TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
H1016

REVUE

DES

DEUX MONDES

XIIIe ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

1er AVRIL 1843.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Cie,
RUE SAINT-BENOIT, 7.

ETTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME DEUXIÈME

TREIZIÈME ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DES BEAUX-ARTS, 10

1843

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
41016

LA FLORIDE.

I. — VOYAGES ANCIENS ET MODERNES.

II. — MÉMOIRE INÉDIT SUR LA FLORIDE DU MILIEU.

I.

Soixante-cinq ans à peine nous séparent du jour où le président du premier congrès américain, John Ancock, après avoir levé les yeux au ciel comme pour le prendre à témoin de la justice de sa cause, signa d'une main ferme la déclaration d'indépendance des colonies anglaises. Ses collègues suivirent cet exemple; trois millions d'hommes se séparaient à jamais de la mère-patrie et prenaient rang parmi les peuples. Disséminés sur le sol de treize provinces dont chacune, en s'unissant aux autres, conservait son individualité, ils voulurent consacrer le souvenir de cette origine. Treize étoiles brillèrent sur l'azur du drapeau arboré par la nation nouvelle. Mais la constellation qui se levait en Amérique ne devait pas s'arrêter à ce nombre; aujourd'hui il est plus que doublé, et la population, croissant avec une rapidité sans exemple, a atteint le chiffre de dix-huit millions.

Maîtres de la vaste contrée qui s'étend de la Floride au Canada,

et que bornent d'un côté la mer Atlantique, de l'autre une triple chaîne de montagnes, les fils émancipés de l'Angleterre ne se contentèrent pas long-temps de ce riche patrimoine. A l'ouest de ces possessions existait un pays immense, connu seulement de quelques chasseurs. Des fleuves larges comme des lacs y serpentaient à travers des forêts sans fin, des prairies sans bornes. Le Caraïbe, libre comme au temps de ses pères, poursuivait dans ces plaines encore inexplorées les troupeaux de daims et de buffles. Mais les *pionniers* arrivent, la carabine sur l'épaule, la pioche et la hache à la main. Ils franchissent les montagnes, passent les fleuves, et devant eux les forêts tombent, les prairies se couvrent de culture. En vain les guerriers rouges font trève à leurs vieilles querelles et se liguent contre l'ennemi commun qui s'empare de leur terrain de chasse : le souffle tout-puissant de la civilisation les disperse et refoule leurs tristes débris aux deux extrémités du nouvel empire, au midi dans les déserts de l'Arkansas, au nord dans les savanes glacées de l'Ouisconsins. Point de paix, point de trève à cette invasion : à peine un flot de pionniers s'est-il fait sa part de terre qu'un flot nouveau arrive, le pousse en avant ou passe par-dessus. Et comme si l'Union américaine ne pouvait suffire à cette prise de possession, voilà que des milliers de colons partent de la lisière des Vosges, des vallées de la forêt Noire, des rivages de l'Irlande, et viennent se mêler aux émigrans de la Nouvelle-Angleterre. Tous ils vont en avant comme poussés par une main invisible, surmontant un à un les obstacles, laissant derrière eux de nouveaux états, et ajoutant chaque année une étoile de plus à la bannière des États-Unis.

Tandis que les pionniers sont à l'œuvre et domptent la nature et les tribus indiennes, les hommes placés à la tête de la jeune république travaillent avec le même bonheur à son agrandissement. Les armes et la politique les servent tour à tour contre les nations européennes. Au nord, la Grande-Bretagne est forcée de céder sur la question des limites. Au midi, la Floride et la Louisiane, ces deux riches fleurons des couronnes d'Espagne et de France, ne font que passer par les mains de l'Angleterre pour aller se fondre dans l'Union. Bientôt viendra le tour du Texas, cet état libre d'hier; bientôt le golfe creusé comme une immense rade entre les deux Amériques ne sera plus qu'un lac anglo-américain. A ce peuple d'industriels et de commerçans, séparé de ses comptoirs de la mer Pacifique par trois cents lieues de déserts, il faut l'empire du Mexique, et les robustes milices des États-Unis n'auront pas de peine à soumettre les descen-

dans dégénérés des vainqueurs de Montésume. Encore quelques années, et les deux Océans salueront à la fois le drapeau de l'Union flottant sur les Andes de Panama comme pour appeler les navires des deux mondes.

Les États-Unis n'ont donc, pour ainsi dire, d'autres limites au midi que celles de l'Amérique septentrionale. Au nord, les possessions anglaises élèvent une barrière qu'ils n'ont pas encore essayé de franchir. En sera-t-il toujours de même? Quand la population anglo-américaine sera près de remplir l'immense territoire qui la sépare de l'Océan Pacifique, quand elle commencera à se sentir pressée entre le golfe du Mexique et le Canada, la domination de l'Angleterre devra forcément disparaître de ce continent. Pour cette nouvelle conquête, les États-Unis n'auront même pas besoin de tirer l'épée. L'exemple qu'ils ont donné est de ceux qui ne s'oublient pas : le Canada grandit chaque jour, et le moment approche où, secouant de lui-même le joug de la métropole, il ira faire cause commune avec eux. La rivalité des races anglaise et française retardera sans doute cette révolution, mais elle est trop dans la force des choses pour être ajournée à jamais; l'émancipation du Canada n'est qu'une question de temps. Ainsi l'Amérique du Nord tout entière s'appellera un jour États-Unis. La moitié d'un continent, le huitième environ de la surface habitable du globe, ne formera qu'une seule nation.

Mais en reculant leurs limites du pôle à l'équateur, de l'Atlantique à la mer Pacifique, les États-Unis doivent se morceler. Pas plus dans l'ordre politique que dans le monde physique les géans ne sont des êtres normaux; ils ne se perpétuent pas. L'empire romain, ce colosse des temps passés, égalait à peine en étendue le tiers de l'Amérique septentrionale. Chez lui, une organisation puissante, un centre d'action d'où partait en tout sens une impulsion commune et où tout revenait, semblaient garantir une existence éternelle; l'empire romain s'est pourtant partagé. Aucune de ces conditions de durée ne se trouve dans l'Union américaine, agglomération fortuite d'états qui n'ont guère de commun que la langue, mais dont les mœurs, les lois, les intérêts, diffèrent autant que ceux des peuples les plus éloignés. Réunis par le même besoin d'indépendance, par la nécessité de s'entr'aider pour atteindre ce but, s'ils ont pu croire un moment à une fusion complète, cette illusion doit s'être déjà dissipée, même aux yeux les moins clairvoyans. La doctrine du gouvernement individuel, *self-government*, est une base bien fragile pour asseoir un grand empire : aussi voyez ce qui se passe. Le congrès vote une loi

de douanes qui blesse les intérêts d'un état du sud; celui-ci nomme aussitôt une convention, déclare la loi non avenue, arme sa milice, et force le général Jackson, ce président aux habitudes si despotiques, à céder sans même combattre. Au nord, l'état de l'Ohio se trouve trop à l'étroit dans les limites fixées par le gouvernement central; c'est aux armes qu'il en appelle. Il déclare la guerre à son voisin, l'état du Michigan, et le congrès, revenant sur sa décision première, se voit contraint de sacrifier celui-ci. Des citoyens de New-York voyagent en Virginie; un comité de vigilance, sans autre autorité que celle qu'il s'est attribuée, croit reconnaître en eux des apôtres de la liberté des noirs; il leur applique la loi de *Lynch*, les pend, les brûle à petit feu, leur fait subir des tourmens dignes du poteau des Caraïbes, ou tout au moins les roule dans du goudron, puis les couvre de plumes et les expose aux insultes d'une populace ameutée. Un des plus riches négocians de New-York signale dans une brochure les abus et les dangers de l'esclavage; les planteurs de la Louisiane répondent en mettant sa tête à prix. Devant ces actes de rébellion, devant ces attentats qu'encouragent des populations entières, les autorités locales, le gouvernement central, gardent également le silence. — Nous ne voulons pas, disent-ils, compromettre l'Union.— Comme si après de tels actes l'Union existait encore!

On peut bien, pour sauver quelque temps les apparences, fermer les yeux et laisser faire. En attendant, d'autres germes de dissolution se développent à l'ouest. Les états fondés par les émigrans n'ont pas cette tradition d'une origine commune, la seule qui rattache entre eux les états du sud et du nord. Ici, d'ailleurs, la population, composée en partie de Suisses, d'Allemands, d'Irlandais, présente déjà ses caractères propres. Plus elle s'étendra dans l'intérieur des terres, plus elle s'individualisera. Du croisement de ces divers peuples, du mélange de leurs langues naîtra une race distincte parlant un dialecte particulier. Dès-lors les derniers liens qui unissent encore ces jeunes états à leurs frères aînés se trouveront usés et tomberont d'eux-mêmes. Les intérêts matériels, cette loi suprême des Anglo-Américains, aideront à la séparation. Dans l'ouest, une terre prodigue n'attend que des cultivateurs et des industriels pour livrer toute sorte de richesses. Le Mississipi et ses affluens ouvrent mille voies de communication entre leurs riches vallées et le golfe du Mexique. Les Américains de l'ouest iront-ils franchir les Alleganis pour gagner les ports de la Pensylvanie ou de la Nouvelle-Angleterre? Non, ils resteront chez eux, et à côté des états du littoral ils

fonderont une puissance continentale. Plus tard, leurs descendans franchiront, peupleront les déserts, encore inexplorés, qui s'étendent jusqu'à la mer Pacifique. Peut-être de nouveaux centres s'organiseront-ils sur leurs pas. A coup sûr, lorsque les populations futures toucheront à la mer après avoir franchi les Montagnes Rocheuses, les rives occidentales de l'Amérique verront s'élever un empire qui ne conservera plus qu'un souvenir bien vague de ses ancêtres de la côte orientale.

En Europe, la barbarie et la guerre ont été le point de départ de l'organisation sociale. Dans l'Amérique septentrionale, les peuples se forment sous les auspices de la civilisation et de la fraternité. Partie des deux limites extrêmes, l'humanité dans les deux mondes semble néanmoins tendre vers un terme moyen semblable. Les notes et les protocoles diplomatiques commencent à remplacer chez nous les grandes batailles où nos pères prodiguaient leur sang. L'influence, tous les jours plus réelle, que prennent nos congrès européens rappelle sous bien des rapports l'autorité si contestée du gouvernement central de l'Union. Les expéditions à frais communs entreprises pour assurer l'indépendance de la Grèce, pour enlever la Syrie au pacha d'Égypte, semblent préparer de futures associations pour l'accomplissement de grandes œuvres d'utilité générale. Sans doute, nous sommes encore loin de la paix universelle; sans doute, cette harmonie naissante n'a pas des racines aussi profondes que quelques hommes d'état feignent de le croire. Le moindre incident peut la troubler et rallumer le feu mal éteint de la guerre. Le traité du 15 juillet n'a pas soulevé chez nous plus de ressentimens que la loi des douanes dans la Caroline et les autres états du sud; déjà le congrès américain s'est vu forcé d'appuyer ses décisions par la force des baïonnettes. A mesure que les provinces se multiplieront, leurs intérêts, devenus plus distincts, les isoleront davantage, et le jour n'est pas loin peut-être où ces *états frères* ne seront plus que des *peuples alliés*. Alors il n'y aura plus de différences entre leurs relations réciproques et celles qui régissent les Européens.

Trois grandes nations, diverses de mœurs, de caractère et d'institutions, existent déjà sous ce vieux nom de république, qui couvre et prétend relier en un seul faisceau l'ensemble des États-Unis. Deux appartiennent aux provinces peuplées directement par la métropole avant la déclaration de l'indépendance. Elles occupent le littoral endeçà des Alleganis. M. Michel Chevalier a très bien caractérisé ces deux branches, qui, sorties d'un même tronc, n'ont plus aujourd'hui

d'autre point de contact que le souvenir de leur origine. Au nord habite le Yankee, au midi le Virginien. Le premier, laborieux, entreprenant, poussant jusqu'à la fièvre l'activité qu'il cache sous un extérieur froid et taciturne, ne recule devant aucune fatigue, devant aucun obstacle, pourvu qu'il aperçoive au-delà quelque intérêt de commerce ou d'industrie, n'hésite jamais à faire dans ce double but les tentatives les plus folles en apparence, semble puiser des forces nouvelles jusque dans l'insuccès, et par sa persévérance qui dégénère en entêtement, par sa confiance qu'on pourrait taxer de témérité, réalise ces prodiges que l'Europe vient étudier avec étonnement. Le second, vif, spirituel, mais paresseux par caractère et par préjugé, abandonne à ses esclaves le travail qu'il méprise. Celui-là, religieux et moral dans sa vie privée, appartient d'ordinaire à quelques branches du presbytérianisme; celui-ci, plus que relâché dans ses mœurs, professe la religion épiscopale. L'Yankee descend des sectaires qui, persécutés par la mère-patrie, vinrent chercher la liberté de conscience dans les forêts du Nouveau-Monde et ne durent leur existence qu'à un travail opiniâtre et incessant : il a reçu de ses ancêtres des principes démocratiques qu'il conserve dans toute leur pureté. Le Virginien est l'héritier de ces favoris de la couronne qui reçurent à titre d'apanage de vastes concessions, et les exploitèrent, grace à leur fortune, sans sortir de l'oisiveté : aussi, tout en lui rappelle les habitudes, les instincts de l'aristocratie. Il montre encore avec plaisir ses anciennes armoiries et remplace par la qualification de colonel ou de général les titres nobiliaires prohibés par la république. Les habitans du nord doublent le produit de leurs terres par le commerce et l'industrie; dans le sud, ce sont eux encore qui tiennent entre leurs mains ces deux sources de richesses. Le Virginien leur livre la matière première qu'il recueille dans ses plantations, mais ce sont les négocians yankee qui la travaillent et la répandent dans le monde entier.

A côté de ces deux variétés de la race anglaise, derrière les Alleganis et au nord des monts Cherokees s'élève et grandit chaque jour une population qui tend à prendre de plus en plus d'importance aux États-Unis. Les hommes de l'ouest sont les Anglo-Américains pur sang, car seuls ils ont rompu avec toutes les traditions européennes dont les habitans du littoral conservent encore quelques traces. Chez ces derniers, la centralisation gouvernementale trouve de nombreux et énergiques adversaires, soutiens zélés des droits des états, mais au moins ils ont conservé avec l'amour de leur province le respect

des lois qu'ils ont eux-mêmes établies. Dans l'ouest, la doctrine du *self-government* s'applique non-seulement à la chose publique, mais encore aux individus. On reconnaît ici les dignes fils de ces aventuriers qui ne trouvaient que des entraves dans les lois protectrices de la société et cherchaient au milieu des bois une indépendance farouche. Sans cesse en lutte avec les élémens, avec les bêtes féroces, avec les sauvages, habitués à ne compter que sur eux-mêmes et ne trouvant de secours que dans la force physique, les habitans des nouveaux états ont perdu peu à peu le respect des institutions et jusqu'au sentiment religieux, si prononcé chez leurs pères. Dans les bois, deux chasseurs qui se rencontrent s'abordent le doigt sur la détente de leurs carabines. Au milieu des villes, c'est encore à cette arme qu'ils en appellent pour vider le moindre différend. Pendant une session de la législature, un général de la milice du Tennessee entre en discussion avec un journaliste de Nashville : le lendemain il le rencontre, et, sans plus de provocations, lui tire un coup de fusil à bout portant. La justice évoqua l'affaire; mais le général était riche : il déposa quelques sacs de dollars comme caution et continua à siéger dans l'assemblée législative. Plus tard il en fut quitte pour une légère amende. Ce fait caractérise parfaitement le peuple dont nous parlons. L'Anglo-Américain de l'ouest ne respecte au monde que deux choses : les dollars et la carabine.

De cette population de l'ouest dépend surtout l'avenir des États-Unis. C'est elle qui, grace à l'esprit entreprenant, à l'inflexible ténacité qu'elle tient des Yankee, à l'énergie indomptable qu'elle puise dans son genre de vie, avance chaque jour en suivant le cours du soleil, abattant les forêts, franchissant les montagnes, domptant les fleuves les plus rapides, et transformant en riches provinces, en nouveaux états, les vastes solitudes de l'Amérique septentrionale. Pour fruit de ses labeurs, elle conquiert un monde. Un jour, des monts Alleganis à l'Océan-Pacifique, la terre appartiendra tout entière aux descendans de ces infatigables pionniers. On dirait qu'ils ont conscience de la grandeur de leurs destinées. L'Anglo-Américain de l'ouest méprise tout ce qui n'est pas né sur le sol des États-Unis; il commence à dédaigner ses concitoyens des bords de l'Atlantique. Bientôt, s'il n'obtient pas dans le congrès la prépondérance qu'il croit lui être due, il revendiquera jusque dans les formes cette indépendance absolue dont il jouit déjà de fait.

Tous les peuples ont eu leur temps de barbarie et de moyen-âge, périodes de grandes guerres et de combats particuliers où les élé-

mens divers de la société se heurtent pêle-mêle comme cherchant à se coordonner, à préparer l'édifice futur. Les États-Unis subissent la loi commune. Enfantés pour ainsi dire de toutes pièces par les nations les plus civilisées, ils conservent encore, il est vrai, dans quelques villes du littoral, des traces de cette origine. En revanche, la barbarie règne seule aux frontières occidentales, parmi ces populations nomades qui marchent à l'avant-garde. En négligeant ces deux extrêmes, nous pourrons dire que l'Union tout entière est en plein moyen-âge. Ici sans doute cette phase de l'existence des peuples diffère, sous bien des rapports, de ce que nous voyons dans les siècles passés. L'humanité ne se répète jamais, et les circonstances exceptionnelles qui ont donné naissance aux États-Unis doivent imprimer à leur développement un caractère tout spécial. Au XIIe siècle, dans notre Europe déjà si peuplée, on se battait hommes contre hommes pour s'enlever quelques vassaux, quelques tours féodales. Jetés sur un sol qu'ils ne sauraient occuper en entier, les Américains de nos jours n'ont aucune raison pour guerroyer entre eux; ils se liguent pour vaincre un ennemi commun, — la nature. Contre ce rude adversaire, ils emploient la surabondance de force physique que nos pères usaient à porter et à parer leurs grands coups de lance.

Là est le secret de cette activité fiévreuse qui semble dévorer l'Anglo-Américain, qui le pousse en enfant perdu dans les entreprises les plus insensées. Dans cette lutte, il n'a que faire de cottes de mailles de Milan, d'épées de Tolède, de béliers, de tours mobiles, de ces mille engins inventés par nos chevaliers pour attaquer et pour défendre leurs inaccessibles donjons. Le fer et le feu lui ouvrent les forêts et les prairies; à ces armes de tous les temps il ajoute celles que lui fournit la science moderne, la carabine contre les sauvages et les bêtes féroces, la mécanique et la vapeur contre l'immensité des distances. Les moyens diffèrent comme l'ennemi qu'il faut combattre; mais, en Amérique comme en Europe, au XIXe comme au XIIe siècle, même acharnement à la guerre, même mépris pour la vie des individus, même orgueil dans le triomphe, même dédain pour quiconque se tient en dehors de la lutte. Dans les deux époques, la force brutale est la plus nécessaire; aussi elle domine et écrase l'intelligence. Si l'esprit des Américains travaille bien plus que celui de nos anciens preux, c'est uniquement pour concourir à l'accomplissement de l'œuvre actuelle. L'Yankee est industriel, parce que l'industrie seule peut terrasser l'ennemi qui

le défie sans cesse; il est commerçant, parce que le commerce est nécessaire à l'industrie. Dans cette double sphère d'activité, il enfantera des merveilles, mais ne lui demandez rien au-delà.

Cependant arrive pour les peuples le jour de la renaissance. Fatiguée de ses divisions sanglantes, l'Europe voulut compléter et raffermir ses institutions au sein de la paix; elle abandonna le fracas des batailles pour l'étude paisible des sciences et des beaux-arts. Les principes d'hiérarchie et d'autorité consacrés par le catholicisme et par la féodalité elle-même étaient autant de germes d'organisation qui se développèrent rapidement. La Grèce et Rome avaient conservé quelques restes des traditions de l'intelligence; l'Europe les recueillit avidement. L'Espagne mauresque, détruite par le fer des descendans de Pélage, lui légua les trésors de la science ancienne accrus par ses propres travaux. Puisant à toutes ces sources à la fois, l'Europe s'élança dans sa nouvelle carrière et y marcha à pas de géant. Lorsque l'Amérique du Nord en sera venue au même point, lorsque de l'un à l'autre Océan, du pôle à l'isthme de Panama, l'homme régnera sur la nature vaincue, trouvera-t-il sous sa main les mêmes élémens de régénération politique et intellectuelle? L'individualisme enfante d'intrépides pionniers; il est peu propre à servir de base à un ordre social quelconque. La lutte contre la matière entraîne à ne compter pour quelque chose que les intérêts matériels, assez rarement d'accord avec la culture des arts et de la science pure. Ces traits de caractère, déjà si fortement empreints chez les Anglo-Américains, se prononceront chaque jour davantage. Mais aux deux extrémités du continent qui nous occupe, des idées d'un ordre bien différent ont des représentans qui monteront à leur tour sur la scène quand l'heure sonnera, et joueront à coup sûr un grand rôle dans cette œuvre de l'avenir. Au midi, les petits-fils assoupis de Cortez et de ses compagnons s'éveilleront au contact de la civilisation anglo-américaine, et mêleront à ses théories exagérées de liberté le principe de l'autorité, à son caractère égoïste et positif leur esprit chevaleresque et poétique. Au nord, les idées d'hiérarchie sociale et toutes celles qui sont du ressort de l'intelligence trouveront de fervens apôtres dans la population française du Canada.

Les auteurs qui ont écrit sur les États-Unis ont trop négligé de rechercher les traces que notre domination a laissées dans le nord de l'Union. Le nom de la France est encore respecté sur les rives glacées des lacs de la frontière. La tradition y conserve le souvenir de ces guerres héroïques où une poignée de braves oubliés par la

mère-patrie défiaient à la fois la puissance anglaise, le courage féroce des Indiens, les obstacles que leur opposait une nature sauvage. On y répète de ces noms improvisés sur le champ de bataille et qui figureraient dignement à côté de ceux des Pyramides, du Mont-Thabor, de Masagran. Notre langue se parle dans ce coin du monde séparé de nous par quinze cents lieues de mer; elle est familière à la plupart des tribus sauvages, et M. de Castelnau (1) l'a trouvée seule en usage dans l'île sacrée de Michilimakinac, à l'extrémité du lac Huron. Ces vestiges de notre passage sont certainement peu de chose; ils n'en méritent pas moins d'être signalés. Seuls ils servent de point de contact entre les Anglais des États-Unis et les Français du Canada. Or, si le monde de la matière appartient aux premiers, nul ne peut nous disputer l'empire de ces idées qui pénètrent jusqu'au fond des masses et enfantent des révolutions. Peut-être est-ce sur ces rives sauvages que commencera la fusion des deux peuples et que se formera une nation nouvelle, forte de corps et d'esprit, digne en un mot de régner sur la moitié d'un continent.

Deux publicistes français, MM. Michel Chevalier et de Tocqueville, ont visité l'Amérique septentrionale. Tous deux, dans le présent, ont cherché à prévoir l'avenir de ces contrées; ni l'un ni l'autre ne se sont en rien préoccupés du Canada. M. de Castelnau, dans ses *Souvenirs de l'Amérique du Nord*, lui consacre un chapitre intéressant, mais trop court. Pourtant, à défaut d'autre intérêt, la curiosité seule eût dû engager ces voyageurs à étudier cette colonie, qu'on retrouve au XIXe siècle telle que l'avait établie le XVIIe. Dans cette Amérique où se sont succédé les principaux peuples d'Europe et où chaque nouveau conquérant effaçait en quelques années le type de la nation qu'il remplaçait, n'est-ce pas un véritable phénomène que cette race canadienne, toujours française, résistant à la fois au flot anglais qui l'envahit par le nord, au débordement des Yankee qui la presse du côté du sud, et conservant comme un dépôt sacré le langage, les mœurs, les institutions qu'elle reçut de la mère-patrie? Pour le Canadien, la séparation d'avec la France est un fait qu'il subit sans l'accepter : aussi voit-il avec dédain, presque avec haine, tout ce qui n'est pas d'origine française, et se défend-il de savoir l'anglais comme d'une mauvaise action, et cela, au plus haut comme au plus bas degré de l'échelle sociale. Jamais Anglais, quel que soit

(1) *Vues et Souvenirs de l'Amérique du Nord;* Paris, 1842.

son rang, ne pénètre dans les réunions de cette brillante aristocratie qui conserve les traditions de Louis XIV. Entrez dans un magasin, demandez un objet quelconque en vous servant d'une autre langue que le français : « Je ne vous comprends pas, monsieur; » telle sera la réponse que vous obtiendrez presque toujours. Au contraire, faites-vous reconnaître pour *Français de France*, soudain toutes les portes s'ouvrent, et le marchand vous offre lui-même des réductions de prix que vous n'auriez pas osé proposer.

Cette religion du souvenir, si pure dans son origine, a bien ses inconvéniens. Pour mieux défendre sa nationalité, le Canadien repousse un changement quelconque; il est par conséquent stationnaire par principes et fort peu ami du progrès. Gai, brave, insouciant, toujours prêt à tirer l'épée, il a conservé intact le caractère de ses ancêtres, il est resté en tout le Français de Louis XIV. Il y aurait là de précieuses études pour ceux de nos romanciers qui cherchent à ressusciter le grand siècle dans leurs écrits. Au Canada, ils retrouveraient la haute noblesse dont les gentilshommes de la régence n'étaient que des descendans abâtardis. Les seigneurs avec leurs vassaux, le clergé et sa dîme, les couvens et leurs scènes de violence ou de désespoir, tout ce que nos anciennes institutions avaient de pittoresque et d'abusif passerait vivant sous leurs yeux. Ce sont, il faut en convenir, de singuliers anachronismes; mais pourrions-nous élever une voix sévère contre ces hommes qui, livrés à l'étranger par leur patrie, n'en parlent pourtant qu'avec amour, ne la nomment jamais que *la belle France?*

Le clergé seul fait exception à cette règle générale. Les intérêts de ce monde, bien plus que ceux du ciel, l'ont détaché de ses compatriotes et entièrement rallié à la politique anglaise. Il ne l'a que trop bien prouvé lors de la dernière tentative faite par les Canadiens pour conquérir leur liberté. En se soulevant contre l'Angleterre, ils devaient naturellement compter sur l'appui des réfugiés irlandais, qui forment plus du tiers de la population non française. Il n'en a rien été. A la voix des prêtres catholiques, les enfans d'Erin ont pris les armes, non point contre les Anglais hérétiques, dont la politique impitoyable les avait chassés de leur terre natale, mais contre leurs coreligionnaires, contre ces Canadiens qui les appelaient dans leurs rangs en leur offrant une nouvelle patrie. Aussi, après des prodiges de bravoure, il a fallu céder à la force et courber de nouveau la tête sous le joug qu'on avait cru briser. Une seule chance restait aux Canadiens. Seuls, ils ne peuvent rien contre l'empire britannique :

l'appui des Etats-Unis leur assurerait la victoire. Un moment ils ont pu croire que les graves sujets de mésintelligence qui régnaient entre les deux gouvernemens amèneraient une guerre et faciliteraient leur émancipation. Le traité récemment conclu a dû leur enlever cette dernière espérance. Mais la fortune a ses revirements soudains : nos frères du Canada doivent se tenir prêts. Et si jamais la lutte recommence, puisse le sort des armes leur être favorable! Puissent-ils, à côté des états qui représentent l'Angleterre au-delà des mers, constituer une France américaine!

II.

Dans la civilisation future de l'Amérique septentrionale, les États-Unis apporteront l'élément industriel et commercial : l'élément intellectuel viendra surtout du Canada. Ce dernier trouvera promptement des auxiliaires au sud de l'Union. La race virginienne, par son oisiveté même, se trouve placée dans les circonstances les plus favorables à la culture de l'esprit. Elle aussi s'étend et gagne du terrain. Lorsque ses fils s'éloignent dans la direction du nord-ouest, et pénètrent dans le Tennessee, dans le Kentucky, ils se mêlent aux descendans des Yankee, et, contraints de mener le même genre de vie, ils perdent leurs traits les plus caractéristiques. En revanche, le type virginien se prononce de plus en plus à mesure que la population s'étend vers le sud. C'est là sa véritable patrie. Si nos prévisions sont justes, si les Français du nord et les Anglo-Américains du sud doivent un jour se donner la main pour une œuvre commune, il y a un intérêt bien grand à suivre dans leur développement les états directement peuplés par ces derniers.

A ce titre, la Floride surtout mérite toute notre attention. Naguère entièrement occupée par les tribus sauvages, cette province n'est réellement ouverte aux Européens que depuis un petit nombre d'années. Jetée à l'extrémité de l'Union, entièrement entourée par la mer ou par les populations virginiennes de la Georgie et de l'Alabama, elle ne se peuple, pour ainsi dire, que du trop plein de ces deux états. Privée de ces grands fleuves qui pénètrent jusqu'au cœur des continens, et, par la facilité des communications, amènent le mélange des populations riveraines, elle ne peut que donner naissance à une race pure, destinée sans doute à jouer en Amérique le rôle qu'ont rempli en Europe les peuples méridionaux. La Floride offre des rapports

frappans avec l'Italie : il n'y manque, pour compléter la ressemblance, que des montagnes et un volcan. Toutes deux forment une presqu'île à l'extrémité du continent dont elles font partie, et l'île de Cuba semble placée là tout exprès pour représenter la Sicile. Toutes deux sont baignées par un grand golfe et une grande mer dont la brise tempère les ardeurs du soleil : l'une et l'autre ont des marais pestilentiels et des côtes salubres, des lacs nombreux et rians, des fleuves qui prennent naissance sur leur territoire et arrosent des plaines également fertiles. La destinée de ces deux péninsules serait-elle la même, et la Floride réveillera-t-elle un jour en Amérique le goût des beaux arts, si complètement étouffé aujourd'hui par les préoccupations industrielles et commerciales?

La Floride est une des parties de l'Amérique les plus anciennement connues. Sa découverte a suivi de bien près celle du Nouveau-Monde et précédé celle du Mexique. Cependant les désastres qui suivirent les premières tentatives d'exploration, les difficultés sans nombre qui se multiplièrent sous les pas des malheureux colons dispersés sur ses côtes, rebutèrent long-temps les Européens. Quelques trafiquans, quelques hardis aventuriers osèrent seuls se hasarder au milieu de ses marais et de ses forêts vierges pour acheter aux Indiens ces pelleteries si recherchées par le luxe de nos grandes villes. En 1773, un naturaliste anglais, William Bartram, la visita le premier avec soin. Véritable pionnier de la science, il ne craignit pas de s'aventurer au milieu des contrées les moins explorées et de remonter seul, dans un canot, plusieurs de ses grandes rivières. Le récit de ses voyages est encore aujourd'hui l'ouvrage le plus complet que nous ayons sur la Floride. Depuis cette époque, les relations de commerce avec les Indiens devinrent plus fréquentes, quelques voyageurs marchèrent sur les traces des marchands et publièrent le résultat de leurs observations. Lorsque cette province passa sous le pouvoir des États-Unis, les armes de l'Union pénétrèrent bien avant dans l'intérieur du pays. Enfin, M. de Castelnau vient de passer une année entière dans une de ses divisions dont le nom même était à peine connu en Europe. Son *Mémoire sur la Floride du milieu*, présenté à l'Académie des sciences, a été l'objet d'un rapport favorable de la part de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.

Comme bien d'autres contrées de l'Amérique, la Floride a appartenu tour à tour à chacun des peuples qui, depuis quatre siècles, se disputent les lambeaux du Nouveau-Monde. Dès l'an 1497, un Anglais, Sébastien Cabot, chargé par Henri VII de trouver un passage

pour pénétrer jusqu'aux Indes, aperçut au nord de Cuba une côte qu'il se contenta de signaler. En 1512, Jean Ponce de Léon, gouverneur de Porto-Rico, cherchant à découvrir une certaine île de Bimini, où existait, disait-on, la fontaine de Jouvence, fut jeté par la tempête sur cette terre, en prit possession au nom du roi d'Espagne, et lui donna le nom de Floride. Dès cette époque, les Espagnols tentèrent, à diverses reprises, de conquérir ces contrées nouvelles où ils espéraient retrouver les richesses du Mexique et du Pérou; mais ils furent toujours repoussés par les indigènes. En 1538, Fernand de Soto, un des compagnons de Pizare, débarqua dans la baie du Saint-Esprit à la tête de forces considérables, s'ouvrit un passage à travers les populations indiennes, et vint mourir de la fièvre sur les bords du Mississipi. Ce qui restait de son armée eut grand'peine à regagner l'île de Cuba.

Aucune de ces expéditions n'avait laissé de traces en Floride. En 1562, François Ribault, envoyé par Charles IX, découvre la côte orientale et fonde près de l'embouchure de la rivière de Saint-Jean un établissement français, le premier qu'on ait essayé d'élever dans cette partie du continent américain; mais bientôt, oubliés par la métropole, les colons sont contraints d'évacuer le pays. Long-temps encore cependant la France et l'Espagne se disputent cette possession, lorsqu'au bout d'un siècle, la France renonce à s'occuper de la Floride et se rejette uniquement sur la Louisiane et le Canada. L'Angleterre prend sa place, et, par le traité de Paris en 1763, elle obtient la cession de la Floride, qui, vingt ans après, revient de nouveau aux Espagnols. En 1810, une partie de cette province est cédée aux États-Unis en même temps que la Louisiane. Enfin, le 22 février 1819, l'Espagne renonce à toutes ses prétentions sur ces contrées et les abandonne en totalité au gouvernement de l'Union.

Bornée au nord par la Georgie, au nord-ouest par l'état d'Alabama, la Floride est entourée sur tous les autres points par l'Océan Atlantique, qui, en formant le golfe du Mexique, se replie autour de la presqu'île dont le nom est devenu celui de la province entière. Sa forme est irrégulière et sa largeur très variable; sa plus grande longueur est d'environ deux cent cinquante lieues, sa surface de neuf mille lieues carrées, un peu moins que le quart de celle de la France. Elle possède plus de quatre cents lieues de côtes, bordées surtout au sud et à l'est par de petites îles plates et découpées en baies et en petits havres. Ces rivages communiquent avec l'intérieur par un nombre infini de rivières, la plupart navigables. Tout, dans cette con-

trée, semble disposé, on le voit, pour faciliter le commerce, soit à l'intérieur, soit à l'étranger.

Les mers qui baignent la Floride présentent un phénomène digne de remarque; elles n'ont pas le même niveau. Les eaux du golfe du Mexique sont bien plus élevées que celles de l'Océan Atlantique. La physique générale du globe explique très bien ce fait. Les vents alisés, qui sous les tropiques soufflent d'orient en occident, refoulent continuellement devant eux les vagues de la mer, et de cette impulsion incessante résulte le grand courant, appelé *courant équatorial*, qui vient se briser contre les côtes de l'Amérique méridionale. Là, il rencontre, à cinq degrés au sud de l'équateur, le cap Saint-Roch, qui divise sa masse et dirige une partie de ses eaux vers le midi, le long des côtes de l'Amérique. L'autre portion, de beaucoup la plus considérable, se porte vers le nord, parcourt la mer des Antilles, et pénètre dans le golfe du Mexique par le détroit qui sépare le Yucatan de l'île de Cuba. Là, ce courant se dirige d'abord vers le nord et vient battre les rivages de la Louisiane et de l'Alabama, puis il se divise en deux branches : l'une se replie vers l'ouest, rase les côtes de la Louisiane et du Mexique, pénètre jusqu'au fond du golfe, et vient rejoindre le courant d'entrée à la pointe du Yucatan; l'autre se porte à l'est, redescend le long de la Floride et s'échappe dans la mer Atlantique par le canal de Bahama. Ce détroit joue ici en quelque sorte le rôle d'une écluse, et la vitesse du courant qui le traverse est quelquefois de deux lieues à l'heure. Cette branche du courant équatorial prend alors le nom de *Gulf-Stream;* elle remonte jusqu'au banc de Terre-Neuve, se replie vers l'est, traverse toute l'Atlantique, et n'est arrêtée que par les côtes de l'ancien continent. Un de ses bras longe les rivages d'Espagne et de France, pénètre dans la Manche, contourne les îles britanniques et se fait sentir jusqu'aux Orcades. Les eaux du Gulf-Stream, échauffées par le soleil des tropiques, présentent une température bien supérieure à celle de nos mers; aussi exercent-elles une influence remarquable sur les provinces qu'elles baignent. C'est à elles que l'Irlande doit la douceur de son climat; ce sont elles qui permettent aux myrtes de venir en pleine terre au milieu des rochers qui bordent notre Bretagne.

Ainsi, cette mer méditerranée que nous appelons golfe du Mexique peut être considérée comme un vaste bassin recevant sans cesse les eaux que les vents alisés lui amènent du midi par le détroit du Yucatan, pour les verser par le canal de Bahama. La presqu'île de la Floride semble disposée comme une immense digue destinée à rompre

le premier choc du courant, à empêcher qu'il entre dans l'Atlantique avec une force irrésistible. Ces faits nous expliquent la différence de niveau que nous signalions tout à l'heure. Ils rendent également compte d'un autre phénomène très singulier observé dans la rivière de Saint-Jean, magnifique fleuve qui prend sa source vers l'extrémité méridionale de la presqu'île, la traverse en entier du sud au nord, et vient se jeter dans l'Océan Atlantique près des frontières de la Georgie. Les eaux de cette rivière, parfaitement douces à son embouchure, sont salées à une cinquantaine de lieues au-dessus, et le deviennent d'autant plus, qu'on remonte davantage. De plus, la force de son courant n'est pas constante dans les parties supérieures de son cours. Ce double résultat tient à l'élévation de niveau du golfe du Mexique, dont les eaux pénètrent par l'intermédiaire de marais et d'étangs jusqu'au centre de la presqu'île. C'est au milieu de ces flaques d'eau salée que se forme peu à peu la rivière de Saint-Jean. Ce fleuve prend littéralement sa source dans la mer. Il en résulte que ses eaux s'élèvent ou s'abaissent avec les marées, et qu'elles demeurent saumâtres jusqu'à ce que, des affluens nombreux et considérables venant à s'y mêler, elles perdent cette empreinte de leur origine.

Dans l'est de la Floride, la rivière de Saint-Jean sera pour les Américains une de ces grandes routes toutes tracées par où ils pénètrent, grace à la vapeur, jusqu'au centre des régions les plus sauvages. A l'ouest, l'Apalachicola leur offre les mêmes avantages. De plus, elle met la Floride en communication avec la Georgie. Deux rivières navigables bien au-delà de leur point de jonction, la Chattaoutchi et la Flint, lui donnent naissance, et forment par leur réunion un des plus puissans cours d'eau de ces contrées. Aussi, le génie du commerce et de l'industrie a-t-il pris un rapide essor dans la Floride centrale depuis que les armes du général Jackson ont permis aux blancs de s'y hasarder sans trop de dangers. Plus de trente bateaux à vapeur battent aujourd'hui de leurs larges roues ces flots qui naguère n'étaient sillonnés que par le canot d'écorce et la pagaie de l'Indien. Mais, si la civilisation domine sur le cours du fleuve, la nature seule règne encore en souveraine sur ses rives inexplorées. Partout s'étendent de vastes forêts d'yeuses et de magnolias, qui, dans ces plaines humides, acquièrent des dimensions colossales. Les cannes et les hautes herbes couvrent le sol submergé. Du milieu d'elles, mille plantes grimpantes s'élancent vers le tronc des grands arbres, les enlacent de leurs replis et s'élèvent de branche en branche, tandis que

de celles-ci pendent jusqu'à terre ces mousses gigantesques appelées *tillantsias*, qui atteignent jusqu'à quarante et cinquante pieds de long. Des quadrupèdes aux physionomies étranges, des oiseaux au brillant plumage animent ces solitudes, et s'enfuient effrayés par le bruit des pistons, par le sombre panache qui flotte au-dessus du *steamer*. Souvent aussi les peuplades indiennes du voisinage, attirées par l'étrangeté du spectacle, se pressent sur quelque promontoire désert. Mornes et silencieux, les guerriers caraïbes contemplent sans pouvoir cacher leur admiration la machine mugissante qui vient envahir leur antique domaine, et ces blancs dont le génie semble enfanter des monstres pour les traquer jusque dans leurs plus profondes retraites.

La ville la plus importante de la Floride est Pensacola, située à l'ouest, au fond de la baie du même nom. Son arsenal et son port militaire seront un jour de magnifiques établissemens, et aideront puissamment à assurer la domination des États-Unis dans le golfe du Mexique. Sur la côte orientale de la province, on trouve Saint-Augustin, fondée par les Espagnols en 1570. Cette antique métropole est aujourd'hui bien déchue, et son port mal abrité est presque entièrement abandonné. La capitale actuelle est Tallahassee. Fondée en 1824, dans une belle plaine à huit lieues au nord de la baie des Apalaches, cette ville ne s'est pas développée avec la rapidité miraculeuse qu'il est si fréquent d'observer dans les nouveaux établissemens des États-Unis. Elle ne compte guère que quinze cents habitans. Pourtant sa position est des plus heureuses. Les terres qui l'entourent sont d'une fertilité rare et arrosées par de nombreuses sources. De plus, elle est à la fois le siége du gouvernement central de la province et le chef-lieu d'un comté. Mais ces avantages disparaissent en grande partie devant l'insalubrité du climat. Dangereuse en tout temps pour les étrangers, l'atmosphère de cette ville devient pestilentielle pendant les mois d'août, septembre, octobre et novembre. Alors nul n'est certain d'échapper aux fièvres bilieuses qui tous les ans dévastent la contrée. Aussi, pendant cette saison meurtrière, chacun cherche à fuir le fléau. Les boutiques se ferment, les habitations sont désertes : le marchand court faire ses emplettes dans les villes du nord, et le planteur va jouir de ses richesses sur les bords du Niagara ou aux eaux de Sarratoga.

Le sol de la Floride semble composé en entier de dépôts marins; partout on trouve des débris de coquilles mêlés au sable, au terreau, qui en forment la base. Il est probable en effet que la plus grande

partie de cette province n'est qu'un vaste atterrissement. Lorsque les forces cachées au centre de notre globe soulevèrent les Andes et l'Amérique au-dessus des mers primitives, le courant équatorial, subitement arrêté dans sa marche d'orient en occident, vint se heurter contre cette barrière. Nous avons vu plus haut pourquoi il dut se porter vers le nord. Trouvant moins de résistance vers le milieu du nouveau continent, il y creusa peu à peu le golfe du Mexique, ou du moins arracha de ses côtes les matériaux les moins résistans. Repoussé par le massif de l'Amérique septentrionale, il chercha une issue vers l'Atlantique, et, rencontrant la chaîne de roches calcaires qui borde la Floride à l'est, il fut contraint de se replier jusqu'au canal de Bahama. Tous ces obstacles, en retardant sa marche, lui permirent de déposer les masses énormes de détritus de tout genre qu'il enlevait au continent. Peu à peu, des bancs de sable et de vase s'élevèrent au pied de la digue opposée par la nature à l'impétuosité de ses vagues. A mesure que la mer élargissait sa route, son niveau s'abaissait, et bientôt du milieu des ondes sortit la Floride, pays plat, à peine ondulé, semé de vastes flaques d'eau et se perdant en pente insensible sous la mer qui lui donna naissance. Les marais salés qui s'étendent du bord occidental de la presqu'île jusqu'à la rivière de Saint-Jean attestent encore de nos jours la réalité de ce mode de formation. Dans la Floride centrale, dans la Floride de l'ouest, ces dépôts couvrirent la roche calcaire, qui resta visible seulement sur un petit nombre de points, et surtout dans les îlots qui avoisinent Saint-Augustin.

La roche calcaire elle-même forme une couche d'épaisseur variable, et repose sur un lit d'argile et de gravier. Elle est facilement attaquée et traversée par les eaux pluviales. Celles-ci, arrêtées par un obstacle qu'elles ne peuvent vaincre, s'écoulent entre la roche et l'argile, se réunissent et forment une multitude infinie de canaux souterrains qui, profitant de la première issue, apparaissent tout à coup au grand jour. La rivière de Wakula, qui se jette dans la baie des Apalaches, présente un des plus curieux exemples de ce phénomène. Sa source, décrite pour la première fois par M. de Castelnau, consiste en un bassin ovalaire de trois cents pieds de large, de quatre-vingts pieds de profondeur, d'où sort un véritable fleuve beaucoup plus considérable que la Seine. Ses eaux sont d'une limpidité parfaite. Le voyageur placé dans son canot distingue les moindres rochers qui tapissent le fond de l'abîme; son œil suit tous les mouvemens des myriades de poissons qui, se jouant au-dessous de

lui, tantôt s'approchent de la surface, tantôt s'enfoncent et disparaissent sous la sombre voûte des cavernes latérales.

Quelquefois un éboulement subit vient tout à coup barrer le passage à ces fleuves souterrains. Alors les eaux accumulées cherchent à s'ouvrir un passage : un bruit pareil à celui d'un tonnerre lointain se fait entendre; le sol est agité comme par un tremblement de terre; il cède enfin, et avec un horrible fracas s'élance dans les airs une gerbe d'eau, de roches, de graviers, qui retombe et s'étend au loin dans les campagnes, entraînant tout sur son passage, creusant, dans l'espace de quelques heures, le lit d'une nouvelle rivière. Ces éruptions soudaines ne sont pas très rares en Floride, et quelques-uns des lacs les plus considérables de cette province n'ont pas d'autre origine. Le lac Jackson, entre autres, occupe aujourd'hui une plaine jadis cultivée et couverte de forêts. On y voit encore des arbres debout, et, pendant l'étiage, on distingue sur son fond les *trails* ou sentiers que les Indiens avaient autrefois pratiqués dans les bois. Souvent le conduit momentanément obstrué se dégage peu à peu; le lac se dessèche, la source tarit, et l'on peut, comme Bartram l'a fait bien des fois, descendre dans ces espèces de cratères. On trouve alors la roche calcaire ouverte jusqu'à la couche d'argile par un large orifice où viennent aboutir en tout sens des canaux cylindriques aussi réguliers, aussi polis que si la sonde d'un ingénieur les eût forés dans le roc. A côté des phénomènes que nous venons de décrire, on aperçoit des ponts naturels, des rivières qui s'enfoncent sous terre tantôt pour se perdre à jamais, tantôt pour reparaître à des distances souvent considérables. On voit qu'il est peu de contrées où la nature ait semé avec plus de largesse ces spectacles que l'œil le plus indifférent ne peut contempler sans admiration.

Les hommes ont aussi laissé en Floride des traces curieuses de leur séjour. Sur plusieurs points, on rencontre de grandes chaussées en terre, des collines artificielles généralement de forme carrée, et qui ont jusqu'à sept cents pieds de long sur deux cents pieds de haut. Les unes servaient jadis d'emplacement pour la maison des chefs, de citadelle pour les villages des anciens Caraïbes; c'étaient autant de petits Capitoles. D'autres remplaçaient chez ces nations les orgueilleuses pyramides des Pharaons, les sombres nécropoles de l'Égypte. Une épaisse végétation les recouvre, et des générations d'arbres séculaires se sont sans doute succédé sur ces monumens funèbres. Les peuples qui les élevèrent n'existent plus depuis long-temps. Les Indiens, dont on connaît le respect religieux pour les restes de leurs

ancêtres, voient avec indifférence l'archéologue européen fouiller ces antiques tombes et en retirer des ossemens humains, des haches, des pointes de flèches en pierre dure. — Ce ne sont point les os de nos pères, — disent-ils. Et en effet la forme des crânes annonce une race toute différente des Caraïbes qui habitent aujourd'hui ces contrées, et semble plutôt offrir quelques ressemblances avec celle des têtes appartenant à la race péruvienne.

Le botaniste et l'agriculteur trouvent en Floride trois espèces de terrains caractérisés par leurs productions végétales. Les *sapinières*, dont le sol, presque toujours sablonneux, est le plus souvent stérile, fournissent seulement des pins excellens comme bois de construction. Puis viennent les *savanes* et les *marécages*. Les premières forment d'immenses prairies dont l'herbe élevée de quatre à cinq pieds ondule comme une mer sous le souffle du vent, tandis que quelques bouquets d'arbres élèvent leurs têtes verdoyantes au-dessus de ces graminées, et, comme autant de petites îles, reposent l'œil fatigué par la monotonie du paysage. Les marécages occupent à eux seuls plus de la moitié de la province. De leur vase croupissante sortent de longues cannes, des joncs, des roseaux gigantesques; leurs flaques d'eau se cachent sous les feuilles vertes et les larges fleurs des nymphœa et des nénuphars. A la surface des lacs qui occupent les bas-fonds, le vent pousse d'une rive à l'autre des îles flottantes de *pistià stratiotes*, plante aquatique assez semblable à notre laitue des jardins, mais dont les racines libres au milieu de l'eau savent trouver dans ce liquide une nourriture suffisante et n'ont pas besoin de s'enfoncer dans la vase. Plusieurs espèces d'arbres de haute futaie ombragent ces terrains sans cesse submergés. Ce sont des frênes, des ormeaux, des lauriers, des chênes aux glands doux et savoureux comme nos châtaignes. Au-dessous d'eux tous, le *cyprès distique* élève son tronc droit et lisse, semblable à une colonne de cent pieds de haut, de huit et dix pieds de diamètre, que couronne un large dais de feuilles délicates, tandis que de nombreuses protubérances, sortant de ses racines, forment autour de la base comme une enceinte de bornes à la tête d'un rouge vif.

Mais, pour voir la nature déployer toutes ses richesses végétales, il faut pénétrer dans un de ces *hammocs*, espèces d'oasis jetées au centre des forêts de pins ou des marécages, occupant quelquefois une grande étendue et bordant presque toujours le cours des rivières. Ici le limon déposé jadis par les eaux de la mer est devenu une terre dont rien n'égale l'inépuisable fécondité. Partout les cèdres, les gom-

miers, les ilex, les sassafras, les catalpas, entrelacent leurs branches à celles du magnolia, dont les pétales, d'un blanc de lait, répandent au loin leurs émanations suaves. Partout les corolles de l'azalea, semblables à autant de papillons, rivalisent avec les bouquets écarlates du sumac. Au milieu de ces arbres aux branches robustes, les palmiers balancent leurs sveltes colonnes et leurs larges feuilles fendues en éventail. Les cactus, les yukas, disputent le sol aux orangers couverts de fruits et de fleurs. Des lianes, des vignes sauvages, dont le tronc a quelquefois un pied de diamètre, relient ensemble ces enfans de la forêt, courent de l'un à l'autre en guirlandes verdoyantes, et, soutenant d'épaisses charmilles de clématites, de convolvulus, forment des pilastres isolés, des colonnades sans fin, des cabinets, de longues voûtes, de hautes salles de verdure où ne pénètrent jamais les rayons du soleil. Sous ces lambris naturels, des plantes plus modestes se déploient comme un tapis aux mille teintes. La perfide *dionée* étale ses feuilles hérissées de poils en épines, et qui, se repliant brusquement au moindre contact, percent de cent coups de poignard l'insecte assez imprudent pour s'y reposer. A côté d'elle, la *sarracénie* dresse sa noble fleur d'un jaune d'or et ses feuilles roulées en cornet où se dépose près d'un litre de rosée, boisson toujours fraîche que la nature semble préparer d'avance pour étancher la soif du voyageur.

Sur ces arbres, sur ces pelouses voltigent et s'ébattent des myriades d'oiseaux au brillant plumage. Le dindon sauvage aux riches reflets cuivrés peuple les forêts. Des vols de troupiales, de tourterelles, de perruches aux couleurs tranchantes, fourmillent sur tous les buissons. Plusieurs espèces d'oiseaux-mouches, voltigeant d'une fleur à l'autre, semblent vouloir lutter d'éclat avec elles et avec les grands papillons qui leur en disputent les sucs parfumés. Le long des rivières, sur les lacs, sur les étangs, aux nombreuses tribus des canards se mêlent le pélican au large goître et le cormoran des Florides : des aigrettes plus blanches que la neige, des échassiers aux teintes sombres, piétinent sur les rivages; au milieu d'eux, le flammant aux longues jambes, au cou plus long encore, promène son plumage rosé. Pendant que l'oiseau-moqueur répète tour à tour les chants, les cris de ces races emplumées, deux espèces de vautours et l'aigle à tête blanche planent lentement sur leurs têtes, les premiers cherchant à découvrir quelque cadavre pour satisfaire leur sale appétit, le second guettant de l'œil le héron immobile sur une pierre à fleur d'eau. Aussitôt que le patient échassier est parvenu à saisir un poisson, notre brigand fond sur lui

du haut des airs, le frappe de son bec redoutable, le force à lâcher sa proie, et s'en saisit avec adresse avant qu'elle soit retombée dans l'eau.

La classe des mammifères, celle des reptiles, ont aussi de nombreux représentans dans la Floride. Des troupeaux de daims parcourent ses plaines désertes. Parfois on les voit fuir avec la rapidité de l'éclair devant une bande de loups affamés ou devant quelque jaguar au pelage tacheté. Celui-ci remplace le tigre dans les savanes de ces contrées; mais, bien moins à redouter que son frère d'Asie, il semble ignorer sa force prodigieuse et ose rarement braver les regards de l'homme. Plusieurs grandes espèces d'écureuils s'élancent de branche en branche poursuivis par les chats sauvages : leur agilité fait ressortir encore plus la gêne et la lourdeur des mouvemens de l'ours noir, qui partage avec eux ces retraites aériennes. Au-dessous s'agitent dans l'herbe le hideux serpent à sonnette, le serpent noir, qui fait la chasse au précédent sans craindre ses redoutables crochets, le serpent de verre, dont le corps se brise au moindre choc. Sur le bord des lacs, des rivières, la grenouille mugissante fait entendre sa voix de taureau, et l'alligator lui répond par ses rugissemens. Ce reptile, qui représente en Amérique le crocodile de l'ancien monde, serait pour l'homme un ennemi d'autant plus redoutable, qu'une cuirasse impénétrable le met à l'abri de ses armes; mais, timide et farouche plutôt que féroce, il n'attaque presque jamais, et souvent les Indiens traversent à la nage des fleuves où fourmillent ces gigantesques sauriens.

Le climat de la Floride est très chaud dans l'intérieur des terres, mais sur les côtes il est des plus tempérés. Dans l'île de Key-West, placée vers le point le plus méridional, le thermomètre s'élève rarement au-dessus de trente degrés centigrades, température que dépassent souvent nos étés de la Provence. On compte les années où le mercure descend au-dessous de zéro. Malheureusement, ce climat si doux n'en est pas moins meurtrier. Les villes de Pensacola et de Saint-Augustin sont célèbres, il est vrai, par la pureté de l'air qu'on y respire, et tous les ans bon nombre de phthisiques viennent y passer l'hiver; mais partout ailleurs la saison chaude ramène annuellement des épidémies redoutables même pour les enfans du pays, et la fièvre jaune étend quelquefois ses ravages jusqu'au nord de la province. Si nous comparons avec M. de Castelnau la mortalité du nord et du sud des États-Unis en prenant pour limite la latitude de Washington, nous trouverons qu'il meurt dans le nord environ trois personnes

sur cent par an, dans le midi cinq sur cent, dans la Floride en particulier six sur cent.

La culture du sol de la Floride ressemble à celle des autres états méridionaux de l'Union, et les produits en sont les mêmes. On n'y récolte guère d'autre céréale que le maïs. De vastes plantations de tabac, de cannes à sucre, mais surtout de cotonniers, sont exploitées par des esclaves. En laissant ainsi aux nègres tout le travail, les planteurs, il faut bien le dire, paraissent obéir à une impérieuse nécessité. Dans ces contrées, les rayons d'un soleil presque tropical tombant d'aplomb sur d'immenses marais, sur des terres où pourrissent sans cesse des débris d'arbres jetés à bas pour le défrichement, en dégagent ces miasmes infects que la race blanche ne peut braver impunément. La race nègre, au contraire, semble se plaire dans ce milieu qui pour nous est mortel. Chétive et abâtardie dans les états du nord où pourtant elle est libre, elle acquiert ici, au sein de l'esclavage, tout son développement physique. Mais livré à lui-même, ce n'est pas au travail que le nègre emploierait la force et l'énergie qu'il semble puiser dans une atmosphère brûlante. Entre ses mains, la culture la plus florissante serait bien vite arrêtée et anéantie; l'émancipation de la race noire serait pour la Floride naissante, pour tous les autres états du sud, le signal d'une ruine complète et immédiate.

Telle est l'opinion bien arrêtée des planteurs sur l'application locale d'une question qui, prise dans sa généralité, préoccupe de nos jours les plus hautes intelligences, qui peut-être ne sera résolue que par la voie sanglante des armes. Avouons que les faits semblent parler en leur faveur. La détresse des colonies anglaises, obligées d'importer des cargaisons d'Indiens ou de prétendus engagés volontaires pour remplacer leurs anciens esclaves, est un rude avertissement pour les États-Unis. L'exemple de Saint-Domingue est peu propre à donner raison à ceux qui regardent la liberté comme devant être pour les nègres un stimulant au travail. Voyez cette île, qui colonie française fournissait du sucre au monde entier, aujourd'hui contrainte d'aller au dehors chercher cette même denrée; qu'est-elle devenue entre les mains des compagnons de Toussaint-Louverture? Ne citons qu'un seul fait. Pour obtenir des produits quelconques de ce sol si merveilleusement fécond, le gouvernement de cette république s'est vu contraint d'attacher les cultivateurs au sol, d'en faire des serfs. Bien plus, il a autorisé tous les officiers de l'armée, c'est-à-dire les propriétaires, à corriger leurs ouvriers *avec une canne de grosseur*

moyenne. Les nègres émancipés se replacent d'eux-mêmes sous la loi du bâton.

Il est fort beau sans doute de se livrer à des spéculations philantropiques, il est surtout aisé de tracer l'effroyable tableau de l'esclavage et de la dégradation qui en est la suite, d'écrire des pages pleines d'une sensibilité touchante sur la confraternité de tous les hommes. Reconnaissons pourtant avec bonne foi que la plupart des livres publiés sur ces matières portent un caractère évident d'exagération, pour ne pas dire plus. Tous les voyageurs qui sont allés juger par leurs propres yeux, sans avoir pris d'avance des engagemens par la publication prématurée de leurs opinions, sont d'accord sur ce point. A l'appui de ce qui précède, nous croyons devoir citer textuellement un passage emprunté à M. de Castelnau.

« Lorsque, arrivant d'Europe avec mes idées de liberté universelle, je vis pour la première fois des esclaves, je ne pus les regarder sans une vive pitié et sans me sentir profondément attristé de leur sort. Bientôt je les vis joyeux et paraissant heureux; et étonné, j'inscrivis sur mon journal : *L'esclave peut rire!* Un jour, à Richemont, j'appris qu'une vente d'esclaves allait avoir lieu. Je fus quelque temps indécis : un sentiment de curiosité me poussait vers le lieu de la scène, tandis que mes principes arrêtaient mes pas. Il me semblait que m'y rendre était en quelque sorte sanctionner par ma présence un sacrifice humain. Cependant, voyageur venu dans ce pays pour étudier ses institutions, je devais tout connaître, et je me rendis lentement au lieu indiqué. — Je vais donc voir un marché d'esclaves, me disais-je; de malheureux captifs nus, ou plutôt recouverts par le sang ruisselant des plaies causées par le fouet, vont se présenter à mes regards; il faut préparer mon esprit à un spectacle d'horreur, et déjà le cri de la mère à qui on enlève son enfant ne vient-il pas frapper mon oreille? La femme arrachée à son époux va se tordre dans les angoisses du désespoir, et tous, malgré leurs pleurs, seront vendus, vendus pour toujours, et leurs enfans vendus aussi! — Le marché était le magasin du commissaire-priseur; au milieu de la foule, quelques nègres bien mis causent et rient. — Les barbares! me disais-je; rire quand leurs semblables doivent éprouver des tortures si cruelles! — Mais j'attends en vain, les esclaves ne viennent pas, ou plutôt j'apprends que ce sont ceux-là même dont je viens de blâmer l'insensibilité! Un homme seul pleurait; lui au moins comprend sa position, et avec intérêt je lui demande la cause de ses

pleurs. — Maître, me dit-il, je n'ai été vendu que six cents dollars, et Jacques, qui est moins fort que moi, en a rapporté sept cents : je suis déshonoré. — Ma sensibilité se trouva singulièrement calmée, et depuis je vis vendre des milliers de nègres, mais sans avoir pu recouvrer une seconde fois mes idées philantropiques.

« Si, comme principe politique, ajoute M. de Castelnau, l'esclavage me semble blâmable, c'est bien plus par l'immoralité qu'il introduit nécessairement parmi les blancs, que par sympathie pour la race noire.... Bien que l'on puisse citer des exemples exceptionnels, cette race est une variété dégénérée de l'espèce humaine, dont l'immoralité est la nature, et chez qui les fonctions animales remplacent toutes les nobles conceptions de l'esprit. »

Nous serons moins sévère que M. de Castelnau. Sans doute la race nègre ou éthiopique est inférieure aux races blanche et rouge : à peine s'élève-t-elle au-dessus des malheureux Alfourous de la Polynésie, ces derniers représentans de notre espèce. C'est là un fait incontestable; soutenir le contraire, et s'appuyer pour combattre l'esclavage sur une égalité qui n'existe pas, c'est faire beau jeu par cette exagération même aux partisans de l'opinion que l'on attaque. Mais l'immoralité grossière, le dévergondage révoltant qu'on observe dans les colonies chez les individus de cette race, sont peut-être plus imputables à la conduite de leurs maîtres qu'à leur nature propre. Le nègre est une *monstruosité intellectuelle*, en prenant ici ce mot dans son acception scientifique. Pour la produire, la nature a employé les mêmes moyens que lorsqu'elle enfante ces *monstruosités physiques* dont nos cabinets renferment de nombreux exemples. Dans ces jeux de la nature, comme les nommaient les anciens, il n'y a pas eu interversion des lois de formation, ni mise en action de forces nouvelles. Non, il a suffi pour atteindre ce résultat, que certaines parties de l'être s'arrêtassent à un certain point de leur évolution, tandis que les autres parcouraient tous les degrés de leur développement normal. De là ces fœtus sans tête ou sans membres, ces enfans qui réalisent la fable du cyclope..... Eh bien! le nègre est un blanc dont le corps acquiert la forme définie de l'espèce, mais dont l'intelligence tout entière s'arrête en chemin. Voyez ce qui se passe aux États-Unis dans ces écoles où les enfans des trois races reçoivent le même enseignement. Jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, le jeune nègre se montre l'égal du blanc et du Caraïbe; mais, à mesure qu'il avance en âge et que son corps devient celui d'un homme, son esprit reste enfant. Il y a dans son intelligence, comme

disent les physiologistes en parlant des organes, *arrêt de développement*.

Ainsi, homme fait au physique, le nègre n'est au moral qu'un enfant. De là cet amour du plaisir, cette horreur du travail, cette imprévoyance de l'avenir, cette tendance à employer la force brutale, ce respect involontaire qu'elle imprime. De là aussi cette cruauté irréfléchie qui le porte à tourmenter les êtres faibles, qui lui fait trouver un divertissement jusque dans les souffrances de ses camarades, et s'allie parfois avec une bonté toute naïve. Tous ces traits de caractère s'observent chez les enfans de la race blanche : chez eux, ils se modifient et s'effacent par les progrès de l'âge, par l'influence de l'éducation; ils persistent chez le nègre pendant toute sa vie. Joignez à cela maintenant l'influence des besoins impérieux qu'amène l'âge de puberté, celle des passions brûlantes qu'ils font naître, mettez au service de ces instincts naturels la force et les organes d'un adulte, et rien ne vous surprendra plus dans cette nature du nègre, assemblage assez confus de bonnes et de mauvaises qualités, que les partisans des deux opinions contraires nous semblent avoir exagérées outre mesure chacun dans son sens.

Peut-on espérer de voir jamais le nègre sortir de cet état d'infériorité? Un temps viendra-t-il où l'enfant devenu homme pourra marcher tête levée et traiter d'égal à égal avec le blanc? Cette régénération nous semble fort douteuse partout; elle est impossible aux États-Unis, dans les colonies. Les caractères de race sont quelque chose de stable et qui se perpétue, qui tend plutôt à déchoir qu'à se perfectionner. Voyez ce qui se passe chez ces animaux domestiques que nous modifions pour ainsi dire au gré de nos désirs? Pour en améliorer le type sauvage, pour amener leur corps et leur intelligence au plus haut point de perfection qu'ils puissent atteindre, nous sommes obligés d'apporter un soin minutieux dans le choix des individus destinés à propager l'espèce, de condamner les autres au célibat. De plus nous renouvelons à chaque instant leur sang appauvri par des croisemens appropriés. L'oubli de ces précautions amène en peu de temps une dégradation inévitable. Eh bien! malgré son intelligence supérieure, malgré cette ame dont il est fier à si juste titre, l'homme est soumis aux mêmes lois. L'abâtardissement de la grandesse espagnole suffirait pour le prouver, alors même qu'on manquerait d'autres exemples. Si donc nous voulions sérieusement améliorer une race humaine, il faudrait avoir recours aux deux moyens que nous venons de signaler. Or, le premier est évidemment im-

praticable; le proposer serait vouloir passer pour absurde. Le second nous semble impossible, du moins dans les contrées dont nous parlons. Le libertinage peut bien amener quelques croisemens isolés entre le maître et l'esclave; mais là où l'esclavage est détruit, comme l'a fort bien démontré M. de Tocqueville, une barrière insurmontable s'élève entre le nègre et le blanc. Nous ne croyons pas que la philantropie ait jamais décidé personne à la franchir. Wilberforce lui-même eût reculé sans doute devant l'obligation de prendre pour femme une négresse, et, à coup sûr, aucune des aimables patronesses de nos sociétés négrophiles ne consentirait à accepter un noir pour époux, ne voudrait donner le jour à de petits mulâtres. Dans toute l'Amérique du Nord, on ne peut espérer d'être plus heureux en s'adressant à la race rouge. Le guerrier, la femme caraïbe, éprouvent pour le nègre autant de dégoût que de mépris, et le *zamboë* ou métis de ces deux races y est presque inconnu.

Ce n'est donc point sur des rives étrangères que la race éthiopique peut espérer de se perfectionner; peut-être un jour trouvera-t-elle dans sa propre patrie les élémens de cette régénération. Sur le sol de l'Afrique vivent des hommes de même couleur, il est vrai, mais de races bien différentes. Tous les noirs ne sont pas des nègres, et les Gallas, les Abyssins, malgré la teinte foncée de leur peau, ne le cèdent peut-être sous aucun rapport aux races les plus blanches; chez eux, le développement du cœur et de l'esprit égale celui du corps, et peut-être n'attendent-ils que le contact de la civilisation européenne pour se placer à notre niveau. Les Caffres eux-mêmes, malgré leurs habitudes errantes, sont bien supérieurs aux nègres. Entre ces noirs et la race éthiopique, le préjugé de la couleur ne peut exister, et c'est en se mêlant aux peuples que nous venons de nommer que celle-ci pourra un jour se relever de l'état constant d'infériorité où la placent l'histoire aussi bien que l'anthropologie.

Si, dans l'état actuel des choses, le nègre est au blanc ce que l'enfant est à l'homme fait, quels rapports doivent donc s'établir entre les deux races lorsqu'elles viennent à se rencontrer? La réponse nous semble facile. Les peuples les plus civilisés sont précisément ceux où la génération parvenue au milieu de sa course s'occupe davantage des générations qui la suivent. Agir autrement envers ces fils qui doivent nous succéder un jour serait se rendre coupable envers eux, envers nous, envers la société tout entière. Sans direction, l'enfant se perd presque toujours; il n'ira pas de lui-même préparer son avenir par un travail présent qui le rebute; abandonné à ses pen-

chans, il n'est que trop enclin à tourner vers le mal jusqu'aux facultés les plus précieuses que lui départit la nature. L'homme fait lui doit l'instruction qui développe l'intelligence, l'éducation qui améliore le cœur. Pour que l'enfant se dirige sans s'égarer vers ce double but, ne faut-il pas qu'il subisse une certaine autorité? Y a-t-il dans cet empire de l'âge et de la raison sur la jeunesse et l'inexpérience quelque chose qui répugne à la conscience, et le contraire ne serait-il pas plutôt immoral? Eh bien! chaque fois que le blanc et le noir habiteront la même contrée, feront partie de la même société, des relations analogues doivent exister entre eux. Par la justice comme par la force des choses, la domination appartient au premier : c'est plus qu'un droit, c'est un devoir.

Est-ce à dire que nous prenions ici la défense de la traite, de l'esclavage? A Dieu ne plaise! Nul plus que nous n'a en horreur cet abus de la force brutale, cet appel aux passions sordides qui arrache des malheureux à leur patrie, qui pousse la mère à vendre sa fille, le fils à livrer son père à des fers que rien ne peut rompre. La possession absolue de l'esclave, ce droit de vie et de mort que s'arroge le maître, est à nos yeux une monstrueuse immoralité. Ce que nous refusons au père vis-à-vis de son fils, comment l'accorderions-nous au blanc pour en user contre le nègre? Les droits dont nous parlons sont d'une autre nature; l'exercice de ces droits entraîne des devoirs sacrés. Partout où les deux races se trouvent en contact, nous croyons que l'espèce de patronage dont il s'agit ici serait profitable également au blanc et au noir. Au-delà se trouve la tyrannie pour l'un, l'abrutissement pour l'autre, l'immoralité pour tous les deux.

Donc il faut détruire l'esclavage, et cela dans un intérêt commun; mais comment atteindre ce noble but sans compromettre à la fois la fortune, la vie des maîtres et l'avenir des affranchis? Bien des moyens ont été proposés : la plupart sont irréalisables; le plus mauvais de tous nous semble être l'émancipation en masse, qu'elle soit ou non précédée d'un noviciat. A son tour, M. de Castelnau propose une solution dont l'idée nous paraît ingénieuse. Il voudrait que le prix de chaque esclave fût fixé officiellement d'après le cours, puis que ce prix fût partagé en autant d'annuités, si on peut s'exprimer ainsi, qu'il y a de jours dans la semaine moins un. Ce jour réservé serait entièrement accordé à l'esclave pour exercer son industrie, et quand il aurait ramassé le montant d'une annuité, il pourrait forcer son maître à lui vendre un autre jour; ainsi de suite jusqu'à ce qu'il eût racheté la semaine entière, et par conséquent conquis sa liberté.

Cette manière de procéder réunirait évidemment de nombreux avantages; elle ne coûterait rien à l'état, et pourtant les fortunes particulières n'auraient à faire aucun sacrifice. Elle accoutumerait peu à peu le maître à traiter avec celui qu'il regardait comme sa propriété, et l'esclave à user sagement de l'indépendance. Le besoin de travailleurs ne se faisant sentir que petit à petit, on éviterait à la culture une crise dangereuse, et dont il lui serait peut-être impossible de se relever. Enfin les rapports des deux races ne s'établissant sur le pied de l'égalité que d'une manière insensible, les préjugés seraient respectés et on leur donnerait le temps de s'affaiblir, au lieu de les révolter en les choquant de front. Malheureusement la paresse innée du nègre sera, nous le craignons bien, un obstacle insurmontable à l'application d'une mesure si séduisante. De plus il nous semble probable que les nègres à demi émancipés, et soustraits par cela même à l'influence morale que les blancs exercent sur eux, ne tarderaient pas à en appeler à la violence pour s'emparer de ce reste de liberté qu'ils auraient encore à gagner par le travail.

Nous sommes, au reste, bien convaincu que le gouvernement de l'Union ne songera jamais sérieusement à détruire l'esclavage. Plusieurs états du nord l'ont, il est vrai, prohibé dans l'étendue de leur juridiction; mais ce n'a été qu'après s'être bien assurés que pour eux le travail des ouvriers libres était plus lucratif que celui des esclaves. Quant aux états du sud, ils s'opposeront toujours à toute mesure de ce genre. Leurs frères du nord et de l'ouest feront peut-être sonner bien haut les mots de religion et d'humanité; mais nous doutons fort qu'ils veuillent jamais tenter une expérience dont le contre-coup funeste se ferait sentir jusque chez eux. Ils savent que les trois cent mille balles de coton qu'ils échangent annuellement contre leurs cuirs, leurs céréales et leurs produits manufacturiers, coûteraient bien autrement cher s'ils essayaient de les tirer d'ailleurs que de la Virginie ou de la Floride. Or, qu'il soit presbytérien ou épiscopal, le citoyen des États-Unis commence toujours par calculer, et, digne fils de l'Angleterre, il ne permit jamais à la religion du Christ ou de l'humanité de l'emporter sur la religion de l'utile. La question reste donc tout entière. Heureux les Américains si le temps n'amène pas une solution sanglante, et si leurs provinces du sud ne deviennent pas un second Saint-Domingue. Cette catastrophe est possible; elle est cependant plus éloignée qu'on ne le pense généralement. Bien loin de gémir de leur esclavage, les nègres semblent en être fiers. Ce n'est qu'avec pitié qu'ils parlent d'un nègre libre. « Le malheu-

reux, disent-ils, il n'a pas de maître! » En présence d'une sujétion aussi complètement acceptée, on voit sans surprise les maîtres armer eux-mêmes leurs esclaves, et s'en faire une garde contre les sauvages. Il y a loin, on le voit, de cette confiante sécurité aux terreurs continuelles que M. de Tocqueville nous montre comme assiégeant sans cesse les planteurs du sud.

III.

A côté de la race noire, esclave ici comme partout ailleurs, vivent le blanc et le Caraïbe, tous deux libres et se disputant la possession du sol. Les premiers viennent presque tous d'Angleterre directement ou indirectement. L'Espagne semble avoir pressenti de bonne heure que la Floride devait lui échapper. Son gouvernement n'a jamais favorisé le développement de cette colonie, et, de nos jours, la race des premiers conquérans n'est plus représentée dans ce pays que par un petit nombre de familles fixées à Saint-Augustin. Quelques Français, chassés de leur patrie par les tourmentes politiques, ont trouvé un asile sur ces plages lointaines. Parmi eux, nous citerons un des fils de Murat, qui, né sur les marches du trône de Naples, a su accepter avec une véritable philosophie la position de simple planteur, et a changé le titre de prince contre celui de général de milice. A ces rares exceptions près, la population blanche de ces contrées est toute d'origine britannique. Mais l'Anglais de la Floride ne ressemble guère à ses ancêtres de la Grande-Bretagne. L'influence du climat s'exerçant sur plusieurs générations successives a profondément modifié le type primitif; en se rapprochant de l'équateur, la race anglaise a emprunté aux natures méridionales leurs traits les plus caractéristiques.

Le grand planteur floridien est vif, intelligent, généreux et hospitalier; malheureusement, élevé dans l'oisiveté la plus complète, il mêle à ces qualités des vices qui le dégradent, et le jeu, l'ivrognerie, se partagent ses loisirs. Habitué à exercer un pouvoir absolu sur tout ce qui l'entoure, la moindre opposition le met en fureur. Pour lui comme pour le Corse et l'Italien, l'injure la plus légère demande du sang. La vengeance semble être le premier de ses besoins, et dans ce pays où les lois sont sans force, où chacun porte constamment des armes, peu de jours se passent sans amener des scènes sanglantes. L'assassinat, fréquent en Floride, n'est presque jamais poursuivi. Parfois

deux planteurs ennemis se rencontrent dans la rue, et engagent publiquement un combat au pistolet et au poignard. Leurs amis, leurs esclaves, prennent part à la lutte, et si l'un d'eux est tué, l'assassin en est quitte pour se retirer pendant quelque temps sur ses terres, où nul n'oserait l'inquiéter.

Ces habitudes de violence prennent dans la classe inférieure un caractère de véritable férocité. Les *squatters*, dont Cooper nous a si pittoresquement décrit les habitudes errantes, passent leur vie dans les bois. Là, livrés à eux-mêmes, bravant les lois qui ne sauraient les atteindre, sans frein religieux qui les arrête, ils ne reconnaissent d'autre puissance que la force, d'autres plaisirs que l'assouvissement des plus brutales passions. Grands, robustes et comme remplis d'une énergie surabondante, ces hommes à peine civilisés semblent sans cesse tourmentés par le besoin de se battre. A chaque instant, leur conversation est interrompue par des cris de guerre empruntés aux Indiens. Souvent un jeune homme se rend à cheval sur la place du marché, et après s'être frappé les flancs avec les bras en imitant le chant du coq, il s'écrie : « Je suis un cheval, mais je défie qui que soit de me monter. » Il est bien rare que ce défi ne soit pas entendu, et, sans autre raison, commence une lutte où le bâton ferré, le poignard, le pistolet et le *rifle* ou longue carabine jouent un rôle actif et meurtrier. Le *squatter* vit habituellement du produit de sa chasse; tout au plus sème-t-il quelques poignées de maïs dans le premier champ venu, sans s'inquiéter en rien du propriétaire. Si celui-ci s'avise de réclamer, on lui répond par un coup de carabine. Élevés dans l'idée que les Indiens ont usurpé une terre qui leur appartient, les *squatters* sont toujours prêts à partir pour la chasse au sauvage, et pour eux comme pour les Caraïbes la chevelure enlevée à un ennemi vaincu est un trophée dont ils se parent avec orgueil.

Quand les Espagnols abordèrent dans ces contrées, ils y trouvèrent une population nombreuse dont les institutions et les mœurs annonçaient un degré assez avancé de civilisation. Partagés en nations distinctes, les indigènes vivaient sous l'autorité de chefs héréditaires. Ils reconnaissaient une caste guerrière dont les membres pouvaient seuls avoir plusieurs femmes. La polygamie était interdite au reste de la nation. L'adultère entraînait les peines les plus sévères, et, bien loin d'être réduites à l'état d'avilissement qu'on observe chez presque toutes les nations sauvages, les femmes pouvaient être revêtues des plus hautes fonctions. Lorsque Fernand de Soto arriva dans la province de *Cofaciqui*, il la trouva gouvernée par une jeune princesse

dont Garcilasso de la Véga fait à diverses reprises le plus grand éloge. Dans les guerres qui éclataient entre eux, les Floridiens faisaient des prisonniers qu'ils échangeaient plus tard ou réduisaient en esclavage. Ils ignoraient la coutume barbare et si générale parmi les Caraïbes, de faire périr dans les tourmens tout ennemi pris les armes à la main.

Ces peuples connaissaient quelques métaux et l'art de les travailler. L'extrémité des lances ou des flèches était souvent armée d'une pointe de cuivre. A la fois chasseurs et agriculteurs, ils avaient défriché de grandes étendues de terrain où ils cultivaient principalement le maïs. De véritables avenues d'arbres à fruits ornaient l'entrée de leurs villages et de leurs villes. Celles-ci étaient parfois considérables et protégées par un système régulier de fortifications. La ville de *Mauvila*, où la petite armée de Soto faillit être détruite, était entourée d'un mur épais formé de troncs d'arbres cimentés par un mélange de paille et d'argile. De cinquante en cinquante pas s'élevaient des tours crénelées, et deux portes seulement s'ouvraient dans la campagne. Ces premiers habitans de la Floride adoraient la lune et le soleil; chaque année, dans une cérémonie publique, les jeunes femmes consacraient leur premier-né à ce dernier astre. Leurs temples étaient de vastes édifices. Celui de Tolomaco, dont Garcilasso nous a laissé la description, avait cent pas de long sur quarante de large et une hauteur proportionnée; de fines nattes en joncs en formaient la toiture. Ces temples étaient à la fois des lieux de sépulture où se conservaient les corps embaumés des caciques, des trésors publics où l'on déposait les perles pêchées dans le golfe du Mexique, et des arsenaux remplis d'armes d'une grande richesse.

Ces anciens peuples de la Floride appartenaient sans doute à la race péruvienne. Garcilasso, ce descendant de la race royale des Incas, les appelle *ses compatriotes*. Contemporain de Soto, ayant connu personnellement plusieurs des compagnons de ce capitaine, et ayant eu lui-même occasion de voir des Floridiens, il ne leur eût pas donné ce titre, s'ils n'avaient appartenu à la grande famille des tribus péruviennes. Mais plus qu'aucune autre partie du monde, l'Amérique a été le théâtre de ces grandes invasions qui remplacent une population entière par une autre. Les Floridiens de Soto n'existent plus depuis long-temps, et au moins deux races distinctes leur ont succédé sur le même sol. La première, dont l'histoire et l'origine sont peu connues, formait encore au commencement du dernier

siècle plusieurs nations distinctes, dont les principales étaient les *Savannees*, les *Ogeeces*, les *Wapoos*, les *Icossans*, les *Yamassees*, les *Patikas*, etc. Vers la fin du XVIIe siècle, on vit pénétrer en Floride un peuple nouveau, les *Creeks*, qui bientôt régnèrent seuls sur ce territoire.

Les Creeks sont très probablement originaires de l'isthme de Panama. Leurs pères, disent-ils, habitaient une montagne d'où l'on voyait le soleil se lever et se coucher dans deux mers différentes. Chassés par les Espagnols, ils émigrèrent vers le nord-est, passèrent le Mississipi et firent long-temps partie de la confédération des Natchès. Après la destruction de cette tribu célèbre, les Creeks, craignant de tomber sous la domination des Français, émigrèrent de nouveau, et entrèrent en Floride. Remarquables par leur intrépidité, même au milieu des races sauvages, il soumirent par la force des armes la plupart des peuplades qui occupaient cette contrée, et, bien loin de les détruire après les avoir vaincues, ils les admirent dans leur sein sur le pied de l'égalité. Cette politique à la fois humaine et habile accrut rapidement leurs forces et dut aider puissamment à la rapidité de leurs conquêtes. Seuls les Yamassees rejetèrent toute espèce de propositions et opposèrent une résistance désespérée; battus dans plusieurs combats, ils furent refoulés jusque sur les bords de la rivière de Saint-Jean, et dans une bataille décisive ils périrent presque tous les armes à la main. Dans un de ses voyages solitaires, Bartram découvrit les tombeaux où furent ensevelis les derniers débris de cette tribu. Ils sont placés sur une colline que le fleuve entoure presque de toutes parts, et consistent en une trentaine de monticules peu élevés que des citroniers, des magnolias et des chênes verts couvrent d'une ombre épaisse et religieuse. Les vainqueurs s'étendirent chaque jour davantage, pénétrèrent en Georgie et formèrent le plan de réunir en une seule nation tous les Indiens de cette contrée. Ils furent arrêtés par les Cherokees et la belliqueuse tribu des Choctaws. Après bien des combats, les premiers se soumirent et entrèrent à titre d'alliés dans la confédération des Creeks : les Choctaws soutinrent la guerre et surent conserver leur indépendance et leur nationalité.

Les Creeks, maîtres de toute la Floride, se partagèrent en deux grandes divisions. Les Creeks inférieurs ou *Siminoles* occupèrent les parties les plus méridionales; les Creeks supérieurs ou *Muscogis* eurent en partage le nord de la province et une partie de la Georgie. Leur population s'accrut rapidement. A l'époque où Bartram visita

ce territoire, on y comptait un nombre considérable de villages et cinquante-cinq villes principales, chefs-lieux d'autant de tribus. Parmi ces petites capitales aujourd'hui détruites, il s'en trouvait où le nombre des habitans atteignait le chiffre de quinze cents à deux mille. Les édifices qui composaient ces grands établissemens n'étaient rien moins que de simples huttes. C'étaient de véritables maisons à deux étages, construites avec des troncs d'arbres faute de pierres, et bien supérieures aux *log-house* des colons anglais. Chacune d'elles avait son jardin où l'on récoltait quelques légumes; mais les terrains à maïs étaient ordinairement à quelque distance de la ville. Là chaque famille avait son champ, et, bien que les travaux de culture se fissent en commun, chacun recueillait et emmagasinait le grain venu sur sa portion de terre. Les chefs prélevaient seulement une certaine quantité de la récolte pour un grenier public destiné à parer aux besoins imprévus. Ce grenier était attenant à la chambre du conseil, vaste rotonde où les guerriers seuls avaient le droit d'entrer, et d'où les femmes étaient bannies sous peine de mort.

A certaines époques, les députés de toutes les peuplades s'assemblaient pour délibérer sur les intérêts généraux de la confédération. Lorsque le sujet de la réunion était de nature pacifique, on choisissait pour lieu de rendez-vous la ville d'*Apalachucla* située au confluent de la Flint et de la Chattaoutchi. Cette capitale était consacrée à la paix, et il était défendu d'y verser le sang humain. A quatre lieues au nord, sur les rives de la Chattaoutchi, se trouvait *Coweta*, la ville de sang. C'était là que se décidaient les grandes expéditions militaires et qu'on exécutait les criminels ou les prisonniers condamnés à mort à titre de représailles. Chaque tribu reconnaissait un chef suprême, décoré du titre de *mico :* à lui appartenait le gouvernement civil, l'administration du grenier public, le droit de convoquer et de présider le conseil, de recevoir les étrangers et les ambassadeurs. Après lui marchait le *grand chef des guerriers,* dont le pouvoir entièrement indépendant s'étendait sur toutes les affaires militaires. Ni l'un ni l'autre n'agissait jamais sans consulter le conseil des vieillards.

Les Creeks adoraient le *grand esprit,* et, comme les autres peuples de l'Amérique du Nord, croyaient aux *prairies bienheureuses.* Leurs mœurs étaient douces et pures. S'ils laissaient aux femmes seules les soins du ménage et le travail des champs, du moins ils les traitaient avec bonté, et un guerrier aurait cru se déshonorer en les frappant. Ils enlevaient la chevelure de l'ennemi tombé sous leurs coups, mais

jamais le prisonnier n'était lié au poteau des tortures. Il était seulement regardé comme esclave et partageait en cette qualité le travail des femmes. C'est ainsi que Bartram dit avoir vu un vieux chef de Muscogis servi par des Yamassees faits prisonniers pendant la lutte acharnée des deux peuples. Cette servitude tout individuelle ne se transmettait pas aux descendans : le fils de l'esclave était libre et membre de la tribu.

Telle était la nation des Creeks en 1778, avant d'avoir été décimée par les balles des *squatters* et démembrée par les actes du congrès américain. Les traits de cette esquisse rapide sont empruntés aux écrits d'un homme qui, pendant deux années entières, a vécu au milieu de ces peuples, recueillant et vérifiant par lui-même les témoignages des trafiquans établis dans ces contrées. On voit que cette race mexicaine, tout en empruntant quelque chose aux populations septentrionales, avait conservé ses caractères propres, et qu'elle possédait tous les élémens d'une civilisation plus avancée. Mais l'Anglo-Américain de nos jours semble s'être donné pour tâche de mener à fin l'œuvre de destruction commencée par les Cortez, les Pizare, les Almagro. A mesure que les États-Unis grandissent, la race caraïbe disparaît. A leur approche, les habitations vastes et commodes groupées en villages populeux font place aux huttes d'écorce perdues au milieu des bois; le feu mystique s'éteint et n'appelle plus les guerriers dans la salle du conseil; les nations, les peuplades se dispersent, et les individus isolés tombent sous le fusil des chasseurs, périssent de misère et de faim, ou traînent dans les villes une vie dégradée par des vices empruntés aux Européens. La puissante confédération des Creeks est aujourd'hui dissoute. Après une résistance héroïque, la plupart de ses tribus ont été déportées au-delà du Mississipi. Les Chattaoutchis eux-mêmes, qui de tout temps s'étaient montrés les fidèles alliés des Américains et avaient combattu à côté des planteurs contre leurs frères des forêts, ont été relégués en 1839 dans les déserts de l'Arkansas. Plus clairvoyantes, les tribus méridionales n'ont pas voulu croire aux promesses de ce gouvernement, qui se fait un jeu de violer ses plus sacrés engagemens; elles sont restées indépendantes, et, sous le nom de *Séminoles*, luttent encore avec l'énergie du désespoir contre la fatalité qui les poursuit en Floride comme dans l'isthme de Panama, comme sur les rives du Mississipi.

Les Séminoles ont conservé les traits distinctifs de leur race; ils ont le visage ovale, le nez saillant, les yeux bien fendus, les pommettes très proéminentes, la peau d'un rouge cuivré. Leurs femmes

sont moins maltraitées par la nature que celles des autres tribus, et quelques filles de chefs peuvent même passer pour jolies; mais cette fleur de beauté passe vite, et à vingt-cinq ans la jeune Séminole est entièrement flétrie. Les hommes sont en général grands et bien faits; presque tous ont la main remarquablement petite et douce. En temps de paix, leur costume se compose d'une chemise de toile ou de peau, de longs bas de cuir et de mokassins, quelquefois ils s'enveloppent d'une couverture pittoresquement drapée; mais aussitôt que le cri de guerre retentit dans les forêts, le guerrier dépose tous ces vêtemens et les remplace par des couleurs éclatantes qui dessinent sur son corps des emblèmes de mort. Pour combattre ses ennemis, il emploie encore les armes de ses ancêtres, les flèches et le tomahac. Il y joint la longue carabine et un couteau à scalper de fabrique anglaise, et parfois suspend à son bras gauche un bouclier en peau d'alligator parfaitement à l'épreuve des balles.

On trouve encore chez les Séminoles des traces de leurs anciennes institutions. Les vieillards et les chefs ont conservé leur empire. Ces derniers forment une espèce d'aristocratie héréditaire, et bien qu'un simple guerrier puisse, par son courage, s'élever à cette dignité, il n'a jamais autant d'influence que les chefs entourés du prestige de la naissance. Les lois sont en petit nombre, mais d'une application facile, et nul ne peut se soustraire à leurs arrêts. — Le meurtre, même involontaire, est puni de mort. Deux jeunes guerriers étant ensemble à la chasse, l'un d'eux eut le malheur de tuer son camarade par accident. Aussitôt il alla se livrer lui-même. Le conseil s'assembla, et prononça la peine du talion. Sans murmurer, le jeune homme vint s'agenouiller au milieu du cercle formé par ses juges, et le plus proche parent de son ami lui fracassa le crâne d'un coup de massue. — L'adultère est puni, comme chez les anciens Creeks, par la perte du nez et des oreilles. Le chef suprême des Chattaoutchis, le vieux Conchattemico, interrogé sur l'origine des blessures qui défiguraient son visage, réfléchit un instant, puis répondit : « Il y a long-temps, bien long-temps, quand j'étais jeune et fou, je fus surpris avec la femme d'un Indien; je fus mutilé. C'est la loi : c'est bien. »

Dans leur guerre actuelle contre les Américains, les Séminoles se montrent aussi féroces que le furent de tout temps les Hurons, les Iroquois, et les autres peuplades du nord. Chassés de leurs habitations, traqués comme des bêtes fauves, ils ont eu recours à de terribles représailles, et, dans leurs expéditions, ils n'épargnent plus ni l'âge ni le sexe; ils font périr leurs prisonniers dans les plus af-

freux tourmens. C'est à tort qu'on voudrait voir la preuve d'une férocité instinctive dans ces excès qu'explique, sans les justifier, un désespoir trop légitime. Tout blanc qui n'appartient pas à la nation persécutrice peut, comme autrefois, voyager en sûreté parmi ces derniers représentans des Creeks. En 1839, l'équipage d'un brick français, naufragé sur les côtes de la Floride, allait être massacré. Un jeune mousse fit le signe de la croix. Aussitôt les sauvages, convaincus que ces blancs n'étaient pas de race anglaise, les accueillirent et leur facilitèrent les moyens de gagner Saint-Augustin. Même dans la lutte désespérée qu'ils soutiennent contre les États-Unis, les Séminoles conservent une sorte d'esprit chevaleresque : ils rendent hommage à leur manière au courage de leurs ennemis. Lorsque le général Jackson eut vaincu les Mikasoukis, leur principal chef, Néomaltha, se rendit auprès de lui et le harangua en ces termes. « Tu es un guerrier; ceux qui t'ont précédé étaient de vieilles femmes; toi, tu es un grand chef. Fais-moi mourir dans les tourmens, car, si tu étais mon prisonnier, je voudrais voir jusqu'où va ton courage. » — Lorsqu'il apprit qu'on lui laissait la vie, il s'écria : — « Conduisez-moi loin, bien loin; car, ne pouvant plus combattre les blancs que j'exècre, je veux au moins ne plus les voir. » — Ce souhait du guerrier vaincu fut exaucé; on le transporta dans l'Arkansas, où il vit encore. Les États-Unis se montrent rarement aussi généreux envers les chefs séminoles qui se distinguent dans cette guerre. Presque tous ceux dont ils ont pu s'emparer sont morts dans les fers. Nous devons citer, entre autres, Oscéola, homme remarquable par son génie, qui avait conçu le projet de réunir sous une seule bannière toutes les tribus errantes au-delà du Mississipi, et de venir ensuite à la tête de cent mille guerriers balayer les établissemens fondés dans ces parages. Fait prisonnier par trahison, il fut enfermé dans un fort de l'Union, et mourut bientôt de chagrin.

La surface de la Floride, avons-nous dit plus haut, est de neuf mille lieues carrées; la population blanche et noire qui occupe cette province s'élève à peine à cinquante-quatre mille individus; c'est, on le voit, six habitans par lieue carrée. Eh bien! l'espace manque aux planteurs et aux *squatters*. Tout moyen leur est bon pour anéantir les quatre ou cinq mille Séminoles qui survivent à une guerre d'extermination. Bien loin de s'opposer à leurs efforts, l'Union les aide de toutes ses forces : elle prodigue hommes et trésors pour conquérir des marécages où ses propres sujets ne sauraient subsister. Il résulte des documens officiels que, depuis dix ans que dure cette guerre,

les États-Unis y ont dépensé 20 millions de dollars, ou 606 millions de francs; on estime qu'ils ont pris ou tué deux mille cinq cents sauvages. Ainsi chaque tête d'Indien leur revient à plus de 40,000 francs.

Si un jour, écrasés par le nombre et reconnaissant leur impuissance, les Séminoles demandent la paix, l'Union, nous n'en doutons pas, se hâtera généreusement de l'accorder, mais à la condition pour eux de s'expatrier, de rejoindre dans l'Arkansas les débris de leur ancienne confédération. Là ils retrouveront aussi les Chérokees, les Choctaws, toutes ces populations du sud, jadis nations puissantes, aujourd'hui faibles tribus, que le congrès entasse dans le *territoire indien*. L'Arkansas et l'Ouisconsins sont les deux colonies de déportation où l'Union dépose pour quelques années les Indiens qui l'embarrassent. Le Ouisconsins, destiné aux peuplades du nord, est une région de sept mille lieues carrées, reléguée derrière les rives glaciales du lac Michigan. L'Arkansas, situé au-delà du Mississipi, est borné au midi par le Texas, et son étendue est de treize mille lieues carrées environ. Voilà ce que les Indiens sont contraints d'accepter comme équivalent de plus de deux cent mille lieues carrées de terrain qui leur appartenaient. Il est vrai que plusieurs tribus ont reçu en outre des sommes d'argent; mais, pour montrer tout ce qu'il y a d'illusoire dans ces prétendues indemnités, il nous suffira de dire que les terres cultivées des Chérokees leur ont été payées moins de moitié du prix minimum fixé par le congrès pour la vente des terres publiques, et de tous les hommes rouges, les Chérokees ont été les mieux traités. D'ailleurs, l'Union ne renonce nullement aux terres qu'elle a l'air de donner en échange; les Indiens ne les reçoivent qu'à titre d'*occupans* et non de *propriétaires*. Quand ces malheureuses peuplades auront défriché l'Arkansas, quand la civilisation recommencera à s'introduire chez elles, le congrès réclamera le sol qu'il leur avait prêté, et leur proposera comme dédommagement de les transporter un peu plus loin, par exemple derrière les Montagnes Rocheuses.

Qu'on ne taxe pas d'exagération ces prédictions désolantes. Malheureusement le passé nous permet de prévoir l'avenir. Les Muscogis, les Chérokees, les Choctaws, avaient reconnu les avantages de la civilisation européenne bien long-temps avant de se trouver étreints par les établissemens. Ils avaient modifié leur gouvernement, adopté l'institution du jury, créé des écoles, fondé un journal qui s'imprimait à la fois en anglais et en indien. La bêche commençait à remplacer le tomahac dans la main des guerriers; ils s'adonnaient à la culture, et en 1835 les Choctaws envoyèrent au marché cinq cents

balles ou plus de cinquante mille kilogrammes de coton. Des traités solennels reconnaissaient l'existence de ces peuples comme nations indépendantes, et leur garantissaient leur territoire. Mais la population anglo-américaine est arrivée jusqu'à elles, précédée par ces aventuriers qui lui fraient la route; les établissemens des Indiens ont été détruits, leurs plantations ravagées, leurs arbres coupés, leur vie menacée. Au lieu d'en appeler à la guerre, ils se sont adressés aux états. Ceux-ci ont répondu par des décrets qui abolissaient leurs lois les plus fondamentales, détruisaient leur hiérarchie, les anéantissaient comme corps de nation, sans offrir au moins en revanche quelques garanties pour la fortune, pour la vie des individus. Alors ils ont eu recours au gouvernement central, et, dans une lettre admirable de noblesse et de simplicité, ils ont présenté au congrès leurs trop justes plaintes. Pour toute réparation, on leur a offert de les transporter dans l'Arkansas.

Le fait que nous rappelons ici n'est point un acte isolé. Il se lie à tout un système adopté par l'Union et suivi avec persévérance. Une loi a décidé qu'on ne tolérerait l'existence d'aucune nation indienne en-deçà du Mississipi. Un M. Bell a présenté au congrès un rapport où il cherche à démontrer que les indigènes n'ont aucun droit à la possession de ces terres qu'ils tiennent de leurs aïeux, et que les Anglo-Américains peuvent les en dépouiller en toute justice. Les conclusions de ce rapport ont été adoptées. En présence de cette négation audacieuse des plus imprescriptibles lois de la nature, on cherche sur quel principe s'appuient le gouvernement, la civilisation, qui proclament de telles doctrines. Et lorsqu'on songe qu'elles sont l'expression d'un sentiment à peu près unanime chez un peuple dont les mille sectes rivalisent de rigorisme; lorsqu'on voit en même temps l'incendie de Caboul, le massacre des prisonniers afghans commis au chant des psaumes par les enfans de la religieuse Angleterre; lorsqu'on se rappelle que l'Amérique méridionale a été dépeuplée par la catholique Espagne, et que la destruction des Péruviens commença au signal donné par un prêtre, on se demande avec douleur ce qu'est devenue dans les mains des hommes cette religion que son fondateur résumait en ces termes : *Aimez Dieu, aimez le prochain.*

Les hommes les plus éminens dont se glorifie l'Union américaine ont, il est vrai, protesté hautement contre ces abus de la force brutale. Irving a flétri dans ses écrits la conduite des pionniers. J. Q. Adams n'a pas craint d'accuser en plein congrès l'odieuse injustice des états

de Georgie et d'Alabama, ainsi que la connivence coupable du gouvernement central. Cet ancien président des États-Unis s'est toujours montré le digne successeur des Washington, des Jefferson. Comme eux, il était bien convaincu que, pour égaler l'Européen, le Caraïbe n'a besoin que d'exercer son intelligence; aussi cherchait-il à répandre parmi eux l'instruction en tout genre. Plus récemment, MM. Gallatin et Crawford, partageant pleinement cette manière de penser, ont essayé, à diverses reprises, d'attirer l'intérêt du congrès sur les peuples indigènes. Le dernier, dans un rapport remarquable, demandait que le gouvernement s'efforçât d'attirer dans le sein de l'Union, par tous les moyens possibles, la population indienne, « plus exempte de vices, disait-il, que celle que nous envoie l'Europe. » Enfin M. Everett demandait à la chambre des représentans de pourvoir à l'éducation des Indiens dans les arts agricoles et mécaniques, de les garantir du contact des marchands qui les volent et les corrompent, de les constituer en confédération sous la tutelle des États-Unis; mais ces quelques hommes d'élite ont vainement tenté de ramener leurs concitoyens aux sentimens de justice et d'humanité dignes d'une nation qui se dit civilisée. Les bills de M. Everett ont été repoussés : le rapport de M. Bell était passé à une immense majorité.

A une époque où le mot de philantropie se trouve dans toutes les bouches, où cette vertu est presque devenue une profession, nous voudrions pouvoir ajouter que les écrits des Crawford, des Everett, ont eu quelque retentissement en Europe. Nous serions surtout heureux de pouvoir placer les noms de quelques Français à la suite de ceux de Washington, de Jefferson, de Gallatin. Il n'en est rien malheureusement. M. de Castelnau excuse la conduite des États-Unis par la férocité des sauvages. Il oublie que la vengeance seule a poussé les Séminoles aux cruautés qu'il leur reproche; il oublie qu'on a vu ces barbares, au milieu même de l'ivresse du triomphe et de la vengeance, baisser leur tomahac à l'aspect d'un simple habit de quaker, et rendre ainsi hommage à ce que la tradition leur raconte des vertus de William Penn. M. de Tocqueville, ce peintre si énergique des horreurs de l'esclavage, ne trouve contre les destructeurs des Indiens que quelques lignes d'une froide ironie; il adopte pleinement une opinion chaque jour invoquée dans le congrès pour justifier les plus atroces persécutions. A ses yeux, les Caraïbes sont incivilisables, et il les proclame incapables de toute modification, de tout progrès, lui qui a rapporté en Europe un numéro du journal imprimé par les Chérokees

à New-Echota! Quant à M. Michel Chevalier, il dresse tranquillement le tableau statistique de la population indienne, en conclut avec le plus grand calme que la race caraïbe disparaîtra sous peu de l'Amérique septentrionale, et se console en observant qu'il en existera toujours des échantillons dans l'Amérique du Sud!

Ainsi, parce qu'on transporte d'Afrique dans les colonies quelques milliers de nègres qui ne font guère que changer d'esclavage, qui souvent échappent par la servitude à une mort cruelle, des voix éloquentes s'élèvent avec raison, nous sommes les premiers à le proclamer, contre ce trafic infâme; des sociétés se forment, des gouvernemens s'émeuvent, et l'Europe se coalise pour soutenir la cause de l'humanité. Mais en même temps on extermine une race tout entière : une nation puissante travaille sans relâche et d'un commun accord à cette œuvre d'anéantissement, et personne ne crie à la barbarie, pas un de ces hommes qui tressaillent au seul mot de *nègre*, ne sent le moins du monde s'émouvoir ses entrailles! Pourquoi cette différence? Les hommes rouges ne sont-ils pas nos frères aussi bien que les noirs? La race caraïbe, incontestablement supérieure à la race éthiopique, est-elle moins digne d'intérêt? Nul n'oserait répondre affirmativement. Malheureusement son existence ou sa destruction importe peu à la politique de ce pays où l'on ne peut frapper un cheval sous peine d'amende, où il est permis en revanche d'assommer un homme aux applaudissemens des parieurs. Aussitôt que l'Angleterre a cru pouvoir se passer d'esclaves, elle a voulu supprimer l'esclavage dans les colonies rivales : elle a proposé et obtenu dans ce but l'emploi de moyens qui lui assurent l'empire des mers. Un jour sa sollicitude s'étendra jusqu'à l'Indien. Ce sera quand sa digne fille, l'Union américaine, prête à planter son drapeau sur les côtes occidentales du Nouveau-Monde, menacera les marchands de l'Inde d'une concurrence redoutable. Oh! alors, on peut le prédire d'avance, la moderne Carthage sentira tout ce qu'il y a d'odieux dans la conduite des États-Unis envers les Peaux-Rouges. Ses écrivains prêcheront la croisade, ses lords organiseront des comités, ses ministres multiplieront les notes diplomatiques et armeront leurs vaisseaux. Mais il ne sera plus temps, et le dernier des Caraïbes sera tombé sous la balle de quelque *rifle* en maudissant cette race blanche qui semble prédestinée à dévorer toutes ses sœurs.

A. DE QUATREFAGES.

LA SOCIÉTÉ

ET

LE SOCIALISME.

La Statistique. — La Philosophie. — Le Roman.

Depuis quelque temps, il s'élève contre la société un concert de récriminations et d'anathèmes. Chaque jour, un champion nouveau lui adresse un défi, tantôt au nom des lettres, tantôt au nom de la science. De la civilisation actuelle, on ne veut voir que les défauts; on oublie les bienfaits qu'elle a répandus sur le monde. La manie de l'imitation empire encore cet état de choses, et la passion l'envenime. De là tant de lamentables calculs et de descriptions abjectes. A lire ce qui s'écrit, il semble vraiment que les efforts des générations, le travail des siècles, n'ont abouti qu'à transformer le globe que nous habitons en un vaste dépôt de mendicité ou une léproserie immonde.

Au fond de ces déclamations, un même sentiment se retrouve; il

s'agit d'alléger la responsabilité individuelle de tous les torts que l'on impute au régime social. Naguère on admettait que l'homme doit porter la peine de ses fautes; on veut aujourd'hui que ce soit la société. La société, voilà le grand coupable. Elle a pour mission de procurer aux êtres qu'elle régit un bonheur sans nuages et sans limites : quand elle y manque, il faut lui demander des comptes sévères. Ainsi les termes du programme sont renversés. Pour l'individu, plus de responsabilité; le devoir collectif a effacé le devoir personnel. L'homme n'est tenu à rien depuis que la société est mise en demeure de pourvoir à tout; c'est elle qui est chargée de toutes les invectives comme de toutes les réparations, et, par une singulière loi d'équilibre, on se montre d'autant plus exigeant d'un côté que l'on est plus accommodant de l'autre. On autorise la dépravation des élémens sociaux et l'on demande une société parfaite.

L'antiquité n'a pas commis une semblable méprise. Ce qu'elle a eu d'abord en vue, c'est l'homme : elle s'est adressée à la conscience individuelle plutôt qu'à la conscience sociale; elle a cherché une responsabilité effective, sérieuse, et non une responsabilité abstraite, illusoire. Les grands esprits, dans l'ordre philosophique et religieux, n'ont pas un instant hésité sur ce point; c'est sur l'éducation de l'individu qu'ils ont fondé le perfectionnement de l'espèce. Les formules les plus célèbres de l'éthique ancienne intéressent directement l'homme, le prennent à partie pour ainsi dire. Le *connais-toi* de Socrate, l'*abstiens-toi* d'Épitecte, sont des conseils de morale personnelle, des règles de conduite précises. Le christianisme, à son tour, parle au cœur humain d'une manière directe; il ne s'inquiète ni des torts de la civilisation, ni des imperfections de la société. Dans le schisme même, personne ne se paie d'une aussi mauvaise défaite. Pélage et Abélard, en exagérant le libre arbitre, Priestley en inclinant vers la loi de la nécessité, les antinoméens et les déterministes, le Koran empreint de tant de fatalisme, le dogme païen qu'assombrit l'expiation, tous les cultes comme tous les systèmes, proclament la responsabilité de l'homme, sans faire jamais au milieu dans lequel il vit une part trop grande, sans y puiser les élémens d'une justification aussi dangereuse que commode.

C'est là que se trouve la vérité, non ailleurs : tout autre point de vue laisse la passion sans frein, la conscience sans autorité. Aucune société ne résisterait à un régime où le sentiment du devoir personnel s'affaiblirait devant l'intervention d'on ne saurait dire quelle tutelle collective. La civilisation actuelle est le fruit de l'éducation

lente et successive de l'homme; la loi du devoir a élevé l'individu, et par conséquent l'association humaine. Sans doute, cette loi n'a jamais eu une application complète, et bien des infractions en altèrent la vertu. Il n'en est pas résulté, cela est vrai, des sociétés irréprochables; mais le bien qui s'est produit dans le cours des temps émane de ce mobile, et on ne saurait lui imputer le mal qui couvre encore la terre. L'imperfection de l'homme n'accuse que l'homme; pour qu'il atteigne l'idéal où il doit aspirer, il ne faut amoindrir ni sa liberté ni sa responsabilité. Il y a plus de respect pour la dignité de sa nature chez ceux qui consentent à le voir malheureux par sa faute et régénéré par l'épreuve d'un combat intérieur, que chez ceux qui lui arrangent un bonheur forcé, pour ainsi dire mécanique, obtenu sans effort, partant sans mérite. La part de l'individu doit être grande dans la direction que prend sa destinée. Si la société en fournit quelques élémens, il appartient à l'homme de se les approprier, de les dompter quand ils sont rebelles, de ne point en abuser quand ils sont favorables.

Dans la pratique, cette confusion est pleine de dangers; elle autorise une grande partialité envers les faiblesses et les crimes des individus. Le mal n'excite plus dès-lors de haines vigoureuses; on le regarde comme un produit fatal de la civilisation et excusable à ce titre. C'est ainsi que le sens moral s'affaiblit dans les classes élevées comme dans les classes inférieures. La chimère d'une perfectibilité exclusivement collective ne laisse pas aux vertus privées un rôle suffisamment digne et nécessaire; elle les traite comme une superfétation, presque comme un préjugé. Le bien peut s'accomplir sans cela; l'exercice en est facultatif et arbitraire. L'impulsion sociale couvre et transforme tout; le bon et le mauvais sont emportés, confondus dans une sorte de mouvement fatal et aveugle. Le vice a une excuse; la vertu n'a plus de sanction. Voilà où aboutit invinciblement tout système qui tend à justifier l'homme aux dépens de la société, et qui sacrifie des garanties réelles à des combinaisons imaginaires. On ne saurait plus évidemment quitter la proie pour courir après l'ombre.

Les censeurs systématiques de la société abondent tous, sciemment ou à leur insu, dans cette déception. En l'accusant outre mesure, ils tendent à la dégrader davantage; en la chargeant de toutes les iniquités, de toutes les misères, de toutes les douleurs d'ici-bas, ils nous préparent des douleurs, des misères, des iniquités plus grandes. Ils placent l'effort ailleurs qu'il ne faudrait, et, s'abusant

sur le symptôme, ils font prendre le change sur le remède. Pour colorer cette agression d'un prétexte spécieux, volontiers ils se retranchent derrière l'intérêt qu'inspirent les classes laborieuses et s'en déclarent les défenseurs. A ce titre, et comme cela arrive dans presque toutes les causes, on les voit briller aux dépens de la partie. Certes, aucun mandat n'est plus respectable que celui-là, quand il s'exerce dans la limite des réformes possibles et n'est pas un déguisement de la vanité. Rien au monde n'est plus digne d'attention que ces classes inférieures dont les jours s'écoulent dans un travail sans trève, jusqu'au repos de la tombe. Ce sont les bras de ces hommes qui procurent aux classes aisées des jouissances pleines de raffinemens, et il est, hélas! trop vrai que plusieurs de ces malheureux peuvent ressentir les atteintes de la faim près des gerbes qu'ils ont récoltées, manquer de vêtemens au milieu des riches tissus qu'ils ont ourdis. Le dénuement et la misère n'ont pas disparu d'ici-bas malgré l'influence de la civilisation : il y a encore plus d'une blessure à guérir, plus d'un besoin à satisfaire. A ce point de vue, la poursuite d'améliorations nouvelles est non-seulement légitime, mais encore obligée. Les cœurs y sont enchaînés, l'intérêt même le commande. Seulement, il ne faut pas imiter les enfans dont parle Plutarque, et essayer, comme eux, de sauter au-delà de notre ombre. La loi de l'humanité est d'aller en avant; mais c'est précisément parce que cette marche doit être longue, qu'elle ne doit point avoir le caractère d'un tour de force, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'une course au clocher.

La société a encore beaucoup à stipuler pour l'homme, cela est vrai, mais à la condition que l'homme ne s'abandonnera pas. Aucun effort d'ensemble ne pourrait l'élever ni à la grandeur morale, ni au bien-être physique, s'il n'y travaillait lui-même constamment et sans relâche. Ici encore la loi du devoir personnel est la seule qui soit féconde et intelligente. Dans l'état de tutelle où vivent quelques classes de la société, l'une de leurs plus grandes garanties est dans l'honneur et le désintéressement des classes qui disposent de l'empire. L'idéal de ce régime, où le plus grand nombre abdique au profit de quelques-uns, serait que le pouvoir s'exerçât un peu plus dans l'intérêt de ceux qui implicitement ou formellement le délèguent, et beaucoup moins pour le bénéfice particulier de ceux qui en sont investis. On parle de progrès social, celui-ci serait le plus urgent à réaliser. Plus de dévouement et de meilleurs modèles dans les rangs élevés, afin d'amener plus d'aisance et de répandre plus de

moralité dans les rangs inférieurs, voilà une formule plus courte et plus sérieuse que ne le sont les formules chimériques. Elle ne sera pas plus obéie que les autres, et peut-être faut-il en accuser ceux qui ont combattu, sous divers prétextes, l'autorité du devoir. L'égoïsme humain ne saurait capituler que devant une forte éducation de l'ame et un travail intérieur qui conduisent au détachement et à l'abnégation. Quelques ames d'élite ont seules une générosité instinctive; pour les autres, c'est le fruit du temps et de l'exemple. Il est triste de dire que l'école des grands dévouemens se perd et que celle du calcul personnel gagne chaque jour du terrain. On a rendu la bride aux penchans : ils vont où la nature les emporte.

Il est donc de l'honneur de l'écrivain de ne pas déserter la défense des classes inférieures : la déclamation a rendu le terrain difficile; mais on peut reprendre les choses où elles étaient avant les écarts de l'exagération et la fièvre des utopies. C'est une mission si sainte, qu'elle se relèvera sans peine du tort qu'on lui a fait et des déviations qu'on lui a imprimées. Quand on étudie le problème avec quelque maturité d'esprit, on y découvre une foule de détails par lesquels déjà le bien pourrait se réaliser. Il ne s'agit pas sans doute de métamorphose complète, de changement à vue; ces prétentions doivent être abandonnées aux rêveurs. Mais dans un coup d'œil rapide sur les souffrances sociales, peut-être est-il possible de ramener l'attention sur quelques données, sinon neuves, du moins utiles et inspirées par le plus simple bon sens. La misère, le vice et le crime, ces trois fléaux, semblent être pour long-temps les accessoires obligés de toute civilisation humaine. C'est le fruit des passions : les passions n'abdiquent pas. Il ne reste dès-lors qu'à chercher des remèdes partiels, des moyens d'atténuation, tout en faisant, comme l'on dit, la part du feu. Telle est la pensée de la récapitulation qui va suivre.

Avant de l'aborder, il est convenable pourtant d'écarter une accusation préliminaire qui a été souvent reproduite. On a dit et répété que la misère et le crime sont un produit fatal de la civilisation, destiné à s'accroître en raison directe de l'activité industrielle d'un peuple et des victoires que le génie humain remporte sur la nature. C'est là une erreur gratuite. Évidemment on déprécie le temps présent au profit du temps passé, et la difficulté des moyens de vérification donne des forces à cette méprise. En effet, les élémens historiques manquent lorsqu'on veut examiner avec quelque précision ce qu'était, dans les siècles antérieurs, la condition des classes infé-

rieures. La statistique est une science toute moderne; on en abuse aujourd'hui, on n'en usait pas assez autrefois; on veut tout prouver actuellement avec les chiffres, jadis personne ne songeait à cette preuve. Diverses raisons, soit politiques, soit administratives, s'opposaient d'ailleurs à ce que des calculs pussent être invoqués avec suite et avec autorité. La diversité du régime provincial troublait l'unité des documens, et la censure royale en restreignait forcément l'usage. De là une lacune inévitable dans l'histoire économique du pays et une brèche ouverte aux amateurs d'hypothèses.

Cependant, à l'aide de l'observation la plus superficielle, on peut suppléer à l'absence des documens et s'assurer que la misère, loin de grandir avec la civilisation, tend au contraire à diminuer devant une aisance chaque jour accrue et les issues nouvelles que se fraie le travail. Il serait trop douloureux de penser que le progrès social, cette idole du temps, ressemble à ces divinités indiennes qui ne marchent vers le temple qu'en écrasant à chaque pas, sous les roues de leur char, un plus grand nombre de victimes. Cela n'est point; les sociétés modernes ont été calomniées; elles sont au-dessus des sociétés anciennes, comme intelligence, comme bien-être. Si, par misère, on entend ce mal moral qui se traduit au dehors par des exigences inquiètes, une soif immodérée de jouissances et les appels d'une ambition déréglée, oui, certes, notre époque est en proie à cette misère, et les classes ouvrières ne sont pas les seules qui s'en trouvent atteintes. Chez elles, comme dans toute la hiérarchie de la société, se manifestent ces prétentions à l'empire, inévitables dans un temps où tout le monde veut commander et où personne ne se résigne à obéir. Quand de toutes parts chacun semble malheureux de sa position et cherche à se faire une meilleure place, pourquoi les classes laborieuses n'éprouveraient-elles pas le même vertige? Telle est la misère du temps, et au milieu des flatteries dont ils sont l'objet, il est surprenant que les ouvriers ne s'en soient pas ressentis d'une manière plus profonde. Mais si par misère on entend ce mal physique qui se manifeste par des habitudes dégradées et la privation des premières nécessités de la vie, non, il n'est pas exact de dire que notre siècle est, sous ce rapport, plus mal partagé que les siècles antérieurs : c'est le contraire qui est vrai.

Il suffit, pour s'en assurer, de jeter un coup d'œil sur les annales des générations humaines. Certes, comme dépravation, l'antiquité a laissé loin d'elle les temps modernes. Fondé sur les sens, le paganisme avait dû faire aux sens une part très ample, et c'est l'un des

cultes qui ont osé élever la prostitution à la hauteur d'un rite religieux. Les lupercales, les bacchanales, les mystères de la bonne déesse, n'étaient autre chose qu'une débauche organisée et s'exerçant, sous l'œil des prêtres, avec un débordement périodique. Plus près de nous, divers schismes scandalisèrent l'église par d'étranges déréglemens. Carpocrate et Prodicus en donnèrent l'exemple dans les premiers siècles de notre ère, et après eux des sectes nombreuses, comme les Picards, les Vaudois, les frères de l'esprit libre, les dulcinistes, les fossariens, les multiplians, les florians, dont parle Philastre, ne craignirent pas de couvrir leurs dissolutions du voile d'un fanatisme pieux. Les turlupins allèrent plus loin encore; ils eurent des grandes prêtresses et parodièrent les écarts de l'idolâtrie. Ainsi la débauche avait pris asile à côté du sanctuaire d'une manière ouverte, profanation qui a été épargnée à notre temps. Les ravages qu'elle faisait dans les autres classes n'étaient pas moindres. Une sorte de magistrature burlesque avait été imposée, dans le moyen-âge, à la prostitution, et le roi des ribauds n'eût pas échangé son sceptre effronté pour une souveraineté plus décente. Les usages de l'époque autorisaient cette licence, et la langue même, telle qu'on la retrouve dans Rabelais, trahit cette liberté des mœurs par la liberté de l'expression. Les siècles suivans ne dérogèrent point, et il suffit de citer le règne de Louis XV pour donner la mesure du dérèglement où étaient arrivés nos pères. En ce genre, il sera difficile de les surpasser.

Voilà pour la licence des mœurs. Quant à la misère des classes nombreuses, il faut se souvenir de ce qu'étaient les ilotes et les prolétaires dans le monde ancien. L'esclavage ajoutait encore à ces douleurs un chapitre dont chaque jour les pages s'effacent. Dans l'ère moderne, ce fut la féodalité qui se chargea de reproduire sous une autre forme les servitudes du régime romain. On parle de l'assujétissement dans lequel les maîtres peuvent tenir les ouvriers; mais que l'on compare ce joug à celui du vasselage d'autrefois, plein de brutalités et de caprices, ne respectant ni la liberté ni la dignité de l'homme, disposant de lui comme d'une machine, et ne lui laissant pas même la jouissance des fruits de son travail! Qui voudrait aujourd'hui, même parmi les plus malheureux journaliers, retourner à cette condition qui faisait du serf une sorte de propriété mobilière? Au lieu de regarder toujours en avant de soi, que l'on jette plus souvent un coup d'œil en arrière : on y puisera, en contemplant le chemin parcouru, la patience nécessaire pour achever l'étape labo-

rieuse qui nous est assignée. Toute génération a eu un contingent de peines et de joies; notre lot est meilleur que celui de nos aïeux, et nous préparons à nos enfans, il faut l'espérer du moins, une existence plus prospère que la nôtre. En fait de misère, qui en a plus essuyé que les populations du moyen-âge, en butte à des famines incessantes, décimées par la guerre, foulées par les partis armés, ravagées par la peste, ruinées par les exactions arbitraires? Un membre de l'Institut, M. Berryat de Saint-Prix, a dernièrement tracé un tableau animé et consciencieux de cette situation trop peu connue. Même plus près de nous, et dans ce que l'on nomme le grand siècle, on voit éclater des plaintes que l'histoire officielle ne mentionne pas. Derrière le luxe de Louis XIV se cachent les privations de tout un peuple. Un seul homme a osé élever la voix, c'est Vauban : aussi, malgré ses services, mourut-il dans la disgrace du souverain. Vauban avait le cœur aussi grand que le génie : quand il se fut assuré du mal, il ne craignit pas de le dévoiler. Dans un passage du *Projet de dîme royale*, Vauban constate que la classe des privilégiés se réduisait de son temps à dix mille familles opulentes ou aisées sur vingt-deux millions d'ames! Un autre écrivain de ce règne, Boisguilbert, aussi judicieux et aussi sincère que Vauban, confirme la triste statistique de ce dernier et ajoute : « Bien que la magnificence et l'abondance soient extrêmes en France, comme ce n'est qu'en quelques particuliers et que la plus grande partie est dans la dernière indigence, cela ne peut compenser la perte que fait l'état pour le grand nombre (1). » Si la misère a sévi sous un roi comme Louis XIV et avec un ministre tel que Colbert, au milieu du silence des factions et de la sécurité intérieure, qu'on juge de ce qu'elle devait être quand le pays était mis au pillage par des mercenaires ou envahi par la soldatesque ennemie. Certes, la matière de tableaux larmoyans abondait dans ces périodes fécondes en calamités; il ne leur a manqué qu'une chose, des statisticiens.

L'amélioration du sort des classes laborieuses est donc un fait qui ressort du moindre rapprochement historique. On peut même, dans les témoignages contemporains, en découvrir la marche et en constater le mouvement. L'un des plus judicieux et des plus consciencieux observateurs des phénomènes industriels, M. le docteur Villermé, a recueilli à ce sujet, dans les manufactures, des aveux précieux de la part des plus vieux ouvriers, de ceux qui, ayant vécu sous deux

(1) *Détail de la France sous Louis XIV.*

régimes, ont pu faire l'expérience personnelle de l'un et de l'autre. Tous ils avouent que leur classe est aujourd'hui mieux logée, mieux meublée, mieux vêtue. Le drap dans les habillemens a remplacé la grosse toile. On rencontre moins qu'autrefois des pieds et des jambes nus; les sabots deviennent rares, les souliers les ont remplacés. Quand arrive un jour de fête, cette population des ateliers se confond par sa mise avec la classe bourgeoise, et semble en être une variété. L'alimentation est plus substantielle et plus abondante; enfin, et c'est là une preuve décisive, la vie moyenne s'est accrue, et, dans l'intervalle d'un demi-siècle, on l'a vue s'élever de trente-cinq à quarante ans. On peut ajouter à ces divers indices le succès des caisses d'épargne et les réserves considérables qu'elles assurent désormais à l'ouvrier. Plus on ira, plus la situation de cette intéressante classe se dépouillera de ce qu'elle peut avoir de précaire. Avec l'aisance viendront la dignité, l'esprit d'ordre et de conduite, la tempérance, la régularité des mœurs. Le bien engendre le bien, comme le mal engendre le mal. Déjà cette amélioration graduelle serait plus sensible et plus manifeste, si, dans la voie du bien-être, les besoins ne s'accroissaient pas toujours en raison des jouissances, et si toute satisfaction n'était pas immédiatement suivie d'un désir nouveau. Que d'objets, autrefois de luxe, sont devenus pour l'ouvrier des objets de première nécessité! que de raffinemens auxquels jamais il n'aurait cru atteindre, et qui sont aujourd'hui à sa portée! Cependant cela ne suffit pas, car il est dans l'essence de l'homme d'aspirer toujours à plus qu'il ne possède. De là cette plainte éternelle qui ne cessera qu'avec l'humanité, et qui est aussi vieille que le monde.

Sous bien des rapports, les sociétés antérieures étaient donc en arrière de la société actuelle; c'est un fait désormais hors de doute. Il y a eu dans le cours des siècles une suite d'acquisitions lentes et précieuses qui composent le lot de notre temps. Les civilisations se forment comme les terrains d'alluvion; chaque âge y contribue et laisse plus qu'il n'a reçu. L'homme s'est ainsi ennobli de deux manières, moralement par une éducation chaque jour plus répandue, matériellement par un bien-être qui sans cesse tend à s'accroître. Le pouvoir, concentré d'abord dans quelques mains, s'est disséminé de manière à intéresser la classe moyenne admise à en régler l'exercice. Évidemment ce sont là des progrès, et, à ce spectacle, toute imputation de décadence tombe d'elle-même.

Le rôle du passé étant ainsi déterminé, il ne reste plus qu'à compter avec l'époque actuelle. En le faisant, il importe de se séparer de

l'école de l'exagération et de s'étudier à en éviter les données et le langage. Quand on traite aujourd'hui de semblables matières, on ne saurait y apporter ni trop de sagesse ni trop de sang-froid. La défense des classes laborieuses ne peut pas, ne doit pas être délaissée, quoique des amis dangereux l'aient singulièrement compromise. Seulement il devient essentiel d'émettre des réserves très explicites et d'assigner à ces questions des limites précises et raisonnables. Les choses en sont là que, pour être écouté, la plus stricte modération est désormais nécessaire. Aussi ne sera-t-il fait ici aucune concession ni à l'utopie, ni au roman, ni même à la statistique : les améliorations lointaines font toujours du tort aux améliorations prochaines, et il y a du bénéfice à se tenir en garde contre des chimères. Cette réserve exprimée, on peut se demander où en est notre siècle pour ces trois plaies sociales, le vice, le crime et la misère, qui rongent surtout les couches inférieures de la société. Est-il quelques mesures immédiates à prendre, quelques topiques certains que l'on puisse appliquer à de tels maux? Pour rappeler une expression devenue célèbre, y a-t-il à ce sujet quelque chose à faire? Ce sont là des questions dignes de quelque intérêt.

Quand on parle du vice, la prostitution se présente en première ligne : c'est de toutes les plaies sociales celle qui affecte le plus douloureusement la pensée et qui porte aux mœurs l'atteinte la plus profonde. Un écrivain spécial (1) a rendu au public le triste service de l'initier aux mystères et aux souffrances de cette vie d'abjection. Les détails de cette déplorable statistique sont connus, trop connus peut-être. Une seule chose peut consoler d'un aussi affligeant tableau, c'est que la société ne pousse personne dans ce monde de la dépravation. Les chutes y sont, à peu d'exceptions près, volontaires; elles ne doivent être imputées qu'aux mauvais penchans de la victime ou aux séductions de ces odieuses créatures qui spéculent sur le déshonneur. Peut-être cette question de la prostitution n'a-t-elle jamais été envisagée avec assez de rigueur. On admet trop facilement que c'est un fléau nécessaire, et que le seul devoir de l'autorité est d'en régler, pour ainsi dire, l'exercice. On la montre comme régnant sur toute la surface du globe, à l'ombre d'une tolérance universelle. Lutter contre elle semble une entreprise pleine de dangers; on aime mieux lui donner une organisation savante, la cantonner, faire des sacrifices réguliers à ce minotaure. Ce système, que l'on croit inattaquable,

(1) *De la Prostitution dans la ville de Paris*, par M. Parent-Duchâtelet.

est précisément ce qui prêterait le plus à une discussion. Il n'est pas vrai d'abord que la prostitution soit partout tolérée et autorisée; elle ne l'est pas dans les pays musulmans ni dans plusieurs villes de la Suisse, où aucun inconvénient ne résulte de cet état de choses. Sans doute, il est difficile de combattre le concubinage et les liaisons irrégulières; mais si l'action publique est impuissante pour la répression des vices, si elle ne peut imposer aux citoyens ni la continence, ni la réserve, elle n'est pas tenue à organiser le déréglement et à donner des garanties au désordre.

Le régime suivi actuellement a un autre écueil bien plus grave, celui d'autoriser l'exploitation en matière de débauche. La police accorde en effet une sorte de sanction à ce trafic abject qui se pratique dans les maisons de tolérance. Elle les classe et les patente, elle leur reconnaît une vie presque légale. Quoi de plus dangereux, et quelle prime donnée au pervertissement! Ce sont là autant de foyers de séduction que l'on crée, autant d'écoles d'infamie. L'établissement une fois fondé, il faut qu'il marche, qu'il se recrute, et aucun moyen ne répugne aux créatures qui président à ces spéculations. Liées par un contrat léonin, les victimes se débattent en vain sous cette horrible étreinte; elles doivent tout à l'entreprise, leur santé, leur pudeur, leur temps; l'entreprise ne leur doit que le vêtement et la nourriture. Contrat odieux! et la police lui donne une sorte de valeur en brevetant l'exploitation! Vraiment, c'est trop de condescendance. Que la prostitution directe soit soufferte, puisqu'on ne peut l'empêcher, et que les natures vicieuses disposent d'elles-mêmes; mais qu'on abolisse la prostitution indirecte, la prostitution en commandite, collective et enrégimentée. On dira que l'usage a consacré cet abus; mais l'usage maintenait aussi les jeux publics, et pourtant ils ont disparu sans inconvénient réel et au grand avantage de la moralité publique. Dans l'un et dans l'autre cas, l'objection la plus sérieuse a été la crainte de sortir de la notoriété pour entrer dans la clandestinité, et de voir des maisons dangereuses et ignorées de la police remplacer des maisons assujéties à une surveillance assidue. Quant aux jeux publics, l'expérience a prouvé que cette appréhension est chimérique : pourquoi n'en serait-il pas de même pour la prostitution? D'ailleurs, c'est là un risque que l'on peut courir en tout état de cause : quand le vice aurait moins de sécurité, la morale n'y perdrait rien.

Si de la région du vice on passe dans celle du crime, on y rencontre cette écume sociale, déshonneur de la civilisation et fléau des

grandes villes (1). Au premier rang figure la série innombrable des escrocs et des filous, déprédateurs redoutables et tacticiens consommés; puis vient la classe qui ne se fie pas seulement à l'adresse pour la perpétration du vol, et qui va jusqu'à l'effusion du sang. Les forçats et les réclusionnaires libérés sont presque toujours les auteurs de ces meurtres qui ne s'exécutent pas isolément, mais en participation pour ainsi dire. Chaque bande a un chef, des éclaireurs, des recéleurs, enfin toute une organisation mystérieuse et une hiérarchie régulière. Le partage du butin se fait avec une conscience qui étonne de la part de pareilles gens. Des cafés, des magasins de vins, des cabarets, connus de la police et objets d'une surveillance particulière, sont les points où ces malfaiteurs se donnent rendez-vous pour préparer leurs attentats. Un vol est considéré comme une affaire que l'on propose, que l'on négocie, et dans laquelle une prime est réservée à celui qui en fournit l'idée et le plan. Une fois en campagne, la bande prend des dispositions pour déjouer les embûches qu'on pourrait lui tendre et se mettre à l'abri des surprises. Chacun a un poste assigné, une fonction, une consigne, et, en cas d'alerte, la troupe entière se réunit pour opposer plus de résistance ou se retirer en meilleur ordre. Ce sont de véritables campagnes entreprises contre la société, et dans lesquelles la stratégie et la tactique jouent un rôle essentiel. L'art du vol a, comme l'art de la guerre, de grands capitaines et des généraux illustres. C'est ordinairement la voix du bagne qui confère ces hauts grades, et cette investiture est rarement méconnue au dehors.

Dans cette organisation savante du crime, il y a quelque chose qui étonne, c'est qu'on ne puisse pas prévenir des actes préparés dans des lieux publics et d'une manière aussi peu mystérieuse. Latéralement à ces bandes de malfaiteurs, la police entretient, avec une judicieuse vigilance, des brigades de surveillans qui, au moyen de certaines affinités et de la connaissance de l'argot en usage parmi les criminels, peuvent suivre jour par jour, presque heure par heure, les habitudes, les moyens d'existence, les projets, les démarches de cette population dépravée. Depuis le *garni* infect dans lequel il s'abrite le soir, jusqu'à la taverne qu'il fréquente, on peut épier le libéré, observer quelles relations il entretient, deviner quels desseins il nourrit. Quand un attentat se commet, il est rare que la police ne mette pas sur-le-champ la main sur les coupables; des indices cer-

(1) *Des Classes dangereuses de la Société*, par M. Frégier.

tains la guident, et elle agit. Rien de mieux que cette rapidité dans la répression; c'est déjà une garantie précieuse pour la sécurité publique. Cependant serait-il impossible d'obtenir ce résultat par des mesures préventives, et d'empêcher l'exécution du crime en intervenant à propos? Si la loi n'autorise pas l'arbitraire, même vis-à-vis des hommes qui conspirent contre la société, la police, sans sortir du cercle légal, a des moyens d'action sur les chefs de bandes, sur les malfaiteurs les plus audacieux. Ils sont, en leur qualité de libérés, soumis aux servitudes de la surveillance, et comme tels ils peuvent être exilés des résidences où ils deviennent trop dangereux. Peut-être serait-il convenable aussi d'emprunter à la police de Londres quelques détails d'organisation d'une efficacité éprouvée. Les combinaisons y sont en général prises dans le sens préventif; on y voit l'intention arrêtée d'apporter des obstacles aux délits et aux crimes. Il est vrai que, chez nos voisins, ce service est établi sur la plus grande échelle, et qu'il emploie un personnel imposant; mais pour tout ce qui touche à la sécurité et à la moralité publiques, il faut savoir se défendre de mesures incomplètes et d'économies mal entendues. Nul argent ne saurait être mieux placé que celui-là, et ce que l'on ajoute à la surveillance est autant d'épargné au budget des prisons et aux allocations pénitentiaires.

C'est vers ce dernier point que l'on doit surtout appeler l'esprit de réforme. Depuis que le régime des bagnes et des maisons de détention a été amélioré, ce séjour n'inspire plus au malfaiteur ni répugnance, ni crainte. L'emprisonnement a perdu tout caractère d'intimidation : on le considère comme une halte dans le crime. Dans cette enceinte où fermentent tant d'immoralités, s'ourdissent des complots qui éclateront à l'expiration de la peine. On y aiguise le poignard qui accomplira un nouveau meurtre, on y tient école des moyens d'effraction et d'escalade qui accompagneront les attentats contre les propriétés et contre les personnes. Là se forment ces bandes qui deviennent si redoutables au dehors, ces associations qui constituent une sorte de compagnonnage pour l'assassinat et le vol. Isolées, ces natures seraient dangereuses, et l'on ne craint pas de doubler, en les mettant en contact, leur puissance pour le mal. Ces êtres dépravés ressemblaient à des tirailleurs épars : en les renfermant ensemble, on en fait une armée compacte et disciplinée. Évidemment c'est dans ce système que la criminalité actuelle puise sa principale énergie. Dès qu'un homme a passé dans une maison de détention, sous les yeux et dans la sphère d'influence des meneurs

de la phalange pénitentiaire, il est désormais acquis à une conjuration éternelle contre l'ordre légal; il rompt avec la société pour entrer dans un monde à part et s'y élever, d'échelon en échelon, jusqu'à l'échafaud. Ce malheureux, une fois entré dans un milieu corrompu, n'aura plus ni la vertu ni la force d'en conjurer les atteintes; la contagion le gagnera, il s'initiera aux beautés de l'argot à l'usage des malfaiteurs; il entendra chaque jour les récits édifians des héros du crime, saura comment ils conduisent leurs opérations, quelles ruses ils emploient pour déjouer la surveillance, quels complices ils rencontrent, quels lieux ils fréquentent. Triste, mais inévitable éducation contre laquelle peu de condamnés savent se défendre, et dont les résultats se manifestent clairement dans les tableaux des récidives!

A cette situation fâcheuse il n'est qu'un seul remède, c'est l'isolement. On a, dans ces derniers temps, compromis cette mesure par des applications politiques. C'est une faute; il fallait conserver à l'emprisonnement solitaire le caractère qui lui appartient, et en faire exclusivement une arme contre les malfaiteurs. De l'avis des esprits les plus éclairés et des observateurs les plus réfléchis, nul moyen n'est plus efficace pour nettoyer les étables du crime. La détention, comme on l'entend, comme on la pratique aujourd'hui, est un complot incessant contre la société. Elle engendre plus d'attentats qu'elle n'en punit, et ressemble moins à une expiation qu'à une menace. Tant que les détenus auront entre eux des communications quotidiennes, il en sera ainsi. Se voir et se parler, pour des criminels, c'est conspirer, c'est s'affermir dans la dépravation. La prison renvoie toujours un homme plus vicieux qu'elle ne l'a reçu; les plus mauvaises natures y donnent le ton et s'y exaltent par le frottement. Il faut donc séparer, isoler les détenus; tout l'indique. C'est le seul moyen de dissoudre les associations souterraines, de faire tomber en désuétude la langue des bagnes et des maisons centrales. Entre des hommes qui ne se seront jamais aperçus, point de conjuration possible, point de pacte secret. Le libéré ne trouvera plus, en quittant la chiourme, des complices pour persévérer dans le mal, des railleurs pour le détourner du bien : il sera livré à ses instincts et à ses penchans. La réclusion cellulaire, la séparation rigoureuse des détenus, auront seules la vertu d'opérer cette dispersion de l'élément pénitentiaire que chaque jour la prison et le bagne versent dans la société. Vainement essaie-t-on d'y substituer des combinaisons ingénieuses qui laissent subsister pour les hôtes de la même maison de détention la complicité de la vue, du geste et de la parole. Pour

être efficace, l'isolement doit être complet et le séquestre absolu. Mettre les détenus en présence dans les ateliers, et leur imposer la loi du silence, a le double inconvénient de créer une contrainte odieuse et illusoire, et de maintenir tous les mauvais effets des communications actuelles. Si l'on veut sérieusement changer de régime, il convient d'écarter les malentendus et les fictions.

Divers reproches ont été faits à la mesure de l'isolement systématique. Cette peine est, dit-on, un épouvantail pour le criminel : elle jette dans un sombre abattement les hommes qui supportaient avec le plus d'insouciance les fatigues des bagnes et les travaux des maisons centrales; ils ont peur du silence et de l'oubli, ils ne peuvent s'habituer à la perspective de cette tombe anticipée. Jusqu'ici l'objection n'est pas sérieuse; elle prouve seulement que la peine a une sanction, qu'elle inspire une terreur salutaire. L'emprisonnement en commun n'intimidait pas, l'emprisonnement solitaire intimide; c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de ce dernier moyen de répression, et, dans la bouche des intéressés, cet éloge a plus de valeur encore. Il est vrai qu'on accuse en outre l'isolement d'exercer une action funeste sur la santé et sur la raison des détenus, d'accroître la moyenne de la mortalité pénitentiaire, et surtout d'engendrer de nombreux cas de folie et d'hébêtement. A l'appui de ce grief, la statistique expose des calculs victorieux que détruisent les calculs non moins concluans de la statistique opposée. Cette science est coutumière de ces luttes : il faut s'en servir avec prudence, comme d'une arme à deux tranchans. En admettant même comme vrai un fait suspect, quand il serait aussi prouvé qu'il l'est peu que la vie cellulaire est moins favorable au condamné que la vie en commun, il faudrait encore mettre en balance d'un côté l'intérêt social tout entier, de l'autre les chances de longévité du rebut de la population. Que tout homme ait droit à la compassion de ses semblables, rien de mieux; mais, pour être judicieuse, cette compassion ne doit pas sacrifier le grand nombre au petit, la règle à l'exception. Le premier devoir et le premier soin de toute société sont de s'épurer et de laisser aux générations qui arrivent de meilleurs élémens que ceux qu'elle a reçus des générations antérieures. C'est pour cela que le châtiment a été institué, non comme une dérision, mais en vue d'intimider et de punir.

Quand on envisage l'ensemble des souffrances humaines, on ne s'explique pas ces sollicitudes excessives pour les classes qui en sont le moins dignes. En fait de sacrifices, la société en supporte de bien

plus regrettables et douloureux que ceux d'une mortalité plus grande parmi les voleurs et les assassins. Pour l'honneur du drapeau, nos soldats campent dans les marais pestilentiels de l'Afrique, et la fièvre éclaircit leurs rangs plus que la balle des Arabes. Sous nos yeux, la partie laborieuse de la population habite tantôt des logemens sans air ni soleil, tantôt des ateliers insalubres : à un salaire à peine suffisant s'ajoutent pour elle la perspective d'une suspension de travail et les charges de la vie de famille. Parmi ces ouvriers, il en est qui sont voués à des métiers notoirement dangereux, comme les plombiers et les verriers, et pourtant on les voit se résigner courageusement et tomber à leur poste comme d'intrépides soldats. Ainsi la société ne peut pas porter aux hommes méritans tous les secours dont ils ont besoin : elle ne peut ni les soustraire à un milieu délétère, ni les affranchir des incertitudes de l'existence; et l'on voudrait qu'elle épuisât, vis-à-vis du crime, la mesure des soins et des attentions, que, non contente d'assurer aux détenus une nourriture abondante et saine, des cellules aérées, des vêtemens, un lit, des médicamens au besoin, elle s'inquiétât minutieusement des conséquences de la réclusion et reculât devant l'idée d'augmenter d'un ou deux pour cent le chiffre de la mortalité annuelle! Non, cette sollicitude serait immorale et injuste : la détention doit conserver un caractère expiatoire; en adoucir outre mesure les conditions, c'est donner un encouragement au crime, c'est abolir la crainte du châtiment.

Dans l'intérêt de la sécurité publique, il est donc temps de briser le faisceau que les malfaiteurs sont parvenus à former, et de les combattre par l'isolement. Une civilisation comme la nôtre ne doit pas supporter le spectacle de cette fédération du vice qui a des points de réunion permanens, des chefs, des espions, une hiérarchie, un code et un idiome. Si le régime cellulaire peut, comme il y a lieu de le croire, rompre une aussi malfaisante ligue, il importe de ne pas en différer l'expérience. Les adversaires de l'isolement ne discutent guère que sur des adoucissemens de détail et des difficultés d'exécution. Il est aisé de concilier ces dissidences et de trouver une combinaison qui, sans altérer l'efficacité de ce régime, en tempère les inconvéniens. Quel qu'en soit d'ailleurs le mode, une réforme est urgente, surtout depuis que la littérature va prendre des héros et des héroïnes dans les régions où l'on parle l'argot. L'affiliation des malfaiteurs doit être anéantie : qu'on sache prendre une mesure décisive, et bientôt elle n'existera plus que dans les romans.

Du vice et du crime, on peut arriver sans transition à la misère qui y confine par tant de points. C'est là d'ailleurs le principal chef d'accusation qu'on fait valoir contre la société. La misère des classes laborieuses est présentée comme un grief accablant pour la civilisation qui en souffre le spectacle. Des hommes généreux, des écrivains sensés, se sont émus à ce cri, et de divers côtés on a cherché des solutions au problème le plus épineux des temps modernes, celui de concilier la liberté du travail avec la continuité et la suffisance du salaire. Ce qu'une pareille étude a fait ressortir, c'est que, dans le cours des temps, les classes laborieuses n'ont jamais connu qu'un état précaire, aggravé par l'ignorance et le fanatisme. Les formules de civilisation, graduellement améliorées, ont adouci cette misère, mais avec la lenteur et le calme qui président aux évolutions humaines. Le travail, après avoir passé par le régime des castes de l'Égypte et de l'Inde, de l'esclavage romain et du vasselage féodal, s'est enfin émancipé : aujourd'hui il s'appartient, il dispose de lui-même. Dans cet état nouveau et récent, doit-on s'étonner qu'il ait encore l'imprévoyance et la faiblesse de l'adulte? Avec le temps, l'éducation du travailleur s'achèvera. Il comprendra mieux quelle est son importance dans l'ensemble des relations sociales, et quel rôle il lui appartient d'y jouer. Ce n'est pas par des prétentions qu'il s'élèvera, comme on le lui conseille aujourd'hui, mais par des services. Il serait étrange que l'émancipation demeurât stérile, quand la servitude a été féconde. C'est faire injure aux classes laborieuses que de le supposer.

Qu'on n'affecte plus autant de souci pour les hommes qui vivent du travail de leurs mains : ils trouveront leur route d'eux-mêmes. Ils ont la patience et le nombre; quand ils y joindront l'esprit de prévoyance et de conduite, toute société devra compter avec eux. On parle d'association, de formules d'association : avant d'y songer, les classes laborieuses ont à épuiser l'épreuve complète du régime d'affranchissement dans lequel elles ne sont entrées que depuis un demi-siècle. Toute association, même avec des clauses disciplinaires, ne peut être aujourd'hui qu'un contrat libre, volontaire, spontané; il faut qu'en y entrant chaque membre sache à quoi il s'engage, quels droits il aliène, à quels devoirs il se soumet. Dans la masse actuelle des ouvriers, ce sentiment, cette conscience, n'existent pas encore. Toute association libre les trouvera un jour dociles, le lendemain rebelles, aussi prompts à se lier qu'à se dégager, répugnant même aux obligations qu'ils se seront créées. En mainte occasion, on a

cité des exemples heureux de l'association et des bienfaits qui en découlent, surtout au point de vue des institutions d'épargne et de prévoyance. Il fallait ajouter qu'aucune de ces créations n'a pu survivre long-temps à l'inconstance des travailleurs : celles qui se sont maintenues ne le doivent qu'au dévouement et au zèle de quelques hommes de cœur étrangers à la classe ouvrière. Dans l'état actuel, cette classe redoute encore moins la privation que la discipline, et ne reconnaît, au milieu de bien des misères, qu'un seul bonheur réel, celui de n'obéir qu'à elle-même. Pour mieux constater ce droit, elle en abuse souvent au point de se nuire, comme dans les chômages volontaires et les interruptions systématiques du travail. Les coalitions, dont plus d'une industrie a offert le spectacle, n'ont pas d'autre origine que le désir de faire acte d'indépendance vis-à-vis de l'entrepreneur, et de secouer la servitude du salaire. Voilà où en sont les choses aux yeux des hommes qui les observent froidement : évidemment ce sont là des élémens réfractaires pour l'association, qui demande avant tout à l'individu le sacrifice de ses caprices et la fidélité aux engagemens.

On a beau faire, on n'échappera pas à ce dilemme : de deux choses l'une, ou l'association des travailleurs sera forcée, ou elle sera libre. Si elle est forcée, elle rentre dans le régime des corporations d'autrefois, des jurandes et des maîtrises, c'est-à-dire dans une organisation arbitraire du travail. A part quelques esprits enthousiastes du passé, personne ne veut de ce retour à un privilége condamné par l'expérience (1). Reste alors l'association libre qui manque de sanction, qui n'est qu'une lettre morte. Vainement un écrivain (2), dont on ne peut méconnaître ni les intentions, ni les lumières, a-t-il essayé de tracer un règlement où la liberté se concilie avec la discipline, et le droit commun avec la hiérarchie. Ce système n'a qu'un défaut, celui de stipuler dans le vide : personne ne s'y ralliera. Tant que le travail restera libre, l'ouvrier préférera l'indépendance à la solidarité. Ce n'est jamais de plein gré que l'homme s'impose des chaînes, même dans l'intérêt de son propre

(1) M. Rossi, en parlant de l'apprentissage, qui était, avec la division arbitraire des métiers, le caractère distinctif des corporations anciennes, a dit avec le plus grand sens : « L'apprentissage n'était point établi en faveur des ouvriers, mais tout en faveur des maîtres; c'était une sorte de servitude temporaire. » Cette phrase résume admirablement le vice fondamental du système des corporations.

(2) *Du Progrès social*, par M. de Lafarelle, député du Gard. — *Réorganisation disciplinaire des classes industrielles*, par le même.

bien-être. Tout avantage de corps lui paraît vain auprès de cette latitude d'action, de cette liberté de mouvement dont il jouit aujourd'hui. La corporation industrielle ne pouvait subsister qu'à la condition d'être close et de régner despotiquement sur une profession. Vouloir en faire quelque chose de paternel et d'accessible à toute heure, sans titre particulier, sans caractère exclusif, c'est le rêve d'un homme de bien, mais ce n'est malheureusement qu'un rêve.

Les habitudes du compagnonnage, loin d'accuser, comme on l'a dit, une tendance à l'association, prouvent au contraire combien il existe d'élémens dissociables parmi les populations ouvrières. Le compagnonnage est une institution des temps barbares fondée sur la rivalité des corps de métier, et en vue de la guerre séculaire qu'ils se livrent. Non-seulement elle classe chaque profession à part, mais elle consacre des catégories dans la même profession. Au lieu du principe de la solidarité, c'est le principe de la séparation qui y prévaut. Toutes les coutumes du compagnonnage respirent une haine farouche entre les divers corps du *devoir*, c'est le nom qu'ils se donnent. Isolés ou en bandes, les compagnons s'adressent des défis grossiers, se provoquent par des chansons outrageantes, et finissent par engager des duels meurtriers ou des mêlées épouvantables. Y a-t-il rien là-dedans qui ressemble à une association, dans la saine acception du mot, et qui en contienne le germe? Sans doute, le compagnonnage stipule un échange de secours mutuels entre les membres d'un même *devoir*, mais les traces du bien qui en résulte sont effacées par un cérémonial puéril qui aboutit presque toujours à des stations prolongées dans les cabarets. En somme, ce sont là des traditions fâcheuses, un legs de siècles peu éclairés. Au lieu de refondre le compagnonnage, comme le voudrait un ouvrier qui a écrit un livre sur cette institution, au lieu d'en composer l'idéal, comme l'a fait un romancier, il y aurait plus d'avantage à l'extirper du sein des classes laborieuses. Le compagnonnage est une sorte de guerre civile entre les travailleurs, guerre d'autant plus opiniâtre qu'elle n'a pas d'objet et ne saurait avoir d'issue.

Ce qui plaît à l'ouvrier dans le compagnonnage, ce qui l'attache à cette coutume, c'est précisément le caractère turbulent et agressif qu'elle revêt. Autant il lui répugnerait de subordonner son indépendance à une association calme et sensée, autant il y a d'attrait pour lui dans ces affiliations militantes. Le bruit l'attire, les promenades en corps de *devoir*, avec la canne à la main et les signes distinctifs au chapeau, sont pour lui une grande source de jouissances. Ce que

l'on entend par une association n'aurait à ses yeux qu'une valeur abstraite et passive; le compagnonnage, au contraire, se produit au soleil, s'agite, s'escrime, a des mots de passe, des gestes mystérieux, des pratiques particulières pour la *conduite* et *l'embauchage*, enfin tout un code et presque des rites. C'est la franc-maçonnerie des classes laborieuses : elles y tiennent précisément à cause de ces détails qu'on peut taxer de barbarie ou d'enfantillage. On aurait donc tort de voir là-dedans un acte réfléchi, susceptible de discussion et donnant ouverture à une réforme. L'entraînement, l'exemple, l'habitude, ont fondé le compagnonnage; le jour où les classes laborieuses chercheront à en peser le mérite, à en raisonner les effets, il sera bien près de finir : tôt ou tard, le bon sens des ouvriers en fera justice.

Il ne faut ni décrier l'ouvrier ni le flatter. En général, on ne garde pas, à son égard, assez de mesure, on ne montre pas assez de justice; on le place ou trop haut ou trop bas; on va volontiers à l'extrême, soit qu'on l'exalte, soit qu'on le déprécie. L'ouvrier, pris en masse, a des vertus, des qualités qu'on ne doit pas méconnaître; il est serviable, désintéressé, dévoué, patient; il se résigne à une condition précaire avec une philosophie qui ne se rencontre pas dans les classes élevées; il a le sentiment de l'ordre, et, dans une certaine mesure, celui de la dignité personnelle. Ce qui lui manque, c'est l'esprit de prévoyance, c'est le souci du lendemain. Dans les grands centres industriels surtout, il travaille plutôt par boutades qu'avec suite, et cherche dans les plaisirs du cabaret une triste diversion aux fatigues de l'atelier. Un autre travers de l'ouvrier, c'est une répugnance invincible et involontaire pour ce qui le domine. L'instinct de l'obéissance et de la discipline ne dépasse pas, pour lui, la sphère des devoirs directs : il accepte une hiérarchie dans le travail; hors du travail, il ne reconnaît plus ni conducteurs ni maîtres. On a pu le voir, dans ce qui touche à la politique, désavouer ceux qui parlaient en son nom et donner le spectacle d'une armée où les soldats dictaient la loi aux généraux. L'ouvrier est ainsi fait : il exige toujours plus qu'on ne peut lui accorder et dépasse le but où l'on essaie de le conduire. Dans l'ordre industriel, cette jalousie, cette inquiétude, se retrouvent. Là, plus le patronage est immédiat, plus il paraît intolérable. L'ouvrier qui s'est élevé au rang d'entrepreneur excite plus de rancunes que celui qui a toujours occupé cette position. Aussi a-t-on vu ces travailleurs parvenus repoussés par leurs anciens camarades quand il s'est agi d'organiser à Paris les conseils de prud'-

hommes, sorte de juridiction de famille chargée de vider les différends entre les ouvriers et les maîtres.

Cette question est une de celles qui ont pu mettre en relief le caractère des ouvriers. Un homme sorti de leurs rangs, un compositeur typographe, avait fait imprimer à ses frais un petit livre où était débattue cette question des conseils des prud'hommes. Les ouvriers, quand il s'agit d'eux, ont le tort de ne pas savoir limiter leurs prétentions. Boyer s'était montré plus sage, quoiqu'il allât encore au-delà des concessions possibles. Il fut désavoué par les siens, méconnu et délaissé; il n'a pas survécu à cette épreuve, il est mort le désespoir dans l'ame. L'organisation d'un conseil des prud'hommes, même incomplète, était pourtant un bienfait. Les grandes villes industrielles de France, Lyon, Saint-Étienne, Rouen, Reims et plusieurs autres jouissent depuis long-temps de cette institution, qui n'a présenté sur ces divers points que d'excellens résultats. Dans l'ensemble du royaume, le nombre des affaires vidées devant cette juridiction exceptionnelle s'est élevé, de 1830 à 1834, à 60,555, dont 58,330 ont été conciliées, c'est-à-dire 29 sur 30. 56 affaires seulement sont arrivées en appel. Lyon, en 1835, a eu 3,885 contestations portées devant le conseil des prud'hommes, sur lesquelles 3,714 ont été conciliées et 172 jugées. Saint-Étienne, en 1836, sur 2,616 instances, a compté 2,591 arrangemens et 25 jugemens. Rouen, dans le cours de cette même année, a vu passer 1,006 affaires donnant lieu à 967 conciliations et à 25 jugemens. Aucun appel n'a été formé pour ces diverses sentences, ce qui est un témoignage évident de la justice des décisions.

Ainsi c'était déjà un progrès que de réaliser à Paris, dans des conditions analogues, une institution qui fonctionne avec succès dans nos premières villes industrielles. A l'épreuve, on aurait pu juger si quelques améliorations étaient nécessaires, et les réaliser graduellement. Il n'en a pas été ainsi : la mesure a été livrée à la discussion, et dès-lors les exigences se sont donné carrière. C'est surtout à propos de la composition des conseils que le débat a pris de la vivacité. Jusqu'ici les entrepreneurs d'industrie en ont fourni l'élément principal : quelques chefs d'ateliers, contre-maîtres et ouvriers patentés complètent le personnel de ces tribunaux conciliateurs. Sans doute l'intérêt du maître, représenté dans une proportion inégale, y conserve la haute main; mais on conçoit combien cette circonstance doit inspirer de retenue aux manufacturiers opulens, aux notabilités industrielles que l'élection investit de ces pouvoirs. Rare-

ment l'ouvrier aura de déni de justice à essuyer de la part de juges pareils, et dans plus d'une occasion on n'épuisera pas contre lui toutes les rigueurs du droit. Tant que l'entrepreneur tiendra la position dominante, il en sera ainsi : la balance penchera en faveur de l'ouvrier, et les affaires, comme le prouvent les résultats cités, n'iront pas au-delà d'une juridiction de famille. Cependant c'est contre cette situation qu'au nom des travailleurs on s'est récemment élevé. On a demandé que les juges fussent pris moitié parmi les maîtres, moitié parmi les ouvriers, les ouvriers à patente étant considérés comme des maîtres. Ainsi le conseil des prud'hommes serait partagé en deux camps; ce qui, dans bien des cas, rendrait leur action impossible. Le tribunal de conciliation deviendrait un tribunal passionné, et les entrepreneurs, plutôt que d'en subir la loi, conduiraient les ouvriers, à grands frais, dans toute l'échelle des ressorts supérieurs. D'un instrument de paix, on aurait fait de cette façon un instrument de luttes. Ces prétentions n'ont pas été admises, et Paris attend encore une juridiction des prud'hommes. Les exigences amènent inévitablement de tels résultats : elles servent d'oreiller à l'indolence administrative, qui ne cherche que des prétextes pour s'abstenir de toute innovation. L'ouvrier en porte la peine et recule ainsi, par un caprice puéril, des réformes qui lui seraient profitables.

On le voit, ce qui manque le plus aux classes laborieuses, c'est l'esprit de calcul, c'est de savoir se contenir et se conduire. Avec le temps, cette éducation se complètera. La responsabilité personnelle suppose une expérience personnelle; aucune tutelle collective ne peut suppléer cette condition. Peu à peu et individuellement, l'ouvrier, averti par ses propres fautes, éclairé par la pratique de la liberté, acquerra les qualités qui lui manquent, s'élèvera à une position chaque jour meilleure. C'est la loi des siècles, et les anomalies actuelles, fort discutables d'ailleurs, ne sont qu'un incident fugitif dans cette marche constante et nécessaire des choses. Le travailleur a eu ses jours d'enfance et d'adolescence; il aura sa période de maturité. C'est à lui d'entrevoir déjà cet avenir et d'y aspirer. Pour s'en montrer dignes, il faut que les ouvriers éteignent en eux les prétentions inquiètes et sans but, la soif des réformes impossibles, le besoin d'agitations ruineuses. Leur principale force est dans leur modération et dans ce travail lent qui détache incessamment de leur classe des sujets intelligens et laborieux pour les élever dans l'échelle sociale. Ils ont le titre de noblesse des sociétés modernes, le travail; soldats de l'armée industrielle, leur avancement est dans

leurs mains, et il n'est point de haut grade auquel ils ne puissent prétendre. Cette ambition légitime vaut mieux que tous les rêves qui prétendent faire de notre globe un palais d'Aladin, et de chaque homme un millionnaire.

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer de nouveau à quelles contradictions se laissent aller les écrivains qui parlent au hasard des classes laborieuses. D'un côté, on représente ces classes comme en butte à toutes les misères, en proie à toutes les dégradations. Aucune couleur n'est assez sombre pour ces tableaux; les populations de truands n'habitaient pas, dit-on, des logemens plus infects, n'avaient pas des mœurs plus repoussantes. Quand la description est achevée, quand on a épuisé ce minutieux inventaire de la souffrance et de l'abjection, on élève un cri d'accusation contre la société au sein de laquelle de pareils symptômes se manifestent. Tel est le premier point de vue; maintenant, voici le second. Ces classes que l'on vient de voir si abaissées se relèvent le front ceint d'une divine auréole. A elles toute la vertu, tout l'honneur qui se rencontrent encore ici-bas! C'est chez elles qu'il faut chercher l'inspiration véritable, la science supérieure; les ouvriers seuls sont de grands philosophes et des poètes immortels. Veut-on sur les destinées à venir une révélation sûre et pertinente, c'est à un ébéniste qu'il faut la demander; désire-t-on entendre des vers où règne le sentiment exquis de l'art, où respirent les beautés de la nature, un tailleur de pierres a seul aujourd'hui la puissance d'enfanter ce chef-d'œuvre. Quels rapports n'a-t-on pas découverts entre la métaphysique sociale et la menuiserie? Le rabot conduit directement à une intuition merveilleuse de la marche de l'humanité, à une critique raisonnée du libre arbitre et de la prédestination. Voyez-vous d'ici un forgeron arrêtant son soufflet pour discuter sur l'objectif de Kant et sur la hiérarchie des capacités de Saint-Simon? C'est pourtant la prétention que l'on voudrait inspirer à la classe ouvrière; on en fait une tribu de docteurs et de rimeurs. Singuliers amis du peuple que ces écrivains qui, d'une part, le dégradent jusqu'à la calomnie afin de le rendre plus digne de pitié, et de l'autre, quand il a besoin de pain, l'invitent à se repaître de fumée!

On dirait qu'on ne peut parler aujourd'hui des classes laborieuses sans tomber dans l'un ou l'autre excès. C'est toujours et à propos de tout la même absence de mesure. Une pareille tendance ne saurait avoir que des résultats fort tristes. Il est dangereux d'inspirer aux hommes le dégoût de leur condition et de leur faire des promesses

qui ne seront pas tenues; on s'expose à les voir continuer l'utopie dans le sens de la passion et venger leurs mécomptes par des tentatives de bouleversement. Si l'ouvrier ne veut pas devenir le jouet d'une déception amère, il faut qu'il se méfie de ses flatteurs. Son rôle ici-bas n'est celui ni d'un héros de roman, ni d'un poète; il remplit des fonctions plus utiles et des devoirs plus réels. Pour roman, il a les soucis de la famille; pour poésie, il a le travail. Il y a plus d'honneur pour lui, plus de profit pour le pays dans l'accomplissement d'une tâche manuelle que dans des aspirations inquiètes vers les œuvres de l'esprit et la vie de l'intelligence. Le chapitre des vocations manquées est déjà long dans la carrière des lettres : que les ouvriers se gardent d'y ajouter une douloureuse page de plus. On ne peut pas servir deux maîtres, et les devoirs modestes de l'homme qui vit de ses bras sont incompatibles avec les ravages de l'orgueil littéraire.

Dans le domaine de la politique, l'ouvrier devrait également rompre avec les conseils qui l'entraînent à des prétentions excessives. Sans doute, les classes laborieuses comptent pour beaucoup dans l'ensemble de la population; on ne saurait, sans aveuglement, méconnaître l'influence et les droits du nombre. Ce serait en outre un triste gage de tranquillité que celui qui reposerait sur l'abdication complète des masses et sur l'abrutissement qui résulte des soucis et des plaisirs grossiers de l'existence matérielle. En France, ce rôle ne fut jamais celui des classes laborieuses. Qui plus vivement qu'elles s'intéressa à l'odyssée militaire de l'empire, aux rancunes contre l'invasion, au mouvement de juillet 1830? Où les bulletins de la grande armée trouvèrent-ils plus de lecteurs enthousiastes, et la victoire des trois jours plus d'énergiques coopérateurs? A toutes les époques, il en fut ainsi : toujours le peuple, dans notre patrie, se mêla à la vie publique; c'est là un de ses titres comme une de ses traditions. Mais il ne s'ensuit pas que tout ouvrier doive rédiger son plan de constitution et se retirer sur le mont Aventin, si on ne l'exécute pas à la lettre. Les destinées de la France ne peuvent pas être à la merci des systèmes politiques et sociaux issus des fumées du cabaret. L'avenir des ouvriers comme celui des maîtres, des pauvres comme des riches, est renfermé dans l'idée du devoir, d'où découlent des habitudes d'ordre et de discipline. Hors de là, on s'agite dans un cercle d'illusions, on court après des fantômes.

Les rêveries de ce genre sont devenues si contagieuses, si générales de notre temps, qu'elles ont mérité les honneurs d'un nom nouveau et désormais consacré : c'est celui de *socialisme*, en d'autres

termes l'art d'improviser des sociétés irréprochables. Plus d'un esprit qui se croit sérieux a payé tribut à cette chimère : il y a aujourd'hui des socialistes partout, dans le roman, dans la statistique, dans la philosophie, dans l'histoire, dans l'économie politique et industrielle. Le mot a fait des ravages, et la chose aussi : des sectes éphémères et bruyantes ont laissé cette empreinte avant de disparaître. C'est de là que sont venues les déclamations contre la société, les anathèmes tumultueux, les récriminations interminables. Il semble qu'on les entende encore. La société est sans cœur et sans entrailles; elle envoie les jeunes gens au canon, les jeunes filles à la prostitution; elle n'a ni soin, ni souci de la vie et de l'honneur des créatures. Toute institution est viciée en germe; comme dans le mauvais fruit, partout on découvre le ver. L'adultère souille le mariage, la fraude déshonore l'industrie, la haine et la jalousie enveniment les rapports, l'égoïsme plane sur le tout et couronne l'ensemble des relations humaines. Ainsi du reste. On devine ce qu'un pareil texte renferme d'amplifications et quelle masse de griefs on peut invoquer contre une société qui n'a pas la prétention d'être parfaite.

Il faut pourtant s'entendre : la civilisation, telle qu'elle existe, n'est pas un décor d'opéra que l'on fait disparaître d'un coup de baguette. Elle représente un ensemble de sentimens et d'intérêts qu'il est difficile d'ébranler. On peut, en y réfléchissant, s'expliquer les illusions des socialistes. Habitans d'un monde imaginaire où l'ame est affranchie de toute peine, le corps de toute infirmité, il n'est pas surprenant qu'ils regardent avec un profond mépris ce monde réel que la douleur tient asservi et que le besoin assiége sous mille formes. Mais c'est là un état particulier de l'esprit, une foi qui ne visite qu'un petit nombre d'ames. Le gros des intelligences ne croit ni aux systèmes infaillibles, ni aux transformations soudaines. De semblables déceptions ne sont d'ailleurs pas nouvelles. Il en est de la régénération sociale comme de la transmutation des métaux, que le moyen-âge regardait comme une découverte non-seulement possible, mais prochaine. Toutes les chimères se ressemblent, et le même sort les attend.

La société réelle a donc poursuivi tranquillement sa marche en dépit du socialisme et des nombreuses sectes qu'il a fait éclore. Les clameurs ne l'ont pas troublée, les injures ne l'ont pas atteinte. Au milieu du grand mouvement de passions et d'affaires qui accompagne la vie humaine, c'est à peine si cette petite turbulence a été remar-

quée. A tous les déchaînemens dont elle était l'objet, la société n'a répondu que par l'indifférence : c'est ainsi qu'elle s'est vengée. On eût mieux aimé ses colères que son dédain : elle n'a pas donné cette satisfaction aux hommes qui l'attaquaient par système. A quoi bon d'ailleurs se charger d'une justice qui se faisait toute seule? A peine éclos, les systèmes se fractionnaient pour se livrer bataille. Il s'agissait de renouveler la face du globe, et vingt procédés pour un étaient offerts. Jamais autant de recettes du parfait bonheur ne furent imaginées, livrées à l'essai. C'est peut-être l'embarras du choix qui a engagé la société à rester ce qu'elle est, mêlée de mauvais et de bon, s'appuyant sur le passé en regardant vers l'avenir. Quant aux écoles et aux églises nouvelles, il suffisait de les laisser aux prises entre elles pour les voir s'éteindre dans le choc des rivalités et les défaillances de l'isolement.

Le socialisme avoué est donc fini ou bien près de finir; mais il semble vouloir laisser une dernière trace dans les sciences et dans les lettres. Bien des travaux se ressentent de cette préoccupation, et obéissent à cet esprit. L'histoire, l'économie politique, la philosophie, la médecine même, en ont été atteintes, non pas, si l'on veut, dans les grandes écoles, mais par l'apparition de dissidens nombreux et résolus. Il serait trop long de récapituler ici ce qui a été fait sous l'empire de cette disposition : qu'il suffise de signaler trois catégories d'écrivains qui, plus ouvertement que les autres, ont sacrifié aux chimères et aux déclamations du socialisme. La première comprend les statisticiens que la passion des chiffres égare; la seconde, les aventuriers de la pensée, rhéteurs vaniteux ou philosophes empiriques; la troisième, certains romanciers toujours prêts à abuser de la couleur. De ces trois classes, la moins excusable est sans contredit celle des statisticiens. Personne n'a attaqué la société avec plus de violence qu'eux, ni intenté à la civilisation, au nom de chiffres fort équivoques, un procès plus opiniâtre et plus brutal. Si la statistique ne sait pas mieux se contenir, elle se fera, auprès des esprits sérieux, un tort irréparable. C'est une science qui renferme des calculs et des argumens pour toutes les causes, fussent-elles diamétralement opposées. Les chiffres sont complaisans; ils se prêtent aux désirs secrets de l'observateur et à la fortune des livres. On se propose de prouver une chose, et l'on voit tout dans le sens de cette démonstration.

C'est ce qui est arrivé pour l'étude des misères sociales. Les chiffres les plus affligeans, les tableaux les plus douloureux, sont devenus

l'accompagnement obligé de ce travail, et en ont composé, pour ainsi dire, la mise en scène. Il fallait frapper, émouvoir, et, comme l'intention semblait justifier les moyens, on a évidemment forcé la preuve et grossi l'effet. De longs cris d'alarme ont été poussés de vingt côtés; on a dressé des tables effrayantes de la misère et de la dépravation publique; on est allé fouiller dans toutes les sentines, afin d'arranger, par groupes symétriques, les crimes, les vices, les douleurs, et de présenter ensuite à la société cet effrayant et hyperbolique inventaire. La statistique sociale ne procède pas autrement : c'est une science d'étalage. On dirait qu'elle veut emprunter quelque chose à la tactique de ces mendians qui empirent l'état de leurs plaies pour mieux exciter la pitié de la foule.

Si l'on voulait chercher, dans des publications récentes, des exemples de ces écarts, le choix seul serait embarrassant. L'un de ces statisticiens, qu'une mort précoce a naguère enlevé, s'était fait un titre spécial de la description des misères de la société anglaise; il avait poussé ce travail jusqu'aux derniers confins de l'hyperbole. De la ville de Londres, il n'avait vu que les cloaques, et, en copiant les enquêtes du parlement, il s'était attaché à en reproduire la partie la plus sombre. On sait aujourd'hui que beaucoup de misères, ainsi décrites, n'ont existé que dans l'imagination de l'auteur ou dans celle des hommes qu'il a consultés. Il y a, de l'autre côté du détroit, une école de statisticiens coloristes qui a devancé et inspiré la nôtre; c'est elle qui, dans le parlement et hors du parlement, dessert les enquêtes rembrunies et fournit les calculs alarmans. Ordinairement le parti religieux y joue un grand rôle et y apporte un fanatisme qui trouble nécessairement le regard. En France, les imitateurs ajoutent à cela l'ardeur naturelle de notre caractère, et le désir de faire leur chemin par des descriptions originales et dramatiques. Ainsi s'engendrent et se multiplient les erreurs.

Quand la statistique française opère sur le terrain national, elle est sujette à d'autres illusions. Jamais on ne vit aligner des calculs avec cette candeur, et les interpréter avec cette naïveté. Ainsi, sur quelques renseignemens puisés à la préfecture de police, un auteur a dernièrement appris aux honnêtes gens de la capitale qu'ils doivent se défier de soixante-trois mille individus, vicieux ou criminels, vivant à leurs côtés. Soixante-trois mille! pas un de plus ni de moins, c'est-à-dire une personne sur quinze. Certes, il y a de quoi donner à réfléchir à ceux qui habitent une ville où tant de corruption fermente. L'auteur assure pourtant qu'il est discret, et qu'avec moins de ré-

serve il aurait pu élever à plus de cent mille le nombre de ces êtres dangereux. Ensuite il pose des chiffres, et quoi de plus concluant qu'un chiffre? Nous voici donc exposés à coudoyer 63,000 suspects dont 1,867 forçats réclusionnaires ou correctionnels, 3,500 escrocs, 7,000 protecteurs de prostituées, 1,500 vagabonds, 6,000 voleurs, 8,000 fraudeurs, 600 recéleurs et 33,000 ouvriers débauchés; le tout au plus juste, et sans que la statistique puisse nous faire un rabais sur ces tables de la perversité. C'est à ne pas y croire : à quelques unités près, on sait, par exemple, qu'il y a dans Paris 8,000 fraudeurs. Qui fournit les élémens de ce nombre? Les fraudeurs, avant d'exercer leur profession, viennent-ils prendre un numéro d'ordre et faire leur déclaration à la police? Sérieusement il n'y a rien dans tout cela qui ne soit hasardé et arbitraire. Il suffit pourtant que ces évaluations soient imprimées, qu'elles émanent d'un fonctionnaire public, pour qu'à l'instant même on s'en empare. L'auteur n'y aura vu sans doute qu'une distraction à des travaux administratifs, et une occasion de se signaler par deux volumes pleins de calme et de bonhomie; mais la déclamation s'armera de ces chiffres pour prouver que nous vivons dans un monde infâme, et la littérature se mettra sur-le-champ à l'unisson de cette clientelle de 63,000 scélérats.

Ce sont là de tristes déviations : l'écrivain qui aspire à un rôle scientifique devrait montrer plus de sang-froid et plus de discernement. Sa tâche ne consiste pas à ne voir qu'un côté des choses et à prendre des conclusions exclusives. Son devoir est d'oublier tout, même le succès, pour ne rechercher que la vérité. Il est l'homme de la raison, non de la passion. Voilà ce qui a manqué à divers statisticiens qui se sont occupés des misères sociales : ils n'ont pas su, ni peut-être voulu envisager complètement le problème et l'aborder avec modération. Les écarts du sentiment et les erreurs de la colère dominent leurs travaux et les laissent sans autorité. Ce sont tout au plus des peintures de fantaisie qui ne résistent pas à l'examen le plus superficiel. Aucun de ces écrivains, parmi les misères dont il faisait le dénombrement, ne s'est attaché à distinguer celles qui, provenant des vices et des folies des hommes, ont le caractère de châtimens mérités, de celles, en bien plus petit nombre, qui dérivent d'une fatalité invincible et ressemblent à des défis accablans qu'un sort ennemi envoie aux malheureux. C'est pourtant là une distinction très essentielle à établir et une réserve importante à faire. La compassion qui s'attache à des souffrances volontairement encourues ressemble à un brevet d'impunité accordé à la paresse, à la

débauche et à l'imprévoyance. Dans tous les cas, la société n'en saurait être responsable, et il serait puéril de vouloir mettre à sa charge les maux qui résultent des écarts personnels et des fautes privées.

Un autre travers dont la statistique aurait dû se défendre, c'est l'exagération; en toute chose, la mesure est inséparable de la vérité. On s'imagine trop facilement que, pour la défense de ceux qui souffrent, la déclamation est permise et l'enluminure légitime. S'il y a erreur, on croit que c'est une erreur qui honore, et que l'intention couvre et domine le fait. Il serait temps de renoncer à ce sophisme. L'un des principaux obstacles à toute amélioration, même de détail, est précisément cette absence de modération et ces prétentions excessives. Exagérer ce qu'il y a à faire, c'est offrir un prétexte aux hommes qui veulent que rien ne se fasse, c'est desservir ceux qu'on prétend secourir. Les tableaux trop rembrunis, loin d'avancer les réformes, les éloignent et les paralysent; personne ne se charge volontiers des entreprises hasardeuses et des cures désespérées.

Ces exagérations des statisticiens, certains philosophes les ont partagées, et par philosophes on entend ici ces rêveurs à la suite qui ont essayé de toutes les chimères sans pouvoir se fixer à aucune. Jouets d'une vanité maladive, ces hommes n'avaient ni assez de puissance pour professer l'erreur, ni assez de bon sens pour servir la vérité. Avec plus d'orgueil que de facultés, plus d'audace que de lumières, ils étaient condamnés à se vêtir des lambeaux de vingt systèmes disparates, et à s'agiter, sans jamais conclure, dans un cercle d'hallucinations. Les socialistes de première main, et les écoles qui en sont issues, ont eu du moins le sentiment d'une théorie complète, et l'ont développée avec une vigueur peu commune. Même en les combattant, on doit rendre justice aux qualités qui les distinguent. Chez les nouveaux socialistes, rien de pareil : les prétentions ont grandi, l'intelligence a disparu. L'emphase remplace l'inspiration, la médiocrité perce sous les airs de prophète. Les uns nuisent à la cause qu'ils veulent servir en substituant au langage de la raison les égaremens de la colère et en distillant sur les hommes plus de fiel que n'en devraient contenir des cœurs élevés. D'autres empruntent aux sectes et aux théories sociales des combinaisons qu'ils travestissent en y ajoutant des rêveries désormais vouées à un ridicule ineffaçable. Pour tromper les ames crédules, ces esprits fourvoyés poussent des découvertes dans tous les sens, tantôt vers le mysticisme, tantôt sur le terrain économique, heureux d'échapper ainsi à leurs incertitudes,

et de couvrir d'un vernis d'érudition les fluctuations et l'indigence de leur pensée.

C'est surtout dans cet état nouveau que le socialisme est devenu dangereux. Les véritables inventeurs, avec la foi qui les anime, appellent la discussion et ne font pas consister leur talent à la fuir. Ils confessent hardiment, clairement, leurs doctrines, et apportent dans le débat une sincérité qui les honore. Il n'en est pas de même des socialistes que nous avons en vue : ils aiment à s'escrimer dans l'ombre, et, quand on les presse trop vivement, ils s'enveloppent de leurs nuages. Leurs adeptes même ne réussissent pas à les tirer de ce silence prudent, lorsque leur impatience les somme enfin de formuler ce qu'ils sont, ce qu'ils veulent. Que prétendent-ils donc? Réformer la société? Mais quelle est alors celle qu'ils espèrent mettre à la place? En prendraient-ils les élémens dans la sphère des médiocrités jalouses, des vanités implacables, des ambitions déréglées, des préventions sans limites? A la surface de toute civilisation flottent des illusions juvéniles et des éblouissemens de l'orgueil que l'on prend volontiers pour de la force : est-ce sur ces types exceptionnels que l'on se propose de modeler l'établissement humain? On aura alors un monde de docteurs indisciplinés et de sophistes intraitables. Livrer le gouvernement à des esprits qui ne savent pas se gouverner eux-mêmes, c'est une grave responsabilité et une entreprise pleine de périls. La singulière réforme que celle qui mettrait le vertige en haut de la hiérarchie et donnerait aux populations, comme inspirateurs et comme guides, des hommes ivres de leurs mérites et livrés à tous les écarts de l'amour-propre!

Dans la voie des invectives, les romanciers qui ont suivi le mouvement socialiste n'ont pas moins d'emportement et d'opiniâtreté. C'est là un singulier spectacle. Voici une nation qui se meut dans la sphère de ses droits et de ses devoirs, une nation affairée et attentive à ses intérêts, une nation passionnée et qui n'est étrangère à aucune noble inspiration. Cette nation pense et agit, fonctionne et travaille, obéit aux faits sans négliger les idées; elle assiste à son propre développement, se rend compte de sa vie; elle a un sentiment complet de ce que sont chez elle, de ce que valent les lois, les mœurs, les usages, les relations de famille; elle n'ignore ni les abus ni les inconvéniens de ce régime, et les déplore sans les exagérer. Acteur ou témoin, chacun, dans sa petite sphère, se crée ainsi une opinion suffisante et acquiert la conscience entière de l'ensemble des relations sociales. Eh bien! à côté de cette grande

famille, une tribu imperceptible d'écrivains prétend modifier complètement l'opinion que la société française doit se former d'elle-même, créer un monde de fantaisie et le lui imposer, imaginer des mœurs odieuses, et les lui faire accepter comme des mœurs réelles, composer un tableau repoussant et le présenter à la ronde comme un chef-d'œuvre d'exactitude. Telle est la comédie qui se joue et qui n'est pas couverte d'assez de sifflets. La société, dans des heures d'oubli, a eu la faiblesse de l'applaudir : c'est un tort dont on abuse aujourd'hui contre elle.

Que les écrivains et les romanciers surtout y prennent garde; le châtiment peut n'être que différé. Pour punir la calomnie et réprimer la déclamation, la société a un moyen énergique, une arme sûre : le délaissement. Si les romanciers font peu de cas de l'estime publique, ils ont un faible pour le succès. C'est de ce côté qu'ils seront frappés, s'ils ne s'amendent. Les paradoxes n'amusent pas long-temps, et le public sera bientôt saturé de peintures immorales ou grotesques. La caricature n'a jamais été de l'art, et les débauches de la plume ne sauraient suppléer ni à l'observation vraie, ni à l'exécution contenue.

Quel titre ont d'ailleurs ces romanciers à se dire les interprètes de la vie réelle, et où l'auraient-ils étudiée? Ils flétrissent la société! Serait-ce par hasard qu'ils s'y trouvent mal à l'aise? La société honore le respect des engagemens, la vie de famille, la fidélité aux devoirs, l'esprit de conduite, le désintéressement, la dignité d'état, la conscience : est-ce là ce qu'on ne peut lui pardonner? et faut-il y voir l'origine de toutes ces colères? L'insulte ne serait alors qu'une expression du dépit ou une formule du remords. Peut-être aussi, sous l'empire de l'enivrement littéraire, les romanciers ont-ils, comme les philosophes, rêvé les palmes de l'apostolat. Il en est aujourd'hui qui, après avoir prostitué leur plume à d'indécentes gravelures, aspirent aux honneurs d'un prix Monthyon et à la couronne du moraliste. Certes, c'est là une prétention étrange de la part de ces esprits qui ont abusé de tout, même du talent, et ont fait du commerce des lettres l'industrie la plus éhontée et la plus vulgaire.

Les romanciers de cet ordre devenir des moralistes, des réformateurs de la société! En vérité, la prétention est étrange, elle est digne de notre temps. Avant de regarder autour d'elle, cette littérature aurait mieux fait peut-être de s'interroger, de sonder ses reins, pour employer une expression biblique. Après avoir été sceptique, railleuse, blasée en toutes choses, avide et peu scrupuleuse, il ne lui manquerait plus que de devenir hypocrite, de prendre la morale

en guise de manteau et la réforme sociale comme un dernier expédient pour battre monnaie. Ce serait un scandale de plus ajouté à tant d'autres. Moraliste, celui qui a emprunté la langue de Rabelais pour infecter le public de récits indécens et de contes cyniques! Moraliste, celui qui s'est fait un jeu de conclure toujours au succès et à l'impunité du crime! Moraliste, celui qui, après avoir composé un chapelet de femmes adultères, déclare que la chute est obligée pour toutes les filles d'Ève, et que la chasteté, exception rare, est un mot qui peut toujours se traduire par le manque d'occasion! Oui, tous moralistes, moralistes de même trempe, qui reviendront à la vertu, si la vertu a du débit et fait mieux les choses que le vice!

La même cause a porté le roman vers la description des misères sociales : la vogue était acquise à de pareils tableaux. De là cette école de coloristes dont l'idéal consiste à outrer les difformités de la nature humaine. Autant les anciens recherchaient le beau en toutes choses, autant cette école recherche le monstrueux; elle nous traite en convives blasés dont le goût ne se réveille qu'aux ardeurs de l'alcool et au feu des épices. Les émotions violentes, les passions échevelées, les sentimens impossibles, les imprécations, les blasphèmes, entrent pour beaucoup dans l'art d'écrire tel qu'on le comprend aujourd'hui. La révolte contre la société anime les conceptions les plus applaudies. Le roman prend un caractère de protestation de plus en plus impérieux et universel; il proteste contre le mariage, il proteste contre la famille, il proteste contre la propriété, il ne lui reste plus qu'à protester contre lui-même. Partout se retrouve la prétention de rendre la civilisation responsable des fautes de l'individu et d'abolir le devoir personnel pour mettre tout à la charge du devoir social. Les romanciers appellent cela poser des problèmes au siècle. Problème singulier que celui d'organiser un monde où les passions seraient sans frein et es fantaisies sans contrainte! La société actuelle a le tort impardonnable de ne pas laisser aux instincts sensuels une entière liberté; aussi, se montre-t-on inflexible à l'égard d'un régime entaché de tant de rigorisme et d'intolérance.

Le roman ne s'en est pas tenu là; de l'élégie il est passé au drame. Désormais ce n'est plus sur la compassion qu'il s'appuie, mais sur l'horreur. Au lieu de parcourir les replis du cœur pour vérifier combien il renferme de sentimens dépravés et d'idées malsaines, le roman s'égare à la découverte des bouges les plus infects et des existences les plus immondes; il se propose de prouver, par la des-

cription des mauvais lieux et l'usage d'un cynique idiome, jusqu'à quel degré d'avilissement l'homme peut descendre, et de quel ignoble limon il est pétri. Il n'est sorte de corruption souterraine et d'obscénité mystérieuse dont il ne se fasse l'écho. Les régions où l'on parle la langue du bagne n'ont plus de secrets pour lui; il s'est chargé de diminuer la distance qui sépare le monde criminel du monde élégant. C'est presqu'un cours d'éducation à l'usage des lecteurs de livres frivoles; ils peuvent y apprendre l'art compliqué des effractions et des escalades. Les grands scélérats ont le droit d'être fiers de cette fortune qui leur arrive. Une tribune leur est ouverte, un auditoire de belles dames leur est acquis! La vogue est à eux, ils semblent l'avoir fixée et ils en abusent; ils ont des romanciers, ils auront des poëtes. Bientôt il ne leur manquera plus qu'une Iliade où éclatent toutes les beautés de l'argot.

Voilà où nous en sommes, grace aux écarts du roman. Naguère il se contentait de tresser des couronnes au vice; aujourd'hui il élève un piédestal au crime. Qui peut dire où s'arrêtera cette étude des existences exceptionnelles, cette excursion dans les repaires du vol et de l'assassinat? Comme le meurtrier y devient intéressant! comme la prostituée y gagne du terrain dans l'opinion! Le meurtrier a l'instinct profond du devoir; la prostituée respire cette grace frêle et délicate qui n'échoit qu'aux races privilégiées. Le roman a si bien fait, que ces deux figures n'inspirent plus ni éloignement ni répugnance. On s'y habitue sans peine; le suffrage des boudoirs adopte une débauche si agréable et un attentat si charmant! De là aux sombres épisodes et aux expéditions sanglantes il n'y a plus que des nuances et des transitions. On les franchit, et les coups de poignard, le dévergondage hideux, la corruption la plus repoussante, celle de l'enfance, sont acceptés au même titre et accueillis avec la même faveur. L'assassin pose, et le beau monde applaudit; le malfaiteur a son jour de Capitole, et il y chante un hymne qui ne semble pas près de finir.

Sérieusement, c'est là un des plus douloureux spectacles auxquels une époque puisse assister et un genre de séduction plus dangereux qu'on ne le suppose. Il y a dans le crime on ne saurait dire quelle volupté dépravée dont il ne faut pas réveiller le goût, et la prudence la plus vulgaire conseille de jeter un voile sur les monstruosités exceptionnelles. Toute civilisation a des égouts; qui ne le sait? mais un peuple à part les habite, et personne n'est tenu d'en visiter les

immondes profondeurs. Croit-on inspirer à l'homme le désir du bien, la passion des grandes choses, en l'initiant à des turpitudes qui ne devraient jamais souiller son oreille ou sa vue? Est-ce là un enseignement qui puisse satisfaire autre chose qu'une misérable et futile curiosité? Que l'on ouvre le livre où sont inscrits les grands noms littéraires, et l'on verra si aucun d'eux a dérogé au point d'écrire une telle histoire et de tracer de pareils tableaux. Deux hommes seulement ont abordé cette tâche avec un succès que leurs plagiaires obtiendront difficilement : on les nomme Mercier et Rétif de la Bretonne. Qu'est-il resté de leurs œuvres? Qui se souvient du *Tableau de Paris*, livre pensé dans la rue et écrit sur la borne, comme le disait Rivarol? Qui connaît *les Nuits de Paris*, ce cauchemar en quatorze volumes, où l'auteur passe en revue les antres de la débauche et du crime, sans reculer devant aucun détail, sans faire grace au lecteur d'une seule impureté? Ces écrivains ont été aussi les héros de leur temps. Où sont-ils aujourd'hui, et qu'est devenue leur gloire? Ceux qui les suivent et les imitent auront le même sort; rien ne vit ici-bas que par l'idée morale. Le rôle d'un écrivain n'est pas de remuer la fange de la civilisation et de poursuivre en l'honneur du crime un idéal impossible et impie. C'est un soin qu'il faut laisser aux sténographes des cours d'assises chargés de rendre le forfait dramatique et l'échafaud intéressant.

Est-ce là d'ailleurs qu'est la société? Ne vivons-nous que dans un monde d'escrocs et de prostituées? N'y a-t-il ici-bas que des infamies et des guet-apens? Cette légion de mères de famille dont les joies ne dépassent pas l'enceinte du foyer domestique, ces ménages où le travail défraie à la fois les besoins de la semaine, les plaisirs du dimanche et l'épargne pour les vieux jours, ces millions d'hommes laborieux qui portent le poids du soleil avec une persévérance admirable, suffisent à tous leurs devoirs et meurent sans laisser la moindre tache sur leur nom : tout cela, on l'oublie, on le dédaigne; personne n'en tient compte, ni les romanciers, ni les philosophes, ni les statisticiens. Ce que l'on recherche, ce que l'on poursuit, ce sont les difformités, les exceptions. Il faut produire de l'effet, maîtriser la curiosité, frapper des coups qui portent. De là ce monde de fantaisie substitué au monde réel, de là cette importance excessive attribuée à quelques existences équivoques, à quelques misères de détail, au préjudice de l'intérêt que mérite l'ensemble et de l'opinion qu'on doit s'en former.

Il est donc temps de faire un retour sur soi-même et de cesser un

eu où l'honneur des lettres se perdrait tout entier. Le socialisme est fini : il faut en effacer les derniers vestiges. Assez long-temps on a eu l'exagération et l'injure à la bouche en parlant de notre régime social : revenons à un ton plus décent et à une appréciation plus saine. A l'envisager de sang-froid, ce régime n'est pas ce qu'on s'obstine à le faire; on le place trop bas ou l'on attend trop de lui, on méconnaît ce qu'il a de réel, on force ce qu'il renferme d'idéal. Ce monde, que le christianisme a bien jugé, sera éternellement le siége de la souffrance, et, quand on songe qu'aucune classe ne se dérobe à cette loi, que les plus puissans comme les plus humbles lui paient un égal tribut, on s'étonne de voir encore tant de cerveaux en quête de cette chimère que l'on nomme la perfection absolue. Sans doute, les sociétés se civilisent et les hommes s'améliorent, mais il n'en est pas moins évident qu'à côté d'une plaie qui se ferme, s'ouvre presque toujours une nouvelle blessure. La souffrance morale s'accroît partout où le mal physique diminue, et c'est ce phénomène seul qui rétablit une sorte d'équilibre artificiel dans la destinée humaine.

Par-dessus tout, il importe que l'homme ne s'habitue pas à l'attente d'un bonheur indépendant de ses efforts, et ne se berce pas de l'idée fausse, dangereuse, que la société lui doit tout, aisance, joie, sécurité, sans lui demander en retour la pratique de quelques vertus et le triomphe sur quelques passions. Ces sorties contre la civilisation et les misères qu'elle ne peut guérir sont autant d'excuses au relâchement, autant de prétextes dont les natures vicieuses s'emparent. On fait ainsi la partie belle aux penchans dépravés, on fournit des armes au désordre. C'est là l'intérêt le plus pressant, celui au secours duquel il faut se porter. Les sociétés ont sans doute encore du chemin à faire dans la voie des améliorations, mais ce qui a surtout besoin d'être fortifié de nos jours, c'est le sentiment du devoir et l'empire de la conscience.

Quand on réfléchit à la nature des publications qui se succèdent depuis un certain nombre d'années, on s'étonne que la société n'en ait pas été plus profondément atteinte. Autrefois, l'autorité morale émanait des écrivains, et les siècles passés ont tous obéi à l'initiative de quelques grands esprits. Les consciences trouvaient ainsi une règle; l'action s'exerçait de l'élite à la masse, du petit nombre à la multitude. De nos jours, au lieu de céder aux écrivains, la société leur résiste; elle les accepte comme une distraction frivole, elle ne subit pas leur influence. Les célébrités du paradoxe et de la déclamation, romanciers ou philosophes, ont eu beau l'éprouver de mille

manières, l'assiéger de visions grotesques ou sombres : elle n'a pas voulu prendre au sérieux ces débauches de l'imagination. Elle n'a vu dans ces tableaux que des fantaisies sans conséquence, elle n'a prêté à leurs auteurs que l'intention de la divertir en passant. Plus ils semblaient abonder dans le sentiment de leur importance, plus elle les trouvait plaisans et singuliers. Les écrivains en ont été pour leurs frais de mise en scène; à peine la société en a-t-elle été effleurée.

On dirait même que le dégoût issu de ces exagérations de la plume a déterminé une réaction dans un sens inverse. A mesure que les écarts de certains romanciers ou philosophes devenaient plus graves, la société se contenait, se surveillait davantage; elle eût rougi de ressembler au scandaleux portrait que l'on affichait pour le sien, elle voulait que l'erreur fût manifeste et la calomnie évidente. Dans les relations de famille, ce contraste s'est surtout fait sentir. Jamais cette longue accusation d'adultère qui remplit tant de volumes et défraie tant de fictions n'a été moins justifiée; la faute n'est que l'exception, la règle est le devoir. Il en est de même des autres douleurs, des autres plaies sociales : presque toujours la plainte porte aujourd'hui à faux ou s'entache d'une exagération flagrante. Ainsi la voix des écrivains résonne dans le vide et n'a plus d'échos.

Ce résultat est heureux; il prouve qu'en dehors de la vérité il peut y avoir un succès, mais pas d'ascendant, pas d'empire sur les esprits. Les auteurs des grandes époques ne défraient pas seulement une rapide lecture; ils sont des conseils, des amis; on les consulte souvent, on les cite, on les honore. Y a-t-il rien de pareil aujourd'hui, et où sont les livres qui durent? Ces romans nouveaux que la vogue adopte s'éteignent dans le bruit qu'ils font et ne laissent aucune trace; ces théories qui prétendent au gouvernement du monde s'éclipsent pour faire place à d'autres chimères. De tout cela il ne reste rien, si ce n'est le sentiment d'un oubli éternel et irrévocable. Rien ne se soutient ici-bas, ne traverse les siècles que protégé par l'estime. Or, on peut lire de pareils écrits; on ne saurait les estimer. Deux qualités pourraient seules sauver les auteurs de l'abandon, et ils ne les ont pas : l'une est le sentiment de l'art qu'ils sacrifient à la spéculation littéraire; l'autre est la sincérité des convictions, évidemment compromise par les démentis qu'ils se donnent.

L'influence de ces écrivains est donc en pleine décadence : leur plume expie une longue suite d'excès. Tandis que les livres se plaisaient à calomnier la société, elle prenait le parti de se gouverner

elle-même et de ne relever que de sa propre initiative. Aux reproches d'abaissement, elle opposait de grands sentimens instinctifs et des vertus pratiques. En vain le socialisme l'a-t-il violentée, injuriée; elle n'a pas cédé aux violences, elle a souri aux injures; elle avait la conscience de sa force et celle de la faiblesse de ses ennemis. Pour les réduire au silence, il eût fallu peu d'efforts; elle n'a pas daigné prendre cette peine; elle était trop haut, eux trop bas. Si les enfans perdus de la philosophie, du roman et de la statistique veulent continuer cette croisade insensée, la société les laissera achever leur suicide sans s'émouvoir, sans s'irriter. A une démence obstinée et volontaire, elle ne doit répondre que par la pitié et le dédain. Tout ce qu'elle peut faire, c'est de souhaiter à ses détracteurs un peu de ce bon sens, présent du ciel, et dont il est plus avare qu'on ne se l'imagine. Le bon sens quitte toujours les hommes qui s'enivrent d'eux-mêmes et de leurs idées : c'est le premier châtiment de leur vanité et la cause d'une irrémédiable impuissance.

LOUIS REYBAUD.

LE MONDE

GRÉCO-SLAVE.

V.[1]

Les Serbes. — Histoire du prince Milosch.

I.

Limité à l'ouest par la Save et la Drina, au nord par le Danube, à l'est par le Timok, au sud par la Bosnie et la Macédoine, le petit état qui depuis 1830 s'appelle principauté de Serbie n'occupe qu'un territoire de treize cents lieues carrées, et ne compte que cinq ou six cent mille habitans au lieu d'un million, comme le prétendent les voyageurs. On ne peut guère voir, dans l'établissement de cette principauté, que la première concession faite par les maîtres déchus de l'empire turc aux plus impatiens d'entre ces cinq millions d'opprimés dont se compose aujourd'hui la race serbe. Enhardi par le succès et devenant de jour en jour plus dignes de la liberté, les

(1) Voyez les livraisons des 1er février, 1er juin, 1er août et 15 décembre 1842.

Serbes ne tarderont pas à arracher au sultan des concessions nouvelles. La principauté de Serbie ne forme donc que l'embryon d'un royaume destiné à devenir un jour vaste et puissant, s'il atteint les limites physiques qu'assignent à la race qui l'habite les montagnes grecques et la mer Adriatique.

Hors du pays proprement nommé Serbie vivent plusieurs millions d'hommes, les uns catholiques romains, les autres schismatiques, mais tous frères, et qui, après avoir eu long-temps un même gouvernement, font, depuis un demi-siècle, d'obscurs, mais héroïques efforts, pour reconquérir sinon une indépendance complète, au moins leur nationalité. Ces hommes qui tournent les yeux vers la principauté serbe comme sur un fanal de salut sont malheureusement dispersés sur un territoire fort étroit et démesurément long. La race serbe occupe le tiers de la Turquie d'Europe et tout le midi de la Hongrie. En Turquie, ses provinces sont la Bosnie, la Hertsegovine, une partie de la Macédoine, le nord-est de l'Albanie, le Tsernogore, et la principauté spécialement nommée Serbie; dans l'empire d'Autriche, le Serbe habite la Dalmatie, la Croatie, la Slavonie, une partie de l'Istrie, les frontières militaires, le Banat, la Syrmie, et le littoral du Danube depuis la Batchka jusqu'à Saint-André, près Ofen. Toutes ces provinces composaient au moyen-âge une unité nationale si forte, que les *krals*, ou rois serbes, prirent quelque temps le titre d'empereurs d'Orient, et que, pour les abaisser, il fallut une coalition de leurs voisins, comme plus tard pour la Pologne. Puisque cette race ainsi décimée compte encore aujourd'hui cinq millions d'individus, n'est-il pas à croire que si jamais elle parvenait à renouer par une confédération ses membres dispersés et à obtenir une existence moins précaire, elle doublerait bientôt le nombre de ses enfans?

Sous la domination turque, la principauté de Serbie était divisée en douze pachaliks ou nahias, qui avaient pour chefs-lieux Belgrad, Chabats, Valiévo, Sokol, Oujitsa, Pojega, Roudnik, Kragouïevats, Iagodina, Grotska, Smederevo et Tjoupria (1). Ces douze villes, unies entre elles par un réseau de douze cent trente-un villages, relevaient toutes d'un visir suprême, qui siégeait dans la citadelle de Belgrad. Aujourd'hui des gouverneurs nationaux ont remplacé les pachas, et les Turcs n'occupent plus qu'au nombre de quelques milliers les for-

(1) Nous écrivons ces noms et tous les mots serbes comme ils sont écrits par les indigènes, sans nous conformer à l'orthographe vicieuse adoptée par nos journaux et nos voyageurs.

teresses de Belgrad, Smederevo et Sokol, ruines féodales à ponts-levis, à portes de fer, à murs minces et très hauts, flanqués de petites tourelles rondes qui surplombent au haut des remparts comme des nids d'hirondelles, et ne résisteraient pas aux boulets. Le fort même de Sokol, réputé imprenable parce que le rocher qui le porte se cache dans les nuages, serait canonné et réduit en poudre avant une heure par des batteries placées sur les pics calcaires qui le dominent. Aussi les garnisons turques de ces châteaux, se voyant tout-à-fait à la merci des Serbes, se gardent bien de les molester.

La Serbie actuelle se divise en dix-sept nahias ou départemens, qui sont ceux de Kragouïevats, Roudnik, Chabats, Valiévo, Tchatchak, Oujitsa, Belgrad, Pojarevats, Smederevo, Tjoupria, Alexinats, et les six nouveaux districts cédés par la Turquie, c'est-à-dire la Kraïna, la Tserna-Rieka, les deux cercles de Krouchevats ou de Parakine, le Stari-Vlah et le Podrinski, ou pays de la Drina. Si l'on excepte Belgrad, peuplée d'à peu près seize mille ames, Oujitsa, qui en contient cinq mille, et Iagodina, qui paraît en avoir autant, les autres chefs-lieux n'ont pas plus de deux mille habitans. En général, les villes serbes ne sont que des amas de huttes ou de boutiques en bois, ceintes d'un talus palissadé, et qu'aucune voie régulière n'unit entre elles, car les chemins de ce pays ne sont encore que des sentiers à peine tracés par monts et vallées. Cependant la grande route d'Autriche à Constantinople passe par Iagodina, Tjoupria, Deligrad, Alexinats et Nicha, et anime ces déserts, où le mouvement des voyageurs a développé quelque industrie. Il y a en outre des chaussées peu étendues, où les voitures pourraient passer, comme celle qui va de Belgrad à Smederevo, à Chabats, et par Valiévo jusqu'en Bosnie. Quant à l'intérieur du pays, il reste encore impénétrable pour tout étranger accoutumé au comfort européen. Les rives du Danube présentent plus de facilités pour la circulation; mais l'Autriche, qui a ouvert les nouvelles voies de communication par le Danube, est aussi la seule qui en profite, et la Serbie, n'ayant pas encore un seul bateau à vapeur, est forcée de livrer aux exploitateurs autrichiens tout ce beau littoral qui s'étend de Belgrad à Vidin, et dont la fécondité faisait dire, il y a quelques mois, à un voyageur : « On ne saurait trouver une contrée plus riche des dons de la nature, plus agréablement accidentée, plus heureusement mêlée de bois et de terres labourables, mieux arrosée, mieux partagée sous tous les rapports. Je me bornerai à citer la délicieuse vallée de l'Ipek, si mal indiquée sur

les cartes (1), et qui pourrait soutenir la comparaison avec la Limagne et le Grésivaudan. » Il eût fallu ajouter que cette Limagne et ce Grésivaudan de la Turquie sont encore couverts de forêts, et qu'on n'y rencontre guère que des pâtres. C'est pourquoi le commerce de la principauté ne consiste qu'en bestiaux, dont la plus grande partie s'exporte sur les marchés d'Allemagne.

Le seul entrepôt important du pays est Belgrad, qui, comme ville turque, n'offre plus que de lugubres ruines, et comme ville slave n'est encore qu'au berceau. Mais ce *nid d'aiglons blancs battus de l'orage,* comme disent les *piesmas,* semble destiné à jouer encore dans l'avenir un rôle non moins important que celui qu'il jouait il y a cent ans, alors qu'il était le rendez-vous des armées de l'Europe et de l'Asie. Si au contraire la paix subsiste, Pesth, Belgrad et Galats, foyers de trois nationalités renouvelées, pourront un jour, par la navigation à la vapeur, rivaliser avec les ports les plus florissans de l'Europe.

Une route à l'européenne censée large de seize toises, mais envahie par le gazon et pleine de fondrières dans les temps pluvieux, est à la rigueur praticable pour les voitures, et peut mener les touristes de Belgrad à Kragouïevats. Cette petite capitale de la dynastie déchue se compose à peine de trois cents maisons. Dominée par plusieurs collines, elle ne peut être défendue; mais ses habitans trouvent une forteresse naturelle dans le mont Roudnik, aux contreforts couverts d'immenses forêts, et entourés d'abîmes infranchissables pour l'ennemi. Le konak de Miloch et de ses enfans est maintenant désert; il a été peint à fresque par des artistes serbes qui y ont représenté des scènes bizarres de la vie militaire et domestique; la salle du divan a gardé ses tapis et ses riches tentures. De la cour, défendue par de hautes palissades, on entre dans la petite mosquée que Miloch fit construire pour ses chers Ottomans. L'église renferme toujours les trônes des deux représentans de l'église et de l'état : le *vladika* et le *kniaze;* le trône du kniaze ou prince temporel, richement décoré et surmonté des armoiries serbes, porte en slavon ces mots : *Ton zèle, ô Seigneur! me dévore tous les jours de ma vie,* formule sacramentelle écrite au diadème de chaque roi-pontife. Tous ces monumens ont été laissés, depuis la dernière révolution, dans un abandon complet. Le gymnase serbe continue seul imperturbablement ses cours de phi-

(1) M. Blanqui, que nous citons ici, paraît confondre la vallée du Pek avec celle d'Ipek, croyant rectifier ainsi une erreur des géographes.

losophie, de grec, de mathématiques, termes un peu ambitieux pour qui sait à quoi ces cours se réduisent; mais là du moins l'étude n'est pas mise, comme dans l'Europe civilisée, au nombre des jouissances coûteuses. Les pâtres quittent leurs troupeaux et viennent sur les bancs apprendre gratuitement les églogues de Virgile et les rapsodies d'Homère. Le pauvre, qui ne peut se nourrir lui-même, se met au service d'un marchand et soigne sa boutique ou bêche son jardin; cette tâche remplie, il peut, aux heures des leçons, siéger en classe quelquefois au-dessus des fils du sénateur. Le soir, on rencontre, dans les bois voisins ou sur les bords du torrent de la Lepenitsa, ces grossiers enfans des muses encore dans leurs haillons de bergers et souvent déjà vieux. Récitant à haute voix leurs leçons, ils s'épuisent à introduire dans leur dure cervelle les mystères de la science ou de la poésie classique. L'avenir n'aura-t-il pas une récompense pour ces obscurs et patiens efforts?

Les habitans des villes ont subi la double et fatale influence des mœurs turques et du luxe allemand; seuls les habitans des campagnes ont conservé dans toute sa force le type de la nationalité serbe, type éminemment oriental, par cela même qu'il est profondément slave. L'esprit de tribu, ce principe des sociétés asiatiques, n'est point encore éteint dans la Serbie; on y voit, dans certains districts, les familles alliées se grouper en confréries (*bratstva*). Chacune de ces confréries ou tribus a un président qui, sous le nom de *knèze* ou *kospodar*, est à la fois le juge-de-paix et le patriarche de toute la knéjine ou du district que possède la tribu. La dignité de knèze est dans certains lieux élective, dans d'autres héréditaire; mais cette hérédité ne constitue nullement une noblesse territoriale, puisque le même sang coule dans les veines de tous les enfans de la tribu, qui ne forment qu'une famille et sont tous également nobles : aussi voit-on les sociétés ainsi organisées tendre à la démocratie. En effet, si le système aristocratique est ordinairement le fruit de la conquête et de l'oppression exercée par une race guerrière, la vie de tribu semble l'état primitif des peuples encore libres du joug étranger. On retrouve cette organisation patriarcale chez toutes les races autochtones d'Europe, les Ibères, les Gaulois, et même chez les premiers citoyens de Rome, où les tribus, sous le nom de familles Tarquinia, Fabia, Appia, etc., formaient la base de l'organisation des curies et le rempart des libertés populaires. La vie de tribu développe, avec les progrès de la civilisation, un puissant élément municipal qui est la plus forte garantie des nationalités. Cette forme vénérable et naïve de nos pre-

mières sociétés ne se retrouve plus aujourd'hui qu'en Turquie, et ceux même qui l'ont conservée s'agitent dans un tel chaos moral, et sacrifient tellement, pour la plupart, aux théories sociales étrangères, qu'on ne peut guère s'attendre à voir l'esprit de tribu conserver long-temps son influence au sein du monde européen. Le pays où cet esprit se maintient le plus vivace est le Tsernogore; aussi la race serbe a-t-elle dans cette montagne un caractère particulier de force et d'audace. Sur le Danube, au contraire, l'énergie nationale est comme paralysée par l'influence prépondérante des idées allemandes. De là les luttes incessantes des Serbes danubiens contre leurs compatriotes des montagnes.

Néanmoins, comme jamais un peuple ne renie entièrement sa nature, des traces de la vie de tribu se retrouvent encore, nous le répétons, même dans la Serbie danubienne. La population champêtre s'y agglomère instinctivement par groupes de familles, dont chacun se choisit un représentant, un chef ou hospodar. Mais amenés par l'exemple des boyards valaques et des magnats hongrois à méconnaître les devoirs qui lient un père de tribu à ses fils adoptifs, les hospodars tendent à s'isoler du peuple. D'un autre côté, le pouvoir central du pays, frappé des avantages de la police européenne, cherche à établir l'égalité des pères et des enfans, ou, en d'autres termes, à gouverner par une administration uniforme le peuple et les hospodars. Il abolit les priviléges des chefs populaires, donnant aux villes et aux villages des knèzes et des employés choisis hors de leur sein; en un mot, il tranche de l'absolutisme, au lieu d'exercer l'autorité d'une pacifique présidence sur les chefs de tribus, sur ces pasteurs du peuple, groupés autour de l'hospodar suprême comme les rois de l'Iliade autour d'Agamemnon. Qu'un homme d'Occident sourie à l'idée de cette organisation homérique, rien de mieux; mais ce dédain superbe ne peut convenir au chef de la Serbie. Des exemples prouvent que le peuple ne laissera jamais impunément outrager ses vieilles coutumes. Miloch, à part ses nombreux actes de tyrannie, serait tombé, par cette seule cause qu'il combattait la vie de tribu, et ne sentait pas que les Serbes sont, comme l'a dit un auteur musulman, *les Arabes d'Europe*.

Ce peuple, qui a pour trait distinctif un amour exalté de l'indépendance, et que des publicistes slaves appellent la *nation la plus démocratique de l'Orient*, forme en effet une véritable république; seulement c'est une république orientale, qui n'exclut point, comme les démocraties européennes, la subordination de soi-même à la fa-

mille dont on est membre. L'égalité dont les Serbes sont avides ne consiste point à se ravaler tous au rang de *vilains*, mais à se croire tous *gentilshommes*. Je demandais à ces paysans s'il y a des nobles parmi eux : « Oui, me répondaient-ils, nous le sommes tous (*mi smo svi blagorodni*). » L'hospodar n'est pas plus illustre que ceux dont il gère les intérêts, et qui, s'il administre mal, élisent à sa place ou son fils ou un autre de ses parens. Le même droit qu'il exerce sur ses hospodars particuliers, ce peuple l'a toujours exercé à l'égard de l'hospodar suprême, tout en reconnaissant l'hérédité dynastique. Rebelle à tout joug, sans journaux, sans capitale qui lui serve de forum, il dicte la loi à ses maîtres. L'énergie du Serbe, comme celle du lion, ne se révèle pas au premier abord; c'est sans émotion et sans bruit qu'il accomplit les choses les plus difficiles. Une pensée nouvelle, un vœu populaire, volent, comme par des télégraphes invisibles, d'un village à l'autre. Alors commencent ces sourdes rumeurs si connues de ceux qui ont habité l'Orient, et si lentes à grandir avant d'éclater un jour comme la foudre. Une indomptable fierté, un grand amour de la patrie et de la gloire, une fougue qui n'exclut point la patience, telles sont en résumé les qualités du peuple serbe.

II.

L'histoire civile des contrées qui devinrent, en 1830, la principauté de Serbie, commence en 1804, immédiatement après la prise de Belgrad par Tserni-George et les haïdouks confédérés. La mission émancipatrice de ces généreux brigands venait de s'accomplir; et les propriétaires, auparavant humbles flatteurs des Turcs, s'élancèrent pour recueillir le fruit du sang versé par les *enfans nus* (prolétaires de l'Orient). C'eût été aux chefs de famille d'achever l'œuvre commencée par les haïdouks, il eût fallu réorganiser les vieilles tribus dissoutes par les Osmanlis; mais ces tribus étaient devenues des compagnies de soldats, obéissant chacune à son *voïevode* (chef de combat). Ce furent donc ces voïevodes qui, après la guerre, passèrent au rang de knèzes ou chefs civils. Ne reposant point sur le culte des aïeux, comme dans les tribus proprement dites, la puissance de ces knèzes improvisés n'avait d'autre base que la richesse, et, pour s'assurer ce moyen d'influence, la plupart d'entre eux commirent des atrocités dans leur patrie reconquise. Après avoir été emportée d'assaut, Belgrad resta plusieurs jours abandonnée au pillage; pour pouvoir s'ap-

proprier plus complètement tous les trésors entassés depuis des siècles dans les konaks des spahis, les hospodars excitaient le fanatisme de leurs bandes. Tout Turc qui refusait le baptême périssait dans les plus cruelles tortures; les enfans étaient coupés en morceaux, les femmes éventrées ou réduites en esclavage, au nom du Christ. Bientôt on ne vit plus dans toute la Serbie un seul Turc. Mais cette victoire ne profita qu'aux chefs, et quand il s'agit d'organiser le nouveau gouvernement, ce fut une oligarchie qui sortit de ce chaos.

Chaque voïevode conserva l'autorité civile sur le district qu'il avait conquis, et s'y fit obéir à l'aide de ses *momkes*, gardes qui, nourris par lui, le défendaient envers et contre tous, et le soutenaient comme les vassaux nobles de la féodalité défendaient leurs suzerains. Le peuple, qui avait fait la guerre à ses frais sans demander la moindre solde, restait indigent après comme avant le triomphe, se reposant avec confiance sur l'égalité de droits qui allait exister entre les riches et les pauvres, jusqu'alors réunis par l'égalité de l'oppression. En attendant, les chefs militaires accaparaient les spahiliks et les anciens biens nationaux confisqués sur les Turcs. Bientôt ces chefs grossiers en vinrent à menacer la liberté publique. Ils parurent armés aux assemblées nationales, et entravèrent par la violence les discussions des diètes; ils allèrent jusqu'à exiger des paysans dans quelques nahias la dîme et les *robotes* (corvées), comme sous les Turcs. La féodalité, qui naît ordinairement de la conquête, allait naître pour la Serbie de son émancipation même. Le peuple, indigné, se coalisa contre les hospodars, et après plus d'une lutte sanglante, il investit de la dictature le roi des haïdouks, le père des prolétaires, George le noir ou le proscrit.

Ce triomphe de la volonté populaire était un coup terrible porté à la souveraineté des hospodars. Mais le parti vaincu ne se laissa point abattre; il se hâta d'invoquer l'ordre légal, et du consentement même du nouveau dictateur, les hospodars envoyèrent, en 1805, demander secours et conseil au tsar russe. Leur député fut le *prota* (archipope) Mathieu Nenadovitj. Ce jeune homme possédait à la fois les sympathies du parti des hospodars et du parti populaire. Son père, Alexa, déserteur d'un des régimens iliriens que l'empereur Joseph envoyait contre la France, était passé dans la sauvage Serbie, où, sachant lire et écrire, il avait été reçu comme un grand homme. Devenu knèze de Valiévo, il s'était fait bénir dans toute sa nahia; aussi les Turcs, après avoir plusieurs fois tenté d'assassiner Alexa, l'avaient-ils enfin, lors de l'insurrection, choisi pour leur première victime. Le fils de

ce martyr de la patrie, adopté par son oncle, Jacob Nenadovitj, successeur d'Alexa à Valiévo, et le plus influent de tous les hospodars, partit donc pour Pétersbourg. Mathieu Nenadovitj se mit seul en route, ne sachant aucune langue étrangère, mais guidé par son bon sens à travers les nations. Arrivé devant l'autocrate, il lui remit ses lettres; on lui répondit de faire établir par les hospodars un sénat, et qu'à cette condition la Russie soutiendrait les Serbes. Le jeune *prota*, passant par Charkov pour regagner la Serbie, y rencontra un compatriote nommé Philippovitj, homme instruit, qui occupait la chaire de droit à l'université de cette ville. Il réussit à enflammer le patriotisme de Philippovitj, qu'il décida à le suivre en Serbie. Revenus dans leur pays, les deux Serbes obtinrent facilement de George l'institution d'un *soviet* (sénat) de douze membres, représentant les douze nahias ou départemens de la nouvelle république. Telle fut l'origine de l'assemblée qui était appelée à doter la Serbie d'une organisation politique. Chargés de défendre les droits de tous et de chacun contre la violence des chefs militaires, les *sovietniks* (sénateurs) avaient bien été élus par le peuple, mais sous l'influence des hospodars, dont ils étaient plus ou moins les créatures. Le peuple n'eut donc, comme par le passé, qu'un seul représentant, le dictateur qu'il avait intronisé de force, et contre qui les hospodars se tenaient ligués au nom de l'ordre civil. Ainsi, par une déplorable fiction, ce sénat, institué pour défendre les libertés du peuple, était sans cesse poussé à agir contre le plus sincère défenseur du peuple, George-le-Noir.

Cependant il faut rendre justice aux louables intentions des premiers sovietniks. Ils firent cesser le règne du glaive; ils établirent dans chacune des douze nahias un tribunal de première instance qu'ils surveillaient, et auquel on pouvait appeler du jugement des *kmètes* (juges de village); ils réglèrent l'impôt, les taxes pour les églises, et décrétèrent la vente des biens turcs des villes. Aucun d'eux ne savait écrire, si ce n'est leur président, le prota Nenadovitj; ces dépositaires du pouvoir suprême tenaient leurs séances au milieu des ruines du vieux monastère de Blagoviechtenié, dans la Choumadia. Assis en cercle et les jambes croisées sur des nattes, ces vieillards n'avaient ni gardes ni domestiques; on leur envoyait leur nourriture des villages voisins, et parfois, quand la guerre contre les Turcs absorbait toute l'activité du peuple, on laissait ces législateurs des semaines entières sans autre aliment que les fèves cuites et la slivovitsa. Chassé de ses ruines par des contremarches de troupes,

le sénat transportait dans les forêts son tribunal souverain et le siége légal de la liberté serbe.

Le secrétaire de ce corps avait d'abord été Philippovitj. Cet homme intègre, qui mourut trop tôt, fut remplacé dans la rédaction des actes par l'habile Iougovitj, que son dévouement au chef du peuple fit, à tort ou à raison, passer pour un intrigant. Au fond, chacun des sovietniks n'était guère que l'organe législatif d'un des chefs militaires, devenus, sous le nom de hospodars, gouverneurs civils, et qui régnaient en hauts justiciers, chacun dans la nahia délivrée par ses armes : Milenko à Pojarevats, Pierre Dobriniats à Poretch, Vouitsa à Smederevo, Ressavats à Iagodina, Milane Obrenovitj à Roudnik, George-le-Noir à Belgrad et à Kragouïevats, et enfin Jacob Nenadovitj à Valiévo et dans les nahias du sud. Ce dernier chef était le plus puissant de tous après George. Ces gouverneurs importunaient le sénat d'exigences sans cesse renaissantes, et aigrissaient le dictateur George au point qu'un jour il osa, comme Napoléon, assiéger ce *conseil des anciens*, et, en faisant appuyer aux barreaux des fenêtres de la salle les canons des carabines de ses soldats, il apprit au corps souverain à respecter la force.

Cependant il y avait une autorité devant laquelle s'inclinaient le dictateur, le sénat et tous les hospodars de la république : c'était la *skoupchtina* (assemblée nationale), qui venait tous les ans rétablir l'équilibre rompu entre la robe et l'épée, et prononcer en dernier ressort sur les débats que le sénat n'avait pas eu la puissance de terminer : s'il s'agissait d'un grand criminel, la nation le jugeait et l'exécutait sur l'heure, ou s'il s'était retranché dans quelque montagne, il était poursuivi et traqué avec les siens jusqu'à son extermination. Ainsi tout se décidait par la majorité, mais par la majorité armée.

L'assemblée générale de cette république militaire était souvent, comme celles de la vieille Pologne et des comitats hongrois actuels, obligée, pour se faire obéir, de tirer l'épée contre les récalcitrans. Tout Serbe quelconque avait le droit d'y venir voter, mais chacun se rangeait d'ordinaire sous le vote de son hospodar, et se battait même pour lui au besoin, comme les petits gentilshommes de Pologne ou de Hongrie pour leurs magnats. La *skoupchtina* ne présentait donc pas à la liberté individuelle des garanties beaucoup plus sûres que le *soviet :* une véritable représentation nationale était encore irréalisable en Serbie; il n'y avait de possible que la représentation des localités ou tribus près du pouvoir central par des

députés formant le sénat. Malheureusement les membres de ce sénat, d'accord sur les points généraux, étaient entraînés à des discussions violentes dès que les intérêts de leurs tribus se trouvaient en lutte. En outre, un hospodar dans son canton, entouré de ses nombreux cliens, ne devait pas se croire battu, parce que son représentant au sénat avait le dessous. Quant au dictateur, son autorité était toute militaire; il n'était vis-à-vis des citoyens qu'un hospodar au niveau des autres, et ne gardait sa prépondérance qu'en rattachant à sa cause les plus influens des sovietniks.

Parmi les amis de George-le-Noir se signalaient Miloïé et Mladen Milovanovitj de Kragouïevats, auxquels il avait affermé la douane et le monopole du commerce d'exportation. Ces deux haïdouks, enrichis au pillage de Belgrad, vivaient en *pobratims* (frères adoptifs), avaient mis en commun leur immense fortune, et l'augmentaient tous les jours par l'achat des meilleures maisons de Belgrad et des plus riches terres d'alentour, dont ils forçaient les propriétaires à se déposséder au plus bas prix. Mladen était en outre le plus éloquent de tous les Serbes. Ce puissant orateur avait acquis sur ses collègues un ascendant irrésistible, et dès 1807 il tenait tellement toutes les affaires entre ses mains, qu'on disait qu'il formait à lui seul le sénat. Mais ses deux rivaux de tribune, Avram Loukitj de Roudnik et Iovane Protitj de Pojarevats, l'attaquèrent un jour avec tant de violence, que le sénat ligué souscrivit un acte qui forçait Mladen à quitter Belgrad. Tserni-George dut céder, et chargea son ami disgracié de conduire à Deligrad le corps de troupes appelé les *bekiars*. Dès-lors le dictateur ne fut plus défendu au sénat que par le secrétaire Iougovitj, qui assuma sur lui toute la haine des chefs serbes.

Les hospodars songeaient avant tout à garder leurs richesses nouvellement acquises, et craignant qu'un gouvernement indigène ne leur en contestât la légitime possession, ils tendaient, peut-être sans se l'avouer clairement, à incorporer de nouveau la Serbie à une monarchie voisine. Ces hommes, qu'on pourrait appeler le *parti riche*, se divisaient en deux camps : l'un désirait le joug russe; l'autre, sous Léonti, le métropolite grec de Belgrad, voulait retourner au sultan, et lui demander pour gouverneur un Fanariote. Ces deux fractions du parti riche aspiraient également aux droits des boyards, et pour fonder une classe patricienne, ils allaient jusqu'à compromettre l'indépendance de leur patrie. Le parti des pauvres seul restait fermement attaché à la défense de sa nationalité, et, sans être ennemi de l'ordre civil, sentait la nécessité d'une dictature jusqu'à ce que le

peuple eût atteint ses frontières et sa constitution naturelles. Mais Tserni-George, l'idole du *parti pauvre*, avait le malheur de ne pas se préoccuper assez de l'existence de ces deux factions. Dans sa généreuse imprévoyance, il nommait aux premières dignités des individus du parti contraire au sien, et qui, une fois installés, ne voulaient plus s'entendre avec les hommes du dictateur. En outre la faction plébéienne, encore trop faiblement organisée pour se mouvoir elle-même, n'était défendue que par des riches, Mladen et autres, qui n'avaient que peu de zèle pour sa cause, et qui en mainte circonstance la sacrifiaient à leurs propres intérêts.

Dans l'impossibilité de s'entendre, les deux partis voulurent recourir à une intervention étrangère. Dosithée Obradovitj, qui avait fondé les écoles et la littérature nationale, qui par ses services avait acquis une grande influence au sénat, obtint qu'une députation partirait pour Trieste, chargée de remettre au gouverneur français des provinces illyriennes une lettre du gouvernement serbe. Cette lettre en serbe, avec traduction italienne, offrait à la France le protectorat des Slaves de Turquie. Préoccupé de choses plus grandes, Napoléon ne s'aperçut pas de l'importance de cette proposition, et ne fit pas, pour appuyer la Serbie, tout ce qu'une sage politique aurait dû se proposer; il se contenta d'envoyer un sabre d'honneur à Tserni-George, en lui exprimant son admiration pour ses exploits. D'un autre côté, l'Autriche traitait comme rebelles George et les siens, et refusait de négocier avec eux. Abandonnés de tout l'Occident, les Serbes n'étaient encouragés dans leur lutte que par le tsar; il était naturel qu'ils se montrassent reconnaissans pour la Russie. Toutefois, quand l'empereur Alexandre avait exigé des Serbes, pour prix de sa protection, qu'ils l'acceptassent pour souverain, George indigné avait répondu : « Nous nous sommes affranchis du joug turc sans le tsar, sans lui nous saurons nous défendre. » Plus tard, le cabinet de Pétersbourg déposa son arrogance; il offrit modestement de s'allier d'égal à égal avec ceux dont il avait voulu faire ses sujets. Alors le dictateur changea de langage; il accepta les offres d'Alexandre, et un corps de trois mille Russes passa le Danube à Kladovo pour se réunir à l'armée serbe.

Cette manifestation de la Russie était loin de satisfaire les hospodars, qui redoutaient le dictateur plus que les Turcs, et demandaient avant tout des garanties contre lui. Ils insistèrent pour que le tsar leur envoyât un diplomate capable de les soutenir de ses lumières, et le consul Rodophinikine, Grec de naissance, vint au nom du tsar

siéger à Belgrad près du *soviet* de Serbie. Le premier soin du consul russe fut de gagner à sa cause le chef du parti turc parmi les Serbes, le métropolite grec Léonti. Ce pontife démontrait aux paysans combien ils étaient insensés de se battre pour des hospodars avides uniquement de remplacer les spahis; il leur conseillait de demander plutôt à la Porte un prince pareil à ceux de Valachie et de Moldavie. Rodophinikine, en ralliant les partisans de Léonti aux hospodars *russophiles*, s'assura l'unanimité dans le sénat, où la nation n'eut plus aucun représentant. Dès-lors la question de l'indépendance absolue fut oubliée : à ce noble rêve de Tserni-George, on substitua le système d'une existence bâtarde, sous le double protectorat de la Porte et de la Russie.

N'entendant rien aux intrigues diplomatiques, le dictateur se contenta de rappeler à Belgrad ses deux soutiens, Mladen et Iougovitj, pour surveiller et diriger le sénat; puis, se mettant à la tête de l'armée, il marcha de nouveau contre les Turcs, les chassa une seconde fois des frontières qu'ils avaient franchies, et rentra simple paysan dans la Choumadia, où, comme Cincinnatus, il labourait à Topola le champ de ses pères, laissant aux troupes nationales la garde des citadelles qu'il avait conquises. A peine venait-il de délivrer son pays, que les hospodars, dominés par l'influence russe, l'accusèrent de l'avoir délivré seul, et d'avoir renvoyé des renforts considérables que la Russie lui offrait. A la diète armée de Losnitsa, Jacob Nenadovitj présenta son neveu le prota qui arrivait de Pétersbourg, et annonçait que le tsar avait daigné accepter la couronne de Serbie. Les deux partis, celui des *pauvres* et celui des *riches*, se divisèrent sur cette question. Les premiers rejetèrent cette proposition avec fureur, les seconds la couvrirent d'applaudissemens : les deux factions étaient près d'en venir aux mains, lorsque l'hospodar Jacob ajourna la discussion à la *skoupchtina* du nouvel an (1810). A cette assemblée, qui devait être décisive, il parut avec six cents cliens, *momkes* et *kmètes*, qui tous se mirent à crier dans les rues de Belgrad : « Nous voulons le tsar! » Après avoir entendu Jacob faire au milieu de la diète l'exposé véhément de toutes les concussions de Mladen, le dictateur lui répondit : « Si Mladen a mal fait, prends sa place et fais mieux; vous autres vous voulez l'empereur russe : essayons de l'empereur russe! » Mladen et Miloïé durent quitter de nouveau Belgrad; Jacob, proclamé par l'assemblée souveraine président du sénat, prit possession de son siége, et éloigna tous les sénateurs qui lui étaient hostiles. Le parti russe triomphait pleinement;

Jacob, devenu plus puissant que le dictateur lui-même, en vint jusqu'à demander son expulsion. Milenko insurgea dans ce but les nahias du Danube; le terrible haïdouk Veliko vint le joindre à Poretch, indigné qu'à la dernière skoupchtina on lui eût reproché ses violences sur les jeunes filles, au lieu de le louer de ses blessures et de tant de chevaux tués sous lui. George-le-Noir sut gagner d'abord le haïdouk en le comblant de caresses et le déclarant son fils adoptif; mais il échoua vis-à-vis des hospodars, qui venaient d'envoyer en Russie leur collègue Milane Obrenovitj, pour prendre le tsar comme arbitre entre eux et le dictateur. Arrivé au camp russe de Valachie, Milane y trouva Peter Dobriniats, qui, se prétendant le véritable envoyé de la Serbie, demandait l'expulsion de Tserni-George par les troupes russes, et l'élévation du consul moscovite à sa place. Le voïevode Milane eut la faiblesse de se prêter momentanément aux plans du transfuge, et tous deux, par leurs émissaires, firent entrer dans leur complot les hospodars. George les avait laissé faire, tant qu'ils ne lui demandaient que de céder sa puissance et d'éloigner ses amis du sénat; mais quand il fut question de livrer sa chère Serbie aux Russes, il frémit de colère. N'osant plus, devant de telles discordes, méconnaître la nécessité d'un protecteur étranger pour sa patrie, il implora la France, qui ne daigna pas l'écouter; il envoya à l'empereur d'Autriche son ami Iougovitj, qui reçut un refus humiliant. Rejeté par tout le monde, menacé de l'exil, George fut enfin forcé d'accepter la garantie moscovite; il se résigna, et ne posa pour condition que d'être reconnu chef suprême de l'armée serbe. Le général Kamenski, dans sa proclamation de mai 1810, lui donna solennellement ce titre; ce qui confondit toutes les espérances des hospodars, et se résignant à leur tour, ils allèrent en bons citoyens décharger toute leur rage sur les Turcs.

La campagne de 1810 fut brillante; mais à peine était-elle terminée que les querelles intestines recommencèrent entre Jacob, qui prétendait être le knèze ou le chef civil du peuple, et George, qu'il voulait renvoyer au camp et réduire au simple rôle de voïevode, chef militaire. Les hospodars, allant plus loin, espérèrent, par leurs accusations, réussir à envelopper le dictateur dans la réprobation qui pesait sur Mladen et Iougovitj; ils crurent qu'ils ne pourraient autrement faire condamner par la skoupchtina George à l'exil avec ses principaux défenseurs. Mais la réussite de leur complot dépendait de l'appui d'un régiment russe dont Milane Obrenovitj fut chargé de hâter l'arrivée. Instruit de cette circonstance, George convoqua

la skoupchtina avant l'époque accoutumée : il l'ouvrit lui-même le premier jour de l'an 1811, et profitant de l'absence des voïevodes, qui ne voulaient point paraître à la diète sans le régiment russe, il fit voter qu'à l'avenir les voïevodes seraient entièrement arrachés à la suprématie des hospodars et gouverneurs locaux, qu'ils ne dépendraient plus du sénat que dans les affaires civiles, et relèveraient militairement du *grand chef*. Ensuite, pour que ce dernier pût efficacement protéger les petits chefs, George se fit investir par le peuple de tout le pouvoir exécutif de la république. Quant au sénat, il resta divisé en deux corps suprêmes, l'un rigoureusement législatif, l'autre formé par les ministres de la guerre, de la justice, des cultes, des finances, de l'intérieur et des affaires étrangères; ces six ministres furent Mladen, Sima Markovitj, Dosithée Obradovitj, tous trois pour George et le peuple, puis Jacob, Milenko et Peter Dobriniats, tous trois pour les hospodars. On gardait ainsi un équilibre apparent entre les deux partis, mais le ministère important, celui de la guerre, était donné à Mladen. Enfin, après avoir voté l'exil *ipso facto* contre ceux qui résisteraient à ce nouvel ordre de choses, l'assemblée se dispersa. Quand les hospodars arrivèrent avec le régiment russe, la diète avait terminé ses séances. Déjà ébranlés par la perte de leur député Milane, qui venait de mourir à Boukarest, ils furent déconcertés par les mesures de l'assemblée. Jacob, leur chef, lassé de ses longues luttes civiques, se soumit à l'ordre nouveau, maria son fils à la fille de Mladen, et s'assit tranquille au sénat.

Dobriniats et Milenko étaient seuls restés dans l'opposition; ils s'associèrent le plus riche citoyen de Belgrad, Stephane Jivkovitj, et on put craindre de les voir, avec leurs cliens, assaillir et tuer Mladen, dont Jivkovitj avait été autrefois le concurrent. Miloch, qui venait d'hériter du pouvoir de son frère défunt Milane, offrait de leur amener deux mille montagnards pour culbuter le nouveau gouvernement et assurer le triomphe du parti des hospodars; mais Dobriniats et Milenko découragés passèrent le rude hiver de 1811 tranquilles dans leur konak de Belgrad, prenant part, comme de bons patriotes, aux fêtes de leurs adversaires triomphans.

Les deux sénateurs dînaient un jour chez le ministre Mladen avec George-le-Noir et Balla, colonel du régiment russe amené à Belgrad par les hospodars. Désirant connaître les instructions données par la Russie à ses agens, George feignit d'être irrité contre Milenko, que la voix publique accusait d'aspirer à la dictature; il parla de le faire arrêter. Balla intercéda, George prit en main son bonnet, et

conjura le colonel, par le pain de son empereur, de lui dire s'il était venu pour soutenir son parti ou celui des hospodars. Balla répondit qu'il était venu prêter main forte à la nation dont Tserni-George était le chef suprême. « Laisse-moi donc baiser ta main à la place de celle du tsar, » répondit le paysan serbe ravi d'être reconnu souverain. Le lendemain, il envoya à Dobriniats et à Milenko les diplômes de ministres et de sénateurs; ils pouvaient, leur disait-il, entrer dans l'opposition parlementaire; la guerre entre les deux factions devait, dans l'intérêt même de la patrie, se retirer des camps pour ne plus se poursuivre que dans le sénat; il ne voulait pour lui qu'une chose, le bonheur de toujours mener comme autrefois les Serbes à la victoire. Les deux champions refusèrent leur place au soviet, et, d'après l'arrêt de la skoupchtina contre ceux qui refuseraient d'obéir, ils furent menés sous escorte hors des frontières et passèrent en Valachie. Leurs partisans s'insurgèrent bientôt, toutefois en si petit nombre, que quelques centaines de momkes suffirent pour les dompter. Le voïevode Miloch, qui avait pris part à la révolte, vint demander pardon à George, et le dictateur, après lui avoir fait jurer fidélité, le renvoya généreusement dans sa voïevodie de Roudnik. Quant au métropolite Léonti, on se contenta de le transférer à Kragouïevats, pour l'empêcher d'ourdir de nouvelles intrigues avec le consul russe de Belgrad, Nedoba, successeur de Rodophinikine.

Délivré de ses rivaux, George exerça quelque temps une autorité toute royale. Ce héros, ami des lumières, de la liberté et de l'égalité civiles, était terrible dans sa justice; il tuait de sa propre main ceux qu'il croyait coupables : on le vit immoler le knèze Theodosi, son ancien protecteur; on le vit même faire pendre au seuil de sa demeure son propre frère qui, dans l'espoir de l'impunité, avait déshonoré une jeune fille. Il oubliait complètement une injure qui n'atteignait que lui seul, dès qu'il l'avait pardonnée; mais les ennemis de sa nation le trouvaient sans aucune pitié. En face des Turcs, ce lion ne se maîtrisait plus, il faisait massacrer même les prisonniers auxquels il avait promis leur grace. Dans cette nature sauvage, rien ne tempérait la fougue des instincts puissans, mais bruts, que l'éducation seule parvient à dominer. Tel était le prince, tel était aussi le peuple de la Serbie.

Affaiblie par les victoires des Serbes en 1810, la Porte fit, l'année suivante, proposer à Tserni-George de le reconnaître comme régent de son pays aux mêmes conditions que les deux hospodars de Moldavie et de Valachie. Le dictateur ne pouvait accepter une telle pro-

position ni désarmer sans qu'un cabinet européen se portât comme garant du traité qui allait se conclure. Le cabinet de Pétersbourg seul accepta de garantir aux Serbes les conditions qui leur seraient accordées. Mais tout à coup les plans du tsar et ceux de Napoléon se trouvèrent bouleversés. Au lieu d'attaquer Constantinople, le souverain français, voyant Alexandre s'allier avec l'Angleterre, son ennemie, dirigea vers la Russie toutes les forces de l'Occident. Le cabinet russe oublia les Serbes, ou plutôt usa de toute son influence pour les désarmer et les remettre en quelque sorte les mains liées au pouvoir du sultan, qui consentit enfin à signer, en mai 1812, le traité de Boukarest. Par le huitième article de ce traité, la Porte se réservait la possession des places fortes, accordait une entière amnistie aux Serbes, leur garantissait les mêmes avantages qu'à ses sujets des îles de l'Archipel, et leur remettait enfin l'administration intérieure du pays, ainsi que la faculté de lever eux-mêmes les impôts dus au sultan.

La Russie, amie du sultan, voulait alors, de concert avec les Anglais, attaquer par la Serbie et le Tsernogore les corps français de la Dalmatie. Les rives serbes de la Drina se couvraient déjà de magasins russes pour cette expédition; déjà l'avant-garde moscovite foulait les balkans bulgares, quand le divan se tourna subitement vers la France, et renvoya ses alliés russes au-delà du Danube. Le tsar, ayant fait évacuer la Serbie par ses troupes, dut feindre une inébranlable confiance dans le traité de Boukarest, et quoique la députation serbe de Stambol eût été congédiée avec mépris, il ne parut pas douter que les promesses faites au sujet des Serbes dans ce traité ne fussent près de s'accomplir.

Au printemps de 1813, la guerre sainte des Turcs contre les *giaours* de Serbie recommença, comme il était aisé de le prévoir. Tserni-George, qui avait déjà repoussé tant d'invasions, qui depuis neuf ans battait l'ennemi en toute rencontre, devait craindre moins que jamais; il avait cent cinquante canons en bon état, sept citadelles en pierre, quarante forteresses en terre; la population de la Serbie, par les émigrations des provinces voisines, s'était doublée. A l'appel de son héros, elle se leva tout entière avec enthousiasme : Mladen mena dix mille braves vers Nicha et la Morava, Sima dix mille autres vers la Bosnie et la Drina, et le dictateur réunit à Iagodina une armée de réserve. Mais à Belgrad, le consul russe Nedoba ayant protesté de toutes ses forces contre ces préparatifs militaires, le sénat, qui lui était tout dévoué, ordonna de licencier les troupes. Se fiant à la pro-

tection du tsar, les hospodars obéirent aux injonctions de Nedoba et congédièrent leurs bandes au moment même où l'ennemi envahissait de tous côtés les frontières. Les hordes musulmanes s'avançaient en éventrant les femmes et jetant les petits enfans dans l'eau bouillante, par une cruelle parodie du baptême. Les Serbes expiaient dans d'affreux supplices leur propre fanatisme; triomphans en 1804, ils avaient aussi martyrisé des milliers d'Ottomans et baptisé de force leurs enfans et leurs femmes. Alors les vieillards leur avaient dit : « Vous paierez vos cruautés un jour. » Ce jour était arrivé.

Le consul Nedoba, dont les créatures circonvenaient Tserni-George, avait bien soin de cacher ces horreurs au héros, qui restait encore ferme dans son refus de permettre à l'armée turque d'entrer en Serbie; il exigeait qu'elle n'y envoyât que de petits détachemens, trop faibles pour opprimer, suffisans comme garnisons. De cette manière, pensait-il, le peuple aurait échappé à la vengeance musulmane. Enfin l'armée entière des Ottomans parut, et Nedoba déclara officiellement qu'elle venait d'accord avec le tsar, qu'en cas de résistance la Russie s'unirait à la Porte contre les Serbes rebelles; qu'au contraire, s'ils se soumettaient, tous leurs droits seraient respectés. Rassuré par cette déclaration, George passa à Zemlin, croyant, par sa retraite, assurer une paix honorable à son pays et lui conserver son héroïque jeunesse pour des temps plus heureux. Alors, pour mettre fin à sa mission, le consul russe fit lui-même miner et sauter en l'air le palais du sénat, dont on voit encore aujourd'hui les ruines; il brûla de sa main toutes les archives de l'état serbe, annales de dix années d'une gloire étrangère à la Russie, et, après cet exploit, il alla rejoindre en Hongrie les hospodars émigrés, leur annonçant qu'en Serbie tout était pacifié. La Porte n'avait donné à la Serbie que la paix du tombeau. Dans le seul mois de décembre 1814, le visir de Belgrad, Soliman, fit empaler trois cents prisonniers serbes. Ces rangées de victimes, sur leurs pieux, vivaient quelquefois trois ou quatre jours, et leur cœur palpitait encore que déjà les bandes de chiens affamés leur rongeaient les jambes et faisaient fuir les mères qui avaient espéré recueillir le dernier soupir de leurs fils. Avides de vengeance, les fils des anciens spahis étaient revenus dans toutes les palankes serbes, où ils faisaient relever par les vaincus leurs forteresses et leurs konaks détruits. Menés à coups de fouet au travail comme des bêtes de somme, sans sommeil et presque sans nourriture, les rayas succombaient en foule aux maladies épidémiques qui naissaient de leurs affreuses corvées. Néanmoins il y avait alors parmi ce

peuple de martyrs un homme qui exploitait avec empressement cet état de choses. C'était Miloch.

Né en 1780 d'un valet de ferme, nommé Techo, et de Vichnia, veuve du fermier Obren, Miloch fut d'abord, comme son père, réduit à garder le bétail d'autrui dans son village natal de Dobrina, éloigné de trois lieues d'Oujitsa, et où le voyageur Pyrch, en 1832, trouva encore vivante la femme que le futur prince avait servie en qualité de porcher. En gravissant les rochers du mont Roudnik au sortir de Dobrinia, on arrive à des hauteurs presque inaccessibles : là s'élève, au milieu d'une forêt de pruniers, une ferme nommée *Tsernoutja* (retraite des noirs). Cette ferme fut construite par Miloch, quand il voulut mettre en sûreté l'énorme butin que lui légua en mourant son frère utérin Milane. Héritier de ce chef héroïque, auquel il avait dû son initiation dans l'art de la guerre, il lui emprunta même son nom d'Obrenovitj (fils d'Obren), que le fils de Techo, devenu voïevode, ne quitta plus. Les richesses qu'il avait commencé d'entasser dans sa sauvage retraite étaient pour l'avare Miloch l'objet d'une telle sollicitude, qu'il ne put se résoudre à émigrer en 1813 avec les hospodars dont il avait épousé la querelle. Jacob Nenadovitj, déjà en sûreté sur la terre autrichienne, s'exposa généreusement à repasser la Save pour décider Miloch à le suivre en Autriche. Miloch s'obstina dans son refus. Bientôt, avec ses momkes, il se retira à Brousnitsa. Là, il ne tarda pas à s'entendre avec les Turcs, et à se faire reconnaître par eux *obor-knèze* de Roudnik, à la condition qu'il les aiderait à *purifier* le pays de tous les *brouillons* qui voudraient l'agiter. Le village de Takovo le vit déposer ses armes aux pieds d'Ali Sertchesma, capitaine des *delis*, gardes-du-corps du visir. Mené à Belgrad comme un fidèle raya, il fut présenté par les beys, ses amis, au cruel pacha Soliman, qui l'appela son bien-aimé, son fils adoptif, et lui fit présent de beaux pistolets et d'un étalon arabe. Ces honneurs flattèrent la vanité de Miloch, qui jura de verser son sang pour rétablir en Serbie l'autorité musulmane. Désormais il ne s'écoulerait pas de semaine, ajoutait-il, qu'il n'envoyât quelque tête de rebelle serbe pour couronner les portes de Belgrad. L'obor-knèze tint parole, car il y trouvait un double avantage : d'une part, il retirait le prix du sang, le denier de Judas; de l'autre, grace au supplice des knèzes compromis, il devenait peu à peu le seul raya riche et puissant de sa nation.

La Serbie était donc retombée sous le joug turc à la même époque à peu près où la chute de l'empire français ébranlait l'Europe. Le

congrès de Vienne allait se réunir. On assurait qu'il redresserait tous les torts, qu'il rendrait à chacun ses droits. A cette nouvelle, un prêtre à longue barbe, le bâton de pasteur à la main, quitta la Serbie dévastée pour aller supplier, dans la capitale autrichienne, ceux qui se disaient les libérateurs des nations, d'accorder à la sienne, dans leur vaste protocole, l'aumône d'un article. Ce prêtre était l'intrépide Matthieu Nenadovitj de Valiévo. Déjà en 1814 il avait rédigé avec le voïevode Moler, fait signer par les autres chefs, puis porté lui-même à l'empereur François à Vienne, une supplique du peuple serbe et une demande de secours. Dans l'audience qu'il avait accordée à Nenadovitj, l'empereur avait promis qu'il intercéderait en faveur des Serbes près du divan, et tâcherait de les délivrer, ajoutant : « J'ai toujours été, suis et serai votre ami; je vous ai envoyé du blé, de la farine, du sel, de bons conseils, etc. » Toutefois, il avait fini par déclarer loyalement qu'il n'interviendrait point par les armes. Cette audience, qu'un écrivain serbe, Miloutinovitj, a racontée longuement dans son *Istoriia Serbie troegodichnia* (Histoire serbe des trois années 1813-14 et 15), avait encouragé Matthieu Nenadovitj à renouveler en 1815 ses tentatives auprès du congrès. Le prêtre présenta au prince de Metternich, aux plénipotentiaires de Prusse, d'Angleterre et des autres états, des pétitions rédigées par les écrivains serbes Davidovitj et Frouchitj. Il alla d'un souverain à l'autre, les conjurant avec larmes d'avoir pitié d'un million d'hommes. Les jeunes monarques, les élégans diplomates, riant de la naïveté de ce barbare, se le renvoyaient les uns aux autres; les plus sérieux lui demandaient avec étonnement : Qu'est-ce donc que la Serbie? Pendant ce temps, à Belgrad, on empalait des hommes; les knèzes, compromis, traqués comme des bêtes fauves par les suppôts de Miloch, étaient livrés à Soliman. En dépit de ces deux tyrans, l'héroïque milice des haïdouks se grossissait chaque jour; les bandes de ces libres guerriers interceptaient les routes, attaquaient les caravanes turques. Mieux vivre en brigand que de languir esclave! disait tout Serbe généreux, et il partait pour la montagne, n'emportant avec lui d'autre bien que sa carabine.

L'obor-knèze de Roudnik, qui avait une maison à Belgrad à l'endroit même où est aujourd'hui le palais du prince des Serbes, faisait une cour assidue au visir Soliman, et l'accompagnait souvent dans ses promenades à cheval. Quand il n'allait pas en personne présenter les têtes des anciens compagnons d'armes pris dans ses piéges, il les envoyait du moins par les plus recommandables de ses compatriotes.

Un jour, le capitaine Voutchitj, ancien soldat de Tserni-George, était auprès de Miloch, quand ses momkes arrivèrent des montagnes avec de nouvelles têtes de haïdouks, qu'ils se mirent à laver avant d'aller en faire hommage au visir. — Donnez cela à des Turcs, leur dit Voutchitj indigné, et rougissez d'aller porter de vos mains à l'oppresseur les têtes de vos frères! Miloch, au même instant, s'écria : — Tu vas les porter toi-même à la citadelle, et sans retard, entends-tu, Voutchitj? — Un non énergiquement accentué retentit dans le konak. Miloch ordonna aussitôt à ses gardes d'arrêter Voutchitj; mais le capitaine, armant ses pistolets, resta impassible, les yeux fixés sur les gardes de l'obor-knèze, dont aucun n'osait l'approcher, malgré les foudroyantes injonctions de Miloch. Suivi par les momkes, qui se glissaient derrière lui, et reculaient devant chacun de ses regards de lion, Voutchitj s'éloigna du konak, au milieu des bénédictions du peuple. Telle fut l'origine d'une rivalité qui ne s'est plus éteinte entre ces deux hommes, doués l'un et l'autre d'une grande finesse, d'une force de volonté et d'une vigueur de corps extraordinaires; mais tous deux unissant à ces qualités une extrême violence : on remarque d'ailleurs chez Voutchitj une noblesse de sentimens qui manque entièrement à Miloch.

Les haïdouks finirent par entraîner dans leur révolte jusqu'aux paisibles laboureurs, et l'insurrection devint générale. Alors Miloch marcha en tête des troupes turques contre les Serbes, qui le battirent à plusieurs reprises, mais durent bientôt céder au nombre et capituler avec leur ennemi. Cent cinquante des principaux chefs serbes furent envoyés par l'obor-knèze à Belgrad, où leurs têtes ne tardèrent pas à orner les poteaux des quatre portes de la ville. Trente-six des plus dignes staréchines, parmi lesquels figurait l'igoumène de Ternovo, furent empalés par Soliman. Ses *delis* embrochaient les femmes et les brûlaient; ils en étouffaient d'autres sous des amas de pierres, ou leur tenaient la tête plongée dans les sacs d'avoine qui s'attachent au cou des chevaux, jusqu'à ce que la cendre dont cess acs étaient remplis eût suffoqué les malheureuses.

Malgré ces atrocités, Miloch demeurait ferme et prêtait appui aux Turcs, voulant à tout prix rester obor-knèze. Telle fut l'origine de la puissance de cet homme : chacun peut faire la comparaison de ces faits avec les prétendus commencemens de son règne racontés par l'historien allemand Ranke et par les Anglais Slade, Walsh, etc. Il ne tarda pas cependant à reconnaître avec douleur que, malgré son dévouement illimité pour les Osmanlis, il n'avait pas réussi à se faire

aimer d'eux, et même il dut bientôt craindre pour ses jours. Il était présent quand on apporta au visir la tête du terrible Stanoié Glavach, qui, gracié par les Turcs avant la dernière révolte, avait mieux aimé périr que de tourner ses armes contre ses compatriotes. Les *delis* lui dirent, en montrant cette tête : « Maintenant, Miloch, c'est à la tienne de tomber. — V'Allah! s'écria l'astucieux raya; le visir va donc perdre les cent bourses dont je lui suis débiteur pour les soixante esclaves et la jeune fille qu'il m'a cédés? » Et il persuada à Soliman de le laisser partir afin de chercher dans ses troupeaux un nombre de porcs suffisant pour couvrir cette dette. Revenu dans les montagnes sous cet étrange prétexte, Miloch alla trouver en secret les haïdouks, leur jura de cesser de les poursuivre, pourvu qu'ils le défendissent contre la haine musulmane, et, à cette condition, promit de leur obtenir bientôt des Turcs une complète amnistie. Les patriotes, convaincus qu'ils n'avaient pas de plus grand ennemi que Miloch, mais espérant convertir à leur cause ce rusé capitaine, lui pardonnèrent le passé. La conjuration se propageait, quand Miloch, craignant les recherches de la police turque, partit pour Belgrad et obtint du visir un passeport pour Trieste, en l'assurant qu'à son retour il pourrait le payer en argent comptant, au lieu de le payer en nature. Il remontait la Save avec ses porcs, lorsqu'il vit accourir vers lui des cavaliers : Soliman venait de découvrir le complot des haïdouks et leur coalition avec Miloch. L'obor-knèze se jeta dans une barque et passa en Autriche; mais son frère, le marchand Ephrem, qui était alors pour son commerce au village d'Otrouchnitsa, entre Belgrad et Palech, fut saisi, chargé de fers, et plongé dans les souterrains infects de la Neboïcha-koula, bastille de Belgrad. Il y resta trois mois, pendant lesquels le Danube, ayant débordé, inonda son cachot. Les geôliers ne s'inquiétaient pas de leur prisonnier, dont les jambes demeurèrent plongées dans l'eau pendant plusieurs semaines; enfin il fut échangé contre un riche Turc dont les haïdouks s'étaient emparés. Quant à Miloch, voyant que l'insurrection devenait générale, il quitta l'Autriche et rentra dans ses montagnes, où les knèzes, pour légaliser leur résistance aux yeux même de la Porte, le proclamèrent leur chef. Dès-lors la guerre commença dans les nahias du sud, tandis que Voutchitj, de son côté, insurgeait les nahias du nord. L'archimandrite Mileta Pavlovitj arma ses moines et marcha lui-même à leur tête; les popes garantissaient le paradis à tous les morts.

Si l'obor-knèze eût aimé la gloire, il pouvait s'en couvrir à sou-

hait dans cette lutte nationale; tous les Serbes, oubliant ses torts, accouraient à son appel. Personne ne lui contestait une grande bravoure; sa taille colossale imposait à tous, non moins que sa voix terrible, qui, dans le combat, s'entendait au milieu des plus vives fusillades. Sa femme Loubitsa, jeune et belle, l'accompagnait à cheval, des pistolets à la ceinture; l'archimandrite Pavlovitj le suivait partout, et chaque matin lui donnait sa bénédiction. L'heureux chef des haïdouks goûtait ainsi dans sa tente toutes les jouissances de la terre et du ciel; rien ne le pressait de traiter avec les Turcs. Appuyé par tout le peuple, il pouvait guerroyer hardiment jusqu'à ce qu'il eût rendu à son pays la glorieuse indépendance dont il avait joui sous George-le-Noir. Mais Miloch ne songeait qu'à son propre intérêt; aussi sa carrière militaire fut-elle courte. Après quatre ou cinq combats, il s'aboucha avec le nouveau visir de Belgrad, Marochli-Ali, pacha bulgare animé de dispositions conciliatrices, et qu'on envoyait à la place du cruel Soliman. Suivi des knèzes de son parti, il vint trouver Marochli, se prosterna à ses pieds en présence de plus de cinquante beys, et, le front dans la poussière, se reconnut par trois fois raya; après quoi l'honneur du café et du tchibouk lui fut accordé, et le visir le déclara son agent, son substitut parmi les Serbes. Dès-lors les deux peuples restèrent, l'un dans les forts, l'autre dans les monts et les villages; à la guerre succéda une paix armée. Dans chaque nahia, un knèze serbe siégeait près d'un mousselim turc; on pouvait appeler de leurs jugemens au tribunal de Belgrad, appelé la *chancellerie serbe*, et composé de douze staréchines, députés des douze nahias, qui, unis à l'obor-knèze, jugeaient sans appel et remettaient les condamnés aux bourreaux turcs. Chaque année, la skoupchtina répartissait l'impôt qu'il fallait payer au pacha, et dont le taux ne changeait plus. Ce tribut était remis au chef turc par les douze anciens de Belgrad. Une telle situation toutefois n'était que provisoire, tant que la sanction du sultan ne l'avait pas consacrée; d'ailleurs les Serbes, avides d'une plus large existence politique, ne pouvaient long-temps s'en montrer satisfaits.

Du fond de la Bessarabie, où il s'était réfugié, Tserni-George avait suivi avec une vive sollicitude les évènemens dont la Serbie était le théâtre. Assuré que l'organisation provisoire était contraire aux vœux de la nation, il se dévoua encore une fois à la cause des Serbes et ourdit avec des patriotes grecs une conspiration dont le réseau devait embrasser toute la Turquie d'Europe. Quand il jugea le moment favorable, il quitta la Bessarabie et apparut tout à coup au

milieu des Serbes. Il avait étudié en Styrie la tactique autrichienne. « Si je puis, disait-il, discipliner à l'européenne vingt mille des miens, et me réunir aux Grecs, aucune armée ottomane ne nous résistera; il dépendra de nous d'aller chasser les Turcs même de Stambol. » George ne s'attendait pas à rencontrer dans les montagnes natales un rival dont l'égoïsme ne reculerait devant aucun attentat. Miloch avait intérêt à se débarrasser de George : il feignit de l'amitié pour lui, parvint à connaître le lieu où il se tenait caché, et une nuit les Turcs, guidés par les indications de l'obor-knèze, pénétrèrent dans la cabane où George dormait après avoir assisté à un banquet de haïdouks. George-le-Noir ne se réveilla plus; ses amis portèrent ses restes dans la petite église qu'il avait bâtie à Topola en 1811.

Ce nouveau crime de Miloch, que l'Europe regarde à tort comme son premier forfait, lui permit d'aspirer plus ouvertement au pouvoir suprême. Les knèzes alors s'effrayèrent, et, connaissant par expérience le caractère cruel de Miloch, pensèrent qu'il valait mieux se remettre aux mains du pacha Marochli, dont tous appréciaient la paternelle douceur; ils chargèrent donc Pierre Molar Nicolaïevitj, président de la chancellerie serbe, et le nouveau métropolite Nikchitj, de traiter cette affaire avec le visir. Pour rester obor-knèze, Miloch n'hésita point à faire assassiner le vieux et vénérable Nikchitj dans sa maison de Chabats; quant à Molar, il le fit traîner devant un tribunal de trente staréchines qu'il croyait de son parti; mais le prota Nenadovitj, membre de ce tribunal, dessilla les yeux de ses collègues, qui déclarèrent Molar innocent. Miloch n'eut plus que la ressource de le citer devant la justice turque : il suborna des traîtres qui accusèrent Molar de conspirer contre le sultan, et Marochli fut contraint de le faire décapiter. L'effroi imposa silence aux autres knèzes, et il n'y eut plus personne qui osât protester au nom du peuple contre l'administration prétendue nationale.

En 1820, le divan expédia enfin aux Serbes un plénipotentiaire chargé de leur lire le firman qui leur octroyait l'invariabilité de l'impôt et le droit de n'avoir que des juges de leur sang. Pour recevoir ce firman, Miloch se dirigea vers Belgrad; mais, instruit que les spahis lui dressaient une embuscade, il s'approcha avec un nombre de kmètes si considérable, que le pacha refusa de le recevoir dans la ville. Miloch et l'envoyé turc se rencontrèrent donc au village de Toptchider : la haine et la défiance régnèrent dans cette entrevue, et quand les Serbes en vinrent à rappeler les clauses du traité de Boukarest, le représentant de la Porte, indigné, remonta à cheval

et s'éloigna. Voyant qu'il n'était plus considéré que comme un rebelle appuyé par la Russie, Miloch, effrayé, envoya quelques mois après une députation à Stambol, pour se raccommoder avec le divan; mais l'insurrection d'Ipsilanti et des Grecs étant survenue, les députés serbes furent emprisonnés comme suspects. Une nouvelle guerre était imminente, les knèzes s'y préparaient : Miloch toutefois insista pour qu'ils continuassent de payer chaque année au sultan l'impôt convenu, et même les dîmes aux spahis; ils durent obéir.

Miloch poursuivit bientôt plus ouvertement le but qu'il s'était proposé, la centralisation du pouvoir. La tendance sociale des Serbes a toujours été de diviser leur pays en cantons fédérés sous de petits princes électifs ou héréditaires. La politique turque se garde bien, on peut le croire, de contrarier ce penchant. En 1821, le pacha Marochli promit à Marko Abdoula, knèze de Smederevo, et à Stephane Dobriniats, des bérats qui les établissaient chefs indépendans, chacun dans sa nahia. Les deux knèzes, saisis par les agens de Miloch, périrent sous leurs coups; mais il ne put se débarrasser aussi aisément de rivaux plus puissans : l'ancienne ligue des hospodars se renoua pour sauver Milosav Ressavats, ami d'Abdoula, qui, par l'achat d'immenses vignobles sur la Morava, était devenu le plus riche propriétaire de la nation. Au lieu de renoncer à réaliser une centralisation monarchique impossible dans ce pays nécessairement divisé par tribus et par cantons, l'obor-knèze s'obstina à renouveler en les outrepassant les anciennes mesures de Tserni-George contre les hospodars. Il essaya de séparer les knèzes d'avec le peuple, et de se les attacher en introduisant la coutume de les solder lui-même, pour qu'ils ne dépendissent plus de la nation, mais de lui seul; il eut soin aussi que le taux de la solde ne fût pas fixé, afin de pouvoir l'élever ou le diminuer selon le dévouement qu'on montrerait à sa personne. En dépit de ces mesures, il y eut en 1825 une nouvelle révolte; Miloch exigeait beaucoup plus d'impôts que les Turcs, il prélevait le haratch jusque sur les enfans de deux jours. Indignées de ces vexations, les nahias de Smederevo, de Pojarevats et même de Kragouïevats, s'insurgèrent. L'obor-knèze leur opposa les nahias du sud : les deux partis, celui du nord sous Miloïé Povovitj, surnommé *Djak*, ou le diacre, et celui du sud sous Voutchitj, se livrèrent bataille à Oplentsa, près Topola. Djak fut vaincu, pris et fusillé avec cent vingt autres Serbes à Hassan-Palanka; son armée, en capitulant, avait exigé, entre autres garanties, qu'un de ses chefs, Andreï, serait fait knèze de Topola. Miloch le jura; quelques semaines après, il fit assassiner

Andreï. Alors, craignant que tant d'insurrections successives ne produisissent un mauvais effet chez les peuples voisins, il envoya au divan de Constantinople des pièces où il essayait de prouver la rébellion de Djak contre le sultan; puis il écrivit au gouverneur autrichien de Zemlin, pour lui apprendre que, grace à ses efforts, la route commerciale entre l'Autriche et le Bosphore, purgée de brigands, présentait enfin la plus entière sécurité.

Cependant il sentait le besoin de se réhabiliter aux yeux des siens par quelque manifestation plus sérieuse : dans ce but, il convoqua pour le mois de janvier 1827 une grande skoupchtina, où il eut soin de n'appeler que ses créatures. Il en réunit mille dans l'église de Kragouïevast, et son ministre Davidovitj, récemment arrivé en Serbie, lut un discours où l'obor-knèze tâchait de se justifier des meurtres de ses rivaux, répondait aux reproches qu'on ne lui ménageait pas sur sa soif insatiable d'impôts, et développait les avantages assurés au pays par le traité d'Akerman. Miloch finissait en priant la skoupchtina de demander au sultan pour lui-même le titre de prince héréditaire. Aussitôt l'assemblée souscrivit un acte solennel où elle jurait de ne plus obéir qu'à lui et à sa postérité. L'obor-knèze reconnaissant mit cet écrit sur sa tête et le baisa, puis embrassa les assistans les uns après les autres. « Ne craignez plus rien, leur disait-il, je suis *l'enfant du peuple*, je n'oublierai pas mon origine. »

Les knèzes de l'opposition virent avec désespoir le succès qui accueillait la nouvelle démarche de Miloch. Décidés à chasser l'obor-knèze ou à mourir, ils tentèrent avec six mille combattans un coup de main sur Kragouïevats. L'obor-knèze dut s'enfuir; mais Voutchitj, qui faisait taire sa haine contre Miloch pour soutenir le pouvoir central, livra aux insurgés un combat acharné, où ils perdirent près de cinq cents hommes. De son côté, le visir de Belgrad, pour appuyer Miloch, avait fait venir cinq mille Bosniaques, qui bloquèrent le quartier serbe de cette ville, et ne se retirèrent que quand la paix eut été rétablie. Miloch crut alors pouvoir calmer les mécontens, en publiant et jurant ce qu'il appela la constitution serbe. Ce curieux document de mœurs gréco-slaves déclarait tous les Serbes nobles et égaux. Chaque commune restait solidaire devant la justice des actions de ses enfans, devait restituer l'équivalent des vols commis sur ses terres, et livrer le coupable à la police. Le condamné pouvait en appeler du tribunal de sa nahia au tribunal suprême qui siégeait à Belgrad ou à Kragouïevats. La police des chemins était confiée aux boulouk-bachi, dont chacun avait sous lui douze *mom-*

kes à cheval; le peuple devait se confier à cette milice et lui laisser exterminer les derniers haïdouks. La peine de mort ne pouvait être infligée que par le souverain, qui, seul investi de tous les droits du glaive, portait en ses mains la mort et la vie. L'assemblée générale du peuple devait veiller tous les ans à rectifier les abus, fixer l'impôt et répartir le tribut annuel dû à la Porte ottomane.

Cette constitution, dont nous ne citons ici que les principaux traits, prouvait, sous une apparence libérale, à quel point l'ancien champion de la liberté comprenait l'art du despotisme. On ne peut nier cependant qu'à force de couper des têtes, le *grand chef* ne fût parvenu à établir dans son pays une sécurité parfaite pour les voyageurs; les objets même qui se perdaient sur les routes étaient apportés aux tribunaux. Un jeune paysan de Verbovats, près Smederevo, ayant assassiné un riche marchand étranger pour s'emparer de son trésor, avoua, plusieurs années après, à son vieux père ce crime qui était resté entièrement ignoré. Aussitôt le vieillard saisit son fils et le mène à la skoupchtina, pour tenir le serment qu'il avait fait avec tous les siens de ne plus souffrir aucun criminel dans le pays. Ce nouveau Brutus se nommait Militj. L'obor-knèze, après l'avoir présenté comme un modèle à l'assemblée, lui rendit son fils. Miloch triomphait, car il venait, à force de meurtres, d'obtenir le monopole des rapines dans son malheureux pays.

Dans le but de se justifier des évènemens de 1813, la Russie avait, en 1826, inséré dans les conventions d'Akerman ce passage sur les Serbes : « La sublime Porte mettra immédiatement à exécution toutes les clauses de l'article 8 du traité de Boukarest relatives à la Serbie, laquelle est *ab antiquo* sujette et tributaire du sultan... Lesdites mesures seront réglées et arrêtées de concert avec la députation serbe de Constantinople dans un délai de dix-huit mois. » Ces conventions, après le délai fixé, ne se trouvant point exécutées, la Russie lança en 1828 une armée vers les Balkans. A cette nouvelle, tous les knèzes serbes se levèrent, demandant à Miloch qu'il les laissât profiter d'un moment aussi favorable pour chasser du pays les dernières garnisons turques. Mais la Russie défendit à l'obor-knèze de bouger, et appuya cette injonction des plus sévères menaces. On le sait, et l'exemple de la Grèce en 1831, celui de l'Égypte en 1840, l'ont trop bien prouvé, les plans d'agrandissement de la Russie s'opposent à ce qu'il s'élève en Turquie des états nouveaux qui, dans l'énergie de leur jeunesse, pourraient un jour lui disputer l'héritage du sultan, le commerce de la mer Noire, et entraîner peut-être dans le cercle de leur action

ses plus riches provinces méridionales. De tous les cabinets d'Europe, il n'en est donc pas un qui doive être en réalité plus opposé que celui de Pétersbourg à une régénération totale du peuple serbe. On s'explique parfaitement dès-lors que l'empereur Nicolas ait, en 1828, sommé Miloch de s'abstenir de toute démonstration guerrière vis-à-vis de la Porte, s'il ne voulait voir l'armée russe entrer sur le territoire serbe en ennemie. Cette menace, Nicolas aurait-il pu l'accomplir? Nous ne le pensons pas; l'opinion publique de l'Europe s'y fût opposée, et les Grecs, les Albanais, les Valaques, saisissant cette occasion de consommer leur propre émancipation, n'auraient pas tardé à courir aux armes. Miloch pouvait donc mépriser l'avertissement du tsar, tous les Serbes auraient applaudi à cette fière conduite avec enthousiasme; mais le tsar avait promis à Miloch de le reconnaître comme prince héréditaire en récompense de son immobilité, et Miloch sacrifia l'affranchissement définitif de sa patrie au plaisir de s'en faire le prince légitime. Il repoussa donc les Serbes insurgés de Bosnie et d'Hertsegovine qui lui tendaient les bras; il refusa d'être leur Washington : ce rôle était trop haut pour une ame vulgaire.

Enfin, le 29 novembre 1829, la Porte dut mettre à exécution la clause du traité de Boukarest pour laquelle la Russie avait pris les armes. La petite cour de Kragouïevats vit arriver un tatar de Stambol, porteur d'un diplôme qui remplit d'allégresse tout le konak du haïdouk; c'était le premier hati-cherif que la Porte eût daigné octroyer aux brigands de la Serbie. Cette pièce si importante, puisqu'elle consacre diplomatiquement la régénération civile de la Serbie, n'a point été publiée, pas même en serbe; je la traduis ici tout entière :

TRÈS SUBLIME ET PREMIER RESCRIT DU TSAR OTTOMAN AU PEUPLE SERBE.

« Avec la ferme assurance que le contenu de ce firman restera une vérité, ô toi, mon grand et puissant lion, administrateur de nombreuses affaires, qui donnes au monde le *nizam* (la loi), puisse ta pure intelligence, qui dirige si habilement les intérêts de notre race, arriver heureusement au but de toutes tes entreprises! Que ta domination et ton bonheur soient éternels! que personne n'ose contester tes droits! inébranlable gouverneur de Belgrad, Hussein-Pacha, que Dieu te garde! Et toi, ô cadi turc, qui es un haut savant, qui montres la route sacrée de la tradition que tu as apprise des saints, la suprême bénédiction impériale repose sur ta tête, cadi de Belgrad, interprète de la science.

« Or, quand vous arrivera de ma part ce firman, comprenez-le bien. Conformément au traité d'Akerman, notre gouvernement, prenant à témoin la cour russe, considère que les Serbes, nos rayas depuis des siècles, sont dignes de notre impériale clémence. Par conséquent, tout ce qui les concerne au huitième article du traité de Boukarest s'exécutera dans le terme de dix-huit mois. Cet intervalle de temps sera employé par mon conseil à discuter avec les envoyés du divan (sénat) de la Serbie, et en présence des représentans de la cour russe, les demandes faites par les knèzes serbes. Conformes au traité de Boukarest, ces demandes sont les suivantes : Que le peuple serbe puisse pratiquer librement les rites et cérémonies de son église; qu'il choisisse ses juges dans son sein; qu'il puisse administrer intérieurement son pays avec une entière indépendance; que tous les impôts se fondent dans un seul tribut; que toutes les propriétés turques de Serbie soient remises aux mains des Serbes et administrées par eux en séquestre; qu'ils puissent avec leurs propres passeports parcourir pour leur commerce toute la Turquie; qu'ils aient le droit de fonder chez eux des écoles, des hôpitaux, des imprimeries; qu'enfin aucun Turc, excepté ceux des citadelles, ne puisse vivre ou demeurer en Serbie.

« Avant que ces neuf demandes de nos fidèles et dociles rayas eussent pu être mûrement examinées par notre cour, et sanctionnées de concert avec la Russie, un concours de circonstances vint suspendre l'exécution du traité de Boukarest, et la guerre recommença. Maintenant que la paix vient d'être rétablie entre notre Porte et la cour russe, le sixième article du traité d'Andrinople stipule de nouveau les franchises de la Serbie, déjà stipulées dans les conventions d'Akerman, à l'exécution desquelles de trop grands obstacles s'étaient opposés jusqu'ici. En vertu de ce sixième article, le divan va donc faire droit aux réclamations de la Serbie; les six nahias qui lui avaient été enlevées lui seront rendues, et toutes ses libertés seront reconnues solennellement. C'est pourquoi, à la condition qu'ils me restent soumis, j'écris, revêts de ma signature et envoie ce firman à mes fidèles rayas serbes. Et maintenant, toi, visir, et toi, cadi, faites part au peuple serbe de ces décisions, et qu'il prie Dieu pour son tsar.

« Écrit le 1er reboul-akira 1245. »

Quelque avantageux qu'il fût aux Serbes, ce firman du tsar turc ne fixait rien en faveur de Miloch; aussi l'obor-knèze le tint-il secret,

et il demanda aux deux empereurs une récompense plus positive de sa neutralité. Trompée par ses protestations de dévouement, et le regardant comme sa créature, la Russie résolut de lui faire octroyer le rang qu'il sollicitait depuis quinze années. En août 1830, le bérat qui l'instituait prince héréditaire de Serbie arriva à Kragouïevats. On reçut en même temps un hati-cherif que Mahmoud avait signé de sa propre main, et qui mettait à exécution les promesses du premier firman, relatives aux neuf demandes des Serbes. Miloch, dans l'ivresse de la joie, envoya aussitôt des circulaires dans toutes les nahias, pour convoquer la skoupchtina. Des points les plus éloignés de la Serbie, tous les pères de famille arrivèrent, tous les guerriers accoururent. Une diète allait se célébrer avec toute la pompe traditionnelle de ces antiques solennités slaves. Le matin de la Saint-André, ces citoyens des forêts qui avaient dormi sous des tentes, autour de leur *ville blanche* (Belgrad), gravirent, au nombre de huit mille, les plateaux du Vratchar illuminés par le soleil levant. Toujours trompé, toujours confiant, ce peuple, à peine délivré du joug turc, allait donc s'imposer un autre joug, et reconnaître la suprématie de Miloch, jusqu'à ce que, las de cette nouvelle tyrannie, il la brisât comme la première, et prononçât, en 1839, sur ce même plateau du Vratchar, l'arrêt de l'exil contre le prince reconnu en 1830. Escorté de brillans cavaliers portant la lance à trois queues, le visir de Belgrad s'avança, salua d'un air protecteur le chef des rayas, qui se prosterna à ses pieds, et déroulant le hati-cherif, il le lut devant la diète. Le peuple, dans son imprévoyance, accueillit cette lecture avec une joie sans bornes; les voïevodes eux-mêmes et les capitaines des montagnes renoncèrent gaiement à leurs droits en faveur d'un compagnon d'armes. Plus de haïdouks ni de priviléges d'épée! s'écriait-on; mais une liberté égale pour tous, sous la direction du père commun de la grande famille serbe.

On était au jour anniversaire de la prise de Belgrad par Tserni-George en 1806; on se souvenait aussi que les spahis, chassés par le héros, étaient revenus en 1813, et qu'alors les églises en deuil avaient dû enfouir sous terre jusqu'à leurs cloches. Depuis ce temps, on n'employait plus que des marteaux de bois pour appeler les fidèles. Le nouveau hati-cherif, en accordant l'exercice public du culte, encouragea les Serbes à déterrer ces cloches pour les suspendre de nouveau. Hussein-Pacha s'y opposa avec menaces, mais les capitaines serbes répondirent respectueusement qu'ils repousseraient la force par la force, et le *très pur* visir dut céder. Toutes les cloches

convièrent donc le lendemain par leurs joyeux carillons le peuple au sacre de son kniaze. Au milieu des antiques cérémonies usitées pour cette circonstance dans l'église orientale, Miloch fut oint de l'huile du Seigneur par le métropolite. Ce n'était plus un chef populaire; d'élu de ses compagnons de péril, il devenait l'élu des puissances, l'élu d'en haut; il était sacré. Désormais il ne feindra plus d'offrir au peuple mécontent son abdication, comme il a fait quelques mois avant l'arrivée du hati-cherif; il prendra sur l'autel tous les droits qu'il lui plaira de conquérir et qu'il n'aura plus à demander aux diètes. Bien qu'il se passât au fond des forêts, cet évènement fit quelque bruit dans le monde. Après l'avoir raconté dans sa *Gazette serbe*, Davidovitj ajoute : « Maintenant, les journaux d'Europe parlent de la Serbie; on nous connaît, on nous sait redevenus un peuple. Ce qu'on écrit de nous est parfois vrai, parfois capable d'exciter le sourire chez nous autres Serbes; mais quoi qu'on dise, c'est toujours une preuve qu'enfin on s'occupe de nous (1). »

D'après la nouvelle organisation, le kniaze des Serbes pouvait traiter directement avec son suzerain Mahmoud par les députés qu'il envoyait à Stambol; mais le suzerain était loin, et ses réponses n'arrivaient qu'à de longs intervalles. En outre, les nombreuses réformes solennellement promises ne s'élaboraient qu'avec une extrême lenteur dans les bureaux du divan. Ces années 1831 et 1832 s'écoulèrent donc sans évènemens notables. Ce ne fut qu'en 1833 qu'un nouveau firman impérial apporta à tous les Turcs et aux pachas de la Serbie l'ordre d'évacuer les positions que le texte des traités leur interdisait désormais. « Ce firman libérateur fut salué, dit la *Gazette serbe de Belgrad*, par un cri de joie de tous les Serbes, du Danube à la Drina et du Timok à la Save; tous les fusils se déchargèrent, toutes les villes furent illuminées; il y eut partout des festins. Le bonheur de Miloch ne pouvait être décrit. » Ce qui très probablement rendait Miloch si heureux était la cession qui allait lui être faite par le visir de la douane de Belgrad. Cette cession, entraînant après elle le droit de taxer à volonté tout le commerce d'exportation de la Serbie, assurait indirectement au prince le monopole commercial de sa principauté. La prise de possession de ce précieux privilége par le chef de la Serbie ne se fit pas attendre. Miloch se rendit le 14 décembre 1833 à Belgrad, où il voulut faire une entrée triomphale; puis, après avoir prié et baisé les icones à la

(1) *Serbske novine*, 1834.

cathédrale, il se rendit chez le visir Vedchi-Pacha, qui, avec un pompeux cortége, le mena sur la Save à la *Djoumrouk* (édifice de la douane), et l'investit solennellement de ses nouvelles fonctions. Le prince nomma aussitôt consul de commerce Alexa Simitj, et afin d'élever la magnifique douane actuelle, il donna l'ordre d'abattre sans retard les boutiques en bois des pauvres marchands de la Save, qui se trouvèrent ainsi sans toit, et auxquels le souverain n'offrit pas même un dédommagement. Ceux qui voulurent absolument garder les terrains où étaient leurs cabanes, furent obligés de les racheter 1,000 francs par toise carrée. Si la douane serbe avait été déclarée édifice national, on aurait au moins pu se dire : Les souffrances de quelques-uns achètent le bien de tous; mais Miloch avait reçu de la Porte cette douane comme sa propriété privée, et il se garda bien de réparer envers ses compatriotes l'injustice du divan.

Bientôt tout le commerce d'exportation de la Serbie se trouva frappé d'impôts bien plus forts que sous la domination ottomane. Ces entraves inaccoutumées provoquèrent des protestations énergiques. Lésé dans ses droits les plus chers, le peuple réclamait à grands cris une assemblée nationale. Forcé de céder au vœu populaire, Miloch restreignit du moins le plus possible le nombre des députés, et les convoqua dans la ville où il avait le plus de partisans, à Kragouïevats. Il n'y eut d'appelés que dix kmètes par nahia; quant aux capitaines, il y en eut un sur chaque district qui dut rester pour maintenir l'ordre. Ces députés, réunis le 1er février 1834, vinrent à la file baiser la main du kniaze, baiser que le gracieux souverain rendait à chacun sur le front. Puis le cortége se dirigea vers l'église où devait s'ouvrir la diète. Ne se reposant pas sur le respect que doit inspirer le saint lieu aux plus fougueux tribuns, Miloch l'avait fait entourer par ses canonniers et toute sa garde à pied et à cheval, chargée de surveiller les orateurs. Autour du prince, assis dans la nef avec sa famille sur un tribunal élevé, figuraient les évêques, les archimandrites, les archipopes, les hauts dignitaires civils. « Suivant l'usage des kniazes serbes parlant à la nation, Miloch se tenait debout, dit le journal de Belgrad, où le représentant des idées françaises, Davidovitj, commençait à s'exprimer de plus en plus librement. De même qu'en France et en Angleterre tout le peuple recueille avidement les paroles du monarque ouvrant la session parlementaire, de même ici la multitude qui se pressait dans l'intérieur et autour de l'église écouta avec une attention profonde le discours du trône serbe. Nous citerons textuellement cette pièce curieuse.

« Frères, depuis qu'en 1830, le jour de Saint-André, premier élu, nous reçûmes sur le Vratchar le hati-cherif de notre clément empereur, et le bérat de succession, depuis lors jusqu'à ce moment, nous n'avions point eu l'occasion de nous trouver ainsi réunis tous ensemble. Il m'est donc bien doux de me voir aujourd'hui entouré de ma très chère famille, de nos vénérables évêques, des membres du grand tribunal et autres juges nationaux, des capitaines de nahia et des principaux kmètes. Les nouvelles conventions avec la Porte vous étant connues, je me borne à vous exposer comment elles ont été exécutées. La démolition des forteresses construites par nos devanciers, et notamment de celle de Tjoupria, était nécessaire pour obtenir le repos. Maintenant, nous n'aurons plus de querelles avec ces pillards albanais, qui rarement laissaient passer une année sans frapper de mort quelque paysan serbe. Il est décidé que les Turcs évacueront la Serbie dans le laps de cinq années. J'avoue qu'il m'a été impossible d'obtenir qu'ils quittent aussi Belgrad. Notre impérial protecteur, Nicolas, juge nécessaire que le sultan, son allié, garde cette place forte, située à la frontière d'un autre empire. Il pense que ce serait un outrage à la majesté des sultans, si les étrangers ne rencontraient de Turcs dans aucune ville serbe. Du moins, à l'exception des soldats du visir, ces Turcs ne pourront plus porter d'armes. En outre, les étrangers de viennent inhabiles à posséder aucun bien immeuble dans notre pays, comme les pachas le leur permettaient auparavant, pour augmenter encore notre oppression. Tels sont les droits conquis par le nouveau hati-cherif.... Remercions donc l'Être suprême, et prions pour notre sultan Mahmoud, pour l'empereur russe Nicolas Pavlovitj; qu'à jamais vivent dans notre mémoire les comtes Nesselrode et Strogonof, qui ont les premiers fait connaître les affaires serbes au cabinet de Pétersbourg! N'oublions pas non plus Ribeaupierre, ni surtout l'ambassadeur Boutenief, dont l'énergie, en nous procurant le dernier hati-cherif, a mis fin à nos démêlés avec la Porte.

« Maintenant que l'indépendance de notre patrie est un fait diplomatiquement reconnu, l'organisation régulière de l'état doit être le plus ardent de nos vœux. Voyons comment sont constitués les peuples civilisés, cherchons à nous organiser de la même manière. L'importance d'une pareille affaire m'a fait désirer de convoquer à cette skoupchtina dix fois plus de monde que je n'en vois ici; mais il eût été impossible, au milieu de l'hiver, de loger un aussi grand nombre d'hommes, et leurs chevaux, vu la mauvaise récolte de l'année pré-

cédente, n'auraient pu trouver de fourrage. Pour ces causes, j'ai ajourné la grande réunion nationale à la Saint-George prochaine : alors nous nous rassemblerons dans quelque belle plaine, où nous aurons de l'espace pour nos tentes et des prairies pour nos chevaux. Frères et seigneurs, je vous convoque pour ce jour, où je vous prouverai combien j'ai à cœur votre prospérité future. Dans l'impossibilité de fixer d'avance par quels moyens elle se consolidera, je me bornerai à vous dire que nous discuterons principalement les points suivans : organisation du pouvoir législatif, répartition de l'impôt, paiement de l'ancienne dette épiscopale contractée par les six districts réunis à nous l'été dernier. Pour éclairer chacun de ces points, nous élirons un conseil d'état divisé en six ministères, de l'intérieur, des affaires étrangères, de la police, des finances, de la justice et de la propagation nationale des lumières. Quant aux 147,000 piastres, dues par nos anciens évêques à la *sainte et grande église* (celle de Constantinople), il vaudra mieux la payer en une seule fois, pour n'en plus perdre les intérêts. Sur tous ces points, seigneurs, il me faut votre avis et votre approbation. De retour dans vos foyers, communiquez donc à tout le peuple mes plans; vous et la nation aurez jusqu'à la Saint-George assez de temps pour délibérer et méditer votre réponse. Alors nous recueillerons les voix et adopterons le meilleur parti. J'ai rempli mon devoir; remplissez le vôtre, staréchines, en allant dire à vos jeunes gens que tout ce qu'ils pensent, ils peuvent le dire librement, sans plus se permettre des murmures à l'écart. Maintenant il s'agit de conserver intact ce que nous avons obtenu, en paraissant, aux yeux des deux empereurs, dignes de la clémence de l'un et de la protection de l'autre; sans quoi nous pourrons vite nous les aliéner de nouveau, transformer la clémence en colère et la protection en hostilité. Pour détruire tout notre bonheur présent et tout le travail de mes mains, il suffirait d'une seule chose, se laisser entraîner à de vils complots insurrectionnels. Que Dieu nous en préserve! »

Ces dernières paroles, qu'on n'entendit pas sans surprise, faisaient trait à la dernière révolte des rayas serbes de Bosnie, pour la répression de laquelle Miloch avait prêté son appui à la Porte; il y avait, dans cette hautaine ingratitude d'un conspirateur heureux appelant l'insurrection *vile*, dès qu'il en a recueilli les avantages, quelque chose d'odieux que les fallacieuses promesses du prince ne pouvaient faire disparaître. Les kmètes, les staréchines, les knèzes des districts, les capitaines de frontière, tous ces fiers guerriers, naguère

les égaux de leur chef, s'entre-regardaient avec étonnement, la tête nue, silencieux, comme si le discours durait encore. Promenant sur la foule ses regards satisfaits, Miloch, après avoir joui quelque temps du sentiment de crainte qu'il inspirait, daigna sourire à ses sujets, et disposant en pontife du lieu saint où il siégeait, leur permit de se couvrir; puis prenant le ton d'un père : « Soyez les bien-venus, mes amis, reprit-il; êtes-vous tous en santé, tous en paix? » La paix ne devait plus durer long-temps, car la rage couvait au fond des cœurs. Seuls, dans leur aplomb imperturbable, les courtisans criaient : Hourra à l'hospodar, au père du peuple, qui se sacrifie pour nous et que Dieu seul peut récompenser! Et l'héritier des pachas descendait de son trône, se mêlait aux députés, leur serrait la main. « Allons, frères, à l'œuvre! il faut répartir l'impôt selon la propriété; n'ayons plus de *soubachi* (collecteur des redevances en nature), mais rassemblons nous-mêmes nos dîmes, et leur vente produira la moitié de la *porèse* (impôt foncier). — Tes plans, ô maître, sont admirables, disaient les kmètes résignés. » Les salves de mousqueterie de la garde accompagnèrent le cortége du prince retournant à son konak, où le lendemain, 2 février, la skoupchtina se rendit *pour baiser le pan de l'habit de son altesse* (*svetlost*), et lui remettre par les mains de George Protitj l'adresse des représentans du pays, en réponse au discours du trône. Cette timide adresse osait à peine rappeler au prince la promesse de donner un code et de ne plus juger d'après son divin bon plaisir.

Le lendemain, la skoupchtina se rassembla de nouveau, mais à part et en plein champ, pour soumettre les projets de loi à un premier examen. La discussion fut vive et dura jusqu'à la nuit. Le prince soutint en personne le choc de la délibération; mais, le jour suivant, il se plaignit, devant l'assemblée, d'avoir été mal compris, et ajourna les débats à la Saint-George prochaine. Le seul but de cette petite skoupchtina avait été de sonder le terrain et de préparer la grande usurpation de tous les pouvoirs sociaux par celui qui n'en devait être que le protecteur. Miloch avait voulu donner à ses kmètes une première leçon de la manière dont ils auraient à se conduire à l'avenir vis-à-vis du prince héréditaire. L'impossibilité de la résistance leur était prouvée par les canons et les baïonnettes qui désormais surveilleraient la skoupchtina. Après avoir ainsi formé les knèzes, Miloch lança cette meute docile parmi le peuple qu'elle devait plus tard amener à ses pieds comme une proie résignée à la mort.

Le kniaze, qui ne regardait son pays que comme une grande ferme dont il avait l'exploitation, parcourait chaque année les nahias pour son commerce de bestiaux, choisissant parmi les troupeaux de ses sujets les plus belles pièces qu'il payait à vil prix. Ces porcs, bœufs et moutons d'élite, étaient conduits à Belgrad et enfermés dans les vastes écuries de la douane, jusqu'à ce qu'il les envoyât vendre pour son compte sur les marchés d'Autriche. Pour s'exempter, pendant cet intervalle, des frais de la nourriture, il les faisait paître dans les pacages communaux de Belgrad. Ces vastes pâturages, qui s'étendent le long de la Save, appartenaient depuis des siècles à la classe indigente; chaque famille pauvre y entretenait une vache et quelques chèvres dont le lait l'aidait à vivre. Miloch trouva que cette liberté de pâture portait préjudice à son trésor; il ceignit les pacages communs de haies, et les déclara prairies du souverain. La *Sava-Mahala* (faubourg de la Save), enclavée dans ce nouveau domaine, dut disparaître, et ses habitans eurent ordre d'évacuer leurs maisons. Ces malheureux, espérant obtenir un dédommagement, temporisèrent jusqu'à l'année suivante. Alors Miloch, étant venu visiter ses nouvelles acquisitions, et furieux de ce que la Mahala subsistait encore, appela ses momkes, rassembla des paysans, et fit mettre le feu aux deux cents cabanes dont se composait ce faubourg. Femmes et vieillards, surpris par les flammes, prirent la fuite en s'efforçant de sauver quelque débris de leur pauvre ménage; ce fut en vain : le feu, excité par le vent, roula ses langues ardentes, qui lèchèrent la colline comme pour la purifier de toutes ces immondices de la misère humaine et la rendre digne de recevoir la voluptueuse villa d'un prince. Miloch, présent à cette horrible scène, excitait ses momkes du geste et de la voix. Davidovitj ne pouvait l'arrêter. — Que vont dire, répétait-il à Miloch, nos frères, les Serbes de la rive autrichienne, en voyant ces longues rangées de maisons en flammes? — En effet on crut, à Zemlin, que l'armée turque était revenue, et on envoya prendre sur-le-champ des informations. Dans leur douleur, les habitans de Belgrad se disaient entre eux : Cachons bien ces crimes, que l'Allemagne les ignore; car que penserait-on de nous, d'avoir pris pour maître un tel homme?

Ayant ainsi *nettoyé* les bords de la Save, le kniaze y fit bâtir son palais d'été et y établit des magasins pour le sel de Valachie et de Hongrie, dont il avait acheté une énorme quantité. Peu de temps après, comme par un avertissement céleste, la Save débordée envahit ces magasins et emporta les provisions de l'avare. Miloch, impatient

de réparer ses pertes, n'en fut que plus ardent à la rapine. Il savait trouver des torts et intenter à tous les riches des procès qui entraînaient la confiscation de leurs biens au profit de l'état. Or, l'état serbe, c'était Miloch; rien ne distinguait plus sa caisse privée de la caisse nationale; l'une et l'autre étaient gardées dans la même chambre et confiées au même intendant. C'est alors que le voyageur prussien Pyrch s'extasiait sur ce prince, qui, selon lui, levait proportionnellement moins d'impositions qu'aucun autre souverain d'Europe, et qui parvenait cependant à doter le trésor public d'une épargne considérable, « tant il comprend à un haut degré, ajoutait Pyrch, *l'art de lever des impôts indirects.* » Triste vérité! Quelques patriotes firent insérer vers la même époque, dans la *Gazette d'Augsbourg*, des plaintes de ce que Miloch ne donnait aux Serbes ni les tribunaux, ni les lois, ni le sénat, ni les ministères promis, et de ce que leur pays était réduit à voir d'un œil jaloux la brave nation grecque s'ouvrir, au milieu de tant d'abîmes, le chemin du progrès. La gazette officielle de Belgrad, fort scandalisée de ces paroles, répondit que le prince serbe montrait depuis long-temps des tendances très *européennes*. Bientôt, pour consoler le *civilisateur* des Serbes, si odieusement calomnié, la *Gazette d'État de Prusse*, donnant le signal aux feuilles allemandes, se mit à faire un emphatique éloge de son gouvernement.

Cependant la grande skoupchtina de la Saint-George, si solennellement promise, n'avait point eu lieu, le peuple murmurait de plus en plus. Pour faire accepter les nouveaux impôts, Miloch se vit forcé de réunir au moins un simulacre de diète; il la convoqua pour le jour de la transfiguration du Sauveur, annonçant dans sa circulaire qu'on verrait alors la Serbie se *transfigurer comme le phénix* et recevoir enfin son organisation législative. Le 1er juin, cette petite skoupchtina, composée des employés, serdars, knèzes, capitaines et kmètes dévoués à Miloch, s'ouvrit à Kragouïevats par une messe solennelle où le métropolite prêcha sur les douceurs de la paix, les avantages de l'ordre et de l'obéissance. Puis Miloch, entouré de sa garde, exposa à l'assemblée qu'il la réunissait pour fixer l'impôt de l'année et régler l'affaire des *koulouks*, corvées dues par les paysans aux capitaines et employés champêtres. Le peuple demandait qu'on abolît entièrement la *kouloutchenié*, et qu'en place de ce droit on payât aux employés un dédommagement annuel; mais la plupart des députés durent s'associer aux sympathies de Miloch pour les institutions du bon vieux temps des pachas, et décidèrent que le *haratch*, la *porèse* et tous les

impôts se lèveraient isolément comme par le passé. Quant au droit du *koulouk*, les serdars furent chargés de veiller à ce que les capitaines n'exigeassent pas des paysans plus de jours de corvée qu'il ne leur en était dû, et ces corvées furent restreintes aux travaux champêtres, sans pouvoir s'étendre à la construction des moulins, *hanes* et boutiques. Pour l'administration, rien ne fut réglé, pas même les appointemens des administrateurs. Le lendemain l'assemblée envoya au prince sa lettre de remerciemens ainsi conçue : « Très gracieux hospodar, nous avons entendu de la bouche de votre grandeur et parfaitement compris les raisons pour lesquelles il ne vous a pas été possible de convoquer à la Saint-George la grande skoupchtina que vous nous aviez promise... Nous voyons bien nous-mêmes que le temps n'est pas propice, et qu'il faut remettre à un avenir plus heureux la réforme de notre patrie. Nous consentons donc, au nom du peuple, à payer les impôts comme par le passé jusqu'à la grande skoupchtina prochaine. » Le kniaze, satisfait, daigna se faire voir encore à l'assemblée, qui, congédiée le troisième jour, partit en bénissant le père de la patrie!

Deux diplomates français, le baron de Bois-le-Comte revenant d'Egypte, et le comte de Lanoue, secrétaire d'ambassade à Constantinople, avaient assisté aux séances de cette prétendue diète. A en croire la *Gazette de Belgrad*, ils admiraient surtout la prestesse des délibérations, qu'ils comparaient aux lenteurs des chambres françaises, où un mois entier se passe souvent à vérifier les pouvoirs des députés. Ces deux diplomates, chargés par leur gouvernement d'étudier la cour de Miloch, son pays et ses ressources, avaient parcouru plusieurs nahias, escortés d'une garde d'honneur et surveillés à leur insu par le drogman du prince, Tsvetko Raïovitj, le même qui avait accompagné partout l'officier prussien Pyrch. On conçoit que, voyageant sous de tels auspices, ils n'aient entendu qu'un concert de louanges en faveur du kniaze. Leurs entretiens avec Miloch eurent lieu par l'intermédiaire de M. Zoritj, ancien gouverneur des enfans du prince, et le seul homme en Serbie qui parlât passablement le français. Pour faire sa cour au tsar russe, Miloch s'exprimait sur Louis-Philippe et son *usurpation* en termes tellement grossiers, que l'interprète, craignant un scandale, se voyait forcé de traduire ces insultes en complimens auxquels les deux diplomates répondaient par de profonds saluts. Cette mystification se reproduisit pour plusieurs pachas et visirs ottomans : auprès d'eux, Miloch prenait pour drogman Alexa Simitj, Serbe lettré, qui, en interprétant

les rudes paroles de son maître, les polissait de son mieux et quelquefois leur donnait un sens tout contraire. Un jour, mécontent d'Alexa et voulant le lui faire sentir, il alla voir le visir de Belgrad avec un autre drogman qui se crut naïvement obligé à rendre le sens littéral. Le visir ne revenait pas de son étonnement; c'était un langage si trivial, si inaccoutumé chez le héros qui auparavant s'exprimait toujours avec tant d'élévation. Enfin Miloch lui-même s'aperçut de l'effet produit par cette traduction trop fidèle de ses paroles : « Maladroit qui répète ce que je dis! s'écria-t-il en repoussant son interprète; frères, courez vite me chercher Alexa. » Des anecdotes pareilles se présentent en foule dans la vie de Miloch; mais ce n'est pas une chronique scandaleuse que nous voulons écrire ici.

Le kniaze avait deux frères, ses dignes émules, Ephrem et Iovane. Les membres de cette *trinité infernale*, comme disait le peuple, s'étaient fait de la Serbie trois parts pour ne pas se gêner mutuellement. Miloch exploitait le nord, il était l'unique marchand, le seul propriétaire des bords du Danube; le domaine d'Ephrem s'étendait sur la Save, de Belgrad à Chabats, et Iovane, homme grossier et sans intelligence, tenait sous son joug les montagnards du sud. Un seul trait peindra Iovane : amoureux de la nièce d'un pope, il voulut la faire enlever par ses gardes. Le pope, armé de ses pistolets, parvint à chasser les satellites de Iovane. L'hospodar, furieux, intenta aussitôt au prêtre un double procès; il le fit d'abord condamner par l'évêque diocésain à avoir la barbe coupée (c'est la forme de dégradation ecclésiastique), pour avoir oublié ses devoirs de prêtre en se servant d'armes temporelles. Le malheureux pope fut convaincu ensuite d'avoir également oublié ses devoirs de citoyen en repoussant violemment la force publique. On le pendit et on le roua.

Laid, boiteux, disgracié de la nature et d'une santé frêle, Ephrem ne pouvait comme Iovane se plonger dans les orgies. Sa vie solitaire lui avait permis d'apprendre à lire et à écrire, il connaissait même la langue russe et avait des manières polies; c'était, en un mot, malgré sa nullité, l'*Européen* de la famille. Cependant il n'en poursuivait pas avec moins d'âpreté l'accroissement de sa fortune. Son administration était une concussion perpétuelle : une grande partie des maisons de Chabats et de Belgrad lui appartenait, il en avait forcé les propriétaires à les lui céder à vil prix; à ceux qui osaient refuser, il suscitait des procès et des avanies de tout genre qui amenaient peu à peu leur ruine. Chacun des trois frères avait un certain nombre de bourreaux d'élite, dont le plus célèbre était Mitjitj, gardien de la

frontière du Stari-Vlah. Tous les knèzes dont on voulait se défaire et qu'on n'osait décapiter publiquement, étaient envoyés en mission dans ce district, où ils périssaient dans les défilés sous les coups des momkes de Mitjitj, déguisés en haïdouks bosniaques. C'est ainsi que fut assassiné l'opulent Mladen, dont Miloch convoitait les richesses. Ces victimes étaient ensuite inhumées avec de grands honneurs dans les couvens du Stari-Vlah et du mont Roudnik.

Avec une merveilleuse astuce, Miloch parvenait à faire croire au bas peuple qu'il agissait dans son intérêt; c'était le bonheur du pauvre que ce terroriste fondait en persécutant les grands, les *aristocrates*, qui rêvaient la féodalité; lui, au contraire, en butte à leurs calomnies, était le père des opprimés, le démocrate, le niveleur. Fantasque toutefois comme tous les tyrans, Miloch s'amusait souvent à effrayer le pauvre peuple. Tantôt, après l'avoir invité à une fête et à un feu d'artifice, il dirigeait les fusées contre lui; tantôt, comme à Pojarevats, il défendait avec des menaces terribles que personne, autour du konak, fît le moindre bruit pendant ses siestes d'été, et alors, disent les Serbes, on eût entendu une mouche voler sur la ville. Plus d'une fois il voulut exiger de ses sujets admis en audience, qu'ils se prosternassent devant lui et lui baisassent le pied, honneur qu'on ne rend qu'au sultan. La loi turque défendant au raya de passer à cheval devant la demeure d'un pacha, le kniaze s'autorisait de cet usage musulman pour faire infliger la bastonnade à tout chrétien qui ne descendait pas de sa monture en passant devant son konak, et les fiers montagnards étaient contraints à prendre un long détour afin d'éviter le palais fatal. Sa luxure égalait son avarice et sa férocité : pour se débarrasser plus aisément des maîtresses qu'il répudiait, il avait interdit à tous les jeunes gens de sa garde de recevoir leurs femmes d'autre main que la sienne; l'oukase de 1834 sur ce sujet est formel. Son pourvoyeur de débauche, Abraham, parcourait périodiquement les villagés afin de choisir les plus belles jeunes filles, qu'il amenait ensuite à la cour, où Miloch voulait bien, comme il le disait, *se charger de leur éducation*; puis, quand il était las de l'une d'elles, il la faisait *dame d'honneur*. Heureuses encore les familles quand Miloch ne prétendait pas se satisfaire sur-le-champ, comme dans un voyage le long de la Morava, où il fit arracher une fille des bras de sa mère désespérée pour l'entraîner dans sa tente! L'usage de l'*otmitsa* (enlèvement de l'amante par son amant), enraciné chez les Serbes, ne pouvait se détruire subitement, d'autant plus qu'il était la ressource du pauvre dont une famille riche dédai-

gnait l'alliance. Un paysan qui avait enlevé ainsi sa femme fut cité devant le kniaze qui, après une vive remontrance, le renvoya gracié. Peu de jours après, il voit la jeune femme objet du procès; cette femme était belle. Le tyran débauché révoque aussitôt la grace accordée au mari, le fait revenir, mettre à genoux devant lui, et d'un coup de hache lui fend le crâne.

On le voyait souvent, après avoir jugé, prendre part lui-même à l'œuvre des bourreaux. Amené devant le kniaze, à Kragouïevats, un malheureux, accusé de vol, subissait la question; Miloch, qui le frappait sans réussir à lui arracher l'aveu du délit, perdit patience et le décapita de ses mains. Un jour, sur la place de Belgrad, il vit un Serbe quereller un marchand turc; furieux de ce qu'un de ses sujets oubliait à ce point les devoirs de l'hospitalité, il s'élança sur lui, le foula aux pieds, et sous ses bottes ferrées lui écrasa la tête. Malgré son accueil, d'ordinaire si gracieux pour les étrangers, Miloch ne se contenait pas toujours à leur égard, et, avant l'arrivée du consul d'Autriche, plus d'un Serbe autrichien avait dû repasser en Hongrie avec la langue ou les bras coupés. Son ministre des affaires étrangères, le loyal Davidovitj lui-même, n'était pas à l'abri des violences de cet étrange souverain. Un jour que ce ministre lui adressait quelques remontrances, Miloch, furieux, faillit le tuer, et, revenu à lui-même, se contenta, comme par clémence, de le faire jeter dans un cachot, d'où il ne le tira ensuite que parce qu'il avait un absolu besoin de ses services. Il haïssait surtout son ministre de l'intérieur, George Protitj, et son ministre de la guerre, Voutchitj Perichitj : le premier à cause de ses richesses, que l'avare tyran disait être mal acquises, le second à cause de l'amour que lui portait le peuple entier, et de la gloire militaire dont il s'était couvert. Mainte fois il avait essayé de le faire périr, mais le héros ne quittait jamais ses armes, et, tant qu'ils lui voyaient des pistolets dans sa ceinture, les plus hardis sicaires n'osaient approcher de Voutchitj. Miloch le raillait souvent de ce que, devenu ministre, il continuait à marcher vêtu et armé comme un haïdouk : « Pardonnez-moi, altesse, c'est que je suis naturellement peureux, » répondait en riant le terrible Voutchitj. Tous ces faits et bien d'autres se racontent encore dans les réunions publiques et privées des Serbes. C'est sur les lieux que nous avons recueilli ces étranges récits de témoins dont la sincérité ne nous paraît pas douteuse.

Aux excès de la vie privée succédaient les tristes comédies de la vie politique. La nahia de Smederevo s'était insurgée en 1825; Mi-

loch, ayant réprimé la révolte, détermina les kmètes de Kousodol, Selevane et autres villages de cette nahia, à venir, en supplians, à sa cour, reconnaître que, depuis cette fatale révolte contre leur père chéri, ils étaient maudits de Dieu, et que leurs champs ne produisaient plus rien. Ils conjurèrent publiquement le kniaze aimé du ciel d'obtenir leur pardon de l'être suprême en les bénissant de nouveau; ce qu'il fit en présence du métropolite à Pachina-Palanka. Le reste de la nahia ayant imploré la même grace pour faire cesser les fléaux que le ciel, obéissant à une colère de prince, versait sur ces régions, Miloch, nouvel Osiris, descendit lentement la Morava dans une barque pavoisée d'emblèmes religieux. Toute la population de Smederevo et des districts environnans l'attendait au village d'Oseronitsa, où le prince aborda le 29 avril 1834. Sa barque, non encore amarrée au rivage, fut saisie par ceux qui avaient préparé cette honteuse scène et portée triomphalement sur leurs épaules jusqu'à l'église, à travers des prairies inondées, où ils enfonçaient jusqu'aux genoux. Des jeunes filles, dans leurs plus beaux atours, jetaient des fleurs sur les pas du kniaze, que précédait le métropolite Peter avec croix et bannières. Ce même prélat, après la messe, prononça un long sermon sur le droit divin des princes et sur le devoir d'obéir à leurs inévitables décrets. Puis, Miloch se leva et dit : *Je vous pardonne à vous tous qui avez offensé et la patrie et moi; désormais, aimons-nous comme des frères! — Et tout le peuple de pleurer de joie et d'amour*, dit la *Gazette d'État*.

La fête de la Transfiguration avait eu lieu sans que la Serbie se transfigurât, comme le kniaze l'avait promis. Toutes les questions de réformes étaient oubliées, les employés n'étaient plus occupés qu'à maintenir à tout prix le *statu quo* et à prêcher au peuple la patience et l'horreur des conspirations, que Dieu maudit d'une manière si évidente, en frappant de stérilité les champs des conspirateurs. Mais l'extinction successive des différentes branches de commerce sous le monopole universel du prince marchand rendait toujours plus difficile l'acquittement des impôts. Les murmures des victimes se changeaient en rugissemens; Miloch commençait à craindre. Il défendit donc par oukase aux citoyens de porter désormais des armes en public, et le droit de vendre de la poudre ne fut plus accordé qu'à quelques négocians dont il était sûr. La colère du peuple aurait éclaté en dépit de ces faibles précautions, si elle n'avait fait place tout d'un coup à l'attendrissement. On venait d'apprendre la maladie de Milane, fils aîné de Miloch, et le seul de toute la famille princière

qui eût obtenu par ses aimables qualités la sympathie générale. Ce jeune homme, reçu avec tant de joie, quelques mois auparavant, à son retour de Hongrie, avait rapporté des bals et des fêtes maghyars une maladie de poitrine qui menaçait ses jours; le docteur Steitj fut appelé de Zemlin à Pojarevats pour le soigner, et, tant qu'on craignit pour sa vie, le peuple, dont il était la seule espérance, tint les mains levées au ciel, et resta pieusement sous le joug. Protégé par l'amour qu'inspirait son héritier présomptif, Miloch put, comme par le passé, s'abandonner à tous ses caprices, accabler de coups sa propre femme, déshonorer les filles de ses plus fidèles serviteurs, et faire jeter dans les rivières ceux de ses favoris dont il était las. Toutes ces atrocités n'empêchaient pas le despote serbe de prier Dieu chaque jour aussi long-temps qu'un prêtre.

L'héritier de la couronne ayant recouvré la santé, le peuple reprit son attitude menaçante; on l'entendit encore parler de réformes, on voulait contraindre le vieux kniaze à donner les lois promises. Tous les Serbes influens se coalisèrent dans ce but. Le docteur Steitj, qui possédait la confiance des knèzes coalisés, les dissuada de recourir à la violence; ils présentèrent donc au prince une pétition collective, qui fut rejetée avec dédain. Les knèzes, à qui cette démonstration patriotique pouvait coûter la vie, songèrent alors à prévenir leur ruine, et, quoiqu'on fût au milieu de l'hiver, ils se répandirent dans les nahias pour armer leurs familles et leurs cliens. Les citoyens d'Iagodina, au nombre de mille, coururent les premiers aux armes à la voix de leur knèze Mileta Radoïkovitj et du sénateur Avram Petronievitj. En même temps, Milosar Ressavats marchait avec une nombreuse division sur Kragouïevats, où tous les autres chefs, chacun de son côté, arrivèrent le même jour, 7 janvier 1835. Le lendemain à l'aurore, quinze mille citoyens armés et vainqueurs faisaient tranquillement leur entrée dans cette petite capitale, abandonnée par la cour et par Miloch, qui fuyait éperdu vers la Valachie. Un corps de troupes, expédié contre les rebelles, sous la conduite de Iovantché Spasitj, gouverneur de Smederevo, passa, en dépit de son commandant, sous le drapeau des patriotes. Voutchitj, qui, en sa qualité de ministre de la guerre, gardait le palais du prince et les caisses de l'état pour les préserver du pillage, se rendit le 9 janvier dans le camp du peuple, qui l'attendait pour le proclamer dictateur. Le capitaine des gardes du prince, Pierre Toutsakovitj, avec son artillerie et quinze cents soldats d'élite, voulut alors marcher contre Voutchitj; mais ses canonniers eux-mêmes refusèrent de faire feu sur le peuple.

Les deux partis conclurent donc un armistice, et la grande skoupchtina fut déclarée ouverte. La presque unanimité des voix demandait la déposition de Miloch. George Protitj, dans des discours furibonds, excitait même l'assemblée à expulser la famille entière des Obrenovitj; mais les vieillards, qui savaient combien il en coûte pour fonder une dynastie, voulaient conserver celle qu'ils avaient si chèrement achetée.

Ce fut dans ces circonstances, et le 19 janvier, que le ministre Davidovitj quitta la résidence de Miloch, Pojarevats, pour se rendre au sein de l'assemblée. Arrivé au camp national, il présenta des lettres que Miloch assurait être venues de la Russie, et où le tsar exprimait son intention de soutenir le kniaze par une armée. Mais un acte que lut aussi le ministre garantissait aux Serbes une amnistie entière et toutes les libertés civiles demandées par les knèzes. Ces concessions du prince commencèrent à calmer les insurgés, et la crainte des Russes acheva de les déterminer au rappel de Miloch. Après avoir stipulé des garanties pour sa sûreté, le kniaze rentra, le 14 janvier, dans Kragouïevats, non pas triomphalement, comme l'annoncèrent les journaux d'Allemagne, mais l'oreille basse, sans canons et sans baïonnettes. Voutchitj, président de la diète, l'accueillit par d'amers reproches, auxquels Miloch répondait en sanglotant : « Frère, je sais bien que le peuple me déteste; tâche donc de l'apaiser, et je ferai tout ce qu'il demandera. » Le peuple, attendri par tant de preuves de repentir, se borna à demander une charte, et déclara qu'il viendrait la chercher le 2 février prochain, puis il se dispersa. La gazette officielle rapporte que tant de milliers d'hommes ne commirent pas le plus petit désordre dans leur marche et leur retraite, quoiqu'ils fussent tous livrés à eux-mêmes, n'ayant pas d'autres chefs que ceux qu'ils s'imposaient. « Oui, nous disaient les paysans que nous interrogions sur cet évènement, nous avons campé dans les jardins, et n'avons pas pris un oignon, quoique nous fussions affamés et sans vivres. »

Il est curieux de voir comment la feuille officielle raconte cette victoire populaire. « Miloch, dit-elle, voulant se rendre aux désirs exprimés par le sultan, s'était embarqué sur le Danube pour aller visiter sa hautesse à Constantinople. Mais les staréchines, effrayés du départ de leur père, avaient assemblé le peuple et étaient accourus en tumulte à Kragouïevats, le 7 janvier, en criant : « Nous ne laisserons pas partir notre prince bien-aimé, il se doit à la patrie! » Et le kniaze avait daigné assurer qu'il resterait pour présider la grande

skoupchtina régénératrice. » C'est ainsi que les cours écrivent leur histoire. La relation de la *Gazette d'Augsbourg*, quoique également infidèle, était plus habilement conçue. A en croire ce journal, l'insurrection serbe aurait été l'œuvre des grands qui espéraient obtenir les priviléges des boyards valaques, en héritant de tous les droits féodaux des spahis, et qui, frustrés dans leurs prétentions aristocratiques, se révoltèrent pour arracher par la force ce qu'on ne leur accordait pas de plein gré; mais le peuple prit le parti du prince; après avoir subi de paternelles réprimandes, les *magnats* serbes prêtèrent de nouveau serment de fidélité au souverain, et tout fut oublié; pas un cheveu ne tomba de ces têtes coupables. Osez encore blâmer Miloch!

Cependant la grande skoupchtina, ajournée au 2 février, s'était réunie de nouveau pour exiger du prince un acte qui garantît la vie et les propriétés de chacun. Du milieu de l'assemblée, réunie dans une vaste prairie, sous Kragouïevats, le métropolite et les évêques entonnèrent en slavon le *Veni, sancte Spiritus*, auquel dix mille voix répondirent; et le kniaze, qui occupait avec sa cour un *tchardak* (pavillon élevé), ouvrit la séance par cette insidieuse harangue :

« Frères et seigneurs, je vous avais promis de vous réunir à la Saint-George en une grande assemblée, mais le manque de pâturages pour vos chevaux me contraignit de réduire les députés à un petit nombre; puis vint la sécheresse de l'été et de l'automne qui nous priva de foin et d'eau, et restreignit encore le nombre des députés aux skoupchtinas suivantes. En outre, malgré nos efforts, nous ne pouvions venir à bout de rédiger les propositions de loi, ni mettre au clair le nombre des sujets, la quotité des dîmes et autres impôts. Pour toutes ces affaires, il faut du temps. L'état serbe ne fait que naître, et un état qui commence ne doit rien précipiter, ne pas laisser échapper devant le monde une seule syllabe dont il pourrait avoir à se repentir. Il a fallu des siècles à tous les états pour s'organiser comme ils le sont aujourd'hui. La nation serbe ne peut marcher ni plus vite ni autrement que les autres; elle doit d'abord s'approprier la civilisation européenne, avant de prendre en Europe la place qui lui est due; d'où je ne conclus nullement que le jour ne soit venu, frères, où vous devez enfin décréter votre organisation... Depuis une longue année, je travaille moi-même assiduement, de concert avec le grand tribunal, à la confection de nos lois. J'ai revu et corrigé notre code civil et criminel, qui soumettra désormais le Serbe accusé aux décrets invariables de la loi écrite, et non plus à l'arbitraire ni à la conscience du juge... Abolissant le haratch, le tchibouk, les

taxes des mariages, des moulins, de l'eau-de-vie, de la cueillette de glands, les dîmes de *koukourouts* (maïs), d'avoine, de miel, de vin, et toutes les corvées, je crois pouvoir réduire l'impôt à la somme unique de trois thalers par tête pour chaque demi-année. Quant à la répartition de cet impôt, elle cesse d'être mon affaire et devient celle des staréchines de chaque localité. Ni mon gouvernement, ni qui que ce soit, n'aliéneront plus les forêts et pacages communaux, dont le peuple doit reprendre l'entière jouissance, puisqu'il en paie les impositions; et nul village désormais n'interdira ses biens communaux aux frères d'un autre village... Pour assurer la liberté des personnes et l'inviolabilité des biens, pour régler les droits et devoirs du prince, les droits et devoirs des employés et ceux de chaque citoyen, je publie l'*oustav* (la charte), qui va vous être lu. Nous jurerons tous les uns aux autres, le kniaze aux employés et au peuple, le peuple aux employés et au kniaze, de maintenir cette charte aussi sacrée que si c'était le saint Évangile, et de ne laisser personne en altérer une syllabe sans le consentement de toute la nation rassemblée, devant laquelle mes ministres seront responsables de leurs actes. »

Après ce discours, Davidovitj se leva, le visage rayonnant, et déroula la charte serbe, ouvrage de ses mains et première implantation française dans les forêts de la Turquie. Cette constitution n'avait qu'un seul défaut, celui d'essayer une transaction impossible entre les formes gouvernementales de l'Europe moderne et le vieux génie de l'Orient. C'est le 3 février 1835 que la charte serbe fut souscrite par Ephrem Obrenovitj, au nom de l'altesse princière, qui ne sait pas écrire, puis par le soviet, les chefs du clergé et tous les députés de la skoupchtina. Miloch, les yeux tournés vers l'orient et la main sur la croix, jura, au nom de la sainte Trinité, d'obéir à la loi nouvelle et de respecter désormais la liberté des personnes et l'inviolabilité des biens. Tout le peuple, versant des larmes de joie et levant au ciel les trois doigts de la main, jura à son exemple fidélité à la constitution. Alors la diète, les évêques en tête, se rendit à l'église pour assister à une messe d'action de graces, durant laquelle l'oustav resta déposé sur le *nalone* (table des offrandes), au pied de la croix et de l'iconostase; la charte était censée recevoir un sceau divin et sortir, comme la loi de Moïse, comme toute loi orientale, du fond du sanctuaire. Dans son sermon sur ce texte : *le passé est passé, tout va devenir nouveau*, le métropolite Peter, habile flatteur des deux partis, célébra la Serbie changée par l'oustav dû au kniaze *élu de Dieu*, et montra

l'église, qu'il confondait avec la patrie, guérie enfin de ses longues douleurs par une constitution telle que bien des nations civilisées l'envieraient.

Ce peuple qui quelques jours auparavant bondissait comme un lion échappé de l'arène, était redevenu doux comme un agneau. Le lendemain à l'aurore, toute la skoupchtina, précédée de la bannière nationale, alla porter au kniaze trois présens symboliques de la part des trois classes de la société : les agriculteurs et marchands, les prêtres et savans ou hommes de loi, les guerriers et employés de l'état. La première classe, correspondant à ce qu'on appelait en France le tiers ou le troisième état, était précédée d'un kmète portant un plat d'or sur un coussin blanc, avec le *hleb-sol* (pain et sel), emblème qui chez les Slaves désigne à la fois la soumission et l'hospitalité. Puis venait le sénateur Mileta Radoïkovitj, portant au nom des *iounaks* (braves), qui le suivaient, un magnifique sabre enrichi de brillans, du prix de 10,000 thalers, avec l'exergue : *A son kniaze Miloch Ier la Serbie reconnaissante.* Enfin le métropolite, entouré des évêques et de tout le clergé, s'avançait avec une superbe coupe d'or, symbole de la joie et du salut procurés par la charte; derrière lui se pressaient dix mille députés, ivres de bonheur. En présence de ces manifestations chaleureuses, Miloch, attendri, pleura : il coupa une tranche du pain qui lui était offert, la plongea dans le sel et la mangea; puis, prenant des mains du métropolite la coupe pleine d'un vin doré, il porta la santé de son peuple, et vida cette coupe d'un seul trait, *la renversant en l'air pour n'en pas laisser échapper une goutte,* comme s'il eût eu soif de ce breuvage, qui signifiait l'amour du peuple.

Ainsi la nation entière paraissait sortir du tombeau; elle était appelée à revivre; ses représentans, délivrés de la terreur, et par conséquent rendus à toutes les idées généreuses, ne craignaient plus les empereurs; ils se sentaient capables de repousser la force par la force, et déjà parlaient de protéger les rayas de Turquie. Jamais la nationalité serbe ne s'était montrée si ardente et si fière. Mais l'homme qui l'avait ainsi réveillée, Davidovitj, devait bientôt porter la peine de son audace.

Né à Zemlin, Davidovitj avait, de 1810 à 1820, rédigé seul à Vienne la première de toutes les gazettes en langue serbe. Cette feuille, remplie de faits curieux sur l'état ancien et présent, littéraire et politique de la nation, était autorisée par le gouvernement autrichien, qui espérait alors obtenir par ses services le protectorat de la Serbie, aux dépens des Russes, encore faibles sur le Danube. A force

de lire les journaux de Paris, le publiciste serbe était devenu tout français par ses sympathies et ses idées. Mal récompensé, après la guerre d'émancipation des énormes sacrifices d'argent qu'il avait dû faire à sa patrie, pour continuer la publication de cette gazette dont il envoyait les numéros en Slavonie et jusqu'en Turquie; chargé de dettes, il dut s'enfuir d'Autriche comme banqueroutier, et, malgré l'ingratitude du gouvernement serbe, il vint lui offrir ses services. Pour le malheureux Davidovitj, il ne s'agissait plus de carrière littéraire; il se devait à ses trois enfans et à leur mère, Grecque aimable et spirituelle dont l'affection avait plus d'une fois relevé son courage. Désormais il lui fallait exercer une profession pour vivre; il se fit écrivain public à Belgrad. Le peu d'hommes instruits qui se trouvaient en Serbie ne tardèrent pas à reconnaître la supériorité de son esprit, et à le consulter en tout; il devint l'oracle de la nation. Mais cet ardent réformateur n'osait pas toujours se raidir contre le despote. Davidovitj était époux et père; il voulait assurer l'avenir de ses enfans. Cherchant à tenir le milieu entre Miloch et le peuple serbe, il travaillait à son émancipation, tout en ménageant le souverain. D'ailleurs son attitude austère et résignée imposait à Miloch, et mainte fois d'un de ses calmes regards il parvint à arrêter les emportemens du tyran. Pyrch, dans son voyage, remarque que tous les autres ministres habitaient le konak du prince comme s'ils n'eussent été que ses premiers domestiques; Davidovitj seul avait sa demeure à lui; seul, par l'ascendant de son caractère, il avait su gagner une position indépendante. Aussi, quand la nation, redevenue momentanément souveraine, voulut une constitution écrite, elle ne confia à nul autre qu'à ce loyal patriote le soin de la rédiger. Mais les agens russes de Stambol et de la Valachie comprirent bien vite la secrète pensée de l'homme qui avait écrit la charte serbe; ils excitèrent Miloch à le maltraiter. De la présidence des ministres, Davidovitj tomba bientôt au rang de simple sénateur. Un jour que, pour assouvir sa rancune personnelle contre son ex-ministre George Protitj, le tyran lui faisait administrer, sans autre forme de procès, soixante-dix coups de bâton, Davidovitj, à la vue des lambeaux de chair arrachés des épaules de son collègue, apostropha le prince, présent à cette exécution, et lui rappela la charte qu'il avait jurée. Miloch, indigné, le fit mettre aux fers pour la troisième fois, et lorsqu'au bout de trois mois il sortit de son cachot, un oukase l'exclut du sénat et le relégua à Smederevo. Là, retiré dans une cabane qu'il éleva de ses mains, Davidovitj eut la douleur de voir Miloch détruire successivement

toutes les libertés de la Serbie. Il avait constamment désiré faire un voyage en France, pour enrichir son pays des lumières qu'il y aurait pu recueillir. Cette consolation lui fut refusée. Dès-lors sa vie ne fut plus qu'une longue lutte contre la mort. Il forma encore le projet de s'enfuir au Montenegro; mais l'argent manquait, même pour ce court voyage, à l'homme qui avait eu en main durant tant d'années toutes les caisses du gouvernement. Lorsqu'en 1838, la Russie se déclara enfin contre Miloch et en faveur du peuple, Davidovitj parut se ranimer : prévoyant qu'il allait en être de la Serbie comme des principautés moldo-valaques, il n'avait plus qu'un désir, c'était d'aller à Stambol et de parler à l'ambassadeur de France, pour lui découvrir le véritable état des choses. Il était trop tard, les souffrances morales avaient lentement détruit cette forte organisation. Dans son délire, Davidovitj prononçait encore d'une voix éteinte les noms de l'amiral Roussin et de Louis-Philippe qu'il mêlait à ceux de Boutenief et de Nicolas; il mourut en avril 1838, à l'âge de quarante-huit ans. Ayant poursuivi avec trop d'ardeur l'accomplissement de réformes prématurées pour son pays, il finit par se trouver écrasé sous le poids de sa tâche, et mourut de douleur, les yeux tournés vers cette France où tout lui paraissait si beau.

Un jeune homme, Jivanovitj, fils d'un pope de Syrmie, plein de talent, mais aussi d'ambition, avait supplanté Davidovitj. Devenu secrétaire intime du kniaze, il écrivit pour Miloch aux cours de Russie, de Constantinople et de Vienne, afin de leur prouver le danger moral qui les menaçait si elles laissaient subsister aux frontières de leurs états un *volcan révolutionnaire*, une *petite France*, à laquelle leurs sujets ne tarderaient pas à porter envie. Les cours se laissèrent aisément convaincre, et promirent aide à Miloch pour abolir la charte jurée. En vain le terrible Voutchitj menaçait-il le kniase de la colère du peuple s'il ne tenait pas son serment. A peine six mois s'étaient écoulés depuis la diète constituante, que déjà les envoyés de Miloch parcouraient les villages, pour obliger les habitans à leur remettre tous les exemplaires imprimés de la constitution. De toutes parts, ces exemplaires étaient apportés au kniaze, qui les brûlait comme une œuvre des Latins ou des athées. On avait beau les enfouir, la police princière les poursuivait avec tant de persévérance, qu'on crut enfin avoir réduit en cendres jusqu'au dernier exemplaire.

Dès le commencement de l'année 1836, les chefs de l'opposition ne figuraient plus dans le sénat, on les avait remplacés par de pacifiques et dévoués courtisans. Jivanovitj, voulant enlever à son pré-

décesseur même sa gloire passée, se plaignait amèrement dans la *Gazette de Belgrad* de ce que les feuilles allemandes eussent regardé Davidovitj comme l'ame du gouvernement serbe. Il poussa ses outrages envers l'ancien ministre jusqu'à le forcer dans sa retraite à signer une lettre officielle où il exprimait au kniaze sa reconnaissance pour les généreux secours accordés par lui à sa famille, séparait sa cause de celle des rebelles de 1835, surtout de celle du *Lelevel serbe*, de George Protitj, dont il condamnait les plans destructeurs et l'audace républicaine. George Protitj venait alors de s'enfuir à Zemlin : tant qu'il n'avait eu à affronter que les coups de bâton des valets de Miloch, il avait tenu bon, espérant toujours faire triompher son idée. Mais Miloch, malgré l'amnistie jurée et le baiser de paix donné à tous les chefs de la dernière insurrection, ne cachait plus son dessein de les faire tous exterminer; le bruit courait même qu'il avait fait distribuer 500,000 piastres dans le divan pour faire approuver cet attentat par le cabinet turc. Invité bientôt à venir se justifier à Pojarevats, Protitj craignit d'être fusillé sur la route dans le défilé de Grotska, le long du Danube, où les momkes apostés par le prince avaient déjà fait rouler dans la rivière, sous le feu de leurs carabines, plus d'un knèze suspect à l'hospodar. Se réservant donc de revoir la Serbie dans des temps plus heureux, il donna à tous les autres chefs le signal de l'émigration.

La nation était retombée dans le silence de l'esclavage; cette année 1836 est lugubre pour elle. Le nom de la Serbie n'est pas même prononcé dans plus de la moitié des numéros du journal officiel, On ne fait mention du pays gouverné par Miloch que pour décrire des villes illuminées et des fêtes célébrées sur le passage du kniaze. Le prince de Metternich lui envoie des décorations de la part de Ferdinand; c'est l'occasion de nouvelles *réjouissances nationales*. Puis six pièces de canon avec leur train, présent de la sublime Porte, arrivent par le Danube à Kladovo, et de là à Kragouïevats, où, accueillies par mille hourras, elles sont placées devant le konak du prince pour en défendre l'entrée. Tous les anciens abus reparaissaient. Miloch considérait l'état comme une grande ferme et le peuple comme un troupeau dont il était le berger et le propriétaire. Les millions que lui rapportait ce qu'on pourrait nommer la tonte annuelle de ses sujets étaient envoyés à la banque de Vienne, et placés à intérêt en son nom, comme si c'eût été son propre argent. Il tenait dans ses mains tout le commerce de transit, et avait le droit presque exclusif de l'exportation des bestiaux. Sans traitement réglé et révocables

d'un jour à l'autre, les fonctionnaires étaient descendus au rang de simples domestiques. Miloch ne voyait dans ses dignitaires que des jouets de son caprice; il nommait un jeune officier, Tsvetko Raïovitj, général en chef de l'artillerie, puis le destituait aussitôt en lui faisant donner vingt-cinq coups de bâton; il transformait le colonel en juge, le simple soldat en aide-de-camp, le valet en capitaine, et le capitaine en valet. Il trouvait son plaisir à ces changemens subits de fortune. La même inconstance régnait dans ses amours. Sa favorite Stanka, qu'il aimait tant en 1835, que, chassé par le peuple, il l'eût emportée dans ses bras, disait-il, jusqu'aux extrémités du monde, cette rustique beauté n'était plus la reine du konak; après l'avoir livrée à un marchand de Belgrad, Miloch l'avait remplacée par trois favorites qui régnaient à la fois sur son cœur. Celle des trois qu'il préférait était une superbe esclave qu'il venait d'acheter à Stamboï, sous prétexte de la convertir au christianisme, et qui avait reçu avec le baptême le nom mystique de Danitsa (étoile du matin). Pour Miloch, c'était plutôt l'étoile du soir, car sa chute approchait.

La tentative du kniaze auprès de la Porte pour en obtenir un firman qui l'autorisât à châtier les rebelles de 1835, avait complètement échoué. M. de Boutenief, qui, seul de tous les ambassadeurs, connaissait le véritable état de la Serbie, et ne croyait pas possible de soutenir plus long-temps Miloch contre la haine de tout le peuple, força le divan de retirer à l'hospodar ses faveurs et de lui écrire une note menaçante où on le sommait de régner avec plus de justice. Miloch se garda bien de publier ce nouveau firman, qui est encore inédit; mais le bruit du mécontentement de la Porte se répandit parmi les Serbes, qui élevèrent plus hardiment la voix contre leur tyran. Toutefois ces plaintes ne passaient pas la frontière. Les marchands serbes allaient à Vienne, à Trieste, à Leipzig, sans dire un seul mot de Miloch. Ils craignaient sans doute l'intervention étrangère; sans doute aussi chez ce peuple nouveau, qui brûlait de vivre de sa vie propre, on sentait le besoin de vider ses querelles en famille. La situation de Miloch n'en était pas moins critique. Les deux essais d'assassinat tentés dans les bois par ses momkes sur le sénateur Petronievitj avaient tourné à la honte du prince; ses coups n'abattaient plus que des victimes obscures; les plus redoutables vivaient, réfugiées en Turquie et à Constantinople. Lorsqu'il reconnut enfin son impuissance, le cœur faillit à Miloch, qui se mit à trembler comme une femme. Non content de faire veiller chaque nuit dans son antichambre deux momkes avec carabines chargées, il gardait

constamment près de son lit le fidèle major Anastase. Souvent, malgré ces précautions, il était pris de terreurs paniques. On le voyait se lever en sursaut, et on l'entendait crier au secours.

Tel était le prince dont la plupart des Européens qui ont traversé la Serbie ont fait un grand homme. L'Allemagne aurait dû être mieux informée que l'Angleterre et la France. Cependant l'ingénieur Richter, dans une brochure intitulée *Serbiens Zustande*, défendait encore Miloch en 1839, tout en avouant que « c'est un caractère vindicatif et cruel; que par des motifs de haine privée, il a fait périr des personnages héroïques, dévoués au bien général, chers à toute la nation, et dont il était jaloux; qu'il n'a enfin acquis que très tard la douceur et les vertus de prince qui embellissent aujourd'hui son ame. » — « On a souvent peint Miloch comme un tyran, dit un autre Allemand, M. Possart, auteur d'un tableau géographique et statistique de la Serbie en 1835. Un tyran n'obtiendrait pas de son peuple des témoignages de confiance et d'amour tels que peu de souverains au monde peuvent se flatter d'en recevoir de semblables. La preuve de son patriotisme se trouve dans son administration économe, et la bonté avec laquelle il se préoccupe du moindre de ses sujets. Il est, on peut le dire, un des plus illustres et des plus grands monarques de notre époque. Heureux le peuple qui possède un tel père ! »

Ces rapports officieux étaient publiés sous les auspices de l'Autriche. Cependant le cabinet de Vienne répondait mal aux espérances de Miloch, qui avait compté obtenir de son nouvel allié la sanction de ses tyrannies. L'Autriche était trop faible, trop circonvenue par l'influence russe, pour disputer à Nicolas le protectorat des principautés gréco-slaves. De son côté, l'empereur russe, éclairé par ses agens, ne regardait plus la cause de Miloch comme digne de son appui, quelque zèle que le tyran affectât encore pour son protecteur du Nord. L'impuissance de l'Autriche une fois reconnue par Miloch, et la France lui étant particulièrement odieuse, il ne restait au kniaze d'autre refuge que l'Angleterre. La légation anglaise de Stambol fut donc priée d'envoyer un consul à Belgrad. Miloch désirait que ce fût un homme énergique, un homme d'épée, qui pût parler aux mutins le haut langage des canons britanniques. Le colonel Hodges fut chargé de cette mission. Ayant gagné ses épaulettes avec les terribles guerilleros d'Espagne, qu'étaient devant lui les pauvres rayas de la Serbie? Marchant dans les rues avec ses pandours aux pistolets chargés, l'inviolable consul, représentant

d'une nation constitutionnelle, essaya de mille manières de prouver aux Serbes qu'ils ne pouvaient être régis que militairement. Il leur parlait lui-même en toute circonstance comme à des esclaves. Un homme qui s'est acquis par ses travaux sur l'Orient une réputation légitime, M. Urquhart, revenant de Turquie vers cette époque, s'arrêta quelques mois à Belgrad. Il se fit fournir par M. Tirol, employé à la chancellerie de Kragouïevats, les renseignemens les plus détaillés sur les produits et ressources de la principauté, et envoya ces documens à lord Ponsonby, sans se douter de l'usage qu'en ferait la diplomatie anglaise, préoccupée là comme partout d'un intérêt d'argent. Armé de ses pièces, Hodges dressa les bases d'un traité de commerce qui devait être conclu avec le seul marchand libre de la Serbie, Miloch. Les métaux, les pelleteries, le charbon de terre, le bois de construction, tout allait être livré aux Anglais, qui paieraient avec des calicots, des indiennes, des draps de Birmingham, déposés dans des comptoirs sur le Danube et la Save. En retour, on assurait à Miloch la puissance la plus absolue sur ses sujets, même le droit de les ensevelir en foule dans les mines nouvellement ouvertes, sans autre salaire que leur ration de pain noir. Pour récompenser le zèle de son agent, le cabinet de Londres érigea le consulat de Serbie en consulat-général vers la fin de l'année 1837. Ce fut l'occasion d'une fête pour le gouvernement serbe. Le kniaze se rendit avec sa femme, ses enfans, son frère Ephrem, le métropolite Peter, l'avocat Hadchitj, de Neusats, et une foule d'employés, à un grand banquet chez le consul-général. Mille toasts furent portés à l'absolutisme. — Surtout, point de lois, disait Hodges; après le diable, rien n'est aussi funeste que les législateurs. Le kniaze ne pouvait cacher son orgueil et sa joie. Au festin succéda un bal magnifique, où, après quelques contredanses anglaises, on vit Miloch et les siens exécuter un sauvage *kolo*.

La Russie, qui, l'année précédente, avait aidé Miloch à détruire la charte serbe, et garanti au kniaze la complète possession de son pouvoir, venait d'adopter une nouvelle politique vis-à-vis des Serbes. Voyant leur prince invoquer l'Angleterre, et tout le peuple sur le point de s'insurger, elle abandonna le kniaze à la vengeance nationale. Devenu libéral par nécessité, le cabinet de Pétersbourg rejeta le statut organique que Miloch lui avait soumis. Tout, dans cet acte, était laissé à l'arbitraire; on y définissait le sénat *un corps exécuteur des volontés du kniaze*, et le trésor de l'état *une caisse où entraient tous les impôts pour couvrir les dépenses, dans la mesure, le*

temps et le mode fixés par le kniaze. La Russie rejetait soudain tous les plans qu'elle avait approuvés, un an auparavant, dans une dépêche secrète dont quelques employés de la chancellerie serbe avaient eu connaissance. Depuis que Miloch appelait les Anglais, on ne doutait plus à Pétersbourg que ce ne fût décidément un monstre indigne de pardon. Profitant de ces dispositions de la Russie et de la présence de Nicolas au camp de Vosnesensk, les chefs de l'opposition, Stoiane Simitj, Voutchitj, et avec eux une foule de knèzes appuyés par le frère même du prince, Ephrem, passèrent à Orchova, d'où ils envoyèrent leurs plaintes à l'empereur par l'intermédiaire de Protitj, réfugié alors à Boukarest. Nicolas n'eut garde de laisser échapper cette occasion d'augmenter son influence en Turquie; il dépêcha aussitôt le prince Dolgorouki pour aller constater les griefs des Serbes. Le 13 octobre 1837, l'envoyé de Nicolas entrait à Kragouïevats, salué par l'artillerie. Le prince russe n'épargna point au kniaze les reproches sur son ingratitude envers le tsar, et le menaça de toute la colère impériale s'il continuait de refuser des lois justes à son pays. Ce diplomate était un trop haut personnage pour que Miloch ne fût pas devant lui souple jusqu'à la bassesse. Il lui fit les plus magnifiques promesses, lui accorda le retour et l'amnistie de tous les exilés et émigrés volontaires, publia le 16 octobre un oukase qui déclarait qu'à l'avenir les propriétés seraient inviolables, sans toutefois garantir cette inviolabilité autrement que par sa parole de prince. Deux jours après, dans un grand banquet, dans une réunion prétendue *populaire*, Miloch portait la santé de Nicolas, et Dolgorouki celle de Miloch. En même temps des hommes à gages remplissaient l'air de leurs cris en l'honneur du kniaze, qui se confondait en protestations d'amour pour la Russie. Convaincu que désormais Miloch gouvernerait mieux, c'est-à-dire qu'il serait plus dévoué au tsar, Dolgorouki repartit le 20 octobre pour Boukarest, avec l'intention d'engager son maître à laisser au kniaze la puissance suprême. Miloch l'escorta jusqu'à la frontière, en le comblant d'honneurs et en réitérant les assurances de sa complète conversion. Mais à peine s'étaient-ils donné, selon la coutume slave, le baiser d'adieu, que Miloch, se retournant vers ses favoris, se mit à rire à gorge déployée de la simplicité du *bon Russe.*

Miloch avait appelé à Belgrad, en février 1837, deux légistes serbes de Hongrie, Lazarevitj, bourguemestre de Zemlin, et l'avocat Hadchitj, de Neusats, gentilhomme riche et très aimé en Syrmie. Laissant intact le code criminel, emprunté aux lois autrichiennes, ils

devaient refondre tout le code civil, rédigé par Davidovitj conformément à la procédure française, et qui avait été reconnu inapplicable à l'état social des Serbes. Miloch, qui, pour tranquilliser Nicolas, avait dû remettre à Dolgorouki un écrit signé où il s'engageait à donner à son pays une constitution avant trois mois, pensait qu'il trouverait dans les deux légistes des agens dociles, tout prêts à couvrir ses illégalités de leur nom. Il présenta donc à leur approbation un statut organique dressé par Jivanovitj. Après avoir lu cet oustav, qui faisait des sovietniks autant de valets du prince, Lazarevitj, absolutiste par principes, n'y trouva rien à changer; mais son collègue Hadchitj refusa de le souscrire. La commission constituante, qui était formée de sept membres sous la présidence d'Ephrem, se scinda alors en deux partis, l'un qui voulait les amendemens proposés par Hadchitj, l'autre qui flétrissait ces amendemens comme démagogiques, et se contentait d'un semblant de constitution. Raditjevitj, citoyen estimé de tous, vint se jeter entre les deux partis, et proposa un oustav conciliateur, sur lequel la commission fut appelée à voter en février 1838. Tout à coup le consul Hodges, s'apercevant que les plans commerciaux de l'Angleterre allaient échouer, détermina Miloch, dont il était devenu le principal appui, à porter la question devant son suzerain Mahmoud. Ainsi la Russie fut jouée par l'Angleterre dans l'espérance qu'elle avait conçue de s'attribuer à elle seule la ratification du nouvel oustav serbe, sans l'intervention de la Porte. Miloch déclara la commission dissoute, et les différens projets de constitution furent tous envoyés à Stambol, du consentement même du consul russe Vachtchenko, qui s'était enfin installé le 10 février à Belgrad. En transportant le débat devant le cabinet de Stambol, sur lequel l'or a une action si sûre, Hodges et Miloch espéraient arriver plus aisément à leurs fins. Douze mille ducats furent, dit-on, offerts à Mahmoud pour qu'il voulût bien ratifier le choix des trois commissaires chargés d'exposer devant lui les désirs des Serbes; mais le sultan, qui avait une confiance toute particulière dans Petronievitj, chef des réfugiés serbes, exigea qu'il fût du nombre des commissaires, et Miloch fut forcé de le nommer. Seulement, pour paralyser l'action du commissaire désigné par Mahmoud, il lui adjoignit Jivanovitj, homme de puissante intrigue et l'ame de son gouvernement. Le troisième député fut Spasitj, gouverneur de Smederevo, soldat grossier, qui, sentant sa nullité intellectuelle, riait lui-même fort librement avec Miloch de sa mission constituante.

Jivanovitj était parti en jurant à son cher maître et au consul

Hodges qu'il leur rapporterait une charte telle qu'ils n'auraient pas à s'en plaindre. Les Serbes tremblaient, sachant combien l'or est puissant, et Miloch, avec un rire sardonique, disait aux siens : « Frères, qu'y a-t-il besoin d'une charte? nous avons déjà celle de 1835, que j'ai jurée. » Vainement la fureur du peuple montait comme une mer; à chaque nouvelle pétition des knèzes, le prince montrait *son poirier*, grand arbre qui se trouvait devant son konak, sur la place de Kragouïevats, et aux branches duquel il faisait pendre les conspirateurs. Cet arbre, qu'on regardait comme le symbole du tyran, était devenu le sujet de récits qui font frémir. Bientôt les branches de ce poirier, comme celles des chênes vénérés par les druides, revêtirent aux yeux du peuple un caractère prophétique; dans le desséchement progressif de l'arbre de Miloch, on vit comme une approbation céleste donnée aux projets d'émancipation. Enfin, durant l'automne de 1838, un ouragan terrible déracina l'arbre maudit. — Vive la patrie libre! cria le peuple. Depuis long-temps l'insurrection se trouvait prête, mais Voutchitj la retint de sa main puissante. — Attendons encore, dit-il, l'issue des conférences de Stambol, — et les chefs patriotes, entourés de leurs iounaks armés, se préparèrent en silence au combat, jurant, si l'égoïste diplomatie de l'Europe soutenait encore Miloch, de le chasser par la force ou de périr. Toutefois, ils crurent prudent de recevoir dans leurs rangs le frère du prince, Ephrem, qui, s'abusant encore sur la haine si méritée dont il était l'objet, espérait pouvoir succéder au souverain détrôné. Ephrem, qui avait de nombreux griefs contre Miloch, signa même avec plusieurs autres chefs, le 12 novembre 1838, un acte secret où tous s'engageaient à unir leurs efforts pour l'expulsion du tyran. Depuis qu'il était soutenu par les *luthériens* d'Angleterre, le kniaze, aux yeux même du clergé, n'était plus qu'un impie. N'osant sortir de son konak, il faisait chaque nuit barricader les rues voisines par les soldats de sa garde. « Je meurs de peur, disait-il aux siens; il faut qu'un tel état cesse, réconciliez-moi avec le pays, vidons en famille nos querelles de famille, reprenons sincèrement la charte de Davidovitj, qui m'avait tant fait chérir. » Il était trop tard; l'exaspération populaire était au comble. Le consul Hodges lui-même tremblait d'être chassé; il n'osait plus aller voir publiquement Miloch : le mépris que cet Anglais avait montré pour des barbares indignes, selon lui, d'être libres, lui avait enlevé toute sympathie et toute influence. Il n'avait plus qu'une espérance : Miloch, en se jetant dans les bras du sultan, en se refaisant raya, pouvait regagner le pouvoir et se

dégager de l'influence du cabinet russe, qui appuyait le parti constitutionnel. Le seul homme que craignit Miloch dans le comité serbe de Stambol, Petronievitj, était gardé nuit et jour par ses deux collègues. Heureusement ce patriote avait l'affection de Mahmoud, qui voulut l'entretenir en secret. Petronievitj parle turc avec une grande élégance; le sultan l'écouta long-temps, la vérité perça tout entière, et une nouvelle guerre civile fut épargnée à la Serbie. Jivanovitj, convaincu d'avoir distribué parmi les membres du divan cent mille ducats de la part de Miloch pour obtenir un oustav favorable, essaya en vain de plaider la cause de son maître. Dans cette lutte, où l'avenir de la Serbie était en jeu, Petronievitj fut décidément le vainqueur.

C'est sur ces entrefaites qu'à l'exemple du cabinet de Londres, le gouvernement français envoya un agent diplomatique en Serbie. M. Duclos, chargé de cette mission, reçut de l'amiral Roussin l'ordre de se déclarer pour Miloch, et de n'agir en tout que de concert avec le consul anglais. Lié ainsi par ses instructions, il se voyait dépouillé de toute influence avant même son arrivée en Serbie. Les commissaires serbes se préparant à quitter Constantinople, Petronievitj offrit à M. Duclos d'être son compagnon de voyage, et ils partirent ensemble pour Belgrad. La charte nouvelle les y avait précédés, avec le drapeau tricolore serbe, rouge, blanc et bleu. A la place du croissant, on avait brodé sur cet étendard national la couronne fermée et quatre étoiles. Obligé de se rendre à Belgrad pour y régler avec le consul russe et le visir ottoman le mode de publication de l'oustav, Miloch entra le 11 janvier 1839 dans cette ville toute remplie de ses ennemis, qui, rangés sur son passage, jouissaient de son humiliation et du silence réprobateur gardé par la foule. Quelques jours après, le dimanche de Saint-Théodore, patron des Obrenovitj, un feu d'artifice eut lieu sur la promenade du Kalemeïdan; des réjouissances populaires célébraient l'abolition de la tyrannie. Miloch était fêté, mais à l'instar de ces taureaux antiques, auxquels on dorait les cornes, et que l'on parait de fleurs pour les mener à l'autel. On était à la veille de la *skoupchtina* que Miloch n'avait réunie que contraint par la nécessité. Le lendemain 10 février, dès l'aurore, les députés serbes traversaient en foule les rues de Belgrad. Le visir, à la tête des troupes ottomanes, sortit bientôt de la citadelle, apportant aux représentans de la Serbie la charte des deux tsars, décrétée vers le milieu de la lune de Chevala 1254 (décembre 1838). Miloch se prosterna devant le diplôme impérial, le baisa et le mit sur sa tête; alors

le bey envoyé de Mahmoud prit la charte, dont on fit lecture, d'abord en turc, puis en serbe :

« A mon visir Ioussouf-Moukhliss-Pacha (puisse-t-il être glorifié!) et au kniaze de la nation serbe (que sa fin soit heureuse!) — Considérant les droits et franchises accordés aux habitans de ma province de Serbie, en récompense de leur fidèle dévouement, et attendu que, d'après les hati-cherifs antérieurs, ils jouissent d'une régence séparée, j'ai trouvé nécessaire de leur octroyer encore une constitution nationale particulière, irrévocable tant que la Serbie observera ses devoirs d'obéissance à ma très haute Porte, et paiera les redevances convenues. J'envoie donc à la nation serbe le statut organique suivant :

« 1° La dignité de kniaze te reste à toi, Miloch, et à ta famille, à cause de ta fidélité, et par suite du bérat impérial que je t'avais précédemment accordé. 2° Tu dirigeras avec loyauté l'administration intérieure du pays, et quatre mille bourses devront couvrir chaque année ta dépense particulière. 3° Je te soumets la nomination aux divers emplois de la province, le mode d'exécution des lois, l'application des peines prononcées par les tribunaux; je t'accorde le droit de grace, le commandement en chef des postes militaires, la police du pays, le soin de fixer et de prélever les taxes particulières et l'impôt général, dont tu déclareras auparavant la quotité aux représentans de la nation. 4° Comme tous ces droits te suffisent pour faire le bonheur de ton peuple, j'exige que tu te choisisses, pour gouverner ta province, trois ministres qui, placés sous toi, dirigeront l'intérieur, les finances et la justice. 5° Ta chancellerie privée, sous la surveillance de ton lieutenant ou procureur, n'aura qu'à délivrer les passeports et à veiller sur les relations de la principauté avec les puissances étrangères. 6° Le sénat national sera composé de staréchines les plus considérés du pays, au nombre de dix-sept, y compris le président. Pour être membre du sénat, il faut être Serbe de naissance ou naturalisé Serbe, avoir atteint l'âge de trente-cinq ans, et posséder des biens immeubles. Tu gardes le droit de choisir les sénateurs et leur président, pourvu que ton choix n'appelle que des citoyens généralement estimés par leur capacité, leur probité intègre et des services rendus au pays. Avant son entrée en fonctions, chacun d'eux, en présence du métropolite, prêtera serment de ne jamais agir contre les intérêts de la nation, les devoirs de sa charge, ou contre ma volonté impériale. L'unique tâche du sénat est de discuter les intérêts

nationaux et de te prêter assistance. 7° Les sénateurs auront des appointemens convenables, que tu fixeras d'accord avec eux; aucun règlement ne pourra être adopté, aucune nouvelle imposition prélevée sans leur approbation; le cercle de leur activité embrassera les sujets suivans : décider en matière de justice, d'impôt et de législation du pays, fixer les rétributions de tous les employés, et créer de nouveaux emplois, si le besoin s'en fait sentir; évaluer les dépenses annuelles de l'administration, et chercher la manière la plus avantageuse de répartir et de percevoir les contributions; déterminer le nombre, la paie, le service des troupes de garnison chargées de maintenir la paix dans le pays; exiger des trois ministres un compte annuel détaillé de leur administration; enfin rédiger, adopter à la majorité des voix, et présenter à ta ratification toute ordonnance quelconque qui leur semblera utile, à condition qu'elle ne porte aucune atteinte aux droits de suzeraineté de ma Porte, à qui le pays appartient. 8° Les sénateurs ne pourront être destitués qu'en cas d'infraction aux lois du pays, et en vertu d'un jugement ratifié par ma Porte. Les trois hauts dignitaires du gouvernement et le directeur de la chancellerie princière font de droit partie du sénat. Un *kapou-kihaia* de la Serbie, envoyé par ses concitoyens, résidera en permanence auprès de ma resplendissante Porte, pour gérer les affaires de sa nation et mettre mes volontés souveraines d'accord avec les institutions et immunités de son pays... »

Miloch avait écouté, tête baissée, cette constitution décrétée par deux souverains absolus qui, républicains hors de chez eux, le dépouillaient de son autocratie et faisaient entrer le sénat dans la participation de ses droits. « Je ne serais plus Miloch, dit-il tout bas à ses favoris, si je souffrais un tel outrage; nous verrons! » Les émigrés, revenus en foule, serraient la main de Vachtchenko et s'embrassaient entre eux. Le peuple ne pouvait oublier cependant que cette charte lui venait des tsars étrangers, des oppresseurs de l'Orient; il n'y avait pris aucune part, et il n'osait s'y fier. La présence de Vachtchenko à cette lecture n'avait-elle pas une menaçante signification? Aussi, malgré les efforts du sénat pour convoquer tous les guerriers ou citoyens de la Serbie, et quoiqu'on eût écrit dans les dix-sept nahias que tout Serbe élu ou non élu par sa commune pouvait assister à la skoupchtina, il n'en était venu que deux ou trois mille. Réunis sur le vaste glacis du Kalémeïdan, les députés accueillirent la lecture de l'oustav par de sourds murmures. — Est-ce donc pour

obtenir une charte turco-russe que nous avons combattu tant d'années? Est-ce pour cette œuvre de l'étranger qu'en 1835 nous avons marché sur Kragouïevats, et que, depuis une année, nous aiguisons nos sabres? Nous aurions bien su nous venger; qu'était-il besoin d'invoquer Mahmoud ou Nicolas, et de faire venir un consul russe? C'étaient nous seuls qu'il fallait appeler contre le tyran. — En même temps, leurs regards se tournaient pleins de mépris vers Miloch, qui avait attiré à son pays la honte d'une intervention étrangère; le prince lui-même se sentait humilié, et la rage, plutôt que le repentir, lui arrachait des larmes.

Laissant le visir et les beys turcs sous leurs tentes aux brillantes couleurs, le peuple rentra dans Belgrad, s'attroupa spontanément autour de la cathédrale, et demanda qu'on mît la charte des tsars en délibération : lui, peuple indépendant, voulait s'assurer si sa conscience lui permettait de la ratifier. Ce fier langage effraya les knèzes, qui accoururent haranguer les paysans, s'efforçant de leur prouver combien la charte était libérale. Voulant s'en convaincre par lui-même, le peuple exigea qu'on lui en distribuât des exemplaires; puis, se disséminant en divers groupes, il se fit relire toute la constitution, article par article, approuvant celui-ci, rejetant celui-là et demandant qu'il fût effacé. « Mais les tsars! criaient les sénateurs. — Ils n'ont rien à faire ici, » répondaient les généreux montagnards. Évidemment les sénateurs n'étaient pas à la hauteur d'un tel peuple : la plupart des sovietniks, vieillards ou riches propriétaires, lassés d'une lutte de tant d'années, ne demandaient plus qu'à mourir en paix, heureux de pouvoir léguer à leurs fils les espérances d'une plus complète émancipation. D'un autre côté, les représentans du peuple étaient en trop petit nombre pour l'emporter; malgré leurs protestations, on regarda la charte comme approuvée, et les amis du sénat firent insérer dans la *Gazette d'Augsbourg* que l'âge d'or commençait en Serbie, que quinze mille Serbes armés avaient écouté et couvert d'applaudissemens la charte des empereurs, que la loi avait tout réglé, la quotité de l'impôt, les appointemens de chaque employé depuis le ministre jusqu'au dernier secrétaire, enfin que l'assemblée nationale reprenait ses droits méconnus, etc. Or rien de tout cela n'était vrai, la skoupchtina de quinze mille Serbes se composait en réalité de douze ou quinze cents hommes du peuple fort mécontens; les appointemens des fonctionnaires restaient soumis à l'arbitraire des ministres, et la charte nou-

velle ne prononçait pas même le nom d'assemblée nationale. Ainsi aux duperies officielles des absolutistes succédaient les mystifications du parti appelé constitutionnel.

Ephrem, pour calmer le peuple, se mêlait à la foule, et criait : « Amis, jurez de soutenir à jamais, vous et vos enfans, la constitution libératrice. » Mais le peuple, qui, avec son merveilleux instinct, voyait dans cet oustav le prélude de son asservissement à l'étranger, lui répondait : « Nous avons juré d'obéir à une autre charte, et nous tenons notre serment. Ce n'est pas à nous de jurer, c'est à vous autres de nous prouver que vous êtes fidèles. » L'idée encore vivace en Orient de l'infaillibilité du peuple, en ce qui touche ses intérêts civils, donnait ce jour-là à l'attitude des paysans serbes un caractère imposant. Les sénateurs et les nouveaux ministres allèrent donc en secret et sans pompe prêter dans l'église leur nouveau serment; quant au peuple, il s'en tint à celui qu'il avait prêté en 1835.

La charte des tsars n'avait contenté ni Miloch, qu'elle humiliait devant l'Europe, ni la nation, qui s'indignait de voir des influences étrangères dominer le sénat. S'apercevant du mécontentement général, le consul anglais en concluait que le régime despotique était le seul qui convînt à la Serbie; le consul russe au contraire en tirait cette conséquence, que le despote n'avait pas encore été assez abaissé. Pour les agens autrichiens, ils assuraient que la nationalité serbe était un vain rêve des slavistes. En réalité, ce qui empêchait la nation de se développer, c'étaient les intrigues de ces trois consuls, que le peuple aurait voulu embarquer sur le Danube, avec la race entière des Obrenovitj, pour se choisir une nouvelle dynastie et se donner des lois conformes à ses besoins; il était surtout blessé de l'abolition de la skoupchtina. L'avocat Hadchitj, qui avait posé les bases du nouvel oustav, se plaignait hautement qu'on eût dénaturé son plan : on n'avait point opposé, comme il l'eût désiré, le pouvoir d'une chambre des députés à celui du sénat; on n'avait point prévu le cas où le prince se refuserait à souscrire les lois votées par le sénat et les députés, cas dans lequel Hadchitj réclamait la convocation *ipso facto* de la grande skoupchtina. Cette diète populaire était une institution profondément nationale; aucun des anciens rois n'avait osé l'abolir. Sous Tserni-George, elle était le fondement de l'état; Miloch même, tout en éludant l'action de cette assemblée, en avait reconnu la légitimité. De quel droit donc les empereurs gardaient-ils sur cette vénérable institution un dédaigneux silence? Alarmé de ces murmures, le consul Vachtchenko écrivit aux cours de l'Ermitage

et du Bosphore; on l'autorisa aussitôt à faire déclarer par le sénat au peuple serbe que l'intention des bons empereurs n'était pas de gêner en quoi que ce fût la liberté de la Serbie, que dans l'oustav ils n'avaient point parlé de skoupchtina, parce qu'évidemment une institution aussi antique ne pouvait être abolie. Un oukase fut même rédigé pour promettre vaguement au peuple qu'il conserverait ses assemblées, et qu'elles seraient convoquées *quand le sénat le jugerait convenable*. Cette singulière ordonnance du 18 avril 1839 n'avait d'autre signature que celle de George Protitj, ministre de l'intérieur.

Malgré la haine du peuple contre Ephrem, le consul russe avait insisté pour qu'il fût nommé président du sénat, et un oukase de Miloch du 14 février 1839 avait placé *son cher frère* au premier rang de l'état. En effet, bien que dans ce même oukase le prince déclarât encore les sénateurs *soumis à sa suprématie directe*, néanmoins, depuis la publication du nouvel oustav, cette suprématie était illusoire; la force exécutive, aussi bien que législative, était réellement passée aux mains du sénat. Un homme supérieur à la tête de ce corps pouvait devenir tout puissant; mais la nullité morale et le silence absolu d'Ephrem forcèrent ses collègues à choisir un vice-président qui dirigeât au moins les séances; leur choix tomba sur Stoïane Simitj. Le premier acte que décrétèrent les sénateurs inamovibles fut la déclaration des droits que leur assurait le hati-cherif. Cet acte (*oustroïenié sovieta*), d'une haute importance, constate l'inviolabilité des sovietniks, qui, affranchis de la surveillance du prince, ne peuvent être accusés et jugés que par ordre du sultan. Ces knèzes, tout patriotes qu'ils sont, consentaient donc, en 1839, à remettre dans les mains de la Porte la défense de leurs droits qui, en 1830, avait été confiée à un chef de leur propre race; mais ils obtenaient aussi du divan des garanties nouvelles. Le même acte, qui reconnaît au kniaze le droit de nommer aux places vacantes du sénat, met pour condition à l'exercice de ce droit, que le peuple confirmera par ses suffrages le choix du prince, et il ajoute : « C'est pourquoi tout candidat élevé par le prince au rang de sovietnik doit avoir été auparavant proposé ou approuvé par le soviet. » Ainsi le soviet et le peuple sont pris ici comme synonymes, ou plutôt l'un est à l'autre ce que la tête est au corps. « Comme le sénat, est-il dit plus loin, renferme les hommes les plus méritans de la nation, le kniaze ne peut choisir que parmi eux ses ministres. En outre il ne peut les forcer à déposer leurs portefeuilles, ni exiger d'eux la publication d'une ordonnance quelconque avant qu'elle ait été ratifiée par le sénat. Ce

corps peut choisir qui bon lui semble pour rédiger les projets de lois jugées par lui nécessaires, et les met en délibération sans que le kniaze puisse s'y opposer. » N'accordant au prince que le seul pouvoir exécutif, le soviet pouvait donc lui interdire, comme contraire à la charte, toute tentative d'empiètement sur les attributions du pouvoir législatif, *qui lui est entièrement étranger*. Voilà ce que les diplomates russes autorisaient après avoir fait anéantir, comme trop républicaine, la charte de Davidovitj!

Miloch ne pouvait donc plus faire un acte de souveraineté sans avoir obtenu d'abord l'assentiment du sénat, son tuteur. Le sénat, il est vrai, ne pouvait publier aucune ordonnance qui eût force de loi sans la signature du kniaze. Armé de son *veto*, Miloch pouvait encore suspendre la marche du gouvernement; il pouvait en appeler des arrêts du sénat aux deux cours protectrices. Le prince exploita largement son droit de protestation : pendant les premiers mois du nouveau gouvernement, il ne permit pas la publication d'un seul acte officiel; de concert avec Jivanovitj, il soumit le corps législatif à une espèce de blocus. Enfin les sénateurs, sous prétexte que Kragouïevats manquait de logemens nécessaires pour tous les employés, quittèrent cette petite capitale créée par Miloch et toute dévouée à son fondateur. Le kniaze eut l'imprudence de les suivre à Belgrad avec toute sa cour. L'accueil que lui firent les habitans fut significatif : pas un citoyen ne se porta au-devant de lui pour le complimenter; une trentaine de cavaliers sauvages, aux longs poignards, aux carabines chargées, aux vieux manteaux déchirés, environnaient le prince. Un sombre silence planait sur la foule et n'était interrompu que par le souffle des chevaux qui gravissaient la colline. C'était bien l'entrée d'un tyran.

Bientôt un grave incident ramena l'attention publique sur la question la plus importante du moment, la lutte du prince et des sénateurs. Le nouveau sénat, lors de son installation, avait trouvé le trésor de l'état presque vide; il rendit Miloch responsable du déficit. Sommé de rendre ses comptes, le prince répondit qu'avant la publication de l'oustav il avait été le maître absolu de la Serbie, qu'il avait représenté le peuple, et qu'à ce titre il ne pouvait être accusé de concussion. Les sénateurs opposaient à cette justification de Miloch une dénégation formelle; ils prouvaient que son usurpation n'avait jamais été sanctionnée par les libres suffrages du peuple. Voyant le sénat persister ainsi dans son projet d'enquête, Miloch vendit secrètement à ses amis une partie considérable des biens

nationaux qu'il s'était appropriés; le sénat fut instruit de la fraude et déclara ces ventes non valides. Il ne restait plus à Miloch qu'à accuser le sénat de rébellion; c'est ce qu'il fit, et, ne voulant pas, disait-il, rester le prisonnier du soviet, il s'enfuit à Zemlin. Représentant d'une cour qui avait appuyé la dynastie des Obrenovitj, et tremblant que le peuple ne la déclarât déchue du trône, Vachtchenko se rendit alors près du prince fugitif et réussit, en prodiguant les promesses, à le ramener en Serbie. Revenu à Belgrad, Miloch se hâta d'exploiter les bonnes dispositons du consul russe. Il obtint de Vachtchenko qu'il appuyât un manifeste adressé à son souverain. Dans cette pièce, Miloch priait le tsar de lui accorder un asile en Russie, et soumettait à sa décision suprême le différend qui s'était élevé entre lui et le sénat. Nicolas, flatté de cette marque de confiance, répondit en invitant Miloch à venir à Pétersbourg. Aussitôt le kniaze fit entamer des négociations analogues auprès de la cour d'Autriche, et, dès qu'il les crut assez avancées, il repassa à Zemlin, annonçant qu'il allait se plaindre à Vienne. Par cette conduite habile, Miloch compromettait le consul russe, qui, après avoir décidé le tsar à protéger le kniaze, avait le plus grand intérêt à empêcher l'Autriche d'intervenir dans cette affaire. Vachtchenko visitait chaque jour le kniaze au lazaret; Petronievitj et les autres sénateurs du parti national, tremblant que l'Autriche n'intervînt en faveur de Miloch, allaient jusqu'à deux fois par jour le supplier de revenir. Grace à l'ignorance où était l'Europe du véritable état des choses, Miloch avait pris tout d'un coup une position très forte. En Hongrie, on était près de le regarder comme un autre Louis XVI, qui veut échapper à ses bourreaux. En Serbie, beaucoup de patriotes penchaient à croire que le protectorat autrichien ne serait pas aussi écrasant que celui de l'empereur russe, et tendaient la main aux Serbes de Hongrie, tous favorables à Miloch, par suite des faux rapports publiés dans les feuilles allemandes. C'est alors que deux chefs du parti de Miloch, l'habile Jivanovitj et le médecin piémontais Cunibert, voyant leur maître ébranlé par les supplications du sénat, dont ils avaient personnellement à redouter la colère, s'évadèrent la nuit de Belgrad, et rejoignirent à Zemlin le prince fugitif, pour l'engager à persister dans ses refus. Mais la princesse Loubitsa arriva presque en même temps de Temesvar avec ses fils; pour se rendre populaire, elle accabla de reproches son mari en présence des sénateurs et lui peignit la honte qui le suivrait dans les cours où il irait porter ses plaintes. Alors Miloch, versant des larmes, jura de régner désormais en kniaze citoyen, soumis à la

constitution, ratifia la sentence d'exil perpétuel prononcée par le haut tribunal contre Cunibert et Jivanovitj; puis, escorté par une députation du sénat, il rentra dans Belgrad.

Évidemment, malgré tout ce qu'a pu dire la presse européenne, la Russie n'avait plus qu'un bien faible intérêt à détrôner Miloch, car elle tenait en ses mains le sénat, qui était devenu le seul pouvoir effectif de la principauté. Aussi Vachtchenko mettait-il en œuvre toute son éloquence pour persuader au kniaze de se tenir en paix. Il lui vantait le bonheur d'un prince constitutionnel, qui n'a rien à faire qu'à savourer les joies du rang suprême, qui a toute puissance pour le bien et nulle puissance pour le mal, et qui recueille toute la gloire de la prospérité publique, sans qu'on puisse lui attribuer aucun des maux du pays. Ce langage ne faisait qu'indigner le vieux tyran, et le consul était mieux écouté quand il rappelait au prince les terribles effets de la colère du peuple. « Mon influence et la crainte qu'inspire le tsar te maintiendront malgré la nation, disait-il, tant que tu respecteras l'oustav; mais si tu le foules aux pieds, tu te retrouveras seul en présence d'un peuple avide de vengeance. » Ces remontrances furent cependant vite oubliées : le sénat avait insisté pour que Miloch rendît compte de sa gestion des deniers publics depuis dix ans; il exigeait qu'il restituât les biens confisqués et réparât tous les dommages causés par ses intendans aux particuliers. Il y avait là de quoi pousser à bout un avare moins endurci que Miloch; plutôt que de rendre les millions demandés, il accepta la guerre civile. Sachant combien le peuple voyait de mauvais œil une charte imposée par les puissances étrangères, et dans laquelle il n'avait pu introduire aucune modification, Miloch tout à coup proclama l'abolition de l'oustav; il envoya son frère Iovane dans le mont Roudnik, pour soulever les paysans de ses domaines, et invita les troupes régulières à venir briser les chaînes dont les sénateurs l'avaient chargé. Le malheureux ne se doutait pas que ces vieillards, objets de sa haine, étaient désormais ses seuls protecteurs, et qu'en brisant ce dernier appui, il se livrait lui-même sans défense à toute la colère du peuple.

L'armée, provoquée par les agens de Miloch et sans attendre que les paysans d'Iovane prissent les armes de leur côté, se souleva bientôt aux cris de : *A bas la charte, vive le prince absolu!* Après avoir forcé l'arsenal, la garnison de Kragouïevats se joignit à celle de Tjoupria, et toutes ces troupes marchèrent sur Belgrad, entraînant garrottés leurs propres officiers qui refusaient de violer la charte, et ceux des employés qui n'avaient pas eu le temps de s'enfuir dans

les forêts voisines. A cette nouvelle, les sénateurs, profondément surpris, forcèrent Miloch à les suivre chez le visir de la citadelle pour lui annoncer ce qui se passait. Ils voulaient le laisser comme otage aux mains des Turcs; mais le visir et le consul russe se refusèrent également à prendre sur eux une telle responsabilité. Comme le prince protestait de sa complète innocence, on feignit d'y croire; seulement on exigea de lui qu'il envoyât aux rebelles deux de ses aides-de-camp avec une lettre où il leur conseillait d'abandonner leur folle entreprise. Miloch dut céder à la force; mais pour détruire l'effet de sa lettre, il fit donner secrètement aux siens l'ordre de n'écouter aucun avis, et de marcher toujours en avant jusqu'à ce qu'ils eussent arraché leur maître aux mains des constitutionnels. Conduits par un sous-officier nommé Taditj, les soldats révoltés poursuivirent donc leur marche, musique en tête, étendards déployés, excitant sur la route tous les paysans à les suivre contre les impies qui avaient incarcéré le kniaze et voulaient le tuer.

Réduit aux expédiens extrêmes, le sénat dut investir Voutchitj de la dictature militaire pour tout le temps que durerait l'insurrection; déjà, en 1835, ce héros, l'idole du peuple, avait noblement soutenu le rôle difficile qu'on lui confiait de nouveau. A la tête des volontaires qui, au bout de quelques jours, s'élevèrent au nombre de quinze mille, le dictateur eut bientôt cerné les troupes du prince, es réduisit à se rendre prisonnières, dispersa les bandes que l'or de Miloch avait soulevées, et prit Kragouïevats. Alors réunissant sur la prairie de cette ville toute l'armée civique, il enjoignit à chaque capitaine de nahia, à chaque knèze de district de tenir dans sa tente registre ouvert, pour que tout membre de la nation pût y inscrire ses griefs et constater les dommages causés par Miloch, soit à sa personne, soit à ses biens. Il engagea en même temps les chefs serbes à lui exposer librement leurs vœux. Les guerriers de toutes les nahias s'accordaient pour demander une grande skoupchtina. Les sénateurs seuls s'y opposaient. — Le peuple imprévoyant, disaient-ils, chasserait la dynastie maudite; alors la Russie, qui l'a appuyée de sa garantie, enverrait chez nous un plénipotentiaire; son joug s'appesantirait sur la Serbie. Mieux vaut garder, en le contenant, un tyran national. Ces sénateurs avaient raison; mais quel triste sort pour un peuple avide d'indépendance! Aussi l'enthousiasme patriotique qui s'était d'abord réveillé avec tant d'éclat, faisait-il place à une froide résignation; la plupart cependant persistaient encore à demander la skoupchtina. « Que sommes-nous,

s'écriaient-ils, si nous ne pouvons rien faire sans la permission des tsars? » Et les iounaks formaient dans la plaine de vastes groupes autour des plus ardens tribuns, qui les poussaient à des actes d'indépendance. Les staréchines aux cheveux blanchis contemplaient avec attendrissement ces nobles scènes, ils s'associaient à ces généreux élans. « Où est le temps qui nous a vus rayas? s'écriaient-ils. Comme notre peuple a grandi en intelligence et en dignité! » Et l'ardeur des jeunes gens se communiquait même à ces vieillards, qui refusaient de se retirer avant qu'on eût promis la skoupchtina. Voutchitj dut céder, et jura qu'elle aurait lieu, quoi qu'en pussent dire le sénat et la Russie.

Aussitôt l'armée des citoyens se dirigea sur Belgrad, où elle voulait tenir debout et en armes une assemblée générale. Elle s'arrêta à une demi-lieue de la ville, pour recevoir sur le Vratchar le salut du sénat, et le remercier, au nom de la patrie, du zèle qu'il avait déployé. Un homme d'une taille colossale et dont le vaste front pâle décelait un caractère inflexible, présidait ce conseil de vieillards : c'était l'ardent patriote Stoïane Simitj. On eût dit une vivante personnification de la fermeté, de l'énergie civiques. Tout le temps que dura la délibération, il conserva la même attitude, la même impassibilité. Enfin, les paysans demandèrent que le sénat déclarât la diète ouverte, et qu'elle fût appelée à juger son prince parjure. Le soviet, effrayé, allégua que Miloch ne pouvait être jugé que par les empereurs; mais les citoyens s'emportèrent, et menacèrent, si on déclinait leur compétence, de prendre chacun une pierre pour aller de leurs mains lapider le tyran. Nikiphore, évêque d'Oujitsa, qui était venu remercier, au nom de l'église, les sauveurs de l'oustav, ne put les ramener à des dispositions plus calmes qu'en opposant à leurs plaintes toute l'autorité de sa parole évangélique. En même temps, Voutchitj, parcourant ces groupes en tumulte, s'efforçait de leur faire entendre un langage pacifique. « Frères, calmez-vous, criait-il; il vous sera fait pleine justice, la charte vous en est garant. Mais songez que d'esclaves que vous étiez, la loi vous a rendus hommes; qu'il y a maintenant une nation serbe dont il faut ménager l'avenir. Ne compromettez pas votre dignité de citoyens : que dirait l'Europe en apprenant que vous n'avez pu attendre le cours de la justice contre votre oppresseur, et que vous vous êtes vengés en rayas? » Les kmètes ne répondirent à ces exhortations qu'en demandant de nouveau une instruction judiciaire. Les sénateurs cédèrent sur ce point, tout en faisant entendre qu'un tel procès exigeait du temps, et

Stoïane Simitj pressa vivement les citoyens de retourner chez eux jusqu'à ce que la commission d'examen pût présenter son travail, promettant qu'alors on les convoquerait de nouveau. Mais les insurgés se refusèrent à quitter Belgrad avant que le violateur de l'oustav eût évacué le pays, et Voutchitj leur objectant que, sans la permission des empereurs qui l'avaient établi, on ne pouvait chasser Miloch, tous les kmètes s'élancèrent vers le dictateur en criant : « Sers notre cause, frère ancien! ne nous demande pas une faiblesse. Nos droits sont désormais sacrés, les tsars eux-mêmes les ont solennellement reconnus; qu'importe après cela leur blâme, si le bon droit et le ciel sont pour nous? Quoi qu'il arrive, il faut que justice soit faite; jusqu'alors nous resterons à Belgrad. » De tant d'orateurs rustiques qui prenaient successivement la parole, rarement l'un interrompait l'autre; tous ces hommes qu'agitaient des passions si vives portaient dans l'expression de leurs griefs et de leurs vœux une logique et une netteté singulières. Cette naïve éloquence finit par l'emporter. Les sénateurs déclarèrent la skoupchtina ouverte, et ainsi constitué en diète souveraine, le peuple signifia au sénat qu'il avait à répondre devant lui de la personne du prince confié à sa surveillance. Une heure après cette déclaration, deux officiers de garde, envoyés par le sénat, croisaient leurs épées devant la porte de Miloch prisonnier.

Le triomphe du parti national était si complet, que le sénat, après avoir gratifié d'un ducat chacun des six cents soldats réguliers qui lui étaient restés fidèles, les licencia le jour même de leur entrée dans Belgrad. Cette entrée triomphale de tous les chefs du peuple avec Voutchitj à leur tête eut lieu par la porte de Stambol. Groupés sur les murailles, les Turcs voyaient avec stupéfaction la fête civique dont leurs anciens rayas étaient les héros. Faisant un peu tard une démonstration patriotique, les dames de la maison régnante s'étaient rassemblées au palais d'Ephrem, pour voir du balcon passer le cortége.

Cependant Miloch captif poussait des cris de rage, assurant qu'il était étranger à la révolte de ses troupes contre l'oustav. Il demandait qu'on fît venir le métropolite et les évêques pour qu'il pût, la main sur la sainte croix, protester de son innocence. Tant d'hypocrisie ne pouvait qu'exciter le dégoût dans les ames loyales des guerriers serbes, et confirmer le peuple dans sa résolution de mettre fin à un règne abhorré. Le consul Vachtchenko espérait encore détourner le sénat de céder au vœu de ce petit peuple qui, selon lui, voulait se donner des airs de grande nation. Tout ce qu'il put obtenir fut qu'on limiterait le nombre des membres de la diète, et que la masse du

peuple ne serait point admise à prendre part aux délibérations. Quand l'assemblée sortit de Belgrad pour aller tenir en plein champ, sous des platanes, sa séance décisive, il fallut fermer les portes de la ville pour empêcher le reste du peuple de s'élancer à la suite de ses députés. Voutchitj, à leur tête, redevenu simple citoyen, traversait les rues obstruées par la foule, comme un dictateur romain après son abdication. Sa large tunique blanche, son caleçon turc, sa ceinture rouge garnie de pistolets, et surtout sa fière attitude, le faisaient distinguer sans peine au milieu des autres sénateurs. La séance commença par un discours du métropolite Peter, qui déclarait que le kniaze, chargé d'accusations auxquelles il ne pouvait pas répondre, avait résolu d'abdiquer et de se retirer pour le reste de ses jours dans ses biens de la Valachie. L'assemblée nationale accueillit par un long murmure cette déclaration inattendue. — Quoi! s'écriait-on, sans restituer les sommes enlevées au pays, Miloch se retirerait dans les terres qui sont le fruit de ses brigandages! Il irait jouir de sa colossale fortune, amassée en vingt années de meurtres et de rapines, et, tranquille à l'étranger, il emploierait une partie de ses richesses à soudoyer chez nous des espions et des traîtres! Non, il ne doit pas nous échapper avant d'avoir rendu ses comptes. Il faut qu'il subisse son jugement, ou bien que, s'avouant lui-même par écrit coupable et digne de l'exil, il restitue l'or qu'il doit à ses concussions. — Quelques voix s'élevèrent faiblement pour demander qu'on laissât Miloch emporter ses trésors, à condition qu'il délivrerait à jamais la Serbie de sa présence; mais ces timides propositions se perdirent au milieu de clameurs furieuses. Effrayés de ce tumulte, les vieux sénateurs, même ceux que Miloch avait le plus maltraités, protestèrent contre toute violence faite à la personne du kniaze; ces vieillards en cheveux blancs voulaient descendre au tombeau en paix avec tout le monde.

Quelques partisans de Miloch, comme le colonel Raïovitj, profitèrent de ces dispositions du sénat pour inviter le peuple à la douceur; personne ne daigna leur répondre. « Frères! s'écria enfin Stoiane Simitj, le kniaze se reconnaît l'auteur de la révolte, il avoue ses tyrannies, il désire seulement qu'on lui en épargne l'aveu public, et qu'on le laisse se retirer en paix. Il se soumet d'avance à ce que décideront les tribunaux par rapport aux restitutions; il rendra sur ses biens privés tout ce qu'il a, par violence, confisqué aux particuliers. — Restituer tout est impossible, répondirent les orateurs du peuple un peu calmés par ces aveux; qu'il rende seulement ce qu'il a extor-

qué depuis le jour où il jura, en 1835, la charte serbe. Depuis ce jour, seulement nous avons des droits, et ce qu'on nous a enlevé nous est légitimement dû. Quant aux crimes antérieurs de Miloch, nous remettons à Dieu le soin de notre vengeance. » Reconnaissant la modération de ces demandes, Voutchitj les appuya contre ses collègues; il fit remarquer aux sénateurs qu'étant seulement les représentans de la nation, ils ne pouvaient pas, sans le consentement de la nation même, délivrer le tyran de ses dettes, qu'il fallait en dresser un relevé exact et le présenter à la diète, seule compétente en ce qui concerne les aliénations de biens privés et publics. Le soviet céda sur tous ces points, et il fut convenu que Miloch rendrait ses comptes depuis 1835.

Pendant cette longue séance, le frère du prince, Ephrem, président du sénat, caché derrière les siéges de ses collègues et appuyé au tronc d'un acacia, avait feint d'abord une dédaigneuse indifférence. Jouant avec son chapelet turc, il se tournait en souriant vers un Français qui se trouvait près de lui, chaque fois que les orateurs populaires commettaient quelque gaucherie. Mais quand il vit le sénat entraîné et l'assemblée nationale s'ériger décidément en jury, il commença à trembler de tous ses membres et sembla près de défaillir; il fallut que ses momkes le transportassent sur son cheval pour le ramener en ville.

Le consul russe Vachtchenko apprit avec une surprise mêlée d'effroi les conclusions de la diète; qu'allait dire l'empereur son maître, quand il connaîtrait les désordres qui se passaient dans un pays protégé par ses aigles? Il se hâta d'appeler Voutchitj, lui reprocha les excès barbares qu'il autorisait par sa présence, lui rappela les égards que les nations civilisées vouent à leurs princes, et le pressa d'user de son influence pour obtenir une rétractation de la skoupchtina. Le généralissime était arrivé chez le consul escorté de toute une cour de brillans capitaines : d'un signe de tête, il pouvait chasser du pays et Vachtchenko et la dynastie qu'il défendait; mais alors le temps des haïdouks serait revenu, il aurait fallu s'enfuir dans les montagnes, dormir au bois, la main sur la carabine, près d'un cheval toujours sellé. Voutchitj aimait trop sa patrie pour céder en un tel moment à ses passions; il se montra donc prêt à faire ce que désirait Vachtchenko. Aussitôt on invita la princesse Loubitsa à venir chez le consul russe pour s'entendre avec Voutchitj sur les moyens d'effectuer l'évasion de son mari. La princesse, feignant d'être affaissée sous l'excès de sa douleur, se fit porter chez le consul,

et à peine eut-elle aperçu Voutchitj qu'elle accabla d'injures cet ancien ennemi de sa famille. Déjà le général cédait comme un enfant au premier mouvement de sa colère, quand, voyant la princesse fondre en larmes, il jura de faire évader Miloch. En effet, déterminé par ses instances, le sénat se rendit, dès le lendemain matin, près du prince captif pour lui annoncer que, conformément aux désirs de Voutchitj et du consul russe, on voulait bien le laisser partir sans exiger de lui aucune restitution. Pendant ce temps, toute la diète, réunie autour de la cathédrale, après avoir entendu la messe de l'aurore, écoutait un pathétique discours du métropolite, qui exhortait l'assemblée au pardon et la suppliait de se contenter de l'abdication du prince en faveur de son fils aîné Milane. Long-temps les kmètes ne répondirent que par des refus obstinés : furieux de voir le tyran leur échapper sans avoir rien restitué à tant de malheureux plongés dans la misère, les députés exigeaient qu'au moins la dynastie fût abolie; mais on leur rappela que le texte du bérat était formel : les empereurs avaient garanti l'ordre de succession. D'ailleurs l'héritier de Miloch était généralement aimé. Une députation de la diète avec les évêques, les juges, l'état-major de l'armée et les sénateurs, se rendit donc au konak pour recevoir des mains du prince l'acte de sa démission. A la deuxième heure du jour (dix heures du matin), Miloch descendit vers les députés jusqu'au bas de l'escalier, et leur remit, sous le titre d'*otretchenié* (abdication), l'acte que nous traduisons ici :

« Au sénat, aux différentes autorités, au clergé et à toute la nation serbe, je déclare que, ma santé détruite par les soucis de tant d'années consacrées au gouvernement de mon pays ne me permettant plus de prolonger mes travaux, j'ai résolu de me décharger volontairement de ma dignité de kniaze et des devoirs qui y sont attachés. C'est pourquoi j'abdique aujourd'hui solennellement et pour toujours en faveur de mon fils aîné Milane, mon héritier et successeur au pouvoir, d'après les termes même du hati-cherif concédé à la nation et du bérat octroyé à ma personne par le très clément sultan. Le repos et la tranquillité m'étant devenus indispensables après de si pénibles années, je quitte la Serbie à jamais, et n'emporte dans mon cœur qu'une seule consolation, celle de laisser ma patrie libre, calme, unie et prospère à l'ombre d'une puissante protection. Ne sachant pas signer, j'ai fait souscrire par mon plus jeune fils Mi-

khaïl mon nom et prénom, et apposer mon sceau à cet acte, afin de prouver qu'il émane de mon libre et plein consentement.

« Donné à Belgrad, 1er juin 1839.

« MILOCH OBRENOVITJ,
« Kniaze des Serbes. »

Un second acte, contenant la cession du pouvoir au *naslednik* (successeur) Milanc, fut également lu à l'assemblée. Le prince y donnait à son fils toutes ses bénédictions, l'engageait à ne régner qu'avec clémence, à consacrer toute sa vie au bonheur de ses sujets; par là seulement, ajoutait Miloch, il pourrait adoucir les souffrances et les regrets de son vieux père. Ces deux actes furent présentés à la diète, qui en accueillit la lecture par un morne silence; les députés étaient sous la pénible impression de la résistance opposée au vœu populaire. Ils demandèrent seulement que Miloch partît sans délai, et son départ fut fixé au lendemain.

Toute la nuit, le prince fit entendre des lamentations déchirantes. « Ma chère Serbie, ma douce terre natale, je ne te verrai donc plus! Je ne serai plus ton *clément*, ton fils *béni!* » (Le mot *miloch* en serbe a cette double signification.) N'avait-il pas ses raisons pour regretter cette patrie qui l'avait vu passer de l'état de valet de ferme, gagnant trois sous par jour, au rang de prince assez riche pour pouvoir mettre en sûreté, dans la banque de Vienne, un million six cent mille ducats?

A neuf heures du matin, le sénat et les évêques escortèrent Miloch jusqu'à la Save, où l'attendaient une goëlette armée et deux barques remplies de soldats, chargés de le garder jusqu'à son arrivée en Valachie, pour l'empêcher de fuir en Autriche. Au milieu de la foule épaisse rassemblée sur les quais, Miloch était aisément reconnaissable à sa taille gigantesque, à sa tête énorme et à sa grosse loupe sur la joue gauche. Il marchait d'un pas ferme; mais, sur le point d'entrer dans la goëlette, il s'attendrit de nouveau, pria tous ceux qu'il avait persécutés de lui pardonner ses violences, et s'avoua l'instigateur de la dernière révolte contre une charte qu'il croyait pernicieuse. Puis il jura un éternel amour à sa patrie, et rappela que, malgré ses fautes, il avait néanmoins fait beaucoup pour la régénération de la Serbie. Enfin, il embrassa les sénateurs, ses ennemis, leur souhaita une vieillesse plus tranquille que la sienne. « Quittons-nous sans haine, dit-il; séparons-nous comme il convient à

des hommes, à de vieux compagnons des guerres de la liberté. Au nom de la gloire de notre pays, sacrifions nos mutuelles inimitiés; qu'il n'y ait point de scandales, que le reste de l'Europe ignore ce que fut mon règne! Ne faites rien écrire dans les journaux contre moi; que l'oubli me couvre désormais comme si j'étais dans la tombe. Dites que j'ai abdiqué de plein gré, et, puisque je ne peux plus vous nuire, laissez Dieu seul me juger : je retournerai bientôt à lui. Frères, adieu pour toujours! Que le ciel soit avec vous! »

Il y avait de la dignité dans un tel langage. Miloch avait durant vingt ans représenté un peuple, et l'ame la plus vulgaire s'élève dans l'exercice d'une telle mission. Les nations, que Dieu a créées toutes inviolables et saintes, impriment un caractère auguste au front qu'elles couvrent du diadème. C'est ce que sentirent les Serbes, et, quand leur prince monta dans son caïque, ils se précipitèrent pour lui baiser la main. Loubitsa, qui n'avait jamais reçu de son époux que des outrages, poussa des cris perçans en le voyant s'éloigner. Les employés allemands, toujours dévoués au pouvoir, furent cependant les seuls qui osèrent exprimer publiquement leurs regrets. L'un d'eux, Richter, dans une courte brochure publiée sur la Serbie (1), n'a pas craint de dire : « Miloch est digne de vénération pour ses magnifiques qualités. Comme il était plein d'amour! Quelle prévenance envers les plus pauvres! Avec quelle reconnaissance il se découvrait devant le salut du dernier de ses sujets! Il ne succomba que dans une série d'intrigues dont son ame ouverte et franche ne sut point se défendre.... » Les voyageurs français n'ont pas moins contribué que les Allemands à égarer l'opinion de l'Europe au sujet des Obrenovitj. Mais, quelque éloge qu'ils aient pu faire du caractère et des intentions de Miloch, il est un fait démontré aujourd'hui jusqu'à l'évidence : c'est que le prince serbe n'est pas tombé devant de lâches intrigues, mais devant la colère d'une nation appauvrie par ses rapines et révoltée de ses excès.

Depuis son abdication, Miloch a fait pour ressaisir le pouvoir plusieurs tentatives qui ont toutes échoué; ses cabales n'ont abouti qu'à empoisonner les jours de ses deux fils, Milane et Mikhaïl, et à rendre impossible la franche réconciliation des Serbes avec sa postérité. Les règnes si courts des deux jeunes princes ont d'ailleurs été remplis de tant d'intrigues étrangères, qu'ils appartiennent moins à l'histoire de la Serbie qu'à celle de l'Orient même considéré dans

(1) *Serbiens Zustände*, 1840.

ses rapports avec la diplomatie européenne. Ces règnes forment pour ainsi dire un drame à part qui n'est rien moins que terminé. En 1842, le peuple serbe a chassé les derniers restes de la famille Obrenovitj. Un fils de Tserni-George gouverne aujourd'hui la principauté. Toutefois, les Obrenovitj ne se tiennent pas pour battus, et peut-être ont-ils quelque raison de ne pas désespérer encore. En effet si, au commencement de 1843, le cabinet britannique, reniant la dynastie déchue, qu'il voit soutenue par la Russie, a pu entraîner notre diplomatie dans sa politique nouvelle; si notre consul-général, M. Kodrika, poussé en avant par l'Angleterre comme une sentinelle perdue, a le premier de tous les consuls reconnu la légitimité du prince Alexandre Georgevitj, cette vague démonstration, que n'appuiera sans doute aucune mesure ultérieure, sera d'un bien faible poids dans les conseils de l'Europe, et l'Autriche et la Russie n'en demanderont pas avec moins d'instances l'éloignement volontaire ou forcé du *fils de l'émancipateur*. Il faut donc attendre encore avant de juger dans son ensemble une crise politique dont le dénouement intéresse non seulement les Serbes, mais l'Orient tout entier.

III

Trois partis s'agitent dans la principauté serbe : il y a le parti national, composé d'hospodars à mœurs orientales, qui, appuyé sur la population des montagnes, conservent un culte pieux pour les antiques souvenirs et la vie de tribu. Il y a le parti allemand, que les relations commerciales de la Serbie avec l'Autriche ont formé dans les contrées qui bordent le Danube et la Save. Ce parti combat au nom de la civilisation européenne la tendance orientale de la nation. Enfin, il y a le parti *mixte*, composé des employés qui ne croient qu'à leur solde, soutenu par les cours protectrices, qui ne croient qu'à elles-mêmes, et la diplomatie européenne, qui approuve tout aveuglément. Cette dernière fraction politique n'a aucune chance de vitalité dans le pays; elle ne pourrait se maintenir au pouvoir qu'en se reniant elle-même pour s'appuyer sur l'un ou l'autre des deux partis vraiment sérieux de la Serbie. La question reste ainsi entre ceux qui appellent l'organisation allemande, et ceux qui soutiennent et veulent régulariser les institutions orientales.

Il est clair, pour qui a étudié la race slave, que les institutions germaniques répugnent profondément à son génie; à plus forte raison,

cette race ne pourrait-elle accepter des institutions autrichiennes. Ce sont cependant les formes gouvernementales de l'Autriche que le parti allemand voudrait acclimater en Serbie; par cette prétention même il est jugé.

Reste le parti des hospodars, le seul qui ait vraiment les sympathies de la nation. Ce parti, hostile à la monarchie absolue, appelle cependant de tous ses vœux un gouvernement fort et régulier; seulement, il désire que le pouvoir s'appuie, non sur des protecteurs étrangers, mais sur les antiques institutions du pays. Ces institutions ont, comme les mœurs mêmes du peuple, un grand caractère de noblesse et de simplicité. Chaque village est régi par ses kmètes, ou anciens, qui, réunis en conseil, choisissent les knèzes, divisés en trois ordres : 1° les knèzes des bourgades (*ceoski-knezovi*), qui remplacent nos maires et nos juges de paix; 2° les knèzes des districts, dont l'autorité, plus étendue, est quelquefois héréditaire; 3° les knèzes des nahias, dont chacun est élu par toutes les communes du département et siége en leur nom auprès de l'*ispravnik*, lieutenant du prince, afin de contrôler ses actes. De son côté l'*ispravnik*, à l'aide de ses *kapetani*, distribués dans les différentes knéjines de son ressort, contrôle les actes du peuple ou des pères de famille, et s'attache à concilier les plans et les intérêts généraux de l'état avec ceux des communes et des nahias. Chaque localité administre elle-même ses biens; chaque confrérie ou commune possède le sol de son territoire et peut affermer ou laisser en pacage ses terres, dont les revenus se versent à la caisse communale pour être employés aux travaux publics ou au soulagement des pauvres. La répartition des impôts devant toujours être discutée par les kmètes, le riche ne peut échapper aux charges publiques comme il arrive trop souvent dans les états dont les revenus sont perçus d'après les données si incomplètes du cadastre. En Serbie, nul ne peut cacher sa fortune réelle, toujours connue des voisins; l'impôt n'écrase pas le pauvre à l'avantage du riche, et souvent même les lois de la solidarité orientale obligent le grand propriétaire à payer pour ses voisins ou parens ruinés.

Tel est le système pour lequel le parti national de la Serbie combat depuis trente ans contre la mauvaise volonté des princes. Les hospodars, qui, au temps de Tserni-George, n'avaient pensé qu'à se liguer entre eux pour former une faction aristocratique, sont entrés depuis très long-temps dans une voie plus libérale. Éclairés sur les tendances de leur pays, ces hospodars, que les journaux d'Allemagne, fidèlement copiés par les journaux de France, appellent si ridicule-

ment les *boyards* serbes, sont en réalité les plus sincères amis du peuple, les pères des tribus qui les ont choisis comme leurs représentans; c'est à ce seul titre qu'ils conservent de l'influence.

Les Obrenovitj voulurent neutraliser au profit de leur despotisme ces institutions des ancêtres; ils avaient établi une administration centrale, ou plutôt une servile bureaucratie, dans un pays où chaque village aspire à se gouverner lui-même, et, les nationaux ne sachant pas lire, ils avaient dû confier l'administration à des étrangers, la plupart pleins de mépris pour le culte et les usages du pays. La charte des empereurs, malgré ses restrictions tyranniques, eut au moins pour résultat d'abaisser cette naissante aristocratie d'hommes de plume devant les knèzes, qui sont les vrais représentans du pays. Chacun des dix-sept membres du corps législatif ne pouvant être choisi, d'après la nouvelle charte, que dans les rangs des knèzes et par leur concours, ils se retrouvèrent ainsi associés au pouvoir souverain. Le kniaze ou prince ne fut plus que le président de ces chefs nationaux. Les journaux d'Occident ont donc prétendu à tort que les deux cours auxquelles est due cette charte imposèrent les formes constitutionnelles à un peuple encore trop ignorant pour les comprendre. Cette constitution est loin sans doute de satisfaire aux légitimes exigences des Serbes, mais on y chercherait vainement des analogies avec la charte française; on ne lui trouve de terme de comparaison que dans le système administratif des anciens Grecs, dont l'Orient conserve encore la précieuse tradition. L'Europe devrait s'apercevoir enfin que les peuples gréco-slaves aspirent surtout à des institutions démocratiques; seulement ils comprennent la liberté autrement et plus profondément peut-être que les Occidentaux. La seule force des baïonnettes pourrait imposer à des peuples animés encore de l'esprit de tribu cette centralisation, ce despotisme de la majorité, qui caractérisent la démocratie française.

Parmi les innovations européennes introduites par Miloch pour soutenir son despotisme, il faut signaler l'installation d'une police princière dans les communes rurales, qui avaient eu jusqu'alors la surveillance exclusive et la responsabilité des actes de leurs habitans. Foulant aux pieds ces traditions de solidarité orientale, Miloch établit, et ses successeurs ont laissé subsister, des bureaux d'enquête placés dans chaque nahia sous la direction immédiate du *natchalnik* (gouverneur militaire), et chargés de surveiller la conduite des citoyens. Ces chefs de police et ces gouverneurs ont pour conseillers des secrétaires instruits en Europe dans l'art d'opprimer au nom de la loi.

Ce sont ces serviles agens qui prétendent civiliser les Serbes, et qui, étonnés de soulever la défiance des populations, écrivent aux journaux d'Europe pour décrier le pays où ils ont reçu l'hospitalité. A les en croire, les dix-sept paysans qu'on appelle sénateurs devraient être envoyés comme écoliers en Allemagne, pour y étudier l'administration. Heureusement ces simples vieillards ont sous leurs yeux l'exemple des ridicules effets d'une importation prématurée des lois occidentales en Serbie : Davidovitj avait fait rédiger le code serbe en le modelant sur le code Napoléon. Après douze années de constans efforts, les traducteurs avaient terminé leur tâche, et le nouveau code put être enfin communiqué au sénat et à la diète. Ces pieux enfans de la nature furent indignés des articles relatifs aux cultes, au mariage, à la dot des femmes, à l'organisation des familles; ils s'effrayèrent des germes d'aristocratie cachés dans les titres et les attributions dévolus à la propriété, et ils n'en crurent pas leurs oreilles lorsqu'ils entendirent mentionner, parmi les obligations imposées aux possesseurs de maisons, celle des servitudes. — Quoi! s'écrièrent ces naïfs vieillards, même à Paris, chez la nation la plus libre du monde, encore tant de servitude! — Beaucoup de travail avait été fait en vain; il demeura prouvé que le code français resterait long-temps encore incompréhensible aux Serbes. En effet la politique, science purement expérimentale, doit toujours procéder des élémens simples aux élémens complexes; la France, quand elle s'élança du chaos féodal, n'arriva pas du premier bond à la centralisation monarchique; elle dut traverser lentement la période des grands vassaux et des grandes communes, dont chacune était comme une république à part dans l'état. Les tribus serbes actuelles aspirent au même genre de liberté que nos pères du XIIIe siècle. Il faut savoir concilier l'établissement d'un pouvoir unitaire avec leur légitime besoin d'une large existence municipale. Bien des germes d'une organisation factice ont déjà été implantés dans ce pays; il faut qu'il sache s'en délivrer, ou qu'il craigne pour sa vie propre. Si la Serbie ne peut, à l'exemple de la Grèce, secouer l'influence occidentale, la sève de sa nationalité se retirera dans les montagnes, en Hertsegovine et au Monténégro. Déjà ce dernier pays se trouve dans une voie de développement bien plus normale, bien plus réellement *serbe*, que la principauté danubienne.

L'organisation militaire de la Serbie ne présente pas moins d'anomalies que son état civil. En se contentant d'exercer la jeunesse dans les villages, sans l'arracher de ses foyers en temps de paix, ce

peuple fournirait aisément soixante mille hommes bien disciplinés; mais il s'obstine à créer, au moyen de la conscription, une armée permanente à l'européenne, une garde du prince, au lieu d'une garde nationale, et le gouvernement n'a pu jusqu'ici obtenir plus de trois mille hommes de troupes régulières. Les soldats font l'exercice à la russe, portent l'uniforme vert à paremens rouges, et reçoivent chacun 5 francs de gratification par mois. Quelque restreinte que soit cette conscription, et quoique le temps de service n'excède pas six années, le gouvernement n'ose lever lui-même les recrues; il se décharge de cette tâche sur les knèzes : chaque knéjine, suivant les usages orientaux, choisit elle-même ses conscrits, ou leur achète à volonté des remplaçans. Une autre mesure non moins conforme au génie oriental est l'élection des officiers par les soldats, qui, rassemblés périodiquement, présentent leurs candidats à la ratification de l'état-major. Parmi les troupes d'élite, il faut signaler la cavalerie, qui, montée sur ses petits chevaux slaves, manœuvre admirablement. Quant à l'artillerie, elle ne se compose que d'une trentaine de pièces mal servies. Les soldats employés comme musiciens reçoivent leur congé au bout de trois ans, et, en quittant le drapeau, emportent leur instrument, afin de répandre dans les campagnes le goût de la musique européenne. Dans le cas d'une levée en masse des citoyens, chaque knèze marche à la tête des gens de son district, et les grades civils deviennent des grades militaires. Cette levée de la masse a lieu spontanément chaque fois que la patrie est en danger; mais, dans aucun cas, elle ne pourrait être destinée à soutenir le sultan. Le seul et dernier signe de dépendance qui rattache, depuis 1833, les Serbes à la Porte, est le tribut annuel de 2,300,000 piastres, formant à peu près le quart du budget total de la principauté.

Le commerce entre ce pays et la Turquie est entièrement libre; les Serbes n'ont pas un centime à payer pour écouler leurs produits dans l'empire, tandis qu'au contraire les objets importés de Turquie chez eux paient un droit à la frontière, comme les marchandises européennes. Aussi la douane seule de Belgrad rapporte-t-elle plus d'un demi-million de francs par année; ses tarifs, décrétés par le premier oukase de Miloch, du 20 décembre 1833, établissent que le bois envoyé de Serbie à *Césaria* (Vienne) doit payer 20 paras par toise, que les produits d'Europe destinés à la Romélie paient par chaque *teskéré* (bolette et plombage) 10 paras, et autant pour l'emmagasinage, droit élevé à deux piastres pour les marchandises qui

vont directement et sans plus rien payer jusqu'à Constantinople. Ces dispositions si favorables au développement du commerce indigène, se complètent par la défense faite à tout étranger d'acquérir en son nom des biens immeubles dans le pays avant d'avoir reçu l'*indigénat*. Des consuls serbes sont déjà accrédités à Boukarest, à Constantinople, à Vienne et dans d'autres villes allemandes, pour y veiller aux intérêts commerciaux de leur pays.

Quant aux agens diplomatiques des quatre grandes puissances, anglaise, russe, française et autrichienne en Serbie, ils se tiennent tous, excepté le consul moscovite, tellement en dehors du mouvement social des Serbes, que la plupart gèrent de la ville hongroise de Zemlin leur consulat de Serbie. C'est ainsi qu'on abandonne aux sourdes intrigues de ses ennemis une population généreuse et intelligente. Heureusement pour la Serbie, l'égoïste indifférence des grands états ne l'a pas encore ruinée sans retour. Sa position internationale est forte; l'Autriche, qui fera tout au monde pour empêcher la Russie de s'incorporer ce pays, n'oserait de son côté y toucher elle-même par crainte de la Russie. On peut dire que la plus sûre garantie de l'indépendance des Serbes se trouve dans la jalousie mutuelle des empires autrichien et russe. La nature a d'ailleurs assuré aux Autrichiens, maîtres de la Hongrie, une action puissante sur tous les pays traversés par le Danube, où leurs bateaux à vapeur versent sans cesse l'excédant de leurs fabriques. Aussi long-temps qu'un tel débouché leur sera garanti, ils ne convoiteront que médiocrement la Serbie. Il faut, disent les diplomates autrichiens, qu'un peuple aussi turbulent que les Serbes reste démembré : nous en avons déjà la moitié sous nos lois; si le reste nous arrivait, tous réunis nous donneraient trop à faire; sous un même sceptre, ils s'émanciperaient, ils deviendraient forts et menaçans. Laissons-les donc se diviser de plus en plus comme les Polonais; soutenons chez eux les prétendans; que Mikhaïl ou Alexandre règnent, comme Poniatovski régnait à Varsovie, en attendant le dernier partage. *Divide et impera.*

S'il y a en Europe une puissance à qui ces partages de peuples soient odieux, elle peut agir; la Serbie est encore un champ ouvert à tous; quiconque voudra y conquérir de l'influence n'a qu'à s'assurer par des services réels l'amitié des chefs les plus populaires. Si le cabinet français craint d'agir publiquement, pourquoi n'essaierait-il pas au moins de provoquer par la presse les sympathies de l'Europe pour cinq millions d'hommes qui ne méritent pas sans

doute un moindre intérêt que la petite peuplade des Maronites? Au cas d'une rupture de la paix en Orient, les Serbes joueraient, après les Grecs, le rôle le plus important dans le grand drame du Bosphore. En intéressant l'opinion européenne au sort de ce peuple, notre cabinet se préparerait une intervention aisée pour le jour où l'Angleterre et la Russie voudront enfin se partager ce vieux monde oriental qu'elles couvent depuis si long-temps. Il est vrai que, pour intervenir avec autorité, il faut connaître la cause qu'on veut défendre, et la France, préoccupée d'autres soins, a trouvé commode jusqu'à ce jour d'adopter sans discussion, dans tous les débats gréco-slaves, l'opinion de l'Angleterre! Par suite de leurs instructions, nos consuls en Serbie ont dû constamment soutenir le parti anti-national, ce qui les a nécessairement placés en état d'hostilité vis-à-vis des indigènes. Ces diplomates auraient un plus beau rôle à jouer, ils pourraient reprendre, en la modifiant, l'œuvre de Davidovitj, et enlever à l'agent du tsar la dictature civile qu'il prétend exercer en Serbie. Mais pour se faire les organes du peuple serbe vis-à-vis de l'Orient et de l'Europe, pour protester contre les envahissemens russes dans un pays auquel des traités solennels reconnaissent le droit de se régir librement, il faudrait que nos agens connussent la langue des indigènes, qu'ils eussent pénétré par leurs études et une longue expérience dans ce qu'on pourrait appeler le *mystère organique* de ces peuples : à cette condition seulement ils pourraient s'aventurer dans le dédale politique du monde gréco-slave, sans craindre d'en heurter les tendances, sûrs au contraire d'obtenir des populations un concours efficace.

Pour n'avoir point agi ainsi, on a laissé les diplomates russes, autrichiens et anglais, plonger la Serbie dans un triste chaos. Grace à notre ignorance, ces agens ont pu entraîner dans une voie de faiblesse et de ruine une nation qui marchait rapidement à sa régénération. Ainsi nous laissons briser peu à peu en Orient tout ce qui se relève, tout ce qui pourrait contribuer à sauver l'Europe des envahissemens de la Russie, en opposant une digue à ses interventions multipliées. La Russie ne reculera en effet que devant des intérêts indigènes fortement organisés, et elle se réjouit de voir l'Occident ne songer qu'à l'exploitation commerciale de ces peuples dont elle devient peu à peu la seule protectrice politique.

CYPRIEN ROBERT.

LES ESCLAVES.

FRAGMENT D'UNE TRAGÉDIE.[1]

TOUSSAINT.

Avancez,
Mes enfans, mes amis, frères d'ignominie!
Vous que hait la nature et que l'homme renie;
A qui le lait d'un sein par les chaînes meurtri
N'a fait qu'un cœur de fiel dans un corps amaigri;
Vous, semblables en tout à ce qui fait la bête;
Reptiles, dont je suis et la main et la tête!
Le moment est venu de piquer aux talons
La race d'oppresseurs qui nous écrase... Allons!
Ils s'avancent; ils vont, dans leur dédain superbe,
Poser imprudemment leurs pieds blancs sur notre herbe;
Le jour du jugement se lève entre eux et nous!
Entassez tous les maux qu'ils ont versés sur vous :

(1) M. de Lamartine a bien voulu nous communiquer le fragment qu'on va lire d'une tragédie intitulée *les Esclaves*, composée il y a quelques années, et que sa position politique ne lui a pas permis de donner encore au Théâtre-Français. C'est le discours de Toussaint-Louverture aux noirs de Saint-Domingue pour les encourager à reconquérir leur liberté.

Les haines, les mépris, les hontes, les injures,
La nudité, la faim, les sueurs, les tortures,
Le fouet et le bambou marqués sur votre peau,
Les alimens souillés, vils rebuts du troupeau;
Vos enfans nus suçant des mamelles séchées,
Aux mères, aux époux, les vierges arrachées,
Comme pour assouvir ses brutaux appétits
Le tigre à la mamelle arrache les petits;
Vos membres, dévorés par d'immondes insectes,
Pourrissant au cachot sur des pailles infectes;
Sans épouse et sans fils vos vils accouplemens,
Et le sol refusé même à vos ossemens,
Pour que le noir, partout proscrit et solitaire,
Fût sans frère au soleil et sans dieu sur la terre.
Rappelez tous les noms dont ils vous ont flétris,
Titres d'abjection, de dégoût, de mépris;
Comptez-les! dites-les! et dans notre mémoire,
De ces affronts des blancs faisons-nous notre gloire!
C'est l'aiguillon saignant qui, planté dans la peau,
Fait contre le bouvier regimber le taureau;
Il détourne à la fin son front stupide et morne,
Et frappe le tyran au ventre avec sa corne.

Vous avez vu piler la poussière à canon,
Avec le sel de pierre et le noir de charbon;
Sur une pierre creuse on les pétrit ensemble;
On charge, on bourre, et feu! le coup part, le sol tremble.
Avec ces vils rebuts de la terre et du feu,
On a pour se tuer le tonnerre de Dieu!
Eh bien! bourrez vos cœurs comme on fait cette poudre,
Vous êtes le charbon, le salpêtre et la foudre.
Moi, je serai le feu, les blancs seront le but.
De la terre et du ciel méprisable rebut,
Montrez en éclatant, race à la fin vengée,
De quelle explosion le temps vous a chargée!

(Il se penche et écoute un moment à terre.)

Ils sont là! — là, tout près, — vos lâches oppresseurs!
Du pauvre gibier noir exécrables chasseurs,
Vers le piége caché que ma main va leur tendre
Ils montent à pas sourds et pensent nous surprendre.
Mais j'ai l'oreille fine, et bien qu'ils parlent bas,
Depuis le bord des mers j'entends monter leurs pas.
Chut!... Leurs chevaux déjà boivent l'eau des cascades,
Ils séparent leur troupe en fortes embuscades,
Ils montent un à un nos âpres escaliers.
Ils les redescendront avant peu par milliers!
Que de temps pour monter ce rocher sur la butte!
Pour le rouler en bas combien? Une minute!

. . . . . .

. . . . . .

Avez-vous peur des blancs? Vous, peur d'eux! Et pourquoi?
J'en eus moi-même aussi peur; mais écoutez-moi.
Au temps où m'enfuyant chez les marrons de l'île,
Il n'était pas pour moi d'assez obscur asile,
Je me réfugiai, pour m'endormir, un soir,
Dans le champ où la mort met le blanc près du noir,
Cimetière éloigné des cases du village,
Où la lune en tremblant glissait dans le feuillage.
Sous les rameaux d'un cèdre au long bras étendu,
A peine mon hamac était-il suspendu,
Qu'un grand tigre, aiguisant ses dents dont il nous broie,
De fosse en fosse errant vint flairer une proie.
De sa griffe acérée ouvrant le lit des morts,
Deux cadavres humains m'apparurent dehors;
L'un était un esclave et l'autre était un maître;
Mon oreille des deux l'entendit se repaître,
Et quand il eut fini ce lugubre repas,
En se léchant la lèvre il sortit à longs pas.
Plus tremblant que la feuille et plus froid que le marbre,
Quand l'aurore blanchit, je descendis de l'arbre,
Je voulus recouvrir d'un peu du sol pieux

Ces os de notre frère exhumés sous mes yeux.
Vain désir! vains efforts! de l'un, l'autre squelette
Le tigre avait laissé la charpente complète,
Et rongeant les deux corps de la tête aux orteils,
En leur ôtant la peau les avait faits pareils.
Surmontant mon horreur, voyons, dis-je en moi-même,
Où Dieu mit entre eux deux la limite suprême?
Par quel organe à part, par quel faisceau de nerfs
La nature les fit semblables et divers?
D'où vient entre leur sort la distance si grande?
Pourquoi l'un obéit, pourquoi l'autre commande?...
A loisir je plongeai dans ce mystère humain,
De la plante des pieds jusqu'aux doigts de la main;
En vain je comparai membrane par membrane :
C'étaient les mêmes jours perçant les murs du crâne;
Mêmes os, mêmes sens, tout pareil, tout égal,
Me disais-je; et le tigre en fait même régal,
Et le ver du sépulcre et de la pourriture
Avec même mépris en fait sa nourriture!
Où donc la différence entre eux deux? — Dans la peur;
Le plus lâche des deux est l'être inférieur!
Lâches? Sera-ce nous? et craindrez-vous encore
Celui qu'un ver dissèque et qu'un chakal dévore?
Alors tendez les mains et marchez à genoux,
Brutes et vermisseaux sont plus hommes que nous!
Ou si du cœur du blanc Dieu nous a fait les fibres,
Conquérez aujourd'hui le ciel des hommes libres;
L'arme est dans votre main; égalisez les sorts!

LES NOIRS, avec acclamation.

Liberté pour nos fils et pour nous mille morts!

TOUSSAINT.

Mille morts pour les blancs et pour nous mille vies!...

Les voici ; je les tiens. Leurs cohortes impies
Sur nos postes cachés vont surgir tout à coup.
Silence jusque-là, puis d'un seul bond debout!
Qu'au signal attendu du premier cri de guerre
Un peuple sous leurs pieds semble sortir de terre!
Chargez bien vos fusils, enfans, et visez bien :
Chacun tient aujourd'hui son sort au bout du sien.
A vos postes! Allez!

(Ils s'éloignent. Toussaint rappelle les principaux chefs, et leur serre la main tour à tour.)

A revoir; demain, frères,
Ou martyres au ciel, ou libres sur la terre!

(Après un moment de silence.)

Mais il faut vous laisser conduire par un fil,
Sans demander : Pourquoi? Que veut-il? Que fait-il?
Que chaque ame de noir aboutisse à mon ame;
Toute grande pensée est une seule trame
Dont les milliers de fils, se plaçant à leur rang,
Répondent comme un seul au doigt du tisserand;
Mais si chacun résiste et de son côté tire,
Le dessein est manqué, la toile se déchire.
Ainsi d'un peuple, enfans! Je pense, obéissez!
Pour des milliers de bras, une ame, c'est assez.

LES NOIRS.

Oui, nous t'obéirons! toi le vent, et nous l'onde!
Toussaint sur Haïti, comme Dieu sur le monde!

TOUSSAINT.

Eh bien! si vous suivez mon inspiration,
Vous étiez un troupeau, je vous fais nation!
. . . . . .
. . . . . .

(Ils tombent à ses pieds.)

A. DE LAMARTINE.

LETTRES

SUR LA SESSION.

QUESTION DE CABINET.

Au Directeur de la Revue des Deux Mondes.

Depuis ma dernière lettre, la question de cabinet a été posée dans les bureaux de la chambre avec franchise et netteté, à l'occasion de la loi des fonds secrets. Cette question, de l'aveu de tous, n'avait pas été résolue dans la discussion de l'adresse : enveloppée dans l'unanimité du vote sur le droit de visite, supérieure aux débats de l'affaire de Syrie, étrangère aux autres paragraphes, elle était restée indécise. Il semblait que le ministère ne pût s'y méprendre et dût provoquer lui-même un prompt débat sur sa politique et ses actes; c'était, dit-on, sa première impression. Le lendemain de l'adresse, on avait annoncé que la loi des fonds secrets serait apportée immédiatement et la chambre appelée à s'expliquer. La réflexion a changé ces dispositions; la chambre semblait moins favorable qu'on ne l'avait espéré : on a voulu gagner du temps. Ce n'est qu'après un assez long retard que le ministère a pris enfin son parti et a demandé le million accordé depuis quelques années aux dépenses de la police; mais, en faisant cette demande, il s'est borné à insister sur les nécessités du service public, sur le besoin de surveiller les

factions, ranimées par la catastrophe du 12 juillet, et il n'a pas dit un mot de la question de confiance, qu'on avait toujours considérée, depuis 1830, comme étroitement liée au vote des fonds secrets. Peut-être espérait-il éviter un nouveau débat et pensait-il aussi à se prévaloir du vote de l'adresse comme d'une adhésion de la chambre. De pareilles illusions égarent souvent les ministères, et on en a vu de plus forts succomber au moment où ils s'y attendaient le moins. On assure que le cabinet croyait obtenir huit commissaires sur les neuf que la chambre devait nommer : l'organisation des bureaux avait paru autoriser cet espoir, et déjà, dans la commission de l'adresse, l'opposition n'avait eu qu'un seul représentant. Le résultat a trompé cette attente. La commission s'est trouvée composée de quatre opposans contre cinq partisans du ministère, et le compte fidèle des suffrages divers a constaté en faveur du cabinet une majorité de dix-huit voix seulement, majorité bien faible et bien insuffisante, si l'on songe que dans tous les bureaux l'opposition s'est livrée aux attaques les plus vives et les plus directes, que dans plusieurs ses candidats avaient été pris dans des nuances trop prononcées pour ne pas donner ombrage aux députés les plus rapprochés des centres, qu'en général dans les bureaux les considérations de personne exercent beaucoup d'empire, et qu'enfin des députés de la gauche en assez grand nombre manquaient à leur poste.

Ce résultat a jeté l'alarme dans le camp ministériel; on dit que rien n'a été oublié pour raffermir les convictions ébranlées, pour réveiller les amitiés qui sommeillent, pour intéresser les dévouemens qui se plaignaient d'être négligés. Le télégraphe agite ses longs bras et va chercher dans leurs postes lointains ou dans leurs paisibles demeures ceux que le devoir des fonctions publiques ou le charme de la vie privée retenaient loin du parlement. La presse ministérielle discute, défend, attaque, injurie; des listes de ministres sont livrées à la naïve crédulité du public. On épie les moindres démarches des personnages importans; on leur attribue les résolutions les plus opposées; on les montre tantôt à l'assaut du pouvoir, résolus et animés, tantôt découragés et quittant la partie; on se sert de leurs noms pour favoriser d'obscures intrigues. Chacun s'apprête pour une discussion prochaine et s'attend à un de ces événemens qui marquent la vie des gouvernemens constitutionnels.

Il semble que le parti le plus sage et le plus simple en ce moment soit de laisser les affaires suivre leur cours naturel, et, pour ceux qui sont destinés à croiser le fer dans la lutte, d'aiguiser leurs armes. Cependant la polémique ministérielle a répandu certains argumens qu'il peut être bon d'examiner en dehors de la tribune. Dans les conversations du monde, dans les couloirs de la chambre, s'engagent parfois des discussions qui ne sont pas de nature à être portées devant la chambre elle-même, et dont il appartient à la presse de dire quelques mots.

J'ai déjà assisté à de nombreuses luttes parlementaires et à plus d'une crise ministérielle; mais un phénomène nouveau et singulier distingue la situation

actuelle. Le cabinet pour lui-même n'a pas, je l'affirme, cent voix dans la chambre; s'il n'existait point et qu'il s'agît de le former, il serait impossible. Presque tous ses adhérens sont prêts à reconnaître sa faiblesse et ses inconvéniens, ils ne prennent pas même la peine de le défendre; mais après les plus vives critiques, ils se déclarent résignés à voter pour lui. Le même langage est dans toutes les bouches, on dirait un mot d'ordre : à quels hommes, à quels principes passerait le pouvoir, si le cabinet du 29 octobre le perdait? Il faut les connaître, dit-on, avant qu'il soit renversé, et savoir quel profit le pays retirerait d'un changement dans le personnel et dans le système du gouvernement; il ne faut pas s'exposer à une politique plus déplorable encore, selon la formule de M. Leseigneur. D'ailleurs, le cabinet dure depuis plus de deux ans, c'est presque un miracle de longévité; il est bon de le conserver comme un gage de stabilité. Enfin, une crise ministérielle cause toujours au pays et aux affaires un dommage que les hommes désintéressés et étrangers aux querelles de parti doivent éviter. Toutes ces raisons, comme vous le voyez, monsieur, se concilient parfaitement avec la censure du cabinet; elles sont présentées avec d'autant plus d'assurance, que ceux qui les invoquent se donnent en même temps les honneurs de l'indépendance et peuvent à la fois flatter l'opposition en faisant bon marché du cabinet, et le cabinet en lui promettant leur appui. Situation commode dans un temps, comme le nôtre, de convictions molles, d'indifférence politique et de ménagemens universels, où beaucoup d'hommes, fort honorables du reste, aiment le repos, craignent la lutte et ne veulent pas se faire d'ennemis.

Quelle est la valeur des raisons que je viens de reproduire? c'est ce que je me propose d'examiner.

On demande en premier lieu quels hommes remplaceraient les ministres actuels. Vous comprenez parfaitement, monsieur, que mon projet n'est point de discuter ici les titres et l'aptitude des personnages politiques que désigne l'opinion. Je laisse à M. Desmousseaux de Givré, qui s'est fait une spécialité de l'injure, le soin de discuter des noms propres et de remplacer les argumens par des personnalités, et la logique par le sarcasme; mais je nie que les adversaires du cabinet aient à composer à l'avance un ministère pour le substituer à celui qu'ils combatent. Il faudrait entendre les cris de ceux qui demandent à l'opposition ses candidats, si elle avait l'imprudence d'en dresser la liste! Que d'attaques contre les hommes qui y seraient inscrits! que de propos amers sur leur ambition et leur outrecuidance! Les plus empressés à provoquer aujourd'hui la composition prématurée d'un cabinet se montreraient demain les plus violens à la condamner et ne trouveraient pas d'expressions assez vives pour flétrir cette usurpation des droits de la couronne. Qui ne voit d'ailleurs que, pendant la durée du cabinet actuel, il est impossible de concerter aucune combinaison? Parmi ceux qui pourraient plus tard être appelés à jouer un rôle, les uns n'écouteraient qu'une honorable défiance d'eux-mêmes, les autres refuseraient de s'engager pour une pure even-

tualité, d'autres enfin craindraient de contracter des alliances que les évènemens ultérieurs seraient susceptibles de rompre. Il est des combinaisons que la nécessité pourrait prescrire et rendrait légitimes, et qui seraient mal comprises, si elles s'opéraient avant d'être commandées par les circonstances et conseillées par la politique.

Pour moi, toute la question sur ce point se réduit à ceci : les hommes de talent, de patriotisme et d'expérience manquent-ils? Si le ministère était renversé, les chambres ne renferment-elles point, dans la sphère des opinions qui pourraient hériter du pouvoir, les élémens d'une administration capable de diriger les affaires du pays? Qui oserait le nier? Les personnages éminens qui peuvent entrer au ministère ne sont que trop nombreux; on s'en plaint quelquefois, on condamne leurs rivalités, on soupçonne leur ambition : on doit au moins accorder qu'il y a là pour le pays une véritable richesse. Je sais, et je le déplore, que de cruelles dissensions séparent des hommes d'état dont l'alliance, autrefois projetée, ferait disparaître de graves difficultés; mais, malgré ces divisions, une administration nouvelle est encore aisée à former. Le ministère actuel a eu, sans le vouloir, le mérite d'amener des rapprochemens long-temps désirés et de réunir dans une opposition commune ceux qu'avaient séparés des circonstances qui ne sont plus. Les souvenirs irritans sont éteints; les incompatibilités entre les personnes ont cessé, et quand les opinions et les vœux s'accordent, les alliances se font d'elles-mêmes.

Les hommes ne manquent donc point; les causes de désunion disparaîtraient nécessairement, et l'on n'a pas à craindre une longue interruption dans les pouvoirs. Cette assurance doit suffire.

Mais au moins, dit-on, si les hommes ne sont pas désignés à l'avance, que les principes soient proclamés, et que ceux qui se portent les héritiers du cabinet produisent le programme qu'ils comptent adopter.

A qui s'adresse cette demande? Quels sont les prétendans sur qui l'on entend faire peser l'obligation de dresser ainsi tout un plan de gouvernement? Ceux qui répondraient à un tel appel se montreraient bien présomptueux et bien téméraires. L'opposition ne gouverne point et n'a pas la responsabilité du pouvoir; un seul devoir lui est imposé : juger le ministère. Elle prononce sur la conduite qu'il a tenue, approuve ou condamne sa politique, le maintient ou le renverse. C'est là son unique programme. Son blâme ou sa louange indique ses opinions et engage son avenir : elle s'oblige à suivre ce qu'elle adopte, à s'écarter de ce qu'elle censure; elle expose ainsi implicitement sa propre politique, ses doctrines, ses maximes de gouvernement. On ne saurait exiger d'aucune de ses fractions, même les plus voisines du pouvoir, qu'elles se prononcent sur toutes les questions actuelles ou à venir; elles n'en possèdent point les élémens, et ne peuvent les résoudre. Parlera-t-on des affaires extérieures? Quel est l'état des négociations? Quels sont les engagemens pris, les concessions faites ou refusées? Un ministère nouveau ne rompt point avec ce qui l'a précédé; les traditions du passé pèsent sur lui, non qu'il y soit

lié, mais parce qu'il doit les étudier, les approfondir, en rechercher l'esprit, et ne s'en écarter, s'il le juge nécessaire, qu'avec prudence et ménagement. S'agit-il de l'intérieur, chaque mesure est soumise à des lois d'opportunité, de convenance personnelle, qui doivent en hâter ou en retarder l'adoption : un pouvoir sage consulte sans cesse l'état de l'opinion, les vœux des chambres, les besoins de la politique, et y conforme tous ses actes. Bien imprudente serait l'administration, non-seulement en projet, mais même maîtresse du pouvoir, qui dresserait la formule générale de ses plans et de ses résolutions.

On comprendrait l'insistance avec laquelle on demande leur programme à ceux qu'on désigne comme des prétendans, s'il était question d'introduire dans le gouvernement une politique nouvelle et inconnue, et de substituer un autre ordre de principes à celui qui prévaut aujourd'hui. Si la gauche était près d'obtenir la majorité, le parti qui lui est opposé pourrait l'interpeller et donner cours à son inquiète curiosité; mais tel n'est point l'état de la question. Le pouvoir n'est pas destiné à passer en ce moment du centre à la gauche; il est seulement revendiqué par les opinions intermédiaires qui ne poursuivent aucune réforme radicale. Derrière ces débats ne se trouvent point des questions susceptibles d'inquiéter les amis de l'ordre et d'exposer le pays à des expériences périlleuses.

Mais s'il s'agit de si peu, quel sera le profit d'un changement? Ne voulez-vous, s'écrie-t-on, que substituer certains hommes à d'autres? Est-ce purement une question de portefeuilles et d'ambitions privées, et ces querelles valent-elles que les hommes impartiaux s'en mêlent?

N'admirez-vous point la position commode que se font les défenseurs du ministère? Ont-ils des adversaires dont les principes ne puissent se concilier avec les leurs, ils se récrient contre l'esprit révolutionnaire, exagèrent le péril, enflent leurs poumons pour pousser de bruyantes clameurs, et vous montrent Catilina aux portes du sénat. Au contraire, l'opposition se produit-elle modérée et conciliante, ils s'attachent à réduire le désaccord aux plus minces proportions, et, à la faveur de cette dissimulation, ils prétendent dépouiller de tout intérêt un changement d'administration.

Pour n'être pas radicale et révolutionnaire, l'opposition des partis modérés contre le cabinet n'en est pas moins réelle et sérieuse, et les efforts même prodigués pour l'écarter en attestent l'importance. J'en appelle au besoin à tous les esprits sincères. La politique qui avait consenti à l'extension du droit de visite est-elle la même que celle qui veut parvenir à le supprimer? La politique qui se proclame « modeste et tranquille, » et qui sur tous les points isole la France, est-elle la même que celle qui veut la dignité sans forfanterie, la fermeté sans imprudence, qui recherche les alliances, et, sans vouloir les payer par d'injurieuses concessions, accepterait, pour les obtenir, toutes les conditions honorables et légitimes? La politique qui se cramponne au *statu quo* comme au dernier terme du progrès, et qui refuse toute réforme, est-elle la même que celle qui fait la part du temps, des idées, des mœurs, des

lumières, et, sans risquer aucune innovation téméraire, ne se refuse point aux améliorations que l'opinion réclame et que l'état du pays comporte? Peut-on confondre ensemble ceux qui exercent le pouvoir dans des vues égoïstes, qui concentrent l'influence et toute l'action politique dans les mains d'une coterie, et ceux qui considèrent le gouvernement comme le dispensateur équitable et impartial des innombrables ressources dont les lois l'ont constitué dépositaire? Non : ces choses-là ne sont pas identiques; un changement d'administration qui substituerait l'un de ces systèmes à l'autre présenterait une grande et heureuse signification, et l'on ne peut consciencieusement le déclarer illusoire et sans portée.

Je crois donc que l'opposition ne peut être obligée de formuler son système, et à ce sujet je citerai les paroles d'un orateur que le parti conservateur ne désavouera pas. Lorsqu'en 1841 M. Peel attaquait le cabinet de lord John Russel, on lui reprochait aussi de ne point faire connaître ses projets. Voici ce qu'il répondit devant ses électeurs : « Messieurs, on ne cesse pas de me demander ce que je compte faire, si je suis chargé de la direction des affaires publiques; c'est une question à laquelle je ne veux répondre que lorsque je m'y verrai appelé. Tout ce que je veux aujourd'hui, c'est éloigner les hommes qui occupent ces positions officielles : ils n'ont pas eu la confiance du parlement, ils n'ont pas la confiance du peuple. Changez le médecin, le malade n'a pas confiance en lui. Et puis ces gens viennent me demander : « Qu'avez-vous à prescrire? » Je vois autour de moi plusieurs de mes amis exerçant la profession de médecin; de bon compte, ces docteurs voudraient-ils prescrire un traitement quand un malade en suit déjà un autre? Donc, ne voulant pas passer pour un empirique, j'attendrai pour donner mes conseils, pour prescrire mes potions, que le malade m'ait fait appeler en consultation. »

Le maintien du ministère dans sa situation actuelle serait, dit-on, un gage de stabilité. C'est la seconde proposition des adversaires d'un changement.

On veut un cabinet qui parcoure une longue carrière, on désire éviter à l'avenir cette mobilité qui compromet dans l'opinion du pays et du monde entier notre forme de gouvernement. J'admets ce vœu et je le forme à mon tour, mais je demande qu'on s'explique. Quand on souhaite au cabinet une existence durable, ce n'est pas apparemment pour le simple plaisir de lui en faire honneur dans les statistiques ministérielles ou dans la biographie des honorables membres qui l'auront composé; ce serait chose puérile. Si l'on cherche la durée, c'est moins, ce me semble, pour elle-même que pour l'autorité, la prépondérance et la vigueur qu'elle communiquerait au pouvoir. Autrement les cabinets n'inspirent confiance ni à l'étranger ni à la nation; ils ne peuvent point négocier au dehors, point commander au dedans. Mais, pour leur donner ce pouvoir, il ne suffit pas que matériellement, pour ainsi dire, ils vivent long-temps; il faut encore qu'ils aient puissance et vigueur : c'est la force plutôt que la durée qui leur est nécessaire. Un cabinet ébranlé qui

vivrait au jour le jour, qui ne se soutiendrait qu'à force de complaisances et de faiblesses, et contre lequel s'élèveraient incessamment des questions menaçantes, ne parviendrait point, quand il traînerait pendant dix ans sa chétive existence, à satisfaire aux conditions de la stabilité; il serait placé dans une dépendance constante : au-dessus de lui, au-dessous, des exigences chaque jour renaissantes le priveraient d'initiative et de liberté; il serait faible tout à la fois dans la diplomatie, dans le gouvernement intérieur et dans les chambres. Comment les puissances étrangères entameraient-elles avec lui des négociations quand chaque courrier peut leur apporter la nouvelle de son renversement? Comment prépareraient-elles par des arrangemens préliminaires des traités ou des alliances quand elles le voient si vivement attaqué, sans lendemain, obligé de céder à tout et à tous? Croyez-vous, par exemple, que M. Guizot, contraint, par un vote unanime qu'il n'a pu conjurer, de refuser la ratification du traité du droit de visite, ait encore la faculté de parler haut avec les ambassadeurs des grandes puissances et trouve grand crédit auprès d'eux? La diplomatie n'aime point à livrer ses secrets, elle ne veut faire connaître ses conditions suprêmes que quand elle peut leur obtenir une consécration certaine et définitive; elle s'éloigne des négociateurs impuissans qui parlent et n'agissent point, qui traitent et sont désavoués, de ceux surtout qui se font obstacle à eux-mêmes, tant ils inspirent peu de confiance au pays. A l'intérieur, les agens divers qui représentent le gouvernement et distribuent ses ordres sur tous les points du territoire, les préfets, les procureurs-généraux, ne s'attachent pas à un ministère sans cesse en lutte avec une minorité puissante et nombreuse à qui le pouvoir peut échoir tous les jours. Ils se ménagent, louvoient, ne se livrent point, s'enferment dans la réticence ou l'équivoque, cherchent à ne se point compromettre, et, s'ils ne trahissent pas, du moins ils servent sans goût et sans zèle. Dans les chambres enfin, combien le rôle d'un ministère sans appui solide, fût-il ancien, est pénible et faux! Il ne commande point et vit dans une perpétuelle servitude; il n'a plus de souci que pour sa propre existence, et néglige les affaires publiques; il ne peut faire passer aucune loi telle qu'il l'a présentée. La minorité, excitée par sa force, irritée devant des ministres que blâment ceux même qui les appuient, ne leur épargne aucune attaque, ne leur passe aucune faute. La majorité, embarrassée de son rôle ingrat, cherche à se le faire pardonner par sa raideur dans toutes les questions qui ne touchent point à la politique. Le gouvernement et l'administration se trouvent également affaiblis et paralysés. Ce n'est pas tout encore : on initie le public aux secrets les plus délicats du gouvernement; on met à nu tous les rouages; on discrédite la constitution en détruisant tout prestige. Quand le peuple aperçoit un ministère dont le maintien est subordonné au télégraphe qui convoque ses agens, à une malle-poste en retard, à un rhume qui retiendra quelqu'un de ses partisans; quand, après avoir compté la majorité sortie du scrutin, il peut se dire quels hasards l'ont formée et pouvaient la détruire, il ne prend plus au sérieux un

pouvoir livré à de tels accidens, et qui paraît soumis aux caprices du sort bien plus qu'à des lois rationnelles et morales. L'humeur, l'intrigue, l'ambition des places, mettent sans cesse en doute une majorité si étroite que quelques voix de moins la font disparaître : les hommes les moins capables acquièrent une importance particulière; le ministère est tenu de compter avec tout le monde, et, par une fatale conséquence, c'est entre les mains des moins fermes, des moins incorruptibles, que tombe le pouvoir, c'est de leur concours, toujours douteux, parfois mis à l'enchère, que dépend le gouvernement tout entier. Est-ce là, je le demande à ceux qui de très bonne foi se proposent de soutenir le cabinet dans un intérêt de stabilité, est-ce là une situation normale, régulière, utile au pays? Convient-il qu'elle dure long-temps?

Mais on veut éviter une crise ministérielle : toutes ont des conséquences dommageables pour le pays; elles suspendent les affaires, paralysent les transactions et répandent l'inquiétude. J'en conviens, quoiqu'on exagère beaucoup ces inconvéniens. Qu'on me dise néanmoins s'il est plus avantageux d'ajourner péniblement une crise toujours menaçante que de la traverser sur-le-champ. Avec un cabinet battu en brèche, que la majorité tolère sans l'aimer, supporte sans le défendre, les intérêts de tous genres, que sa chute peut compromettre, souffrent à la fois de l'incertitude du jour et de celle du lendemain. La crise est déclarée du moment que le cabinet manque d'espace et d'air, et ceux qui veulent en retarder le dénouement la prolongent et ne l'évitent point. Je suppose que le ministère obtienne la majorité sur les fonds secrets; sera-t-il consolidé par ce vote? Nullement; il n'aura pas été renversé, voilà tout. Mais la session amènera vingt autres embarras, et l'enquête électorale, et les ministres d'état, et les sucres, et les patentes, et le roulage, et le budget; tout sera question ministérielle et se ressentira de la situation du cabinet. Il ne se retirera point, dit-on; il est d'humeur douce et facile, ne s'irrite pas aisément, et se dévouera à la chose publique aux dépens de son propre repos. Ces projets sont fort beaux, et d'autres cabinets déjà les avaient formés; seulement ils ne sont pas de facile exécution. Quelque dose d'humilité que donne l'amour du portefeuille, le jour vient où la mesure est comblée; il se trouve quelque ame fière qui se révolte, quelque ami sincère du pouvoir qui ne veut pas l'amoindrir; le malheur aigrit, la solidarité inquiète, et, malgré de solennelles résolutions, les divisions intérieures achèvent l'œuvre commencée par les luttes de la tribune. Le sentiment public avertit chacun de ce danger, et ceux qui croient éviter la crise en l'ajournant ne font que la rendre plus profonde et plus alarmante.

Je ne partage donc point les scrupules des honorables membres qui, tout en blâmant le ministère, se proposent de lui donner leurs voix, soit par l'incertitude des hommes et des principes qu'une crise ferait triompher, soit par amour de la stabilité ou effroi d'une crise ministérielle. Mais je veux examiner la situation sous un autre point de vue. Ce ne serait pas assez d'avoir discuté des objections qui touchent, pour ainsi dire, à la forme plus qu'au fond, si

l'on ne se rendait pas exactement compte du but que doit se proposer un cabinet nouveau et des moyens que lui offrirait la chambre pour l'atteindre.

Quiconque aspire à consolider le gouvernement fondé en juillet s'afflige de la vie précaire et contestée de la plupart des cabinets depuis 1830. Ces embarras ont tenu à l'instabilité de la majorité. Les combinaisons qui ont prévalu ne réunissaient que le nombre de voix rigoureusement nécessaire pour garder le pouvoir. Il semble que, repoussant toutes les conditions qui pouvaient leur donner une plus large assiette, on n'ait jamais voulu faire que la somme de concessions indispensable à la réunion d'une étroite majorité. Tous les cabinets à leur origine obtiennent de nombreuses adhésions. La fatigue, l'espoir, la tolérance des mœurs politiques, leur offrent d'abord des appuis suffisans et leur donnent quelques mois d'une vie concédée par grace. Mais après ce sursis ordinaire, quand on pèse leurs forces, on les trouve dépourvus de puissance réelle, et la chambre, coupée en deux, ne les soutient plus qu'avec déplaisir et presque à contre-cœur.

Les inconvéniens de cet état de choses ont frappé tous les bons esprits, et les véritables conservateurs, ceux qui méritent ce nom, s'accordent à reconnaître que le premier besoin de la France en ce moment est de constituer dans la chambre une majorité. Je n'appelle point ainsi le partage presque égal des voix, source de contestations perpétuelles et de luttes sans terme, mais ce qui mérite réellement le nom de majorité dans un gouvernement constitutionnel, c'est-à-dire un parti puissant, dévoué au cabinet, vivant de sa vie, s'animant de ses inspirations, et disposé à le soutenir en toute occasion. Depuis treize ans, ou plutôt depuis bientôt trente ans, pour être vrai, on poursuit ce but en France. M. de Villèle l'atteignit, chacun sait par quels moyens; le cabinet du 11 octobre le toucha aussi un instant, grace aux difficultés de la politique intérieure : les autres administrations l'ont poursuivi à leur tour sans y parvenir. C'était l'espoir du 29 octobre. M. Guizot l'exprimait dans la séance du 26 février 1841. « Depuis l'origine de la session, disait-il, une idée dominante a préoccupé le cabinet : reconstituer dans cette chambre une majorité de gouvernement, depuis trop long-temps désunie ou flottante. Le cabinet est convaincu, et il l'a dit dès les premiers jours, que la réorganisation d'une vraie majorité de gouvernement était en ce moment le plus pressant intérêt du pays, de la chambre, de la couronne, de l'honneur de nos institutions.... Y a-t-il quelqu'un dans cette chambre, sur quelque banc que ce soit, qui pense que la réorganisation d'une majorité de gouvernement, la constitution des deux grands élémens de discussion dans la chambre, la majorité et l'opposition, ne soient pas très désirables? Y a-t-il quelqu'un qui croie que la confusion, la désunion, l'éparpillement des opinions et des partis, soient une bonne chose pour le gouvernement, pour l'honneur de la chambre, pour la dignité de nos institutions? Personne ne le pense. »

De bonne foi, le but honorable que se proposait le cabinet et que son chef par le talent exprimait en ces termes, ce but est-il réalisé? A l'époque où

M. Guizot tenait ce langage, il se félicitait de posséder la majorité, et il avait raison; mais quelle était la situation du cabinet? Pour les combats de la tribune, il comptait dans ses rangs M. de Lamartine et M. Dufaure; pour les scrutins, M. Dufaure et M. Passy lui avaient attiré un certain nombre de membres du centre gauche; il en trouvait encore, comme je l'ai déjà dit, dans toutes les fractions de la chambre. Son propre parti était uni et marchait derrière lui comme un seul homme. Ces combinaisons n'étaient pas très solides, à dire vrai, et M. Guizot ne contenait cette majorité qu'à force d'adresse, de ménagement, et en éludant presque toutes les difficultés; mais enfin elle existait. Les voix sont-elles encore partagées de la même façon? Partis extrêmes, gauche, centre gauche, tout est aujourd'hui réuni contre le cabinet; la division est entrée dans les rangs de ses amis. M. de Lamartine et M. Dufaure, dans des conditions et à des titres divers, l'attaquent à la tribune; les affaires extérieures, qui, au 29 octobre, lui donnaient le plus de voix, sont celles qui lui en retirent le plus aujourd'hui. Alors il trouvait des appuis dans les partis opposés; en ce moment il en a perdu, et des plus notables, dans son propre sein. La chambre est partagée par moitié; plusieurs votes importans ont déjà ébranlé le cabinet. Est-ce là, je le demande à M. Guizot lui-même, une vraie majorité de gouvernement? Celle que le cabinet espère ne sera-t-elle point, en supposant qu'il l'obtienne, « désunie et flottante? » Ne trouvera-t-on plus « la confusion, la désunion, l'éparpillement des partis et des opinions, » que M. Guizot déclarait une mauvaise chose pour le gouvernement, pour l'honneur de la chambre, pour la dignité de nos institutions?

Le cabinet du 29 octobre n'a donc point fondé une majorité constitutionnelle, et chacun sent qu'il est hors d'état de la composer aujourd'hui. C'est une œuvre laborieuse et que ne peut pas accomplir la main qui y a échoué une première fois. Un ministère qui sait se créer une majorité voit chaque jour s'accroître le nombre de ses adhérens; c'est la marche opposée qu'a suivie le 29 octobre. Comment croire que son armée fasse des recrues quand les défections l'ont presque dispersée? Ce n'est donc plus à lui que peut être confié le soin de reconstituer la majorité. Mais s'il était renversé, la chambre actuelle offrirait-elle les élémens de cette majorité, et un cabinet nouveau pourrait-il les rassembler et toucher enfin à ce terme de tant d'efforts successifs? Je le crois, et je me bornerai à indiquer les raisons qui me donnent cette opinion.

Je n'ai pas besoin de dire que je repousse le système qui consiste à former une majorité par les conquêtes individuelles : honteuse ressource des pouvoirs qui, à défaut des principes, sollicitent et aiguisent les appétits cupides. Ce système n'a pas même le triste mérite du succès. L'intérêt retire bientôt les appuis qu'il a donnés. On sert un jour le ministère pour mériter ses faveurs, on le quitte le lendemain pour ressaisir une popularité perdue; l'appât d'une place attire une voix, la jalousie et le dégoût en repoussent plusieurs. Par une heureuse combinaison, la politique des intérêts privés n'est pas seulement immorale, elle est encore vaine et inefficace.

Quelques personnes songent à n'appuyer le pouvoir que sur le centre droit, le seul parti qui soit, selon elles, compact et uni, le plus nombreux de tous, puisqu'il balance les autres, et elles prétendent qu'une administration qui reposerait sur cette base serait encore la plus solide qui se puisse former.

Je ne saurais adopter cette pensée. Je ne conteste ni la force, ni l'union de ceux qui sont devenus les soutiens exclusifs du cabinet : je crois qu'aucune administration puissante et durable ne pourrait se former sans eux et les avoir tous pour adversaires, mais je suis également convaincu qu'à eux seuls ils ne peuvent constituer non plus une administration puissante et durable. M. Guizot l'avait senti autrefois quand il recherchait l'appui d'une partie du centre gauche, et quand il lui avait, si l'on m'a dit vrai, promis en échange certaines mesures de réforme; il le sentait quand, après la coalition, il était prêt à entrer dans un cabinet qui aurait représenté toutes les opinions modérées de la chambre.

Les députés qui se sont érigés en conservateurs et s'attribuent exclusivement ce titre possèdent des qualités incontestables : avec le sentiment des nécessités du pouvoir, ils ont de la discipline et de la fermeté; leur tort est de se croire les seuls, les derniers dépositaires des bonnes doctrines de gouvernement. Je proteste, pour mon compte, contre cette prétention. L'esprit conservateur qui ne veut rien accorder au temps et à l'opinion a perdu plus de gouvernemens que la politique modérée qui sait déférer à propos et dans une juste mesure aux vœux et aux besoins publics. C'est l'esprit conservateur qui poussait sous la restauration le cri de « plus de concessions; » c'est la politique modérée qu'avait inaugurée le ministère Martignac, dont le brusque renversement préluda aux ordonnances de juillet; c'est la politique modérée que souhaite le pays et qui a triomphé dans les dernières élections. Elle n'est point représentée par le centre droit seul, par le parti conservateur actuel; ce parti s'est montré trop ardent parce qu'il était convaincu, trop exclusif parce qu'il se voyait menacé dans la possession du pouvoir. Il ne comprend pas assez les concessions que commande une politique impartiale et conciliante; il s'effraie outre mesure de la moindre réforme. Sa raideur peu traitable a besoin d'être adoucie : elle le serait par une alliance avec les nuances modérées de l'opposition. Cette alliance peut seule, à mon avis, établir l'accord entre l'esprit conservateur et l'esprit de progrès, entre les idées libérales et les idées de consolidation. C'est, si je ne me trompe, le vœu de la France et le besoin de la chambre nouvelle.

Une alliance entre toutes les opinions sages et constitutionnelles ne rencontrerait point de difficultés réelles. Le centre droit obtiendrait un gouvernement puissant et respecté. La portion de la chambre qu'on appelle encore la majorité ne renferme pas quarante députés qui se refusassent à cette transaction, et ceux même qui n'y seraient point portés par goût s'y soumettraient par raison; imbus, plus que les autres, des idées de conservation, ils ne voudraient point sans doute créer des embarras à l'administration nouvelle; à moins de se liguer avec les partis extrêmes, ils demeureraient isolés, et s'ils

formaient une telle ligue, elle serait misérable et vaine. Le centre gauche entier adhérerait sans réserve à un ministère formé sous ces auspices. La gauche, sans accorder peut-être à ce cabinet une adhésion explicite, ne le poursuivrait point de son ardente hostilité. Le ministère, s'il ne l'avait pas pour appui, ne s'attacherait pas du moins à l'aigrir et à la blesser; il ne l'exclurait pas systématiquement des affaires, seulement il conserverait avec elle toute son indépendance; il ne serait jamais condamné à subir sa loi, et, sans la prendre pour alliée, il pourrait espérer de ne point trouver dans ses rangs des adversaires violens et irrités.

La chambre va choisir entre cette combinaison qui sortirait nécessairement d'une crise ministérielle et le maintien du cabinet. Si la question est bien posée, comment des hommes qui ont vraiment à cœur la force et la dignité de notre gouvernement se prêteraient-ils à perpétuer un malaise qui compromet nos institutions et inquiète les bons citoyens? Le scrutin s'ouvrira dans quelques jours; que chacun y suive son inspiration et se dégage des liens de parti qui paralysent tant de bons sentimens. Les rangs ministériels contiennent des membres qui souhaitent une autre administration, qui veulent étendre la sphère de la majorité et calmer des ressentimens fâcheux. Pourquoi ne céderaient-ils pas à ces impressions et seraient-ils sourds à la voix de leur libre conscience? Ils ne doivent pas se préoccuper des injures que dirige contre eux une polémique passionnée jusqu'à la maladresse; les intrigans ne sont pas ceux qui servent leurs convictions et ont le courage de rompre avec leur parti quand il se trompe. Il en est qui prononcent ces séparations avec éclat et exposent leurs griefs au grand jour; d'autres ne veulent point faire retentir leurs dissentimens dans le public, se refusent à attaquer des amis de la veille et se contentent d'apporter à l'heure du jugement leur muet suffrage : ce ne sont pas les moins honnêtes ni les moins fermes. Permis aux feuilles ministérielles d'attaquer les hommes qui se proposent de suivre cette ligne; ces hommes sauront se contenter de la satisfaction d'un devoir accompli et de l'honneur d'une conduite loyale, simple et énergique.

Il importe surtout que chaque vote conserve son caractère et que la source en soit connue. Dans les partis extrêmes, la politique pessimiste doit, dit-on, procurer des appuis au ministère : je le regrette, et pour la pensée blâmable qui dirigera ces suffrages, et pour la force d'emprunt qu'elle prêtera au 29 octobre; mais si ce projet s'exécute, si des voix légitimistes ou ultra-radicales se donnent à un cabinet qui semble avoir leur prédilection, je demande qu'elles s'avouent et ne se cachent point dans un hypocrite désaveu. Il ne faut pas que, par une dissimulation coupable, ceux qui voteront pour M. Guizot se réservent de déclarer plus tard qu'ils l'ont combattu; il ne faut point que le cabinet soit impunément appuyé par des hommes qui, selon la formule de l'un d'entre eux, sont à la fois pour lui et contre la dynastie, et, ennemis déclarés de nos institutions, ne passeraient sous le drapeau ministériel que pour les pervertir; il ne faut pas qu'on puisse attribuer aux opinions constitu-

tionnelles des voix qui leur seraient complètement étrangères. Ne serait-il pas étrange et intolérable que le cabinet le plus étroitement lié au parti conservateur ne se soutînt que par le concours des suffrages les plus hostiles, et qu'il trouvât sa force dans les fautes qui le font considérer par nos ennemis politiques comme le plus propre à soutenir et à faire triompher leur cause?

Depuis quelque temps, il s'est accrédité une opinion que le maintien du ministère fortifie malheureusement chaque jour, et qui menace notre avenir. C'est celle qui attribue toutes les fautes de notre gouvernement, non à des ministères passagers, mais à ce qu'on est convenu d'appeler le système. M. de Lamartine lui a porté l'appui de sa redoutable éloquence. Il est des hommes que leur dévouement égare au point de leur fermer les yeux sur les périls d'une pareille doctrine. On entend même des conservateurs répéter sans cesse qu'ils ne veulent point de changement de ministère, parce qu'il n'en résulterait aucune modification réelle dans la marche du gouvernement. Eux aussi semblent placer ailleurs la pensée qui régit nos affaires, et cette opinion, bien que fausse, prévaut dans l'esprit de certains députés inexpérimentés. Je désire vivement qu'elle soit démentie et convaincue d'imposture, car je n'en connais pas de plus dangereuse; elle tend à déplacer la responsabilité, à prêter aux fautes du ministère une origine qu'elles n'ont point, et à porter les esprits logiques à chercher le remède dans les plus extrêmes mesures. La chambre doit s'empresser d'ôter tout prétexte à ces funestes imputations : en refusant au cabinet un vote d'adhésion, elle prouverait qu'à ses yeux lui seul répond de sa politique, et qu'elle compte sur ses successeurs pour rétablir à l'extérieur des relations compromises, à l'intérieur la confiance et l'harmonie si désirables entre les grands pouvoirs.

UN DÉPUTÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

28 février 1843.

C'est demain que commence la lutte parlementaire qui doit décider de l'avenir du cabinet. Aussi cette *chronique* paraît-elle dans le moment le moins propre à captiver l'attention du lecteur. De quoi parler en effet? Des préparatifs du combat? Ils n'ont plus d'intérêt en présence du combat lui-même. Des combattans dont on vient de proclamer les noms? Mais paraîtront-ils tous dans l'arène? N'y a-t-il pas parmi eux de modestes écuyers dont la présence annonce seulement l'arrivée de chevaliers encore inconnus? Enfin, de plusieurs des orateurs inscrits, comment en parler? Qu'en dire? Qui les connaît?

Nos pronostics seraient également sans intérêt pour le lecteur. L'évènement est trop prochain. Les péripéties du combat captiveront toute l'attention du public. Le temps des conjectures est passé : on ne peut aujourd'hui que regarder, qu'attendre avec anxiété. Qui se soucie de la voix d'un prophète au milieu du bruit des fers qui se croisent et des cris de victoire ou d'alarme?

Le combat sera acharné, car il est décisif. Les vaincus ne mourront pas, il est vrai; nul ne meurt aujourd'hui. Nous combattons comme des armées de *condottieri*. On se renverse, on se meurtrit, on se dépouille, on se rançonne; on ne se tue pas. On a mille fois raison; cela ne vaut pas la mort d'un homme. Le public approuve fort la prudence des combattans; il ne prend pas plus les choses au sérieux qu'eux-mêmes. Assis au cirque, il ne lève pas un doigt impitoyable; cela était bon pour des femmes romaines; cela paraîtraît horrible pour des hommes de notre temps. Nous ne sommes pas sanguinaires; toute notre cruauté s'épuise dans les romans et les drames. Le

public veut que ses hommes politiques vivent, qu'ils puissent se racheter, se convertir, aller à gauche, aller à droite, s'allier, se séparer, se combattre, s'allier de nouveau, et lui donner long-temps le spectacle de leur habileté, de leur souplesse, de leurs tours de force. Le public a raison, car si ces hommes disparaissaient de la scène politique, par qui seraient-ils remplacés? Où sont-ils ces débutans de brillantes espérances, ces hommes nouveaux pouvant faire oublier le talent des anciens et en rendre la perte indifférente au pays? Encore une fois, le public a raison. Que nos hommes d'état vivent, dussent-ils ne pas se convertir. Ils vivront; le combat qui va se livrer ne sera mortel pour personne. Il ne sera pas moins décisif dans le sens que ce mot peut avoir de nos jours, c'est-à-dire que les vaincus se trouveront pour un temps assez long éloignés du pouvoir. Qu'ils le perdent ou qu'ils ne parviennent pas à le conquérir, la défaite ne sera pas réparée d'un jour. Il y aura de douloureuses meurtrissures qui rendront nécessaire un repos assez prolongé.

Ce résultat est prévu. De là, pour les uns, une grande retenue, pour les autres un redoublement d'efforts et d'activité. De là aussi un spectacle plaisant. Un esprit morose, un moraliste austère emploierait peut-être une épithète plus significative et plus vraie. Nous voulons parler des accusations incessantes que les deux partis se jettent à la tête depuis long-temps. — Vous intriguez, disent les uns, et vous séduisez par des promesses. — Vous intriguez, répondent les autres, et vous corrompez par des moyens plus positifs que des promesses. — Certes, nous ne répéterons pas toutes les anecdotes dont chacun cherche à étayer son affirmation. Paix, messieurs, paix. Probablement personne de vous ne ment. On connaît l'amour de nos hommes politiques pour la vérité. Nous voudrions bien que quelqu'un eût le droit de répéter ces mots latins dont Pascal accablait ses adversaires. Mais ce sont là des armes dangereuses; elles ne sont pas de notre temps. Le public lui-même trouverait étrange que quelqu'un eût le droit et la prétention de s'en servir. Il aime mieux croire ce qu'on lui dit, ce qu'on lui dit des uns et des autres, en rire, s'en amuser. Une qualité seule le frappe et lui plaît aujourd'hui; l'adresse, l'habileté. Soyez le plus habile, réussissez, il applaudit. Le public n'a pas perdu le sens moral. Ce serait une calomnie que de l'affirmer. Mais c'est là une faculté qu'il laisse chômer pour le moment. Il n'y a pas de père de famille à qui il n'arrive parfois de préférer les libertés un peu vives des petits théâtres aux graves enseignemens de la scène française.

Quelques personnes paraissaient craindre un combat sans coups, une guerre silencieuse, sournoise, qui se passerait tout entière dans les profondeurs de l'urne, dans les mystères du vote individuel. On rappelait le ministère du 12 mai, mort comme la république de Venise, mais après une vie toute différente, mort sans bruit et sans gloire. Cette crainte était chimérique. Ce n'est pas ainsi que peut tomber un ministère qui a des amis et des ennemis également ardens, acharnés, impétueux. Le 12 mai n'avait qu'un tort, le tort d'être et d'occuper la place qu'on convoitait. Il suffisait de l'en chasser. On ne voulait rien de plus. Il n'y avait contre lui ni haine, ni rancune. Les

rancunes, les haines politiques existent à l'endroit du 29 octobre. On ne veut pas seulement l'éloigner, on veut l'abattre. Sans doute il en est plus d'un, parmi ses adversaires, qui se contenterait fort de pouvoir l'éloigner sans bruit, sans combat, par un vote silencieux, caché. Ce sont là les hommes que le ministère a le plus à redouter. Combien sont-ils? Qu'oseront-ils? *That is the question.* Mais à côté de ces hommes prudens, à paroles d'oracle, à figure impassible, grands maîtres en diplomatie parlementaire, le ministère rencontre des adversaires ardens, imprudens même, pour qui la réserve serait un supplice, et le silence est impossible. Ajoutons que M. Guizot n'est pas homme à se laisser étrangler entre deux portes; il est capable de faire parler, de faire crier même des muets.

Nous aurons donc un grand combat, ou, si l'on veut, un tournoi magnifique; car probablement une fois la lutte engagée, nous verrons successivement paraître dans l'arène plus d'un combattant de grand renom. Il est bien difficile de rester sous la tente au bruit des armes, bien difficile de ne pas décider la victoire de ses amis s'ils avancent, de n'en pas couvrir la retraite s'ils succombent.

Quoi qu'il en soit, la question de confiance est nettement posée dans le rapport de la commission. On est entré franchement dans les conditions de notre gouvernement. Nous désirons, dans l'intérêt du pays, qu'on n'en sorte pas. Que la chambre juge le système politique du cabinet, qu'elle se prononce. Le repousse-t-elle? Qu'une nouvelle administration se forme et nous dise, non tout ce qu'elle fera (ce serait vouloir disposer des circonstances et commander à l'avenir), mais quels sont les points sur lesquels elle s'éloignera des principes et des tendances du 29 octobre. La chambre, au contraire, adopte-t-elle le système actuel? Qu'il soit alors entendu que c'est le système non-seulement du ministère, mais de la majorité, c'est dire le système de la chambre, le système dont on ne pourrait sortir que par la dissolution, au moyen d'une chambre nouvelle.

C'est ainsi, et ainsi seulement, que le pays pourra enfin être sérieusement gouverné. La chambre des députés commence sa carrière politique. Si elle se coupe en deux, si tout se réduit, de part ou d'autre, à cinq ou six voix de majorité, la chambre s'annule et frappe en même temps d'impuissance tout cabinet, quel qu'il soit. Elle pourra alors tout faire, hormis le bien du pays. Le pays comprendra l'impuissance de la chambre, et si les dernières élections ont amené près de cent députés nouveaux, les élections prochaines pourraient bien en amener deux cents. Le débat qui va s'ouvrir décidera donc de l'avenir politique de l'assemblée. Ce que nous désirons avant tout, c'est une majorité incontestable; c'est que la chambre brise ou consolide, sans équivoque, sans incertitude, son alliance avec le ministère. Qu'il ait pour lui 30 voix au moins de majorité, ou qu'il succombe. Sans cela, la lutte recommencera demain; la question ministérielle reparaîtra dans tout débat de quelque gravité. Nul ne désespérant du succès, les partis seront toujours sous les armes; il n'y aura ni paix ni trève. Aux dépens de qui? Du pays. Nous au-

rons, non plus pendant quelques jours, mais pendant des sessions entières, des combinaisons adroites, nous ne voulons pas répéter le mot à la mode, des combinaisons dans tous les sens, ministérielles et anti-ministérielles. Quels sont les hommes réservés, pudiques, qui reculent devant ces moyens et s'abstiennent? Où sont-ils ces candidats à la robe sans tache? *Rara avis.*

Après le débat sur les fonds secrets, ou, à mieux dire, sur la question de confiance, la chambre des députés rencontrera deux autres discussions qui ne seront pas, dit-on, ni moins délicates ni moins sérieuses : le rapport de la commission d'enquête et le projet de loi sur les sucres.

Si le cabinet, tout en ne succombant pas cette semaine, ne remporte qu'une victoire peu décisive, c'est à l'occasion de l'enquête que le combat sera de nouveau engagé, que la question ministérielle agitera derechef l'assemblée. C'est ainsi que, comme nous le disions à la fin de décembre, la meilleure partie de la session se passera en luttes personnelles; la France devra se contenter de savoir, non comment, mais par qui elle sera gouvernée.

La question des sucres est des plus importantes et des plus difficiles au point de vue politique, car la question économique n'en est pas une pour quiconque connaît ces matières et n'a point d'intérêt à dissimuler la vérité. Nous avons plus d'une fois abordé cette question; il est superflu d'y revenir. La question politique est toute de convenances et de circonstances. Il ne s'agit plus de savoir ce qu'il serait bon en soi de faire; il ne peut y avoir de doute sérieux à cet égard; il s'agit de savoir ce que permettent au gouvernement les circonstances actuelles. Le cabinet a, dit-on, pris son courage à deux mains, et déclaré formellement qu'il soutient en tout et pour tout le projet présenté et repousse tout amendement. C'est bien, et nous ne voulons pas demander pourquoi tout à coup tant de résolution et de bravoure. Nous savons seulement que les députés des ports n'entendent pas raillerie à l'endroit des sucres. La mort de la betterave d'abord, les questions ministérielles après; c'est là leur *credo* politique. Or, parmi les députés d'un *ministérialisme* fort douteux se trouvent précisément plusieurs de ces députés des ports, hommes de valeur, d'influence, gardant *in petto* les souvenirs rancuniers des victimes de la coalition. En passant à l'ennemi, par leur nombre, mais surtout par leur exemple, ils auraient porté un coup funeste au ministère. Le ministère n'a sans doute pas hésité. Restez, il a pu leur dire, suivez-moi, et vous aurez la loi des sucres. Si vous travaillez à me renverser, vous compromettrez les intérêts des colonies, car une crise ministérielle va s'ouvrir; elle sera longue, difficile, pleine de vicissitudes et de péripéties. La session peut alors s'écouler sans que le projet soit discuté dans les deux chambres, et, le fût-il, croyez-vous qu'un ministère nouveau mette un grand zèle à défendre et faire adopter les projets de ses prédécesseurs? Vous avez besoin de moi, j'ai besoin de vous; pourquoi nous séparer? Ce pacte a pu exister sans être explicite, on a pu s'entendre sans se parler. *Intelligenti pauca.* Toujours est-il que le cabinet soutient son projet *unguibus et rostro,* et que les députés des ports veulent, avant tout, que ce projet devienne loi.

Le parlement anglais, qui n'a été convoqué qu'en février, en est déjà à la discussion du budget. Sir Robert Peel a prononcé en plusieurs occasions d'admirables discours, admirables de tact, de bon sens, de simplicité et de grandeur. Ajoutons que toutes les fois qu'il a été amené par son sujet à parler de la France au point de vue de ses rapports avec l'Angleterre, son langage a été plein de justice, de noblesse, de courtoisie. « J'ai pleine confiance, disait-il dernièrement encore, dans la raison et le bon sens de la nation française, et je sais qu'en Angleterre il n'existe qu'un désir, celui de rester dans de bons termes d'amitié avec la France. » Ces paroles étaient prononcées aux applaudissemens universels et bruyans de la chambre des communes. Il est possible que dans les débats de la chambre des députés il soit question de l'Angleterre et de ses rapports avec la France. Nous aimons à croire que nous n'entendrons à ce sujet ni vaines déclamations ni vieux quolibets. La tribune doit avoir sa grandeur et sa dignité, car la tribune c'est la France, la France légale, la France officielle, la voix de l'élite du pays.

Genève a été le théâtre d'une émeute sanglante, d'une émeute scandaleuse et d'autant plus criminelle, que le prétexte en était parfaitement ridicule. Lorsqu'on entreprend d'arracher son pays au joug étranger ou d'y briser le despotisme, ou d'en sauver les libertés sérieusement attaquées, les conspirations, les commotions populaires, les insurrections, trouvent leur excuse dans la grandeur du but et la légitimité du motif. Ceux-là même qui redoutent le plus ces terribles manifestations de la force irrégulière sentent leurs passions généreuses s'émouvoir, lorsque cette force se met évidemment au service du droit, du droit méconnu, trahi, foulé aux pieds; s'ils ne justifient pas, ils pardonnent du moins ces entreprises, fussent-elles trop hardies, imprudentes, téméraires. Mais à Genève, où la révolution la plus démocratique s'est accomplie hier; à Genève, pays de suffrage universel, de nul cens électoral; à Genève, où le principe électif est poussé jusqu'à ses dernières limites, que veut l'insurrection? que peut-elle vouloir? Le conseil représentatif, l'élu de la nation, discutait paisiblement un projet de loi, et parce qu'il se trouvait dans ce projet une disposition qui déplaisait à la minorité, parce que la majorité ne voulait pas d'un amendement, on crie aux armes! on élève des barricades, on organise la guerre civile, et on fait feu sur ses concitoyens! Il faudra donc, pour ne pas recevoir des coups de poignard, des coups de bâton, des coups de fusil, que dorénavant la majorité demande à la minorité si elle daigne lui permettre d'adopter tel ou tel article de loi. A-t-on jamais imaginé une tyrannie à la fois plus coupable et plus ridicule? C'est ainsi qu'on respecte la liberté, la volonté du peuple! Encore une fois, Genève est un pays de suffrage universel; le canton de Vaud aussi, et certes on a adopté à Lausanne plus d'un article de loi qui ne satisfait point la minorité, la partie la plus avancée, la plus ardente du pays. A-t-elle pour cela couru aux armes, blessé et tué ses concitoyens? Elle attend le triomphe de ses idées du temps, des lumières, d'une nouvelle élection. Ce triomphe se réalisera ou ne se réalisera pas, peu importe ici; toujours est-il qu'il faut respecter le principe dont on

émane. Si, après avoir proclamé la souveraineté du nombre, on ne veut pas s'y soumettre, il faut, ou reconnaître la supériorité des principes qu'on a combattus, ou avoir le courage de soutenir tout haut que la société ne doit être que désordre, qu'un assemblage fortuit de bêtes féroces.

Aussi apprenons-nous que l'émeute genevoise a fort déplu à tout ce qu'il y a de plus considérable dans le parti démocratique en Suisse. Ce parti n'a pas fait les nombreuses révolutions de 1830 et 1831 pour offrir à l'Europe un spectacle permanent d'agitations et de désordre. Il tenait à prouver, et il a prouvé que, si populaire que fût la forme de leur gouvernement, les Suisses aimaient l'ordre public autant que la liberté. Les cantons révolutionnés jouissent depuis long-temps d'une paix profonde, et, chose remarquable, même les discordes et les dissentimens fédéraux, même les débats quelquefois très ardens de la diète, n'ont pu troubler essentiellement la paix publique en Suisse. Sans cet esprit d'ordre qui est général dans cette population à la fois si courageuse, si prudente et si grave, la Suisse, avec tous les levains qui fermentent dans son sein, avec ses divergences de mœurs, d'intérêts, de langue, d'industrie, de religion, ne serait que le vaste foyer d'un terrible incendie. La minorité genevoise déshonore, aux yeux des patriotes suisses, la cause de la liberté et de la démocratie. Ils n'acceptent point la responsabilité de ses faits et gestes; ils ne voient rien là d'helvétique. Du désordre pour le désordre, ou pour satisfaire des convoitises et des vanités personnelles, il n'y a rien là en effet qui puisse mériter le respect ou l'indulgence de la Suisse.

Une amnistie générale a mis fin à cette déplorable équipée. Espérons que Genève n'achèvera pas de se perdre dans l'opinion publique par le renouvellement de ces scandales. Au surplus, nous sommes convaincus que, si le désordre venait à recommencer, les confédérés viendraient au secours du droit et de la constitution. Entre autres, Berne et Vaud tiendraient à prouver qu'ils ne confondent pas, eux, la liberté avec l'anarchie, et la souveraineté du peuple avec les violences d'une minorité.

Ajoutons que si le fait qui vient de se passer à Genève était autre chose qu'un accident, s'il était le symptôme d'une maladie endémique, il soulèverait une question grave et digne de toute l'attention des publicistes. C'est la question de savoir si la démocratie, si la démocratie pleine, absolue, peut exister régulièrement dans un pays qui n'a pas une forte organisation politique, des pouvoirs publics solidement constitués. La démocratie est de sa nature vive, mobile, agitée. Dans les démocraties, il y a peu de grandeur individuelle, d'influence personnelle; mais en revanche chacun peut se faire l'interprète des masses, leur organe, leur chef: s'il sait épier le moment favorable, pressentir une opinion, exalter un sentiment, il n'a pas besoin d'antécédens glorieux, de clientelle laborieusement acquise, soigneusement conservée. C'est le flot populaire qui élève les hommes et les abaisse. Le héros d'aujourd'hui peut être oublié demain, mais, pour briller aujourd'hui, il n'est pas nécessaire d'avoir existé hier. Comme dans toutes les formes de

société, il y a là des inconvéniens et des avantages, de la puissance et de la faiblesse, du bien et du mal. Mais ce qui est évident, c'est qu'en règle générale un gouvernement faible, désarmé, ne peut résister aux orages de la démocratie. Autant vaudrait renfermer une liqueur en fermentation dans un vase dont les cercles seraient en carton peint. On peut sans doute citer des exceptions, précisément en Suisse. Il est des cantons pleinement démocratiques et dont néanmoins le gouvernement, bien que faiblement organisé, n'est nullement menacé et ne court aucun danger. Le fait est vrai, seulement il trouve son explication dans la nature même de la population de ces cantons. Ce sont des populations essentiellement agricoles, des hommes sédentaires, laborieux, qui ne sont point agglomérés dans une ville. Il n'y a pas de ville considérable en Suisse. Il n'y en a pas une qui approche de Genève pour la population, et cependant Genève ne compte pas trente mille ames. La Suisse est couverte de petits propriétaires fonciers. Une grande partie de ses ouvriers sont en même temps des cultivateurs. Qui ne connaît les mœurs graves, les habitudes réfléchies des Suisses, dont la majorité est de race allemande, et apporte dans ses résolutions la lenteur quelquefois excessive des hommes d'outre-Rhin? Genève, au contraire, est une ville essentiellement manufacturière, pleine d'ouvriers, d'ouvriers intelligens, mais dont il est facile d'exciter le mécontentement et d'irriter la vanité. Genève, d'ailleurs, se trouve par ses antécédens et par sa gloire dans une position difficile. Il y a à Genève un grand développement intellectuel, mais nulle autre carrière que le commerce. De là un grand nombre d'esprits inquiets, mécontens, ne sachant pas trop ce qu'ils veulent, mais voulant toujours autre chose que ce qui est. Bref, Genève est moralement une grande ville et en fait un tout petit état. L'individu s'y développe comme il se développerait à Paris, à Londres, à Berlin, et ensuite l'état ne peut rien pour lui. Ainsi la Suisse porte en elle-même les correctifs de la démocratie; Genève se trouve, au contraire, dans les conditions qui aggravent les inconvéniens de la démocratie. Et cependant le gouvernement est plus faiblement constitué à Genève qu'il ne l'est à Berne, à Lausanne, à Soleure. L'avenir nous apprendra si les Genevois corrigeront par leur bon sens et leur patriotisme les défauts inhérens à leur constitution sociale et politique.

Le canton directeur s'est aperçu un peu tard que sa circulaire relative aux couvens d'Argovie n'était pas destinée à trouver un accueil favorable dans les cantons les plus considérables de la Suisse. Il bat en retraite comme il peut, et il prend surtout soin d'assurer ses confédérés, et notamment tout bon catholique, que sa circulaire ne lui a pas été inspirée par le nonce du pape ou par l'ambassadeur d'Autriche. Soit. Mais s'il est malheureux de faire naître certains soupçons, il est peu digne pour un gouvernement de les démentir. D'ailleurs, à quoi cela sert-il? Ceux qui seraient convaincus du fait ne manqueraient pas de dire que tout mauvais cas est niable. Quoi qu'il en soit, le *vorort* ne convoquera pas, à ce qu'on dit, de diète extraordinaire. L'affaire sera renvoyée à la diète ordinaire de juillet. C'est dire que la tentative est manquée.

— L'histoire de la stratégie chez les anciens a été, depuis trois siècles, l'objet de travaux savans et estimés. A l'heure qu'il est, ce serait même un sujet à peu près épuisé pour l'érudition, si l'érudition ne ressemblait à ce serpent symbolique des mythologies qui mordait sa propre queue : n'ayant plus guère de ressources au dehors, l'érudition, en effet, a pris le parti de se servir de substance à elle-même, et de recommencer toujours. Il n'y a pas de raison pour que cela finisse, et c'est une façon comme une autre, une façon assez innocente de dépenser le temps. Dans le vaste domaine de la science, quelques petits recoins se trouvent pourtant çà et là qui ont échappé aux investigations de la critique, ou que la critique n'a fait qu'entrevoir à la légère. C'est d'un de ces champs restreints et peu connus que s'est emparé M. le colonel Armandi dans son *Histoire militaire des Éléphans* (1), livre étendu et consciencieux où une connaissance approfondie des faits est mise au service d'un esprit lumineux et sain. On regrette seulement que M. Armandi ne se soit pas plus rigoureusement enfermé dans les strictes limites de son sujet. C'est là le danger de ces programmes étroits, de ces dissertations spéciales : tout y est objet à épisodes, on grapille dans le voisinage, on se trouve induit à dérober de côté et d'autre des textes piquans, des détails étrangers. En un mot, trouvant son royaume trop petit, on l'agrandit par la conquête. Par malheur, si c'est là en politique la vraie manière de fonder les grands empires, ce n'est peut-être pas en érudition le moyen le plus sûr de créer des monumens durables. Les éléphans furent un élément très secondaire de la stratégie des anciens. Importés d'Orient en Occident, ils jouèrent, il est vrai, un certain rôle dans l'histoire militaire depuis Alexandre jusqu'à César; mais cependant il y eut peu de rencontres importantes, il y eut peu de grandes expéditions où ils décidèrent du résultat. On est donc surpris de voir M. Armandi prendre à chaque instant occasion de décrire au long les batailles, et d'expliquer les conquêtes. Ce penchant, très louable chez un militaire, l'est moins chez un érudit; le savant colonel a un peu oublié ses nouveaux devoirs d'écrivain pour ses anciens devoirs d'officier. C'est là l'unique reproche qu'on puisse, en bonne conscience, adresser à son curieux et intéressant volume. Le principal y disparaît trop souvent dans l'accessoire. A part cette critique sur la méthode même, sur la composition du livre, les amis de l'érudition sérieuse applaudiront aux très estimables recherches de M. Armandi. Ce travail intéresse non-seulement l'histoire de la stratégie ancienne, mais encore l'histoire naturelle; bien des anecdotes, bien des faits singuliers s'y mêlent, qui soutiennent l'attention du lecteur et piquent sa curiosité. C'est là une façon vraiment digne d'achever une carrière honorable, et on ne saurait trop féliciter M. Armandi de se si bien souvenir dans les lettres de ce qu'il a pratiqué autrefois dans les camps. Ce genre d'érudition appartient de droit aux soldats, et leur est une noble retraite.

(1) Un vol. in-8°, chez M. Amyot, rue de la Paix, 6.

V. DE MARS.

HISTORIENS

MODERNES

DE LA FRANCE.

III.

M. DE BARANTE.

L'abus violent qu'on a fait de certains dons, la volonté ambitieuse et bruyante qu'ont marquée certains esprits de conquérir, d'afficher du moins ce qu'ils n'avaient pas naturellement, la perturbation qui s'en est suivie dans les genres les plus graves, bien des circonstances contribuent aujourd'hui à donner un prix tout nouveau et comme un attrait particulier à ces physionomies d'écrivains calmes, modérées, ingénieuses, à ceux qui ont uni l'élévation ou la distinction de l'idée à la discrétion du tour, qui, en innovant quelque peu à leur moment, n'ont détruit ni bouleversé les grandeurs et les vérités existantes, qui se sont mûris à leur tour dans des applications diverses,

et ont su imprimer à l'ensemble de leur vie et de leur œuvre la règle souveraine de la bienséance et une noble unité.

M. de Barante est de nos jours un des rares écrivains dont la carrière, non pas entièrement close, mais tout-à-fait définie, se dessine le mieux sous cet aspect. Cette mesure de nouveauté et de retenue, il l'a tour à tour essayée dans la critique littéraire, et développée plus en grand dans l'histoire; il n'a cessé de l'observer dans la pratique politique. En nous tenant surtout ici au critique et à l'historien, nous avons à toucher plus d'un point délicat et compliqué, assez lointain déjà pour qu'il y ait plaisir et profit à y revenir. C'est d'ailleurs le caractère et la qualité de certains esprits que, tout en atteignant à la réputation méritée, ils ne tombent pas dans les grands chemins et sous les jugemens courans de la foule; ils échappent ainsi au lieu-commun de la louange; ils demeurent des sujets choisis. On n'a qu'une manière encore d'en parler avec quelque à-propos, c'est de les bien connaître.

M. Prosper Brugière de Barante est né à Riom en juin 1782, d'une famille ancienne et considérée, qui, sur la fin du XVIIe siècle, ne fut pas sans payer son premier tribut aux lettres. Claude-Ignace Brugière (ou Breugière) de Barante, bisaïeul de notre contemporain, était venu jeune à Paris, y avait connu Valincourt, l'ami de Boileau, et aussi Le Sage et Fuzelier, cette arrière-garde légère du grand siècle, ce qui ne l'empêcha pas de retourner vivre chez lui en excellent avocat. Il avait traduit quelque chose d'Apulée, et Goujet, en sa *Bibliothèque française* (1), mentionne très honorablement des observations de lui sur les prétendus fragmens de Pétrone trouvés à Belgrade. Le jeune amateur de ces deux profanes anciens n'en devint pas moins un grand janséniste, et le conseil du parti en Auvergne durant les persécutions du cardinal Fleury. Ces contrastes sont de bon augure par la façon dont ils se tempèrent. Nous distinguons tout d'abord une souche solide et sérieuse, mais qui permet à la variété de s'y greffer et presque d'y fleurir.

Le fils de Claude-Ignace allait également à Paris dans sa jeunesse, y était recommandé à son compatriote Danchet, et faisait même quelque préface à je ne sais quelle tragédie de cet illustre d'un jour. Mais c'est au père de M. de Barante qu'il faut surtout demander compte de son influence directe et suivie sur l'éducation de son fils.

Élevé à Juilly, au collége de l'Oratoire, puis venu à Paris pour ses

(1) Tome VI, page 205.

études de droit et répandu alors dans des sociétés diverses, particulièrement dans le monde parlementaire, M. de Barante père garda toujours ses premières impressions contre le coup d'état Maupeou. Son ame, qui se formait à ce moment, y contracta pour jamais ce quelque chose de libéral, mais de sage, qui ne cessa pas d'être sa mesure au milieu des orages qu'il eut à traverser. Homme distingué d'ailleurs plutôt que précisément laborieux, de société plutôt que de cabinet, sachant et donnant beaucoup par la conversation, il appartenait à cette classe d'esprits éclairés que produisit avec honneur la fin du XVIIIe siècle. Même lorsqu'il fut retourné et fixé à Riom comme lieutenant-criminel du bailliage, il continua d'entretenir avec Paris des rapports fréquens que son mariage multiplia encore (1). Ainsi nulle trace de rouille municipale dans cette vie d'Auvergne, mais l'étendue et l'aisance des relations, en même temps qu'une atmosphère morale et préservée. Comme nous l'avons déjà observé pour Mlle de Meulan et pour d'autres esprits influens sortis du même milieu, nous rencontrons ici un nouvel exemple d'un intéressant berceau placé dans cette haute classe moyenne, au sein de cette haute société administrative qui vivait avec l'aristocratie sans en être, et qui devait, dans la génération prochaine, la remplacer.

Sans entrer dans les détails d'enfance que nous savons écrits et retracés avec émotion par la plume la mieux informée et la plus fidèle, il convient seulement pour notre objet de remarquer que l'éducation première de M. Prosper de Barante fut plutôt domestique que scholaire. La révolution vint très vite interrompre les cours qu'il suivait au collége d'Effiat. Il vit son père arrêté, il l'allait visiter en bonnet tricolore dans la prison de Thiers, il salua sa délivrance inespérée avec bonheur : la leçon des choses prit le pas dans son esprit sur la lettre des livres; et quand son père, profitant d'un premier instant de calme, le conduisit à Paris vers la fin de 95 pour y achever des études commencées surtout par la conversation et dans la famille, le jeune homme avait déjà beaucoup appris.

Le Paris politique alors en pleine bigarrure offrait un curieux spectacle; il en ressentit d'abord l'intérêt. La pension où il fut placé le laissait jouir d'une certaine liberté; l'éducation, ou ce qui s'affichait alors sous ce nom, était un confus mélange où les restes informes des anciennes connaissances s'amalgamaient à des fragmens de pré-

(1) Il épousa Mlle de Villepion, dont le père était dans les finances du duc d'Orléans.

ceptes, débris incohérens de tous les naufrages; on faisait la liaison tant bien que mal, moyennant une veine de phraséologie philosophique et philantropique à l'ordre du jour. Dans ce vague de direction, le jeune Prosper de Barante s'appliquait à la géométrie, en vue de l'École polytechnique. Un premier échec ne le découragea point; il insista, et, à un second examen, fut admis. Le goût des mathématiques pourtant survécut peu en lui à ce double effort; celui des sciences physiques occupa plus long-temps son esprit. Il voyait le monde dans l'intervalle de ses études, et côtoyait parfois quelques petits tourbillons renaissans de coteries littéraires, sans s'y trouver attiré. Il attendait en toutes choses et s'essayait.

Cependant le 18 brumaire s'était accompli; le gouvernement consulaire inaugurait le siècle. M. de Barante père venait d'être nommé préfet à Carcassonne. C'était un fonctionnaire comme il en fallait à cette renaissance, et comme le chef les recherchait volontiers : homme de justice et d'ordre, nouveau à la fois et ancien, n'ayant pas trempé dans le régime intermédiaire. Ce changement de position dans la famille inclina sans doute le fils vers la carrière politique. Il touchait à sa vingtième année; un voyage qu'il fit à cette époque en Auvergne, et durant lequel il perdit sa mère, apporta une impression décisive dans sa vie morale, et détermina l'homme en lui. Les *Pensées* de Pascal, qu'il lut beaucoup à cette heure de crise et sous l'interprétation de cette grande douleur, lui furent (comme j'espère que pour qui les lira de même elles n'ont pas cessé de l'être) salutaires et fortifiantes. Dès ce jour, le jeune homme se trouva l'un de ceux qui ne devaient pas continuer purement et simplement le XVIIIe siècle; il appartenait déjà d'esprit et de cœur au groupe qui allait avec mesure, mais non sans éclat, s'en séparer.

J'ai hâte d'arriver aux écrits où nous avons droit de nous étendre. De Carcassonne, M. de Barante père fut envoyé préfet à Genève; c'était passer d'une ville de province à une cité européenne et à un grand centre. Son fils, dès-lors attaché au ministère de l'intérieur, l'y alla visiter. Coppet et sa gloire, et le fruit d'or à demi défendu, brillaient à deux pas sur la colline. M. Prosper de Barante apportait là des prédispositions toutes particulières, une jeunesse pure et sérieuse, une éducation diverse, un peu inégale, rectifiée par une réflexion précoce, surtout rien de scholaire, rien de cet enthousiasme purement littéraire qui sent sa rhétorique et qui la prolonge au-delà du moment. De bonne heure il avait pu voir la vie sous ses différens aspects; il savait déjà le monde, et dans les lettres, dès qu'il y appli-

querait son regard, il devait chercher de l'étendue et un libre horizon. Tout cela préparait certainement sa maturité ingénieuse. Il y a ainsi un moment dans chaque vie distinguée où tout s'accumule et conspire, et ne demande qu'à éclore. Quand le flambeau en lui-même est si prêt à luire, le foyer, quel qu'il soit, ne manque jamais.

Aujourd'hui que tout noble centre a disparu, et que la pensée, si elle veut être pure, cherche vainement un lieu désintéressé où se groupent avec charme et concert les activités diverses, ces souvenirs des foyers et comme des patries autrefois brillantes sont bien faits pour rappeler un moment le regard en arrière et le reposer. Après les désastres de tant d'années orageuses, on le conçoit, c'était mieux qu'un arc-en-ciel et qu'une promesse que cette réunion d'élite, cette émulation combinée des plus vives et des plus rares intelligences. La science originale et perçante d'un Schlegel, la digression inépuisable et spirituellement rapide d'un Benjamin Constant, faisaient déjà un beau fonds, sans compter ces hôtes de chaque jour qui y passaient, et qui, sous la baguette magique de la Muse du lieu, y revêtaient toute leur fraîcheur, y rendaient toutes leurs étincelles.

M. de Barante, une fois entré dans le cercle, dut y recevoir beaucoup; mais il y porta, il y garda à coup sûr un caractère propre. Jeune, au sein de cette société enthousiaste, il ne se départit point de la réserve ni du goût. Cette règle morale, qu'on ne craindrait pas de dire qu'il observa jusque dans le sentiment, nous la retrouvons nettement traduite dans son expression d'écrivain. Il eut ce que Mme de Staël a qualifié heureusement une *réserve animée*, de la discrétion dans le trait, une justesse prompte, quelque chose de ce que Mlle de Meulan, de son côté, marquait également. Tout auprès de cette exaltation un peu factice de Benjamin Constant, il sut se faire des points fixes. A l'excès paradoxal de Schlegel il opposa l'impartialité. *Impartialité*, ce fut de bonne heure sa devise, son inspiration originale en critique, comme par la suite en histoire.

Tel nous le montre son Discours ou *Tableau de la Littérature française au dix-huitième siècle*, ouvrage conçu durant ces années et qui parut pour la première fois en 1809. Ce petit volume, qui présentait moins des développemens que des résultats, a trop bien réussi, il a trop contribué à répandre et à faire accepter de tous aujourd'hui les conclusions qu'il exprimait, pour qu'on n'ait pas besoin de se reporter au moment où il parut, si l'on veut en apprécier l'originalité. Chose singulière! la critique littéraire à la fin du

XVIIIe siècle, de cette époque éminemment philosophique, était devenue chez la plupart des disciples purement méticuleuse et *littérale :* elle ne s'attachait plus guère qu'aux mots. L'école d'où sortait M. de Barante la ramena aux idées, et rétablit le point de vue élevé que la littérature doit tenir dans une société polie, mais sérieuse. Quand je dis que la critique issue en droite ligne de la philosophie du XVIIIe siècle se prenait surtout aux mots, je sais bien que parmi ces mots on faisait sonner très haut ceux de *philosophie* et de *raison;* mais, sous ce couvert imposant et creux, on était trop souvent puriste et servile. Une autre école opposée à cette philosophie produisait alors d'éloquens écrivains, des critiques instruits et piquans sans doute; mais c'était une réaction qui, en parant à un excès, poussait à un autre. Dans le courant même des idées du moment et de celles de l'avenir, quelques esprits eurent l'honneur, les premiers, de noter avec précision ce qu'on appelle en mer le changement des eaux, de signaler ce qui devait se poursuivre et ce qui devait se modifier, de marquer en un mot la *transition sans rupture* entre les idées du XVIIIe siècle et les pensées de l'âge commençant. Dans cette direction exacte que je tâche de définir, et à ne les prendre que comme critiques, il faut nommer Mme de Staël, Benjamin Constant, Mlle de Meulan et M. de Barante. Ce dernier, plus jeune, moins engagé, fut aussi celui qui résuma le plus nettement. « L'auteur du Discours dont il s'agit, écrivait Mme de Staël, est peut-être le premier qui ait pris vivement la couleur d'un nouveau siècle. » Cette couleur consistait déjà à réfléchir celle du passé et à la bien saisir plutôt qu'à en accuser une à soi. Pourtant, si, pour mieux voir, l'auteur ici se mettait volontiers en idée à la place de ceux qu'il jugeait, il n'abdiquait pas la sienne. Il tendait à substituer aux jugemens passionnés et contradictoires une critique relative, proportionnée, explicative, historique enfin, mais qui n'était pas dénuée de principes; loin de là, une sorte d'austérité y mesurait à chaque moment l'indulgence. Ainsi il jugeait le XVIIe siècle et le XVIIIe, rendant au premier sa part, sans immoler le second. Le nôtre, en avançant, a de plus en plus marché dans cette voie d'intelligence et d'impartialité, mais en s'embarrassant de moins en moins des principes. Il est presque arrivé déjà à la moitié de son terme, et il semble vouloir justifier cette parole que Mme de Staël proférait sur lui dès l'origine : « Le XVIIIe siècle énonçait les principes d'une manière « trop absolue; peut-être le XIXe commentera-t-il les faits avec trop « de soumission. L'un croyait à une nature de choses, l'autre ne

« croira qu'à des circonstances. L'un voulait commander l'avenir, « l'autre se borne à connaître les hommes. » Pronostic si plein de sagacité et de sens! Combien n'en rencontre-t-on pas de tels au sein de cette parole généreuse, de cette nature enthousiaste et douée des hautes clartés!

Le caractère de ce premier écrit de M. de Barante a donc été d'introduire une vue moderne dans la critique. Il n'y avait rien là d'appris ni de répété des livres; les idées étaient neuves; la conversation et la discussion les avaient mûries. On peut dire que, pour bien des esprits distingués, c'était un compte-rendu de leurs impressions et de leurs jugemens sous une forme nette qu'ils durent vite adopter et reproduire. Littérairement, on trouverait des objections, on voudrait du moins des amendemens à quelques sentences dans lesquelles le critique, en abrégeant, a trop tranché. Il est bien dur, par exemple, de venir dire en parlant de Diderot : *le talent dont il a donné quelques indices*... Je ne saurais non plus accorder que la plaisanterie de Bayle soit *presque toujours lourde et vulgaire*. Que cette plaisanterie et l'habit qu'elle porte ne soient plus de mode, à la bonne heure! Que ce soit un habit de savant et qui même n'ait jamais été à aucun moment taillé dans le dernier goût, c'est très vrai encore. Mais sous cette coupe un peu longue et ces manches qui dépassent, prenez garde, l'ongle s'est montré, non pas du tout un ongle de pédant, il a la finesse. — Ce ne sont là, au reste, que de simples points; l'ensemble des conclusions, même en ce qu'elles parurent avoir d'abord de rigoureux, demeure approuvé.

Vers le temps de la publication de cet ouvrage, la situation politique de M. de Barante commençait à se dessiner avec distinction. Simple auditeur au Conseil d'état vers 1805, s'il se sentait peu favorable d'affection au gouvernement impérial, il ne s'en montra que plus strict dans l'accomplissement de ses devoirs. Sa liaison avec Coppet, ses visites durant le séjour ou, comme on disait, l'exil d'Auxerre, tout cet attrait prononcé pour une noble disgrace, ne laissaient pas d'introduire des chances périlleuses dans sa carrière, dans celle même de son père vénéré (1). Il dut y avoir là des luttes morales, touchantes, qu'on ne peut s'empêcher de soupçonner, qu'il ne nous appartient pas de sonder dans toutes leurs délicatesses. Le gouvernement d'alors était très ombrageux sur les moindres affaires

(1) M. de Barante père fut révoqué de sa préfecture de Genève à la fin de 1810.

d'écrivain. Un article du *Publiciste* dans lequel, à propos de la *Mort d'Henri IV* de Legouvé, M. de Barante, sous le voile de l'anonyme, soutenait les avantages de la vérité historique au théâtre, le mit en contradiction avec Geoffroy. Le *Publiciste*, toujours sous les mêmes initiales (A. M., je crois), soutint sa thèse. Geoffroy lança une réplique violente, au moins eu égard au diapason du temps. Cela fit bruit, et le jeune auditeur fut envoyé en Espagne pour y porter des dépêches. Plus tard, après Iéna, M. de Barante eut une mission en Allemagne; il séjourna à Breslau. Ce spectacle des pays conquis et de l'odieuse administration qui pesait sur eux, frappa vivement son ame équitable et compatissante; il n'en put contenir l'impression en écrivant à son père. Que la lettre ait été interceptée ou non, il fut rappelé peu après et nommé sous-préfet à Bressuire. Cette nouvelle destination, qui lui procurait solitude et loisir au fond du Bas-Poitou, lui convenait; c'est à ce moment qu'il recueillit ses idées sur la littérature du XVIIIe siècle et en rédigea le tableau. Il traduisait aussi dès-lors la plupart des pièces dramatiques de Schiller, dans la compagnie de M. de Chamisso. Bientôt un mariage selon ses vœux allait fixer son bonheur et enchaîner sa destinée avec grace à l'un des noms les plus aimables du siècle illustre qu'il venait de juger. Vers le même temps il faisait de près connaissance avec les Vendéens, avec l'héroïque famille de La Rochejaquelein. En écoutant ces souvenirs encore fervens, et dont chaque coin de haie gardait l'écho, l'idée lui venait d'en faire part un jour au public, de mettre du moins sa plume au service d'une pieuse et honorable confidence.

Il la méritait à bien des titres. Son administration, en ces temps et en ces lieux difficiles, lui valut tous les suffrages, toutes les affections. Préfet de la Vendée en 1809, puis à Nantes à dater de 1813, il eut à contenir bien des mécontentemens, à amortir bien des rigueurs, à concilier les devoirs du fonctionnaire et ceux de l'homme. Ce serait trahir ici ces choses généreuses que d'y insister. Contentons-nous d'en atteindre le bienfait, en quelque sorte, dans les *Mémoires* de Mme de La Rochejaquelein, produit littéraire heureux de cet esprit de conciliation et de sympathie, fruit charmant né, pour ainsi dire, de cette greffe des deux France.

Ces *Mémoires*, qui parurent à la première restauration et qui en promulguaient assurément les titres les plus glorieux, n'avaient d'ailleurs (est-il besoin de le dire?) aucune prétention littéraire à proprement parler. Expression fidèle de la pensée de leur auteur, ils

étaient seulement redevables à M. de Barante de ces soins de révision et de correction, dont le plus vrai succès consiste à ne laisser aucune trace d'eux-mêmes. La description du Bocage, dans le troisième chapitre, était toute de lui; la préface en prévenait le lecteur, sans quoi on n'eût point songé à isoler le morceau, tant le tout se fondait avec goût et courait avec une grace sévère. Pas un trait n'altérait la simplicité touchante, qui seule convenait au témoignage des grandes choses et des hautes infortunes dans la bouche de la noble veuve de Lescure. Le concert des deux auteurs, en un mot, avait été si parfait, que rien n'avertissait qu'il y en eût un. On lut avec émotion, on connut pour la première fois dans son entière sincérité cet épisode unique, cette première Vendée restée la plus grande et la seule vraiment naïve; on salua, on suivit avec enthousiasme et avec larmes ces jeunes et soudaines figures d'une Iliade toute voisine et retrouvée à deux pas dans les buissons et derrière les haies de notre France; ces défis, ces stratagèmes primitifs, ces victoires antiques par des moyens simples; puis ces malheurs, ce lamentable passage de la Loire, ce désastre du Mans, cette destruction errante d'une armée et de tout un peuple. La vieille France, après cette lecture, pouvait tendre la main à l'autre, sans se croire trop en reste de gloire et de martyre : Moscou et le Mans, la Bérésina et la Loire! Qu'importe l'espace et le lointain? ne voyez que l'héroïsme. La Vendée enfin avait trouvé pour sa digne époque un historien. Il existe un manuscrit des Mémoires dans lequel on lit, m'assure-t-on, des détails intéressans que l'imprimé ne reproduit pas toujours. Il en est sur les premières années de Mme de Lescure avant son mariage, sur Versailles au 5 octobre et sur Paris au 10 août. Il en est d'autres qui ajouteraient dans quelques points aux informations particulières sur les dissidences des chefs entre eux. On conçoit que des considérations personnelles, des ménagemens dus à des souvenirs si saignans, aient imposé quelques réticences; mais les années, en avançant, permettent beaucoup (1).

(1) Le prince de Talmont, on le voit par les Mémoires imprimés, était celui de tous les chefs qui, par ses antécédens et son caractère, se trouvait le moins en accord avec ces mœurs simples, frugales, chrétiennes, et avec cette espèce d'égalité fédérale des gentilshommes vendéens. Arrivé d'hier de Versailles, tout plein des habitudes du bel air, il mettait au service de la cause, les jours de combat, la plus brillante valeur, après quoi il ne se souciait guère de rien de sage; et, pour ne citer qu'un trait qui le peint, un jour, après ce fatal passage de la Loire, qu'il avait sur-

La restauration, au moins au début, semblait remplir un des vœux de M. de Barante; ses liaisons sociales, on l'a vu, ses goûts modérés, ses lumières, et, pour les nommer par leur nom, ses vertus civiles, le disposaient à l'ordre constitutionnel sagement entendu, c'est-à-dire à ce qu'on augurait du régime nouveau. Démissionnaire de sa préfecture durant les cent jours, il devint, à la seconde rentrée, secrétaire-général de l'intérieur, puis directeur-général des contributions indirectes, et il ne quitta cette position qu'à la retraite de ses amis doctrinaires, quand ils firent leur scission avec le second ministère de M. de Richelieu. Il crut même, à cette époque, devoir payer sa dette aux controverses du jour par une brochure intitulée : *Des Communes et de l'Aristocratie*, qu'il a réimprimée depuis en la dégageant de ce qu'elle avait de trop accidentel et de polémique. Depuis ce moment, et durant les neuf dernières années de la restauration, il se contenta de servir sa nuance d'opinion par ses discours et ses votes à la Chambre des pairs, en même temps qu'il honorait ses loisirs par la composition de sa grande histoire.

L'*Histoire des Ducs de Bourgogne*, publiée de 1824 à 1827, obtint un succès prodigieux qui s'est depuis soutenu, et elle portait avec elle un système qui a été controversé dès l'origine. Nous voudrions surtout ici tâcher d'en bien expliquer et d'en raconter en quelque sorte la pensée, en nous servant presque de la méthode de l'auteur, c'est-à-dire sans trop prétendre juger d'abord, et il se trouvera peut-être que tout naturellement ensuite le jugement ressortira.

Le XVIIIe siècle avait usé et abusé de l'histoire philosophique, de celle où l'historien intervenait à chaque instant et s'imposait à son sujet. Voltaire en avait donné l'exemple avec séduction; Robertson y avait porté une mesure spécieuse, et Raynal un excès rebutant. Gibbon et Hume avaient su combiner avec des opinions très marquées, et presque des partis pris, de hautes qualités de science et de clairvoyance auxquelles on a trop cessé de rendre justice. Pourtant, de cette habitude générale de continuellement juger le passé au point

tout conseillé pour se rapprocher de ses vassaux, ayant trouvé au château de Laval une ancienne bannière de famille, une bannière des La Trémouille, bleu et or, il imagina de la faire porter devant lui. Mais M. de La Rochejaquelein, à la première vue de ce drapeau, le sabra en s'écriant : « Prince, nous ne suivons que les Fleurs de lys! » — Et c'est ce même prince de Talmont qui, plus tard lui-même, eut ce mot sublime pour toute réponse aux juges qui l'interrogeaient : « Faites votre métier, j'ai fait mon devoir. »

de vue du présent était né en quelques esprits élevés le désir bien naturel d'une méthode contraire, où l'on irait d'abord à l'objet pour l'étudier en lui-même et en tirer tout ce qu'il contient.

Un historien très estimable et très méritant, M. de Sismondi, plus soucieux des sources et plus porté aux recherches originales qu'on ne l'avait été avant lui, gardait avec cela les formes de l'école philosophique; il imposait ou du moins il accolait son opinion du jour au fait d'autrefois. Placé au point de transition des deux manières, elles se heurtaient plutôt encore qu'elles ne s'unissaient en lui.

M. de Barante, dès son premier coup d'œil, s'était montré choqué des abus de la méthode dite philosophique en histoire; il fut conduit au désir d'en purger absolument le noble genre, et de lui rendre, s'il se pouvait, son antique sincérité. Le grand exemple présent de Walter Scott venait apporter des preuves vivantes à l'appui de cette manière, en dehors, il est vrai, du cercle régulier de l'histoire, mais si près qu'il semblait qu'il n'y eût qu'un pas à faire pour y rentrer.

En France, vers 1820, des esprits éminens s'occupaient avec ardeur, chacun dans sa voie, de cette réforme considérable. Celui qui la professa le premier et avec le plus d'autorité, le maître des théories en cette matière, M. Guizot continuait pourtant lui-même l'histoire philosophique, tout en la transformant; il analysait les faits, les élevait à l'idée, les réduisait en élémens, les groupait enfin et les distribuait selon les vues de l'esprit; mais comme cet esprit était très étendu, très perçant, très impartial dans l'ordre des idées, il évitait cette direction exclusive qu'on reprochait aux écrivains du XVIIIe siècle. Cependant la pratique historique laissait de ce côté à désirer; malgré l'élévation de l'enseignement, malgré ce talent de narrateur dont il devait faire preuve à son tour dans son *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, M. Guizot n'aimait pas avant tout à raconter; on l'a dit mieux que nous ne le pourrions redire (1), l'exposition qui abrège en généralisant avait pour lui plus d'attraits; bien des faits sous sa plume étaient resserrés en de savans résumés qui eussent pu aussi se dérouler autrement et prendre couleur. En un mot, le talent supérieur, qu'on a vu éclater depuis sur un autre théâtre, faisait dès-lors ses réserves en quelque sorte : l'orateur parlementaire se marquait dans l'historien.

Un rapprochement, un contraste m'a dès long-temps frappé, et il vient ici assez à propos, puisqu'il s'agit de récit. Voyez le premier,

(1) *Globe*, 3 juin 1826.

le plus jeune de nos vieux chroniqueurs. Joinville est simple, naïf, candide; sa parole lui échappe, colorée de fraîcheur, et sent encore son enfance; il s'étonne de tout avec une bonne foi parfaite; les choses du monde sont nées pour lui seulement du jour où il les voit. Par combien de degrés l'affaire historique a marché, et qu'il y a loin de là au rapporteur philosophe qui considère et qui décompose, qui embrasse du même œil aguerri les superficies diverses, qui communique à chaque observation, même naissante, quelque chose d'antérieur et d'enchaîné! ce qu'il sait d'hier ou du matin, il semble le savoir de toujours.

Un autre esprit, maître plutôt en fait d'art, un écrivain, un peintre original et vigoureux, allait aborder l'histoire de front par une prise directe, immédiate; il allait y porter une manière scrupuleuse et véridique, et, si l'on peut dire, une fidélité passionnée. S'attachant à des époques lointaines, peu connues, réputées assez ingrates, traduisant de sèches chroniques avec génie, il devait serrer tout cela de si près et percer si avant, qu'il en tirerait couleur, vie et lumière. Il semblerait créer en trouvant. C'est assez indiquer le rôle de M. Augustin Thierry.

M. de Barante, qui concevait son ouvrage vers le même temps, eut une idée plus simple et dont l'exécution dépendait surtout du choix de l'époque. Aussi ne faut-il pas accorder, je le crois, à sa très ingénieuse préface une portée plus grande que celle à laquelle il a prétendu : « Dès long-temps, dit-il, la période qu'embrassent les « quatre règnes de cette dynastie (*les Ducs de Bourgogne de la maison « de Valois*) m'a semblé du plus grand intérêt. J'ai cru trouver ainsi « un moyen de circonscrire et de détacher de nos longues annales « une des époques les plus fécondes en évènemens et en résultats. « En la rapportant aux progrès successifs et à la chute de la vaste et « éclatante domination des princes de Bourgogne, le cercle du récit « se trouve renfermé dans des limites précises. Le sujet prend une « sorte d'unité qu'il n'aurait pas, si je l'avais traité à titre d'histoire « générale. » Ainsi dans ce choix des quatre ducs de Bourgogne, M. de Barante voyait surtout une manière ingénieuse de découper et de prendre de biais un large pan de l'histoire de France. Or, cette époque des XIVe et XVe siècles était précisément la plus riche en chroniques de toutes sortes, et déjà assez française pour qu'en changeant très peu aux textes on pût jouir de la saveur et de la naïveté: naïveté relative, et d'autant mieux faite pour nous, qu'elle commençait à soupçonner le prix des belles paroles. Parmi les chro-

niqueurs de cet âge, il en était un surtout, le premier en date et en talent, que M. de Barante ne prétendait pas découvrir à coup sûr, mais qui, bien moins en circulation alors que depuis, a eu, grace à lui d'abord, sa reprise de vogue en ces années et tout un regain d'arrière-saison. Je veux parler de l'Hérodote du moyen-âge, de celui que présageait Joinville, de Froissart, dont Gray, écrivant à Warton en 1760, disait : « Froissart est un de mes livres fa-« voris. Il me semble étrange que des gens qui achèteraient au poids « de l'or une douzaine de portraits originaux de cette époque pour « orner une galerie, ne jettent jamais les yeux sur tant de tableaux « mouvans de la vie, des actions, des mœurs et des pensées de leurs « ancêtres, peints sur place, avec de simples mais fortes couleurs. » En France, Sainte-Palaye déjà l'avait rappelé à l'attention des érudits; M. de Barante le mit en valeur pour tous (1). Il lui dut lui-même ses principales ressources au début et comme la mise en train de son œuvre. Froissart au point de départ, Comines au point d'arrivée, les deux termes du voyage étaient rassurans, et le chemin entre les deux n'était pas dépeuplé de pèlerins et de conteurs, Monstrelet, le Religieux de Saint-Denis et bien d'autres.

Il sembla donc à M. de Barante que, par une construction artistement faite de ces scènes originales et en se dérobant soi-même historien, il était possible de produire dans l'esprit du lecteur, à l'occasion des aventures retracées de ces âges et avec l'intérêt d'amusement qui s'y mêlerait, une connaissance effective et insensiblement raisonnée, un jugement gradué et fidèle. Il pensa que rien qu'avec des récits contemporains bien choisis, habilement présentés et enchâssés, on pouvait non-seulement rendre aux faits toute leur vie et leur jeu animé, mais aussi en exprimer la signification relative. En venant plaider dans sa préface contre l'histoire officielle et oratoire, il n'a jamais demandé, il n'a pu demander que l'histoire vraiment philosophique fût supprimée; il n'a pas dit, à le bien entendre, il n'a pas cru que l'histoire morale, celle des Tacite, des Salluste et des grands historiens d'Italie, dût cesser d'avoir ses applications diverses, surtout à des époques moins extérieures et plus politiques, aux époques d'intrigue et de cabinet : mais, ce jour-là, il demandait

(1) M. Dacier avait commencé une édition des *Chroniques* de Froissart, mais qui fut interrompue par la révolution. La nouvelle édition complète, publiée par les soins de M. Buchon, parut en 1824. M. de Barante avait donné l'article Froissart dans la *Biographie universelle* (1816); sa prédilection s'y déclare.

pour le genre qui était le sien, pour cette méthode appliquée une fois à une époque particulière qui y prêtait, il demandait place au soleil et admission légitime, et, en homme d'esprit, il a trouvé à ce propos toutes sortes de raisons et de motifs qu'il a déduits; et il en a su trouver un si grand nombre là même où l'on s'était dit qu'il y avait objection, qu'on a pu croire que les conclusions chez lui dépassaient le but. Il ne voulait, en effet, qu'autoriser auprès du public l'imprévu de son essai, et l'essai, dans ces limites précises, a complètement réussi.

On n'attend pas que nous nous engagions dans une analyse, que nous allions resserrer ce que l'auteur, au contraire, a voulu étendre, que nous décolorions ce qu'il a laissé dans sa fleur de récit. M. de Barante a eu l'honneur, en ce grand mouvement historique qui fait encore le lot le plus clair de notre moderne conquête, d'introduire une variété à lui, un vaste échantillon qu'il ne faudrait sans doute pas transposer à d'autres exemples, mais dont il a su rendre l'exception d'autant plus heureuse en soi et plus piquante. Il a osé lutter avec le roman historique alors dans toute sa fraîcheur et sa gloire, il l'a osé presque sur le même terrain, avec des armes plutôt inégales puisque la fiction lui était interdite, et il n'a pas été vaincu. Son Louis XI, pour la réalité et la vie, a soutenu la concurrence avec *Quentin Durward*. Si l'on voulait citer des morceaux, on aurait la bataille d'Azincourt, le meurtre de Jean-Sans-Peur, l'épisode de la Pucelle, la rentrée de Charles VII à Paris opposée à celle du roi anglais Henri VI, et tant d'autres pages d'émotion ou de couleur; mais ce serait faire tort et presque contre-sens à la méthode de l'auteur que de se prendre ainsi à des morceaux là où il a voulu surtout le développement varié et continu. Un critique historique distingué et modeste (1), qui a pu, dans *le Globe*, entretenir le public jusqu'à six fois, et toujours avec intérêt, des livraisons successives des *Ducs de Bourgogne*, s'est appliqué à faire ressortir ce qui résultait des divers tableaux en conséquences politiques et en déductions morales sur le caractère des hommes et des temps; il s'est plu à ajouter au fur et à mesure cette pointe de *conclusion* que le narrateur précisément se retranchait. A voir combien il y a peu à mettre pour tirer cette conclusion et la faire sentir, on se demande avec le critique pourquoi cette discrétion extrême. Est-ce exagération d'un système absolu dont un homme d'esprit a peine lui-même à se défendre? N'est-ce pas plutôt

(1) M. Trognon.

nécessité et convenance d'une méthode une fois adoptée? Il fallait conserver à tout le livre sa couleur, son unité, se priver de quelques avantages pour en recueillir d'autres. En un mot, s'il m'est permis de reprendre une image déjà employée, une fois entré en lice avec le roman historique, et le tournoi ouvert aux yeux des juges, il fallait tenir la gageure et ne pas recourir aux armes défendues.

Et n'est-ce pas un peu ainsi que le bon sire de La Laing faisait, aux prises avec le chevalier anglais, en ce galant tournoi de Bruges? C'était l'âge des joûtes magnifiques; l'historien s'en est posé une à lui-même, avec les règles du combat.

Il n'en restera pas moins vrai en principe que, puisqu'après tout l'historien fait toujours quelque peu l'histoire, soit qu'il articule à l'occasion ses pensées, soit qu'il se borne à extraire, à disposer les faits de manière à produire indirectement l'effet qu'il désire, il n'y a pas lieu, dans le champ ordinaire de ce noble genre, à tant de scrupule artificiel, à tant d'effacement de soi, à tant de confiance surtout en la réflexion du lecteur. Il est des momens rares, il est vrai, mais indiqués, où l'historien intervient à bon droit dans le fait et le prend en main; et, quand le lecteur sent qu'il a affaire à une pensée ferme et sûre, il aime cela.

Au reste, à mesure que M. de Barante avançait dans son histoire et qu'il l'embrassait tout entière, il se trouvait insensiblement poussé à en tirer plus qu'il n'avait prévu d'abord. Dans les derniers volumes, on l'a remarqué, les tableaux se resserrent; il est conduit à laisser moins aisément courir sa plume à la suite des vieux chroniqueurs. C'est surtout dans la lutte de Louis XI et de Charles-le-Téméraire que cet art se marque le mieux, et en même temps son opinion se fait jour. Que le Charles XII d'alors se précipite fatalement par ses fautes, que Louis XI s'éteigne à petit feu dans ses hypocrites intrigues, l'historien saura faire entendre le jugement des peuples sur leur tombe. Un sentiment moral, sympathique, humain, s'exhale partout de ces pages, qui n'affectent point de rester froides en se montrant plus colorées. Impuissant que je suis à apporter mon tribut en telle matière et à payer un hommage tout-à-fait compétent à l'auteur, soit par une approbation approfondie, soit même sur quelques points par une contradiction motivée, je veux du moins signaler, à propos de cette héroïque destinée de Charles-le-Téméraire, quelques renseignemens peu connus, quelques vues neuves que j'emprunterai aux recherches d'un savant étranger, non point étran-

ger par la langue. Les grands désastres de Charles appartiennent en propre à l'histoire de la Suisse, dont ils sont comme le plus glorieux butin, et par cet aspect ils ont rencontré naturellement pour narrateur et pour peintre l'admirable Jean de Muller, le plus antique des historiques modernes. Or, à la suite de la traduction récente due à la plume de M. Monnard (1), on trouve dans les tomes VII et VIII, à titre d'appendice, d'excellentes dissertations de M. de Gingins, qui prennent ces évènemens fameux par un revers assez inattendu, mais désormais impossible à méconnaître, sauf la mesure. M. de Gingins, à peine cité en France, est un de ces érudits qui, sans se soucier de l'effet vulgaire, poursuivent un résultat en lui-même, à peu près comme M. Letronne quand il avise un point de géographie, ou comme M. Magendie quand il interroge à fond un rameau de nerf. De plus, dans le cas présent, un mobile particulier l'animait : né au sein de la Suisse romande, pour laquelle ses aïeux combattaient en chevaliers, il s'est senti sollicité à en rechercher le rôle dans ces guerres et à s'y intéresser en patriote non moins qu'en curieux. Toute la Suisse, en effet, ne se rangeait pas alors dans un seul camp, et avec le Bourguignon la portion dite française fut vaincue. Le pays de Vaud notamment, qui relevait de la Savoie, mais dont le baron et seigneur, le comte de Romont, était d'ailleurs attaché au duc de Bourgogne, eut à subir de la part des Allemands une irruption inique, non motivée, et marquée des plus cruelles horreurs. Selon M. de Gingins, cette querelle compliquée des Suisses contre le duc Charles ne saurait se justifier au point de vue national, ni dans ses préliminaires, ni dans ses différentes phases. Ennemis héréditaires de la maison d'Autriche, amis incertains et très récens de la couronne de France, les Confédérés avaient, au contraire, toujours trouvé dans la maison de Bourgogne une alliée sûre et fidèle. Intérêts de commerce et d'échange, intérêts politiques, tout les liait; la Franche-Comté de Bourgogne était devenue presque la seconde patrie des Suisses. Comment donc expliquer le brusque revirement qui les mit aux prises? Les intrigues de l'archiduc Sigismond pour récupérer la Haute-Alsace, qu'il avait cédée au duc Charles dans un moment de détresse, l'or et surtout

(1) Cette histoire, exactement traduite, savamment annotée, et à laquelle MM. Vulliemin et Monnard donnent des suites développées qui s'étendront jusqu'à nos jours, mériterait un examen tout particulier, qui rappelerait utilement l'attention sur ces hauts mérites et ces originales beautés, si austères à la fois et si cordiales, de Jean de Muller.

les paroles de Louis XI, qui le mirent à même de la racheter à l'improviste, amenèrent la première phase dans laquelle les Suisses, entraînés par Berne, et agresseurs hors de chez eux, épousèrent une querelle qui n'était pas la leur, se jetèrent à main armée entre la Franche-Comté et l'Alsace, franchirent le Jura neuchâtelois, et devinrent patemment les auxiliaires actifs d'un vieil ennemi contre un prince qui ne leur avait jamais été que loyal. La seconde phase de cette guerre, la mémorable campagne de 1476, à jamais illustrée par les noms de Granson et de Morat, cette lutte corps à corps dans laquelle il semblerait que les Suisses traqués ne faisaient que se défendre, est plus propre sans doute à donner de l'illusion; mais même dans ce second temps, si on veut bien le démêler avec M. de Gingins, on est fort tenté de reconnaître que le duc Charles (Charles-le-*Hardi*, comme il l'appelle toujours, et non le *Téméraire*) ne franchissait point le Jura en conquérant; il venait rétablir le comte de Romont et les autres seigneurs vaudois dans la possession de leur patrimoine, dont les Suisses les avaient iniquement dépouillés pour leur attachement à sa personne; il venait délivrer le comté de Neuchâtel de l'occupation oppressive des Bernois. Toute la gloire du succès et l'éblouissement d'une journée immortelle ne sauraient atténuer à l'œil impartial ces faits antérieurs et les témoignages qui les éclairent. Enfin la campagne qui se termina à la bataille de Nancy, et qui forme la troisième période de la guerre de Bourgogne, cette expédition dans laquelle le duc de Lorraine recruta dans les cantons, moyennant solde fixe, les hommes d'armes de bonne volonté, ne fut à aucun titre une guerre nationale, pas plus que toutes celles du même genre où les troupes suisses *capitulées* ont figuré depuis. L'ensemble d'une telle querelle, entièrement politique et même mercenaire, où les Confédérés servirent surtout l'ambition de Berne, ne saurait donc s'assimiler que par une confusion lointaine à ce premier âge d'or helvétique, à cette défense spartiate et pure des petits cantons pauvres et indépendans. Mais, en revanche, l'éclat du triomphe émancipa hautement la Suisse, la mit *hors de page*, elle aussi, et au rang des états; et comme l'a très bien dit un autre historien de ces contrées : « La bataille de Morat a changé l'Europe; elle a dégagé la « France, relevé l'Autriche, et ouvert à ces deux puissances le chemin « de l'Italie, que la maison de Bourgogne était tout au moins en me- « sure de leur barrer. Aussi voyez les Suisses pendant les trente an- « nées qui s'écoulèrent entre Morat et Marignan! Rien alors ne se

« fait sans eux, et les plus grands coups ce sont souvent eux qui les « donnent (1). »

Quoi qu'il en soit des vues nouvelles que ce coin de la question, tardivement démasqué, ne peut manquer d'introduire dans l'histoire finissante de la maison de Bourgogne, l'effet des beaux récits de Jean de Muller et de M. de Barante subsiste; l'impression populaire d'alors y revit en traits magnifiques et solennels que le plus ou le moins de connaissance diplomatique ne saurait détruire. Cette destinée fatale qui pesa sur le malheureux Charles, à mesure qu'on l'approfondira davantage, ne peut même que gagner en pathétique sombre.

Après le succès éclatant de son histoire, M. de Barante dut concevoir quelques autres projets que son talent vif et facile lui eût permis sans doute de mener à fin. La révolution de juillet est venue les interrompre, en le jetant encore une fois dans la vie politique active. Nous noterons pourtant une charmante petite nouvelle de la famille d'*Ourika* et du *Lépreux*, intitulée *Sœur Marguerite;* échappée à la plume de notre ambassadeur à Turin, en 1834, elle a témoigné de cette délicate variété de goût qu'on lui connaissait, et de cette jeunesse conservée de cœur. C'est l'histoire, sous forme de souvenir, d'une jeune personne, fille d'un médecin d'aliénés, laquelle se prend à vouloir guérir l'un d'eux, l'un des moins atteints, et ne réussit qu'à lui inspirer un sentiment que peut-être elle partage. Il se croit guéri, il la demande à son père qui la refuse. Le père est tué par le jeune homme dans un accès de fureur. Elle-même finit par se faire sœur de charité dans l'établissement où le pauvre insensé achève de mourir (2).

Employé bientôt dans une plus lointaine ambassade et passé de Turin à Pétersbourg, si brillant et si flatteur que fût le succès personnel qu'il y obtint, M. de Barante n'a pas été sans éprouver durant quelques années cette tristesse de voir finir les saisons loin de son pays, loin des relations contemporaines qui furent chères et qu'on ne remplace plus. Du moins il a dû à cet éloignement de ne pas assister de près aux déchiremens de ces mêmes amitiés, de n'y

(1) *Histoire de la Révolution helvétique dans le Canton de Vaud*, par M. J. Olivier (1842).

(2) *Sœur Marguerite* se trouve au tome III des *Mélanges historiques et littéraires* de l'auteur (1835).

prendre aucune part, de les pouvoir garder toutes en lui avec une inviolable fidélité. Réimprimant en 1829 son ancienne brochure *des Communes et de l'Aristocratie*, il s'était félicité d'en retrancher ce qui tenait aux controverses antérieures des partis : « Il y a un grand « contentement, disait-il, à supprimer les vivacités d'une vieille po- « lémique, à se censurer soi-même; à se trouver en harmonie avec « des hommes honorables dont autrefois on était plus ou moins « divisé; à se sentir plus toléré et plus tolérant; à reconnaître qu'au- « tour de soi tout est plus calme dans les opinions et les souvenirs. » Ce passage dut plus d'une fois lui revenir en mémoire, ce me semble, avec le regret de penser qu'il ne se rapportait pas également à d'autres, et qu'à mesure que les choses étaient réellement plus calmes, les esprits des amis entre eux devenaient précisément plus aigris. Quant à lui, dans ses retours et ses séjours en France, il maintient ce rôle honorable et affectueux qui fait oublier le politique et qui sied à l'ami des lettres. Toutes les fois qu'il a dû prendre la parole dans des solennités publiques (et il l'a fait récemment en plusieurs occasions), on a retrouvé avec plaisir son esprit ingénieux et grave; l'idée morale, la disposition religieuse, qu'il a témoignée de tout temps, semble même prévaloir en lui avec les années, et rien n'altère cette sorte d'autorité légitime qu'on accorde volontiers, en l'écoutant, à l'écrivain éclairé, à l'homme de goût et à l'homme de bien.

SAINTE-BEUVE.

CHILLAMBARAM

ET

LES SEPT PAGODES.

Le code des lois civiles et religieuses des Hindous, dont on peut avec assez de certitude faire remonter la rédaction au-delà du VIIIe siècle avant l'ère chrétienne, définit ainsi la terre sainte du brahmanisme : « L'espace compris entre les monts Himalayas et les monts Vindhyas, entre la mer orientale et la mer occidentale. » Hors des limites de cette contrée, *patrie des hommes honorables* (Aryabharta), on ne trouvait plus que des barbares, des hommes impurs, avec lesquels toute alliance était interdite, des profanes dont la présence eût souillé le palais des rois et le temple des dieux. Ainsi, la nation hindoue tout entière voulait tenir, au milieu de celles qui lui étaient connues, le même rang qu'occupait dans son sein la caste sacerdotale, entourée de privilèges, chargée de conserver la tradition des textes immuables et sacrés. Ce sentiment d'orgueil a été commun aux peuples les plus célèbres de l'antiquité; les Juifs, les Égyptiens, les Grecs, les Romains eux-mêmes, traitaient leurs voisins avec mé-

pris. Contemporains de ces nations mortes depuis si long-temps, les Chinois ont eu le tort impardonnable de conserver jusqu'à nos jours cette vanité héréditaire qui venait moins alors d'une ignorance hautaine que de la conscience d'une supériorité relative. En effet, combien des peuples soumis à des prescriptions civiles, appuyés sur des dogmes religieux, vivant en société, l'emportaient sur des peuplades errantes, sans monumens ni traditions, sans art ni poésie! Les contrées civilisées ou déjà sorties de l'état sauvage restaient séparées entre elles par des intervalles trop considérables pour qu'elles pussent se connaître et se respecter; elles s'abritaient donc contre le voisinage ou les envahissemens de la barbarie, celles-ci par des frontières naturelles, mais fictives, celles-là par des lignes de forts ou de longues murailles.

A l'époque où nous nous reportons, c'est-à-dire vers les derniers siècles avant notre ère, la presqu'île indienne n'avait ni villes ni temples; elle sommeillait encore couverte de forêts impénétrables, « séjour choisi de toutes les espèces de bêtes fauves, retraites de nombreuses troupes d'oiseaux, assombries par d'énormes arbres chargés de lianes, recherchées par une foule d'animaux féroces, abondamment pourvues d'eau, embellies de mille sortes de fleurs, jonchées de mille touffes de lotus, et toutes brillantes de nymphéas bleues, » comme le disent les poètes. Cette vaste contrée, les Hindous la connaissaient sous le nom de forêt Daôdaca, expression qui dénote que d'une part elle n'était habitée par aucun peuple agriculteur et policé, et que de l'autre on ne l'abordait pas sans effroi.

Tout le long de la chaîne des Gaths, qui, se détachant de celle des monts Vindhyas, traverse la péninsule du nord au sud et s'interrompt à peine au golfe de Manaar pour surgir jusqu'au pic d'Adam, la tradition plaçait des êtres fabuleux et méchans, les Rakchassas, mangeurs d'hommes, jadis maîtres de Ceylan. A chaque demi-dieu, à chaque divinité même, les Hindous attribuent, comme le plus grand service rendu à l'humanité, la destruction d'un certain nombre de ces êtres hideux et malfaisans dont Bouddha, selon la croyance de ses sectateurs, purgea définitivement l'île de Lanka. Toutefois, en réduisant à des proportions plus raisonnables ces démons que l'allégorie ou la peur revêtait de formes étranges et souvent gigantesques, ne peut-on pas voir en eux des sauvages cruels, plus redoutés que connus de leurs voisins, des cannibales particulièrement odieux aux peuples de l'Inde, qui s'abstiennent de tuer même les animaux nuisibles?

Après les Rakchassas, en suivant l'ordre des temps, on trouve la presqu'île habitée par deux races, les Vedars et les Couroumbars. Bien qu'ils aient eu leurs rois, les Vedars ont laissé peu de traces, mais ils se sont conservés jusqu'à nos jours. Disséminés dans les forêts, dans les monts Nilgherris, réunis ailleurs en tribus, commandés par leurs chefs ou *poligars*, assez mal vus des Hindous, dont ils n'ont entièrement adopté ni les croyances ni les usages, ils passent leur vie à chasser, ce qui n'est pas d'un brahmanisme très orthodoxe, et habitent des huttes malpropres dont un homme de bonne caste ne peut franchir le seuil sans être souillé. Les Couroumbars, qui sans doute opprimaient leurs voisins, s'établirent de préférence dans les plaines; ils eurent des forteresses dont il existe encore quelques vestiges, des villages entourés de remparts et de fossés qui s'élevaient dès les premiers siècles de notre ère à l'embouchure du Coleroon, au sud du Carnatic. Peu à peu, traqués par les Hindous, devant lesquels ils se retiraient comme les Indiens de l'Amérique devant les colons venus d'Europe, ils furent détruits par un roi de la dynastie des Cholas (1), qui régnait vers le ve siècle.

D'où venaient ces deux familles? la tradition ne le dit pas. Peut-être ces anciens peuples étaient-ils les habitans dépossédés du pays où s'établirent les Hindous descendus de la Bactriane. Ils avaient sans doute supplanté d'autres sauvages répandus dans la forêt Daôdaca, et s'y étaient fixés depuis plusieurs siècles, jusqu'à ce qu'une nouvelle migration de peuples venus du nord les refoulât encore et finît par les absorber également. Toujours est-il qu'ils se trouvent mêlés aux premiers événemens que retrace l'histoire si obscure de cette partie de l'Asie.

Les Hindous avaient donc émigré, puisqu'on les voit apparaître successivement sur tous les points de la presqu'île. Un surcroît de population et l'esprit de conquête purent porter le peuple et les rois à fonder, hors des limites du territoire sacré, des colonies et de nouveaux états. L'épopée de Rama, qui, déshérité et exilé par son père, se fraie une route jusqu'à Ceylan, repose sans doute sur un fait qui se rattache à ces premiers établissemens des Indiens dans la forêt Daôdaca. Mais ce qui put, sinon attirer les brahmanes vers ces cités naissantes, du moins les chasser de leur patrie, ce furent les persécutions que leur firent éprouver les bouddhistes. Dans les légendes, on dit bien que tel petit prince, *roi des rois et maître du monde*,

(1) Cholomandalam, pays des Cholas, d'où Choromandel.

dota une famille brahmanique de plusieurs villages, y fonda vingt temples, mais les raisons qui amenèrent les prêtres dans la forêt Daôdaca ne sont jamais données.

Peu à peu les bouddhistes envahirent une grande partie de la contrée convertie par leurs adversaires; mais, arrivés au faîte de leur puissance vers les premiers siècles de l'ère chrétienne, ils furent à leur tour si vivement attaqués, qu'ils disparurent de toute la surface de l'Inde, et dans la péninsule leur souvenir même s'effaça; aujourd'hui il faut, pour les trouver, franchir le golfe de Manaar ou les monts Himalayas. Toutefois derrière eux ils laissaient les *djaïnas*, qui protestaient aussi contre le culte brahmanique. Anathématisée par les prêtres de Civa, cette nouvelle réforme était cependant si vivace, que les sectes djaïnites, multipliées à l'infini, existent encore dans toute la partie méridionale de l'Hindostan. Selon leurs traditions, la forêt Daôdaca fut civilisée et conquise par *Salivahana*, héros qui donne son nom à une ère sacrée commençant à l'an 78 de la nôtre.

Les djaïnas paraissent avoir été florissans surtout du VIIIe au XIIe siècle; plusieurs fois, quand la faveur royale les encourageait à ces actes de violence, ils s'approprièrent les pagodes bâties par leurs adversaires; sans doute aussi ils en élevèrent eux-mêmes, mais les plus remarquables monumens de la presqu'île portent trop exclusivement le caractère brahmanique (1), pour qu'on ne les regarde pas comme consacrés au plus ancien culte de l'Inde. Constituant, au moyen de légendes fabuleuses, une nouvelle terre sainte, établissant de nouveaux lieux de pèlerinage à la jonction des fleuves, au bord des étangs, sur des rochers où de pieux anachorètes avaient l'habitude de faire leurs ablutions et de choisir leurs retraites, les brahmanes prirent racine sur ce sol vierge défriché par eux. Et si l'on songe que cette caste privilégiée conserve sans mésalliance le sang plus pur et plus vif d'une race venue des climats tempérés, qu'elle avait par conséquent plus de chances de résister aux épidémies, et qu'enfin la guerre et la famine, ces deux fléaux de l'Inde ancienne, ne l'attaquaient guère, on comprendra facilement l'accroissement rapide qu'elle sut prendre. De là, les grottes ou caves d'Ellora, de Mahabalipouram, d'Elephanta, de Salsette; les pagodes de Trich-

(1) On doit en excepter le curieux temple souterrain de Carlie, dans le pays mahratte. Quant aux grottes d'Ellora, il se peut qu'elles renferment quelques statues de dieux djaïnites; cependant l'ensemble du travail doit être attribué aux brahmanes.

nopoli, de Madura, de Djaggernath, de Chillambaram, monumens qui portent presque la même date respective : d'abord les grottes, qui, malgré la magnificence du travail, annoncent un culte primitif et encore clandestin; puis les pagodes, qui, s'élevant au grand jour, attestent un double développement de l'art et un triomphe définitif.

Entre ces ruines plus ou moins vivantes et les murs blancs de la petite ville de Pondichéry, centre de nos excursions dans le nouveau monde du brahmanisme, il y a l'espace de plusieurs siècles. Aussi avons-nous dit quelques mots du passé pour ne pas faire éprouver au lecteur cette sensation de brusque surprise et de fatigue qui saisit le voyageur lui-même quand, au sortir d'une ville presque européenne, il rencontre un monument dont l'aspect inattendu le replonge dans des temps oubliés, pleins de ténèbres épaisses, au milieu desquelles brillent çà et là, comme des points lumineux, les débris d'une société puissante, d'une civilisation avancée.

La pagode de Chillambaram, annuellement visitée par tant de pèlerins, est située à seize lieues au sud de Pondichéry; en sortant de cette ville, on suit pendant près d'une heure une magnifique allée de tulipiers jaunes, derrière lesquels on aperçoit tantôt des lignes serrées de cocotiers, tantôt des fourrés de bananiers dont les immenses feuilles recouvrent des grappes de fruits jaunissans. Cette route bien tracée rappelle les beaux temps de la domination française, on sent qu'elle menait à une capitale. A la fois voie et promenade, embellie d'ombrages qui ont survécu à la colonie déchue, elle n'est cependant animée ni par le galop des cavaliers ni par le roulement des voitures, comme les chemins qui conduisent aux grandes cités de l'Inde anglaise; ce qu'on y rencontre, ce sont, au matin, les jardiniers courant vers le bazar, un panier sur la tête; le soir, les lourds chariots traînés par deux petits bœufs blancs et criant sur l'essieu, qui reprennent après la halte de midi la route de Tandjore.

Parti de bonne heure, aux dernières clartés de la lune et bien avant les premiers rayons du soleil, je suivais, par une nuit tiède et sans brise, la double rangée d'arbres, songeant à cette ville démantelée qui laisse échapper le voyageur par ses rues ouvertes sans lui faire entendre le qui vive d'une sentinelle. Quelques chacals hurlaient dans les taillis qu'on appelle encore, par habitude, le *Jardin du Roi;* les chiens parias répondaient à ces cris sauvages par des aboiemens prolongés. Peu à peu les vers luisans se glissèrent sous les feuilles, et au-dessus de moi les étoiles pâlirent; un souffle léger et

mystérieux, imprégné des odeurs de la plaine, traversa l'atmosphère; mais ce passage de la nuit au jour, marqué dans tous les pays chauds par une fraîcheur délicieuse, est de bien courte durée sous les latitudes équinoxiales. A peine les corneilles ont-elles annoncé par leurs cris tumultueux cette aurore presqu'insaisissable, à peine les petits hérons, sortant tout d'un coup de la tête du palmier sur lequel ils se perchent, ont-ils pris leur vol vers les ruisseaux et les étangs, que l'horizon, de blanc qu'il était, est devenu pourpre; le soleil ne monte pas, il jaillit, selon l'expression hardie des poètes indiens, et darde ses feux déjà brûlans. Les oiseaux, qui dans un concert joyeux ont salué le retour de la lumière, se taisent, et courent à l'ombre chercher leur pâture; bientôt, sur le ciel doré, on n'aperçoit plus que l'aile arrondie de la buse ou celle plus arquée d'un grand aigle descendu des montagnes vers la mer. Au ramage si gai du matin succède un silence absolu : la route devient déserte; il semble que le soleil a suspendu la vie dans toute la nature, et si l'on entend quelque bruit dans les broussailles, dans la plaine, c'est celui d'un fruit mûr qui éclate et laisse tomber sa graine, le craquement des feuilles fendues par la chaleur.

J'avais traversé une jolie *aldée* (petit hameau) dont les habitans, convertis au catholicisme, ont de charmans jardins bien arrosés, des cabanes assez propres groupées autour de l'église. Ces églises de l'Inde, presque cachées sous les arbres et entourées d'un mur blanc, ont plutôt l'air d'un hospice, tant on y voit de mendians, de lépreux, de malades affligés d'éléphantiasis. Assis à la porte de l'enclos, ces malheureux, que les brahmanes, dans leur impitoyable hypocrisie, regardent comme des pécheurs expiant les crimes d'une vie précédente, attendent la parole de charité et d'espérance que leur adresse au passage le missionnaire, seul homme au monde qui compatisse à leurs douleurs. Le soir, quand la petite cloche, bien grêle auprès de la conque sonore des pagodes, tinte l'angelus, ces pauvres gens, chargés de tout le poids des misères humaines, s'agenouillent au milieu de l'enclos, comme sous un parvis, et récitent à haute voix une longue prière que dirige quelque vieil aveugle à barbe blanche. Pour ceux-là, le dogme de la métempsychose a peu d'attraits; ils sont trop rudement éprouvés à leur passage sur la terre pour ne pas redouter les hasards d'une seconde naissance.

Çà et là, sur les routes, on rencontre des bazars, c'est-à-dire une certaine quantité de marchands, paysans et autres, accroupis sous

des arbres et fumant le houkka; ils vendent aux voyageurs le riz, le piment, les bananes, les cocos et surtout le *calou*, liqueur extraite du palmier et nommée à Bombay *toddy*, avec laquelle les parias s'enivrent soit pour rendre plus légitime le mépris qu'ils inspirent aux castes supérieures, soit pour se consoler de l'état d'abjection dans lequel ils vivent. Ces bazars sont donc à la fois les lieux de halte et les tavernes d'un pays où les hôtels sont inconnus; ils représentent les relais d'une *chauderie* à l'autre. La chauderie (*tchâori*) est le caravanseraï de l'Inde; elle consiste d'ordinaire en une cour carrée, garnie de galeries intérieures et extérieures, avec une citerne au milieu pour les ablutions; les brahmanes y ont des places réservées. Quand j'arrivai à celle d'Avakouppam, près de la petite rivière de ce nom, c'était l'heure du repos et de la sieste; le vent de terre élevait sur les chemins des tourbillons de poussière qu'il promenait en spirales à travers une campagne desséchée. Cette brise étouffante fait monter le thermomètre à 38 degrés Réaumur, et fend les pierres comme dans nos climats du nord un froid trop intense; elle annonce la fin d'une sécheresse de sept mois et l'arrivée des pluies.

Il y avait à l'ombre des galeries un bon nombre de voyageurs hindous endormis, et qui mêlaient leur ronflement au bourdonnement de mille insectes attirés par le voisinage des eaux et le feuillage serré d'un bouquet de vieux manguiers. Des enfans noirs et nus lançaient des pierres dans ces arbres pour en faire tomber les fruits encore verts, à la grande frayeur des rats palmistes. Derrière cette plantation s'étendait une ligne de palmiers flabelliformes, puis enfin la rivière aux flots argentés et si peu profonde, malgré sa largeur, qu'une cigogne la traversait à gué. Sur l'autre bord, la vue était bornée par une plaine sablonneuse couverte de ces mêmes palmiers auxquels convient un sol maigre et aride. Épars dans cette lande, comme les colonnes d'un temple ruiné debout sur la surface mobile du désert, ces arbres laissaient entre eux de longues et larges allées dans lesquelles erraient des troupeaux, cherchant en vain l'ombre et la fraîcheur, et fuyant surtout la piqûre des moustiques.

Au milieu de cette immobilité, de ce repos général, je vis accourir un homme qui trottait dans le sable d'un pas régulier et rapide, la poitrine tendue, les coudes en arrière; bientôt il passa près de la chauderie, et le bruit de son bâton chargé d'anneaux sonores fit lever la tête à tous les dormeurs; c'était le *tapal*, la poste à pied, l'homme qui porte sur son dos la malle aux lettres, et parcourt en plein midi,

selon son heure, le relai qui lui est assigné. On prétend que le cliquetis de la ferraille suspendue à son bâton a pour but d'éloigner les serpens sur lesquels le courrier est exposé à marcher; j'y verrais plutôt quelque chose de pareil aux grelots et aux clochettes des mules d'Espagne, un bruit joyeux qui distrait le coureur solitaire, fait lever la tête aux femmes assises sur le seuil de leurs cabanes, et annonce à tout le village le passage du tapal.

Une fois sur le territoire anglais, que l'on retrouve à une petite distance de la rivière, on ne tarde pas à atteindre Couddeloure, grosse bourgade, résidence d'un collecteur. Pendant trente-trois années, de 1750 à 1783, la pagode de Trivada, située hors de la ville, fut tour à tour prise, reprise, occupée, assiégée par les Français et les Anglais. Mêlée aux querelles des deux nations rivales, troublée dans son repos, dans son recueillement contemplatif, par des guerres incessantes, persécutée dans ses croyances par le fanatisme des nababs musulmans, la population hindoue devait rester au fond fort indifférente aux chances d'une lutte où il s'agissait seulement pour elle de changer de maître; peut-être même ressentait-elle une antipathie secrète pour les alliés d'Hayder-Ali et de Tippoo, qui décapitaient avec leurs candjiars les statues des pagodes. En 1678, les Français, expulsés de San-Thomé par les Hollandais, étaient venus s'établir dans la bourgade de Poudou-Chereri (Pondichéry), conduits par un aventurier du nom de Martin, un de ces hommes énergiques toujours prêts à se sacrifier pour une patrie qui jamais peut-être ne gardera leur souvenir. Le radja de Gengee céda aux colons un petit territoire, dont plus tard, malgré les instances des Hollandais, alors tout puissans dans l'Inde, il refusa de les chasser. Peu d'années après, la bourgade, devenue ville forte, donnait asile au radja d'Arcot, battu par les Mahrattes, et, par suite des nécessités de la guerre, les Français de Pondichéry vinrent un jour s'emparer eux-mêmes de Gengee, forteresse perchée sur un roc inaccessible, et qu'il était important de ne pas laisser aux Anglais. Les radjas durent donc se repentir de l'hospitalité accordée gratuitement ou vendue aux Européens; forcés d'embrasser un parti, de céder leurs palais, leurs citadelles, jusqu'à leurs temples, ils expièrent la faute involontaire qu'ils avaient commise en préparant, sans le savoir, la ruine de leur pays. Doit-on s'étonner que la Chine, instruite de ces évènemens qui s'accomplissaient dans son voisinage, se soit entêtée jusqu'à la fin à profiter d'une si terrible leçon!

Au milieu du siècle dernier, la population de Couddeloure était

évaluée à soixante mille ames; il est difficile, à vue d'œil, de fixer un chiffre exact, tant les habitations sont disséminées. Cette *villa* (dans le sens espagnol du mot) comprend plus d'une demi-lieue de maisons, de champs, d'enclos, de jardins où mûrissent les énormes pamplemousses (*citrus decumana*), qui abondent dans les bazars, ainsi que le fruit monstrueux du jackier (*artocarpus integrifolia*). Au-delà de cette riante *huerta*, on retrouve un chemin poudreux, çà et là des touffes de *pandanus* groupés sur des monticules de sable, des bosquets épais de *cashew* (*anacardium*), couverts de petites pommes et de fleurs roses, des bois de palmiers sauvages, sous lesquels le chacal s'abrite en plein jour. Parfois aussi, au milieu d'un espace aride, surgit un vieil acacia épineux à moitié calciné par la chaleur et chargé de guenilles : c'est une espèce d'arbre fétiche devant lequel tout voyageur déchire un morceau de son vêtement pour le suspendre aux rameaux, comme s'il s'agissait de compenser ainsi le feuillage absent. De loin en loin paraît un village, dont l'abord est marqué par un de ces figuiers *banians*, image de la fécondité, recourbant vers le sol leurs branches, qui pendent en racines échevelées, s'implantent de nouveau, et forment une tonnelle colossale; sous ces voûtes naturelles se tient tantôt un marché, tantôt une école; c'est comme un grand nid qui rassemble au soir les vieillards et les enfans. Autour des maisons, grace à la fraîcheur des citernes, s'élève le cocotier, qui nourrit l'homme de son amande, l'abreuve de son lait, l'enivre de son vin, et lui fournit sa feuille pour couvrir des cabanes, la bourre de son fruit pour faire des nattes, des cordes, des tissus, sa noix pour puiser l'eau et confectionner l'appareil dans lequel on fume le houkka. On voit aussi le bambou dont le pêcheur fait des mâts et des rames, le jardinier des conduits pour l'irrigation, le vannier des paniers; les tiges frêles et tendres de ce gigantesque roseau se glissent à travers les branches horizontales du ouatier, dont la fleur jaune brise en s'ouvrant une gousse charnue, s'épanouit en candélabres comme celle de l'agave, et se change en un duvet soyeux que le vent secoue dans les airs. Là, jamais la végétation ne s'arrête; les plantes herbacées, les arbres à moelle, pompent aisément l'eau que puise la racine aux étangs et aux canaux; ce sont de frais bosquets où le parfum des fleurs, le bourdonnement du colibri, le chuchottement des petits oiseaux, vous invitent à dormir; mais, prenez garde, sous ces herbes veloutées rampent souvent de hideux serpens.

Cependant j'approchais de Chillambaram. Je rencontrai un religieux

voué à Vichnou, comme l'indiquaient la couleur jaune de sa tunique, de son turban et de son écharpe flottante, le chapelet pendu à son bras, la triple ligne tracée sur son front (1). Un serviteur, un disciple, le suivait à pied, portant les bagages et l'éventail. Le *djogui* trottait sur un petit cheval birman, et nous montrait la route. Déjà, au-dessus d'un bouquet d'arbres gigantesques apparaissaient les sommets des pyramides bâties sur les portes de la pagode. Une large chaussée établie dans une plaine basse traverse en plus d'un endroit des marais à sec depuis plusieurs mois. Le soleil descendait; une poussière dorée voilait les dernières lignes de l'horizon; le crépuscule jetait une teinte violette sur cette campagne attristée. Dans le lointain résonnait un son plaintif et vibrant tour à tour, pareil à l'appel et au soupir d'une poitrine humaine. C'était le *poudja* (l'adoration) du soir qu'annonçait la conque des brahmanes.

Le *bangalow* (maison de poste destinée aux Européens) se composait, selon la coutume, de deux chambres; l'une était occupée par des ingénieurs anglais, l'autre me servit de campement. Il nous paraitrait naturel que des voyageurs réunis par le hasard dans un pays lointain échangeassent quelques paroles amicales; mais l'étiquette britannique ne procède pas ainsi; ce serait s'exposer à se *compromettre* avec une personne d'une classe inférieure; aussi chacun reste dans son coin, s'ennuie, se gourme : on dirait deux ennemis qui s'observent. Cependant la chaleur trop accablante obligea les gentlemen aussi bien que moi à dormir à la belle étoile sous les *verandas*.

Je m'éveillai, sinon frais, du moins dispos, près d'un grand étang bordé de trois côtés par des arbres magnifiques, sous lesquels était rangée toute une population de pèlerins, de marchands, de voyageurs, campés dans leurs chariots ou sous des nattes. Puis, après avoir laissé aux prêtres le temps de faire les ablutions du matin, de tracer sur leur front, sur leur poitrine et sur leurs bras les trois lignes de Civa, de manger leur riz et de chausser leurs babouches, je m'acheminai à travers des rues larges, bien tracées, ombragées d'acacias. Là sont les maisons des brahmanes, habitations assez simples, soutenues par des piliers souvent ornés de figures et décorés d'une veranda avec un banc, où l'heureux desservant vient se coucher, rêver aux priviléges de sa naissance, et se reposer de son désœuvre-

(1) Trois lignes verticales tracées sur le front désignent les sectateurs de Civa; trois lignes horizontales, les religieux voués à Vichnou.

ment; à moins qu'après tant de siècles il ne cherche à se remettre des fatigues que causa à ses ancêtres l'achèvement d'un temple si merveilleux.

L'enceinte extérieure consiste en un parallélogramme de deux cent vingt toises sur cent soixante; les murs ont trente pieds de hauteur et sept d'épaisseur; quatre belles portes, tournées vers les quatre points cardinaux et ouvrant sur quatre routes, conduisent dans l'intérieur de la pagode; chacune de ces portes est surmontée d'une pyramide haute de cent cinquante pieds, à sept étages, entièrement couverte de figures et couronnée par une face hideuse qu'abrite une coquille en éventail. A travers ces figures de poses et de mouvemens si variés, circule tout un monde de petits lézards; dans les fissures de la pierre, dans les interstices fouillés par le ciseau, poussent des herbes, des arbustes, semés là par les oiseaux et le vent de la mousson. La partie supérieure de la pyramide, faite de brique, repose sur un massif dans lequel est taillée une ouverture haute de trente-deux pieds et large de trente-sept, porte gigantesque qui laisserait passer les éléphans deux à deux. Les montans et le linteau sont d'une seule pierre; une lourde chaîne, en pierre aussi, suspendue à une grande élévation, et désormais brisée, était engagée de chaque côté de ces montans, de telle façon qu'elle avait dû être prise dans la même masse et ne faisait qu'un avec ces blocs de granit. A chaque gradin marquant les étages est appliquée une bande de cuivre qui, jadis frottée et polie aux jours des solennités, reflétait les rayons du soleil, et ceignait ainsi chaque pyramide de sept auréoles.

Moins grandioses que les portiques cyclopéens de la Haute-Égypte couverts non d'images, mais de mystérieux symboles; plus sévères et plus harmonieuses de forme que les tours chinoises, où la minutie des détails détruit l'effet des proportions, les portes de Chillambaram sembleraient presque grecques par la base, gothiques par le sommet; car le caractère particulier de la philosophie et de l'art chez les Hindous, c'est toujours l'imagination vagabonde et désordonnée jaillissant en gerbes sur la source du dogme, la pyramide échafaudant ses rangées de figures terribles et grimaçantes sur le socle de granit; aussi chacun de ces édifices est une épopée complète, ou mieux un drame de Shakspeare, où le rire même a sa tristesse et sa mélancolie.

A la seconde enceinte est adossée une galerie à deux étages, disposée en cellules dans lesquelles on place les fruits et les fleurs, le beurre fondu et l'huile, employés dans les sacrifices. Les colonnes

de ce cloître sont sculptées aussi avec soin; l'artiste hindou met partout l'ornement autour du pilastre, parce que sous ses yeux la liane se suspend toujours au tronc de l'arbre. Pénétrons plus avant; nous trouverons de vastes chapelles, des sanctuaires, un étang, une piscine, une variété d'édifices qui trouble le regard, et une grandeur de lignes qui bientôt repose l'esprit un peu déconcerté. Dans la troisième enceinte, fermée de murs sur lesquels court une inscription en caractères *telingas*, sont contenues trois *chabeis* ou chapelles.

La première est consacrée à Içwara, le maître, le Dieu universel et infini, cause et substance des êtres créés; Civa, selon l'acception mythologique et populaire, et plus particulièrement ici, Civa qui se plaît dans les neiges du mont Kaïlaça, comme l'indique son surnom Sitambara (Chillambaram), vêtu de blanc. Au fond de la seconde, on voit Vichnou dans son attitude pensive et conservatrice, assis sur le serpent Çécha aux mille têtes. Les détails de sculpture abondent dans ces deux petites pagodes; l'une, détachée du sol, repose sur deux roues de pierre comme un char immense; l'autre, soutenue par des piliers de la plus gracieuse forme, semble le vestibule d'un palais féerique créé par enchantement, car on ne peut supposer que tout cela ait été bâti par les *karoumans* (tailleurs de pierre), qu'on rencontre sur les routes presque nus et portant de grossiers outils dans un sac de cuir.

Enfin, voici la troisième chapelle : deux statues à quatre bras en porphyre brun, presque bleu, et de taille colossale, défendent l'entrée du sanctuaire. Là tout est symbolique; cinq piliers de sandal sans images représentent les cinq élémens : l'air, la terre, le feu, l'eau et l'atmosphère, *akas*; quatre piliers historiés, les quatre Vedas; dix-huit autres, les dix-huit Pouranas, et dix autres, les dix Çastras; il n'y a pas jusqu'au nombre des chevrons qui n'ait un rapport allégorique avec des nombres consacrés. Au-dessus de l'édifice brillent neuf boules de cuivre, qui sont les neuf incarnations de Vichnou, ou les neuf ouvertures du corps. Le temple même est séparé du sanctuaire par un espace large de quelques pieds et pareil à un fossé; c'est là que s'arrêtent les profanes. Les brahmanes seuls, préposés à l'entretien des choses saintes, s'asseoient familièrement près de l'idole frottée d'huile, richement habillée, éclairée par des lampes sans nombre, parée de fleurs; au fond de ce *sacrarium*, règne un demi-jour mystérieux. Cette idole renommée fut, selon la légende, trouvée dans un coffre par un roi de la dynastie des Cholas, à qui Civa lui-même, sous la forme d'un précepteur spirituel, indiqua ce précieux trésor caché en terre; cette

tradition, fort obscure, n'en présente pas moins au lecteur attentif quelque allusion à un fait historique, que voici en substance. Vers la fin du premier siècle de notre ère, les djaïnas tout-puissans firent cesser les sacrifices brahmaniques, détruisirent les temples; afin de venger son culte proscrit, Civa envoya une pluie de feu, ou, pour substituer l'histoire à la légende, les civaïstes se soulevèrent et brûlèrent les djaïnas dans leurs demeures. De cette colère de Civa naquirent trois rois qui se baignèrent ensemble au lieu où trois rivières se joignent, près de Condjevaram, firent serment de rétablir le civaïsme dans tout son éclat, et, en récompense de leur dévouement, le dieu lui-même, sous la forme d'un brahmane, fit connaître à l'un d'eux l'endroit où, lors des persécutions, les habitans avaient caché leurs richesses et les saintes images. C'est donc à tort que les desservans de Chillambaram font remonter à l'an 400 du Calyouga (de l'âge de fer ou âge actuel), correspondant à l'an 607 avant Jésus-Christ, l'érection d'un monument qui ne put, d'après leur propre Pourana, être construit avant le second siècle de notre ère. N'est-ce pas déjà une respectable antiquité? D'ailleurs, de très anciens ouvrages disent qu'un million d'aumônes à Benarès ne vaut pas plus qu'une seule faite à Sitambara. Et Civa, dans les mêmes textes, dit aussi : « Je suis un des trois mille prêtres établis à Sitambara. » Avec de pareils souvenirs, une pagode ne peut manquer d'être célèbre dans tout le pays, d'attirer un concours rassurant de pèlerins, n'eût-elle que seize siècles d'existence.

Derrière cette enceinte est l'étang sacré, auquel on descend par de belles marches régnant sur les quatre faces du parallélogramme, entouré de galeries où les baigneurs font sécher leurs écharpes et leurs turbans, lavés chaque jour. Quant au pagne des hommes, et à la pièce de toile bariolée dont s'enveloppent les femmes, ce sont les indispensables vêtemens que jamais un Hindou ne quitte; on les frotte dans l'eau en prenant le bain. Aussi, dans cette piscine où se plongent à la fois tant de personnes de tout âge et des deux sexes, il ne se passe rien qui puisse choquer la décence; d'ailleurs, le bain est un acte religieux. L'autre piscine, fermée au public, est couverte d'une coupole à peu près moresque, d'une architecture charmante et d'apparence plus moderne; les trois boules dorées qui surmontent cet édifice lui donnent l'aspect plutôt d'une mosquée que d'une pagode.

Une galerie de cent colonnes, aujourd'hui en assez mauvais état, était le principal reposoir où l'on plaçait l'idole avant de la conduire

dans un autre temple plus gigantesque, long de trois cent seize pieds, large de deux cent dix, et soutenu par mille piliers chacun d'une seule pierre. On y arrive par un péristyle élevé sur quelques marches, orné de chaque côté, à l'extérieur et à sa base, de peintures représentant des cortéges, des danses animées où l'on retrouve les mouvemens et les costumes des bayadères de nos jours. Entre ce péristyle et deux escaliers latéraux sont sculptés les éléphans que réclame tout monument indien. Le plafond a ses fresques aussi; mais il est à remarquer que, dans ces contrées où l'on semblait édifier pour des siècles éternels, l'architecture et la sculpture acquirent un développement que la peinture n'atteignit jamais; comme si cette branche de l'art, sœur cadette des autres, si choyée des temps modernes, eût paru produire des choses trop peu durables pour un peuple qui écrivait dans la pierre son histoire et ses dogmes.

Reposons-nous donc sous ces milles colonnes, disposées avec tant d'art et de symétrie que, de quelque côté qu'on promène son regard, elles offrent toujours de régulières allées. Un soleil perpendiculaire ne jette autour des temples aucune ombre, mais sous ce vestibule spacieux quelle fraîcheur! Tout au fond, voici un banc haut de deux pieds et demi, sur lequel on serait tenté de s'asseoir, si ce n'était l'autel où l'on dépose les offrandes, la couche divine où deux fois Civa en personne a daigné s'étendre. Le chef actuel des brahmanes, *Soundaridikchitarapanditara* (le très savant et excellent sacrificateur Soundari), l'a vu de ses yeux, et nous tenons le fait de son auguste bouche. Derrière cet autel règne un fossé profond, jardin sans cesse arrosé, qui produit les bananes, les cocos et les fleurs odorantes dont on fait hommage aux idoles. Quelques pèlerins couchés sur les dalles dorment paisiblement, et voient sans doute en rêve le dieu qu'ils sont venus adorer de l'extrémité septentrionale de la presqu'île; près d'eux sont le bâton formé de trois branches tordues ensemble (*tridanda*), le vase de cuivre bien poli pour les ablutions. Çà et là de petites vaches blanches trottent et font retentir la corne de leurs pieds sur la pierre unie; partout rôdent les rats palmistes; les huppes que la chaleur poursuit se cachent sous les corniches, le bec ouvert, l'aile tendue. Les baigneurs qui sortent de la piscine viennent s'allonger, faire l'*ashthanga* (prosternation des huit parties du corps) devant la statue colossale du taureau sacré, qui, au dire des dévots, se lève chaque soir, sort de dessous son dais de granit, et se promène dans l'enceinte de la pagode; à moins toutefois que cette mystérieuse promenade ne soit accomplie par cet autre taureau vivant, gras et dodu,

caressé par tous les croyans, et véritable dieu du temple, dont la superstition lui accorde la possession pleine et entière. Puis, quand le soleil a descendu un peu vers l'invisible *montagne de l'ouest*, derrière laquelle il se dérobe chaque soir, un certain mouvement succède au repos de la sieste. Quelque troupe bruyante de musiciens sort de l'une des chapelles et se dirige hors de la pagode pour accompagner un *poudja*, une procession, dans un reposoir voisin. Ce sont des flageolets aigus criant à l'unisson, de petites cymbales de cuivre, et un double tambour placé sur le dos d'un bœuf, que frappe avec de courtes baguettes un timbalier à cheval sur la croupe. La foule suit, disparaît sous les larges portes; l'Européen resté seul rentre en lui-même. Après avoir admiré le travail humain de ces beaux édifices, il rêve au vide du sanctuaire où sont inscrites des formules dénuées d'enseignement, où tout parle à l'esprit sans toucher le cœur, où tout est calculé pour subjuguer l'ame par les sens, pour l'enfermer dans une barrière de dogmes inexorables dont les brahmanes même ont si bien caché les entrées qu'ils ne les peuvent retrouver.

En 1750, la divine image de Wallyamman, le palladium de la pagode, fut une fois encore enlevée du sanctuaire; les trois mille prêtres, au nombre desquels Civa s'honorait d'être compté, furent réduits à fuir devant l'invasion musulmane des nababs voisins. Les Français, commandés par Villeneuve, se retranchèrent dans cette immense enceinte, trop difficile à défendre; trois des portes furent bouchées avec des pierres. Leurs alliés élevèrent autour du mur extérieur de petits bastions moresques, et il fut un instant question de flanquer de tours massives ce paisible édifice, transformé en citadelle par les mécréans. Pour comble de profanation, des parias serviteurs de l'armée tuèrent des bœufs en face de l'image du taureau; sous ce même temple, dans cette chapelle aux mille colonnes, *ananda chabeï* (la chapelle de la béatitude sans fin), les officiers français donnèrent à leurs ennemis, pendant les suspensions d'armes, des banquets et des fêtes. Cela dura dix années. Le 19 mars 1760, après une de ces vigoureuses résistances auxquelles ils avaient habitué les Anglais, nos soldats, européens et cipayes, capitulèrent, la dynastie musulmane du Mysore succomba, la France perdit son influence et à peu près ses colonies : l'image vénérée revint à son sanctuaire, et les brahmanes reprirent possession de leur *agraharam* (village de religieux), bien appauvri, même en proportion du nombre des desservans, qui ne s'élève pas à plus de trois cents désormais.

Pensant avec tristesse à ceux de nos compatriotes qui gisent en-

terrés là quelque part sous les décombres, et poursuivi par une soixantaine de brahmanes, le chef en tête, qui m'exposaient leur misère et demandaient l'aumône, je regagnai mon gîte; le jour tombait. Devant les portes, j'entendais le chant monotone de quelque *vaïcya* (laboureur), couché sur le banc de la galerie, et je distinguais à peine dans l'ombre du crépuscule sa blanche écharpe bordée de rouge. Des pagodes ruinées, des chapelles, des reposoirs, qu'on visiterait ailleurs avec soin, se rencontrent çà et là; mais, écrasés par la magnificence du grand temple, ils ressemblent à des miniatures. Autour de l'étang principal, voisin de la porte, brillaient les feux des pèlerins et des marchands occupés à faire cuire le riz du soir; chaque campement, chaque chariot avait son groupe, digne d'être étudié; de belles jeunes filles descendaient au *tank* (étang) pour y remplir leurs cruches arrondies; elles s'y ébattaient avec des éclats de rire joyeux, et leur silhouette se profilait sur la surface limpide des eaux que leurs mouvemens faisaient miroiter aux premiers rayons de la lune; puis elles marchaient gravement, une main sur la hanche nue, l'autre à peine posée sur l'amphore qui s'incline aux ondulations du cou; chacune cheminait silencieusement vers sa cabane; et sous les grands arbres, sous l'obscurité d'un feuillage épais, elles passaient comme des ombres, trahies à peine par le bruit des anneaux qui ornent leurs pieds. Dans les airs hurla le hibou; dans les taillis, sous les ruines, aboya le chacal; alors « s'avança la nuit protectrice de toutes les créatures : décoré des constellations, des planètes, des étoiles brillant toutes ensemble, le ciel, pareil à un tissu léger, s'éclaira et resplendit complètement. Alors errèrent à leur gré les êtres qui marchent dans les ténèbres, ceux qui marchent au grand jour rentrèrent sous le joug du sommeil; alors aussi retentit le bruit terrible des animaux qui se meuvent dans l'obscurité, les bêtes fauves se réjouirent; la nuit, source de frayeurs, régna de toutes parts... » O magnifique poésie d'une langue plus ancienne encore que la vieille pagode, es-tu donc morte à jamais, et le brahmane déchu ne sait-il donc plus faire entendre d'autres accens que ceux de la conque gémissante qui jette un dernier murmure entre les quatre pyramides géantes?

II.

Après avoir visité cette pagode célèbre, il me restait à voir les grottes les plus renommées de la côte de Coromandel, celles de Mahabalipouram.

Le voyageur qui, sortant de Pondichéry par la route du nord, se dirige vers Mahabalipouram, est frappé de la tristesse des campagnes. Il y a entre la côte de Malabar et celle de Coromandel, dans certaines parties, la même différence qu'entre le Chili et les provinces de la Plata; la même cause aussi produit cette différence. Les Gaths sont, comme les Andes, bien plus rapprochées du rivage occidental que du rivage oriental; dans tous les pays, les montagnes font les ruisseaux, mais dans ces deux contrés d'Amérique et d'Asie, les ruisseaux font les récoltes. Cochin, Alepee, Quilon, ont de belles et fraîches forêts comme Valdivia et la Concepcion; tout l'espace compris entre le Godaveri et le Coleroon souffre de la sécheresse comme les plaines qui s'étendent entre la Plata et Rio-Negro. Sur la droite, une ligne de palmiers indique le bord de la mer, qu'on entend quelquefois déferler au pied des dunes de sable; tantôt on traverse des campagnes arides, pauvres, des villages habités par des gens de caste inférieure, vivant sous des cabanes faites de feuilles d'arbres, et réduits à boire, vers la fin de la saison sèche, une eau bourbeuse; tantôt on rencontre des vallées trop basses, marécageuses, où s'élèvent par bouquets irréguliers de gros arbres, dans lesquels nichent les milans et les vautours malpropres (*vultur pondicerensis*) au bec jaune, aux plumes courtes et hérissées comme celles des oiseaux enfermés dans les cages; des plages salines, que le vent a gercées et fendues comme la gelée; des lacs formés par l'Océan, mornes flaques d'eau qui repoussent bien loin d'elles toute végétation. Après avoir franchi le plus considérable de ces bras de mer, on monte vers un village entouré de jardins; la place fort spacieuse est tout entière ombragée par un figuier gigantesque, mais cette bourgade qu'on se représente si riante n'est autre chose qu'un bagne de la présidence de Madras; triste halte, car on ne repose pas bien en face de ceux qui sont condamnés à de rudes travaux.

Désormais, jusqu'à la petite rivière d'Ennevore, jusqu'à cette riche *huerta*, déployée comme un parterre autour de Madras, les routes et les villages vont s'animant. Les chauderies que je rencontrai étaient remplies; au soir, des voyageurs par centaines y murmuraient leurs prières en lavant leurs barbes et leurs mains; les uns causaient jusqu'au matin par petits groupes, au grand préjudice des voisins qui témoignaient par des bâillemens prolongés le regret d'un sommeil interrompu; d'autres, plus affairés, reprenaient leur course après un léger repas; c'étaient souvent des cipayes allant rejoindre l'escadre destinée à l'expédition de Chine. Vêtus de l'habit rouge, mais jambes

nues, portant au bout d'un bâton le shako et la culotte d'ordonnance, ils cheminaient bravement la nuit, sans redouter les voleurs, qui inspirent aux Hindous une crainte excessive. Les vols doivent être assez fréquens dans les chauderies, puisque, d'heure en heure, un *tchaokidar* (homme de police) fait sa ronde avec une cresselle pour avertir les dormeurs que le chien veille au repos de la bergerie. Deux espèces de mendians abondent surtout dans ces caravanseraïs; les *lada-sanyassis* (pénitens nus), aux cheveux en désordre, au regard abruti, qui sont arrivés, par de honteux libertinages, à amortir leurs passions; et les faquirs, religieux musulmans, qui, à la différence des sanyassis, adressent plus particulièrement leurs demandes d'aumônes aux Européens; ils vont ceux-ci d'une pagode à un étang consacré, ceux-là d'une mosquée au tombeau d'un santon, voyagent en toute saison, et vivent de la poignée de riz que leur accorde la charité publique. Ces êtres passent leur vie dans la plus complète indépendance; comme les oiseaux, ils trouvent la pâture au bord du chemin; comme eux aussi, ils supportent la faim et la soif, mais ils inspirent moins de pitié que de dégoût; car les prescriptions les plus vulgaires de la morale semblent inconnues au musulman contemplatif, et la métaphysique ténébreuse du gymnosophiste hindou ne produit en lui que le cynisme le plus révoltant.

Peu à peu nous approchons de Mahabalipouram; déjà se montrent des rocs pareils à ceux qui recèlent les sculptures célèbres; sur une de ces collines formée de grosses pierres détachées les unes des autres tinte une clochette, et de toutes parts arrivent, par les sentiers poudreux, du fond de la plaine, du milieu des buissons, des jeunes gens de bonne caste portant le cordon d'investiture en sautoir, et sur la poitrine le *lingam* enfermé dans une petite boîte d'argent. Derrière eux, à part et se tenant par la main, marchent des jeunes filles, le front frotté de poudre de sandal, ornées de leurs plus beaux bracelets. Sur leurs cheveux noués avec soin brille aux derniers rayons du soleil la plaque d'or; à leurs oreilles, à leur nez pendent de longues boucles; elles ont sur le front des couronnes de *polyanthus*, et toutes se taisent, s'arrêtent et baissent les yeux en apercevant un Européen. Mais bientôt cette population empressée que la cloche semble faire sortir de dessous terre serpente au milieu des rochers, se groupe à la suite d'une procession, circule en files interminables dans les anfractuosités de la colline, où elle disparaît aux yeux; puis les têtes se laissent voir encore sur la cime de cette petite montagne d'où partent des chants, des bruits de tambours et de trompettes, et derrière

laquelle se cache quelque pagode invisible dont toute la contrée célèbre la fête.

La nuit tomba sur cette scène pastorale assez semblable à celles que décrit Tchatour-Bhoudj Misr dans son *Premságar* (océan d'amour (1). Et songeant à la réforme du brahmanisme, dont cet ouvrage est l'histoire, et qui, par ses tendances à un culte plus adouci, offre de si singuliers rapports avec le paganisme grec, je me mis à cheminer à pied, à la lueur des étoiles, jusqu'à un village où je trouvai l'hospitalité dans un *mandaba* (reposoir) soutenu par de lourds piliers. J'y reposai, adossé aux plus obscènes sculptures, en compagnie d'une vieille femme idiote et d'une petite vache fort turbulente, qui galopait sans cesse et s'en allait fréquemment boire à l'étang. L'animal était le dieu du parvis, la folle pouvait être quelque ame en peine possédée d'un esprit surnaturel; les chauves-souris énormes planaient d'un vol fantastique sur les eaux blanches du réservoir entouré de grands arbres; quelques oiseaux aquatiques debout sur une patte, pareils à des sentinelles, se tenaient çà et là au bord du bassin; parfois ils prenaient leur vol l'un après l'autre, troublés dans leur repos par le passage d'un chien errant que l'obscurité cachait à mes yeux, puis retombaient un peu plus loin dans la même posture, dans la même immobilité. C'était une nuit magnifique, qui invitait plus à marcher qu'à dormir; aussi, je repris bientôt ma route, impatient d'arriver enfin à Mahabalipouram.

L'ensemble des monumens compris sous cette dénomination se compose d'un groupe de sept rochers taillés en pagodes, de deux temples élevés au bord de la mer, et d'une grande quantité de reposoirs, de chapelles creusés dans le rocher principal, ainsi que de figures sculptées sur la pierre, à ciel ouvert. Décrire tout cela serait répéter en partie ce qu'ont dit Langlès dans ses *Monumens de l'Hindostan*, et après lui le docteur Babington dans le deuxième volume des *Transactions de la Société Asiatique de Londres*. Cependant, sans copier ses devanciers, chaque voyageur a peut-être le droit de parler à son tour et à sa manière de ces ruines gigantesques, souvenirs d'un autre âge, de proposer au lecteur cette énigme historique dont le mot n'est pas trouvé encore.

Le marin qui dépend de la brise, c'est-à-dire du présent, ne voit dans ces édifices, nommés par lui *les Sept Pagodes*, autre chose qu'un

(1) Cet ouvrage, devenu fort rare dans l'Inde, est une histoire de Krichna et des bergers du pays de Bradj qui avaient voué à cette divinité un culte spécial.

point de remarque utile à la navigation; le brahmane, intéressé à cacher dans la nuit des temps l'origine d'un mystérieux travail dont la date reste ignorée, veut que toutes les grottes de la presqu'île aient été creusées par les Pandous, demi-dieux du Mahabharata; il existe parmi les Hindous cinq à six autres explications toutes aussi inacceptables que celle-ci. Les pagodes ont leurs légendes conservées par les prêtres, rédigées sous forme de puranas, des titres de propriété, des *grants of land*, gravés sur des plaques de cuivre, portant donation du terrain, le tout accompagné de dates ou au moins du nom des donataires, princes et radjas connus dans l'histoire. C'est à l'aide de ces documens et des inscriptions qui parfois couvrent les édifices de haut en bas, qu'on a pu lever jusqu'à un certain point le voile qui cache les siècles intermédiaires du brahmanisme. Les caves n'ont que des inscriptions en caractères fort anciens, très courtes, moins légendaires que sentencieuses; et point de puranas locaux, ni de titres de dotation, car rien ne prouve qu'elles impliquassent possession du terrain, puisqu'elles se cachaient sous le rocher (1). Ces monumens sont donc plus anciens que les autres, c'est là un fait incontestable. Cependant, comme la presqu'île ne fut guère explorée ni surtout habitée par les Hindous avant notre ère, on est forcé d'admettre que ces travaux peuvent tout au plus compter deux mille ans d'existence; ils appartiennent à la période romane de la péninsule et au moyen-âge du brahmanisme.

Arrivé au village, je m'étais installé sur la veranda d'une chauderie faisant face à la grande place; je vis s'élever aussitôt une rumeur, un *alboroto* parmi les brahmanes, et leur chef vint me dire qu'il m'était impossible de camper au lieu réservé à ses collègues, surtout un jour de grande fête. Alors je priai le *pandit* de m'assigner un logement, et il me désigna celui que j'eusse choisi si je l'avais osé, un temple souterrain situé précisément entre le grand roc chargé de sculptures et la chapelle de Krichna. Cette chapelle, peut-être la plus ancienne de toutes, est remarquable par la naïveté des figures. Krichna debout, le bras tendu, soutient le plafond de sa main puissante; autour de lui sont rangées les filles des bergers; des pâtres jouent de la flûte, d'autres traient les vaches : c'est une idylle gran-

(1) Ainsi, l'inscription en ancien *tamul*, citée par Babington, et qui parle de donation, s'applique à une pagode, et non à une cave, car généralement les temples de ce dernier genre ne servent plus à la célébration des sacrifices, bien que les figures dont ils sont remplis soient tirées du panthéon hindou, à de rares exceptions près.

diose. Par une bizarrerie très remarquable dans la sculpture hindoue, les hommes ne sont jamais représentés nus, tandis que les femmes n'ont souvent d'autre vêtement que la parure de la tête et les pendans d'oreille. Le roc, large de quatre-vingt-dix pieds sur une hauteur de trente environ, est un gigantesque bas-relief sur lequel se meuvent soixante figures humaines, sans compter une foule de gazelles, de lions à la crinière frisée comme le lion héraldique, d'oiseaux de toute espèce, et surtout deux éléphans un peu plus grands que nature. Sous les jambes du plus colossal sont quatre petits, dont l'un se prosterne devant la divinité un peu fruste, cachée sous un dais, à laquelle tous ces êtres rendent hommage (1).

Les chapelles nombreuses creusées sur les deux côtés de cette colline de granit et à moitié masquées, dans la partie occidentale surtout, par des buissons épineux où l'on risque de laisser lambeaux par lambeaux sa jaquette blanche et son pantalon de toile, et où l'on tremble à chaque pas de marcher sur un serpent; ces chapelles, bien moins profondes, bien moins imposantes que les grottes d'Elephanta, se font cependant remarquer, celles-ci par la hardiesse des compositions, la vivacité des poses, celles-là par le fini de l'exécution et la beauté du dessin; elles semblent être autant de reposoirs où s'arrêtait l'idole dans sa procession fatigante vers une dernière pagode, aujourd'hui ruinée, qui couronnait la crête du roc. Les bas-reliefs sont souvent disposés à droite et à gauche du fond, qui en est la partie principale, et rappellent en peinture les tryptiques des anciens maîtres allemands. Plusieurs des sujets qu'ils représentent sont peu intelligibles aux Européens, car nous n'avons point encore de traductions ni de textes imprimés des dix-huit Puranas; cependant, sur les parois de la plus considérable de ces excavations, on reconnaît l'incarnation de Vichnou en sanglier (*vaháharatara*), ailleurs Dourga, la femme de Civa, montée sur un lion, agitant ses huit bras armés, et s'élançant à la poursuite des Asouras (démons). Autour de la déesse s'agite un cortége redoutable de guerriers dont le principal personnage est un géant à tête de bœuf, qui, la massue à la main, semble guider et entraîner l'armée sur ses pas. Plus loin on voit la divinité sous le parasol, dans son attitude sereine et divine; un antilope et un lion sont debout près d'elle; ailleurs elle est assise sur un trône, entourée de servantes qui lui apportent des cruches pleines

(1) La Société asiatique de Calcutta possède dans son musée un grand tableau de Daniell qui représente toute cette partie du roc de Mahabalipouram.

d'eau; deux éléphans prennent les vases dans leurs trompes et les vident successivement sur les épaules de Dourga. Qui sait si jadis quelque radja ne s'amusa pas à dresser des éléphans à ce singulier service?

On peut encore se figurer les brahmanes tournant avec le soleil autour de la montagne transformée en pagode et coupée d'escaliers. Pendant la chaleur de midi, les grottes inférieures offraient un abri plein de fraîcheur et de mystère; puis, à mesure que l'ombre s'allongeait, ils montaient de reposoir en reposoir, adorant la divinité sous ses manifestations diverses, jusqu'à ce que, arrivés à la cime, sous le petit temple aujourd'hui ruiné, ils se plongeassent dans le cinquième élément, dans l'éther, qui est Brahme, le dieu impersonnel. De là, ils entendaient mugir la mer derrière les dunes, ils voyaient étinceler sur la plage l'Océan, *trésor et réceptacle des eaux*, digne de respect et d'adoration à cause des milliers d'êtres qu'il renferme; de là, ils contemplaient aussi les astres, dans lesquels ils voulaient lire toutes les phases de la vie humaine, comme ils y avaient déchiffré heure par heure toutes celles des nuits, des saisons et des années (1). On devine que le grand rocher chargé de sculptures fait face à l'orient; les premiers rayons du soleil frappent et animent cette scène solennelle. S'ils n'en tirent pas, comme de la statue de Memnon, un son harmonieux, du moins ils l'illuminent d'une si splendide lumière qu'on prendrait ce roc immobile pour le voile radieux et diaphane derrière lequel se cache un sanctuaire invisible.

Serait-il déraisonnable de penser que les brahmanes, sortis de leur pays par suite d'un exil volontaire ou forcé, et se trouvant jetés au milieu d'une population hostile ou au moins rebelle à leurs doctrines, se réfugièrent d'abord dans des grottes naturelles qu'ils agrandirent, dans lesquelles ils sculptèrent toute leur théogonie, leurs principales légendes, les plus saisissantes pages de leur histoire, enseignant ainsi sans en avoir l'air, parlant aux yeux des hôtes qui les avaient accueillis, jusqu'à ce que, prenant sur la masse convertie à leurs dogmes l'empire auquel ils aspiraient, ils quittassent ces cavernes pour édifier ouvertement les temples magnifiques, symbole de leur puissance incontestée, de leur triomphe décisif?

(1) Les brahmanes cultivent encore l'astrologie, qui est une de leurs cinq branches d'enseignement; dans les maisons riches, ils sont appelés à la naissance d'un enfant pour tirer son horoscope, qu'ils présentent aux parens sur une large feuille de papier contenant les calculs, les explications et les signes magiques employés au moyen-âge par les nécromanciens.

A un demi-mille au nord du rocher, s'élèvent les cinq pagodes monolythes; ce sont de monstrueuses pierres, des masses de granit dont trois représentent des chars (*rathas*) dans lesquels on promène des idoles aux jours de fête; tout auprès, on voit un éléphant et un lion, qui ne paraissent pas entièrement terminés, colossales ébauches d'un ciseau de géant. Ces monumens, différens entre eux de grandeur et d'exécution, présentent, celui-ci un carré parfait à trois étages rentrans, couronnés d'un dôme, celui-là un parallélogramme aux angles arrondis. Enfin, le plus singulier a la forme d'un *tchaïtya* bouddhique, ou d'une chapelle chrétienne; le toit pointu, presqu'en ogive, encadre dans la façade principale, entre les découpures de deux lignes de pendentifs, un clocheton gracieux appuyé sur une rangée de petits portiques qui sont le motif dominant, partout reproduit sur les édifices de Mahabalipouram. Ces *rathas*, d'une architecture assez sévère, peu ornés, sans autres figures que les quelques statues de divinités placées aux angles sous des espèces de niches, ressemblent à des tombeaux; les statues elles-mêmes ont des mouvemens calmes; leurs poses sont nobles et sérieuses; elles n'ont rien d'extravagant, excepté les quatre bras, dont deux doivent manifester la divinité par les attributs, et les deux autres déterminer la pensée par le geste. L'une d'elles, où l'on reconnaît Krichna à cause du taureau qui l'accompagne, porte sur la tête un turban posé en arrière et surmonté du croissant. On conçoit que le temps n'a altéré en rien ces monumens, rochers pleins, taillés seulement à la surface. Dans la plaine de sable qui les entoure, on ne voit aucune cabane, mais le vent y a semé de beaux palmiers dont les grandes feuilles forment un parasol toujours étendu sur la tête du voyageur que la curiosité attire vers ce groupe de temples inachevés.

Maintenant, dirigeons-nous sur le bord de la mer, et après avoir dépassé des rocs jadis vénérés, sur les contours desquels la superstition antique avait cru voir tracées des figures de bœuf, de cheval, de fantastiques divinités, nous arriverons aux deux pagodes envahies par les flots à marée haute. Là, le silence est d'autant plus solennel qu'on a devant soi l'immensité des vagues. Les deux pagodes, assises sur une large base, construites de grandes pierres, se terminent par des aiguilles élancées comme celles des minarets; de curieux bas-reliefs sont sculptés de chaque côté des couloirs qui règnent au rez-de-chaussée; mais la mer, dans des coups de vent, a renversé la muraille du fond et semé de ruines les abords du temple. Sur ces débris épars on retrouve des fragmens plus ou moins entiers; le plus

complet représente un ascète instruisant ses disciples : l'un d'eux, à moitié convaincu, se mord les doigts dans l'attitude de la plus profonde attention. En avant de l'entrée, à quelques pas dans la mer, on aperçoit un pilier ou *stambha,* qui ferait croire, par sa position, que les eaux tendent peu à peu à s'avancer sur le rivage; conjecture que corroborerait aussi l'état de délabrement des deux édifices minés sourdement par la vague. Les brahmanes parlent d'un déluge qui aurait jadis détruit une grande ville bâtie entre le rocher de Mahabalipouram et cette plage menacée. On ne trouve aucun vestige de cette prétendue cité. Ces prêtres, premiers nés de la création, aiment à reculer toute chose dans les nuages d'un passé merveilleux, à mettre derrière ce qui existe un autre monde, avec lequel ils puissent partager les honneurs d'une antiquité presque divine.

Or, si tous les temples dont nous venons de parler ont cessé de servir au culte, il en existe un fort passable au milieu du village, et c'est là que se préparait la fête annoncée. La plus belle partie de l'édifice est un reposoir supporté par quatre colonnes sveltes et dégagées, hautes de vingt-six pieds et faites d'une seule pierre. Au moment où je quittai le bord de la mer, la lune se leva pleine et rouge, comme un bouclier sortant de sa fournaise, derrière les deux pagodes solitaires; de petits *downis* (bateaux de la côte), en attendant la brise de terre, vinrent jeter l'ancre le plus près possible de cette plage sacrée. Les brahmanes remontaient les marches du magnifique étang creusé dans le milieu de l'*agraharam;* leurs femmes et leurs filles, après avoir frotté de fiente de vache le sol des maisons, traçaient devant les portes, avec de la craie, le disque et la conque de Vichnou. Des flambeaux brillaient dans la pagode; ceux qui avaient dormi tout le jour commençaient les cérémonies nocturnes, et moi, fatigué de mes courses, je retournai dans ma grotte, chaude comme une étuve, pour essayer de prendre un peu de repos.

Trois beaux piliers, soutenus par des lions, formaient le péristyle de mon petit palais. Je m'y endormis bientôt, en rêvant à ceux qui l'avaient creusé, il y a deux mille ans, à une époque où l'Europe entière était aussi païenne que la presqu'île de l'Inde, où les druides auraient sans doute immolé sur un dolmen l'étranger que le hasard eût amené au milieu de leurs fêtes. Vers minuit, je fus réveillé par l'éclat strident d'une trompette; je courus m'accouder, avec quelques gens de basse caste, sur la muraille extérieure de la pagode. Les fleurs du *poudja* (sacrifice), jetées en cet endroit depuis bien des années, formaient un monceau qui atteignait la hauteur du mur d'enceinte.

La lune avait monté et dominait l'intérieur de la cour, l'illuminant comme un globe de cristal; une musique infernale retentissait autour de l'idole, devant laquelle brillaient autant de lampes qu'il étincelait d'étoiles autour de l'astre *aux blancs rayons*. Au son des tambours, des cymbales, des trompes, s'agitait avec une joie bruyante la troupe des dévots, qui se promenaient autour de la statue, lui versaient du lait sur la tête, et se prosternaient à diverses reprises pleins d'un saint enthousiasme; car « celui qui ce jour-là entend le son des instrumens qui retentissent en l'honneur de Vichnou, sans en être charmé, est comparable à un chien devant qui on joue du *vinou* (de la flûte); celui qui, sans désapprouver une pareille solennité, n'y prend aucune part et s'occupe d'autre chose, sera puni de son indifférence en renaissant, dans une autre vie, sous la forme d'un coq. »

Je me sentais à l'abri d'une pareille menace, car j'ouvrais de grands yeux, comme cela arrive à qui s'éveille la nuit en face d'une éblouissante clarté, et je prenais à la fête la part active du curieux. Bientôt un éclatant *flourish* de tous les instrumens à la fois ébranla les murailles; tout le cortége des brahmanes, des musiciens, des bayadères, partit précédé de torches qui vomissaient un tourbillon d'étincelles; de peuple, il n'y en avait pas, car ce village de Mahabalipouram n'est qu'un monastère, une communauté de desservans. La procession défila devant moi; huit porteurs soutenaient sur leurs épaules une idole assise sous un palanquin aux franges enfumées, couverte d'ornemens plus ou moins précieux, rayonnante au milieu des lumières. Les porteurs trottaient; les brahmanes, bien frottés d'huile de coco, le dos nu et brillant, semblaient courir aussi consciencieusement que s'ils eussent été entraînés avec une force irrésistible par cette idole qui les dominait; les danseuses accompagnaient la divinité, à laquelle elles se vouent dans la personne des prêtres, chantant des hymnes fort libres, que l'on devinait à la vivacité un peu déréglée de leurs mouvemens. Tout cela passa si vite, cette marche d'un reposoir à l'autre fut si précipitée, que les torches, subitement disparues, laissèrent dans les plus épaisses ténèbres cette partie de la colline non encore éclairée par la lune. Et si j'avais eu, je ne dis pas la foi d'un Hindou, mais seulement l'imagination d'un poète, j'aurais pu voir dans les grottes successivement illuminées s'agiter les fantastiques images, les statues de pierre s'éveiller et répondre au regard que lançait l'idole de sa prunelle d'argent, le rocher, avec tout son monde de gazelles, de lions, d'éléphans et de héros, frémir au passage du cortége.

Après avoir stationné dans les quatre chapelles bâties aux quatre coins du village, la statue vénérée rentra dans son sanctuaire; les flambeaux s'éteignirent dans un nuage d'une blanche fumée roulant encore quelques éclairs bleuâtres; les trompettes jetèrent une dernière note déchirante à laquelle répondirent les échos de la colline, comme si les divinités de granit, du fond de leurs grottes, eussent salué leur compagne par un cri d'adieu.

Ainsi il dure encore, ce vieux culte, frère du paganisme grec et de la sombre philosophie égyptienne; il a vu le temple de Delphes perdre ses oracles, les cent portes de Thèbes crouler une à une, les sphinx s'ensevelir sous les sables du désert, le feu sacré des Mages près de s'éteindre, et chassé de son parvis, lui demandant un asile. Rongé au cœur durant des siècles par la réforme bouddhique, qui attaquait corps à corps les privilèges de la caste sacerdotale, miné par les vingt sectes des djaïnas, frappé au front par le glaive de l'islam, combattu sur tous les points par les enseignemens féconds du christianisme, le géant brahmanique est encore debout. Pareille au figuier saint qui d'arbre devient forêt, cette religion vivace a couvert de ses rameaux changés en racines l'Inde entière, du Gange à l'Indus, de Ceylan à l'Himalaya. Isolée de tout pouvoir séculier, indifférente à la chute des empires, au lieu d'un pontife souverain, elle compte cent mille prêtres tout puissans dans *le monde des dieux* et dans *le monde des hommes*. Cependant, à mesure que les communications trop multipliées avec l'Europe répandront parmi le peuple hindou le doute stérile ou une autre croyance qui étouffera le brahmanisme, cette grande machine fonctionnera de plus en plus à vide, les fidèles manqueront au prêtre; resté seul dans ses temples déserts, en face de ses dieux difformes et menaçans, le brahmane compulsera en vain les livres qui lui accordent un passé idéal et un avenir sans fin. S'il s'avoue vaincu, il déchirera ces pages et jettera au front de ses idoles de la poussière au lieu de parfums; peut-être aussi, trop fier pour rentrer au milieu des castes méprisées, pour condescendre à redevenir homme, ira-t-il au fond de ces grottes cacher sa honte et sa douleur, comme les vieux lions qui se retirent pour mourir dans les cavernes où ils sont nés. Et quand l'empire chinois, déjà entamé, livrant ses ports et ses fleuves aux vaisseaux de l'Occident, sera forcé d'abdiquer son antique souveraineté, quand le Fils du Ciel, pontife suprême, cessera d'offrir les sacrifices à la Terre, que restera-t-il du vieux monde?

Les sept pagodes et l'amas de monumens que nous avons essayé de décrire sont parfaitement isolés de la contrée environnante par

une ligne de rochers, puis par une plaine aride à peu près inculte; mais à peine a-t-on fait quelques lieues au nord, que les chemins s'animent, les villages, plus nombreux, voient passer des voyageurs et des marchands, des chariots et des palanquins; sur les collines, sous les palmiers se dressent et se cachent de vieux temples, les uns visités par des pèlerins qui baisent les cent marches d'un escalier taillé dans la pierre, les autres abritant sous leurs portiques pleins d'ombre le bœuf sacré, auquel les enfans des brahmanes présentent avec respect des touffes d'herbes fleuries. Sur le chapiteau d'une colonne, entre deux statues accroupies, se meut et grimace une figure étrange; c'est celle d'un singe familier qui bondit au son des instrumens de cuivre et gambade de joie au passage des processions. Ce singe est un dieu aussi, Hanouman, le général des armées de Rama dans sa conquête de Ceylan. Bientôt, sur la mer qui scintille derrière les dunes, à travers les bouquets de palmiers, on voit glisser les blanches voiles de quelque gros navire cinglant vers Madras, la *Chennapatnam* des Hindous. Ainsi le voyageur retrouve l'Inde moderne et repasse par une brusque transition des calmes souvenirs du passé au bruit et à l'activité du présent.

TH. PAVIE.

DE LA POÉSIE

DE

M. DE LAMENNAIS.

AMSCHASPANDS ET DARVANDS.

« Le vrai poète sait tout, a dit Novalis, c'est un univers en petit. » Mais alors si le poète sait tout, c'est donc le poète qui sera le vrai philosophe? Au lieu de l'interrompre, laissons Novalis compléter sa pensée : « La poésie est le héros de la philosophie. La philosophie élève la poésie au principe des choses; elle nous apprend à connaître la valeur de la poésie. La philosophie est la théorie de la poésie; elle nous montre ce qu'est la poésie; elle nous montre que la poésie est l'unité et l'universalité des choses. » Au fond de ces paroles, il y a la vérité.

L'esprit de l'homme aspire naturellement à créer. L'homme au milieu de la nature non seulement raisonne pour se défendre contre

elle et pour s'en servir; mais en face du monde que lui révèlent ses sens, il en crée un autre. C'est ce que sentirent admirablement les Grecs, quand ils inventèrent le nom de poète, ποιητής, l'homme qui fait, qui crée. L'observation est presque une fatigue pour l'homme, tandis qu'il crée avec audace et plaisir. Il produit avec une sorte de jouissance sublime les idées, les systèmes et les images dont il peuple l'infini de sa pensée; il édifie des religions, il fait des dieux, et, dans la plus haute expression de son génie, il est vraiment verbe créateur.

A cette hauteur, la poésie et la philosophie se confondent; à cette hauteur, l'homme est possédé par une inspiration divine sous la dictée de laquelle il écrit ces grands poèmes qui sont à la fois des religions et des systèmes. C'est alors que la poésie est vraiment, comme l'a dit Novalis, le héros de la philosophie; elle se jette en avant avec un héroïque esprit d'aventure, elle éclate, elle chante. Cependant arrive après elle, d'un pas sûr, la sagesse, qui reconnaît et explique l'ouvrage de sa céleste sœur. Platon, dans le *Cratyle*, dit que la sagesse, σοφία, est un mot indiquant l'action d'atteindre le mouvement... « Les poètes, ajoute-t-il, pour exprimer qu'une chose se met en mouvement avec rapidité, se servent du mot ἐσύθη. Il y a eu un personnage célèbre de Lacédémone qui s'appelait Σοῦς, c'est-à-dire prompt, et c'est le mot dont on se sert à Sparte pour exprimer un élan rapide; Σοφία équivaut donc à Σοῦς ἑπαφή, l'action d'atteindre le mouvement; ce qui se rapporte encore à l'idée du mouvement universel (1). » Il y a une grande profondeur philosophique dans toute cette philologie. C'est bien le rôle de la sagesse, de la science, d'atteindre l'éternel mouvement de l'esprit et de l'univers pour en trouver les raisons et les lois.

En se développant, le génie de l'homme se partagea, et ces scissions en prouvèrent la grandeur et la faiblesse. Il multipliait ses conquêtes, mais il ne put les garder qu'à la condition de la division du travail. Il fallut dresser une carte des connaissances humaines, et il ne fut plus donné qu'à un petit nombre d'hommes privilégiés de parcourir à peu près toutes les provinces de cet immense empire. Il arriva même que ce qui dans l'origine des choses avait été le plus étroitement uni sembla le plus séparé. Ainsi, aujourd'hui les poètes paraissent à mille lieues des philosophes, et il faut s'attendre à étonner beaucoup de gens en parlant des rapports intimes de la philosophie et de la poésie.

(1) *Cratyle*, traduction de M. Cousin.

Néanmoins, dans l'histoire des grandes littératures, on rencontre le témoignage de cette alliance : il n'en saurait être autrement. Puisque dans le développement primitif et fondamental de l'esprit humain la poésie et la philosophie se trouvaient confondues, il était inévitable que les monumens écrits portassent à toutes les époques l'empreinte plus ou moins profonde de cette union. Ce n'est pas seulement dans les temps reculés où la pensée humaine s'agite avec une confusion puissante, qu'on reconnaît cette alliance que nous signalons : on la retrouve encore quand la division du travail intellectuel a profondément séparé les genres. Alors, dans leur manière de rendre leurs pensées, les philosophes rappellent les poètes de leur nation, et de son côté la poésie a non pas dans ses couleurs, mais dans sa structure, quelque chose qu'elle doit à la métaphysique qui s'est développée à côté d'elle. Comment comprendre le génie de Platon sans Sophocle et Aristophane? Dans Vico, on sent parfois respirer Alighieri, et Descartes et Corneille ont entre eux des traits de ressemblance. En Allemagne, Schiller et Fichte sont frères; qui niera les analogies de la poésie de Goethe avec la métaphysique de Schelling et de Hegel?

Voilà des rapports légitimes et purs entre les poètes et les philosophes, parce qu'ils résultent de la nature des choses. Mais les reconnaîtrons-nous, ces rapports féconds et vrais, dans ces œuvres où les formes et les couleurs d'une poésie prétentieuse servent d'enluminure à de fausses abstractions? Qu'un philosophe à la recherche de la vérité s'échauffe, et qu'en parlant de Dieu, de la nature et de l'homme, il rencontre sans les avoir cherchées les inspirations d'une poésie grande et simple; de son côté, que le poète, par un rare privilége, arrive de plein saut à la profondeur philosophique, et que nous lui devions non-seulement de splendides images, mais de puissantes pensées, à coup sûr cet empiètement réciproque est pour le lecteur une source de nobles jouissances. A la suite du philosophe, on ne cherchait que le vrai; on se trouve tout à coup en face du beau : nous ne demandions au poète que des tableaux attrayans, et il y mêle sur le fond des choses des révélations imprévues. Nous sommes là dans les hautes régions de l'art et du génie. Mais il nous en faut descendre pour étudier le procédé de quelques écrivains de nos jours qui ont l'ambition de *faire de l'art*, de se montrer poètes dans l'intérêt de ce qu'ils appellent leurs idées. Voici comment les choses se passent : on a dans l'esprit quelques principes erronés, dans le cœur certaines passions violentes dont on voudrait répandre

autour de soi la contagion; alors on cherche avec labeur des formes auxquelles on attribue la puissance de rendre populaires les sentimens dont on est tourmenté. Dans ce pénible effort, l'artiste se met au service, sous le joug du démagogue. Ces préoccupations fanatiques enfantent des œuvres ambitieuses et médiocres, sans harmonie, sans unité, sans poésie : on y voit l'écrivain, le romancier, tout sacrifier à la prédication de mensongères et subversives pensées. L'action qu'ils déroulent, les personnages qu'ils mettent en scène, les mœurs qu'ils leur attribuent, tout est subordonné à la thèse dont ils poursuivent la démonstration servile. Le fond outrage la raison, et les défectuosités de la forme offensent douloureusement le goût. L'art a des lois qu'on n'enfreint pas impunément, et les téméraires qui les ont méconnues se trouvent n'avoir abouti qu'à se mettre eux-mêmes en dehors des conditions du vrai et du beau.

Ces réflexions qu'à plusieurs reprises certaines compositions contemporaines, surtout dans ces dernières années, sont venues éveiller dans notre esprit, pourquoi faut-il que nous y soyons ramenés par le poème en prose que publie aujourd'hui M. de Lamennais? Nous éprouvons quelque embarras, nous ne le cacherons pas, à parler de cette production étrange : il est pénible d'avoir à signaler les aberrations du talent. Cependant, devant cette publication nouvelle, la critique philosophique et littéraire ne saurait rester muette. Après l'exposition didactique de ce qu'il nomme sa philosophie, M. de Lamennais nous livre une œuvre d'imagination; il a voulu se faire poète, il a voulu donner aux idées qui lui sont chères une expression assez retentissante pour être entendue de tous. Il faut bien apprécier ce qui s'annonce avec une pareille ambition. Seulement, sous notre plume, la critique s'attachera à se montrer aussi calme et aussi mesurée que le livre dont nous devons l'examen à nos lecteurs est violent et désordonné. M. de Lamennais a des calomnies et des injures pour toutes les institutions de son pays, pour la plupart des hommes éminens de son époque : néanmoins notre critique n'a pas le dessein d'exercer contre lui de sanglantes représailles; nous ne voulons que le juger, et souvent même nous ne pourrons nous empêcher de le plaindre. En effet, comment se défendre d'une amère douleur en voyant une haute intelligence se rabaisser elle-même par les haines furieuses et les folles chimères dont elle est devenue la proie?

Quand, il y a neuf ans, M. de Lamennais publia les *Paroles d'un Croyant*, il était encore chrétien. C'était de l'ame d'un prêtre pro-

fessant encore une foi vive dans la divine révélation du Christ que partait un cri d'anathème contre les puissances de la terre. M. de Lamennais invoquait le nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit : il répétait avec saint Jean que le Verbe s'était fait chair, qu'il était venu dans le monde et que le monde ne l'avait pas connu, et ses dernières paroles montraient à la fin des temps la nature languissante et malade tout-à-fait transfigurée, parce qu'une goutte du sang de l'agneau tombait sur elle. Ce mélange de mysticisme chrétien et d'extrême démocratie produisit une impression profonde : il attira l'attention de la foule, celle des hommes politiques et des philosophes. Il semblait qu'avec ce prêtre l'autorité de la religion passait elle-même du côté des principes et des passions révolutionnaires : devant un fait pareil toutes les autres considérations disparaissaient. On ne s'arrêta guère à examiner le mérite intrinsèque et la valeur littéraire des *Paroles d'un Croyant*. La signification de l'œuvre était tout entière dans le caractère de son auteur et dans le parti qu'il prenait. D'ailleurs, pour le succès de ce chant biblique, le temps était favorable : il y avait alors dans l'atmosphère je ne sais quoi de brûlant et de fiévreux. La société qu'avait remuée à fond la commotion de 1830 semblait encore tourmentée par l'attente d'autres mouvemens. Ainsi on voit parfois dans la nature les derniers et sourds murmures d'un orage expirant se mêler aux bruits avant-coureurs de tempêtes nouvelles.

Les *Paroles d'un Croyant* furent l'apogée du christianisme de M. de Lamennais. Chose étrange! C'est à partir de la publication de ce petit livre où l'exaltation révolutionnaire se mettait sous la consécration de l'Évangile, que successivement tous les sentimens chrétiens de M. de Lamennais s'évanouirent; il s'en détacha comme d'un vêtement importun et passé de mode. Le *Livre du Peuple*, en 1838, nous montra bien encore M. de Lamennais saluant dans le Christ le législateur suprême et dernier de l'humanité; mais il donnait à sa loi une interprétation qui n'était celle ni du catholicisme, ni du protestantisme; il demandait à la religion chrétienne le bonheur matériel et terrestre, il y voyait surtout un moyen d'arriver à la souveraineté et à la félicité du peuple. L'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* s'égarait alors dans une sorte de néo-christianisme bien fait pour jeter ses lecteurs en d'étranges perplexités. Il voulut enfin, par l'*Esquisse d'une Philosophie*, entrer dans une voie toute nouvelle. Ce fut un assez piquant spectacle pour les philosophes de voir l'homme qui avait prodigué tant d'injures à la raison et à Descartes, demander la

construction d'un système au travail de la pensée individuelle. Il est vrai que, dans cette transformation, on retrouve encore les traces du vieil homme; une portion considérable du premier volume, qui présente une explication philosophique de la Trinité, a été visiblement conçue et en partie écrite quand l'auteur appartenait encore à la foi catholique; on s'en aperçoit même à travers les variantes néo-platoniciennes à l'aide desquelles M. de Lamennais a remanié sa théorie. Mais en avançant l'auteur finit par se prononcer tout-à-fait : il nie le péché originel, il nie les miracles, il nie la divinité du christianisme. L'*Esquisse d'une Philosophie*, nulle comme édification d'idées positives, est remarquable comme œuvre de destruction; quand on en a terminé la lecture, on est presque effrayé par le nombre des négations que l'écrivain a accumulées dans son livre; c'est un amas de ruines. Quelque temps après, M. de Lamennais, dans ses *Discussions Critiques*, prit soin pour ainsi dire de donner lui-même le commentaire de sa métaphysique aux moins clairvoyans. Ce recueil de quelques pensées détachées contient sur le christianisme les paroles les plus outrageantes et les plus amères : M. de Lamennais en accuse les sombres et sinistres doctrines d'être pleines d'absolues contradictions; et il leur reproche de faire du monde présent comme le vestibule de l'enfer. Suivant lui, le christianisme n'est plus pour le clergé autre chose qu'une forme et qu'un intérêt, et il voit les catholiques, en se rencontrant dans les sentiers déserts du vieux monde, n'ayant rien à se dire que ce mot des trappistes : Frères, il faut mourir. Ainsi s'est accompli, dans M. de Lamennais, le détachement le plus entier d'avec l'antique foi dont il fut le ministre; enfin tout a disparu, et dans cette ame il n'y a plus qu'un vide immense.

Cependant aujourd'hui M. de Lamennais veut chanter : que nous dira-t-il? Je le vois qui s'éloigne avec une sorte de précipitation convulsive des autels du Christ; en apercevant la croix, il a détourné la tête; il cherche aujourd'hui d'autres dieux. Il promène ses regards sur les symboles et les images de toutes les religions qui ont passé sur le monde; il y cherche une expression, une forme poétique dont il puisse s'accommoder : tout lui conviendra, hormis ce qui pourrait rappeler l'idéal chrétien. Son choix s'est arrêté sur le magisme. On n'ignore pas que dans l'antique religion des Perses, dont Zoroastre fut plutôt le réformateur que le fondateur, il y avait un empire de la lumière dans lequel régnait Ormuzd, et un empire des ténèbres dont Ahriman était le souverain. Le Zendavesta nous montre autour du trône d'Ormuzd sept *amschaspands* ou princes de la lumière, auxquels

obéissent de bons génies, les *jzeds*. Le terrible trône d'Ahriman est aussi environné de sept princes des ténèbres, *dews* ou *darvands*, qui ont pour satellites et pour serviteurs une foule de mauvais génies. Voilà le fond assez peu nouveau que M. de Lamennais s'est imaginé d'exploiter. Il suppose qu'à certaines époques Ormuzd et Ahriman envoient des amschaspands et des darvands parcourir les mondes dont se compose l'univers. Ce sont des espèces de *missi dominici*, de hauts commissaires chargés de constater si les petits anges et les petits diables répandus sur toute la surface du globe font bien leur devoir. Or nos voyageurs écrivent à ceux de leurs amis amschaspands et darvands qui sont restés au logis, auprès d'Ormuzd et d'Ahriman. C'est cette correspondance dont M. de Lamennais a pu se procurer quelque chose. Un vieux mage, mort depuis quelque temps à peine, en a laissé quelques feuilles que publie aujourd'hui M. de Lamennais; ce sont de ces services qu'on se rend entre confrères. Par un hasard heureux, les fragmens de correspondance qu'on nous livre ont trait à ce qui se passe sur notre planète. Nos amschaspands et nos darvands ne s'occupent ni du soleil, ni de la lune, ni de Saturne, ni de Jupiter, mais de nous autres humains, et surtout de nous autres Français. Ils assistent de fort près au spectacle de nos institutions et de nos mœurs, ils connaissent nos hommes politiques, ils fréquentent la chambre des députés et la chambre des pairs. Ormuzd et Ahriman arrivent ainsi à apprendre dans le dernier détail ce qui se passe dans la France de 1830 et à la cour du roi Louis-Philippe.

Comment ne pas admirer une pareille conception? Admirons aussi les avantages qu'y trouve l'auteur. Il a à sa disposition le génie du bien et le génie du mal, l'empire des ténèbres et le royaume de la lumière. Tous ceux qui ne partagent pas les idées et les passions de M. de Lamennais doivent trembler, car ils sont, sans rémission et sans pitié, adjugés à Ahriman. Vous avez des opinions modérées, vous respectez la constitution de votre pays, vous servez l'état dans l'administration ou dans la magistrature, vous siégez dans les chambres, vous êtes industriel, propriétaire, électeur: je vous plains, car, à votre insu, vous appartenez à l'empire des ténèbres, vous êtes l'homme-lige des pervers envoyés d'Ahriman, des darvands; ils habitent en vous, et, par une transformation épouvantable, vous devenez darvands vous-mêmes, archi-darvands. Mais si la société a des enfans révoltés, corrompus, violens, pour qui les institutions et les lois soient un joug odieux, et qui, poussés par de sombres fureurs, se précipitent dans tous les extrêmes de la licence et du crime, oh!

ceux-là sont les purs enfans de la lumière, ils sont l'objet de toute la sollicitude d'Ormudz et de ses amschaspands, qui les inspirent et les dirigent; enfin déjà sur la terre ils deviennent jusqu'à un certain point amschaspands eux-mêmes. Voilà des catégories dont il faut bien reconnaître la largeur et la simplicité. D'un seul coup, par cette grande répartition, M. de Lamennais a fait justice de tout le monde; il a mis à sa droite les bons, imperceptible minorité; il a rangé à sa gauche les méchans, majorité immense, et il les envoie lui-même suivant leurs mérites, avec l'autorité d'un vrai mage, dans le royaume des ténèbres ou dans l'empire de la lumière.

En faut-il davantage pour reconnaître dans quel déplorable désordre est tombé l'esprit de M. de Lamennais? Délaissé par ses croyances anciennes, dans la douloureuse impuissance d'en trouver pour lui et pour les autres de nouvelles, sans direction, sans lumière, M. de Lamennais a cherché au hasard un cadre où il pût jeter pêle-mêle toutes les pensées discordantes dont il est agité. Il a mis la main sur la mythologie persane, il s'est emparé de cet antique dualisme d'Ormuzd et d'Ahriman, il a cru qu'il pourrait commodément placer sous cette vieille rubrique tout ce qu'il aurait à dire sur les sujets les plus opposés. Dans son poème, les questions les plus disparates se heurtent les unes contre les autres. Il n'est pas rare de voir l'auteur oublier la forme qu'il a choisie pour disserter en son propre nom. Ainsi le génie *Bahman* écrivant au génie *Schahriver*, qui est un des amschaspands environnant le trône d'Ormuzd, lui parle de la législation romaine sur le divorce. Cette confusion anarchique de tous les tons et de tous les sujets produit sur l'esprit du lecteur l'impression la plus désagréable, et il lui faut un singulier courage pour avancer dans ce chaos fastidieux.

Il est impossible de prendre au sérieux les amschaspands et les darvands de M. de Lamennais, quand on se rappelle que tout récemment il a nié l'existence du mal, dont il fait aujourd'hui la base de son poème. « A proprement parler, a écrit M. de Lamennais dans l'*Esquisse d'une Philosophie*, le mal n'existe point. » L'auteur s'élève dans ce livre contre le dualisme du bien et du mal, il s'y attache à détruire de fond en comble la théorie chrétienne du péché originel, à démontrer qu'il n'y a point eu de déchéance, et que la déchéance n'est autre chose que la création elle-même. Si telles sont maintenant les opinions philosophiques de M. de Lamennais, comment peut-il venir nous chanter aujourd'hui le règne du mal sur la terre? — Mais, dira-t-on, ne prêtez pas tant d'attention à la forme; elle

n'est qu'un moyen de donner un libre cours aux passions de l'écrivain. — Misérable excuse : la poésie ne jaillit pas du mensonge; elle sort avec tous ses charmes des profondeurs du vrai. L'art, s'il veut exercer de l'autorité sur les ames, doit avoir ses convictions, garder sa dignité, ne pas descendre à illustrer sciemment l'erreur. Philosophe, M. de Lamennais raille les chrétiens qui pensent que le mal existe; poète, il veut nous épouvanter avec l'image du mal, de ses ravages et de son empire : il ne croit donc pas parler à des hommes? Il faut dans l'artiste plus de respect pour soi-même et pour les autres. M. de Lamennais veut célébrer la puissance du mal, et il a rejeté loin de lui la religion qui inspira Milton! Au poète chrétien qui croit à la corruption naturelle de l'homme et à la rédemption du genre humain par le sang sacré du Sauveur, à celui-là seul appartient le droit de nous faire peur, avec saint Paul, de la servitude du mal et du péché.

Contradictions fondamentales, contradictions de détail abondent dans le livre de M. de Lamennais. Jamais les idées d'un écrivain ne furent troublées par plus d'anarchie. Le commerce est flétri sous le nom de trafic par M. de Lamennais; il place ceux qui s'y livrent sous la direction particulière d'un des génies du mal. Cependant l'auteur reconnaît que l'ardeur de produire, c'est-à-dire l'industrie, doit servir à réaliser la liberté future du monde : or, comment, sans le commerce, l'industrie aurait-elle cette puissance? Dans un autre ordre d'idées, nous surprenons M. de Lamennais faisant de la politique conservatrice en l'honneur des femmes. Il nous montre l'homme se laissant entraîner par l'orgueil de l'esprit et de la science, cherchant dans sa vaine et débile raison à ébranler les bases de l'ordre et de l'intelligence même, tandis que la femme, éclairée d'une lumière plus intime et plus immédiate, les défend contre lui et conserve dans l'humanité les croyances, les vérités nécessaires, les lois de la vie intellectuelle et morale. Nous ne reprocherons pas assurément à M. de Lamennais de répéter ici ce qui a été dit si souvent de la salutaire puissance de la femme chrétienne sur la famille et la société; mais quelques lignes plus loin, il nous dit que c'est la femme qui enfantera l'avenir qu'attend l'humanité; ce qui est une contradiction ou une prodigieuse naïveté. Il est clair que l'avenir, quel qu'il soit, ne peut sortir que des entrailles de la femme. Nous ne sommes pas fâchés au reste de voir M. de Lamennais louer les femmes de toutes les façons, soit comme élément conservateur, soit comme élément révolutionnaire. Il leur devait une réparation, car

en 1841 (1) il les avait fort maltraitées. Il disait alors n'avoir jamais rencontré de femmes qui fût en état de suivre un raisonnement pendant un demi-quart d'heure; ce qui parut fort étrange, et l'on se demanda avec quelles femmes causait ordinairement M. de Lamennais. Il disait encore que la femme la plus supérieure atteint rarement à la hauteur d'un homme de médiocre capacité; ce qui était un grossier blasphème dans la bouche d'un contemporain de Mme de Staël, et d'un écrivain appartenant à la littérature qui a produit le plus grand nombre de femmes ingénieuses et éloquentes. Aujourd'hui M. de Lamennais cherche à réparer ses torts avec plus de zèle, il est vrai, que de logique. N'importe, il y a là un bon sentiment, et c'est chez l'auteur chose malheureusement trop rare pour ne pas lui en tenir compte.

Dans tous les temps on a vu des écrivains et des penseurs faire la critique de la société dans laquelle ils vivaient. Cette critique est un droit pour tout esprit qui s'en croit le talent, et elle peut être utile à ceux qui en deviennent l'objet; agréable, piquante, énergique, passionnée, suivant l'humeur et les forces des écrivains qui la manient, cette critique peut amener la société à des retours, à de salutaires réflexions sur elle-même. Mais pour y parvenir, elle doit être au moins au niveau des lumières de ceux qu'elle entreprend de réformer. Il faut que ceux qu'elle réprimande et qu'elle châtie soient obligés de lui reconnaître une raison supérieure, un bon sens solide. Or, de bonne foi, quelle impression M. de Lamennais peut-il se flatter de produire sur les hommes éclairés de son pays et de l'Europe par sa critique de l'état social? Je me représente en Allemagne, au fond de son cabinet, un honnête homme qui, sur la réputation de M. de Lamennais, aura lu avec empressement son dernier livre : il est curieux de connaître les idées de ce grand réformateur, les jugemens qu'il porte sur les bases de l'ordre politique de nos temps modernes. Notre consciencieux lecteur procède avec méthode; il cherche comment M. de Lamennais apprécie la vie positive de la société, et il tombe sur ces mots : « Les relations de l'administrateur avec l'administré s'expriment en un mot, un seul : payez. » Quelque peu surpris, il poursuit son examen : voyons, que dit le célèbre écrivain de la diplomatie? « Les fonctions du diplomate se réduisent à une seule, tromper. Ses discours, son silence, sa figure, son geste, ses caresses, ses colères, tout en lui ment.... » Notre honnête homme est ébahi

(1) *Discussions critiques et Pensées diverses.*

d'un lieu-commun aussi plat. Toutefois il ne se décourage pas, il poursuit. Cette fois, il s'attaque à une grosse quest'on, au gouvernement représentatif sur lequel ont médité les plus grands esprits. Qu'en dit M. de Lamennais? Sur ce point, sa pensée n'est pas ambiguë : la théorie des trois pouvoirs est une indigne jonglerie, et l'équilibre de ces pouvoirs est à la fois une mystification et une bêtise..... Ah! Monsieur l'abbé, permettez : Aristote, qui était un grand homme, et, comme dit Sganarelle, beaucoup plus grand que vous et moi, ne pensait pas ainsi; et c'était précisément le spectacle des démocraties grecques, de leurs excès, qui lui avait fait devancer par d'admirables pressentimens l'expérience des temps modernes et les appréciations de Montesquieu.

Nous arrêterons-nous à réfuter gravement M. de Lamennais, quand il nous représente la science financière comme un brigandage organisé, l'administration de la justice comme la violation systématique de tout droit humain; et cela dans un pays dont l'Europe admire les finances, et dont la magistrature a su conquérir par sa haute probité l'estime universelle? *L'esprit d'imprudence et d'erreur* s'est emparé de l'écrivain, et lui souffle les plus étranges billevesées. La fureur qui anime M. de Lamennais contre nos institutions sociales a dépravé sa raison; quand on se met à s'insurger contre le bon sens, il a une terrible façon de se venger, il abandonne entièrement ceux qui l'outragent. Quelle pitié d'entendre M. de Lamennais s'agitant comme un insensé s'écrier : « Qu'est-ce aujourd'hui que les religions? Mensonge. Qu'est-ce que la justice, les lois, la politique? Mensonge. Tous mentent, prêtres, rois, grands, petits. » A l'en croire, pour que le monde soit régénéré, il ne faut pas qu'une institution, qu'une idée reste debout; il faut que tous les systèmes s'éteignent, et s'éteignent ensemble; c'est seulement de cette manière que les peuples se trouveront préparés à recevoir une doctrine commune. Que devient donc alors la vérité de cette belle parole de Leibnitz, que le *présent est gros de l'avenir?* On croyait jusqu'ici que les choses humaines s'amélioraient par le travail d'une transformation successive. Erreur, tout doit périr. M. de Lamennais veut mettre de ses mains l'humanité au tombeau : seulement alors il se charge de la ressusciter. Étrange sauveur! Tout nier, tout détruire, telle est l'unique tendance de l'écrivain, et cette manie est chez lui tellement tyrannique, qu'elle ne lui permet pas même d'épargner, nous ne dirons pas d'anciens systèmes, mais les tentatives qui se sont pro-

duites de nos jours pour en édifier de nouveaux. Contre ces tentatives, il n'a pas moins de colère que contre la religion qu'il a quittée. M. de Lamennais, qui ne se plaît qu'au milieu des décombres et des débris, ne peut supporter chez les autres l'ambition de fonder quelque chose. Il est singulier que chez un homme qui se donne pour réformateur les systèmes et les utopies de quelques novateurs de bonne foi rencontrent une si dédaigneuse antipathie. Qu'a donc, depuis douze ans, découvert M. de Lamennais pour mépriser si fort les travaux de ses contemporains? Du haut de quelle vérité positive leur lance-t-il ainsi l'anathème? Tout lui faisait une loi de plus de modestie, de plus de charité.

La charité! Mais M. de Lamennais devait en manquer bien plus encore, et ce mot nous rappelle que nous arrivons à la partie la plus pénible de notre tâche. Quand la critique est obligée de signaler les pensées vulgaires ou fausses d'un homme qui a eu du génie, c'est déjà besogne fâcheuse : mais combien il est plus triste d'avoir à condamner chez un écrivain célèbre les sentimens d'une ame qui s'est elle-même volontairement dégradée! Nous avions bien entendu parler de quelques portraits tracés par M. de Lamennais dans sa solitude; on en disait les couleurs fort vives et la touche audacieuse. L'auteur s'était proposé de caractériser ses ennemis politiques, c'est-à-dire les principaux défenseurs d'un gouvernement auquel il a voué une haine profonde; on pouvait donc s'attendre à d'énergiques peintures. Mais en vérité les juges les plus sévères de M. de Lamennais n'auraient jamais songé à lui attribuer les excès dont il n'a pas craint de se rendre coupable. Il a sali ses pages de ce que peut vomir d'outrages la haine la plus furieuse, et, nous ne craindrons pas de le dire, la plus inepte. Oui, par un juste châtiment, au moment où l'écrivain travaillait à déverser l'injure et l'ignominie sur la vieillesse, sur les longs et glorieux services rendus à l'état, sur les hommes les plus illustres de la tribune et de l'armée, dans cette occupation odieuse il perdait son talent.

La vengeance n'est pas une muse; c'est une furie. Quand un écrivain n'a plus d'autres inspirations, il descend dans un abîme fangeux. M. de Lamennais a cru sans doute qu'il se portait l'émule de Tacite, et que ses portraits iraient rejoindre dans la postérité ceux de Cornelius. Il nous semble que le gendre d'Agricola ne nous a pas laissé de hideuses caricatures; Tacite ne nous a pas représenté de chimériques et grotesques criminels, mais des hommes. Voyez-le

caractérisant un ministre fameux; il s'agit de Séjan : lui refusera-t-il toute qualité? Il s'en gardera bien, dans l'intérêt de la vérité et de l'art. Il nous le montrera infatigable et audacieux, habile à se déguiser, noircissant les autres, flatteur et superbe : il nous parlera de sa modération extérieure cachant un désir effréné du pouvoir; nous verrons Séjan affectant parfois le faste et les largesses, mais plus souvent la vigilance et l'activité; qualités, ajoute admirablement Tacite, aussi fatales que des vices quand elles servent d'instrument et de masque à l'ambition de régner. *Corpus illi laborum tolerans, animus audax; sui obtegens, in alios criminator : juxtà adulatio et superbia; palam compositus pudor, intus summa apiscendi libido, ejusque causâ modo largitio et luxus, sæpius industria ac vigilantia, haud minus noxiæ quoties parando regno finguntur.* Voilà un homme vivant, réel, possible. En contemplant ce portrait, on sent que la main de celui qui l'a tracé ne tremblait pas de l'agitation maladive d'une haine aveugle : c'est l'œuvre d'un juge impartial et d'un artiste complet.

Par le caprice le plus imprévu, l'auteur des *Amschaspands et Darvands* redevient prophète chrétien dans la dernière partie de son poème, et reprend le ton des *Paroles d'un Croyant*. Nous n'aurons pas la simplicité de reprocher à M. de Lamennais de manquer aux convenances morales en accouplant les croyances chrétiennes à la mythologie persane, mais, sous le rapport de l'art, cette confusion est du plus mauvais effet. On est au milieu des amschaspands et des darvands, quand tout à coup on voit M. de Lamennais reparaître en prophète, en saint homme, auquel Jehovah donne une mission : « Seigneur, vous le savez, je suis vieux et je n'ai plus de voix. Laissez votre serviteur reposer un peu avant qu'il s'en aille. Encore quelques instans, et il ne sera plus. » Mais le Seigneur insiste, et il veut absolument que son serviteur profite des derniers momens qu'il doit passer sur cette terre *recouverte d'une vapeur de crimes* pour annoncer une parole de colère et de vengeance aux hommes d'iniquité, aux tyrans, aux oppresseurs, aux hommes d'égoïsme et de haine : quant aux fils de l'avenir, cette formidable parole doit être pour eux un sujet de consolation et d'espérance. Comment M. de Lamennais a-t-il pu tomber ainsi dans une répétition affaiblie des *Paroles d'un Croyant*, après avoir rompu si ouvertement non-seulement avec la hiérarchie catholique, mais avec tout christianisme? Triste contrefaçon de la magnifique poésie d'hommes

vraiment inspirés! La forme de la prophétie est une des plus belles expressions qu'ait pu revêtir le génie humain; ç'a été dans les temps antiques une sorte de dialogue entre l'homme et Dieu, dialogue fécond en accens sublimes, quand celui qui le racontait aux autres était vraiment rempli de l'esprit divin. Quel est ce poète qui ne peut résister à Jehovah, et qui s'écrie dans un douloureux enthousiasme : « Malheur! nation pécheresse, peuple chargé d'iniquités, race de pervers! Ils ont abandonné Jehovah, méprisé le saint d'Israël; arrière! » Qui parle ainsi? C'est Isaïe, le premier des quatre grands prophètes, Isaïe à la fois poète, tribun et pamphlétaire, croyant ardemment à sa mission divine et puisant dans cette foi un courage qui, suivant la tradition, n'a pas défailli sous les cruautés du dernier supplice. Isaïe a la majesté d'Homère, et Grotius lui trouvait plus de véhémence qu'à Démosthènes. Le prophète ne craint pas d'adresser à Israël les plus sanglans reproches : « Ce sont vos crimes qui sont une séparation entre vous et votre Dieu, vos péchés vous cachent sa face, et c'est pour cela qu'il ne vous exauce plus. Vos mains sont souillées de sang, et vos doigts de crimes; vos lèvres profèrent le mensonge, votre langue fait entendre l'iniquité.... Ils couvent des œufs de basilic, et tissent des toiles d'araignée : celui qui mange de leurs œufs mourra, et qui les brise écrase une vipère (1). » Isaïe épouvante le peuple avec l'image de la vengeance du Très-Haut : « Le nom de Jehovah vient de loin, sa colère brûle, son feu est violent, ses lèvres sont pleines de fureur, et sa langue un feu dévorant. Il met un mors trompeur sur la mâchoire des peuples. » Quelquefois aussi le prophète fait luire aux yeux d'Israël les doux rayons d'un heureux avenir : « Les malheureux se réjouiront en Jehovah, et les peuples triompheront par le saint d'Israël. L'insolent est à bout, c'en est fait du farceur, et ceux qui exploitent la justice seront exterminés. C'est pourquoi Jehovah dit à la maison de Jacob, lui qui a racheté Abraham : Maintenant Jacob ne rougira plus de honte, et son visage ne pâlira plus. » En lisant Isaïe, on dirait qu'à travers les siècles la voix de cet homme vibre encore, tant, au milieu de ses contemporains, il a parlé avec conviction et puissance! Il prend tous les tons avec le même succès et un charme égal, parce qu'il partage vraiment toutes les passions et toutes les espérances du peuple sur

(1) Nous citons la traduction de la Bible nouvellement faite sur l'hébreu par M. Cahen.

lequel il verse ses trésors d'éloquence et de poésie. Dans Isaïe, on ne voit pas un rôle appris, un masque emprunté; il n'y a rien chez lui du comédien, et, pour parler sa langue, du *farceur*. Tout dans l'homme sous la parole duquel se courbait Ézéchias est grave, et c'est par la vérité morale qu'il s'élève aux plus grands effets de l'art. Mais parodier les prophètes quand on a déserté la voie lumineuse et sacrée qui conduit de Moïse à Jésus-Christ, quand on s'est mis en dehors de toute tradition, quand on dénonce au monde avec une joie folle l'agonie et la mort prochaine du christianisme, c'est accuser soi-même la futilité mensongère de ses conceptions et de ses chants, c'est se placer au nombre de ces esprits mauvais dont parle l'Écriture, de ces faux prophètes qu'a dépravés l'orgueil et qui parlent au nom de dieux étrangers.

Y a-t-il eu imprudence ou perfidie de la part de certains amis de M. de Lamennais quand, à propos des *Amschaspands et Darvands*, ils ont évoqué le souvenir des *Lettres Persanes?* Ce rapprochement est à lui seul une critique cruelle. Montesquieu a écrit ses *Lettres Persanes* avec un esprit tout-à-fait maître de lui-même. Il raille agréablement ses contemporains, mais il n'a jamais songé à les calomnier, à les insulter. On sent qu'il aime cette société dont il fait une malicieuse peinture. Usbek écrit à Ibben : « Les hommes n'ont pas, en Perse, la gaieté qu'ont les Français : on ne leur voit point cette liberté d'esprit et cet air content que je trouve ici dans tous les états et dans toutes les conditions. » Les Persans de Montesquieu se plaisent au milieu des Français, tout en signalant leurs travers. « On dit, écrit l'un d'eux, que l'homme est un animal sociable. Sur ce pied-là, il me paraît qu'un Français est plus homme qu'un autre : c'est l'homme par excellence, car il semble être fait uniquement pour la société. A Paris règnent la liberté et l'égalité... » Jusque dans ses jugemens les plus rigoureux, Montesquieu sait garder une mesure pleine de discrétion et de goût. Il écrivait en 1721, au plus fort de la réaction contre Louis XIV; il est sévère à son égard; il le montre plaisamment ayant un ministre qui n'a que dix-huit ans et une maîtresse qui en a quatre-vingts. Néanmoins, tout en le censurant, il ne dégrade pas le monarque illustre qui vient de disparaître; il sait se mettre à part de la foule brutale qui jeta des pierres contre le cercueil du grand roi. Il y a aussi des portraits dans les *Lettres Persanes*, mais ils ne sont pas l'œuvre d'un libelliste effréné; sans maudire personne, Montesquieu réussit, par ses piquantes esquisses, à se mettre

à côté de La Bruyère. Enfin, tout en restant satirique, il fait sentir ingénieusement ce que son siècle et son pays renferment de grand et de bon. C'est à cette impartialité de jugement, à cette sérénité d'esprit, que nous devons une composition pleine de charme et de convenance. Les *Lettres Persanes* forment un ensemble harmonique où d'agréables contrastes sont habilement ménagés, où les traits principaux des deux civilisations de l'Orient et de l'Occident sont mis en opposition d'une manière naturelle et facile, où les rapprochemens imprévus et nouveaux se succèdent, sans que le lecteur soit contraint d'accepter de burlesques invraisemblances. Montesquieu fait parler des hommes et non pas des *génies;* il préludait ainsi à la peinture du genre humain. Avant de s'engager sans retour dans les sévères et infinies régions de l'histoire, il s'arrêtait sur le seuil à mêler ensemble la fantaisie et la réalité. On eût dit que, suivant le précepte de Platon, ce n'est qu'après avoir sacrifié aux graces qu'il voulait se mettre à la poursuite de la vérité. Nature grande et généreuse, dont le génie littéraire a dû en partie ses forces et son éclat à deux qualités morales, la justice et la bonté.

Que M. de Lamennais est loin aujourd'hui de ces sources du beau! La haine l'a tellement aveuglé, qu'il ne s'est pas aperçu combien ce qu'il nous donne pour de la poésie est indigne de ce nom. Le siècle auquel il s'adresse peut avoir un esprit perverti, ne discutons pas ce point en ce moment, mais enfin pour de l'esprit, le siècle en a, et son goût est quelque peu difficile et superbe. Pour notre siècle Goethe et Byron ont chanté : des conceptions fortes, des idées profondes lui ont été offertes avec profusion; nous avons été au fond de toutes les émotions et de toutes les pensées, nous avons la science du bien et du mal; rien ne nous étonne, je dirais presque ne nous touche : nous sommes pour ainsi dire arrivés, dans la sphère de l'art et des lettres, à cette sorte d'insensibilité dont les stoïciens faisaient une vertu dans l'ordre moral. Et c'est à cette époque dédaigneuse et blasée que M. de Lamennais vient offrir naïvement son puéril poème, ses génies du bien et du mal qui se succèdent devant le lecteur avec une monotonie désespérante, et s'expriment souvent, surtout les représentans d'Ahriman, avec la plus ridicule emphase. Il y a entre autres un certain Astouïad dont la scélératesse est la plus bouffonne du monde. Astouïad, qui est le génie de la corruption du cœur, est tellement difficile à satisfaire en matière de perversité, qu'il se défie des autres démons qui travaillent avec lui au triomphe

du mal; il ne les trouve pas assez énergiques, assez zélés; enfin il va plus loin, il y a des momens où, il ne craint pas de l'avouer, il *soupçonnerait Ahriman lui-même*. On pressent qu'un jour Astouïad serait capable de demander la tête d'Ahriman.

Sans doute il y a quelques beautés de détail dans le livre de M. de Lamennais : nous avons remarqué une peinture éclatante des merveilles de la création, et un tableau charmant du bonheur du pauvre. Il faut dire aussi que l'industrie de l'écrivain sait orner les lieux-communs les plus connus et les déclamations les plus usées. Il y a maintenant chez M. de Lamennais beaucoup plus de métier que d'inspiration. Mais tous ces artifices du style sont impuissans à masquer la stérilité du fond; ils ne sauraient non plus faire illusion sur l'état moral de l'écrivain. M. de Lamennais s'est étrangement mépris quand il a cru qu'il pourrait à volonté se métamorphoser en poète : chez lui trop de passions violentes s'opposaient à cette transformation lumineuse. Il ne s'élèvera jamais à la puissance de l'art, celui qui n'a pas dans l'esprit des croyances positives, dans l'ame de nobles ardeurs. Or M. de Lamennais ne croit plus à rien, et qu'aime-t-il, lui qui jette son fiel sur toute chose et sur tout homme? Ah! M. de Lamennais doit être bien malheureux; c'est du moins la conviction que vous donne la lecture de son déplorable livre. Mais aussi pourquoi écrire, et surtout pourquoi vouloir chanter, quand on est aussi malade? Si M. de Lamennais eût consulté ses forces et l'intérêt de sa renommée, il n'eût pas porté une main à la fois téméraire et tremblante sur la lyre du poète, dont il n'a su tirer que des sons faux et barbares. N'a-t-il pas mieux à faire? n'a-t-il pas à tâcher enfin de s'entendre avec lui-même? Il a tout nié, tout maudit : dans cette voie fatale il ne peut aller plus loin. Que, par un suprême effort, il se remette à la poursuite de quelques vérités positives : n'aura-t-il parcouru la carrière de la philosophie et de la pensée dans laquelle nous l'avons appelé il y a plus de dix ans, que pour tourner toujours dans le cercle douloureux d'un scepticisme incurable?

La chute profonde qu'ont faite dans le monde littéraire les *Amschaspands et Darvands*, doit servir d'enseignement aux jeunes écrivains, aux jeunes poètes. Il n'y a que trop d'esprits enclins à penser qu'il suffit d'un caprice d'imagination, d'un échauffement de tête, d'une certaine fougue de tempérament pour s'élever à des effets poétiques. C'est méconnaître tout ensemble la nature de la poésie et les conditions de notre siècle. Pour parler d'abord de notre époque, tout

y est plus difficile que dans d'autres temps. Le poète est nécessairement assailli par d'innombrables réminiscences; il a devant lui l'antiquité avec sa perfection primesautière et désespérante; puis viennent les génies heureux auxquels il a été donné de rivaliser avec les modèles antiques en les imitant. Enfin, les littératures étrangères, tant celles du Nord que celles du Midi; l'Italie, qui s'enorgueillit de son Dante, l'Angleterre, si fière de Shakspeare, sont là pour montrer au poète en travail toutes les beautés dont il voudrait avoir la fleur et la gloire. Qu'il se propose d'animer la toile, le marbre ou la pierre, qu'il tente de ressusciter l'antique ou se voue à l'art moderne, l'artiste retrouve la supériorité et la tyrannie de modèles et de types connus. Voilà déjà bien des raisons pour ne pas s'engager à l'aventure dans des entreprises qui menacent si fort de rester stériles : il y en a d'autres.

La poésie, c'est la substance des choses revêtue de la forme la plus plus belle. Pour arriver à créer, il faut donc savoir profondément. Or, il y a pour l'homme deux grandes sources de connaissances, la foi et la philosophie. Par la foi, l'esprit admet volontairement tout un ensemble d'idées, de dogmes et de sentimens; il s'identifie avec tout un monde moral, il en reçoit une nourriture vivifiante, une énergie toujours féconde. Ainsi nous voyons les poètes chrétiens, les chantres de *l'Enfer* et du *Paradis,* et ceux qui ont mis sur la scène *Athalie* et *Polyeucte*, concentrer et répandre toute la splendeur de la religion dont ils sont les interprètes et les croyans. La religion qui fait descendre Dieu sur la terre, et qui est comme une évocation de l'absolu, inspire et rend heureux les artistes qui la servent, pourvu que leur adoration soit sincère et profonde. Dans le domaine de l'art, comme dans la pratique de la vie, il ne suffit pas de s'appeler chrétien, il faut l'être; c'est-à-dire qu'on n'est ni chrétien ni poète quand on se complaît d'une manière prétentieuse dans une sorte de sentimentalisme vague et puéril qu'on cherche à teindre de quelques couleurs empruntées à un faux catholicisme. L'art chrétien n'accorde ses palmes qu'à des études profondes, à une foi vraie, à l'élévation sérieuse du génie et de l'ame.

L'autre source de poésie est la réflexion, la philosophie. Ici c'est dans le développement infini de la pensée qui pénètre au fond de toute chose et qui plane sur les hauteurs paraissant les plus inaccessibles que le poète puise sa force. La carrière est immense, et elle demande une rare vigueur; les théories fausses, les idées à demi

écloses, les pensées mal comprises amènent de tristes naufrages. Que celui qui veut porter à ses lèvres la coupe du bien et du mal se demande s'il aura le courage de la vider. La poésie, telle qu'elle est sortie, surtout depuis soixante ans, des entrailles de la philosophie moderne, est une muse sévère et forte dont on n'obtient pas aisément un encouragement et un sourire. Elle dédaigne les stériles hommages de ces présomptueux qui ne soupçonnent pas que dans ce siècle le véritable enthousiasme ne peut résulter que d'une réflexion profonde. Qu'est-ce que la beauté, sinon une révélation glorieuse de la vérité? Il faut donc conquérir cette vérité par d'héroïques et longs efforts, car la nature la cache, on dirait qu'elle en est envieuse; du moins elle nous la fait toujours acheter. La vérité, c'est la statue d'Isis, dont il faut enlever le voile, c'est l'or au fond de la mine. Que le poète, chrétien ou philosophe, ne s'avise de chanter qu'après s'être mis d'accord avec lui-même. L'unité seule produit l'harmonie.

LERMINIER.

LA BELGIQUE.

SA NATIONALITÉ, SA SITUATION ACTUELLE.

On s'est accoutumé en France à considérer le nouvel état belge comme un tronçon détaché d'un empire qui devra se reformer tôt ou tard, et cette prévention se lie à trop de souvenirs, de regrets et d'espérances nationales, pour que le premier mouvement ne soit pas de rejeter la pensée qu'une patrie étrangère puisse naître, encore moins soit née déjà, sur le sol même dont les traités de Vienne avaient prétendu faire la place d'armes de la sainte-alliance. Mais nous nous adressons aux esprits élevés, à ceux qui vont droit à la vérité, et, fût-elle importune, n'hésitent pas à la regarder en face. Nous leur demanderons si, à une époque aussi changeante que la nôtre, la juste ambition d'un grand pays comme la France peut se repaître éternellement des mêmes objets et tourner sans péril dans un cercle d'idées immobiles. Le temps inexorable marche, et modifie sans cesse les rapports de la famille européenne. Les petits états se font une destinée à part, pendant que les nations souveraines attendent patiemment que des clartés nouvelles s'élèvent sur leur horizon. Chaque heure de ce siècle qui s'écoule pour la France

dans la paix et dans l'expectative déplace insensiblement le problème de son avenir; chaque année qui s'ajoute à son passé d'hier démasque, en se retirant, un nouveau lendemain. C'est la connaissance exacte des perpétuelles altérations de sa donnée politique qui doit l'intéresser avant tout. Son théâtre est si vaste d'ailleurs, qu'elle ne saurait prendre alarme pour un peuple de plus qui sera éclos sous son aile. Témoin, depuis douze ans, de faits dont l'importance secondaire lui échappe dans le bruit que font autour d'elle les évènemens de chaque jour, nous les dirons tels que nous les avons observés; notre seul mérite, nous le revendiquons d'avance, sera une impartialité rigoureuse, et nous tirerons de cet examen, en tant qu'il intéresse l'avenir commun des deux pays, une conclusion que ce début ne fait qu'en partie pressentir.

Il est des nations dont il serait puéril de prouver l'existence : elles sont, pour rappeler ici le mot d'un grand capitaine, elles sont comme le soleil; malheur à qui ne les voit point! Mais d'autres, par un jeu cruel des circonstances, ont toujours été placées dans des conditions si étranges et si fausses, qu'on les nie même encore après que le congrès des empires a été forcé de les reconnaître. Tel est le petit peuple belge, composé jusqu'à ce jour en apparence d'élémens indécis et hétérogènes, mais sous sa physionomie un peu terne, au fond, singulièrement lui-même. C'est parce qu'il offre seul aujourd'hui l'exemple d'une pareille anomalie, que nous voulons démontrer qu'on a tort de lui contester sa place dans la société politique, et combattre une incrédulité qui lui a été si nuisible jusqu'à l'heure présente. Nous rassemblerons toutes les preuves éparses de sa personnalité nationale; nous rappellerons d'abord sa naissance, contemporaine des plus fameuses origines, son passage, pour ainsi dire, souterrain à travers l'histoire, ses révoltes constantes, brusques éruptions de nationalité qui attestent l'existence du feu intérieur, son culte passionné de l'art où s'est réfugié son génie, et les causes fatales, pour la plupart indépendantes de lui-même, qui ont favorisé sa servitude, et, sans un accident heureux, l'auraient prolongée pour jamais. Sans la connaissance et l'examen réfléchi de son passé, on comprendrait mal ce que son caractère aujourd'hui a de vraiment individuel; il est donc nécessaire avant tout de jeter un rapide coup d'œil sur cette vie latente de six siècles qui a précédé l'instant où il s'est dégagé de ses propres ténèbres : vie un peu mêlée à celle de ses maîtres et de ses voisins, parce qu'il le fut trop souvent lui-même à leurs passions et à leurs intérêts, mais qui s'en détache par certains

événemens matériels ou moraux qui n'appartiennent qu'à lui, qu'on ne saurait attribuer à nul autre.

Le peuple belge, celui que nous voyons aujourd'hui régulièrement constitué, est descendu, comme toutes les autres nationalités européennes, de la société religieuse du moyen-âge; seulement il en est sorti, non point tout d'une pièce et compacte, mais par fragmens et par lambeaux. C'est ce qui fait qu'il semble né d'hier. Ici les chances, les vices même de l'établissement féodal, ont laissé tomber une semence impérissable dans les entrailles de la civilisation, et en ont en même temps étouffé le développement. Gouvernés par des vassaux de la couronne de France, les comtés de Flandre, de Hainaut et de Namur, ainsi que le duché de Brabant, si proches du foyer de puissance dont rayonnait celle de leurs seigneurs, auraient dû, dans le cours naturel des progrès et des envahissemens de l'unité monarchique, y faire retour long-temps avant toutes les autres provinces du royaume. S'il en est, au contraire, qui semblaient ne devoir jamais se reprendre au grand corps dont elles avaient été démembrées, c'étaient bien plutôt celles dont la position excentrique, reculée encore par la barrière de la Loire, protégeait l'isolement. Cependant il est arrivé que les rois de France ont fini par arracher même la Guienne à des feudataires aussi redoutables que l'étaient les rois d'Angleterre, et quoique, depuis Philippe-Auguste jusqu'à Louis XIV, aucun n'ait perdu de vue la nécessité de reconquérir les provinces belges, ils n'ont réussi, en définitive, qu'à en recouvrer la limite extrême. Tout a tourné contre eux : leur politique traditionnelle, leurs desseins les mieux préparés, et le hasard même, qui amenait des dés si imprévus dans le jeu de la loterie féodale.

Ainsi, l'affranchissement des communes a plus gagné de villes aux monarques français que leur bon droit et leur épée. C'est pourtant ce grand acte imité par le seigneur de la Flandre qui a commencé à éloigner d'eux la possibilité de la lui reprendre un jour. Par des causes qu'il serait superflu d'énumérer ici, les communes de cette petite contrée s'élevèrent bientôt à un si haut degré de force et de richesse, que, rien qu'en agitant la bannière de leurs métiers, depuis Ypres jusqu'au port de Damme, elles faisaient sortir du sol des armées d'artisans, et voyaient se hérisser les remparts des outils du travail aiguisés en instrumens de guerre. Là, le contrepoids que les rois avaient voulu établir pour balancer la puissance de leurs grands vassaux rompit de lui-même un pénible équilibre. La bourgeoisie, devenue puissance à son tour, n'était fidèle à son maître que quand

il combattait son seigneur suzerain; elle se tournait contre lui dès qu'il agissait en vassal. Il y eut des jours funestes où la Flandre tint toute la monarchie en échec, où l'on vit la fleur de la chevalerie française moissonnée en rase campagne sous sa faux plébéienne. Ainsi, la sanglante bataille des Éperons d'or fut l'Alhama du roi Philippe-le-Bel.

C'est là le moment précis où le peuple belge commence à se séparer de l'unité française : il faut remonter aussi haut, si l'on veut rassembler les origines éparses de sa nationalité présente. C'est dans le creuset des passions populaires du XIIIe et du XIVe siècle que se jette et s'élabore l'élément flamand, le plus considérable et le plus ancien de tous. On voit poindre alors et grandir une de ces animosités farouches qui individualisent les peuples, car tous ont commencé par la haine de l'étranger. Du jour où les communes de Flandre ont combattu l'armée royale et l'ont vaincue, le Flamand se distingue du Français, son voisin, par une antipathie prononcée, plus encore que par son langage. C'est la haine de l'Écossais pour l'Anglais, si vivace à la même époque, haine que le temps affaiblira et qui finira par disparaître, comme elle est effacée à présent sur les deux bords de la Tweed, si la fusion s'opère à temps entre les deux peuples, mais qui se transformera, du côté du plus faible, en une habitude de défiance ombrageuse, s'ils continuent à vivre séparés. Pendant la première période de la puissance communale dans le nord, qui embrasse tout le temps de la splendeur de la commune de Gand et se termine à la bataille de Roosebeeck (1381), où le second Artevelde périt, le comte de Flandre demeure attaché à la France, parce qu'il ne peut rien sans son secours; ses partisans en minorité sont flétris du nom de Liliards, et trouvent plus d'une fois leurs vêpres siciliennes. Il y a enfin une sorte de nationalité flamande prolongée jusque vers l'Allemagne, qui fait front à la nationalité française.

En même temps, deux faits d'un parallélisme bien remarquable vont se répéter de siècle en siècle : d'un côté, les efforts infructueux de la monarchie française pour rentrer en possession des provinces septentrionales qui ont relevé d'elle, et de l'autre, dans ces mêmes provinces, des symptômes réitérés d'existence individuelle, n'aboutissant jamais jusqu'à constituer l'individu.

Pourquoi ces deux tentatives contraires, dont l'issue semble n'avoir pu être semblable, échouèrent-elles également? Nous l'allons expliquer. Il se présenta deux fois, à cent ans d'intervalle, une heure décisive et solennelle où les rois de France auraient pu, grace aux

lois féodales, s'emparer de la plus grande partie de la Belgique et la réunir à leur empire. Cette heure qui passe et qui ne revient plus, eux la virent deux fois, et deux fois ils la saisirent mal. Elle sonna d'abord en 1379, vers l'époque de la chute de la commune gantoise. Le comte de Flandre, Louis de Male, tout dévoué à la France, n'avait qu'une fille; unie à un prince français, elle rapportait à la couronne le riche domaine que le temps en avait distrait. Charles V, il est vrai, ne laissa point échapper une occasion si belle, mais il fit la faute de donner la main de Marguerite à son frère Philippe-le-Hardi, déjà maître, par suite d'une première faute, du duché de Bourgogne à titre d'apanage héréditaire, et l'état bourguignon s'éleva, en face de la France, plus considérable un moment que la vieille monarchie même. Un concours d'évènemens identiques se reproduisit à l'extinction de la ligne masculine de cette maison ducale dans la personne de Charles-le-Téméraire. Une jeune fille hérite alors de tout cet amas de puissance qu'avait laissé s'accumuler l'imprudence d'un roi réputé sage. Louis XI, dont on admire tant le génie politique, tombe dans la même erreur et favorise, par sa manie des intrigues ténébreuses, l'avénement d'une puissance plus colossale encore. Au lieu de précipiter, par une invasion rapide, le mariage de Marie avec le dauphin, il attend de la corruption, pratiquée sous main, ce que la conquête seule lui aurait donné. Pendant qu'il complote sourdement, le feu mal éteint des rébellions communales se rallume; les partisans de la France, Hugonet et Imbercourt, sont décapités sur la place publique de Gand, et le peuple victorieux donne à Maximilien d'Autriche la main de sa duchesse éplorée : évènement capital d'où sortit le monstrueux empire de Charles-Quint, comme un siècle auparavant un autre mariage avait suscité l'essor de la puissance bourguignonne; occasion deux fois perdue qui ne devait plus se retrouver, car l'institution féodale marchait rapidement à sa décadence, et les droits de la couronne allaient se prescrire sans retour. Depuis ce moment, la France, toujours attentive aux nécessités de sa position géographique, ne put convoiter la possession de la Belgique sans troubler le nouvel équilibre peu à peu substitué en Europe à l'anarchie politique des temps que nous venons de parcourir.

Comment, de leur côté, les communes flamandes laissèrent-elles passer l'occasion de s'élever au rang de peuple, et usèrent-elles dans des actes déréglés de pouvoir une force qui, mieux ménagée, les eût conduites peut-être à la conquête paisible de leur indépendance? C'est qu'elles étaient des communes, et rien de plus; souveraines à ce

titre, toutes les fois que la faiblesse de leurs maîtres relâchait les liens de leur obéissance, mais incapables, sous l'empire du principe qui les avait fondées, d'y substituer les nœuds plus durables qui forment les nations. La liberté au moyen-âge diffère essentiellement de la liberté moderne : elle était une exception au sein de la servitude sociale hiérarchiquemet organisée, une *franchise* pour tout exprimer d'un mot, tandis que celle-ci est un droit universel dont les besoins seuls de la société autorisent à limiter l'usage. Aussi, comme il lui manquait la faculté de généralisation qui distingue la nôtre, elle ne dépassa point les bornes étroites de la cité, et eut tous les vices de l'égoïsme, l'orgueil, l'ambition, l'amour exclusif de soi-même et l'indifférence pour autrui. Les communes étaient despotiques et jalouses comme tous les privilégiés; satisfaites de leurs chartes, soucieuses seulement d'en assurer le respect, elles ne songeaient pas plus à combattre en dehors d'elles le principe de la servitude que les affranchis, dans l'antiquité, n'avaient eu la pensée généreuse de détruire l'esclavage. La patrie, pour chacune d'elles, commençait au pied de leur beffroi et finissait à leurs murailles, et chacune d'elles voyait dans sa voisine une rivale que l'instinct de l'envie désignait à sa haine. Si un danger commun les forçait parfois à se coaliser, le retour de la sécurité venait les replonger bientôt dans l'isolement de leurs antipathies furieuses. Bruges était Capulet à Gand, et Gand lui était Montaigu; cette même cité de Bruges s'efforçait, dès qu'elle croyait l'occasion favorable, de ramener sous sa juridiction les campagnes environnantes qu'une sorte de charte rurale en avait détachées sous le nom de *Franc*. Telles furent, sous un autre aspect, les tendances funestes des républiques italiennes, filles malheureuses de la démocratie du moyen-âge, qui s'entredéchirèrent le sein avant l'aurore de la liberté moderne. S'il faut s'étonner de quelque chose, c'est que Bruges, Ypres, Courtray, villes indépendantes de fait, ne l'aient point été un moment de droit comme d'autres cités moins riches au-delà des monts; c'est que Gand surtout, qui, sous la conduite de ses deux grands *ruwaerts*, Jacques et Philippe d'Artevelde, levait des armées, organisait des confédérations municipales, signait des traités de commerce et d'alliance avec les rois d'Angleterre, n'ait point ambitionné l'honneur de former un état distinct à l'exemple de Pise et de Florence. Mais qu'une nation flamande ne soit pas sortie de ces jours lointains de grandeur et de prospérité, cela ne doit point nous surprendre. Y a-t-il de nos jours une patrie italienne, à moins que vous ne donniez ce nom à l'objet déplorable de l'amour sans espoir

et des regrets amers de vingt peuples, ennemis quand ils étaient puissans, réconciliés depuis qu'ils ont perdu la force d'être libres? Comme eux, la Flandre laissa passer une occasion précieuse, et devenue l'héritage d'un César maître des deux hémisphères, comme eux aussi, elle ne la retrouva plus.

Cependant un second élément national concourait à former le caractère de ce peuple dont le nom n'apparaîtra qu'au XIXe siècle. C'est dans les provinces *wallonnes* ou françaises que nous le signalerons. Là, au moyen-âge, il n'y avait pas de langue qui établît déjà une barrière naturelle entre des provinces dépendantes d'une même couronne, et justifiât jusqu'à un certain point leur séparation politique. On parlait, dans les comtés de Hainaut et de Namur, ainsi que dans l'évêché de Liége, l'idiome dominant en-deçà de la Loire. Le wallon actuel n'est autre chose que la langue d'oïl ou d'oui qui est tombée à l'état de patois en demeurant au fond du peuple. Nous ne doutons point que cette dégénérescence ne soit due aux circonstances qui rejetèrent une fraction de la famille française en dehors de la France politique. Pendant que la langue parlée par celle-ci suivait les progrès d'un état destiné à occuper un rang si élevé dans la civilisation, le vieil idiome s'immobilisait dans les extrémités mortes, pour ainsi dire, où ne circulait plus la sève du tronc principal. Ce serait une étude intéressante à faire que de rechercher, au moyen de la philologie, l'instant précis où les modifications de la langue d'oui s'arrêtent dans le nord, où elle y devient stationnaire ou plutôt croupissante sous la forme du wallon. Je suis convaincu que cet instant coïnciderait avec l'époque où l'action du foyer, jusque-là commun, cesse de s'y faire sentir, par suite des circonstances qui détachèrent définitivement ces provinces du reste de la monarchie.

La partie française de la Belgique n'a guère d'histoire propre au moyen-âge. Le Hainaut, le comté de Namur, le Luxembourg même, suivent la destinée de la Flandre, lorsque des alliances de famille les réunissent sous le sceptre d'un même seigneur. L'évêché de Liége, qui dépend de l'empire, a seul des annales intéressantes, et la vie municipale de la commune liégeoise offre des traits de ressemblance avec celle des grandes cités flamandes. Les Liégeois sont presque toujours en guerre ouverte avec leur évêque, qu'ils assiégent dans son palais épiscopal, qu'ils déposent parfois, et que parfois ils massacrent. Eux aussi lèvent des armées redoutables; eux aussi, avec leurs piques et leurs maillets, ne craignent pas d'affronter sur les champs de bataille les lances de la gendarmerie bardée de fer. On cite d'eux

des actions d'un héroïsme sauvage, comme on en trouve dans toutes les luttes de la liberté, d'intrépides dévouemens qui n'eussent pas déparé les journées de Sempach et de Morat, mais qui n'ont point retenti dans l'histoire, parce qu'il ne suffit pas de l'enthousiasme du patriotisme pour illustrer un peuple : il faut que le sang de ses holocaustes ait rejailli sur l'autel de la civilisation et l'ait sanctifié, et jamais la postérité ne tient compte des sacrifices qui furent inutiles à la cause du genre humain. Comme on le voit, l'élément français, quoique partie constitutive de la nationalité belge, a moins de vie, de puissance et d'originalité que l'élément flamand. Mais, entre deux fragmens de peuple ayant passé déjà par les mêmes phases de l'indépendance communale, la fusion sera facile, et elle s'opérera peu à peu sous le régime des ducs de Bourgogne, lorsque, soudés l'un à l'autre par une force supérieure, ils se seront accoutumés à vivre d'une vie commune, à partager les mêmes sentimens, les mêmes passions et la même fortune.

C'est ainsi que la Belgique actuelle pénètre par ses racines jusqu'au fond du moyen-âge, racines si vivaces, que, labourées avec le sol qui les avait reçues et toujours foulées sous les pas des conquérans, il en devait jaillir sans cesse des rejetons nouveaux. Maintenant il faut redescendre tout d'un coup jusqu'au XVIe siècle pour retrouver une seconde expansion de cette sève qui mérite de fixer nos regards. Les communes ne sont plus : le feu des discordes populaires s'est retiré de tous ces foyers épars pour aller se concentrer sur un plus vaste théâtre; mais le génie de la liberté municipale a laissé trop de fermens d'agitation au sein des provinces belges pour qu'elles soient les dernières à se précipiter dans l'arène nouvelle des passions humaines. La réforme vient remuer le monde : des troubles éclatent aussitôt dans les Pays-Bas. C'est à ces troubles que la Hollande doit son origine et sa rapide splendeur : le rôle du peuple belge, qui retomba sous le joug de l'Espagne, s'en est trouvé obscurci. Cependant la lutte, de son côté, ne fut ni moins acharnée ni moins glorieuse. Peut-être la Providence ne voulut-elle pas qu'une nation continentale autant que maritime s'élevât aux portes de la France, car si Philippe II et ses successeurs n'avaient point réussi à faire rentrer dans le devoir la partie méridionale des provinces révoltées, il n'y aurait eu qu'une république depuis les bords du Zuiderzée jusqu'aux portes d'Arras; la réforme aurait accompli pour jamais ce que la diplomatie a tenté vainement de fonder en 1815. Les Hollandais alors différaient peu des Flamands, dont ils n'avaient d'ailleurs ni les richesses ni la célébrité; une même

foi les eût rapidement confondus, le dissentiment religieux les sépara sans retour. Il y avait sans doute dans la nature des Belges, passionnés pour l'art au même degré au moins que les Français, cet instinct des croyances expansives et rayonnantes qui est incompatible avec les dogmes arides du protestantisme. Quand ils eurent épuisé dans une insurrection stérile le reste d'inquiétude qui leur venait des anciennes querelles communales, ils acceptèrent de nouveau la domination lointaine de leurs maîtres, et entrèrent dans une longue période d'anéantissement social et de léthargie politique, pour ne plus se réveiller qu'au bruit précurseur des tempêtes modernes. Mais de leur insurrection du XVIe siècle sortit pour eux un dernier élément de patriotisme qu'une longue immobilité devait préserver longtemps de toute atteinte; nous voulons parler de cet attachement presque fanatique au catholicisme qui forme aujourd'hui encore un des côtés les plus saillans de leur caractère national.

Ce n'est pas qu'ils aient passé sans transition de leur existence si turbulente du XVIe siècle à l'inertie végétative des deux âges suivans. L'Espagne, effrayée peut-être de leur impatience naturelle, et désespérant de les contenir de si loin, s'ils tentaient de se soulever encore, voulut les constituer en un état séparé qui aurait été gouverné par une dynastie nouvelle issue de la maison d'Autriche. Cette combinaison prudente eût peut-être changé le cours de leur destinée nationale, si les archiducs Albert et Isabelle, en faveur de qui elle avait été faite, avaient laissé une postérité. Le règne trop court de ces princes est cependant resté dans la mémoire du pays, et ce qui le lui rend cher encore, c'est qu'il fut illustré par Rubens, le Michel-Ange flamand, et par sa splendide école.

Nous touchons à l'histoire moderne, et, sur le chemin où nous avons suivi pas à pas la trace si souvent effacée de la nationalité belge, c'est encore une levée de boucliers qui nous arrête au bord de l'abîme de 89. Chose étrange et qui mérite bien de fixer l'attention des lecteurs français, pendant que l'esprit régénérateur du XVIIIe siècle souffle sur les peuples et sur les rois, la Belgique seule, comme cette princesse des contes de fées qui dormit cent ans, se réveille dans ses vêtemens gothiques et se lève pour agiter une dernière fois devant son souverain la vieille bannière communale; car c'est sous ce jour qu'on doit envisager l'insurrection brabançonne, qui a passé inaperçue au milieu des convulsions d'une société expirante. Cette révolution (puisqu'elle porte un aussi grand nom) est toute féodale et recule vers le moyen-âge : elle n'emprunte au XVIIIe siècle

que sa date. La Belgique, pétrifiée, pour ainsi dire, par l'habitude d'un despotisme d'ailleurs paternel, n'avait pas fait un pas en avant depuis l'époque d'Albert et d'Isabelle. Elle en était encore à ses vieilles franchises de villes et de provinces, pendant que le cri d'égalité faisait tressaillir les échos des deux mondes. C'est d'elle qu'on pouvait dire qu'elle n'avait ni rien appris ni rien oublié. Et cela va si loin, qu'au rebours des autres révolutions contemporaines, les rôles naturels sont intervertis dans celle-ci. C'est du trône que descendent les réformes, et c'est le peuple qui les repousse. Joseph II était un de ces disciples couronnés de Voltaire, qui, faisant dans leur esprit un compromis bizarre des devoirs du philosophe avec les droits du monarque, entendaient pousser le progrès à coups de bon plaisir. Son peuple des Pays-Bas, isolé du reste de l'empire, lui parut merveilleusement propre aux expérimentations de sa royale fantaisie. Par malheur, les Belges ne virent en lui que leur comte et leur duc d'autrefois qui déchirait de respectables priviléges. Les Brabançons, entre autres, avaient conservé leur antique charte sous le nom de *joyeuse entrée*, charte que Joseph II avait jurée à son avènement, et que, dans son ardeur pour les nouveautés, il n'hésita pas à violer : de là cette insurrection organisée dans les couvens, légalisée dans les assemblées provinciales, et soutenue par une armée de la foi. Il y avait sans doute au milieu de tout cela un parti des idées modernes; mais il était très faible encore, et Vonck, qui les représentait à côté de Vandernoot, le tribun gothique, voulut en vain imprimer au mouvement une direction plus conforme au génie de son temps. Lorsque le sort des batailles eut donné ensuite la Belgique à la république française, celle-ci trouva la révolte étouffée; mais, confondant habilement avec sa propre cause celle d'un peuple opprimé au contraire pour son attachement à l'ordre social qu'elle venait de détruire, elle ne voulut voir dans la révolution brabançonne que le fait extérieur de la résistance aux volontés d'un despote, et la convention, sur la requête de quelques clubs où s'agitait la lie du peuple conquis et de l'armée conquérante, se hâta de décréter la réunion des Pays-Bas autrichiens au territoire français, malgré les protestations impuissantes des véritables patriotes, dont elle feignait de remplir le vœu le plus ardent.

Résumons-nous ici. Dès le XIIIe siècle, le peuple belge apparaît dans ses républiques municipales; dès le XVe, les deux élémens, flamand et wallon, dont il est composé, se joignent et se combinent. Dans la période suivante, il prend part aux sanglantes querelles de

la réforme, et ne s'en retire que plus dévoué à la croyance catholique, et lorsque les révolutions nouvelles éclatent, il lui est resté de toutes ses épreuves un caractère national si bien à lui, que seul on le voit remonter péniblement son passé, tandis que le reste du monde se précipite en désordre, à la voix de la France, sur la pente de l'avenir.

La domination française altéra jusqu'à un certain point l'originalité de ce peuple si long-temps stationnaire. En l'enchaînant à son destin, la république le contraignit d'entrer dans le courant du siècle. Par la suppression des couvens, elle détruisit l'influence temporelle de la religion; par la vente de leurs biens, devenus nationaux, elle démocratisa la propriété. L'empire consomma cette œuvre de rénovation, et le code civil, qu'il aura la gloire d'avoir rendu partout également populaire, a constitué sans retour la société belge sur le modèle de la société française. Ce sont là d'immenses réformes; de même qu'en France, elles n'ont point eu leur restauration. La réaction de 1814 ne fut que politique; la conquête de 1794 avait été sociale. C'est pourquoi, dans le grand classement des nations modernes, la Belgique occupe désormais sa place du côté où campent les forces de la révolution, et, sous peine de suicide national, il ne lui est pas permis d'être transfuge. La Belgique est française par ses lois, par l'institution nouvelle de la propriété, par la suppression de ses anciennes castes, et surtout par cette vie intime d'un quart de siècle, par ces souvenirs brillans de périls et de gloire partagés avec la France impériale, que, dans son juste orgueil, elle ne répudiera jamais. Quelques années enfin lui ont suffi, dans le dernier siècle, pour franchir la distance énorme qui la séparait du peuple progressif par excellence. Mais on aurait tort d'en conclure qu'une nation qui avait tant gardé de son passé ait pu se transformer radicalement dans une crise aussi courte qu'elle fut terrible. Quoique initiée à une existence nouvelle, elle est toujours au fond la fille posthume du moyen-âge. Elle lui doit toujours ce qu'elle a de force et de vitalité propre, et tant de traits qui la distinguent de la famille française. Sa résistance de quinze ans au mariage que lui avait imposé la sainte-alliance l'a bien prouvé, et la pensée de cette résistance ne lui est pas venue après coup, comme on le croit généralement. Elle a précédé l'union même. En effet les notables, consultés en 1814 pour l'acceptation de la loi fondamentale, la repoussèrent à la majorité des votes : le souverain du nouveau royaume, imitant l'exemple de la convention, passa outre; mais le fait a subsisté. Plus tard, quand la

Belgique s'insurgeait contre ce roi, le plus libéral après tout qui fût alors en Europe, quand elle le combattait avec les armes de la religion, au moment où la religion se rendait odieuse à la France nouvelle, ce n'était point, il faut en convenir, à l'influence des idées françaises qu'elle obéissait. Quoique le temps l'eût bien changée, elle retrouva dans Guillaume Ier un second Joseph II, et les anciens partis de Vonck et de Vandernoot se reformèrent sous d'autres noms. Seul, le libéralisme ne serait jamais parvenu à creuser un abîme entre la Belgique et la Hollande; il avait même commencé par se caser dans la nouvelle patrie que les traités lui avaient faite. Les seuls dissolvans vraiment actifs de la combinaison néerlandaise de 1815, ce furent l'incompatibilité des croyances religieuses et la recrudescence des anciennes rancunes populaires. Ainsi le clergé ne voulut pas recevoir, dans un collége fondé par un roi protestant, l'éducation libérale qu'il se donne aujourd'hui dans ses séminaires et dans son université; les Flamands refusèrent de parler la langue hollandaise, qui diffère si peu de la leur; tous furent insensibles à la prospérité nouvelle qu'ils devaient au partage du commerce des Indes; bien peu balancèrent à en faire le sacrifice, quand le contre-coup des évènemens de juillet eut précipité le dénouement de leur propre drame, et le drapeau qu'ils déployèrent alors, ce furent ces mêmes couleurs brabançonnes que les métiers et les couvens avaient promenées en 89, dans des processions moins fameuses, mais plus étranges encore que celles de la ligue.

Tel était, lorsque sa propre révolution éclata, le peuple qui, après s'être vu pendant tant de siècles le jouet et la proie de la politique, parvenait enfin pour la première fois à proclamer son indépendance. Nous ne rappellerons pas les circonstances particulières auxquelles il doit d'avoir pu la faire accepter par les puissances dont le concours règle le sort du monde; nous voulons seulement insister sur un fait assez considérable dès aujourd'hui pour qu'on se donne la peine de le méditer. Depuis douze ans, la Belgique s'appartient et vit d'une vie qui lui est propre : en douze ans, un peuple qui serait né tout entier dans une heure d'enfantement et de trouble ne serait rien encore; mais si, comme nous venons de le montrer, il compte son passé par siècles, s'il est arrivé jusqu'à notre époque avec une individualité que ni les vicissitudes de son servage constant, ni l'action irrésistible des âges, n'ont pu entièrement effacer, il a eu le temps déjà de reconquérir son histoire et de fixer les conditions de son avenir. Aussi le travail de la nationalité belge, dans cette durée si bornée encore de

son établissement nouveau, a été rapide et continu. Cette Belgique, qu'on prenait d'abord pour un accident, a senti le besoin de désabuser l'Europe; elle a compris l'importance qu'il y a pour les petits peuples à s'emparer de leur terrain, et chaque heure de sa liberté a été pour elle une heure féconde et précieuse. Tout a concouru à stimuler son énergie. Outre l'élan ordinaire qui pousse les sociétés au sortir des révolutions, l'issue inespérée de sa lutte de quinze ans a exalté son courage. Quand elle s'est vue tout à coup nation dans l'univers moderne, et nation reconnue par ces volontés hautaines qui, quinze ans auparavant, avaient tracé partout d'inflexibles frontières, aussitôt, avec la confiance que donne la faveur inattendue de la fortune, elle s'est prise à croire à la possibilité de toujours vivre ainsi, et, sans se dissimuler la grandeur des périls qui la menaceront plus tard, elle a marché droit devant elle, soutenue par un secret pressentiment que le destin la doit favoriser encore. C'est grace à cette heureuse sécurité qu'elle a pu accomplir, dans ses voies particulières, des progrès dont nous allons faire apprécier l'étendue, en racontant son existence intérieure, comment, à l'ombre du régime qu'elle-même a fondé, elle vient de manifester enfin son génie, et quels obstacles plus nombreux et plus puissans chaque jour elle se hâte d'opposer à son absorption future par le seul de ses voisins qui n'en ait pas abandonné l'espoir.

Observons d'abord les institutions qu'elle s'est données. En les expliquant, nous rencontrerons des dissemblances profondes qui distinguent son ménage politique de celui de la France, et qui tiennent précisément à la différence de leur nature, de leurs penchans et de leur origine.

Il y a, dans la vie de certains peuples, des tendances si impétueuses et si persistantes, qu'elles traverseront sans dévier des crises où les institutions les plus fermes iront s'abîmer sans retour. C'est ainsi que les historiens ont montré comment a grandi sans relâche, dans les luttes de la réforme, sous la monarchie absolue et depuis l'avénement de la démocratie, cette unité fameuse qui fait la force de la France nouvelle et qui donne tant d'autorité à son apostolat social, unité qui, dans son régime intérieur, s'est formulée par la centralisation, et, dans sa charte, a laissé tant de pouvoir encore au principe le plus compromis par les révolutions, au principe de la royauté. En Belgique, la tendance a toujours été contraire; la vie nationale, comme on vient de le voir, s'est jadis éparpillée dans les villes et dans les provinces : eh bien! c'est vers la décentralisation

qu'elle incline encore. Aussi, pour qui ne connaîtrait pas son histoire et ses mœurs publiques, sa constitution serait inintelligible et paraîtrait d'une application impossible. En effet, cette loi fondamentale, considérée absolument, est infiniment plus libérale que la charte française; aux yeux d'un observateur superficiel, il semblerait que le pouvoir monarchique ne devrait pas subsister un seul jour chez un peuple qui en a environné l'exercice de tant de restrictions et de tant de défiances. Mais regardez de plus près; le congrès constituant de 1831 n'a pas voulu établir le gouvernement démocratique pur; il n'a pas été hostile à la royauté : c'est le régime provincial et municipal cher à un pays célèbre par la splendeur de ses communes, qu'il a été jaloux de maintenir. Aussi les législatures suivantes se sont-elles hâtées de développer, dans des lois organiques, un principe qui n'avait été que posé dans la constitution. Et tel est l'attachement des Belges à cette liberté, la seule que ni l'Espagne ni l'Autriche n'osèrent point anéantir, que tout récemment ils ont considéré la faculté donnée au gouvernement de nommer le bourgmestre (le maire) en dehors du conseil communal, comme une grave concession faite au pouvoir royal! Pour mieux faire comprendre encore l'empire de ces habitudes séculaires, que la Belgique a conservées de sa vie municipale du moyen-âge, nous dirons qu'elles seules ont le pouvoir de déplacer, en certaines occasions, la majorité législative, si peu variable d'ailleurs. La Belgique ne compte que neuf provinces équivalant, pour l'étendue, aux départemens français. Sur ce nombre, il en est deux (le Limbourg et le Luxembourg) qui, morcelées par le traité des 24 articles, sont loin d'avoir l'importance des sept autres. Parmi ces dernières, les deux Flandres (orientale et occidentale) composent presque une petite nation à part, dont la députation, extrêmement nombreuse en raison d'une population très condensée, forme un véritable parti dans les questions d'intérêt purement matériel. Son opposition a presque la valeur d'un véto absolu. Pour le prouver, nous n'en citerons qu'un exemple. Le projet de chemin de fer présenté dans la session de 1833 à 1834 n'avait d'abord pour but que de relier le port d'Anvers à la ville de Cologne. L'utilité en était incontestable; cependant, sans l'embranchement accordé à Ostende, il n'aurait point passé. Le Hainaut, riche de ses fers et de ses houilles, est une province avec laquelle il faut compter. Celles de Liége et d'Anvers ont aussi des intérêts tout locaux que le gouvernement doit savoir ménager, s'il ne veut pas compromettre le sort des lois les plus nécessaires au bien-être du pays tout entier.

Quant à l'ancienne division des Wallons et des Flamands, elle ne se fait point jour dans la politique et s'efface insensiblement dans le peuple. Mais ce n'est pas tout : les grandes villes de la Belgique ont une importance presque égale et sont par elles-mêmes des pouvoirs qu'on ne heurte pas impunément de front. Gand, dont Guillaume Ier avait fait le Manchester de la Néerlande, a été orangiste jusque dans ces derniers temps; il a fallu toute la prudence et toute l'adresse du nouveau régime pour l'amener à se rallier. Anvers saigne encore des blessures que lui a faites la révolution, et ses plaintes, souvent injustes, toujours amères, sont patiemment écoutées par le reste du pays, qui voudrait lui rendre son ancienne splendeur commerciale. Liége vit dans un milieu à part, et se considère comme le centre de la famille wallonne. Bruxelles, théâtre de la révolution, siége actuel de la royauté et du gouvernement, se voit souvent contester son titre et ses prérogatives de capitale par ses trois ombrageuses rivales, qui la traitent de ville de cour et la jalousent, comme ailleurs on envie les courtisans. Aussi le gouvernement se garde bien de brusquer la centralisation; il partage avec une impartialité peut-être timide ses graces entre les quatre grandes villes, et s'excuse du mieux qu'il peut, chaque fois que la force des choses le pousse à favoriser plus particulièrement la résidence des corps politiques et du souverain.

Ainsi voilà un premier point de dissemblance entre la France et la Belgique. Ici, la centralisation absolue; les villes et les départemens (qui ne représentent plus les anciennes provinces) sacrifiés, se sacrifiant eux-mêmes à l'unité nationale; là, au contraire, des provinces attirant tout à elles, des cités fières et prépondérantes, une tendance constante à la dispersion des intérêts, que le pouvoir respecte tout en l'empêchant de nuire à l'intérêt commun.

Revenons à la constitution : elle a consacré les principes les plus avancés des théories modernes, le suffrage presque universel (tant est bas le chiffre du cens électoral), l'éligibilité exempte de tout cens pour l'une des deux chambres, la condition d'âge pour ainsi dire illusoire, et la rétribution (sous forme d'indemnité) des fonctions de représentant qui en permet l'accès aux ambitieux dépourvus de fortune. Comment l'a-t-elle pu faire sans danger pour l'avenir? C'est que, depuis le dernier siècle, il y a en Belgique deux partis bien nettement tranchés, celui des idées religieuses qui représente la conservation, en ce sens qu'elle la fait dépendre de la moralité du peuple et de sa soumission à l'église, et le parti des idées modernes ou du progrès; la bannière de Vandernoot et le drapeau de Vonck, comme nous

l'avons déjà dit, avec des couleurs nouvelles. Or, dans un pays où les partis sont vigoureusement fixés, la charte la plus libérale ne laisse rien au hasard des aventures. Ainsi la Belgique partage avec l'Angleterre l'avantage précieux d'avoir ses tories et ses whigs, des hommes d'état dans les deux camps, et deux administrations complètes toujours préparées à se succéder l'une à l'autre; la force d'inertie du sentiment religieux remplace pour elle les garanties de stabilité que, de l'autre côté de la Manche, on a cherchées dans le maintien d'une aristocratie de caste.

Ce jeu régulier des institutions politiques n'a pas d'analogie en France, où l'opposition constitutionnelle se prolonge, faute de limites, jusqu'à la faction républicaine, et ne refuse même pas le secours de la faction carliste; où la conservation, agglomérée autour de la dynastie en masses indisciplinées et confuses, s'en détache trop souvent par fractions de partis et va grossir les rangs de ses adversaires de la veille. C'est qu'en France, avant tout, il y a deux principes en présence, la démocratie et la monarchie, entraînés par leur lutte à sortir chaque jour de la sphère des idées, pour recruter dans la nation leurs armées flottantes et engager un éternel combat qui remet sans cesse les choses en question. Si cette lutte est nécessaire, si chacune de ses péripéties et de ses catastrophes intéresse vivement l'avenir de la société tout entière, elle livre un grand pays à toutes les incertitudes du lendemain, et ne lui a pas permis jusqu'à ce jour de déterminer d'une manière fixe et durable les conditions de sa politique intérieure.

Sous le régime que le peuple belge s'est donné, les partis au contraire ont leur mission tracée depuis long-temps. Ils étaient antérieurs à l'indépendance du pays; tant qu'il a fallu résister pour la conquérir, ils sont restés unis; après la victoire, ils ont fait la constitution de commun accord, et une fois entrés dans une vie normale, ils se sont séparés pour travailler, chacun avec ses propres armes prises dans cet arsenal commun, à faire dominer leur principe. Le parti catholique est le plus puissant, d'abord en ce que, par ses idées appartenant au passé, il pénètre plus avant dans l'antique nationalité du pays, ensuite parce que, comme tout parti soumis à une autorité qui ne se discute pas, il est plus solidement organisé. C'est le clergé qui le dirige, et le clergé obéit aveuglément à ses évêques. Le clergé belge ne relève que de lui-même; maître absolu chez lui, il ne dépend pas même du pouvoir par le subside qu'il en reçoit, et

qui lui est payé plutôt à titre de liste civile. Grace à cette position qu'il s'est assurée en prenant part à la discussion du pacte constitutionnel, il a formé, au moyen de l'épiscopat, un véritable état dans l'état, qui dispose admirablement de toutes ses ressources et ne laisse rien aux écarts des individualités. Dans les grandes circonstances, telles que les élections générales, qui, tous les deux ans, renouvellent une partie de la législature, les rôles sont arrêtés d'avance, les candidats désignés et les manœuvres électorales exécutées avec cet ensemble d'action qui caractérise l'obéissance hiérarchique. Il a son budget volontaire que d'abondantes souscriptions alimentent, et qui pourvoit à ses dépenses politiques. Toutes les sectes chrétiennes ont fait dépendre la perpétuité de leur influence sociale de l'instruction, en d'autres termes, de la moralisation de la jeunesse. Si, dans le catholicisme, une communauté fameuse a pu survivre aux coups nombreux qui l'ont frappée, c'est que depuis son origine elle a poursuivi avec une ardeur infatigable la pensée de ses fondateurs, qui a été de s'emparer, par l'éducation, des générations nouvelles avant qu'elles entrent dans le siècle. Le parti religieux en Belgique s'est donné la même tâche; quinze ans, il a lutté contre le régime néerlandais pour l'honneur du principe de la liberté d'enseignement; aussitôt après sa victoire, il l'a inscrit dans la loi du pays, comme la plus précieuse de ses conquêtes, et, pressé d'en recueillir les fruits, il a fondé par tout le royaume, en peu d'années, des écoles primaires et moyennes, avec lesquelles les établissemens similaires que soutient l'état ont peine à rivaliser. L'érection d'une université libre dans la ville de Louvain a couronné son système. Arrivé à ce point suprême de sa longue entreprise, il s'est écarté pour la première fois de ses habitudes de réserve et de prudence, en faisant proposer aux chambres le rétablissement de la main-morte; il voulait assurer le bénéfice de cette excèption à son université, dont l'existence, quoique déjà florissante, sera toujours précaire tant qu'elle n'aura pas une source fixe de revenus. Mais, quand il a vu l'alarme causée par ce retour trop manifeste vers le passé, il s'est ravisé sagement et a fait connaître qu'il renonçait à solliciter un privilége, du moment que le public suspectait ses intentions. Le parti catholique, comme on le voit, est puissant, actif, fortement uni et fortement constitué. Il compte peu de noms; les évêques, hommes très remarquables pour la plupart, en sont les chefs réels, quoiqu'ils ne se tiennent pas dans la lumière; l'archevêché de Malines en est le

centre. M. de Theux, qui a été fort long-temps ministre, est destiné à recomposer le cabinet, quand l'opinion dont il est le représentant ostensible reviendra au pouvoir. Le parti catholique enfin s'appuie sur le peuple des campagnes, sur les propriétaires du sol, au nombre desquels se trouve presque toute l'ancienne noblesse, et sur la plupart des villes de second ordre. Le secret de sa force consiste en ceci, que, sans cesser de préserver l'immuabilité du dogme de toute atteinte, il a toujours eu l'habileté de se jeter dans le mouvement temporel, afin de lui imprimer sa propre direction.

Mais cette force même a son côté vulnérable; il ne lui est pas toujours facile de concilier une combinaison aussi étrange que l'est l'alliance des idées religieuses du moyen-âge avec les théories politiques des temps modernes. C'est ce qui compense jusqu'à un certain point le désavantage de la position du parti libéral, plus passionné, plus vif, quand il attaque, mais à qui manque l'esprit de suite et la discipline si facile à obtenir dans les rangs du catholicisme. Ce parti copie de loin le système d'organisation de son adversaire. Lui aussi a ses agens d'élection, ses écoles, son université; mais celle-ci est languissante, et ses ressources matérielles, fondées sur des souscriptions purement patriotiques, ne sont point nourries par la foi qui sait se dépouiller pour la gloire des objets de son culte. Cependant, avec l'appui qu'il trouve dans les grandes villes, et porté comme il l'est par le courant du siècle, auquel il lui suffit de s'abandonner, il parvient à tenir la balance entre lui et son adversaire, et oppose des bornes salutaires à une domination qui pourrait devenir oppressive, si elle ne trouvait plus d'obstacles. Dans le parti libéral, précisément en raison de son défaut de cohésion, les individus ont plus de valeur. MM. Lebeau et Rogier, qui, tous les deux, ont été ministres, en sont les hommes d'état; M. Devaux, qui ne veut pas des fatigues du pouvoir, a la réputation de diriger du fond de son cabinet, comme rédacteur principal de la *Revue nationale*, et de son banc à la chambre des représentans, la conduite de ses deux amis politiques. M. Verhaegen, également député, est plutôt le tribun du parti; il est à la tête de la franc-maçonnerie belge, qui, de confrérie fort innocente qu'elle avait toujours été, s'est transformée peu à peu en club central de l'opinion libérale.

Avons-nous besoin de faire remarquer que derrière ces deux partis qui se combattent sans se vaincre jamais, s'agite un des grands problèmes qui divisent la société moderne, qu'il faut y voir la conserva-

tion religieuse et morale aux prises avec le progrès ou l'instabilité des idées et des choses, le passé cherchant à se renouer à l'avenir, et que c'est la Belgique qui discute cette puissante question aux portes de la France, et fait sur elle-même, avec ses mœurs et son caractère propre, une épreuve sociale dont les suites intéressent tous les peuples catholiques et constitutionnels?

Entre ces deux partis, au-dessus d'eux, la mission de la royauté, que l'on pourrait croire sacrifiée, n'est pas la moins belle. Sans la royauté (nous faisons abstraction ici de toute cause extérieure), la Belgique, comme état, n'existerait peut-être pas huit jours. La royauté y est là comme un centre de cohésion qui retient et groupe les forces nationales du pays, toujours prêtes encore à rentrer dans leurs anciens foyers; car ce qui est nouveau, nous croyons l'avoir prouvé suffisamment, ce n'est pas la nation, c'est l'unité belge. Si la royauté n'existait pas, il viendrait tôt ou tard un moment où les deux grands partis que nous avons nommés seraient conduits fatalement à la nécessité de se vaincre et de se ruiner sans retour. La présence d'une autorité qui leur est supérieure les empêche seule de recourir à cette extrémité. La royauté est si bien le pouvoir modérateur appelé par sa position à les contenir dans de justes bornes, que tout récemment, en 1841, il n'y aurait pas eu d'issue à la crise parlementaire qui renversa le ministère libéral, si par la formation d'un nouveau cabinet, qu'on pourrait nommer le cabinet de la couronne, et qui subsiste encore sous la direction de M. Nothomb, ce pouvoir n'avait évité de donner la victoire à l'un en consommant la chute de l'autre. Mais pour qu'il ait cette influence, il faut qu'il soit respecté. Or, la royauté l'est doublement, parce qu'elle est un besoin, et tout pouvoir nécessaire est fort; ensuite, parce qu'émanée tout entière de la révolution de septembre, elle est un constant sujet d'orgueil pour ce pays. Le congrès a discuté la forme républicaine et la forme monarchique, et il s'est librement prononcé pour celle-ci, de sorte qu'il n'a laissé aucun prétexte de division, de regret, à une faction démagogique. La royauté belge, devenue la manifestation vivante de l'indépendance nationale, substituée à l'union révolutionnaire des libéraux et des catholiques, dont on pouvait dès 1831 prévoir la dissolution prochaine, c'est donc, en d'autres termes, l'unité nationale, et tout le pays se rallierait sans doute autour d'elle, si des dangers du dehors venaient menacer le maintien de l'œuvre accomplie en 1830 par un effort commun. Il faut aussi faire entrer en ligne de compte les

grandes relations personnelles du roi, que des liens de famille unissent aux souverains des deux premières monarchies de l'Occident, son intelligence profonde de la situation du pays et du caractère du peuple sur lequel il a été appelé à régner, et l'usage prudent qu'il fait de son influence entre les deux partis, dont il sera long-temps le conciliateur et l'arbitre. Enfin, pour prouver par un seul fait l'estime qui entoure le trône, nous rappellerons que dans ce pays si essentiellement religieux, après le choix d'un roi protestant, ce qu'il y a de plus remarquable sans contredit, c'est que jamais, à la tribune ni dans la presse, ni même dans le public, il n'a été fait une seule allusion à l'exercice de son culte particulier.

Le rôle du gouvernement n'est que le développement de celui de la royauté. Tous ses efforts doivent tendre et ont tendu en effet jusqu'à ce jour à favoriser la formation de l'unité nationale, à faire du royaume belge un état. Or, les différens ministères qui se sont succédé depuis le commencement du régime actuel, à quelque opinion qu'ils aient appartenu, ont eu ce but devant les yeux, et tous ayant repris l'œuvre commune au point où leurs prédécesseurs l'avaient laissée, le progrès en ce sens n'a pas souffert d'interruption. La pensée constante du gouvernement belge a été d'abord d'en finir avec les difficultés diplomatiques auxquelles l'intrusion d'un peuple nouveau dans le système européen avait donné inévitablement naissance. Quoique impuissante vis-à-vis de la conférence qui a réglé les conditions de son existence légale, la Belgique n'en est pas moins parvenue, par son obstination, à restreindre l'étendue des sacrifices au prix desquels on voulait la lui faire acheter, et ses envoyés ont surtout fait preuve d'une habileté incontestable, quand ils n'ont plus eu à compter qu'avec la Hollande. Le traité conclu entre les deux pays au commencement de cette année vient de fermer enfin la période diplomatique : la séparation des deux peuples est radicale; on a écarté soigneusement toutes les causes possibles de collision qui auraient pu résulter de l'usage d'un fleuve international et du paiement d'une dette commune; cette convention enfin est si avantageuse à la Belgique, qu'on a pu croire un moment que les chambres hollandaises refuseraient de la ratifier.

Toutefois le gouvernement n'avait pas attendu la solution de ces difficultés, qui n'ont pas duré moins de douze ans, pour diriger le pays dans sa nouvelle carrière. La création du réseau des chemins de fer est celui de tous ses actes qui a eu le plus de retentissement, qui a le mieux posé le nouveau royaume en Europe : nous nous y arrê-

terons d'abord. Comme la pensée en remonte à 1833, il est venu prouver aux peuples d'ancienne race que les hommes suscités par une révolution mal comprise avaient dès cette époque le sentiment des besoins d'un état où tout était à refaire, où tout restait à établir. Dans l'insurrection universelle de septembre, le cri de la patrie avait étouffé la voix des intérêts matériels. A ne l'envisager qu'au point de vue des convenances économiques, la formation d'un royaume néerlandais, composé de la Belgique agricole et industrielle d'une part, et de la Hollande maritime et coloniale de l'autre, promettait d'être singulièrement avantageuse aux deux peuples, et le congrès de Vienne avait plus mal parqué d'autres populations. Pendant quinze ans, la Belgique fut un immense atelier monté pour la fabrication des moyens d'échange entre les Indes hollandaises et leur métropole, et le port d'Anvers était devenu, aux dépens de Rotterdam et d'Amsterdam, l'issue naturelle par où les produits d'un florissant travail se dirigeaient vers ces possessions lointaines. Le divorce, consommé de fait en 1830, eut un double résultat immédiat, de relever le commerce du nord et de fermer son unique débouché à l'industrie du midi. A peine la Belgique se fut-elle constituée, qu'elle ressentit le malaise de ce brusque déplacement. Son gouvernement, au sein même des embarras sans nombre qui entravaient sa marche et le forçaient de pourvoir d'abord à l'imprévu de la journée, se mit dès-lors en quête d'une direction nouvelle dans laquelle il pût jeter tant d'activité, et pensa surtout à creuser un autre lit au commerce d'Anvers, dont le cours avait été si brusquement interrompu. Le projet primitif d'un chemin de fer rhénan n'avait pas d'autre but. M. Rogier, ministre de l'intérieur alors, fut le promoteur de cette belle idée, qui consistait à faire d'Anvers l'entrepôt de l'Allemagne, en concurrence avec Rotterdam et Hambourg. Le Rhin descend vers la mer du Nord par les embouchures de la Meuse; on le ferait dériver dans l'Escaut au moyen de l'une de ces voies récemment inventées, dont les voyageurs qui revenaient d'Angleterre racontaient les prodiges. Le projet avait de la grandeur, assurément; mais plus d'un problème, d'une solution difficile, en obscurcissait la perspective. Premièrement, l'Allemagne était hostile encore à la Belgique, la Prusse surtout, qui avait à redouter pour ses provinces catholiques du Rhin le contact plus étroit d'un peuple à la fois religieux et révolutionnaire; puis, le gouvernement central n'avait point la force qu'on lui voit aujourd'hui, et l'on savait l'opinion très peu disposée à confier à l'état des travaux qui,

en Angleterre, avaient été entrepris par les capitalistes; enfin, le trésor était pauvre, et l'avenir financier du pays chargé d'une dette que la diplomatie menaçait de grossir encore. Tous ces obstacles ne rebutèrent point le ministère; il eut le courage de les aborder de front; le succès couronna son audace. Il fit décréter le principe de l'exécution d'un projet national par la nation, ne craignit pas de demander à l'emprunt son concours pour une dépense productive, rassura l'Allemagne, et s'en remit au temps du soin de détruire des préventions plus rebelles. La discussion parlementaire étendit considérablement le projet primitif, ainsi que nous l'avons dit déjà. Des amendemens qu'il fallut admettre dotèrent chaque ville importante, chaque province jalouse, d'un prolongement de l'artère principale, et la trame du chemin de fer s'ourdit séance par séance. Maintenant, le réseau fixé par la loi du 1er mars 1834 est presque entièrement achevé; il ne présente de lacune qu'entre Liége et Aix-la-Chapelle, où les difficultés du sol au point culminant de la ligne retardent encore la jonction du Rhin et de l'Escaut. Déjà ce vaste travail a produit de beaux résultats au dehors aussi bien qu'au dedans du pays. Avoir exécuté les premiers sur le continent des voies coûteuses de communication réservées jusqu'alors à la riche Angleterre, et n'avoir point désespéré, dans cette longue entreprise, de la fortune d'un état ébranlé encore par le contre-coup de son orageuse origine, voilà ce qui inspire un grand orgueil aux Belges. Peuple nouveau, ils s'admirent complaisamment dans une œuvre nouvelle. Sous ce rapport, ils ont des traits de ressemblance avec les Anglo-Américains, si remarquables par leur bruyante satisfaction d'eux-mêmes. Mais chez le peuple belge, cet excès d'amour-propre est bien excusable. Plus on le dit faible à côté de ses formidables voisins, plus il sent que cette démonstration toute pacifique de ses ressources et de sa confiance en lui-même l'a placé haut dans l'estime de l'étranger; il sait qu'il ne pouvait, dans un siècle industriel avant tout, faire plus à propos acte de vie et de nationalité. Il a vu l'Allemagne revenir à lui, la France applaudir aux résultats positifs de sa persévérance, et il est fier de leurs suffrages. Tout à l'heure nous dirons si la pensée primitive du gouvernement belge paraît destinée à se réaliser, si Anvers deviendra en effet le second port de l'Allemagne dans la mer du Nord. Nous voulons dès à présent signaler l'avantage immédiat que la Belgique a recueilli de la construction de ses chemins de fer. C'est chez elle surtout que ces routes si rapides ont réellement supprimé l'espace. Comme dans les parties les plus peuplées du pays les villes

s'y rencontrent de cinq lieues en cinq lieues, celles-ci ne sont plus séparées les unes des autres que par quarante minutes de trajet. Le rapprochement a été moral en même temps que mathématique: avant peu il aura fait disparaître les anciennes rivalités des cités et des provinces, en rendant désormais leur isolement impossible. Et d'un autre côté, nous l'avouons avec peine, il en résulte que momentanément du moins, la Belgique se trouve rejetée plus loin de la France qu'elle ne l'était naguère. Ainsi, Mons, ville presque française, a reculé vers le nord et touche aux portes de Bruxelles, tandis qu'il y aura comparativement un abîme de distance entre la frontière et Paris aussi long-temps que la vapeur ne l'aura point franchie.

En même temps qu'il posait les bases de cette utile entreprise, le gouvernement belge s'appliquait à favoriser, dans la limite de son action, les progrès du génie national. Ici les circonstances vinrent en aide à sa bonne volonté, car l'essor de l'intelligence ne se décrète pas comme les travaux de l'industrie. Il se trouva que le mouvement des esprits avait accompagné parallèlement celui de la révolution. Au moment où ce pays se préparait pour le combat qui le devait élever au rang de peuple, un autre fait, témoignage moins éclatant, mais plus irrécusable peut-être de sa régénération, s'accomplissait dans une sphère supérieure. Nous voulons parler de la renaissance de l'art flamand; cet évènement remonte à l'année qui précéda l'explosion révolutionnaire. Sous le gouvernement de la maison d'Autriche, tout s'était éteint successivement en Belgique, la peinture, cet art essentiellement indigène, comme le reste. D'ailleurs, le passage du XVIIIe siècle fut marqué partout en Europe par la décadence des grandes écoles. La peinture flamande laissa se rompre alors la chaîne de ses traditions qui s'était perpétuée jusque bien après la mort de Rubens. Au temps où la Belgique fut absorbée par la république française, il n'y existait plus d'école proprement dite, il n'y restait plus rien qui pût combattre l'influence de David, dont la domination n'était bonne que pour un pays où l'art avait été forcé de revenir, par le rigorisme du style classique, à la conscience de sa dignité. Ce style fit donc invasion dans la patrie de Rubens à la suite de l'armée conquérante; aucune manière cependant ne pouvait être plus contraire à la nature du génie flamand que la sécheresse pompeuse d'un pareil maître. Maladroitement imitée, elle ne parvint pas à produire, dans l'espace de vingt-cinq années, un seul peintre d'histoire dont les tableaux supportent aujourd'hui l'examen. Elle eut au moins pour effet indirect de ranimer le goût de la grande peinture; les ateliers

se rouvrirent; parmi les élèves qui s'y formaient, l'instinct rebuté d'un seul, en s'égarant à l'aventure, pouvait retrouver les anciennes traces et déterminer une heureuse réaction. C'est ce qui arriva : une toile exposée au salon de Bruxelles en 1829 par un jeune homme inconnu, M. Gustaf Wappers, produisit une sensation extraordinaire. Sans avoir consulté personne, n'écoutant que sa passion pour le dernier maître qui eût glorifié le génie national, et fuyant la poétique aride qui subjuguait encore les disciples de l'exilé, il était retourné à Rubens, avait retrempé son pinceau dans les véritables sources du coloris, et, par *le Bourgmestre de Leyde*, fruit de cette silencieuse inspiration, il venait de prendre date. Ainsi fut renouée la continuité de l'art flamand, interrompue depuis plus d'un siècle, et cet instant fut si décisif, la témérité de M. Wappers fut si bien une révélation, qu'en moins de trois ans des peintres d'un mérite aujourd'hui considérable avaient paru en foule et constitué la nouvelle école belge, l'une des plus fécondes qu'il y ait à présent en Europe. Nous citerons parmi les noms qu'elle compte, outre M. Wappers, dans le genre historique, MM. Gallait et de Keyzer, dans le genre proprement dit MM. Leys, de Block, dans la peinture des bestiaux M. Verboeckhoven, etc.

Ce qu'il y a de vraiment remarquable, pour rentrer plus particulièrement dans notre sujet, c'est que cette coïncidence du réveil de l'art et de la nationalité belge répète un fait qui s'était reproduit déjà dans des temps bien antérieurs. La peinture moderne, née avec l'architecture chrétienne, en a suivi de près toutes les transformations. Or, les deux peuples qui jouissaient d'une certaine indépendance et d'une liberté relative au milieu de la servitude du moyen-âge, les Italiens et les Flamands, sont précisément ceux qui, les premiers et les derniers dans la période catholique, ont cultivé avec le plus de succès ces deux branches de l'art. Au XIVe siècle, époque de la splendeur des communes belges, en même temps que les architectes achevaient de bâtir les cathédrales, les beffrois et les hôtels-de-ville, une école de peinture déjà nombreuse préludait à l'âge d'or dont Philippe-le-Bon fut le Périclès et qu'illustrèrent Jean Van-Eyck, l'inventeur de la peinture à l'huile (plus connu en France sous le nom de Jean de Bruges), Hubert Van-Eyck, son frère, et le suave Memling, lequel est aux deux premiers ce que le Pérugin est à Giotto et à Cimabuë. Leur école embrasse toute la phase gothique de l'art et se prolonge en Allemagne par Albert Dürer, qui en dérive évidemment, jusque dans les premières années du XVIe siècle. Sous le règne de Charles-

Quint, bien moins favorable que celui de la maison de Bourgogne à l'expansion de la nationalité flamande, une école de transition s'élève où l'imitation de Raphaël domine, et qui va au travers des troubles de la réforme, pendant lesquels l'art subit une sorte d'éclipse, depuis Bernard Van-Orley, l'un des meilleurs élèves flamands de Sanzio, jusqu'à Otto Vénius, le maître de Rubens. Puis ces troubles s'apaisent, l'Espagne promet une sorte d'indépendance à la Belgique pacifiée; aussitôt le grand Pierre-Paul paraît, et avec lui Van-Dyck, Jordaens, Crayer, Téniers et toute la pléïade brillante de ses contemporains dont il serait superflu de redire les noms. Mais dès que s'est évanouie la lueur de liberté dont l'administration trop courte des archiducs avait flatté l'espoir du peuple belge, toutes ces constellations s'éteignent à la fois. Ainsi l'art s'élève et s'abaisse avec les chances heureuses ou contraires d'une nationalité incertaine, et lorsque le traité d'Utrecht semble avoir comprimé l'une sans retour, l'autre meurt tout-à-fait pour ne renaître qu'un grand siècle plus tard, avec elle, et la veille de sa révolution; et dernière particularité, qui caractérise bien le patient amour des Belges pour leurs traditions, c'est précisément à Anvers, dans la ville où brilla Rubens, sous le regard pour ainsi dire de cette grande ombre, que l'école s'est reformée. Elle a fait de cette pittoresque cité la Mecque de la peinture flamande; c'est là que les disciples vont terminer leurs études, c'est de là qu'ils retournent répandre dans leurs provinces le culte d'un art redevenu une seconde religion pour le pays tout entier. N'oublions pas de constater que la sculpture ou plutôt la statuaire a vu apparaître vers la même époque des artistes dignes de recueillir l'héritage de Duquesnoy. Parmi eux, MM. Guillaume Geefs, Joseph son frère, et Simonis, brillent au premier rang.

Si nous voulions rassembler en un seul faisceau toutes les preuves du mouvement extraordinaire qui s'est manifesté dans toutes les régions de l'art belge, nous citerions avec plus de détails l'intelligente restauration des monumens du passé, les effigies des grands hommes dressées dans leurs villes natales; nous parlerions du réveil d'un autre art national qui revendique le beau nom de Grétry : car, pour n'insister sur ce point qu'en passant, n'est-il pas au moins très remarquable qu'un pays d'une aussi médiocre étendue ait produit à lui seul, en dix années, plus d'instrumentistes célèbres que tout le reste de l'Europe? Les noms si connus de Batta, Vieuxtemps, Hauman, Servais, datent tous, en effet, de la même époque.

La littérature n'a pas suivi, elle ne pouvait suivre cet élan rapide.

La raison en est facile à comprendre, et pour qui voudra réfléchir aux circonstances particulières où le peuple belge s'est trouvé jeté depuis sa naissance, son infirmité constante, sa nullité même, sous ce rapport, ne prouvera point contre sa nationalité. Dans un pays où deux idiomes sont en présence et se confondent parfois, où leurs patois remontent trop souvent jusqu'à la couche moyenne de la société, il n'y a pas de littérature possible. C'est l'instrument, dans ce cas, et non le génie propre qui manque. La Belgique en est là. Cependant la langue française y gagne du terrain et refoule peu à peu le flamand dans le peuple, malgré la résistance singulière d'une petite coterie qui voudrait l'élever jusqu'au rang d'idiome littéraire, résistance qui, soit dit en passant, s'appuie toujours sur le respect du pays pour des habitudes séculaires. Nous ne pouvons dire encore si, du jour où les hommes de quelque portée dans la partie flamande auront renoncé de bonne grace à une langue sans avenir et qui partage inutilement leurs facultés de style, la Belgique aura une littérature; elle l'espère du moins. Jusqu'à présent, elle n'a que des écrivains en petit nombre et d'une modeste valeur dont la contrefaçon arrête encore l'essor. En attendant meilleur avenir, c'est vers les recherches historiques que s'est portée toute l'activité des esprits. Dans chaque ville où il y a des dépôts de manuscrits et de chartes, des compilateurs patiens rendent successivement les vieilles annales à la lumière. Ce qui s'oppose à ce qu'il paraisse encore un historien, c'est que ce peuple, qui se possède depuis si peu de temps, a le faible des parvenus, et tâche de persuader aux autres, comme il se persuade à lui-même, qu'il a une histoire à lui seul et qu'elle ne s'est interrompue jamais. Quand il sera revenu de ce travers, du reste bien concevable, les matériaux seront prêts pour les monumens historiques qui manquent à son véritable passé, et s'il parvient à se créer une forte littérature avec une langue qui n'est pas exclusivement la sienne, c'est par ces travaux solides qu'il commencera. Il est vraiment regrettable que le tourbillon politique ait détourné de sa vocation première la génération qui s'élevait en 1829. Des esprits tels que M. Vandeweyer, ambassadeur à Londres, tout entier alors aux études philosophiques, et M. Nothomb, auteur d'une *Histoire de la Révolution belge*, aujourd'hui chef du cabinet, auraient depuis long-temps devancé notre prophétie.

Nous venons de réunir à peu près tous les témoignages de vie, tous les symptômes de nationalité que nous avions découverts depuis long-temps chez le peuple belge : son existence d'autrefois, ses

travaux actuels, les différences sensibles qui le séparent dans la vie politique, morale, intellectuelle, de la famille française, tout ce qui lui fait enfin un caractère et un génie à part. Il nous reste à dire notre sentiment sur l'avenir de cette nationalité. C'est ici que nous redoublerons de franchise. Il importe à la France de connaître la vérité, nous l'avons dit dès le début; il faut qu'elle sache ce qu'il y a de solide et de réel au fond de ce fait nouveau, la Belgique indépendante, afin de l'ajuster à ses propres plans d'avenir.

Le problème embrasse deux questions principales. Dans l'hypothèse de la durée du système européen où la diplomatie lui a fixé enfin une place, la Belgique peut-elle exister par elle-même? Durant aussi long-temps que ce système, n'est-elle point destinée à disparaître dans la fumée du premier coup de canon qui sera tiré sur le continent? Nous séparerons ces deux questions pour plus de clarté, et nous allons traiter la première.

Il y a une opinion en France (et elle ne s'arrête pas aux limites de tel ou tel parti) qui n'a pu se décider encore à prendre la Belgique au sérieux, et croit toujours qu'il suffira en tout temps pour la faire rentrer dans l'unité française, que les circonstances permettent enfin le remaniement de l'Europe. Cette opinion est considérable à nos yeux, puisqu'elle est l'expression d'un sentiment national. Nous désirons, sans l'espérer, que nos paroles lui aient prouvé qu'elle se nourrit d'une illusion dangereuse même pour la France, en ce qu'elle l'enraie dans les anciennes ornières de sa politique conquérante.

Mais il est une autre opinion plus grave que nous tenons surtout à éclairer : c'est celle qui, sans nier absolument qu'un peuple pouvait s'élever au-delà de la frontière du nord à la faveur des évènemens diplomatiques survenus après 1830, pense que géographiquement la Belgique n'est pas née viable, qu'elle ne saurait dénouer toute seule les difficultés de sa situation industrielle et commerciale, qu'entraînée irrésistiblement par la pente des intérêts matériels, elle devra tôt ou tard, au sein même de la paix, se jeter dans les bras de celui de ses voisins qui peut le mieux le satisfaire. C'est à cette dernière opinion que nous soumettons les considérations qu'on va lire.

La position du nouvel état belge en face des intérêts matériels, la voici en peu de mots. Des industries créées par le blocus continental, démesurément accrues par l'action directe du roi Guillaume Ier, se sont trouvées tout à coup hermétiquement enfermées, lorsqu'une

barrière infranchissable est venue s'élever entre elles et leur débouché unique, la Hollande. Comme un flot qui ne cesse de monter, ces industries battent les murs de leur prison, et ne parviennent encore à déverser leur trop-plein que par d'insuffisantes échappées. Ce qu'il leur faut, c'est une voie large et régulière d'écoulement; ce qu'elles demandent, c'est qu'on retourne l'ouverture du fer à cheval que formait la ligne des douanes sous le régime précédent, du côté du peuple qui voudra bien abaisser sa digue. Deux directions s'offrent à elles, la France et l'Allemagne, et si toutes les deux leur manquent, un pis-aller, la mer avec ses marchés lointains. Voilà la situation industrielle de la Belgique nettement définie, je pense. Son gouvernement l'a comprise, comme nous l'avons fait voir, dès le lendemain de la révolution. Sans doute, en notre siècle, l'industrie a la voix haute; tous les foyers qu'elle a établis dans chacune des provinces méridionales de l'ancien royaume retentissent de ses plaintes : ce sont les bassins houillers de Mons, de Charleroi et de la Meuse, les verreries de la Sambre, les usines à fer de Liége, de Namur et du Luxembourg, les grands ateliers de machines à Seraing, à Bruxelles et à Gand, les manufactures de coton de cette dernière ville, la fabrique des toiles dont Courtray est le centre, la draperie de Verviers enfin. La Belgique entière écoute tour à tour leurs doléances, même lorsqu'elles exagèrent le mal; mais il est une voix plus puissante qui domine et qui dominera toujours ces clameurs, c'est la voix de son indépendance, si jalouse et si vigilante qu'elle aperçoit une arrière-pensée dans toutes les avances que ses voisins semblent lui faire. Ceux qui espèrent que la nationalité belge viendra échouer contre l'écueil de la question industrielle, ne connaissent pas la mesure des sacrifices que ce peuple, avec le tour particulier de son caractère et sa persistance de volonté, est capable de s'imposer par amour pour son propre ouvrage.

Que l'on réfléchisse bien à ceci. Un peuple, s'il est réellement un peuple, n'abdique aucun de ses droits, ne se met pas à la merci d'une nation plus puissante, ne se suicide point, en un mot, pour quelques millions de quintaux de fer ou de houille qu'il ne trouve pas à placer. Quelque malaise qu'il en éprouve, il consent à souffrir pourvu qu'il soit : *c'est assez, il est plus que content.* Nous qui connaissons la Belgique, qui avons assisté à sa régénération, qui la voyons agir, qui l'étudions sérieusement tous les jours, nous savons qu'elle a une soif impérieuse d'être qui fera toujours taire ses autres besoins. N'oublions pas que des incompatibilités d'un ordre purement

moral ont été assez puissantes en 1830, pour la décider à l'abandon complet de tous les avantages matériels qu'elle retirait de son union avec la Hollande; combien, après douze ans passés dans l'indépendance, est-elle plus loin encore de vouloir reprendre une chaîne dorée! Mais ce petit peuple ne tient pas seulement à sa liberté pour la satisfaction stérile de n'appartenir à personne; c'est qu'elle lui est indispensable pour le maintien de ses mœurs, pour la préservation de ses croyances, pour le développement régulier de son génie. Nous croyons l'avoir démontré suffisamment, aucun peuple n'est plus occupé que lui dans la sphère des idées pratiques; il s'est préparé du travail pour plus d'un siècle, et non-seulement il est dévoré du désir de vivre, mais il est intéressant pour le reste de la civilisation qu'il vive. Dominé par ses besoins moraux, fût-il réduit à l'une de ces extrémités où les nations plus vieilles et plus fatiguées capitulent avec leur nécessité de repos et de bien-être, il n'aliénera jamais de son propre mouvement aucun des droits précieux qu'il est fier d'avoir conquis. Comme après tout un pays ne meurt pas de pléthore, et qu'à la rigueur il peut toujours éteindre une partie de ses fourneaux, fermer quelques ateliers et pourvoir, avec les grandes ressources qui lui restent, aux souffrances de la classe ouvrière pendant le déplacement du travail, il ne balancerait point à prendre ce parti héroïque, si on lui mettait le marché à la main, imitant ainsi l'exemple d'un équipage en péril qui jette une riche cargaison à la mer pour sauver le navire. Mais il n'est pas probable que les choses en viennent là : un malaise qui a duré douze ans sans amoindrir les fortunes, sans arrêter la marche ascendante de la richesse publique, n'aboutit point d'ordinaire à une pareille crise.

La Belgique ne périra donc point par la question industrielle; mais il n'en importe pas moins à sa prospérité future qu'elle la résolve le plus tôt possible. La période de la diplomatie politique est finie pour elle; elle voudrait fermer avec le même bonheur celle de la diplomatie commerciale. Malheureusement, le soin de son indépendance ne lui permet pas de marcher librement dans cette voie. Celui de ses voisins vers lequel tous ses intérêts matériels l'attirent est celui qu'elle redoute le plus. Son instinct lui dit que le grand peuple dont elle arrête la frontière au nord, n'a pas renoncé à reconstruire, même par des moyens nouveaux, le colossal édifice d'un empire terminé au Rhin, qu'elle est pour lui un objet constant de convoitise, et qu'un double péril la menace de son côté, la guerre et l'absorption pacifique. La guerre, quoique les signes du temps paraissent en

reculer de plus en plus l'éventualité, elle sent bien qu'un accident inattendu, ce *grain de sable* qui parfois change la face du monde, peut d'un moment à l'autre la faire éclater et ramener pour elle les chances d'asservissement. L'absorption politique, tout à l'heure on lui en a jeté imprudemment la menace, et c'est par la fusion, par la solidarité des intérêts industriels des deux pays, qu'on prétend l'opérer. C'est cette double crainte qui la préoccupe dans tous les actes de sa politique commerciale. Et nous disons même, car nous ne voulons rien dissimuler, qu'en Belgique le sentiment national se complique, par cette cause, d'une constante défiance des vues ambitieuses de la France et d'une jalousie maladive de sa supériorité accablante sous tant de rapports. Le langage habituel des publicistes parisiens, des paroles trop significatives lancées du haut de la tribune française par des orateurs et même des hommes d'état dont on sait l'influence, n'ont pas peu contribué à justifier ses ombrages. Il faut qu'on veuille bien les concevoir et les excuser en France. Si la nation belge a une vitalité réelle, il est naturel qu'elle s'indigne du dédain qu'on lui montre, et qu'elle redoute la conquête ou l'absorption dont on promène sous ses yeux le fantôme. La peur raisonne parfois, quoi qu'on en dise; la susceptibilité nationale des Belges ne s'effarouche si vite que parce qu'ils voient leur destinée indirectement fixée à celle de la France, que parce qu'ils recevront toujours les premiers le contre-coup de toutes ses agitations. Il en résulte que tous leurs hommes politiques, tous ceux dont la vie s'est encadrée dans le nouvel ordre de choses que la révolution de septembre a créé, cherchant des points d'appui à l'indépendance de leur pays, du côté où l'avenir paraît moins menacé, sont par position et par patriotisme anti-français (sans que nous voulions attacher à cette désignation aucune nuance de haine); et quel que soit le parti dont ils suivent le drapeau, tous s'accordent merveilleusement sur ce point. Les catholiques et les libéraux entretiennent le même sentiment de réserve et d'inquiétude vis-à-vis de la France; les premiers craignent son scepticisme philosophique; les seconds veulent bien partager ses idées, mais non pas sa fortune; tous croient à tort ou à raison que l'avenir de la Belgique est sur son chemin, et qu'elle n'aspire qu'à y mettre un terme. Sur ce terrain-là, MM. Rogier, Lebeau, Devaux, Verhaegen, Nothomb et de Theux se donnent la main sans distinction de couleur politique, et les voix dont ils disposent dans les chambres se réunissent avec eux pour approuver tout ce qui peut tendre à dégager

plus nettement les intérêts personnels du pays des intérêts généraux de la France.

Voilà ce qui explique la direction suivie par le gouvernement belge dans toutes ses négociations commerciales avec l'étranger. Des trois portes assiégées par l'industrie et dont nous avons parlé plus haut, la plus large, la plus nécessaire, celle de la France, est la dernière à laquelle il soit allé frapper. Il s'est réconcilié franchement avec la Hollande, parce qu'il sait bien que si au fond du cœur le roi actuel n'a peut-être pas abandonné l'espoir de reformer l'ancien royaume des Pays-Bas, son peuple se prononcerait contre toute velléité de restauration, au point de recommencer, s'il le fallait, l'ancienne querelle de la république et du stathoudérat. Il caresse l'Allemagne, et surtout la Prusse, qui forme dès à présent la tête du grand corps germanique, parce qu'elle a une cause commune à défendre sur le Rhin. La construction d'un chemin de fer rhénan a été en partie le produit de cette pensée constante. Plutôt que d'offrir Anvers au commerce français en compensation d'avantages trop chèrement payés, il le livre gratuitement à l'Allemagne. Il attire les États-Unis vers l'Escaut par l'établissement coûteux d'une ligne transatlantique de bateaux à vapeur. Il encourage la fondation d'une colonie dans les solitudes de l'Amérique centrale; il conclut des traités de commerce avec l'Espagne, avec la Turquie, avec les républiques et les empires du Nouveau-Monde, et semble enfin n'avoir de plus ardente envie que de hâter le jour où le pays pourrait se passer des relations commerciales de la France. Si le patriotisme du gouvernement belge se trompe, son erreur est trop respectable, elle prouve trop de quels soins jaloux il entoure l'intégrité nationale pour qu'on soit fondé à y trouver un sujet de récriminations et de blâme. Mais jugeons de sang-froid la portée de tous les actes que nous venons d'énumérer.

La Hollande, quoique sincèrement réconciliée avec la Belgique, n'accordera aux produits de ce pays aucune préférence sur ceux de l'Angleterre. Les traités de commerce avec un autre continent ne garantissent pas de la formidable concurrence anglaise. La colonie dans le Guatimala est encore à naître. Les États-Unis ne feront d'Anvers un entrepôt pour leurs cotons que s'ils trouvent à en alimenter l'Allemagne par cette voie, possibilité qui dépend de l'avenir du chemin de fer rhénan. C'est donc là le seul point qui mérite de fixer l'attention du public français. Quoique cette belle voie de communication ne puisse manquer assurément d'être utile aux deux peuples

qu'elle rapproche, elle ne nous paraît pas devoir établir entre eux l'intimité de relations commerciales qu'on s'en promettait naguère. Les fleuves d'une navigabilité facile conserveront toujours sur les voies ferrées l'avantage du bon marché; car la vitesse importe plus aux voyageurs qu'aux marchandises. Il n'est pas probable que la Hollande voie le commerce du Rhin lui échapper par la saignée qu'on a voulu pratiquer, de Cologne à Anvers, à cette artère fluviale de l'Allemagne. La route de fer, sur laquelle le transport des marchandises sera toujours beaucoup plus dispendieux, n'en attirerait à elle le monopole que si Anvers devenait l'un des ports du *Zoll-Verein*. Or, la Prusse a déclaré que cette union douanière est exclusivement allemande et n'admettra aucun peuple étranger dans son sein. Il nous semble qu'en repoussant aussi nettement les avances de la Belgique, l'Allemagne vient de paralyser en partie les futurs bienfaits d'une jonction entre le Rhin et l'Escaut. Pour que l'un des deux fleuves se détourne réellement dans l'autre, il faut que la ligne des douanes du *Zoll-Verein* ne vienne pas élever un barrage au milieu de ce nouveau canal. Autrement Hambourg conservera ses droits de port allemand, et Rotterdam ses priviléges de position acquis par un long usage.

Cependant les hommes d'état belges persistent à reculer vers l'Allemagne, dans le dessein d'échapper à l'ascendant de la France. Cette manifestation nous semble trop affectée pour que, fidèle à notre promesse d'être impartial, nous ne la réduisions pas à sa juste valeur. Sous le rapport de la fraternité internationale, la Belgique a encore moins à espérer de ce côté-là; ceux qui font des avances à la Prusse le savent bien eux-mêmes. Si ce n'est parfois sur le terrain de la religion, il n'y a ni points de contact, ni sympathies réelles entre les Belges et les Allemands des provinces prussiennes : vie politique, forme de gouvernement, langage, tout entre eux diffère. Un cordon de populations wallonnes isole la Flandre de la race teutonique, avec laquelle elle seule a quelque analogie, lui fait une frontière morale et garantit le pays tout entier d'une fusion qu'un très petit nombre d'hommes ont pu rêver sérieusement, mais qui ne s'opérera jamais. Il n'y a pas une idée enfin qui passe du mouvement germanique dans le mouvement belge; ce fait intellectuel dit tout.

En revanche, tous ses intérêts comme toutes ses sympathies réelles portent le peuple belge vers la large base sur laquelle il s'appuie, du côté de la France; c'est de là que lui viennent l'air et les grandes

idées; c'est par là que débouchent ses principales industries du fond de l'impasse où les évènemens de 1830 les ont acculées. Il faudra donc que son gouvernement, après le long détour qu'il a fait pour fuir cette nécessité, y revienne ramené par les véritables besoins du pays. Conclue de peuple à peuple, l'union commerciale avec la France serait une alliance de raison et d'inclination à la fois. La Belgique en accueillait la perspective avec transport parce que c'est elle en effet qui y gagnerait le plus; mais depuis la menace d'absorption imprudemment jetée par la presse parisienne, elle n'a pas vu sans déplaisir les droits acquis dicter d'inacceptables conditions au gouvernement français. C'est que, l'absorption politique se formulant à ses yeux en tentative d'absorption nationale, elle recule devant une lutte disproportionnée; elle a peur de signer un traité de Méthuen, qui la ferait descendre peut-être jusqu'à l'état d'abjection et de dépendance où l'Angleterre, pour prix d'un privilége accordé à des huiles, à des vins, avait su plonger le Portugal. Le gouvernement belge exploitera cette défiance, et tant que les causes qui y ont donné lieu n'auront pas été écartées, il pourra faire ajourner l'espoir de l'union commerciale.

Pour que cette union puisse s'accomplir entre la Belgique et la France, il nous semble donc indispensable auparavant que les rapports politiques des deux pays soient nettement définis et que le plus nouveau voie prévaloir chez l'autre l'opinion favorable à sa durée; cette assurance est d'autant plus nécessaire au petit peuple belge que, malgré lui, malgré ses hommes d'état, le problème de son avenir revient toujours se concentrer dans cet étroit espace. Il aura beau faire, sa fortune est inévitablement liée à celle de la France, il ne peut secouer l'influence de suprématie que les grandes nations exercent sur leurs voisins plus faibles et se soustraire aux conséquences de son origine, qui l'a placé à toujours dans la sphère d'action, ou, pour nous servir d'un terme plus énergique, dans le tourbillon de la puissance française en Europe; il est prédestiné à être son auxiliaire passif, à la prolonger sur l'Escaut, comme un ministre le disait hier à la tribune, mais il voudrait que ce fût librement et dans la mesure de ses forces et de son intérêt propre; il voudrait passer, la nationalité sauve, les jours mauvais qui peuvent revenir encore.

C'est à la France de juger si elle peut accorder les avantages de l'union commerciale à un peuple libre, ou si elle veut faire de l'aban-

don futur de la nationalité la condition absolue de cette faveur. On nous demandera quel profit trouverait sa politique dans le cas où elle adopterait le premier parti. Nous pensons qu'elle recueillerait plus tard amplement la récompense de sa générosité; il nous semble qu'un peuple frère, allié intime de la France et servant d'avant-garde à la révolution, vaudrait mieux cent fois aux heures du péril commun que neuf départemens où il faudrait commencer par tarir toute force et toute sève patriotiques avant d'y transfuser le sang d'une autre nationalité. La Belgique, confiante dans la parole de la France, satisfaite de vivre de sa vie intérieure, s'apaiserait tout d'un coup; ses défiances et ses craintes, qui partent d'une susceptibilité exagérée peut-être, s'effaceraient à l'instant même; l'union des intérêts matériels serait accueillie par elle avec un enthousiasme sans mélange, et il s'établirait dès ce jour entre la nation souveraine par la puissance et par les idées, et le petit peuple volontairement placé sous son noble protectorat, des relations de voisinage, une solidarité d'avenir, une affinité sociale bien plus profitables pour tous deux qu'une absorption déguisée, ou consacrée un moment par la force qui consacre tout.

Quant à la seconde question que présente l'avenir de l'état belge, à savoir les chances qu'il a de survivre à une guerre européenne, celle-là dépend entièrement de la France. Si une conflagration universelle éclatait, tout porte à croire que les autres puissances qui ont contribué à fonder ce royaume le conserveraient, parce qu'il est la dernière des combinaisons possibles en dehors d'une réunion redoutée, et qu'elles espéreraient toujours de le retourner contre leur grand adversaire. Mais son intérêt immédiat, à défaut de tout autre motif, interdirait à la Belgique de tremper dans une ingratitude dont elle serait la première victime. Sa ligne de conduite au milieu d'une semblable crise lui est tracée par sa faiblesse. Respectée, elle ne fournirait aucun prétexte d'invasion à ses ambitieux voisins. Spectatrice d'un combat auquel la prudence lui défendrait de se mêler, elle ne prendrait parti sans doute que si le principe même des révolutions d'où elle est sortie était mis en péril. Attaquée chez elle, elle opposerait à ses agresseurs un rempart d'opinion que la civilisation protége, que la France la première, à raison des nobles principes dont elle est l'apôtre, est tenue de reconnaître, le rempart de sa nationalité. Plus il s'écoulera de temps avant que la paix européenne ne soit troublée, plus cette nationalité se développera et prendra de

consistance autour de l'unité dont nous avons essayé de décrire les progrès; et le jour viendra bientôt où la suppression de la Belgique ne serait en définitive que la compression de ce qui, tôt ou tard, éclate et déborde, je veux dire d'un véritable peuple.

Il se peut encore que la Belgique disparaisse dans une de ces convulsions universelles que notre époque a vues, et dont la Providence l'a préservée il y a douze ans. Mais de quelque part que vînt le coup qui la renverserait, quelle que fût la puissance qui en accroîtrait son territoire, et dût celle-ci chercher à la tromper sur son abaissement par la promesse fondée d'une prospérité nouvelle, cette petite nation a déjà trop savouré le fruit de l'indépendance pour se consoler plus tard de l'avoir perdue sans retour. Désormais plus qu'à aucune période de son histoire, elle serait une cause d'inquiétude et d'affaiblissement pour le peuple qui l'aurait asservie. Ses maîtres auraient beau lui crier qu'elle était misérable et incertaine du lendemain; comme cette femme à qui l'on rappelait sa jeunesse pauvre et obscure, elle répondrait que c'était là son temps de splendeur et de félicité, et sans motif, sans provocation, sans espoir, elle ferait comme a fait la Pologne, comme font tous les peuples fiers qui ont respiré un seul jour l'air pur de la liberté, elle s'insurgerait pour la joie funeste d'une heure de vengeance. Enfin, pour tout résumer en deux mots, la Belgique nous semble ne pouvoir plus être désormais qu'une nation libre ou une Irlande.

EUGÈNE ROBIN.

SITUATION FINANCIÈRE

DE LA FRANCE.

I. — PROJET DE LOI POUR LA FIXATION DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1844.

II. — COMPARAISON DES BUDGETS GÉNÉRAUX DE RECETTES ET DE DÉPENSES DE 1843 ET DE 1830.

III. — COMPTE GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES POUR L'ANNÉE 1841.

IV. — RAPPORT AU ROI SUR L'ADMINISTRATION DES FINANCES, 1830.

V. — COMPTE-RENDU AU NOM DU CONSEIL-GÉNÉRAL DE LA BANQUE DE FRANCE (26 janvier 1843).

A la fin de l'année 1840, et après les évènemens qui avaient changé ou plutôt dévoilé la situation de la France vis-à-vis de l'Europe, le ministère qui s'était formé au milieu de la tempête et qui s'était donné la mission de l'apaiser, déposa devant les chambres le bilan de notre situation financière, bilan de perspective, et dont, par un artifice peu digne du pouvoir en toute circonstance, il avait à dessein chargé le tableau.

Le projet de loi sur les crédits supplémentaires et extraordinaires, présenté le 7 décembre 1840, évaluait le découvert probable du trésor,

pour les années 1840, 1841 et 1842, à 839 millions. Un mois plus tard, le 18 janvier 1841, le ministre des finances proposait d'ouvrir, par la loi des travaux extraordinaires, un crédit de 534 millions, qui se confondait, jusqu'à concurrence de 146 millions, avec les estimations précédentes, et qui devait porter par conséquent le découvert du trésor à 1230 millions environ. Pour rendre ces calculs plausibles, le ministère avait fait figurer, au budget de la guerre, un effectif de 493,000 hommes, bien que l'armée n'en eût compté, à aucune époque, plus de 426,000 dans ses rangs. Par un effet de la même tactique, les budgets de 1841 et 1842 comprenaient un fonds de 36 millions, destiné à pourvoir aux intérêts et à l'amortissement d'un emprunt qui n'était pas encore contracté.

Pendant que l'on entassait ainsi les chiffres sur les chiffres, afin d'élever à une hauteur chimérique la montagne du déficit, on nous signifiait en même temps qu'il n'y avait aucun soulagement à attendre de l'accroissement éventuel du revenu. La majorité de la chambre partageait sur ce point le désenchantement réel ou simulé du ministère; car M. Thiers, ayant démontré un jour que les recettes du trésor s'augmentaient régulièrement en moyenne de 20 millions par année, fut interrompu par des murmures d'incrédulité. Et pourtant le revenu de 1840 offrait déjà une plus-value de 36 millions.

Ce qui prouve que les alarmes du gouvernement n'avaient alors rien de bien sérieux et n'étaient guère que des tableaux de fantaisie, c'est qu'au moment où il faisait ressortir l'exagération menaçante des dépenses que lui avaient, disait-il, léguées ses prédécesseurs, il avait le courage d'entreprendre de nouvelles dépenses, des travaux extraordinaires qu'il était encore en son pouvoir d'ajourner. Ajoutons qu'en créant ou en acceptant toutes ces charges, le ministère ne semblait pas se préoccuper beaucoup des moyens d'y subvenir. Évidemment, si la situation lui avait paru désespérée, il n'aurait pas reculé devant un changement quelconque dans l'assiette ou dans le taux de l'impôt, il n'aurait pas dit d'un ton calme, et qui contrastait avec la sombre couleur de ses prophéties : « Nous ne vous proposons point d'établir des taxes nouvelles ni d'élever le tarif de celles qui se perçoivent (1); » surtout il aurait présenté, pour faire face à ce prétendu découvert de 1230 millions, des ressources moins incertaines qu'un emprunt de 450 millions et que les réserves de l'amortissement; enfin il n'aurait pas donné à entendre que la France devait s'interdire jus-

(1) Budget de 1842, page 19.

qu'en 1847 tout nouveau travail d'utilité publique, sachant bien qu'un système de finances est toujours mauvais quand il lie les mains pour l'avenir à une grande nation.

Il y a plaisir à voir comment le déficit, péniblement échafaudé dans la loi des crédits supplémentaires en décembre 1840, s'est réduit d'année en année, entre les mains du ministère actuel, sans qu'il ait eu besoin de se signaler par une recherche bien passionnée ni bien efficace de l'économie dans le maniement des deniers publics.

Quelques jours s'étaient à peine écoulés depuis la lecture de son premier exposé que M. Humann, présentant le budget de 1842, en donnait une seconde édition dans laquelle il retranchait d'un trait de plume plus de 200 millions; le découvert probable des trois années 1840, 1841 et 1842, s'y trouvait ramené au chiffre de 505 millions qui, joints aux 534 millions de travaux extraordinaires, présentaient un chiffre total de 1 milliard 39 millions.

Ce milliard est celui sur lequel souffla la parole de M. Thiers, dans la discussion des crédits supplémentaires (1). Il prouva sans peine que les commissions nommées par la chambre, tout en accordant au gouvernement les crédits sérieusement demandés, trouvaient 100 millions à retrancher de ses évaluations. Voilà donc le déficit réduit à 939 millions, en avril 1841. A la fin de l'année, il ne s'élevait plus par aperçu qu'à 896 millions, ainsi que M. Humann le déclarait lui-même en présentant le budget de 1843 (2). Le même ministre annonçait, dans le même document, qu'au moyen de quelques atténuations, par l'accroissement naturel des recettes et en faisant emploi des réserves de l'amortissement, le découvert se trouverait réduit encore de 95 millions au 1er janvier 1843, et ne représenterait plus qu'une somme ronde de 800 millions.

Pendant que s'opérait cette diminution successive de 440 millions dans les hypothèses financières du cabinet, le ministère en était venu à se rassurer lui-même, et il ne demandait plus qu'à faire passer l'opinion publique d'une terreur sans mesure à une imprudente sécurité. Les crédits supplémentaires avaient repris leur cours; il y avait entre les ministres comme une émulation de projets et de dépenses. Le ministre des travaux publics, laissant tous ses collègues bien loin derrière lui, avait présenté d'un seul coup et fait adopter aux chambres une loi sur les chemins de fer, qui, avec toutes ses dépendances, n'ajoutait pas moins de 7 à 800 millions, un second mil-

(1) Séance du 12 avril 1842.
(2) Budget de 1843, page 8.

liard si l'on veut, aux charges de l'état. Notez bien qu'en inventant une dépense aussi excessive, le ministère s'était bien gardé de créer des ressources dont l'étendue répondît à ces nouveaux besoins. Sur l'emprunt de 450 millions autorisé par les chambres et hypothéqué aux travaux votés en 1841, 150 millions seulement ont été réalisés, et le reste est encore à trouver. Les réserves de l'amortissement sont engagées pour plusieurs années. La dette flottante, déjà chargée des découverts antérieurs à 1840, doit suppléer à l'insuffisance des moyens ordinaires. Voilà cependant l'instrument à l'aide duquel on s'est flatté de battre monnaie pour l'exécution des chemins de fer! C'est la dette flottante, une dette exigible, une dette à échéance fixe, qui va supporter le budget tout entier de l'extraordinaire. On s'expose ainsi à suspendre les paiemens du trésor, à la première crise. Après avoir exagéré en plus, on exagère en moins. En deux ans, on a passé du système de la peur au système des illusions. Ils sont l'un et l'autre également en dehors de la vérité; toutefois le second a plus de dangers que le premier, et il est plus près de l'abîme où la fortune publique peut s'engloutir.

Mais laissons là le programme ministériel, avec ses variantes et ses exagérations. Nous ne sommes plus, comme en 1840 et en 1841, sur le terrain des probabilités. Une expérience de deux années a mis toutes les théories à l'épreuve; nous touchons à l'ère des faits accomplis. Le moment est donc favorable pour reconstruire sur des données désormais positives, sans faiblesse comme sans présomption, le bilan de notre situation financière, et pour embrasser dans un exposé fidèle les charges ainsi que les ressources de l'état.

M. le ministre des finances vient de présenter aux chambres le budget de 1844. Les propositions de M. Laplagne font ressortir les dépenses pour cet exercice, l'ordinaire et l'extraordinaire compris, à 1404 millions, et les recettes, en ajoutant au revenu 80 millions pris sur l'emprunt, à 1327 millions. L'excédant prévu des dépenses sur les recettes est donc de 77 millions; nous n'exagérons pas en supposant que les supplémens de crédit, qui soldent le contingent de l'imprévu, porteront le déficit tant ordinaire qu'extraordinaire de l'exercice à 100 millions de francs.

Avant d'entrer plus avant dans l'examen de cette situation, il convient de se rendre compte des charges que les exercices antérieurs peuvent avoir léguées au trésor, et des ressources qui restent disponibles pour y pourvoir. Cette revue, quelque peu rétrospective, nous sera facile, grace à la méthode et à la clarté que l'administration des

finances a introduites dans les documens qu'elle livre aux investigations du public.

BILAN.

Notre situation financière se compose de trois élémens : les dépenses et les recettes ordinaires, les travaux extraordinaires et les moyens de crédit destinés à y faire face, enfin la dette flottante qui comprend tous les engagemens à terme du trésor.

Grace au merveilleux accroissement du revenu public, accroissement qui, dans la seule année 1842, a dépassé de 68 millions les évaluations du budget, le découvert des trois années 1840, 1841 et 1842 se trouve réduit à 315 millions (1), et à 248 si l'on en défalque une somme égale aux réserves de l'amortissement. Pour l'année 1843, M. le ministre des finances annonce un découvert spécial de 52 millions qui reporterait le déficit à 300 millions; mais, en y appliquant les réserves qui seront probablement disponibles à la fin de 1843, pour une somme de 69,500,000 fr., on le ramène au chiffre de 230 millions.

230 millions, voilà l'excédant probable des dépenses sur les recettes au 31 décembre 1843; tels sont les résultats accumulés des quatre exercices, le bilan d'une situation qui n'est ni la guerre ni la paix, et qui mène peut-être plus sûrement à la guerre qu'à la paix. Pour combler ce déficit, il ne faudra rien moins que l'emploi des réserves de l'amortissement pendant les années 1844, 1845 et 1846; et l'époque de notre libération se trouvera nécessairement reculée, si le budget ordinaire de 1844 présente, comme il est déjà permis de le prévoir, un nouveau déficit de 50 à 60 millions.

Passons maintenant au budget de l'extraordinaire, à celui dont les moyens de crédit, dans le plan du ministère, doivent faire tous les frais. La loi du 25 juin 1841 a ouvert, en les partageant par allocations annuelles, des crédits qui s'élèvent à 496,821,400 francs, et qui ont pour objets l'achèvement des routes, des canaux et des ports, la construction ou la réparation des places fortes, l'extension de nos grands ports militaires, ainsi que les approvisionnemens de nos arsenaux. Deux lois, en date du 11 juin 1842, ont mis en outre à la charge du trésor l'établissement d'un grand réseau de chemins de fer dont la

(1) Savoir : déficit de 1840. . . . . 138,094,539 fr. — 1841. . . . . 24,500,570 — 1842. . . . . 153,103,972 } 315,709,081 fr.

Voir la page 10 du budget de 1844.

commission de la chambre des députés, en y comprenant un prêt de 22 millions aux compagnies de Rouen et du Hâvre, évaluait la dépense à 497 millions, et qui coûtera certainement 2 à 300 millions de plus, en supposant même que l'état n'ait pas à fournir ni à poser la voie de fer, mais en vue duquel les chambres n'ont voté jusqu'à présent que 148 millions principalement applicables à des tronçons.

En réunissant les conséquences des votes de 1841 et de 1842, on trouve que le trésor aurait à pourvoir, par les seules ressources du crédit, à une dépense en partie consommée, en partie prochaine, de 645 millions (nous admettons pour le moment, comme on voit, que le concours de l'état à l'exécution des grandes lignes de chemin de fer n'ira pas au-delà des 148 millions déjà votés). Pour faire face à cette difficulté de 645 millions, le gouvernement a été autorisé à emprunter, par une émission de rentes, 450 millions. Un emprunt aussi énorme fût-il aujourd'hui réalisé ou réalisable, le système du ministère laisserait encore, au compte de la dette flottante, une surcharge de 195 millions. Mais on sait que le précédent ministre des finances n'a émis, en octobre 1841, qu'une fraction de l'emprunt, et qu'il en reste encore 300 millions à placer; en sorte que, provisoirement du moins, la dette flottante est appelée à supporter la plus forte part des dépenses que doivent entraîner les travaux extraordinaires et la construction des chemins de fer.

Il y a plus; on peut raisonnablement prévoir telles circonstances dans lesquelles l'émission des deux dernières séries de l'emprunt deviendrait très difficile, et où la surcharge résultant pour la dette flottante des lois du 25 juin 1841 et du 11 juin 1842 ne resterait pas par conséquent au-dessous de 495 millions. C'est là, dans notre pensée, le danger le plus sérieux de la situation, et celui qu'il importe d'envisager de très près.

CRÉDIT.

L'emprunt de 1841 est le premier que l'on ait contracté en France, en 3 pour 100, à un taux relativement aussi élevé. La nouveauté de l'opération, le moment qui fut choisi pour la tenter, le fractionnement de l'emprunt en plusieurs séries, tout, jusqu'aux taux de l'adjudication, devait provoquer la controverse. Le ministre des finances lui-même, M. Humann, voulut y prendre part, et voici dans quels termes il essayait de justifier, en présentant le budget de 1843, la combinaison à laquelle il s'était arrêté.

« L'importance de l'emprunt devait être déterminée par les besoins et les convenances du trésor; or, le trésor était dans l'abondance, mais l'abondance lui venait de l'émission de ses obligations à terme, des sommes déposées par les caisses d'épargne, les communes et les établissemens publics, et qui s'élevaient ensemble à plus de 350 millions. La prévoyance nous faisait un devoir de ne pas laisser dépasser à la dette flottante de sages limites. D'un autre côté, il nous était démontré qu'avec une ressource supplétive de 150 millions et l'emploi intelligent des moyens de trésorerie, on pouvait faire face, pendant deux années au moins, à toutes les dépenses prévues. Il n'y avait pas lieu de pousser les précautions plus loin.

« Le choix de l'effet public sur lequel il convenait le mieux d'emprunter, a été de notre part l'objet d'un examen approfondi. Une adjudication de rentes 5 pour 100 au-dessus du pair pouvait affaiblir le droit de l'état de rembourser sa dette au pair; ce droit, je l'ai constamment soutenu, et mes convictions me faisaient un devoir de le conserver intact. La rente 4 1/2 avait aussi dépassé le pair, et la considération que nous venons d'exposer lui était également applicable. Nous avons médité avec quelque préférence l'idée de mettre en adjudication des rentes 4 pour 100; mais l'emprunt est un contrat parfaitement libre : l'un des contractans ne peut pas imposer à l'autre la loi de ses convenances; nous avons dû pressentir celle des capitalistes, et je n'ai pas tardé à me convaincre que la rente 4 pour 100 n'était pas la valeur sur laquelle il fût possible d'asseoir un emprunt dans les circonstances actuelles. Trop près du pair, elle n'offrait pas dans une mesure suffisante cette mieux-value éventuelle que recherchent les prêteurs. Il était à prévoir que, pour accroître cette éventualité, on ne vous offrirait qu'un prix fort inférieur à la valeur intrinsèque de l'effet dont il s'agit. Une création de rentes 3 1/2 pour 100 ne se présentait pas avec des garanties de succès. L'impossibilité de juger à l'avance si ces rentes seraient bien ou mal accueillies sur le marché, la difficulté d'apprécier la valeur vénale d'un nouveau fonds émis dans d'étroites limites, et qui n'avait pas eu cours en France, laissaient trop d'incertitude dans les esprits; les prêteurs n'auraient pas manqué de se mettre à couvert des risques par des offres insuffisantes. Restait la rente 3 pour 100.

« L'adjudication a été faite au prix nominal de 78 fr. 52 cent. 1/2 pour 3 francs de rentes, et au prix réel de 76 fr. 75 cent. en tenant compte, à l'intérêt de 4 pour 100, des facilités de paiement qui ont été accordées. En d'autres termes, l'état s'est constitué débiteur, pour

les 150 millions qu'il reçoit, d'un capital nominal de 195,440,000 fr. portant intérêt à 3 pour 100. Si tout ce capital nominal devait être racheté au pair, dans une période de quarante années, il en coûterait à l'état quarante annuités chacune de 8,422,000 fr., et en somme totale 336,920,000 fr. Supposons maintenant un emprunt fait en rentes 5 pour 100 au pair, pour être amorti dans le même temps de quarante années au pair; l'état aurait à payer quarante annuités, chacune de 8,708,000 fr., et en somme totale 348,320,000 fr. D'où il suit que l'emprunt fait en rentes 3 pour 100, comparé à un emprunt en rentes 5 pour 100 au pair, présente une économie totale de 11,400,000 fr., dans l'hypothèse même où l'état rachèterait au pair tout le capital nominal dont il s'est constitué débiteur.

« L'opération, envisagée sous d'autres points de vue, n'est pas moins satisfaisante. La France, après cinquante années de révolution, de succès et de revers, a emprunté à l'intérêt de 3 fr. 91 cent., quand naguère l'Autriche négociait à moins du pair ses obligations métalliques, portant 5 pour 100 d'intérêt; quand un emprunt à 4 pour 100 proposé par la Russie était offert à 87; quand la Hollande, encore riche des capitaux amoncelés, ne place ses rentes 2 1/2 pour 100 qu'à 51 et 52. »

Nous avons reproduit, avec quelque étendue, l'opinion de M. Humann, à cause de sa valeur critique, et parce qu'elle met à nu l'infirmité des bases sur lesquelles repose en France le crédit public. Certes, à ne considérer que la situation relative de l'Angleterre et de la France, le 3 pour 100 anglais ne vaut pas 97 fr., ou le 3 pour 100 français vaut plus de 82 fr.; car, si la valeur d'un effet public se mesure à la sécurité qu'offre le placement, il n'y a pas au monde une dette plus sûrement hypothéquée que la nôtre, ni qui ait devant elle plus d'espace et plus d'avenir. Le revenu de la France égale, à peu de chose près, celui de la Grande-Bretagne (1), mais il s'en faut que les charges permanentes, celles qui ne comportent pas de réduction, que la dette, en un mot, pèse du même poids sur les deux pays. L'intérêt à payer aux créanciers de l'état en Angleterre excède annuellement 740 millions de francs, l'amortissement non compris, soit 57 pour 100 du revenu. La dette flottante et la dette fondée, si l'on en distrait l'amortissement et les rentes rachetées, ne s'élèvent guère en France qu'à 200 millions de francs, soit à 15 pour 100 du revenu. Ajoutons qu'une grande partie des recettes du trésor provenant chez

(1) Le revenu brut de l'Angleterre est en moyenne d'environ 1,310 millions de France, et celui de la France excédera probablement, en 1843, 1,260 millions.

nous de l'impôt direct, le revenu n'est pas susceptible, en temps de crise, de la même diminution que de l'autre côté du détroit, où les causes qui paralysent la consommation restreignent aussi la matière imposable et tarissent de cette manière les ressources de l'Échiquier.

Ainsi, comme valeur de placement, le 3 pour 100 français est naturellement supérieur au 3 pour 100 anglais; et celui-ci étant coté à 96, celui-là devrait atteindre le pair. D'où vient cependant que les fonds anglais gardent sur les nôtres un avantage qui n'a jamais été moindre que 10 pour 100, et qui est en ce moment de 18 pour 100? Au reste, ce n'est pas seulement le crédit de l'Angleterre qui devance aujourd'hui celui de la France; de petits états du continent, qui n'ont ni une existence politique solide, ni des finances à l'abri d'une commotion, voient leurs fonds publics accueillis sur les marchés avec une grande faveur. Le 4 pour 100 prussien est coté à 103, et les bons du trésor (*schulds-scheine*), portant un intérêt de 3 1/2 pour 100, à 104 5/8. Le 3 1/2 pour 100 de Francfort est coté à 104 5/8, c'est-à-dire plus cher que le 3 1/2 pour 100 anglais, qui est à 102; celui de Bavière est à 101, et celui de Bade à 96 1/2.

Quelles sont les causes qui dérangent la progression naturelle de notre crédit, et qui le rejettent, dans l'échelle des valeurs, au-dessous non-seulement de l'Angleterre, mais même de la Prusse, de la Bavière, du duché de Bade et de la ville de Francfort? M. Humann les a fait pressentir; il n'est pas hors de propos d'insister.

L'Angleterre et quelques autres états de l'Europe ont réduit l'intérêt de leur dette, toutes les fois que le taux des fonds publics a dépassé le pair (1); par là, le crédit public a été mis en rapport avec les progrès du crédit privé. La France est peut-être le seul pays de l'Europe où l'on ait procédé au rebours de ces données du bon sens, et où le gouvernement ait entrepris de résister à ce mouvement de la richesse qui produit partout la baisse de l'intérêt. On s'obstine à garder, malgré le cri public qui en provoque la conversion, trois fonds qui ont dépassé le pair, le 5 pour 100, le 4 1/2 pour 100 et le 4 pour 100. Et comme ces fonds, par la seule force des choses, restent en même temps sous le coup d'un remboursement, ils se trouvent comprimés, perdent toute élasticité, et n'ont plus que des cours fictifs qui ne répondent pas au prix réel de l'argent. Le 5 pour 100 pèse sur le 4 pour 100, qui pèse à son tour sur le 3. Et, ce qui est plus grave, les fonds publics, au lieu de servir d'étalon au taux de

(1) En ce moment même, il est question de convertir le 3 pour 100 anglais, qui est à 102.

l'intérêt, au lieu de primer toutes les valeurs dans le pays, sont le plus souvent à meilleur marché que les valeurs commerciales et que les propriétés foncières. Quand la banque de France prête sur papier de commerce à 4 pour 100, et quand la rente de la terre n'est guère que de 2 à 3 pour 100, le 5 pour 100, même au prix déraisonnable de 122 fr., représente 4 et 1/8 pour 100.

Nous ne doutons pas que, si le 5 pour 100, le 4 1/2 pour 100 et le 4 pour 100 étaient convertis, le 3 pour 100 français, que l'on a déjà coté à 86 fr. en 1840, s'élevât promptement à 90. Mais dans l'état de malaise où est encore aujourd'hui le crédit public, le gouvernement doit se féliciter d'avoir emprunté 150 millions, en octobre 1841, au taux nominal de 78 fr. 52 c. 1/2. Ce qui le prouve, c'est que, malgré les efforts combinés des maisons puissantes auxquelles l'emprunt fut alors adjugé, et malgré l'emploi d'un amortissement qui équivaut presque à 3 pour 100 du capital nominal, le nouveau fonds est demeuré long-temps stationnaire, et ne s'élève guère, après dix-huit mois, à plus de 3 fr. 50 c. au-dessus du taux d'émission.

Ce fut peut-être une faute d'annoncer l'emprunt aussi long-temps à l'avance, si le trésor, comme l'avoue M. Humann, voyait l'argent affluer dans ses caisses; ce fut une faute plus grande, d'en fractionner l'émission. En 1841, le trésor aurait emprunté 300 millions aussi bien que 150, et au même taux. Aujourd'hui que l'expérience est faite, et que les banquiers ont eu le temps de reconnaître que le 3 pour 100 n'a pas, dans l'état des choses, l'élasticité qu'ils supposaient à ce fonds, on peut craindre qu'ils ne se montrent moins faciles et moins empressés. Une pareille disposition des esprits ne devait pas échapper à M. le ministre actuel des finances; aussi renonce-t-il à négocier *pour long-temps*, c'est l'expression officielle, le surplus de l'emprunt de 450 millions.

Ce qui fait la difficulté d'un emprunt en 3 pour 100 en France, c'est que cet effet n'a pas ou n'a que très peu de preneurs parmi les rentiers. Tant que ceux-ci trouvent à acheter du 5 ou du 4, ils ne recherchent pas même s'il existe un fonds dans lequel l'augmentation possible du capital compense le taux moindre de l'intérêt. De là vient que le 3 pour 100 ne se classe pas, et qu'il n'est guère qu'une valeur de spéculation. Voilà pourquoi aussi il monte et baisse plus rapidement que le 5 pour 100. Lorsque les banquiers, qui en sont détenteurs, en ont plein leurs portefeuilles, toute émission supplémentaire doit déprécier cette marchandise et encombrer le marché.

Faut-il conclure, des réflexions qui précèdent, que M. le ministre

des finances agit prudemment en rejetant sur la dette flottante, ne fût-ce que pour un temps, les dépenses auxquelles devait subvenir le surplus de l'emprunt? Telle n'est pas notre pensée. Si une émission de rentes 3 pour 100 rencontre en ce moment de trop grandes difficultés, il doit être possible, en dépit de la constitution vicieuse de notre crédit, d'obtenir le concours des capitalistes, au moyen de quelque autre combinaison. Ce serait un phénomène par trop étrange que celui d'un état comme la France renonçant à faire appel au crédit, pendant que le duché de Bade et la Bavière, des états nouveaux venus sur la scène politique, que les traités ont faits et qu'ils peuvent défaire, trouvent des prêteurs à un taux inespéré.

La dette flottante est un moyen de service pour le trésor; il ne faut pas en faire une machine à emprunts. La dette flottante est destinée soit à couvrir l'arriéré des caisses, soit à représenter les avances des agens comptables au gouvernement sur les produits de l'impôt qu'ils ont à recouvrer. On la détourne de sa destination naturelle, quand on s'en sert pour appeler les capitaux que l'on veut retenir ensuite dans la dette fondée.

En Angleterre, où les emprunts ne se font pas de la même manière qu'en France et sur le reste du continent, lorsque la dette flottante atteint des proportions trop considérables, le gouvernement annonce qu'il en consolidera une partie à de certaines conditions; et telle est l'affluence des capitaux, telle est la difficulté des placemens, que l'opération manque rarement son effet. Rappelons cependant que la dernière tentative de ce genre a dû être reprise à deux fois, et que M. Spring-Rice y avait échoué avant que M. F. Baring réussit.

Mais, dans un pays comme le nôtre où les preneurs des bons du trésor ne sont pas les capitalistes qui achètent des rentes, et où les emprunts, au lieu de se faire par souscription, sont adjugés à des banquiers qui en entreprennent le placement, un ministre ne peut pas à volonté verser le trop plein de la dette flottante dans la dette fondée; et ce sera toujours une opération imprudente que d'enfler outre mesure, en vue d'un emprunt ultérieur, les dimensions d'une dette à terme, dont les créanciers du trésor, dans un moment de crise, refusent souvent de renouveler le contrat.

La dette flottante en Angleterre s'est élevée en 1805 à un capital de 1,450 millions de francs. Elle oscille habituellement entre 6 et 800 millions. Cette somme colossale n'est pas hors de proportion avec le capital de la dette fondée, ni même avec la masse des capi-

taux disponibles sur le marché. Si l'on tient compte de la différence des habitudes, de l'inégalité de richesse, et de la modération relative de notre dette fondée, on trouvera que, lorsque l'Angleterre emprunte 700 millions sur les bons émis par l'Échiquier, c'est assez pour la France de porter sa dette flottante à 350 ou à 400 millions.

Il s'en faut de beaucoup que l'administration renferme aujourd'hui dans ces limites les obligations à terme du trésor. Notre dette flottante, qui était au 1er janvier 1841 de 365,890,367 fr., s'élevait déjà à 449,920,829 fr. le 1er janvier 1842. M. Lacave-Laplagne demande, pour 1844, l'autorisation de la porter à 476 millions; et, en supposant que la dette flottante continue à faire le service des découverts, il y aura nécessité de l'étendre en 1845 jusqu'à 550 ou 560 millions.

Voilà ce qui nous paraît un danger réel dans la situation. Un gouvernement perd la liberté de se mouvoir au dedans comme au dehors, quand il a tendu à ce point tous les ressorts du crédit. C'est un débiteur qui se voit incessamment sous le coup d'une contrainte par corps. Dans quelle entreprise en effet oserait-il s'aventurer, sachant que ses créanciers peuvent, d'un moment à l'autre, lui demander le remboursement de sommes qui s'élèvent à 400 ou 500 millions, pendant que sa réserve en espèces n'excède pas habituellement 80 à 100 millions?

Le péril s'aggrave d'ailleurs en ce que la dette flottante, qui était dans l'origine une dette à terme, perd insensiblement ce caractère pour se transformer en une dette à vue. Au lieu de se composer uniquement des avances des receveurs-généraux et des capitaux prêtés sur des bons du trésor à échéance de trois, six, neuf mois et même d'un an, elle est assise déjà pour moitié sur des comptes courans et sur des dépôts dont la somme peut varier du jour au lendemain, au gré ou selon les besoins des déposans.

Au 1er janvier 1830 (1), la dette flottante s'élevait à 270 millions. Elle représentait les fonds déposés par les communes pour 65,874,000 fr.; les dépôts de diverses administrations spéciales et établissemens publics, pour 28,325,000 francs; les avances des comptables, pour 32,437,000 francs, et enfin les engagemens à terme du trésor, pour 143,551,000 fr. Ainsi, en 1830, les avances des comptables et les prêts à terme, la partie solide de la dette flottante, y figuraient pour 176 millions sur 270, soit 65 pour 100, tandis que les comptes cou-

(1) Voir le rapport de M. de Chabrol sur l'administration des finances.

rans des communes et autres établissemens, la partie mobile de cette dette, y comptaient pour 94 millions, soit 35 pour 100. En 1842, nous allons trouver cette proportion renversée. Prenons le compte des finances pour l'année 1841. Au 1er janvier 1842, la dette flottante s'élevait à près de 450 millions, dont voici la décomposition :

Bons du trésor remis à divers.	123,680,710
— à la caisse d'amortissement.	32,181,480
Traites et mandats.	28,692,120
Avances des comptables.	54,162,476
TOTAL. . .	238,716,786
Comptes courans et dépôts des communes. .	126,416,258
Caisse des dépôts et consignations.	25,783,713
Fonds non employés des caisses d'épargne. .	31,188,000
Caisse des invalides, etc., près de.	29,000,000
Etc., etc.	. . . . .
TOTAL. . .	211,203,841

Il résulte de ce relevé que les bons du trésor remis à divers porteurs, qui représentaient, en 1830, 52 pour 100 de la dette flottante, n'y figurent plus que dans la proportion de 22 pour 100, tandis que les effets à payer, qui composaient, en 1830, les 65 centièmes de la dette flottante, n'en sont plus que les 52 centièmes en 1842, et les 49 centièmes si l'on retranche des deux termes les bons remis à la caisse d'amortissement. Les comptes courans au contraire se sont élevés de 94 millions à 211 millions, et au lieu de 35 pour 100, ils représentent 47 pour 100.

Ce revirement dans les sources auxquelles puise la dette flottante a des conséquences que l'on appréciera plus sainement, si l'on envisage les relations du trésor avec les autres caisses publiques et notamment avec la Banque de France, ainsi qu'avec la caisse des dépôts et consignations.

La caisse des dépôts et consignations ne fut d'abord qu'une tutelle exercée par le gouvernement, un moyen de conserver les capitaux retirés de la circulation par un litige, ou arrêtés temporairement par l'autorité dans les mains des débiteurs. Ces fonds ne s'élevaient guère, dans l'origine, qu'à 100 et quelques millions de francs; et, comme les nouveaux dépôts venaient régulièrement combler le vide opéré par le retrait de ceux dont le terme était expiré, les capitaux que la caisse des consignations plaçait sur le trésor n'exposaient pas l'état à de brusques demandes de remboursement. Mais depuis que

cet établissement est chargé du service des caisses d'épargne, et qu'il dispose à ce titre d'un capital incessamment remboursable de 300 millions, ses relations avec le trésor ont cessé de présenter à l'un et à l'autre le même degré de sécurité.

Au 30 novembre 1842, la caisse des dépôts et consignations avait reçu plus de 400 millions, dont 286 provenaient des versemens faits dans les caisses d'épargne. Sur cette somme, 250 millions étaient placés en rentes ou en actions des canaux; 68 étaient représentés par des prêts à terme faits au trésor, aux départemens ou à des établissemens publics; 100 millions étaient déposés au trésor, en compte courant. A la fin de janvier 1843, les fonds des caisses d'épargne s'élevaient à 306 millions, dont 200 millions placés en rentes, et 106 millions remis au trésor, en compte courant. Or, cet emploi, que la caisse des dépôts fait des capitaux de l'épargne, elle le fait à ses risques et périls. Aux termes du contrat, les déposans peuvent retirer leurs fonds dans les huit jours, et la caisse des dépôts est tenue de les restituer. L'opération consiste donc en ceci que des capitaux incessamment exigibles sont colloqués dans des placemens à terme ou à perpétuité; ce rapprochement suffit pour en indiquer le péril. Dans un moment de panique, il peut arriver que les déposans se présentent en foule pour redemander leurs fonds, et que la caisse alors se trouve dans l'alternative de vendre des rentes à un taux souvent inférieur au prix d'achat, ou de retirer du trésor les capitaux déposés en compte courant, peut-être même de recourir à la fois à ce double expédient, et de provoquer ainsi de graves embarras. Or, il ne faut pas l'oublier, la caisse des consignations engage la responsabilité du trésor; elle n'est que le trésor sous une autre forme, et ses embarras doivent en définitive retomber sur l'état. C'est principalement pour obvier à ce danger que le trésor laisse dormir dans les caves de la Banque une réserve qui, depuis cinq ans, n'a jamais été au-dessous de 87 millions, et qui s'est élevée jusqu'à 193 millions. Ces fonds ne produisent pas d'intérêt, et il arrive ainsi que le trésor paie aux déposans des caisses d'épargne un intérêt de 4 pour 100 pour des capitaux dont il ne fait aucun emploi.

L'influence qu'un tel état de choses exerce sur le régime de la Banque de France n'est pas moins fâcheuse : elle tend à modifier profondément, sinon à dénaturer la constitution de ce grand établissement. Les banques de circulation et de dépôt sont instituées pour prêter aux gouvernemens, et non pour leur emprunter. Le gouvernement ne doit pas commanditer les banques, car il deviendrait ainsi

responsable de leurs opérations, et finirait par trouver qu'ayant la responsabilité de ces actes, il peut bien se charger de les diriger; la Banque ne tarderait pas à se confondre ainsi avec l'état.

En Angleterre, la Banque de Londres est le principal preneur des bons de l'Échiquier; non-seulement elle en reçoit, en garantie des avances qu'elle fait au gouvernement anglais sur le recouvrement des revenus publics, mais elle prend encore une grande partie de ceux qui sont émis pour le service de la dette flottante, et qui sont d'ailleurs très recherchés des banquiers, comme étant le fonds le moins exposé à recevoir le contre-coup des évènemens et à subir une forte dépréciation.

La Banque de France a rempli les mêmes fonctions depuis qu'elle est régulièrement constituée; mais les avances qu'elle faisait au trésor n'étaient pas représentées, avant 1815, par des bons négociables à volonté. Depuis cette époque, elle a régulièrement prêté à l'état une partie du capital de la dette flottante jusqu'en 1836, où le trésor cessa d'être débiteur de la Banque pour devenir son créancier. Le compte courant du trésor présentait en sa faveur un solde de 36 millions à la fin de 1836, de 112 millions à la fin de 1837, de 166 millions à la fin de 1838, de 169 millions à la fin de 1839, de 116 millions à la fin de 1840, et de 104 millions à la fin de 1841; en 1842 le minimum avait été de 97 millions, et le maximum de 145.

Ainsi, avant 1836, la Banque prêtait au trésor, à l'aide des dépôts que les capitalistes faisaient dans ses caisses; depuis bientôt dix ans, la Banque prête aux capitalistes, à l'aide des dépôts du trésor. Cet établissement voit sa clientelle de prêteurs se réduire d'année en année; les fonds déposés à la Banque en compte courant par les particuliers, qui s'étaient élevés à 111 millions en 1823, à 117 en 1825 et à 106 en 1831, n'ont pas cessé de décroître depuis 1837, comme on le verra par le tableau qui suit :

COMPTES COURANS.		MINIMUM.		MAXIMUM.
1837.	—	51 millions.	—	90 millions.
1838.	—	43 —	—	81 —
1839.	—	41 —	—	69 —
1840.	—	44 —	—	90 —
1841.	—	32 —	—	63 —
1842.	—	32 —	—	50 —

Comme le trésor, en se faisant créancier de la Banque, éloigne les autres prêteurs, l'argent versé par le trésor dans les caisses de la Banque en repousse les capitaux qui affluaient de tous les côtés vers

ce puissant réservoir. Les encaisses de la Banque n'augmentent pas avec les versemens du trésor, et par contre ils ne diminuent pas à mesure que le trésor opère le retrait des fonds déposés. « Au 31 décembre, dit le compte-rendu de 1840, l'encaisse se trouve dépasser de près de 20 millions celui du 6 janvier 1840, bien qu'à la première de ces époques le trésor fût créditeur de 170 millions, et qu'à la seconde sa créance se trouvât réduite à 114 millions. » Un autre fait non moins significatif est celui-ci : « Au 31 décembre 1839, la réserve en espèces s'élevait à 213 millions, dans lesquels les dépôts du trésor figuraient pour 169 millions, tandis qu'en décembre 1831 et 1832, époque où le trésor était débiteur de la banque, la réserve dépassait 265 millions dans la première année, et dans la seconde 281 millions. »

Il nous paraît donc constant que la Banque trouverait d'autres prêteurs ou commanditaires, à défaut du trésor. Elle gagnerait à ce changement d'établir un courant d'affaires plus régulier entre elle et le public, et elle redeviendrait ainsi ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, un intermédiaire entre les capitalistes, le commerce et l'état. Quant au trésor, s'il doit emprunter à quelqu'un, il vaut mieux que ce soit à la Banque, qui est le prêteur le plus commode et celui qui peut attendre le plus long-temps. En prenant à 4 pour 100 les fonds des caisses d'épargne, dont le remboursement est exigible à toute heure, pour les déposer sans intérêt à la Banque, qui n'en a aucun besoin, et qui prêterait bien plutôt à l'état sans l'obliger à tenir en caisse une réserve improductive, le gouvernement se livre à l'opération la plus détestable comme la plus insensée.

La prudence veut que l'on supprime ou que l'on diminue le compte courant des caisses d'épargne avec le trésor. Ces sommes seraient avantageusement remplacées dans la dette flottante par des bons à terme que l'on négocierait à la Banque ou aux particuliers. Quant aux fonds de l'épargne, pourquoi ne pas s'en servir pour développer les grands travaux d'ordre public? Ce que l'état doit aux déposans, qui sont des membres de la classe ouvrière et par conséquent des mineurs, c'est sa garantie, ce n'est pas l'intérêt des fonds déposés. Que les chambres autorisent la caisse des consignations à prêter aux compagnies de chemins de fer à raison de 4 1/2 pour 100, et que l'état se rende garant du paiement des intérêts, ainsi que de l'amortissement; cette combinaison aura le mérite d'accroître le revenu de l'épargne sans diminuer la sécurité des placemens. Dans un pays où les capitaux sont divisés et où ils ne peuvent rien que par

l'association, exécuter les chemins de fer avec les épargnes prélevées par les classes laborieuses sur le salaire de chaque jour, ce serait presque réaliser le beau idéal d'une situation dont la France n'a connu jusqu'ici que les inconvéniens et les ennuis.

BUDGET.

Nous venons d'exposer l'état de nos finances tel qu'il paraît devoir être à la fin de 1843. Il en résulte que le découvert du trésor sur les dépenses ordinaires sera de 230 millions. Quant aux dépenses extraordinaires, celles que l'on se propose de couvrir par les ressources de la dette flottante et par l'emprunt, elles s'élèvent à 645 millions. Voyons maintenant ce que le budget de 1844 doit ajouter à ce découvert ou en retrancher.

« Les crédits qui vous sont demandés pour le service ordinaire du budget, dit M. le ministre des finances (1), s'élèvent à 1,281,013,710 fr. Les évaluations de recettes montent seulement à 1,247,228,366 fr., d'où résulte, sur le service ordinaire, un découvert de 33,785,344 fr.

« En réunissant aux recettes et aux dépenses les 80 millions à prendre sur l'emprunt, et aux dépenses les 43,500,000 fr. des chemins de fer, on arrive à un total général de 1,406,513,710 fr. pour les dépenses, de 1,327,228,366 fr. pour les recettes, d'où 77,285,344 f. à demander à la dette flottante. »

Nous avons séparé, dans nos appréciations, le domaine de l'extraordinaire des charges annuelles du budget. Nous persisterons dans cette méthode, en nous bornant à faire remarquer que, si les chambres sont appelées à voter dans la présente session les fonds nécessaires à l'exécution d'une ou deux grandes lignes de chemins de fer, les besoins de l'extraordinaire pourront s'augmenter d'au moins 100 millions et s'élever ainsi à 750 millions, nouvelle charge pour la dette flottante dans le système du gouvernement.

Quant au budget ordinaire de 1844, qui présente dès son ouverture un déficit de près de 34 millions, on peut raisonnablement admettre, ainsi que nous l'avions déjà fait pressentir, que les crédits supplémentaires, dont les ministres ne sont pas avares, le porteront avant la fin de l'année à 60 millions. L'évaluation des revenus pour 1844 a été basée sur les recettes de 1842. Or, il est assez probable

(1) Voir le budget de 1844, page 26.

que la progression du revenu public, qui n'a pas même été arrêtée par les évènemens de 1840, continuera à suivre son cours, et que les recettes de 1844 excéderont d'au moins 40 millions celles de 1842. Ainsi, l'exercice 1844 se solderait par un déficit de 20 millions qui, ajoutés au découvert des années précédentes, le porteraient à 250 millions. La situation du trésor et celle du pays n'en seraient pas sensiblement modifiées.

Ce qui nous alarme dans ce résultat, c'est moins un déficit de 20 millions, c'est moins le budget de 1844 lui-même, que les erremens financiers dont il est la conséquence, et qui, présentés d'abord comme le produit de circonstances exceptionnelles, tendent à devenir un état de choses permanent; c'est que l'on régularise le désordre, au lieu d'y mettre un terme; c'est que, malgré l'accroissement prodigieux et continu du revenu public, l'on ne soit pas encore parvenu à rétablir l'équilibre entre les dépenses et les recettes; c'est enfin qu'au milieu de ce luxe inoui d'allocations, qui élève le budget ordinaire à 1,300 millions, il ne soit pourvu que d'une manière insuffisante aux services les plus essentiels.

1830. — 1843.

Le gouvernement a compris que cette élévation des dépenses le rendait suspect, aux yeux de la France, de dissipation et de prodigalité. Il a voulu aller au-devant des reproches, et, dans l'espoir de prouver que l'accroissement du budget avait été amené, non point par des fantaisies stériles, mais, comme le dit M. le ministre des finances, par les besoins d'une civilisation avancée, il a fait distribuer aux chambres un état de comparaison entre le budget de 1843 et celui de 1830, et, pour tout dire, entre l'administration actuelle et l'administration des Bourbons. Les rapprochemens auxquels on se livre dans ce tableau ont un grand intérêt de curiosité; ils présentent, en quelque sorte, le bilan des améliorations et des charges que la révolution de 1830 a apportées au pays. Mais, en prenant acte des améliorations, nous sommes loin de considérer toutes les charges comme également nécessaires, et nous n'acceptons que sous bénéfice d'inventaire les tableaux que le ministère a dressés. En voici le résumé.

BUDGET DES RECETTES.

MINISTÈRES et SERVICES.	BUDGET de 1843.	BUDGET de 1830.	DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1843. EN PLUS.	EN MOINS.
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Contributions directes. . .	402,012,768	327,562,684	74,450,084	»
Enregistrement, timbre, domaines.	237,041,110	186,295,000	50,746,110	»
Produits des forêts et de la pêche.	34,862,000	29,695,111	5,166,889	»
Contributions indirectes, tabacs et poudres.	252,481,000	213,185,000	39,296,000	»
Douanes et sels.	193,227,000	165,190,000	28,037,000	»
Produit des postes.	48,393,000	30,523,000	17,870,000	»
Produits universitaires . .	4,084,482	»	4,084,482	»
Loterie.	»	12,500,000	»	12,500,000
Produit des jeux.	»	5,500,000	»	5,500,000
Salines et mines de sel de l'est.	»	1,800,000	»	1,800,000
Produits éventuels du service départemental. . . .	11,400,000	746,340	10,653,660	»
Produits et revenus de l'Algérie.	2,440,000	»	2,440,000	»
Prod. de la rente de l'Inde.	1,050,000	»	1,050,000	»
Recettes des colonies. . . .	5,994,000	»	5,994,000	»
Produits divers du budget.	13,188,000	6,790,000	6,398,000	»
Ressources extraordinaires.	75,000,000	»	75,000,000	»
TOTAUX. . .	1,281,173,360	979,787,135	321,186,225	19,800,000
Différence en plus au budget de 1843. . .			301,386,225	

Le budget des recettes de 1843 excède celui de 1830 de 301 millions, et de 226 millions seulement, si l'on en déduit les 75 millions de ressources extraordinaires prélevés sur l'emprunt; d'un autre côté, il faudrait retrancher du budget de 1830, pour rendre les termes de la comparaison plus exacts, le produit des impôts qui ont été supprimés, de la loterie, des jeux, des boissons, etc., produit qui s'élève à 60 millions. En dernière analyse, l'augmentation réelle des revenus, de 1830 à 1843, serait de 286 millions, dont 168 proviennent de l'extension qu'a prise la matière imposable; 100, des changemens apportés aux tarifs et des centimes additionnels; 18 millions enfin représentent le produit des services rattachés pour ordre au budget de l'état.

L'accroissement des produits de l'impôt indirect, si l'on tient compte de la réduction de 31 millions sur les boissons, a été d'environ 200 millions de 1830 à 1841, année qui a servi de base aux évaluations du budget de 1843. L'augmentation avait été de 157 millions pendant les douze années qui s'écoulèrent de 1816 à 1828 (1).

(1) L'accroissement général des revenus directs et indirects a été, sous la restauration, de 212 millions.

Ainsi, le progrès du revenu s'est opéré sous la restauration dans la proportion de 13 millions par an, et à raison de 18 millions par an depuis la révolution de juillet.

Les progrès du revenu public représentent-ils bien exactement ceux de la richesse dans le pays? Le gouvernement aurait-il pu les développer davantage par des tarifs sagement pondérés? C'est une question que nous aurons à examiner plus loin. Il suffit de constater ici, pour montrer à quel point la prévoyance ou la fermeté du pouvoir a été mise en défaut par les évènemens, que la progression des dépenses a été plus que double de celle du revenu. C'est ce que M. le ministre des finances prouve lui-même jusqu'à l'évidence par le tableau suivant :

BUDGET DES DÉPENSES.

MINISTÈRES et SERVICES.	BUDGET de 1843.	BUDGET de 1830.	DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1843. EN PLUS.	EN MOINS.
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Dette consolidée et amortissement.	264,174,531	245,543,065	18,631,466	»
Emprunts spéciaux pour canaux et travaux divers. .	10,445,300	7,834,255	2,611,045	»
Intérêts de capitaux remboursables à divers titres.	23,250,000	15,000,000	8,250,000	»
Dette viagère.	62,558,000	65,938,350	»	3,380,350
Dotations.	15,970,000	36,800,000	»	20,830,000
Ministère de la justice. . .	20,393,875	19,529,020	864,855	»
— — des cultes.	37,485,544	36,623,200	862,344	»
— — des affaires étrangères.	8,453,291	8,116,000	337,291	»
— — de l'instruction publique. . . .	16,493,233	3,576,700	12,916,533	»
— — de l'intérieur. . .	97,996,107	54,814,917	43,181,190	»
— — de l'agriculture et du commerce. .	13,055,507	9,256,283	3,799,224	»
— — des trav. publics. (service ordin.).	53,410,900	33,770,745	19,640,155	»
(serv. extraord).	69,320,000	»	69,320,000	»
— — de la guerre (service ordinaire). .	294,840,792	187,138,250	107,702,542	»
(serv. extraord.).	35,740,000	»	35,740,000	»
— — de la marine (service ordinaire). .	102,465,876	65,109,900	37,355,976	»
(serv. extraord.).	4,440,000	»	4,440,000	»
— — des finances. . . .	17,126,380	20,468,955	»	3,342,575
Frais de régie et de perception.	142,380,741	121,370,842	21,009,899	»
Remboursemens et restitutions, etc.	63,261,300	41,949,397	21,311,903	»
TOTAUX. . .	1,353,261,377	972,839,879	407,974,423	27,552,925
Différence en plus au budget de 1843. . .			380,421,498	

La différence de 380 millions, qui ressort de la comparaison des

deux budgets, provient d'une augmentation de dépenses de 496 millions atténuée par une diminution de 116 millions.

Cette réduction se décompose ainsi qu'il suit : annulation des rentes rachetées, 36 millions; diminution de la dette viagère, 13 millions; réduction de la liste civile et de la subvention accordée à la Légion-d'Honneur, 21 millions; réduction de dépenses résultant de l'achèvement ou de la suppression de plusieurs services, et notamment de la garde royale, 24 millions; économies réalisées sur les dépenses de personnel et de matériel, 18 millions. Ainsi, par le fait de la révolution de juillet, une économie de 116 millions a été obtenue dans les dépenses, et les besoins du budget, tel que la restauration l'avait fixé pour l'année 1830, se sont trouvés réduits de 972 à 856 millions. Le gouvernement a donc créé, depuis 1830, pour 496 millions de dépenses nouvelles, et même pour 542 millions, si l'on ajoute aux prévisions du budget de 1841 les 46 millions de crédits supplémentaires que prévoit M. le ministre des finances dans l'exposé qui précède le budget de 1844. En admettant ces calculs, les dépenses se seraient accrues, depuis 1830, d'environ 42 millions par année.

Une partie de cet accroissement est purement temporaire, nous voulons parler des dépenses qui ont pour objet l'achèvement de nos voies de communication et le matériel de nos arsenaux; d'autres allocations résultent de la nécessité de tenir dans un état plus imposant la force défensive et offensive qui fait la sécurité du pays. Le reste représente les fautes et les fantaisies de l'administration.

La restauration avait désarmé la France et avait pour ainsi dire laissé son territoire en friche; l'armée se trouvait réduite à 224,000 hommes et à 46,000 chevaux; nos armemens maritimes étaient représentés par 128 bâtimens de guerre et de transport, parmi lesquels on comptait un seul vaisseau de ligne et que montaient à peine 13,000 matelots; les places fortes et le matériel des arsenaux étaient dans le plus déplorable abandon. Même négligence pour les travaux qui intéressent la viabilité du sol : les routes se dégradaient d'année en année, les rivières et les ports restaient à l'état de nature, le budget des ponts-et-chaussées s'élevait à un peu moins de 34 millions; il est aujourd'hui de 53 millions. En 1821 et 1822, la restauration, tardivement émue de notre infériorité sur ce point, entreprit six cents lieues de canaux dont le plan fut conçu sans beaucoup de discernement et l'exécution conduite avec bien peu de vigueur. Aujourd'hui, l'on ne saurait évaluer à moins d'un milliard les sommes qui ont été

extraordinairement consacrées, par l'état ou par les départemens depuis 1830, à développer les voies de communication.

En supposant que l'augmentation réelle des dépenses de 1843, comparées à celles de 1830, ne soit que de 496 millions, il convient d'en indiquer les élémens tels que les présente le résumé que le ministre des finances vient de publier. Nous les classerons sous deux chefs :

	DÉPENSES PRODUCTIVES.		DÉPENSES IMPRODUCTIVES, OU DE L'ARRIÉRÉ.	
	Fr.		Fr.	Fr.
Travaux publics, ordinaires et extraordinaires.	87,798,455	—	»	
Travaux militaires.	42,394,000	—	»	
Dépenses départementales. .	59,195,594	—	»	
Occupation de l'Algérie. . . .	47,768,225	—	»	
Accroissement de l'effectif de la guerre et de la marine. .	69,702,772	—	»	
Accroissement de la dette. .	»	—	75,769,453	137,631,193
Augmentations de solde et traitemens.	»	—	24,910,480	
Création et entretien de divers services (instruction publ.).	9,542,533	—	36,951,260	
Accroissement de frais de perception.	»	—	24,253,965	42,605,240
Services rattachés au budget.	»	—	18,350,274	
TOTAUX. . .	316,401,579	—		180,236,433

En retranchant des dépenses improductives l'accroissement des frais de perception et les services rattachés pour ordre au budget, qui sont compensés par un accroissement égal dans les recettes, on reconnaît que, sur 453 millions, les dépenses productives, celles qui ajoutent à la puissance ou à la richesse de la France, excèdent à peine 316 millions (1). Ces dépenses elles-mêmes, toutes nécessaires qu'elles

(1) Voici dans quels termes M. le ministre des finances juge, évidemment sous l'influence d'un optimisme un peu partial, les changemens apportés depuis 1830 dans l'économie de nos budgets :

« Pour les recettes :

« Un accroissement dû, pour les deux tiers, au développement de l'aisance dans toutes les classes et au surcroît de consommation de toute nature qui en est la conséquence, la presque totalité du surplus demandé aux contribuables par les votes des conseils électifs, auxquels ils ont eux-mêmes confié leurs intérêts, et, d'un autre

sont, ne pouvait-on pas les entreprendre successivement, au lieu de s'y livrer simultanément? Sont-elles, en tout cas, le dernier mot des améliorations qu'exige la bonne gestion des intérêts publics? Le chiffre des dépenses actuelles est-il une limite extrême que l'on ne franchira pas à l'avenir? voilà ce que nous discuterons avec plus de fruit, en prenant pour base le budget de 1844 qui augmente encore les charges prévues par celui de 1843.

Nous avons déjà fait remarquer que le budget ordinaire de 1844 s'ouvrait en déficit, et cela sans pourvoir suffisamment aux services les plus essentiels. C'est le cas de rappeler les paroles que M. Humann prononçait en présentant le budget de 1843. « Une grande nation comme la nôtre, disait ce ministre, peut supporter sans alarmes des charges accidentelles; c'est surtout en vue de ces nécessités, que le cours des évènemens ramène à des intervalles plus ou moins longs, qu'elle s'applique à maintenir son crédit, à l'aide duquel elle peut y pourvoir. Mais, quand les ressources du pays cessent d'être au niveau de ses charges permanentes, il y aurait péril pour la chose publique à ne pas se hâter d'y porter remède. Pour y parvenir, il n'est que deux moyens : réduire les dépenses ou augmenter les revenus. La réduction des dépenses a toujours été parmi nous une tâche peu productive et qui manquait parfois son but; les travaux annuels de vos commissions l'attestent. Ce n'est donc qu'en augmentant les produits de l'impôt que nous pouvons espérer d'aligner nos budgets. » M. Humann a trop tôt désespéré de la possibilité d'opérer des économies dans les dépenses de notre gouvernement. Qu'importent les lumières

côté, le trésor abandonnant des ressources importantes, la loterie et les jeux, pour déférer à des réclamations faites au nom de la morale publique, une forte part de l'impôt des boissons pour soulager une de nos principales productions agricoles.

« Pour les dépenses :

« De fortes réductions opérées sur la liste civile, l'ancienne maison militaire, le personnel des ministères, des administrations publiques, les traitemens des fonctionnaires haut placés;

« Des améliorations considérables dans les situations inférieures de la magistrature, du clergé et de l'armée;

« La dotation de l'instruction publique presque triplée par le développement de l'instruction populaire;

« Nos forces de terre et de mer accrues en hommes et en matériel, les charges de l'Algérie occupant une place qui était vide en 1830;

« L'application à des travaux productifs des impôts volontairement supportés par les départemens et par les communes;

« Et enfin 130 millions de plus consacrés, en une seule année, à la création ou au perfectionnement de nos moyens de défense et de communication. »

de telle ou telle administration, les dispositions de telle ou telle chambre? Ce sont là des difficultés qui n'ont rien de radical, et dont l'expérience doit tôt ou tard triompher. Pour rétablir l'équilibre dans notre système financier, on peut tout ensemble diminuer les dépenses et augmenter les recettes. Nous allons aborder cette démonstration.

DÉPENSES.

Toutes les fois que les chambres ont voulu opérer des économies, elles l'ont fait non par des réformes qui auraient simplifié les rouages ou corrigé les abus administratifs, mais par des retranchemens qui portaient sans préparation sur les personnes ou sur les choses. On a rogné les appointemens de quelques employés, on a supprimé d'un trait de plume cinquante, soixante, et quelquefois cent mille hommes dans les rangs de l'armée active, on a désarmé des vaisseaux et congédié des matelots, on s'est abstenu de renouveler le matériel de nos arsenaux, on s'est cru plus riche du moment où l'on a cessé de pourvoir aux éventualités de l'avenir, et cependant l'on n'est pas parvenu à rencontrer cette chimère que M. Humann avait rêvée le premier, l'équilibre des budgets.

Qu'en est-il résulté? Les nécessités, que l'on avait ajournées, se sont présentées inopinément et sous la forme la plus menaçante. Le traité du 15 juillet 1840 ne nous a pas trouvés prêts à faire respecter nos droits. En moins de six mois, il a fallu improviser une marine, une armée, un matériel de guerre, des fortifications. Pour avoir reculé, pendant cinq ans, devant une dépense annuelle de 50 à 60 millions, nous en avons eu 3 ou 400 à dépenser d'un seul coup. Nous avons largement soldé l'arriéré, sans compter l'affaiblissement auquel cette politique mesquine et sans prévoyance nous a pour long-temps condamnés.

En général, les économies qui méritent ce nom ne peuvent pas venir des chambres. Toute réforme efficace suppose un système, et l'administration est seule en mesure d'apporter dans ces changemens une vue d'ensemble, de substituer un ordre à un autre, de ne pas détruire en amendant. Les assemblées délibérantes ne doivent pas prendre, en pareil cas, d'autre initiative que celle du contrôle et du conseil; leur liberté d'action ne s'exerce véritablement que sur les détails; le reste étant une affaire de responsabilité, il convient de le renvoyer au gouvernement.

Et par exemple, tous les bons esprits s'accordent à penser que notre administration paperassière est mal organisée pour agir. On reconnaît que tout y devient formule et formalité, que les écritures y tiennent une place énorme, que l'impulsion ne s'y renouvelle pas, et que le contrôle réel n'y existe point. Il n'est pas moins avéré que le nombre des employés s'y trouve hors de proportion avec la masse des affaires, et qu'il serait préférable d'avoir moins d'instrumens que l'on choisirait et que l'on paierait mieux. Enfin, le gouvernement n'est plus qu'une machine, lui qui devrait surtout être un moteur. Un ministre passe trois ou quatre heures par jour à donner des signatures, autant ou même davantage à recevoir des solliciteurs. Combien lui reste-t-il de temps et de forces pour les affaires de la nation?

Voilà donc une réforme urgente, si l'on ne veut pas que le gouvernement périsse étouffé sous des montagnes de papier. Qui mettra cependant la main à l'œuvre? Sera-ce la chambre? Évidemment non. Tout ce qu'elle peut faire, c'est de refuser les allocations qu'on lui demande périodiquement pour donner plus d'accroissement ou plus d'importance aux bureaux, et qui cette année encore s'élèvent, pour les divers départemens ministériels, à 4 ou 5 millions. Mais il n'y a qu'un ministre, et un ministre fort, pour porter la cognée dans cet arbre pourri.

Notre administration est comme notre agriculture. Nous employons un trop grand nombre d'hommes pour les résultats que nous obtenons. La centralisation, qui est la force, la vie même de ce pays, s'affaiblit par l'extension qu'on lui attribue et se perd dans les détails. On veut que les chefs du gouvernement, ministres, directeurs, chefs de divisions, voient tout par eux-mêmes, et l'on fait passer sous leurs yeux une telle quantité d'objets, qu'ils ne les peuvent pas discerner. En donnant plus de latitude aux agens ainsi qu'aux conseils locaux, aux maires, aux préfets, aux ingénieurs en chef, aux conseils généraux, aux conseils municipaux, on diminuerait de beaucoup cette besogne de la correspondance qui ralentit et complique les affaires; il deviendrait possible de licencier la moitié de cette armée d'employés qui seraient plus utilement appliqués à la création ou à l'échange des produits. Mais, encore une fois, il faut un grand ministre pour entamer et pour mener à fin une telle entreprise; et cette gloire ne paraît pas avoir tenté les puissances du jour.

En dehors de la réforme administrative, il est encore d'autres moyens de diminuer les charges du pays. Le premier, et ce n'est

pas le moins important, consiste à déclarer acquises toutes les extinctions de dépenses, et à n'autoriser aucune entreprise nouvelle, tant que le gouvernement n'aura pas terminé celles qui sont en cours d'exécution. Dans cet ordre d'idées, il faudrait sévèrement blâmer le cabinet qui, avant d'avoir commencé la colonisation de l'Algérie et d'en avoir achevé la conquête, va s'emparer des îles Marquises, et surcharge ainsi le budget d'une allocation annuelle de 2 millions.

Il serait bien temps aussi de mettre un frein à cette accumulation d'entreprises à laquelle se livre aujourd'hui le ministère des travaux publics. A chaque session, ce département ministériel accouche de quelque nouveau projet. Avant d'avoir terminé ses routes, il veut ouvrir des canaux; il fait des canaux avant d'avoir rendu navigables les rivières auxquelles cette navigation artificielle doit se lier; et, pendant que tant de travaux absorbent ses crédits et occupent ses ingénieurs, il a de plus la prétention d'exécuter les chemins de fer. Dans les chemins de fer encore, il ne se contente pas de deux ou trois grandes lignes, il lui faut un réseau de huit à neuf cents lieues. Rien ne peut se faire dans le pays qu'il n'y mette la main, et jamais monopole ne fut plus universel.

Qu'arrive-t-il? Les 122 millions, que lui allouait le budget de 1843, ne suffisent déjà plus. Il veut que tout marche de front, et partout l'exécution se ralentit. Le trésor, fatigué des appels incessans qui lui viennent de ce côté, referme ses coffres; de là, les doléances suivantes qu'on lit, dans le budget, au chapitre des travaux publics. « Il est douloureux pour l'administration d'entendre accuser à chaque instant la lenteur de ses opérations, lorsque cette lenteur tient presque uniquement à l'insuffisance des crédits annuels dont elle peut disposer. Elle s'est vue, en 1842, dans la pénible obligation de fermer une partie des chantiers du canal de la Marne au Rhin, et de licencier une foule d'ouvriers précisément à l'époque de l'année où elle aurait employé leurs bras avec le plus de succès : et cependant le crédit total affecté à l'ouverture du canal était loin d'être épuisé; mais le crédit spécial de l'année était consommé. Il serait bien à désirer, pour des entreprises de ce genre dans lesquelles la célérité est à la fois une cause d'économie et de succès, il serait bien à désirer, disons-nous, que tant qu'elle n'a pas excédé les limites de l'allocation totale que les chambres ont votée, l'administration pût toujours proportionner ses ressources à l'activité que les travaux sont

susceptibles de recevoir. Ces travaux seraient ainsi mieux faits, en moins de temps, à moins de frais, et le pays viendrait plus tôt en possession des avantages qu'ils doivent créer. »

Cela serait désirable, en effet. Mais à qui revient la responsabilité des lenteurs que subit l'exécution de ces vastes ouvrages, sinon à vous qui, voulant tout faire à la fois, avez proposé aux chambres de répartir les dépenses sur un plus grand nombre d'années? Il est utile, il est beau de sillonner le territoire de canaux et de chemins de fer; nous ne doutons pas que la France fût plus riche et plus puissante, si elle possédait les mêmes conditions de viabilité que l'Angleterre; et, pour atteindre ce résultat, les sacrifices ne doivent pas nous coûter. Cependant la prudence conseille de n'entamer que les travaux que l'on peut terminer promptement. Le possible est par tout pays la mesure de l'utile; et, avant de grossir les charges de l'extraordinaire, il faudrait consulter les ressources du trésor.

Les chemins de fer sont éventuellement la charge qui doit peser le plus lourdement sur nos finances. C'est aussi celle qu'une administration prévoyante et modérée pourrait le plus aisément diminuer. Qu'importe que les compagnies qui les exploiteront les prennent à bail pour cinquante ans, ou qu'elles obtiennent une concession de quatre-vingt-dix-neuf ans? La fortune publique est intéressée au succès des chemins de fer, et non pas à ce que l'état devienne propriétaire quelques années plus tôt d'une voie de transport dont il sera toujours obligé d'affermer l'exploitation. S'il y a donc un moyen d'appeler les capitaux particuliers et l'industrie privée à prendre la place de l'état dans l'exécution, on devra considérer ce résultat comme un double bienfait, en ce qu'il épargnera au trésor des dépenses qui finiraient par l'accabler, et en ce qu'il secondera le développement de l'esprit d'association si nécessaire à la grandeur et à la prospérité de la France.

Ce moyen est connu, et l'expérience en a déjà montré la valeur. Il consiste à prêter ou à donner aux compagnies exécutantes le crédit de l'état au lieu de l'argent du trésor. C'est la garantie d'un minimum d'intérêt, système qui a déterminé l'achèvement du chemin de fer entre Paris et Orléans, et à l'aide duquel, ou nous nous trompons fort, cette compagnie a proposé, sans qu'on daignât l'écouter, de pousser jusqu'à Montereau l'embranchement de Corbeil.

Nous croyons fermement qu'en accordant la garantie d'un minimum d'intérêt de 4 pour 100 aux capitaux qui s'engageraient dans les chemins de fer, et en autorisant la caisse d'épargne à prêter, au

taux de 4 1/2 pour cent, le supplément de capital qui serait nécessaire, on trouverait sans beaucoup de difficulté des compagnies disposées à entreprendre les lignes de Paris à Châlons-sur-Saône et de Paris à Bordeaux. Ce serait exonérer le trésor d'une charge éventuelle de 200 à 250 millions, et créer en outre, pour la richesse disponible, ce qui manque le plus en France, un placement certain.

L'exécution des chemins de fer peut fournir de plus les moyens de maintenir ou plutôt de rétablir nos forces militaires sur un pied respectable, et de les mettre en rapport avec notre situation. Aux termes du budget de la guerre, que M. le maréchal Soult propose pour 1844, l'armée se trouverait réduite à 344,000 hommes et à 84,000 chevaux; elle se composerait de 284,000 hommes pour les divisions de l'intérieur, et de 60,000 pour l'Algérie; elle coûterait 306 millions. Le ministre ne dissimule pas que cet effectif est insuffisant, même pour une époque de paix; car il évalue à 306,000 hommes les forces indispensables à l'intérieur, et à 60,000 les forces nécessaires à l'occupation d'Alger. Cette évaluation s'éloigne peu de celle que M. le maréchal Soult présentait, pour la période pacifique, dans le budget de 1842 qui fixait à 370,000 hommes et à 76,000 chevaux le minimum de l'armée. La dépense, même en tenant compte des supplémens de crédit qu'exige la guerre d'Afrique, ne devait pas s'élever à plus de 320 millions.

Le chiffre de 370 à 380,000 hommes est celui que nous voudrions voir prendre pour base dans la fixation de l'effectif. Une armée de 380,000 hommes, s'appuyant à l'intérieur sur une forte réserve et dans l'Algérie sur un vaste et vigoureux système de colonisation, rendrait à la France, pour peu que son gouvernement fût prudent et résolu, l'ascendant qu'elle a perdu depuis ces dernières années. Mais il ne faut pas que l'armée reste oisive ni improductive. Ce n'est pas pour étaler, dans les garnisons de l'intérieur, des parades stériles que la France confie chaque année à l'état 80,000 hommes, la cinquième partie et les hommes les plus robustes de chaque génération. L'armée doit être une grande école de civilisation et de travail, aussi bien qu'un moyen de défense. Les écoles, les camps d'exercice, les travaux publics, voilà l'éducation qu'il faut donner à cette jeunesse militante. L'oisiveté des garnisons n'est pas moins funeste à la santé qu'à l'intelligence et à la moralité des soldats.

M. le ministre de la guerre porte, au budget de 1844, une somme de 840,000 francs, supplément de crédit qui permettra de réunir 33,000 hommes en camp de manœuvres et d'opérations pendant

cinq mois de l'année. La chambre, nous le croyons, élèverait volontiers le crédit à 2 millions, dans l'espoir de faire participer 80,000 hommes à ces exercices et à l'instruction qu'en retirent les divers corps de l'armée. Chaque saison aurait ainsi ses travaux : pendant l'hiver, nos soldats se livreraient au maniement des armes et suivraient les écoles régimentaires; les grandes manœuvres les occuperaient pendant l'été, et perpétueraient dans les régimens les traditions d'Austerlitz et de Wagram.

Les régimens ou les bataillons, que l'on ne réunirait pas dans les camps d'exercice, pourraient être employés utilement aux travaux publics. Ce serait là un moyen de diminuer la dépense de leur entretien, en l'imputant sur les fonds que doivent absorber les travaux extraordinaires, et de remédier à la hausse désordonnée que produira infailliblement, sans cela, dans le prix de la main-d'œuvre, l'accumulation de tant d'entreprises menées de front. Que l'on déclare par exemple une ou deux lignes de chemins de fer lignes stratégiques, et que l'on charge le génie militaire de l'exécution; il y occupera les soldats avec la même facilité qu'on trouve à les appliquer aux fortifications de Paris, et les dépenses de l'état diminueront ainsi, malgré l'accroissement de l'effectif, de 20 à 25 millions par année.

Pour ce qui est de la marine, il y a peu de chose à dire. Grace à l'insistance de la chambre, le gouvernement maintient un état d'armement qui rassure et qui suffit. On n'a plus à lui demander que d'imiter la prévoyance de l'Angleterre (1), et de travailler à l'accroissement progressif de notre matériel. Ce sera plus tard l'œuvre d'une législation plus favorable à la liberté commerciale de nous donner

(1) « Je puis donner à la chambre (des lords) l'assurance que, dans trois mois, il y aura trente vaisseaux de ligne environ prêts à mettre en mer : dix-huit sont dans la Medway, dix à Portsmouth et dix à Devonport. Neuf bâtimens sont en chantier, et l'on a donné l'ordre d'en construire huit de plus. Il y a, en outre, douze autres bâtimens de toutes classes qui doivent être bientôt équipés. Les bateaux à vapeur en construction sont au nombre de six; cinq doivent être lancés cette année, deux ont dû subir quelques modifications; il y en aura sept en tout. L'ordre a été donné d'en construire huit de plus dans divers chantiers. Cinq vaisseaux sont en construction; l'année prochaine, on en commencera trois autres à Chatham. Ce sont les difficultés financières du pays qui ont empêché seules le gouvernement d'aller plus loin. Il y aura bientôt à Londres des établissemens pour tout ce qui concerne la navigation à la vapeur, analogues à ceux de Norwich, Portsmouth et Plymouth. L'Angleterre compte cette année quatre-vingt-seize bateaux à vapeur. *Le gouvernement est décidé à faire tous ses efforts pour soutenir la puissance navale de l'Angleterre, dans le cas d'une guerre subite.* » (Paroles du comte d'Haddington, séance du 24 février 1843.)

une réserve énergique pour le cas de guerre, en augmentant le nombre de nos matelots. Que la leçon de 1840 ne soit pas perdue pour nous. En travaillant, pendant les années de paix qui nous restent encore, à développer la richesse nationale, n'oublions pas que la France doit se préparer à toutes les éventualités, et que la situation de l'Europe lui commande de rester l'arme au bras.

Le gouvernement et les chambres pourraient mettre encore à profit l'intervalle pacifique pour reprendre le projet trop vite et trop longtemps interrompu de rembourser notre dette en 5 pour 100 et en 4 1/2 pour 100. Cette mesure, que l'état du crédit rend désormais inévitable, aurait pour effet de réaliser, sur la masse de nos dépenses, une économie qui ne serait pas à dédaigner. Mais le principal avantage de l'opération consisterait à mettre le taux nominal du crédit public dans un rapport plus exact avec son taux réel, et à changer ainsi en France l'étalon de la valeur. On rendrait à l'état la faculté d'emprunter, qui se trouve aujourd'hui paralysée dans ses mains; la conversion des rentes, combinée avec la réforme de notre système hypothécaire, déterminerait, dans toutes les transactions, la baisse du loyer des capitaux.

M. d'Audiffret (1) a démontré sans peine que le remboursement, ou plutôt la conversion du 5 pour 100 ne pouvait pas rencontrer d'obstacles sérieux en France. Sur 134 millions de rentes 5 pour 100, non rachetées, 95 millions seulement sont la propriété individuelle

(1) Voici la classification que M. d'Audiffret établit des rentes 5 pour 100, d'après les documens officiels, dans son *Système financier de la France :*

« Les rentes 5 pour 100 s'élèvent à	147,110,461 fr.
Sur cette somme, les rentes rachetées s'élèvent à	12,540,978
Il reste à convertir.	134,569,483 fr.
Cette somme comprend des rentes appartenant à des services publics dont l'état recueille les produits et auxquels il fournit des subventions, savoir.	17,906,000 fr.
Montant de la dette, produisant une réduction profitable au trésor	116,663,483 fr.
Sur cette somme, les établissemens publics, tant à Paris que dans les départemens, possèdent	21,335,000
Reste donc, pour les rentes appartenant aux particuliers, tant étrangers que régnicoles, une somme de	95,328,000 fr.»

Le budget de 1843 présente un autre calcul; il divise les rentes 5 pour 100 en rentes immobilisées et en rentes mobilisées, les premières s'élevant à 45,419,635 fr. et les secondes à 101,621,353 fr.

d'étrangers ou de Français; les 39 millions restant se distribuent entre les communes ou les établissemens publics, et tombent nécessairement sous le coup de la conversion. C'est donc sur une masse de 95 millions de rentes, moins de 2 milliards en capital, que porte la difficulté de la conversion. Or, l'Angleterre en 1822 a fait une opération bien autrement gigantesque, puisque la conversion embrassait un capital de 3,740,695,000 fr. de rentes 5 pour 100 que l'on a réduites à 4 pour 100 d'intérêt. En 1826, nouvelle réduction; un capital de rentes 4 pour 100 s'élevant à 1,752,635,000 fr. est converti en rentes 3 1/2. En 1830 un capital de 3,775,543,000 fr. est encore réduit en 3 1/2 pour 100.

Dans ces trois opérations, qui embrassaient un capital primitif d'environ 10 milliards, les rentes, que leurs propriétaires refusèrent de convertir, représentaient une somme de 289 millions de fr. en capital, soit à peu près 3 pour 100.

On remarquera que dans toutes ces réductions le gouvernement anglais a procédé d'une manière brutale, n'offrant jamais la moindre compensation aux rentiers dont il réduisait le revenu, ce qui devait infailliblement diminuer l'attrait de l'opération. Le gouvernement français, au contraire, devra, dans l'intérêt de cette mesure comme dans celui des porteurs du 5 pour 100, restreindre volontairement le bénéfice que la concession est appelée à réaliser; et de là, les combinaisons dans lesquelles, en offrant aux rentiers du 4 pour 100 à la place du 5 pour 100, on y ajoutait soit dix, soit huit annuités de 1 pour 100.

La question d'opportunité est la seule que l'on puisse désormais agiter au sujet de la conversion, et nous la croyons tranchée par le fait même de la direction politique que suit le ministère actuel. Les hommes qui ont pris pour devise « la paix partout, la paix toujours, » auraient bien mauvaise grace à différer la reconstitution du crédit en France, en prétextant l'état de l'Europe ou celui du pays.

REVENU.

Le revenu public de la France est évalué pour l'année 1844 à 1,247,228,366 fr., et, dans cette somme, le produit des impôts indirects figure pour 755,230,000 francs. Les recettes du mois de décembre 1841 et des onze premiers mois de 1842 ont servi de base aux appréciations du gouvernement. En admettant que la progres-

sion, qui n'a cessé de se manifester dans le revenu depuis 1832, suive la même marche, on peut espérer que le revenu de 1844 excédera d'au moins 40 millions celui de 1842, et que les recettes s'élèveront peut-être à 1,300 millions.

C'est là un revenu considérable et solidement établi. La France supporte sans difficulté le poids de cette contribution qui se divise en plusieurs sortes d'impôts, et que les contribuables augmentent volontairement en accroissant leurs consommations. Depuis 1814 jusqu'à 1827, les contributions directes avaient été dégrevées de 92 millions; depuis 1830, le produit de ces taxes s'est relevé de 70 millions, dont 12 millions proviennent de l'accroissement naturel de la matière imposable, et dont 45 millions ont été votés par les conseils départementaux principalement pour améliorer les voies de communication. L'impôt foncier en 1844 ne s'élève donc pas au même chiffre que sous la restauration; et pourtant nous n'exagérons rien, en admettant que le revenu des propriétés tant rurales qu'urbaines s'est depuis cette époque accru de moitié. Ainsi, une contribution moindre prélevée sur un revenu amélioré, voilà l'état de l'impôt direct. Provisoirement du moins, il n'y a pas de raison de toucher à cette florissante situation.

Mais on conviendra que l'impôt indirect, l'impôt de consommation pourrait et devrait rendre davantage au moyen de tarifs mieux appropriés aux besoins des consommateurs. Si l'Angleterre, dont le système contributif repose à peu près exclusivement sur l'impôt indirect, avec une population de 24 millions d'habitans, verse entre les mains du fisc une somme de 1,300 millions, pourquoi la France, qui a plus de 34 millions d'habitans, ne rendrait-elle pas au trésor, en suivant la même proportion, 18 à 1,900 millions?

Pour nous réduire à ce qui est immédiatement possible, nous ne doutons pas qu'en modifiant les tarifs ou le mode de perception de certaines taxes indirectes, on ne parvînt en France à élever promptement le revenu de l'état à 1,500 millions. En Angleterre, les douanes (*accise*), qui comprennent aussi les droits établis sur le tabac et sur le sucre, rapportent plus de 500 millions. Le produit de ces trois articles n'est porté dans les évaluations du budget de 1844 que pour 258 millions, environ moitié du produit anglais; encore les droits de douane proprement dits y sont-ils compris pour moins de 105 millions.

L'inégalité tout-à-fait monstrueuse de ces résultats s'explique quand on réfléchit que notre tarif de douanes a été combiné en vue,

non de la perception, mais de la protection. Il semble en vérité que le législateur ait voulu frustrer le trésor des revenus que l'introduction des marchandises étrangères devait lui procurer. Presque tous les articles d'importation qui ont de la valeur ont été prohibés ou frappés de droits prohibitifs; il suffit de citer les fils, les tissus, les fers et les bestiaux. Si l'on admettait tous ces articles à des droits de 25 ou 30 pour 100, qui doute que la recette de la douane s'élevât bientôt de 104 à 200 millions?

Les droits établis sur les sucres rendront, suivant les calculs de M. Laplagne, 52 millions; en Angleterre, le même impôt produit plus de 130 millions. Il serait possible d'en retirer en France 75 à 80 millions si l'on décrétait, en rendant cette assimilation progressive, l'égalité des droits entre le sucre indigène et le sucre colonial, et si l'on abaissait en même temps la surtaxe qui frappe le sucre étranger. La France consomme annuellement 120 à 130 millions de kilog. de sucre, dont les colonies fournissent 80 millions. En supposant une consommation de 140 millions au droit de 50 francs par 100 kilog., le produit serait pour le trésor de 70 millions de francs; mais comme il ne paraît pas que le sucre indigène puisse fournir 60 millions de kilogrammes, il faut admettre que le sucre étranger entrera dans la consommation pour 30 ou 40 millions de kilogrammes, en payant au trésor un droit de 60 à 65 francs par 100 kilog. Cette combinaison rapprocherait le produit annuel de la taxe, du chiffre de 75 millions que nous avons posé.

Le monopole du tabac est compté, dans les revenus de 1844, pour 102 millions de francs. Cet impôt produirait sans peine 18 millions de plus si la régie améliorait la qualité de ses tabacs à fumer.

Le produit des trois ou quatre impôts différens que supportent les boissons est évalué à 97 millions. En simplifiant cette taxe et en la répartissant plus également entre toutes les classes de citoyens, on devrait en retirer aisément 125 à 130 millions.

La taxe des lettres figure dans le budget de 1844 pour 43 millions. L'élévation des tarifs s'oppose ici au produit. En Angleterre, le nombre des lettres a triplé depuis l'établissement de la taxe uniforme de 1 *penny* (2 sous). Il est raisonnable de penser que, si le port des lettres était réduit en France à 2 sous pour les lettres qui circulent dans la même ville, à 3 sous pour les lettres qui ne franchissent pas les limites du même département, et à 5 sous pour les lettres envoyées d'un département à un autre, on obtiendrait bientôt, au moyen de cette réforme, un revenu très supérieur. Il y a lieu de

croire aussi que la réduction à 2 pour 100 du droit sur les articles d'argent, qui est aujourd'hui de 5 pour 100, et qui rend à peine 1 million, élèverait bientôt de 5 ou 6 millions le produit des postes, qui est évalué pour 1844 à 49 millions, et qui ne devrait pas, en somme, rester au-dessous de 70 millions.

Enfin, la mise en exploitation des grandes lignes de chemins de fer augmentera nécessairement le revenu que donne au trésor le droit du dixième établi sur le prix des places, et le portera en peu de temps de 9 millions à 20. Toutes ces augmentations, que la force des choses amènera, si la bonne volonté du pouvoir ne la devance pas, se résument dans le tableau suivant :

	1844.		Ultérieurement.	
Produit des douanes. . . .	104 1/2	millions.	— 200	millions.
— sucres.	52	—	— 75	—
— boissons. . . .	97	—	— 125	—
— tabacs.	102	—	— 120	—
— postes.	49	—	— 70	—
— du dixième. . . .	9 1/2	—	— 20	—
TOTAUX. . .	414	millions.	— 610	millions.

On voit par ce qui précède qu'un gouvernement prévoyant et ferme serait maître d'élever le revenu de la France à une prospérité que les ministres les plus prodigues ne pourraient pas dissiper plus tard, quand ils le voudraient. Une mine d'or est sous les pas du fisc; il n'a qu'un coup de pioche à donner pour la découvrir à tous les regards. Qu'il s'affranchisse seulement de la tutelle des propriétaires de bois, des maîtres de forges et autres titulaires de la féodalité industrielle; et les douanes, ouvertes dans une sage mesure à l'importation des produits étrangers, verront doubler leur revenu. Alors s'effacera en peu d'années le déficit de nos finances, et nous pourrons envisager avec plus de liberté l'avenir qui s'ouvre devant nous.

CONCLUSION.

Mais l'accroissement possible et probable du revenu, quelques proportions qu'il affecte désormais, ne doit pas nous faire perdre de vue la réduction nécessaire des dépenses. Nous avons des finances fortement engagées; et des finances engagées ne sont, dans aucun cas ni dans aucun pays, des finances prospères. Une nation puissante,

surtout lorsque l'avenir est incertain, doit garder toute la liberté de ses mouvemens. De même qu'une armée n'est forte qu'avec une réserve d'hommes pour appui, ainsi un gouvernement n'a sa politique assurée que si des dettes à terme ne pèsent pas sur le trésor, s'il n'a pas sur les bras des entreprises de longue durée, et s'il garde une réserve en écus.

Nous avons une comptabilité dont on vante l'entente, et qui aligne les chiffres dans l'ordre le plus régulier. De quoi cela sert-il, si le désordre est dans les intelligences qui gouvernent, et si l'on ne sait se rendre compte ni de ce que l'on fait, ni de ce que l'on veut? Nous entassons les entreprises sur les entreprises, et les dépenses sur les dépenses. Avec l'Algérie à coloniser, nous allons chercher encore de l'espace et des postes à occuper dans la mer Pacifique. Un demi-milliard est à peine voté pour les routes, les canaux et les places fortes, que le gouvernement engage les chambres dans un réseau de chemins de fer qui peut leur coûter un milliard tout entier. Nous marchons de déficit en déficit, en tenant admirablement nos livres. Le corps social est chez nous sain et vigoureux, mais il dissipe ses forces, et s'énerve par une dépense excessive de chaque jour. Nous agissons comme si la Providence ne devait jamais nous éprouver; et quand vient le jour de l'épreuve, nous nous trouvons hors d'état de porter dignement un nom qai impose de si grands devoirs. Nous sommes perpétuellement placés entre la nécessité de faire un effort gigantesque ou de nous résigner à une lâcheté.

Le succès de la politique la mieux entendue dépend, plus qu'on ne croit, de l'ordre dans les finances. Les guerres de l'empire ont prouvé que la richesse, avec le temps, devait triompher de la force. L'Angleterre a vaincu Napoléon, grace à son industrie et à son commerce universel, qui lui donnaient le moyen d'acheter toutes les armées du continent. Aujourd'hui que le duel politique a changé d'acteurs et s'agite entre la Russie et l'Angleterre, quelle cause arrête la puissance d'expansion de l'empire russe dans cette lutte, si ce n'est le défaut d'argent? Et que sert d'avoir six cent mille hommes sous les armes, quand on n'a pas 500 millions de revenus?

La France pourrait avoir les plus belles finances de l'Europe, si l'abondance de ses ressources était égalée par l'habileté de son administration. Non-seulement notre revenu l'emporte sur celui de chacune des grandes puissances continentales, mais il égale, ou peu s'en faut, celui de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche réunies. La partie disponible de ce revenu, en dehors des charges de la dette

tant perpétuelle que viagère, est d'ailleurs très supérieure aux ressources annuelles dont l'Angleterre peut disposer. Sur un revenu de 1,300 millions, la dette fondée, la dette flottante, la liste civile et les pensions en absorbent près de 800 millions dans la Grande-Bretagne; il ne reste donc que 500 millions environ à consacrer aux dépenses de perception et d'administration, à la marine et à l'armée. En France, au contraire, la dette publique, les dotations et les pensions, ne réclament pas au-delà de 380 millions par année. Il reste donc près de 900 millions dont on peut disposer pour les services administratifs ainsi que pour entretenir les forces de terre et de mer. Le développement possible de notre puissance est donc à celui de la puissance anglaise comme 9 est à 5, et il ne tiendrait qu'à notre gouvernement d'occuper dans les conseils de l'Europe la place qui nous appartient.

Ajoutons que le revenu de la France est celui qui présente la plus ferme assiette, ayant une partie fixe, les contributions directes (1), que l'on peut augmenter en cas de guerre, et une partie mobile, les contributions indirectes, dont le produit s'accroît chaque année en temps de paix (2). Les puissances continentales tirent principalement leur revenu de l'impôt foncier, et voilà pourquoi la paix ne les enrichit pas; l'Angleterre fait reposer le sien presque uniquement sur les taxes de consommation, dont le produit diminue à la moindre commotion qui se fait sentir, soit dans le monde politique, soit dans le monde commercial, et voilà pourquoi la guerre lui est principalement redoutable. Le système financier de la France est le seul qui offre une élasticité égale pour la guerre comme pour la paix.

A l'avantage d'asseoir notre revenu sur la double base de l'impôt direct et de l'impôt indirect, nous joignons celui de n'avoir pas épuisé, comme l'Angleterre, tous les moyens d'exciter la consommation. De l'autre côté du détroit, dans les jours de prospérité, le peuple consomme à peu près tout ce qu'il peut consommer, et le tribut qu'il paie au fisc sous cette forme peut décroître, mais ne peut plus s'augmenter. Chez nous la consommation est bornée aux villes, qui sont loin d'ailleurs de renfermer, comme en Angleterre, les deux tiers de la population. Les campagnes ne paient guère d'autre taxe de ce genre que la taxe du sel. Quand nos paysans feront entrer dans

(1) Le produit des contributions directes est porté au budget de 1844 pour 409 millions.

(2) Le produit des contributions indirectes est porté au même budget pour 755 millions.

leurs habitudes l'usage du sucre, du café, du vin et du tabac, le produit des contributions indirectes prendra une rapide et immense extension. Dès aujourd'hui, l'on reconnaîtra qu'au rebours de l'impôt anglais il doit croître et ne peut guère plus décroître.

Pour compléter ce rapprochement, il faut dire que, malgré un revenu décroissant, le gouvernement anglais a su faire face aux difficultés de sa position et augmenter son influence en Europe; tandis que le gouvernement français, avec un revenu croissant, avec un système admirable d'impôt, secondé comme il l'était par toutes les forces du pays, s'est laissé humilier et amoindrir, et nous a fait perdre en influence, depuis dix ans, autant que les traités de Vienne nous avaient enlevé en territoire après une double invasion.

En 1828, le revenu de l'Angleterre était encore de 58 millions de livres sterl.; en 1841, il était tombé à 52 millions. Dans l'intervalle, le gouvernement avait diminué ou supprimé les taxes jusqu'à concurrence de 7 millions de livres sterl., et les avait augmentées jusqu'à concurrence de 2 millions. Mais les dépenses avaient subi des réductions équivalentes, qui avaient précédé la diminution du revenu.

En 1828, le revenu ordinaire de la France ne s'élevait pas à 900 millions; il dépasse aujourd'hui 1,250 millions. C'est ce bienfait de la Providence que nous avons gaspillé!

Ainsi voilà deux empires, dont l'un se maintient et grandit par la seule vigueur de son gouvernement, pendant que la prospérité intérieure, que les ressources nationales diminuent; dont l'autre s'abaisse et descend par l'incurable faiblesse de ceux qui le mènent, en dépit des forces merveilleuses que la nation a déployées. Toute la situation est dans ce contraste. Il prouve qu'un peuple a beau s'évertuer à vouloir et à produire, s'il n'a pas un gouvernement qui mette ces trésors de courage et de richesse en valeur.

LÉON FAUCHER.

THÉATRE-FRANÇAIS.

LES BURGRAVES,

TRILOGIE,

PAR M. VICTOR HUGO.

Jamais grand peuple n'abdiqua volontiers une grande gloire : quand, depuis deux siècles, une nation possède, comme la nôtre, un théâtre supérieur à celui de Rome, presque l'égal de celui d'Athènes, et qu'elle sent cette source de poétiques jouissances près de tarir et de lui échapper, elle ne se résigne pas à cette perte. Tout ce ce qu'il y a chez elle d'esprits d'élite s'émeut et s'inquiète; on cherche la cause du mal, on propose des expédiens, on se met en quête de remèdes. C'est qu'il ne suffit pas, en effet, pour qu'un art existe, de pouvoir montrer aux curieux, de temps à autres, une série de chefs-d'œuvre séculaires; il faut qu'à côté d'eux, sinon au-dessus, viennent incessamment s'ajouter de nouveaux et vivans chefs-d'œuvre. Il en est comme d'une noble race, qui n'est pas réputée durer parce qu'on voit luire aux murs d'une galerie les images et les blasons de ses aïeux. Il faut encore un héritier et des rejetons à la vieille souche. Aussi, dans les dernières années de la restauration, l'épuisement et

la langueur dont semblait atteint le génie tragique, firent-ils pousser un cri d'alarme. Quelques écrivains, sentinelles avancées de l'art, s'insurgèrent, non contre les maîtres de la scène, à Dieu ne plaise, mais contre leurs insuffisans successeurs qui s'imaginaient continuer Racine et Corneille, oubliant que dans l'art on ne continue pas ce que l'on copie, et que *continuer les maîtres*, c'est créer et innover à son tour.

L'éclatant appel de la critique fut entendu. Un poète vint, qui ne ressemblait aux modèles que par l'originalité et la grandeur du talent; un poète qui apportait au théâtre une gerbe de nouveautés : nouvelle forme, nouvelle langue, nouvelles émotions. Toutefois, ce drame si triomphalement inauguré sur notre scène par *Hernani*, était-ce bien celui que l'école critique, comme on disait alors, avait appelé de tant de vœux? Était-ce bien la colombe si long-temps attendue dans l'arche romantique? Hélas! non. Fatiguée de tout ce qu'offrait de décrépit et de faux la tragédie sans invention et sans style des successeurs de Ducis, la critique n'avait guère fait qu'achever de démolir ces ruines; son œuvre n'avait été à peu près que négative. Dans ses élans les plus hardis de reconstruction poétique, elle n'avait rêvé qu'un drame plus vrai, miroir des évènemens, reflet fidèle et intelligent des grandes choses du passé. *Pinto* lui semblait le point de départ, *Clara Gazul* et *les États de Blois* un acheminement, *Marie Stuart* et surtout le *Cid d'Andalousie* une transition. On a dit que la révolution de juillet avait dissout l'école critique; il est vrai que le grand mouvement de 1830 emporta ailleurs la pensée de tous et acheva ainsi la dispersion; mais, en réalité, la fin de la croisade romantique date de la première représentation d'*Hernani*. De ce jour, en effet, le grand rôle, le rôle influent de la critique était terminé; celui de la poésie commençait. L'œuvre de la réforme ou, mieux encore, de la résurrection théâtrale, que la polémique avait provoquée, un poète l'accomplissait; il entrait, il est vrai, dans la place par une autre brèche que celle qu'avait indiquée et entr'ouverte la théorie; mais il y entrait et s'y installait avec toute la puissance du talent et l'auréole de la conquête.

Une partie des réformateurs théoriciens, peu satisfaits de n'avoir canonné la tirade que pour revoir la tirade debout et grandissante, de n'avoir proscrit les *a parte* et les monologues, que pour voir reparaître les *a parte* et s'allonger indéfiniment les monologues, de n'avoir prêché le respect de l'histoire et la lecture des chroniques que pour voir les plus grandes figures historiques déplorablement

grossies ou rapetissées, suivant les besoins de l'optique théatrale : cette armée désappointée, disons-nous, protesta vivement contre l'intrusion sur notre première scène d'un art, à son avis, extravagant et effréné. Une autre brigade de la même troupe, plus frappée de la grandeur du but et de la nouveauté des moyens, applaudit, tout en faisant quelques réserves, à cette forme de drame insolite et fantasque, mais puissant et gracieux, qui, par ses effets comme par son principe, constitue un genre à part, un genre qui a ses inconvéniens, sans doute, mais qui les rachète avec usure par des beautés de premier ordre.

Qu'est-ce donc que ce nouveau drame que M. Victor Hugo créait avec tant d'éclat et de verve dans *Hernani*, qu'il a continué en le modifiant, je ne dirai pas en le perfectionnant, dans toutes les pièces qui ont suivi, et auquel il revient dans son dernier ouvrage, *les Burgraves*, avec une puissance d'exécution égale et, en quelques parties, supérieure à celle de son début? Ce genre de drame, qui a eu des analogues en Grèce, en Angleterre, en Allemagne, n'en a point sur notre scène, au moins dans le mode sérieux; il s'adresse à une faculté dont nous ne sommes pas entièrement dépourvus, dieu merci! mais qui est loin chez nous d'être dominante, l'imagination. A tort ou à raison, M. Hugo a regardé comme épuisé le drame héroïque et sévère de Corneille, la tragédie mythologique et tendre de Racine, la tragédie passionnée et philosophique de Voltaire. Ces trois poètes s'adressaient à l'esprit, à l'ame, à la raison; M. Victor Hugo crut pouvoir s'adresser en outre et surtout à la fantaisie. Aux combinaisons purement humaines, passionnées, raisonnables, il ajouta des combinaisons surnaturelles et fantastiques; on avait dramatisé la fable et l'histoire, il crut pouvoir dramatiser la légende. Nos grands poètes tragiques avaient évoqué des hommes; ils s'étaient assujétis aux conditions de vraisemblance qui résultent du jeu des passions humaines, et ils en avaient tiré des chefs-d'œuvre de toute sorte. M. Hugo nous présente un spectacle tout différent : ce n'est ni la réalité humaine ni la littéralité historique qu'il a en vue. Ses personnages sont des fantômes, des ombres évoquées par sa baguette magique; ce sont, même quand ils s'appellent Charles-Quint ou Frédéric de Souabe, les fils de son imagination, les représentans de sa pensée, qu'il introduit, qu'il transforme, qu'il fait évanouir quand et comme il lui plaît; son drame est un rêve, mais un rêve, si on l'ose dire, taillé dans le granit ou ciselé sur l'acier. *Hernani* nous avait montré une romance espagnole élevée aux dimensions du

drame; *les Burgraves* sont une ballade allemande, une tradition, ou plutôt un mélange de traditions ayant cours aux bords du Rhin, une *saga* dont Hoffmann aurait pu faire un conte fantastique. M. Victor Hugo en a composé une tragédie ou, comme il l'appelle assez inexactement, une *trilogie*. Pourquoi non? N'est-il pas bien permis à M. Victor Hugo de faire ce qu'Eschyle a fait dans *Prométhée*, Shakspeare dans *le Roi Lear* et *le Songe d'une nuit d'été*, Schiller dans *la Fiancée de Messine* et dans *Jeanne d'Arc?*

Le drame idéal, merveilleux, fantastique, est aussi légitime, et il a dans l'histoire de l'art de tout aussi beaux précédens que la tragédie basée sur le jeu régulier des passions humaines. Si l'une descend de Sophocle, l'autre remonte à Eschyle; toutes deux s'adressent à des facultés qui ont un droit égal à être satisfaites. Seulement Eschyle, Shakspeare, Schiller, les maîtres du genre, avaient affaire à des auditeurs mieux disposés que les nôtres. Chose étrange! quand nous nous trouvons assis en face d'un théâtre, nous devenons sur-le-champ de la plus singulière exigence; nous voulons, à tout prix, retrouver derrière la rampe la peinture de la vie réelle. O poète! vous avez eu beau travailler, pendant quinze ans, à faire notre éducation poétique, vos plus transparentes fantaisies n'en risquent pas moins de rester incomprises; vos plus poétiques fictions risquent d'être traitées d'absurdes, d'impossibles, et par les plus modérées d'invraisemblables. Invraisemblables! comprenez-vous l'énormité? Enfans, nous lisons *Gulliver* avec délices; plus tard, nous nous délassons à la lecture des *Redoutables tours du château d'Otrante;* mais au théâtre, c'est bien différent! Là, nous voulons de la raison, de la vérité. Combien les Grecs dont on nous parle à tout propos, sans les connaître, avaient une plus large et plus juste idée de l'art dramatique! Croyez-vous que quand le vieil Eschyle clouait le Titan, martyr de la civilisation hellénique, sur la cime de je ne sais quel Caucase baigné par l'Océan, la Grèce assise dans le théâtre de Bacchus fît à l'auteur des objections géographiques, ou se prît à le chicaner sur les invraisemblances de sa fable? La beauté idéale de la conception et la perfection des vers absolvaient le poète; et, certes, la grandeur du tableau qui termine le premier acte des *Burgraves* aurait fait battre des mains à tout le peuple d'Athènes.

Comme *Hernani*, *les Burgraves* se composent de deux parties distinctes, trop distinctes même, quoique réunies dans un même cadre. Il y a, d'une part, une légende individuelle, un fabliau mêlé de crime et d'amour; puis, de l'autre, il y a un coup d'œil général et

comme à vue d'oiseau jeté sur une grande époque historique. Laissons un moment le fabliau et envisageons l'histoire.

Quel a été le but du poète? Il a voulu nous montrer l'antique et robuste féodalité allemande, depuis les temps historiques jusqu'à son déclin; d'abord grande et simple comme les héros d'Homère, ensuite loyale encore et valeureuse comme un homme d'armes, puis efféminée, abâtardie, félone, déclinant ainsi de génération en génération, et s'effaçant enfin d'elle-même devant une idée plus grande et plus forte, l'idée de la patrie commune et de l'unité allemande. Le poète, pour personnifier ces deux grandes forces, celle de l'individu et celle de la société, dont la longue lutte a agité tout le moyen-âge, a su trouver les symboles les plus poétiques et les plus frappans. Comme type de la force féodale, il a choisi une famille parmi les burgraves, seigneurs des bords du Rhin, toujours en guerre contre la diète, qui, du lac de Constance aux Sept-Montagnes, ont crénelé la cime de toutes les collines. Il nous introduit dans le château, déjà délabré au XIIIe siècle, aujourd'hui caché dans les bruyères, des seigneurs de Happenheff. Et pour que nous connaissions bien toute cette nichée de vautours, il nous montre d'abord l'aïeul, le centenaire Job, burgrave du Taunus, qui, dans sa longue simarre blanche, semble un roi de pierre au portail d'une cathédrale; puis son fils Magnus, vigoureux vieillard de soixante et dix ans, colosse de fer, armure vivante; et au-dessous ses petits-fils, vêtus de soie, troupe folle et cruelle qui se rit de Dieu dans l'orgie. D'un côté, on entend des chansons dissolues et le choc des verres; de l'autre, on voit une porte close et silencieuse. C'est dans cette partie abandonnée du vieux château que les deux vieillards, Magnus et Job, le père et l'aïeul, vivent à peu près relégués par leurs fils;

> Car ils ont fait leur temps; ils ont l'esprit troublé :
> Voilà plus de deux mois que le vieux n'a parlé.

Les jeunes burgraves et leurs joyeux convives viennent en ce lieu finir l'orgie, se vantant de leurs brigandages et de leurs parjures. A ce bruit et à ces propos malséans, la porte des vieux parens s'entr'ouvre. Magnus et l'aïeul apparaissent sur le seuil, graves et soucieux. Magnus, qui a entendu le comte Gérard se vanter en riant d'avoir faussé sa foi, lui jette à la face cette belle leçon d'honneur antique :

> . . . . . Jadis il en était
> Des sermens qu'on faisait dans la vieille Allemagne

Comme de nos habits de guerre et de campagne;
Ils étaient en acier. . . . . .
. . . . . .
Le brave mort dormait dans sa tombe humble et pure,
Couché dans son serment comme dans son armure;
Et le temps qui des morts ronge le vêtement
Parfois rongeait l'armure et jamais le serment.

Et comme les propos indécens recommencent :

. . . . . Jeunes gens! vous faites bien du bruit :
Laissez les vieux rêver dans l'ombre et dans la nuit.
La lueur des festins blesse leurs yeux sévères :
Les vieux choquaient l'épée; enfans, choquez les verres;
Mais loin de nous.

Cependant, voici qu'un pauvre homme demande asile au manoir. Hatto, l'héritier des burgraves, ordonne qu'on le chasse. A ce mot, Magnus, qui était retombé dans sa rêverie, se réveille en sursaut et éclate.

. . . . . En quel temps vivons-nous, Dieu puissant?
Et qu'est-ce donc que ceux qui vivent à présent?
On chasse à coups de pierre un vieillard qui supplie! —
De mon temps — nous avions aussi notre folie,
Nos festins, nos chansons, — on était jeune enfin, —
Mais qu'un vieillard vaincu par l'âge et par la faim,
Au milieu d'un banquet, au milieu d'une orgie,
Vînt à passer tremblant, la main de froid rougie,
Soudain on remplissait, cessant tout propos vain,
Un casque de monnaie, un verre de bon vin;
C'était pour le passant, que Dieu peut-être envoie,
Après nous reprenions nos chants, car plein de joie,
Un peu de vin au cœur, un peu d'or dans la main,
Le vieillard souriant poursuivait son chemin.
Sur ce que nous faisions, jugez ce que vous faites!

Alors Job, le centenaire, qui n'a pas encore fait un mouvement ni prononcé une seule parole, se redresse, fait un pas et touche l'épaule de Magnus :

Jeune homme, taisez-vous. — De mon temps, dans nos fêtes,
Quand nous buvions, chantant plus haut que vous encor,
Autour d'un bœuf entier posé sur un plat d'or,
S'il arrivait qu'un vieux passât devant la porte,

Pauvre, en haillons, pieds nus, suppliant, — une escorte
L'allait chercher : sitôt qu'il entrait, les clairons
Éclataient, on voyait se lever les barons;
Les jeunes, sans parler, sans chanter, sans sourire,
S'inclinaient, fussent-ils princes du saint-empire,
Et les vieillards tendaient la main à l'inconnu,
Et lui disaient : Seigneur, soyez le bien-venu.
(A un page.)
Va quérir l'étranger....

LE PAGE,

. . . . Il monte, monseigneur.

JOB, aux burgraves.

Debout! (A ses petits-fils.) Autour de moi,
Ici. (Aux clairons.) Sonnez, clairons, ainsi que pour un roi!

Et le mendiant, revêtu d'un sareau de bure, est introduit dans la grand' salle, avec le cérémonial usité pour un monarque. — C'est là assurément la plus belle et la plus grande peinture de la vie féodale qui ait jamais été tracée. C'est, nous le répétons, un tableau digne de la muse antique.

Il reste, à présent, au poète à donner une voix et un corps à l'autre moitié de sa pensée. Qui prendra-t-il pour représentant de la grande idée de l'unité allemande? Qui choisira-t-il dans l'histoire comme symbole de l'autorité sociale? Ici encore M. Hugo a eu la main heureuse. Il a fait choix de celui des chefs de l'empire dont le talon de fer a écrasé le plus de ces nids d'hommes de proie, de l'empereur Frédéric de Souabe... Je me trompe, il suffira au poète (et l'effet de son œuvre en sera décuplé), il lui suffira de réveiller pour un moment l'*ombre* de Frédéric de Souabe. En effet, nous sommes en 1216, il y a plus de vingt ans déjà que Frédéric Barberousse a perdu la vie en Orient, dans les eaux du Cydnus; mais qu'importe? Les peuples ne permettent pas de mourir à qui a eu la volonté et le pouvoir de les servir. L'Allemagne n'a jamais tenu pour mort Frédéric Barberousse; il dort, le grand monarque, voilà tout. Personne ne doute au bord du Rhin qu'il n'habite avec sa cour en Thuringe, sur le mont Kyffhœuser, près de Nordhausen; demandez plutôt à Henri Heine, qui vous en donnera des nouvelles toutes fraîches. Ou bien encore, suivant d'autres, le vieux guerrier est assis au fond d'une grotte, balançant son chef blanchi, et quelquefois

étendant la main, comme dans un songe, pour reprendre son glaive et son bouclier. De nos jours même, Barberousse est encore, dit-on, le messie qu'attend l'Allemagne, le messie qui, lorsqu'il reviendra dans le monde, fera reverdir l'arbre desséché, et rendra la gloire et la liberté aux Teutons. Ne soyez donc pas surpris d'apprendre que le mendiant qu'on vient d'introduire, au bruit des fanfares, dans le manoir de Happenheff, n'est autre que Frédéric Barberousse. Il se nomme : on hésite à le croire : mais la marque d'un fer rouge qu'autrefois, dans un assaut, le comte Job lui a imprimée sur la main droite, ne permet pas le doute. Tout tremble à la vue formidable de l'apparition impériale.

Vous me reconnaissez, bandits; je viens vous dire
Que j'ai pris en pitié les douleurs de l'empire;
Que je viens vous rayer du nombre des vivans,
Et jeter votre cendre infâme à tous les vents.
Vos soldats m'entendront; ils sont à moi; j'y compte :
Ils étaient à la gloire avant d'être à la honte.
. . . . . .
N'est-ce pas, vétérans? . . . . . .
Tandis que ces bandits vous fêtent en riant,
On entend les chevaux hennir en Orient.
Les hordes du Levant sont aux portes de Vienne.

(Aux comtes et aux barons.)

Aux frontières, messieurs! Allez; qu'il vous souvienne
De Henri-le-Barbu, d'Ernest-le-Cuirassé!
Nous gardons le créneau : vous, gardez le fossé.
Allez! . . . . . .

Les jeunes burgraves baissent la tête; le vieux Magnus seul, l'homme de fer, se redresse; il s'écrie de sa plus forte voix de commandement :

. . . . . Triplez les sentinelles!
Les archers au donjon! les frondeurs aux deux ailes!
Haut le pont! bas la herse! . . . . . .

Et d'un ton moins haut, mais aussi ferme :

Soldats, courez au bois; taillez granit et marbres;
Prenez les plus grands blocs, prenez les plus grands arbres,
Et sur le mont qui jette au monde la terreur,
Faites un grand gibet, digne d'un empereur.

Barberousse est seul; il n'a pour défense que son courage, son nom et son droit. Alors Job, qui est resté jusque-là impassible et muet, promène un regard pensif de ses petits-fils sur l'empereur; puis, s'approchant de Frédéric :

. . . . . Vous êtes
Mon ennemi. . . . . .
Je vous hais; mais je veux une Allemagne au monde.
Mon pays plie et penche en une ombre profonde;
Sauvez-le! Moi, je tombe à genoux, en ce lieu,
Devant mon empereur que ramène mon Dieu.

Puis, s'attachant au col une chaîne d'esclave, il se remet lui et les siens aux mains du chef de l'empire.

Telle est la partie légendaire plutôt qu'historique du nouveau drame. Tout cela est à la fois d'une grande beauté et d'une grande nouveauté. Mais ces tableaux d'une majesté vraiment épique ne suffisent pas à former un drame. M. Hugo a dû y attacher une seconde légende, qui a le tort très grave (et c'est même le grand défaut de la pièce) de contrarier et d'affaiblir, en plusieurs points, l'impression de la première.

Ce grand vieillard homérique, ce vieux comte Job, qui demeure des mois entiers sans parler et qui parle ensuite comme Nestor, ce noble symbole de la féodalité vaincue et résignée, eh bien! pour le besoin du drame, l'auteur fera de lui un odieux criminel, un assassin, un fratricide. Il y a soixante et dix ans, fils d'un père inconnu et portant le nom de Fosco, il a, dans une salle basse du donjon de Happenheff, commis un affreux assassinat. Amoureux d'une jeune Corse qui lui préférait son frère Donato, il a poignardé son rival, a jeté son corps dans le fleuve, et a vendu Ginévra comme esclave. Or, Fosco était fils naturel et Donato fils légitime de Frédéric, duc de Souabe. Donato, recueilli par des pêcheurs et guéri de ses blessures, est devenu l'héritier de Frédéric, puis empereur sous le nom de Frédéric Barberousse, sans que Fosco, devenu de son côté burgrave du Taunus, ait jamais reconnu son frère dans l'empereur, qu'il a toute sa vie combattu.

Chaque nuit le comte Job, comme le héros d'un conte d'Hoffmann (*le Majorat*, si je ne me trompe), se traîne dans la salle du meurtre et tâche d'effacer la tache de sang qui reparaît toujours. Le mélancolique vieillard, en proie aux remords et le cœur navré des basses inclinations de sa race, reporte toute sa tendresse,

Car l'ame aime toujours parce qu'elle est divine,

sur une jeune orpheline, Regina, comtesse du Rhin, sa nièce, fiancée sans amour au jeune burgrave Hatto, et sur un jeune archer de sa garde, Otbert, dont les vingt ans lui rappellent un fils de sa vieillesse qu'une femme étrangère a enlevé. Souvent réunis aux côtés du vieillard, Otbert et Regina se sont connus, puis aimés. Les scènes où cet amour s'exprime sont les plus charmantes et les plus gracieuses de l'ouvrage. Le timbre de ces deux jeunes voix amoureuses rappelle et peut-être égale en douceur les soupirs des deux amans de Rimini.

REGINA.

Que suis-je? une orpheline, et vous, un orphelin;
Le ciel, nous unissant par nos douleurs communes,
Eût pu faire un bonheur de nos deux infortunes;
Mais...

OTBERT à ses genoux,

Mais je t'aimerai, mais je t'adorerai,
Mais je te servirai; si tu meurs, je mourrai;
Mais je tuerai Hatto, s'il ose te déplaire;
Mais je remplacerai, moi, ton père et ta mère;
Oui, tous les deux, j'en prends l'engagement sans peur :
Ton père, j'ai mon bras; ta mère, j'ai mon cœur.

REGINA.

O doux ami, merci!...

Et ce passage :

Je ne vous aime pas! — Regina, dis au prêtre
Qu'il n'aime pas son Dieu; dis au Toscan sans maître,
Qu'il n'aime point sa ville; au marin sur la mer
Qu'il n'aime point l'aurore après les nuits d'hiver.
Va trouver sur son banc le forçat las de vivre,
Dis-lui qu'il n'aime pas la main qui le délivre,
Mais ne me dis jamais que je ne t'aime pas.
Car vous êtes pour moi, dans l'ombre où vont mes pas,
Dans l'entrave où mon pied se sent pris en arrière,
Plus que la délivrance et plus que la lumière.
Je suis à vous sans terme, à vous éperdument...
Et vous le savez bien... Oh! les femmes vraiment

Sont cruelles toujours et rien ne leur plaît, comme
De jouer avec l'ame et la douleur d'un homme...
Mais pardon; vous souffrez..., je vous parle de moi,
Mon Dieu, quand je devrais, à genoux devant toi,
Ne point contrarier ta fièvre et ton délire,
Et te baiser les mains, et te laisser tout dire.

« Ta fièvre... » Il est vrai, Regina meurt à seize ans d'un mal inconnu et sans remède. Assise dans un fauteuil, auprès d'une croisée ouverte, elle dit un adieu mélancolique aux prés, aux bois, au soleil, aux hirondelles qui partent et qu'elle ne reverra pas. Mourir si jeune et aimée! Elle demande à son amant, comme elle ferait à Dieu, de la sauver. Otbert essaiera. Il y a dans le burg une vieille esclave nommée Guanhumara; cette femme l'a élevé, lui sans parens, et l'a introduit comme archer dans le château. Elle possède des philtres infaillibles pour tuer ou guérir. Otbert l'implore; elle promet au jeune homme la vie de sa maîtresse, mais à une condition : il servira sa vengeance; il tuera, la nuit prochaine, l'homme qu'elle désignera, sans discuter, sans hésiter, sans regarder.

Quelle est cette femme? Quelle injure a-t-elle soufferte? Qui veut-elle punir? Guanhumara est cette même femme corse, cette Ginévra qu'il y a soixante ans, Fosco et Donato se sont disputée, et que Fosco a vendue les fers aux pieds. Après bien des courses lointaines, la vieille Corse est revenue dans le burg du comte Job; c'est elle, il y a vingt ans, qui lui enleva Otbert, son dernier né : aujourd'hui elle veut faire périr le père par la main du fils. Rien n'égale l'implacable haine de cette ame ulcérée par tant d'années de souffrances. Savez-vous ce qui rend si belle cette terrible figure, que le poète semble avoir empruntée des *Euménides?* C'est qu'elle est l'énergique personnification de la plus mortelle ennemie de la société féodale : Guanhumara n'est pas seulement une esclave irritée; cette femme hideuse et maudissante, c'est l'Esclavage :

De durs anneaux de fer dans ma chair sont scellés,
Vingt maîtres différens, moi, malade et glacée,
Moi, femme, à coups de fouet, devant eux m'ont chassée!
Maintenant, c'est fini, je n'ai plus rien d'humain,

(Mettant la main sur son cœur.)

Et je ne sens rien là quand j'y pose la main.
Je suis une statue et j'habite une tombe;
J'arrive, pâle et froide, en ce château perdu,

Et je m'étonne encor qu'on n'ait pas entendu,
Au bruit de l'ouragan courbant les branches d'arbre,
Sur le pavé fatal venir mes pieds de marbre.

Il est impossible de lire de tels vers sans se rappeler les chœurs d'Eschyle. Citons encore un morceau de facture eschyléenne. C'est le passage où Guanhumara voue Fosco, son vieil ennemi, au poignard d'Otbert; on croit entendre comme un écho du fameux *Serment des sept chefs :*

.... O vastes cieux! ô profondeurs sacrées!
Morne sérénité des voûtes azurées!
O nuit dont la tristesse a tant de majesté!
Toi qu'en mon long exil je n'ai jamais quitté,
Vieil anneau de ma chaîne, ô compagnon fidèle!
Je vous prends à témoin! et vous, murs, citadelle,
Chênes qui versez l'ombre aux pas du voyageur,
Vous m'entendez! Je voue à ce couteau vengeur
Fosco, baron des bois, des rochers et des plaines,
Sombre comme toi, nuit, vieux comme vous, grands chênes!

Cependant le jeune Otbert ignorait que ce Fosco qu'il doit tuer fût son maître et son bienfaiteur, encore moins pensait-il que ce fût son père. Les scènes dans le caveau perdu, où le parricide est près de s'accomplir, sont d'un effet pénible; cela ressemble trop au *24 Février* de Werner. Au moment où le fer du jeune homme se lève sur le vieillard, Barberousse paraît, arrête la main d'Otbert, et montre à Job étonné Donato son frère vivant et qu'il peut cesser de pleurer. — Après ce dernier effort, la grande figure de Barberousse, demi-vivante, demi-morte, contente de ce qu'elle a fait pour sa famille et pour l'empire, *rentre dans sa nuit* et se recouche dans son mystérieux tombeau.

Après les citations et les remarques qui précèdent, il nous reste peu de chose à dire sur les beautés et les défauts de cet ouvrage. Deux mots seulement.

Cette œuvre, grande par la pensée, sévère par l'exécution, attachante mais trop compliquée par la fable, nous paraît ce que M. Hugo a tenté jusqu'ici sur la scène de plus grave et de plus élevé. Il y a incontestablement progrès dans l'inspiration, progrès dans l'expression. Si, en employant le mot impropre de *trilogie* pour désigner simplement une pièce en trois actes, le poète n'a voulu par là qu'indiquer la volonté nouvelle chez lui de se rapprocher du drame an-

tique, il a eu toute raison. Dans aucune autre de ses œuvres dramatiques, M. Hugo n'avait encore dirigé ses admirables facultés de manière à éveiller, comme dans celle-ci, les souvenirs de la scène grecque.

Le reproche le plus grave que me paraît mériter le nouveau drame porte sur une partie de l'art très importante à la scène, mais au fond pourtant secondaire, sur l'agencement de la fable. Il y a dans celle des *Burgraves* obscurité et complication. Dans une œuvre de la nature de celle-ci, où il existe une cause d'obscurité inévitable par suite de l'emploi du merveilleux, il est nécessaire d'apporter la plus grande clarté dans l'exposition des faits qui sont de l'ordre naturel. Dans les *Burgraves*, les récits du premier acte n'établissent pas assez nettement la position des personnages; l'identité surtout du jeune Fosco et du vieux Job passe à peu près inaperçue, et l'incertitude qui en résulte fait planer sur plusieurs parties de la pièce comme une sorte de nuage qui affaiblit l'intérêt.

J'ai entendu plusieurs personnes, et j'avoue que je suis du nombre, regretter vivement que l'auteur n'ait pas trouvé le moyen de ramener dans la seconde moitié de l'ouvrage les teintes gracieuses et passionnées dont il a su tirer un si heureux parti dans la première moitié. Quand la fantaisie se fait la maîtresse et dispose souverainement du drame, ne devrait-elle pas en effet s'efforcer de nous donner de préférence des sensations agréables? Il y avait d'ailleurs des raisons d'un autre ordre pour ne nous pas laisser trop oublier Regina. L'intérêt qui s'est porté d'abord si vivement sur elle passe ensuite (et c'est un inconvénient grave) exclusivement sur le vieux Job. Pendant toute la durée du dernier acte, les craintes sont pour le vieillard seul, et l'on ne songe plus guère au péril que court la jeune fille. En somme, *les Burgraves* sont une composition sévère et élevée, mais où l'on aimerait à trouver plus abondamment ce qui a fait tout pardonner à *Hernani*, c'est-à-dire plus de ces détails gracieux qui sont particulièrement nécessaires, suivant moi, aux pièces où la fantaisie domine. C'est en effet aux ouvrages de ce genre que semble surtout devoir s'appliquer le conseil de l'épître aux Pisons :

Non satis est pulchra esse poemata; dulcia sunto.

CHARLES MAGNIN.

POÈMES PHILOSOPHIQUES.

N° III.

LA FLUTE.

I.

Un jour je vis s'asseoir au pied de ce grand arbre
Un Pauvre qui posa sur ce vieux banc de marbre
Son sac et son chapeau, s'empressa d'achever
Un morceau de pain noir, puis se mit à rêver.
Il paraissait chercher dans les longues allées
Quelqu'un pour écouter ses chansons désolées;
Il suivait à regret la trace des passans
Rares et qui pressés s'en allaient en tout sens.
Avec eux s'enfuyait l'aumône disparue,
Prix douteux d'un lit dur en quelque étroite rue
Et d'un amer souper dans un logis malsain.

Cependant il tirait lentement de son sein,
Comme se préparait au martyre un apôtre,
Les trois parts d'une Flûte et liait l'une à l'autre,
Essayait l'embouchure à son menton tremblant,
Faisait mouvoir la clé, l'épurait en soufflant,
Sur ses genoux ployés frottait le bois d'ébène,
Puis jouait. — Mais son front en vain gonflait sa veine,
Personne autour de lui pour entendre et juger
L'humble acteur d'un public ingrat et passager.
J'approchais une main du vieux chapeau d'artiste
Sans attendre un regard de son œil doux et triste
En ce temps de révolte et d'orgueil si rempli;
Mais, quoique pauvre, il fut modeste et très poli.

II.

Il me fit un tableau de sa pénible vie.
Poussé par ce démon qui toujours nous convie,
Ayant tout essayé, rien ne lui réussit,
Et le chaos entier roulait dans son récit.
Ce n'était qu'élan brusque et qu'ambitions folles,
Qu'entreprise avortée et grandeur en paroles.

D'abord, à son départ, orgueil démesuré,
Gigantesque écriteau sur un front assuré,
Promené dans Paris d'une façon hautaine :
Bonaparte et Byron, poète et capitaine,
Législateur aussi, chef de religion
(De tous les écoliers c'est la contagion),
Père d'un panthéisme orné de plusieurs choses,
De quelques âges d'or et des métempsycoses

De Bouddha, qu'en son cœur il croyait inventer;
Il l'appliquait à tout, espérant importer
Sa révolution dans sa philosophie;
Mais des contrebandiers notre âge se défie;
Bientôt par nos fleurets le défaut est trouvé;
D'un seul argument fin son ballon fut crevé.

Pour hisser sa nacelle il en gonfla bien d'autres
Que le vent dispersa. Fatigué des apôtres,
Il dépouilla leur froc. (Lui-même le premier
Souriait tristement de cet air cavalier
Dont sa marche, au début, avait été fardée
Et, pour d'obscurs combats, si pesamment bardée,
Car, plus grave à présent, d'une double lueur
Semblait se réchauffer et s'éclairer son cœur;
Le bon Sens qui se voit, la Candeur qui l'avoue,
Coloraient en parlant les pâleurs de sa joue.)
Laissant donc les couvens, panthéistes ou non,
Sur la poupe d'un drame il inscrivit son nom
Et vogua sur ces mers aux trompeuses étoiles;
Mais, faute de savoir, il sombra sous ses voiles
Avant d'avoir montré son pavillon aux airs.
Alors rien devant lui que flots noirs et déserts;
L'océan du travail si chargé de tempêtes
Où chaque vague emporte et brise mille têtes.
Là, flottant quelques jours sans force et sans fanal,
Son esprit surnagea dans les plis d'un journal,
Radeau désespéré que trop souvent déploie
L'équipage affamé qui se perd et se noie.
Il s'y noya de même, et de même, ayant faim,
Fit ce que fait tout homme invalide et sans pain.

« Je gémis, disait-il, d'avoir une pauvre ame

Faible autant que serait l'ame de quelque femme;
Qui ne peut accomplir ce qu'elle a commencé
Et s'abat au départ sur tout chemin tracé.
L'idée à l'horizon est à peine entrevue,
Que sa lumière écrase et fait ployer ma vue.
Je vois grossir l'obstacle en invincible amas,
Je tombe ainsi que Paul en marchant vers Damas.
— Pourquoi, me dit la voix qu'il faut aimer et craindre,
Pourquoi me poursuis-tu, toi qui ne peux m'étreindre?
— Et le rayon me trouble et la voix m'étourdit,
Et je demeure aveugle et je me sens maudit. »

III.

« — Non, criai-je en prenant ses deux mains dans les miennes,
Ni dans les grandes lois des croyances anciennes,
Ni dans nos dogmes froids, forgés à l'atelier,
Entre le banc du maître et ceux de l'écolier,
Ces faux Athéniens dépourvus d'atticisme,
Qui nous soufflent aux yeux des bulles de sophisme,
N'ont découvert un mot par qui fût condamné
L'homme aveuglé d'esprit plus que l'aveugle-né.

C'est assez de souffrir sans se juger coupable
Pour avoir entrepris et pour être incapable.
J'aime, autant que le fort, le faible courageux
Qui lance un bras débile en des flots orageux,
De la glace d'un lac plonge dans la fournaise
Et d'un volcan profond va tourmenter la braise.
Ce Sysiphe éternel est beau, seul, tout meurtri,

Brûlé, précipité, sans jeter un seul cri,
Et n'avouant jamais qu'il saigne et qu'il succombe
A toujours ramasser son rocher qui retombe.
Si, plus haut parvenus, de glorieux esprits
Vous dédaignent jamais, méprisez leur mépris;
Car ce sommet de tout, dominant toute gloire,
Ils n'y sont pas, ainsi que l'œil pourrait le croire.
On n'est jamais en haut. Les forts, devant leurs pas,
Trouvent un nouveau mont inaperçu d'en bas.
Tel que l'on croit complet et maître en toute chose,
Ne dit pas les savoirs qu'à tort on lui suppose,
Et qu'il est tel grand but qu'en vain il entreprit.
— Tout homme a vu le mur qui borne son esprit.

Du corps et non de l'ame accusons l'indigence,
Des organes mauvais servent l'intelligence
Et touchent, en tordant et tourmentant leur nœud,
Ce qu'ils peuvent atteindre et non ce qu'elle veut.
En traducteurs grossiers de quelque auteur céleste
Ils parlent... Elle chante et désire le reste.
Et, pour vous faire ici quelque comparaison,
Regardez votre Flûte, écoutez-en le son.
Est-ce bien celui-là que voulait faire entendre
La lèvre? Était-il pas ou moins rude ou moins tendre?
Eh bien! c'est au bois lourd que sont tous les défauts,
Votre souffle était juste et votre chant est faux.
Pour moi, qui ne sais rien et vais du doute au rêve,
Je crois qu'après la mort, quand l'union s'achève,
L'ame retrouve alors la vue et la clarté,
Et que, jugeant son œuvre avec sérénité,
Comprenant sans obstacle et s'expliquant sans peine,
Comme ses sœurs du ciel elle est puissante et reine,
Se mesure au vrai poids, connaît visiblement
Que son souffle était faux par le faux instrument,

N'était ni glorieux, ni vil n'étant pas libre;
Que le corps seulement empêchait l'équilibre,
Et, calme, elle reprend, dans l'idéal bonheur,
La sainte égalité des esprits du Seigneur. »

IV.

Le Pauvre alors rougit d'une joie imprévue,
Et contempla sa Flûte avec une autre vue;
Puis, me connaissant mieux, sans craindre mon aspect,
Il la baisa deux fois en signe de respect,
Et joua, pour quitter ses airs anciens et tristes,
Ce *Salve Regina* que chantent les Trappistes.
Son regard attendri paraissait inspiré,
La note était plus juste et le souffle assuré.

C^TE ALFRED DE VIGNY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mars 1843.

Le ministère est sorti vainqueur de la grande bataille que l'opposition lui a livrée au Palais-Bourbon. Grace à la puissance de M. Guizot et aux fautes de ses ennemis, la victoire a dépassé les espérances du cabinet. Il lui reste maintenant d'en profiter, d'en assurer les résultats. Les plus habiles capitaines ont souvent manqué à la fortune au sein du triomphe. « Ce que nous désirons avant tout (disions-nous dans la dernière *chronique*), c'est une majorité incontestable; c'est que la chambre brise ou consolide, sans équivoque, sans incertitude, son alliance avec le ministère. Qu'il ait pour lui trente voix au moins de majorité, ou qu'il succombe. » Nos désirs étaient conformes aux intérêts du pays, qui a besoin avant tout d'administrateurs paisibles et confians, d'un ministère ayant devant lui quelques mois au moins de trève, et pouvant ainsi songer à autre chose qu'à lui-même.

La chambre a donné au ministère cette majorité, une majorité suffisante, lors même qu'on déduirait du vote qu'il a obtenu quelques voix de l'extrême gauche, les suffrages de quelques pessimistes. Il n'est pas moins vrai qu'une opposition qui compte 200 suffrages dans une assemblée de 459 personnes est chose formidable. Quelque solide que paraisse le terrain du ministère, il n'est pas moins entouré d'un courant toujours menaçant, qui ne cesse de faire effort pour le ronger et l'emporter. Le déplacement de quelques personnes pourrait compromettre l'existence du cabinet. Dans cette situation, il ne suffit pas de se bien défendre. Il faut avancer, il faut tâcher d'élargir ses bases. Le succès doit être achevé par une conduite pleine de modération et de prudence. Rallier au lieu de repousser : là est le secret et la force de l'avenir. Ce qui serait ridicule à des vaincus convient à ceux qui

ont réussi au-delà de leur attente. Les chefs politiques, même les plus illustres et les plus habiles, ont toujours à lutter, quel que soit leur parti, avec les idées étroites et les sentimens vulgaires d'une foule de subalternes. Et, chose ridicule, mais vraie pourtant, vraie pour tous, dans toutes les opinions, les subalternes l'emportent souvent sur leur chef, et alors, comme on l'a dit, la queue mène la tête. Les fautes les plus graves sont commises par des hommes supérieurs, des fautes dont on aurait le droit de s'étonner, si on ne savait pas combien est grande la puissance de l'esprit de coterie et de l'importunité. Tous les partis comptent dans leurs rangs de ces hommes qui ne voient rien au-delà des évènemens présens, qui ne songent point (comment y songeraient-ils?) à la conduite des affaires, mais seulement aux satisfactions de l'esprit de parti, de ces hommes inquiets, bruyans, insistans, mouches du coche, qui ne laissent pas une minute de repos au conducteur, et finissent par lui faire abandonner la large et bonne voie.

On a beaucoup dit que la discussion des fonds secrets a porté un coup mortel aux partis intermédiaires, qu'elle aurait pour résultat de diviser la chambre en deux grandes fractions, le parti du gouvernement et l'opposition, qu'on ne verrait plus désormais de bataillon volant, à drapeau incertain, présentant tantôt une nuance, tantôt l'autre, passant aujourd'hui à la gauche, demain à la droite, se décomposant au besoin pour se reformer l'instant d'après, et se décomposer de nouveau, prenant toutes les questions par le petit bout, plus propre en toutes choses à nuire qu'à aider, plus désireux d'empêcher que de faire. Si ce résultat se vérifie, nous aussi nous sommes tout disposés à nous en féliciter et à en féliciter le pays; mais, à vrai dire, nous croyons peu aux miracles en politique, et ce résultat, pour quiconque connaît les habitudes d'esprit et les antécédens des hommes de notre temps, serait un grand miracle. Le partage exact de la chambre en deux grandes fractions suppose une soumission d'esprit, une résignation, une organisation, dont les démocraties n'ont jamais offert d'exemple. Dès que deux opinions se sont fortement dessinées, l'esprit individuel en fait naître une troisième qui se glisse entre les deux, et prétend leur démontrer qu'elles sont l'une et l'autre erronnées, excessives du moins.

Supposons toutefois que le miracle s'accomplisse, qu'il n'y ait plus dans la chambre ce tiers-parti qui a été trop souvent, nous en convenons, un embarras et un péril. Qu'est-ce à dire? Que nous aurons en présence l'une de l'autre deux masses homogènes et compactes, sans diversités, sans nuances? Ce serait un rêve que de le penser. Tout ce qu'on peut espérer, c'est que les opinions qui ont entre elles une affinité réelle, substantielle, renoncent à leurs déplorables divisions sans renoncer à leurs nuances, et n'offrent plus le spectacle de frères qui se déchirent pour des questions secondaires et des querelles d'amour-propre.

Il n'y a dans la chambre que trois partis substantiellement différens, la gauche, le parti légitimiste et les conservateurs. Nous parlons de partis, nous ne parlons pas d'individus. Dans chaque parti, il y a des personnes qui en

sont, pour ainsi dire, l'expression la plus adoucie, la plus décolorée, et qui pourraient à volonté se dire les derniers d'un parti ou les plus avancés du parti voisin.

Ces trois partis pris chacun dans son ensemble, nul ne peut les confondre; la gauche a trouvé insuffisant, mauvais, tout ce qui a été fait par le gouvernement fondé en juillet; les légitimistes, on sait ce qu'ils rêvent; les conservateurs ont été les hommes du gouvernement de juillet; ce qu'il a fait, ils l'ont fait; ce qu'il a voulu, ils l'ont voulu; c'est par eux qu'il s'est consolidé, qu'il a résisté à ses ennemis, fondé ses institutions, gouverné la France.

Mais qu'on le remarque, aucun de ces trois partis n'est parfaitement homogène. Par une sorte de symétrie qui n'est pas un hasard, chaque parti se trouve divisé en deux nuances principales. La gauche se compose de la gauche proprement dite et de l'extrême gauche. Il y eut un temps où ces deux nuances avaient chacune un représentant direct et avoué, hommes de valeur l'un et l'autre, M. Odilon Barrot et M. Garnier-Pagès. Nous ne savons si l'extrême gauche a pu remplacer l'habile orateur qu'elle a perdu, celui qui savait, sans les éluder, ne pas se briser contre les difficultés les plus ardues de la tribune, froisser la majorité sans la révolter, et se faire écouter de ceux que certes il ne pouvait convaincre.

Le parti légitimiste compte dans ses rangs des hommes ardens et des hommes politiques, ces hommes contens et fiers de leur rôle de jacobites, et des hommes qui en sont fatigués, qui, après tout, ne peuvent pas, avec la conscience de leurs moyens, se réjouir d'une vie qui s'écoule dans une impuissance presque obscure et dans la poursuite d'une chimère.

Quant au parti conservateur, hélas! qui ne connaît les deux nuances qui le distinguent? Ce qu'il y a de déplorable, c'est que de ces nuances on veut en faire une cause de division, et que les uns et les autres sont également fiers de leurs erreurs, orgueilleux de leurs propres fautes. C'est une armée qui en se divisant prête le flanc à l'ennemi, et qui se vante de sa stratégie! C'est pitié d'entendre certains hommes du centre droit parler de leurs confrères du centre gauche, et réciproquement. Mais qui êtes-vous? D'où venez-vous, les uns et les autres? Qui a fondé la monarchie de juillet? Qui a tenu tête à l'émeute? Qui a proposé, conseillé, voté les lois de répression? Qui a refusé l'intervention armée en faveur de l'Italie, de la Pologne? Qui a défendu les fortifications de Paris, la loi de régence? Encore une fois, vous tous, hommes du centre droit, hommes du centre gauche, vous n'êtes qu'un seul et même parti, le parti conservateur, le parti du gouvernement, le parti de la liberté, de l'ordre et de la paix. On ne renie pas ainsi toute sa vie politique pour une pique, pour des querelles d'amour-propre, pour des malentendus. Lorsque les ministériels renforcés, les boutefeux du parti, s'écrient que les hommes du centre gauche sont des révolutionnaires, ils savent bien qu'ils exagèrent, qu'ils ne disent pas la vérité, que ce n'est là que de la mauvaise rhétorique pour éblouir et entraîner les esprits faibles, ces politiques de village qui peuvent ruminer un mois durant une grosse phrase, un mot vide de sens. Et lorsque

les hommes du centre gauche se disent hommes de l'opposition, ils exagèrent leur propre pensée. Ils devraient dire : Nous sommes brouillés avec nos amis, nous voudrions bien leur faire un peu de peine, leur inspirer quelque crainte; nous allons momentanément grossir cette bande, voter avec eux, jusqu'au jour cependant où se présentera une question grave, vitale pour les intérêts de notre véritable parti. Ce jour-là, ou nous parlerons pour lui, ou nous garderons le silence. Voilà le vrai, voilà ce qui a été, voilà ce qui est, voilà ce qui doit être; car, encore une fois, un parti ne s'abdique pas lui-même; il ne renonce pas du jour au lendemain à ses principes, à ses antécédens, à sa gloire. Ces brusques évolutions, on peut les concevoir d'un individu, de quelques individus. La famille humaine compte de grandes variétés dans son sein. Mais les partis sont des êtres collectifs. Ils peuvent commettre des fautes; ils n'ont pas d'élans subits et difficiles à expliquer.

Le parti conservateur est un, comme la gauche, comme le parti légitimiste. La gauche a deux nuances, le parti légitimiste a deux nuances, sans que ces nuances altèrent leur unité. Il en est de même du parti conservateur. Les conservateurs veulent tous la liberté, l'ordre et la paix, avec la monarchie et les institutions de juillet. Rien de plus, rien de moins. M. Thiers ne veut pas plus la république, le suffrage universel, la guerre de principes, de propagande, de conquête, que M. Guizot. M. Guizot ne veut pas plus que M. Thiers une autre dynastie, le despotisme, l'asservissement de la presse, l'humiliation de la France. Est-ce à dire que les deux nuances du parti conservateur n'existent pas? Elles existent, tout le monde le sait; M. Thiers et M. Guizot, dans la haute impartialité de leur esprit, en donneraient, nous en sommes certains, une définition parfaitement exacte. Nous, nous ne pouvons que comparer les hommes des deux nuances à deux orateurs s'adressant sur le même sujet à une même assemblée avec l'espoir de la convaincre tout entière. Regardez-les; ils ne se placeront ni l'un ni l'autre exactement en face de leur auditoire. Sans s'en douter, chacun s'adressera plutôt à un côté de l'assemblée qu'à l'autre, son regard se fixera plutôt sur les uns que sur les autres; on dirait qu'il tient à convaincre ceux-ci plus encore que ceux-là. C'est là le vrai. Dans toute pensée complexe, et il n'est pas de pensées plus complexes que les choses du gouvernement, il n'est personne qui n'accorde un peu plus d'attention à un élément de sa pensée qu'à un autre. Ces élémens, fussent-ils, abstraitement considérés, parfaitement égaux en importance politique, l'homme ne peut pas ne pas altérer quelque peu cette égalité au gré de ses goûts, de ses tendances, de ses opinions particulières. Nos études, nos habitudes d'esprit, nos antécédens, notre vie, tout influe sur nos appréciations des hommes et des choses. Celui qui se croirait complètement dégagé de ces liens ferait preuve d'une vanité par trop ridicule. C'est ainsi, pour dire les noms propres, que M. Guizot, tout en voulant la liberté et l'honneur du pays, se préoccupe avant tout de l'ordre et de la paix. C'est ainsi que M. Thiers, tout en voulant l'ordre et la paix, est fort susceptible à l'endroit des libertés publiques et de la dignité nationale. De

ces deux tendances, de ces deux dispositions d'esprit, laquelle préférer? Nous voulons d'autant moins réveiller les causes d'irritation, que nous aurions l'air de songer à notre propre apologie. Notre appui n'a pas manqué à l'administration de M. Thiers, et nous ne sommes nullement disposés à nous en repentir. Cette question de préférence est loin d'être la question importante, essentielle; car il est peut-être vrai de dire que l'une et l'autre tendance, isolément prise et entièrement livrée à elle-même, a ses inconvéniens et ses dangers. Qu'on se rappelle les jours, hélas! bien loin de nous désormais, où ces deux tendances vivaient ensemble et se tempéraient l'une l'autre; qu'on compare cette époque que l'histoire appellera glorieuse, et que les contemporains, presque toujours ingrats et oublieux, ont trop perdue de vue, qu'on la compare, dis-je, aux temps postérieurs, et qu'on juge.

Quoi qu'il en soit, les deux nuances existent, elles existeront toujours dans le parti conservateur comme dans les deux autres partis. La question pour nous n'est pas là. La question est de savoir si la nuance qu'on appelle centre gauche marchera avec le gouvernement ou avec l'opposition. Si elle fait cause commune avec l'opposition, il n'y a ni sûreté pour l'administration ni dignité pour les partis. C'est une fausse situation que tout le monde a intérêt à faire cesser. Le parti gouvernemental ne peut se mutiler impunément. C'est là une vérité évidente pour tout homme sérieux et désintéressé. Cette mutilation serait un péril permanent pour le ministère actuel, un péril aussi pour le ministère qui lui succéderait. En vérité, nous avons assez joué avec la chose publique, assez satisfait de petites passions, de petites rancunes et de petits intérêts. Il serait temps d'en finir et de songer à la France. Nous le disons également aux hommes du centre droit et aux hommes du centre gauche, à ceux qui voudraient le monopole des principes conservateurs, comme à ceux qui, irrités, arborent un drapeau qui en réalité n'a jamais été leur drapeau et ne le sera jamais.

Les bureaux de la chambre des députés ont autorisé la lecture de deux propositions importantes faites par deux hommes des plus honorables et des plus distingués par leurs lumières et leur désintéressement politique, M. de Sade et M. Duvergier de Hauranne.

M. de Sade propose d'interdire aux députés, pendant la durée de leur mission et un an après, l'acceptation de toute nouvelle fonction publique ainsi que tout avancement ou promotion. Il en excepte seulement les avancemens dans la carrière militaire par droit d'ancienneté et certaines fonctions politiques. N'est-ce pas dire aux électeurs : vous êtes les complices de vos députés, vous secondez leur ambition ou leur cupidité dans l'espoir qu'à leur tour ils feront vos affaires aux dépens du pays, en vous sacrifiant l'intérêt général? car aujourd'hui tout député nommé ou promu à des fonctions publiques est sujet à réélection, ou, à mieux dire, il cesse d'être député. S'il siége de nouveau dans la chambre, c'est que les électeurs l'ont voulu, qu'ils n'ont pas vu un motif d'exclusion dans la marque de distinction ou de faveur que le gouvernement lui a accordée. Il faut y réfléchir; la proposition de M. de Sade se rattache à

une théorie que le parti libéral a toujours combattue, la théorie qui exige des conditions d'éligibilité, et qui ne s'en rapporte pas pour la capacité intellectuelle et morale du candidat au libre jugement de l'électeur. Nous concevons que certains faits aient pu irriter un grand nombre d'esprits et blesser profondément tous ceux qui ont à cœur la dignité de la chambre et les intérêts moraux du pays. Loin de nous la pensée d'atténuer la gravité de ces faits. Nous concevons encore que l'éligibilité des hommes de trente ans, des hommes qui peuvent avoir leur carrière à choisir et leur fortune à faire, alarme de plus en plus ceux qui redoutent l'abus des faveurs ministérielles et des pactes politiques, bien qu'à vrai dire l'expérience n'ait point prouvé jusqu'ici que la jeunesse soit plus cupide et plus hardie que l'âge mûr. Mais après tout, la proposition de M. de Sade, convertie en loi, préviendrait-elle d'une manière efficace le mal qu'on redoute? Il est permis d'en douter. Elle priverait de leur légitime avancement des hommes capables et consciencieux; elle éloignerait de la chambre quelques hommes habiles ne pouvant pas faire à l'honneur de la députation le sacrifice de leur carrière, et à ce point de vue le projet n'est pas démocratique, il favorise les riches; quant aux hommes, s'il y en a, qui seraient disposés à d'ignobles transactions, des lois de la sorte ne sont pour eux que des toiles d'araignée. Il y a des siècles qu'ils ont appris à les toutes éluder. Le génie des législateurs anciens et modernes y a échoué. C'est en ces matières surtout qu'un texte de loi n'a jamais suppléé aux mœurs. Défendez les récompenses publiques, vous aurez les récompenses secrètes; enlevez les moyens directs, vous aurez les moyens indirects. Au lieu du député, on nommera son père, son fils, son frère, son oncle, son cousin, son ami, son protégé, que sais-je? On aura fait la même chose, mais on croira pouvoir marcher la tête haute, et on ne sera pas soumis à la réélection! Au nom de Dieu, si mal il y a, n'y ajoutons pas l'hypocrisie.

La proposition de M. Duvergier de Hauranne, dictée également par une pensée morale et politique, nous paraît à la fois plus importante et plus efficace. La question est loin d'être nouvelle. Il serait même fort difficile à un publiciste de rien dire de nouveau à ce sujet. Quant à nous, toute considération générale à part, le vote public nous paraîtrait aujourd'hui, pour nous, un remède topique. Rendre impossible un coup fourré et imposer à chacun le courage de son opinion, c'est faire beaucoup pour la moralité politique. C'est ainsi que se forment les habitudes de franchise et de dignité. C'est pitié d'entendre implorer à mains jointes le vote secret en faveur des hommes timides. C'est précisément pour ne pas avoir d'hommes timides que le vote doit être public. Le courage n'est pas le génie poétique; il peut s'acquérir. Les militaires les plus hardis affirment qu'il n'y a pas d'homme qui ne se trouble quelque peu la première fois qu'il va au feu. Bientôt les conscrits sont aussi braves que les vétérans. En toutes choses, la nécessité est une puissante maîtresse pour nous. Que de vieux enfans dans ce monde! Traitez-les comme des enfans proprement dits; ne leur permettez pas de mal faire; ne leur laissez pas le choix entre la timidité et le courage; vous en ferez des

hommes. Dans notre opinion, le mode proposé par M. Duvergier de Hauranne tournerait en définitive à l'avantage du parti gouvernemental. Malgré cela, nous espérons peu de le voir adopter d'emblée. Sachons du moins gré à la chambre d'avoir permis la lecture de la proposition à la presque unanimité.

Le ministère doit maintenant, si l'existence lui est chère, s'occuper très sérieusement des affaires du pays. Qu'il ne laisse pas dire qu'il n'est puissant qu'en paroles, et que, si M. Guizot avait une extinction de voix, on se demanderait : Où est donc le cabinet? Soyons justes : si d'importantes discussions n'occupent pas encore la chambre, on ne peut guère l'imputer au ministère. Des projets graves et nombreux ont été présentés. Les commissions travaillent, mais sans enfanter. On dit que la commission de la loi des sucres désespère d'elle-même. L'affreuse catastrophe de la Guadeloupe est encore venue troubler profondément les esprits. Quel horrible malheur! Et Dieu veuille que nous ayons tout appris et que de nouvelles secousses n'aient pas ajouté à d'épouvantables calamités des calamités nouvelles! Il ne peut y avoir qu'un sentiment et qu'une pensée dans ce moment : secourir d'une manière prompte et efficace nos compatriotes des Antilles. Le ministère a fait une demande. Elle est insuffisante. C'est à la chambre de seconder la juste sollicitude du gouvernement en lui proposant à son tour d'augmenter le chiffre de la subvention.

M. le ministre de l'instruction publique n'a pas encore présenté le projet de loi sur l'instruction secondaire. Il a fait mieux; il a présenté au roi et publié ensuite un rapport qui est un document complet, capital, où se trouvent recueillis, classés, rapidement expliqués, tous les faits, tous les renseignemens qui représentent « dans son ensemble, dans ses améliorations successives, dans son esprit et dans ses résultats, la grande institution scientifique et sociale qu'avait fondée l'empire, que la restauration a maintenue, malgré des intervalles de défaveur et de défiance, et qui, sous le régime actuel, a reçu du vote réitéré des chambres et de la confiance publique une extension et une activité nouvelle. »

Il fallait préparer les esprits à l'examen législatif que l'instruction secondaire doit encore provoquer. Et quelle préparation plus sincère et plus efficace qu'une exposition complète et détaillée de tous ces faits et de tous ces résultats dont on parle tant aujourd'hui, et qui sont encore peu connus?

L'instruction secondaire n'attirera jamais assez l'attention du public; elle est le fondement de la haute civilisation du pays. C'est par elle qu'on marche au premier rang parmi les nations policées. Si l'instruction élémentaire est destinée à former une nation intelligente et morale, c'est l'instruction secondaire qui forme les grandes et nobles nations, les peuples qui ne meurent jamais. Quelles que soient les vicissitudes de la politique, ils vivent dans l'histoire par l'éclat de leur nom et les créations de leur génie. C'est au sein de l'instruction secondaire que se prépare cette aristocratie mobile et toujours ouverte qui est à la fois le ciment, la force et l'ornement des pays d'égalité. Laissons parler M. Villemain :

« Presque toujours cette instruction attire à elle les enfans que distinguent d'heureuses dispositions; elle est souvent aussi la seule fortune qu'un homme qui a servi long-temps l'état, qu'un officier parvenu lentement aux grades les plus honorables laisse aux héritiers de son nom. Elle est, dans notre société si favorable à l'égalité des droits, la base même de cette égalité, par la concurrence qu'elle prépare et renouvelle sans cesse, entre le mérite pouvant s'élever à tout, et la fortune obligée de se recommander elle-même par le travail et le savoir. Par cela même aussi, l'instruction secondaire ne peut, dans sa plus grande diffusion, recevoir jamais qu'une application limitée aux intérêts publics, au recrutement de tous les services de l'état, de tous les travaux de la science, et de tant d'entreprises importantes, où se montrent toujours avec avantage les hommes qui réunissent des connaissances spéculatives et variées à l'activité de l'esprit pratique.

« L'instruction secondaire ne sera donc jamais réalisée que dans un cercle restreint, quoique mobile et croissant; mais ce qui importe, c'est que cette instruction se maintienne et s'étende dans une juste proportion selon les besoins du pays, c'est enfin que les moyens et les résultats en soient exactement connus et puissent être, à toutes les époques, facilement appréciés par le gouvernement et par le public. »

Qui ne croirait, à entendre certaines déclamations, que la société va périr chez nous par excès d'instruction! que nous n'aurons bientôt plus que des docteurs, des licenciés, des bacheliers, et que nous chercherons en vain un cordonnier et un tailleur! Lisez donc le rapport. Il y avait plus de jeunes gens voués aux études classiques avant 1789 qu'aujourd'hui. M. Villemain en déduit les raisons. « Cette différence s'explique facilement par les changemens mêmes de la société, la place moins grande faite à la vie de loisir et d'étude, la tendance beaucoup plus générale vers les professions industrielles et commerçantes.

« Ajoutons à ces causes diverses tous les moyens de gratuité qui existaient avant 1789 pour l'instruction classique, de telle sorte que cette instruction, alors plus recherchée par le goût et l'habitude des classes riches, était en même temps plus accessible aux classes moyennes ou pauvres. Alors on s'étonnera que la différence entre les résultats des deux époques ne soit pas plus considérable au préjudice de la nôtre, et, en reconnaissant que l'instruction secondaire est bien loin de former trop d'élèves aujourd'hui, qu'elle ne fait que suffire aux besoins d'une société régulière et forte, on avouera que, pour atteindre ce but dans des conditions moins favorables qu'autrefois, il a fallu l'action salutaire de l'Université.

« En effet, autrefois, tout dans les traditions et les mœurs secondait l'instruction classique; tout était préparé pour elle et la favorisait, le nombre des bourses et des secours de toute nature, la fréquentation gratuite d'une foule d'établissemens, l'extrême modicité des frais dans tous les autres. Ainsi, dans les 562 colléges qui existaient vers le milieu du dernier siècle, il y avait 525 bourses affectées aux jeunes aspirans à l'état ecclésiastique, 2,724 bourses

sans destination spéciale, et un grand nombre de fondations particulières qui procuraient, par voie de remises ou même de récompenses pécuniaires accordées en prix, le bienfait de l'éducation en tout ou en partie gratuite à 7,199 enfans. L'enseignement était en outre donné sans rétribution aucune dans beaucoup de colléges, et spécialement dans tous les colléges de Paris depuis 1719. Le nombre des élèves externes qui fréquentaient, à ce titre, les anciens colléges, à Paris et dans diverses provinces, est évalué à 30,000. En résumé, le nombre total des élèves qui recevaient l'éducation ou l'instruction, soit entièrement, soit partiellement gratuite, excédait 40,000. Cet état de choses n'était pas un don du gouvernement, mais l'ouvrage des libéralités de plusieurs siècles, et pour ainsi dire l'expression même des progrès de cette civilisation qui, depuis le moyen-âge, avait porté si loin la gloire de la France dans les lettres et dans les sciences. C'était grace à de telles fondations que l'instruction s'était répandue, s'était sécularisée.

« Les mêmes facilités, moins nécessaires aujourd'hui, n'existent plus. L'effort de la générosité publique et privée s'est tourné vers un autre objet. C'est l'instruction élémentaire qu'on a suscitée, encouragée, dotée, dans des proportions qui honorent votre règne. Que cette noble tâche soit incessamment poursuivie! Qu'elle avance chaque année vers un terme qu'on entrevoit dès aujourd'hui! Qu'elle prépare et qu'elle assure, par l'amélioration morale, un accroissement de bien-être et d'utile activité! Mais la France, en voulant procurer à tous les connaissances élémentaires, ne peut oublier que les arts de l'esprit dans leur complet développement sont le premier titre de sa gloire, que la puissance, sous toutes les formes, est aujourd'hui liée à la pratique de ces arts, et que, dans l'état actuel du monde, une grande nation a besoin d'être une nation savante. »

A ces considérations on pourrait peut-être ajouter que sous l'ancien régime la carrière militaire pour le grade d'officier était fermée à la roture, à la grande majorité des Français. L'église, le barreau, les lettres, étaient les seules voies dans lesquelles on pouvait espérer d'atteindre cette classe intermédiaire, qui, sans être la noblesse, avait, elle aussi, ses priviléges de droit et de fait. Aujourd'hui, non-seulement les professions industrielles et commerçantes, mais l'armée, ouvrent de larges et nobles carrières même aux hommes qui sont restés étrangers à l'instruction classique. Un simple soldat enlevé à la charrue, s'il est intelligent, peut arriver aux grades militaires.

Quoi qu'il en soit, on peut juger par ces courts extraits combien sont graves, importantes et curieuses, les questions que soulève le rapport de M. Villemain. C'est un travail consciencieux, lumineux, qui mérite d'être étudié et connu dans toutes ses parties. Le temps nous manque pour y insister aujourd'hui. Nous y reviendrons; nous pourrons alors, sur un ou deux points, indiquer quelles sont les améliorations qui nous paraissent nécessaires au beau système d'enseignement que M. Villemain dirige avec un zèle égal à ses vastes lumières.

***

On connaît trop les circonstances qui ont amené le vote des fonds secrets pour qu'il y ait utilité de les exposer encore. Il est cependant un point qu'il importe d'établir, moins dans un intérêt de parti que dans celui de la vérité historique. C'est que si l'opposition a été vaincue, elle avait dans les mains les moyens de s'assurer la victoire. Il est nécessaire que ceci soit hors de doute pour que le cabinet lui-même comprenne sa position véritable, et apprécie le caractère d'une majorité toute négative, qu'une autre direction donnée à ce débat aurait réduite à une minorité évidente.

La chambre a peu de sympathie pour le ministère : le plus grand nombre de ses membres avait contracté au sein des colléges électoraux des engagemens qui pèsent encore sur eux, même depuis le vote auquel ils ont concouru. Une majorité de 280 voix au moins aurait soutenu et soutiendrait encore tout cabinet qui, assis sur les deux centres, prendrait pour tâche de reconstituer un grand parti de gouvernement dans les conditions où ce parti existait avant la scission qui a séparé le centre gauche de la majorité actuelle. Personne n'a oublié comment cette scission s'est produite en 1836, et, en dehors des questions diplomatiques, l'on serait fort en peine d'assigner à ces deux fractions de la chambre un symbole politique différent, pour signaler entre elles une dissidence de quelque portée. A la chute du ministère du 22 février, le centre gauche, rejeté dans l'opposition, et fidèle à la fortune politique de son illustre chef, a sans doute contracté avec la gauche certaines affinités qui lui imposent aujourd'hui une grande réserve et quelques engagemens sur des questions secondaires. On ne parcourt pas impunément en commun une carrière de six années, traversée par un grand nombre de vicissitudes, et durant laquelle la gauche a donné à ses alliés accidentels d'honorables et fréquens témoignages de désintéressement et de déférence. Il serait d'un détestable exemple de voir des hommes politiques oublier tout à coup, sous l'empire de nouvelles circonstances, des relations dont le souvenir doit rester d'autant plus précieux à leurs amitiés personnelles qu'il engage moins leurs convictions intimes. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'aucune question touchant à l'ordre constitutionnel et à la politique intérieure du pays ne sépare le centre gauche du centre droit, bien qu'ils aient long-temps voté l'un contre l'autre : une concession prudente et utile peut-être à la dignité de la chambre comme aux services publics, une mesure relative aux fonctionnaires revêtus du mandat législatif, est à peu près le seul point sur lequel le centre gauche ne puisse pas transiger dans une alliance avec la majorité.

La chambre a la conscience de cette situation ; elle comprend à merveille qu'il n'y a de gouvernement fort et stable qu'au prix de cette alliance-là, et que l'œuvre de tous les hommes honnêtes et désintéressés doit consister à ménager le rapprochement de deux fractions qui se complètent l'une par l'autre, et dont les tendances diverses, sans être opposées, sont nécessaires pour attirer autour du pouvoir toutes les sympathies du pays.

S'il est une pensée qui puisse conquérir la majorité dans la chambre, c'est assurément celle-là ; s'il est une tentative dont on puisse garantir à l'avance

le succès, c'est celle qui sera faite pour la réaliser. Jusqu'à ce que les circonstances aient mis le parlement en mesure de l'accomplir, on peut prédire, sans crainte d'être démenti par les évènemens, que le gouvernement restera impuissant et tiraillé, plus dominé par les exigences de ses amis que par celles de ses adversaires eux-mêmes, et que la majorité, sans foi dans l'avenir autant qu'incapable de s'assimiler des élémens nouveaux, s'affaiblira chaque jour dans la chambre et dans l'opinion. Réunir les deux centres dans un symbole commun par un ministère de transaction, telle est donc la question capitale, et elle restera posée pendant tout le cours de la législature actuelle.

A l'ouverture de la session, cette question était admirablement comprise. Il n'était pas une conversation de couloir entre les membres intelligens de la majorité qui n'attestât de leur part une disposition très vive à entrer dans cette voie de conciliation et de prudence. Un esprit moins exclusif au dedans, une politique plus nationale et plus ferme au dehors, c'était là, si l'on peut le dire, le lieu-commun de toutes les conversations. Vingt-huit ou trente membres de la majorité s'étaient formellement engagés à se détacher du cabinet dans le vote des fonds secrets, et à frayer ainsi la route à une combinaison nouvelle. La force des choses plaçait nécessairement celle-ci sous le patronage de l'homme d'état éminent dont le premier acte politique au dedans avait été l'amnistie, et qui, en 1830, avait notifié à l'Europe à quelles conditions la France entendait accepter la paix. La position prise par M. de Salvandy vis-à-vis du cabinet, dès la session dernière, dans la discussion du droit de visite, position que des circonstances nouvelles avaient dessinée d'une manière plus nette encore, autorisait pleinement à croire que son concours ne manquerait point au chef du cabinet du 15 avril; sur le banc ministériel même, il était tel membre, parmi les plus estimables et les plus considérés, que sa conviction sur l'une des principales questions du moment rattachait pour ainsi dire d'avance à la combinaison nouvelle, et qui n'acceptait que par point d'honneur une solidarité à laquelle il avait été très récemment associé. Comment ne pas espérer également que l'honorable et éloquent rapporteur de l'adresse voudrait substituer une politique plus française à celle qu'il venait de flétrir par des paroles si dures et si amères? comment croire que des épigrammes suffiraient à tant de patriotisme et à une si chaleureuse indignation? Ce n'étaient pas MM. de Carné, de Chasseloup et de Lagrange, les seuls qui aient donné publiquement à leur parti l'exemple d'une trop rare persévérance, qui appuyaient seuls dans les centres le projet d'un cabinet de transaction sous la présidence de M. le comte Molé, et dans lequel le principe conservateur aurait été représenté par MM. Dupin et de Salvandy. Si ces honorables membres étaient les plus fermes dans leurs convictions, ils n'étaient certes ni les plus chaleureux dans leurs paroles, ni les plus actifs dans leurs démarches, ni les plus passionnés dans leurs agressions. L'édifice de la majorité, atteint dans ses fondemens, tombait pour ainsi dire pierre par pierre; la défection, pour employer un mot qui cessait alors et qui bientôt encore cessera d'être une injure, la défection avait envahi les rangs des fonctionnaires de l'ordre judi-

ciaire et administratif, et jusqu'à la rédaction du *Journal des Débats*. Ceux-là même qui hésitaient à s'engager faisaient agréer leurs refus dans des termes si peu flatteurs pour le cabinet, et laissaient planer un vague si bien calculé sur leur résolution intime et définitive, que toutes les suppositions étaient permises, et que l'opposition avait pleinement le droit, quelques jours avant le combat, de s'étonner de la confiance qu'affectait le cabinet.

Cependant ces dispositions du parti conservateur étaient, il est juste de le reconnaître, subordonnées à un fait capital : la possibilité d'une transaction avec le centre gauche et la certitude d'une prompte solution de la crise ministérielle. Or, cette crise ne pouvait finir que de deux manières, ou par l'accession de MM. Passy et Dufaure au nouveau cabinet, ou par celle des amis de M. Thiers. Si la première combinaison n'était pas la plus forte, c'était celle qu'il était le plus facile de faire agréer à la majorité. Mais on sait avec quelle probité puritaine M. Passy s'est déclaré impossible, et avec quel abandon M. Dufaure est venu compromettre le fruit de trois années d'attente. En donnant pour programme au futur cabinet la réforme électorale, c'est-à-dire la pensée la plus stérile dans ses résultats pratiques, la plus dangereuse dans les vagues espérances qu'elle soulève, cet honorable membre ne pouvait manquer de déterminer dans les centres une réaction vive et instantanée. C'est lui qui a sauvé le cabinet d'une défaite à peu près inévitable, et lui seul, comment le méconnaître? était en mesure de lui rendre un tel service. M. Dufaure, dont les convictions sincères sont respectées de toute la chambre, a repris désormais sa place derrière M. Barrot; il s'est volontairement désintéressé dans toutes les combinaisons prochaines. Le mouvement électoral pourra l'appeler un jour aux affaires, mais la chambre actuelle ne paraît pas, dans les éventualités qui signaleront sa durée, devoir lui en ouvrir l'accès. Ce noviciat contribuera à développer l' esprit politique de M. Dufaure.

La manière dont l'ancien tiers-parti avait traité la question intérieure rendait la tribune presque inabordable pour les amis de M. Thiers. La démoralisation d'ailleurs avait envahi les rangs de la majorité, et ils n'éprouvaient pas un bien vif désir de prendre leur part dans une défaite en dehors de laquelle il ne leur était pas interdit de rester placés. De plus, la situation personnelle de M. Thiers était bien connue. Ne voulant pas, ne pouvant pas accepter en ce moment le pouvoir pour lui-même, il se trouvait dans l'obligation, en prenant la parole, d'ajouter une démission à celle qu'avaient déjà donnée MM. Passy et Dufaure; enfin il aurait rompu, pour une cause qui ne lui était pas personnelle, un silence que M. de Salvandy s'obstinait à garder sous le coup des provocations les plus directes et devant les agressions de M. Mauguin attaquant corps à corps le ministère du 15 avril. C'eût été de la générosité; M. Thiers s'est borné à être habile, et son silence a réussi autant qu'un bon discours.

Au sein d'une pareille déroute, la fraction dissidente du parti conservateur a pu à bon droit se considérer comme dégagée, et il y a certainement dans ce fait une victoire accidentelle pour le cabinet plutôt qu'une conquête

véritable de la majorité. Les paroles de M. de Carné n'en conservent pas moins toute leur vérité : « il faut que le gouvernement élargisse sa base, et qu'il surgisse un pouvoir en mesure de substituer un principe d'expansion au principe de concentration sur lequel s'asseoit de plus en plus le cabinet du 29 octobre. »

Si celui-ci a joui pendant quelques jours de l'enivrement de son triomphe, s'il a savouré l'innocente satisfaction d'enrôler dans les rangs de la phalange ministérielle tous les hommes qui ont mis des boules noires à l'amendement de M. Lacrosse par crainte des complications du lendemain, nous croyons que ces illusions commencent fort à se dissiper, et qu'on ne se voit pas sans inquiétude en présence de la prise en considération, déjà certaine, de la proposition de M. de Sade. L'attitude et la physionomie des bureaux dans leur séance d'hier ne permettent pas de douter qu'il ne sorte quelque chose de la proposition soumise à la chambre. C'est une revanche que la majorité entend prendre du vote des fonds secrets : puisse-t-elle ne pas le faire aux dépens de la dignité de l'administration et de nos institutions elles-mêmes !

Que sera-ce lorsque, avec cette majorité accidentelle et despotique qui s'impose au cabinet avec toute la tyrannie de ses exigences individuelles ou locales, il faudra aborder la loi des sucres, et défendre le budget, sur lequel l'opposition se propose, dit-on, d'organiser une campagne complète, en s'appuyant sur l'argument péremptoire d'un déficit en pleine paix pour rejeter toutes les augmentations réclamées? Viennent des révélations de Londres sur le traité de commerce dont les bases paraissent convenues, des complications en Espagne sur l'affaire de M. de Lesseps, des interpellations sur les négociations politiques et commerciales, et l'on verra si la majorité relative de vingt-deux voix, que MM. Passy et Dufaure ont donnée au cabinet le jour même où ils s'en sont séparés, suffira pour lui permettre de vivre et de gouverner. Nous désirons nous tromper, mais l'avenir nous apparaît plein de contradictions, d'incertitudes et de faiblesses.

— La librairie, comme toutes les choses de ce monde, a d'inexplicables mystères; il en est des livres comme des hommes, et les plus heureux ne sont pas toujours les plus méritans. La preuve en est qu'on réimprime M. Capefigue. L'*Histoire de la Réforme et de la Ligue* vient de paraître, et c'est la troisième édition, dans un format nouveau, qui la met à la portée des plus humbles fortunes. Nous signalons cette réimpression parce qu'elle révèle un mode inconnu de perfectionnement inventé par l'auteur pour les éditions nouvelles des livres d'érudition. On avait reproché à M. Capefigue d'avoir souvent, dans ses notes, cité avec inexactitude; au lieu de répondre à ce reproche par une correction sévère, M. Capefigue a trouvé plus simple de faire disparaître les notes. Il avait procédé jusqu'ici comme les bénédictins; il prend

aujourd'hui des allures plus dégagées; il imite Voltaire et Montesquieu, et ne laisse à ses récits que l'autorité de sa parole. Le lecteur y perdra peu de chose, et M. Capefigue y gagnera beaucoup, car la critique, qui l'a si vivement harcelé à l'occasion des nombreux manuscrits qu'il a découverts, des nombreux titres qu'il a refaits en les citant, n'aura maintenant pour toute pâture que les pompes de son style et sa chronologie, qui ne concorde pas toujours avec *l'Art de vérifier les dates*. Soyons juste cependant; M. Capefigue a profité; il a retouché le pittoresque, estompé l'enluminure, et s'il a eu le tort d'enlever les notes au lieu de les vérifier, c'est que probablement, tout imbu qu'il était de l'étude de la Saint-Barthélemy, il aura cru devoir appliquer à son livre la théorie des rigueurs salutaires.

— Un roman de Mme Charles Reybaud, *l'Oblat,* déjà publié dans cette *Revue,* vient d'être réuni en volumes sous le titre du *Moine de Châalis* (1). Il est superflu de rappeler à nos lecteurs les qualités qui distinguent une œuvre qu'à coup sûr ils n'ont pas oubliée. Ce sont celles qu'on a plus d'une fois pu reconnaître et applaudir dans les romans de l'aimable écrivain, le vif instinct du drame et du récit uni à une sensibilité délicate et à une observation de la vie réelle que l'attention la plus sévère ne trouve jamais en défaut. *Le Moine de Châalis* prendra rang parmi les plus heureuses productions de cette plume élégante et facile à laquelle on doit déjà tant de charmans récits.

—M. Théophile Gautier vient de publier, sous le titre de *Tra los Montes* (2), l'œuvre où il a recueilli les souvenirs de son voyage en Espagne. Les pages consacrées dans cette *Revue* même à Grenade, à Cordoue, à Séville, par l'auteur de *Tra los Montes,* nous dispensent de nous étendre sur ce livre, où l'on retrouve la verve et l'originalité du spirituel écrivain. C'est en artiste et en poète que M. Gautier a vu l'Espagne; la description des lieux tient une grande place dans *Tra los Montes,* mais qui voudrait s'en plaindre après avoir lu les peintures à la fois exactes et brillantes que trace le voyageur des splendides paysages et des monumens si magnifiques et si variés de la Péninsule? La physionomie et le caractère des habitans n'ont pas trouvé en M. Gautier un observateur moins fidèle. Il a su faire revivre dans toute leur vérité les figures étranges, les types rudes et fiers qui ont inspiré Velasquez et Ribera. Une place est acquise désormais au nouvel ouvrage de M. Gautier parmi les plus piquans et les plus fidèles tableaux de l'Espagne moderne.

(1) Chez Dumont, Palais-Royal.
(2) 2 vol. in-8°, chez Magen, quai des Augustins.

V. DE MARS.

LES DEUX RIVES

DE LA PLATA.

Montevideo. — Buenos-Ayres. — Rivera. — Rosas.

Après un séjour de quelques mois seulement, tant à Buenos-Ayres qu'à Montevideo, un voyageur qui ne fait pas profession d'écrire, et que la curiosité seule a porté dans ces contrées lointaines, ne peut avoir la prétention de tracer un tableau fidèle et complet de leur état politique et social. Sans parler même de l'insuffisance de l'observateur, trop d'obstacles s'opposent, sur la rive gauche de la Plata comme sur la rive droite, à la connaissance de la vérité, pour que tout homme de bon sens ne doive pas se défier extrêmement de ce qu'il lit, de ce qu'il entend dire et de ce qu'il voit ou croit voir, tant à l'égard des personnes qu'à l'égard des choses. Aussi, convaincu qu'il faut pénétrer fort avant dans le sein d'une société et résider très longtemps parmi elle, pour espérer la bien connaître et pour acquérir le

droit de la juger, nous nous bornerons modestement à enregistrer ici quelques souvenirs personnels, et à reproduire quelques impressions de bonne foi, qui seront au moins complètement exemptes de tout esprit de parti, et de toute idée formée à l'avance sur les deux villes dont nous avons à parler. Nous déclarons en outre, ce qui est plus important, que nous n'avons nullement l'intention de rentrer dans l'examen de la question de la Plata, considérée au point de vue politique, et que nous n'en dirons rien ou presque rien. Ce n'est pas assurément que tout ait été dit sur la question de la Plata, et qu'il ne reste pas un grand nombre de faits intéressans à révéler, un grand nombre d'erreurs à rectifier, de mensonges à combattre, d'omissions à réparer. Il est très rare que tout soit dit sur les questions contemporaines. Mais, sans rechercher le pourquoi, on conviendra qu'un pareil examen ne répondrait à aucun besoin de l'esprit public en ce moment. Nous croyons donc devoir nous en abstenir. Néanmoins, comme nous ne voulons pas laisser le moindre doute sur notre opinion, nous dirons en peu de mots que nous tenons la question de la Plata pour bien et dûment terminée. Grace à la sagesse et à l'habileté de M. l'amiral de Mackau, la France a pu honorablement rétablir avec Buenos-Ayres des relations pacifiques et régulières, sans compromettre sa position ni son commerce à Montevideo, et en obtenant le seul résultat qu'elle ait voulu atteindre dès l'origine du différend, c'est-à-dire une satisfaction pour le passé dans l'indemnité, une garantie suffisante pour l'avenir dans le traitement de la nation la plus favorisée. Toute la convention du 29 octobre est dans ces deux stipulations, qui ont mis fin à un état de choses de plus en plus embarrassant, qui ont rendu à la France la libre disposition de forces considérables, au moment où elle en avait le plus besoin, et qui ont dégagé ses intérêts du milieu de querelles étrangères à la sienne, dans lesquelles il eût été à désirer qu'elle ne fût jamais entrée. Telle est notre opinion sur la convention du 29 octobre 1840, et sur la situation fâcheuse, à tous égards, dont elle a été le remède; opinion que nous nous sommes formée d'après une étude consciencieuse des faits sur le théâtre même des évènemens. Il en résulte que l'amiral de Mackau a rendu à son pays un très grand service, quand il a conclu la paix avec le gouvernement de Buenos-Ayres, en s'élevant au-dessus de toute considération autre que l'intérêt de la France et en rétablissant l'empire de principes salutaires qui avaient été trop méconnus. Vainement a-t-on essayé de faire prendre le change sur ce point à l'opinion publique. C'est une cause gagnée en

dernier ressort, malgré toutes les protestations de la partie adverse, qui n'a pas toujours été assez scrupuleuse dans le choix des moyens d'attaque et qui pourtant n'en a pas mieux réussi.

Notre intention n'est pas non plus de donner de longs détails sur le passé de Buenos-Ayres et de Montevideo, et par là nous entendons non-seulement le passé déjà ancien, mais encore le passé d'une date récente. Ce n'est pas une histoire, même abrégée, des deux républiques de la Plata que nous voulons écrire : ce sont tout simplement quelques souvenirs que nous livrons au courant de la publicité. L'autre tâche serait trop vaste, et, si nous en croyions notre expérience personnelle, nous dirions qu'il est maintenant impossible de l'exécuter de manière à satisfaire les esprits sérieux. Aucune partie de l'histoire contemporaine ne présente plus d'obscurités et moins de documens connus ou accessibles pour y porter la lumière. Quelques explications suffiront au passage pour faire comprendre les évènemens du jour, dont nous aurons à parler, ou plutôt pour éclairer nos observations générales sur l'état du pays.

Maintenant nous pouvons entrer en matière. Mais on nous permettra de n'établir d'avance aucune division rigoureuse, n'ayant à présenter qu'un tableau dont les diverses parties se tiennent et naissent les unes des autres sur un fond commun, dans la même atmosphère politique et sociale.

Le fleuve de la Plata, formé par la réunion du Parana et de l'Uruguay, au-dessous de l'île de Martin-Garcia, sépare deux états, dont l'un s'appelle officiellement la Confédération Argentine, et l'autre la République Orientale de l'Uruguay. Montevideo est la capitale de ce dernier. Buenos-Ayres a été constitutionnellement la capitale du premier; aujourd'hui Buenos-Ayres n'est plus que la capitale de la province du même nom, province dont le gouvernement est chargé des relations extérieures de toutes les autres. Nous dirons tout à l'heure combien la réalité s'éloigne des apparences et de la titulature officielle, en ce qui concerne le pouvoir de Buenos-Ayres sur les provinces dites confédérées. Quand on arrive par mer dans cette partie de l'Amérique du Sud qu'on pourrait appeler le bassin de la Plata, la ville de Montevideo se présente la première sur la rive gauche du fleuve, dont la largeur est encore là de près de vingt lieues. Buenos-Ayres est à quarante lieues plus haut, sur la rive droite, et néanmoins, à une si grande distance de son embouchure, le fleuve y conserve dix lieues de largeur; car la nature a travaillé dans le Nouveau-Monde sur une échelle gigantesque, ce qu'il ne faut jamais

perdre de vue quand on s'occupe de l'Amérique. On conçoit que sur un courant d'eau de cette importance, véritable mer intérieure qui présente tous les dangers de la haute mer, aggravés là par le voisinage relatif de la terre et la diminution progressive de la profondeur, il y ait place pour tout le commerce du monde à la fois. Montevideo ne domine donc pas suffisamment l'entrée ou la sortie du fleuve. Aucun bâtiment de guerre ou de commerce n'est obligé d'y toucher pour se rendre à Buenos-Ayres, et les relations de l'une par la voie de mer peuvent être entièrement indépendantes de celles de l'autre; mais, dans la pratique, elles ne le sont pas, et si, au lieu d'appartenir à des républiques différentes, constituées comme exprès pour une rivalité déplorable, Montevideo et Buenos-Ayres appartenaient à un même état régulièrement organisé, ces deux villes auraient bientôt des fonctions distinctes dans le grand corps dont elles seraient des membres si considérables, c'est-à-dire que Buenos-Ayres et Montevideo se développeraient et s'enrichiraient en même temps, sans se porter ombrage, chacune suivant les lois et les avantages de sa position, Buenos-Ayres par une production immense des fruits du pays et par la distribution des produits étrangers sur les marchés intérieurs qu'elle doit approvisionner, Montevideo par le commerce maritime, dont il deviendrait presque exclusivement l'entrepôt. Dans l'état actuel des choses, le port de Montevideo, plus commode et plus sûr que celui de Buenos-Ayres, voit s'accroître de jour en jour son mouvement de navigation, et n'a rien perdu à la levée du blocus de Buenos-Ayres par la France. Il aurait cependant besoin d'être curé et approfondi, ce à quoi le gouvernement ne songe guère et ne peut pas songer, ayant sur les bras une guerre à la fois étrangère et civile qui absorbe tous les revenus de l'état, moins il est vrai par ce qu'elle coûte à soutenir que parce qu'elle sert de prétexte à d'incroyables dilapidations.

Un dictionnaire de géographie fort accrédité, et publié l'année dernière, ne donne à la ville de Montevideo qu'une population de onze mille ames au plus, en ajoutant que cette population était autrefois de vingt-six mille. C'est une erreur bien singulière, et tout le contraire de la vérité. Effectivement Montevideo n'avait peut-être que onze mille ames au plus vers 1820, mais il en a aujourd'hui trente-cinq mille au moins. Prenons terre sur un assez mauvais débarcadère en bois, que l'on traite d'abord fort lestement, et après lequel on soupire ensuite quand on arrive à Buenos-Ayres; à cette foule de négocians qui se promènent en attendant leurs marchan-

dises et en causant d'affaires, à cet encombrement de charrettes qui viennent charger ou décharger les embarcations des bâtimens de commerce mouillés à très peu de distance, à cette multitude de manœuvres bronzés, cuivrés, haletans, criant, jurant dans toutes les langues, se révèle une population nombreuse, active, ardente au gain, peu homogène, et sans cesse recrutée par l'émigration européenne. Pénétrons dans la ville; de tous côtés, elle se pave, mal, mais vite; de tous côtés, elle s'étend par des constructions nouvelles qui s'élèvent avec une incroyable rapidité. N'entrez pas dans ces maisons, les plâtres n'y sont pas secs, les papiers n'y sont pas collés, vous y aurez trop froid, vous y contracterez des maladies de poitrine. Mais ces maisons, elles sont toutes habitées; on se les dispute, on les paie fort cher, on s'y entasse pour ne pas vivre dans la rue, et le mouvement des constructions ne suit qu'en boitant celui de la population qui le devance. Vous avez peut-être lu dans quelque voyage pas trop ancien, ou vous avez entendu dire à quelque officier de marine pas trop vieux, que Montevideo était une place de guerre, avec des murailles, des bastions, une citadelle, si bien que Montevideo avait soutenu des sièges; oui, sans doute, mais nous avons changé tout cela. La République Argentine et l'empire du Brésil, en établissant par le traité de 1828 l'indépendance de la République Orientale, ont rendu à Montevideo le service de stipuler que ses fortifications seraient démolies, et elles l'ont été. Aussi, à la première occasion, la ville s'est échappée joyeusement dans la campagne. Plus de portes, plus de remparts, plus de citadelle. De grandes et belles rues se prolongent dans la direction de l'isthme qui fait de Montevideo une péninsule, et l'ont déjà dépassé. On a utilisé, pour faire un marché, l'emplacement de la citadelle et ce qu'il n'a pas fallu démolir. Toute cette partie de la ville appelée le *Cordon*, et le prolongement de la grande rue du *Porton* vers la campagne, sont remplis de maisons élégantes, dont les terrasses et les *miradores* voient de plus près les *quintas* ou les jardins d'alentour, sans perdre pour cela le spectacle animé du port et la perspective lointaine des grands bâtimens de guerre dont la mâture se détache sur l'horizon lumineux ou se dessine vaguement dans la brume.

Si la plupart des maisons anciennes n'ont qu'un rez-de-chaussée, la plupart des maisons de construction nouvelle, qui sont les plus nombreuses, ont un étage, parce que l'on commence, depuis deux ou trois ans, à sentir la nécessité d'économiser le terrain qui a pris une grande valeur. La ville peut sans doute s'étendre fort loin dans la di-

rection du nord-est; mais alors ce quartier s'éloignerait trop du port et de tous les établissemens publics ou particuliers, qui se groupent autour de lui et se rattachent au commerce maritime. Comme nous l'avons dit tout à l'heure, les maisons sont recouvertes d'une terrasse légèrement inclinée pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales, que l'on recueille avec soin dans des citernes; cependant cette inclinaison n'empêche pas de s'y promener à l'aise; les enfans y jouent et les familles s'y réunissent souvent le soir. C'est du haut des terrasses qu'on se livre pendant les trois jours du carnaval à une lutte aquatique des plus divertissantes, au moins pour celui qui en sort vainqueur, c'est-à-dire pas trop mouillé, car il est difficile d'échapper complètement aux attaques des voisins et surtout des voisines. Ce jeu consiste à jeter de l'eau sur les passans et à se lancer d'un côté à l'autre de la rue, de bas en haut, de haut en bas, à travers et par-dessus les terrasses, des œufs remplis d'eau et dont l'ouverture a été bouchée avec de la cire. Malheur à l'imprudent étranger que l'on n'a pas charitablement averti de cette singulière coutume ! Plus sa toilette est recherchée, plus on sera heureux de le mouiller des pieds à la tête, et plus il sera hué s'il a le mauvais goût de se fâcher. Mouillé ne serait rien, s'il ne recevait dans les yeux ou dans le cou que cette légère aspersion d'eau de Cologne ou d'eau de rose, avec laquelle le salueraient les plus jolies mains et les plus charmans minois de la ville, tant à Montevideo qu'à Buenos-Ayres; mais quelquefois le liquide dont on l'inonde est équivoque, quelquefois une porte traîtresse s'ouvre inopinément à son passage, et, avant qu'il ait eu le temps de se reconnaître, la vigoureuse main de quelque grosse mulâtresse lui aura lancé avec force un seau d'eau qui l'aveuglera et mettra le dehors et le dedans de son costume dans l'état le plus déplorable et le plus risible, tandis que de la terrasse voisine une autre douche défoncera son chapeau, et que, pour compléter sa déroute, deux ou trois œufs, dirigés d'une main sûre, lui viendront éclater au beau milieu de la figure. Et l'assistance de rire, et le pauvre inondé de regagner sa maison à toutes jambes en riant aussi, car il n'a rien de mieux à faire. Qu'on ne croie pas que ce sont là des exagérations de voyageur; nous sommes plutôt resté au-dessous de la vérité dans cette peinture d'une folie qui est sans doute nécessaire aux nations civilisées, puisque c'est une espèce de vertige dont elles sont toutes atteintes au même instant et qui se manifeste selon les degrés de latitude par des symptômes différens. A Buenos-Ayres et à Montevideo, cette façon de célébrer le carnaval par une grande dépense

d'eau froide n'a guère d'inconvéniens au mois de février qui, par les 34 ou 35 degrés de latitude méridionale, répond à notre mois d'août. En vain les gouvernemens, quelque peu honteux de cette mode américaine, ont-ils essayé de la combattre; ils n'ont réussi tout au plus qu'à la régler et à réprimer les excès. Nous avons vu des soldats de police, envoyés en patrouille pour veiller à l'exécution des ordonnances, recevoir gravement les projectiles et les seaux d'eau qu'on leur lance d'autant plus commodément que leur marche est plus lente. Toutes les terrasses se couvrent de femmes et d'enfans armés de parapluies, et dont la toilette est à dessein très négligée pour engager le combat. Les domestiques s'en mêlent librement; ce sont des saturnales. Dans la rue, des hommes à cheval ou à pied, vêtus pour la circonstance, passent avec des paniers d'œufs qu'ils épuisent vite, et mettent leur gloire à passer au galop, sans être atteints, sous une grêle de projectiles qui vont salir les portes, les murailles et les trottoirs du côté opposé. Le général Rosas, gouverneur de Buenos-Ayres, prenait autrefois une part très active à ces jeux. On le voyait, il y a quelques années, parcourir la ville en costume qui ne sentait rien moins que l'étiquette, mouillant et mouillé, avec un entrain et une verve de jeune homme, et avec une de ces bonhomies à l'espagnole qui s'allient d'une façon étrange au plus terrible exercice d'un pouvoir sans bornes. Maintenant sa famille, qui aime beaucoup à se divertir, et dont les goûts naturels ne sont point gênés par des délicatesses d'emprunt, se livre avec une sorte de fureur à ces jeux du carnaval. Il l'y encourage, il applaudit de tout son cœur aux bons tours qu'elle a joués aux passans et aux voisins, et à l'énorme consommation d'œufs qu'elle a faite. Cela lui plaît, non seulement parce que cela lui plaît, mais parce que cela est du pays, parce que cela est populaire, américain et *porteño*. Quelque chose de plus raffiné, de moins bruyant, ne lui plairait pas au même degré. Chez cet homme singulier, l'instinct du pouvoir, le génie national et populaire se manifestent en tout; il serait à désirer pour sa gloire que ce ne fût pas quelquefois avec excès, et que ce fût toujours aussi innocent.

Nous voilà bien loin des terrasses de Montevideo, qui nous ont entraîné à parler des jeux du carnaval, parce que sur les deux rives de la Plata les terrasses des maisons remplissent dans ces jeux le principal rôle; mais aussi n'aurons-nous plus à y revenir. Nous sommes d'ailleurs bien sûr de réveiller plus d'un souvenir comique chez tous ceux de nos officiers de marine qui ont séjourné dans ces dernières

années, soit à Montevideo, soit à Buenos-Ayres, où la plupart d'entre eux étaient fort connus et avaient des relations qui rendaient ces plaisanteries plus piquantes.

Grace à ce mode de construction, c'est-à-dire aux terrasses plates qui couvrent toutes les maisons, l'aspect de Montevideo, comme celui de Buenos-Ayres, est assez gai. Il y a dans toutes les rues de l'air et du jour. Un grand nombre de ces terrasses sont entourées d'une balustrade à jour qui ne manque pas d'élégance, et les plus belles maisons ont de plus une espèce de belvédère appelée *mirador*, comme qui dirait *regardeur*, d'où la vue s'étend sur toute la ville, sur la campagne et sur la mer. C'est un panorama dont il est facile de se donner le luxe, et qui, avec les terrasses, est d'une grande ressource dans des pays où il y a peu de promenades, principalement à Montevideo. Dans cette dernière ville, un des *miradores* les plus élevés est celui de la veuve de l'ancien consul de France, M. Gaillon, femme aimable, dont le gracieux accueil témoigne qu'elle est devenue toute Française. A Buenos-Ayres, le *mirador* de la maison du général Rosas est à la fois le plus élégant et le plus élevé. Ses couleurs tranchantes frappent la vue de très loin quand on arrive au mouillage, et c'est un des points qui, avec les clochers des églises, relèvent le mieux la monotonie d'un paysage sans grandeur et sans pittoresque.

Montevideo n'a d'ailleurs que fort peu d'édifices remarquables. L'église que l'on appelle de *la Matriz* est cependant d'un goût assez pur, grande et convenablement ornée, sans exagération. On y voit une sainte Vierge noire, au pied de laquelle les nègres viennent s'agenouiller de préférence. L'hospice est d'un aspect sévère, mais entièrement d'accord avec sa destination, et paraît bien tenu. Le fort ou palais du gouvernement est un édifice maussade et de l'extérieur le plus lourd; l'intérieur n'en vaut pas mieux. La grande salle de réception manque de grace et de majesté; elle est obscure et meublée pauvrement. La maison particulière du président de la république, le général Rivera, est beaucoup plus somptueuse. Quant au théâtre, il tombe en ruines, mais on en construit un nouveau.

L'immense accroissement que Montevideo a pris depuis quelques années a pour cause principale le blocus de Buenos-Ayres par la France. Mais l'impulsion était déjà donnée; le blocus a seulement accéléré un progrès qui est dans la nature des choses, et que Montevideo doit avant tout à sa situation. Cela est si vrai, que l'effet survit à la cause, et que le flot de l'émigration européenne, qui a tant fé-

condé la Bande Orientale, continue à s'y porter presque exclusivement. Les Basques français et espagnols, les Canariens, les Sardes, les Galiciens, qui ne cessent d'y arriver, trouvent du travail dès qu'ils débarquent. Les Basques pavent la ville, construisent les maisons, font des chaussures et des habits, prennent de petites boutiques, se répandent dans les *saladeros*. Les Canariens cultivent les jardins des environs de la ville, et ont introduit un élément nouveau dans la nourriture des habitans de ces contrées, qui autrefois mangeaient encore plus de viande que maintenant. Les Sardes font le cabotage, travaillent dans le port et tiennent des cabarets. A cette population d'ouvriers, qui arrive par masses et qui vient chercher du travail à Montevideo, il faut ajouter un nombre sans cesse croissant d'industriels et de petits marchands que l'esprit d'aventure et l'espoir de faire fortune y pousse de préférence. Quand nous nous occuperons de Buenos-Ayres, nous parlerons encore de la population étrangère qui se multiplie sur les deux rives de la Plata. Cependant c'est à Montevideo que la basse classe de cette population entre pour une plus forte proportion dans la population générale, et à tel point que plusieurs personnages politiques du pays commencent à en manifester quelque inquiétude. Comme la plupart de ces étrangers trouvent de l'emploi dans la ville, il a déjà été question de prendre des mesures pour que les nouveaux arrivans se répandent dans la campagne; mais le gouvernement s'est montré plus libéral et plus éclairé. Il laisse faire, bien convaincu que cette émigration européenne enrichit le pays, multiplie ses ressources, donne à ses productions plus de valeur, et provoque un développement de commerce qui augmente d'une manière sensible les produits de la douane. En même temps, il a cherché à tirer parti des étrangers pour sa défense; il a cherché à les enrôler pour repousser l'invasion dont la Bande Orientale est menacée par le général Rosas et l'ancien président Oribe. Toutefois il s'est vu forcé de renoncer à son projet, tant par la résistance des agens étrangers que par la répugnance des émigrans eux-mêmes à prendre les armes pour une cause qui n'est pas la leur; car ces pauvres gens ne sont pas allés là pour se battre, mais pour vivre et faire fortune. Cependant les efforts même que le gouvernement de Montevideo fait pour engager les étrangers, et surtout les Basques, qui sont les plus nombreux, à prendre les armes, ont dû leur révéler leur force. Pour peu qu'ils se comptent, ils doivent voir qu'on ne les vexerait pas impunément, et qu'ils sont en état de se

faire respecter. Aussi, dans aucun cas, n'avons-nous d'inquiétude pour nos compatriotes.

Quelques personnes en France paraissent voir cette émigration basque avec déplaisir et voudraient que le gouvernement l'arrêtât, ne fût-ce que pour la diriger sur Alger. Nous ne saurions partager une pareille opinion. Il est possible que les bras deviennent un peu plus rares et le travail un peu plus cher dans certains arrondissemens des Landes et des Basses-Pyrénées; mais, avec la paix dont nous jouissons, ces vides se rempliront rapidement, et les quinze mille Français, plus ou moins (dont un grand nombre conserve l'esprit de retour), qui vont s'enrichir au dehors, valent mieux pour la France que s'ils restaient pauvres au dedans. Si à Montevideo ils réclament la protection de ses vaisseaux et peuvent lui occasionner de temps en temps quelques embarras, il n'en est pas moins vrai qu'ils ne cessent de lui appartenir, et paient sa protection en consommant au dehors des produits français qu'en France ils n'auraient jamais pu acheter. C'est une colonie qui ne coûte rien à la métropole. Quant à détourner l'émigration basque sur Alger, nous croyons qu'on n'y réussirait pas de si tôt, par la raison toute simple que les Basques ne trouveraient pas dans l'Algérie les immenses ressources que leur offre la Bande Orientale. Leur travail et leur industrie sont des marchandises qu'ils vont vendre sur le marché où ils en reçoivent le meilleur prix. Laissons la guerre accomplir son œuvre dans l'Algérie; laissons nos braves soldats y déblayer le terrain, et la colonisation se fera ensuite d'elle-même, dès que le travail des colons y sera sûr et avantageusement rémunéré.

Les Basques établis à Montevideo restent fort unis entre eux. Déjà trop nombreux pour se perdre dans la masse de la population, ils ont leurs bals, leurs jeux de paume, leurs auberges tenues par des femmes de leur pays. Ils conservent aussi leur langue, qui ne ressemble à aucune autre, et, femmes et hommes, leur coiffure nationale. C'est plaisir de les voir le dimanche, si joyeux, si dispos et si propres, dans ces grandes et jolies maisons bâties par eux et pour eux sur la route du Miguelete, et de penser qu'ils sont destinés, selon toute apparence, à changer l'aspect de ces belles campagnes, comme ils ont déjà changé celui de la ville.

On sait que toutes les villes bâties par les Espagnols dans le Nouveau-Monde l'ont été sur un plan uniforme, qui ne peut mieux se comparer qu'à un échiquier, comme l'a fait remarquer un auteur

anglais. Elles se composent de carrés parfaits, qui ont une certaine étendue de côté, étendue plus ou moins grande selon les lieux, mais fixée une fois pour toutes dans chaque ville. Les rues sont droites et se coupent à angles droits. Ces carrés s'appellent *manzana*, ce qui veut dire *pomme*, nom singulier pour un carré. A Montevideo, ils ont cent vingt vares de côté, ce qui équivaut à cent quatre mètres. Il est impossible qu'avec une pareille disposition les maisons aient une profondeur égale. Celles qui occupent en longueur, depuis la façade sur la rue jusque dans l'intérieur de la *manzana*, un espace de soixante vares, sont dites avoir un fond complet et possèdent deux ou trois cours. Mais on conçoit aisément qu'il y a beaucoup de terrain perdu dans cette manière de bâtir. Si la première cour est entourée de constructions à un étage, il n'en est pas de même de la seconde, où quelques constructions légères et basses servent de cuisines, de magasins, d'écuries. Ces dépendances indispensables de toute grande maison se trouvent ainsi éparpillées, sans égard aux facilités du service, sur un espace quelquefois assez considérable, et que l'on pourrait, ce semble, utiliser autrement. Pourtant il ne vient à l'esprit de personne de convertir en jardin une de ces cours poudreuses et sales. Du haut des terrasses, l'œil ne plonge que dans un labyrinthe de petites cours, séparées par de mauvaises murailles, et sans autre verdure pour rafraîchir la vue que des pots de fleur ou quelques plantes grimpantes. Des arbres, il n'en faut pas chercher dans l'intérieur de la ville; au dehors, il n'y en a pas beaucoup plus. Rien qui ressemble à une promenade, rien qui rappelle les *alamedas* de l'Espagne, ou plutôt des [illegible]er du piano, [illegible] sur l'Espagne. Les trottoirs des [illegible]s qu'il ne faudrait pas en detoirs de celle du Porto[illegible] qu'on ne le trouverait pas? Ce serait peut-que l'on peut pass[illegible] bon le dire? Souvenons-nous d'ailleurs qu'on nous, Parisiens o[illegible] reproche, à nous, Français, et qu'on nous le fait imparfaitement [illegible]ps. Jean-Jacques Rousseau arrivant à Paris est fraîches pror[illegible] certaine facilité à promettre et d'une fâcheuse négli-

Les femr[illegible], qu'il dénonce en termes charmans, et, chose rare quable, [illegible] sans trop d'humeur. Il concluait peut-être en cela du parsonne[illegible] au général, avec une légèreté que nous ne voulons pas d'as[illegible] en parlant de l'accueil qu'on fait aux étrangers sur les deux ri[illegible]s de la Plata. Nous serons d'autant plus réservé à ce sujet que [illegible]ous connaissons plusieurs exemples tout-à-fait contraires au principe qu'on nous croirait tenté d'établir, et, quand même nous n'en connaîtrions pas, nous aimerions mieux encore supposer que les

couleurs tranchantes, noué sur le devant de la tête et posé obliquement. La mantille espagnole est tout-à-fait inconnue. Quelques femmes résistent au chapeau et s'en tiennent au voile posé immédiatement sur les cheveux, qui encadre fort agréablement la figure; mais le chapeau est adopté par le grand nombre. A défaut de costume national, la Montevidéenne se révèle, au milieu des Françaises, des Anglaises, des Allemandes, qui se coudoient sur les trottoirs, par une démarche dansante et par un balancement voluptueux des hanches qui n'est pas assez prononcé pour choquer. Dans la danse, et surtout dans la contredanse espagnole et dans la valse, cette légère particularité des mœurs locales ressort davantage. Le mouvement des bras est plus arrondi, le haut du corps est plus rejeté en arrière, tout l'ensemble est plus à l'effet, plus en scène que dans ces froides marches et contremarches qu'on appelle maintenant la contredanse française.

On ne sera pas étonné de ces graves observations sur la manière de danser des Montevidéennes, quand on saura que la danse est fort en faveur sur les deux rives de la Plata. La moindre réunion se transforme très vite en soirée dansante, au moyen d'un piano dont toutes les maisons sont pourvues. Bon gré, mal gré, il faut danser, et on ne tarde pas à y prendre assez de goût pour donner le branle au besoin. De converti on devient prosélyte. Un bal, toutes les fois qu'il n'est pas improvisé entre jeunes gens, doit commencer par un menuet sérieux, que dansent fort cérémonieusement, à deux ou à quatre, les personnages les plus distingués de la réunion. Au menuet séri[illegible] préférons le menuet appelé *montonero* sur les

Les Basques établis à Mont[illegible] gré maintenant à Buenos-Ayres sous trop nombreux pour se perdre dans la [illegible] la campagne, aux mou- ont leurs bals, leurs jeux de paume, leurs aub[illegible] et dans laquelle, à femmes de leur pays. Ils conservent aussi leur lan[illegible] nt par un claque- semble à aucune autre, et, femmes et hommes, leu[illegible] up au développe- nale. C'est plaisir de les voir le dimanche, si joyeux, s[illegible] dégénère-t-il propres, dans ces grandes et jolies maisons bâties par c[illegible] ure compa- eux sur la route du Miguelete, et de penser qu'ils sont destin[illegible] os yeux. toute apparence, à changer l'aspect de ces belles campagnes, c[illegible] redin- ils ont déjà changé celui de la ville.

On sait que toutes les villes bâties par les Espagnols dans le Nou[illegible] cha- veau-Monde l'ont été sur un plan uniforme, qui ne peut mieux se au comparer qu'à un échiquier, comme l'a fait remarquer un auteur

propre, rien d'original, rien de grandiose, rien de fortement prononcé. C'est une ruche cosmopolite où chaque abeille fait son miel, le plus vite possible. Tous les grands ports de commerce maritime en sont à peu près au même point, et il faut que les amateurs de l'imprévu en prennent leur parti, surtout dans l'Amérique du Sud. Valparaiso, qui a fait tant de progrès depuis dix ans, et qui attire de plus en plus le commerce de l'Océan Pacifique, est, comme Montevideo, une ville entièrement européenne. L'originalité des caractères, des costumes, des idées, se réfugie dans les campagnes et dans l'intérieur des continens. Chuquisaca, Quito, Bogota, doivent avoir gardé plus d'habitudes espagnoles et américaines que Valparaiso, Montevideo et Buenos-Ayres. Ce qui contribue d'ailleurs à priver Montevideo de physionomie, c'est que la nature y est terne, commune et mesquine. Une côte plate, peu de végétation, pas de montagnes, sauf une colline appelée le Cerro, qui est en face de Montevideo, de l'autre côté de la baie; une mer bourbeuse, le peu d'arbres qu'on voit d'un feuillage pauvre, rien n'est moins pittoresque, et pourtant cela n'est point sévère, comme le sont nos côtes de Bretagne, si belles dans leur sauvage âpreté. Mais on est dédommagé par un accueil aimable et facile; toutes les maisons vous ouvrent leurs portes, tous les salons vous tendent les bras sans étiquette, sans exagération de promesses, sans engagemens pour le lendemain. Cet accueil est naturel et vrai, dans la mesure du sentiment auquel il se rapporte, et dont il faut savoir comprendre la portée. En un mot, on est naturellement sociable. Venez causer, nous causerons; venez danser, nous danserons; venez chanter ou toucher du piano, vous nous ferez grand plaisir. Dirons-nous qu'il ne faudrait pas en demander davantage, parce qu'on ne le trouverait pas? Ce serait peut-être vrai; mais à quoi bon le dire? Souvenons-nous d'ailleurs qu'on nous fait le même reproche, à nous, Français, et qu'on nous le fait depuis long-temps. Jean-Jacques Rousseau arrivant à Paris est frappé d'une certaine facilité à promettre et d'une fâcheuse négligence à tenir, qu'il dénonce en termes charmans, et, chose rare chez lui, sans trop d'humeur. Il concluait peut-être en cela du particulier au général, avec une légèreté que nous ne voulons pas imiter en parlant de l'accueil qu'on fait aux étrangers sur les deux rives de la Plata. Nous serons d'autant plus réservé à ce sujet que nous connaissons plusieurs exemples tout-à-fait contraires au principe qu'on nous croirait tenté d'établir, et, quand même nous n'en connaîtrions pas, nous aimerions mieux encore supposer que les

étrangers eux-mêmes se contentent de cet aimable accueil, de cette facile introduction dans la société américaine, sans appuyer et sans chercher autre chose.

Montevideo présente l'apparence d'un mouvement intellectuel assez actif. On y publie deux grands journaux politiques, entre lesquels il existe une nuance assez tranchée pour alimenter la discussion, et qui donnent quelquefois de bons articles. On y traduit souvent des poésies françaises, quoique sans discernement, et l'on en imite beaucoup d'autres. Mais, quand on essaie de voler de ses propres ailes, on est bien moins heureux, soit en prose, soit en vers. Ce n'est cependant pas l'imagination qui fait défaut : c'est le goût, c'est l'étude, c'est le travail; car on sent que les jeunes littérateurs de Montevideo se livrent trop à des caprices faciles et vulgaires qui ne sont pas même rachetés par le mérite de l'originalité.

Au reste, quand nous parlons du mouvement intellectuel de Montevideo, quels qu'en soient les défauts, nous ne les attribuons pas exclusivement au théâtre sur lequel il se manifeste. Nous n'ignorons pas que les émigrés de Buenos-Ayres y prennent une grande part, la plus grande peut-être et la plus distinguée. Il n'y a point encore de génie littéraire sur les rives de la Plata; mais s'il existe quelque jour une littérature argentine, ce qui est fort douteux, il faudra un microscope pour distinguer le caractère local dans les œuvres littéraires auxquelles Buenos-Ayres ou Montevideo pourront donner le jour.

Dans l'état actuel des choses, le sommeil de l'esprit humain est moins profond à Montevideo qu'à Buenos-Ayres; voilà tout ce que nous avons voulu dire. Non-seulement le gouvernement de Montevideo n'est pas hostile par système à l'instruction, aux lettres et aux arts, mais il fait profession du contraire; il favorise, autant qu'il est en lui et que les circonstances lui permettent de s'en occuper, toutes les branches de l'enseignement public; il honore la culture de l'esprit, il provoque et récompense ses efforts; enfin, il marche dans la voie, et il parle le langage de tous les gouvernemens civilisés. Mais ce qu'il fait n'est rien; c'est surtout pour son influence indirecte que nous rendons cet hommage au gouvernement de Montevideo, et nous le lui rendons par contraste avec ce que nous avons à dire sur ce point du gouvernement de Buenos-Ayres. Aussi, pour nous faire comprendre, faut-il que nous présentions avec plus de détails le tableau de l'état politique et social des deux pays.

Entrez à Buenos-Ayres; tous les hommes que vous rencontrez, excepté les étrangers, portent à la boutonnière un large ruban rouge

sur lequel est imprimé le portrait du général Rosas, et au-dessous de ce portrait une légende plus ou moins longue, mais où figurent à coup sûr ces paroles : *Meurent les unitaires!* Même ruban rouge et même légende au chapeau. La plupart des hommes complètent par un gilet rouge ces témoignages extérieurs de leur adhésion au *système fédéral*. Les femmes, depuis la plus misérable négresse jusqu'à la plus élégante créole, portent sur la tête, dans les cheveux ou sur le chapeau, un nœud rouge, appelé *moño;* et malheur à celle qui l'aurait oublié! Voici un portrait qui passe! C'est celui du gouverneur. On l'a prêté pour orner une salle de bal ou pour figurer dans quelque cérémonie politique; il vient de la maison du gouverneur ou bien il y retourne. Ce portrait, tout le monde le salue au passage, on se découvre à sa vue. L'étranger à qui cela ne conviendrait pas ferait bien de rentrer chez lui ou de prendre un autre chemin que le cortége. Pendant la nuit, le *sereno* qui passe sous vos fenêtres, avant d'annoncer l'heure qu'il est et le temps qu'il fait, crie : Vive la fédération! *meurent les unitaires!* Lisez régulièrement, ou essayez de lire les deux journaux qui se publient à Buenos-Ayres en langue espagnole. Pendant quinze jours, pendant un mois de suite, ils seront de la plus complète insignifiance; vous n'y trouverez pas un mot, pas un fait, pas une réflexion, rien qui ait trait aux affaires du pays et qui indique que ces journaux sont ceux de Buenos-Ayres. Cependant vous retrouverez encore l'inévitable cri de mort contre les unitaires en tête de certaines annonces, ou celle d'une représentation au théâtre dans laquelle *un unitaire sera égorgé par un fédéral sous les yeux du public*. Mais enfin, après un silence plus ou moins long, le gouvernement aura jugé à propos de publier quelques nouvelles de la guerre. Alors que fait-il? Il entasse pêle-mêle dans un numéro de la *Gazette*, sans ordre de dates, sans ordre de lieux, les bulletins et les rapports de ses généraux, des lettres d'officiers à leurs familles, des correspondances saisies à l'ennemi, les lettres et les adresses de félicitation des gouverneurs de provinces ou des corporations au général Rosas, les réponses de celui-ci, des vers, des acrostiches ridicules ou atroces, et sur chaque évènement des réflexions du journaliste dans un style ignoble, bas et ampoulé. Une autre fois, on publiera le compte-rendu des séances de la junte (c'est ainsi qu'on appelle la chambre des représentans de la province); mais ce sera six mois après leur date. Et qu'y trouvera-t-on? Jamais l'apparence d'une discussion sérieuse; les plus dégoûtantes flatteries prodiguées sans mesure et sans terme au général Rosas,

des discours qui ne respirent que la soif du sang; jamais l'ombre d'une pensée généreuse, d'un sentiment élevé, d'une idée politique. Nous n'en accusons pas les hommes : quelques-uns valent mieux, dit-on, que le langage qu'ils tiennent; d'autres gardent le silence, qui parleraient, s'ils l'osaient, pour protester contre la dégradation de leur pays; mais la même terreur pèse sur tous, et, sous l'influence constante de la même pensée, tout à Buenos-Ayres reculerait à grands pas vers la barbarie, si les relations nécessairement entretenues avec le reste du monde par un commerce actif et par une nombreuse population étrangère n'arrêtaient ce progrès à rebours d'une société que l'Europe avait crue appelée à un meilleur sort. Il y a tel de ces documens officiels, imprimés dans la *Gazette* de Buenos-Ayres par ordre du gouvernement, qui rappelle à s'y méprendre les lettres des Couthon, des Carrier, des plus vils et des plus féroces agens de la terreur révolutionnaire.

Nous compléterons ce tableau quand nous traiterons plus spécialement de Buenos-Ayres, et nous avons bien des traits à y ajouter. Tel qu'il est, il suffit pour faire juger de l'état intellectuel d'une société mise à un pareil régime, et pour expliquer, ce qui était notre but, comment le gouvernement de Montevideo, avec des défauts immenses, paraît un prodige de lumières, de civilisation et de libéralité, comparé à celui de Buenos-Ayres. A Montevideo, les journaux sont pauvrement rédigés; ils sont déclamatoires; ils immolent sans cesse la vérité à l'esprit de parti; au lieu de raconter simplement ce qui se passe à Buenos-Ayres, ils inventent des mélodrames absurdes qui font hausser les épaules ou soulèvent le cœur à tout homme de bon sens et de bon goût. Mais encore y trouve-t-on, à travers leurs déclamations et leurs mensonges, des sentimens, des idées et un langage, qui sont en harmonie avec les habitudes, les instincts et les vœux de notre époque. Aucun des documens officiels qui émanent du gouvernement oriental n'est rédigé dans ce style brutal, ignoble et cynique qui caractérise les documens de même nature publiés sur la rive opposée. Les deux chambres, qui jouissent à Montevideo d'une certaine liberté, y discutent des affaires en termes convenables, et, sans s'élever à une grande hauteur, ne laissent pas d'honorer l'administration qu'elles soutiennent et le pays qu'elles représentent. L'existence de la justice civile, de la justice criminelle et de la justice politique se manifeste à Montevideo par les institutions et les faits qui la révèlent chez tous les peuples civilisés. On n'y impose point aux ministres de la religion des obligations politiques contraires à

leur caractère; on n'y donne point à l'action de la religion elle-même sur les esprits une direction détestable et impie; on n'y accoutume point toutes les oreilles à n'entendre, toutes les bouches à ne proférer que des cris de mort contre des ennemis vaincus, écrasés et dépouillés; enfin, on n'y a point érigé en système politique l'abrutissement et la dégradation de tout un peuple par la destruction des sentimens, des idées, des institutions et des garanties qui assurent et embellissent l'existence des sociétés humaines, qui les honorent et les élèvent à leurs propres yeux et aux yeux des autres nations. En un mot, et pour généraliser davantage notre observation, nous dirons qu'à Buenos-Ayres on se croit souvent en dehors de la civilisation moderne, tandis qu'à Montevideo on se sent toujours sous son influence. A Buenos-Ayres, l'esprit du gouvernement lui est hostile; à Montevideo, il lui est favorable. Et, quant au résultat pratique, ce sont les circonstances seules qui font qu'à Buenos-Ayres son action est moins nuisible, et à Montevideo moins utile qu'on ne pourrait le craindre ou l'espérer.

Les observations que nous venons de présenter sur l'état intellectuel et social de Buenos-Ayres et de Montevideo seront peut-être regardées comme trop sévères pour l'une et trop flatteuses pour l'autre de ces deux villes. Nous ne les croyons que justes, mais nous devons ajouter qu'il ne faudrait en tirer aucune conclusion favorable ou contraire au génie respectif des deux populations. On se tromperait également, si l'on en concluait qu'à Montevideo les vrais principes de la liberté sont sainement compris et religieusement respectés. Le gouvernement actuel de la République Orientale est, comme la plupart de ceux de l'Amérique espagnole, un gouvernement de fait, produit d'une guerre civile, et qui a de nombreux ennemis. Ces ennemis, qui appartiennent en général à la classe riche et élevée du pays, il ne les inquiète pas, il ne les persécute pas, il ne confisque pas leurs biens, et ce sera son éternel honneur. Mais il ne leur permettrait assurément pas de l'attaquer par la presse, de se réunir, de parler contre lui. Ainsi, le nombreux parti de l'ex-président Oribe n'a d'organes ni dans les journaux ni dans les chambres. Il existe, il intrigue, il espère, mais il ne se montre pas. Si le général Oribe ressaisit le pouvoir, le parti contraire s'effacera de la même manière, jusqu'à ce qu'une nouvelle révolution s'opère à son profit. Les dissentimens politiques ne se manifestent donc point par l'existence d'une opposition, mais par la guerre civile actuelle ou toujours imminente. Les pays qui en sont là ne sont pas encore sortis de la

période révolutionnaire pour entrer dans celle de la liberté constitutionnelle. Peu importent le nom et la forme extérieure de leur gouvernement. République ou monarchie, c'est tout un. Ils ne sont pas libres. De tous les états indépendans qui se sont formés dans l'immense étendue de l'Amérique espagnole, le Venezuela, l'Équateur et le Chili, ce dernier surtout, sont les seuls qui aient un peu affermi leurs institutions et qui marchent avec honneur dans des voies régulières et sages. Si nous n'ajoutons pas à cette courte liste le nom de la république orientale de l'Uruguay, c'est que nous considérons toujours ce pays comme en état de guerre civile, et parce que son gouvernement n'a qu'une existence précaire et sans cesse menacée, et il faut plutôt en accuser les circonstances extérieures que les intentions et le caractère de l'administration elle-même ou l'esprit de la population.

La République Orientale est gouvernée depuis la fin de l'année 1838 par le général D. Fructuoso Rivera, militaire heureux, homme habile et politique rusé, esprit fécond en ressources, chef débonnaire et de mœurs faciles, mais administrateur insouciant de la fortune publique, qu'il dilapide et laisse impunément dilapider. Ambitieux et remuant, le général Rivera semble n'aimer du pouvoir que ses jouissances vulgaires; il travaille peu, il n'éprouve pas les besoins des grandes ames; il n'a ni les qualités ni les défauts des grands caractères; il est sceptique dans l'exercice de la puissance, et, bien qu'on lui suppose des projets dont la réalisation honorerait sa mémoire, toute sa conduite semble mesquine, parce que l'intrigue est l'ame de sa politique. Entre Rivera et Rosas, il y a, *si magna licet componere parvis*, la différence de Richelieu à Mazarin.

Depuis son avénement au pouvoir, le général Rivera s'est réservé la direction de la guerre et des relations extérieures, principalement avec les provinces de la République Argentine qui se sont séparées du gouvernement actuel de Buenos-Ayres, et avec les dissidens de la province brésilienne de Rio-Grande; mais, trop ami du plaisir, il s'est tenu long-temps sur la défensive et dans l'inaction, n'entretenant autour de son quartier-général qu'un fantôme d'armée, tandis que les armées du général Rosas, obéissant à une impulsion énergique et soutenue, écrasaient successivement les forces de l'insurrection dans toute l'étendue de la confédération argentine sur la rive droite du Parana. Aussi, quand le général Lavalle eut été vaincu à Tucuman, et le général La Madrid à Mendoza, en septembre 1841, la Bande Orientale n'avait-elle pas d'armée pour repousser une inva-

sion qui paraissait imminente. La victoire éclatante que remporta le général Paz dans la province de Corrientes sur les troupes d'Echague, lieutenant et allié de Rosas, a sauvé alors Montevideo, et donné aux évènemens une direction nouvelle. Rivera s'est réveillé de son assoupissement, a réuni à la hâte une armée qui néanmoins ne pouvait pas inspirer une grande confiance, et s'est préparé à profiter de l'avantage inattendu que la victoire de Paz avait momentanément donné à sa cause personnelle et à celle des Argentins armés contre Rosas. Mais alors il a tout compromis par ses prétentions, par les exigences de son amour-propre, et par les justes défiances qu'il a jetées dans l'esprit de ses alliés. On a perdu le temps en négociations inutiles pour décider à qui appartiendrait le commandement en chef opiniâtrément réclamé par Rivera. L'armée victorieuse du général Paz, qui avait envahi la province de l'Entrerios, province voisine de Buenos-Ayres, et fort attaché au système de la fédération, se désorganisa et retourna dans son pays; le parti vaincu reprit possession de la capitale de la province, et se mit en rapport avec Oribe, général en chef des troupes de Rosas sur l'autre rive du Parana; Rosas se sentit raffermi, et, pour se venger de ceux qui peut-être s'étaient indiscrètement réjouis de ses embarras, lâcha la bride aux assassins, qui ont renouvelé à Buenos-Ayres, en mars et avril 1842, les meurtres impunis du mois d'octobre 1840.

Maintenant, s'il faut en croire les dernières nouvelles, la Bande Orientale est sérieusement menacée. Après avoir remporté un faible avantage, Rivera aurait été complètement battu par le général Oribe, et se verrait bientôt forcé de repasser l'Uruguay. Montevideo serait en alarme; on y aurait donné la liberté à tous les esclaves en masse, mesure extrême depuis long-temps proposée et devant laquelle le gouvernement avait reculé jusqu'alors; le général Paz, dont les talens militaires ne sont pas douteux, et qui, écarté par la jalousie ou par les prétentions de Rivera, était à Montevideo dans l'inaction, aurait été appelé au commandement des milices et chargé de sauver la république. Si tout cela est vrai, comme nous le pensons, il faut s'attendre à l'invasion immédiate de la Bande Orientale par l'armée victorieuse du général Oribe, que Rosas n'a pas cessé de reconnaître pour le président légal de l'état de Montevideo, et qui compte dans cette capitale un grand nombre de partisans. Oribe, si long-temps éloigné du véritable but de son ambition, doit être impatient de reparaître sur un théâtre où il va travailler à sa propre fortune, et le général Rosas, qui a trouvé en lui l'instrument habile, heureux et

dévoué de sa politique, n'est pas homme à perdre l'avantage du moment. Toutes les chances sont en leur faveur. Les conseils du gouvernement de Montevideo sont divisés; Rivera et les émigrés argentins ont toujours eu beauconp de peine à s'entendre; le danger commun ne les réunira point. On parlera au lieu d'agir, comme on l'a toujours fait à Montevideo; on y sera indiscret, comme on l'a toujours été; les rivalités et les jalousies iront leur train, et on ne saura opposer que des mesures mal conçues, mal exécutées, sans cesse affaiblies par les tiraillemens de volontés contraires, à l'énergie, à la persévérance, au secret impénétrable qui caractérisent l'action du général Rosas, et à la supériorité réelle que lui donnent un pouvoir sans bornes et les grandes ressources de la province de Buenos-Ayres.

Quoique le général Rivera ne soit pas tout à Montevideo, comme Rosas est tout à Buenos-Ayres, nous parlerons peu des hommes qui composent son gouvernement et auxquels il abandonne l'administration intérieure du pays. La plupart d'entre eux ont sans doute plus de lumières que Rivera, se rendent mieux compte des obligations morales d'un gouvernement, ont des idées plus générales, des sentimens plus élevés, plus de connaissance des affaires; mais aucun n'a de prestige, aucun n'a en lui l'étoffe d'un chef de parti considérable et puissant. Ils gémissent en silence des prodigalités de Rivera, et du peu d'activité qu'il déploie; mais ils restent, faute de mieux, attachés à sa fortune. Les deux principaux sont M. Vidal, aujourd'hui ministre universel, assisté de trois secrétaires d'état, et le général Henrique Martinez, ancien secrétaire général de Rivera, ex-ministre de la guerre, aujourd'hui président d'un conseil d'état formé exprès pour l'absorber, en lui donnant une grande position sans pouvoir réel. Telle est au moins l'opinion que nous avons trouvée généralement répandue à Montevideo sur cette combinaison. M. Vidal et M. Henrique Martinez étaient, dit-on, en lutte constante, dans le sein du même gouvernement. Le premier passait pour le défenseur du parti argentin, dont Rivera s'est toujours défié, et auquel il a joué plus d'un mauvais tour; le second, pour le dépositaire des secrètes pensées du président, pensées enveloppées de mystère et auxquelles convenait l'esprit rusé de M. Martinez. L'un inspirait le journal de l'émigration argentine; l'autre avait pour organe le *Constitucional* de Montevideo, qui combattait souvent avec une aigreur mal déguisée son confrère le *Nacional*, bien que tous les deux défendissent la même cause. Cependant Rivera a sacrifié M. Martinez en donnant ou en laissant prendre à M. Vidal la direction des affaires.

On nous permettra de nous borner à ces indications sommaires. Si nous voulions en dire davantage, nous courrions le risque de nous perdre dans le labyrinthe d'intrigues dont Montevideo est le foyer et que nous ne pouvons pas caractériser par le véritable nom qu'il faudrait lui donner. Tous les Coblentz se ressemblent, et Montevideo est un Coblentz au petit pied. Quoi qu'il en soit, l'administration de M. Vidal a eu dernièrement le bonheur et l'habileté de conclure avec l'Angleterre un traité de commerce, auquel le gouvernement anglais attachait beaucoup d'importance, qui a très vivement mécontenté le général Rosas, et amené une évolution politique assez singulière de la part de l'Angleterre dans le Rio de la Plata. Par ce traité, l'Angleterre a obtenu à Montevideo tous les avantages et toutes les garanties que lui assure à Buenos-Ayres celui de 1825; de plus elle y a déposé le germe vague et obscur d'un droit, qu'elle pourra régulariser plus tard, à faire le commerce sous son pavillon dans les eaux de l'Uruguay, droit qui aurait de grandes conséquences pour l'avenir de ces contrées, et dont la seule mention inquiète le gouvernement de Buenos-Ayres. Enfin l'Angleterre a blessé l'orgueil et les passions du général Rosas en traitant avec son rival, avec celui qu'il ne veut pas reconnaître pour le président légitime de l'état oriental et qu'il flétrit des noms les plus odieux dans les pièces officielles. Nous ignorons, néanmoins, si ce traité garantira Montevideo du retour d'Oribe, comme s'en étaient flattés les ennemis du général Rosas. Ce dernier a repoussé l'offre de médiation qui a été faite au nom de l'Angleterre et de la France, depuis l'arrivée de M. le comte Delurde à Buenos-Ayres, pour le rétablissement de la paix avec la Bande Orientale, et il est permis de douter que le gouvernement de sa majesté britannique donne à ses démarches le caractère d'une intervention active contre laquelle Rosas a fait protester d'avance par des cris de mort contre les étrangers (1).

L'ancien président Oribe nous paraît donc bien près de rentrer en

(1) Tout récemment, on a reçu la nouvelle assez surprenante que les ministres d'Angleterre et de France à Buenos-Ayres avaient réclamé du général Rosas *victorieux* la cessation immédiate des hostilités, et la retraite des troupes des deux parties belligérantes sur leur territoire respectif. Nous ignorons quelle suite peut avoir une pareille démarche, que l'état moral de Buenos-Ayres rend très grave. Quelques mots prononcés, il y a peu de jours, par M. Guizot, à la chambre des députés, semblent indiquer que le gouvernement du roi entend demeurer fidèle dans cette question aux principes de neutralité qu'il a proclamés depuis long-temps comme devant régir sa conduite et celle de ses agens dans les nouveaux états de l'Amérique du Sud. (*N. du D.*).

vainqueur à Montevideo. Ce sera une restauration accomplie par les armes étrangères. Sa première administration lui avait fait quelque honneur. Elle avait été dure, mais régulière et probe. Aujourd'hui Oribe se présente à ses compatriotes couvert du sang de cette multitude de prisonniers de guerre qu'il a fait égorger dans toutes les provinces de la République Argentine, et comme le complice et l'instrument d'un système que réprouvent la raison et l'humanité. Cependant nous croyons qu'il lui serait impossible de réduire Montevideo à l'état déplorable dans lequel nous avons vu Buenos-Ayres. L'immense population étrangère qui existe à Montevideo, les relations d'affaires qui confondent à chaque instant ses intérêts avec ceux de la population indigène, un mouvement de commerce et de navigation plus actif qu'à Buenos-Ayres, la disposition même des lieux, tout nous porte à espérer que la réaction dont l'état de l'Uruguay et sa capitale sont menacés par le triomphe de Rosas et d'Oribe ne sera pas aussi affreuse que le craignent certaines personnes. Néanmoins il en résultera de grands malheurs pour le pays, et pour le commerce européen un dommage immense, proportionné à l'essor qu'il avait pris sur la rive gauche de la Plata.

En effet, depuis quelques années, le commerce de l'Europe avec Montevideo s'était considérablement accru, et avec lui le revenu de l'état, dont les produits de la douane forment plus des trois quarts. La France avait pris sa grande part de cet accroissement, et le mouvement commercial n'avait pas été ralenti par les conséquences de la levée du blocus de Buenos-Ayres. Comme la guerre ne se faisait pas sur le territoire oriental, la campagne a multiplié ses produits, et, grace à l'émigration européenne, elle n'a pas souffert du manque de bras qui se fait sentir dans les provinces argentines. Mais dans ces derniers temps la situation a changé. La fermeture plus rigoureuse de l'Uruguay, dont Rosas tient la clé par la possession de l'île de Martin-Garcia, a rendu plus difficile et plus cher l'écoulement des *fruits du pays* (c'est ainsi qu'on appelle sur les deux rives de la Plata, les peaux, suifs, laines, etc.), qui proviennent des établissemens situés sur l'Uruguay ou le Rio-Negro. Maintenant la campagne elle-même est tenue en alarme par l'imminence d'une invasion et d'une guerre destructive; l'affranchissement des esclaves pour en faire des soldats, les préparatifs de défense, le réarmement des gardes nationales, des emprunts forcés qu'on ne pourra éviter, l'insécurité universelle qui résulte d'une grande crise politique, l'émigration infaillible d'un grand nombre de familles, et surtout des malheureux

réfugiés argentins, tout concourt en ce moment à paralyser le commerce de Montevideo

Nous allons passer à la seconde partie de ces souvenirs, à ceux qui se rapportent plus spécialement à la rive droite de la Plata; mais comme, en parlant de Montevideo, nous ne nous sommes pas interdit quelques excursions à Buenos-Ayres, ainsi, en parlant de Buenos-Ayres, trouverons-nous sans doute plus d'une fois l'occasion d'un retour rapide sur Montevideo. Nous ne nous refuserons pas aux comparaisons qui sortiront naturellement du sujet et qui nous paraîtront de nature à faire mieux ressortir les traits généraux des deux pays. Ils se ressemblent d'ailleurs par tant de côtés, que ce qui est vrai de l'un l'est bien souvent de l'autre. Il faudrait une longue résidence dans la Bande Orientale et dans la République Argentine, avec un grand talent d'observation, pour saisir toutes les différences qui existent sans doute entre leurs habitans, puisqu'ils se détestent d'une rive à l'autre. L'étranger qui ne voit en passant que le gros des physionomies n'aperçoit souvent qu'un seul et même caractère de race là où tendent à se prononcer deux nationalités distinctes. C'est ainsi que dans un pays dont on ne sait la langue que pour l'avoir apprise ailleurs, on ne distingue pas les accens et les dialectes provinciaux. Montevideo et Buenos-Ayres forment aujourd'hui deux fleuves qui ont une source commune et qui ont eu long-temps le même lit. Séparés depuis quelques années seulement et très rapprochés encore, on peut souvent les confondre, parce que leurs eaux ont encore à peu près la même couleur, et parce que les arbres de leurs rives ont même port et même feuillage.

La distance qui sépare Montevideo de Buenos-Ayres est de quarante à cinquante lieues; mais il faut que les bâtimens ne tirent au plus que sept pieds d'eau pour n'avoir pas à tenir compte des bancs que l'on rencontre dans la rivière et qui en rendent la navigation difficile et quelquefois dangereuse. Néanmoins, la rivière est aujourd'hui parfaitement connue, beaucoup mieux que du temps des Espagnols, et notre marine militaire en particulier l'a pratiquée avec un grand succès, pendant et depuis le blocus, jusqu'à une certaine hauteur dans l'Uruguay et dans le Parana. Les Anglais y exécutent aussi de fréquentes reconnaissances, et il existe maintenant chez eux, mais encore plus chez nous, d'excellens matériaux pour une hydrographie complète de la Plata et d'une partie de ses affluens. Selon les vents et les courans, un bâtiment peut mettre six ou sept jours à descendre ou remonter entre Montevideo et Buenos-Ayres,

comme il peut aussi franchir la distance en quinze ou dix-huit heures. S'il tire plus de neuf ou dix pieds d'eau, il mouille en dehors du banc ou des balises intérieures, à quatre milles du quai. Les corvettes de guerre et les grands bricks ne peuvent pas jeter l'ancre plus près; les frégates, quand elles se hasardent à remonter jusqu'à Buenos-Ayres, se tiennent encore bien plus loin.

A une certaine distance de la terre, l'aspect de Buenos-Ayres n'est pas désagréable. La ville s'élève sur un plateau qui va mourir à gauche dans les plaines basses et marécageuses du Riachuelo, et qui s'étend à droite un peu plus loin sur la route de San-Isidro. Pour entrer dans la ville, il faut de tous côtés gravir une petite éminence ou *barranca,* au pied de laquelle se trouve le quai ou *môle;* mais toute la ville est en plaine, sauf quelques faibles ondulations du terrain. Un grand nombre de clochers, d'une blancheur éclatante avec des encadremens rouges, le dôme de la cathédrale, le solide édifice de la *Residencia*, qui était l'ancienne maison des jésuites, la jolie caserne de Retiro avec ses galeries, la coquette maison du ministre brésilien, des *miradores* élégans, quelques arbres pour rafraîchir la vue, puis à l'extrémité de la ville, sur la droite, une ligne de belles maisons de campagne, au milieu de grands jardins, tel est en gros l'ensemble qui frappe les yeux et qui séduit assez avant de descendre à terre. Si nous ne parlons pas du fort, ancien palais des vice-rois, dont les murailles, garnies de quelques canons, sont souvent battues par les eaux du fleuve, c'est qu'il n'a rien de pittoresque et n'éveille ni l'idée de la force, ni le sentiment de la grace. Mais, à mesure qu'on se rapproche de la terre, une partie du charme s'évanouit, et bientôt, quand on passe du canot sur la grossière et lourde charrette qui doit compléter le débarquement du voyageur, tout se perd dans la sensation désagréable que lui font éprouver les cahots de cet informe et incommode véhicule, les éclaboussures des chevaux, la mise et l'accoutrement sauvages du conducteur. Il est vraiment honteux pour Buenos-Ayres, et très fâcheux pour son commerce, qu'il n'y ait pas d'autre mode de débarquement comme d'embarquement pour les hommes et les marchandises, que ces charrettes primitives sur lesquelles on ne grimpe pas sans danger, et dont l'emploi est fort dispendieux.

On pourrait faire une belle promenade sur le quai ou *muelle,* qui reçoit le voyageur au sortir de la triste charrette qu'il a été si heureux de quitter. L'intention existe, ce semble; un ou deux bancs de pierre, une douzaine d'arbres alignés, font supposer un passé qui

n'est plus, ou espérer un avenir qui n'est pas encore; mais c'est tout. Les arbres dépérissent, les bancs de pierre se dégradent, le sol se creuse ou s'exhausse au hasard, des décombres s'y entassent, et tout indique l'abandon le plus complet. Le dimanche, néanmoins, on y va faute de mieux, et la population se répand sur le bord verdoyant de la rivière, parmi les trous pleins d'une eau sale, autour desquels viennent tous les jours s'accroupir les blanchisseuses. De là, on monte dans la ville, et l'on y est en un instant. Nous avons pris sur la gauche du point où l'on débarque, et nous voilà sur une grande place entre le fort et ce qu'on appelle la *Recoba Vieja*. Donnons-en une idée.

Le fort est un édifice assez régulièrement construit comme citadelle, et passablement entretenu, mais qui ne résisterait pas vingt-quatre heures à une attaque sérieuse du côté du fleuve, aujourd'hui que les batteries flottantes ont reçu de si grands perfectionnemens. L'intérieur ne présente sur la première cour qu'un assemblage irrégulier et disgracieux de constructions sans élégance et sans grandeur. C'était, comme nous l'avons dit, l'ancien palais des vice-rois; la plupart des chefs du gouvernement indépendant de Buenos-Ayres y ont résidé depuis 1810 jusqu'en 1835; mais depuis cette époque, c'est-à-dire depuis le commencement de la seconde administration du général Rosas, le fort est exclusivement occupé par les bureaux des ministères et par les archives. Il ne sert plus même aux réceptions d'apparat; le gouverneur ne s'y rend jamais pour travailler, et le ministre des affaires étrangères lui-même ne travaille que chez lui. Les appartemens, qui sont assez vastes et bien distribués, restent à peu près démeublés, et dépérissent faute de soin et d'entretien. Le général Lopez, gouverneur de Santa-Fé, y fut reçu en 1837, lors du voyage qu'il fit à Buenos-Ayres, et, en novembre 1840, après le rétablissement de la paix avec la France, M. l'amiral de Mackau, M. l'amiral Dupotet et les officiers qui les accompagnaient, y trouvèrent une hospitalité convenable. Il est à regretter que le genre de vie et les habitudes du général Rosas lui aient fait abandonner la résidence du fort. Ce n'est pas chez lui simplicité républicaine, mais orgueil; ce n'est pas éloignement pour la représentation, mais bizarrerie d'humeur, singularité native et systématique, invincible répugnance pour les obligations ordinaires d'une grande existence convenable au rang qu'il occupe, et digne sans ridicule étiquette comme sans faste ruineux.

Vis-à-vis du fort est une galerie, à double rang d'arceaux, ouverte

par le milieu et surmontée à cet endroit d'une construction à jour, mais qui menace ruine, dont l'effet est assez pittoresque. Cette galerie, qui laisse un large passage à droite et à gauche, ne ferme donc pas exactement la place du fort, mais sépare en deux un espace qui, sans elle, ne formerait qu'une seule place, figurant alors un carré long. De l'autre côté, on trouve la place de la Victoire ou du *Cabildo*, qui est plus régulière, et au milieu de laquelle s'élève une espèce de petit obélisque. Six des principales rues de Buenos-Ayres débouchent sur cette place, aux quatre coins. Les quatre côtés sont occupés, celui du midi, par une galerie couverte en arceaux, garnie de boutiques : c'est le Palais-Royal de Buenos-Ayres; celui de l'ouest, par la prison, horrible séjour souvent ensanglanté par le meurtre des malheureux que l'on y entasse, par le *Cabildo* ou hôtel-de-ville, et par la police; au nord s'élève la cathédrale, belle et noble église, à l'intérieur simple et bien tenue, monument de bon goût à tout prendre, mais copie avouée et un peu mesquine de l'église Sainte-Geneviève de Paris; enfin le côté de l'est est le *verso* de la galerie dont nous avons parlé plus haut, ou *Recoba vieja*. Nous ne dirons pas que cet ensemble est admirable : les lignes architecturales y manquent de grandeur, d'harmonie et de pureté; mais par un beau soleil, ou mieux encore par un beau clair de lune en été, la place de la Victoire a son charme. A l'extrémité de la galerie que nous avons appelée le Palais-Royal de Buenos-Ayres, est une maison de magnifique apparence, éclatante de blancheur, et le joli clocher de l'église de San Francisco, qui fait pour ainsi dire pendant au dôme de la cathédrale, ajoute à l'effet de la scène. Malheureusement l'affreuse prison, surmontée du bonnet phrygien, si nos souvenirs ne nous trompent pas, comme pour faire de l'emblème de la liberté une amère dérision, dérange bien vite la rêverie du poète ou de l'artiste, et ramène brusquement la pensée vers la terre.

Les deux places de la *Victoire* et du *Fort* ou 25 *mai* ont été le théâtre de grands évènemens. Elles figurent dans la lutte héroïque du peuple de Buenos-Ayres contre les Anglais, dans ses glorieux efforts pour chasser les conquérans, déjà maîtres de la ville depuis six semaines, et pour repousser des envahisseurs. Plus tard, l'indépendance y a trouvé son berceau; puis toutes les agitations d'une liberté orageuse, et tous les mouvemens d'une longue anarchie, ont eu leur point de départ, sont venus expirer ou faire consacrer leur succès éphémère entre l'ancien palais des vice-rois et le *Cabildo*, foyer d'une vie municipale aujourd'hui éteinte. Mais c'est là une

histoire que nous ne voulons et ne pouvons pas écrire, histoire dramatique, variée, souvent triste, quelquefois bouffonne, pauvre en résultats, qui attend et qui attendra long-temps encore une plume impartiale et sincère.

On sait déjà comment est bâtie la ville de Buenos-Ayres. Nous l'avons dit en parlant de Montevideo. Mais, à Buenos-Ayres, les *quadres* sont plus grandes. Elles ont cent cinquante vares ou cent trente mètres de côté; par conséquent la profondeur normale des maisons excède celle des maisons de Montevideo. La ville entière a d'ailleurs, et peut-être à cause de cette circonstance, un aspect plus grandiose. C'est quelque chose, en son genre, comme Versailles et Nancy. Ses rues, qui sont généralement larges, mais pas encore assez pour leur longueur, parce qu'elles se prolongent à perte de vue, courent nord et sud, est et ouest, et se coupent à angles droits. Les maisons à étage sont en petit nombre, et elles n'en ont qu'un, ce qui fait que les rues ne manquent ni d'air, ni de jour. Construites, avec quelques différences pourtant, sur le même plan que celles de Montevideo, les maisons à Buenos-Ayres sont généralement plus grandes, et l'on en compte beaucoup de vraiment belles. Mais toutes ne sont pas commodes, surtout les anciennes. Quoique l'usage des cheminées à grille pour brûler du charbon de terre se répande de plus en plus dans les classes riches de la population, il y a encore plus d'une grande maison qui n'en a point ou n'en a qu'une, et cependant il fait en hiver assez froid à Buenos-Ayres, pour que les étrangers non encore habitués au pays souffrent de ce défaut de comfort. Le *brazero* espagnol supplée, dans les maisons qui n'ont pas de cheminée, à cette partie si indispensable des nôtres, et, pour se garantir du froid, les femmes s'enveloppent de leurs châles, comme les hommes gardent leurs manteaux dans l'intérieur des habitations. Arrivé à Buenos-Ayres en hiver, nous fûmes très surpris de ne trouver ni cheminée ni *brazero* dans le salon dont la fille du général Rosas fait les honneurs avec une grace charmante. Mais, en été, ces grands salons bien aérés et qui donnent sur des cours intérieures très fraîches, sont excellens pour garantir de la chaleur, qui est quelquefois très forte.

La ville de Buenos-Ayres couvre un espace immense, et s'est prodigieusement accrue depuis une trentaine d'années. Elle n'a ni portes, ni barrières, ni enceinte marquée d'aucune espèce, et peut s'étendre librement de plusieurs côtés dans la campagne. Il faut dire toutefois que ses limites sont indiquées et presque atteintes au nord par la caserne du *Retiro*, et au midi par l'abaissement du plateau sur

lequel la ville est assise. Néanmoins, comme elle n'a encore atteint ses limites naturelles, même dans ces deux directions, que sur le prolongement de quatre ou cinq rues parallèles au fleuve, il lui reste du terrain à l'infini pour une population bien plus considérable que sa population actuelle. Sur cet espace immense, il y a très peu de jardins, et, pour mieux dire, il n'y en a pas dans le centre de la ville. De grands orangers en pleine terre dans quelques cours, des vignes, des caisses d'arbustes et de fleurs, voilà tout. Mais aux extrémités de la ville, dans toutes les directions, ce ne sont que *quintas* ou jardins, où l'on cultive l'utile et l'agréable, et qui font à Buenos-Ayres une immense ceinture verdoyante du meilleur effet, soit qu'on arrive du dehors, soit que les regards se portent vers la campagne, du haut des nombreux *miradores* de la ville.

Nous n'avons pas remarqué à Buenos-Ayres une seule maison qui eût ce qu'on appelle en France une porte cochère, et c'est la même chose à Montevideo. Plusieurs ont cependant de hautes et larges portes, avec un passage voûté plus ou moins long, qui conduit dans la première cour; mais le sol en est élevé au-dessus du niveau de la rue, et de toute la hauteur du trottoir et de celle d'une ou plusieurs marches. Nous citerons, entre autres, la maison d'Alzaga, celle qu'occupe la veuve du général Quiroga, la maison dite de la *virreyna vieja*, et celle du consulat de France, toutes maisons de grande apparence, et qui seraient belles en tous pays. Il en résulte que les voitures ne peuvent pas entrer dans les cours, et que souvent, quand on en a, il faut les tenir hors de chez soi; aussi les voitures sont-elles très rares à Buenos-Ayres, maintenant du moins; on les compte. Tous les hommes vont à cheval, soit pour leurs affaires, soit pour se promener. Le cheval est aussi de mode parmi les femmes, et ce n'est pas la faute de la fille du gouverneur s'il ne l'est pas encore davantage. Cavalière intrépide et accomplie, on la rencontre souvent à cheval avec ses jeunes amies, le plus souvent sur le chemin d'une maison de campagne qui appartient à son père, où s'improvisent à chaque instant des fêtes animées, et où les étrangers sont toujours fort bien reçus. Quelques voitures de louage suffisent, quand le temps est mauvais ou quand la distance est grande, aux réunions, aux bals et aux visites de cérémonie.

Le système de division des rues à Buenos-Ayres mérite d'être mentionné. Il est très simple et se rattache naturellement au plan de la ville. Toutes les rues perpendiculaires au fleuve n'ont qu'un nom, quelle que soit leur longueur; celles qui lui sont parallèles en ont

deux. On les a partagées fictivement par l'ancienne rue de la Plata, aujourd'hui de la Fédération, et on a donné des noms différens au prolongement du nord et à celui du sud. Ainsi, une des rues les plus célèbres dans l'histoire de Buenos-Ayres s'appelle, depuis le Retiro jusqu'à la place, rue de la Paz, et, depuis la place jusqu'à l'extrémité méridionale du plateau, rue de la Reconquista, nom glorieux pour la population de Buenos-Ayres et d'un triste souvenir pour les Anglais.

On trouve à Buenos-Ayres peu de monumens dignes de ce nom, et nous avons déjà indiqué les principaux. Quelques églises, un ou deux couvens, la caserne du Retiro, qui est fort bien située, et le cimetière de la Recoleta, dont l'extérieur est noble et imposant, le Fort, la cathédrale et les édifices de la place, dont nous avons parlé, telles sont à peu près toutes les richesses monumentales de cette grande ville. Les deux théâtres, dont un en fort mauvais état, ne se distinguent en rien des maisons qui les avoisinent, et ne sont guère que de simples maisons appropriées à leur objet. Le meilleur des deux, celui de la Victoria, est convenable, et la salle est bien éclairée; mais les corridors sont sales, et les loges, qui ne sont fermées de côté qu'à hauteur d'appui, et qui sont ouvertes sur le corridor, doivent être bien froides quand le temps est froid. Quoique la troupe ait perdu et que la politique l'ait décimée, elle aussi, nous ne l'avons pas trouvée entièrement mauvaise. Elle a pour le *saynete* (la petite pièce, la farce) un excellent comique et une vive et spirituelle actrice. Quant à la pièce sérieuse, qui généralement n'est autre que notre drame moderne traduit en espagnol, elle s'exécute d'une manière supportable, et tout aussi bien qu'on le fait chez nous sur la plupart des théâtres de province. On regrette beaucoup à Buenos-Ayres un acteur appelé Lapuerta, qui avait long-temps étudié en France, et qui s'est réfugié à Montevideo, où il mérite la faveur dont il est l'objet, bien qu'à notre gré il ne soit pas de la bonne école.

Il existe encore à Buenos-Ayres quelques couvens d'hommes et de femmes que le gouvernement actuel favorise; mais ils n'ont ni grandes richesses ni grande influence sur la population. On peut en dire autant du clergé séculier lui-même, qui est cependant nombreux. Plusieurs ecclésiastiques ont joué autrefois dans le gouvernement de Buenos-Ayres un rôle important, moins comme prêtres que comme citoyens éclairés; ils sont morts à temps pour éviter les persécutions dont ils n'auraient pas manqué d'être l'objet en leur qualité de par-

tisans d'un système plus libéral; d'autres ont émigré, et aujourd'hui l'on ne cite pas un seul ecclésiastique qui fasse figure dans la politique ou dans la société. Il est vrai que la chambre des représentans a pour président un prêtre; mais on assure que c'est un homme complètement nul, et nous n'avons pas de peine à le croire. Le général Rosas ne laissera certainement s'élever auprès de lui, soit dans l'armée, soit dans l'administration civile, aucune capacité qui puisse lui porter le moindre ombrage; il serait aussi jaloux de l'influence des prêtres que de toute autre, et n'a rien négligé pour en faire les plus méprisables instrumens de sa politique. Le dernier évêque créé dans une des provinces de la confédération argentine a dû prêter serment d'engager les fidèles, même au tribunal de la confession, à porter la devise rouge, comme si ce n'était point dégrader la religion que d'abaisser le ministère du prêtre et de l'évêque à propager cette odieuse et ridicule livrée de la servitude. Tout récemment, on a fusillé quatre prêtres avec des circonstances atroces, et le caractère sacerdotal joint à la vieillesse n'a pu sauver de la persécution aucun homme soupçonné d'être hostile à ce qu'on appelle la cause fédérale.

D'ailleurs, autant que nous en avons pu juger, la population de Buenos-Ayres n'est pas intolérante, et porte très légèrement le joug des obligations et des pratiques religieuses. C'est une religion toute en dehors, sans fanatisme, et qui ne gêne pas les passions. On s'agenouille dans la rue quand passe un prêtre portant les derniers sacremens à un malade, mais on se relève pour aller à ses plaisirs avec la légèreté et la mobilité d'impressions qui sont le fond du caractère créole, et qui, dans les revers de fortune, dans les malheurs de sa cause ou de son pays, soutiennent le citoyen de Buenos-Ayres bien mieux que la résignation et la haute vertu. Les protestans jouissent à Buenos-Ayres du libre exercice de leur culte; ils ont deux temples et vont en avoir un troisième; ils ont aussi leur cimetière, et la qualification d'hérétique n'est plus une injure.

Nous avons parlé des églises et des prêtres; parlons des casernes et des soldats. Les casernes sont assez misérables, sauf celle du *Retiro*, qui domine le fleuve, et qui attire l'attention de fort loin. Isolée à l'extrémité d'une grande place, elle peut se défendre d'un coup de main, et servirait au besoin de place d'armes contre un ennemi intérieur ou une révolution dans la ville. C'est là qu'on dépose les prisonniers de guerre. Quant aux soldats, il y en avait peu dans Buenos-Ayres à l'époque de notre passage, et nous n'avons pas trouvé l'occasion de les voir réunis. Ceux que nous avons vus montant la

garde à la porte de la prison étaient fort pauvrement vêtus et très mal chaussés. Nous avons rencontré aussi quelques soldats de milice accoutrés grotesquement et d'une affreuse saleté; mais il ne faudrait pas juger des troupes de Buenos-Ayres par ce triste échantillon : les meilleures étaient à la guerre ou réunies dans un camp établi à quatre ou cinq lieues de la ville depuis le mois d'août 1840. Ces troupes sont, dit-on, fort bonnes, et leurs succès le prouvent, bien entretenues, peu, mais régulièrement payées. L'entretien et l'habillement des troupes est un des soins dont le général Rosas s'occupe avec le plus de constance; il a formé une infanterie, chose remarquable dans un pays où l'homme de la campagne sait aller à cheval dès son enfance, mais ne sait pas marcher. Il a de plus une artillerie nombreuse, et les soldats du campement sont fréquemment exercés. L'armée est forte, beaucoup trop forte eu égard à la population; aussi le manque de bras se fait-il sentir et dans la campagne et dans la ville, et ce ne sont que plaintes là-dessus à Buenos-Ayres. Mais peu importe au général Rosas, qui a besoin d'une armée et qui veut triompher à tout prix. Et non-seulement il a voulu avoir une armée, il a encore voulu avoir une flotte et l'a eue. Sans doute, les équipages étaient fort mauvais, novices à la mer et novices à la manœuvre; les officiers eux-mêmes, aventuriers de toutes les nations pour la plupart, mercenaires sans patrie et sans esprit militaire, ne pouvaient être que très médiocres. Cependant, comme le chef inspirait confiance et comme tout plie devant l'énergique volonté du général Rosas, l'escadre de Buenos-Ayres a tenu la mer, a eu ses combats, ses succès, et a fait baisser pavillon aux forces navales de Montevideo, qui n'étaient ni mieux composées ni mieux commandées. L'amiral de Buenos-Ayres est un vieil Anglais appelé Brown, fort connu dans l'Amérique du Sud, dont le nom a fait souvent trembler les Espagnols et les Brésiliens, et qui est depuis trente ans au service de la République Argentine. Il a notoirement le cerveau dérangé, et l'on s'amuse de ses extravagances, ce qui n'a pas empêché le général Rosas de lui confier son escadre et lui de la bien mener.

Quoique la République Argentine, ou plutôt Buenos-Ayres, qui a suffi à tout, ait prodigieusement guerroyé sur terre et sur mer depuis l'année 1810, cette ville n'a aucun établissement d'instruction militaire ou navale. Pour la plupart des officiers au service, la profession militaire n'est que le résultat des circonstances et une situation provisoire, au lieu d'être une carrière sérieuse et honorée. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore à Buenos-Ayres quelques généraux qui, ayant

embrassé la profession militaire avant la séparation d'avec l'Espagne, puissent être considérés comme des hommes du métier; mais c'est le très petit nombre, et ils ne sont aujourd'hui que des généraux de parade. Il s'en est élevé plusieurs à la faveur des guerres civiles et des révolutions, qui n'ont aucune connaissance de l'art militaire proprement dit, et ne se sont que très incomplètement formés par l'exercice du commandement. Néanmoins ils suffisent à peu près à leur tâche, dans un pays où toutes les villes sont ouvertes, où l'on a beaucoup plus de privations à supporter et de chemin à parcourir que de grandes manœuvres à opérer, et où les forces ennemies ne sont ni mieux organisées ni mieux commandées. Quant à l'administration militaire, au commissariat, au service médical, rien n'est plus imparfait. On sait combien les armées espagnoles sont arriérées sous ce rapport; les armées américaines le sont encore davantage, et, à tout prendre, ce n'est pas un malheur : la guerre se fait plus simplement et à moins de frais. La solde est faible, et ridiculement modique pour les officiers supérieurs.

La marine est encore plus mal organisée que l'armée de terre. Celle-ci au moins conserve des cadres qui peuvent toujours se remplir, et la milice des campagnes, composée d'hommes qui vivent à cheval, forme toujours une cavalerie au premier appel; mais la marine s'improvise de nouveau, chaque fois qu'on en a besoin, et, chose remarquable, il n'existe depuis la Californie jusqu'au cap Horn, sur l'un ou sur l'autre océan, aucune population d'origine espagnole ou indienne qui soit apte à former des marins. La domination espagnole n'a pu empêcher les Américains de devenir des soldats quand il l'a fallu. Ce sont des milices bourgeoises qui ont reconquis Buenos-Ayres sur les Anglais, et l'ont ensuite défendue; mais l'Amérique espagnole n'a jamais eu de matelots et encore moins de marins.

Cependant l'Espagne, qui était si jalouse de ses colonies et qui avait pris tant de peine pour les tenir dans une perpétuelle enfance, dans l'isolement et la faiblesse, n'avait pu y interdire absolument la culture des lettres et l'enseignement vulgaire du latin, de la philosophie scolastique, de la théologie et de la jurisprudence. Elle avait même été obligée de favoriser au Mexique, par exemple, au Pérou et ailleurs, l'étude des sciences qui se rapportent à la minéralogie et à la métallurgie, pour exploiter avec plus d'avantages les seules richesses que les premiers conquérans et *découvreurs* fussent allés chercher en Amérique. L'esprit philosophique bien ou mal entendu du siècle dernier avait aussi pénétré dans les colonies espagnoles, qui n'avaient pas

gazon, un champ de fleurs d'un champ de bataille. On cherche les sillons sanglans creusés par le canon, le sol où des armées entières ont été ensevelies, et l'on n'aperçoit plus que des gerbes de blé dorées par un beau soleil. L'orage de l'homme, l'orage d'un jour de colère, d'une heure de vengeance, a cessé, et la nature a repris son immortelle beauté. Ainsi l'œuvre de la destruction est l'élément d'une œuvre de vie. Nains superbes et impuissans, nous n'avons pas même la force d'anéantir ce qui fatigue notre envie, ce qui irrite nos caprices. Nous parlons aveuglément de notre haine et de nos ravages; la nature, fille de Dieu, se rit de notre vaniteuse faiblesse et chante son chant éternel d'amour et de résurrection.

Le lendemain, nous arrivions en face de Varsovie. Avec quelle émotion j'ai vu cette ville, illustrée par tant de grands noms, par tant de faits éclatans, si fière et si puissante autrefois, si dégradée à présent, cette ville où deux femmes de France ont porté la couronne, où Napoléon trouva dans sa gloire une ardente sympathie et dans ses revers une généreuse alliance, cette ville troublée par tant de tumultes, ensanglantée par tant de discordes et ennoblie par tant de graces charmantes et de vertus chevaleresques! La première chose qu'on aperçoit, en approchant de la capitale de la Pologne, est la nouvelle citadelle construite à ses portes. Elle n'était pas encore achevée, lorsqu'en 1836 l'empereur Nicolas reçut une députation de Varsovie, et, sans lui permettre de proférer une parole, d'exprimer un vœu, lui dit avec un accent de colère : « Si vous vous obstinez à conserver vos rêves de nationalité distincte, de Pologne indépendante et de toutes ces chimères, vous ne ferez qu'attirer sur vous de grands malheurs. J'ai fait élever ici la citadelle, et je vous déclare qu'à la moindre émeute je ferai foudroyer la ville, je détruirai Varsovie, et certes ce n'est pas moi qui la rebâtirai. »

Cette citadelle a vraiment un aspect effrayant. De loin, on la voit surgir au milieu de la plaine avec ses hautes murailles en briques, ses bastions, ses terrassemens. Ses remparts s'étendent sur les deux rives de la Vistule. Ses canons tiennent sous leur gueule béante toute la ville; l'on assure qu'elle est assez vaste pour renfermer au besoin quarante mille hommes. Un ingénieur anglais qui l'a visitée m'a pourtant dit qu'elle avait été construite si précipitamment et sur un plan si défectueux, que ses murailles ne résisteraient pas à une attaque vigoureuse, et que ses batteries n'atteindraient jamais aucun but.

Non loin de là sont les débris de la forteresse élevée par les Polonais pendant leur dernière révolution. Vieillards, jeunes gens, enfans, tout le monde travailla avec ardeur à cette œuvre patriotique. Les femmes elles-mêmes charriaient le sable et transportaient les moellons. En quelques mois, elle fut finie et présentait un moyen de défense redoutable. Les Polonais, tout en déplorant les suites de leur malheureuse révolution, racontent pourtant leurs jours de lutte avec orgueil, et ils ont raison. Abandonnés à leurs propres forces, sans secours étranger, seuls en face d'un empire immense, entravés dans leur résistance par l'Autriche et la Prusse, qui ont menti à leur promesse de

neutralité, ils ont tenu en échec, pendant près d'une année, toutes les forces de la Russie, ils ont battu toute l'armée de Diebitsch, et arrêté pendant trois jours, aux portes de Varsovie, celle de Paskewitch, le vainqueur d'Erivan. Qu'il me soit permis de rappeler en peu de mots les principaux faits de cette dramatique histoire.

La Pologne commença sa révolution avec 35,000 hommes, et résista, dans les plaines de Grochow, à 180,000 Russes soutenus par 360 canons. L'ennemi lui abandonna le champ de bataille. Au mois de mars, l'armée polonaise se signala par de nouveaux exploits à Wawr, à Dembe, battit encore les légions de Diebitsch, et ne sut pas user de sa victoire. Deux mois après, les Polonais tinrent sous le feu de leurs armes la jeune et la vieille garde impériale, composée de 22,000 hommes. Un effort de plus, et ce redoutable corps était anéanti.

Au mois de juillet, l'armée russe, décimée par les combats, par le choléra, par les désertions, ne se composait plus que de 120,000 hommes, et celle des Polonais, qui de jour en jour grandissait et se fortifiait, en comptait 85,000. Paskewitch avait rangé 80,000 soldats devant Varsovie. Les Polonais en avaient 40,000, c'est-à-dire deux fois plus qu'il n'en fallait pour défendre la ville. 23,000 Russes périrent dans ces derniers jours de combat. Enfin, dans l'espace d'une année, la Pologne, en commençant une guerre contre des forces cinq fois plus nombreuses que les siennes, remporta la victoire dans onze batailles rangées, soixante-huit combats, quarante-quatre engagemens, et à la fin de la lutte son armée était presque aussi considérable que l'armée russe. Qu'a-t-il donc manqué à ce malheureux pays pour rompre les derniers liens de sa servitude, pour reprendre la place qu'il a jadis occupée parmi les autres nations de l'Europe? Il lui a manqué l'union politique qui dirige les efforts d'un peuple et affermit ses succès, il lui a manqué un homme puissant et résolu, un homme hardi et éclairé, qui eût étouffé sous sa forte main tous les germes de discorde, les divisions de partis, qui eût pu poursuivre intrépidement au conseil et sur le champ de bataille l'œuvre commencée, ne pas s'arrêter à un demi-succès, ne pas perdre les fruits d'une victoire. Voilà ce que les Polonais reconnaissent aujourd'hui, et voilà ce qu'ils ne sauraient trop déplorer.

Praga, qui était autrefois une ville considérable, n'est plus à présent qu'un assemblage de maisons irrégulières et de chétive apparence, habitées en grande partie par les juifs. En face de ce faubourg, ravagé plusieurs fois par les Russes, est Varsovie, élevée sur une hauteur, étagée sur la rive gauche de la Vistule. Son aspect me rappelle celui de Bâle. C'est la même ligne d'édifices ondulant le long des eaux, le même mélange de maisons, d'arbres, de flèches de clochers. On arrive à la capitale de la Pologne par un pont en bois dont les poutres disjointes, les rondins mobiles, tremblent et gémissent sous le pied des chevaux comme des tuyaux d'orgue. La Vistule est large, mais souvent desséchée et coupée par de larges bancs de sable qui arrêtent toute navigation, et on ne la traverse pas sans faire d'abord une longue station à

un bureau de police où trois Russes en uniforme, élevés à je ne sais quelle école, travaillent une heure à épeler et à inscrire le passeport du voyageur; un peu plus loin, on trouve encore un autre bureau, puis un troisième dans l'intérieur de la cité. De Stockholm jusqu'ici, en passant par huit villes, mon passeport a été inscrit sur trente registres, revêtu de vingt-quatre signatures de chancellerie, de seize cachets rouges, et il m'en a coûté 160 francs pour obtenir cette sauve-garde de mon innocence; encore n'ai-je payé que la taxe légale. Plusieurs de mes compatriotes n'en ont pas été quittes à si bon marché. J'en ai rencontré un à Pétersbourg qui courait depuis deux jours à la recherche d'un commissaire de quartier, et qui, l'ayant enfin trouvé, ne parvint à obtenir son visa qu'en lui mettant un billet de vingt roubles dans la main.

Varsovie n'est pas une ville régulièrement belle. Ses rues ne sont point alignées comme celles de Berlin ou de Pétersbourg; ses places publiques ne présentent pas cette symétrie imposante dont s'enorgueillissent d'autres capitales. Ses magasins ne sont ni larges, ni splendides, et ses maisons forment entre elles à chaque pas quelque nouveau contraste. Le palais du grand seigneur étale sa colonnade dorique, ses volutes et ses chapiteaux, à côté de l'étroite habitation d'un humble bourgeois; l'élégante boutique ornée des riantes fantaisies de nos modes et de notre industrie s'ouvre en face d'une méchante échoppe. L'hôtel d'Angleterre déroule à ses convives une carte de restaurateur qui figurerait honorablement dans les salons de Véry, et à quelques pas de là l'habitant d'un cabaret souterrain distribue, sous sa voûte humide et enfumée, l'eau-de-vie de pommes de terre à un cercle de paysans.

Cet aspect de la ville représente l'état de la société polonaise : luxe des grands, pauvreté du peuple, beaucoup de palais et beaucoup d'habitations chétives, peu de situations intermédiaires. Mais un mélange d'édifices somptueux et de boutiques, de grands hôtels et de tavernes, récrée le regard, intéresse la pensée. A chaque pas, c'est une nouvelle scène de mœurs à observer, une nouvelle image à peindre. Chaque palais a son illustration et ses souvenirs; les plus beaux noms de la Pologne, les plus belles pages de son histoire y sont attachés. Celui-ci a été occupé par les rois de Saxe, cet autre par les comtes de Bruhl, dont le nom se retrouve encore sur la magnifique terrasse qui domine à Dresde le cours de l'Elbe. En voici un qui a appartenu à la famille de Sapieha, rival de Jean Sobieski; plus loin je trouve ceux des Radziwill, des Lubomirski, des Malachowski, des Czartoriski, hommes de guerre et d'état, amis des arts et des lettres, puissans par leur fortune, célèbres par leur valeur dans les combats et leur parole dans le conseil, malheureux par leurs jalousies orageuses et leurs dissensions. A l'extrémité de la ville, il y en a un non moins illustre, non moins splendide que les autres, œuvre d'orgueil et de galanterie : Auguste II le fit construire pour satisfaire au caprice d'une de ses maîtresses. Des milliers d'ouvriers y travaillaient du matin au soir, des milliers d'ouvriers y revenaient la nuit poursuivre leur tâche aux flambeaux. Un jour, la belle comtesse Orzelska, en

passant dans cette partie écartée et abandonnée de la ville, avait dit : « Voilà une riante situation. » Quinze jours après, elle y trouvait un parc, un jardin, un château; le galant roi la conduisait dans des salons richement meublés, et lui disait : « Tout ceci est à vous. » Ce château appartient à présent à M. le comte Zamoyski, qui y a amassé une quantité d'objets d'art du moyen-âge et une bibliothèque des plus précieuses. Au centre de la ville, au bord de la Vistule, est le château des rois, le Zamek, construit en partie par Sigismond III, agrandi par Auguste II, terminé par Stanislas-Auguste Poniatowski. C'est un édifice d'un caractère sombre, imposant par son enceinte et sa situation. Il m'a rappelé l'ancien château des grands-ducs de Mecklembourg que j'avais vu quelques mois auparavant à Schwerin. C'était là que les nonces et le sénat s'assemblaient à l'ouverture des diètes. C'était là que les souverains de la Pologne recevaient les ambassadeurs des puissances étrangères dans une grande salle décorée de tableaux qui représentaient les principales époques de l'histoire polonaise. Le maréchal Paskewitch habite à présent ce palais des rois, et les appartemens réservés jadis aux serviteurs de la couronne, aux officiers des gardes, sont occupés par les employés de ses bureaux.

Près de là est la cathédrale de Saint-Jean, monument gothique d'un goût exquis. La chaire surtout est un travail de sculpture d'une rare délicatesse. Douze statuettes charmantes, représentant les douze apôtres, ornent la balustrade. Douze dais légers s'élèvent sur leur tête. La rampe et le pavillon gothique qui la surmonte sont dessinés avec la légèreté d'une arabesque, ciselés comme un bijou, brodés comme une dentelle. Sur les murailles des nefs latérales, il y a une quantité d'inscriptions sépulcrales et plusieurs monumens funèbres, dernier témoignage de l'orgueil aristocratique qui se venge par son faste des rigueurs de la mort. Le plus récent est celui du comte Malachowski. C'est une œuvre de Thorwaldsen, bien connue des artistes. Le plus touchant à voir est le tombeau de deux princes de Mazovie, l'un évêque, l'autre guerrier, couchés tous deux sur leur froid cercueil avec leur mitre et leur casque, leur chasuble et leur armure; l'évêque embrasse son frère dans la mort comme il l'avait embrassé dans la vie. Tous deux semblent s'être endormis du dernier sommeil à la même heure, et s'en aller avec la même affection et le même espoir dans un autre monde. A côté d'eux sont gravés plusieurs passages de l'Écriture sainte, expression de leur amour et de leur foi. Une douce pensée a présidé à l'érection de ce tombeau, et l'art du XVIe siècle l'a orné de ses gracieuses ciselures, le marbre employé à sa structure lui donne un aspect étrange et des teintes variées qui produisent un effet charmant.

Dans une petite chapelle de l'église des Capucins, j'ai vu encore deux monumens mémorables : à gauche, un sarcophage en marbre noir surmonté d'un sceptre et d'une couronne, et revêtu de cette inscription : *Servandis præcordiis invictissimi principis Johannis III, Poloniorum regis, ob fusas sæpius Turcorum copias et liberatam Viennam ab obsidione, totius Rossiæ*

imperator Nicolaus rex Poloniæ monumentum hoc fecit. Anno 1829 (1); à droite, une urne sépulcrale consacrée à la mémoire du roi Stanislas-Auguste, avec cette poétique inscription : *Morte quis fortior? Gloria et amor* (2). Deux rois de Pologne, le valeureux Sobieski et le galant Stanislas-Auguste, placés ainsi l'un en face de l'autre; deux phases d'une époque de gloire et d'indépendance, et le nom de l'empereur Nicolas au milieu! Est-ce le hasard qui fait de tels rapprochemens?

Les autres églises de Varsovie n'offrent rien de très remarquable. Elles ont été ravagées plusieurs fois, reconstruites de différentes façons, et remplies d'œuvres de luxe plus que d'œuvres d'art. Une foule pieuse s'y presse chaque dimanche et chaque jour de fête. Le peuple de la ville et le peuple des campagnes, qui apporte chaque matin ses denrées sur la place où s'élève la colonne de Sigismond III, s'en va, dès que la cloche sonne, vers les temples qu'il vénère. Les hommes, portant encore leur besace sur l'épaule, s'agenouillent au bas de la nef; les femmes se frappent la poitrine et se prosternent la face contre terre. Presque tous baisent religieusement en arrivant les pieds, les mains du Christ ou des saints dont les statues en plâtre décorent l'entrée de l'église.

C'est dans l'ancienne partie de la ville que s'élèvent la plupart de ces églises et la plupart des couvens. Quoique cette moitié de Varsovie date de loin, on n'y trouve point ces formes d'architecture pittoresque, ces constructions artistiques du moyen-âge qui font l'ornement des vieilles villes de France et d'Allemagne. Incendiée à diverses reprises, ravagée par les discordes civiles et les hordes étrangères, elle a perdu son caractère primitif, et on ne reconnaît guère son ancienneté qu'à ses rues tortueuses et obscures, aux fenêtres étroites, aux corridors sombres de ses maisons. Tout ce quartier est presque entièrement occupé par la classe bourgeoise et industrielle, les ouvriers et les petits marchands. Les riches familles de la noblesse, les fonctionnaires et le haut commerce sont répandus dans le faubourg de Cracovie, dans la rue Électorale et la rue du Miel, dans la grande et élégante rue qu'on appelle *le Nouveau-Monde*. Là est la place de l'hôtel-de-ville, occupé maintenant par une légion d'employés de police, le jardin de Saxe, auquel il ne manque que des bassins d'eau pour rivaliser avec les Tuileries, la place où l'on a érigé la statue de Kopernik, et une autre grande place carrée où s'élève le monument le plus lourd et le plus impopulaire qu'il soit possible d'imaginer. C'est une colonne carrée en bronze ou en tôle vernie posée sur un piédestal à huit angles et entouré de huit animaux grotesques. En y regardant de plus près, on s'aperçoit que ces animaux sont des lions, symbole de la force et du courage, et l'explication du symbole est sur une des faces de la colonne, où l'on voit écrits en lettres d'or les noms de huit Polonais massacrés par le peuple pendant les

(1) « Aux mânes de l'invincible prince Jean III, roi de Pologne, qui souvent mit en fuite les armées turques et délivra Vienne assiégée, Nicolas, empereur de toutes les Russies et roi de Pologne, a élevé ce monument. »

(2) Quoi de plus fort que la mort? L'amour et la gloire.

premiers jours de la révolution. L'un d'eux fut tué par hasard, un second par erreur, deux ou trois autres étaient d'infames gueux, mais n'importe, ils n'en doivent pas moins être tous honorés comme des victimes de leur loyal dévouement à la Russie; les huit lions représentent leur héroïsme, et la hideuse colonne doit transmettre leurs noms à la postérité. On ne pouvait rien imaginer de plus insultant pour Varsovie que cette glorification officielle de plusieurs noms odieux, et cette perpétuité monumentale d'un instant d'erreur ou de légitime vengeance. Aussi la colonne fut-elle pendant plusieurs mois couverte d'épigrammes acerbes et de placards injurieux. Les sentinelles avaient fort à faire d'empêcher les Polonais de venir là, dans l'obscurité de la nuit, afficher l'expression de leur ressentiment. Il a fallu un renfort de factionnaires pour mettre fin à ces manifestations d'opinion que des regards curieux lisaient chaque matin, que des mains indiscrètes colportaient ensuite dans toute la ville. Les fonctionnaires russes ont senti eux-mêmes qu'ils avaient commis une faute en érigeant ce grossier trophée, et lorsque l'empereur Nicolas vint à Varsovie, il refusa de le voir; mais comme l'autorité absolue ne peut avouer qu'elle a eu tort, le monument est resté debout, à l'entrée du jardin de Saxe, avec ses flétrissures.

Occupée et pillée trois fois par les Russes, investie par Catherine d'un faux-semblant de pouvoir, asservie complètement par Alexandre, sous la trompeuse sauvegarde d'une constitution, Varsovie a perdu à sa dernière révolution ce qui lui restait encore de son ancienne autorité. C'en est fait du mouvement que les voyageurs aimaient à remarquer autrefois dans cette ville. C'en est fait de ces souverains héroïques qui arrêtaient à la pointe de leurs lances le ravage des hordes tatares et sauvaient le christianisme sous les murs de Vienne, de ces diètes splendides et tumultueuses qui mettaient une couronne sur la tête d'un pauvre moine, de ces grands seigneurs qui traînaient à leur suite une armée de gentilshommes dont chacun pouvait devenir roi. C'en est fait de tout cet éclat et de toutes ces rumeurs d'une grande assemblée à laquelle les nations étrangères députaient des ambassadeurs, et que les souverains du nord et du sud essayaient de séduire par leurs promesses, ou d'effrayer par leurs menaces. Dans le cours des différentes révolutions qui ont agité, bouleversé le sol de la Pologne, la noblesse polonaise a seulement sauvé du naufrage de sa patrie l'illustration de son nom, que l'histoire consacre, que nul arrêt de despote ne peut lui ravir. Pas un de ces fiers gentilshommes n'exerce le pouvoir de ses ancêtres, et pas un d'eux, si l'on en excepte le riche comte Branicki, ne possède à présent une fortune intacte, une de ces fortunes colossales divisées autrefois comme des duchés entre les principales familles du pays. Les uns ont aliéné eux-mêmes leurs vastes domaines pour satisfaire à leur luxe effréné et à leurs habitudes fastueuses; les autres ont employé généreusement une partie de leurs biens à la défense de leur nationalité. La plupart ont été spoliés de leur héritage par les conquérans de la Pologne. La dernière révolution a surtout porté un coup terrible à cette noblesse, jadis si fière et si puissante, si coupable parfois dans ses folles dissensions, et si souvent

admirable à voir dans les grandes crises de son pays. Les familles nobles sont aujourd'hui ruinées, accablées, et quelques-unes divisées comme les rameaux d'un arbre coupé par la hache du bûcheron. Celles-ci vivent obscurément sur le sol où leurs aïeux déployaient une magnificence royale, celles-là pleurent dans l'exil l'oppression de leur patrie bien-aimée, et les charmes évanouis de leur douce Argos. Il y en a qui n'ont fait leur paix avec leur maître qu'en courbant docilement la tête devant lui et en renonçant à toute ambition. C'est une triste chose que de pénétrer dans l'intérieur de ces familles, de penser à ce qu'elles ont été, et de voir ce qu'elles sont devenues. Quelquefois on n'y trouve plus qu'un seul enfant, dernier rejeton d'une race appauvrie et anéantie; quelquefois le père et la mère sont assis solitairement au foyer, où leurs regards se reposaient naguère avec tant de joie sur des têtes chéries. Un de leurs fils est réfugié en France, un autre en Autriche; un troisième, peut-être, entraîné comme eux par son patriotisme dans le tumulte de la révolution, achète son pardon en servant comme simple soldat dans l'armée du Caucase. L'inquisition du pouvoir poursuit ces malheureuses familles jusque dans l'intérieur de leur habitation; un vil agent de police exerce un contrôle journalier sur ces maisons qui ont donné des généraux à l'armée de Pologne, des conseillers à ses diètes, des prélats à ses églises. Il n'est pas permis à la pauvre mère affligée de correspondre avec ses enfans, de leur envoyer une part du revenu dont elle jouit encore, d'adoucir par ses secours et ses consolations les rigueurs de leur exil. La poste ouvre toutes les lettres, et celles des réfugiés n'arrivent point à leur adresse. Il faut que les Polonais qui ont été compromis dans la dernière révolution, soit par eux-mêmes, soit par leurs parens ou alliés, s'observent soigneusement dans leurs paroles, dans leurs démarches, et vivent de la vie la plus silencieuse ou la plus ouverte à tous les regards, pour ne pas éveiller les soupçons d'une police défiante, et attirer sur eux de nouvelles persécutions. Quel contraste entre la situation à laquelle ils étaient appelés par leur naissance et celle qui leur est imposée aujourd'hui! J'ai dîné une fois avec quatre gentilshommes dont les ancêtres gouvernaient la Pologne et la Lithuanie, et qui venaient modestement s'asseoir à une table de restaurateur. Il me semblait que je dînais, comme Candide, avec quatre rois détrônés. Pendant mon séjour à Varsovie, j'ai recueilli de source certaine de douloureux détails sur les rigueurs que fait subir le gouvernement russe à plusieurs nobles familles. La crainte d'aggraver leur situation par un récit indiscret m'empêche de rapporter ce qui m'a été dit avec confiance. Je n'ose citer aucun nom, et je m'en tiens aux généralités.

L'industrie et le commerce, qui n'ont jamais été très florissans en Pologne, n'ont certes rien gagné au changement de gouvernement. C'étaient les grands seigneurs qui, par leurs fêtes éblouissantes, leur hospitalité libérale et leurs fantaisies de luxe, donnaient jadis l'essor au commerce de Varsovie; il y avait là une cour et des ministres, un cortége de hauts dignitaires et des ambassadeurs étrangers, des réunions régulières et extraordinaires de toute la grande et la petite noblesse. Quand les riches familles se retiraient l'été dans leurs

terres, elles faisaient encore venir de Varsovie tout ce dont elles avaient besoin pour satisfaire à leurs habitudes opulentes et à leurs caprices. Je laisse à penser dans quelle décadence a dû tomber le commerce de cette ville lorsque les grandes fortunes qui l'alimentaient se sont écroulées dans l'orage des révolutions, lorsque cette affluence de riches propriétaires, de princes, de courtisans, a disparu de ses murs comme une source tarie, lorsqu'enfin elle a passé de son état de ville royale et souveraine à celui de chef-lieu d'un gouvernement russe. La Pologne n'a du reste ni élan industriel ni fabriques. Enclavée entre l'Allemagne et la Russie, elle devient de plus en plus tributaire de ces deux pays, et n'entreprend aucune grande spéculation; elle n'exporte que ses produits territoriaux, ses bois, ses grains, et perd une partie des bénéfices qu'elle pourrait faire en vendant ces denrées à Dantzig, au lieu de les expédier directement aux pays étrangers qui en ont besoin.

La science et la littérature ont été bien plus encore que le commerce écrasées par la dernière révolution. Le gouvernement russe a supprimé l'université, l'école noble des *piaristes* (1), la société des amis des sciences. Tous les Polonais qui aspirent à obtenir un des grades universitaires, sans lesquels ils ne peuvent arriver à aucune fonction judiciaire ou administrative, doivent désormais étudier à Pétersbourg ou à Moscou. Les livres, les manuscrits de la société des amis des sciences ont été enlevés et transportés dans la capitale de l'empire russe, et un bureau de loterie occupe les salons où se réunissait cette assemblée illustrée pendant trente ans par d'importantes recherches sur l'histoire de Pologne et de précieuses dissertations. A la place de l'université et de l'école des piaristes entachées d'opinions révolutionnaires, s'élève le gymnase, auquel l'esprit éclairé de M. le général Okouneff, qui remplit à Varsovie les fonctions de ministre de l'instruction publique, a donné, il est vrai, toute l'extension possible. Il y a là un cabinet d'histoire naturelle, une collection de plâtres antiques, une bibliothèque de seize mille volumes, à laquelle le gouvernement envoie chaque année des livres russes. Mais quelle que soit l'étendue de cette institution, elle ne peut remplacer celles qui faisaient la joie et l'orgueil de la Pologne. L'enseignement y est d'ailleurs entravé par toutes les réserves d'une censure méticuleuse. La censure de Pétersbourg est un modèle d'indulgence, comparée à celle-ci; elle met son *veto* sur toute idée qui frise le libéralisme, elle mutile tous les livres et rature ou déchire tous les journaux. C'est une curieuse chose à voir ici qu'une collection de la *Revue des Deux-Mondes,* biffée, couverte d'une épaisse couche d'encre, ou scindée à chaque page. J'ai eu la douleur de retrouver deux pauvres articles que je publiai l'année dernière dans cette *Revue,* et qui, après avoir passé par les ciseaux de la censure varsovienne, ressemblaient à deux malheureux enfans aveugles, estropiés, disloqués. La *Chronique de la quinzaine* est surtout l'objet d'un rigoureux examen et la victime d'une foule de cruautés. Mais com-

(1) Les écoles des *piaristes* furent fondées par un ordre religieux sous le titre de *Schola pia.* De là le nom de piaristes donné à ceux qui les dirigeaient.

ment le prudent écrivain qui la rédige échapperait-il aux rigueurs du tribunal politique et littéraire de Varsovie, quand la *Staatszeitung* de Berlin, le journal le plus savamment officiel, le plus précautionneux qui existe, ne peut y échapper lui-même? J'ai vu presque chaque jour les timides récits de cette feuille coupés tout à coup au beau milieu d'une phrase par les ciseaux de la Parque inflexible qui mesure le cours de l'esprit et de la pensée, ou revêtus d'un impénétrable rideau noir. On dirait une nouvelle du télégraphe interrompue par le brouillard.

Tout ce qui se lie à une pensée d'indépendance, tout ce qui pourrait éveiller un souvenir de nationalité est sévèrement proscrit. J'ai en vain cherché dans les librairies de Varsovie quelques livres sur la Pologne : descriptions du pays, récits de voyage, livres d'histoire, allemands, anglais, français, la police avait tout fait disparaître. Il m'a fallu un ordre d'un général pour me procurer un petit ouvrage imprimé en 1820 à Varsovie sous le titre de *Guide du Voyageur en Pologne,* et qui est bien le guide le plus pacifique, le plus innocent qu'il soit possible d'imaginer. Le professeur Bentkowski n'a pu réimprimer pour la troisième fois son *Histoire de la littérature polonaise* avec les considérations générales qui y sont mêlées; on en a fait à Wilna une sorte de catalogue bibliographique sec et aride, dépouillé de tous ses raisonnemens. Un écrivain présente dernièrement à la censure un ouvrage où il était question dans les termes les moins suspects de la *révolution* française de 1793. Ce mot de révolution effarouche le censeur, il le raie et le remplace par les termes de *changement politique.* Il n'est rien de si ingénieux qu'un censeur absolutiste. Grace à celui de Varsovie, voilà notre époque de terreur parfaitement humanisée; ce que nous avions pris jusqu'à présent, dans notre candeur, pour un bouleversement général n'était qu'un changement politique. Un autre écrivain, M. Bandtkie-Stenzynski, qui avait consacré de longues années à l'étude des médailles de la Pologne, et qui en faisait une œuvre de dévouement plus qu'une œuvre de spéculation, publia un jour à ses frais le résultat de ses recherches sous le titre de *Numismatique de la Pologne.* Le censeur biffe ce nom et déclare que l'ouvrage ne paraîtra que sous le titre de *Numismatique du pays.* En vérité, si de tels faits ne m'avaient pas été racontés par les hommes les plus sérieux et les plus loyaux, je les eusse repoussés comme des fables triviales; mais ils ne sont que trop vrais. La censure lit deux fois chaque brochure, chaque journal, chaque livre, en manuscrit et en épreuves. L'auteur ne peut tromper sa vigilance inquiète, et l'imprimeur est tenu, sous les peines les plus graves, de faire les corrections qu'elle indique. Quelquefois un écrivain opiniâtre, condamné en première instance, s'adresse à d'autres juges et obtient de la censure plus hardie de Pétersbourg l'*imprimatur* qui lui a été refusé par celle de Varsovie. Alors le livre paraît; mais les censeurs de Varsovie, défendant pied à pied leurs priviléges, ne permettent pas qu'il soit annoncé ni qu'on en rende compte. Il faut qu'il meure oublié et sorte peu à peu de la boutique du libraire, par la vertu de quelques sympathies silencieuses, sans éclat et sans bruit.

Les Polonais du duché de Posen n'ont point de telles rigueurs à subir. La

mesure qui les régit est plus large et plus libérale; le gouvernement prussien, loin de chercher à effacer leur caractère de nationalité, favorise au contraire l'étude de leur langue et le développement de leur littérature. Il y a là un foyer d'écrivains instruits, laborieux, qui recueillent d'une main pieuse les trésors de gloire de leur vieille patrie, ravivent ses traditions héroïques, et défendent sa cause avec énergie. On dit que cette liberté accordée aux Polonais du duché de Posen a souvent éveillé la susceptibilité de la chancellerie russe et donné lieu de part et d'autre à mainte correspondance plus ou moins acerbe.

La Prusse, en agissant ainsi, se conforme à ses principes habituels de politique, à ses instincts mesurés de libéralisme. Elle fait pour les provinces polonaises ce qu'elle a fait pour la Lusace, la Silésie et les provinces rhénanes, une propagande à sa façon, un habile mélange d'autorité et de tolérance. La Russie, en étendant son sceptre d'airain sur la Pologne, poursuit les conséquences rigoureuses de son système absolutiste. Elle ne tient point compte de ce que ce pays a été jadis, elle le regarde comme une partie intégrante de ses états et le traite comme une province révoltée. La faute en est aux puissances qui ont souffert tant de fois le partage de cette malheureuse contrée (1), et aux puissances qui n'ont point voulu, ou qui n'ont pu intervenir dans sa dernière révolution.

Toutes les mesures ont été prises pour prévenir une nouvelle révolte : une forteresse imposante à cinq lieues de Varsovie, une autre dans la ville même, les emplois occupés par des fonctionnaires russes, les casernes par des soldats russes, les soldats polonais envoyés au loin, dispersés dans les divers régimens de l'empire, un télégraphe sur la route de Pétersbourg, et une armée d'espions, d'agens de police répandus sur tous les points. La Pologne entière est enlacée dans un réseau inextricable. La lime la plus patiente s'userait sur ces mailles si fortement tissues, la main la plus forte ne les briserait pas. L'énergie contenue de tout un peuple, favorisée par des circonstances heureuses, peut seule, en un moment de transport et d'enthousiasme, s'affranchir de ce joug pesant.

Dans l'état de dégradation où la Pologne a été jetée, c'est encore un bonheur pour elle d'avoir des fonctionnaires tels que ceux qui la régissent aujourd'hui. Le maréchal Paskewitch, qui exerce dans le pays l'autorité de vice-roi, a, dit-on, le langage rude, mais le cœur loyal et compatissant. Il sait ce que vaut la nation polonaise, car il l'a vue sur le champ de bataille, et s'il condamne la révolte comme représentant de l'empereur, il sait, comme soldat, rendre justice au courage. Les fonctionnaires placés près de lui s'efforcent, tout en exécutant leur mission, d'en adoucir autant qu'ils peuvent les rigueurs. J'en ai connu plusieurs qui m'ont intéressé par leur instruction et séduit par leur affabilité.

Malgré les arrêts de la censure et les inquisitions de la police, la littérature

(1) Il y a eu, comme on sait, six partages successifs de la Pologne, le premier en 1772, les autres en 1793, 1795, 1807, 1809 et 1815.

polonaise a pris dans les dernières années un nouvel essor. Ce qu' était jadis pour cette pauvre contrée une étude heureuse et paisible est devenu un adoucissement à ses regrets, un remède à ses douleurs. La source sacrée de Castalie a souvent, pour ceux qui la lui demandent, la vertu du Léthé; elle donne l'oubli et le repos. De jeunes savans déroulent d'une main laborieuse les livres et les manuscrits que la Russie ne leur a pas encore enlevés, et se plongent dans la contemplation du passé pour ne plus songer au présent. Des poètes s'en vont sur les rives silencieuses de la Vistule murmurer à l'écart les strophes harmonieuses qu'une muse solitaire leur inspire. Un sentiment national agite leurs cœurs; un souvenir pénible attriste leurs pensées. Le deuil de leur patrie se reflète dans leurs vers, le nom de la malheureuse Pologne s'échappe souvent de leurs lèvres. La plupart de ces vers, écrits à la dérobée, ne peuvent être imprimés; mais ils circulent de main en main, et partout éveillent une religieuse sympathie. Il y a maintenant en Pologne un cycle de chants cachés et mystérieux pour toutes les phases de la dernière révolution, des chants pour ceux qui sont morts et pour ceux qui vivent dans l'exil, des chants pour les jours de victoire et les jours de défaite, épopée de gloire et de malheur sur laquelle brille encore un rayon d'espoir. Le Polonais est condamné aux rudes travaux de la Sibérie, et ses frères lui adressent de loin une affectueuse consolation. Le Polonais est assis tristement au foyer désert de ses pères, et ceux qui mangent le pain amer de l'étranger échangent avec lui l'expression de leurs vœux. Les muses sont les messagères compatissantes de l'amour et de la douleur; elles volent à travers l'espace, elles échappent avec leurs ailes légères aux ciseaux de la censure, cette harpie des temps modernes, à l'espionnage de la police, et répandent parmi ceux qui souffrent la parole qui raffermit le cœur, le baume céleste qui adoucit ses blessures.

Voici deux pièces de vers que j'ai entendu réciter un jour dans une société fermée aux regards suspects, et qui révèlent cet esprit poétique de la Pologne. L'une a été composée par un homme qui a exercé d'honorables fonctions dans son pays; la seconde, par un jeune écrivain qui a servi comme simple soldat dans la dernière révolution.

A UNE FEMME POLONAISE.

« Ton ame céleste se reflète dans ton regard; dans ton regard mélancolique, les larmes que tu verses sur ta patrie brillent comme les diamans du trésor d'amour que tu renfermes dans ton sein.

« Bénie sois-tu parmi tes compagnes, car dans ton cœur le souvenir de ton pays est entouré de l'auréole de la foi; tu es un de nos anges gardiens.

« Ma bien-aimée, lorsque tu penseras aux destinées de la Pologne, arrose de tes pleurs les cendres de tes pères, et la foi te dévoilera les secrets de l'avenir, et tu recueilleras ta moisson dans le ciel.

« Car Dieu change en perles les larmes versées pour une cause si sainte; il fait reverdir les rameaux de l'espérance, et t'en couronne le front. »

A UN FRANÇAIS.

« Toi qui, venu des bords rians de la Seine aux froides rives de la Vistule, songes parmi nous à ta belle patrie; toi que les regards d'un père, d'une mère, d'une sœur, suivent sur une terre étrangère, ton ame n'est-elle pas restée tout entière aux lieux où la rappellent tant de doux souvenirs?

« Ami, et moi aussi j'ai souvent soupiré en songeant de loin à ma patrie. Lorsque, banni des lieux où je suis né, j'errais dans un autre royaume, mes larmes étaient mon unique consolation.

« Bientôt tu reverras le toit paternel, la joie rentrera dans ton cœur. Mes larmes, à moi, dureront toujours; elles dureront autant que le serment que j'ai proféré sur la tombe de ma mère.

« Te souviens-tu de cette nuit sombre où des voyageurs fatigués s'en allèrent frapper à ta porte? Ils n'avaient ni pain, ni sel, ni lieu où reposer leur tête : c'étaient des Polonais. Ils sont restés dans l'exil; j'en suis revenu. Ils regrettent leur patrie; moi, je pleure sur ses ruines.

« Oh! ne t'étonne pas si nous te serrons la main avec émotion; tu as habité avec nos frères, avec ceux qui ne vivent plus que d'espérance. Ne t'étonne pas si on te parle en pleurant d'un frère, d'un amant, d'un fils, si un enfant te demande en bégayant des nouvelles de son frère.

« Ne t'étonne pas du froid qui te pénètre dans cette Pologne, dont une main funeste voile le doux soleil; comment garderait-il sa chaleur, le cadavre dont on a arraché le cœur? »

Je ne puis donner une idée plus juste de l'état actuel de la littérature polonaise qu'en citant une lettre qu'un écrivain très instruit a bien voulu m'adresser à ce sujet :

« Malgré la triste situation de notre pays, il y a maintenant parmi nous un mouvement littéraire très animé; on dirait que les Polonais n'ont plus d'autre consolation dans le malheur que d'étudier les lettres, de se dévouer au développement de leur langue, bannie de plus en plus des écoles publiques, du service administratif, et remplacée de tous côtés par la langue russe.

« Au dehors, ce mouvement se manifeste plutôt par des travaux historiques que par la poésie, car, avec son esprit national, patriotique, ému par tant d'évènemens douloureux, la poésie ne fait qu'effrayer la censure, et ne peut produire au grand jour ses généreuses inspirations. Ceux qui s'y dévouent avec la pensée la plus noble et le talent le plus vrai sont forcés de dérober aux regards de l'inquisition qui les poursuit le secret de leurs rêves et l'harmonie de leurs vers. Il faut que les poètes apportent une grande réserve dans le choix de leurs sujets et une grande modération dans les idées qu'ils expriment pour qu'il leur soit permis de publier leurs productions. Parmi ceux dont on recherche les vers, nous citerons M. Paszkowski, qui a traduit le *Faust* de Goethe et fait imprimer un volume où l'on remarque

plusieurs pièces pleines de sève et de vigueur; Norwid, tout jeune encore, auteur d'un recueil de ballades populaires et de poésies fugitives, distingué par sa verve impétueuse et sa fraîche imagination; il voyage maintenant en Allemagne et en Italie, et nous avons remarqué que ses voyages avaient déjà donné un nouvel essor à son talent poétique. Czaikowski, occupé la plus grande partie du jour par ses fonctions administratives, consacre heureusement tous ses instans de loisir à des compositions pleines d'élan et de bon goût. Nous devons nommer encore les deux comtes Albert et Léon Potocki; le premier, lieutenant-colonel au service de Russie, est doué d'une imagination brillante; le second est tout à la fois spirituel et léger, mélancolique et grave.

« A la place de la société des amis des sciences, supprimée par le gouvernement russe, il s'est formé en 1841 une réunion d'écrivains qui publient, sous le titre de *Bibliothèque de Varsovie,* un recueil littéraire périodique, le premier recueil de cette nature qui ait obtenu dans notre pays un réel succès. Nous avons essayé de rallier à cette publication tous les jeunes talens de notre pays; notre but est de rassembler dans un même cadre tout ce qui peut donner à la Pologne une juste idée du progrès des arts et des sciences dans les autres contrées de l'Europe, et tout ce qui pourrait en même temps faire connaître et apprécier la Pologne.

« M. Balinski, historien distingué, est à la tête de la rédaction de ce recueil, avec M. Szabranski, qui a dirigé pendant quelque temps le journal intitulé *Panorama de Varsovie.* Leurs principaux collaborateurs sont MM. Alexandre Kurtz et Sielenski : le premier a publié d'excellens articles sur l'économie industrielle; le second, des articles de critique. M. Maiewski traite les questions de droit. M. Auguste Cieszkowzki, auteur de plusieurs ouvrages sérieux bien connus en Allemagne et en France, est un des rédacteurs les plus zélés et les plus importans de la *Bibliothèque de Varsovie;* il lui a donné diverses dissertations sur la philosophie grecque, sur l'état financier de l'Angleterre, sur les salles d'asile des campagnes. Non content de coopérer ainsi par ses travaux au succès de cette publication, il lui consacre une partie de sa fortune; il a donné à la rédaction de la *Bibliothèque de Varsovie* les moyens d'adjoindre à ce recueil périodique une série de traductions en polonais des principaux ouvrages étrangers; déjà nous avons imprimé dans cette nouvelle collection plusieurs œuvres de Schelling, l'*Histoire de la civilisation en Europe* de M. Guizot, traduite par M. le professeur Bentkowski, et le Cours d'économie industrielle de M. Blanqui.

« Parmi les collaborateurs les plus utiles de la *Bibliothèque*, nous devons citer encore M. Casimir Woycicki. Infatigable investigateur de l'antiquité polonaise, il a publié un grand nombre d'ouvrages qui tous ont pour but de faire connaître à ses compatriotes le caractère, les mœurs de leurs aïeux. Dans un de ces ouvrages, il retrace avec art le tableau de la vie domestique des anciens Polonais; dans un autre, il remonte jusqu'à l'origine et aux premières compositions de notre théâtre national; enfin, il a recueilli nos anciens pro-

verbes, et nous a donné sous le titre de *Klechdes* un excellent recueil de nos contes populaires.

« Ce que nous avons de plus remarquable dans nos publications actuelles, ce sont nos travaux historiques. M. A. W. Macieiowski s'est acquis une juste réputation par son *Histoire de la législation des Slaves*. M. Balinski, écrivain habile, érudit, laborieux, à qui l'on devait déjà une très bonne histoire de Wilna, un grand nombre d'articles littéraires, scientifiques, insérés dans divers journaux, vient de publier, sous le titre de *Mémoires sur la reine Barbe Radziwill*, épouse du roi Sigismond-Auguste, un ouvrage d'un grand intérêt; il a étudié son sujet avec un soin minutieux et retracé avec une admirable fidélité tout cet épisode dramatique du dernier des Jagellons. On attend de lui encore un ouvrage en quatre volumes, qui renferment, entre autres études historiques, des biographies d'André Wolan, champion ardent des calvinistes polonais au XVIe siècle, et de Jean Potocki, célèbre par ses recherches érudites sur l'origine des Slaves. C'est M. Balinski qui a donné aussi une édition des œuvres des deux frères Sniadecki, l'un astronome, l'autre philosophe, et rédigé la biographie de ces deux illustres savans polonais. Ajoutons encore à cette nomenclature, que je n'ose accompagner de plus de détails, un travail remarquable de M. A. Tyszynski sur la législation slave.

« Plusieurs femmes se distinguent aussi à Varsovie par leur instruction, leur amour des lettres et leurs écrits. Mme Krakow publie chaque année un album littéraire et poétique, composé tout entier par des femmes; elle-même y a inséré des nouvelles spirituelles et gracieuses, que l'on recherche avec empressement. Mme Lewocka a écrit aussi quelques contes charmans, et un livre de lecture pour les gens du peuple. Au-dessus de tous ces auteurs aimables, nous plaçons, avec un juste sentiment d'orgueil national et de sympathie, le nom de Mme Ziemencka, jeune femme charmante, qui s'arrache aux succès qu'elle obtiendrait dans les salons, par sa beauté et son esprit, pour se livrer en silence à des études sérieuses; dévouée pendant très long-temps à la philosophie de Hegel, elle a renoncé enfin à ces dogmes trop froids et trop arides pour sa jeune et vive imagination, et s'est consacrée à l'étude d'une philosophie religieuse. Elle publie elle-même, chaque mois, un recueil intitulé *le Pélerin*, dans lequel elle développe avec un rare talent de logique et une profonde sensibilité les enseignemens du christianisme.

« Nous ne terminerons pas cette courte notice sans rappeler qu'au fond du palatinat de Lublin vit encore le dernier barde polonais, d'une époque glorieuse qui n'est plus, le Nestor des poètes actuels, M. le castellan Kozmian, auteur d'une production très aimée dans notre pays, intitulée *les Géorgiques polonaises*. Il achève dans sa vieillesse et se prépare à publier un grand poème national auquel il a travaillé pendant de longues années, et qui doit avoir pour titre *Étienne Czarnincki*. »

J'ai cité sans y ajouter une seule observation critique les éloges que l'auteur de cette lettre accorde aux travaux de ses compatriotes. Peut-être quelques-uns de ces éloges sont-ils exagérés, mais ils ont été dictés par un pieux

sentiment de nationalité; et quel homme de cœur ne serait touché de voir ces nobles enfans de la Pologne chercher sous le joug qui les opprime, sous le regard inquiet et vigilant de la censure, l'œuvre sérieuse qui attire leur intelligence, la poésie qui les console? Varsovie a été dépouillée de tout ce qui faisait jadis sa joie et sa splendeur; ses dynasties de rois sont éteintes; ses familles de gentilshommes sont dispersées à la surface du globe; ses richesses parent d'autres villes. C'est une veuve sans défense, c'est une mère éplorée qui, dans le deuil de sa solitude, penche son front appesanti sur les chroniques du passé, et se berce avec un chant plaintif. Le vrai mouvement littéraire de la Pologne est dans l'émigration polonaise. Celui-là, nous le connaissons par les beaux vers de Mickiewicz, par d'importans travaux d'histoire et d'érudition.

Vous avez lu le sonnet de Filicaja, épitaphe de l'antique Italie, vous avez lu les strophes de Byron sur l'asservissement de la Grèce, et votre ame s'est associée à la pensée des deux poètes, et vous avez compris le deuil des peuples dépouillés de leur royale couronne, paralysés dans leurs efforts, courbés comme des esclaves sous un joug étranger. Ah! il n'est pas de plus grande douleur à contempler en ce monde que celle d'une nation qui a été forte et puissante et qui a vu sa force domptée, sa puissance anéantie, qui, dans le cours de plusieurs siècles consacrés par l'histoire, a brandi son glaive victorieux sur les champs de bataille, et qui tout à coup a senti entrer dans son cœur, avec un frisson mortel, le glaive d'un ennemi qu'elle avait mainte fois subjugué et vaincu. Que sont les élégies de nos heures de doute et l'aveu plaintif d'une de nos déceptions comparés aux cris lamentables d'un royaume qui s'affaisse, d'un peuple qui succombe, d'un pays tout entier qui, hier encore, jetait son épée de fer dans la balance, qu'une signature de diplomate raie aujourd'hui du rang des nations, et qui recueille ses derniers accens pour chanter son hymne funèbre, la tête penchée sur un tombeau?

Cette douleur, je l'ai observée dans sa plus profonde expression : j'ai traversé la Pologne et je suis entré à Cracovie.

Cracovie est l'une des cités les plus majestueuses et les plus désolantes qui existent. C'est le berceau d'une monarchie et la tombe d'un peuple, la ville qui couronnait les rois et qui les a ensevelis, la capitale d'un vaste empire et l'impuissant chef-lieu d'un étroit district, la première page d'une héroïque épopée et la dernière ligne d'une désastreuse histoire, Vienne et Venise, Reims et Saint-Denis, tous les contrastes les plus frappans réunis dans la même enceinte : la splendeur et le néant, l'idéal le plus noble et la réalité la plus pesante. La nature même ajoute à l'effet de ces contrastes par sa fraîcheur et son éclat. En venant de Varsovie, on n'aperçoit qu'une large vallée verte et féconde comme notre Touraine, parsemée d'arbres fruitiers comme notre Normandie. La Vistule la sillonne, la Vistule serpente à travers les moissons dorées, s'éloigne, revient, se précipite par bonds impétueux, puis s'endort mollement sous un berceau de feuillage; fleuve incertain et capri-

cieux, tantôt ardent et emporté comme l'eau du torrent, tantôt si faible qu'à peine l'entend-on murmurer; véritable image du peuple enthousiaste et mobile dont il baigne le sol. A l'horizon s'étendent les lignes azurées des grandes chaînes de montagnes qui se déroulent de la Mer Noire aux bords du Danube, ces pics de granit qui jadis ont vu la Pologne triomphante, et qui semblent aujourd'hui la contempler avec douleur dans le silence de sa ruine.

Au milieu de cette vaste vallée, au bord de cette onde qui reflète dans son bassin l'éclat d'un ciel riant et pur, s'élèvent les flèches gothiques des églises de Cracovie, les murs noircis de ses remparts, les tours crevassées de son château, œuvres décrépites de l'homme auprès de l'éternelle jeunesse, de l'éternelle beauté des œuvres de la nature. Dans l'enceinte de cette ville, dans les campagnes qui l'environnent, il n'y a pas un monument qui ne soit illustré par quelque noble souvenir, pas un ruisseau, pas une colline qui ne rappelle une tradition historique ou une légende fabuleuse. Sur la cime escarpée du Wawel, Cracus, fondateur de la monarchie polonaise, construisit la forteresse et donna son nom à la ville qui s'étendait autour de lui. Près du village de Mogila repose la première reine de Pologne, la fille de Cracus, l'héroïque Wanda, belle comme les anges, disent les chroniques (1), courageuse et fière comme une valkyrie. Elle monta noblement sur le trône de son père et gouverna ses sujets avec une mâle fermeté. Rithiger, prince des Allemands, séduit par tout ce qu'il entendait raconter des charmes de la jeune reine, et surtout par le désir de devenir maître de son royaume, lui envoya une députation pour la demander en mariage. Wanda repoussa dédaigneusement cette demande. « Jamais, s'écria-t-elle, je ne me marierai; j'ai hérité seule de l'empire de mon père, et je le conserverai seule; j'aime mieux être souveraine que la femme d'un souverain. » Rithiger irrité lui déclare la guerre. La jeune fille appelle ses soldats, et s'avance intrépidement sur le champ de bataille. Mais les troupes ennemies, séduites à sa vue, fascinées par son regard, vaincues par le prestige de son courage et de sa beauté, refusent de combattre et déposent les armes devant elle. Rithiger, après avoir en vain essayé de les rallier, se tue de désespoir, et l'armée polonaise rentre en triomphe dans les murs de Cracovie. Wanda fait préparer un grand holocauste pour remercier les dieux, et dans la crainte qu'un jour cette victoire mémorable ne soit entachée par quelque défaite ignominieuse, qu'elle-même ne succombe aux tentatives d'un autre prince plus puissant ou plus heureux, elle se dévoue, victime volontaire, au destin inflexible dont elle redoute l'inconstance. Le sacrifice fini, selon les rites anciens, elle distribue des présens à ses fidèles serviteurs, et se précipite dans les flots de la Vistule.

Près de la rivière du Prondnik est l'arène où Leszek II gagna par son habileté la couronne. La race de Cracus était éteinte. La Pologne, inquiète et

(1) Le mot vient ou de *Wendes*, qui désigne une des peuplades du Nord, ou de *Wenda*, qui signifie une ligne avec un hameçon. On dit que Wanda était si belle, qu'elle prenait tous les cœurs comme on prend des poissons à la ligne.

agitée dès les premiers temps de son organisation comme elle l'a toujours été depuis, avait remplacé l'autorité monarchique par un gouvernement républicain. Elle s'était partagée en douze districts régis par douze chefs qui portaient le titre de voiévodes. La division ne tarda pas à éclater entre ces hommes investis du même pouvoir, jaloux l'un de l'autre, tourmentés du besoin de s'agrandir aux dépens de leurs voisins. La guerre civile éclata dans les états confédérés; la guerre étrangère les menaçait. Un citoyen rusé, un simple forgeron nommé Pxzemyslaw, sauva son pays de l'invasion en présentant aux yeux des ennemis une quantité de mannequins couverts de casques et de cuirasses qu'ils prirent pour une armée vivante, pour une armée nombreuse dont ils eurent peur, et, pour récompense de son heureuse astuce, le forgeron fut élu roi de Pologne. Il mourut sans héritier, et, afin d'échapper à l'ambition des riches, aux brigues des grands, le peuple résolut de donner la couronne à celui qui le premier arriverait au but dans une course solennelle. L'arène est tracée. Des juges choisis parmi les anciens du pays en fixent eux-mêmes les limites et déterminent les conditions de la lutte. Un Polonais, pour assurer son triomphe sur ses rivaux, s'en va le soir semer des pointes de fer sur toute l'étendue de terrain qui doit être parcourue, laissant seulement un étroit espace de côté pour y galoper le lendemain sans entraves. Il venait d'achever son œuvre, et s'en retournait chez lui fort content d'une telle invention, lorsque deux jeunes gens, en traversant l'arène, reconnurent ces perfides préparatifs, remplirent de pointes de fer le sentier que leur déloyal concurrent avait réservé pour lui, et se séparèrent en se jurant l'un à l'autre de garder le secret sur leur découverte. Le lendemain la foule accourt en tumulte autour de la lice. Les juges montent sur leur siége. Le trône royal s'élève avec ses tentures de pourpre près du but. La barrière s'ouvre au bruit des trompettes, des cymbales. Les concurrens se précipitent dans l'arène, et à peine ont-ils fait quelques pas que les chevaux, blessés par les pointes de fer qui leur entrent dans le pied, se cabrent, s'emportent, reviennent en arrière, renversent leurs cavaliers. Au milieu de ce désordre, de cette confusion, des accens de colère de celui qui ne peut maîtriser son cheval, des cris de douleur de celui qui roule sur le sable, des cris de surprise de la foule, deux rivaux poursuivent intrépidement leur route; l'un, emporté sur un coursier ardent, s'en va droit au but comme une flèche; l'autre court à pied, à droite, à gauche, pour éviter les pointes de fer et arrive auprès du trône long-temps après son rival. C'étaient les deux jeunes gens qui la veille avaient reconnu ensemble les piéges de l'arène. Les juges se réunissent autour du cavalier et remarquent que les jambes de son cheval sont revêtues d'une épaisse courroie. Le peuple croit que c'est lui qui a parsemé la lice de clous meurtriers, et le massacre dans sa fureur. Celui qui était arrivé le second au but, en courant prudemment à pied, est proclamé roi. Les chroniqueurs le citent comme l'un des monarques les plus nobles, les plus vertueux, de la Pologne. Le hasard produit parfois de singuliers miracles. La postérité de

Leszek II régna glorieusement pendant plus de cent ans, et s'éteignit à la mort d'un prince dénaturé, indigne de porter le nom de ses généreux ancêtres.

Cracovie, fondée par Cracus à la fin du VIIe siècle, fut la résidence des rois jusqu'au commencement du XVIIe siècle, époque à laquelle Sigismond III alla s'établir à Varsovie, et jusqu'en 1764 elle a conservé le privilége de couronner les souverains de la Pologne.

Tout dans cette ville porte un caractère imposant d'ancienneté; tout rappelle un nom, une date, un fait mémorable. Un rempart entoure encore cette cité des princes comme au temps où elle était le bouclier de la Pologne. Les rues sont pour la plupart tortueuses et sombres comme celles des villes du moyen-âge, les maisons portent des pignons festonnés comme celles d'Augsbourg ou de Nuremberg. Ici on aperçoit des portes ornées de colonnettes et couronnées d'un cep de vigne, comme dans les joyeuses bourgades des bords du Rhin, là des statues de saints, les mains jointes sous leur dais ciselé, comme celles qui décorent le portail de nos vieilles cathédrales; plus loin, voilà le palais de l'évêché dont les rois briguaient jadis la faveur, et la maison de l'université, la plus ancienne université des contrées slaves après celle de Prague. De tous côtés, je vois aussi surgir des flèches aiguës, des croix dorées. Il n'y a pas moins de trente-huit églises à Cracovie, presque toutes remarquables, les unes par leur architecture, d'autres par leurs pieuses traditions. Celle de Notre-Dame date du commencement du XIIIe siècle; elle renferme trente autels de marbre et une quantité de tombeaux historiques; celle de Saint-Pierre et Saint-Paul a été reconstruite par Sigismond III sur le modèle de Saint-Pierre de Rome; celle des Dominicains, fondée en 1230, possède une double rangée de stalles en chêne sculptées avec un art admirable.

Les longues vicissitudes politiques qui ont désolé et accablé le peuple de Cracovie n'ont pas encore éteint en lui le sentiment religieux. Un dimanche, j'ai vu les artisans de la ville, les paysans de la campagne avec leurs larges redingotes bleues ornées de bordures rouges, les femmes avec des draps de toile blanche qu'elles jettent sur leurs épaules comme des écharpes, courir d'église en église, se prosterner dans le parvis et baiser le pavé de la nef. Un jour, je traversais la place du marché au moment où un prêtre allait porter les derniers sacremens à un mourant; il était sous un dais porté par des marguilliers, quatre soldats l'escortaient le fusil au bras, un enfant de chœur marchait devant lui, agitant une clochette. Au son de cette clochette, tous les passans s'arrêtaient, se découvraient la tête, et la plupart se jetaient à genoux. Je suivis le pieux cortége jusqu'à la demeure vers laquelle il se dirigeait. Les quatre soldats se mirent en faction à la porte, et plus de cent personnes étaient là, les mains jointes sur la poitrine, les genoux en terre, priant à voix basse et attendant le retour du prêtre. Quand on se rappelle tout ce que ce pauvre peuple a souffert, il est doux de penser qu'au milieu de ses souffrances il a conservé la piété qui console le cœur, la foi qui le raffermit.

Au centre de la ville, sur un large roc qui domine au loin la plaine, s'élève

l'ancien château des rois, rebâti par Casimir-le-Grand, enrichi par ses successeurs, dévasté par les Autrichiens. Lelaboureur, qui accompagna Marie de Gonzague en Pologne, et qui nous a laissé une intéressante relation de son voyage, parle de cet édifice avec admiration : « Le château est, dit-il, une pièce d'architecture aussi accomplie que l'on puisse voir, et très digne de la majesté d'un monarque puissant. Il a beaucoup de rapport au dessin du château Saint-Ange à Rome et me semble plus esgayé, mais il a moins d'étendue. C'est un grand corps-de-logis de pierre de taille, avec deux ailes autour d'une cour carrée, décorée de trois galeries où se dégagent tous les appartemens. Ces galeries sont, comme les chambres, parquetées de carreaux de marbre blanc et noir en rapport; elles sont décorées de peintures et de bustes de Césars, et rien ne se peut égaler à la beauté des lambris des chambres du second étage, qui est le logement des rois et des reines. C'est véritablement la plus belle chose que j'aie vue pour la délicatesse de la sculpture et pour les ornemens d'or moulés et de couleurs très fines. Dans la chambre principale sont les trophées du roi Sigismond, avec mille patergnes et mille enjolivemens au ciseau qui sont admirables, d'où pendent en l'air plusieurs aigles d'argent qui sont les armes de la Pologne, que la moindre haleine de vent fait voltiger doucement, leur donnant une espèce de vie et de mouvement si naturel, que l'imagination en est aussitôt persuadée que les yeux. »

En gravissant les escaliers, en parcourant les galeries de ce château, on n'y retrouve plus aucun des ornemens décrits par notre naïf compatriote; mais ses murailles épaisses, ses vieilles tours, lui donnent encore un aspect imposant, et les héroïques souvenirs qui peuplent son enceinte lui impriment un caractère auguste. Ce château a vu passer sous ses voûtes six dynasties puissantes. Il a vu un de nos princes s'asseoir sur le trône des Jagellons, et deux femmes de France, Marie de Gonzague et Marie d'Arquien, porter le sceptre et la couronne de Pologne. Les descendans du grand Gustave Wasa y ont reçu les insignes de la royauté, puis les descendans des électeurs de Saxe, puis le noble Stanislas Lesczynski, dont une de nos provinces bénit encore la mémoire, et enfin le léger amant de Catherine. Ce château a vu les princes et les ministres étrangers courber la tête sous ses lambris dorés, il a vu défiler dans sa grande cour les starostes et les palatins avec leurs vêtemens étincelans de pierreries et leur cortége fastueux. Les nefs de son église ont été tapissées de fleurs, inondées de parfums; ses autels ont été décorés d'étendards victorieux, ses arceaux ont retenti des hymnes du sacre, des cris d'amour et de dévouement d'un peuple enthousiaste. A présent, c'en est fait de ces jours de splendeur, de ces fêtes nationales qui attiraient les regards de l'Europe entière. Le château a été dépouillé de ses richesses, l'église des couronnes des rois; elle n'a gardé que leurs cercueils. Là reposent sous le doigt de la mort tous ces cœurs agités dont le trône excitait les battemens impétueux; là se déroule sur la pierre sépulcrale toute une histoire de cinq siècles, souvent funeste et souvent sublime. Là sont les monumens de Boleslas, de Casimir-le-Grand, d'Étienne Batory, du valeureux Jean III, et la chapelle

des Sigismond revêtue encore d'un dernier éclat par la piété de leurs successeurs et le ciseau d'un habile artiste. Dans les caveaux sont les restes des héros auxquels la Pologne a voué un éternel sentiment d'amour et de vénération. Conduit par un sacristain sous ces voûtes souterraines, à la lueur d'une lampe vacillante, je lis sur un sarcophage noir le nom de Sobieski, sur un autre celui de Kosciuzko, sur un troisième celui de Poniatowski, glorieux assemblage de trois noms impérissables séparés par le temps, réunis par la tombe, derniers trésors d'un peuple auquel on a tout enlevé. Ah! que la Pologne les garde avec un religieux respect, ces trésors de son honneur et de sa liberté, comme une ame surprise par le malheur garde dans ses jours d'angoisses la riante pensée qui anima sa jeunesse, le sentiment qui l'ennoblit, l'illusion qui lui donne encore une lueur d'espoir.

Dirai-je maintenant ce qu'est devenue cette ville enrichie jadis par tant de rois, illustrée par tant de pages historiques? En 1795, quand les trois puissances qui entourent la Pologne comme des oiseaux de proie lacérèrent pour la troisième fois cette contrée, victime d'un dernier élan de patriotisme, vaincue sur le champ de bataille où tomba Kosciuzko, l'Autriche s'empara des palatinats de Cracovie, de Sandomir, de Lublin, et autres districts adjacens. En 1809, la vieille cité des souverains fut incorporée avec la Gallicie occidentale au duché de Varsovie. En 1815, elle fut, au congrès de Vienne, l'objet de plusieurs notes de chancellerie. L'Autriche la réclamait comme position stratégique, et la Russie, comprenant toute l'importance de cette situation, ne voulait pas l'abandonner. Le congrès de Vienne, qui, tout en dansant, comme l'a dit le prince de Ligne, morcelait pourtant assez vivement les états condamnés par lui, traînait cette affaire en longueur, quand tout à coup la nouvelle du débarquement de Napoléon, tombant comme un coup de foudre au milieu du conclave diplomatique, fit sentir aux puissances rivales le besoin de s'entendre et de se rapprocher. De part et d'autre, on se fit des concessions, et cet accord de deux empires despotiques enfanta, devinez quoi? une république. Cracovie fut déclarée chef-lieu d'un district renfermant environ cent trente mille habitans, et investie du titre de ville libre. En lui donnant ce nom, qui impliquait nécessairement un caractère d'indépendance, l'Autriche et la Russie ne crurent pas devoir cependant abandonner à ses propres forces et à sa sagesse l'état qu'elles venaient de procréer. Elles le traitèrent comme un enfant qu'on tient à la lisière, et réglèrent comme de graves précepteurs les conditions de son existence matérielle et politique. Le prince Adam Czartoriski rédigea lui-même dans le cabinet d'Alexandre la constitution de la république cracovienne, et cette constitution était, il faut le dire, très libérale. C'était le temps où les souverains, agités par les guerres orageuses de l'empire et tremblant encore sur leur trône, essayaient de regagner l'affection de leurs sujets, qui seule pouvait les raffermir. Le congrès avait les mains pleines de projets généreux et de chartes superbes. A en croire ses missionnaires, le monde entier allait entrer dans une merveilleuse voie de quiétude et de prospérité. Les vieux abus, battus en brèche, allaient cesser.

et le pauvre peuple, long-temps opprimé, devait jouir des plus douces prérogatives. L'empereur Alexandre se faisait remarquer parmi ces diseurs de belles paroles. Il briguait les honneurs de la popularité, et manifestait le désir de conquérir l'amour et la confiance de la nation polonaise; mais il n'était pas au fond plus sincère que les autres : il possédait seulement à un plus haut degré l'art de la dissimulation. Aujourd'hui on sait quels plans il avait conçus, et les Polonais ne les séparent pas de ceux de Catherine, de Paul et de Nicolas.

Ce fut donc lui qui fit rédiger, par un homme pour lequel il professait une estime particulière, la constitution de Cracovie, qui la fit accepter par le congrès de Vienne, et sanctionner par le traité additionnel du 3 mai 1815. Aux termes de cette constitution, la souveraineté de la nouvelle république était répartie entre trois pouvoirs : pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Le premier, formé par la chambre des représentans, avait dans ses attributions le contrôle de l'exécution des lois, l'examen des comptes de l'administration, la nomination des sénateurs et des magistrats, la faculté de les mettre en accusation et de les traduire à sa barre, et le droit exclusif de statuer sur le budget. Le sénat, ou pouvoir exécutif, dirigeait l'administration, la police, la force armée, et possédait seul l'initiative des projets de lois. Le pouvoir judiciaire était composé de magistrats inamovibles, jugeant les affaires civiles et criminelles en dernier ressort, et ne pouvant être nommés que par la chambre des représentans et destitués par la diète. La liberté de la presse, la publicité des débats judiciaires et politiques, l'introduction du jury en matière criminelle, stipulée expressément dans la charte de Cracovie, complétaient le système de garanties accordées au peuple.

L'article VIII du traité additionnel de Vienne, en défendant à la ville de Cracovie d'établir sur son territoire aucun impôt de douane ou d'octroi, en faisait par là même un port franc, lequel port, dit M. Krolikowski, « par son étendue de soixante-seize lieues carrées, par sa position géographique plus rapprochée du nord et de l'est de l'Europe que les places de foires les plus renommées de l'Allemagne, par les priviléges de son organisation politique, aurait pu, un jour, rivaliser avec Leipzig et Francfort. » L'article X du même traité accordait aux habitans de Cracovie tous les avantages octroyés, sous le rapport du commerce, de la navigation, aux sujets de l'ancien duché de Varsovie, partagé entre l'Autriche, la Prusse et la Russie. Le commerce de transit devait jouir d'une pleine et entière liberté, et les habitans de Cracovie, ne pouvant établir aucune taxe sur les produits des puissances limitrophes importés sur son territoire, devaient, par une loi de réciprocité, conserver la même franchise pour leurs propres produits. L'article XV garantissait l'existence de l'université, le maintien de ses priviléges et de ses dotations, et la liberté aux étudians des pays limitrophes dans cette université.

Toutes ces conditions fondamentales étant ainsi réglées, les cours d'Autriche, de Prusse et de Russie furent investies du titre de *hautes cours protectrices* de la nouvelle république, et formèrent une commission chargée

d'organiser l'état politique de Cracovie et de mettre à exécution la charte qui lui était octroyée.

Ici commence entre le pays de Cracovie et les trois puissances, qui n'ont demandé que le droit de protéger ce petit état, une longue et douloureuse lutte. La jeune république essaie de conserver les libertés qui lui ont été données à la face de l'Europe, et la commission chargée de son organisation définitive les viole. Noble et généreuse résistance d'un côté, hypocrisie et mensonge de l'autre; là, le sentiment de la justice, du droit des gens, de l'honneur national; ici, la fourberie honteuse, l'envahissement progressif; puis l'oppression la plus rude, sous un masque scandaleux de légalité, voilà ce qui s'est passé sous les regards des nations signataires du congrès de Vienne, voilà ce que la France et l'Angleterre ont vu et n'ont pas empêché.

Essayons de raconter maintenant les faits. Dans une violation pareille des traités les plus solennels, les faits parlent plus haut que le raisonnement. Nous n'avons qu'à dire de la manière la plus calme ce qui s'est passé, et en appeler à la pensée de nos lecteurs. Leur droiture jugera.

La commission organisatrice passa trois années à remplir la tâche qui lui avait été conférée, et, à la suite de ce long et habile labeur, la chambre des représentans se trouvait dépossédée du droit d'examiner la conduite du sénat sans l'assentiment du sénat lui-même, du droit de discuter le budget, et entravée dans le droit de mettre en accusation les fonctionnaires publics.

L'article relatif au commerce avait été en partie oublié, en partie faussé. Cracovie ne jouissait plus du droit de franchise accordé à ses produits indigènes, et un droit de sortie rigoureux était établi sur les denrées que cette ville tirait de l'Autriche.

L'université, dotée par la munificence des rois de Pologne d'un grand nombre de propriétés montant à une valeur de 5 millions de francs, était dépouillée de la plus grande partie de ses biens; le gouvernement russe et le gouvernement autrichien enlevaient à leurs sujets le droit d'étudier dans cette université.

Le premier pas une fois fait dans cette voie de perfidie, les trois cours décorées du nom de cours protectrices n'avaient qu'à marcher en avant; le traité du congrès de Vienne avait été dénaturé, tronqué, lacéré, le rempart de l'inviolabilité ruiné en tout sens; le peuple, qui d'abord l'avait regardé comme une barrière inattaquable, perdait confiance. La lice était ouverte à la cabale et à l'ambition.

En 1828, l'assemblée législative ayant repoussé pour la présidence du sénat le candidat adopté par les trois cours souveraines, leurs résidens cassent aussitôt l'élection, suspendent les délibérations de la diète, et déclarent qu'ils remettent tous les pouvoirs entre les mains du sénat jusqu'à ce qu'ils aient fait aux institutions publiques les changemens dont l'expérience leur a démontré la nécessité. Deux années se passent dans cet état provisoire; la révolution de Pologne éclate; la vieille capitale du royaume ne pouvait rester indifférente à l'élan enthousiaste de ses frères, à leurs cris de liberté. Sans

s'associer à leurs efforts, sans se mêler à leur lutte, elle laissa voir pourtant assez ouvertement de quel côté se tournaient ses sympathies pour donner aux trois puissances qui la gouvernent un prétexte de rigueurs et de récriminations. En 1833, sa constitution est de nouveau altérée, mutilée; il n'en reste plus que le squelette. En 1836, les trois résidens déclarent que la ville est devenue le refuge d'une foule de démocrates affiliés à des sociétés secrètes dont il faut la purger, et la voilà tout à coup envahie par des troupes autrichiennes, qui entrent dans les maisons des bourgeois les plus inoffensifs comme en pays de conquête. Une milice permanente, composée d'Autrichiens, est organisée dans l'enceinte de Cracovie; un commissaire autrichien est nommé directeur de la police. Alors arrivent les mensonges des délateurs et les inquisitions des sbires. La ville entière est soumise à un système d'espionnage incessant, effréné. Chaque jour, on viole la demeure des citoyens, on les jette en prison, on les condamne à l'exil. Les juges des tribunaux ont été dépossédés de leurs siéges, remplacés par des juges plus complaisans, et la torture est employée comme moyen de persuasion dans l'interrogatoire.

A présent, ne cherchez plus les traces de cette constitution promulguée par trois souverains, sanctionnée par un congrès européen; elle est écrasée, ensevelie, et, s'il en reste encore quelques paragraphes, ce ne sont que de vaines formules dont les résidens de Russie, d'Autriche et de Prusse se servent comme d'un voile pour donner encore une apparence de légalité à leurs actes arbitraires. La république de Cracovie est tout entière soumise au bon plaisir de ces trois ministres. Pouvoir législatif, pouvoir judiciaire, force armée, finances et police, tout est sous leur dépendance absolue, et malheur à l'honnête citoyen qui oserait élever la voix contre cette violation honteuse d'un pacte solennel! Les inflexibles résidens ont mille moyens de le réduire au silence et de le faire repentir de sa témérité. S'il est fonctionnaire public, il sera immédiatement destitué; s'il est négociant, il se trouvera tout à coup arrêté dans ses spéculations par mille entraves et mille formalités indispensables; s'il est propriétaire, on augmentera ses charges et on lui refusera un passeport pour aller visiter ses domaines à quelques lieues de la ville. N'a-t-on pas vu la demeure d'un honnête particulier, qui avait osé protester contre l'arrestation illégale d'un étudiant, envahie un beau matin par une compagnie de hussards, pillée, dévastée, et occupée militairement pendant près de quatre mois? N'a-t-on pas vu un général autrichien faire enfoncer les portes de la prison, où la police venait de renfermer un homme coupable d'avoir insulté un factionnaire, s'emparer de ce malheureux, et le punir lui-même?

Le royal château des Piasts et des Jagellons n'est plus à présent qu'une caserne autrichienne. L'université, l'une des plus anciennes et naguère encore l'une des plus riches universités de l'Europe, compte à peine soixante-dix étudians. La ville de Cracovie, dont la population s'élevait autrefois à cent mille ames, n'en renferme pas maintenant plus de trente mille. Cernée de tous côtés par les puissances qui devaient la protéger, paralysée dans son com-

merce et son industrie, trompée dans ses plus chères espérances, humiliée dans ses plus vénérables souvenirs, la pauvre république crut un jour entrevoir encore dans sa misère un moyen de salut. Elle adressa une supplique aux parlemens de France et d'Angleterre. Elle exposait ses griefs avec un calme austère, et les justifiait par des pièces authentiques. A la suite de ce plaidoyer touchant, elle demandait que, si les deux puissances ne pouvaient la secourir plus efficacement, elles lui envoyassent du moins chacune un consul qui, par sa présence, contrebalancerait peut-être le pouvoir toujours croissant des résidens russe, autrichien et prussien. La France et l'Angleterre furent un instant émues de ces accens de douleur, de cet appel d'une cité opprimée. On en parla dans nos deux chambres et dans celles de Londres. On alla même jusqu'à proposer divers moyens de résoudre cette malheureuse question, puis elle fut peu à peu négligée, oubliée, et Cracovie retomba plus péniblement que jamais sous le joug qui l'oppresse.

Du haut de la terrasse de Wawel, on aperçoit encore sur trois points différens de l'horizon trois tumulus gigantesques, trois tertres funèbres, pareils à ceux qui, près d'Upsal, portent le nom des trois dieux scandinaves. Le premier de ces tertres renferme, dit-on, sous ses couches de sable et son manteau de verdure les restes de Cracus, le fondateur de Cracovie; le second, ceux de Wanda, l'héroïque reine; le troisième, élevé pieusement par les mains de tout un peuple, est consacré à la mémoire de Kosciuzko. Entre ces sépulcres du législateur, de la jeune femme et du guerrier, entre ces tombeaux séparés l'un de l'autre par un espace de onze siècles, s'élève la ville que par une amère ironie on appelle encore la ville libre de Cracovie, la ville qui est aujourd'hui le plus triste monument, le cercueil des rois, le tombeau de la Pologne.

En racontant la douloureuse impression que m'a fait éprouver l'aspect des deux anciennes capitales de la Pologne, je ne me dissimule point les fautes que ce pays a commises, les divisions constantes qui l'ont affaibli, les luttes intestines qui l'ont livré sans défiance à la rapacité de ses ambitieux ennemis; mais à présent, ses erreurs même, ses jours de désordre et d'anarchie, ne doivent inspirer qu'un sentiment de pitié, car il les a cruellement expiés. Il a été roi, et il est esclave; il a dominé de vastes contrées, et de toutes ses conquêtes il ne lui reste plus un lambeau de terre. Il a été sous les murs de Vienne plus grand que l'Autriche, dans mainte bataille plus fort que la Russie, pendant des siècles entiers plus puissant que la Prusse, et il a été lacéré par la Prusse et l'Autriche, écrasé par la Russie!

Au fond des souffrances humaines, le ciel, dans sa commisération, a laissé l'espérance. C'est là le dernier sentiment de consolation qui reste aux Polonais, à ceux qui gémissent sur les ruines de leur patrie, et à ceux qui la regrettent sur les rives étrangères.

X. Marmier.

LE SALON.

I. — Le Jury.

En 1841 et 1842, le nombre des objets d'art exposés au Louvre dépassait *deux mille;* cette année, il ne va guère au-delà de *quinze cents;* c'est une diminution d'un quart. On attribue ce subit abaissement du chiffre à un redoublement de sévérité de la part du jury, qui a procédé cette fois par des exécutions en masse. Il a voulu, dit-on, faire de la terreur pour écarter à l'avenir la cohue des prétendans qui devient chaque année plus compacte, et apporter ainsi quelque obstacle à ce débordement inoui de peinture. Telle serait, suivant quelques personnes, la cause de ce grand *auto-da-fé*. Si ce bruit a quelque fondement, il révélerait dans le jury une singulière méprise sur la nature et l'étendue de ses attributions. Il aurait évidemment outrepassé ses pouvoirs en se chargeant ainsi, sans mission, de la haute direction administrative de l'art. Son entreprise, si elle était réfléchie, ne serait rien moins qu'un coup d'état, et un coup d'état sans portée et sans effet. L'exubérance actuelle de la production a sa source dans des causes trop générales pour être arrêtée par des sentinelles placées à la porte du Louvre. Ce serait donc là une de ces mesures illusoires enfantées par le génie prohibitif, c'est-à-dire par la plus mauvaise économie politique. Mais nous ne pouvons

croire que le jury ait porté si loin ses prévisions; de si grandes vues sont trop étrangères à ses modestes fonctions pour qu'on l'en soupçonne gratuitement. Ce bruit n'a sans doute d'autre fondement que le besoin d'expliquer d'une manière un peu raisonnable la rigueur inusitée avec laquelle il a sévi cette année; et si ses verdicts ont eu tant de retentissement, c'est moins à cause du nombre des condamnations qu'à cause du rang et de la position des condamnés. Les plaintes des blessés, qui d'ordinaire s'exhalaient obscurément et à vide, ont ému l'opinion publique; elles ont, à ce qu'on assure, éveillé la sollicitude royale. On parle même d'une démonstration collective projetée par les artistes, et formulée dans une *supplique* adressée directement au roi. Cette supplique, déjà rédigée et couverte de nombreuses et notables signatures, sera, tout porte à le croire, sincère, équitable, modérée, respectueuse, digne, en un mot, et de ceux qui la font, et de ceux à l'occasion de qui elle est faite, et de l'autorité souveraine à qui elle est adressée.

La critique ne saurait rester indifférente et neutre dans ce mouvement.

Il est si facile de déclamer, et on a tant usé de la déclamation à l'égard du jury, qu'on s'est habitué, et qu'il s'est surtout habitué lui-même, à ne voir dans les plaintes dont il est l'objet que des lieux-communs d'opposition, que tout pouvoir, grand ou petit, doit se résigner à supporter philosophiquement. Rassuré par cet axiome de haute politique pratique, le jury poursuit tranquillement le cours de ses opérations, et, si parfois il arrache quelques cris aux patiens, il n'a pas de peine à se les expliquer par la susceptibilité tout exceptionnelle des vanités auxquelles il a affaire. De leur côté, les artistes rejetés ne songent guère à chercher le motif de leur exclusion dans la cause la plus naturelle, la mauvaise qualité de leur œuvre; ils préfèrent supposer quelque machination secrète d'un ennemi imaginaire, quelque mystère d'iniquité bien noir. Ils se donnent tous, et chacun individuellement, pour des victimes innocentes, et le public, qui ne s'attendrit pas aisément sur les malheurs de ce genre, les laisse crier. Dans certaines occasions, les battus ont voulu résister. Ils ont, entre autres moyens, essayé des expositions particulières des œuvres refusées, genre de protestation qu'ils avaient l'amour-propre de croire irréfutable et décisif; mais ces exhibitions, auxquelles, à tort ou à raison, les hommes de quelque valeur ne voulaient point coopérer, ont toujours été si pitoyables, qu'on aurait pu les croire faites moins dans l'intérêt des exposans que dans celui du jury. C'est

ainsi que les artistes ont un peu contribué eux-mêmes, par le ridicule de leurs récriminations et par des démarches inconsidérées, à faire penser à beaucoup de gens que leurs plaintes n'ont aucun fondement légitime, au jury lui-même qu'il exerce son droit d'une manière irréprochable, enfin au public en général que cette institution est fondamentalement bonne et utile, et ne peut être attaquée que pour des motifs intéressés et par conséquent suspects.

Telle n'est pas notre opinion. Nous croyons au contraire que ce tribunal, tel qu'il est constitué, ne peut que faillir à la tâche qui lui est assignée. Nous faisons bon marché des motifs plus ou moins odieux qu'on met d'ordinaire en avant pour expliquer les scandales, les passe-droits, les abus de toute sorte contre lesquels on réclame. Ces motifs peuvent et même doivent exister quelquefois, car les membres du jury sont des hommes, et on peut, sans leur faire tort, leur supposer des préjugés, des passions, des faiblesses; mais ce sont là de simples accidens qui ne sauraient seuls, quelque part qu'on leur veuille faire, rendre compte de ce qui se passe. Nous repoussons cette explication, d'abord parce qu'elle est injuste, et ensuite parce qu'elle empêche de chercher et de trouver la véritable. Pour nous, la cause de ces mauvais résultats est principalement dans les difficultés intrinsèques de la chose à faire, difficultés telles qu'aucune forme ou composition du jury ne pourra jamais y suffire complètement. Nous avons plus d'une fois exposé les raisons de notre manière de voir sur la mission du jury. Ses derniers exploits ne sont pas, certes, de nature à la modifier.

L'histoire du jury d'admission est peu connue. Il serait cependant intéressant de suivre cette institution depuis son origine jusqu'à son état actuel, pour se faire une idée juste de sa nature et de son but. Elle date de la république, et apparaît en même temps que les premières expositions véritablement publiques des objets d'art. Avant la révolution, il y avait aussi des exhibitions. Cet usage remonte au siècle de Louis XIV. La première eut lieu en 1688, dans la cour du Palais-Royal; la seconde en 1699, au Louvre. Depuis, elles se renouvelèrent à des époques indéterminées et plus ou moins fréquemment; elles affectèrent dans certains intervalles une forme périodique, annuelle ou bisannuelle. Pendant tout le cours du XVIIe et du XVIIIe siècle, le droit d'exposer au *salon* était le privilége exclusif des membres de l'Académie de Peinture et de Sculpture, fondée par le grand roi. Le nombre des exposans était donc nécessairement assez restreint, quoique cette compagnie fût beaucoup plus nom-

breuse que les trois sections de l'Académie des Beaux-Arts, qui la représentent aujourd'hui. Toutes les statues, tous les tableaux cités dans les *salons* de Diderot, étaient des œuvres d'académiciens. Il ne pouvait être question, à cette époque, d'un comité d'admission. Cet état de choses subsista jusqu'à la révolution, qui abolit le privilége des académiciens et l'Académie elle-même. On songeait peu à l'art à cette époque. Cependant, en 1793, la convention décréta, sous l'inspiration de David, l'ouverture d'une exposition générale au Louvre des œuvres des artistes français. Cette exposition, qu'on appela un *concours*, fut, suivant toute apparence, entièrement libre. Dans celles, extrêmement rares du reste, qui eurent lieu sous le directoire et sous le consulat, l'inconvénient de l'encombrement ou le besoin d'écarter les mauvais ouvrages, toujours trop abondans, introduisit l'usage d'un examen préalable, qui échut, suivant les temps et les circonstances, à des autorités différentes. Sous l'empire, où tout se faisait administrativement, c'étaient les conservateurs et administrateurs du Louvre qui étaient chargés de ce soin. La restauration innova. Les affaires de l'art passèrent de l'administration à la cour. L'examen des ouvrages présentés fut confié à une commission ou conseil particulier, nommé *ad hoc*. Cette commission était renouvelée à chaque exposition, c'est-à-dire tous les deux ans. Elle se composait d'une réunion d'artistes, de gentilshommes amateurs, de fonctionnaires de cour ou autres, nominativement désignés par le roi, et présidés d'ordinaire par un grand seigneur. Souvent des membres de l'Institut y étaient appelés, non en vertu d'un droit quelconque, mais par le choix libre du prince. Sous toutes ces formes, et particulièrement la dernière, ce jury souleva des réclamations plus ou moins vives qui ne furent que peu ou point écoutées. Après 1830, le système de la restauration fut réformé. Cette intervention de la maison du roi dans une affaire dont la connaissance semblait devoir exclusivement appartenir à des hommes du métier, n'était pas en harmonie avec les idées et les sentimens réveillés par la révolution politique qui venait de s'accomplir. Un des premiers soins de la royauté nouvelle fut de faire disparaître cette anomalie. Les artistes demandaient avant tout un tribunal compétent: ils croyaient avoir tout gagné si l'on en expulsait les gens de cour. Ce premier point de la réforme était facile, mais l'établissement d'un nouveau système l'était moins. Dans ce temps-là, il fallait que tout se fît vite. Pour sortir promptement d'embarras, au lieu de créer un pouvoir tout neuf, on en prit un tout fait. L'Académie des Beaux-Arts

semblait mise là tout exprès pour remplir les intentions royales et pour satisfaire les exigences de l'opinion. Ce corps illustre offrait toutes les garanties désirables; tous ses membres étaient des artistes plus ou moins célèbres, des maîtres consommés dans leur art; à l'autorité de la science et du talent ils joignaient celle de l'âge, des honneurs légitimement acquis, d'une position élevée et indépendante. Que pouvait-on demander de plus? L'idée seule de confier à des hommes spéciaux, appartenant à un corps constitué, nombreux, permanent, recruté par l'élection, une mission attribuée jusqu'alors à des commissaires de compétence plus ou moins suspecte, isolément et arbitrairement désignés, était un progrès. Pour mieux marquer le sens de cette nouvelle institution, on l'appela, quoique assez improprement, un jury. L'intention était libérale; la mesure fut accueillie avec satisfaction.

On sait ce qui est advenu depuis. Ce jury, qu'on pouvait considérer comme un jury modèle, a donné lieu aux mêmes accusations que les précédens. Il est tombé, dit-on, dans les mêmes fautes, il a commis les mêmes erreurs. La liste de ses bévues, qu'on donne volontiers pour des méfaits, a grossi d'année en année, et, à l'heure où nous écrivons, il a à se défendre contre une attaque régulière des artistes, et contre un adversaire plus dangereux encore, l'opinion publique, qui, jusqu'ici indifférente, a fini par prendre parti.

Il importe avant tout de bien constater que cette opposition n'est pas dénuée de fondement. En mettant de côté les exagérations, les violences des amours-propres blessés, des médiocrités désappointées, des intérêts froissés, en faisant abstraction des griefs personnels, réels ou supposés, énoncés contre tels ou tels hommes, en élaguant toute la partie anecdotique et la chronique scandaleuse du jury, il reste encore assez de quoi légitimer les plaintes, et faire mettre en question l'utilité, la convenance, la justice de ce tribunal.

Les faits sont connus. Il est constant que chaque année on reçoit au Louvre deux mille morceaux, et qu'on en rejette deux mille autres, sans qu'on puisse justifier, dans le détail, ce partage autrement que par la nécessité supposée de proportionner la quantité des toiles ou des marbres admis à la mesure de telles ou telles salles du Louvre. Il est constant que chaque année les neuf dixièmes des ouvrages acceptés ne valent pas mieux que les neuf dixièmes des ouvrages refusés. Il est constant que, chaque année, des artistes d'un talent reconnu, accepté, classé, et quelquefois du premier ordre, sont laissés à la porte, tandis qu'on l'ouvre aux médiocrités les plus authentiques,

à des débutans à peine sortis des bancs, à des écoliers qui n'auraient pas dû les quitter. La dernière campagne du jury n'offre à cet égard rien de nouveau, si ce n'est le degré du scandale. Il a eu cette fois la main malheureuse. Jamais ses admissions n'ont mieux réfuté ses exclusions, et jamais il n'a été aussi bien prouvé que sa manière d'opérer ressemble à une loterie. Quel autre nom donner en effet à un scrutin qui laisse passer trois paysages de M. Bidauld, et appose son *veto* sur ceux de MM. Corot, Huet, Isabey, Français, Menn, Loubon, Grésy, Legentile et Flers? A qui persuadera-t-on que c'est par suite d'un examen réfléchi qu'on met au rebut la *Messaline* de M. Louis Boulanger, et qu'on installe honorablement l'*Agrippine* de M. Geslin? Quelqu'un pourrait-il nous dire quelles sont les raisons qui ont fait décider que le *Bailli conduit à la mort*, de M. Bremond, que les toiles de MM. Couture, Dauzats, Baron, Eugène Devéria, ne méritaient pas de figurer à côté, par exemple, de ce *Savoyard* effrayant de M. Hornung, de cette bouffonne *Barque à Caron* de M. Bard, et de l'incroyable *Napoléon* de M. Mauzaisse? Est-il certain que le portrait refusé de M. Hyppolite Flandrin eût déparé cette aimable collection de têtes dont l'exécution et le type se valent si bien? Le talent de M. Antonin Moine est-il donc descendu si bas, qu'il n'ait pu être admis raisonnablement à concourir avec celui de M. Protat ou de M. Simonis? Et M. Barye, qu'il suffit de nommer, est-ce sur des considérations d'art quelconques que ses *animaux* ont été moins bien traités que ceux de ses élèves ou de ses copistes? Enfin n'est-ce pas à une pure fatalité qu'il faut attribuer l'ostracisme dont est frappé, depuis dix ans, M. Préault? Ces faits n'ont pas besoin de commentaires. Ces énormes contradictions choquent le sens commun. On ne parviendra jamais à faire comprendre que ces hommes et bien d'autres, dont le nom nous échappe, ou qui cachent leur blessure, tous déjà et depuis long-temps connus par des succès, tous ou presque tous honorés de récompenses royales pour leurs œuvres, dont plusieurs ont été décorés des mains du prince, auxquels le roi et le gouvernement confient l'ornement des monumens publics, que ces hommes, à titres et à noms si honorables, soient tous les ans soumis, à la porte du Louvre, à un examen en forme, comme s'il s'agissait d'un concours d'école; qu'ils puissent être discutés comme des élèves, recevoir des leçons et des punitions, être acceptés aujourd'hui, refusés demain, repris une troisième fois pour être ensuite repoussés de nouveau à la quatrième, le tout sans appel, à huis-clos, par un tribunal secret, par des juges dont on ignore le nombre, et dont les

décisions ne sont soumises à aucune sorte de règle déterminée, ni même, malheureusement, déterminable. Mais, s'il est difficile de faire intelligiblement comprendre au bon sens public qu'un pareil état de choses est nécessaire, bon et légitime, il le sera avant peu bien davantage de le lui faire tolérer.

Une réforme est devenue nécessaire. Tout le monde la veut, et les membres du jury eux-mêmes, interrogés un à un, conviennent qu'il y a quelque chose à faire. La situation où le cours des choses les a placés leur est aussi lourde qu'aux artistes. Il y a long-temps que bon nombre d'entre eux refusent, par des motifs divers, d'en supporter le poids. Sur les trente-quatre membres composant les quatre sections de l'Académie des Beaux-Arts qui fournissent les jurés, la moitié environ manque à l'appel, soit par absence, soit par maladie, soit par récusation volontaire. Plusieurs des manquans ne sont pas fâchés, dit-on, qu'on prenne leur absence pour une protestation tacite. Ce rôle passif d'opposition est facile; il est à la portée de tous les courages et de toutes les peurs. Pilate a fait école (1). Quoi qu'il en soit de la valeur morale de cette politique, elle est assurément très mauvaise dans ses résultats, car elle met entre les mains de quelques-uns des décisions dont la délicatesse et l'importance réclamaient les lumières et la bonne volonté de tous. Cette abstention d'un certain nombre de membres, dont les noms sont particulièrement marquans, frappe même indirectement de suspicion et de discrédit les actes des autres. Elle est en outre en désaccord évident avec les intentions royales. Il convient à ce propos de relever une méprise assez généralement adoptée relativement au jury. On se figure, très à tort, que ce jury est formé par l'Académie des Beaux-Arts, agissant en son nom et comme corps, en d'autres termes, que l'Académie se constitue temporairement en jury, comme la chambre des pairs, par exemple, en certaines occasions, en cour de justice. C'est une erreur. Le jury est, à la vérité, exclusivement composé d'académiciens, mais il n'est pas pour cela l'Académie. Cette réunion toute fortuite n'est autre chose qu'une commission d'hommes spéciaux, convoqués nominativement et individuellement chaque année, non par le bureau de l'Académie, mais par le roi. Aucun académicien n'en fait partie de droit, à titre d'académicien, mais seulement en

(1) Cette interprétation n'est heureusement plus admissible pour quelques-uns. On assure que la supplique des artistes a reçu l'adhésion et la signature de plus d'un membre du jury. On cite déjà MM. Ingres et Delaroche.

vertu d'une délégation spéciale du souverain. Celui qui ne serait pas personnellement appelé s'en trouverait par cela même exclu. Il est vrai que le roi, par les motifs déjà indiqués, a circonscrit volontairement ses choix aux membres de cette classe de l'Institut, mais il est toujours libre d'augmenter ou de restreindre le nombre de ces commissaires, de désigner tels ou tels de préférence à tels ou tels autres, tant au dedans qu'au dehors de cette compagnie.

Le jury n'est donc ni l'Académie, ni une commission académique. Il ne peut se constituer que par une invitation directe de la liste civile renouvelée tous les ans. L'Académie, comme corps, reste toujours complètement étrangère et à sa formation, et à sa convocation, et à ses opérations, et à la responsabilité de ses actes. Ceci bien entendu, on s'explique plus difficilement encore la conduite de ceux qui, par un motif ou par un autre, refusent de participer aux travaux du jury. Si la coopération à ces actes n'était que l'exercice d'un droit facultatif attaché à leur titre, on concevrait mieux leur abstention; mais, si au lieu d'être un droit, leur adjonction au jury n'est au contraire qu'une mission de confiance, conférée nominativement à chacun par le prince, il leur est, ce semble, moins permis de se récuser. Ce n'est plus là renoncer à un droit, c'est ne pas remplir un mandat tacitement accepté. C'est montrer assez peu d'empressement pour le service du roi, qui est en outre ici celui de l'art et de la chose publique. Chargés de recevoir au nom du roi les artistes dans cette grande fête qu'il donne tous les ans à l'art dans sa splendide demeure, et de reconnaître les arrivans, il ne faut pas que, par leur négligence, les invités se voient éconduits, et que des intrus se glissent parmi la bonne compagnie qu'on attend. Le jury, d'ailleurs, ainsi amoindri, n'a plus ni les lumières, ni la plénitude d'action, ni l'autorité que la sollicitude royale espérait y trouver. L'institution est fondamentalement faussée et n'existe plus que de nom.

Ce refus de concours de plusieurs des membres désignés est d'autant plus fâcheux qu'il multiplie et complique les difficultés matérielles de la tâche imposée au jury, difficultés telles qu'elles pourraient seules, à défaut de toute autre circonstance, expliquer les erreurs, les contradictions, les abus de toute sorte dont on l'accuse. Quand on sait comment il procède, on ne peut plus s'étonner que d'une chose, c'est que les résultats ne soient pas pires. Le terme de rigueur pour l'envoi des ouvrages au Louvre est fixé au 19 février. L'ouverture du salon a lieu le 15 mars. Il n'y a donc que vingt-trois jours (le mois de février n'en ayant que 28) disponibles pour les

opérations du choix et du classement. Mais ces vingt-trois jours, déjà si insuffisans, se trouvent en fait réduits ordinairement à quinze au plus. C'est dans ce court intervalle d'une quinzaine que le jury a à examiner, à juger *quatre mille* morceaux ! Cette année, le chiffre a même, dit-on, été au-delà. Les séances durent six heures au plus; les quinze donneraient par conséquent quatre-vingt-dix heures. En divisant le nombre des ouvrages présentés par celui des temps employés à leur examen, on trouve que la commission a à expédier environ deux cent soixante-dix morceaux par séance, ou quarante-cinq par heure, c'est-à-dire qu'elle n'aurait guère qu'*une minute et demie* à consacrer à chacun. Maintenant, si l'on tient compte du temps perdu à recueillir les voix, à discuter, et aux autres petits incidens des délibérations, on peut à peine lui laisser, en comptant au plus juste, la minute entière. Si de plus on ajoute à ce défaut de temps l'inattention, la fatigue, l'ennui, toutes choses faciles à supposer, les résultats obtenus par cette méthode de procéder cessent d'être un mystère. On comprend immédiatement la possibilité ou plutôt la nécessité de l'erreur. Les ouvrages passent devant le jury au pas de course, comme les soldats devant le général dans une revue d'apparat. Dans ce *défilé* continu, ce serait merveille qu'il n'y eût pas de quiproquos. Il n'y a pas de vue assez fine, de jugement assez sûr, de perspicacité assez rapide pour répondre de la justesse d'impressions si fugitives. Le jugement ne peut être dans beaucoup et trop de cas qu'un à peu près tellement chanceux, que l'ensemble de l'opération semblerait n'avoir d'autre but que de donner une apparence d'organisation au hasard.

On voit que les conditions matérielles des délibérations du jury suffiraient seules de reste pour expliquer leurs singuliers résultats. On doit insister d'autant plus sur l'influence de ces circonstances, qu'elles dispensent, d'une part de recourir à des suppositions qui ne sont pas susceptibles de preuve, et que, d'autre part, on peut concevoir l'espérance de les modifier par quelques réformes, comme nous le verrons, assez faciles.

Mais cette cause n'est pas malheureusement la seule. Il y en a d'autres qui compromettent plus directement encore la responsabilité du jury, parce qu'elles ressortent de sa composition même et des idées qu'il paraît s'être faites sur la nature et l'étendue de ses attributions. Quant à sa composition, on ne pourrait guère *à priori* y trouver à reprendre. Elle offre tout ce qui peut garantir dans un tribunal l'observation des convenances et de la justice; on s'attend

naturellement à trouver ici tout ce qu'on peut demander : les lumières, la compétence, l'indépendance, la considération, l'expérience, la maturité. Assurément, quand il s'agit de peinture et de sculpture, on ne saurait, ce semble, mieux s'adresser qu'à l'Académie royale des Beaux-Arts, de même que, s'il s'agit de procédés industriels, on renvoie les parties à l'Académie des Sciences. Lorsqu'en conséquence, après 1830, on s'arrêta à l'idée de former le jury avec les trente-quatre membres des sections de peinture, sculpture, architecture et gravure de l'Institut, on dut se croire dans le bon chemin et avoir supprimé tout motif raisonnable de plainte, et même tout prétexte de déclamation. La pratique a cependant démenti ces prévisions. Les artistes, qu'on crut satisfaire en leur accordant un jury d'hommes spéciaux, en sont venus à regretter le régime des hommes de cour; ils se plaignaient jadis d'avoir affaire à des gens incompétens, négligens, frivoles, peu soucieux du bien de l'art et des artistes; ils se plaignent maintenant d'être livrés à des rivaux, à des adversaires systématiques, à des oppresseurs, à des tyrans; il leur est arrivé comme aux grenouilles de la fable : ils s'indignaient d'être négligés, abandonnés; aujourd'hui ils crient qu'on les mange.

Qu'y a-t-il de vrai dans ces cris de détresse, et comment ce jury modèle a-t-il pu, sinon mériter entièrement ces accusations, du moins les rendre possibles, et même, jusqu'à un certain point, excusables? Il est facile d'en trouver la raison. D'abord, nous l'avons vu, ce jury, normalement composé de trente-quatre membres, est, en fait, réduit à près de moitié. On conçoit dès-lors que les garanties d'indépendance, de lumières, d'impartialité, de libéralité, qui, toutes choses égales d'ailleurs, sont plus assurées dans les grandes assemblées que dans les petites, ont été un peu affaiblies, et réciproquement on prévoit facilement que, si des passions, des intérêts, des préjugés de profession, de goût ou d'école, ont à se faire jour, ce sera plutôt dans un petit cercle d'individus que dans un grand. Le jury, en se concentrant ainsi, contre l'esprit et la lettre de son institution, dans un trop petit nombre de têtes, a pu très bien contracter à la longue les idées, les habitudes et les tendances plus ou moins circonscrites et exclusives qui caractérisent, à divers degrés, l'esprit de parti, l'esprit de corps, l'esprit d'école, l'esprit de coterie. Ce résultat paraîtra bien moins improbable encore, si l'on réfléchit que ce jury, déjà peu nombreux, ne renouvelle que très partiellement son personnel. Ce sont toujours en effet à peu près les mêmes membres qui y figurent, par la raison fort simple que les retardataires, les démissionnaires, les pro-

testans, en un mot les absens, sont toujours les mêmes aussi. Quoi d'extraordinaire donc que des hommes liés par une communauté de vues, par des habitudes d'esprit analogues, nourris des mêmes études, élevés à la même école, autrefois camarades d'atelier, aujourd'hui collègues d'académie, soient portés, en échange de la responsabilité qu'ils assument, à user du pouvoir discrétionnaire qu'on leur abandonne un peu trop dans le sens de leurs sympathies ou antipathies d'école et de goût, et pas assez dans l'intérêt général de l'art et des artistes? C'est assurément du contraire qu'il faudrait s'étonner. Le jury, tel qu'il est constitué, n'est pas l'Académie sans doute, mais il est composé d'académiciens, et d'une catégorie particulière d'académiciens. Or, l'esprit académique est connu. On sait qu'il est passablement intolérant, très peu amoureux de nouveautés, défiant à l'excès à l'endroit des talens naissans, et plein de sympathie pour les talens morts, fort enclin à prendre la routine pour de l'expérience et les préjugés pour des principes. L'esprit académique est, en matière d'art et de science, ce qu'est l'esprit conservateur en politique. Il a aussi un bon côté; mais c'est surtout par l'autre qu'il se révèle dans le jury.

C'est par la prépondérance de cet esprit, dont le zèle va parfois jusqu'au courage, qu'on s'est rendu compte des mésaventures fameuses de tant d'artistes éminens, de tant d'œuvres qui semblaient n'avoir besoin d'autre passeport que le nom de leur auteur. On se souvient de la *Cléopâtre* de M. Gigoux, du *Christ* de M. Préault; on cite cette année la *Messaline* de M. Louis Boulanger. C'est ainsi qu'on explique comment il a pu arriver que des toiles signées Decamps, Delacroix, Riesener, aient été déclarées indignes par des artistes, par des hommes du métier, par des peintres.

Ces préoccupations d'école, si naturelles et jusqu'à un certain point si excusables, ont pu devenir particulièrement incommodes aux artistes depuis ces derniers dix ans. Personne n'ignore, quelque jugement qu'on porte d'ailleurs sur la valeur de ces tentatives, que l'art a essayé de nos jours d'entrer dans des voies nouvelles, ou qu'il croit nouvelles. On a rompu décidément avec le goût et les traditions qui régnaient encore il y a quelque vingt-cinq ans. Il s'est établi dès-lors, comme il arrive toujours, deux camps, fort peu disposés à s'entendre et à se rien céder, car les intérêts d'esprit et de goût ne transigent pas plus que tous les autres. Chacun se croyant dans le vrai et dans le droit, on résiste des deux côtés avec d'autant plus d'opiniâtreté et de confiance, qu'on a la conscience en repos sur la légitimité de sa cause. Dans cette révolution du goût, il est

arrivé que les nouvelles idées, fort répandues dans la masse des artistes, et surtout parmi les jeunes gens, sont restées sans adhérens et sans représentans dans l'Académie, et par suite dans le jury, ce qui fait naturellement craindre qu'elles n'y soient l'objet d'une défiance et d'une répugnance plus ou moins exclusives. Et cette supposition n'est certes ni gratuite ni blessante; il est tout simple qu'on n'approuve pas ce qu'on n'aime pas. En matière d'art surtout, chose en définitive toute de sentiment, les sympathies ou les répulsions des goûts individuels se formulent avec une étonnante facilité en théorie, principalement chez les hommes du métier. On peut être aisément éclectique et tolérant en peinture et admirer concurremment Rubens et le Poussin, Ingres et Delacroix, quand on n'en fait pas; mais, lorsqu'on en fait, c'est bien différent. On n'aime, on ne sent, on ne comprend bien, dans ce cas, que ce qui ressemble à ce qu'on fait ou qu'on croit faire soi-même, et plus l'individualité de l'artiste est forte, moins il est disposé à sympathiser avec les individualités d'un autre type. Il n'y aurait donc rien d'improbable que le jury se fût laissé aller, à son insu, et par l'impulsion secrète, mais irrésistible, de consciencieuses convictions, à une intolérance qui, quoique désintéressée dans son principe, n'en a pas moins, en fait, les conséquences et les caractères extérieurs d'un déni de justice. Si en outre on réfléchit que les sévérités du jury portent habituellement et à peu près exclusivement sur des sectateurs du nouveau goût, ces conjectures acquerront toute la notoriété dont les faits de cette nature sont susceptibles.

Ceci nous conduit à une autre remarque. Il se pourrait, et on l'a même dit positivement, que le jury, ainsi prédisposé à n'accepter pour bon que ce qui l'est d'une certaine manière, eût, dans l'exercice prolongé et non contrôlé de ses fonctions, érigé ses goûts en axiomes et ses habitudes en système; qu'il en fût venu à croire qu'il avait, comme dépositaire privilégié du goût et des bons principes, la mission de surveiller, redresser, diriger, gouverner l'art, et le droit de se servir, dans ce but, des admissions comme moyens d'encouragement et de récompense, des rejets comme moyens de censure et de correction. Une pareille prétention ne soutiendrait pas un instant l'examen. Les attributions du jury actuel, comme des précédens, sont plus modestes; elles consistent ou doivent, du moins selon nous, consister uniquement en ceci : décider si le morceau de peinture ou de sculpture qui lui est présenté est le fruit d'un travail consciencieux, l'œuvre d'une main suffisamment exercée dans le tech-

nique de l'art, le résultat d'études sérieuses, en un mot si l'ouvrage porte dans son exécution la marque que l'auteur est arrivé à ce degré de science pratique qu'on doit exiger de quiconque aspire au titre d'artiste, parce que ce degré d'instruction est accessible à tous à l'aide du travail dont personne n'est dispensé. Le jury n'a rien de plus à demander aux productions soumises à son appréciation. S'il prétendait juger en outre de leur valeur absolue ou relative sous le rapport du style, de la composition, du goût, de l'exécution, de la couleur, du caractère, enfin de toutes les conditions internes qui différencient la manière de chaque artiste, et formuler ses jugemens en votes de rejet ou d'admission, il entreprendrait plus qu'il ne peut et qu'il ne doit. En effet, d'une part, une année entière ne suffirait pas à un examen de ce genre, et d'autre part on empiéterait sur le droit du public qui est, en définitive, le véritable juge du mérite des œuvres, puisque c'est pour lui qu'on expose et que c'est son suffrage qui dispense la gloire. Toutes ces idées de direction, de surveillance de l'art, de haute police esthétique, sont tellement en dehors des fonctions d'un comité d'examen et de toute possibilité, que nous hésiterions à les attribuer au jury, si l'ensemble de ses décisions et le caractère très significatif de quelques-unes ne donnaient une certaine consistance à cette imputation. Nous croyons cependant que, si ces pensées singulières ont pu traverser quelques têtes, la majorité y est toujours restée étrangère, et que, dans tous les cas, leur influence n'a eu aucun effet général bien marqué.

Nous avons exposé avec sincérité les faits qui plaident contre l'organisation actuelle du jury, et les causes qui les expliquent. Nous croyons ces faits indéniables, et, quant aux causes, nous n'avons tenu compte que de celles qui sont susceptibles de preuves, et par conséquent de discussion. Maintenant s'élève l'inévitable question qu'on fait à toute critique : que faut-il faire? Nous allons y répondre avec la même franchise à l'égard du jury et à l'égard des artistes.

Lorsqu'une institution fonctionne mal, il n'y a qu'une chose à faire, c'est de la changer ou de la réformer; c'est ce qu'indique le plus vulgaire bon sens. Mais pour qu'une réforme ait des chances de succès, il importe de bien s'assurer d'avance si le but de l'institution, qu'on suppose viciée, ne serait pas par hasard intrinsèquement irréalisable, c'est-à-dire entouré de difficultés telles qu'elles équivalent dans la pratique à des impossibilités. Dans ce cas, en effet, on s'exposerait inévitablement à l'un de ces deux résultats : à échanger un mal contre un autre, ou à empirer la situation. Or, nous le disons à regret, tel

nous paraît être à très peu près le cas dans la question du jury. Selon nous, la tâche imposée à cette commission est virtuellement inexécutable. Il suffit, pour le prouver, d'énoncer le problème qu'on lui donne à résoudre. Voilà, lui dit-on, quatre mille morceaux de peinture et de sculpture; vous allez en faire deux parts, s'il se peut égales; dans l'une de ces moitiés, vous mettrez les meilleurs, dans l'autre les pires; puis, quand vous aurez fait ce départ, vous placerez les premiers dans la galerie du Louvre, et vous renverrez les seconds à leurs auteurs. Quand on pense que cette opération porte sur des objets d'art, c'est-à-dire sur tout ce qu'il y a au monde de plus rebelle à des déterminations précises, on ne peut assez admirer la confiance de ceux qui s'imaginent pouvoir l'exécuter avec convenance et justice. Où est, dans cette échelle ascendante et descendante de mérites, de défauts, de qualités, de conditions de toute espèce, si prodigieusement nuancées et variables, la ligne exacte qui sépare infailliblement, nous ne disons pas le bon du mauvais, mais leurs degrés, le plus et le moins? Remarquez qu'il n'est pas question en ceci d'une justice absolue, mais d'une justice relative ou distributive. Il ne s'agit pas de désigner parmi quelques milliers de tableaux un certain nombre d'œuvres absolument bonnes, c'est-à-dire rigoureusement conformes à ce type d'excellence et de perfection réalisé dans chaque genre par les maîtres de l'art. Ce triage serait relativement assez facile, mais la récolte serait bien maigre; le salon se trouverait réduit tous les ans à cinq ou six morceaux, et même il pourrait arriver qu'il n'y eût pas de salon. Ce dont il s'agit, c'est de faire entre les ouvrages un partage tel que le meilleur des exclus soit pourtant moins bon que le plus mauvais des reçus, ou, ce qui revient au même, que le moins bon des admis soit pourtant supérieur au meilleur des rejetés. Or, la raison indique que ce but ne peut pas être atteint, et l'expérience prouve par des faits sans nombre qu'il ne l'est jamais. Quand nous disons que c'est là la question, c'est dans la supposition, bien entendu, qu'on veut être juste, et, comme cette supposition doit être admise *à priori*, il s'ensuit que le problème est évidemment insoluble. L'objection est générale; elle s'adresse à tout jury, quel qu'il soit, et, sans nous arrêter à la développer, nous la tiendrons pour valable tant qu'elle ne sera pas réfutée.

La conclusion naturelle de ce raisonnement serait qu'il faut supprimer le jury. Supprimer le jury, c'est se résoudre à tout recevoir. Cette solution, nous l'avons émise plus d'une fois, mais elle est peu goûtée. On n'y fait, il est vrai, que des objections théoriques qui

ne valent pas une expérience. On craint deux choses, l'encombrement et la déconsidération de l'art par la prédominance des mauvais ouvrages. La première difficulté n'est pas sérieuse. Le Louvre est grand; en 1824, on y reçut trois mille morceaux; ses salles en contiendraient facilement le double. Le seconde est plus grave. Tout accepter, c'est ôter quelque chose au prestige d'une exposition où ne figurent que des œuvres de choix; l'admission est déjà par elle-même une distinction, un privilége. L'irruption de la foule dans ce sanctuaire le transformerait en un bazar, en un magasin; le but de l'exposition, qui est comme une représentation au bénéfice de l'art, serait manqué. Cette objection serait très forte et peut-être invincible, s'il n'y avait un moyen assez simple de tout recevoir sans ôter à l'exposition son caractère et son effet. Il ne faut pour cela que donner une extension systématique à un usage déjà existant, le classement des ouvrages dans le Louvre. Tout le monde sait qu'il y a dans le local actuellement destiné à l'exposition des places réservées; le salon carré, par exemple, est proprement la salle d'honneur. Les morceaux qui y sont installés sont, par ce fait seul, désignés comme des œuvres d'élite, et cette distinction exprime tacitement, de la part des ordonnateurs, des préférences qui sont des jugemens. Après le salon, et presque sur la même ligne, vient la première travée de la galerie, et ainsi du reste. L'admission pure et simple n'est donc pas la seule marque de la distinction; elle n'est que la première; il y en a une seconde, souvent plus significative encore, la place. Eh bien! pourquoi n'essaierait-on pas de généraliser cette pratique, de la réduire en méthode et de l'appliquer en grand à tous les ouvrages présentés? Pourquoi n'établirait-on pas deux catégories de salles correspondant aux deux catégories de talens et de mérites qu'il s'agit de classer. La disposition du Louvre est tout-à-fait favorable à une distribution de ce genre. La grande galerie et ses annexes immédiats seraient de droit considérés comme les salles *d'honneur;* d'autres, telles que celles du musée Charles X, du musée espagnol, seraient censées le *sepulchrutum* des œuvres d'un rang inférieur. Cette séparation équivaudrait par l'effet moral à l'exclusion. Le jury conserverait ses fonctions, qui aquerraient un nouveau degré d'importance et de gravité. Ses décisions n'étant plus secrètes, mais exposées, avec les ouvrages, au grand jour de la publicité, et sujettes à être cassées par le tribunal suprême de l'opinion, il mettrait plus de rigueur dans ses opérations. Il remplirait toujours sa tâche de juge, mais on saurait du moins ce qu'il fait, et il ôterait,

en publiant les motifs de ses sentences, tout prétexte à des accusations qu'on peut toujours croire fondées, tant qu'elles ne sont pas démontrées fausses. De leur côté, les artistes séparés seraient moins prompts à crier vengeance et à faire appel à la justice publique, en face même de leur œuvre. Nous croyons même que ce genre d'exclusion tacite leur serait beaucoup plus sensible qu'un rejet absolu, qui leur laisse toujours la ressource de se dire persécutés et opprimés, lors même qu'on ne leur a fait que ce qu'ils méritent. Quant à ceux qui seraient injustement traités, l'opinion leur ferait une réparation, d'autant plus flatteuse qu'elle serait exceptionnelle.

Cette courte indication suffit au but que nous proposons ici, qui n'est pas de tracer un plan d'organisation nouvelle de l'exposition, mais seulement d'en formuler le principe. Par ce système, on n'innove pas, à proprement parler, on ne change rien dans la constitution actuelle. On ne fait qu'étendre l'usage du classement, et lui donner une direction systématique. Le principe du choix et de l'épuration subsiste avec toutes ses conséquences, mais on le concilie avec le respect de la justice, qui doit passer avant toute autre considération.

Tel serait, selon nous, le seul moyen de mettre un terme à la situation équivoque et fâcheuse des artistes et du jury, le seul qui puisse assurer l'exercice de tous les droits, de toutes les prétentions raisonnables, et faire rentrer hommes et choses dans la vérité.

Cependant nous reconnaissons que l'opinion, par des motifs trop longs à développer, ne serait guère favorable à un essai de ce genre, et comme, d'ailleurs, il est sans exemple qu'une idée quelconque, suggérée par un individu isolé et livrée à la publicité, ait jamais été réalisée ni même prise en considération, nous n'insisterons pas davantage sur ce projet. Nous allons, en conséquence, nous placer sur le terrain où la question se trouve maintenant circonscrite, et examiner jusqu'à quel point et par quels moyens on pourrait, en acceptant comme nécessaires les élémens de la situation présente, en atténuer à quelque degré les inconvéniens et les abus. Nous prendrons exclusivement pour base les faits précédemment exposés.

Parmi les modifications à introduire dans l'organisation actuelle, nous n'en voyons que quatre possibles. Elles porteraient sur les points suivans :

1° La composition du jury;

2° Les conditions matérielles de ses délibérations;

3° Une définition et circonscription plus précise de la nature et du but de sa mission;

4° Les conditions auxquelles on pourrait soumettre les exposans.

Quant à la composition du jury, il faut repousser directement toute idée de substitution d'un jury à un autre; celui qui existe serait difficilement remplacé. Quelques esprits irréfléchis ont pu rêver un jury électif, pris dans la masse des artistes, ou telle autre combinaison de ce genre. Il est fort heureux qu'on ne veuille pas les écouter, et qu'ils ne puissent pas parvenir à s'entendre. On peut affirmer hardiment qu'il serait impossible de trouver ailleurs qu'à l'Académie des Beaux-Arts une réunion de trente-quatre artistes dont le nom, les précédens, les services, la gloire, le talent et la science pussent surpasser celle-ci en considération, et offrir plus de garanties pour les lumières et l'indépendance. On pourrait faire un jury qui n'aurait pas les mêmes préjugés, les mêmes préoccupations systématiques, les mêmes passions et les mêmes faiblesses, mais il en aurait d'une autre espèce, et certainement non moins incommodes; il manquerait surtout d'une chose très précieuse et qui ne s'improvise pas, la force d'opinion, l'autorité. C'est là ce qu'il importe de conserver à tout prix. Le personnel actuel devrait donc, dans toute hypothèse, être maintenu comme base fondamentale de tout jury. Il ne peut être question de le changer, mais seulement d'en modifier l'esprit et les habitudes, qui ont pris une tendance trop exclusive. Pour cela, il n'est d'autre moyen que l'introduction de quelques élémens étrangers, c'est-à-dire les adjonctions; on ne peut, en effet, y faire pénétrer, en juste proportion, un esprit nouveau que par des hommes nouveaux. Mais ces hommes nouveaux, où les prendre? Ici commencent les difficultés. Il ne serait pas impossible pourtant de constituer, en dehors de l'Académie, une catégorie d'artistes établie sur des conditions déterminées d'âge, de titres acquis, de notabilité fondée sur des faits matériellement appréciables, tels que récompenses publiques, participation aux travaux des monumens nationaux, la décoration, etc. C'est dans ce personnel nouveau qu'on pourrait, tous les ans, tirer, par la voie du sort, un certain nombre de noms entre lesquels le roi prendrait ceux qu'il jugerait à propos de choisir comme membres du jury. Nous laissons de côté tout détail d'exécution; nous savons et nous avouons que ce mode de procéder a des difficultés; tous ceux qu'on proposera en auront, et, ce qui est plus regrettable, aucun n'aura de grandes probabilités de réussite. Que deviendraient ces nouveaux élémens en présence des anciens, et comment s'accorderaient-ils? Toutes ces questions dépassent la portée de nos prévisions. Tout ce que nous pourrons dire, c'est d'une part que, si on veut changer

l'esprit du jury, comme cela paraît urgent, il faut en modifier le personnel, n'importe par quels moyens, dont il faut laisser la recherche à la sagesse de qui de droit, et d'autre part, que, si on veut faire entièrement du neuf, on gâtera tout infailliblement.

On voit que ce premier point de réforme nous inspire bien peu de confiance. Il est pourtant considéré comme le plus important; c'est celui sur lequel portent tous les projets, tous les vœux. Nous doutons que ces vœux soient exaucés, et que ces projets se réalisent. Quoi qu'il arrive, on n'aura pas grand sujet de se féliciter ou de se plaindre, car la principale cause de l'abus n'étant pas dans la composition du jury, mais dans l'essence même de la tâche qui lui est imposée, tout changement qui ne porterait que sur cette composition serait à peu près indifférent, et n'aurait que des résultats à peine appréciables.

On pourrait attendre davantage d'un second moyen, l'établissement d'une meilleure forme dans les délibérations et l'examen des ouvrages. Et d'abord il est évident de soi que quinze jours ou quatre-vingt-dix heures sont un espace de temps beaucoup trop court pour l'examen de quatre mille peintures ou sculptures. Nous croyons fermement que les deux tiers des quiproquos, qu'on prend pour des injustices ou des bévues, ne sont que des accidens inévitables dans cette manière expéditive de procéder. De là ces étonnantes disparates qui permettent de supposer qu'on suit dans ces décisions la méthode de l'honnête juge Bridoye, lequel, au dire de Rabelais, tirait aux dés le sort des plaideurs, pour ne pas charger sa conscience d'un mauvais arrêt. Mais les conséquences matérielles et morales de ces coups du sort étant très graves, il serait bon de corriger les caprices du hasard. Il ne faut, pour cela, que beaucoup d'attention et du temps. Un mois de plus ne serait pas de trop pour ce triage. Il donnerait trois minutes pour chaque décision au lieu d'une; c'est bien le moins qu'on puisse exiger.

Ne serait-il pas utile aussi de soumettre le premier jugement à une sorte de révision. Ce jury est le seul tribunal de France qui juge sans appel. On sait pourtant qu'en fait d'art le même ouvrage ne se voit pas deux fois avec les mêmes yeux. Il faut y revenir souvent pour bien se rendre compte de ce qu'on voit. Pourquoi donc n'apporterait-on pas dans une inspection si délicate la dose de circonspection qu'on oublie rarement d'accorder à l'examen d'une pièce de monnaie tant soit peu suspecte?

Enfin il serait à propos que les commissaires, régulièrement convoqués, voulussent bien se rendre au jury. L'introduction des jetons

de présence y a déjà fait sentir son influence efficace. Le jeton est en effet un topique admirable; il est le régulateur souverain de la ponctualité académique. Supprimez le jeton, et il n'y a plus d'académies en France. Une admonition venue d'en haut ajouterait à son effet.

A ces trois conditions : le temps, la révision et la coopération de tous les membres, ce jury, si chargé d'anathèmes, améliorerait notablement sa condition et celle des parties amenées à sa barre. On ne pourrait plus dire du moins qu'il n'évite le reproche d'injustice ou d'ignorance qu'en se réfugiant dans le hasard.

Nous avons déjà touché au troisième point, la détermination du véritable but de l'examen du jury. Il doit se restreindre à l'appréciation du degré d'instruction technique révélé par l'œuvre qu'il a sous les yeux. Les questions de style, de manière, de goût, doivent être écartées. Il ne saurait en tenir compte sans se jeter dans un dédale de difficultés sans issue. Ainsi bornée au strict nécessaire, sa besogne serait moins rude et sa marche plus aisée. Cette distinction est un peu subtile, mais les hommes de l'art en apprécieront la valeur. Du reste, il sera plus facile de leur faire comprendre ce principe que de le leur faire appliquer.

Quant aux conditions à imposer aux artistes, elles se réduisent à une seule, l'obligation de n'envoyer qu'un nombre déterminé de morceaux. Ce nombre pourrait varier, par exemple, de un à trois, suivant les genres. La convenance de cette mesure, qui simplifierait l'examen et désencombrerait le salon, n'est contestée par personne.

Voilà ce que l'étude de la question du jury nous permet de désirer, de craindre, de prévoir. La solution est entre les mains de la sagesse royale.

Les artistes doivent attendre avec confiance le résultat de leur démarche auprès de la seule autorité qui ait le droit et le pouvoir de décider. Ils seraient bien mal conseillés s'ils mêlaient à cet acte parfaitement convenable et digne des démonstrations intempestives. On parle cependant d'un projet d'exposition particulière des ouvrages refusés. Dieu veuille que cette idée reste en projet ! Ces sortes de protestations n'ont jamais réussi, et ne réussiront jamais. Qu'attendent-ils d'une exposition de cette nature? S'imagineraient-ils, par hasard, pouvoir faire concurrence au salon? La prétention serait folle, et, qui pis est, ridicule. Se flatteraient-ils de faire honte à leurs juges et d'en tirer vengeance par la démonstration publique de leur injustice? C'est là sans doute ce que veulent les amours-propres blessés; mais qu'ils se gardent de toute illusion à cet égard. Il se pourrait très bien que,

dans cette épreuve, l'injustice du jury, qu'ils disent si grande, parût en définitive au public fort petite. Les ouvrages refusés, pris en masse, composeraient assurément une galerie peu agréable, et les meilleurs ne sont pas positivement des chefs-d'œuvre. Exhiber toute cette défroque est le plus dangereux des partis. Les mauvais ouvrages admis condamnent les juges; mais les refusés condamnent les plaignans. Les artistes refusés doivent, s'ils sont sages, s'assurer le bénéfice de l'*incognito*, qui leur permet d'élever la voix, de crier aussi haut qu'ils veulent sans crainte d'être contredits. Sans doute, plusieurs d'entre eux pourraient s'exposer sans inconvénient et même avec avantage à l'épreuve; mais ce n'est pas là le cas du plus grand nombre. Or, que ferait-on de ceux-ci? Il est impossible qu'on songe à montrer tout; il faudra nécessairement qu'on choisisse pour donner quelque apparence à ce salon improvisé; et voilà qu'on tombe immédiatement dans les exclusions, dans les catégories, dans les jurys. Décimés déjà par le comité du Louvre, les artistes se résoudront-ils à se décimer encore entre eux? De quel air les victimes de cette seconde épuration recevront-elles cette nouvelle sentence d'interdit? Refusés deux fois, par le jury officiel d'abord, puis par leurs compagnons d'infortune, il ne leur restera d'autre ressource que de se recevoir eux-mêmes; et nous aurons alors on ne sait combien de salons au petit pied, en lutte ouverte d'anathèmes, de protestations et d'exclusions!

Tout cela est insensé, et, nous l'espérons, ne se réalisera pas. Il faut que les artistes se persuadent bien que, s'il n'y a pas, comme on le dit, de salon sans jury, il est bien plus sûr encore qu'il n'y a pas de salon sans Louvre. Le Louvre, c'est la royauté; c'est aussi la nation : c'est le panthéon du pays dans le domaine de l'art. C'est là et non ailleurs que se trouvent la consécration du temps, la grandeur et l'éclat des souvenirs, l'autorité des traditions, la splendeur monumentale, le prestige d'une solennité publique, en un mot tout ce qui attire, entraîne, éblouit et impose. Dans les conditions où l'art est placé à notre époque moderne, le salon est le seul foyer de vie et d'action publique qui lui reste. L'art n'est plus un besoin, mais un noble plaisir de l'esprit; il n'est plus un des organes essentiels de la société, il est devenu un simple spectacle. Pour que ce spectacle soit grand, beau et moral, il faut le soutenir à la hauteur d'une institution nationale et royale; or cette institution est le salon, et son théâtre est le Louvre. Hors du Louvre, il n'y aurait plus de salon; il n'y aurait que des boutiques de tableaux. L'art aujourd'hui ne pour-

rait se soustraire au patronage royal et à la haute main de l'état que par un acte de suicide. S'il se sépare de ces centres d'impulsion et d'autorité, et essaie de se pousser et se produire par d'autres voies que la grande voie publique, il tombera inévitablement dans les ressources mesquines et sans dignité du mercantilisme, et dans la dégradation qui en est la suite. Il entrerait dans le système anglais. Là où ce système règne, les exhibitions livrées aux inspirations des intérêts individuels ne sont que des étalages; l'émulation a perdu son beau nom, et s'appelle la concurrence; la gloire, ce rare et brillant joyau, a été échangée contre le succès; l'art est devenu un métier, et les artistes (sauf quelques exceptions) des ouvriers en objets de luxe et de curiosité.

Au lieu donc de s'isoler, de se morceler, de bouder au jury et au salon, les artistes doivent se grouper autour du Louvre comme autour du palladium de l'art. Ils ont le droit d'y entrer, puisqu'on les y invite et que la fête est donnée pour eux. Si on les repousse, ils sont autorisés à se plaindre, mais non à se retirer sur le mont Aventin. Ils ont fait une supplique au chef de l'état. C'est bien. Qu'ils en attendent l'effet avec respect et confiance, sans en altérer le sens et en affaiblir l'efficacité par des actes inconsidérés de protestation et de scission dont le moindre inconvénient serait le ridicule.

II. — Peinture historique.

Nous n'avons pu arriver à l'entrée du salon sans traverser la question du jury. Les artistes auraient préféré peut-être que nous nous occupions un peu moins de leurs affaires et un peu plus de leurs ouvrages; mais ils n'auront rien perdu pour attendre. Nous allons immédiatement les satisfaire en commençant, comme il convient, par les peintures sacrées. *Ab Jove principium.*

Tableaux de piété. — Commencer par les peintures religieuses, c'est se conformer à la hiérarchie des genres et non à celle des talens. En suivant la dernière, on rencontrerait d'autres œuvres et d'autres noms. Nous aurions fait marcher en tête M. Gabriel Gleyre, nom presque nouveau et avant peu ancien, avec sa nacelle chargée de jeunes filles, gracieuse et poétique création qu'on dirait détachée de quelque mur antique; M. Meissonnier, ce Français dépaysé qui vit en société familière avec Terburg et Metzu; M. Robert-Fleury, qui veut mettre le genre dans l'histoire ou l'histoire dans le genre, et

qui est assez heureux pour ne faire ni l'un ni l'autre; M. Glaize, qui a su donner à son tableau des *Baigneuses* un air de maître, et ne nous trompe pas tout-à-fait par cette apparence; M. Ad. Leleux, avec ses *Chanteurs espagnols;* M. Léon Cogniet, avec son *Tintoret;* M. Papety avec son *Rêve de bonheur,* MM. Horace Vernet, Granet, Charlet, et plusieurs autres encore. La régularité de la méthode nous ôte ce plaisir. Elle nous ramène devant des toiles plus tristes, comme, par exemple, celles de M. Schopin.

La peinture de cet artiste, si popularisée par l'aqua-tinte, la lithographie et le pointillé, est difficile à définir, et ne vaut pas peut-être la peine qu'on se donnerait pour cela. Disons seulement qu'elle est très goûtée et mérite de l'être par ceux qui ne savent pas qu'il peut y avoir un naturel, une vérité, une élégance, une grace, un goût, non-seulement étrangers à l'art, mais qui même l'excluent. C'est à la fois tout ce qu'il y a de plus joli, et par cela même de moins beau. Ceci s'applique principalement aux petites compositions de cet artiste, telles que son *Moïse sauvé du Nil,* sujet précédemment traité par Nicolas Poussin, quoique d'une manière moins agréable.

M. Schopin en veut absolument, à ce qu'il paraît, à Poussin, car il l'a défié encore une fois dans un sujet bien autrement sérieux. Il a refait le *Jugement de Salomon;* mais, peu content probablement du style de son émule, il a essayé d'y substituer le sien, qui est en effet tout ce qu'on peut concevoir de plus différent. Au lieu de ces draperies qui sentent trop la statue et le mannequin, et peu conformes d'ailleurs à la vérité historique, il a revêtu ses personnages de ces beaux habits orientaux qu'on trouve chez les costumiers de théâtre. Il a jugé aussi que les poses des personnages de Poussin étaient trop académiques; il s'est rapproché en conséquence de la nature. Le jeune roi a les deux poings fermés, serrés, presque crispés, ce qui indique sans doute la tension de son cerveau de juge. Nous avons vu quelque part la bonne mère qui enroule ses deux bras autour de son enfant; c'est, sauf erreur, un souvenir de M. Delaroche, qui lui-même s'était souvenu du Guide. La mauvaise mère, debout, le poing sur la hanche, la mine effrontée, a l'air d'apostropher le tribunal en termes qui ne se trouvent que dans le dictionnaire de Vadé. Telle est la Bible selon la traduction de M. Schopin. Nous ne lui conseillons pas d'aller faire juger son tableau à Rome.

Une transition brusque nous conduit au *Jérémie* de M. Henri Lehmann. Nous persistons à croire que cet artiste sort un peu de la sphère, sinon de la portée de son talent, en abordant les sujets de haut style. Il est plus maître de lui et plus sûr du résultat dans les

compositions qui ne réclament que de la grace, des motifs ingénieux et le charme d'une exécution habile, comme il le prouva jadis par sa charmante *Ondine*, et l'an passé par ses *Femmes au bord de l'eau*. Il ne se soutint pas au même degré relatif de perfection dans sa *Flagellation* du précédent salon, et son *Jérémie* mérite la même remarque. On demande beaucoup à qui entreprend beaucoup. Sa composition, de trois figures seulement, est un peu maigre. La toile est vide, on dirait qu'elle attend quelques acteurs. Son prophète, enchaîné sur un roc, est censé dicter à Baruch son disciple, couché à ses pieds, une sinistre prophétie qui lui est soufflée à l'oreille par l'esprit divin, sous la forme d'un ange; mais son geste et sa pantomime n'indiquent rien de cela. Pourquoi ce poing fermé, ces lèvres contractées et ces contorsions maniaques? on le dirait saisi par le malin esprit, tandis que c'est un charmant adolescent qui lui parle. Quant à l'ange, son action, quoique un peu violente, est mieux justifiée par son rôle; il menace, il maudit, il est l'ange exterminateur. Il nous semble que M. Lehmann a fait de l'exagération en croyant ne faire que de la force. Son dessin veut être grand, mais il est plein de petites recherches qui en ôtent le nerf. L'exécution est très étudiée, délicate et habile; elle manque seulement de ressort et de physionomie. La couleur n'est ni fausse ni choquante, elle est nulle. Je ne sais si ce que je viens de dire est un éloge de cette peinture; je le voudrais pourtant, car elle est en somme très estimable, et ne laisse à désirer que des qualités qu'on ne peut plus, à ma connaissance, demander aux peintres de notre temps.

La *Madone* de Mme Calamata serait bien meilleure si elle ne ressemblait pas tant à des choses meilleures encore. C'est là une peinture qui, par le goût de la composition, le style, les singularités, la couleur, révèle une imitation très voisine de la servilité. On pouvait par exemple éviter aux deux côtés de la scène ces deux moitiés de profils si maladroitement, quoique si curieusement, attachés à deux têtes de face. Il y a des exemples de cela dans les œuvres du maître qui a fourni les élémens de ce tableau, mais on pouvait se dispenser de cet emprunt. On préférerait surtout retrouver la fermeté et la pureté de son dessin, qui fait défaut sur trop de points, particulièrement dans les jambes, les bras, et les genoux du *bambino*, qui sont évidemment cassés. La figure de la Vierge est la meilleure; elle est du type raphaélesque remanié par Ingres. Le sentiment en est doux, élégant et élevé. Le ton général est harmonieux ou peut-être simplement uniforme. Cette peinture a plusieurs degrés de mérite: de

loin on dirait un tableau italien; d'un peu plus près elle devient un tableau de M. Ingres; de très près enfin c'est un tableau de Mme Calamata. Mais ce qui lui reste dans cette dernière transformation est encore suffisant pour qu'on ne se souvienne plus exclusivement des deux autres.

Avec le *Saint Hubert* de M. Cottrau, nous passons à l'antipode du morceau précédent; nous entrons dans le domaine de la couleur et du clair-obscur. La composition est insignifiante. Saint Hubert à genoux devant un grand cerf dix-cors dont la tête est surmontée d'une croix lumineuse, n'a rien de bien intéressant; il est d'ailleurs un peu éclipsé par la croupe de son cheval, qui se présente au spectateur de la manière la plus propre à être caressée. Il y a aussi une meute de chiens de toutes races fort bien caractérisés, ce qui est un mérite. Il y a le griffon, le basset, le chien d'arrêt, le chien courant, le lévrier. Nous recommandons cette toile aux chasseurs. Il faudrait un bien grand talent d'exécution pour faire passer tout cela pour de l'art. M. Cottrau n'en manque pas; il se plaît, parce qu'il s'y entend, aux jeux de lumière, aux effets contrastans, mais il ne réussit qu'à demi, et il faut réussir tout-à-fait; or, cela ne lui est pas arrivé cette fois, que nous sachions.

M. Bézard a composé une scène dont Raphaël se serait heureusement tiré. Un bel ange protége une ame innocente et l'arrache des griffes du diable. Il est des peintures sur lesquelles on ne trouve absolument rien à dire; on ne peut parvenir à découvrir ce qu'il y a ni ce qui y manque. L'auteur de celle-ci ne peut donc nous en vouloir de notre silence, et nous souhaitons même qu'il l'interprète favorablement.

Nous devrions peut-être observer la même réserve à l'égard de deux grands ouvrages signés de MM. Varnier et Jourdy. Le premier a représenté les douleurs du *saint homme Job*, qui, ruiné, couvert d'ulcères et couché sur un fumier, a l'agrément d'être querellé par sa femme, et catéchisé par trois de ses intimes amis, qui lui prouvent très bien que c'est lui qui a tort. Tout cela est dans le livre de Job et dans le livret du Salon, mais non sur la toile de M. Varnier; nous n'y voyons que de grands corps d'un dessin lourd et fort équivoque, des expressions insignifiantes, des tons mous, froids et terreux. C'est une mésaventure de plus à ajouter à celles du saint homme. Quant à M. Jourdy, son *Jésus au milieu des Docteurs* a du moins les apparences d'une composition. On y sent une étude consciencieuse; on y découvre des souvenirs des bonnes choses et la

bonne volonté de les égaler. Mais comment faire adopter quelques intentions heureuses avec une exécution si froide, si sèche et si terne? En vérité, on ne sait plus aujourd'hui ce qu'est devenue la peinture. Que de bons tableaux nous aurions, si l'on n'eût oublié de les peindre?

Si l'on ajoutait au grand *martyre* de M. Raverat la prestesse de main, la fantaisie souvent piquante, le faire facile, hardi, des Coypel, des Detroy, et autres peintres à fracas de l'autre siècle, il se ferait pardonner d'avoir adopté dans l'ordonnance de son sujet le goût de composition théâtrale de ces maîtres. Cependant on doit reconnaître ici un certain sentiment de la composition pittoresque, qui n'est pas du tout la composition, au sens littéraire, et dont le secret est à peu près perdu, avec bien d'autres.

Dans son *Évanouissement de la Vierge*, M. Pilliard est tombé dans quelques défauts de convenance historique et de composition que nous ne relèverons pas. Des expressions justes, des draperies étudiées et rendues avec goût, un dessin correct, quoique un peu indécis, une exécution habile, quoique trop méthodique, recommandent son ouvrage, qui ne doit pas cependant être loué jusqu'à l'admiration, et moins encore jusqu'à l'enthousiasme. La petite *Sainte Famille* de M. Cazes, provenant de la même école, est une production enfantine, qui serait naïve si elle n'était sans signification aucune.

Parmi une cinquantaine d'autres grandes toiles destinées aux églises du royaume, il nous serait difficile d'en trouver plus de trois ou quatre dignes d'être mentionnées. Nous placerons dans cette exception: le *Christ en croix*, de M. Simon Guérin, remarquable par la justesse et l'énergie de la pantomime des saintes femmes, et par une certaine vigueur d'exécution qui parfois dégénère en dureté; le *Christ mort* ou *Pietà*, de M. Coutel; la figure de la Vierge est d'un beau jet et d'un beau sentiment comme expression et comme ajustement; l'*Ensevelissement du Christ*, de M. Perignon, dont la composition offre des parties très satisfaisantes; le *Saint Joseph*, de M. Cornu, peinture sage et savante; le *Christ et les apôtres Jacques et Jude*, de M. Lestang-Parade; le *Sauveur et Marthe*, de M. Forey, et l'*Ecce Homo*, de M. F. Boissard. Nous ne louons pas tout dans ces œuvres d'artistes, dont plusieurs en sont à leurs premières armes, mais nous préférons n'y voir que ce qui est louable.

Cette liste des peintures religieuses est bien courte, et elle aurait pu, sans inconvénient, être réduite. Les autres genres nous fourniront une plus grasse récolte.

L. Peisse.

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DU MOUVEMENT INTELLECTUEL

EN GRÈCE.

Parmi les révolutions que ce siècle a vu s'accomplir, il en est une qui a vivement excité les sympathies de la France, et dont les suites ne sont pas sans importance pour nos propres destinées : c'est la révolution qui a délivré la Grèce. Les hommes de la génération présente, au milieu des débats trop souvent sans grandeur qui les agitent et les divisent, peuvent regretter ces années d'enthousiasme pendant lesquelles, unis pour une cause qui était à la fois celle de la religion et de la liberté, celle des beaux souvenirs et des généreuses espérances, ils suivaient avec un intérêt passionné la lutte héroïque soutenue par les klephtes du Pinde ou les marins d'Ipsara, alors qu'on se racontait dans les salons de Paris les désastres de Missolonghi, les massacres de Chios, les exploits de Canaris. Les femmes quêtaient pour donner de la poudre aux Hellènes, des soldats français allaient les aider à vaincre, des hommes éminens formaient un comité destiné à seconder leurs efforts, M. Villemain retraçait élo-

quemment leur histoire. M. de Châteaubriand, écrivain, orateur, ministre, prêtait à cette noble cause sa plume, sa parole, ses actes et l'appui de sa gloire.

Les Grecs ont triomphé. A Navarin et en Morée, la France a partagé et assuré leur triomphe. Comment n'y aurait-il pas entre les deux peuples amitié sincère et union constante? comment ne seraient-ils pas enchaînés l'un à l'autre par ce lien qui subsiste entre deux frères d'armes qui ont combattu côte à côte et vaincu ensemble? Aussi le nom français est resté populaire en Grèce. La Grèce se défie des Anglais et des Russes, qui ont intérêt à la dominer; elle aime les Français, qui ont intérêt à ce qu'elle soit indépendante. Ce qu'on appelle en Grèce le parti français n'est pas un parti; c'est l'opinion nationale, ce sont les meilleurs, les plus fiers et les plus sages patriotes. C'est vers la France que se tournent les regards des hommes désintéressés qui désirent sincèrement que leur pays prospère et s'agrandisse. De son côté, la France aime la Grèce. Elle l'a aidée à naître; elle suit avec intérêt les premiers pas de cet enfant vigoureux qui est un peu le sien, qu'elle a allaité de son sang, qui étouffe dans les langes étroits taillés avec trop de parcimonie par les avares ciseaux de la diplomatie européenne. Elle voudrait le voir se mouvoir plus à l'aise sous son beau ciel; elle voudrait et elle doit vouloir qu'un état respectable se fonde entre la Méditerranée, menacée de devenir anglaise, et la mer Noire, devenue Moscovite. Mais quand la France sera-t-elle assez unie pour être forte? Quand reprendra-t-elle son ancien patronage des états chrétiens de l'Orient? En attendant cet avenir dans lequel elle s'obstine à espérer, et auquel Dieu nous préserve de renoncer, la Grèce, réduite à elle-même, doit évidemment travailler à développer tout ce qu'il y a d'énergie, d'activité dans ses citoyens, de ressources dans son sol et son climat; elle doit s'organiser, se fortifier, s'éclairer, s'enrichir, et attendre les événemens. C'est le parti qu'elle a pris. S'il reste énormément à faire, il faut reconnaître que depuis quinze ans beaucoup de choses ont été faites. D'abord l'ordre a été fondé; la sécurité règne sur la terre et sur la mer. Ce n'était pas chose facile d'établir une police exacte dans un pays dont les pirates avaient quelque renommée, et qui s'était affranchi surtout par le bras de ses klephtes. Maintenant on navigue sans aucun danger à travers l'archipel. Quant aux klephtes, de peur qu'ils ne continuassent à trop mériter un nom sur lequel leur vaillance venait de jeter tant de gloire, on en a fait des gendarmes, et maintenant il n'y a plus de voleurs en Grèce.

La population s'est considérablement accrue, sous le régime de la liberté et sous l'empire de la paix. La petite île de Syra, qui ne renfermait que quelques maisons, compte aujourd'hui vingt mille habitans. Il ne se passe pas de semaine qu'elle ne lance un navire à la mer. Athènes n'existait plus, pour ainsi dire, après la guerre; à peine quelques masures étaient encore debout: Athènes renferme aujourd'hui une population de trente mille ames, qui s'accroît chaque jour. Enfin, et c'est là ce qui, malgré toutes les difficultés du présent, répond de l'avenir, le peuple a un profond sentiment de nationalité, un vif et sincère amour de la patrie. Il croit à lui-même, il croit à ses destinées. Il peut faire des fautes, mais il est plein de confiance et de courage. Il se sent Grec, il se veut libre, il se rêve grand. Avec cela, on peut tâtonner, hésiter, souffrir: on ne périt pas.

Rien ne fait mieux sentir ce que vaut la Grèce que de voir la Turquie. Athènes est une bourgade en comparaison de Constantinople, l'immense capitale; mais Athènes vit, et Constantinople meurt. Ici est l'ardour imprévoyante de la jeunesse, là l'impuissance résignée de la décrépitude. Ce contraste frappe le voyageur à tout moment; il le retrouve partout, jusque dans la physionomie ouverte, bienveillante, animée, du jeune roi de la Grèce, et le visage blême et mélancolique de ce prince à peu près du même âge, et qui semble destiné à être le dernier sultan.

Ce qui est surtout honorable pour la nation et pour le gouvernement grec, c'est le zèle que tous deux ont déployé pour fonder l'instruction dans un pays qui semblait si peu préparé à la recevoir. La passion d'apprendre est encore un trait fondamental et glorieux du caractère grec. A ce signe seul, on reconnaîtrait les descendans du peuple qui a inventé les sciences de l'Occident. Cette passion est commune en Grèce à tous les rangs de la société. Ce proverbe populaire a cours parmi les paysans de la Morée : « Celui qui ne connaît pas les lettres n'est pas un homme. » Les villageois d'Éleusis savent dans le plus grand détail tout ce qui concerne les cours et les professeurs de l'université d'Athènes. L'un d'eux disait : « Je dépenserai tout ce que je pourrai dépenser pour l'éducation de mes enfans, parce que maintenant je vois que l'instruction est *la chose dont nous avons besoin*. Nous ne savons rien, mais il faut que nos enfans sachent. » Un dernier trait montrera jusqu'où peut aller aujourd'hui chez les Grecs ce besoin d'apprendre. Jamais il n'y eut de type plus parfait du héros que ce simple et courageux Canaris, ce matelot qui, après s'être recommandé à Dieu, montait dans une barque et s'en allait à

travers mille périls attacher tranquillement son brûlot au vaisseau-amiral de la flotte ottomane. La guerre finie, Canaris se trouvait au premier rang parmi les libérateurs de la Grèce, l'un des hommes les plus considérés de son pays, commandant d'une place forte; que croyez-vous qu'il ait fait alors? Alors Canaris, âgé de cinquante ans, s'est mis à apprendre à lire.

Quand un désir si vif d'apprendre travaille toute une nation, il est impossible qu'un système général d'instruction ne s'y organise pas rapidement. C'est ce qui a eu lieu pour la Grèce. Le récit de ce qu'elle a fait dans ce but depuis son affranchissement, le tableau exact et complet de l'état actuel de l'enseignement dans ce jeune royaume, méritent, ce me semble, d'intéresser tous les hommes qui ont à cœur l'avenir de la Grèce et les progrès de la civilisation.

Les élémens de cette statistique de l'instruction publique en Grèce ont été recueillis et coordonnés par l'homme que ses antécédens et ses lumières rendaient le plus propre à remplir cette tâche, M. Constantin Schinas, qui a été ministre de l'instruction publique, et qui est maintenant conseiller d'état et professeur à l'université d'Athènes. C'était à lui de traiter à fond un sujet qui lui appartenait doublement, et comme savant profond, comme digne gendre de l'illustre Savigny, et comme l'un des hommes politiques les plus distingués et les plus respectables de son pays. Je tirerai les détails qu'on va lire d'un discours prononcé par lui, en allemand, devant la société philologique d'Ulm.

Avant la révolution, les contrées qui forment aujourd'hui le royaume de Grèce étaient, chose remarquable, précisément, de toutes celles qu'habitent les Hellènes, les plus dépourvues d'écoles, comme elles étaient les moins favorisées sous le rapport matériel. En effet, tandis que la Thessalie, la Macédoine, Janina dans l'Épire, dans la Thrace Constantinople, sur les côtes de l'Asie mineure Smyrne et Cydonie, tandis que des villes situées dans l'intérieur de l'Anatolie, comme Césarée de Cappadoce, tandis que des cités étrangères, où des Grecs avaient été conduits soit par l'émigration, soit par le commerce, telles que Bucharest, Jassy, Odessa, Venise, Livourne, Trieste, possédaient de bonnes écoles, des professeurs distingués et même des imprimeries grecques, le Péloponèse tout entier n'avait qu'une seule école hellénique, dans laquelle étaient employées des méthodes d'enseignement abandonnées partout ailleurs. Pour l'Étolie et l'Acarnanie, il n'existait que l'école de Missolonghi;

une seule aussi pour la Grèce orientale, l'école d'Athènes, et toutes deux fort médiocres.

Quand éclata la grande lutte de 1821, professeurs et élèves, en Grèce et hors de Grèce, désertèrent les écoles pour prendre les armes. Une partie de cette vaillante jeunesse, qui composait le *bataillon sacré*, tomba à Dragatschan victime du plus généreux enthousiasme. Et telle était l'ardeur qui précipitait au combat tous les Hellènes, que ceux qui étaient à la tête des affaires durent inviter, au nom du pays, les jeunes Grecs qui étudiaient dans les villes étrangères à ne pas abandonner les écoles afin qu'il restât quelqu'un pour éclairer le pays quand il serait libre. Pensée d'avenir remarquable dans un gouvernement qui luttait encore et déjà se montrait préoccupé de l'instruction future de ses concitoyens, pensée également honorable et pour le gouvernement qui se privait courageusement de bras prêts à se lever en sa faveur, et pour ces nobles jeunes gens dont on ne parvint à modérer l'ardeur pour le péril qu'au nom de cette patrie pour laquelle ils eussent voulu mourir, mais qui voulait se les réserver.

Dans de telles circonstances, on ne pouvait songer à ériger des écoles. Toutefois quelques mesures furent prises par le gouvernement provisoire en faveur de l'enseignement primaire, notamment par le fondateur de l'enseignement mutuel en Grèce, M. Kléobulos.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, un seul savant, M. Gennadios, tout en réclamant dans la lutte armée une part glorieuse, resta fidèle à ses fonctions académiques. Nul n'exhorta plus énergiquement que lui les combattans aux sacrifices et à l'union; en même temps, autant que les circonstances le permirent, il ne cessa jamais d'instruire la jeunesse. Ce ne fut qu'après la bataille de Navarin, après l'expulsion des troupes égyptiennes par l'armée française, et la reconnaissance de l'état grec par les grandes puissances, qu'on put songer sérieusement à l'organisation de l'instruction publique. Et encore l'attention du président Capodistrias était distraite par bien d'autres sollicitudes. Il se borna, durant son administration d'ailleurs fort courte, à établir dans l'île d'Épire une école centrale et un *asile* où devaient être recueillis les enfans devenus orphelins par la guerre, et principalement les orphelins rachetés de l'esclavage; en outre Capodistrias créa environ trente écoles primaires, une école ecclésiastique à Poros et une école militaire à Nauplie. Ce dernier établissement, admirablement conduit par un

habile directeur, le capitaine d'état-major français Pauzier, avait, déjà sous l'administration du président, c'est-à-dire dans un espace de trois ans, obtenu d'excellens résultats.

Mais ces écoles, tout-à-fait insuffisantes, furent entièrement désorganisées par suite de la pénurie publique née des évènemens de 1831, de telle sorte qu'à l'avénement du gouvernement royal on ne trouva qu'un petit nombre d'instituteurs, capables, il est vrai, mais dont le zèle était paralysé par la pauvreté. Nulle part il ne restait trace d'une école véritablement en activité.

Aussitôt après son arrivée en Grèce, au commencement de l'année 1833, le gouvernement royal établit en premier lieu une commission chargée de constater l'état de l'instruction publique et de proposer les améliorations nécessaires. Puis, après avoir consacré une somme considérable pour l'époque et pour les circonstances (50,000 drachmes) (1) à indemniser les instituteurs qui étaient restés fidèles à leurs honorables fonctions dans des conjonctures aussi difficiles, il ordonna que dorénavant, à l'exception d'un petit nombre d'individus qui s'étaient acquis, soit comme instituteurs, soit comme savans, une réputation incontestable, personne ne pourrait remplir les fonctions d'instituteur sans avoir passé un examen et obtenu un diplôme.

Le nouveau système d'instruction publique devait se composer d'une école supérieure, de gymnases, d'écoles helléniques et d'écoles communales; mais il fallut songer avant tout à faire des instituteurs, et comme il se trouva que moins de sujets étaient propres à l'enseignement primaire qu'à l'enseignement supérieur, il fut d'abord urgent de former de bons instituteurs primaires. Le gouvernement se hâta d'y pourvoir en créant une école normale primaire, une des plus bienfaisantes institutions qu'il ait fondées. On créa en même temps, comme accessoire de cette école normale, une école primaire modèle, où les jeunes gens destinés à remplir les fonctions d'instituteurs durent s'exercer à la pratique de l'enseignement. Les professeurs de l'école normale primaire, présidés par son directeur, formèrent la commission d'examen, qui déploya une grande activité et se hâta d'appeler devant elle les instituteurs déjà existans. Tous ceux qui purent subir les examens avec tant soit peu de succès (trente environ) entrèrent immédiatement en fonctions, car il importait que le pays ne fût pas long-temps privé d'enseignement primaire. Toutefois on ne leur confia que la charge d'instituteur de troisième

(1) La drachme vaut un peu moins d'un franc, 18 sous environ.

classe, et sous la condition qu'avant l'expiration de deux années ils se représenteraient devant la commission d'examen : alors seulement, s'ils faisaient preuve des connaissances nécessaires, ils pourraient recevoir leur nomination définitive ou un avancement proportionné à leur capacité. Le reste des instituteurs fut congédié, sauf quelques-uns qui ne possédaient, il est vrai, que peu de connaissances, mais qui, ayant fait paraître de bonnes dispositions et du zèle, furent placés aux frais de l'état dans l'école normale pour y perfectionner leur pratique de l'enseignement.

En même temps que le gouvernement posait ainsi les bases de l'instruction primaire, il pourvoyait avec un zèle égal à l'organisation de l'enseignement supérieur. Ceux qui étaient aptes à cet enseignement se trouvaient alors pour la plupart hors du royaume. Le gouvernement les fit inviter à venir remplir les postes qui allaient vaquer dans les gymnases et dans l'université. Mais, pour que la jeunesse studieuse ne fût pas, en attendant, tout-à-fait dépourvue d'enseignement supérieur, et aussi pour former des étudians propres à entrer dans l'université future, le gouvernement établit dès-lors à Égine un gymnase, qui fut transféré plus tard à Athènes, et mit à sa tête M. Gennadios, entouré de quelques professeurs capables. Bientôt un autre gymnase fut fondé à Nauplie, et à chacun des deux vint se joindre, comme accessoire, une école hellénique destinée à servir de modèle à ce genre d'établissement. Quant aux autres gymnases et écoles helléniques, ainsi qu'à l'université qui devait s'ouvrir le 1er octobre 1834, on résolut d'attendre le résultat des invitations qui avaient été expédiées, et de se borner pour le moment à préparer les ordonnances que ces institutions rendraient indispensables.

On en était encore à ces préparatifs, quand un changement dans le personnel de la régence retarda pour long-temps l'exécution de ce projet. Cependant, de loin en loin, plusieurs écoles helléniques s'établirent successivement, et l'on attendait avec une impatience toujours croissante l'établissement de l'université, lorsqu'enfin en 1837 les ordonnances y relatives parurent subitement. Quelques jours après, le roi, qui revenait alors en Grèce avec sa charmante femme, débarquait au Pyrée; il confirma avec joie l'établissement d'une institution dont il voulait depuis long-temps doter le pays.

Ainsi fut achevé l'édifice de l'instruction publique en Grèce. Le couronnement de cet édifice, l'université, reçut une existence légale. Cependant il y avait encore beaucoup à faire pour que la loi fût une réalité. Parmi les professeurs, un petit nombre seulement avaient

eu jusqu'alors occasion de s'exercer à l'enseignement public; en outre, il était bien difficile de réunir un nombre suffisant d'étudians proprement dits, puisque les gymnases n'avaient pas encore reçu les développemens nécessaires.

De plus, on était presque complètement dépourvu de livres, de collections, d'instrumens de physique et d'astronomie. Il n'existait point de local convenable pour les cours. La seule maison d'Athènes qui, par ses dimensions, pouvait jusqu'à un certain point suffire aux premières nécessités, était d'un accès difficile et même dangereux en hiver et en été. Dans ces circonstances, plusieurs d'entre les personnes les mieux disposées en faveur de l'université pensèrent que cette institution était prématurée. Elles disaient qu'avant de songer à la création d'une université, on aurait dû d'abord organiser complètement les écoles secondaires, notamment les gymnases, leur donner le temps de mettre un nombre suffisant de jeunes gens en état de suivre les cours académiques, enfin profiter de la loi pour former des professeurs d'une capacité éprouvée. Mais, dit M. Schinas, ce système, assez raisonnable en apparence, a été pleinement réfuté par les faits. En agissant ainsi, on serait resté éternellement enfermé dans un cercle vicieux; car, pour former l'université, il fallait organiser d'abord les gymnases et les écoles helléniques dans leur ensemble. Pour cela, on avait déjà besoin d'instituteurs et de professeurs; or, ceux-ci ne pouvaient se former qu'au moyen de l'université. Il fallait donc renoncer une fois pour toutes à l'existence d'une université, même dans l'avenir le plus éloigné, ou se résoudre à commencer par fonder le plus tôt possible une université plus ou moins incomplète. En effet, le nouvel établissement ayant été ouvert le 3 (15) mai 1837, deux mois ne s'étaient pas écoulés, et déjà il était visible que cette création exercerait l'influence la plus heureuse sur la condition des écoles secondaires. Le nombre des élèves du gymnase et de l'école hellénique d'Athènes, qui, dans le précédent semestre, n'avait pas dépassé cent vingt ou cent quatre-vingts, s'éleva bientôt à huit cents.

L'université d'Athènes une fois fondée, on ne négligea rien pour remédier aux défauts que présentait cette nouvelle création. Le trésor public se chargea du traitement des professeurs, du loyer des bâtimens occupés; il fournit les sommes nécessaires à l'achat des livres, des instrumens, etc. Ces objets furent aussi offerts en don à l'université par des particuliers; quelques-uns donnèrent des bibliothèques entières. Plus tard, d'autres personnes, parmi lesquelles

M. le docteur Brandis, alors en Grèce, M. Rhallis, maintenant ministre de la justice, et M. G. Dokos, qui méritent d'être mentionnés spécialement, conçurent le projet de doter, par des souscriptions volontaires, l'université d'un bel et spacieux édifice, propre à contenir, non-seulement les salles des cours et les amphithéâtres, mais aussi les galeries nécessaires pour les bibliothèques et les collections scientifiques. Grace à ce plan patriotique, la partie la plus dispendieuse des constructions est déjà terminée (1). Le roi a voulu concourir lui-même à l'accomplissement de cette œuvre d'utilité publique par un don de 6,000 drachmes, pris sur sa cassette particulière.

Telle est l'histoire du progrès de l'instruction publique en Grèce depuis douze ans. Voici maintenant le tableau de l'état actuel de l'enseignement dans ce jeune royaume. Si l'on songe au peu de ressources financières qu'il possède et à ce qu'il y a eu à faire dans un pays où tout était à créer, on reconnaîtra que ce que j'ai dit en commençant du zèle que la nation et le gouvernement apportent à l'organisation et à l'extension de la science n'a rien d'exagéré.

UNIVERSITÉ OTHONIENNE.

Elle compte 30 professeurs, dont 2 appartiennent à la faculté de théologie, 6 à la faculté de droit, 9 à la faculté de médecine, et 13 à la faculté de philosophie; elle possède en outre un nombre assez considérable d'instituteurs privés. Parmi les professeurs, 20 ont étudié aux universités d'Allemagne, 9 en France, et 1 en Italie. Quant à leur origine, 23 sont Grecs, mais appartenant aux contrées non comprises dans le royaume de Grèce, 2 sont originaires du royaume même, et 5 sont allemands. Se sont fait inscrire comme *étudians* depuis 1837 192 jeunes gens, dont 24 pour la théologie, 62 pour la jurisprudence, 58 pour la médecine, et 48 pour les sciences philosophiques ou philologiques. — Sur ces 192 étudians, 92 ont achevé leurs études; les autres les poursuivent sans interruption; 95 de ces étudians sont nationaux, et 97 sont grecs nés hors du royaume. Outre ces *étudians* proprement dits (φοιτηταί), qui ont terminé leurs premières études dans un gymnase quelconque du royaume, ou qui au moins en ont obtenu après examen le certificat de capacité exigé, il existe

(1) Le bâtiment de l'université est construit avec goût dans le style antique. La bibliothèque, qui en fait partie, peut contenir deux cent mille volumes.

encore 133 assistans, auditeurs réguliers (τακτικοὶ ἀκροαταί), classe provisoire tout exceptionnelle de demi-citoyens académiques, entre lesquels on remarque 112 fonctionnaires publics qui, n'ayant pas eu l'occasion pendant la guerre de l'indépendance et plus tard d'acquérir les connaissances générales nécessaires, s'efforcent à présent, après avoir reçu à cette fin une autorisation spéciale du gouvernement, de regagner le temps perdu, autant du moins que le leur permettent leur âge et leurs fonctions.

GYMNASES.

Il doit être formé autant de gymnases qu'il y a de *nomarchies* ou de districts dans le royaume; mais comme la Grèce ne possède pas encore, tant s'en faut, un personnel d'instituteurs suffisant pour exécuter dans son ensemble ce vaste projet, il n'a pu être fondé jusqu'ici que quatre gymnases :

1° Le gymnase d'*Athènes* (auparavant à Égine), auquel est adjoint une école hellénique. — Les deux institutions prises ensemble comptent 18 professeurs, maîtres et sous-maîtres (dont 8 appartiennent au gymnase et 10 à l'école hellénique), et 800 élèves. La direction de l'ensemble est confiée aux soins de M. le gymnasiarque Gennadios; l'école hellénique possède en outre un scholarque, subordonné au gymnasiarque. Le gymnase d'Athènes est en même temps dans le fait une véritable école normale pratique pour les écoles helléniques, en ce que les maîtres et sous-maîtres de ce gymnase, après y avoir enseigné pendant deux ans au moins, sont répartis dans les différentes écoles helléniques du royaume, soit comme scholarques, soit comme professeurs, et remplacés à Athènes par d'autres instituteurs qui, ayant déjà terminé leurs études du gymnase, ont aussi achevé leurs trois années d'études à l'université.

2° Le gymnase de *Nauplie*, fondé en 1834, et auquel est également adjoint une école hellénique, eut d'abord d'assez brillans résultats, mais tomba bientôt dans un état très fâcheux, et ne compta plus qu'un très petit nombre d'élèves, jusqu'à ce qu'enfin il fut réorganisé en 1841, et sa direction confiée au docteur Anselm, le recteur actuel. Aujourd'hui ce gymnase possède 6 professeurs excellens et un nombre suffisant de maîtres et sous-maîtres. Grace à cette nouvelle organisation, l'établissement prit tout de suite une face nouvelle; il rivalise aujourd'hui d'activité avec le gymnase d'Athènes, et compte en ce moment un nombre assez considérable d'élèves

(plus de 200). Il est permis d'assurer que ces deux gymnases peuvent facilement soutenir la comparaison avec la plupart des gymnases de deuxième rang de l'Allemagne.

3° Le gymnase de *Syra*, auquel est adjoint également une école hellénique, existait déjà dans cette île en l'année 1833 comme institution privée de la commune de Chios; mais il fut réorganisé en 1835 ou 1836 comme gymnase royal. L'établissement compte dans son ensemble 5 professeurs (pour le gymnase), 3 maîtres (pour l'école hellénique), et 255 élèves. Ce gymnase est sans contredit le meilleur après ceux d'Athènes et de Nauplie.

4° Le gymnase de *Patras* n'est réellement qu'une école hellénique perfectionnée, avec le titre honoraire de gymnase. Les instituteurs qui y sont établis sont actifs et capables, mais leur nombre est trop restreint, et l'état ne possède pas en ce moment les moyens pécuniaires nécessaires pour changer ce gymnase nominal en une réalité. Cependant le projet bien arrêté du gouvernement est de donner à cet établissement, aussitôt que les circonstances le permettront, les développemens convenables.

ÉCOLES HELLÉNIQUES.

Il en existe 54, dont 3, celles d'Athènes, de Nauplie et de Syra, sont si intimement liées aux gymnases de ces villes, qu'elles ne constituent en quelque sorte que des classes inférieures de ces mêmes gymnases. La première origine de ces écoles remonte à 1833 et 1834; ce fut alors en effet qu'en fondant les gymnases d'Égine et de Nauplie, on adjoignit en même temps à chacun d'eux une école hellénique. Suivant le plan originaire, il doit être fondé autant d'écoles helléniques qu'il y a d'*éparchies* (préfectures) dans le royaume. Or, comme aujourd'hui il existe 54 de ces écoles, en y comprenant celles adjointes aux gymnases, on pourrait supposer que le but du projet est actuellement atteint, et que chaque éparchie renferme *au moins* une école hellénique. Cependant il n'en est point ainsi : plusieurs éparchies comptent plus d'une école hellénique (comme par exemple l'Attique, qui en a une à Athènes, une au Pyrée, une à Marathon, et enfin une quatrième à Salamine), tandis que d'autres en sont entièrement dépourvues. Il faut en outre observer que ces écoles sont loin d'être toutes complètes et satisfaisantes, ni toutes entretenues aux frais du gouvernement. Seules, les écoles d'Athènes, de Nauplie, de Syra, d'Amphissa, de Chalcis, de

Lamia, de Tripolis, de Sparte et de Thera, possèdent le nombre requis d'instituteurs; ces écoles ont chacune leur scholarque (1). Toutes les autres écoles helléniques sont incomplètes dans leur personnel, chacune ne possédant qu'un ou deux instituteurs, et aucune n'ayant de scholarque. En ce qui concerne la capacité des instituteurs, il faut observer qu'outre les neuf écoles ci-dessus mentionnées comme possédant un personnel complet, quelques autres, moins bien partagées sous ce rapport, donnent cependant un enseignement solide et renferment des instituteurs fort capables. Malheureusement il s'en trouve un grand nombre qui ne peuvent pas se vanter du même bonheur. Dans celles-là même où la capacité des instituteurs ne laisse rien à désirer, leur nombre est insuffisant. M. Schinas, qui connaît à fond la matière, serait tenté de conseiller une diminution dans le nombre des écoles existantes, afin de les perfectionner et de les compléter en les fondant les unes dans les autres, s'il n'était, d'un autre côté, frappé des inconvéniens de localité qui empêchent de réaliser ce projet. Enfin 32 de ces écoles (en y comprenant celles qui sont adjointes aux gymnases) sont aux frais du trésor public. Parmi les autres, quelques-unes sont entretenues à frais communs par l'état et par les communes respectives (par exemple celle d'Argos), mais le plus grand nombre est aux frais des communes seules, ou subsiste par les secours, les dons volontaires et les legs de citoyens patriotes.

Dans les écoles helléniques, on enseigne, autant que le permet l'état incomplet du personnel des instituteurs, les objets suivans : l'ancien grec, le latin et le français, l'histoire de la bible, l'histoire universelle, la calligraphie, la géographie, l'arithmétique et les élémens de la physique et de l'histoire naturelle. La langue allemande est, d'un autre côté, enseignée dans les gymnases. Le nombre des jeunes gens qui fréquentent les gymnases et les écoles helléniques varie de quatre mille cinq cents à cinq mille.

INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE ET ÉCOLES PRIMAIRES.

1° *École normale primaire.* — Cette institution, fondée le 6 (18) février 1834, est présidée par un directeur (aujourd'hui M. F. Kokkonis). Elle compte actuellement huit professeurs enseignant l'histoire

(1) L'école de Patras est encore plus complète, mais elle ne porte point le titre d'école hellénique.

sainte, la religion, l'ancien grec, l'histoire universelle, et en particulier l'histoire de Grèce, l'arithmétique, la géométrie, le dessin, la calligraphie, la géographie, les élémens de la physique et de l'histoire naturelle appliquée à l'agriculture, en outre la gymnastique et la musique vocale; enfin la *pédagogique* et la *didactique*. (Cette dernière science s'étudie spécialement à l'aide d'un exercice d'enseignement pratique dans une école primaire modèle attachée à l'établissement.) La durée obligée des cours d'enseignement à l'école normale primaire est de deux ans pour ceux qui, à leur entrée dans l'établissement, possédaient déjà quelque connaissance de l'ancien grec; elle est de trois ans pour ceux qui ne remplissent pas cette condition. Le nombre des élèves de l'école normale monte presque invariablement chaque année à soixante ou quatre-vingts, dont *quarante* reçoivent des bourses et demi-bourses du gouvernement sous la condition expresse qu'ils se consacreront à l'enseignement public, ou du moins que, s'ils changent de projet, ils rembourseront au gouvernement les secours qui leur ont été accordés. Actuellement l'école normale fournit annuellement à peu près trente candidats aux fonctions d'instituteurs primaires, et l'on compte, jusqu'à la fin de l'année 1839, 255 élèves ayant obtenu le diplôme d'instituteur. Il est donc déjà visible que dans quelques années on possédera un personnel de bons instituteurs suffisant pour pourvoir aux besoins des écoles primaires dans toutes les communes du royaume.

2° *Écoles primaires* (particulièrement celles des garçons). — En Grèce, on distingue trois sortes d'écoles primaires, suivant l'importance des communes et les connaissances des instituteurs. — Dans les communes de première classe doivent être établies conformément à la loi des écoles primaires de *première classe*. Les instituteurs qui y sont attachés doivent être ceux qui, aux examens de sortie de l'école normale, ont obtenu le n° 1. Ils portent le nom d'*instituteurs de nomarchie*, et obtiennent un traitement mensuel de 100 drachmes. Dans les communes de deuxième classe doivent se trouver des écoles primaires de deuxième classe dirigées par les instituteurs sortis de l'école normale avec le n° 2. On les distingue sous le nom d'*instituteurs d'éparchie*, et ils obtiennent par mois un traitement de 80 à 90 drachmes (suivant un tarif proportionnel déterminé). Enfin les communes de troisième classe doivent renfermer des écoles de troisième classe, avec des instituteurs du troisième ordre, qui jouissent d'un traitement mensuel de 50 drachmes. Si l'on considère le peu de ressources financières que possède la Grèce, on sera frappé du

salaire qu'elle accorde aux instituteurs primaires, et qui est si supérieur à celui que nous donnons aux nôtres.

Outre ces traitemens *fixes*, les instituteurs des trois classes jouissent du *logement*, et perçoivent de chaque enfant dont l'indigence n'est pas constatée de 10 à 50 lepta par mois (1). A la fin de l'année 1839, on comptait dans tout le royaume 225 écoles primaires, fréquentées par 20,506 enfans; mais déjà, dans le cours de l'année 1840, 27 nouvelles écoles furent établies, représentant 1,500 élèves, tellement qu'à la fin de cette année on put compter en Grèce 252 écoles primaires, donnant l'instruction à plus de 22,000 enfans. Dans ces 252 écoles (dont 28 sont consacrées à l'éducation des filles), les appointemens des instituteurs et institutrices sont fournis, pour 67 exclusivement, par le trésor public, pour 128 par les revenus particuliers des communes. Dans l'île de Tinos, 7 écoles primaires sont entretenues sur les revenus de l'*église de l'Annonciation* (τῆς εὐαγγελιτρίας); enfin 25 écoles primaires sont entretenues aux frais de personnes charitables ou de sociétés bienfaisantes. Outre le secours que le gouvernement accorde à l'instruction élémentaire par l'entretien de l'école normale primaire, par la concession de bourses et demi-bourses à quarante élèves de cette école, et par le paiement des traitemens de 67 instituteurs et institutrices des écoles primaires, secours qui coûte annuellement au trésor public 102,660 dr., le gouvernement vient encore en aide aux autres écoles primaires non entretenues aux frais de l'état, en leur distribuant gratuitement les ouvrages les plus indispensables, pris dans le dépôt général des livres élémentaires publiés par l'état.

On enseigne, dans toutes les écoles primaires, *à lire et à écrire, l'arithmétique, l'histoire sainte, le catéchisme* et la *calligraphie;* — en outre, dans les écoles de première classe et dans un certain nombre de celles de seconde classe, le *dessin*, *l'histoire de la Grèce*, la *géographie*, l'abrégé de la *morale* et les principes les plus simples et les plus pratiques de la *physique* et de *l'histoire naturelle*, puis encore les élémens de la *grammaire*, l'*exercice de la pensée et de la parole*, et même en certaines localités la *musique* et la *gymnastique*.

Dans toutes ces écoles, on ne se sert exclusivement ni de la méthode lancastrienne ni d'aucune autre méthode systématique : on procède, au contraire, sous ce rapport d'une manière tout éclectique; on emploie la méthode de l'enseignement mutuel pour la

(1) Le lepton est à peu près la centième partie de la drachme.

lecture, l'écriture et l'arithmétique, et l'on applique à d'autres objets *l'enseignement simultané*, sans jamais négliger ce qui, étant dans chaque système digne d'imitation, mérite d'être appliqué de préférence à chaque enseignement en particulier.

En dehors de ces écoles primaires, il existe un certain nombre d'instituteurs répandus dans tout le royaume et entièrement indépendans du gouvernement, qui, s'étant formés eux-mêmes, n'ont point reçu le diplôme d'instituteur public, et dont l'état tolère les établissemens. 10,000 enfans y apprennent à lire et à écrire, en sorte qu'à la fin de l'année 1840, sur une population d'environ 900,000 ames (1), 32,000 enfans recevaient le bienfait de l'instruction élémentaire.

L'instruction élémentaire est beaucoup plus répandue dans les îles de la Grèce que dans les deux autres subdivisions du royaume (le Péloponèse et la Grèce continentale). En effet, bien que le Péloponèse renferme plus de la moitié de la population, le nombre des enfans qui y fréquentent les écoles primaires ne dépasse guère le tiers de la somme totale des enfans qui reçoivent l'instruction élémentaire dans tout le royaume. Sur le continent, ce rapport est encore plus défavorable, puisque (si l'on excepte Athènes et son port) on ne trouve plus sur cette grande étendue de territoire que la proportion d'un quart. On peut répartir ainsi les 32,000 enfans ci-dessus mentionnés : *Péloponèse*, 11,000; — *Grèce continentale*, 8,000; — *Iles*, 13,000. Ces chiffres montrent que l'instruction primaire est infiniment plus avancée dans les îles que partout ailleurs, ce qui s'explique parce que cette partie du royaume a très peu souffert dans la guerre de l'indépendance comparativement au Péloponèse et à la Grèce continentale. La réduction qu'on a opérée récemment dans le nombre des communes permet d'espérer que, grace à l'accroissement de population qui en résultera pour chacune d'elles, dans une dizaine d'années tous les enfans d'un âge convenable fréquenteront les écoles.

ÉCOLES POUR LES FILLES. — SOCIÉTÉ PHILECPÉDEUTIQUE (2).

Avant la révolution, il n'existait point d'écoles pour les filles. C'était dans le sein de leur famille que les jeunes personnes riches acqué-

(1) M. Strong donne le chiffre de 926,000 en 1837; M. Mure, de 856,470 en 1840. Voy. *Quarterly Review*, nº 139, page 152.

(2) Ou société des amis de l'enseignement.

raient une éducation proportionnée à la condition de leurs parens. En 1828, des missionnaires américains fondèrent les premières écoles de jeunes filles dans la ville d'Athènes, encore soumise à la domination turque, et dans d'autres localités. A l'avénement du gouvernement royal, on sentit qu'il fallait d'abord former des institutrices. En conséquence, dès l'année 1834, immédiatement après l'organisation de l'école normale primaire, le gouvernement royal fonda à Athènes, dans le pensionnat de mistress Hill, douze bourses pour l'instruction de jeunes personnes destinées à remplir plus tard les fonctions d'institutrices; il détermina en même temps une jeune dame, Mme Hélène Pitadakis, qui venait de terminer de bonnes études dans le pensionnat de mistress Hill, à accepter la direction d'une école communale de jeunes filles fondée à Nauplie par les soins et aux frais de l'état. Le gouvernement vint aussi en aide à une autre institution créée dans la même ville pour l'instruction supérieure des jeunes filles, par Mme Volmérange, Française établie en Grèce; il y fonda également des bourses pour l'éducation gratuite d'un certain nombre de jeunes personnes. Enfin cette institution, transférée à Athènes, fut confiée, après le départ de Mme Volmérange, aux soins éclairés de Mme Pitadakis, et le gouvernement en prit l'administration et l'entretien entièrement à sa charge. Ces pensionnats et ces bourses furent placés sous la surveillance supérieure du directeur de l'école normale, et aussitôt que les élèves, instruits de cette manière aux frais de l'état, avaient terminé leurs études et soutenu honorablement l'examen exigé, le directeur proposait au gouvernement d'ériger une école de jeunes filles dans une des communes du royaume, et de la mettre sous la direction de la jeune institutrice qui avait subi l'épreuve. Voilà comment s'établirent successivement dans la Grèce les écoles de jeunes filles qui existent aujourd'hui. Cependant cette partie de l'instruction publique réclamait encore les plus grands soins, et le besoin d'un règlement général se faisait surtout de plus en plus sentir. Dans cet état de choses, le directeur actuel de l'école normale primaire, M. Kokkonis, eut l'heureuse idée de fonder une société destinée à favoriser l'instruction élémentaire en général, et particulièrement l'éducation des filles. Son but principal était, si l'on pouvait réunir des souscriptions suffisantes, de créer une sorte d'école préparatoire destinée à former des institutrices, à laquelle serait adjointe une école pratique d'enseignement. Ce projet obtint le plus grand succès. La société fut confirmée par le roi le 28 août

(7 septembre 1836); d'année en année, le nombre de ses membres alla toujours croissant, et ses résultats devinrent de plus en plus considérables. Elle compte aujourd'hui plus de sept cents membres souscripteurs ou donateurs, dont une partie se trouve à l'étranger, mais le plus grand nombre en Grèce et en Turquie. Le rapport officiel publié à la fin de l'année 1840 fait monter les recettes régulières de la société à la somme annuelle de 36,710 dr.; ces recettes ont dû augmenter, depuis cette époque, au moins de 5,000 dr., et continuent à s'accroître. Elle possède en outre un capital de 40,000 dr. environ, qu'elle compte employer à la construction d'un local convenable pour la grande école centrale. Cette dernière école, excellente sous tous les rapports, est confiée actuellement à la direction d'une femme très distinguée, Mme Sébasté Mano; on peut dire que cet établissement est aux écoles primaires des jeunes filles ce que l'école normale primaire est aux écoles élémentaires des garçons. Son principal but est en effet de former des institutrices, et, pour favoriser ce résultat, un certain nombre de bourses y ont été fondées tant par le gouvernement que par la société elle-même, en faveur des jeunes personnes de talent dont les dispositions seront reconnues. C'est encore dans les mêmes intentions qu'a été attachée à cette école une école modèle où les futures institutrices s'exercent sur de petites filles à la pratique de l'enseignement. En outre, dans cette école supérieure, où les jeunes personnes peuvent acquérir un degré d'instruction assez étendu, on reçoit aussi, moyennant une pension modique, des pensionnaires et des externes, ce qui contribue à augmenter les revenus de la société. Enfin, l'école de mistress Hill ayant été dissoute tout récemment, et les bourses qui y avaient été fondées par le gouvernement ayant été transférées à l'école centrale de la société philecpédeutique, celle-ci a vu par là s'accroître ses ressources. Au reste, la société ne borne pas son activité à cet établissement. Elle vient encore en aide à un grand nombre d'écoles primaires, d'instituteurs et d'institutrices dans les provinces, en leur faisant des envois de livres ou d'autres moyens d'étude; elle a même favorisé la publication d'un grand nombre de livres élémentaires, soit en se chargeant des frais d'impression, soit au moyen de récompenses et d'encouragemens. En un mot, la société philecpédeutique développe de jour en jour une activité plus honorable et plus bienfaisante.

La *maison des orphelins*, fondée à Égine sous l'administration du président J. Capodistrias, sur un plan trop vaste pour les besoins

d'orphelins issus la plupart de parens indigens, transférée en 1834 à Nauplie, a reçu depuis une organisation entièrement nouvelle. On n'y donne pas aux orphelins une éducation savante, mais une instruction élémentaire; on leur enseigne en outre un *métier* qui puisse les mettre en état de gagner plus tard leur vie. Conformément à l'ordonnance de 1834, cet établissement devait contenir cent élèves; aujourd'hui, cependant, il n'en compte que trente, dont la plupart se forment aux travaux techniques dans l'arsenal royal de Nauplie.

MOYENS D'INSTRUCTION. — LIVRES CLASSIQUES ET LITTÉRAIRES.

Des ouvrages élémentaires ont été composés et publiés sur toutes les parties de l'enseignement primaire, surtout par les soins du gouvernement, mais aussi par ceux de la société philecpédeutique, et aux frais de quelques particuliers. Tous ces ouvrages sont publiés sous deux formes différentes, la première, destinée à l'instituteur, plus développée, et la seconde, destinée à l'élève, moins étendue. Ces deux éditions de chaque ouvrage forment en quelque sorte deux bibliothèques encyclopédiques, dont la moins considérable ne coûte que quinze drachmes, de telle sorte que le plus pauvre écolier se trouve, à la fin des quatre années qu'il passe à l'école, possesseur de cette petite bibliothèque, presque sans s'être aperçu d'une dépense qui ne s'est pas élevée à plus de trois drachmes et demi par an (environ 3 fr.).

Les autres livres moins élémentaires, destinés à l'usage des gymnases et des écoles helléniques, sont presque tous rédigés par l'ordre et publiés par les soins et aux frais du gouvernement. D'un certain nombre d'exemplaires de tous ces ouvrages, comme aussi de quelques milliers de volumes mis à la disposition du public par de généreux citoyens, par exemple les éditions des classiques grecs, publiées par Koraïs et Ducas, le gouvernement a formé un dépôt central de livres dans lequel il puise, pour fournir gratuitement, et selon l'urgence des besoins, aux écoles et aux écoliers, les livres qui leur sont indispensables, ou bien il cède ces livres moyennant des prix très modérés, et emploie les sommes provenant de ces ventes à l'achat de nouveaux ouvrages propres à enrichir la bibliothèque publique. Le gouvernement rassemble aussi, dans ce même dépôt, des *tableaux* et autres objets nécessaires à l'instruction, afin de les répartir gratuitement entre les écoles les moins favorisées.

COLLECTIONS SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES.

1° *Bibliothèque publique de l'Université.* — La première bibliothèque publique de la Grèce fut créée par le don de 5,395 volumes que lui fit le baron Sakkellarios, par le legs du baron Bellios, enfin par les dons et les legs des frères Zosima, de MM. de Ducas, Koraïs, Komitas et autres. Bientôt s'y adjoignit la collection, peu nombreuse à la vérité (elle ne compte que 2,000 volumes), mais très précieuse, de M. Dem. Possolakas, achetée par le gouvernement il y a deux ans et demi au prix de 105,000 dr. — Après l'établissement de l'université, on conçut le projet de fonder aussi une bibliothèque spéciale pour son usage. Le gouvernement fit rédiger par les quatre facultés une liste des ouvrages les plus indispensables, et il consacra à l'achat de ces ouvrages la somme de 10,000 dr. Plusieurs personnes firent don d'un certain nombre de livres à l'Université; mais ce qui contribua le plus à accroître l'importance de la bibliothèque universitaire, ce fut la générosité du grand-duc de Toscane, qui ordonna aux directeurs des différentes bibliothèques de ses états de rassembler tous les *doubles* qu'elles pouvaient renfermer; il s'en trouva 5,000 dont son altesse impériale fit don à l'université d'Athènes. Ce noble exemple fut suivi par le roi régnant de Sardaigne, et bientôt une de ses frégates vint déposer au Pyrée près de 6,000 volumes. Plusieurs particuliers, parmi lesquels nous nommerons le professeur C. Rafn, conseiller d'état du roi de Danemark, et M. le docteur Parthey, propriétaire de la librairie Nicolaï à Berlin, envoyèrent aussi à Athènes de précieuses donations de livres. Ainsi s'accrut rapidement la bibliothèque de l'Université. Or, comme depuis l'achèvement de la première moitié du bâtiment universitaire, dans laquelle se trouvent comprises les galeries de la bibliothèque, le gouvernement a cru devoir, pour la plus grande commodité de la jeunesse et du public, réunir les deux bibliothèques en une seule et placer le tout dans les galeries de la nouvelle Université, la bibliothèque actuelle compte en ce moment de 35,000 à 40,000 volumes (parmi lesquels 90 manuscrits). Il est permis d'espérer que les honorables exemples que nous avons cités trouveront de nombreux imitateurs, et que la bibliothèque nationale deviendra bientôt assez complète pour suffire et aux besoins des Grecs studieux, et à ceux des nombreux étrangers qui fréquentent le sol de la Grèce dans des intentions scientifiques.

2° Une *collection* importante *d'antiquités*, c'est-à-dire de statues, bas-reliefs, vases, sarcophages, ustensiles, inscriptions, etc., aujourd'hui dispersée, à la vérité, faute d'un local convenable, en plusieurs endroits de l'acropole ou de la ville (mais réunie en grande partie dans le temple de Thésée), sera, aussitôt après l'accomplissement de la partie non encore achevée du bâtiment universitaire, déposée dans les galeries convenables qu'on y doit construire.

3° La *Collection de monnaies*, riche surtout en monnaies byzantines et monnaies russes anciennes, et à laquelle nous devons ajouter quelques objets de prix, tels que pierres précieuses, perles, etc., est un don de feu M. N. Zozimas, de Moscou.

Nous citerons encore :

Une petite *collection de tableaux*, don du vice-consul de Grèce à Vienne, M. Mantzurani;

Le *Cabinet d'histoire naturelle*, fondé par la société d'histoire naturelle, et assez complet en produits du sol grec;

Une belle et riche *collection d'instrumens de physique* et d'*astronomie*, formée en partie par les acquisitions du gouvernement et en partie par les dons de M. D'Anastasy et du baron Sina;

Une *collection de préparations chimiques et anatomiques*.

FOUILLES, DÉCOUVERTES ET RESTAURATIONS D'ANTIQUITÉS.

A peine établi à Nauplie, le gouvernement royal donna ses soins à la conservation, à la restauration et à la découverte des antiquités; il créa à cet effet un conservateur général des antiquités, en lui adjoignant trois sous-conservateurs (un pour le Péloponèse, un pour la Grèce continentale, et un pour les îles grecques), auxquels fut remise en même temps une somme aussi considérable que le permettait la pénurie du trésor, pour être employée d'une manière convenable. Plus tard, de 1835 à 1836, le gouvernement ouvrit un crédit de 70,000 dr., et ensuite tous les ans un crédit de 6,000 à 12,000 dr. non-seulement pour subvenir aux besoins d'entretien les plus urgens, mais aussi pour entreprendre les restaurations nécessaires et pour acquérir à l'état les objets précieux découverts par des particuliers, et faire exécuter de nouvelles fouilles. La direction des antiquités fut mise en état de débarrasser l'acropole d'Athènes des décombres que les siècles avaient amoncelés, de restaurer l'*Erechtheum* et certaines

parties du Parthénon, de réédifier le charmant temple de la Victoire, de retrouver les propylées, jusqu'alors à peu près invisibles sous les décombres qui les recouvraient, enfin d'exhumer un grand nombre de statues, de vases, et d'inscriptions, etc. Là où les ressources du gouvernement se trouvèrent insuffisantes, la société archéologique lui vint en aide. Les moyens de cette société étaient à la vérité fort restreints; cependant, comme elle sut toujours les employer avec une grande sagesse, elle put, en ne se chargeant jamais que d'entreprises proportionnées à ses forces et que le gouvernement ne se sentait pas en état d'exécuter dans un avenir rapproché, effectuer des *fouilles* et des *exhumations* importantes (celle par exemple de la tour de Cyrrheste, etc.), des *restaurations* et des *découvertes* précieuses.

DÉPENSES ANNUELLES DE L'ÉTAT EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES SCIENCES.

Pour l'année 1841, ces dépenses se sont montées à 461,789 dr. Dans l'année 1842, elles ont été fixées à 492,016 dr. (sans comprendre sur ce chiffre la somme *considérable* dépensée annuellement par l'état pour l'entretien de l'excellente école militaire du Pyrée). Sur la dépense totale, il faut compter 96,350 dr. rien que pour les traitemens des instituteurs primaires, et 16,800 dr. pour les bourses fondées par le gouvernement dans le but de former des institutrices. Qu'on y ajoute les sommes consacrées à l'école normale primaire (4,447 dr.) et à l'entretien de la maison des orphelins (20,000), et l'on trouvera que l'état dépense, pour l'instruction élémentaire des deux sexes, une somme annuelle de 137,597 dr. Si on réfléchit ensuite que la totalité des recettes publiques du royaume de Grèce ne dépasse guère 18,000,000 de dr., et que le royaume de Prusse, qui est si libéral en faveur de l'enseignement, sur un revenu de plus de 50 millions de thalers, ne consacre pas tout-à-fait un million de th. (plus exactement 986,679 th., 26 groschen, 8 pfennigs.) à l'instruction publique, et si l'on cherche le rapport qui existe entre les dépenses faites par chacun des deux gouvernemens dans l'intérêt de l'instruction publique et leurs revenus, on trouvera que le royaume grec consacre à l'enseignement public un trente-sixième (ou à peu près 3 pour 100), et le royaume de Prusse seulement un cinquantième (ou 2 pour 100) de leurs revenus respectifs.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

1° *Société philecpédeutique*, dont il a déjà été parlé avec détails. La souscription annuelle des membres se monte à 36 dr.

2° *Société archéologique*, à laquelle il a été fait allusion plus haut, et aux frais de laquelle ont été effectuées avec un grand succès plusieurs fouilles et exhumations. Cette société comptait, en 1841, 386 membres ordinaires, et 187 membres extraordinaires ou honoraires, et aussi un certain nombre de protecteurs parmi lesquels les rois de Danemark et de Prusse et le prince royal de Bavière. Le roi des Pays-Bas a également accordé à la société des témoignages marqués de sa haute bienveillance. Jusqu'ici on a toujours élu président de la société M. le ministre des affaires étrangères Risos. (Souscription annuelle des membres ordinaires, 15 drachmes.)

3° *Société d'histoire naturelle*, fondée en avril 1835; elle comptait, en 1841, 56 membres ordinaires et 10 membres honoraires. C'est elle qui a créé le *cabinet* actuel *d'histoire naturelle;* elle publie cinq écrits périodiques sur l'histoire naturelle, en français et en allemand. (Souscription annuelle des membres ordinaires, 36 dr. — Souscription mensuelle, 3 dr.)

4° *Société médicale*, fondée en septembre 1835; elle comptait en 1841 trente membres ordinaires, et publiait un journal de médecine périodique dont la publication a été interrompue depuis quelque temps. (Souscription annuelle des membres ordinaires, 15 dr.)

5° *Société pharmaceutique*, fondée en avril 1838; elle doit publier incessamment un journal pharmaceutique.

6° Le *Museum*, c'est-à-dire une société fondée par des étudians pour leurs communications réciproques et pour la lecture des journaux scientifiques. Des professeurs font dans le local de ce musée différens cours gratuits.

7° Il sera fondé bientôt une société *philharmonique* et une société pour *l'amélioration des vins*

IMPRIMERIES ET LIBRAIRIES. — JOURNAUX ET ÉCRITS PÉRIODIQUES.

Il existe à Athènes onze imprimeries, en y comprenant l'imprimerie royale. Parmi les imprimeries particulières, on distingue celles

de MM. Andr. Koromilas et Garbolas. On compte à Athènes quatre librairies bien approvisionnées, celles de MM. Koromilas, Garbolas, Nast et Bunt. Les deux premiers sont aussi éditeurs. Il existe encore des imprimeries et des librairies à Patras et à Syra.

On publie à Athènes, Syra, Patras, un assez grand nombre de journaux. Dans la capitale seule paraissent plus de seize différens journaux ou écrits périodiques : 1° le *Journal du Gouvernement*, 2° *le Courrier grec*, journal semi-officiel en grec et en français, 3° *l'Observateur grec* (également en grec et en français), 4° *l'Athéna*, 5° *l'Aéon*, 6° *l'Ami du Peuple*, 7° *le Fils de la Patrie*, 8° *la Guêpe*, 9° *le Zéphir*, 10° *le Progrès*, 11° *le Socrate*, 12° *l'Abeille*, 13° *la Renommée*, 14° *l'Eranistès*, journal purement littéraire, 15° la *Revue archéologique*, 16° l'*Asclepios*, revue de médecine, etc. Ces journaux représentent les diverses opinions et les divers partis qui divisent la Grèce. Plusieurs d'entre eux sont d'une très grande violence, et donnent le spectacle curieux d'un peuple qui n'a pas de représentation nationale et chez lequel la liberté de la presse existe avec tous ses excès. Du reste, les journaux qu'on dévore dans les cafés d'Athènes exercent peu d'influence dans les provinces, où les passions et quelquefois les intrigues locales ont plus de puissance que l'impulsion lointaine et un peu factice des partis qui s'agitent bruyamment dans la capitale.

PROGRÈS DE LA LANGUE NATIONALE.

La langue grecque a fait, depuis 1833, les progrès les plus surprenans. Déjà, pendant la guerre de l'indépendance, on introduisit dans le langage usuel des expressions tirées de l'ancien grec, pour les usages de la vie publique, pour l'administration et surtout pour le service militaire, à l'instigation de l'excellent colonel (aujourd'hui général) Rhodios. Mais ce temps était le temps des grandes actions, non celui de la philologie et du purisme. Depuis l'avénement du gouvernement royal, on a déployé, sous ce rapport, la plus grande activité. La chose en elle-même était plus importante, mais en même temps plus difficile qu'on ne le suppose généralement. Chez toutes les nations, le développement de la langue et des termes techniques a avancé graduellement et en suivant le développement des idées; le contraire eut lieu en Grèce. Comme, par l'effet de la domination turque, toute culture intellectuelle, et toute trace sur-

tout d'une existence publique avaient disparu, peu à peu les expressions techniques qui se rapportaient aux arts, aux sciences et à l'état, s'étaient perdues. Si quelques hommes écrivaient encore le grec ancien dans toute sa pureté, ces mêmes hommes étaient pauvres en idées, ils ne traitaient guère que des points de dogme, de morale, de grammaire, de sorte que la langue des sciences, des arts, des métiers, de la guerre, de l'administration, du droit, etc., fut entièrement abolie. Bien plus, le petit nombre d'idées relatives à l'industrie, à l'administration et à l'art militaire, qui restèrent encore familières au pays, furent rendues par des mots turcs hellénisés. Tout à coup, par le fait de la révolution nationale, et encore plus par le retour du repos et de l'ordre public en 1833, se répandit le trésor des idées européennes. Pour ces idées, il fallait en très peu de temps, c'est-à-dire en quelques mois, en quelques jours, ou souvent même en quelques heures, trouver des expressions convenables : or, ceci pouvait se faire de deux manières, soit en prenant dans l'ancienne langue grecque des expressions déjà existantes et en les appliquant à l'usage vulgaire, soit en créant des termes convenables suivant les analogies de cette langue. Le premier pas dans cette voie fut de rendre leurs anciens noms helléniques à toutes les localités et provinces de la Grèce qui les avaient perdus, puis vinrent les traductions des quatre codes composés par M. de Maurer, du code civil français et du code de commerce, et encore la rédaction en grec de plusieurs ordonnances touchant les communes, la gendarmerie, la marine, etc.; par-là la langue vivante fut enrichie d'emprunts de toute nature faits au grec ancien. Après la création de l'Université, plusieurs professeurs (notamment le savant docteur Philippos) contribuèrent puissamment, chacun dans sa spécialité scientifique, au développement progressif de la langue. Enfin il fut possible à trois hommes aussi capables qu'ils étaient actifs, Al. Rhangavis, Samurkassis et H. Levadeus, de recueillir dans un dictionnaire toutes ces nouvelles richesses de l'idiome régénéré et d'y ajouter encore.

La modestie de M. Schinas l'a empêché de rappeler, dans son discours, que lui-même est un de ceux qui ont concouru le plus puissamment à ce résultat. En effet, il a pris la plus grande part aux traductions des codes français, qui ont servi plus que tout le reste à rapprocher le grec moderne du grec antique. M. Schinas exprime avec énergie l'espérance de voir ce progrès devenir chaque

jour plus considérable. On peut se demander s'il est possible à une langue de remonter vers le passé, de se refaire et de se rajeunir. Ce serait, il faut l'avouer, un spectacle assez nouveau dans le monde. Jusqu'à présent, on ne peut qu'applaudir à l'esprit qui a inspiré ces tentatives et aux résultats obtenus.

De tout ce qu'on vient de lire doit résulter, ce me semble, un certain respect pour un peuple qui, avec si peu de ressources et en si peu d'années, a tant fait pour répandre et propager les bienfaits de l'instruction. Heureux si ce tableau fidèle contribuait à raviver les sympathies de la France pour un pays qui a droit aux sympathies de toutes les nations civilisées. La Grèce a allumé le flambeau des connaissances humaines dans l'antiquité, et l'a rallumé au XVe siècle. Toute l'Europe a été éclairée de cette lumière; la Grèce seule était privée des rayons qu'elle répandait sur le monde; aujourd'hui elle redemande un peu de ce qu'elle a tant donné. A défaut d'autre appui, du moins ne donnerons-nous pas l'encouragement de nos louanges à ce peuple qui aime la gloire? Nous lui devons notre renaissance : refuserons-nous de saluer et d'aider la sienne?

J.-J. AMPÈRE.

DE

L'ÉDUCATION RELIGIEUSE

DES

CLASSES MANUFACTURIÈRES EN ANGLETERRE.

Un des écrivains les plus originaux et les plus intraduisibles de l'Angleterre actuelle, M. Carlyle, disait, en parlant des classes pauvres de son pays : « Les classes parlantes parlent et discutent chacune pour elle-même, mais la grande classe muette et souterraine gît semblable à un Encelade qui, lorsqu'il se plaint dans sa douleur, produit des tremblemens de terre. » C'était un cri de ce géant malade, c'était un soubresaut de cet Encelade sur son lit de douleur, qui naguère encore secouaient l'Angleterre dans ses fondemens. Les révoltes qui avaient troublé et ensanglanté les grandes villes manufacturières ont été réprimées, mais les causes qui les avaient produites subsistent toujours; le transport s'est calmé, mais la fièvre continue sourdement son travail dans ce grand corps; le volcan a refermé son cratère, mais le feu souterrain gronde encore et se trahit de temps en temps par des jets soudains de fumée et d'étincelles. La leçon prophétique de l'an dernier n'a pas été oubliée; tous les hommes politiques de l'Angleterre comprennent aujourd'hui que le grand fait, le fait supérieur qui domine l'histoire contemporaine de leur pays, c'est l'apparition et pour ainsi dire l'éruption de cette classe nou-

velle et chaque jour croissante issue du développement immodéré de l'industrie, sans traditions, sans souvenirs, sans foyer paternel, sans foi, sans loi. Aussi voyons-nous depuis quelque temps l'attention de la législature se diriger de ce côté d'une manière aussi constante que significative. Les deux chambres du parlement ont retenti du récit de la détresse des classes laborieuses; après les plaies matérielles, les plaies morales de la nation ont été exposées et mises à nu devant le monde, et l'Angleterre a vu avec effroi que de ces millions d'enfans, qui grandissaient chaque jour dans les foyers de l'industrie, la plus grande partie n'avait pas plus de Dieu que de pain. Il a bien fallu ouvrir les yeux à la lumière. Il y a à peine quatre ans, un ministre disait dans le parlement que, dans quatre villes seulement, plus de 80,000 enfans n'avaient aucune notion d'instruction ou d'éducation, et il ajoutait: « Dans ces 80,000 enfans sans religion, si toutefois ce n'est pas une dérision de parler de religion à propos de créatures si ignorantes, vous pouvez voir les chartistes de la génération qui vient. »

On l'a laissée imprudemment grandir, cette génération redoutable; c'est elle qui remplit aujourd'hui les villes, et il a fallu qu'elle prouvât sa présence par une explosion dont l'écho dure encore, pour que la législature songeât enfin sérieusement à conjurer le danger qui menace la société. Lord Ashley, qui, dans les questions qu'on est convenu d'appeler sociales, a pris depuis quelque temps dans son pays la plus honorable initiative, a appelé dernièrement l'attention de la chambre des communes sur l'état religieux et moral des enfans des manufactures, et a donné à ce sujet des détails pleins d'intérêt.

En 1801, la population de l'Angleterre proprement dite, y compris le pays de Galles, était de 8,872,980 individus, et en 1841, elle était de 15,906,829, accusant une augmentation de plus de 8 millions en quarante ans. En portant à un cinquième de la population le nombre des individus susceptibles de recevoir une certaine éducation, on a le chiffre de 3,181,365. En déduisant de ce nombre un tiers, comprenant les enfans élevés aux frais de leurs familles, de plus 50,000 enfans entretenus dans les maisons des pauvres, et 10 p. 100 pour les absens, il reste encore 1,858,819 individus dont l'éducation est à la charge de l'état. Or, les tables de statistique montrent que le nombre des enfans élevés dans la communion de l'église établie est de 749,626, et celui des dissidens de 95,000. Il resterait donc encore 1,014,193 individus dénués de toute espèce d'instruction et d'éducation; et si l'on considère l'augmentation croissante qui doit s'effectuer dans la population, d'environ 2,500,000 individus tous les ans, on comprend quels nouveaux élémens de désordre doivent successivement s'amasser dans une société ainsi composée. C'est naturellement dans les grandes villes que l'état moral de la population présente le spectacle le plus alarmant. A Manchester, il est entré dans les prisons, en 1841, 13,345 individus, dont 3,069 avaient moins de vingt ans, et dont 745 étaient des femmes. Dans les six premiers mois de 1842, sur le chiffre de 8,341, il y avait 5,810 hommes et 2,531 femmes. Mais comment,

disait lord Ashley, comment s'étonner que le crime abonde dans une ville où tout y pousse? On compte, à Manchester, 129 *pawnbrokers* (prêteurs sur gage), 1,267 cabarets, 695 maisons de prostitution, et 763 filles publiques dans les rues. Dans les autres grands centres de population, à Birmingham, à Leeds, on retrouve le même spectacle, et partout c'est la classe la plus jeune qui fournit au crime le plus fort contingent. On voit figurer dans les tables des enfans de sept et huit ans, et un très grand nombre au-dessous de quatorze ans. On peut lire dans un des rapports de la police : « Il y a des cabarets avec des chambres où garçons et filles montent deux par deux; généralement, le commerce des sexes commence à quatorze ou quinze ans. Il y a des cabarets où on ne reçoit que des enfans. » Un autre rapport dit qu'on voit dans ces maisons des enfans de douze à quatorze ans qui amènent avec eux des filles du même âge. Dans les derniers troubles des districts manufacturiers, les garçons de quinze ans formaient la plus forte portion des insurgés. La ville de Sheffield ne fut préservée d'un incendie et d'un pillage organisés que par une révélation accidentelle. Une troupe considérable d'hommes et d'enfans se mit en marche pendant une nuit, et ne fut arrêtée dans son œuvre de destruction que par des mesures de défense prises sur le moment. On saisit sur ceux qui furent pris une grande quantité de chausses-trapes destinées à estropier les chevaux, des piques et des combustibles. Plusieurs d'entre eux s'étaient engagés à mettre le feu à leurs propres maisons pour commencer l'incendie général de la ville.

L'état de profonde ignorance des enfans et des jeunes gens est la cause première de cette démoralisation. On en voit, dans les interrogatoires, répondre que Ponce-Pilate et Goliath sont des apôtres. D'autres n'ont jamais entendu prononcer le nom de Jésus-Christ, ni celui de la reine, ni celui de Bonaparte, ni celui de Wellington; ils ne connaissent que les noms des bandits célèbres dont on a mis les aventures en roman, comme Dick Turpin et Jack Sheppard. D'autres répondent que Jésus-Christ était un berger, que Dieu a envoyé Adam et Ève sur la terre pour nous sauver, qu'ils n'ont jamais entendu parler de Dieu, et qu'ils ont seulement entendu dire *god damn....*; qu'ils ne savent ce que c'est que la France, ou l'Écosse, ou l'Irlande, ou l'Amérique.

Dans les districts à mines, la promiscuité des sexes et l'emploi des femmes pour les travaux les plus durs engendrent une dépravation effrayante. Les filles acquièrent toutes les habitudes des hommes, elles montent à cheval, boivent, jurent, sifflent, se battent, et se moquent du reste. « Les hommes et les garçons, dit un des inspecteurs, n'ont pour tout vêtement qu'un pantalon; les femmes et les filles n'ont qu'un jupon en lambeaux et une chemise ouverte, sans manches. » Le jeu et l'ivrognerie sont les vices les plus répandus dans ces classes; hommes, femmes et enfans, vont dans les cabarets pour jouer du *gin;* on a calculé que les classes ouvrières dépensent annuellement plus de 25 millions sterling en liqueurs fortes (625 millions).

L'intempérance, dans les classes inférieures, mène presque toujours au crime, mais n'est-ce pas aussi l'ignorance et pour ainsi dire la barbarie de l'intelligence qui mène à l'intempérance? Ce qui serait dépensé par l'état pour l'éducation des classes pauvres ne serait-il pas épargné sur les frais nécessités par la répression des crimes? Il y a en Angleterre une disproportion honteuse entre le budget de la police et le budget de l'instruction publique, entre le chiffre des fonds appliqués à l'éducation du peuple et celui des fonds dépensés dans la poursuite et le châtiment des criminels. En 1841, le budget des prisons, des maisons de correction et de la police rurale, s'est élevé à la somme de 604,965 liv. st. ou 15 millions de francs, et la somme votée par le parlement pour l'éducation publique dans tout le royaume ne s'élève annuellement qu'à 30,000 liv. st. ou 750,000 francs. Il y a un des comtés de l'Angleterre, le Lancashire, qui, à lui seul, absorbe en frais criminels plus de 25,000 liv. st., c'est-à-dire une somme à peu près égale à celle du budget total de l'instruction publique.

Il est bien vrai que cette insuffisance des allocations faites par l'état est jusqu'à un certain point compensée, en Angleterre, par le produit des contributions volontaires, et que, en réalité, la somme annuelle votée par la législature n'est qu'une subvention accordée aux deux grandes sociétés organisées pour l'éducation des pauvres : la *Société nationale* et la *Société anglaise et étrangère*. Ce sont ces deux associations qui, en ce moment encore, dirigent et administrent l'instruction du peuple. Elles avaient d'abord été fondées sur le principe de l'égalité religieuse; mais, comme cela devait nécessairement arriver en Angleterre, où l'on ne connaît pas la neutralité en matière de religion, elles n'ont pas tardé à prendre couleur et à se ranger, la première sous la tutelle de l'église établie, la seconde sous le drapeau multicolore des sectes dissidentes. La *Société nationale*, placée sous la direction des évêques et des ministres anglicans, a donc pris un caractère exclusif, tandis que la *Société anglaise et étrangère*, à peu près abandonnée aux dissidens, restait ouverte à toutes les communions. On a voulu faire à cette dernière société un mérite de son libéralisme, mais il ne faudrait cependant pas oublier qu'en se dépouillant de tout caractère exclusif elle ne fait qu'agir selon le principe fondamental du *dissent*, qui est la liberté de conscience.

Quand on parle de l'Angleterre, il faut nécessairement parler de religion; toutes les questions qui sont agitées dans ce pays ne peuvent être qu'imparfaitement comprises si on ne les envisage pas sous ce point de vue, et, de toutes ces questions, il n'en est pas une qui soit plus immédiatement sous l'influence des considérations religieuses que celle de l'éducation. Tous les gouvernemens de l'Europe, instruits par les évènemens terribles qui ont marqué les soixante dernières années, ont dirigé leur attention vers l'instruction du peuple; on pourrait croire que l'Angleterre, où l'église règne avec l'état, a devancé sur ce point les autres pays : il n'en est rien, et sir James Graham confessait lui-même la coupable négligence du gouvernement anglais à cet

égard : « Il est très triste pour nous, disait-il dans la chambre des communes, que l'Angleterre seule, l'Angleterre protestante et chrétienne, ait négligé plus que toute autre nation civilisée de l'Europe, le devoir de diriger le peuple dans la voie où il doit marcher. Les derniers événemens qui se sont passés dans ce pays doivent être pour nous une leçon solennelle. »

Mais d'où provient cet état d'infériorité relative de l'Angleterre sur un point aussi grave ? Sir James Graham ne le dit pas, et il ne pouvait pas le dire sans aborder un des problèmes les plus difficiles de la politique intérieure de l'Angleterre, celui des rapports de l'église avec l'état. La somme allouée par la législature à l'éducation du peuple signifie peu de chose en elle-même; la question n'est pas une question d'argent; il ne s'agit pas de savoir si le parlement votera un million ou vingt millions pour cet objet, mais bien de savoir par quelles mains et sous quelle direction religieuse et morale l'argent de l'état sera distribué et employé. Or, en Angleterre, l'église nationale, l'église établie, réclame le monopole exclusif de l'éducation religieuse donnée aux frais de l'état; elle conteste à l'état le droit et la faculté de rester neutre en matière de religion, et, à ses yeux, le gouvernement commet un acte d'impiété et d'apostasie en consacrant un seul denier public à la propagation de l'erreur. De leur côté, les dissidens refusent d'envoyer leurs enfans à des écoles où ils seraient instruits dans des doctrines qu'ils considèrent comme fausses, de sorte qu'entre ces prétentions de l'église et ces répugnances des sectes dissidentes, l'état moral et intellectuel de la population pauvre reste stationnaire.

Le gouvernement, le pouvoir séculier, a plusieurs fois tenté de secouer ce joug de l'église, mais sans y réussir. Il y a quatre ans, lord John Russell proposa aussi un plan d'éducation populaire. On sait qu'il n'y a pas en Angleterre, comme cela existe dans la plupart des autres pays, de département spécial de l'instruction publique. En ce qui concerne l'éducation du peuple ou l'instruction primaire, les fonds alloués par le gouvernement sont, comme nous l'avons déjà dit, partagés entre deux grandes sociétés qui recueillent aussi les contributions volontaires. Ces deux sociétés forment une espèce d'administration indépendante et sans contrôle sur laquelle le gouvernement n'exerce qu'une autorité très limitée. Lord John Russell proposait de constituer un comité spécial composé de cinq membres du cabinet et du conseil privé, et qui aurait été chargé de la surveillance générale de l'instruction primaire. Ce comité aurait nommé des inspecteurs chargés de faire des rapports sur l'état des écoles dans tout le royaume, et, de plus, il aurait eu la faculté d'accorder des subventions à d'autres écoles que celles qui étaient sous le patronage des deux sociétés.

Assurément rien n'était plus naturel et plus régulier que cette proposition. C'est un principe incontestable, que là où l'état applique une part des deniers publics, il a le droit de s'assurer que l'argent de la nation est employé judicieusement; mais quelque juste que fût cette prétention, elle avait le tort

d'éveiller un sentiment très répandu en Angleterre, la haine de la centralisation, sentiment aussi vif dans les classes inférieures que dans la classe la plus aristocratique. Ce serait une étude très curieuse à faire que de suivre les progrès lents, mais continus, qu'a faits la centralisation en Angleterre depuis huit ou dix ans, au milieu et en dépit des répugnances de la nation. Sous ce rapport, le ministère whig, dirigé par lord John Russell, a accompli presque une révolution dans les vieilles mœurs du pays; d'année en année, la loi s'est élevée sur les débris de la coutume, et l'état, l'état comme abstraction, a de plus en plus usurpé les priviléges de l'esprit provincial et municipal.

Nous croyons que ce qui a le plus contribué, après l'église toutefois, à la chute des whigs, c'est cette tendance constante de leur politique à concentrer peu à peu tous les élémens de l'autorité dans la main de l'état. En cela, du reste, les whigs suivaient le véritable mouvement des temps modernes, la constitution et l'organisation des classes moyennes comme la plus ferme base de l'autorité royale. Aussi trouvaient-ils réunis contre eux tous les élémens féodaux, la vieille noblesse et la classe pauvre, les patrons et les cliens. Il suffirait de signaler en passant, à l'appui de cette observation, l'hostilité irréconciliable qu'a toujours rencontrée et que rencontre encore aujourd'hui la nouvelle loi des pauvres. Le but général de cette loi, préparée par le gouvernement whig et adoptée depuis par le gouvernement tory, était de diminuer le nombre toujours croissant des pauvres par la sévérité des conditions attachées à la distribution des secours publics et à l'admission dans les maisons de travail. De plus, la réforme la plus importante apportée dans l'organisation de la loi était celle qui faisait aboutir l'administration du paupérisme de tout le royaume à un bureau central, composé de trois commissaires siégeant à Londres, et armés de pouvoirs presque discrétionnaires. On ne saurait concevoir de quelle exécration cette réforme a été l'objet en Angleterre, et, pour en distinguer le véritable caractère, il suffit de voir comment sont classés ceux qui l'attaquent et ceux qui la défendent. Ainsi, parmi les ennemis déclarés de la nouvelle loi des pauvres, nous voyons l'église, le vieux parti tory et la presse tory, puis les radicaux et les chartistes, et, parmi les promoteurs et les défenseurs de cette loi, nous trouvons le parti whig, le parti intermédiaire, et le gouvernement, quel qu'il soit, libéral ou conservateur. Au fond, c'est donc toujours la vieille lutte de la couronne contre la féodalité; de l'état, représentant la communauté, contre l'aristocratie et les corporations. Il est bien certain que les dernières élections générales se sont faites en grande partie dans cet esprit de réaction à la fois aristocratique et démocratique; tories et radicaux unissaient leurs imprécations contre les maisons de travail, et nous nous souvenons d'avoir vu, à l'élection la plus considérable de l'Angleterre, celle du *West Riding* du Yorkshire, les chartistes voter en masse avec les tories, au cri de : « A bas les bastilles! » Néanmoins les hommes politiques, les hommes gouvernementaux du parti tory, ne se sont jamais associés à ce mouvement; sir Robert Peel, le duc de Wellington,

sir James Graham, ont laissé leur parti organiser et propager l'agitation contre la nouvelle loi des pauvres, mais, une fois au pouvoir, ils ne se sont plus occupés que d'exécuter cette loi, comme avaient fait leurs prédécesseurs.

Nous pourrions encore rappeler ici plusieurs exemples de cette tendance du gouvernement anglais à centraliser l'autorité et l'administration: ainsi la réforme des corporations municipales et l'abolition des priviléges héréditaires dont elles étaient investies; l'établissement d'une espèce de gendarmerie pour tout le royaume, ne relevant que du gouvernement; la tentative, tentative infructueuse il est vrai, faite par lord John Russell pour faire rentrer la police municipale de Londres sous le contrôle du ministère de l'intérieur; et beaucoup d'autres encore, outre la question dont nous nous occupons, celle de l'instruction primaire.

La proposition de lord John Russell devait donc aboutir, en réalité, à l'établissement d'un ministère de l'instruction publique, et elle faisait cesser de fait le monopole des deux sociétés d'éducation en donnant au gouvernement le droit d'accorder des subventions aux écoles indépendantes. Nous avons dit que de ces deux sociétés, l'une était restée exclusivement sous la direction de l'église établie, l'autre avait été abandonnée aux dissidens; aussi vit-on et anglicans et dissidens se liguer contre la proposition du gouvernement. Le parti de l'église l'attaqua comme devant soumettre l'éducation religieuse à une commission de laïques dans laquelle pouvaient se trouver des dissidens; le parti méthodiste la combattit à son tour comme constituant une atteinte à la liberté de conscience. Mettre l'éducation du peuple sous le contrôle exclusif de cinq membres du cabinet, c'était faire d'une question générale et nationale une question de parti et une affaire de majorité et de minorité dans le parlement. A chaque changement de ministère, il y aurait un changement de système; le cabinet whig était au pouvoir, et il ouvrait la porte aux dissidens; mais, le lendemain, un cabinet tory pouvait placer l'éducation sous le contrôle du banc des évêques. Les dissidens avaient donc autant d'intérêt que les anglicans orthodoxes à repousser cette subordination de l'instruction religieuse à la couleur politique du gouvernement du jour.

Une autre partie du plan proposé par le gouvernement souleva une opposition encore plus vive, celle en vertu de laquelle l'instruction religieuse des enfans devait être confiée aux ministres de la religion qu'ils professaient. Ainsi, à certaines heures de la journée, le système de l'éducation en commun devait être suspendu, et anglicans, dissidens et catholiques devaient recevoir séparément les enseignemens de leurs ministres respectifs. Cette disposition, qui consacrait la neutralité de l'état en matière de religion, était aussi contraire à l'esprit de la constitution qu'aux mœurs nationales de l'Angleterre. L'opinion publique se souleva contre elle, et l'église organisa dans tout le pays une agitation devant laquelle la tentative d'émancipation de l'état finit par avorter.

Cette question de l'éducation fut une de celles qui contribuèrent le plus à

amener la chute des whigs, car elle acheva de leur aliéner l'église, déjà très mal disposée, du reste, à leur égard. Quand, en 1835, le roi Guillaume IV saisit l'occasion de la mort de lord Spencer pour congédier le ministère whig, les tories dirent ce mot, bien souvent rappelé depuis : « C'est la reine qui a tout fait. » Après les élections de 1841, qui les ramenaient aux affaires, ils pouvaient aussi bien dire : « C'est l'église qui a tout fait ! » Ce qui a assuré, en effet, le triomphe du parti conservateur, c'est son alliance avec le parti religieux. A chaque nouvelle mesure que proposaient les whigs, les tories trouvaient le moyen d'y mêler l'église. « Nous ne pouvons plus rien faire, disait le chancelier de l'échiquier, sans qu'on nous accuse d'attaquer l'église. Nous ne pouvons pas faire passer la plus simple clause du bill le plus insignifiant, sans exciter les soupçons des champions de l'église. Si l'on veut que toutes nos discussions soient nécessairement empreintes d'un caractère religieux, alors que la chambre donne sa démission, car de cette façon, il y aura à tout moment une telle agitation dans le pays, que nous serons absolument réduits à l'inaction. »

Ces observations pouvaient être fort justes en théorie, mais elles étaient mal placées en Angleterre, et les tories les accueillaient avec des applaudissemens ironiques. « Comment ne voyez-vous pas, disait M. Gladstone, que vous vous ruinez de jour en jour par vos tentatives contre l'église? Est-ce que l'expérience ne vous éclaire pas? Tous les ans, vous proposez quelque nouveau plan, et vous revenez de l'assaut battus, défaits et humiliés. »

« Votre opposition ne m'intimide point, répondait lord John Russell. Vous pouvez arrêter nos efforts, et vous en réjouir; mais je n'ai pas oublié que, dans d'autres temps, j'ai fini par délivrer les dissidens des chaînes dégradantes de la loi du *test* et de la loi de corporation. Je m'attends à voir nos intentions calomniées, et à entendre crier de nouveau : A bas le papisme. Glorifiez-vous, si vous le voulez, de vos victoires, mais n'imaginez pas que vous pourrez reforger les chaînes que nous avons brisées. »

Nous rappelons à dessein, avec quelque détail, les principaux traits de cette discussion déjà un peu ancienne, parce que la question qui en était l'objet se représente aujourd'hui à peu près sous la même forme et dans les mêmes conditions, mais avec cette différence que l'administration est maintenant entre les mains du parti tory. Toute la conduite du ministère tory depuis son avénement est un des argumens les plus irréfragables que l'on puisse apporter à l'appui de la doctrine des votes de confiance. Ainsi, la majorité de la chambre des communes, élue dans un esprit très prononcé de réaction, a accepté des mains de sir Robert Peel des réformes plus larges et plus radicales que lord John Russell n'eût jamais osé en proposer. Au fond, dans un siècle comme le nôtre, où toutes les luttes d'opinions tendent généralement à se terminer par des transactions, il n'y a pas beaucoup de manières différentes de gouverner. Le mot bien connu : « Nous jouerons le même air, seulement nous le jouerons mieux, » est plus sérieux qu'il n'a l'air de l'être. On

n'invente pas du matin au soir un nouveau système de gouvernement; tous les airs se ressemblent un peu, et tout dépend de la manière de les jouer.

Pour ne parler que de l'Angleterre, nous y voyons plusieurs grands partis très nettement dessinés et de couleurs très tranchées aux extrémités; mais ces nuances pâlissent singulièrement à mesure qu'on approche du point de jonction. Quelle différence y a-t-il, par exemple, entre la politique de sir Robert Peel et de M. Gladstone et celle de lord Melbourne et de lord John Russell? En trois ou quatre mois, sir Robert Peel a fait plus de réformes dans le système commercial de l'Angleterre, qu'on n'en avait fait depuis cinquante ans, et il les a faites, bien que les électeurs lui eussent donné le pouvoir expressément pour ne pas les faire. Les whigs étaient tombés parce qu'ils avaient voulu toucher aux lois des céréales et aux tarifs; le premier acte des tories a été de réformer les lois des céréales et de réduire les tarifs. Lord John Russell est assurément l'homme d'état le plus entreprenant de l'Angleterre, à ce point qu'un de ses amis, un homme très incisif et très excentrique, le révérend M. Sydney Smith, l'a caractérisé en disant de lui qu'il était si brave, qu'il n'hésiterait pas à se jeter la tête la première du haut du dôme de Saint-Paul avec la conviction qu'il se retrouverait sur ses pieds. Mais si lord John Russell avait osé proposer le rétablissement de l'*income-tax,* il aurait fait un saut encore plus périlleux, tandis que sir Robert Peel a su faire passer cette grande mesure avec une majorité conservatrice. N'est-ce pas une preuve qu'en réalité toute la politique se réduit aujourd'hui à une question de tendance et à une question de confiance?

Le parti conservateur en Angleterre avait très bien compris cette situation quand il avait arboré le drapeau de l'église. Il avait été battu sur la grande question de la réforme; au lieu de chercher à remonter le courant et de perdre ses forces dans des tentatives inutiles de réaction, il fit appel au peuple et aux sentimens religieux des masses; il déplaça la lutte et la transporta sur un terrain plus étendu; il identifia son avenir avec le principe du maintien de l'église établie. Mais depuis qu'il est revenu au pouvoir, a-t-il rendu à l'église ce que l'église lui avait donné? Non, et tant s'en faut. La loi des pauvres a été maintenue intacte par le nouveau ministère; le plan de *Church Extension* n'a pas trouvé plus d'appui auprès de l'administration tory qu'il n'en avait trouvé auprès de l'administration whig, et sir Robert Peel n'a pas bâti plus de clochers que lord John Russell. Cependant, au milieu de cette inaction, dont elle ne laisse pas d'être mécontente, l'église est plus tranquille, parce qu'elle sait que l'on tombe du côté où l'on penche, et que depuis la chute des whigs la tendance du pouvoir a changé de côté.

C'est ainsi que nous voyons en ce moment le ministère tory, dont tous les membres avaient combattu le plan d'éducation proposé par lord John Russell, en présenter un à peu près semblable. En présence de l'ignorance et de la dégradation croissante des classes pauvres, il était impossible de rester les bras croisés et de laisser grandir ces germes redoutables de révoltes et de crimes.

Le ministre de l'intérieur, sir James Graham, a donc proposé une mesure spéciale pour l'éducation des enfans employés dans les manufactures. D'après son plan, plusieurs paroisses s'uniraient pour établir des écoles de district, auxquelles seraient admis les orphelins et les enfans pauvres. Ces écoles seraient entretenues pour un tiers par des contributions volontaires, et pour les deux autres tiers par une taxe de 3 d. par livre sterling. Elles seraient administrées par un conseil de sept personnes, composé du ministre et de deux administrateurs de la paroisse, et de quatre autres personnes nommées par le magistrat. Ce conseil nommerait l'instituteur, dont le choix serait soumis à l'approbation de l'évêque. A chaque école serait annexée une chapelle, avec un membre du clergé anglican chargé de l'instruction religieuse des enfans.

La partie de ce plan qui a le plus immédiatement attiré l'attention est, comme on le pense bien, celle qui concerne l'instruction religieuse, et ici nous retrouvons encore une preuve de l'influence irrésistible que l'église, en Angleterre, exerce sur le gouvernement. Sir James Graham avait d'abord introduit dans la mesure qu'il présentait le principe de l'égalité religieuse, et il avait déclaré que pendant que les enfans élevés dans le sein de l'église établie recevraient l'enseignement du ministre de leur culte, les enfans des dissidens recevraient séparément l'instruction religieuse de leurs ministres, de quelque dénomination qu'ils fussent. De cette manière, disait-il, il n'y aurait à craindre aucune tentative de prosélytisme.

En France, de pareilles idées eussent paru très justes et très raisonnables; en Angleterre, elles n'étaient rien moins qu'une hérésie, surtout dans la bouche d'un ministre. Le représentant du parti ecclésiastique et de l'université d'Oxford, sir Robert Inglis, se leva et dit : « Je ne voudrais pas troubler l'harmonie qui paraît régner dans la chambre; mais enfin il y a quelque chose de plus important que l'harmonie, c'est la vérité. Le ministre de l'intérieur se vante de ne pas faire du prosélytisme; mais, si je comprends bien le sens chrétien attaché à ce mot, il signifie les efforts que nous faisons pour inculquer à autrui les principes que nous croyons être identiques avec la vérité; et, quant à moi, je ne puis considérer comme vraiment national un système d'éducation qui répudie un sentiment aussi essentiellement chrétien que le désir de propager la vraie religion. »

Nous avons vu récemment, à propos d'une proclamation plus qu'originale de lord Ellenborough, le gouvernement anglais reculer devant les susceptibilités de l'opinion religieuse; ici nous le voyons encore céder aux menaces du parti de l'église. Le principe de l'égalité des cultes devant l'état a été abandonné, et le ministre de l'intérieur a présenté son bill sous une forme nouvelle. D'après les dispositions primitives de la mesure, les enfans des dissidens devaient recevoir l'instruction religieuse de leurs ministres dans les écoles de l'état. Cette clause a été modifiée de telle sorte que toute la tolérance de l'état se borne maintenant à ne pas forcer les enfans des dissi-

dens à recevoir les enseignemens des ministres de l'église établie; mais, dans tous les cas, les ministres dissidens ne sont plus admis dans les écoles.

Cette concession, quelque grande qu'elle fût, n'a satisfait qu'à demi le parti de l'église. L'état, il est vrai, cessait d'autoriser l'enseignement des doctrines dissidentes dans ses écoles, mais il continuait à s'abstenir de tout prosélytisme, et, aux yeux de l'église, il abdiquait le premier de ses devoirs. Il se bornait à un rôle passif, et ce que l'église demandait, c'était qu'il prît un rôle actif. De plus, sir James Graham maintenait cette clause du bill de lord John Russell, qui instituait un comité central d'inspection, composé de plusieurs membres du conseil privé. Ce caractère purement séculier donné au contrôle de l'éducation du peuple excitait toujours les répugnances ombrageuses de l'église. « Je maintiens, disait sir Robert Inglis, que l'église établie est de droit la seule institutrice du peuple. Votre bill ne lui donne pas la position qui lui appartient, et elle n'est point traitée avec le respect qu'elle a le droit d'attendre du gouvernement. Ses fonctions d'institutrice suprême du peuple sont transférées à un conseil dont les membres ne font point nécessairement partie de l'église établie. »

Cependant comme, après tout, le gouvernement avait fait des concessions très étendues, sir Robert Inglis et son parti ont fini par consentir à la seconde lecture du bill, mais en stipulant leurs conditions. « J'espère, a dit en terminant le représentant d'Oxford, que les avantages que l'église retirera de cette mesure seront une compensation aux sacrifices qu'elle fait; mais c'est seulement à la condition que ce que nous cédons sur un point nous sera rendu sur un autre, que je donne mon vote. »

On sait qu'en Angleterre la seconde lecture est un des étages par lesquels passe un bill avant de devenir loi. Quand la chambre a autorisé la seconde lecture, le bill passe dans le comité, où il est discuté dans tous ses détails, et il n'est définitivement adopté qu'après la troisième lecture. Le bill de l'éducation n'est donc encore qu'à moitié chemin, et il pourrait bien se faire qu'il n'arrivât pas jusqu'au bout. L'église y a donné son adhésion parce qu'on lui a fait des concessions; mais comme ces concessions ont été faites aux dépens des dissidens, l'opposition a changé de côté, et maintenant ce sont tous les corps religieux constitués en dehors de l'*établissement,* comme on appelle souvent l'église, qui pétitionnent contre le projet du ministère. En 1811, le cabinet de lord Sidmouth avait également proposé une mesure qui affectait la liberté religieuse des dissidens. Cette mesure avait pour but d'obliger tout prédicateur dissident qui demandait une *licence*, à spécifier la congrégation à laquelle il appartenait. C'était frapper par sa base le système des méthodistes, qui repose principalement sur la prédication des laïques. A cette époque, la chambre des lords, dans laquelle cette mesure avait été présentée, fut inondée de pétitions qui couvrirent littéralement le plancher de la salle, et les dissidens soulevèrent dans le pays une telle agitation, que le gouvernement retira son projet.

Si l'on considère que, depuis 1811, le nombre des méthodistes ou wesleyens a à peu près doublé et que leur influence a quadruplé, on peut juger de la résistance que rencontrera aujourd'hui le plan d'éducation proposé par sir James Graham. Il ne faut pas oublier non plus que dans la dénomination de dissidens il faut comprendre les catholiques, qui, relativement à l'église établie, sont des dissidens. Or, les catholiques sont atteints par différentes clauses du bill autant que les méthodistes, ou autres dissidens. D'abord, dans toutes les écoles, le choix de l'instituteur devra être, comme nous l'avons dit, soumis à l'approbation de l'évêque, et naturellement l'évêque ne choisira que des membres de son église. De plus, bien qu'en apparence l'instruction religieuse doive être séparée de l'instruction séculière, il y a cependant dans le projet du gouvernement un point qui touche à l'orthodoxie respective des différentes communions; c'est la lecture de la Bible, qui forme une partie obligée du système d'instruction. Ce n'est pas la première fois que cette difficulté se présente; à plusieurs reprises depuis trente ans, il a été proposé en Angleterre d'établir des écoles où il ne serait enseigné aucune liturgie particulière, et où l'instruction religieuse donnée par l'état serait bornée à la lecture du livre commun, la Bible. Cependant, comme la version de la Bible adoptée dans les écoles devait naturellement être celle de l'église d'Angleterre, les catholiques ont toujours refusé de se soumettre à cette condition, et la rendre, aujourd'hui encore, obligatoire, c'est exclure les enfans catholiques des écoles. Or, il a été dit dans le parlement, et cette assertion n'a pas rencontré de contradicteur, que les catholiques tendent peu à peu à former la majorité de la classe manufacturière. A Liverpool, il est arrivé qu'un jour on a introduit dans une école publique la lecture de la Bible, qui ne s'y faisait pas auparavant, et peu de temps après le nombre des enfans était réduit de huit cents à trois cents. On dira qu'il y avait une manière très aisée de trancher la difficulté, c'était de séparer complètement l'instruction religieuse de l'instruction séculière; mais, chose remarquable, il ne paraît pas qu'on ait jamais tenté, en Angleterre, d'établir nettement cette séparation, et nous ne voyons aucun projet dans lequel la lecture de la Bible n'ait fait nécessairement partie du système d'instruction.

Une autre disposition de la loi, qui affecte plus particulièrement les méthodistes, c'est celle qui oblige tous les enfans admis dans les écoles de l'état à se rendre également aux écoles du dimanche. Cette clause ne tend à rien moins qu'à supplanter le prosélytisme des méthodistes parmi les classes pauvres et à le remplacer par celui de l'église établie; et c'est là, nous le croyons bien, la grande compensation que sir Robert Inglis et son parti trouvent aux sacrifices que fait l'*établissement*. Les méthodistes, on le sait, forment un corps missionnaire et propagandiste par excellence. Nous sommes beaucoup trop habitués, en France, à confondre sous une dénomination commune tous les missionnaires anglais que l'on rencontre sur tous les points du globe, et à les prendre pour des envoyés du gouvernement britannique. Cette exten-

sion formidable de la propagande religieuse des Anglais a sa source dans les sociétés dissidentes beaucoup plus que dans l'église établie. Ce sont les méthodistes que l'on retrouve dans toutes les îles, sur toutes les mers; ce sont ces sombres et ardens fanatiques que nos marins viennent de trouver à Taïti; ce sont eux qui ont enlevé d'assaut l'acte d'émancipation des noirs, et l'état et l'église, en Angleterre, sont souvent plus embarrassés qu'on ne le pense de ce développement immodéré des sociétés indépendantes.

Eh bien! un des leviers les plus puissans de la propagande des méthodistes, c'est l'organisation de leurs écoles du dimanche. Pendant que l'état et l'église, soit par incurie, soit par insuffisance, laissaient les classes pauvres grandir dans l'ignorance et dans la démoralisation, les wesleyens fondaient par tout le pays, surtout dans les districts manufacturiers, un système d'écoles ouvertes à tous les enfans. Les hommes de tous les partis leur ont rendu justice sur ce point; ils ont unanimement reconnu que, sans les efforts des dissidens pour répandre l'instruction, l'état moral des classes ouvrières serait beaucoup plus déplorable encore qu'il ne l'est. « Je suis tout prêt, disait le ministre de l'intérieur, à reconnaître le bien qu'ont fait les dissidens. L'église d'Angleterre, n'ayant pas les moyens de marcher de pair avec l'accroissement de la population, ne pouvait arrêter les dangers et le progrès de l'infidélité. Les dissidens ont exercé une influence efficace et honorable sous ce rapport, et la nation leur en doit des remerciemens. »

Mais pendant que les wesleyens répandaient l'instruction, ils propageaient naturellement leurs doctrines religieuses. Il est donc arrivé que peu à peu les classes manufacturières sont venues en grande majorité grossir le nombre des dissidens. Dans un rapport présenté à la chambre des communes, on voit que, dans le Lancashire, sur 63 manufactures, il y en a 36 qui appartiennent à des membres de l'église établie, et 27 à des dissidens; mais, tandis que les 36 premières n'emploient que 6,570 ouvriers, les 27 autres en occupent 14,000. Le nombre des catholiques, d'un autre côté, augmente dans la proportion la plus rapide parmi la population ouvrière, ou, pour mieux dire, c'est la population ouvrière qui se recrute surtout parmi les catholiques, ce qui s'explique aisément par l'affluence des Irlandais dans les districts manufacturiers de l'Angleterre.

Se voyant de plus en plus gagnée, dépassée, presque submergée par cette marée montante du *dissent*, qui est son protestantisme à elle, l'église établie s'est effrayée; elle sort depuis quelque temps de son inaction, et redouble d'efforts pour reprendre le terrain perdu. Au fond, ces efforts sont dirigés plus encore contre le progrès du *dissent* que contre la propagation de l'ignorance. Ce qui le prouverait encore, au besoin, c'est ce fait, que le plan d'éducation proposé par le gouvernement, et finalement accepté par le parti ecclésiastique, ne s'applique qu'aux enfans employés dans les manufactures, et laisse en dehors la population agricole. On a dit, et cela est vrai dans une certaine mesure, que l'éducation du peuple des campagnes rentrait plus spé-

cialement dans les attributions et dans les devoirs des propriétaires, et que les *landlords*, jouissant, sous la protection de l'état, de toute l'influence traditionnelle attachée à la propriété territoriale, étaient tenus d'élever la population qui dépendait d'eux dans la connaissance et dans le sentiment de ses devoirs envers Dieu et envers son pays. Mais une autre raison encore, c'est qu'en général les campagnes sont restées sous l'influence de l'église, et que c'est surtout dans les grands centres d'industrie que le *dissent* a propagé ses doctrines.

C'est donc de ce côté que l'église dirige son mouvement de réaction; et, en rendant obligatoire la présence des enfans à ses écoles du dimanche, elle attaque directement, comme nous l'avons déjà dit, la propagande des dissidens. Les écoles du dimanche, ouvertes par les méthodistes, sont leur plus puissant moyen d'influence; elles sont pour eux une pépinière féconde et permanente de prosélytes. Quelqu'opinion que chacun, au point de vue particulier de sa religion, puisse avoir du méthodisme, on ne peut s'empêcher de respecter le zèle et le désintéressement avec lesquels les wesleyens propagent les doctrines qu'ils considèrent comme vraies. Il y a en ce moment, en Angleterre, à peu près dix-sept cents écoles du dimanche dont la grande majorité appartient aux dissidens, et, dans la plupart de ces écoles, les maîtres remplissent gratuitement leurs fonctions. Beaucoup de jeunes gens, hommes et femmes, consacrent leur dimanche à l'instruction religieuse des pauvres. Ils l'ont fait pendant nombre d'années, ils ont recueilli les enfans que l'église établie laissait dans l'ignorance, et voici qu'aujourd'hui cette église, éveillée par le sentiment du danger qu'elle court, veut leur enlever le fruit de tant d'efforts et de tant de sacrifices. Cependant l'église, de son côté, maintient son droit absolu, et sir Robert Inglis répond : « Je rends justice au bien opéré par les dissidens, mais je ne puis laisser dire qu'il faut supprimer nos écoles du dimanche parce qu'elles auront pour effet de ramener dans le sein de l'église ceux qui ont trouvé un refuge dans les écoles des dissidens alors que nous n'en avions pas. »

Nous avons cru devoir traiter cette question avec quelque étendue, parce qu'on peut y saisir le véritable sens de la constitution religieuse de l'Angleterre. En voyant la quantité innombrable de communions, de sectes et d'associations différentes qui surgissent et pullulent au-delà de la Manche, on pourrait être porté à croire que l'Angleterre est la patrie de la liberté religieuse. Or, on y trouve partout la liberté, cela est vrai, mais l'égalité, nulle part. On est convenu d'appeler l'église d'Angleterre église protestante, mais, on ne saurait trop le redire, le protestantisme, en Angleterre, c'est le *dissent*. L'église établie n'a rien de commun avec le libre examen et le jugement individuel. Si toutes les sectes sont libres en Angleterre, ce n'est pas parce que l'église est protestante, c'est parce que l'Angleterre est un pays libre; elles naissent et vivent sous l'empire de la liberté civile, et non pas sous celui de la liberté religieuse.

C'est pourquoi si, dans la question qui vient de nous occuper, la raison et la justice sont pour les dissidens, la logique et le fait sont pour l'église. Les partisans de la liberté religieuse disent : Vous n'avez pas le droit de prendre l'argent de tous pour enseigner la religion de quelques-uns à l'exclusion de la religion de tous les autres. Les fonctions de l'église et de l'état sont très distinctes. L'état, ou le gouvernement, représente le pays; il le protége contre l'agression du dehors, contre le désordre au dedans. L'état doit donc être un et entier; il est l'affaire de tous. Mais l'église, c'est-à-dire la religion, est l'affaire de chacun.

L'église répond : Nous n'admettons pas cette séparation de l'église et de l'état. La loi n'est pas athée; l'état a une conscience; il est tenu d'appliquer sa conscience à la recherche de la vérité religieuse, et du moment où il adopte les doctrines de l'église établie, il est tenu de les enseigner, ou tout au moins de n'en pas enseigner d'autres. Autoriser l'enseignement des doctrines dissidentes dans les écoles de l'état, c'est reconnaître législativement le *dissent*. Dès ce moment, il n'y a plus d'église nationale.

L'église a d'autres argumens encore, des argumens constitutionnels. La reine, le jour de son couronnement, a juré de maintenir de tout son pouvoir la religion établie. Elle y est obligée non-seulement par sa conscience, mais aussi par contrat passé avec la nation. Les conseillers de la couronne, en se faisant les propagateurs de doctrines opposées à celles de l'église, manquent à la conscience et au serment de leur souveraine. « Et, disait l'évêque d'Exeter, ceci n'est point une interprétation forcée du serment royal; on ne peut y échapper par aucune subtilité... C'est une question très simple et très droite de fidélité ou d'infidélité à un engagement très direct et très intelligible. »

Ainsi donc, tant que la constitution anglaise restera ce qu'elle est, l'église aura pour elle la règle, et tout ce qui sera en dehors d'elle ne s'appuiera que sur l'exception. Le souverain s'appelle le chef de l'église, et a pour exergue *fidei defensor;* il tombe en forfaiture s'il change de religion. C'est la constitution elle-même qui repousse le principe de la séparation de l'église et de l'état; et le jour où l'on voudra établir en Angleterre l'égalité religieuse, il faudra commencer par émanciper la conscience de l'état.

JOHN LEMOINNE.

LETTRES

SUR LA SESSION.

SITUATION ET DEVOIRS DU PARLEMENT.

Au Directeur de la Revue des Deux Mondes.

Depuis ma dernière lettre, monsieur, plusieurs évènemens ont marqué le cours de notre vie parlementaire : la loi des fonds secrets a été adoptée; la chambre des députés a rejeté successivement la loi du chemin de fer de la Teste, la proposition de M. Duvergier de Hauranne et celle de M. de Sade. Je me propose de rechercher la portée politique de ces différens votes et les devoirs qu'ils créent aux partis et aux hommes du parlement.

La discussion de la loi des fonds secrets a été féconde en surprises et en mécomptes. Elle a occupé trois journées, dont chacune a pris une physionomie distincte. La politique a eu sa trilogie, comme on dit à présent, et ce drame, pour n'être assaisonné ni de coups de poignards ni de poison, n'en a pas moins offert un curieux intérêt et vivement préoccupé les esprits. La scène se passait à la fois dans la salle des séances sous les yeux du public, et dans les couloirs sous la protection du huis-clos, et les incidens dérobés aux regards indiscrets de la presse n'étaient peut-être pas les moins piquans.

Je voudrais, sans trahir nos secrets intérieurs, vous retracer toutes ces péripéties. Si cette histoire rétrospective vous intéresse encore, suivez-moi par la pensée dans la chambre même, et reportons-nous à l'instant où s'ouvre la scène.

Presque tous les députés occupent leur poste : les malades ont quitté leur fauteuil; les blessés arrivent en boitant, les fonctionnaires ont obtenu un congé, ou plutôt un ordre de départ; les centres ont revu M. le marquis de Dalmatie, arraché par la piété filiale aux doux loisirs de la cour de Turin; on n'aperçoit presque aucun vide sur les bancs. La pairie occupe les places circulaires qu'une courtoise réciprocité lui a réservées dans notre enceinte. Le public se presse dans cette double rangée de tribunes, j'ai presque dit de loges, qui trahit notre besoin de représentation et de spectacle, et où la galanterie des questeurs assigne les premières places aux femmes, que nos voisins d'outre-Manche, moins chevaleresques, n'admettent pas même dans leur parlement.

Remarquez dans les diverses fractions les personnages considérables. M. de Lamartine a conservé, dans les régions neutres de l'extrême droite, le siége d'où on l'a vu, tour à tour adversaire ou défenseur des ministères, s'élancer à la tribune pour répandre sur l'assemblée les richesses de sa magnifique et capricieuse parole. MM. Dufaure et Passy, plus unis par les évènemens que par les opinions, semblent, non loin de M. de Lamartine, se concerter sur la lutte qui va s'engager. M. Berryer, assis à droite, auprès du banc des ministres, converse amicalement avec M. Villemain. Nous ne les entendons point; cependant je gage que nulle aigreur n'altère l'urbanité de leur spirituelle causerie. A l'autre extrémité, sur les bancs inférieurs de la gauche, M. Barrot semble contenir, par la gravité de son maintien et le calme de son attitude, les ardeurs parfois trop juvéniles de ses amis. M. Thiers, au centre gauche, captive ses voisins par la grace de sa conversation; les préoccupations des affaires et les soucis de la vie publique y disparaissent sous l'attrayante liberté d'un esprit toujours facile, piquant et aimable. A égale distance de M. Barrot et de M. Thiers, M. Dupin s'abandonne à sa verve caustique et la laisse éclater en bons mots; il compare le ministère, depuis l'adresse, à un lièvre atteint par le plomb du chasseur et qui n'a plus qu'à mourir dans le taillis. Au banc des ministres, M. Duchatel, le statisticien du cabinet, étudie et annote une liste de députés; M. Guizot, dont le génie appartient à la tribune et l'habileté pratique à la stratégie parlementaire, interrompt sa méditation pour prodiguer à ses amis les sourires et les poignées de main; il interroge d'un œil inquiet les bancs du centre, écrit aux absens, fait appeler ceux qui s'oublient dans les couloirs, et concerte avec ses lieutenans le plan de la bataille. Pendant ce temps, une agitation moins contenue règne dans la salle des conférences. Tout y révèle une situation critique; les députés ordinairement les plus solitaires se mêlent aux groupes et prennent part aux conversations; on s'interroge sur ses espérances, sur

ses craintes. On dresse des calculs statistiques; on s'épie, on se suit du regard; quelques visages rayonnans trahissent les promesses reçues; d'autres, consternés, révèlent les situations compromises; les opinions se mêlent, les alliances se dénouent, les antipathies s'effacent, au moins pour un instant; c'est un pêle-mêle général.

Le premier jour de la discussion a commencé; il est destiné à l'exposition. Il va nous faire connaître les combinaisons des partis, les chances de l'avenir, le lendemain qui suivrait la chute du ministère. Nous n'avons besoin d'écouter ni M. Ledru-Rollin, dont le discours est commandé par sa situation, et qui, par un étrange effet, irrite les centres en attaquant M. Molé, tandis qu'il les laisse indifférens aux coups qu'il porte à M. Guizot, ni M. de Gasparin qui, dès son premier début oratoire, a déployé, avec un talent réel, des opinions tellement vives et absolues, qu'on sait d'avance tout ce qu'il va dire. Mais voici venir M. Desmousseaux de Givré, et je suis bien trompé s'il ne force pas ses adversaires à se mettre sur le terrain de la défensive. Écoutez bien : il n'a pas prononcé trois phrases, et déjà M. Passy l'interrompt, M. Dufaure demande la parole. Les deux honorables membres jouent un rôle essentiel; après avoir soutenu le cabinet, ils s'en sont séparés, et cette position spéciale, jointe à la juste considération qui les entoure, les a fait considérer comme le lien naturel d'une administration nouvelle, qui réunirait les deux centres dans une combinaison commune. Leur langage va préparer le dénouement et commencer l'action; aussi la chambre tout entière se tait, attentive à leurs paroles. M. Passy est debout à son banc, et, sans autre préambule, se déclare impossible comme ministre, en raison de ses opinions sur le droit de visite. C'est une verte leçon donnée au cabinet, qui a conservé le pouvoir, bien qu'il partageât les mêmes opinions, mais elle le sert puissamment : aussi regardez M. Guizot, son visage radieux trahit une joie inattendue; le voilà, sans aucun effort, délivré d'un de ses plus dangereux concurrens. Cependant M. Dufaure va parler à son tour : chacun s'attend à une vigoureuse attaque contre le cabinet; l'opposition espère un appui, les dissidens du parti ministériel comptent sur une profession de foi politique qui pourra devenir le programme d'un cabinet nouveau et le drapeau de sa majorité. Vaine attente! M. Dufaure se prononce contre le cabinet, mais sa modération lui interdit d'expliquer ses dissentimens par les erreurs d'une politique qu'une longue indulgence l'autoriserait à juger avec sévérité. Il insiste avant tout sur le refus de la réforme électorale, dont il se déclare le partisan, et qu'il veut mettre à l'ordre du jour dès à présent, bien qu'il en ajourne l'application à trois ans. M. Guizot, en habile tacticien, le remplace à la tribune, abuse des ménagemens de l'honorable membre pour les traduire en approbations, développe sur la réforme et le progrès un de ces lieux communs qu'il sait si bien rajeunir par l'éclat du langage, et, malgré une vigoureuse réplique de M. Dufaure, laisse le parti conservateur convaincu qu'auprès de M. Passy démissionnaire, il ne trouvera qu'un inflexible ami de la réforme, qui approuve le

ministère tout en s'en séparant, et n'entrerait au pouvoir que pour inaugurer de dangereuses théories. Ainsi finit la première journée; l'exposition n'est pas complète; cependant le dénouement, s'il reste encore incertain, peut déjà se pressentir.

L'attaque contre le ministère doit occuper le lendemain; l'action va s'engager; tous les personnages sont en présence, et la scène promet un puissant intérêt. Reprenons notre poste. L'aspect général de l'assemblée a déjà subi un changement : l'assurance a reparu sur les bancs du centre; ceux de la gauche laissent percer un certain découragement. Cependant le débat, s'il est pressant, animé, s'il ne s'égare point, peut relever l'opposition et jeter de nouveau le trouble dans les rangs ministériels. Les premiers coups sont portés par M. de Tocqueville; mais dans son discours l'écrivain se montre bien plus que l'orateur, le publiciste que le lutteur politique. S'il fait réfléchir les esprits sérieux, il n'entraîne pas l'assemblée. Ce succès pourrait être réservé à M. de Lamartine; malheureusement, dès les premiers mots, il se place en dehors de la question qui se débat, et, dans une véhémente et hardie improvisation, il traduit toute la politique extérieure du gouvernement de juillet à la barre de l'assemblée, en finissant par cette audacieuse apostrophe : « Il faut que la France cesse d'être France, ou que vous cessiez de la gouverner! » Quel champ ouvert devant M. Guizot! M. Guizot doit une revanche à ses amis, car il n'a pas répondu au dernier discours de M. de Lamartine, à ce discours si brûlant qui a marqué son passage dans les rangs de l'opposition. M. Guizot se charge des deux réponses à la fois; il reprend tous les reproches accumulés par M. de Lamartine; généralisant la défense comme l'accusation, il se constitue le défenseur de la révolution de juillet, relève avec habileté les actes qui peuvent être défendus avec succès, et achève, au milieu des acclamations de la chambre, un de ses discours les mieux inspirés. De la question actuelle, pas un mot : il ne défend pas le cabinet du 29 octobre, il ne discute aucun des reproches qui le concernent directement, mais il a réfuté son adversaire et parlé éloquemment; en faut-il davantage à tant d'hommes qui ont plus d'imagination que de jugement, qui prennent le talent oratoire pour la logique, et placent les satisfactions de l'art au-dessus des froides raisons de la politique? L'action n'a donc pas été heureusement dirigée. Cependant tout n'est pas encore perdu; attendons le dénouement.

Il va s'accomplir dans la troisième journée; mais combien tout est changé! La salle est à moitié vide; on entre et on sort; les chefs des diverses nuances de l'opposition paraissent déconcertés; ils s'abordent et se quittent pour se reprendre bientôt; pendant long-temps la tribune laisse l'assemblée inattentive. Dans les couloirs, dans ces salles de marbre qui servent de succursales à celle des séances, de refuge aux parleurs et de théâtre aux intrigues, les députés se réunissent en groupe selon leur parti, et semblent se consulter sur la marche à suivre. Je crains bien que le désordre ne soit dans le camp des

assaillans, et que l'armée ne manque de direction et de discipline. Il est encore possible de remettre le feu aux batteries; mais où est le plan de la journée, où sont les généraux? Les huissiers ont annoncé que M. Billault est à la tribune, allons l'entendre; il n'a pas cédé au découragement général; toujours prêt, animé, incisif, il entend à merveille cette polémique qui n'oublie aucun sujet d'accusation, qui sait les grouper et en faire un corps. Il est chaleureux sans colère, complet sans prolixité, personnel sans injures. M. Duchâtel et M. Teste ont demandé la parole et se disposent à lui répondre; cependant à leur place se présente un de leurs amis, M. Janvier, esprit vif, preste et quelque peu mobile, qui a commencé par être du parti social avec M. de Lamartine, et qui appartient aujourd'hui au système du 29 octobre. Il a compris le péril et s'empresse de faire appel aux intérêts de parti, dernier, mais décisif argument des causes compromises. Les conservateurs iront-ils se décapiter en renversant M. Guizot? En quelles mains passera l'influence, s'ils la laissent échapper? A peine prend-il la défense du cabinet contre M. Billault, mais il a frappé juste et on l'a compris. Toutefois la question n'est pas encore résolue : on a parlé d'une scission dans le parti ministériel; si elle éclate au grand jour, le cabinet peut tomber. M. Billault avait sommé les dissidens de se produire, M. Janvier les désigne à son tour : on dit qu'un discours foudroyant doit partir de leur sein. L'occasion serait belle, et il est des fortunes politiques qui se perdent en laissant échapper leur quart d'heure. Tout homme public a le sien, dont parfois dépend sa destinée entière. Quoi qu'il en soit, le discours ne sera pas prononcé. Cependant l'opinion qu'il devait défendre ne restera pas sans organe. Un homme de cœur et de talent, à qui pèserait le silence, M. de Carné, vient exprimer les honorables scrupules qui le séparent de l'ancienne majorité, et qui lui font désirer une combinaison nouvelle. S'il suffisait de quelques mots pleins de sincérité et de conviction, il déciderait de la situation; mais cette protestation n'est que le cri d'une conscience inquiète et ne suffit point pour ramener les opinions ébranlées par les paroles des uns et le silence des autres. La victoire du ministère est désormais assurée. M. Lacrosse a présenté l'amendement qui porte en soi une déclaration formelle, de défiance, il le soutient avec vigueur et fermeté. M. Odilon Barrot fait entendre quelques mots empreints de ce caractère de loyauté et d'élévation qui lui appartient entre tous; le cabinet lui répond avec plus de confiance que d'à-propos; un appui inattendu lui est prêté par M. Mauguin, qui a déjà plus d'une fois surpris le public et la chambre par ses allures étranges, et qui se livre à une de ces boutades qu'un homme d'esprit peut se permettre partout ailleurs qu'à la tribune. Sans convaincre personne, il fournit des argumens à ceux qui veulent soutenir le ministère tout en le poursuivant de leurs plaintes et de leurs défiances, et la chambre passe au vote au milieu d'une grande confusion. Le ministère obtient une majorité de 45 voix, réduite à 40 par la constatation de trois erreurs matérielles, et la séance est levée.

Tel est le résumé fidèle de cette discussion parlementaire. Après cela, les

résultats s'expliquent d'eux-mêmes, et n'ont dû surprendre personne. Je ne veux point me donner le triste plaisir de rechercher les fautes commises; cependant je ne puis m'empêcher de faire ressortir une vérité qui n'est maintenant que trop démontrée : c'est que l'isolement n'est pas moins fatal aux individus que la division aux partis. Si tous les adversaires du cabinet avaient su s'entendre et convenir des conditions que chacun mettait à son concours, ou le combat n'eût pas été livré, faute de concert, ou il eût été couronné par le triomphe. La devise du peuple belge est une vérité vieille comme le monde; elle remonte au jour où trois hommes se sont rencontrés. Je sais bien qu'on crie à la coalition, et que le mot est devenu pour beaucoup de gens un sujet d'épouvante. Mais les minorités politiques n'ont-elles pas été de tout temps des coalitions, et les majorités n'obéissent-elles pas aussi à la même loi? Le ministère actuel, tout sympathique qu'il se dit, n'est-il pas composé d'élémens fort disparates? Je me rappelle encore que le garde-des-sceaux du 12 mai sollicitait l'appui du centre gauche en menaçant les dissidens, comme d'un grand malheur, du retour de M. Guizot, dont il est aujourd'hui le collègue; l'accession momentanée de MM. Dufaure et Passy au cabinet du 29 octobre était une véritable coalition, et dans le parti conservateur actuel se trouve bon nombre de membres qui diffèrent en beaucoup de points et ne sont unis que par un lien accidentel et passager.

De quels élémens d'ailleurs s'est composée la majorité? Il importe de se rendre un compte exact des forces qu'elle a données au ministère, et de celles qu'elle a laissées à ses adversaires politiques.

La majorité a été de 40 voix, c'est-à-dire que 20 voix passant à l'opposition suffisaient pour renverser le cabinet. Cette majorité, si précaire, s'est donnée à lui sans goût et sans amour; sans la direction prise par le débat, elle ne se serait certainement point formée. Si je pouvais vous présenter la liste des ennemis intimes du cabinet qui ne l'ont appuyé qu'à défaut d'un successeur connu, vous verriez toute la fragilité de la base sur laquelle repose l'édifice ministériel. Quelques voix sont venues de la gauche et de la droite, mais, à dire vrai, elles ont été peu nombreuses. C'est la fraction des centres connue pour craindre la politique de M. Guizot et pour désirer sa chute, qui, en votant encore pour lui, l'a soutenu et fait vivre. Du reste, jamais, depuis 1830, dans une question de confiance, aucun cabinet ne réunit une majorité moins nombreuse. En 1835, une réduction fut proposée sur les fonds secrets; le ministère obtint 58 voix de majorité; moins d'un an après, il était renversé. En 1838, sous le cabinet du 15 avril, 233 voix contre 184, majorité 49, rejetèrent une autre réduction proposée par M. Boudet; le ministère tombait aussi un an après. Enfin en 1840, une proposition semblable, faite par les ultrà-conservateurs contre le ministère du 1er mars, réunit 158 voix contre 261; la majorité fut donc de plus de 100 voix. Précédemment, dans des votes de confiance proposés par le parti ministériel, qui n'attendait pas alors que l'opposition prît l'offensive, les majorités avaient été également plus fortes que

celle qui a sauvé le cabinet. L'ordre du jour motivé proposé en 1831 par M. Ganneron obtenait 221 voix contre 136; celui qui fut discuté en 1834, 184 voix contre 117. La faible majorité que le cabinet vient de réunir lui est venue, à la suite de la discussion que j'ai retracée, dans les circonstances les plus favorables pour lui, et quand tous ceux qui hésitaient, qui n'avaient point de parti pris, pouvaient se couvrir de toute sorte de prétextes pour appuyer le cabinet, au moins jusqu'à nouvel ordre. L'opposition n'a dû attirer que des députés résolus, fermes dans leurs convictions, et qui n'abandonneront pas ses rangs; le ministère, au contraire, a profité des voix d'un grand nombre de députés qui se sont donnés à lui en désespoir de cause, sous la réserve la plus formelle de l'avenir, et sans même prendre la peine de dissimuler leur peu de sympathie.

Je ne veux pourtant pas contester le succès obtenu par M. Guizot; ce serait un vain et puéril effort. Il faut savoir avouer sa défaite, ne fût-ce que pour s'en relever et préparer le jour de la revanche. Je reconnais que M. Guizot s'est tiré avec bonheur de ce mauvais pas; cependant je ne saurais en faire exclusivement honneur à son habileté. Jusqu'ici, les évènemens l'ont servi encore mieux que son talent. Les élections générales condamnent sa politique, et la catastrophe du 13 juillet, en répandant le deuil et l'inquiétude dans toutes les ames, arrache une trève au patriotisme de ses rivaux. Le droit de visite l'expose à un péril imminent, et M. Dupin, en plaçant le débat au-dessus des têtes ministérielles, convie la chambre à un vote unanime. Enfin, dans ces derniers jours, le défaut d'accord de l'opposition, le désintéressement platonique de MM. Dufaure et Passy, la timidité de la fraction dissidente des centres, écartent encore une fois la foudre. Si je me plais à reconnaître l'éloquence de l'orateur, j'avoue que je ne mets pas sur le même rang le génie de l'homme d'état, et je ne crois pas que des avantages dont les causes lui sont si étrangères, soient de nature à le flatter beaucoup et à inquiéter ses adversaires.

Combien de temps le pouvoir restera-t-il entre ses mains? Je ne sais, et nul ne le pourrait dire. Le moindre incident imprévu peut le lui enlever; la confusion des hommes et des idées peut le lui laisser encore long-temps. Mais son autorité est plus nominale que réelle, et s'il possède temporairement une majorité politique, il n'a point une majorité de gouvernement et d'administration. On raconte qu'un député qui avait voté contre l'amendement de M. Lacrosse, s'approchant d'un ministre, lui dit : « Vous venez d'avoir ma boule, mais je vous la ferai payer cher dans les autres lois. » Ce mot est caractéristique. Beaucoup d'hommes soutiennent le cabinet contre une déclaration de défiance et se réservent de le contredire, de le combattre dans la plupart de ses propositions; plusieurs comptent ainsi mettre d'accord leur vote et le mandat qu'ils ont reçu par le concours de l'opposition; ils hésitent à renverser le cabinet, dans la crainte de donner lieu à un interrègne ministériel, et ils ne se feront pas scrupule de susciter mille difficultés dans les

affaires et d'embarrasser tous les services publics. D'autres ont appuyé le cabinet en haine des successeurs qu'on lui désignait, et n'entendent lui faire de concession sur aucun point; amis défians ou ennemis cachés, ils entraveront le pouvoir qu'ils appuient, et tiendront dans une étroite tutelle les mains qu'ils laissent en possession du gouvernement.

Le rejet de la loi qui demandait un prêt pour le chemin de fer de Bordeaux à la Teste a mis à nu cette situation fausse et dangereuse. Le ministère désirait soutenir une compagnie honorable, qui, entraînée par les calculs erronés des ponts et chaussées, et cédant à la première fièvre des chemins de fer, a fait des sacrifices qui dépassent ses forces; il voulait en même temps préserver la place de Bordeaux d'une crise financière dont elle est menacée par la ruine de cette entreprise. Je conviens que la loi proposée manquait de franchise et cachait un véritable don sous la forme d'un prêt. M. Combarel de Leyval ayant proposé de rétablir les situations respectives du trésor et de la compagnie de manière à obliger celle-ci au paiement des intérêts, le ministère avait encore eu le tort de combattre cette proposition; mais elle avait passé, malgré les efforts répétés de trois ministres, et la loi ainsi amendée répondait aux objections principales. Cependant elle a été rejetée; savez-vous par qui? Plus de soixante membres des centres ont contribué à ce rejet, qui n'a tenu qu'à deux voix. N'ont-ils pas prouvé ainsi qu'ils ne sont disposés à aucun sacrifice en faveur du cabinet, qu'ils lui refusent cette part de confiance sans laquelle aucun ministère ne peut administrer le pays?

Le pouvoir ainsi garrotté est incapable de toute grande mesure, dépourvu d'autorité sur les autres et de confiance en lui-même, privé de toute adhésion sympathique. Il tremble sans cesse devant la chambre; on l'a vu dans la loi sur le notariat, où M. Martin du Nord a changé deux ou trois fois d'avis sur la même question; on le verra dans toutes les lois considérables qui seront incessamment discutées. Cette impuissance apparaît surtout dans les relations extérieures. M. Guizot, et nous le déplorons, ne peut rien promettre, rien oser. Le souvenir du traité du 20 décembre arrête sans cesse sa plume et lui interdit de signer aucune convention. Quelques-uns voient en lui le garant de l'alliance anglaise : si cette alliance est destinée à demeurer stérile, si aucune transaction n'en doit sortir, je ne connais aucun ministre qui convienne davantage; mais si les relations amicales de deux grands peuples comportent des arrangemens mutuels, des efforts communs, des concessions réciproques et équivalentes, je n'en connais pas qui convienne moins.

Deux propositions qui sortaient des rangs de l'opposition ont été rejetées. Est-ce un succès pour le cabinet? s'est-il fortifié dans ce double débat? je ne puis le penser.

M. Duvergier de Hauranne, blessé dans ses habitudes de franchise par les mensonges qu'encourage l'urne du scrutin, a proposé, en rendant le vote public, de déconcerter les intrigues qui spéculent sur le secret. A la première impression, il n'avait, pour ainsi dire, trouvé que des approbateurs. Sa pro-

position plaisait surtout à un certain nombre de députés nouveaux, à qui une courte expérience des mœurs de la chambre avait permis d'apercevoir l'indignité de certains procédés, sans leur avoir encore démontré toutes les nécessités du vote secret. La proposition de M. Duvergier de Hauranne ne s'adressait à aucun parti plus spécialement qu'aux autres. Le cabinet était partagé; M. Guizot et M. Duchatel passaient pour lui être favorables; les autres ministres députés la repoussaient; de cette divergence résultait la neutralité du cabinet. Dans le débat, bien qu'en définitive l'opposition ait adhéré en assez grand nombre à la proposition, elle a compté des défenseurs et des adversaires dans tous les partis. M. Vivien l'a combattue longuement; après un débat peu approfondi, une majorité de quelque voix seulement a refusé la prise en considération. Évidemment, cette discussion s'est suivie sans aucune intervention du ministère : elle ne lui a ni donné ni retiré des forces; elle est restée en dehors de son action.

Je conviens que la proposition de M. de Sade se présentait sous un tout autre jour : le ministère peut, jusqu'à un certain point, se prévaloir du vote qui l'a rejetée. Cependant la discussion a laissé la chambre inattentive, distraite, froide. Les orateurs qui engagent un parti et entraînent l'assemblée se sont abstenus. M. de Lamartine, seul parmi eux, a pris part au débat, mais pour combattre la proposition. M. le ministre de l'intérieur n'a occupé la tribune que peu d'instans; M. Guizot a gardé le silence. La lutte n'a pas été sérieuse. Quelques-uns des moyens proposés contre la trop grande invasion des fonctionnaires dans la chambre ne pouvaient être adoptés sans entraîner une dissolution que personne ne souhaitait, et le débat se trouvait ainsi tronqué. Dans de telles circonstances, le cabinet devait avoir aisément bon marché de la proposition, et cependant ce n'est qu'après une épreuve douteuse et à vingt-six voix de majorité seulement qu'elle a été écartée.

La situation du ministère et de la chambre n'a donc pas sensiblement changé depuis le vote des fonds secrets, et c'est à ce point de vue qu'elle doit être envisagée. Si je ne me trompe, elle trace à l'opposition constitutionnelle des devoirs nouveaux, dont l'accomplissement réparerait bientôt une défaite amenée par des fautes de tactique et de conduite.

La première condition du succès est dans la persévérance; cette vertu, depuis quelques années, a fait presque toute la force du parti conservateur. Les hommes modérés qui touchent à ce parti, les conservateurs opposans ou dissidens, comme on voudra les appeler, doivent imiter cette persévérance. S'ils venaient à se décourager, tout serait bientôt perdu, et le triomphe de leur cause indéfiniment ajourné. Quels que soient les mécomptes de ces dernières circonstances, rien n'est désespéré; la majorité reste indécise, elle attend une impulsion et ne la donnera pas; elle est déjà presque embarrassée d'elle-même entre les fautes du pouvoir et les mécontentemens du pays. L'occasion est propice aux opinions intermédiaires qui n'adoptent point

la politique du cabinet. La victoire n'a pu être obtenue par les boules, il faut qu'elle le soit par les principes, et la chambre, qui ne s'est pas donnée à des noms propres, est toute prête à se ranger sous la bannière que déploierait devant elle une opposition constitutionnelle attachée à la révolution de juillet, amie de la liberté, loyale, ferme, disposée à résister aux ultras de toute couleur et de toute robe. Ce parti d'opposition modérée, contigu à la majorité actuelle, dont j'ai démontré la faiblesse numérique, présente une réunion notable d'hommes distingués, orateurs, administrateurs, financiers. Il renferme, j'ose le dire, plus d'élémens de force et d'influence que le parti ministériel. Je n'aime pas à citer des noms propres, mais personne ne pourrait contester l'autorité décisive qu'exerceraient sur la chambre, s'ils s'y consacraient, les hommes placés à la tête des diverses nuances de l'opposition conservatrice. Tous les élémens d'un parti de gouvernement s'y trouvent, ils ont seulement besoin d'être coordonnés, guidés, mis en mouvement. Ce doit être l'œuvre des chefs; il faut que l'opposition ait ses directeurs, ses ministres en quelque sorte, comme le parti ministériel. Voyez en Angleterre la conduite de l'opposition à toutes les époques. Sous le ministère whig, M. Peel n'avait-il pas déjà toute l'autorité d'un premier ministre? En ce moment, lord Palmerston, lord John Russell, n'ont pas abandonné la partie, et marchent à la tête de leurs amis politiques. Ces exemples sont décisifs. L'opposition constitutionnelle doit se considérer elle-même comme un gouvernement, et concerter ses efforts pour l'être réellement à son tour. Je crains que des habitudes fâcheuses n'y dominent souvent. Parmi ceux qui sont appelés, par leur talent ou leur position, à la diriger, les uns cèdent à un dégoût de toutes choses, naturel peut-être, mais condamnable; ils croient avoir payé leur dette, si, de loin en loin et dans de solennelles occasions, ils ont prononcé quelque harangue applaudie. Les autres font consister toute leur tâche à diriger contre le pouvoir qu'ils combattent des critiques incessantes et de violentes attaques. La chambre veut davantage, elle veut entendre souvent les voix qui exercent sur elle une autorité reconnue, et elle aimerait à profiter, en toute circonstance, des conseils de ses membres les plus éminens. Tout en comprenant une réserve nécessaire et l'ignorance inévitable de certains faits officiels, elle exige de ceux qui prétendent à l'honneur de la diriger des avis en même temps que des censures et des solutions en même temps que des critiques. Il est bien vrai que l'opposition ne gouverne point, et j'ai blâmé, dans la dernière crise, ceux qui demandaient leur programme aux députés désignés comme prétendans au pouvoir; mais chaque question a sa théorie, chaque affaire sa conclusion vraie : c'est de l'ensemble des opinions successivement émises dans les discussions, que se compose le système de chaque parti, et la chambre les prend pour base de sa confiance ou de son éloignement, de sa sympathie ou de ses répulsions.

En ce moment, les opinions, dans la chambre, sont mouvantes et mal as-

sises. Aucune direction n'y est encore acceptée, et celle du ministère ne subsiste qu'en vertu du droit de possession et jusqu'à ce qu'une main plus ferme et plus habile se soit saisie des rênes. C'est le moment pour les hommes politiques d'exposer au grand jour de la discussion leurs vues et leurs pensées. La place est libre et appartient au plus digne : un parti qui saurait la prendre commencerait par inaugurer ses principes et ne manquerait pas d'être bientôt appelé à les appliquer lui-même.

Les réformes politiques, dont l'opposition de gauche se préoccupe presque exclusivement, ne me paraissent point, je l'avoue, devoir tenir la première place dans cette nouvelle phase parlementaire. D'abord, celles qui ont le plus occupé les dernières années sont ajournées. La question des fonctionnaires publics ne peut plus être agitée que dans la prochaine session. L'avénement à l'électorat de la seconde liste du jury est, d'un commun accord, remis à la dernière période de cette législature. Les lois de septembre pourraient, il est vrai, recevoir dès à présent des modifications qui calmeraient certains scrupules constitutionnels, d'autant plus respectables à mes yeux, que je les partage. Les actes du ministère ont soulevé, à l'occasion de la loi du jury et de celle des annonces judiciaires, des difficultés sérieuses. Je conçois que ces graves objets excitent la sollicitude d'une grande partie de l'opposition; mais je ne suis pas bien convaincu que celle du pays soit éveillée au même degré. La liberté a fait en 1830 de grandes conquêtes : le pays s'en réjouit et se garde bien, comme on le prétend, de les croire plus fortes que ses mœurs; mais il n'éprouve pas le besoin actuel d'innovations profondes. En agitant trop vivement le drapeau de la réforme, l'opposition court d'elle-même et comme de gaieté de cœur à d'inévitables échecs. L'état des esprits, l'indifférence des opinions, la mollesse des caractères, tout lui fait obstacle. Dans la lutte parlementaire, la plus habile tactique est de laisser agir un cabinet que sa position de gouvernement oblige sans cesse à se découvrir, et de lui livrer combat sur toutes celles de ses mesures qui ont été mal dirigées. L'opposition observe, attend, et ne frappe ses coups que quand elle voit les intérêts du pays compromis. C'est un rôle commode, une position retranchée qui peut être inexpugnable. Est-il sage de la quitter pour prendre une initiative toujours périlleuse? Ce n'est pas d'ailleurs en renouvelant sans cesse des débats épuisés, c'est en se mettant franchement sur le terrain des faits, en discutant pas à pas toutes les questions politiques ou d'intérêts matériels, qu'un parti peut exercer une salutaire influence sur les destinées du pays.

Je voudrais qu'avec toutes ses forces, l'éloquence de ses orateurs, la science de ses publicistes, l'expérience de ses hommes d'affaires, l'opposition conservatrice s'emparât de toutes les discussions qui vont s'ouvrir. Le nom, la grandeur, la fortune de la France, y seront incessamment en cause : les questions les plus vitales s'agiteront à l'occasion de projets de lois dont le titre modeste est loin de révéler toute l'importance. Je ne veux pas me livrer à une énumération sans intérêt; mais je demande quel plus noble mandat que celui d'une opposition

appelée à intervenir dans la diplomatie pour la préserver des faiblesses et des mécomptes, dans la constitution de la force publique pour organiser l'armée et la flotte, dans les grands travaux pour assigner une juste part à l'état et à l'industrie privée, dans les finances pour y rétablir l'ordre et l'équilibre, dans toutes les branches du gouvernement pour assurer le règne des saines doctrines et des bons principes. Le ministère a planté le drapeau français dans de lointaines possessions, quels sont ses projets et ses vues? L'Afrique, depuis treize années, est conduite sans plan arrêté, au jour le jour. Chaque année, elle est arrosée du sang de nos enfans et engloutit des sommes immenses; quel système y veut-on faire prévaloir? Voilà ce que l'opposition doit demander sans cesse au gouvernement, les travaux dont elle doit se préoccuper, les sujets par lesquels elle parviendra à gagner la confiance publique. Les chefs que chaque fraction du parti constitutionnel aime à suivre n'hésiteront pas sans doute à donner l'impulsion, et ceux que le découragement serait prêt à saisir sentiront qu'ils se doivent à leurs amis, et que l'autorité politique ne se mesure pas seulement au talent, mais encore aux services rendus et à l'activité des efforts.

C'est à ce prix seulement que nous parviendrons à fonder en France le gouvernement parlementaire, car jusqu'ici, je ne crains pas de le dire, nous ne le possédons pas. Je ne veux pas, en exprimant cette opinion, faire revivre la discussion qui s'engagea, il y a plusieurs années, sur les attributions respectives de la couronne et des deux chambres. Le jour où la chambre des députés saura exercer son pouvoir et se livrera sérieusement à la pratique du régime constitutionnel, ces débats d'attributions disparaîtront, et la question sera jugée.

L'Angleterre jouit du gouvernement parlementaire : voyez-le fonctionner dans ses assemblées politiques; entrez dans son parlement. Là, point de vaines représentations, point de sacrifice à l'éclat théâtral. Ces hommes sérieux et calmes qui discutent entre eux, simplement, sans emphase, se livrent à un travail réel et cherchent avant tout les résultats et le but pratiques. La session s'ouvre : la couronne a parlé; dès le lendemain, les lords et les communes sont en mesure de lui répondre. Aussitôt après, ils entrent en plein dans les affaires; les questions se succèdent et sont discutées sans de longs délais. Chaque membre exerce une initiative qui n'est contestée par personne; tous les grands intérêts du pays sont étudiés, débattus, approfondis. Affaires étrangères et intérieures, guerre et diplomatie, expéditions navales, colonies, impôts, commerce, industrie, tout subit cet examen qui ne se repose jamais et n'oublie aucun détail. Sur chaque objet, les ministres s'expliquent, exposent leurs idées, racontent leurs actes, produisent les documens demandés. Si le parlement éprouve un doute et veut s'éclairer, il ordonne une enquête; s'il trouve un principe utile qui soit méconnu et doive être proclamé, il le publie à la face du pays dans une résolution et le place solennellement dans le code politique de la nation. Le gouvernement dispose d'une majorité qui

le suit et ne l'entrave point. L'opposition, patiente, laborieuse, éclairée, observe avec sollicitude la marche du gouvernement, ne lui pardonne aucune faute, ne lui épargne aucune censure; affranchie des entraves de la forme, elle pose, quand et comme il lui plaît, les questions de cabinet. Parfois le parti radical demande des réformes politiques, un jour le scrutin secret dans les élections, un autre jour les parlemens annuels; l'opposition entière recherche avec un soin constant l'amélioration de toutes les lois, mais elle ne considère pas les propositions de réforme comme sa tâche principale et exclusive; elle sent et prouve qu'elle est incessamment elle-même une partie du gouvernement, qu'elle influe sur sa marche, et que son premier devoir est d'intervenir dans les actes de chaque jour, de contrôler toutes les affaires publiques, de se montrer plus habile à les diriger que le ministère, et de ressaisir un jour le pouvoir, non par la violence et la menace, mais par le droit du talent et l'autorité de la confiance publique. Le parlement du royaume-uni est le patron de tous les intérêts, le guide de l'opinion, le gouvernail de l'état; tout pouvoir remonte jusqu'à lui et en redescend; toute influence s'efface devant la sienne; son autorité est absolue, ne souffre aucun contrôle et s'exerce constamment pour le développement de la grandeur nationale, l'accroissement de la prospérité publique, et la gloire du nom anglais. La nation le comprend : elle aime et respecte le chef de l'état, elle ne refuse jamais de lui attribuer, dans ses actions de grace, l'honneur des succès obtenus par son gouvernement; mais le plus humble des citoyens sait que le parlement est le maître souverain, et depuis le premier lord de la trésorerie jusqu'au dernier matelot naviguant dans des mers lointaines, tout Anglais se confie à cette direction suprême et se sent fier de vivre sous une forme de gouvernement qui a porté si haut la splendeur de sa nation.

En empruntant à l'Angleterre ses formes constitutionnelles, nous lui avons laissé cette simplicité pratique qui tient à la fois à son génie propre et à sa longue expérience. Nous convions le public à nos débats comme aux jeux du théâtre; en toute occasion, l'effet dramatique passe avant l'utilité réelle; nos orateurs sont réduits à se draper sur une tribune dont le marbre solennel semble exclure le langage positif, condamner les discussions d'affaires et provoquer la forme oratoire, si secondaire dans les débats d'une politique sensée. Le souvenir des excès révolutionnaires a fait adopter et maintient une foule de règles destinées à entraver les rouages, et à contenir et modérer le mouvement des esprits. Toute motion est interdite, toute déclaration de principes suspecte, toute enquête redoutée. Chaque question, nécessairement renvoyée devant une commission, y subit d'interminables lenteurs; la réponse au discours de la couronne n'est discutée chaque année, au début de la session, qu'après de mortels retards. Plusieurs mois s'écoulent avant que le travail politique ait commencé. Le parlement anglais, convoqué six semaines plus tard, a déjà résolu dix motions, discuté vingt lois et adopté les plus importantes mesures, quand l'absence de sujets préparés pour la dis-

cussion tient encore la chambre des députés dans une pénible et fatigante oisiveté. Tout concourt à prolonger les sessions et à écarter ainsi du parlement beaucoup d'hommes qui y apporteraient des lumières, de l'autorité, de la considération, et qui ne peuvent point, chaque année, consacrer six ou sept mois aux affaires publiques. Le seul examen du budget, soumis depuis 1814 à tant de critiques, de réformes, de réductions, de suppressions, absorbe pendant trois ou quatre mois une commission nombreuse qui reprend chaque année, avec un courage digne d'un emploi plus utile, la discussion de questions épuisées, l'alignement de chiffres connus et vérifiés, la réfutation de systèmes ruinés, et retarde souvent, par la longueur de ce travail de Pénélope, la clôture de la session, subordonnée par nos usages au vote du budget. Les commissions pourraient être nommées par l'assemblée entière et puiseraient à cette source plus d'autorité et d'ascendant; malheureusement jamais la chambre n'use de ce droit : elle s'en rapporte toujours aux bureaux, composés par le hasard, et dans le sein desquels prévalent les rivalités personnelles et les petites intrigues. La commission d'intérêt local, chargée de toutes les propositions relatives aux départemens et aux communes, pourrait agir comme un conseil d'état et exercer sur l'administration le plus utile contrôle; mais, après l'avoir composée de députés nouveaux ou peu influens, la chambre trouve bon qu'elle se borne à un enregistrement passif et dépourvu d'ensemble.

Les affaires extérieures sont soigneusement dérobées à l'examen du parlement, aussi bien après la conclusion, ce qui est un tort, que pendant qu'elles se traitent, ce qui est nécessaire. Les documens diplomatiques restent enfouis dans les archives de l'état, et ceux qui veulent étudier notre politique étrangère ne peuvent la suivre que dans les recueils officiels publiés chaque année par le gouvernement anglais. L'indifférence des députés encourage ce mystère; si, par aventure, quelques pièces rares sont communiquées deux jours avant une discussion, on craint de les faire imprimer, et à peine quelques membres iront-ils les consulter. Certaines matières sont l'objet de publications détaillées et complètes; combien les étudient? Aucune impulsion générale et supérieure n'est donnée au gouvernement par la chambre; aussi, les habitudes de critique et de résistance y remplacent la solidarité et la confiance qui naîtraient d'une immixtion plus réelle dans les affaires, et la chambre, avec le rôle qu'elle a pris, est plus souvent une entrave qu'un secours, une gêne qu'un appui. Les ministres, au lieu de lui emprunter leur force, ne voient en elle qu'une surveillante incommode dont il faut à tout prix éluder l'action et tromper les regards. Ils lui livrent l'administration en échange de l'autorité politique dont elle se dépouille. Les citoyens ont appris que toute affaire privée, place, récompense, concession, entreprise, est subordonnée à l'appui d'un député. L'influence du député est donc souvent illimitée, mais la chambre, dans son ensemble comme pouvoir politique, comme clé de voûte, n'a pas dans l'estime et la confiance du pays le rang qui lui appartient;

elle ne montre point la persévérance, les lumières, la jalouse préoccupation de ses droits, qui ne permettraient à personne de douter de sa force. C'est en ce sens que le gouvernement parlementaire ne me paraît pas avoir encore reçu chez nous ses lettres de grande naturalisation. Je sais quels obstacles tiennent aux mœurs et aux préjugés; j'avoue que la démocratie, en appelant dans le monde politique des hommes nouveaux et souvent inexpérimentés, est condamnée à faire leur apprentissage; la fondation d'une forme de gouvernement qui réclame le concours de tous, son incorporation, si je puis ainsi dire, avec le pays, ne peut être l'œuvre d'un jour. Il y faut de longs efforts et un courage qui ne se rebute point; mais c'est à ce but que doivent tendre avant tout les vrais amis de nos institutions et les partisans sincères du gouvernement de juillet. Je voudrais qu'il nous fût donné de l'atteindre, et si, dans l'état actuel de la chambre, des hommes de cœur se réunissaient pour rendre la vie au régime parlementaire, pour le faire fleurir en France, pour lui donner les développemens qu'il a pris en d'autres lieux, ils auraient bien mérité du pays. Ce sont là des efforts que nous préférerions à l'élan de certains réformateurs, esprits plus brillans que solides, plus aventureux que politiques.

UN DÉPUTÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mars 1843.

La partie politique de la session peut être regardée comme terminée, et, à moins de circonstances imprévues, l'enquête électorale seule soulèvera désormais des débats irritans. La chambre est fort étonnée du calme profond dans lequel sont soudainement tombés les partis, et le ministère lui-même partage assurément l'étonnement universel, quelque satisfaction qu'il éprouve d'une situation aussi peu prévue il y a deux mois. Il est facile pourtant de l'expliquer, et, tout en trouvant très légitime que le cabinet s'en applaudisse, nous ne croyons pas qu'il doive y puiser une sécurité bien complète.

Aucune grande question n'était posée lorsque la nouvelle législature s'est réunie. La politique générale était acceptée par les uns comme bonne en soi, par les autres comme nécessaire, et l'on savait que l'empire des circonstances et des faits accomplis interdisait toute espérance de la modifier d'une manière notable. Les engagemens électoraux avaient été pris contre les personnes plutôt que contre les choses, et les hommes les plus entraînés d'ordinaire vers les innovations, s'inclinant sous la puissance irrésistible des faits, n'aspiraient qu'à un système de transition qui ne rompît pas violemment avec le passé. Jamais l'opposition n'avait été plus modérée dans ses prétentions, moins passionnée dans ses allures, plus disposée à se montrer gouvernementale. Jamais non plus elle n'avait présenté une telle force numérique au début d'une campagne législative, puisque dans la question d'enquête et dans l'amendement de Syrie elle avait formé la majorité, et qu'aux fonds secrets, après la démission de toute candidature ministérielle donnée par MM. Dufaure et Passy, elle montait encore au chiffre de 200 voix. C'étaient là de grands élémens de succès, et, à juger par analogie, il était naturel de prévoir son prochain triomphe. Mais, pour une opposition

aussi calme, aussi résignée et aussi prudente, pour un parti qui aspirait moins à changer le système général du gouvernement qu'à lui donner des instrumens nouveaux, la première condition du succès était d'avoir un ministère tout prêt, et de rassurer tous les intérêts contre les incertitudes du lendemain. Nul doute que, si l'opposition avait été en mesure de garantir l'adhésion de quelques hommes considérables à une combinaison nouvelle, une crise ministérielle ne se fût ouverte au début même de la session; nul doute qu'elle ne devienne encore imminente le jour où l'on verrait le pouvoir hautement réclamé par les hommes qui, depuis trois mois, ont paru plus jaloux de l'arracher à leurs adversaires que de s'en emparer pour eux-mêmes. Le gouvernement représentatif est un gouvernement de sincérité dans lequel l'ambition n'est légitime qu'à condition d'être publiquement avouée. Le pouvoir est un but qu'il faut constamment poursuivre dans la défaite comme dans la victoire, et l'on n'est chef de parti qu'à la condition d'accepter, avec une même égalité d'esprit, l'une et l'autre alternative.

Les hésitations que les candidats au ministère ont éprouvées à l'approche de la crise, les répugnances de ceux-ci pour le pouvoir lui-même, de ceux-là pour des alliances rendues nécessaires, le silence prolongé de M. le comte Molé à la chambre des pairs, et de M. Thiers à la chambre des députés, telles sont donc les causes véritables de la position actuelle. Le cabinet est trop éclairé pour méconnaître ce qu'il doit à l'attitude de ses adversaires et pour attribuer à ses propres efforts une victoire qu'ils ont laissé échapper de leurs mains, faute de la désirer assez vivement ou de s'entendre pour la conquérir. Il n'en profite pas moins, et c'est son droit, des avantages qui lui ont été si gratuitement abandonnés, et il n'est pas impossible qu'avec de l'habileté et du bonheur le ministère ne finisse par changer en un triomphe durable une trêve qui s'est sans doute prolongée fort au-delà de ses espérances et de son attente.

La chambre a cru devoir repousser la proposition de M. Duvergier de Hauranne, tendant à substituer au vote secret le vote par voie de division. Nous le regrettons sincèrement, sans nous dissimuler la gravité des objections présentées avec tant d'autorité par M. Vivien. L'inconvénient du vote public consiste à mettre les faibles à la merci de la force, soit que celle-ci appartienne au gouvernement ou à l'opinion extérieure; à les livrer aujourd'hui aux excitations du pouvoir, demain aux menaces de la place publique. Mais les inconvéniens du vote secret ne sont-ils pas plus graves encore et d'une nature plus permanente? Ce mode ne corrompt-il pas les mœurs publiques à leur source, et cette session n'a-t-elle pas offert à cet égard, dans le sein même des deux chambres, des exemples déplorables? Lorsque de toutes les nations constitutionnelles des deux mondes la France seule est contrainte d'abriter sa liberté législative sous le manteau du scrutin secret, n'y a-t-il pas dans cette exception quelque chose qui doit peser à l'honneur national? Si la chambre a repoussé la proposition malgré l'adhésion personnelle de M. Guizot, l'imposante minorité qui l'a accueillie est le gage d'un

succès prochain et assuré. On sait assez que la persévérance ne manque pas plus que le talent à son honorable auteur.

La proposition de M. de Sade a rencontré un accueil moins favorable, et il en devait être ainsi. Les questions que soulève la présence des fonctionnaires publics dans le parlement présentent, en effet, un double péril : ou les réformes proposées atteignent un très petit nombre d'intérêts particuliers, et alors elles sont stériles, ou elles menacent l'administration tout entière et les principes même de la législature, et alors elles sont souverainement dangereuses. L'interdiction faite aux députés de suivre le cours régulier et légitime d'une carrière antérieurement commencée ne peut avoir pour effet que d'enlever à la représentation nationale un personnel accoutumé au maniement des affaires publiques, pour le remplacer par des hommes systématiquement hostiles au pouvoir, ou qui se croient, dans leur confiance, appelés à conquérir de haute lutte une de ces positions dites politiques, qu'on prend grand soin d'excepter dans toutes les propositions soumises à la chambre, et qui n'avaient jamais été aussi nombreuses que dans celle de l'honorable M. de Sade.

Le système des incompatibilités atteint moins directement et la carrière des fonctionnaires, et l'économie générale de l'administration. Il est à croire que, si la loi électorale de 1831 était à refaire, l'intérêt du service déterminerait à ajouter quelques catégories de fonctions publiques à celles que cette loi atteint aujourd'hui. Mais cet intérêt est-il de nature à légitimer, de la part de la chambre, une tentative dont le moindre inconvénient est d'inquiéter de nombreuses existences? Nous ne le pensons pas, et nous comprenons qu'à la suite d'un débat sans chaleur et sans portée, elle ait refusé de s'engager par une prise en considération. Il ne pouvait d'ailleurs être question, au début d'une législature, de l'application actuelle du principe des incompatibilités, puisque cette application rendrait une dissolution nécessaire. C'était donc un engagement purement théorique qu'on réclamait de la chambre, c'était enfin une idée qui se liait plus ou moins dans l'opinion publique à celle d'une fin prochaine. L'assemblée a reculé devant la répugnance qu'éprouvent certaines gens à faire leur testament, quoique cet acte ne soit pas de nature à avancer l'instant de la mort, et puisse se rédiger en pleine santé.

Dans cette discussion, où l'on n'a trouvé de part et d'autre que des redites, M. de Lamartine a fait un pas de plus dans l'éclatante et dangereuse carrière où il s'est si audacieusement engagé. La fièvre de réformes dont l'illustre orateur paraît dévoré formait le contraste le plus curieux avec la froideur de l'opposition, et l'indifférence de la gauche, pour laquelle sa parole et son programme étaient un double embarras. M. de Lamartine, dont on se dissimulerait en vain la puissance croissante au dehors, a renoncé à toute action dans la chambre; c'est une comète ardente qui vient illuminer tour à tour les points divers de l'horizon, et dont les rapides évolutions sont destinées à

déconcerter M. Arago bien plus encore que l'astre errant par lequel il a été tout récemment surpris dans la quiétude de l'Observatoire.

Il n'est pas à croire que l'opposition engage de nouveau le combat sur aucune proposition introduite par voie d'initiative particulière. Nous ne voyons pas quelle question serait de nature à dominer l'impatience bien légitime qu'éprouve l'assemblée d'entrer enfin dans les affaires positives et de hâter le terme de ses travaux. Peut-être cependant peut-on s'étonner que personne n'ait essayé de réveiller les vieilles sympathies de la chambre pour la conversion de la rente. Il est étrange qu'une législature nouvelle trace son programme sans qu'une seule allusion soit faite à une question qui suffisait en d'autres temps pour renverser les cabinets. Si l'état présent du trésor et les surcharges chaque jour multipliées qu'on fait supporter à la dette flottante interdisent une opération immédiate sur la masse de nos rentes 5 pour 100, peut-être eût-il été habile à l'opposition de faire proclamer au moins le principe de la conversion par la prise en considération d'une proposition sur cette matière. Ne pas prononcer le mot de conversion, c'est paraître y renoncer pour l'avenir comme pour le présent, c'est laisser croire que, dans ce pays d'engouement et de légèreté, il suffit de faire durer les questions pour les user. Nous lisions l'autre jour dans un journal anglais qu'il en serait certainement du droit de visite comme de la conversion des rentes, et que cette machine de guerre n'en avait plus pour une année. Rien n'est moins exact assurément, mais on comprend que l'Europe puisse s'y tromper.

Nous ne conseillons pas au ministère de se reposer sur cette prétendue similitude, car il ne tarderait pas à en porter la peine. S'il a une chance vraiment sérieuse de durée, s'il peut un jour rattacher à sa fortune les hommes qui ne lui prêtent qu'un concours provisoire et les conservateurs qui ont cru devoir le lui refuser pour cette année, c'est en terminant d'une manière digne et nationale la grande question qui sépare aujourd'hui la France de l'Angleterre. La solution de cette difficulté internationale aurait pour la consolidation du cabinet une portée incalculable. Que M. le ministre des affaires étrangères obtienne de la confiance de la Grande-Bretagne un traité analogue au traité américain, qu'il satisfasse au vœu des chambres, auquel il a déclaré s'associer, il s'assurera ainsi un avenir durable, et l'Angleterre elle-même, par une réparation donnée à propos, retrouvera tous les profits d'une alliance aujourd'hui précaire et contestée. L'habile modération qui signale les débats du parlement britannique depuis l'ouverture de la session, et la cessation parmi nous d'une polémique irritante, laissent peut-être quelque espérance d'arriver à ce résultat.

Nous ne supposons pas cependant que M. Guizot soit tenté d'acheter cette importante concession au prix du traité de commerce sur lequel certains journaux publient des renseignemens que nous aimons à croire controuvés. Le cabinet sait trop bien qu'il ne résisterait point à la signature d'une telle convention; il n'ignore pas que des assurances toutes personnelles, en ad-

mettant qu'elles existent, n'engagent jamais un ministère tant qu'ils ne les a pas sanctionnées en conseil, et l'on sait fort bien qu'un pouvoir ne peut jamais être contraint à un suicide gratuit. Un traité sur les bases de celui de M. de Vergennes est plus impossible aujourd'hui qu'avant la révolution, car les intérêts qu'il compromet sont mille fois plus puissans et plus impérieux qu'à cette époque. Si la conclusion des conventions commerciales est une œuvre difficile dans tous les temps, combien ne l'est-elle pas davantage encore dans le nôtre! La bourgeoisie a ses lois céréales comme l'aristocratie terrienne, et celles-ci se résolvent en tarifs protecteurs pour ne pas dire prohibitifs. Protéger le travail industriel par des lois analogues à celles qui, en Angleterre, protègent le sol, voilà toute l'économie politique du gouvernement des classes moyennes. Leur plus grand ennemi est assurément Adam Smith, et rien n'était moins sérieux, il faut bien le reconnaître, que la liaison que des esprits élevés, mais peu pratiques, s'efforcèrent sous la restauration d'établir entre la liberté industrielle et la liberté politique.

La liberté du commerce se restreint dans toutes les sociétés européennes à mesure que s'y développent des influences analogues à celles qui dominent la nôtre. La Russie fonde son industrie naissante sur une protection qui rend ses frontières inabordables; l'Allemagne libérale s'unit et se resserre pour résister à la concurrence anglaise; l'Espagne et le Portugal confondent la cause de la production indigène avec celle de l'indépendance nationale. En France, il y a de l'exagération dans la plupart de ces appréhensions et un égoïsme odieux dans plusieurs de ces exigences : personne n'en est à coup sûr plus convaincu que nous; mais personne n'est aussi plus persuadé que notre cabinet, contraint à gouverner pour vivre, au lieu de vivre pour gouverner, ne s'exposera pas à engager une lutte terrible avec les nombreux intérêts liés du nord et de l'est, à Paris et dans la plupart de nos départemens, au sort de la quincaillerie, de la verrerie, des tissus de laine, et autres industries accessoires qu'on présente comme menacées. En vain, pour paralyser ces résistances, compterait-on sur la chaleureuse adhésion des ports de mer. Ceux-ci n'auront jamais qu'un intérêt des plus limités dans la conclusion d'un traité avec l'Angleterre. Il en est de même de la culture vignicole, qui ne prendra pas fort au sérieux le débouché ouvert à ses vins dans les trois royaumes. Personne n'ignore, en effet, que d'autres habitudes sont prises et enracinées dans toutes les classes de la population britannique; chacun sait que les vins de France resteront toujours au-delà de la Manche, comme en Suède et en Danemark, un objet de luxe exceptionnel, et que le Portugal, que cette concurrence menacerait dans les sources mêmes de son existence, se résignera à tout pour la rendre illusoire. On dit d'ailleurs que le traité si long-temps refusé par le cabinet de Lisbonne est sur le point d'être signé, et qu'il concède aux vins de ce pays un grand abaissement des droits à l'importation. C'est un moyen d'annuler pour ainsi dire à l'avance la concession analogue qui nous serait faite.

Nous désirons sincèrement nous tromper, mais nous tenons la conclusion d'un traité de commerce avec l'Angleterre pour une œuvre à bien dire impossible en présence des exigences parlementaires et dans l'état actuel de l'opinion. L'expérience du traité du 20 décembre a trop profité à tout le monde pour qu'on se soit légèrement engagé dans une telle affaire; aussi croyons-nous fermement qu'après de longues et stériles négociations, sir Robert Peel se trouvera dans le cas de déclarer au parlement que ses espérances ont été déçues, et que la France s'est obstinément refusée à ouvrir son marché aux innombrables produits de Leeds, de Sheffield et de Birmingham. L'Angleterre n'aura-t-elle pas la Chine pour se consoler?

Une phrase prononcée par M. le ministre des affaires étrangères, dans la discussion des fonds secrets à la chambre des pairs, a donné lieu à des commentaires qui ne sont pas sans importance. En exposant l'état de nos rapports avec l'Espagne, M. Guizot a donné à entendre qu'un arrangement pourrait non-seulement lever les difficultés commerciales que nous éprouvons en ce pays, mais encore celles que nous suscitent dans la Péninsule les intérêts de l'Angleterre. On a conclu de ces paroles prononcées avec toute la réserve imposée à un ministre, que le cabinet français songeait à lier en Espagne nos négociations commerciales avec celles que poursuit depuis si long-temps la Grande-Bretagne, et que la France serait disposée à donner la main à l'Angleterre pour parvenir à la conclusion d'un traité de commerce.

C'est là une interprétation à laquelle nous nous refusons absolument, et qui est, nous le croyons, loin de la pensée du cabinet. Il ne peut ignorer que cette tentative a été faite plus d'une fois par le ministère anglais sous la restauration et sous le gouvernement actuel, et qu'elle a été constamment repoussée. Il est évident, en effet, que l'association n'est pas acceptable sur ce terrain, puisque nous ne serions pas en mesure de profiter pour nous-mêmes de l'abaissement des tarifs espagnols, et de lutter à armes égales avec l'Angleterre pour l'approvisionnement du marché de la Péninsule. D'ailleurs la France ne réclame pas le droit de ruiner et d'affaiblir l'Espagne, de compte à demi avec personne : son grand, son seul intérêt, c'est que ce pays reste puissant et fort, c'est que son industrie se développe comme sa liberté et son génie natif; l'intérêt de la France, c'est que l'Espagne ait un commerce, une marine, de la richesse intérieure et des institutions régulières, c'est que la main de plomb d'un nouveau Méthuen ne s'étende pas sur ces fécondes provinces pour tarir les germes de leur prospérité future. Dans la Péninsule, notre désintéressement seul fait notre force : nous devons rester les gardiens jaloux de sa grandeur et de sa nationalité, contre les autres aussi bien que contre nous-mêmes. M. Guizot a développé cette pensée avec un talent trop élevé en traitant le côté politique de cette question, pour que nous puissions redouter de le voir accueillir des ouvertures dont le but ne saurait échapper à personne. La conclusion du *traité des cotons,* refusée depuis quinze ans par le patriotisme espagnol aux insistances du cabinet anglais, serait, sous

quelque forme qu'elle dût se produire, l'une des causes les plus graves qui pût atteindre l'influence française en Europe.

L'occupation des îles de la Société a été accueillie avec faveur par l'opinion publique. C'est une fiche de consolation pour la prise de possession de la Nouvelle-Zélande au nom de l'Angleterre, peut-être même est-ce une transaction dans une négociation sur laquelle l'attention de la chambre n'a pas été encore appelée d'une manière sérieuse. Contraint, depuis quelques années, de se montrer souvent dans l'Océanie pour venger les injures essuyées par nos nationaux, le pavillon français n'avait aucun point de relâche dans ces vastes mers. Les deux archipels des Marquises et de la Société lui en assurent, particulièrement aux îles de Taïti et d'Eiméo, renommées par leurs bons mouillages. Des intérêts commerciaux qui ne sont pas sans quelque importance, des intérêts religieux qui en ont une bien grande aussi, se lient à cette occupation successive de deux groupes, dont la possession pourrait amener plus tard l'établissement de l'influence prédominante, si ce n'est de la souveraineté de la France aux îles Sandwich. La chambre sera, sous peu de jours, appelée, par un projet de loi et une demande de crédit, à se prononcer sur le sort de ces nouvelles possessions. Sa prudence et celle du gouvernement sauront mesurer les sacrifices pécuniaires à l'importance véritable de ces colonies lointaines, où personne ne peut songer à fonder des établissemens coûteux, que nous serions dans l'impossibilité de défendre en cas de guerre maritime. Ce débat aura de la portée, et le pays le suivra avec un vif intérêt. Il est temps de sortir de nos misères intérieures et d'embrasser d'une vue plus large des questions qui touchent à l'influence morale de la France dans le monde et au sort même de l'humanité.

Les explications échangées à cet égard au parlement, sur l'interpellation de lord Lansdowne, ont été inspirées par l'esprit le plus élevé, et sont un nouveau témoignage des efforts persévérans tentés en Angleterre pour calmer nos justes susceptibilités. La France accepte ces procédés courtois à titre de réparations pour une blessure qui saigne encore, mais elle s'indignerait s'il fallait y voir un calcul pour arriver à une concession prochaine et onéreuse. Que l'Angleterre, pour faire oublier l'acte funeste du 15 juillet, ne témoigne aucune humeur de l'extension de notre influence dans la mer du Sud, c'est une chose habile et de bon goût; qu'elle espère ainsi nous amener à la signature d'une convention commerciale, ou nous inciter à confondre nos intérêts avec les siens dans la Péninsule, ce serait le moins sûr et le plus imprudent des calculs. Quelques conquêtes dans ces mers, où nous n'occuperons que la seconde place, puisque l'Angleterre y a depuis long-temps pris les meilleures et les plus formidables positions, n'auront jamais qu'un intérêt politique fort secondaire. Il y a là une question de propagande religieuse plutôt que d'influence territoriale ou même maritime. C'est ainsi que l'affaire a été envisagée dans la chambre des lords et dans la presse anglaise; c'est ainsi qu'elle ne saurait manquer d'être comprise en France.

On éprouve quelque embarras à se faire une idée exacte du genre de protectorat consenti à notre profit par la souveraine et les chefs des îles Taïti. Lord Aberdeen a paru raisonner comme si cette protection emportait l'idée d'une souveraineté pure et simple. Nous croyons en effet qu'il ne s'est guère trompé, car voici, si nos renseignemens sont exacts, et nous avons tout lieu de le croire, les principales dispositions provisoirement convenues entre la reine Pomaré et le contre-amiral commandant les forces françaises dans l'Océan pacifique.

Un conseil de gouvernement est établi à Pape-Iti, capitale de l'île. Ce conseil, composé de deux officiers français et présidé par le consul de France, est investi du pouvoir administratif et exécutif et des relations politiques extérieures des états de la reine Pomaré; une proclamation, publiée le 15 septembre, règle les formes des délibérations de ce conseil, et réserve à la décision personnelle du roi des Français, par voie de recours ou appel, les affaires les plus importantes, et entre autres l'exécution de toute sentence emportant peine de mort. Jamais assurément souveraineté ne s'exerça d'une manière plus patente et plus complète. Attendons, du reste, la publication des documens officiels, qui ne saurait tarder désormais.

Appuyé sur ses succès dans l'Océan Pacifique, et sur la lassitude momentanée de l'opposition, lassitude dont elle vient de donner des preuves signalées dans la discussion des crédits supplémentaires de 1842 et 1843, le ministère peut attendre avec quelque sécurité les débats d'affaires qui vont s'ouvrir. Les projets qui, comme celui des patentes et des pensions civiles, donneraient lieu à des difficultés sérieuses, seront renvoyés à une autre session. Résigné à une défaite sur la loi des sucres, on le dit peu disposé à accepter une étroite solidarité dans les échecs que pourraient éprouver certains projets émanés du ministère des travaux publics. C'est ainsi qu'avec quelque habileté et beaucoup de résignation, il traversera l'épreuve où étaient engagées ses destinées, et qu'il sortira vainqueur d'un combat qui n'a pas été livré, faute de combattans. Cela fait, son sort restera dans ses mains, et le pays jugera si les fautes du passé ont profité à l'avenir.

V. DE MARS.

MOUVEMENT

LITTÉRAIRE

DE L'ESPAGNE.

ZORRILLA.

L'agitation politique, qui paraît au premier abord si nuisible aux travaux de l'intelligence, a eu le plus souvent, l'histoire littéraire en fait foi, des effets tout opposés. Sans parler d'Athènes et de Florence, où les lettres ont grandi au milieu des dissensions civiles, sans aller chercher dans un passé lointain d'autres exemples qui s'y trouveraient en très grand nombre, il suffit de jeter un coup d'œil sur notre siècle pour se convaincre de cette vérité. Depuis long-temps, l'Italie, tranquille et asservie, avait cessé presque complètement de produire des écrivains, quand le général Bonaparte vint lui apporter à la fois une révolution politique et une régénération littéraire. De l'établissement de la république cisalpine date le mouvement qui a enfanté

Manzoni, Monti, Ugo Foscolo, Pindemonte, Parini, Alfieri lui-même, et dans des temps plus rapprochés de nous, mais non moins agités, Colletta, Botta et Silvio Pellico. Depuis les révolutions avortées de 1820 et de 1821, l'activité littéraire s'est atténuée, et le génie italien semble s'être assoupi. En Allemagne, la grande période de Goethe et de Schiller coïncide avec l'époque des guerres de la révolution et de l'empire, et avec les transformations violentes qui ont changé de fond en comble la vieille constitution du corps germanique. Depuis que l'ordre et la paix sont rétablis de l'autre côté du Rhin, le mouvement intellectuel s'affaiblit et ne jette plus que de rares éclairs. En Angleterre, Walter Scott et Byron sont contemporains de la grande lutte contre la France et des efforts terribles qu'a dû faire leur pays pour jeter à bas la colossale puissance de Napoléon.

En France même, il semble que nous devions à nos débats intérieurs l'éclat qui s'est attaché depuis le commencement du siècle à notre littérature. M. de Châteaubriand a écrit toute sa vie au milieu des révolutions; cette gloire si radieuse et si pure s'est levée dans les orages. Après lui, les jours les plus tourmentés de notre histoire récente ont été aussi les plus féconds en œuvres littéraires. Les dernières années de la restauration et les premières années de la révolution de juillet, si fiévreuses, si ardentes, si pleines de discordes civiles, ont vu l'apogée du succès chez tous nos écrivains vivans : MM. Guizot, Lamartine, Thiers, Cousin, Villemain, Lamennais, Victor Hugo, George Sand, Alexandre Dumas et autres. Dès qu'un repos relatif a succédé à ces agitations, l'effet en a été sensible sur la littérature. Elle vit encore de l'impulsion qu'elle a reçue il y a quinze ou vingt ans, mais cette impulsion ne se ravive plus, et nous ne voyons pas beaucoup de renommées nouvelles apparaître à l'horizon. Quelques-uns même des noms les plus éclatans hier commencent déjà à s'envelopper des ombres fatales de la décadence. Est-ce donc que l'esprit ait besoin pour créer de l'excitation que lui donne le spectacle dramatique des luttes civiles ou des querelles nationales? Est-ce que le poète, le philosophe, l'historien, ne sont en quelque sorte que les échos du monde extérieur, et faut-il que quelque grande question s'agite dans les faits, que de puissantes forces soient aux prises, que des problèmes sociaux soient posés sur la poudre des champs de bataille ou sur le pavé des places publiques, pour que le génie s'éveille et trouve des accens nouveaux?

Quoi qu'il en soit, l'Espagne est aujourd'hui le pays de l'Europe le plus travaillé par les commotions politiques, et c'est aussi celui de

tous, après la France, où le mouvement littéraire est le plus actif. Pendant que l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre sommeillent, l'Espagne, profondément remuée, cherche son expression littéraire avec ardeur, en même temps que sa forme politique. Jamais, dans ce pays si engourdi pendant deux siècles, on n'a tant écrit et tant publié que depuis dix ans. Au plus fort de la querelle civile, pendant que les bandes de Gomez traversaient la Péninsule, ou que don Carlos arrivait avec son armée jusqu'aux portes de Madrid, des imprimeries se fondaient de toutes parts. On a fait, depuis 1834, plus d'éditions des classiques espagnols qu'on n'en avait fait en deux cents ans. En même temps, on a créé de nombreux journaux, des revues, des collections de documens inédits, des recueils de nouvelles, de pièces de théâtre, de biographies, des publications pittoresques comme en France et en Angleterre, enfin un immense commerce de papier imprimé. Pour alimenter toute cette activité, on traduit sans doute beaucoup de français, mais on demande beaucoup aussi à la production nationale. Une foule d'écrivains est sortie du chaos politique et social. Les uns sont arrivés à la vie littéraire par les armes, l'administration, le barreau, la diplomatie, les autres y ont été jetés d'emblée et sans préparation; presque tous se sont mêlés de gré ou de force aux rudes épreuves de la politique, et aucun ne s'en est tiré sans blessure. Ceux-ci sont déjà morts à la peine, ceux-là vivent dans l'exil et la proscription; mais toujours et partout ils ont conservé le feu sacré, et jusque dans les heures les plus pénibles d'une vie ballottée, ils travaillent avec amour à la rénovation des lettres espagnoles. Pieux efforts qui méritent d'être plus connus, et qui ont droit au respect et à la sympathie de tous!

L'Espagne compte, en ce moment, trois générations d'hommes de lettres vivans. Les premiers sont nés dans les dernières années du XVIIIe siècle : ce sont ceux dont la carrière est déjà longue et dont la réputation est faite aussi bien en Europe que dans leur pays. A cette génération appartiennent MM. Martinez de la Rosa, Alcala Galiano, Joaquin Mora, Angel Saavedra, duc de Rivas, Javier Burgos, le comte de Toreno, et, enfin, les deux meilleurs poètes dramatiques que l'Espagne ait eus depuis Moratin, Breton de los Herreros et Gil y Zarate. La seconde génération s'est formée à l'ombre de celle-là; ceux qui la composent datent des premières années du siècle présent et comptent aujourd'hui de trente à quarante ans. Moins connus que les premiers hors de leur pays, ils forment la portion militante de la société littéraire espagnole. Tels sont don

Juan Donoso Cortès, don Antonio de los Rios y Rosas, don Ramon Mesonero, don Eugenio Hartzembusch, don Alejandro Mon, don Joaquin Pacheco, don Nicomedes Pastor Diaz. Deux poètes, morts maintenant, Espronceda et Larra, appartenaient à cette génération. Enfin vient la troisième, celle des jeunes gens proprement dits. Ceux-là n'ont pas encore trente ans et n'ont commencé à écrire que depuis quelques années. De ce nombre sont don Enrique Gil, don Pedro Madrazo, don Antonio Garcia Gutierrez, et enfin le plus jeune et le plus fécond de tous, don Jose Zorrilla.

Pour faire connaître avec quelque détail la littérature espagnole contemporaine, il faudrait passer en revue les œuvres principales de ces différens écrivains. On aurait à examiner successivement les tragédies et les comédies de M. Martinez de la Rosa, son histoire de *Hernan Perez del Pulgar*, son roman d'*Isabelle de Solis* et son livre nouveau sur l'*Esprit du siècle;* l'*Histoire du soulèvement et de la révolution d'Espagne*, de M. de Toreno; les *Légendes espagnoles*, de Mora; les poèmes, les romances historiques et les drames du duc de Rivas, et particulièrement son beau poème du *Moro espósito;* les œuvres politiques et oratoires d'Alcala Galiano; les *cent trente* pièces de théâtre, originales, traduites ou imitées, de Breton de los Herreros; les œuvres dramatiques de Gil y Zarate, et surtout sa comédie d'*un An après la noce* et son drame de *Charles II*; le *Panorama de Madrid,* suite curieuse de tableaux de mœurs, publiés par don Ramon Mesonero sous le nom d'*El Curioso parlante;* les compositions théâtrales d'Hartzembusch, et parmi elles son drame estimé des *Amans de Téruel;* la collection des admirables pamphlets politiques et littéraires publiés par Larra sous le pseudonyme de *Figaro;* les œuvres lyriques d'Espronceda, de Ventura de la Vega, de Enrique Gil, de Pedro Madrazo, de Roca de Togores, et de tant d'autres. Pour cette fois, nous nous bornerons à faire connaître un de ces nombreux enfans poétiques de l'Espagne nouvelle, et nous avons choisi Zorrilla, non parce qu'il est le seul, comme on voit, mais parce qu'il est le plus nouveau venu, et que son talent, si souple, si varié, si divers, est le plus brillant et le plus aimé de ceux de la jeune pléiade.

Zorrilla n'a que vingt-six ans, et il a publié jusqu'ici treize volumes de poésies. Cette extraordinaire fécondité est déjà par elle-même un fait remarquable, elle est l'indication d'une impulsion très active vers les œuvres d'imagination. En général, ce qui distingue la jeune génération de celles qui l'ont précédée, c'est son caractère exclusivement littéraire. Chez Martinez de la Rosa et la plupart de ses con-

temporains, la littérature n'a été en quelque sorte que l'auxiliaire de la politique. Avant tout, il fallait donner à l'Espagne une constitution qui lui permît de se développer, et ce n'était que dans les momens de repos qu'on pouvait songer à écrire; la tâche du citoyen passait avant celle de l'historien ou du poète. Cette nécessité n'est pas moins marquée dans la seconde génération. Presque tout entiers absorbés par la polémique quotidienne, les écrivains qui portent le poids de la chaleur et du jour ont à peine le temps de produire quelque chose en dehors de la politique. Pour les jeunes gens, au contraire, le champ est libre. Leurs devanciers travaillent pour eux à doter l'Espagne de l'organisation qui lui manque; eux n'ont besoin que de respirer l'air et le soleil; à l'abri des conquêtes nouvelles que chaque jour apporte, ils n'ont qu'à jouir de ce qui coûte tant de peine à d'autres; ils ont trouvé la pensée affranchie, et ils en profitent pour se livrer sans contrainte à leur inspiration.

Telle est en effet la marche naturelle des choses dans ces temps de régénération nationale. Il n'est pas toujours nécessaire que l'écrivain contribue lui-même au mouvement qui emporte la société. Quand ce mouvement est décidément le plus fort, l'écrivain peut lui être étranger, opposé même, sans qu'il y perde rien de sa puissance et de son succès. Dans la fermentation des idées et des faits, tout se développe à la fois, même les besoins les plus contradictoires, et il vient un moment où des efforts divergens en apparence servent en même temps au progrès commun. Ce moment est venu pour l'Espagne. Zorrilla et ses jeunes amis ne sont pas hostiles à la révolution politique, mais ils pourraient l'être sans inconvénient. Ils se contentent de se tenir à l'écart. La littérature existe désormais par elle-même dans leur patrie; elle s'est dégagée de son brûlant berceau. L'aliment extérieur lui est toujours nécessaire, mais le rapport devient éloigné et cesse presque d'être visible. A mesure que la société nouvelle se constitue, la division du travail s'établit. Du sein des combats et des discordes, les ames tendent vers les régions inaltérables de la poésie, et la soif de l'idéal est excitée par les querelles prolongées de la réalité. Tout un ordre de sentimens nouveaux, inconnus, naît et aspire à se satisfaire en dehors du monde positif. C'est à ce besoin qu'a répondu Zorrilla; c'est par là que s'expliquent et sa prompte gloire et sa merveilleuse fécondité. Il est venu à propos et comme à son heure. Il a trouvé un public tout prêt et une carrière poétique toute tracée. Sa vie n'est qu'un chant, et il a peine à suffire à cette voix de tous qui lui demande toujours, toujours, des

vers. Sa première apparition a en elle-même quelque chose de fatal qui montre combien il était attendu.

Par une triste soirée du mois de février 1837, un char funèbre cheminait lentement dans les rues de Madrid. Une longue procession de jeunes gens le suivait en silence. Dans le cercueil que supportait ce char étaient les restes de don Mariano Jose de Larra, qui venait de mourir à la fleur de l'âge, frappé de ses propres mains. C'était le premier de cette jeunesse active et généreuse qui s'éteignait au milieu de ses frères désolés; la couronne posée sur son cercueil était la première que ce temps de rénovation laborieuse décernait au talent. Chacun des assistans s'honorait lui-même en suivant le funèbre triomphe du poète expiré. Quand on fut arrivé au cimetière de la porte de Fuencarral, les amis du mort se pressèrent autour de sa fosse, et l'un d'eux prononça d'une voix pleine de larmes l'éloge de Larra. « En ce moment, raconte un des témoins de cette scène touchante, nos cœurs étaient plus profondément émus qu'il n'est possible de l'exprimer; ce que nous éprouvions nous élevait dans un autre monde; ce n'était plus la contemplation profonde de cette mort fatale, la vue de ce cimetière, l'inauguration de cette tombe, la voix éloquente de notre ami; c'était plus que tout cela, ou plutôt c'était tout cela réuni pour nous jeter dans cet état d'inexplicable magnétisme, où un même sentiment saisissant toutes les ames à la fois, *il semble qu'on s'aide mutuellement à se soutenir dans les nuées.* » Tout à coup, du milieu de la foule, et comme s'il s'était élancé du sépulcre même, sortit un jeune homme, un enfant, inconnu de presque tous, qui, levant vers le ciel un regard inspiré, prononça les vers dont voici la traduction :

« Cette vague clameur qui déchire le vent — est la voix funéraire d'une cloche, — vaine et dernière plainte — sur un cadavre livide et décharné, — qui dans l'immonde poussière dormira demain.

« Il acheva sa mission sur la terre, — et laissa là son existence épuisée, — comme la vierge perdue au plaisir — suspend à l'autel ses voiles profanes.

« Il vit devant lui l'avenir vide, — vide déjà de rêves et de gloire, — et se livra à ce sommeil sans souvenir, — qui nous mène à nous réveiller dans un autre monde.

« C'était une fleur que fana le soleil; — c'était une fontaine que tarit l'été; — déjà on n'entend plus le murmure de la source, — déjà est brûlée la tige de la fleur; — mais le parfum se sent encore, — et cette verte couleur de la plaine, — ce manteau d'herbe et de fraîcheur, — sont fils du ruisseau créateur.

« Car le poète en sa mission, — sur la terre qu'il habite, — est une plante maudite — qui porte des fruits de bénédiction.

« Dors en paix dans la tombe solitaire, — et qu'il n'arrive à ton ouïe éteinte — que la triste et funèbre prière — qu'un autre poète chantera pour toi. — Ces vers seront une offrande d'amitié — plus douce, certes, que la parole d'un homme, — pure comme la larme d'un enfant, — souvenir du poète que j'ai perdu!

« S'il existe un ciel lointain, — demeure des poètes, — et qu'il ne reste à la terre — que cette image glacée — de pourriture et de corruption, — c'est un digne présent en vérité — qu'on fait à la vie amère, — que d'abandonner son désert, — en lui laissant pour adieu la hideuse dépouille d'un mort!

« Si dans le *non-être* — il reste un souvenir d'hier, — et une vie comme ici, — derrière le firmament — consacre-moi une pensée, — poète, comme celle que je garde de toi. »

Ces vers n'étaient pas un chef-d'œuvre, mais ils contenaient l'expression d'un sentiment naturel et vrai. L'auteur ne put pas les lire jusqu'au bout, tant il était oppressé par sa douleur; il fallut qu'un des assistans achevât pour lui cette pénible lecture. Chaque mot éveillait un écho dans le cœur des assistans; chaque plainte répondait à une plainte, chaque espérance à un espoir. Le succès devait être universel et profond; il le fut. « Notre enthousiasme, dit le témoin que nous avons déjà cité, fut égal à notre douleur. Dès que nous sûmes le nom de l'heureux mortel qui nous avait fait entendre une si céleste harmonie, nous saluâmes le nouveau barde avec l'admiration religieuse dont nous étions tous pénétrés; nous bénîmes la Providence qui si visiblement avait fait apparaître un poète sur la tombe d'un autre, et les mêmes qui avaient conduit la pompe funèbre de Larra jusqu'à la demeure des morts rentrèrent dans le monde des vivans en proclamant avec transport le nom de Zorrilla. » Zorrilla avait alors vingt ans à peine. Depuis, le souvenir de cette poétique origine l'a toujours accompagné et lui a servi d'auréole. La jeune société littéraire de Madrid aime à voir en lui comme une résurrection de son cher Larra. Le génie espagnol est oriental et fataliste; il croit à la prédestination, et ce n'est pas pour lui un faible titre que cette circonstance extraordinaire. Dans d'autres temps, une légende en serait née, on aurait vu le génie de Larra s'échapper de sa tombe sous la forme de quelque oiseau harmonieux et se poser sur son jeune successeur.

Quelques mois après cet incident, parut le premier recueil de

poésies de Zorrilla, accueilli avec acclamation par le monde, peu nombreux encore, mais enthousiaste, qui s'occupe de littérature à Madrid. Il contient environ une trentaine de pièces dans le genre lyrique, et ce que l'auteur appelle un *Caprice dramatique* en deux actes. Pour un Français qui l'ouvre et le parcourt avec distraction, comme nous faisons aujourd'hui, hélas! de tous les recueils de poésies, ce volume n'offre que des imitations de Lamartine ou de Victor Hugo. On y retrouve les procédés lyriques, les coupes de strophes, les idées, les images, et jusqu'aux titres et aux sujets qu'affectionnait la dernière école poétique française. *L'Horloge, la Lune de janvier, A Venise, Orientale, Méditation, le Soir d'automne, la Nuit d'hiver, Indécision, le Dernier jour, Elvire!* ne croirait-on pas lire la table de quelqu'un de ces recueils élégans et satinés qui naissent et meurent par milliers tous les ans chez les éditeurs de Paris? Il y a pourtant une différence immense entre Zorrilla et nos jeunes poètes élégiaques français. Cette différence, c'est le succès. Peu de personnes répètent chez nous ces vers qui s'échappent avec abondance de tant de sources, malgré le talent réel qui brille dans la plupart; la fraîcheur et la limpidité de ces ondes ignorées disparaissent pour nous dans la monotonie de leur murmure. En Espagne, au contraire, tout le monde lettré sait par cœur de longs fragmens de Zorrilla. Dans les bivouacs de la guerre civile comme dans les salons de Madrid, ses premières poésies retentirent comme un chant divin, et de toutes parts on les entendit redire avec délices.

D'où vient ce contraste dans les destinées, quand les œuvres sont si pareilles? Apparemment de la disposition différente du public français et du public espagnol. En France aussi, nous avons admiré avec transport les harmonieux accens de la muse rêveuse, mais voilà bien près de vingt ans que nous sommes bercés par leur douce et uniforme cantilène. Nous aussi, nous avons été éblouis des richesses descriptives que le poète des *Orientales* jette à pleines mains, mais voilà bien long-temps aussi que nous avons entendu pour la première fois la cascade de ses rimes sonores. Les Espagnols sont moins blasés que nous. Zorrilla a été à la fois pour eux Lamartine et Victor Hugo. Comme le premier, il a eu le vague des sentimens, l'agitation du doute, la tristesse de l'ame; comme le second, il a eu l'éclat, l'élan, la verve, l'ivresse des beaux mots et des somptueuses images. Spiritualiste et matérialiste à la fois, croyant et sceptique, lyrique et élégiaque tour à tour, il a rassemblé en lui tous les contrastes et exprimé toutes les contradictions d'une société fortement tiraillée. Cette ma-

ladie de la mélancolie poétique qui est née en Angleterre sous les auspices de lord Byron et des *lakistes*, et qui s'est répandue en France pendant la restauration, est arrivée jusqu'en Espagne avec le gouvernement représentatif. Ce peuple si plastique, si positif, si tranché, s'est laissé gagner un moment par le vague, l'incertitude et l'ennui, et c'est à ce moment précis que Zorrilla est venu. D'autres avaient essayé, avant lui, de rendre ces sentimens si nouveaux en Espagne, mais leurs œuvres imparfaites n'avaient obtenu qu'une attention distraite et éphémère. Lui seul a saisi fortement le public; lui seul a trouvé les accens nouveaux qui répondaient directement à l'état des ames.

En 1837, 1838 et 1839, il a publié chaque année deux volumes de poésies, et il y a prodigué avec une verve intarissable tous les trésors du genre. La langue espagnole, naturellement si pompeuse, prête plus qu'une autre aux développemens, aux énumérations, aux amplifications poétiques, procédés habituels de la muse un peu verbeuse du XIXe siècle. C'est un luxe de mots, une profusion de rimes, une opulence de descriptions, une variété de mélodies qui étonnent. Zorilla chante les ruines, l'orgie, la nuit, l'orage, la solitude, la prière, le doute, l'amour, et ce qui revient toujours dans ses vers, c'est la vanité de la vie, du plaisir et de la gloire, soit que, peignant ces tourmens d'esprit qui poursuivent de nos jours le riche dans ses fêtes comme le pauvre dans ses douleurs, il s'écrie :

Les uns meurent dans l'ivresse,
Les autres meurent de faim,
Tous se maudissent eux-mêmes,
Car ils sont tous malheureux.

Unos cayeron beodos,
Otros de hambre cayeron,
Y todos se maldijeron,
Que eran infelices todos.

soit que, s'adressant à une tourterelle, il se plaigne avec amertume de l'inutilité de ses propres chants, qui se perdent avec tout le reste dans l'impuissance universelle :

Dis, que nous servent,
O triste oiseau,
A toi tes plaintes,
Mes chants à moi?

Dime, que nos valen,
Pájaro infeliz,
A ti tus lamentos,
Mis cantos a mi?

On dira sans doute que cette poésie n'est pas originale, et on aura raison en prenant le mot *originalité* dans le sens étroit qu'on lui donne généralement aujourd'hui. La poésie de Zorrilla n'est pas plus originale en Espagne que le mouvement politique qui agite ce pays depuis cinquante ans; comme ce mouvement lui-même, elle est venue de l'étranger. Mais est-ce là un motif pour la condamner sans l'entendre, et connaît-on beaucoup de littératures au monde qui soient à l'abri de ce reproche? Le mouvement littéraire français de la restauration n'était pas plus original dans son temps que le mouvement littéraire espagnol ne l'est aujourd'hui; l'imitation de l'étranger était aussi sensible dans l'un que dans l'autre. Nos écrivains modernes ont imité lord Byron, Walter Scott, Gœthe, Schiller, et avec eux les grands poètes passés qui leur avaient à leur tour servi de modèles, Shakspeare, Dante et Calderon. En sommes-nous moins fiers de ce que cette imitation a produit chez nous? et après avoir imité nous-mêmes, devons-nous nous montrer si dédaigneux pour qui nous imite? Notre histoire littéraire tout entière n'est-elle pas une série d'imitations? Le grand Corneille n'a-t-il pas traduit de l'espagnol la moitié de ses vers, et emprunté de l'antique la plus grande partie de l'autre moitié? Racine n'est-il pas presque tout entier dans Euripide et dans la Bible? Molière ne prenait-il pas partout où il le trouvait ce qu'il appelait son bien par plaisanterie, et qui n'était en réalité que le bien d'autrui? Hors de France, dans l'antiquité comme dans les temps modernes, ne voit-on pas toutes les poésies s'inspirer les unes des autres? Virgile n'est-il pas le copiste d'Homère? Shakspeare n'emprunte-t-il pas ses plus beaux sujets aux conteurs italiens? et Dante lui-même est-il autre chose qu'un résumé des légendes qui avaient cours de son temps dans tout le monde catholique?

L'imitation est la mère des arts. Il est rare, et peut-être sans exemple, que le génie d'un homme ou d'un peuple ait été absolument spontané. C'est toujours du rapprochement de deux intelligences ou de deux civilisations que jaillit l'étincelle créatrice. Si l'Espagne actuelle s'inspire de la France, l'Espagne du XVIe siècle s'est inspirée de l'Italie du XVe. L'Italie elle-même n'a été, au moyen-âge, la reine des lettres et des arts, que parce que le souffle antique

y était resté plus puissant qu'ailleurs, et ce qui a donné le dernier essor à la grande époque de la renaissance, c'est la fuite des Grecs en Europe devant les conquêtes de Mahomet II. Les poésies qui nous paraissent originales sont celles dont la filiation nous est inconnue. Depuis qu'on y regarde de plus près, on voit que les *romances* espagnols ont une origine plus complexe, un développement plus savant et moins naïf qu'on n'avait cru d'abord. Qui peut savoir quels ruisseaux cachés, les uns venus d'Orient, les autres d'Occident, se sont réunis pour former ce beau fleuve d'Homère? Qui peut dire quelle est la part de l'antique Égypte, quelle est celle de l'Arabie et peut-être de l'Inde, dans les traditions poétiques de la Judée? Mais à coup sûr ce qui nous paraît simple ne l'est pas. L'œil attentif devine des soudures dans ce qui semblait fondu d'un seul jet; seulement, la trace des combinaisons successives s'est perdue dans les ombres de ces temps obscurs, et il faut aujourd'hui la patience sagace de l'antiquaire pour démêler ce que les siècles ont confondu : recherches curieuses qui forcent l'unité factice à laisser voir sa multiplicité réelle, et qui nous montrent l'art et le calcul où nous n'avions cru trouver que l'instinct!

Nous voilà bien loin de l'Espagne actuelle et de Zorrilla, qui n'a certes rien de commun avec la Bible et avec Homère; mais il faudrait bien tâcher de s'entendre une bonne fois sur ce goût exclusif pour l'originalité, qui est devenu si fort à la mode. Si l'originalité, c'est la nouveauté, la manière de l'apprécier dépend du point de vue. Zorrilla n'est point original pour nous, j'en conviens, mais il est original pour les Espagnols, ce qui lui importe probablement beaucoup plus. Ce que nous blâmons en lui est précisément ce que ses compatriotes approuvent; et ses compatriotes ont-ils tort de le juger ainsi? Qui peut l'affirmer? Ils savent mieux que personne apparemment ce qui est usé pour eux et ce qui ne l'est pas. De même, si l'originalité, c'est la nationalité, nul ne sait mieux que les nationaux si un poète est national ou non. Il y a deux manières d'être national, ou en se montrant conforme à un type idéal et distinct qui n'a eu, le plus souvent, de vérité que dans le passé, ou en répondant aux besoins actuels et immédiats, à la situation présente et réelle de son pays. Dans le premier cas, on est national pour les étrangers; dans le second, on est national pour ses compatriotes. Si Zorrilla était resté fidèle aux anciens erremens de la littérature espagnole, c'est-à-dire d'une littérature qui ne répond ni aux mœurs, ni aux idées de l'Espagne actuelle, il aurait pu passer en France pour très original, très national, très

espagnol; mais en même temps personne ne l'aurait lu en Espagne, et il n'y jouirait pas de la popularité qu'il s'est rapidement acquise. C'est l'imitation de ce passé éteint qui aurait été un véritable pastiche, sans originalité, sans vie, sans vérité, et qui aurait mérité la plupart des reproches qu'on fera sans doute au poète.

Il y a une sorte de puérilité à s'attacher tant aujourd'hui à la couleur locale en littérature. Plus que jamais, l'échange dont nous avons parlé s'établit entre les peuples; ce qui était autrefois accidentel est aujourd'hui constant. Les différences nationales vont en s'affaiblissant, et il se forme peu à peu une société commune de toutes les nations civilisées. C'est là le mouvement inévitable, irrésistible, de la civilisation moderne. Or la conséquence inévitable aussi de ce rapprochement des peuples, n'est-ce pas le rapprochement des littératures? Que ce soit un bien ou un mal, c'est un fait, et il serait insensé de vouloir le détruire. Pourquoi donc estimer uniquement ce qui est destiné à disparaître? Nous entrons dans une saison générale de l'humanité; nous devons trouver naturel que tout se généralise de plus en plus, les sentimens aussi bien que les lois, et les idées aussi bien que les faits. L'Espagne était restée long-temps séparée de l'Europe; elle aspire aujourd'hui à presser le pas et à rejoindre ses sœurs plus avancées. Ce que nous avons éprouvé, elle doit l'éprouver à son tour; ce que nous avons dit, elle doit le redire, car elle est dans la même voie que nous. Quand même autre chose nous plairait mieux, nous ne devons pas lui demander autre chose. Ce n'est pas pour nous qu'elle travaille, c'est pour elle. Elle voudrait d'ailleurs se faire une autre voix et une autre figure qu'elle ne le pourrait pas. Elle est entraînée comme le monde entier dans une impulsion qui ne dépend pas de sa volonté; il faut de toute nécessité qu'elle se transforme pour entrer dans la communion universelle, et il est heureux qu'il en soit ainsi, même au point de vue littéraire. Les anciennes distinctions nationales ont donné de nombreux produits, elles sont bien près d'être épuisées; il n'y a qu'une refonte générale qui puisse amener de nouvelles combinaisons et de nouvelles formes pour le génie.

Maintenant n'exagérons rien. Quand une fois il est bien admis, bien reconnu, que la tendance nouvelle des peuples doit être avant tout dirigée vers un but général et commun, le rôle légitime des nationalités recommence. Chaque peuple doit tendre vers ce but par les moyens qui lui sont propres et dans les conditions qui lui appartiennent. Il y a dans les différences nationales quelque chose qui

subsistera toujours : c'est le climat, le sol, les souvenirs, les traditions, tout ce qui constitue un fait accompli ou une circonstance immuable. Si le mouvement qui rapproche est puissant, le fait qui sépare est indestructible. De là la nécessité d'une harmonie entre les deux forces. La diversité dans l'unité, tel a toujours été, tel doit être encore le monde, mais une autre diversité et une autre unité que par le passé. Dans les anciennes nationalités, le temps fera deux parts, l'une qui n'était qu'accidentelle et qui disparaîtra avec les circonstances sociales dont elle est née, l'autre radicale, essentielle, et qui doit se combiner avec les faits nouveaux pour former les nationalités nouvelles. A ce point de vue, le goût de l'originalité nationale en littérature est parfaitement justifié, mais il faut alors avoir bien soin de ne pas confondre et de ne pas prendre ce qui est bien et dûment mort pour ce qui doit revivre. Dans le passé, le fait principal, c'était la diversité; dans l'avenir, le fait principal dominant, ce sera l'unité. L'unité de l'avenir n'exclut pas plus la diversité que la diversité du passé n'a exclu l'unité, mais les conditions de l'une et de l'autre sont différentes. Pour le moment, ce qui se fonde est surtout l'unité; toute forme incompatible avec l'unité est condamnée d'avance, tout effort qui tend à la produire est au contraire à encourager.

Ce n'est pas la première fois qu'un mouvement général de transformation s'opère dans le monde. On peut dire que ce mouvement est en quelque sorte continu depuis le commencement des âges historiques, et qu'il a de temps en temps des momens où il éclate avec plus d'énergie et d'intensité. Nous sommes dans un de ces momens. La fondation de l'empire romain, l'établissement du christianisme, et dans les temps modernes les croisades, la féodalité, la réforme, ont été des mouvemens généraux. Quand le christianisme s'est établi, les partisans exclusifs des originalités nationales auraient regretté, là le paganisme grec, ici le culte oriental du soleil ou celui des idoles sauvages de la Gaule. Il semblait que le christianisme allait établir dans le monde cette uniformité qui répugne tant à beaucoup d'esprits; certes, si jamais tendance à l'identité fut puissante, ce fut celle-là. On a vu cependant des variétés infinies sortir de cette apparente uniformité; le christianisme a porté des fruits bien différens en Italie, en Espagne, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Orient. Toutes les diversités de l'histoire moderne se dessinent sur ce fond commun, et n'en sont pas moins fort distinctes entre elles. Sur certains points, quelque chose du paganisme a survécu et

s'est mêlé à l'esprit chrétien; sur d'autres, l'esprit local a fortement réagi et a produit des associations d'idées inattendues. Ici, le christianisme marche accompagné de l'inquisition; là, il se prête à toutes les expériences de la réforme; ici il est monarchique, là il est républicain. Mais il a fallu subir avant tout le baptême commun, et les divergences n'ont été possibles qu'après le triomphe du principe. Il en a été de même de toutes les autres révolutions humaines; il en sera encore ainsi de ce travail universel qui tend à établir partout dans le monde l'égalité, la liberté, la publicité, le gouvernement représentatif.

Il ne se passe donc rien aujourd'hui qui ne se soit passé dans tous les temps. De tout temps, l'impulsion est partie du point où est née l'idée-mère, et s'est répandue de proche en proche dans le reste de l'univers. Lors de l'établissement du christianisme, le signal a été donné par la Judée; il a été répété successivement par la Grèce, par Rome, par l'Afrique, et a fini par arriver aux dernières limites de la terre. Pour prendre des exemples moins grands et plus rapprochés de nous, le mouvement de la renaissance a commencé en Italie, et a passé de là en Espagne, en France, dans toute l'Europe. Le mouvement de la réforme a commencé en Saxe, et a pénétré peu à peu dans le reste de l'Allemagne, dans les Pays-Bas, en Angleterre, en France, et jusqu'en Espagne et en Italie, où il a produit des résultats particuliers. Le mouvement actuel est né en Angleterre, a pris, en passant en France, une largeur philosophique qui l'a profondément transformé, et se répandra de là, Dieu aidant, dans tout le monde civilisé. Chacune de ces révolutions a amené avec elle, en se propageant, son expression littéraire. Le XIXe siècle a la sienne, comme ses devanciers; bonne ou mauvaise, sa physionomie est à lui. Le centre de sa littérature est en France, comme à la fin du XVe siècle le centre littéraire de l'Europe était en Italie, et au commencement du XVIIe en Espagne. Cette littérature n'est pas complètement française, comme le principe social dont elle émane; il s'y est mêlé, surtout dans l'origine, beaucoup de formes anglaises, mais maintenant l'esprit français a prévalu, et le reste de l'Europe prend modèle sur nous. Est-ce à tort ou à raison? Ce serait une nouvelle question à débattre; cependant ce qui la simplifie d'avance beaucoup, c'est qu'on ne peut pas faire autrement, pour le moment du moins. Lorsque l'esprit nouveau aura triomphé partout, il verra ce qu'il aura à faire; en attendant, il faut qu'il s'étende.

L'Espagne est, de tous les pays de l'Europe, celui qui nous suit

maintenant de plus près. Que le principe qui l'agite se manifeste avec plus ou moins de sympathie pour la France, peu importe; au fond, il est français, c'est-à-dire qu'il procède directement des idées nouvelles dont la France est en ce moment la plus haute expression. Il n'est donc pas étonnant que la littérature espagnole contemporaine suive la nôtre, et non-seulement ce n'est pas étonnant, mais ce n'est pas regrettable. Elle n'a pas d'autre moyen de se renouveler. Maintenant qu'en nous imitant, elle cherche en même temps à être elle-même, rien de mieux. C'est ce que nous avons fait de notre côté, c'est ce qu'elle fera sans aucun doute, si elle persévère. L'imitation n'est qu'un moyen de provoquer l'esprit national à quitter sa vieille routine et à inventer de nouveaux procédés. En imitant l'Italie de son temps, l'Espagne de Lope et de Calderon a fait certes quelque chose de très nouveau. En imitant à leur tour les écrivains espagnols, les classiques français du siècle de Louis XIV ont fait aussi quelque chose de très particulier. Voyez ce qui se passe en politique : de même qu'en essayant de copier le système politique de l'Angleterre, la France du XIXe siècle a créé un gouvernement qui diffère beaucoup en réalité du gouvernement anglais, et que l'Angleterre essaie à son tour d'imiter, de même l'Espagne, en travaillant à s'assimiler les institutions françaises, est déjà arrivée et arrivera probablement de plus en plus à en fonder qui lui sont propres. L'unité des principes et des vues n'entraîne pas nécessairement l'identité absolue des formes; au contraire : tels moyens qui sont bons ici pour atteindre le but commun seraient là-bas détestables, et réciproquement. Ainsi de la littérature; pourvu que le caractère général soit semblable, les détails peuvent varier à l'infini. Le tout est de trouver le terme moyen qui concilie le caractère national avec le principe de la généralité.

Les Espagnols ont-ils trouvé cette combinaison neuve? Pas tout-à-fait encore, mais ils la cherchent : c'est déjà beaucoup. De pareilles bonnes fortunes ne se rencontrent pas au premier essai. Il y a quelques années, l'imitation était complète, exclusive; à mesure que l'Espagne s'est approprié le génie nouveau, elle a tenté de lui donner sa couleur. Des partis littéraires se sont formés en même temps que des partis politiques. La grande querelle du classique et du romantique s'est agitée avec chaleur comme chez nous, et cette querelle, qui paraissait absolument la même qu'en France, était au fond très différente, parce qu'on attachait aux mêmes mots des sens différens. Le duc de Rivas, entre autres, s'est mis à la tête d'une école qui avait pour but de donner des formes essentiellement natio-

nales aux idées modernes. Le poème d'*el Moro espósito* et les *Romances historiques* du même auteur sont conçus et exécutés dans cet esprit. Cette école n'a pas complètement résolu le problème, mais elle y travaille. Ce qu'il y a de plus piquant, c'est que Zorrilla lui appartient. Ce poète, que des lecteurs français ne trouveraient probablement pas assez original, veut avant tout être Espagnol, et fait ce qu'il peut pour n'être qu'Espagnol. Ses compatriotes le comparent à Calderon, dont il a retrouvé, en effet, la veine féconde, mais à qui il ne ressemble que par la facilité de la versification et les autres qualités extérieures. Dans ses préfaces, il n'exprime qu'un seul sentiment, l'orgueil d'être né dans son beau pays, de parler cette belle langue castillane, de n'avoir d'autres maîtres que les grands esprits de la cour de Philippe III et de Philippe IV. Ce n'est pas sa faute s'il est entraîné par la nécessité à être moins Espagnol qu'il ne veut, et il y aurait de l'injustice à lui en faire un tort.

Au commencement de son premier recueil de poésies, aussitôt après l'ode sur la mort de Larra, on trouve une ode à Calderon. Zorrilla s'est mis visiblement l'esprit à la torture pour reproduire, dans cette pièce, la manière du grand poète, et il n'a réussi qu'à faire des vers entortillés, tout pleins de ce que les Espagnols appellent des *conceptos* et les Italiens des *concetti*, et beaucoup plus semblables aux jeux d'esprit de Gongora et de son école qu'à la poésie vive, élégante et spirituelle de Calderon. L'auteur charmant de la *Maison à deux portes* et du *Médecin de son honneur* tombait sans doute quelquefois dans ces recherches puériles, défauts aimés de son temps, mais ce n'est là qu'un des caractères secondaires et une des taches de son talent. En accumulant les pointes et les antithèses, en comparant à la fois le génie de Calderon à un phénix et à un aigle, et en jouant sur ce bizarre parallèle pendant quarante ou cinquante vers, en louant le poète d'avoir été le premier qui ait créé un monde après Dieu, et en insistant sur cette idée pendant plusieurs strophes, Zorrilla a fait la charge, et non le portrait de son modèle. Croit-on, par exemple, que les vers suivans, tout empreints cependant de la saveur natale, soient de nature à lui faire grand honneur?

« Ton sépulcre est un autel; — tu n'y descends pas, tu y montes. — Certes, tu peux être tranquille, — ta gloire a monté jusqu'aux nues, — et de là ne descendra pas. — Si dans les cieux tu n'es pas le soleil, — tu seras la lune, qui est plus belle. — Tu ne peux pas être une étoile, — car, au troisième rang comme elle, — ne peut pas être un Espagnol. »

Tu sepulcro es un altar;
Y a el no bajas, que subes,
Bien puedes tranquilo estar;
Tu fama subió a las nubes,
Y de alli no ha de bajar.
Si en ellas tu no eres sol,
Luna serás que es mas bella,
Porque tu no eres estrella,
Que tercero como ella,
No ha de ser un Español.

Voilà pourtant où conduit le désir exagéré de la couleur locale. Heureusement que Zorrilla s'est bien vite aperçu qu'il était mal engagé, et il est revenu sur ses pas de bonne grace. De pareils exemples sont très rares dans ses œuvres; le plus souvent, il est au contraire remarquable par le naturel. On pourrait presque dire qu'il en a trop. Il cherche à être Espagnol par le choix de ses sujets; le nom de Tolède, de la vieille ville castillane et catholique, revient souvent, par exemple, dans ses poésies, et toujours avec succès; il s'attache aussi à donner à tout ce qu'il écrit un caractère religieux très marqué. Son poème sur le jour du jugement dernier, *el Dia sin sol* (*le Jour sans soleil*), est un de ses plus beaux ouvrages. Un autre poème pieux, qui a pour titre *la Vierge au pied de la croix*, est empreint d'une grace et d'une sensibilité touchantes. Mais, même dans ses descriptions de Tolède et dans ses élans de piété catholique, l'homme du XIXe siècle se fait toujours sentir. Sa manière de décrire n'est pas celle des anciens maîtres nationaux; il parle de la religion autrement que les moines-poètes des *autos sacramentales*. Son style est tout moderne, et c'est ce qui fait son succès, quoi qu'il en ait. L'antithèse traditionnelle est employée par lui avec goût, avec mesure, et presque toujours avec bonheur, comme dans ce vers sur Rome :

Fille des loups et mère des Nérons.
Hija de lobos, madre de Nerones.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de ses poésies lyriques, et il a fait bien autre chose, vraiment. Ses poésies lyriques ont commencé sa réputation; mais ce qui a fini de donner de l'éclat à son nom, ce sont ses contes ou légendes en vers et ses pièces de théâtre. Dans ces deux genres, nous le trouverons un peu plus national, sans qu'il cesse d'être conforme au goût actuel.

Ses romances, contes, légendes ou traditions, sont déjà au nombre de plus de vingt, dont quelques-uns comptent plusieurs milliers de vers; voici les titres des principaux : *Pour la Vérité le Temps et pour la Justice Dieu*, légende; *la Surprise de Zahara*, romance de 1481; *A bon juge meilleur témoin*, tradition de Tolède; *le Dernier roi maure de Grenade*, poème; *l'Honneur et la Vie qui se perdent ne se recouvrent pas, mais se vengent*, légende; *Souvenirs de Valladolid*, tradition; *le Prince et le Roi*, romance historique; *les Deux Roses*, romance; *le Capitaine Montoya*, légende; *la Justice du roi don Pèdre*, tradition; *le Sculpteur et le Duc*, conte; *la Princesse doña Luz*, légende; *un Espagnol et deux Françaises*, légende; *Marguerite la tourière*, tradition; *la Passionnaire*, conte fantastique; *le Talisman*, légende traditionnelle. Les premiers de ces poèmes ont paru épars dans les recueils lyriques de Zorrilla; les derniers ont été publiés par livraisons, en 1841, sous le titre commun de *Chants du Troubadour*. Un recueil spécial, imprimé en 1842, sous le titre de *Veilles d'été*, contient *le Talisman* et deux autres légendes. Les journaux de Madrid annoncent en outre la prochaine publication d'un nouveau volume.

Ce nom de *Chants du Troubadour* et les autres titres que nous venons de citer indiquent assez quelle pensée a inspiré les récits poétiques de Zorrilla. C'est une manifestation nouvelle d'un retour aux traditions nationales, et celle-là nous paraît un peu plus heureuse que l'autre. Le nom de *troubadour* est devenu depuis quelque temps fort à la mode en Espagne; il n'est pas précisément espagnol, mais peu s'en faut; c'est un mot emprunté à l'ancienne langue romane, qui a été commune pendant deux siècles au midi de la France et au nord de la Péninsule. Il rappelle le souvenir de la plus antique des littératures modernes, de celle qui naquit au plus fort des ombres du moyen-âge, et qui fut la mère commune des muses d'Espagne et d'Italie. La nuance de ridicule qui s'attache chez nous à ce nom, par suite de l'abus qui en a été fait, n'existe pas de l'autre côté des Pyrénées. Un jeune poète dramatique, M. Garcia Gutierrez, a fait jouer dernièrement un drame intitulé *le Troubadour*, qui a eu un grand succès littéraire. Enfin la plus récente des sociétés fondées à Madrid pour le développement des lettres et des arts, *le Lycée*, a voulu témoigner, par un hommage spécial, de son respect pour la littérature romane; elle a institué des *jeux floraux* exactement semblables, pour le nom comme pour l'esprit, à ceux qui furent fondés au XIVe siècle à Toulouse par sept troubadours provençaux, et elle distribue, comme eux, dans ces concours poétiques, des fleurs d'argent et d'or. C'est encore de l'imi-

tation, comme on voit; les Espagnols sont dans une période où ils ne peuvent guère échapper à l'imitation, même quand ils prétendent le plus à faire du neuf. Mais cette imitation nouvelle atteint assez son but, qui est de montrer que l'Espagne moderne, tout en suivant le cours du siècle, a les yeux fixés sur ses origines.

Il en est de même des titres et des sujets de légendes de Zorrilla. Tantôt c'est un proverbe qui sert de titre, et on sait quel goût les anciens poètes espagnols ont eu pour employer ainsi les proverbes; tantôt c'est le nom de Boabdil qui revient, ou celui du fameux roi don Pèdre, ou la qualification nationale de *romance* pour toute espèce de récit chevaleresque rimé. Zorrilla a fait plus; il a voulu que ses poèmes fussent, par la forme du moins, essentiellement espagnols. Il les a écrits presque tout entiers dans ce fameux vers octosyllabique et *assonnant*, qui est celui de tous les romances originaux, et qui porte lui-même le nom de *romance*. On sait qu'on entend par assonnans des distiques dont les vers impairs sont blancs et dont les pairs assonnent, c'est-à-dire se terminent par les mêmes voyelles, quelles que soient les consonnes. Cette forme de vers ne se trouve qu'en Espagne. On rencontre quelquefois des poèmes entiers écrits sur la même assonnance. Il faut une grande habitude pour saisir cette rime imparfaite; mais, quand une fois l'oreille est accoutumée à son harmonie, on trouve dans sa faiblesse même et dans sa monotonie un charme particulier, d'autant plus que, le vers étant très court, elle revient souvent. C'est quelque chose de simple et de primitif, comme nos anciens romans monorimes, auxquels d'ailleurs elle a succédé; on dirait la rime à sa naissance, et ne se rendant pas encore bien compte d'elle-même, une sorte de rime rudimentaire qui ne peut être saisie que par l'organisation fine et délicate d'un peuple méridional. Puis, ce qui distingue encore ce genre de vers entre tous les autres, c'est la facilité extraordinaire qu'il donne à l'écrivain. Avec une langue riche en voyelles comme l'espagnol, la rime complète est déjà extrêmement facile; que sera-ce de l'assonnance? Les vers assonnans couleront sous la plume du poète avec l'abondance intarissable de l'improvisation.

Dans l'impossibilité de donner une idée de toutes les légendes de Zorrilla, nous en prenons une à peu près au hasard. C'est celle qui a pour titre : *Marguerite la tourière*. Elle remplit un volume entier de la collection, et ne compte guère moins de cinq mille vers. Le sujet n'en paraîtra peut-être ni bien neuf, ni bien piquant, mais il est très

cavalièrement et très poétiquement raconté, et le dénouement de la première partie est charmant.

Don Juan de Alarcon, très proche parent de tous les don Juan connus, est le vaurien le plus amoureux et le plus ferrailleur de Palencia et des deux Castilles. Son père, don Gil, l'envoie à l'université de Valladolid; mais les sérénades, les escalades et les estocades vont bientôt si bon train, que don Juan est forcé de quitter la ville. Le père entre d'abord dans un grand courroux en voyant revenir son fils; le jeune homme lui raconte si gaiement ses fredaines, que tous deux finissent par en rire. Voilà donc notre étourdi battant encore une fois le pavé de Palencia, sa ville natale, et cherchant de nouvelles aventures. Justement, il se trouve qu'en face de sa maison, est un couvent de religieuses. Un jour qu'il est allé avec son père entendre la messe à l'église du couvent, l'esprit tout plein de pensées coupables et délicieuses, il se sent tout à coup frapper sur l'épaule. « A genoux, cavalier, dit une voix argentine, on élève l'hostie. » L'impie don Juan obéit, mais non sans jeter un coup d'œil sur ce nouveau maître des cérémonies. C'est une jeune religieuse qui rougit, baisse les yeux, et baise la terre avec ferveur. « Ma sœur, dit don Juan, un mot. — Que voulez-vous? — Êtes-vous l'abbesse? — Non, je suis la tourière. — J'ai un secret à vous confier. — Un secret? — Oui, un secret pour la plus grande gloire de Dieu. » Et un rendez-vous est donné pour minuit à la grille de la chapelle.

Marguerite la tourière n'a pas dix-sept ans. Elle ne sait rien du monde qu'elle n'a jamais vu, mais elle a lu en cachette un livre de Quevedo qui est plein de bien jolies choses. Elle s'en souvient lors de son rendez-vous. — Savez-vous, cavalier, qu'il y a dans ce livre une aventure qui ressemble à la nôtre? — En quoi, ma Philis? — En ce qu'un jeune homme attend dans la rue; c'est vous; une femme vient lui parler, c'est moi; et.... mais à propos, pourquoi m'appelez-vous Philis? Je ne m'appelle pas Philis, mais Marguerite. — Philis est une bergerette bien gentille, de quinze ans tout au plus, qui a deux yeux noirs brillans comme le soleil, une peau plus blanche que les plumes du cygne, un corps plus svelte qu'un palmier, plus flexible que les joncs parfumés, deux mains plus belles que la nacre et le jasmin, etc., etc. — Bref, don Juan enlève Marguerite, et part avec elle pour Madrid. En passant par Valladolid, il rencontre son ami don Gonzalo, qui les accompagne dans la capitale. Six mois s'écoulent au milieu des plaisirs. Don Juan commence à se lasser de sa religieuse, don Gonzalo en est devenu amoureux. Dans une orgie chez

la nouvelle maîtresse de don Juan, Sirène la danseuse, don Gonzalo demande à son ami de lui céder Marguerite. — C'est marché fait, dit l'ingrat, mais à condition que vous la remettrez dans son couvent quand elle vous ennuiera. — Comment? elle est nonne? J'ai une sœur qui est nonne aussi; et dans quel couvent l'avez-vous prise? — Chez les sœurs de Jésus, à Palencia. — O ciel! — Qu'avez-vous donc? — Marguerite est la sœur de don Gonzalo.

Les deux amis se battent. Don Juan tue Gonzalo, et s'échappe de Madrid avec Marguerite; puis le misérable abandonne sa maîtresse dans une hôtellerie. La pauvre Marguerite, seule, délaissée de tous, cruellement punie de ses illusions, a recours à la charité publique pour revenir à Palencia. Elle erre quelque temps devant la maison de son séducteur; mais elle ne voit aucune lumière au balcon, elle n'entend sortir aucune voix aimée. Ce qui lui restait de son amour s'évanouit. Elle se réfugie toute tremblante dans l'église de son couvent. Il est minuit. C'est l'heure de son premier rendez-vous, l'heure aussi de son fatal départ. Elle s'arrête devant une statue de la Vierge; tous les souvenirs de sa pieuse vie lui reviennent. Cette statue est celle qu'elle aimait à honorer, celle qu'elle parait si souvent de ses plus beaux habits, avec des joies et des larmes d'enfant; c'est devant elle que, la nuit de sa fuite, elle adressa à la sainte mère de Dieu sa dernière prière. Ce bouquet, c'est elle qui l'a fait; ce voile, c'est elle qui l'a brodé; sur cette croix, elle a déposé mille et mille baisers. « O Marie, disait-elle, ne m'abandonnez pas; souvenez-vous de moi.» Ici, il ne suffit plus d'analyser, il faut traduire.

« Le cœur pénétré d'une sainte tristesse, elle soupire pour une vie sans trouble et sans délire. Le calme de sa cellule, le saint murmure de sa prière dans le chœur, la paix de son jardin, le charme consolateur d'une vie passée seule à seule avec Dieu, loin de l'amour et du monde, tous ces souvenirs aimables passent devant elle avec un si doux sourire que, baignée des pleurs de la foi, elle s'écrie : « Hélas! qui pourrait me rendre à ma vie austère et à « un meilleur avenir? » Alors, du fond d'une nef solitaire, elle voit s'approcher d'un pas tranquille et grave une sainte religieuse; la lumière que l'inconnue porte devant elle pour la guider ne permet pas à Marguerite de distinguer ses traits. Craignant d'être reconnue, la pauvre fille s'enveloppe si bien dans sa mante, qu'elle ne voit plus qu'à peine la religieuse, mais elle entend ses pas se rapprocher de plus en plus. Enfin elle la sent passer tout auprès d'elle, et, en la regardant, elle s'étonne de ne pas la reconnaître. « Ce sera une novice, dit-elle, qui sera entrée au couvent depuis mon départ. »

« Cependant la religieuse s'approche des autels pour les orner; Marguerite la suit et trouve dans toute sa personne je ne sais quoi d'étrange qui la fait

paraître plus belle à mesure qu'elle la regarde. Autour d'elle, on dirait un air transparent et comme une douce lumière qui se communique aux objets qu'elle a touchés. En peu de temps, les autels qu'elle a visités resplendissent d'un éclat inexplicable, mais si vague et si faible, que le reste de l'église garde sa silencieuse obscurité. Seulement, autour de l'inconnue, la clarté mystérieuse reparaît avec des teintes légères de rose et d'azur. Malgré la distance, le parfum des fleurs qu'elle dépose sur l'autel arrive jusqu'à Marguerite; ou un songe ineffable enivre ses sens, ou elle entend aussi le bruit lointain d'une musique harmonieuse. Ce concert invisible, cette odeur des fleurs, ces splendeurs suaves, jettent la belle enfant dans une émotion délicieuse; mais ce sont des impressions paisibles et calmes qui renouvellent insensiblement son être. Elle oublie ses amertumes passées et sent se réveiller dans son sein mille pensées chastes et pures. L'avenir se présente à elle entouré de mille images de bonheur, de solitude et de paix. Sa vie est devenue une extase, un songe lumineux, une ivresse ravissante, un doux anéantissement où rien ne l'oppresse, où elle ne sent rien de profane et de terrestre. Il n'y a plus dans son ame qu'une pensée, qu'un sentiment, l'aspiration d'amour qui l'attire vers cette inconnue; elle a besoin de la suivre, de la contempler, de lui parler, de lui demander des consolations...

« La religieuse prend enfin la lumière, et, traversant l'église, elle passe près de Marguerite en la touchant de sa robe. Marguerite ne peut résister au charme caché qui l'entraîne; elle l'arrête par sa manche, mais sans avoir la force de parler. — Que me voulez-vous? dit la religieuse d'une voix pleine de douceur. — Vous me laissez donc seule ainsi? répondit Marguerite. — Si vous n'avez pas d'asile dans cette nuit orageuse, venez avec moi dans le cloître. — C'est impossible. — Si vous désirez parler à quelque sœur, veuillez revenir demain. — Oui, je voudrais parler.... — A qui? — A vous. — Qu'avez-vous à me dire? — Je ne sais ce qui oppresse ma voix.... Comment vous nommez-vous? — Marguerite. — Nous avons toutes deux le même nom. — Vous vous nommez ainsi? — Oui, madame, et dans un autre temps j'étais... Quel emploi avez-vous? — Tourière. — Tourière! Depuis quand? — Depuis un an. — Un an! — Il y en a dix que je suis dans ce couvent. — Marguerite écoute avec stupeur sa propre histoire. L'inconnue a son nom et son âge; comme elle, elle est depuis un an tourière; comme elle, elle est au cloître depuis dix ans. Que doit-elle penser? Enfin elle lève les yeux sur le visage de la religieuse et se reconnaît avec frayeur elle-même. Celle qui est devant elle a tous ses traits; c'est elle-même ou son image qui est restée au couvent.

« Marguerite tombe à genoux, sans volonté, sans voix, sans mouvement, le cœur et l'esprit éperdus, aux pieds de la sainte apparition; elle y reste, le front dans la poussière, jusqu'à ce que l'accent de la voix sacrée permette à son ame purifiée de l'animer de nouveau. Alors, jetant sa mante sur la jeune fille et la couvrant de ses pieux vêtemens, l'apparition lui dit de sa voix céleste : « Tu t'es placée en fuyant sous ma protection; je ne t'ai pas aban-« donnée; vois, ton cierge brûle encore sur mon autel; j'ai occupé ta place;

« pense à moi. » A ces mots, le tonnerre éclate, l'éclair rapide brille, et dans l'azur serein s'élève la magnifique vision. La reine des anges fuit vers les cieux, elle sourit encore en fuyant à Marguerite prosternée, et disparaît bientôt dans les lointains infinis de l'air diaphane, laissant après elle un parfum délicieux et une traînée d'impalpable lumière. »

Ici finit la première partie de *Marguerite;* la seconde est moins intéressante et contient les dernières aventures de don Juan de Alarcon. On retrouve dans cette première partie quelques-unes des anciennes qualités des conteurs espagnols, la légèreté, la rondeur, le trait, assez bien fondues avec les qualités plus modernes du large développement descriptif. Quant au dénouement, l'auteur dit que c'est une tradition populaire, et nous le croyons aisément au charme naïf qui le distingue. Ce n'est pas, du reste, la première fois que paraît dans les poètes nationaux ce genre de merveilleux qui consiste à mettre une personne en face d'elle-même. Le même prodige se retrouve dans un drame de Calderon, mais avec un effet aussi tragique que celui-ci est gracieux. Un misérable, couvert de crimes et tourmenté par le remords, remarque qu'il est suivi partout par un homme vêtu comme lui et qui ne le quitte pas plus que son ombre. Il s'approche de ce surveillant mystérieux et lui demande brusquement : *Qui es-tu?* L'homme répond : *Tu mismo* (toi-même). Jamais le sombre génie du Nord n'a inventé une plus terrible évocation de la conscience. Zorrilla lui-même a employé encore ce moyen dans une autre de ses légendes; c'est celle qui a pour titre *le Capitaine Montoya*, et qui n'est autre que la fameuse histoire de don Juan de Maraña. Montoya, sur le point d'enlever une religieuse, voit tout à coup passer devant lui un convoi funèbre; il demande à l'un des prêtres qui l'on va enterrer : *Le capitaine Montoya*, répond le moine d'une voix lugubre. Le capitaine terrifié croit avoir mal entendu; il suit le convoi, entre dans l'église, et demande encore à un prêtre le nom du mort : *Le capitaine Montoya*, répond le prêtre.

Zorrilla ne s'est pas contenté de ces visions empruntées au vieux génie catholique de son pays. Il a voulu faire encore une excursion dans le genre fantastique proprement dit. Dans la préface de son conte, *la Passionnaire,* il suppose un dialogue entre sa femme et lui. Sa femme lit les contes fantastiques d'Hoffmann, et lui demande pourquoi il ne s'essaierait pas dans ce genre. Zorrilla répond que le fantastique allemand ne convient pas à l'Espagne, et que le merveilleux espagnol doit être uniquement religieux. Sa femme insiste pourtant, et il cède. Après cette petite mise en scène, il entre en

matière. Un jeune noble castillan, don Félix, aime une jeune fille des champs nommée Aurore. Le père du jeune homme envoie son fils en France pour lui faire oublier cet amour, et là don Félix devient amoureux d'une belle châtelaine qu'il épouse. La malheureuse Aurore apprend cette nouvelle, dans son pays, par un voyageur inconnu, et disparaît. Une nuit, les deux époux causent amoureusement dans leur château, situé aux bords de la Garonne. Un orage terrible éclate au dehors; le matin, don Félix et sa femme sont fort surpris de voir sur leur balcon une fleur qui est venue pendant la nuit et qui semble avoir été déposée par l'orage. C'est une *passionnaire* ou *fleur de la passion*. Un rapport intime s'établit entre la fleur magique et le jeune couple. Don Félix et sa femme s'enferment des jours entiers pour la contempler; elle-même semble se pencher vers eux et déployer ses pétales en leur présence avec un air d'intelligence et de mélancolique sympathie. Enfin, la jeune femme est atteinte d'une maladie mortelle; au moment de rendre le dernier soupir, elle demande à don Félix de cueillir la passionnaire pour la déposer dans son tombeau. Don Félix obéit, et voit aussitôt Aurore mourante lui sourire une dernière fois parmi les feuilles. Il reste seul entre les cadavres des deux femmes qu'il a aimées.

Ainsi va se manifestant de plus en plus cette duplicité forcée qui caractérise le talent de Zorrilla. Il passe de Calderon à Hoffmann, et ne peut échapper à une imitation qu'en tombant dans une autre. Mais il n'imite pas tout-à-fait Hoffmann, pas plus qu'il n'imite tout-à-fait Calderon. De même que dans *Marguerite* la vieille crudité espagnole est fort adoucie, de même dans *la Passionnaire* les imaginations fantastiques du rêveur allemand sont matérialisées de manière à perdre presque tout leur vague. Il n'y a pas si loin de l'un des deux contes à l'autre que Zorrilla lui-même paraît le croire. L'exécution, dans *la Passionnaire*, est remarquable; la peinture de l'orage nocturne est surtout fort étrange et fort belle. Quant aux autres histoires de Zorrilla, elles appartiennent aussi à ce genre mélangé qui tient à la fois du goût ancien et du goût moderne. *La Princesse doña Luz* est une des plus jolies; c'est un tableau des mœurs gothiques spirituellement tracé. *La Surprise de Zahara* est à peu de chose près un ancien *romance*. Dans *le Dernier roi de Grenade*, le chant de regret des Maures, en quittant leur ville chérie, est plein de poésie et d'éloquence. En somme, ces poèmes sont, à notre avis, ce que Zorrilla a fait de mieux. Toute la variété de son talent y éclate; et, dans un moment de transition comme celui que traverse aujourd'hui l'Es-

pagne, quand rien n'est encore fixé, ni le gouvernement, ni les mœurs, ni les croyances, que peut-on demander de plus au poète que la diversité? Ne doit-il pas représenter dans ses œuvres les hésitations, les tâtonnemens, les expériences de toute sorte, les emprunts souvent contradictoires, la confusion des souvenirs et des espérances, toute cette marqueterie d'une société qui se décompose et qui aspire à se recomposer autrement?

Nous aimons moins le théâtre de Zorrilla, non qu'il n'y ait aussi du talent et beaucoup, mais parce qu'il nous semble moins près du but que les contes. Il est vrai qu'on ne peut guère s'en prendre à lui. De toutes les questions littéraires, celle du théâtre est la plus difficile partout, et elle se complique encore en Espagne de difficultés particulières. Le développement littéraire de l'ancienne Espagne a été surtout dramatique. Toute l'Europe a long-temps admiré, à l'exclusion de tout autre, ce magnifique théâtre, dont les productions se comptent par milliers. Vingt auteurs dramatiques, dont le moindre serait célèbre partout ailleurs, ont illustré les deux grands siècles de l'Espagne; d'autres en foule dorment encore inconnus dans la poudre des bibliothèques. Les trois quarts des pièces qui ont été jouées sur toutes les scènes étrangères sont imitées de celles-là; dans ce trésor intarissable d'esprit, d'observation, d'intrigue, de passion, de terreur, de verve comique, tout le monde a puisé à pleines mains. Or, c'est un formidable héritage qu'une telle gloire fondée sur une telle fécondité. Faire autrement que les maîtres, c'est bien hardi; faire comme eux, c'est impossible. Quand on a de pareils modèles nationaux, il est difficile de les abandonner et plus difficile encore de les suivre. Le genre de leurs œuvres n'est plus en rapport avec le temps présent, il faut du nouveau, et comment oser tenter du nouveau sur une scène encombrée de ces grands noms de Lope, de Calderon, de Moreto? Le mieux serait peut-être de ne pas écrire d'œuvres dramatiques et d'attendre que la veine épuisée se rouvre d'elle-même; mais les Espagnols sont toujours passionnés pour le théâtre, ils demandent des pièces à tout prix, et comment laisser le théâtre désert dans la patrie même du théâtre?

La plupart des auteurs contemporains se tirent d'affaire d'une manière fort simple; ils traduisent tout bonnement les pièces nouvelles du théâtre français, et ne s'inquiètent pas davantage de la gloire dramatique de leur pays. Zorrilla n'a pas voulu faire comme eux; son ambition est plus haute et plus nationale. Sa première comédie a paru au mois d'août 1839; elle avait déjà été précédée de quelques

essais dramatiques publiés dans ses œuvres, entre autres une espèce de caprice dialogué assez brillant, dans le genre de ceux d'Alfred de Musset, et intitulé *Folle Vie et plus folle Mort* (*Vivir loco y morir mas*). La comédie qui a été son début au théâtre a pour titre un proverbe : *Chacun son droit* (*Cada cual con su razon*), comme la plupart des anciennes comédies espagnoles; le passage suivant de la préface montrera ce que Zorrilla avait voulu faire en l'écrivant : « L'auteur de cette pièce, dit-il, ne s'est jamais regardé comme un poète dramatique; mais, *indigné de voir notre scène nationale envahie par les monstrueuses productions de l'élégante capitale de la France*, il a cherché dans Calderon, dans Lope et dans Tirso de Molina, des aventures et des personnages qui ne rappellent en rien *Hernani* et *Lucrèce Borgia*. » Voilà certes un bien bon sentiment pour un Espagnol; il aurait pu même dire, pour se donner tous ses avantages, que, *Hernani* étant lui-même une imitation très sensible du théâtre espagnol, il ne ferait, en recourant directement aux sources, qu'éviter un détour au moins inutile. Voyons maintenant si l'idée était aussi bonne littérairement qu'au point de vue patriotique, et si elle a été exécutée avec assez de liberté.

La pièce commence par une querelle entre deux amans. Doña Elvire est la fille du marquis de Velez; don Pèdre est un jeune cavalier qui ne connaît pas sa naissance. Doña Elvire aime don Pèdre, mais elle a un secret qu'elle ne veut pas lui confier; elle doit recevoir un homme dans son jardin le soir même, et elle ne peut dire quel est cet homme. Don Pèdre se désespère, doña Elvire pleure, mais sans rien dire de ce qu'elle doit taire. Alors don Pèdre séduit la camériste Inès et se fait cacher derrière une grille. L'inconnu arrive bientôt accompagné d'un confident; il s'assied sur un banc auprès d'Elvire, et le pauvre don Pèdre entend sa fiancée faire toute sorte de coquetteries à son visiteur nocturne. Tout à coup survient un nouvel inconnu qui entre par une porte secrète, et qui se heurte contre le confident. Comment! ils sont trois? s'écrie don Pèdre furieux; il sort de sa cachette, Elvire s'enfuit, les quatre hommes tirent leurs épées et se battent dans l'ombre. La ronde de nuit survient au bruit, et un alcade arrête les combattans. Sur une des épées qui lui sont remises, l'alcade reconnaît le blason royal. Le premier inconnu, c'est le roi don Philippe IV, qui court les aventures la nuit, comme les rois de Castille du bon temps. A ce nom, tous se découvrent. Le second inconnu veut se sauver, caché dans son manteau. La garde court après lui et le ramène, mais le roi ne veut pas savoir

qui il est, et il ordonne de le laisser aller. Quant à don Pèdre, sa jalousie s'accroît quand il voit qu'il a le roi pour rival.

Ce premier acte a bien la vivacité des modèles qu'avait choisis Zorrilla; c'est bien là la vieille comédie nationale, la comédie de cape et d'épée telle qu'elle est sortie toute vivante des anciennes mœurs espagnoles. Tout y est mystérieux et imprévu, tout y arrive par coups de théâtre successifs et soudains. Le jardin, le balcon, la nuit, le rendez-vous, le duel, le roi, l'alcade, rien n'y manque. Doña Elvire est une de ces jeunes filles résolues et passionnées qui abondent dans l'ancien théâtre; don Pedre est le jeune cavalier, brave, galant et jaloux, qui s'y retrouve également partout. Non-seulement les personnages sont identiques et les situations analogues, mais la versification est presque la même. C'est toujours ou l'ancien vers assonnant des romances, devenu encore le vers dramatique, ou plus habituellement le même petit vers de huit syllabes formant ces quatrains appelés en Espagne *redondillas*, dont le premier vers rime avec le quatrième et le troisième avec le second. L'un et l'autre de ces deux systèmes de vers sont également rapides, faciles, abondans, et donnent au dialogue beaucoup de vie. Sous ce rapport, Zorrilla ne mérite que des éloges; de plus, quand la situation s'y prête, il se jette comme ses maîtres dans les jeux de versification. Ainsi, quand Elvire attend dans le jardin la visite du roi, elle exprime ses chagrins en stances de grands vers à rimes croisées. Dès qu'elle a fini, don Pèdre, caché derrière la grille, débite à son tour un soliloque dans le même nombre de stances et sur les mêmes rimes. Ce duo de bouts rimés ne manque pas de grace; c'est un des plus heureux emprunts que Zorrilla ait faits au vieux génie poétique de son pays.

Rien n'est charmant, le genre admis, comme ces fusées poétiques qui s'échappent par momens, dans Lope ou Calderon, du milieu du dialogue et s'épanouissent en mille éclairs. Tantôt ce sont des octaves ou des tercets en vers héroïques, tantôt c'est un sonnet finement travaillé et orné de jeux d'esprit comme de pierreries, tantôt ce sont des stances à refrain, comme celles de Sigismond dans *la Vie est un songe*, que tout Espagnol un peu instruit sait par cœur. Les croisemens de rimes les plus gracieux, les coupes de vers les plus harmoniques, les choix de mots les plus élégans, s'unissent aux plus ingénieuses subtilités de la pensée, aux plus exquises délicatesses du sentiment, aux plus riches broderies de l'imagination. La muse essentiellement lyrique des peuples du Midi se complaît à ces éblouissans hors-d'œuvre. Quand il s'agit, comme dans notre ancien théâtre

français, de peindre le cœur humain dans ses passions ou dans ses faiblesses, il n'y a pas de place pour de semblables écarts : tout doit être simple, calculé pour l'effet général, tout doit marcher au but; mais quand le poète n'a d'autre objet que le divertissement, quand il cherche avant tout l'imprévu, quand il veut uniquement frapper, amuser et séduire, tout ce qui a de l'éclat et de l'entraînement est bien reçu. Il en est de ces élans de verve comme des brillantes cavatines que la musique italienne aime à prodiguer, et qui ne sont, elles aussi, que des ornemens superflus dans le tissu du drame, mais des ornemens plus chéris, plus recherchés que le fond même qu'ils recouvrent. Après tous les emprunts qu'on a faits depuis quelque temps en France aux théâtres étrangers, il est étonnant que cet usage de donner aux monologues une forme lyrique n'ait pas encore été imité chez nous. Cette forme conviendrait cependant beaucoup à M. Victor Hugo, par exemple, grand ami du monologue, comme on sait, et grand poète lyrique en même temps. Les stances du *Cid* et de *Polyeucte* auraient dû, ce semble, encourager un poète français à donner de nouveau cet exemple.

Mais revenons à *Chacun son droit*. Sans entrer dans le détail des deux derniers actes ou *journées*, car la pièce en a trois seulement, comme autrefois, qu'il nous suffise de dire que tout finit par s'expliquer parfaitement et par amener un dénouement heureux. L'homme resté inconnu à la fin du premier acte, et qui était arrivé si mal à propos dans le jardin, n'est autre que le marquis de Velez, père d'Elvire, récemment échappé d'une prison d'état; c'est pour obtenir la grace de son père, qu'Elvire souffre les galanteries compromettantes de Philippe IV, et elle finit en effet par enlever cette grace dans une scène un peu scabreuse, mais très bien faite. Au moment où don Pèdre, poussé à bout par la jalousie, provoque de nouveau le roi et se bat avec lui, il apprend qu'il est le fils de celui dont il menace la vie. Le roi le fait duc d'Olmedo, lui donne la toison d'or, et le marie avec Elvire. Règle générale et sans exception, les aventuriers des pièces espagnoles sont toujours fils de rois ou de princes, et deviennent infailliblement ducs au dénouement.

La seconde pièce de Zorrilla est du même genre que la première; elle est intitulée *Loyauté d'une femme, ou Aventures d'une Nuit* (*Lealtad de una muger, y Aventuras de una Noche*). Elle a paru pour la première fois en 1840, c'est-à-dire un an après *Chacun son droit*. La scène de cette nouvelle comédie se passe dans un village près de Barcelone, la nuit du 12 mai 1461. Le sujet est emprunté au poème

de Zorrilla *l'Honneur et la Vie qui se perdent ne se recouvrent pas, mais se vengent.* Zorrilla a même transporté sans façon de longs fragmens du poème dans le drame; comme nos romanciers d'à présent, il se pille lui-même. Son personnage principal est une femme. Doña Margarita Tellez a épousé le comte Perez de Peralta. Le comte est très dévoué au roi d'Aragon Jean III; de son côté, Margarita a conservé une très vive amitié pour le fils du roi, le célèbre prince de Viane, avec qui elle a été élevée. Ce malheureux prince, poursuivi par son père, se réfugie dans le village qu'habite Perez de Peralta, et reçoit l'hospitalité de sa femme, qui le cache dans sa maison. De là une série d'aventures qui se devinent aisément. Doña Margarita n'ose pas dire à son mari quel est l'homme qu'elle cache si soigneusement; le comte devient jaloux, comme tout mari espagnol de théâtre, et cherche à tuer celui qu'il croit être un galant, tandis que sa femme emploie toute sorte de ruses pour le dérober à sa colère.

Ce drame domestique est compliqué par l'intervention de Jean III, qui cherche son fils pour lui faire un mauvais parti, et par celle des habitans de Barcelone, qui étaient alors en révolte ouverte contre leur roi, suivant l'antique usage de la Catalogne, et qui se répandent dans la campagne pour courir au secours du prince. Les jeux de scène rappellent tous les anciens *imbroglios* du théâtre espagnol, si bien imités par Beaumarchais dans *le Barbier de Séville* et surtout dans *le Mariage de Figaro.* Perez de Peralta ressemble beaucoup au comte Almaviva cherchant toujours le page Chérubin et toujours trompé dans sa recherche. Le rôle favori de l'auteur, c'est celui de Margarita. Comme l'Elvire de *Chacun son droit*, c'est l'Espagnole de race pure, une de ces femmes à la tête droite, au teint animé, à l'œil brillant et fier, qui vivent encore dans les portraits de Velasquez. Il est impossible d'avoir plus d'aplomb et de ressource dans l'intrigue; elle confond à tout instant son mari par son assurance, et c'est elle qui fait le plus souvent des querelles quand elle devrait en recevoir. Avec une actrice vive, spirituelle, hardie, à la parole rapide et au geste résolu, comme doit être la fameuse comédienne du théâtre de la Cruz, doña Barbara Lamadrid, de pareilles femmes doivent former un type très caractérisé.

Aire recio, gesto crudo,
Alma atroz, sal española.
Air rude, geste cru,
Ame fière, sel espagnol.

Sal española surtout; c'est le grand mot. Quand on a parlé du sel espagnol, on a tout dit. Le sel espagnol, c'est le regard assassin, le mot piquant détaché en face, le jeu d'éventail, le pied bien chaussé, la petite main nerveuse, le jarret d'acier qui se détend pour danser le *bolero* ou la *cachucha :*

On comprend là-dessous un million de mots.

Malheureusement, quel que soit l'attrait qu'a pour nous cette couleur locale, on ne peut s'empêcher de reconnaître que tout cela est bien vieux en Espagne. Le sel espagnol ne se retrouvera bientôt plus que dans le peuple, et la comédie de cape et d'épée n'amuse plus personne. Zorrilla n'a pas tardé à s'en apercevoir lui-même, et après ses deux premiers ouvrages, il a changé de direction. S'il est quelque partie de l'art qui ait besoin de suivre de près les changemens de la société et de changer constamment avec elle, c'est à coup sûr le théâtre. La comédie de Calderon se rapporte à des mœurs dont le fond existe sans doute toujours en Espagne, mais dont les formes sont singulièrement modifiées. Où sont aujourd'hui ces jeunes cavaliers qui entraient dans le monde l'épée toujours au vent, la tête et le cœur pleins des belles aventures qui les attendaient dans les guerres de Flandre ou d'Italie? Où sont ces maris d'une délicatesse si excessive sur le point d'honneur et d'une rudesse de mœurs si farouche, qu'ils donnaient sans balancer la mort à leurs femmes au moindre soupçon d'infidélité? Où sont ces femmes elles-mêmes que les Espagnols appelaient *très femmes, muy mugeres,* et qui ne reculaient devant aucun moyen quand leur passion était excitée? Tous ces types existent encore, si l'on veut, mais très affaiblis, et chaque jour qui fuit en emporte quelque chose. Ce que les années ont détruit surtout, c'est la société, cette antique société espagnole si romanesque, où tout était hasard, mystère, intrigue, surprise, où la liberté proscrite dans l'état s'était réfugiée dans les habitudes, et donnait aux sentimens une exaltation quelquefois absurde, mais toujours franche et pittoresque.

Il n'est certainement jamais entré dans la tête de Lope ou de Calderon de s'adresser aux mœurs de l'époque des rois catholiques, lesquelles étaient pourtant bien moins différentes de celles du règne de Philippe IV que celles-ci ne le sont des mœurs de nos jours. Ces grands hommes adaptaient leur génie au goût de leur siècle, ou plutôt ils étaient leur siècle lui-même personnifié et vivant. Ils avaient été soldats, ils étaient prêtres, ils étaient de plus gentilshommes et

courtisans, c'est-à-dire tout ce qu'il fallait être alors pour se trouver en harmonie avec le temps. Pour leur ressembler véritablement aujourd'hui, il faudrait résumer en soi le présent comme ils résumaient le passé, c'est-à-dire ne leur ressembler en rien. Quand on jouait sur le théâtre espagnol du XVIIe siècle quelque histoire terrible de justice conjugale, comme *le Certain pour le Douteux*, de Lope de Vega, ou *A outrage secret vengeance secrète*, de Calderon, ou *Après le roi personne*, de Rojas, le poète n'avait fait que transporter sur la scène les passions qui vivaient dans la société. Les mœurs sont moins féroces aujourd'hui, Dieu merci; personne n'est plus si prompt à se faire justice soi-même, et la sympathie du public pour de pareilles œuvres ne peut plus être la même. Le public a horreur aujourd'hui de ce qu'il trouvait sublime dans d'autres temps. Ce qui lui paraissait piquant lui semble fade. Qu'y faire? Chercher ce qu'il désire et le lui donner, si l'on peut.

Aussi bien tout n'est pas à changer, à réformer, dans l'ancien théâtre. La comédie de cape et d'épée n'était pas la seule forme de ces esprits créateurs; les catastrophes de la jalousie ne sont pas les seules qu'ils aient mises en scène. Ils ont tous abordé d'autres sujets, et quelques-uns avec une supériorité éclatante. Les drames héroïques et historiques abondent dans leur répertoire. C'est dans ce genre de sujets qu'on peut espérer de faire encore une large moisson. D'ailleurs, si la trop grande parité dans la couleur générale est à éviter, rien n'empêche de s'inspirer des détails, qui sont si admirables et si variés. Nous avons loué Zorrilla de son application à reproduire les mêmes procédés de versification. C'est déjà là un moyen qui peut aider puissamment à conserver au théâtre espagnol son caractère national. Il y en a d'autres. Tel ordre d'incidens qui ne peuvent plus être l'objet principal de l'intérêt peuvent être employés avec art comme d'agréables accessoires. Tel type qui a vieilli comme il est peut, avec de légères modifications, redevenir vrai et amusant. Telle donnée qui a été épuisée, en s'appliquant à une certaine espèce d'évènemens et de personnages, peut être ravivée en servant pour d'autres personnages et des évènemens nouveaux. Enfin, ce qui est à faire pour le théâtre, comme pour toute chose, c'est la conciliation du passé et du présent, de la spécialité et de la généralité. Zorrilla a tenté cette œuvre difficile dans les deux pièces qui ont suivi celles dont nous venons de parler, mais, à notre avis, sans beaucoup de succès encore. Ces deux pièces ont un titre commun, *le Savetier et le Roi*, et un héros commun, le roi don Pèdre le justicier.

On sait quelle est la prédilection des dramaturges espagnols pour ce personnage. Lope de Vega, Calderon, Moreto, le font intervenir à tout moment dans leurs comédies historiques, et toujours avec le même caractère. Par une singularité qui a été souvent remarquée, ce roi, si condamné par l'histoire, est devenu populaire au théâtre. C'est l'idéal du roi de Castille tel que le concevait le génie sévère du moyen-âge, terrible, mais juste, vengeur de l'opprimé, ennemi du coupable puissant, brave jusqu'à la folie, prompt à s'emporter, galant à l'excès, passionné pour les aventures, et surtout sourd à la pitié. On se demande comment un homme si violent et si couvert de meurtres a pu être donné comme le type évident du grand, du royal et du beau. Il en est de don Pèdre comme de don Juan, cet autre favori de l'Espagne. Tous deux sont condamnés par le ciel, mais tous deux excitent profondément l'admiration des hommes. Les idées du bien et du mal n'étaient pas bien nettes pour les Espagnols d'autrefois. Ce qu'ils aimaient avant tout, c'était l'énergie individuelle. On reconnaît dans cette contradiction de sentimens et de croyances le résultat de toute leur histoire politique et religieuse. Il fallait bien que la nation admît le despotisme des rois et des prêtres, mais elle essayait de lui échapper au moins par l'imagination. A la vertu dure et exclusive des cloîtres, elle opposait le vice brillant, insoucieux et aimé de don Juan; à l'austérité froide et triste de Philippe II et de ses successeurs, la royauté chevaleresque, aventurière et étourdie, mais toujours formidable, de don Pèdre.

La catastrophe qui doit mettre fin aux jours de don Pèdre par la main de son propre frère, achève de donner à ce personnage un caractère sombre et tragique. L'implacable fatalité plane incessamment sur sa tête, et se révèle de temps en temps par des allusions ou des prédictions poétiques. Ainsi, dans *la Fille d'Argent* (*la Niña de Plata*), de Lope de Vega, quand l'infant don Henri va consulter un astrologue maure pour savoir s'il est aimé d'une femme, le noir sorcier répond à peine aux questions qui lui sont faites, et, forcé de voir dans l'avenir plus profondément qu'il n'aurait voulu, il ne peut s'empêcher d'annoncer au prince étonné le fratricide qui l'attend. Dans *le Médecin de son honneur*, de Calderon, ce funeste avertissement prend une forme plus originale et plus mystérieuse. Don Pèdre vient de chasser l'infant de sa présence pour avoir séduit la femme d'un gentilhomme castillan; le soir venu, on entend de loin dans la rue un musicien inconnu qui chante des vers satiriques sur le départ de don Henri; don Pèdre veut poursuivre lui-même l'insolent, mais il

ne peut l'atteindre, et plus il se perd dans les détours obscurs de la ville, plus on entend la voix répéter son refrain dans l'éloignement. Enfin, dans *le Vaillant Justicier*, de Moreto, don Pèdre, passant la nuit près d'une chapelle, est arrêté par un fantôme qui s'empare de son poignard; don Henri passe par hasard un moment après et ramasse le poignard qu'il trouve par terre. Chacune de ces trois scènes ne se lie en rien à l'action du drame où elle se trouve, elles sont là seulement pour rappeler l'inévitable loi du destin. La dernière surtout est d'un effet terrible.

C'est cette figure originale de don Pèdre que Zorrilla a voulu ramener sur la scène de notre siècle, en l'entourant de circonstances aussi nouvelles que possible. Dans les drames de l'ancien théâtre, excepté peut-être *le Vaillant Justicier* de Moreto, don Pèdre n'intervenait d'ordinaire que comme un personnage épisodique. Zorrilla en a fait au contraire son personnage principal. Dans la première partie du *Savetier et le Roi*, don Pèdre déjoue, à force d'intrépidité, une conspiration tramée contre lui; le sujet de la seconde partie, qui s'est appelée aussi *la Nuit de Montiel*, n'est autre que sa mort tragique. Cette seconde partie a eu un grand succès en Espagne; elle contient en effet quelques scènes assez vigoureusement tracées. Cependant elle nous paraît encore loin de ce que peut et doit être le nouveau théâtre espagnol, s'il parvient à se constituer. Une grande partie du succès est due peut-être à des circonstances extérieures. *La Nuit de Montiel* est la représentation de l'un des évènemens les plus populaires de l'histoire nationale; elle a de plus été jouée dans un temps où l'Espagne était fort irritée contre une prétendue intervention de la France dans ses affaires, et comme les Français commandés par Duguesclin jouent un rôle fort peu honorable dans la pièce, les allusions politiques ont dû être saisies avec empressement. Pour que le succès soit légitime et durable, il doit être obtenu par d'autres moyens. *Le Savetier et le Roi* est un progrès dans la manière de Zorrilla; il y montre l'intention louable de marier le procédé dramatique de Shakspeare à celui de Calderon, mais il a encore beaucoup à faire pour en venir à bout.

Nous dirons peu de chose de ses deux dernières pièces, *l'Écho du Torrent* et *les Deux Vice-Rois*, jouées en 1842. Toutes deux commencent assez bien, mais elles ne tardent pas à tourner au mélodrame. Le sujet de *l'Écho du Torrent* est encore emprunté à l'une des légendes de l'auteur, celle qui a pour titre *un Espagnol et deux Françaises*, et il est beaucoup mieux traité dans le poème que dans

le drame. La donnée était pourtant tragique, et pouvait fournir à des développemens fortement colorés; c'est une esclave moresque qui devient amoureuse de son maître, le comte de Castille, et qui finit par se faire épouser par lui, après l'avoir amené à se défaire de sa femme, qui le trahissait. Avec les mœurs barbares de l'Espagne au xe siècle, cette esclave passionnée, ce comte jaloux, cette femme coupable, ce mélange de Maures et de chrétiens, de maîtres et d'esclaves, il eût été possible d'arriver à un grand effet de terreur. L'auteur a préféré des inventions fantasmagoriques qui rappellent par trop le goût germanique. Le sujet des *Deux Vice-Rois* était moins neuf et moins fécond, mais le lieu de la scène était heureusement choisi, et prêtait beaucoup. L'action se passe à Naples, pendant la domination espagnole, et peu après la révolution de Masaniello. L'Italie et l'Espagne se trouvaient alors en contact sur ce point, et du choc des deux peuples mis en présence pouvait sortir une foule de combinaisons scéniques intéressantes. Presque toujours, comme on voit, il y a une pensée première dans les œuvres de Zorrilla; c'est l'exécution qui est défectueuse. La scène des *Deux Vice-Rois* n'a de Naples que le nom; tout ce qu'a produit l'heureux choix du lieu, c'est un chant de pêcheurs napolitains, hors-d'œuvre aussi inutile que facile et banal.

Ce qui a toujours manqué au théâtre espagnol, même dans ses plus beaux temps, c'est le développement des caractères individuels. C'est par là, ce nous semble, que les nouveaux auteurs dramatiques devraient tâcher de se distinguer. Zorrilla l'a essayé timidement, faiblement, en homme qui n'est pas sûr de lui. En même temps que ce don indispensable à un novateur paraît lui manquer, un des côtés les plus essentiels du vieux génie dramatique espagnol lui manque aussi : c'est le comique. La patrie de Cervantès et de Quevedo est la patrie du comique moderne. Dans tout son théâtre, le rire abonde. Aujourd'hui encore, les Espagnols sont en général admirablement organisés pour saisir le ridicule de toute chose. Zorrilla, qui a plusieurs variétés de talent, n'a pas celle-là. C'est avant tout un poète lyrique et descriptif. Il semble donc, sauf expérience ultérieure, qu'il n'est pas né pour le théâtre. Il ne faut pourtant pas se trop presser de décider; il est bien jeune encore, et le talent dramatique est un de ceux qui exigent le plus de maturité. Personne ne fait mieux que lui à Madrid; il est au contraire, qui le croirait? le plus chercheur, le plus oseur des poètes contemporains. Nous qui sommes loin du mouvement, nous ne pouvons pas nous faire une idée des

préjugés littéraires qui restent à vaincre à Madrid. Les Espagnols ont à revenir de loin, en littérature comme en politique. Ce qui nous paraît une tentative avortée est pour eux une innovation hardie. Ils saisissent des nuances qui nous échappent, et c'est quand nous les croyons immobiles qu'ils marchent quelquefois le plus vite. Qui d'entre nous peut dire d'ailleurs quelle direction ils prendront en définitive? Il y aurait donc imprudence à rien présumer et sur l'avenir du théâtre espagnol, et sur celui de Zorrilla en particulier.

Les pièces, en attendant, se multiplient, et les tâtonnemens continuent. Il ne se passe presque pas de semaine où il n'y ait une nouveauté au théâtre de la *Cruz* ou au théâtre du *Principe*, sans compter les traductions; dans ces deux derniers mois seulement, on a joué sept ou huit drames d'auteurs espagnols qui ont eu plus ou moins de succès : *Simon Bocanegra*, de don Antonio Garcia Gutierrez, est un drame à la fois historique et romanesque dont l'action se passe à Gènes au moyen-âge; *Estaba de Dios* (*C'était écrit*) est une comédie dans le genre de Moratin, par don Manuel Breton de Los Herreros; *Cecilia la cieguecita* (*Cécile l'aveugle*), de don Antonio Gil y Zarate, est un mélodrame sentimental à la manière française; *la Judia de Toledo* (*la Juive de Tolède*), de don Eusebio Asquerino, a pour sujet la tragique histoire de la juive Rachel, maîtresse du roi de Castille Alphonse VIII, déjà mise au théâtre par La Huerta; *la Tête enchantée, ou l'Espagnol à Venise* (*la Cabeza encantada, o el Español en Venecia*), est une comédie dans le genre de Calderon, dont l'auteur n'est rien moins que don Francisco Martinez de Rosa, l'ancien premier ministre de la reine Christine. Enfin, Zorrilla lui-même a fait jouer tout dernièrement deux nouveaux ouvrages dramatiques dans la même soirée; l'un est une tragédie en un acte intitulée *Sofronia*, et l'autre un drame également en un acte, *le Poignard du Goth* (*el Punal du Godo*). Toutes ces pièces sont en vers.

Voilà une activité qui ne peut manquer de produire tôt ou tard quelques grands résultats; malheureusement toutes ces œuvres ont un défaut commun, elles ne sont pas assez travaillées. Il faut bien le dire en terminant : c'est là le vice de cette littérature. Elle a le nombre, sans avoir précisément le travail. Sous ce climat si facile, avec cette langue sonore, les vers se font trop aisément; l'effort manque, et sans effort, on ne crée rien de durable et de profond. Zorrilla et ses rivaux ne soignent pas assez ce qu'ils font; ils produisent trop. A cela ils peuvent opposer, il est vrai, l'exemple de Lope de Vega, mais Lope de Vega suppléait à l'incubation des idées par une composition bien autrement rapide. Quelle que soit la fécondité de Zorrilla, elle

est encore bien inférieure à celle de ce prince des poètes. « Plus de cent de mes pièces, a-t-il dit lui-même, ont été écrites en vingt-quatre heures, et n'ont pas mis plus de temps à passer des muses au théâtre. »

> Pues mas de ciento eu horas veynte y quatro,
> Pasaron de las musas al teatro.

Une activité de création si prodigieuse suppose une imagination perpétuellement allumée. Outre la condition préalable du génie qui est bien aussi à considérer, un tel entraînement peut donner autant et plus de force à l'esprit que la méditation. Le travail le plus persévérant ne sert le plus souvent qu'à provoquer et en quelque sorte à forcer l'inspiration; chez Lope de Vega, l'inspiration ne cessait jamais, et il ne faut pas entendre par inspiration la facilité d'improviser des vers sans couleur, mais cet état particulier où, toutes les facultés étant surexcitées, le poète trouve spontanément des effets qu'il chercherait en vain dans les froides heures de la vie.

Il est à remarquer que les travaux d'esprit qui exigent de l'application sont généralement négligés par les Espagnols qui aspirent aujourd'hui à régénérer leur pays. L'improvisation a tenu lieu de tout. Aux cortès comme au théâtre, dans les journaux comme dans la poésie, des improvisateurs éminens se sont produits. Il n'y a à aucune tribune de l'Europe des orateurs qui parlent avec plus d'abondance et de richesse que certains orateurs espagnols. Il n'y a, dans la presse de France et d'Angleterre, aucun journaliste qui écrive plus rapidement des articles ou des brochures que les publicistes de ce pays, si nouveau parmi les pays constitutionnels. Mais nous n'avons encore vu paraître ni un historien, ni un économiste, ni un philosophe, ni même un critique de quelque renom. Tout ce qui s'écrit appartient à la littérature proprement dite ou à la polémique politique. C'est là une lacune qu'il faudra combler, pour que le mouvement intellectuel espagnol tienne tout ce qu'il promet et fournisse enfin des élémens complétement nouveaux à la littérature universelle. Si les poètes et les orateurs sont les voix d'une époque, ce sont les œuvres sérieuses qui élaborent les idées et qui préparent des sujets à la poésie et à l'éloquence. *L'esprit sert à tout et ne suffit à rien*, a-t-on déjà dit; les Espagnols ont infiniment d'esprit, et ils usent de leur esprit comme des prodigues, sans compter; mais, quelque brillantes que soient les facultés naturelles, elles ne sont pas tout; il faut encore, pour leur faire produire de bons fruits, les féconder par l'étude et par la réflexion.

LÉONCE DE LAVERGNE.

DU MONOPOLE

DES TABACS.

I.

Chaque année, l'administration des tabacs publie un compte-rendu de ses opérations, et chaque année le chiffre toujours croissant de son bénéfice réel fait jeter des cris d'admiration à tous les journaux. On n'entend plus les plaintes que l'ignorance populaire ou les prétentions avides des spéculateurs élevaient autrefois contre un impôt que tout le monde est convenu de trouver juste et peu onéreux. Aussi nous ne venons rien ajouter à tout ce qui a été dit pour le justifier. Nous n'approuvons pas la consommation exagérée du tabac, et nous ne soutenons nullement la légitimité du système chargé de percevoir l'impôt qui pèse sur cette consommation ; mais nous croyons, comme Mirabeau, qu'il « n'y a pas d'impôt plus doux ni plus équitable... Il ne frappe pas une denrée de première nécessité, et il n'a pas, à la différence des autres impôts de consommation, l'inconvénient de peser sur le chef de famille qui a le plus d'enfans, c'est-à-dire en raison inverse de ses moyens. » Quant au monopole de la fabrication et de la vente du tabac, dont l'état s'est emparé afin de percevoir l'impôt admis en principe, nous ne saurions le considérer que comme une exception dont il faut éviter la généralisation. Nous

ne pensons pas, avec M. Dupin (1), que « le régime à l'aide duquel l'impôt des tabacs est perçu n'est point contraire à la charte et aux principes de notre droit public; la loi est chargée de régler les formes de tous les impôts; elle a pu adopter celle qui restreint la culture et qui confère à l'état le privilége de la fabrication et de la vente du tabac. Un droit exercé sous le contrôle des pouvoirs publics, au nom de l'état, en vertu des lois, n'est pas un monopole dans le sens habituellement attaché à ce mot, et le législateur peut le maintenir, si l'intérêt général le commande. » Si de telles raisons étaient valables, il n'y aurait pas d'industrie que le gouvernement ne pût confisquer sous prétexte de l'intérêt général. Que de monopoles pourraient être concentrés entre les mains du pouvoir de par la loi, qui saurait bien encore leur ôter le nom de monopoles, car l'intérêt général le voudrait ainsi! Il ne faut pas seulement considérer « les diverses questions que provoque la législation des tabacs et qui concernent la culture, la fabrication et la vente dans leurs rapports avec les intérêts du trésor, de l'agriculture et du commerce; » il faut aussi, en s'occupant quelque peu des intérêts des consommateurs, examiner si une raison majeure, dominant toutes les questions qui regardent les industries ordinaires, permet de créer une exception contre l'industrie du tabac. Cette raison est, selon nous, celle de la salubrité générale. L'usage du tabac n'est pas absolument nécessaire; le tabac n'est pas une substance dont il soit impossible de se passer, et il n'apporte pas dans la société un bien-être qui le rende digne de toute la sollicitude gouvernementale. L'usage du tabac est un vice contre lequel devait s'élever la loi, afin d'en empêcher la contagion. C'est sous ce point de vue particulier que nous approuvons le monopole du tabac, et nous ne partageons nullement l'indignation d'un membre du conseil des cinq-cents, qui s'écriait : « Il serait dégradant pour le gouvernement de se faire fabricant de tabac, et il serait odieux qu'il le devînt en obligeant les particuliers à cesser de l'être. » Mais nous ne voudrions pas que le gouvernement, devenu fabricant, cherchât à augmenter par tous les moyens possibles la consommation d'une substance nuisible, et se chargeât en quelque sorte de répandre dans le peuple une habitude vicieuse, sous prétexte d'augmenter incessamment une branche des revenus de l'état. La guerre que l'Angleterre a faite à la Chine pour la forcer à se laisser empoisonner par l'opium avait sans aucun doute un motif fâcheux, quoiqu'il soit très désirable que l'on pénètre enfin les arcanes du céleste empire, et que ce résultat puisse ainsi faire pardonner le principe. Eh bien! le gouvernement nous vend, non pas de l'opium, mais un autre poison dont l'abus peut conduire à l'opium. En se soumettant à toutes les exigences des consommateurs, comme fait un fabricant qui a pour principal but l'écoulement rapide de ses produits, le gouvernement est entraîné dans une fausse voie. Il est dominé par un usage dé-

(1) Résolutions de la commission d'enquête de la chambre des députés, 1837.

plorable qui s'introduit dans la société avec son approbation et à l'abri du timbre royal. Nous ne blâmons donc que la tendance bien prononcée de l'administration à répandre l'usage du tabac. Nous croyons qu'en se substituant à l'industrie particulière, le gouvernement devait élever une digue contre l'envahissement d'une détestable habitude, et nous ne voyons pas avec la joie des financiers ministériels l'impôt des tabacs s'accroître, la consommation individuelle augmenter et tendre vers cette limite d'un kilogramme et demi par tête, qu'on croit pouvoir lui assigner.

Mais nous n'entendons nullement blâmer l'organisation de l'administration des tabacs, en tant qu'industrie destinée à rapporter le revenu le plus considérable qu'il soit possible de produire. Nous lui rendons au contraire cette justice, qu'elle a merveilleusement atteint le but qui lui a été assigné. Ainsi cette administration a porté un revenu, qui n'était que de 30 millions sous l'empire, à la somme énorme de 75 millions, somme qui s'est augmentée de 26 millions depuis 1830, et qui s'accroît chaque année encore de plusieurs millions. Il n'est pas sans intérêt d'examiner par quels moyens ce résultat a été obtenu, et nous nous proposons ici de faire connaître les rouages de cette administration laborieuse et modeste, de montrer combien est puissante à produire les meilleurs résultats l'organisation intelligente de tout travail. Nous ne savons si on voudra bien nous suivre dans tous les détails que nous serons forcés de donner tant sur la culture que sur la fabrication et la vente du tabac, détails quelquefois arides, mais qui éveilleront peut-être la curiosité. Nous les avons puisés dans les documens officiels fournis aux chambres par l'administration, et dans l'enquête faite sur le tabac de 1835 à 1837 par la chambre des députés.

Ce fait singulier, qu'une industrie tout-à-fait spéciale, destinée à satisfaire un besoin mensonger, fait entrer dans les coffres de l'état le vingtième des recettes annuelles, tous frais payés, ne provient pas seulement de ce qu'un impôt considérable pèse sur le tabac. Sans la puissante constitution que la régie a reçue lors de son organisation primitive, sans la centralisation qui fait concorder les moindres décisions et les mesures les plus secondaires avec le but essentiel de son existence, la régie n'aurait certes pas doublé ses bénéfices réels dans l'espace de vingt-cinq ans. Pendant les quinze années d'essais infructueux, de tentatives timides et vaines, qui précédèrent l'établissement du monopole, l'impôt du tabac n'avait pu produire plus de 12 millions, et l'état stationnaire du revenu attestait l'impuissance du régime chargé de le percevoir. C'est à des causes particulières, tout-à-fait spéciales, que cette industrie doit sa situation prospère; ce sont ces causes que nous voulons faire connaître, dans l'espoir que les autres industries pourront en retirer des enseignemens profitables, dans la conviction que le gouvernement pourrait protéger toutes les industries comme il soutient et protége cette industrie spéciale, dont il s'est emparé. C'est donc la statistique du tabac que nous allons faire. On s'est souvent servi de la statistique pour entreprendre contre

les lois sociales une guerre injuste, pour essayer de démontrer les paradoxes les plus étranges au moyen de chiffres équivoques assemblés et groupés avec un art trompeur; mais lorsque les chiffres sont exacts, lorsqu'on les présente sans fausser les circonstances qui les ont produits, ils sont irréfragables et entraînent toujours la conviction, quelle que soit la prévention qu'ils excitent dans les esprits sceptiques à qui on vient parler de progrès social, de réformes, d'abus à empêcher, d'améliorations à introduire. Comme toutes les sciences qui permettent aux passions de pénétrer dans les discussions, d'y prendre la place des argumens, de troubler les équations, d'empêcher l'élimination de l'inconnue, la statistique a fait un étalage pompeux de vérités contestables, de principes douteux, de conclusions spécieuses. Elle a rendu les chiffres complaisans, comme la philosophie a souvent rendu la logique facile et peu sévère. Cependant, si tels sont ses écarts, tel n'est pas toujours son rôle. Elle peut sans contredit aider puissamment l'économie politique dans la recherche du problème si difficile, si épineux, de la balance à établir entre les recettes et les dépenses de toute industrie, du maintien des droits de l'ouvrier et du maître, le problème de la liberté du travail concilié avec la continuité et la suffisance du salaire.

Tout le monde est d'accord sur ce point, que l'esprit de conduite et la prévoyance manquent surtout à l'industrie, qu'une discipline reposant sur l'idée du devoir devrait régler les relations des maîtres et des ouvriers, que des habitudes d'ordre devraient régner parmi les derniers, et des habitudes de prévoyance parmi les premiers. Point de spéculations effrénées, point de bénéfices extraordinaires et spoliateurs, point de concurrences ruineuses parmi les grands industriels; point de prétentions exorbitantes et point de ligues illicites parmi les ouvriers. Éviter les hostilités constantes du maître et de l'ouvrier, du producteur et du consommateur, établir une balance équitable entre les droits proportionnels de tous, tel est donc le problème qu'il faudrait résoudre.

Les corporations d'autrefois, les jurandes, les maîtrises, régularisaient jadis le travail, aujourd'hui complètement anarchique, et résolvaient une portion du problème; mais toutes ces institutions, établies plutôt en faveur du maître que de l'ouvrier, protégeaient seulement le riche contre le pauvre, et mentaient à leur véritable destination. L'ouvrier était à la discrétion du maître, et, associé forcément au travail, il n'était même pas libre de discuter les conditions du marché. Aussi une telle organisation des classes laborieuses a dû s'écrouler, lorsque, après mille ans de patience, la France secoua le joug et démolit l'ancien édifice social. Malheureusement sur les ruines on n'a rien élevé, et l'anarchie qui règne parmi les classes laborieuses appelle une solution qu'on ne pourra reculer long-temps sans péril. C'est en vain qu'on attendra que le besoin éclaire la population industrielle, que l'expérience de ses misères lui apprenne ses véritables intérêts et lui donne l'esprit de conduite qui la sauverait; c'est en vain qu'on laissera aux fabricans isolés le soin

de rechercher quelles spéculations ils doivent entreprendre, et quelle direction ils doivent donner à leurs entreprises. Les salaires ne seront jamais en rapport avec les besoins de l'ouvrier, car la production, devenue excessive de la part des fabricans, engendrera l'encombrement des marchandises, qui ne s'écouleront plus qu'à des prix désavantageux et pour le fabricant dont les bénéfices s'atténueront indéfiniment, et pour l'ouvrier dont le salaire diminuera dans les mêmes proportions. Il y aura ensuite, il y a déjà, interruption dans le travail, discontinuité dans le salaire, devenu insuffisant. C'est ainsi qu'on arrivera à une crise terrible, éminemment dangereuse, si on ne l'écarte par une prévoyance bien entendue, par une protection suffisante des intérêts de tous. Cette protection ne peut venir que du gouvernement.

Mais ce n'est pas en faisant dans nos habitudes, dans nos relations commerciales, une révolution qui compromettrait à la fois le gouvernement et la classe industrielle, ce n'est pas non plus en construisant un échafaudage plus ou moins solide de lois préventives, de mesures fiscales, de douanes, de prohibitions de toutes sortes, qu'on obtiendra la solution cherchée. Il faudrait, avec les élémens actuels, en profitant de toutes les ressources qui sont entre les mains du pouvoir, il faudrait reconstituer la sagesse, la prévoyance, le génie des fabricans, les aider dans leurs spéculations, les leur rendre faciles et fructueuses, mais aussi les surveiller et les arrêter quand ils se trouvent sur la pente qui mène à la ruine; il faudrait donner aux ouvriers des garanties d'un travail certain et d'un salaire convenable. Il faudrait, en un mot, empêcher la guerre continuelle que font ceux qui ont à ceux qui n'ont pas, que fait le riche fabricant à toute la société pour amasser une richesse plus grande. Si on empêchait la compression du pauvre par le riche, on pourrait éviter par cela seul cette guerre plus rare, mais plus terrible au jour de bataille, la guerre de ceux qui n'ont pas contre ceux qui ont, guerre de vengeance sanglante qui, de coalition et d'émeute, devient souvent révolution.

Où sont donc les moyens de produire de tels résultats sans rien renverser, et sans élever de nouvelles institutions, que l'on redouterait sans doute? Ils sont entre les mains du gouvernement, à qui nous ne demandons qu'un soin plus paternel des intérêts de tous. Que si nous développions en ce moment la solution que nous proposons du problème difficile que nous avons énoncé, on crierait : Utopie! et la sentence de condamnation serait irrévocable. Mais si nous montrons que, dans une industrie spéciale, cette utopie (accordons le mot), cette utopie est réalisée par le gouvernement, si nous montrons que l'administration des tabacs ne progresse qu'en vertu des moyens que nous voulons signaler, nous aurons repoussé cette sentence de mort, cette condamnation dont on a souvent flétri de généreux efforts.

II. — VICISSITUDES DE L'IMPOT DU TABAC EN FRANCE.

On sait que le tabac et l'usage qu'on en fait ont été transportés du Nouveau-Monde dans l'ancien par les conquérans de l'Amérique. A peine ont-ils

mis le pied sur le Nouveau-Monde, que l'habitude de fumer le tabac, répandue universellement parmi les indigènes, frappe les hardis visiteurs. Lorsque Christophe Colomb aborda l'île qu'il nomma San-Salvador, il chargea deux hommes de son équipage d'explorer le pays. « Ceux-ci trouvèrent en chemin, dit-il dans son journal (1), un grand nombre de naturels, tant hommes que femmes, qui tenaient en main un tison composé d'herbes dont ils aspiraient le parfum, selon leur coutume. » L'évêque Barthélemy de Las-Cases nous apprend, dans son *Histoire générale des Indes,* que le tison signalé par Colomb « est une espèce de mousqueton bourré d'une feuille sèche que les Indiens allument par un bout, tandis qu'ils hument par l'autre extrémité, en aspirant entièrement la fumée avec leur haleine. » Il nous dit que ces Indiens appellent ces mousquetons des *tabacos,* et c'est encore le nom que les habitans de la Havane donnent aux cigares.

Ce ne fut qu'en 1518 que Cortès envoya des graines de cette plante à Charles-Quint. Quarante ans après, le président Nicot, ambassadeur de France en Portugal vers 1560, ayant cultivé du tabac dans son jardin, et lui ayant reconnu de nombreuses propriétés, en présenta à la reine Catherine de Médicis. Catherine de Médicis en devint enthousiaste, le mit en vogue, et la mode s'en empara avec fureur. On supposait cette plante douée de toutes sortes de propriétés. Elle guérissait de tous les maux, de la migraine, des fluxions, de toutes les plaies, des morsures de chiens enragés, de la goutte, et que sais-je encore? On disait que les cannibales s'en servaient contre le poison dont étaient frottées leurs flèches, et que, s'en allant à la guerre, ils portaient dans un pied de cerf du poison, dans un autre du jus de l'herbe verte du tabac ou des feuilles sèches. Dès qu'ils en avaient appliqué sur une plaie, quelque grave que fût la blessure, ils étaient hors de danger. Aussi toutes sortes de noms lui sont donnés par la reconnaissance populaire : c'est l'herbe à l'ambassadeur, ou nicotiane, l'herbe à la reine, l'herbe médicée, l'herbe sainte à cause de ses grandes vertus, l'herbe de Sainte-Croix, l'herbe de Tournadon, parce que le cardinal Sainte-Croix et le nonce Tournadon en avaient fortement recommandé l'usage. Mais de tous les noms qui furent donnés à cette plante, soit en Europe, soit en Amérique, dont chaque contrée l'appela d'un nom particulier, comme *pycielt, petun, yalt, yoli, perebunnuc,* etc., il ne lui est resté que le nom de *tabaco* ou tabac, que portait l'île de Tabasco, où Cortès livra sa première bataille contre les Indiens, et où il trouva cette plante employée à une foule d'usages domestiques. On prétend même que c'est de cette île qu'elle provenait originairement, avant de s'être répandue dans les autres contrées d'Amérique. Les naturalistes seuls lui ont conservé le nom reconnaissant de *nicotiane.*

Le tabac appartient à la famille des solanées, qui renferme tant de plantes

(1) « Hallaron los dos christianos por el camino mucha gente que atravesaba a sus pueblos, mugeres y hombres con un tizon en la mano, yerbas para tomar sus sahumerios que acostumbraban. »

vénéneuses. On compte un grand nombre d'espèces différentes de nicotianes, qui se distinguent les unes des autres par la forme et la grandeur de leurs feuilles, mais qui jouissent toutes des mêmes propriétés. La plante est annuelle et se compose d'une tige rameuse et cylindrique, haute de plus d'un mètre, ornée de feuilles très grandes, et présentant aux extrémités des rameaux de grandes fleurs roses, vertes ou bleuâtres, selon les espèces. Le fruit est une capsule ovoïde, pointue, renfermant un très grand nombre de graines très petites, irrégulièrement arrondies.

Toutes les parties de la plante et surtout les feuilles présentent une odeur qui est loin d'être agréable, et qui ne le devient, pour les personnes accoutumées à l'usage du tabac, qu'après la fermentation que subissent les feuilles dans la fabrication. Cette odeur irritante a sans doute indiqué l'emploi de la plante qui fut d'abord essayée comme remède universel contre tous les maux. Aujourd'hui il n'y a guère que la médecine vétérinaire qui s'en serve pour en composer une pommade contre les insectes qui attaquent la peau des animaux, ou pour en faire quelques lavemens irritans. Les maquignons de certaines parties de la France en administrent quelques grammes en suspension dans l'alcool aux chevaux vicieux dont ils veulent se défaire, et les plongent ainsi dans un état de somnolence qui masque momentanément leurs défauts. Cette plante renferme, en effet, plusieurs principes très actifs que la chimie a essayé de séparer. Malgré de nombreux travaux que des chimistes de toutes les nations ont entrepris, ces principes sont loin d'être tous connus; le plus remarquable est la nicotine, que signala d'abord Vauquelin, mais dont la composition n'a été trouvée que depuis peu de temps. C'est un poison puissant qui tue avec une rapidité effrayante lorsqu'il est administré à très petite dose, mais très concentré, à un animal à jeun. Comme il n'entre qu'en très petite proportion dans le tabac, l'effet de ce poison est considérablement atténué dans les usages ordinaires de la plante; il n'agit plus que comme un narcotique peu redoutable, lorsque par l'habitude on s'est prémuni contre son influence. Quant aux autres principes, ils ne sont guère connus que de nom, mais l'importance de la plante doit faire présumer qu'on ne restera pas longtemps dans la même ignorance, et que l'analyse chimique expliquera tous les effets toxiques et thérapeutiques du tabac.

Il paraît étrange, au premier abord, que l'on soit si peu fixé sur les modifications que le tabac introduit dans les fonctions animales; mais quand on réfléchit que les résultats de son action dépendent des dispositions constitutionnelles et des conditions hygiéniques des personnes qui en font usage, et des diverses doses auxquels on l'emploie, on ne s'étonne plus des variations innombrables que présentent les faits observés souvent sans beaucoup de soin, et des difficultés qu'on rencontre à les coordonner. Quand on administre le tabac comme médicament, il engourdit par sa vertu narcotique les fonctions vitales; comme poison, il anéantit ces fonctions après les avoir violemment excitées. Nous ne dirons pas toutes les guérisons extraordinaires qui lui ont été attribuées, ni tous les accidens qu'il a pu causer. Tantôt c'est le

tétanos, tantôt la paralysie, et bien d'autres maux horribles qu'il guérit merveilleusement; dans un rapport récent du directeur de l'administration des tabacs, on lui attribue la guérison de quelques cas de phthisie. Long-temps on s'est servi de lavemens de fumée de tabac dans le cas d'asphyxie par immersion, pour rappeler à la vie des noyés dont les intestins avaient perdu presque toute leur impressionnabilité; celle-ci se réveillait sous l'influence d'une irritation dangereuse dans la plénitude de la vie, mais utile dans l'état d'engourdissement qui précède la mort. On prétend que l'usage de la fumée de tabac peut préserver de la peste, mais tant de fumeurs ont succombé à ce fléau, qu'il est bien permis de douter de l'efficacité du remède; cependant on s'en sert dans toutes les salles de dissection comme principe préservateur, excuse que les jeunes gens sont heureux de faire valoir afin de satisfaire librement un goût qui pour eux est devenu un besoin.

Quant aux cas d'empoisonnement par le tabac, ils ne sont pas moins considérables que ceux de guérison; ils ont seulement le malheureux avantage d'être bien prouvés, tandis que les derniers sont si peu démontrés, qu'on a renoncé à se servir du tabac comme médicament. Santeuil mourut, comme on sait, pour avoir bu un verre de vin dans lequel on avait mis du tabac d'Espagne. En 1839, une jeune femme mourut, après une horrible agonie, pour avoir pris un lavement de tabac; en 1832, un homme fut, pour la même cause, saisi des douleurs les plus violentes, et, sans des secours bien dirigés, il eût sans doute été victime de son imprudence. Appliqué extérieurement, le tabac est d'un usage moins dangereux, quoiqu'on rapporte plusieurs cas d'affections cutanées où son emploi comme liniment causa la mort. Quant aux accidens attribués à l'action d'une atmosphère chargée des émanations de tabac, et que rapportent Ramazini, Fourcroy, Cadet Gassicourt et d'autres savans, il est probable qu'ils sont supposés, car les ouvriers des manufactures de tabac ne contractent aucune maladie particulière à leur travail, et, s'il faut en croire quelques rapports de médecins attachés aux manufactures royales, ils paraissent même se trouver très bien de l'influence de ces émanations.

Il faut conclure de là que l'emploi médical du tabac n'est dangereux que dans des mains inhabiles, que les accidens déplorables qu'il a causés proviennent uniquement de l'ignorance de ses propriétés, et il est certain qu'appliqué convenablement il pourrait rendre des services efficaces. Mais comme c'est une substance qui se trouve entre les mains de tout le monde, et qu'elle peut devenir très dangereuse, il faut en limiter considérablement les applications médicales, que les malades pourraient trop facilement exagérer.

Cherchons maintenant à apprécier l'influence physiologique et morale que le tabac exerce dans les usages ordinaires. On sait qu'on prend du tabac en fumée par la bouche, en poudre par le nez, en feuilles par la bouche. C'est sans doute comme moyen d'assainissement, et pour éloigner les insectes innombrables qui affligent les pays peu habités, que les sauvages du Nouveau-Monde imaginèrent de bourrer des feuilles sèches de tabac dans des roseaux et d'en aspirer ensuite la fumée pour la répandre autour d'eux. C'est du moins

une explication très plausible d'un tel usage, puisque les Lapons, par exemple, brûlent autour de leurs cases des espèces d'agarics dont la fumée écarte les insectes. Après la pipe de roseau est venue la pipe d'argile, à laquelle ont succédé toutes les pipes que les progrès de l'industrie et du luxe ont imaginées, et dont la confection occupe en France plus de six mille ouvriers.

Si l'on explique facilement l'usage de la pipe parmi les sauvages de l'Amérique, il n'en est pas de même en Europe, car l'habitude de fumer ne s'acquiert généralement qu'au prix d'un noviciat peu encourageant. La première fois qu'on fume, on est saisi de symptômes d'empoisonnement, vertiges, maux de tête, envies de vomir, vomissemens, anéantissement complet de la sensibilité. Ces symptômes disparaissent peu à peu, lorsqu'on a le courage de recommencer à fumer, pour n'avoir pas la honte de céder à une difficulté, et pour obéir à la mode. On sait que Napoléon tenta une fois de fumer dans une pipe dont lui avait fait présent l'ambassadeur persan ou turc, et que, bientôt rebuté, il ne trouva l'habitude de fumer que propre à désennuyer les fainéans. Dans tous les cas, une fois qu'on a vaincu la première répugnance (et l'invention des cigarettes est destinée à rendre cette victoire si facile, que les femmes se hasardent à fumer), l'habitude prend une force telle qu'on voit rarement un fumeur y renoncer. Elle procure une extase des sens, un enivrement auquel on se livre avec plaisir, et qui fait passer le temps dans l'oubli des ennuis qui assiégent tout homme, souvent dans l'oubli du devoir. Nous ne croyons pas aux empoisonnemens immédiats par la fumée du tabac, et nous n'avons pas assez d'observations connues pour savoir si la santé des fumeurs est altérée par cet usage, et si la vie moyenne en est diminuée. Néanmoins le tabac est bien réellement un poison; il ne peut produire que du mal, mal auquel résistent les constitutions robustes des hommes mûrs, mais qui doit avoir une action réelle sur l'enfance. Une organisation faible qui n'a pas encore assez de vigueur pour lutter contre l'influence détériorante d'une substance délétère ne saurait se développer convenablement, et prendre la force dont elle a encore besoin en s'usant au contact d'un poison. D'autre part, cet usage, n'étant pas naturel, détourne les besoins de leur voie directe, et, comme un besoin satisfait en appelle un autre, l'habitude de la pipe chez les enfans peut engendrer en eux une habitude plus malfaisante, lorsqu'ils seront devenus hommes. Déjà, pour les fumeurs déterminés, il n'est pas de tabac assez fort; qui sait donc si l'usage de l'opium ne viendra pas succéder à celui du tabac? L'exemple des Orientaux ne sera-t-il pas un jour aussi contagieux que l'a été celui des Américains? Puisqu'à l'ivresse procurée par les liqueurs fortes, on a joint l'ivresse que donne la fumée de tabac, pourquoi en si bon chemin ne cherchera-t-on pas à se plonger dans l'ivresse de l'opium? Dans tous les cas, si l'usage de la fumée de tabac, absorbée par la pipe ou par le cigare, ne nuit pas immédiatement et toujours à la santé du corps, il nuit certainement à celle de l'intelligence, dont il endort les forces. Les peuples de l'Orient, autrefois si puissans, aujourd'hui mortellement engourdis, doivent peut-être une partie de leur dégradation à ce vice,

que l'on met tant en honneur parmi nous. Le tabac facilite le penchant qu'ont tous les hommes à ne rien faire, en détruisant l'idée du remords, que l'inaction complète ne manque jamais de faire naître. Il dissout les réunions de la famille, d'où les hommes s'échappent pour aller fumer. Voyez les tavernes où l'Allemand, le Flamand, l'Anglais, le Hollandais, vivent sans causer, sans penser, heureux d'être plongés dans une fumée épaisse, qui semble, avec la bière, leur procurer plus de jouissances que ne feraient les épanchemens du coin du feu.

L'usage du tabac en poudre ne remonte pas moins haut que celui du tabac à fumer. On prise soit pour le seul plaisir d'aspirer une matière odorante, soit aussi pour se procurer une excitation directe et souvent renouvelée. C'est un plaisir facile à se procurer, qui ne demande aucune préparation, qui n'exige aucune perte de temps, et qui ne peut d'ailleurs causer sur l'économie animale une action aussi détériorante que ferait la fumée de tabac. Cet usage, autrefois tout-à-fait général, pour ainsi dire aristocratique, car les cadeaux de tabatières étaient des présens royaux, ne s'étend guère aujourd'hui comparativement à celui du tabac à fumer. Il semble qu'il ait atteint sa limite.

Si les personnes qui font usage du tabac à mâcher mâchaient réellement le tabac, et avalaient la dissolution résultante, ce serait de tous les usages du tabac le plus pernicieux; mais la chique ne fait que séjourner entre les parois internes des joues et la face externe des dents inférieures, et elle n'a d'action que par l'effet de son séjour dans la bouche, ou par une succion très faible. C'est une habitude réservée aux marins, parce que l'usage de la pipe leur offre trop de difficultés en pleine mer, et que d'ailleurs on ne peut, avec une pipe, paraître sur le gaillard d'arrière, ou pénétrer dans l'intérieur du vaisseau. Elle est prise aussi par les hommes du peuple, parce qu'elle est moins chère que celle de la pipe. Du reste, elle n'est pas moins persistante que les deux autres habitudes, et on ne renonce à aucun des usages du tabac une fois qu'on s'y est adonné avec quelque passion.

La plupart des gouvernemens européens ne tardèrent pas à mettre un impôt sur ce nouveau genre de consommation, dont le succès promit, dès son apparition, un revenu considérable; mais le gouvernement français comprit le premier quel parti le trésor pouvait en tirer. C'est Richelieu qui, en 1621, fait tarifer à 40 sous le cent pesant la consommation du tabac. La levée de cet impôt resta placée dans les attributions de la ferme-générale jusqu'en 1697. A cette époque, la ferme du tabac fut distraite de la ferme-générale et louée à un particulier moyennant 150,000 livres, et une somme annuelle de 100,000 livres qui devait être payée à la ferme-générale pour abonnement des droits d'entrée, de sortie et de circulation. Le prix du bail s'éleva jusqu'à 4 millions en 1718; le bail fut repris alors par la ferme-générale, qui paya pour cette exploitation particulière un loyer toujours croissant, et qui fut porté à 32 millions en 1790. A cette époque, le prix du tabac était à peu près le même qu'aujourd'hui, c'est-à-dire que la ferme le vendait 3 livres 6 sous, et le débi-

tant 4 livres tournois la livre. La quantité totale de tabac vendu s'élevait à sept millions de kilogrammes, et la ferme faisait un bénéfice réel d'environ 6 millions de francs.

Sous le régime de la ferme, la culture était prohibée; sept manufactures, situées à Paris, Dieppe, Morlaix, Tonneins, Cette, le Havre, Toulouse et Valenciennes, fournissaient à tous les besoins de la France. Trois provinces cependant, la Franche-Comté, la Flandre et l'Alsace, avaient le privilége de la liberté de la culture, de la fabrication et de la vente; mais elles supportaient des impôts très lourds, dont le recouvrement se faisait au moyen des formalités les plus gênantes. Du reste, c'était aussi par des lois d'une rigueur extrême que la ferme défendait ses droits dans toute la France; on ne se contentait pas de punir la fraude par l'amende et les galères; des tribunaux spéciaux appliquaient même la mort aux coupables du crime odieux d'avoir soustrait à l'impôt quelques livres de tabac.

On pense bien que l'assemblée nationale ne laissa pas debout un régime aussi contraire aux idées libérales. Malgré l'opposition de l'abbé Maury, de Cazalès, de Barnave, de Mirabeau, elle décréta, le 24 février 1791, « qu'il serait libre à toute personne de cultiver, fabriquer et débiter du tabac dans le royaume; que l'importation du tabac étranger fabriqué continuerait à être prohibée, et que le tabac étranger en feuilles pourrait être importé moyennant une taxe de 25 livres par quintal, réduite aux 3/4 pour les navires français qui importeraient directement du tabac d'Amérique. »

C'était donc un simple droit de douane que l'on substituait au régime antérieur; aussi le revenu que le trésor retirait du tabac se réduisit presque à rien. C'est en vain que l'on diminua d'abord les droits d'entrée (décret du 5 septembre 1792) pour les rétablir ensuite en l'an v; c'est en vain que l'on décréta en l'an vi que les droits sur les tabacs venant de l'étranger seraient augmentés de manière à donner un produit de 10 millions : ce n'était pas assez de décréter un revenu en principe; il fallait déterminer les moyens par lesquels on parviendrait à le percevoir, et d'ailleurs les besoins de l'état, toujours croissans, sollicitaient une prompte réforme dans l'administration chargée de la levée des impôts. Le 22 brumaire an vii, on décréta un droit d'entrée de 30 francs par quintal sur les feuilles étrangères importées par les navires étrangers, et de 20 fr. sur les tabacs importés par les navires français. On assujétissait en outre à une taxe de 4 décimes par kilogramme le tabac fabriqué en poudre et en carotte, et à une taxe de 24 centimes le tabac à fumer et en rôle. La culture du tabac restait complètement libre. On prenait de nombreuses précautions pour assurer le recouvrement de l'impôt; mais, afin d'éviter les *formes vexatoires et contraires aux droits des citoyens*, on chargeait les administrations municipales de la surveillance de la fabrication et de la vente. Cette surveillance était trop indulgente, car le revenu du trésor augmentait à peine; aussi la loi du 10 floréal an x transféra cette surveillance à la régie de l'enregistrement, en même temps qu'elle augmentait les droits de fabrication, les amendes, et les précautions nécessaires pour assurer la

perception. L'impôt restait encore au-dessous de 5 millions; aussi, le 5 vendémiaire an XII, intervient une loi qui décrète des licences, et pour les fabricans et pour les débitans; le droit d'entrée s'élève successivement, pour les tabacs importés par les navires étrangers, de 100 fr., où il était en l'an XII, à 200 fr. en 1806, à 440 en 1810, et, pour les tabacs importés par les navires français, de 80 fr. à 180 et 396. Il est de plus créé un droit de vente pour le fabricant, et des vignettes dont le prix est fixé à 1 centime. La culture est grevée à son tour; les planteurs sont assujettis à des déclarations de culture, à des acquits à caution, à des visites perpétuelles des employés de la régie de l'enregistrement. A la faveur de toutes ces mesures, l'impôt s'accrut, mais en l'an XII il atteignit à peine 9 millions, en l'an XIII 12 millions, en l'an XIV 16 millions, et les années suivantes il resta au-dessous de cette limite extrême. Il faut donc, pour tirer parti de ce genre de consommation, pour rendre au trésor ces 30 millions et plus qu'il rapportait autrefois, en finir avec les demi-mesures, et avoir recours à un remède énergique. L'empereur, peu habitué aux moyens-termes, ne recule devant aucune des conséquences du régime qu'il va établir. Il s'exprime ainsi dans le préliminaire du décret du 29 décembre 1810 : « Les tabacs, qui, de toutes les matières, sont la plus susceptible d'imposition, n'avaient pas échappé à nos regards. L'expérience nous a démontré tous les inconvéniens des mesures qui ont été prises jusqu'à ce jour. Les fabricans étant peu nombreux, il était à prévoir que l'on serait obligé d'en réduire encore le nombre. Le prix du tabac fabriqué était aussi élevé qu'à l'époque de la ferme-générale. La plus faible partie des produits entrait au trésor, le reste se partageait entre les fabricans. A tant d'abus se joignait celui que les agriculteurs étaient à leur merci.

« Après de mûres réflexions, nous avons jugé que toutes les considérations, même les intérêts de l'agriculture, veulent que la fabrication du tabac ait lieu par une régie au profit du trésor; que la culture sera suffisamment garantie et protégée lorsque nous imposerons à la régie l'obligation de ne fabriquer les tabacs qu'avec les produits de la culture du sol français; que, la consommation restant ainsi la même, l'agriculture ne pourra recevoir aucun dommage de l'établissement de la régie, et qu'enfin, sans augmenter les charges de nos peuples, nous acquerrons une branche de revenus qu'on évalue à près de 80 millions, ce qui nous permettra d'apporter une diminution de pareille somme au tarif des contributions personnelle et foncière. »

Ainsi, en suivant une marche timide, par des conquêtes successives sur les franchises accordées par l'assemblée nationale, l'impôt des tabacs arrive enfin au régime actuellement en vigueur. Ce régime n'est accepté par la restauration que comme mesure provisoire, et, en 1819, les chambres, saisies pour la première fois des questions qu'il soulève, le prorogent jusqu'au 1er janvier 1826. Par des prorogations successives, après des discussions très approfondies, après une enquête faite par la chambre des députés, l'existence de ce régime, maintenu d'abord jusqu'en 1829, puis jusqu'en 1837 et 1842, est enfin assurée jusqu'en 1852. Il n'a subi, depuis son établissement, que des changemens

peu sérieux, car il a atteint le but qu'on se proposait; il donne un revenu de plus en plus considérable, et il va tantôt produire ces 80 millions annoncés par Napoléon. C'est ce régime que nous nous proposons d'exposer, en le prenant pour exemple d'une industrie où les mécomptes sont sagement évités, où les produits sont sûrement calculés d'après la consommation probable, où le gain de l'ouvrier n'est point successivement diminué pour augmenter outre mesure les bénéfices du capitaliste, où l'on ménage les intérêts de tous pour faire les plus gros bénéfices sans mécontenter personne : organisation de travail que nous voudrions voir imiter pour les industries privées. Ce régime a pour base la restriction de la culture, qui n'est permise qu'à certains départemens moyennant des licences, et sous la surveillance incessante des employés de l'administration; le monopole de la fabrication, exclusivement réservé à l'administration, et celui de la vente, cédé à des débitans commissionnés. En l'exposant, nous serons forcément conduit à examiner s'il tient bien compte des intérêts respectifs des citoyens et de l'état, s'il est le seul qui garantisse au trésor le revenu actuel, ou même un revenu plus considérable. Nous ne pourrons discuter toutes les questions qui se présenteront successivement que si nous avons auparavant examiné les systèmes suivis par les diverses nations étrangères.

III. — LÉGISLATION ÉTRANGÈRE RELATIVE AU TABAC.

On connaît la législation relative au tabac dans vingt-neuf états différens, dont deux en Amérique et vingt-sept en Europe.

Dans les deux états d'Amérique et treize états d'Europe, l'industrie du tabac est laissée à la libre concurrence, et ne diffère en rien des autres industries. Dans trois autres états, tout en restant facultative, elle est considérablement gênée par des lois particulières. Cinq états ont mis cette industrie en ferme, et six états en ont fait un monopole qui est exploité par le gouvernement lui-même.

Les deux pays d'Amérique dont nous avons à nous occuper sont les États-Unis et les Antilles. Dans les États-Unis, l'industrie du tabac consiste surtout dans la vente et l'exportation des tabacs en feuilles qui approvisionnent tous les marchés de l'Europe. La fabrication ne porte guère que sur les tabacs destinés à la consommation intérieure; cette fabrication et la vente ne sont soumises à aucune espèce de contrôle. Il n'en est pas de même des tabacs destinés à être exportés, car il est dans l'intérêt des divers états de donner le plus de garanties possible aux armateurs des diverses nations, et de faciliter la vente du tabac, qui fait une des principales richesses du pays. Aussi les feuilles sont-elles soumises, dans les magasins publics, à une inspection faite par des officiers jurés, payés presque toujours par les états. Ces officiers dépouillent les *boucauts*, et les rompent de manière à en constater la qualité. Cette constatation n'est pas faite très sévèrement dans la

Virginie; mais, dans le Maryland, il n'en est pas de même, les tabacs sont réellement classés, et les types qui sont détachés des boucauts servent à conclure les marchés. Les tabacs reconnus non marchands par les inspecteurs sont consommés dans le pays ou expédiés en Hollande et aux villes anséatiques. L'exportation n'est d'ailleurs soumise à aucun droit.

Le nombre d'hectares cultivés chaque année en tabac s'élève environ à 60,000, ainsi répartis :

Virginie.	26,000.
Maryland.	14,000.
États de l'Ouest (pricipalement Kentucky).	20,000.

La récolte s'élève à 65 millions de kilog., sur lesquels il est consommé 13 millions à l'intérieur des états, et exporté 52 millions au prix moyen de 61 fr. les 100 kilog., ce qui fait monter environ à 32 millions de francs la valeur totale de l'exportation annuelle. Les tabacs exportés se répartissent ainsi :

TABACS.

	VIRGINIE.	MARYLAND.	ÉTATS DE L'OUEST.	TOTAUX.
	kil.	kil.	kil.	kil.
ANGLETERRE. . . .	13,600,000	226,667	2,992,000	16,818,667
FRANCE.	3,400,000	226,667	272,000	3,898,667
HOLLANDE.	2,720,000	7,253,333	1,904,000	11,877,333
BRÈME.	2,720,000	7,480,000	1,904,000	11,704,000
ITALIE et ESPAGNE.	1,360,000	»	2,720,000	4,080,000
PAYS DIVERS. . . .	3,400,000	»	»	3,400,000
TOTAUX. . .	27,200,000	15,186,667	9,792,000	52,178,667

Nous n'avons parlé que des tabacs exportés en feuilles. Les principales exportations de tabacs fabriqués consistent en tabacs à mâcher, dont il existe dans toute l'Amérique, et surtout dans la Virginie, renommée pour ce produit, de nombreuses fabriques. Il est d'ailleurs impossible de connaître la quantité de ces tabacs exportés, non plus que celle des cigares faits ou en tabacs indigènes ou en tabacs importés de la Havane et de Cuba.

Dans les Antilles, il règne la plus entière liberté tant pour la culture que la fabrication et la vente du tabac. Seulement l'exportation, complètement facultative, est soumise à un droit de sortie de 6 fr. 50 cent. les 46 kilog. ou le millier de cigares. Il serait à désirer qu'un contrôle fût exercé sur la fabrication de ces îles, surtout sur la fabrication des cigares, qui est concentrée entre les mains de gens dont la mauvaise foi est devenue proverbiale; on conçoit qu'il doit en résulter pour le commerce de très graves abus.

Le nombre de fabriques de cigares qui s'élèvent tant à la Havane que

dans le reste de l'île de Cuba n'est pas connu, mais ces fabriques produisent un nombre immense de cigares. C'est de cette île et surtout de la Havane que provient la plus grande partie des cigares consommés dans le monde entier.

La Havane récolte annuellement environ 3 millions de kilog. de tabac en feuilles; elle en exporte le douzième, c'est-à-dire 250 mille. Elle exporte en outre au moins 200 millions de cigares, ainsi répartis :

États-Unis.	100 millions.
Angleterre.	50
Espagne.	20
France.	10
Villes anséatiques et autres contrées d'Europe.	20

La récolte annuelle du reste de l'île s'élève à 1,840,000 kilog. de tabacs en feuilles; elle exporte environ les $\frac{4}{5}$ de ce produit, et en outre un nombre considérable de cigares, qui sont moins estimés que ceux de la Havane.

Porto-Ricco et la terre ferme exportent aussi une assez grande quantité de tabac; mais les planteurs y sont encore de plus mauvaise foi qu'à Cuba. Ils refusent toujours de faire droit aux nombreuses réclamations que suscitent le plus souvent leurs envois, et on ne peut mettre trop de circonspection dans les marchés que l'on conclut avec eux. C'est de la terre ferme que proviennent les tabacs de Varinas, dont on fait pour la pipe un grand usage en Hollande et en Allemagne.

Ainsi, en Amérique, le tabac est une source non pas de revenu pour les gouvernemens, mais de richesse pour l'agriculture et l'industrie particulière. On y cultive le tabac non pas seulement pour la consommation intérieure, mais principalement pour l'exporter dans le monde entier. On ne cherche pas à grever d'un impôt une plante qui est un des plus beaux produits du pays et une des principales branches de son commerce. L'Europe, malgré la transplantation générale du tabac qui y a été faite, ne saurait s'affranchir complètement du tribut qu'elle doit payer à l'Amérique pour ses tabacs, dont la supériorité est incontestable. On conçoit donc que les états d'Europe n'ont pas le même intérêt que ceux d'Amérique à protéger ce genre de consommation, et on comprend qu'ils l'aient frappé d'un impôt particulier. Cependant il y a treize états d'Europe où l'industrie du tabac est laissée à la libre concurrence : ce sont le Danemark, la Suède, la Norvége, la Russie, la Hollande, la Belgique, le duché de Bade, le Vurtemberg, le grand duché de Hesse, le grand duché de Nassau, la Saxe, la Suisse (moins le Valais), et la Hongrie. La culture, la fabrication et la vente des tabacs n'y sont soumises à aucun contrôle ni à aucunes restrictions spéciales. L'industrie du tabac y jouit des mêmes libertés et est soumise aux mêmes règlemens que toutes les autres industries. Il en résulte que l'impôt ne consiste, pour ces états, que dans le chiffre total du droit d'importation et du droit de patente

de profession commun à toutes les industries, et pour quelques-uns dans le droit de sortie ou d'exportation.

Dans le Danemark, la Suède et la Norvége, la culture du tabac est absolument libre, mais insignifiante à cause de la basse température de ces froids climats. Il est difficile de dire au juste quelle est la consommation individuelle dans ces états; on présume qu'elle est dans le Danemark de 1k,030, et en Norvége de 0k,530.

La Russie consomme principalement du tabac à fumer; elle récolte environ 10 millions et reçoit de l'étranger 2 millions de kilogrammes de tabac, quantités entièrement consommées dans l'intérieur de l'empire. Du reste, ces renseignemens, qui remontent déjà à quelques années, ont sans doute cessé d'être vrais, car l'usage du tabac en Russie prend un très grand accroissement.

La consommation individuelle est de 0k,680 dans le duché de Bade, de 0k,706 dans le royaume de Wurtemberg, de 1k,260 dans le duché de Nassau, de 1k,310 en Hollande, et de 2 kil. en Belgique. C'est dans ce dernier état que la consommation atteint son maximum. La Hollande récolte environ 2 millions 500,000 kilogrammes, dont elle exporte plus de 2 millions. Elle reçoit de l'Amérique 13 millions 500,000 kilog., sur lesquels elle réexporte environ 11 millions 500,000 kilog.; elle consomme donc environ 2 millions 500,000 kilogrammes. Il y existe 24 fabriques principales, qui produisent environ 3 millions de kilog., et emploient 10,000 ouvriers. Il y existe en outre un nombre infini de petits fabricans qui débitent en même temps qu'ils fabriquent. Les tabacs y sont soumis à des droits d'importation, d'exportation et de transit.

La Belgique ne récolte guère annuellement que 500,000 kilog. de tabac, elle en reçoit environ 7 millions par importation. On y compte 400 fabriques de tabac principales, mais on ne connaît pas le grand nombre de petites fabriques qui produisent surtout pour exporter leurs tabacs en France en les livrant aux contrebandiers. Les tabacs y sont soumis, comme en Hollande, à des droits d'importation, d'exportation et de transit; mais les fabricans soustraient à l'impôt une grande partie de leurs marchandises.

Jusqu'à présent, nous ne voyons réellement pas d'impôt assis sur la consommation du tabac; mais en Prusse, dans la Hesse électorale et en Angleterre, l'industrie qui s'occupe de cette marchandise, quoiqu'en restant livrée à la libre concurrence de tous les fabricans, commence à être soumise à des impôts particuliers, et partant à des lois particulières destinées à assurer la levée de ces impôts.

En Prusse et dans la Hesse électorale, aux droits d'importation et de patente de profession se joint un droit de culture par hectare assez élevé. La Hesse électorale récolte environ 480,000 kilogrammes de tabac, qui sont produits par 370 hectares appartenant à près de 3,000 planteurs, payant en moyenne 60 francs d'impôt par hectare. On y importe environ 500,000 kilog. Une partie des tabacs est réexportée dans les états de la confédération germa-

nique, et il est payé une prime de réexportation qui consiste dans la restitution d'une partie des droits d'entrée qu'acquittent les tabacs exotiques.

L'impôt sur le tabac a subi en Prusse d'assez nombreuses vicissitudes. En 1766, Frédéric-le-Grand institua une régie des tabacs; cette régie fut abolie en 1787, mais on n'accorda d'abord le privilége de la culture du tabac qu'à un nombre restreint de planteurs. En 1798, cette culture fut déclarée entièrement libre. Tout en la laissant facultative, on la soumit en 1819 à un droit réglé d'après la quantité de tabac récoltée. Sous ce système, l'impôt sur la culture du tabac rapportait par an 1,875,000 fr. Depuis 1828, le droit de culture est réglé d'après la classe et la quantité de la terre mise en culture, au lieu de porter sur la quantité de tabac récoltée, parce que la perception des droits est beaucoup plus facile, et qu'on ne peut se soustraire à l'impôt comme cela se faisait en cachant une partie de la récolte. Le droit est en moyenne de 66 francs par hectare, le nombre d'hectares plantés en tabac est de 10,100, le nombre de kilog. récoltés de 12 millions 520,000, et les droits de culture montent à 600,000 fr. Le nombre de kilogrammes importés est de 5 millions 400,000. La consommation totale est de 17 millions 320,000 kilogrammes, ce qui fait par tête 1k,310. L'impôt produit en tout une somme brute de 2 millions 950,000 fr., somme bien inférieure à celle qu'il produisait sous Frédéric-le-Grand, malgré l'accroissement considérable de la Prusse en territoire et en population; il donnait alors 6 millions 750,000 fr. On n'a pas de renseignemens sur le nombre de fabriques, qui va toujours en croissant, car la consommation du tabac en Prusse augmente considérablement, et doit être maintenant supérieure à celle que nous venons de donner, qui remonte à 1835.

Quant à l'Angleterre, tout en laissant à l'industrie privée la libre concurrence de la fabrication et de la vente du tabac, elle retire de l'impôt assis sur cette matière un énorme revenu. La culture du tabac y est absolument interdite; mais, outre un droit d'importation très élevé, il y a des droits de licence, de fabrication et de débit, qui font monter le revenu total à 80 millions de francs. On pense bien qu'avant d'arriver à ce système, la législation anglaise relative aux tabacs a dû subir de nombreux changemens. C'est Jacques Ier qui frappa d'abord le commerce du tabac de quelques droits de douane, pensant trouver ainsi une source importante de revenus publics. Charles Ier établit le monopole par l'état; mais les guerres civiles qui survinrent bientôt sous son règne abolirent ce régime et le remplacèrent par des droits sur l'importation, la fabrication et le débit. Ce système donna naturellement lieu à un accroissement considérable dans la culture des tabacs indigènes, qui avait été introduite dans les Iles Britanniques sous Jacques Ier, et qui n'avait pas encore pris une importance suffisante pour attirer l'attention du gouvernement. Mais, à l'abri d'un impôt considérable établi sur les tabacs exotiques, la culture du tabac devient lucrative et menace les intérêts du trésor. Pour les garantir, le gouvernement républicain a recours immédiatement à une mesure énergique, et, par un décret de 1652, il prohibe la culture

d'une manière absolue. Cette mesure fut confirmée par Charles II, lors de la restauration. Cependant l'Écosse échappa à cette prohibition par une interprétation subtile, mais pourtant fondée, de son union à l'Angleterre, et George III dut, par un statut de 1783, la rendre commune à cette partie du royaume britannique. Restait encore l'Irlande, qui, jusqu'en 1830, eut le droit de planter du tabac et de l'exporter ensuite dans la Grande-Bretagne aux mêmes conditions que le tabac des colonies, grevé de droits moins considérables que ceux qui pesaient sur les tabacs étrangers. Vers 1824, la culture de l'Irlande, qui d'abord était peu considérable malgré le tarif protecteur, prit un grand accroissement, et il en résulta pour le fisc un préjudice qui attira l'attention du gouvernement. Après une enquête du parlement, l'Irlande rentra en 1830 sous la loi commune du royaume-uni.

La quantité totale de tabac consommée en Angleterre est annuellement, d'après une moyenne officielle de quatorze ans, de 10 millions 506,160 kil., ce qui fait par tête 0k,433. Cette quantité est presque tout entière fabriquée dans l'intérieur du pays, qui compte 741 fabriques employant ensemble 20,000 ouvriers environ. Le nombre des débitans est de 156,850.

Les droits d'importation sont les plus considérables; ils sont de 7 fr. 66 c. par kilog. pour les tabacs en feuilles provenant des possessions britanniques, et de 8 fr. 12 cent. pour toutes les autres espèces de feuilles. Ils produisent net 78 millions 474,085 fr.; ils s'appliquent à 8 millions 478,985 kilog. de feuilles qui produisent, par l'augmentation de poids de 25 pour 100 à laquelle donne lieu la fabrication, la quantité totale de tabac consommée annuellement. Ces tabacs proviennent en très grande partie des États-Unis.

Les droits de licence pour la fabrication annuelle varient, suivant l'importance de la manufacture, de 126 à 756 fr., et produisent net 156,318 fr. Les licences de débit sont de 6 fr. 14 cent. par an, et produisent net 1 million 067,134 fr. Le revenu net monte donc à la somme de 79 millions 697,537 fr., c'est-à-dire à 80 millions environ.

Outre la quantité de tabac importée en Angleterre pour la consommation intérieure, il y a encore 6 millions 328,245 kilog. qui viennent séjourner dans les entrepôts anglais, dont les principaux sont à Londres et à Liverpool. Ils sont de là expédiés soit en Europe, soit dans les Indes occidentales anglaises; ils n'y subissent que des frais d'emmagasinage peu élevés qu'ils paient à leur entrée et à leur sortie.

Il résulte de cette revue des divers états où l'industrie du tabac est abandonnée à la libre concurrence, qu'en Angleterre seulement l'impôt qui pèse sur cette industrie rapporte un revenu considérable. Ce revenu, un peu supérieur à celui que le gouvernement français retire actuellement, est assis sur une consommation moins considérable d'un tiers que celle de la France. Cette différence provient de ce que l'impôt qui pèse sur cette marchandise est beaucoup plus fort en Angleterre qu'en France. Sans compter les droits de licence, de fabrication ou de vente, qui ne sont qu'une très minime fraction de l'impôt total, puisqu'ils ne s'élèvent qu'à 1,200,000 francs,

l'impôt s'élève en Angleterre à 8 fr. 12 cent. par kilog., et il n'est en France, comme nous l'expliquerons plus loin, que de 4 fr. 47. Le droit que paie le tabac en Angleterre est donc le double de celui qu'il paie en France. Cependant, si l'Angleterre consommait autant que la France, c'est-à-dire 15 millions de kilogrammes, l'impôt ne rapporterait que 110 millions, tandis qu'avec une taxe double l'impôt monterait en France à 144 millions. Il en résulte donc que la régie française lève l'impôt qui pèse sur le tabac avec des frais bien moins considérables qu'en Angleterre, puisqu'avec une taxe moitié moindre elle ferait entrer au trésor, à consommation égale, un revenu beaucoup plus considérable. La législation française est donc plus profitable à l'état que la législation anglaise; mais notre législation n'est pas moins avantageuse aux intérêts du consommateur, car la taxe que le tabac supporte en Angleterre n'en élève pas proportionnellement les prix. Ainsi ces prix sont :

	EN ANGLETERRE.	EN FRANCE.
Pour le tabac à fumer. . .	de 9 fr. 51 c. à 10 fr. 83 c.	8 et 12 fr.
Pour la poudre.	de 9 51 à 14 93	8 12

Il est juste de dire qu'en France la régie paie convenablement ses ouvriers et ses employés, et ne cherche pas à réduire constamment les salaires, comme feraient de simples fabricans, d'où il résulte qu'elle fabrique à un prix plus élevé qu'en Angleterre. Il faut ajouter aussi que les fabricans anglais introduisent dans leurs tabacs une grande quantité d'ingrédiens étrangers qui ne sont pas soumis aux droits, puisque la fabrication augmente de 25 pour 100 la matière première. Dans tous les cas, le tabac est plus cher en Angleterre qu'en France, et ni le trésor, ni les consommateurs, n'ont intérêt, en France, à changer le système de l'impôt pour adopter le système suivi de l'autre côté du détroit.

Voyons maintenant quelle est la législation des autres états sur le tabac. Nous avons déjà dit que les uns ont mis l'industrie en ferme, et que les autres s'en sont arrogé le monopole.

Les premiers états sont le Portugal, le royaume de Naples, la Toscane, la Pologne et le Valais (Suisse). En Toscane et en Portugal, la culture est absolument interdite; à Naples et en Pologne, elle est restreinte; dans le Valais, elle est interdite aux particuliers et permise à la ferme seulement. Quant à l'importation, la fabrication et la vente, elles sont absolument interdites, sauf à la ferme, dont le prix de bail constitue la totalité de l'impôt; seulement en Portugal et dans le Valais, il y a en outre un droit d'importation.

Le Portugal possède trois manufactures de tabac, employant 1,600 ouvriers et produisant annuellement 1 million 300,000 kilogrammes, dont les deux tiers sont tirés du Brésil. La ferme paie annuellement 7 millions 500,000 fr., et le montant du droit d'importation est d'environ 1 million 50,000 francs, ce qui fait monter la totalité de l'impôt à 8 millions 500,000 fr. La ferme a le droit d'approvisionner les îles adjacentes et Macao, aussi bien que tout

le royaume, mais elle ne peut empêcher une énorme fraude qui la frustre d'une portion de ses bénéfices.

Dans la Toscane, il n'y a qu'une seule manufacture de tabac située à Florence; elle emploie 361 ouvriers, et produit annuellement 402,300 kilog. consommés dans le pays, ce qui fait 0k,290 par tête. La ferme paie à l'état 1 million 394,400 francs.

Dans le royaume de Naples, il y a environ 400 hectares plantés en tabac et produisant 500,000 kilogrammes; on y importe en outre 400,000 kilog. de tabac. La réexportation ne s'élève guère qu'à 70,000 kilog. La ferme a deux fabriques occupant 1,278 ouvriers et produisant 750,000 kil. Cette quantité ne donne cependant pas une idée exacte de la consommation, qui peut être certainement portée à plus d'un quart en sus, à cause de la contrebande qui est fort active. Les tabacs de contrebande proviennent surtout de Bénévent, de la Sicile et de Malte. Malte fournit la plus grande partie des cigares fumés par les classes supérieures. Pour élever une barrière contre la fraude, la ferme a établi à Naples, depuis quelques années, deux magasins de vente, uniquement destinés aux tabacs des fabriques étrangères; elle en partage les bénéfices avec l'état. Outre ces bénéfices éventuels, le gouvernement reçoit de la ferme 4,048,000 francs.

La Pologne récolte chaque année environ 1 million 200,000 kilog. de tabac, et la ferme compte 5 fabriques produisant environ 1 million 600,000 k. qui sont en totalité consommés dans le pays, ce qui fait environ, 0k,331 par tête. La ferme paie annuellement 1 million 200,000 fr. au gouvernement.

Le Valais consomme annuellement 24,000 kilog. de tabac, que la ferme fabrique et vend en payant 6,800 fr. au gouvernement.

Les six états qui appartiennent en Europe au régime du monopole ou régie par l'état sont l'Espagne, le duché de Parme, les états sardes (terre ferme et île de Sardaigne), les états romains, l'Autriche moins la Hongrie. Dans trois de ces états, l'Espagne, Parme et les états sardes de terre ferme, la culture est absolument interdite; elle n'est que restreinte dans l'île de Sardaigne, les états romains et l'Autriche. L'impôt provient, comme en France, de l'excédant du prix de vente sur le prix de revient net de fabrication.

On conçoit que durant ces dernières années les circonstances politiques ont dû considérablement diminuer en Espagne les revenus de l'impôt sur le tabac. En 1805, l'impôt produit 42 millions, et cependant, en 1834, une compagnie de banquiers de Madrid ne proposait que 21 millions pour prendre en ferme le monopole. Il est probable que l'impôt est loin d'atteindre ce dernier chiffre aujourd'hui. Malgré le grand nombre de douaniers chargés de réprimer la fraude, on peut affirmer que la plus forte partie de la consommation est alimentée par la contrebande; on ne saurait donc déterminer la consommation individuelle d'après les ventes légales, les seules que l'on connaisse.

Dans le duché de Parme, il n'y a qu'une seule fabrique, produisant environ 150,000 kilog., qui représentent un revenu brut de 600,000 fr.; la consom-

mation individuelle est d'ailleurs assez forte, car elle s'élève environ à 0k,800.

Dans les états sardes de terre ferme, il y a trois manufactures, situées à Turin, Gênes et Nice, produisant environ 1,500,000 kilogrammes, consommés entièrement dans le pays. On n'y importe que des tabacs d'Espagne et de l'île de Sardaigne, et des cigares de la Havane. La consommation individuelle s'élève à 0k,380, et le produit net de la recette est de 7 millions, déduction faite de tous les frais et remises aux marchands.

Dans l'île de Sardaigne, la culture du tabac est permise, et produit environ 170,000 kilog., dont 80,000 sont destinés, année moyenne, à la manufacture de Turin; le reste est consommé dans l'île, qui ne reçoit presque pas de tabac étranger.

Dans les états romains, la culture donne une récolte d'environ 550,000 kilog., qui ne suffisent pas aux besoins de la régie, car la consommation est de 900,000 kilog., ou par tête de 0k,295, et en outre 200,000 kilog. récoltés dans la province de Bénévent sont, chaque année, livrés à la ferme de Naples, d'après un traité conclu avec le gouvernement. On compte trois manufactures, situées à Rome, Chiavadella et Bologne, qui fabriquent au moins cinquante espèces de tabac de qualités diverses, dont les prix sont très variés, quoique assez élevés. On n'a d'ailleurs aucune donnée sur le revenu que le gouvernement tire de cet impôt, mais on présume qu'il est très considérable, lorsqu'on compare le prix élevé du tabac fabriqué à celui de la matière première.

Dans les états autrichiens, la culture est restreinte, mais il y a une exception en faveur de la Hongrie, où la culture est absolument libre et forme l'une des principales richesses du pays. La culture produit en Autriche environ 20 millions de kilog., dont la qualité est tout-à-fait inférieure, de telle sorte qu'ils doivent être mêlés à des tabacs d'Amérique, du Levant ou de Hongrie, pour entrer dans les tabacs fabriqués, dont les espèces sont très variées, et dont quelques-unes sont assez recherchées. On n'a non plus aucune donnée précise sur le revenu que le gouvernement autrichien tire de cet impôt.

Il résulte évidemment de tous les détails que nous venons de donner, malgré l'incertitude qu'ils doivent présenter dans certains cas, et quelque incomplets qu'ils soient d'ailleurs, que le meilleur moyen de prélever un impôt très considérable sur la consommation du tabac consiste à en faire une industrie exploitée soit par une compagnie à laquelle on la donne en ferme, soit par l'état lui-même. L'histoire rapide que nous avons faite des vicissitudes subies par cet impôt en France conduit à la même conclusion, car, malgré tous les efforts qu'on a faits pour concilier un revenu considérable avec un régime plus ou moins libre, ce revenu atteignait à peine 15 millions, et dès l'établissement du monopole par l'état, sans aucune transition pour ainsi dire, il s'est tout à coup plus que doublé. Nous croyons aussi que, dans l'intérêt du trésor, le monopole du tabac exploité par l'état est bien préférable à la cession

qui en serait faite à une compagnie. L'état absorbe non-seulement l'impôt établi sur la marchandise, mais encore les bénéfices que feraient les industriels adjudicataires de la ferme. Ces bénéfices seraient sans doute fort considérables; les regrets que témoignent les fabricans qui exploitaient cette industrie avant 1811, malgré la position élevée que la régie leur a donnée avec raison dans l'administration, en sont la preuve évidente. Cette industrie, abandonnée par l'état, deviendrait, comme toutes celles qui exigent des capitaux considérables, la proie de riches spéculateurs, et le consommateur n'aurait certainement pas un produit meilleur et moins cher. Comme l'impôt du tabac est, ainsi que nous le disions en commençant, le plus juste de tous les impôts, et que l'état ne peut en retirer un revenu considérable qu'au moyen du monopole, nous soutenons ce monopole comme une exception très raisonnable. Cependant la raison de l'intérêt du trésor n'est pas complètement suffisante pour expliquer une telle mesure, car autrement l'état devrait se faire fabricant de sucre, par exemple, et couper court ainsi à toutes les difficultés qui lui sont suscitées par les deux industries rivales des colonies et des ports de mer d'une part et des fabricans de sucre de betterave d'autre part. Il y a encore, selon moi, je le répète, une raison bien légitime à donner de la confiscation d'une industrie semblable par l'état : c'est la surveillance qu'il doit exercer sur la fabrication d'un produit nuisible, auquel la corruption de nos mœurs pourrait mélanger des produits plus nuisibles encore; ce sont les empêchemens qu'il doit apporter à sa généralisation, ce sont les entraves qu'il met par un impôt à l'adoption générale d'une détestable habitude.

IV. — DE LA CULTURE DU TABAC EN FRANCE.

La culture du tabac en France n'est autorisée que dans six départemens; ce sont ceux où la culture était la plus considérable sous le régime de libre plantation, le Nord, le Pas-de-Calais, le Bas-Rhin, le Lot, le Lot-et-Garonne et l'Ille-et-Vilaine. Dans ces départemens, quelques arrondissemens, et dans les arrondissemens, quelques cantons seulement, sont appelés à jouir du privilége de planter du tabac, sous le contrôle incessant des employés de la régie. Cependant ce n'est pas au terrain, mais bien au propriétaire du terrain, qu'est accordé ce privilége, de telle sorte que ce ne sont pas toujours les mêmes terrains qui sont plantés en tabac. Il arrive que beaucoup de propriétaires ou fermiers renoncent volontairement au privilége qui leur est concédé, soit en raison du régime arbitraire auquel ils sont soumis, soit pour des raisons personnelles, et le privilége change souvent de main.

Les autorisations de planter du tabac sont accordées par le préfet du département, qui d'ailleurs est chargé, par la loi du 28 avril 1816, de tous les arrêtés réglementaires concernant la culture. La régie fixe chaque année la

quantité de tabac dont elle a besoin pour son approvisionnement, et répartit cette quantité entre les divers départemens producteurs. Pour faire cette répartition, on tient compte sans aucun doute des quantités que chacun d'eux est dans l'habitude de fournir; mais, comme tout dans le monopole du tabac par l'état est subordonné à l'intérêt de l'impôt, auquel la culture serait facilement sacrifiée, on fait en sorte de demander l'approvisionnement aux cultures dont les produits conviennent le mieux aux besoins de la fabrication, et peuvent être obtenues aux prix relativement les plus modérés. Le but du monopole par l'état est uniquement de rapporter le plus gros revenu possible, en livrant à la consommation le meilleur produit pour contenter en même temps le goût du consommateur. C'est ce principe qui doit présider à toutes les décisions prises sur la culture de chaque département par le préfet, en conseil de préfecture, après l'avis du directeur des contributions indirectes, et de deux des principaux planteurs appelés à faire valoir les droits de l'agriculture.

L'uniformité ne peut être établie entre les diverses contrées pour ce qui concerne les diverses méthodes de culture, car les différens sols ne sont pas partout également fertiles, les engrais ne sont pas partout également abondans et de même nature. L'espèce de tabac cultivé n'est pas non plus partout la même; sur certains points, la graine qu'on emploie donne des plants d'une très grande dimension; sur d'autres points, les plants prennent une croissance beaucoup moindre, et par conséquent ont besoin de moins de place. Enfin certains départemens produisent de bon tabac pour la poudre, et par conséquent doivent prendre une forte végétation; ce sont le Lot, le Nord, le Lot-et-Garonne, l'Ille-et-Vilaine. D'autres départemens au contraire produisent des tabacs légers, propres surtout à la fabrication du tabac à fumer, et par conséquent on doit s'abstenir d'amender fortement les terres et d'espacer beaucoup les plants; ce sont le Pas-de-Calais et le Bas-Rhin. Ce sont ces considérations qui ont déterminé la régie à permettre 40,000 pieds de tabac par hectare, et jusqu'à quinze feuilles par pied dans certains départemens, tandis que dans d'autres départemens on n'accorde que 10,000 pieds par hectare et huit feuilles par pied. Dans tous les cas, la loi et les dispositions réglementaires prises en conséquence laissent au planteur la latitude d'un cinquième tant au-dessus qu'au-dessous du nombre de pieds portés dans leurs permis.

Lorsque le planteur vient livrer ses tabacs aux magasins de l'état, il les présente à l'appréciation d'experts nommés par le préfet de chaque département. Ces experts doivent être connaisseurs, n'avoir aucun intérêt dans la culture du tabac, et parmi eux doivent se trouver nécessairement le garde et le contrôleur de chacun des magasins où les tabacs sont livrés. Ils sont payés au moyen d'une retenue d'un centime par kilogramme, faite sur les prix accordés aux planteurs. La commission d'expertise classe les tabacs en trois classes, fait de plus une classe de tabacs non marchands qui sont achetés à

des prix très réduits, et une classe de tabacs rejetés que l'on brûle. Les prix qui sont appliqués à chaque classe varient pour les divers départemens, et sont fixés par la régie d'après la qualité relative des tabacs de divers crus, en prenant pour terme de comparaison les prix des tabacs d'Amérique de qualité correspondante.

On voit que la culture du tabac est complètement à la merci de l'administration, et les planteurs sont soumis au régime le plus arbitraire qu'il soit possible d'imaginer. Dès qu'ils ont la permission de planter, ils sont sous la dépendance de la régie, dont les employés veillent incessamment sur les champs de tabac, et punissent d'amendes considérables les moindres infractions aux règlemens; les planteurs sont forcés de passer par toutes les conditions qui leur sont faites, et d'accepter les décisions de la régie et les prix qui leur sont donnés. Ces prix étaient autrefois assez considérables pour encourager l'agriculture à supporter patiemment le régime de dépendance auquel elle est astreinte dès qu'elle cultive du tabac; mais, depuis 1836, ces prix sont à peine suffisans pour indemniser le planteur de ses frais, et nul doute que l'agriculture, si les tarifs fixés à cette époque n'eussent pas été un peu augmentés, aurait bientôt renoncé, dans plusieurs départemens au moins, à la culture du tabac. Cet état de choses avait été amené par cette résolution de l'enquête de la chambre des députés, que « la régie dans ses rapports avec les planteurs indigènes devra s'attacher à réduire les prix à leurs limites les plus étroites. Sur quelques points, les prix sont encore trop élevés. Le planteur doit obtenir un juste revenu de sa terre, mais il n'a pas droit à des profits extraordinaires pour une culture qui, sous un régime libre, serait loin d'offrir plus d'avantages que les autres cultures. » L'art. 4 de la loi du 12 février 1835 laissait au ministre la faculté de fixer le tarif d'achat des tabacs indigènes, en se conformant à l'esprit de la résolution que nous venons de rapporter. L'ancien tarif, appliqué jusqu'en 1836, était déterminé sur des bases plus libérales; d'après une moyenne de treize ans, le taux moyen de 100 kilogrammes était 70 fr. 84 c., ce qui portait le revenu de l'hectare à 868 fr. 19 c. Un nouveau tarif, fixé par décision ministérielle du 17 août 1835, ne fit plus monter pendant la seconde période de quatre ans, de 1837 à 1840, le taux des 100 kilog. qu'à 60 fr. 38 c., et le revenu de l'hectare ne fut plus que de 708 fr. 87 c. Pendant cette même période, la quantité de tabac demandée à la culture française baissa de 12 millions à 10 millions, et, à cause des mauvaises conditions atmosphériques, la quantité totale de tabac livré ne fut annuellement que de 8 millions de kilogrammes. Ainsi, malgré l'accroissement constant de la consommation, la culture indigène se trouvait en décadence évidente, décadence amenée par cette décision de l'administration, que le tabac indigène n'entrerait plus dans la fabrication que pour les quatre cinquièmes, au lieu des cinq sixièmes, et qu'on ne paierait plus le tabac qu'au plus juste prix. L'administration a de plus supprimé la culture du tabac dans les cantons dont les

produits n'étaient pas d'une qualité assez bonne pour convenir à ses fabrications.

Depuis 1841, le tarif a été augmenté; le prix des 100 kilogrammes a été en moyenne de 65 fr. 21 cent., et le revenu de l'hectare de 774 fr. 97 cent. La quantité de tabac demandée à la culture a été aussi portée à 12 millions, et la quantité de tabac livrée a été de 9 millions 300,000 kilog. L'agriculture a ainsi reçu 6 millions 300,000 francs de l'administration des tabacs. Cette somme ne se répartit pas uniformément entre les divers départemens où la culture est permise; ceux du Bas-Rhin et du Nord absorbent toujours au moins la moitié de la somme destinée à payer le tabac indigène.

Les trois départemens du Bas-Rhin, du Nord et du Pas-de-Calais, cultivent non-seulement pour la régie, mais encore pour l'exportation, qui du reste est peu considérable; elle est presque nulle dans le Pas-de-Calais, et elle n'est notable que dans le Bas-Rhin, où elle s'élève à 350,000 kilogrammes environ : elle s'élève en totalité à 500,000 kilog. Cette quantité n'est pas d'abord tout entière destinée à l'exportation; il en est une portion qui se compose de feuilles de terre, de tabacs grélés, et d'autres tabacs non marchands qui proviennent des cultures destinées originairement à l'approvisionnement des manufactures royales. On a calculé que par année moyenne, de 1824 à 1833, il n'a été planté que 263 hectares en tabacs destinés à être exportés.

Les tableaux suivans, qui rendent compte de l'importance relative des divers départemens de culture, font aussi connaître combien sont variables les revenus que cette culture rapporte par hectare. On reconnaît que, dans le département du Lot-et-Garonne surtout, l'hectare rapporte incomparablement moins que dans tous les autres départemens, quoique le prix moyen auquel les tabacs y sont payés ne soit inférieur qu'à celui du Lot-et-Garonne, de telle sorte que l'état de souffrance relative de ce département ne provient pas de l'infériorité du tarif qui lui est appliqué.

TABACS INDIGÈNES RÉCOLTÉS EN 1839.

LIVRAISON DE 1840.

NOMS des DÉPARTEMENS.	NOMBRE		QUANTITÉS		
	DES PLANTEURS.	DES HECTARES.	DEMANDÉES A LA CULTURE.	DONNANT LIEU A PAIEMENT.	EXPORTÉES.
BAS-RHIN.	4,628	2,149	3,800,000 kil.	3,163,312 kil.	331,888 kil.
NORD.	1,668	665	1,890,000	1,518,028	150,108
ILLE-ET-VILAINE.	1,069	504	950,000	668,383	»
PAS-DE-CALAIS. .	1,439	442	630,000	698,916	3,490
LOT.	6,245	1,780	1,240.000	1,131,262	»
LOT-ET-GARONNE.	4,788	2,787	1,900,000	1,172,340	»
Total. . .	19,837	8,327	10,410,000 kil.	8,352,241 kil.	48 5,486 kil

REVENUS DE LA CULTURE DU TABAC EN 1839.

NOMS des DÉPARTEMENS.	SOMMES PAYÉES.	PRIX MOYEN par 100 KILOGR.		PRODUIT DE L'HECTARE EN KILOGR.	PRODUIT DE L'HECTARE EN ARGENT.	
HAUT-RHIN.	1,371,985 fr.	43 fr.	37 c.	1,621 kil.	684 fr.	92 c.
NORD.	1,133,058	74	64	2,508	1,771	51
ILLE-ET-VILAINE. .	399,971	59	84	1,326	792	88
PAS-DE-CALAIS. . .	413,450	59	16	1,589	936	37
LOT.	980,755	86	68	647	550	98
LOT-ET-GARONNE. .	874,842	74	62	427	314	22
Total. . .	5,174,061 fr.	398 fr.	31 c.	»	»	
Produit moyen.	»	66 fr.	38 c.	1,653 kil.	841 fr.	81 c.

De même que le rapport de l'hectare planté en tabac est très variable, de même les frais que nécessite la culture du tabac sont très différens selon les diverses contrées, car la main d'œuvre et les engrais sont à des prix différens, et la nature des terres exige des soins qui changent avec la température et l'état habituel de l'atmosphère. On ne doit donc pas s'étonner de voir les données que l'on a sur cette question fort incertaines. Aussi la commission d'enquête de la chambre des députés, ayant demandé aux divers cultivateurs de tabac et aux sociétés d'agriculture un compte détaillé des frais de la culture du tabac par hectare, reçut des documens qui présentent les plus grandes variations.

D'après ces documens les frais de culture montent jusqu'au maximum de 1,904 fr. dans le département du Nord, et descendent jusqu'au minimum de 190 fr. dans le Lot-et-Garonne, et la moyenne des vingt-neuf documens de l'enquête porte ces frais à 934 fr. 36 cent. Mais cette moyenne est beaucoup trop forte, et en la mettant à 650 fr. environ, on ne l'évaluerait pas trop bas, car on tiendrait compte encore de dépenses qui ne seraient réellement faites que par le propriétaire non cultivateur, obligé de payer en argent jusqu'aux moindres soins. Il n'en est pas ainsi pour le cultivateur. Il a son train de culture monté pour une exploitation complète, et ce sont ses garçons et ses bœufs qui font le labourage de la terre où l'on doit cultiver le tabac en même temps que celui des autres terres. Il emploie le fumier qu'il fait dans les cours de sa ferme. Les membres de sa famille, même les plus faibles, trouvent dans les opérations variées que nécessite le tabac, et dont un grand nombre ont lieu en hiver, une occupation qui n'est certainement pas une dépense, de telle sorte que les journées d'ouvriers se réduisent à peu de chose. Enfin il donne dans de simples visites, faites de temps en temps, un grand nombre de soins que l'on a mis en ligne de compte dans les frais, et que cependant on ne peut guère évaluer en argent. On ne peut persister à compter tous ces frais comme réels, car le cultivateur étant souvent l'ouvrier, c'est à lui-même qu'il solderait une

bonne partie des frais que l'on a supputés. D'autre part, les profonds labours que l'on a exécutés pour la culture du tabac et les engrais que l'on a prodigués, et dont un tiers au plus est absorbé, ne rendent-ils pas la terre bien plus propre aux cultures qui lui succèdent dans un système d'assolement bien entendu? Ainsi, dans le Bas-Rhin, sans autre préparation que celle d'un labour, le froment succédant au tabac donne un produit de 24 hectolitres par hectare, tandis que, après toute autre culture, il ne donne que 18 à 20 hectolitres. Il est donc nécessaire, pour se faire une idée bien exacte des avantages que peut présenter la culture du tabac, de comparer un assolement quinquennal avec tabac (c'est celui qui est le plus en usage) avec un assolement quinquennal sans tabac, en faisant de part et d'autre les mêmes calculs d'appréciation de frais de culture. La préparation du tabac exige, année moyenne, quinze mois de soins assidus. D'abord le tabac est élevé en plants dont le semis se fait dans la première quinzaine de février; le tabac est ensuite repiqué, et la récolte se fait en août et en septembre. On procède ensuite à la dessiccation, et ce n'est que dans le mois de mai suivant que le tabac est livré à la régie. Pour préparer les terres, il ne faut pas moins de trois labours à la charrue, et après la plantation il faut labourer à la bêche, rapprocher la terre des pieds, sarcler les herbes parasites, abattre les feuilles inférieures, feuilles de terre, écimer les plants et abattre les rejets. On procède ensuite à la récolte, on porte le tabac au séchoir, on fait le triage des feuilles, on les met en manoques, et on livre enfin les manoques à la régie.

En récompense de tous ces soins, de tous ces travaux, trop longs à détailler, le planteur trouve dans la culture du tabac un avantage qui se résume en un bénéfice surpassant de 270 fr. le bénéfice que lui aurait procuré par hectare un assolement quinquennal dont le tabac n'aurait pas fait partie. Une telle balance en faveur du tabac est bien faible, quand on considère qu'elle doit compenser et la chance de la perte totale ou partielle de la récolte par suite de la sécheresse ou de la grêle (car aucune plante n'est plus sujette que le tabac aux détériorations que peuvent causer les accidens atmosphériques), et l'incertitude du classement fait par des experts dévoués aux intérêts de la régie, et l'incertitude du prix qui sera alloué, et les vexations du contrôle de la régie, et les ennuis de la dépendance. Cependant il arrive que dans les bonnes années elle est plus considérable, et dans tous les cas elle est un bienfait dans les départemens où la culture du tabac est permise.

Dans le département du Nord seul, cette culture assure à plus de 5,000 familles 310 journées de travail, et, dans le département du Lot, 60,000 cultivateurs n'ont pas un travail plus productif que celui que leur donne le tabac. On sait que les trois quarts de la France sont encore cultivés par des métayers ou des fermiers dont les baux sont très courts; les petits cultivateurs sont dans la position la plus malheureuse, pressés qu'ils sont d'un côté par le fisc, de l'autre par les propriétaires. Ils luttent constamment contre la faim, et, dans leur pressant besoin d'argent, c'est un grand bonheur que le privilége de planter du tabac, car à une époque fixe ils sont assurés de tou-

cher leur revenu. Ce serait donc un malheur pour l'agriculture que la suppression de la culture du tabac, quoi qu'en disent des cultivateurs distingués. Nous savons que c'est une culture qui par elle-même épuise le sol, nous savons que la seule culture qui soit réellement digne d'encouragement est celle qui rend au sol en engrais ce qu'elle lui a pris par la végétation; mais nous concluons seulement de là qu'il ne faut pas cultiver exclusivement du tabac, et nous soutenons que cette culture doit être encouragée dans un assolement quinquennal, car de cette manière, sans appauvrir le sol, elle apporte au cultivateur cet argent que le fisc et le propriétaire impitoyables lui demandent sans cesse. Et où iraient ces 5 ou 6 millions que l'agriculture de six départemens reçoit de l'état? Sur les marchés étrangers. Mais sur ces marchés, par suite de la prohibition de la culture en France, un renchérissement général se ferait sentir, et 25 millions ne suffiraient pas sans doute à racheter cet approvisionnement de 9 millions de kilog. que ne fournirait plus le marché français. Serait-il d'une bonne administration de rendre ainsi la France tributaire de l'étranger et de la priver tout-à-fait d'une consommation maintenant générale, dans le cas d'une guerre maritime? Que la culture du tabac continue d'être restreinte, qu'elle ne soit permise qu'aux départemens qui livrent à la régie des tabacs convenant à sa fabrication et d'un prix modique, c'est garantir au trésor un revenu nécessaire, c'est empêcher la fraude, conséquence inévitable d'une culture générale, c'est empêcher l'encombrement qu'entraînerait, faute de débouché, une surabondance sans rapport avec les besoins dans les produits indigènes. Sans cette restriction de la culture, il serait impossible d'empêcher la fraude, ou le service de surveillance qu'il faudrait organiser absorberait une immense partie du bénéfice de la régie.

Le service actuel de la culture est chargé d'assurer l'exécution des règlemens qui sont arrêtés chaque année par les préfets en conseil de préfecture. Les agens de ce service sont ainsi appelés à vérifier si les semis, puis les plantations remplissent les conditions voulues par les permis, à rechercher les plantations non autorisées et à assurer leur destruction, à surveiller l'écimage, à compter les pieds, puis les feuilles de chaque pied, à constater les dégâts éprouvés par les plantations pour que les cultivateurs puissent être déchargés de leurs obligations, à faire détruire après la récolte les tiges et les racines, à surveiller constamment les abus auxquels donne lieu le dépôt du tabac entre les mains des planteurs jusqu'au moment où il est remis dans les magasins de l'état, ou parti pour l'étranger, s'il doit être exporté. Enfin ils assistent à la réception des tabacs par les experts commis à cet effet. Ce service est dirigé, dans chaque département, par un inspecteur chargé en même temps de la surveillance des magasins des feuilles; 185 agens suffisent d'ailleurs à tous les soins qu'il exige, sauf au moment des inventaires. On prend alors des employés auxiliaires pour exécuter les travaux extraordinaires qui se présentent. La totalité des frais que ce service exige ne s'élève pas à plus de 361,000 fr., ce qui fait 4 fr. 20 cent. par quintal de tabac indigène livré

à la régie. De cette manière, les 100 kilog. de tabac indigène coûtent en moyenne 69 fr. 41 cent.

On reconnaît que la suppression de la culture ne causerait pas, par la suppression du service de la surveillance, une économie sensible à la régie, et on ne peut invoquer cette raison en faveur d'une mesure dont nous avons d'ailleurs indiqué les mauvais effets. Ce n'est pas à dire pour cela que nous défendions absolument le *statu quo*. Nous pensons qu'on pourrait faire quelques concessions à certains départemens qui se trouvent placés, comme le Lot-et-Garonne, dans des circonstances trop défavorables, par suite des décisions ministérielles et préfectorales. Pourquoi ne pas tolérer dans ce département le nombre de feuilles sur chaque pied qu'on permet dans le département du Nord, dont les tabacs sont employés aux mêmes usages et ont les mêmes qualités? On répond que les feuilles de terre sont, dans le département du Nord, employées à la fabrication des tabacs à prix réduits. Mais pourquoi ne pas employer à un usage semblable les tabacs de Lot-et-Garonne, que l'on pourrait très bien expédier dans les manufactures chargées de cette espèce de fabrication? Enfin, qu'on nous permette une remarque, l'administration, qui est l'unique acheteur des tabacs présentés par les planteurs indigènes, a interdit à ceux-ci d'intervenir dans le choix des experts chargés de l'appréciation des récoltes, et a choisi pour remplir cet office ses propres employés, qui ont toujours à cœur de la satisfaire; il en résulte que les planteurs n'ont plus aucune garantie contre l'erreur, et qu'ils se trouvent dans une condition pire que des ouvriers qui ne pourraient discuter leur salaire avec le maître qui les emploie. Or, la régie a reconnu elle-même la nécessité de payer convenablement les ouvriers employés dans ses manufactures; elle a compris qu'un service fait au nom de l'état ne devait pas marchander le salaire de l'homme comme une industrie particulière. Pourquoi donc renonce-t-elle à cette conduite si sage quand il s'agit des cultivateurs? Est-ce que les planteurs de tabac ne sont pas devenus ses employés salariés? Qu'importe la manière dont le salaire est acquitté? Dès que la culture du tabac n'est pas libre, dès que le planteur ne peut choisir le marché où il portera ses produits, dès que la concurrence est annulée, le gouvernement doit payer le travail du planteur comme il paie le travail de ses employés, largement sans gaspillage des deniers de l'état, généreusement sans profusion. La régie se trompe en considérant le planteur de tabac comme un cultivateur ordinaire; le planteur est devenu son fermier; elle ne peut le rançonner comme ferait un marchand qui se vante d'avoir fait un bon marché lorsqu'il a obtenu une marchandise à quelques centimes au-dessous de sa valeur. Elle lui impose ses lois, son contrôle, ses exigences minutieuses; elle ne lui laisse d'autre ressource que l'incendie de ses récoltes, s'il n'accepte pas ses conditions; elle lui doit un salaire proportionné aux chances qu'il court en lui donnant son temps, ses peines, et lui prêtant ses capitaux.

Au reste, l'administration avoue elle-même son mauvais vouloir envers la culture nationale. Tout en prétendant rechercher les moyens de ranimer la

production du tabac français, elle ne veut point avoir recours à une hausse de prix dans un moment surtout, dit-elle (1), où on se procure certains tabacs d'Amérique à meilleur marché que nos tabacs indigènes. Cependant elle convient que certaines qualités du Lot et du Lot-et-Garonne sont véritablement excellentes (et ce sont précisément ces contrées que l'administration favorise le moins), et qu'elles peuvent lutter avec les meilleures feuilles de Virginie. Elle convient que rien ne serait plus facile que de stimuler la culture du tabac dans ces départemens. Mais voyez l'obstacle, les exigences de la fabrication, qui trouve en France plus de tabacs pour la poudre que pour la pipe. La conclusion qu'une bonne logique tirerait de ces faits, c'est qu'on devrait demander à l'Amérique moins de tabacs propres à la poudre, et plus de tabacs propres à la pipe, et satisfaire ainsi d'une manière facile aux exigences de la fabrication. Cependant l'administration ne raisonne pas ainsi; elle veut mettre dans tous les tabacs les mêmes proportions de tabac indigène et de tabac étranger; donc elle doit réprimer la culture indigène, quelque bons que soient ses produits. En vérité, un tel raisonnement est inouï, et on n'avait jamais entendu dire qu'il ne fallait pas tirer parti des richesses que donne le sol national, sous prétexte qu'il ne donne pas toutes les richesses désirables. La conclusion du raisonnement de l'administration est qu'elle tâchera d'obtenir des produits légers et propres à la pipe, de la Corse et de l'Algérie, où elle n'aura pas besoin d'avoir un service de surveillance de culture, puisque ces contrées échappent au monopole. A la bonne heure, mais il ne fallait pas, pour arriver là, nier la possibilité actuelle de tirer la culture nationale de l'état de décadence où elle se trouve.

V. — FABRICATION DU TABAC.

Outre les 9 millions 600,000 kilog. de tabac indigène, coûtant, frais compris, 6 millions 663,000 fr., ou 69 fr. 41 c. les 100 kilog., la régie s'approvisionne annuellement avec 4 millions de tabacs d'Europe coûtant 3 millions 300,000 fr., ou 82 fr. 51 cent. les 100 kil.; 9 millions 400,000 kil. de tabacs d'Amérique en feuilles, coûtant 10 millions 600,000 fr., ou 112 fr. 49 cent. les 100 kilog.; 144,000 kilog. de cigares de la Havane, coûtant 3 millions 140,000 fr., ou 2,186 fr. 33 cent. les 100 kilogrammes.

Ces achats se font habituellement par adjudication, mais quelquefois aussi directement par l'intermédiaire des consuls. Le mode d'adjudication est préférable, parce que la régie ne court pas le risque de perdre ou partie ou totalité des livraisons par accidens. Les achats de tabacs d'Amérique se font d'une manière de plus en plus avantageuse pour le trésor. Les 100 kil. ont été payés :

(1) *Moniteur universel*, 1er avril 1843.

	1840.		1841.		1842.	
VIRGINIE. . . .	128 fr.	03 c.	115 fr.	74 c.	99 fr.	12 c.
MARYLAND. . .	127	97	114	49	101	41
KENTUCKY. . .	117	82	104	00	83	27

Ainsi il y a eu, en 1842, économie pour le trésor de 1,296,000 fr. sur 1840. Il est vrai d'ajouter que la qualité descend d'une manière sensible, quoi qu'en dise l'administration.

En joignant aux achats de tabac environ 150,000 kilog. de tabacs fabriqués de divers crus, de tabacs saisis, etc., on trouve que l'approvisionnement total annuel de la régie s'élève à 23 millions 300,000 kilog. coûtant 23 millions 900,000 fr., ou 102 fr. 50 cent. les 100 kil. Les tabacs indigènes forment les 41 centièmes de cet approvisionnement, et ne coûtent cependant que les 27 centièmes du prix de revient total. La régie possède d'ailleurs, outre cette quantité qu'elle reçoit durant l'année, 35 millions de kilog. de tabacs soit en feuilles, soit en cours de fabrication, soit fabriqués, portés pour une valeur de 43 millions 400,000 fr. Enfin la régie possède, tant en bâtimens qu'en ustensiles, machines, mobilier et fournitures, environ 12 millions de francs.

Ainsi, en ajoutant aux tabacs achetés la quantité de tabacs possédés au commencement de l'année, la régie doit ordonner ses divers travaux et ses dépenses sur 58 millions de kilog. de tabac, ayant une valeur de 68 millions de fr. environ, et ses magasins et ses ateliers ne valent pas moins 12 millions.

Voyons quels travaux seront exécutés sur cette matière première, voyons quelles dépenses sont nécessaires, et tâchons de calculer le prix de la main-d'œuvre.

D'abord pour expertiser, recevoir, emmagasiner les tabacs achetés, pour les conserver dans les vingt magasins de l'état, pour emballer et expédier aux manufactures les tabacs dont elles ont besoin, il faut, tant en traitemens qu'en frais de loyer et de main-d'œuvre, plus de 820,000 fr., ce qui fait en frais pour les matières premières 4 fr. 9 cent. pour 100 kil., somme que l'on devra ajouter au prix d'achat des feuilles pour avoir le prix de revient exact.

La régie ne livre aux travaux des dix manufactures où se fabriquent tous ses tabacs que 38 millions de kilog. Les frais de fabrication s'élèvent en traitemens à 465,000 fr., et en frais de main-d'œuvre et fournitures à 3 millions 383,000 fr., ce qui fait en totalité 3 millions 849,000 fr.; d'où il résulte que le taux moyen de fabrication est de 23 fr. 82 cent. par 100 kilog.

Les dix manufactures de la régie sont situées à Paris, Lille, le Havre, Morlaix, Bordeaux, Tonneins, Toulouse, Lyon, Strasbourg et Marseille. Elles occupent environ cinq mille ouvriers. Chaque manufacture est dirigée par un régisseur chargé de la responsabilité générale de tous les travaux qui y sont exécutés; un inspecteur préside particulièrement à la fabrication, et un contrôleur exerce une surveillance active sur toutes les opérations, sans

aucun pouvoir exécutif. Ces trois employés forment le conseil supérieur de la manufacture, qui prend toutes les mesures nécessaires au besoin du service. Un sous-inspecteur est adjoint à l'inspecteur dans les principales manufactures. Un directeur-général et quatre sous-directeurs, dont deux remplissent les fonctions d'inspecteurs spéciaux et ont pour adjoints deux sous-inspecteurs spéciaux, dirigent le service général et forment le conseil supérieur des tabacs chargé de prendre toutes les décisions relatives à la culture, aux achats et à la fabrication. Le service de la fabrication se trouve ainsi composé de soixante employés, qui, depuis 1831, se recrutent parmi les élèves de l'École Polytechnique, à moins que quelque protégé, fils ou parent d'un député ou d'un employé du ministère des finances, ne parvienne à se placer dans le service à l'aide d'un examen plus ou moins sérieux sur les mathématiques, la chimie et la physique. Cet état actuel de l'administration des tabacs n'a pas été constitué sans quelques variations. D'abord elle faisait partie de l'administration des contributions indirectes; elle en a été séparée en 1831 et placée sous la direction d'un chef spécial qui vient d'être entouré du conseil supérieur dont nous avons parlé. Puis est arrivée une organisation de bureaux en trois grandes divisions : personnel, achats et fabrications, comptabilité. C'est ainsi que s'est étendue une administration qui ne formait autrefois que la moitié d'une des quatre divisions de l'administration des contributions indirectes.

Sur les dix manufactures, il y en a neuf qui fabriquent les tabacs ordinaires à priser et à fumer du prix de 7 fr. le kilog., et les tabacs supérieurs à fumer du prix de 11 fr. 10 cent. A Marseille, on ne fabrique que des cigares, soit à cause du peu d'étendue des bâtimens, soit parce que ce genre de fabrication avait pris dans cette ville, avant le monopole, un assez grand développement qu'on lui a laissé depuis. A Paris seulement, on fabrique du tabac à priser supérieur du prix de 11 fr. 10 cent. Morlaix et Tonneins fabriquent spécialement des tabacs en carotte. Enfin les manufactures de Lille et de Strasbourg produisent des tabacs à priser et à fumer d'un prix inférieur, tabacs auxquels on a donné le nom de tabacs de cantine. Ces tabacs à prix réduits ont pour objet de diminuer l'introduction frauduleuse des tabacs étrangers sur la frontière, en diminuant les avantages que les fraudeurs peuvent retirer de la contrebande.

Les manufactures expédient ensemble plus de 16 millions de kilog., quantité supérieure à celle qui est annuellement consommée, de telle sorte que la fabrication ne pourrait être surprise par quelque accident et mise en défaut. Pour fabriquer les 16 millions que les manufactures expédient, il y a dans ces manufactures 11 millions 500,000 kilog. de feuilles, et 17 millions 800,000 kilog. de matières en cours de fabrication. Cette dernière quantité de tabac, supérieure à la quantité expédiée dans l'année, doit être prête à être livrée l'année suivante, et subvenir à l'accroissement qui se manifestera dans la consommation. C'est ainsi que, par de sages calculs, la régie, sans s'encombrer d'avances qui causeraient des pertes nécessaires, arrive

néanmoins à être toujours en mesure de fournir aux demandes des consommateurs.

Les diverses manufactures ne peuvent expédier des tabacs ordinaires du prix de 7 fr. que dans les départemens qui les avoisinent, afin que chaque manufacture ait toujours un approvisionnement certain à desservir. Sans cette sage précaution, il arriverait que des préjugés sans consistance, car l'administration s'attache à maintenir partout le même genre et la même perfection de fabrication, amèneraient l'écoulement de tous les produits de telle ou telle manufacture, et laisseraient encombrée telle ou telle autre. Le tableau suivant fera connaître l'importance relative des diverses manufactures. Il fait voir que les manufactures de Paris et de Lille fabriquent environ la moitié des tabacs expédiés, et sont les plus importantes. On remarquera que la Corse ne figure pas parmi les départemens, parce que le monopole n'y est pas encore appliqué.

MANUFACTURES.	NOMS DES DÉPARTEMENS DESSERVIS PAR CHAQUE MANUFACTURE.	TABAC EXPÉDIÉ.
PARIS.	Aube, Cher, Côte-d'Or, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Haute-Marne, Maine-et-Loire, Nièvre, Orne, Sarthe, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Yonne. — En tout 17 départemens, dont la population est de 6,504,018 ames.	kilog. 3,758,813 en outre 94,428 cigares de la Havane.
STRASBOURG. . . .	Doubs, Meurthe, Meuse, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Saône, Vosges. — 8 départemens, 3,148,801 ames.	1,988,178
LILLE.	Aisne, Ardennes, Marne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme. — 7 départ., 3,821,619 ames.	3,572,439
LE HAVRE.	Calvados, Eure, Manche, Mayenne, Seine-Inférieure. — 5 départemens, 2,603,209 ames.	1,035,848
MORLAIX.	Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan. — 5 départemens, 2,620,278 ames.	1,553,304
BORDEAUX.	Charente, Charente-Inférieure, Gironde, Landes, Basses-Pyrénées, Deux-Sèvres, Vendée. — 7 départemens, 2,624,731 ames.	816,903
TONNEINS.	Dordogne, Gers, Lot-et-Garonne, Hautes-Pyrénées, Vienne, Haute-Vienne. — 6 départemens, 1,971,967 ames.	593,307
TOULOUSE.	Ariège, Aude, Aveyron, Cantal, Corrèze, Creuse, Haute-Garonne, Hérault, Lot, Lozère, Pyrénées-Orientales, Tarn, Tarn-et-Garonne. — 13 départ., 3,787,691 ames.	720,470
	A REPORTER. . .	13,222,404

MANUFACTURES.	NOMS DES DÉPARTEMENS DESSERVIS PAR CHAQUE MANUFACTURE.	TABAC EXPÉDIÉ.
		kilog.
	REPORT. . .	13,222,404
LYON, MARSEILLE, où on ne fabrique que des cigares. .	Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Ain, Ardèche, Allier, Bouches-du-Rhône, Drôme, Gard, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Saône-et-Loire, Var, Vaucluse. — 17 départemens, 6,109,915 ames.	2,165,078
	TOTAL . .	15,387,482

Nous avons déjà dit que les frais de fabrication étaient, en moyenne, de 23 fr. 82 cent; mais ce ne sont pas, avec ceux de magasin, les seuls dont il faut tenir compte. Il y a aussi des frais de transport, soit pour amener les feuilles des magasins aux manufactures, soit pour expédier les tabacs fabriqués des manufactures aux entrepôts. Les transports ont été adjugés publiquement à une compagnie qui s'est chargée de les effectuer par terre moyennant le prix de 2 centimes 75 centièmes par quintal métrique et par kilom., et par eau moyennant le prix de 1 cent. 45 centièmes. La dépense totale des transports s'élève ainsi à 1 million 877,000 fr., le taux moyen étant de 5 fr. 31 cent. par quintal pour les tabacs en feuilles transportés des magasins aux manufactures, et de 3 fr. 97 cent. seulement pour les tabacs fabriqués transportés des manufactures dans les entrepôts, ce qui fait une somme de 9 fr. 28 cent. par 100 kilog.

Les tabacs fabriqués se répartissent entre 357 entrepôts. Dès qu'ils sont arrivés à cette destination, les tabacs passent à la charge de l'administration des contributions indirectes. Cependant, avant d'être livrés aux débitans, ils augmentent encore de valeur, tant à cause des remises des entreposeurs que par suite des loyers et frais de magasin, et aussi à cause des traitemens du personnel employé spécialement à la répression de la fraude. On remet aux entreposeurs 0,70 cent. pour 100, ce qui a fait, en 1841, 685,642 francs 86 cent.; ainsi la remise moyenne a été par entreposeur de 1,920 fr. 57 cent. Les traitemens des employés de la répression de la fraude s'élèvent à 401,443 fr. 17 cent.

L'ensemble de tous ces frais, imputés sur le budget de l'administration des contributions indirectes, monte à 1 million 180,000 fr., ce qui fait 6 francs 22 cent. pour 100 kil. de tabacs propres à la vente.

En tenant compte de tous les frais que coûtent à l'état l'achat, le transport, la fabrication et la conservation des tabacs, on obtient une dépense de 31 millions environ, et la valeur réelle de 100 kilog. de tabacs fabriqués est de 146 fr. C'est cette valeur que nous supposerons au tabac dans le chapitre suivant, pour calculer le bénéfice réel de la régie.

Tel est l'ensemble de l'administration des tabacs. Descendrons-nous dans

quelques détails de fabrication? Dirons-nous comment se fabriquent telles ou telles espèces de tabacs? Quelques mots suffiront pour faire comprendre ce travail. Les matières manufacturées peuvent se diviser en deux grandes classes, tabacs à priser, tabacs à fumer. C'est surtout dans la fabrication des premiers que la régie excelle. Les feuilles de tabac destinées à cette fabrication, après qu'on les a triées, puis mouillées avec une dissolution de sel marin pour empêcher la putréfaction, sont dépouillées d'une partie de leurs côtes, puis hachées, et mises en de grandes masses où elles restent plusieurs mois à fermenter. Cette fermentation ne réussit bien que quand la masse de tabac est considérable et s'élève de 40 à 50,000 kilog. environ. La température de la masse s'élève jusqu'à 70 degrés centigrades, et elle s'élèverait plus haut encore, carboniserait complètement le tabac, si on n'y prenait garde. Le tabac est ensuite réduit en poudre par des moulins, et soumis de nouveau à une fermentation qui développe son arome. Il ne faut pas moins de seize mois pour que la poudre soit enfin livrée aux consommateurs. Lorsqu'on n'a pas de très grandes quantités de tabac, il est impossible d'obtenir toujours un bon produit; car il arrive souvent qu'une masse en fermentation ne réussit pas, prend un mauvais goût ou se charbonne. Ce n'est pas un grand inconvénient quand on peut mélanger la masse manquée à une très grande quantité de tabac, mais il peut en résulter des pertes considérables lorsqu'on ne peut avoir recours à ce moyen.

Quant à la fabrication du tabac à fumer, elle est guidée par des principes tout contraires; il faut que l'on évite la fermentation, et cela est souvent difficile quand on opère sur de grandes masses. On choisit les feuilles légères; on les mouille, pour pouvoir les travailler, avec une dissolution de sel marin; mais, aussitôt qu'elles sont hachées, on chasse l'eau en excès dont elles sont chargées par une chaleur de cent degrés qu'on leur applique brusquement, et on les étend ensuite sur des séchoirs. Malgré toutes les précautions qu'on peut prendre, cette espèce de tabac ne peut recevoir tous les soins que lui donnerait une petite fabrique, et c'est ce qui explique l'infériorité de sa qualité en France.

On ne fabrique en France que les cigares à 5 et 10 centimes; les autres cigares sont tirés de la Havane, dont les feuilles conviennent surtout à cette fabrication. On a essayé ces deux dernières années de faire venir des cigares de Manille et quelques autres espèces de cigares supérieurs. On ne sait pas encore si ce sera avantageux pour la régie, car peu de personnes en France peuvent payer 40 et 50 cent. un cigare. Cette consommation de luxe sera donc toujours de très peu d'importance, quoique la régie veuille se mettre en mesure, par un approvisionnement plus considérable, de pouvoir satisfaire à toutes les demandes qui lui seront faites. Elle livrera les cigares de luxe à meilleur marché que la contrebande qui, jusqu'à ce jour, avait satisfait à cette consommation particulière.

Il y a encore une branche de produits, celle des cigarettes, que la régie

commence à vouloir exploiter, et qui promet une augmentation de revenus assez considérables, puisqu'avec un kilogramme de scafalati de 12 f., en tabac du Levant ou du Maryland, on peut faire 750 cigarettes, lesquelles, vendues à 5 cent. la pièce, donnent un produit de 37 fr. 50 cent., et, par conséquent, un bénéfice de plus du double de la valeur fictive de la matière première. La régie n'est arrêtée que par la recherche du moyen d'empêcher la contrebande. Je ne sais pourquoi elle s'est imaginé qu'il fallait pour cela fabriquer du papier en tabac au moyen des côtes de tabac, qu'on incinère aujourd'hui. Il est probable qu'on ne parviendra pas à donner à ce papier la flexibilité nécessaire indispensable pour confectionner les cigarettes. Est-ce qu'un timbre sec ne suffirait pas pour empêcher toute fraude et garantir les droits du trésor? Dans tous les cas, on ne pourra pas empêcher les fumeurs de fabriquer eux-mêmes leurs cigarettes et de garder le bénéfice qu'ils procureraient à la régie en achetant celles qu'elle vendra si cher.

C'est dans nos manufactures qu'on fabrique avec des feuilles de choix le tabac à mâcher, soit ordinaire à 8 fr., soit étranger en feuilles de Virginie seulement à 11 fr.; cette consommation est aussi très accessoire.

VI. — VENTE DES TABACS.

La vente des tabacs est actuellement confiée à 29,000 débitans spéciaux, soumis à un cautionnement fixé en raison de la population, et s'élevant du minimum de 50 fr. dans les petites localités, au maximum de 1,500 fr. à Paris. Il leur est fait une remise totale de 15 millions, de telle sorte que chaque débitant fait un bénéfice moyen de 480 fr. La garantie certaine de la bonne foi mise dans la vente des tabacs fabriqués par l'état repose tout entière sur le mode qui consiste à en charger des agens commissionnés et révocables. Il faut en effet que les débitans vendent tous au même prix une marchandise qui ait partout la même qualité; il faut qu'on puisse s'assurer que le tabac, substance qui se détériore au simple contact de l'air, soit toujours dans un bon état de conservation, reste pur de tout ingrédient étranger, comme argile ou chicorée, matières que la fraude y mêle souvent, et ne soit pas humecté; il faut aussi empêcher que les débitans puissent vendre du tabac de contrebande. C'est en vain que l'on chercherait à obtenir la réalisation de ces conditions préservatrices des droits des consommateurs et des droits du trésor, si l'on accordait le droit de vendre du tabac à quiconque présenterait certaines conditions de solvabilité et de bonne foi et paierait une licence, car la fraude présenterait trop d'avantages pour qu'on ne fût pas encouragé à lutter contre une pénalité peu rigoureuse, quand on considère surtout qu'on ne saurait plus aujourd'hui employer ces barbares moyens de répression d'autrefois, qui ne parvenaient cependant pas à arrêter la contrebande. C'est à peine si l'on pourrait soumettre les débitans libres aux visites des agens du

contrôle; bientôt ces visites passeraient pour vexatoires et inquisitoriales, deviendraient odieuses, et, en supposant qu'elles pussent amener la constatation du délit de fraude, les magistrats ne sauraient appliquer une peine bien grave au marchand coupable d'avoir ajouté quelques grammes d'eau à une substance aussi peu nécessaire que le tabac. La régie, au contraire, pouvant révoquer ses agens en cas d'infidélité ou d'infraction aux règlemens et leur ôter ainsi leurs moyens d'existence, exercera une surveillance tout-à-fait efficace.

Les bureaux de tabac, à mesure de vacances, sont généralement donnés à des veuves de militaires sans fortune, à de vieux employés inférieurs privés de ressources, sans que le titulaire précédent ait aucune influence sur la transmission de sa charge. A Paris seulement, tout débitant qui veut cesser de l'être peut se démettre en faveur d'un acquéreur, pourvu que celui-ci apporte deux démissions. Cette faculté est tolérée parce qu'en général la vente du tabac ne peut être à Paris qu'un accessoire à un autre commerce, à cause du prix élevé de location des boutiques et des frais considérables que nécessite l'établissement. A chaque mutation, le gouvernement peut néanmoins disposer d'un bureau en faveur d'une personne qui a des titres à sa bienveillance. Sans approuver les trafics électoraux que l'on a pu faire des bureaux de tabac et des bureaux de poste, on doit avouer que c'est un moyen de récompense placé très justement entre les mains du pouvoir.

Nous avons déjà donné, par le dernier tableau, une idée de la consommation du tabac dans les différentes parties de la France, en faisant voir quelle est cette consommation dans les circonscriptions des diverses manufactures. Il ne nous reste, pour compléter les renseignemens qu'on peut désirer sur cette question, qu'à parler de la consommation individuelle et à donner quelques détails, que l'on sera peut-être curieux de connaître, sur les bénéfices que fait la régie.

La France consomme actuellement 6 millions 400,000 kilog. de tabac en poudre, et 9 millions 600,000 kilog. de tabac à fumer, en tout 16 millions; ce qui fait par individu 190 grammes de tabac à priser, et 287 grammes de tabac à fumer, en tout 477 grammes. Mais cette consommation individuelle varie considérablement d'un département à un autre. Les départemens où elle est la plus grande sont les suivans :

CONSOMMATION DE TABAC.

	EN POUDRE.	A FUMER.	TOUTE ESPÈCE.
NORD.	130 gr.	1,666 gr.	1,796 gr.
PAS-DE-CALAIS. . . .	168	1,398	1,566
HAUT-RHIN.	269	909	1,178
SEINE.	551	644	1,195
BOUCHES-DU-RHÔNE.	300	733	1,033

Les départemens où elle est la plus faible sont :

	EN POUDRE.	A FUMER.	TOUTE ESPÈCE.
LOZÈRE.	106 gr.	38 gr.	144 gr.
HAUTE-LOIRE. . . .	79	72	151
CHARENTE.	126	35	161
TARN.	128	35	163
LOT.	143	28	171
GERS.	126	43	167
ARIÉGE.	127	47	174

Il résulte de ce rapprochement ce fait très remarquable que, dans les départemens où la consommation individuelle est la plus forte, la consommation du tabac à fumer l'emporte de beaucoup sur celle du tabac à priser, tandis que précisément le contraire se présente dans les départemens où la consommation individuelle est la plus faible. C'est que l'usage du tabac à priser est celui que l'on prend le plus facilement, et doit par conséquent dominer dans les contrées où la passion du tabac n'a pas encore pénétré. Lorsqu'au contraire on a vaincu le premier effort que demande l'usage de la pipe, le goût du tabac à fumer ne tarde pas à devenir dominant. D'autre part, l'usage du tabac à priser est en quelque sorte le privilége de la vieillesse, et dès-lors cet usage prend très peu d'extension. L'usage du tabac à fumer, adopté par la jeunesse et l'âge mûr, se répand beaucoup plus et s'accroît surtout dans les départemens industriels où se trouvent réunis un grand nombre d'hommes voués aux travaux des manufactures. C'est à peine si, dans ces huit dernières années, la consommation du tabac à priser s'est accrue de 600,000 kilog., tandis que celle du tabac à fumer s'est accrue de près de 3 millions de kilogrammes.

C'est pour 94 millions 68,056 francs que la quantité de tabac consommée en 1840, pour 97 millions 948,984 fr. que la quantité consommée en 1841, et 100 millions 714,000 fr. que la quantité consommée en 1842 ont été vendues aux débitans. Ceux-ci les ont vendues aux consommateurs moyennant 108 millions, 108,600,000 et 109 millions de francs, en faisant un bénéfice de 14 millions, de 14 millions 600,000 fr., et 15 millions. En défalquant du prix de vente la valeur réelle de la quantité de tabac consommée, on trouve que le monopole revient aux consommateurs à environ 90 millions. Ainsi les consommateurs paient 6 fr. 26 cent. ce qui ne coûte qu'un franc à l'état considéré comme fabricant. Sur ces 6 fr. 26 cent., il y a 1 fr. pour frais d'achat et d'exploitation, etc., 79 cent. pour le débitant, et 4 fr. 47 cent. pour le trésor. La régie fait donc un bénéfice moyen de 447 fr. pour cent.

On conçoit que la valeur fictive si élevée que l'impôt donne au tabac a dû être un appât bien puissant pour l'introduction en fraude du tabac fabriqué à l'étranger. Quelque sévère qu'eût été la répression de la fraude, il n'est pas

douteux que la chance d'un bénéfice de plus de 400 pour 100 aurait donné lieu à d'énormes importations, si la régie n'avait diminué sur nos frontières la différence qui existe entre la valeur réelle et la valeur fictive des tabacs. Elle fait donc vendre dans ces contrées des tabacs de moindre qualité à prix réduits, dits tabacs de cantine. Elle diminue ainsi l'appât offert aux contrebandiers, qui ne laissent pas, du reste, que d'exercer leur industrie malgré cette précaution. Sur les bords du Rhin s'élèvent un grand nombre de fabriques dont tous les produits sont consommés en France. Quant aux tabacs que l'on veut importer en se soumettant à l'impôt, ils sont en très petite quantité à cause des énormes droits auxquels on les assujétit; on n'importe guère que quelques milliers de cigares de la Havane, qui paient annuellement 90,000 fr. de droit d'entrée.

Néanmoins ce n'est pas sur les frontières seulement que se fait la contrebande du tabac. Les tabacs de cantine sont à des prix qui vont en croissant à mesure que l'on pénètre dans l'intérieur de la France. Ces prix s'élèvent successivement de 1 fr. 50 c. à 2 fr. 15 c., 2 fr. 55 c., 3 fr. 40 c. et 5 fr. 55 c.; mais, comme il existe encore une différence notable entre les prix des tabacs de cantine de diverses zônes, il se fait une contrebande très active qui a pour objet de transporter ces tabacs d'une ligne à une autre. Cela fait, un changement de vignettes suffit pour donner au nouveau paquet de tabac une valeur bien supérieure à celle qu'il avait d'abord. Cette contrebande est organisée en grand; ce sont des troupes d'enfans ou des hommes à cheval qui font passer ces tabacs. Comme les lignes sont assez rapprochées pour qu'on puisse souvent les franchir toutes en une nuit, il en résulte que le bénéfice est assez considérable pour couvrir les frais de ce commerce frauduleux. Pour y mettre un frein, on ne permet pas aux débitans de tabac de nos départemens limitrophes une provision de plus de 3 kilogrammes de chaque espèce de tabac. En outre, un service de surveillance spéciale, composé de deux cent sept employés, qu'aident d'ailleurs la gendarmerie et les employés des douanes, est chargé de la répression de la fraude dans les départemens traversés par les lignes. Les lignes s'étendent à travers les départemens suivans : Nord, Pas-de-Calais, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Ardennes, Doubs, Aisne, Meuse, Meurthe, Vosges, Haute-Saône, Jura, Somme et Ain. On ne peut dire si l'infiltration des tabacs de cantine s'étend beaucoup au-delà de ces départemens; dans tous les cas, cette infiltration remplace celle des tabacs étrangers, qui ne se fait plus que sur l'extrême frontière, et c'est un grand avantage. Du reste, la vente des tabacs de cantine est fort considérable, car elle s'élève à près de 5 millions de kilog., sur lesquels il y a plus de 4 millions de kilog. de tabac à fumer.

Je ne sais si cette vente augmente le chiffre de la consommation individuelle, car, dans les départemens où elle est permise, ce chiffre varie de 254 gr. à 1776. Elle doit toutefois augmenter assez fortement la consommation dans le Nord et le Pas-de-Calais. Il est bien entendu qu'il ne s'agit que de la consommation des tabacs de régie, car on n'a aucune donnée sur celle des tabacs

de contrebande. Dans tous les cas, la fraude n'a réellement pas une grande importance; elle se réduit à celle que nous venons de signaler, et à la plantation non autorisée de quelques pieds de tabac. Quant à des fabrications clandestines, il est probable qu'il n'en existe point.

Voici quels sont les prix des différens tabacs livrés à la consommation par la régie. Elle fabrique trois espèces de tabacs, le tabac dit étranger, composé entièrement avec des feuilles exotiques; le tabac ordinaire, composé de feuilles exotiques et de feuilles indigènes dans des proportions variables pour les diverses espèces de tabac, mais au plus de quatre cinquièmes de feuilles indigènes; le tabac de cantine, composé de feuilles indigènes soit marchandes, soit non marchandes, et de côtes et de débris.

	PRIX DE REVIENT DU KILOGRAMME.		PRIX DE VENTE AU DÉBITANT.		PRIX DE VENTE AU CONSOMMATEUR.		BÉNÉFICE DE LA RÉGIE PAR KILOGRAMME.	
TABACS ÉTRANGERS.								
Tabac à priser. .	2 fr.	09 c.	11 fr.	10 c.	12 fr.	» c.	9 fr.	01 c.
Tabac à fumer. .	2	47	11	10	12	»	8	62
Rôles à mâcher.	2	63	9	80	11	»	7	17
Carottes à râper.	2	03	9	50	10	»	7	47
Cigares à 10 c. .	7	42	22	»	25	»	14	58
Cigares à 5 c. .	3	45	11	»	12	50	7	55
TABACS ORDINAIRES.								
Tabac à priser.	1	44	7	»	8	»	5	56
Tabac à fumer.	1	98	7	»	8	»	5	02
Rôles à mâcher.	1	92	7	»	8	»	5	08
Carottes à râper.	1	93	7	»	8	»	5	07
TABACS DE CANTINE.								
Tabac à priser.	1	36	5	55	6	50	4	26
	1	06	3	40	4	»	2	34
	0	95	2	55	3	»	1	60
	0	90	2	15	2	50	1	25
Carottes gros rôles et tabac haché. . . .	1	92	5	55	6	50	3	53
	1	69	3	40	4	»	1	71
	1	45	2	95	3	»	1	10
	0	95	2	15	2	50	1	10
	0	90	1	70	2	»	0	80
CIGARES DE LA HAVANE.								
Cigares à 20 c.	32	47	43	50	50	»	11	03
Cigares à 15 c.	20	21	32	50	37	50	12	30

Le kilog. contenant 250 cigares, on reconnaît que la régie bénéficie de 4 c. et demi sur le cigare à 20 c., et de 5 c. sur le cigare à 15 c.

La régie vend en outre à la marine, aux hospices et aux droguistes, des tabacs fabriqués ou en feuilles, à des prix inférieurs; mais cette vente est fort peu considérable.

Il résulte de ces détails que les bénéfices que fait la régie sur les différentes espèces de tabac sont excessivement variés. Nous avons déjà dit que le bénéfice moyen s'élève à 447 fr. pour 100.

Le bénéfice réel que fait la régie se compose toujours de l'excédant de ses recettes sur ses dépenses, plus de l'augmentation qui survient dans son capital. Ce capital, qui ne s'élevait dans l'origine qu'à 25 millions 568,400 fr., s'élève actuellement à 64 millions 860,000 fr. Le bénéfice réel a subi une augmentation proportionnée, surtout depuis 1830. Voici, du reste, comment il a varié depuis l'établissement du monopole :

Six derniers mois de 1811.		—	1827.	46,385,633 fr.
		—	1828.	46,375,633
1812.	93,355,842 fr.	—	1829.	45,632,490
1813.		—	1830.	46,782,408
1814.		—	1831.	45,920,930
1815.	32,123,303	—	1832.	47,751,597
1816.	33,355,321	—	1833.	49,230,280
1817.	39,182,994	—	1834.	50,843,714
1818.	41,705,861	—	1835.	51,700,181
1819.	41,412,893	—	1836.	55,629,540
1820.	42,219,604	—	1837.	59,008,112
1821.	41,950,997	—	1838.	61,682,425
1822.	41,584,489	—	1839.	66,001,841
1823.	43,129,723	—	1840.	70,111,157
1824.	44,030,453	—	1841.	72,000,000
1825.	44,993,057	—	1842.	74,000,000
1826.	45,728,983	—		

Ce qui fait un revenu total de 1 milliard 469 millions 754,000 fr. Qu'on compare ce revenu à celui que produisait l'impôt sur le tabac pendant la période de onze années qui a été marquée par tous les essais infructueux qui ont amené cette mesure si favorable au trésor.

An VII.	3,109,313 fr.	—	An XIV.	16,392,109 fr.
An VIII.	3,509,397	—	1807.	14,519,367
An IX.	3,734,124	—	1808.	13,299,082
An X.	4,868,319	—	1809.	13,735,888
An XI.	4,026,010	—	1810 et six derniers mois de 1811.	23,128,471
An XII.	8,971,748	—		
An XIII.	12,100,561	—		

Total, 121 millions 894,388 fr., c'est-à-dire beaucoup moins que le produit de deux années actuellement, et à peine le produit de quatre années à l'origine du monopole. Ces chiffres démontrent au-delà de toute évidence l'efficacité de ce régime, qui a fait entrer dans les coffres de l'état 1,470 millions de francs en trente-deux ans, en livrant à la consommation 406 millions de kilogrammes de tabac, ayant seulement une valeur réelle de 585 millions de francs.

VII. — APERÇU D'UNE ORGANISATION DU TRAVAIL.

En résumé, l'administration des tabacs ne retire du monopole un revenu si considérable qu'au moyen de l'exclusion complète des tabacs provenant des fabriques étrangères, de l'absence de la concurrence pour l'achat des tabacs indigènes, et des adjudications pour l'achat des tabacs exotiques. Son approvisionnement est régularisé de manière à subvenir à toute augmentation dans la consommation, mais aussi de manière à éviter l'encombrement. La fabrication se fait au meilleur marché possible, mais sans frustrer l'ouvrier d'un juste salaire; l'homme de peine trouve dans les manufactures de l'état le même salaire que dans tous les travaux des marchés des villes; l'ouvrier fabricant a un salaire qui lui permet partout de faire vivre sa famille, à laquelle d'ailleurs le travail de la manufacture ne manque jamais. Le débitant fait sur le tabac qu'il vend un bénéfice raisonnable, et la concurrence des débitans est impossible, car le consommateur peut trouver chez tous au même prix le même produit, qu'ils ne peuvent altérer sans encourir la suppression de leur commerce. Enfin la régie, se pliant aux exigences de la ruse, offre ses produits à bon marché là où l'étranger pourrait lui faire une concurrence sérieuse, et augmente graduellement ses prix à mesure que cette concurrence trouve des embarras plus grands à s'établir. Ce n'est pas l'armée de douaniers qui couvre nos frontières, ce n'est pas le service spécial qui est chargé de la répression de la fraude, ce ne sont pas toutes les mesures violentes qu'on a pu imaginer, qui ont empêché la contrebande : la contrebande n'a été supprimée en partie qu'en vertu de l'annulation de l'intérêt que le fraudeur avait à s'exposer à des dangers qu'il présume toujours pouvoir éviter. Ne sait-on pas que, dans les idées de la population industrielle, frustrer l'état de l'impôt exigé, ce n'est pas voler, et que la qualification de contrebandier ne fait peser aucune infamie sur l'homme dont la vie est une lutte continuelle contre la douane et le fisc? Sans toutes les sages mesures qu'a prises la régie, son revenu n'aurait jamais atteint le chiffre énorme auquel il est arrivé.

Que d'autre part on considère l'état de souffrance de toutes nos industries, qu'on remonte à la source du mal, et on verra partout la concurrence illimitée engendrer l'encombrement des produits, cet encombrement amener le rabais des prix de ces produits, et partant aussi la diminution presque sans limite du salaire de l'ouvrier. Les produits deviennent moins chers de quel-

ques centimes, mais l'ouvrier producteur ne reçoit plus qu'un franc pour un travail opiniâtre de douze heures par jour. Il se prive, il prive sa famille du nécessaire; il ne se vêt que de toile grossière, lui qui fabrique les draps les plus beaux; il couche sur la paille, achète pas de mobilier, il vend au contraire le petit mobilier qu'il possede. Les produits industriels ne s'écoulent pas, et les fabricans cherchent en vain à échapper à la ruine qui les menace. Que si au contraire chaque industrie se trouvait organisée disciplinairement, de telle sorte qu'un syndicat, dans lequel entreraient par voie d'élection le maître et l'ouvrier, calculât sûrement quelle quantité de produits pourrait être livrée dans l'année à la consommation, répartît entre tous les fabricans l'approvisionnement en prenant pour base de la proportion l'importance de chaque fabrique particulière, fixât les prix auxquels les produits seraient livrés à la vente, de manière que l'ouvrier pût retirer de son travail un juste salaire, comme le fabricant de ses capitaux, de ses soins, de sa responsabilité, un juste bénéfice, indiquât des marchés placés selon les besoins des localités, marchés où les produits de telle ou telle fabrique viendraient s'écouler; que, si une mesure semblable à celle que nous ne faisons qu'indiquer était adoptée, on remédierait certainement au danger imminent d'une perturbation générale dans les classes industrielles.

Une assemblée générale où seraient appelés indistinctement tous les membres intéressés de telle ou telle branche de l'industrie ne pourrait certes pas résoudre une telle question, et elle faillirait à la mission qui lui serait confiée. Il y aurait une lutte évidente entre les intérêts avides mis en présence comme pour combattre. Mais un conseil élu par tous les fabricans, maîtres ou ouvriers, et formé d'un certain nombre d'entre eux, un conseil revêtu de la confiance de tous aurait certainement la puissance de se faire entendre. L'ouvrier protégé par ce conseil suprême, auquel il aurait droit de représentation, cesserait de s'agiter convulsivement contre l'ordre établi, et de se constituer le premier ennemi de l'industrie qui le fait vivre et soutient sa famille. Le maître, contenu par la surveillance supérieure du conseil qu'il a nommé, et par la surveillance non moins efficace des ouvriers dont il devrait craindre surtout de blesser les intérêts, alors que la lumière descendrait incessamment sur ses actes, cesserait de s'élancer dans des spéculations ruineuses, sans pourtant résister au progrès. Nous ne voulons pas en effet arrêter les élans de l'industrie, dont nous connaissons toute la puissance. Nous désirons non-seulement la protection, mais encore la récompense de toute invention; toute invention deviendrait la propriété de tous, après la rémunération pécuniaire et honorifique dûment accordée à l'homme de patience et de travail qui l'enfante avec les peines, les veilles, les sueurs que l'on sait. Le progrès alors n'entraînerait plus, comme aujourd'hui, la ruine du passé, et la récompense de l'inventeur ne serait plus prélevée sur la misère où la nouvelle invention précipite la vieille routine, dont les services ont cependant été si bienfaisans.

Le conseil spécial de chaque industrie trouverait par lui-même les élémens qui seraient nécessaires pour répartir entre tous les fabricans la somme totale des travaux et des produits demandés à cette industrie. Sa constitution lui donnerait la puissance de remplir cette mission. Ce serait au gouvernement de lui fournir les élémens où il puiserait la connaissance de cette somme totale de produits dont l'écoulement serait probable; ce serait aussi le gouvernement qui lui indiquerait dans quelles proportions les différens marchés pourraient absorber les produits. Ces élémens seraient facilement rassemblés par une administration centrale instituée auprès du ministère du commerce, et qui aurait en outre pour mission d'assurer l'exécution des règlemens conformément aux intérêts de tous, commerçans, industriels, ouvriers, consommateurs.

Mais pourquoi faire intervenir, me dira-t-on, le gouvernement dans chaque industrie? Que chacun entreprenne tels travaux qu'il lui plaise d'imaginer, que chacun s'agite et trouve en soi-même les élémens de son succès; que chacun s'enrichisse ou se ruine, qu'importe au gouvernement? Qu'importe! oh! non pas. Un père de famille, après avoir partagé entre ses fils le bien qu'il leur destinait, après avoir placé chacun d'eux à la tête de l'industrie de leur choix, n'a pas le droit de se reposer; il leur doit encore, il leur donne toujours des conseils sur la conduite qu'ils doivent tenir; il leur indique, en les mettant sur la route de la vie, et les obstacles qu'ils doivent vaincre, et les pentes qu'ils doivent éviter. Il les suit sur le chemin pour veiller à leurs intérêts, il les accompagne avec la sollicitude inquiète dont vous avez tous conservé tant de reconnaissance. N'a-t-on pas dit mille fois qu'un état forme une grande famille? Le gouvernement n'en représente-t-il pas le père? Ne doit-il pas alors veiller sur tous les intérêts des membres de cette famille, c'est-à-dire de toutes les industries? Quand le mal est consommé, quand la misère est partout, le gouvernement intervient et cherche un remède à la maladie. Le remède est souvent efficace, c'est vrai, mais souvent aussi il est tellement énergique qu'il tue, témoin le projet de la suppression de la sucrerie indigène, qui propose de détruire par une loi une industrie long-temps protégée et encouragée. Faut-il toujours que le mal soit consommé, pour que le gouvernement intervienne? et sa mission ne serait-elle pas plus belle, s'il prévoyait et empêchait les maux dont il ne cherche maintenant que la réparation? Ce que nous disons s'applique non-seulement aux intérêts industriels, mais encore aux intérêts agricoles. Est-ce que le Bordelais serait encombré de vins dont les producteurs ne savent que faire, si la production avait été calculée d'après la consommation probable? Est-ce qu'il n'appartenait pas au gouvernement de prévenir le cultivateur que, s'il continuait à propager la vigne, tandis que la consommation du vin restait stationnaire, il ne saurait recueillir le fruit de ses travaux? C'est ainsi partout; une spéculation réussit, produit un revenu assez élevé; mille imitateurs se lèvent aussitôt et veulent partager ce revenu. Divisé entre tous, le revenu ne satisfait plus les besoins de per-

sonne. Si, au lieu de dire constamment à l'industrie : Fabrique, fabrique, le gouvernement intervenait pour prévenir le mal, s'il disait à l'industrie : Ne fabrique que tant, car il ne pourra être consommé que tant; ne produis que tant, car l'excès de ta production entraînera ta ruine, il ne serait pas réduit à employer des mesures extrêmes qui le mettent dans des embarras d'autant plus cruels, qu'elles en appellent incessamment de plus extrêmes encore, car le plus souvent elles ne remédient point au mal.

On ne peut donc contester l'intervention obligée du gouvernement dans l'industrie particulière. C'est un fait, un fait tardif, il est vrai, qui ne se produit que lorsqu'il n'est plus temps, que lorsqu'il s'agit de réparer un mal presque toujours irréparable. Et quant à la possibilité de l'organisation de conseils destinés à réglementer l'industrie, l'institution des prud'hommes, qui répand partout sa salutaire influence, est là pour la démontrer. Seulement cette institution a encore le même vice radical que nous reprochons à l'intervention du gouvernement dans l'industrie; elle est destinée à juger les différends qui peuvent se présenter entre les industriels, et non pas à les prévenir. C'est encore un remède au mal déjà fait; l'intervention se manifeste encore trop tard.

Nous demanderions donc seulement le déplacement de cette intervention. C'est elle seule qui peut arrêter les spéculations effrénées et mettre l'équilibre entre la production et la consommation, en associant, pour ainsi dire, la libre concurrence avec les corporations privilégiées d'autrefois. Les nouvelles corporations élisant le conseil chargé de l'administration générale de chaque industrie n'auront pas d'ailleurs à craindre la surveillance trop gênante du fisc que l'on redoute toujours comme par instinct. Le gouvernement ne doit pas s'immiscer dans les affaires particulières, et les conseils spéciaux de chaque industrie se garderont bien de lui confier les secrets de chacun. Le devoir que le gouvernement a à remplir est surtout un devoir d'admonestation, devoir bien facile avec les immenses ressources que la centralisation a mises entre ses mains. Il doit donner les renseignemens propres à éclairer les industriels, pour que ceux-ci ne s'élancent plus aveuglément dans leurs spéculations, et n'agissent qu'après avoir pu peser sagement leurs actes importans. Le devoir d'admonestation, de sage prévision, est imposé à l'état, quelle que soit d'ailleurs l'organisation de l'industrie, lors même qu'on ne changerait rien à l'anarchie où se trouve plongée la classe des travailleurs. Il est du devoir du gouvernement d'indiquer à tous, industriels ou agriculteurs, pauvres ou riches, petits ou grands, artisans ou artistes, car tous paient sa protection, quelle quantité de travail de toute sorte est nécessaire; il doit poser la limite du superflu. Ce n'est pas à la remorque de l'industrie que doit se traîner le gouvernement d'une nation, comme le chirurgien à la suite d'une armée pour amputer et panser les blessés le jour de la bataille, comme l'infirmier pour enterrer les morts. La place que nos gouvernans devraient ambitionner n'est pas à la queue, mais bien à la tête; leur rôle n'est pas

celui de la réparation, de l'indemnisation; leur rôle devrait être celui de la direction, de la surveillance, de la protection.

Si vous rejetez l'organisation industrielle que nous proposons, parce qu'elle introduirait des changemens trop profonds et trop subits dans la situation actuelle des classes laborieuses, faites au moins pour toute industrie ce que l'administration des tabacs fait avec tant de sagesse. Elle sait combien elle doit fabriquer de kilogrammes de tabac, quelles quantités elle peut vendre dans tels ou tels marchés, et partant quelle doit être l'importance des fabriques exclusivement destinées à les alimenter. Elle sait parfaitement tous les débouchés où ses produits peuvent s'écouler, et tous les lieux où elle peut renouveler son approvisionnement aux prix les plus avantageux. Faites donc que tous les industriels français connaissent aussi tous les débouchés où les marchandises encombrées dans leurs magasins pourront s'écouler. Indiquez-leur non-seulement la consommation intérieure, mais encore la consommation étrangère. Que nos agens consulaires servent à la prospérité nationale en indiquant dans toutes les régions du globe les besoins de chaque peuple. Faites que tous les fabricans sachent ces choses, que l'administration des tabacs connaît si bien, et alors au moins ils ne pourront attribuer qu'à eux seuls les mécomptes qu'ils rencontreront. Sans doute, la rivalité est une puissance qui produit quelquefois de merveilleux effets; mais que la rivalité dans l'industrie s'attache à doter la France et le monde entier de magnifiques produits, et qu'elle n'ait pas pour unique résultat la ruine des uns comme conséquence de la prospérité des autres. L'industrie française s'épuisera en de vains efforts si, dans ses diverses branches, il n'y a que lutte pécuniaire entre les rivaux. Il faut que chaque industrie forme un faisceau dont toutes les parties se soutiennent.

Toute puissance est faible à moins que d'être unie.

BARRAL.

LE SALON.

III.

TABLEAUX D'HISTOIRE.[1]

La signification du mot *histoire*, en peinture, est très large; elle était originairement plus restreinte et plus conforme à l'étymologie. Aux XIVe, XVe et XVIe siècles, alors que la peinture était à peu près exclusivement appliquée à la décoration des églises, des cloîtres, des cimetières et autres édifices sacrés, les artistes empruntaient presque tous leurs sujets aux récits de la Bible, des légendes des saints ou de la tradition. Ces récits, dans le langage naïf de ces temps, s'appelaient des *histoires* (*istorie*). On disait d'un peintre qu'il avait peint des histoires en tel ou tel lieu, manière de s'exprimer qu'on rencontre à chaque page dans Vasari. Plus tard, cette désignation s'étendit aux sujets tirés de l'histoire profane et de l'antique mythologie, à toute représentation de faits ou personnages historiques, réels ou fabuleux. Enfin on appliqua la même dénomination à des sujets tout d'imagination, et auxquels l'histoire ne fournissait absolument rien, tels que des scènes pastorales, des batailles, des allégories, des représentations emblématiques. Dès-lors la première acception du mot se perdit, et il en prit une autre, tirée, non plus de

(1) Voyez la livraison du 1er avril.

la nature des sujets représentés, mais du mode, du style, du caractère de la représentation. On appela historique toute peinture composée et exécutée dans un mode noble, élevé, grave, destinée à transporter l'imagination dans cette sphère idéale de pensées, de sentimens et d'émotions qui est le domaine de la haute poésie. C'est ainsi que le paysage même, traité dans un certain goût, entra dans le genre historique. L'histoire, en peinture, a donc maintenant à peu près le même champ que l'épopée, la tragédie, la poésie lyrique en littérature. On y a joint dans ces derniers temps le drame et même le mélodrame. Ainsi agrandie, la peinture historique ouvre une carrière sans limites à l'invention de l'artiste moderne. La religion, la philosophie, la poésie, l'histoire, le monde matériel et le monde moral, tout ce qui peut être vu par les yeux, conçu par l'esprit, rêvé par l'imagination, lui est livré. Ce n'est certes pas la matière qui lui manque.

On pourrait croire que cette grande extension du domaine de la peinture historique a dû être favorable au développement de l'art. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher ce qu'il faut penser de ces conquêtes. Ces remarques n'ont pour le moment d'autre but que de justifier le rang que nous donnons, dans cette revue, à plusieurs tableaux, qui n'ont absolument rien d'historique dans le sens littéral, par exemple celui de M. G. Gleyre.

Cet ouvrage a produit dans le salon de cette année une sensation qu'on a rarement l'occasion d'y éprouver, celle de l'imprévu. On a pu voir ce qu'on n'avait pas vu depuis bien long-temps, une œuvre de peinture assez forte pour se soutenir seule, par sa vertu propre, sans autre élément de succès que le pur attrait de l'art. Il n'y a ici aucune de ces recettes banales de composition et d'exécution au moyen desquelles beaucoup d'artistes, même parmi les habiles, cherchent à fixer l'attention distraite de la foule, persuadés sans doute qu'il leur suffit, pour être admirés, d'être d'abord regardés. Le plus usé, quoique encore le plus sûr, de ces petits secrets du métier, c'est le choix du sujet et du personnel de la composition. Pour la plupart des exposans, c'est là la grande affaire, et non sans raison, car, le plus ordinairement, l'examen de l'œuvre prouve de reste qu'ils ont fait sagement de mettre de moitié dans leurs chances de réussite les noms, le rang, les habits, les titres et la renommée de leurs héros. La peinture de M. Gleyre n'a pas ce genre d'intérêt dramatique ou historique qui, loin de suppléer à celui de l'art, n'en fait souvent que mieux sentir l'absence; mais elle peut s'en passer. Le sujet de sa com-

position n'est rien par lui-même; il ne se rapporte à aucun lieu, à aucun temps, à aucun nom, et n'éveille aucun souvenir; aussi lui a-t-il donné le plus insignifiant des titres : *le Soir*. En effet, ce demi-jour doux et mélancolique répandu sur la scène nous place à cet instant de la journée où les derniers feux du soleil couchant, déjà tombé sous l'horizon, commencent à pâlir et vont faire place au crépuscule; dans un coin du ciel, la lune montre son croissant argenté; dans le fond, quelques palmiers mêlés aux lignes sévères de montagnes lointaines élèvent çà et là leurs cimes indécises noyées à moitié dans l'ombre. Voilà tout ce qui justifie le titre de cette peinture. Le véritable sujet n'y est pas même indiqué, mais il s'explique suffisamment de lui-même. Sur un beau et large fleuve, qui pourrait bien être le Nil, dont les eaux profondes, limpides et calmes reflètent l'azur du ciel et les reliefs des deux rives, glisse, au gré du courant et d'une légère brise, une barque à structure antique. Sur cette élégante nacelle, onze jeunes filles chantent ensemble au son des harpes. L'air frais du soir soulève en passant leurs tuniques flottantes et leurs belles chevelures, et disperse au loin le bruit des instrumens et des voix. Assis sur le bord de la barque, un Amour nonchalamment appuyé sur une rame effeuille et laisse tomber des fleurs dans l'onde. Sur la rive du fleuve, un homme, dont le front soucieux porte déjà l'empreinte des pensées de la vieillesse, regarde passer en silence la joyeuse embarcation. Une lyre, qui vient de résonner sans doute pour la dernière fois sous ses mains, s'en est échappée, et, désormais muette, gît abandonnée à ses côtés. A son riche vêtement, au cercle d'or qui entoure sa tête, on peut présumer qu'il a bu aussi, lui, à la coupe des joies de la jeunesse et de la vie; la folle nacelle, avec son charmant équipage et son insouciant pilote, passe et fuit sans le voir, emportant avec elle tout ce qu'il a perdu, et ce qu'elle perdra elle-même en route.

Avec un peu de la philosophie du maître à danser de M. Jourdain, on trouverait une infinité de choses dans cette peinture, car il y en a pour le moins autant que dans un menuet. Nous n'y avons voulu voir, pour plus de sûreté, que ce que tout le monde y voit du premier coup. C'est, au reste, le propre des œuvres d'art d'une certaine élévation d'évoquer une multitude d'idées et de sentimens qui se groupent autour de la donnée première conçue par l'artiste; elles contiennent toujours bien plus de choses et d'autres choses qu'il n'a voulu et cru y mettre. Elles ressemblent, à un certain degré, par ce côté, aux œuvres de la nature, dont toutes les forces de l'esprit hu-

main ne sauraient embrasser ni épuiser les rapports. Il y a en effet une logique profonde dans le beau qui n'est, comme l'a dit admirablement Platon, que la splendeur du vrai. Or, une idée vraie, quelque circonscrite qu'elle soit en apparence, renferme tout un système de vérités subordonnées qui n'attendent pour éclore que l'incubation de l'intelligence. C'est ainsi que, chez les grands écrivains, ce qui est explicitement écrit et exprimé n'est rien auprès de ce qui est implicitement pensé; et de là vient que faire penser est le signe distinctif du génie. Dans les œuvres médiocres, au contraire, tout reste en-deçà de ce qu'a voulu dire l'artiste, et il n'y a jamais rien au-delà. Semblables à un fruit avorté, elles n'ont pas un principe individuel et actif de vie et d'existence, et, comme une phrase dénuée de sens, elles n'éveillent ni idées, ni sympathie.

Quelle que soit la signification qu'a pu prendre dans la pensée des spectateurs la composition de M. Gleyre, qu'elle soit une idylle, une allégorie, une leçon de philosophie, une élégie, une ode anacréontique, peu importe. Il est possible et même probable qu'il y a un peu de tout cela; seulement on peut présumer, sans faire le moins du monde tort à l'intelligence de l'auteur, qu'il a dû être étonné d'avoir eu, à son insu, tant d'esprit. Ce que nous savons mieux, c'est que, s'il avait fait lui-même la philosophie de son tableau pour le peindre, comme cela est arrivé à tel autre des exposans, son œuvre n'aurait pas probablement valu la peine qu'on en fît une pour l'expliquer. Laissant donc de côté toute cette métaphysique, examinons seulement ce qui paraît aux yeux dans cette peinture, sous le rapport seul de l'art.

Le système de composition et d'exécution du tableau de M. Gleyre est visiblement emprunté au goût antique; c'est une imitation de la manière des peintres grecs, mais une imitation libre et intelligente, qui ne prend dans ses modèles que ce qu'il y a de plus général et de plus abstrait, leur méthode ou, comme on dirait mieux en musique, le mode, le ton, la mesure. Aussi, malgré la ressemblance de cette peinture avec celles qui restent des anciens, elle n'a pas la moindre trace de pastiche. Sous un rapport seulement, M. Gleyre s'est tenu peut-être trop près de ses modèles; sa couleur, presque toujours juste et franche, manque un peu de ressort, et le ton général, bien qu'harmonieux, n'a pas cette vivacité et cette fraîcheur dont l'absence n'est qu'un motif de regret dans des peintures faites il y a deux mille ans, mais de surprise dans une peinture faite d'hier.

A part cette insuffisance, que la situation véritablement excep-

tionnelle du tableau et le défaut de vernis ont pu exagérer, il n'y a plus qu'à louer dans l'œuvre de M. Gleyre. Comme disposition générale, sa composition est du goût le plus heureux. Ces onze figures de jeunes filles, échelonnées par groupes distincts sur toute l'étendue de la nacelle, ont chacune une action particulière qui marque son rôle dans la scène. Les têtes sont d'un type charmant où la délicatesse et la douceur prédominent, sans exclure chez quelques-unes la sévérité et l'élévation. Sans se répéter précisément, elles ont un air de famille, ou, pour le laisser mieux dire au poète :

Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualis decet esse sororum.

L'ingénieuse et sévère élégance des coiffures, toutes traitées dans un grand goût, à la manière antique, le style des draperies toujours pur et noble, sans pédantisme, la grace naïve et la justesse des attitudes et des expressions, la simplicité correcte du dessin, le choix et l'exécution des accessoires, révèlent dans l'artiste un sentiment élevé, fin et délicat de l'art, un goût sain et sûr, et cet amour pur du beau et de l'idéal, que tous croient sentir, que si peu possèdent véritablement, et dont le souffle a, par une rare fortune, laissé quelque empreinte sur sa toile.

S'il fallait, dans l'intérêt de la vérité et dans celui de l'artiste, tempérer ces éloges, sinon dans leur esprit, du moins dans leur portée, on pourrait dire que les belles qualités de la peinture de M. Gleyre ne s'y montrent pas avec cet accent de décision et de force qui s'impose d'autorité. Elles sont modestes, retenues, presque timides; elles ne se font voir qu'à demi, comme si elles craignaient d'être regardées de trop près; et, quoique l'examen n'y fasse en définitive rien trouver de suspect ou d'équivoque, on préférerait leur voir une allure plus franche et plus libre. On pourrait craindre, en effet, que cette réserve ne les empêchât de se produire plus tard avec ce relief d'énergie, de caractère et d'individualité qui distingue les œuvres de maître, s'il n'était pas plus naturel encore de ne voir dans cette apparente timidité que l'hésitation d'un talent élevé et fin qui connaît le but, mais cherche encore la route et ne veut rien hasarder de peur de tout perdre.

Le tableau de M. Gleyre a été si bien accueilli et si loué, que nous avons craint un instant pour lui la grande popularité. Heureusement il n'a eu que la petite, c'est-à-dire celle de la critique. L'autre s'est

décidément portée, et avec raison, sur un autre ouvrage, le *Tintoret* de M. Léon Cogniet.

En général, la vogue et la popularité universelle sont un préjugé assez peu favorable du mérite d'un ouvrage d'art. Ce n'est pas qu'elles s'attachent d'ordinaire à des productions tout-à-fait sans valeur, mais il est encore plus certain qu'elles ne s'attachent jamais aux œuvres véritablement supérieures. Le public ne demande guère dans la peinture que ce qu'il va chercher au théâtre, des émotions. Il n'a pas à satisfaire des facultés esthétiques, dont le développement a besoin de beaucoup de culture. Il ne voit dans un tableau que la chose représentée : l'art lui échappe; et, pour que la représentation excite sa curiosité et son intérêt, il faut, sous le rapport moral, qu'elle soit empruntée à cette région moyenne d'idées et de sentimens communs à toute l'humanité, ou bien, sous le rapport matériel, qu'elle ait l'attrait d'une imitation suffisamment exacte pour frapper les yeux. La ressource la plus sûre pour le succès populaire d'une peinture est l'élément dramatique, pourvu toutefois que ce dramatique n'offre que des situations morales dont la vie offre des exemples familiers à tous, et n'exprime que des passions et des sentimens peu compliqués. C'est assez dire que ce drame ne doit pas aller jusqu'au haut pathétique des maîtres italiens, par exemple, ni jusqu'à l'idéal tragique. Il convient aussi que l'action représentée tombe en quelque point dans la sphère de la réalité par le nom plus ou moins connu des acteurs ou par la vérité historique du fait, transmise par la tradition, ou du moins certifiée et circonstanciée par le livret. A tous ces titres le *Tintoret* de M. Léon Cogniet devait attirer les regards et provoquer la sympathie. On raconte que la fille du peintre vénitien Jacobo Robusti étant morte dans la fleur de la jeunesse et de la beauté, son père, voulant garder un souvenir des traits de son enfant bien-aimé, eut la force d'ame de faire son portrait avant qu'on l'ensevelît. Vraie ou fausse, l'anecdote est très célèbre et d'un intérêt touchant. M. Léon Cogniet a rendu cette scène avec convenance et avec talent. La curiosité se porte naturellement sur le visage du père qui doit dire tant de choses, et il faut rendre cette justice à l'artiste, qu'il a rencontré une expression suffisamment conforme à la situation. Il n'a pas été médiocrement servi sous ce rapport par le beau portrait de Tintoret, peint par lui-même, qu'il a pris assez littéralement. L'autre figure, celle de la fille, offrait aussi quelque difficulté : il fallait qu'elle fût morte et qu'elle restât belle. M. Cogniet paraît avoir essayé de l'éluder plutôt que de la vaincre, car la tête de sa

Maria n'est ni morte, ni vivante, ni même endormie. On la dirait tout simplement peinte d'après la bosse : elle a le modelé ferme, rond, poli et régulier du marbre ou du plâtre. La manière dont le sujet est éclairé prête au pittoresque. Le foyer de lumière, une lampe sans doute, est placé derrière un rideau et projette d'en haut une lueur vive sur quelques points, la plus grande partie des autres restant dans l'ombre. On peut croire que cet effet un peu fantasmagorique a sa bonne part dans l'impression lugubre de cette scène sépulcrale. Il est possible aussi que M. Cogniet ait voulu faire allusion à une habitude du Tintoret, qui peignait souvent aux flambeaux.

M. Cogniet est un artiste d'un talent facile, souple, varié; il a de l'intelligence, de la science et du métier, mais il n'est pas sûr que tout cela eût suffi seul pour rassembler la foule devant une de ses toiles. Est-ce l'art qu'on admire dans son *Tintoret?* Il est bien évident que non. Otez à cette scène d'abord le nom de Tintoret, qui est, on ne sait pourquoi, des plus connus parmi le grand public, et mettez à la place, par exemple, celui de Luca Signorelli de Cortone, duquel on raconte aussi une aventure à peu près semblable, avec cette différence seulement qu'il s'agissait d'un fils et non d'une fille; ôtez, ce qui vaudra mieux encore, le sens anecdotique et mélodramatique du sujet; ôtez enfin la fantasmagorie de la lumière, que restera-t-il dans ce tableau? Tout juste, si l'on nous passe les termes, la dose d'art suffisante pour que la vertu des autres ingrédiens ne manque pas son effet. L'exécution de cette peinture a des qualités sans doute; elle est assez vigoureuse, elle a du ressort et du corps, mais elle est toute de pratique; elle sent le procédé, le métier. Tout est peint de la même manière; il n'y a qu'une touche, qu'un ton pour chaque partie. Le bois est traité comme les chairs, les chairs comme les étoffes; on pourrait, sans qu'on s'aperçût de la substitution, mettre un morceau de la main du Tintoret sur la palette qu'elle tient, et un morceau de la palette sur le linceul de la jeune fille. Enfin, dans l'ensemble comme dans les détails, on voit les petites ressources du technique plutôt que l'empreinte d'un art franc et puissant.

On peut du reste très bien s'assurer de ce qui serait resté dans le tableau de M. Cogniet, privé de l'élément dramatique, en se transportant devant quelques autres de ses toiles, par exemple devant les *deux Enfans* assis sur une escarpolette; ce sont de simples portraits, il est vrai, mais il en a fait une composition, un tableau. Quelqu'un a-t-il regardé cette toile, et s'est-on même informé à qui elle ap-

partenait? Il y a là aussi cependant la même main, le même talent, la même science, et même, au fond, beaucoup plus d'étude. Avec un peu plus d'art, ce thème, insignifiant par lui-même, aurait pu devenir un charmant ouvrage. Que n'en eût pas tiré Lawrence, par exemple? Si nous essayions une dernière expérience sur cette tête colossale d'ange, qui essaie d'être grande et n'est que grosse, et qui a l'air de dire aux passans : Quand vous voudrez faire du style et du sublime, voilà comment il faut s'y prendre, serions-nous moins désappointés?

L'étendue de ces observations est justifiée par la réputation méritée d'un artiste habile, par l'importance réelle et par le succès de l'ouvrage qui en est l'objet. Ce succès n'avait plus besoin d'être constaté, mais il avait peut-être besoin d'être expliqué, et nous avons donné cette explication avec d'autant plus de liberté qu'elle n'est pas de nature à lui ôter un seul de ses admirateurs.

M. Robert Fleury a également quelque tendance à la popularité, mais il n'y arrivera jamais complètement. Il ne fait pas avec assez de résolution tout ce qu'il faut pour cela. Il a volontiers aussi recours à l'anecdote, qu'il raconte du reste très bien; seulement, au lieu de mettre son talent au service du sujet, ce qui est la vraie méthode pour réussir, il préfère mettre le sujet sous la protection de son talent; il lui importe moins qu'à d'autres, ce nous semble, que le fait soit ceci ou cela, pourvu qu'il y trouve un motif de peinture selon son goût. Son *Charles-Quint* n'offre, à part le nom et le rang du grand empereur, qu'un incident sans intérêt aucun, car il n'y a pas d'action plus insignifiante au monde que celle d'un homme qui se baisse pour ramasser une brosse de peintre tombée par terre. Cependant, comme les acteurs s'appellent Charles-Quint et Titien, l'évènement acquiert quelque intérêt de curiosité, intérêt du reste si mince, qu'il ne pourrait se maintenir un instant sans le secours de l'art qui le relève et y en ajoute un autre. Il est peu d'artistes dont la manière ait autant d'uniformité, et le talent une marche aussi égale; il se soutient toujours au même niveau, sans jamais monter, baisser ou dévier. On peut dire de tous ses ouvrages ce qu'on a dit d'un seul; il y a dans tous les mêmes qualités et au même degré. C'est un talent parvenu depuis long-temps au dernier point de sa force et à la pleine expression de son caractère. Aussi serions-nous très embarrassé de trouver pour son *Charles-Quint* un mot nouveau d'éloge ou de critique. Cependant, puisqu'il faut nécessairement nous répéter, disons encore une fois que tout ce que peuvent mettre

dans une peinture une habileté pratique consommée, un esprit sain, une étude consciencieuse et patiente, aidée de beaucoup d'intelligence et d'adresse, un goût peu élevé, mais très sûr dans ses limites, se trouve dans celle de M. R. Fleury. Tout cela compose un talent extrêmement estimable, mais qui ne mérite que de l'estime. Il est déjà certes fort loin de la médiocrité, sans avoir encore atteint la véritable supériorité. Il manque de liberté, de facilité, d'originalité, de spontanéité. Il n'a aucune physionomie bien décidée, et, sans vous choquer nulle part, il ne vous prend fortement par aucun côté. Le style n'est proprement ni celui de l'histoire, ni celui du genre; il est trop familier pour l'une, trop tendu pour l'autre; le dessin est correct, ou plutôt exact, mais sans grandeur; la couleur a de la solidité, de la finesse, et même, dans les tons locaux, de la force, mais elle est dépourvue de jeu, de vie, d'imagination; ce n'est pas de la couleur de coloriste. Avec toutes ces restrictions, et quoique l'artiste ait mis un peu trop de solennité dans le récit d'une anecdote d'atelier, et dérangé sans nécessité de si grands personnages pour une bagatelle, son *Charles-Quint* n'en est pas moins une production distinguée.

Diderot raconte quelque part qu'un jour se promenant au salon, le peintre Chardin s'approcha de lui, le prit par la manche de son habit, et le conduisant devant un tableau, lui dit : « Tenez, monsieur Diderot, voilà un morceau de littérature. » Et Diderot ne prit pas le mot pour un éloge. On pourrait l'appliquer aussi à la composition de M. Papety, et dire : « Voici un morceau de philosophie. » S'il fallait juger de la valeur d'une peinture par les efforts de méditation qu'elle a coûtés à l'artiste, celle-ci serait certainement une œuvre insigne. Elle contient, dit-on, un sens profond, et remue tout un monde d'idées; il n'est pas une figure, pas un mouvement, pas un détail, quelque petit qu'il paraisse, qui n'ait sa raison et une raison transcendante. On sait que cette grande page est un produit de l'école phalanstérienne. Cette secte est prometteuse; elle ne parle jamais qu'au futur; en attendant les bénédictions de toutes sortes qu'elle nous montre en perspective, elle nous donne un morceau d'art. C'est déjà quelque chose, et, sans être trop curieux, on est bien aise de faire connaissance avec l'art fouriériste. Plus circonspect encore que ses maîtres, M. Papety ne nous promet pas positivement le bonheur, il nous le fait voir de loin sous l'apparence d'un *Rêve*. On ne saurait être plus prudent.

Nous avouons ne rien comprendre à la pensée philosophique de ce

tableau. Nous craignons qu'elle ne soit restée tout entière dans la tête de l'auteur, et qu'il n'ait mis sur sa toile que ce que chacun y voit, une réunion d'hommes et de femmes passant agréablement le temps à boire, manger, dormir, faire l'amour, lire, causer, danser, et écouter de la musique, assis ou couchés sur l'herbe, sous de beaux arbres, par une belle journée d'été. Si c'est là le paradis phalanstérien, il n'a rien de très neuf; ce n'est pas la peine de le rêver, car il se réalise chaque jour dans les bois de Romainville et de Saint-Cloud. On me montre bien dans le fond de la scène un télégraphe agitant ses grands bras, et la fumée d'un bateau à vapeur qui fend les ondes, et l'on m'assure que c'est là qu'il faut chercher le sens philosophique du sujet. Cela signifie, dit-on, que le bonheur nous viendra par une meilleure organisation du travail et du commerce, et par les conquêtes progressives de l'homme sur la nature. Je le veux bien; mais, si la vue de ces pastourelles et pastourels se livrant à des attractions passionnelles de toutes sortes me donne un avant-goût assez agréable de la société future, je ne suis pas aussi rassuré sur le compte du pauvre diable qui, pendant que ces gens-là prennent du bon temps, est occupé, dans le donjon du télégraphe, à faire le plus sot et le plus insipide métier du monde, ni sur celui des chauffeurs de ce steamer qui rôtissent en ce moment même leur peau devant la fournaise de la chaudière. Il me semble que le bonheur de ces derniers ne ressemble guère à celui des autres, et qu'en définitive tout se passe là comme chez nous : ici le plaisir, le repos; là la douleur, le travail. Indépendamment du télégraphe et du bateau à vapeur, il y a comme élémens symboliques de cette composition un lézard vert, un nid d'oiseau rempli d'œufs, et que sais-je encore! Nous ne chercherons pas à pénétrer ces subtilités.

On pourrait être surpris, quand on connaît un peu les écrits de la secte, que M. Papety ait représenté le bonheur phalanstérien sous la formule d'un *far niente* napolitain combiné avec l'*otium cum dignitate* des anciens, si l'on ne savait qu'il a commencé son tableau à Rome, pays où l'idée de la félicité est inséparable de celle de la position horizontale, d'un air frais et de l'ombre, et se réduit à celle d'une sieste perpétuelle. Dans les paradis fouriéristes construits à Paris, les choses se passent différemment; il y faut plus d'appareil et un immense matériel : des palais bien clos, bien chauffés, des salons magnifiques, des tapis, des bronzes, des dorures, un luxe féerique, des salles à manger ouvertes à tout venant, des tables ployant sous le poids des produits de la terre entière, des cuisines-monstres

dont les fourneaux ne s'éteignent jamais, des ruisseaux de vin, et du meilleur, coulant en permanence, des bals étourdissans de gaieté et de folie, des parures de nabab, des vêtemens de prince, des parfums, de la musique, de belles et jeunes femmes partout et à toute heure, des voitures inversables emportées par des hippo-cerfs; dans ce paradis, on fait l'amour du matin au soir et du soir au matin, on dîne sept fois par jour, *sans compter les intermèdes*, et, pour ne pas perdre de temps, on ne dort plus. Ces Édens ne se ressemblent guère, mais il ne faut pas disputer des goûts.

Toute philosophie, sociale ou autre, à part, examinons l'œuvre de M. Papety en elle-même, sans nous embarrasser davantage de sa signification symbolique. Le sujet est dans les données de la peinture. Il pouvait être traité de diverses manières, selon le goût et le genre de talent de l'artiste, depuis le style de la bambochade jusqu'à celui de la haute histoire. Il serait devenu, entre les mains de Teniers, une kermesse flamande, entre celles de Rubens, une de ses spirituelles et gracieuses *conversations* entre gens du beau monde, causant, riant et faisant collation dans de rians jardins; Vatteau en eût tiré une de ses galantes *fêtes champêtres;* Poussin l'eût transformé en une scène agreste et bachique dans le goût antique; M. Winterhalter en a fait son *Decameron*. L'idée n'étant en elle-même qu'un motif général à l'usage de tout le monde, elle ne prend un sens déterminé et n'acquiert une valeur que par la mise en œuvre. M. Papety, pensionnaire et grand-prix de Rome, élevé à l'école de M. Ingres, familiarisé avec l'antique et Raphaël, a voulu traiter son sujet dans un mode élevé, poétique, idéal, faire une œuvre de style, de dessin, de haute peinture historique. Son ambition était belle, et nous ne le détournerons pas de cette direction qui n'est certes pas commune. Seulement, il est à craindre qu'il ait trop entrepris pour un début. Quinze à vingt figures de grandeur naturelle, des nus, des draperies, de hautes intentions morales, des types héroïques et idéaux, tout cela réclamait une science profonde, une expérience consommée ou des facultés tout exceptionnelles. N'aurait-il pas fait un peu comme ces jeunes jeunes gens qui, à peine sortis du collége, cédant à la démangeaison d'écrire si commune à cet âge, trouvent tout simple de commencer par un poème épique? La composition de M. Papety ne ressemble pas mal à ces essais qu'on rencontre quelquefois imprimés à la suite des œuvres complètes d'un écrivain, sous le titre de pièces de la jeunesse de l'auteur. On y trouve aussi, sous quelques

traits heureux, un fonds vulgaire de pensées, une grande inexpérience des ressources de la langue, un ton déclamatoire, une phraséologie banale empruntée à la mode du jour, des sentimens factices et superficiels pris à la masse commune des idées littéraires, philosophiques ou politiques courantes, des placages mal joints de choses apprises de la veille, mêlées aux souvenirs d'anciennes lectures; enfin, dans l'ensemble, une confiance qui s'appelle de la hardiesse lorsqu'elle est justifiée par le résultat, mais se réduit, dans le cas contraire, à de la présomption.

La donnée générale de M. Papety était heureuse; elle offrait à l'artiste, comme nous l'avons dit, des motifs très variés, un thème très riche en développemens de style, d'expressions, de couleur, d'arrangement pittoresque. Voyons ce qu'il a su en tirer. Comme aspect général, cette peinture provoque le regard par la prédominance des tons clairs, mais ces tons sont en général mats et crus, plutôt que vifs et forts; ils manquent surtout de souplesse et d'harmonie. Sans précisément papilloter, ce tableau n'a pas l'unité d'effet qu'une meilleure entente de la distribution de la lumière lui eût donnée. Aussi l'impression première sur l'œil est celle de la surprise, bien plus que du plaisir. Nous n'insisterons pas sur ces défauts qui sont relativement de peu d'importance. L'ordonnance générale du tableau, c'est-à-dire la disposition des groupes et figures, a une certaine apparence de coordination qui serait assez satisfaisante, si l'on ne s'apercevait bientôt qu'elle n'est que dans les lignes et non dans l'esprit du sujet. Les figures sont groupées matériellement, mais isolées de fait; la plupart posent pour leur propre compte, et n'ont d'autre liaison avec les autres que le rapport fortuit du voisinage. L'unité morale manque dans la composition comme l'unité matérielle dans la lumière et la couleur. Il n'est pas besoin, pour constituer cette unité, qu'il y ait entre les figures cette relation scénique absolument nécessaire dans la représentation d'une situation ou d'un fait réels, comme cela a toujours lieu au théâtre et le plus souvent en peinture; il suffit d'une relation moins précise et tout idéale impliquée dans la communauté de sentimens et de pensées des personnages, communauté déterminée elle-même par le but général de leur réunion. Cette espèce d'unité est difficile à distinguer de l'autre, et plus difficile encore à réaliser. Elle se trouve parfaitement exprimée dans quelques-unes des fresques de Raphaël, au Vatican, particulièrement dans *l'École d'Athènes* et dans *le Parnasse*, compositions

qui sont restées le type de ce genre de haute peinture philosophique et morale dont M. Papety, après bien d'autres, a essayé de donner un nouveau specimen.

Si de l'ensemble on passe aux détails, l'insuffisance des moyens, comparés au but, devient plus sensible encore. Le style, le dessin, le goût, le caractère, restent fort au-dessous du sujet, tel que l'artiste l'a conçu. Presque toutes les têtes, celles d'hommes surtout, sont d'une vulgarité de type véritablement remarquable; celles des femmes, moins banales et plus délicatement comprises, n'ont, comme forme et expression, rien de bien supérieur à ce qu'on appelle beauté, grace et sentiment dans le langage et suivant les idées des salons, ou, ce qui revient au même, des romans. Il y a dans les nus des morceaux très habilement traités et d'un bon modelé; mais, sans compter que le dessin est dépourvu d'originalité et de caractère, cette méthode de modeler est devenue si commune dans les peintures de cette école, qu'on ne peut guère faire un mérite à M. Papety de l'avoir apprise. Ce défaut d'élévation et de style des formes est d'autant plus saillant, qu'il contraste avec le caractère des draperies, empruntées pour la plupart à la statuaire antique avec une crudité d'imitation qui rappelle jusqu'à l'aspect fruste et granulé des marbres ou des plâtres dont elles proviennent, et arrangées d'ailleurs avec un goût assez malheureux. Les expressions sont à peu près insignifiantes. Il n'y en a qu'une de bien appréciable, et certes des plus imprévues, sur tous ces visages : c'est celle d'une gravité méditative presque soucieuse. Les enfans même ont une petite mine réfléchie et pensive. On ne saurait s'amuser plus sérieusement. On dirait que ces gens-là se livrent au plaisir uniquement par devoir, pour remplir une prescription, et qu'ils ne sont heureux que pour l'acquit de leur conscience et pour faire honneur au système. Ils ne semblent s'être mis là que pour soutenir une simple thèse de philosophie, et, sauf les interlocuteurs d'un tête-à-tête passablement scabreux, ils ont tous l'air de s'ennuyer en cérémonie.

Il y a des intentions heureuses dans cette grande page, telle que le groupe de la femme qui cache nonchalamment son visage dans son bouquet, pour écouter sans doute avec moins de trouble ce que lui dit un jeune homme penché vers son oreille. La figure de la jeune coquette qui arrange ses cheveux en se mirant est aussi un motif ingénieux. On pourrait en trouver peut-être quelques autres; nous ne les contesterons pas. On ne peut entreprendre une telle œuvre sans avoir du talent, et le talent, lorsqu'il existe, doit nécessaire-

ment se montrer quelque part. Si M. Papety, au lieu de vouloir s'élancer ainsi du premier coup au plus haut sommet de l'idéal historique et philosophique, s'était proposé un but mieux proportionné à ses forces, il eût certainement réussi, et son rêve de bonheur n'aurait pas été pour lui un rêve de gloire. Nous ne blâmons pas la direction qu'il a prise; nous recevons la philosophie, la morale dans l'art. Nous pensons même qu'à notre époque la haute peinture historique, privée qu'elle est des sujets de représentation et du matériel pittoresque qu'elle possédait jadis dans la religion et dans l'antique mythologie, ne pourra guère trouver d'autres thèmes élevés et sérieux à exploiter que dans des sources du genre de celles où a puisé M. Papety, phalanstériennes ou autres. Mais la philosophie et la littérature ne suffisent pas; il faut d'abord, et avant tout, qu'un peintre soit peintre; on ne fait pas de l'art seulement avec des idées, avec des théories, avec des formules. De notre temps, le raisonnement esthétique est très développé chez les artistes, et le métier s'en va. Nous admettrons volontiers des peintres philosophes, mais non des philosophes peintres. Les premiers ont fourni Poussin; quant aux seconds, ils seront toujours, nous le craignons bien, exposés, comme M. Papety, à ne faire admirer leur esprit qu'aux dépens de leur talent.

Après ces quelques morceaux d'*histoire* dans lesquels la critique trouve un texte ou prétexte pour s'exercer, qu'a-t-elle à faire avec la masse des productions de la même catégorie? Sera-t-elle obligée de trouver un mot pour chacune et perdre son temps à discuter la valeur de ce qui n'existe pas? La critique n'est pas le jury; elle n'a pas à établir des rangs, à faire de la justice distributive; il lui est permis de faire comme le public, de s'arrêter à ce qui lui plaît, de fuir ce qui la choque, de prendre, de laisser, enfin de choisir. Nous userons librement de ce droit dans ce qui suit.

Nons avons indiqué déjà précédemment *les Baigneuses du jardin d'Armide*, de M. Glaize, le même qui nous donna l'an passé une *Psyché*. La donnée est la même; ce sont des figures de femmes nues dans un paysage. Armide, voulant attirer dans ses rets Renaud et son compagnon, leur fait voir de loin ces deux jeunes filles dans un appareil qui ne pouvait manquer de piquer la curiosité de ces bons paladins. La description du Tasse les fait belles, mais la poésie, en pareille occasion, ne vaut pas de beaucoup la peinture. Cette beauté est un peu sévère pour la circonstance. Celle des deux qui est debout a un air d'innocence qui conviendrait mieux à une Ève; il y a peut-être dans les genoux et dans la jambe fléchie une légère faute

d'orthographe. Le paysage est traité dans une manière large, tout-à-fait historique, et les accessoires, particulièrement une corbeille de fruits sur le premier plan, sont peints avec un grand talent. L'aspect général de cette toile, que nous voudrions voir plus remarquée, rappelle celles des maîtres, et il y a peu de tableaux au salon qui soient aussi tableaux que celui-ci. Un peu moins d'uniformité dans le ton, un peu plus de finesse dans le modelé, un peu plus de vie dans le coloris, ne nuiraient pas à cette peinture.

Si le *Guillaume-le-Conquérant*, de M. Debon, n'avait pas été placé hors de la portée de la vision distincte, on aurait pu juger si ce jeune artiste, dont l'an passé le *Jésus-Christ avec les pères de l'église* faisait espérer et promettait presque un coloriste, a tenu parole. Ce n'est ici, il est vrai, qu'un portrait historique et non une composition. L'artiste a groupé, derrière le duc de Normandie, quelques cavaliers dont les enseignes sont déployées au vent. Les masses du second plan nous ont paru d'un bon sentiment de couleur et d'effet. La figure principale est bien posée, et nous ne trouvons à y reprendre que le ton dissonnant du camail en hermine, qui opprime les tons voisins et fait, en quelque sorte, tache en blanc.

M. Muller a fait, sur le motif du *Combat des Centaures et des Lapithes*, une variation de son *Heliogabale*. Même tapage de couleurs, même goût pour le laid, même dévergondage de main, même absence de composition. Il est bien difficile de dire ce qu'il y a dans ce fouillis de corps masculins, chevalins et féminins mis en tas et enchevêtrés les uns dans les autres, et le peu qu'on en reconnaît distinctement ne donne guère de curiosité pour le reste. Il y a pourtant dans tout cela un certain entrain d'exécution, un mouvement de couleur et un sentiment de l'effet pittoresque qui mériteraient d'être employés avec plus de discernement et de goût. Nos coloristes actuels, ou ceux du moins qui se piquent de l'être, ont une tendance singulière au Vanloo. On dirait qu'ils cherchent leurs modèles dans cette école dégénérée des Lemoine, des Raoux, du vieux Fragonard et autres, dont le petit maniérisme réduisit l'art profond et puissant des Titien et des Rubens à un jeu de main facile et brillant, et à une vaine fantasmagorie. Cette tendance n'est pas douteuse, du moins dans le tableau de M. Muller.

Celui de M. Menn, placé vis-à-vis, offre aussi une singulière manière de traiter la mythologie et les âges héroïques grecs. Il nous fait voir les *Syrènes* attirant Ulysse sur les écueils par la perfide douceur de leurs chants. Si le livret ne l'affirmait, on croirait qu'il s'agit

d'une scène empruntée à l'Arioste et au monde féerique. Cette erreur de lieu et de temps à part, il y a dans cette peinture un goût de poésie fantastique qui ne nous déplaît pas. Tout y est, comme style, composition et couleur, conventionnel au dernier point et d'un caprice scandaleux; mais, enfin, il y a dans ce caprice un sentiment non équivoque de l'art, et assez d'esprit pour faire passer le reste. Si, comme il y a toute apparence, l'auteur de ce tableau est aussi celui de quelques-uns des paysages refusés, il aurait mauvaise grace de garder rancune au jury. Il comprendra que des académiciens, dont plusieurs parlent encore quelquefois de monsieur David, ont, en prenant ses *Syrènes*, fait un acte d'abnégation véritablement héroïque.

Parmi les produits les plus intéressans de notre jeune école coloriste, il convient de ne pas oublier le *Trouvère* de M. Couture. Ce trouvère, pauvre artiste ambulant assez délabré, est une manière de Gil Blas assis sur un pan de mur, avec une guitare à la main, entouré de quelques petits vauriens de race et de propreté espagnole, et de jeunes filles auxquelles il a l'air de conter des histoires. Tout cela composerait un joli et frais morceau de couleur, si le quart au moins de la peinture promise n'était restée au bout de la brosse de l'artiste. Beaucoup de tableaux réputés finis aujourd'hui auraient paru, en d'autres temps, à peine commencés. M. Couture est cependant très capable, lorsqu'il le veut, d'aller plus loin que l'ébauche, comme le prouve son très beau portrait d'homme (n° 291, galerie de bois). Cette insuffisance d'exécution ne nous empêchera pas de le remercier des deux charmantes figures de femmes qu'il a placées au côté gauche de sa composition; les têtes, d'une expression douce et pensive, et d'un sentiment poétique, sont peintes avec beaucoup de finesse, et c'est vraiment dommage qu'avec de si jolis visages ces belles dames aient de si vilaines mains et des toilettes si négligées.

Nous ne ferons que saluer en passant la belle *Grazia*, de M. Rodolphe Lehmann, comme une ancienne connaissance; elle s'appelait, les années précédentes, *Chiaruccia*, *Mariuccia*. Mais viendra-t-elle toujours seule?

Si la manière de M. Muller est un peu la caricature de la couleur, celle de M. V. Robert est la caricature du clair-obscur. Il s'agit d'un *Néron chantant pendant l'incendie de Rome*, peinture qu'il est difficile de ne pas rencontrer quand on entre dans le premier bras de la galerie et qu'on n'est guère tenté de revoir quand on en sort. Il n'y a rien de pire que la hardiesse malheureuse.

J'en sais un autre qui n'a pas été heureux non plus, quoiqu'il n'ait certainement aucune hardiesse à se reprocher; c'est l'auteur du *Christophe Colomb*. Il a cru probablement faire de la couleur, comme s'il suffisait pour cela de rassembler un monceau d'étoffes, de dorures, de mitres, de chasubles et d'accessoires de toute espèce. Avec tout ce riche bagage, il n'a obtenu qu'un tableau d'un ennui mortel.

Si l'on nous demandait des renseignemens sur quelques autres grandes pages historiques telles que *le Président de Harlay* de M. Vinchon et *le Président de Harlay* de M. Abel de Pujol, nous dirions que ces deux peintures se ressemblent tant *omni ex parte*, qu'il serait impossible de distinguer quelle est celle des deux qui est faite par un académicien. On ne fera aucun tort au *Chancelier de l'Hôpital*, de M. Caminade, de le citer immédiatement après les deux qui précèdent. C'est une peinture du même genre, et dont on peut faire le même éloge ou la même critique. Quant à la *grisaille* des *Danaïdes*, de M. Abel de Pujol, elle est remarquable par de belles qualités de dessin et de composition; elle a surtout le mérite de ces sortes de peintures destinées à produire jusqu'à un certain point l'illusion d'une sculpture de bas-relief. On sait que cet artiste est particulièrement habile dans ce genre de peinture monochrôme. Il y aurait aussi du même, d'après le livret, une *Chlodsinde* que nous avouons n'avoir pas vue, ce qui nous permet d'en faire l'éloge en toute sûreté de conscience. Cette commode ressource nous manque malheureusement pour la *Jeanne d'Arc* de M. Henri Scheffer. Il est possible, pour parler comme Chardin, que ce soit là un morceau de littérature, mais ce n'est certainement pas de la peinture. M. Henri Scheffer finira par nous faire douter qu'il ait peint un certain jour la *Charlotte Corday*. M. Decaisne, dans son *Plafond* destiné à la chambre des pairs, a essayé d'associer le style au pittoresque, le grandiose au théâtral, la pensée à l'apparat, et il y aurait réussi sans doute si la chose eût été possible. Quoi qu'il en soit, son tableau n'est en réalité que ce qu'il doit être pour sa destination, c'est-à-dire ce qu'on appelait autrefois une grande machine, exécutée avec facilité, imagination et talent. L'immense bataille de M. Larivière (*la Levée du siége de Malte*) est aussi, dans un autre sens, une terrible machine. Ceci est de la peinture fabriquée en grand, par des procédés expéditifs et infaillibles; on peut s'engager à en livrer tant par mois, tant par semaine. M. Feron opère à peu près de la même manière, s'il

fait en juger par ses *Funérailles de Kléber*. Batailles pour batailles, nous préférerions celles de MM. Beaume (*Bataille d'Oporto*) et Bellangé (*Combat de la Corogne*), sœurs jumelles, comme dirait M. Casimir Delavigne, destinées sans doute à se faire pendant à Versailles. Dans ces deux mémorables actions, où le maréchal duc de Dalmatie commandait en chef, les Français sont, comme on le pense bien, vainqueurs sur toute la ligne. Je ne crois pas que nous ayons été battus une seule fois en peinture. M. Léon Cogniet s'est adjoint pour sa *Bataille du Mont-Thabor* M. Philipoteaux, et pour celle *d'Héliopolis* M. Karl Girardet. On en vient maintenant, à ce qu'il paraît, à faire un tableau à deux, comme un vaudeville. La part de ces trois mains ne serait pas facile à faire dans ces ouvrages, remarquables du reste par la verve d'exécution et par des effets d'ensemble piquans. *Le Convoi*, de M. Charlet, vient à point à la suite de ces batailles, il en est le triste et inévitable corollaire; c'est une scène du genre de celles que Callot a gravées dans ses *misères de la guerre*. Il y a ici, comme dans tous les Charlet, beaucoup d'esprit, de trait, et de couleur locale; mais, sous le rapport de l'exécution, cette peinture n'est guère qu'une spirituelle pochade. L'*Épisode de la retraite des dix mille*, de M. Adrien Guignet (qui n'est pas le portraitiste), est un fragment épique calqué sur *la Défaite des Cimbres et des Teutons par Marius*, de M. Decamps. On doit s'étonner qu'ayant le talent, l'imagination et l'habileté incontestables déployés dans ce morceau, on ne tente pas de les employer à quelque chose de mieux qu'à des contrefaçons : ce n'est plus là simplement imiter un maître, c'est le singer.

Mais c'est assez parler batailles.

C'est faute d'avoir rencontré jusqu'à présent une meilleure place, et désespérant d'en trouver une préférable ailleurs, que nous mentionnons ici la *Thamar* de M. Horace Vernet. Il n'y a pas à discuter ce caprice sans conséquence d'un talent sur lequel on ne peut plus dire que des lieux-communs. On s'est un peu scandalisé de la manière dont M. Horace Vernet, qui n'est nullement théologien, entend la Bible. Il paraît en effet s'être servi, pour nous en traduire cette *galanterie*, du commentaire de Parny. On a été étonné aussi de lui voir affubler à la bédouine les saints personnages de l'histoire sacrée, et d'en parler avec un ton de familiarité dont l'art ne s'était jamais avisé à leur égard. Ce sont là des peccadilles d'un homme d'esprit. Mais M. Horace Vernet est coupable en ceci d'un méfait bien autrement grave; il a produit M. Schopin. C'est là un crime d'art

véritablement irrémissible dont aucune pénitence ne pourra l'absoudre. Cependant il aurait pu en commettre un plus grand encore : c'eût été M. Steuben.

IV.

TABLEAUX DE GENRE. — PAYSAGES. — PORTRAITS. — GRAVURE.

Qui croirait que M. Meissonnier a pu faire de la peinture pendant long-temps sans que personne se doutât et sans qu'il s'aperçût lui-même qu'il était un peintre? Singulière destinée du talent! Il débute par l'histoire, oui, l'histoire, et la plus haute histoire. Il cherche le grand, le sublime; il médite, il étudie, il copie l'antique, Raphaël, le Poussin. Les saints, les héros, les anges, les dieux, posent devant lui. Il réussit mal, il recommence. Obsédé par une idée de perfection qu'il veut réaliser à tout prix, il redouble d'efforts; mais le but auquel il aspire s'éloigne sans cesse. Alors le jeune artiste commence à douter de lui-même : il s'étonne de tant aimer l'art et d'y avancer si peu, de se sentir à la fois tant de force et tant de faiblesse. Le hasard, car on appelle ainsi un bruit entendu dans la rue, une idée venue on ne sait d'où qui traverse l'esprit, un mot échappé de la bouche d'un ami; le hasard donc, sous quelqu'une de ces formes, lui souffla un beau jour la pensée que voici : « Je fais les choses grandes petitement, si j'essayais de faire grandement les petites! » Il avait trouvé le mot de l'énigme et le secret de son talent. Dès ce moment, M. Meissonnier s'enferma dans le petit monde dont il venait de faire la découverte, et il s'y trouva si à l'aise qu'il n'en sortit plus. Comme il avait changé de pays, il fit de nouvelles connaissances; il se lia avec ceux qui s'y étaient établis avant lui; il fréquenta Metzu, Terburg, Ostade, Miéris, Téniers et les autres. Il les écouta tous, sans en suivre aucun; il se créa une manière propre qui rappelle sans doute ces maîtres, parce que les bonnes choses dans le même genre se ressemblent, mais qui n'est celle d'aucun d'eux en particulier. Les a-t-il égalés? C'est ce qu'on ne pourra décider que plus tard; en attendant, il suffit, pour la gloire de l'artiste, qu'on élève la question. Dans tous les cas, son dernier ouvrage sera certainement un de ceux qui pourront plaider en faveur de l'affirmative.

Cette année, nous sommes introduits dans un *Atelier de Peintre;* les personnages sont, comme dans la fameuse *Partie d'Échecs*, au nombre de trois. Que font-ils? que disent-ils? Ici, les avis se partagent. Notre interprétation, qui ne sera peut-être pas la meilleure,

ressortira naturellement de l'analyse de la scène. Le propriétaire du local, le peintre, est assis, les jambes croisées et le corps courbé en avant, devant une toile posée sur un chevalet; il tient de sa main gauche sa palette et son appuie-main, de la droite son pinceau; il peint. Il est coiffé d'un bonnet serre-tête noir; une jaquette assez râpée, des culottes courtes et des bas négligemment tirés complètent son costume d'atelier. Tout entier à sa besogne, du moins en apparence, il paraît complètement étranger à ce qui l'entoure; son œil fixé sur la toile suit et dirige le mouvement de sa brosse. Voyons les deux autres. Le premier, c'est-à-dire le plus voisin du spectateur, est assis sur un fauteuil à gauche du peintre, le corps un peu renversé en arrière, les jambes croisées, la tête légèrement inclinée, d'un air à la fois approbateur et capable, du côté du tableau. Son riche habit pailleté, à gros boutons d'or étincelans, et la recherche de toutes les parties de sa toilette, indiquent un seigneur ou un financier, quelqu'un de ce s amateurs opulens qui tranchent du Mécène; à la manière dont il se carre dans son fauteuil, on voit qu'il n'a pour le moment aucune affaire en tête, et qu'il ne partira pas de si tôt. Le second, vêtu plus simplement, pourrait bien n'être qu'un simple bourgeois, un habitant de la maison, par exemple, venu sans façon visiter son voisin, en attendant l'heure du dîner. Celui-ci est debout derrière le peintre, et, s'appuyant des bras et des coudes sur le dossier de sa chaise, se penche un peu en avant et de côté pour bien suivre la marche de la brosse, curiosité qui pourrait sans doute flatter l'amour-propre de l'artiste, si elle n'avait pour résultat un phénomène fort inquiétant, le mouvement insensible probablement imprimé à sa chaise par les manœuvres des épaules et des bras de son admirateur. Cette situation, déjà fâcheuse, deviendra plus grave encore, si l'on considère que l'autre visiteur s'est établi, et pour longtemps, à ce qu'il paraît, dans une attitude pour le moins aussi malheureuse. En s'installant dans son fauteuil, sa cuisse droite a pris une direction oblique du côté du bras gauche du peintre, qui, pour soustraire la palette à la menace incessante du genou, est obligé de rester collé au corps, et ne jouit que de mouvemens très circonscrits. L'artiste ne dit mot: c'est tout au plus si, de temps en temps, nos deux amateurs parviennent à lui arracher quelque monosyllabe. Quoiqu'il paraisse entièrement absorbé dans son travail, il est distrait; sa pensée est ailleurs. Il est, en réalité, occupé à se demander si cela durera long-temps, et à calculer à quelle heure à peu près ces messieurs jugeront à propos de partir. On sent, du reste, qu'il a peu

d'espérance, et qu'il est décidé à se résigner: non sans quelque humeur toutefois; car, bien que des motifs faciles à supposer l'obligent à ménager ses visiteurs, on voit qu'au fond il ne serait pas fâché que le diable les emportât. Il paraît particulièrement irrité contre son voisin de gauche, dont les manières dégagées lui sont d'autant plus incommodes, que la force inexpugnable de la position où il s'est établi laisse moins d'espoir d'une prochaine délivrance. Quant aux deux amateurs, ils ne se doutent pas le moins du monde de l'effet qu'ils produisent : ils devisent, dissertent, prononcent, louent, conseillent, plus satisfaits encore probablement de la sagacité de leurs observations et de la finesse de leur goût, que de la beauté de la peinture. Ne doutez pas que, lorsqu'ils se retireront, ce qui arrivera Dieu sait quand, ils ne se quittent très satisfaits l'un de l'autre, et ne se donnent une poignée de main sur l'escalier avant de se séparer.

Cette petite comédie à trois acteurs se joue sur une toile de trois à quatre pouces carrés.

M. Meissonnier a le talent de l'observation, non pas de cette observation superficielle et grossière qui ne voit rien au-delà de la première apparence des choses, mais cette observation fine et profonde qui pénètre intimement dans tous leurs détails caractéristiques et les épuise. Il donne à ses personnages une individualité qui les fait entrer dans le domaine de la réalité. On sait non-seulement ce qu'ils font, mais ce qu'ils sont; on les connaît, on a une idée de leur caractère, de leur humeur, de leur esprit; on pourrait dire une partie de leur histoire. Or, c'est là ce qu'on appelle créer. Et ce que nous disons des figures, il faut le dire de tout le reste, du costume, des accessoires, de toutes les circonstances de lieu et de temps. Les habits de ces trois hommes n'ont pas été empruntés pour jouer un rôle; ils les portent avec tant d'aisance et de naturel, qu'on ne peut douter qu'ils n'aient été taillés pour eux. Tout est parfaitement homogène et conséquent dans les élémens si nombreux et si variés de la scène. A ce degré de finesse, d'étendue et de puissance, l'esprit d'observation est de l'invention; l'œuvre de l'artiste n'est plus une simple imitation matérielle de ce qui est vu par les yeux, mais un produit de son esprit, la représentation d'une vue intérieure de l'intelligence, pour la réalisation de laquelle la nature ne fournit que des matériaux, et non le modèle qui n'existe et ne peut exister que dans l'imagination. Il y a de l'idéal partout où il y a de l'art; il y en a dans cette petite comédie de M. Meissonnier, comme dans la *Transfiguration* de Raphaël. Seulement l'idéal a des différences et des degrés; il est plus ou moins

élevé, ou autre, suivant la nature des sentimens et de la pensée qui lui sert de base, et il est d'autant plus difficile à concevoir, d'autant plus difficile à exprimer, qu'il porte sur les objets les plus hauts de nos facultés. C'est à cause de cela que, dans la hiérarchie des productions de l'art et des esprits, le premier rang dans l'admiration des hommes est acquis de droit aux œuvres et aux artistes qui ont réalisé l'idéal de l'ordre le plus élevé. Voilà pourquoi un Ostade sera toujours plus petit qu'un Poussin, pourquoi l'art flamand en général, bien qu'aussi riche et aussi parfait dans sa sphère, cède le pas à l'art italien. La peinture de genre vit aussi de l'idéal comme celle d'histoire; l'art y est tout aussi créateur et au même titre, bien que ce qu'il crée soit d'un moindre prix. Cependant ce prix, malgré son infériorité relative, est encore assez haut pour suffire à l'ambition du talent le plus fort. Notre peintre Chardin a mis presque du génie dans ses tableaux de nature morte. Celui-là avait trouvé l'idéal d'un assortiment de quelques pots cassés, d'un violon, d'un vieux bouquin, d'un télescope, d'une clochette, d'un pain entamé, d'un citron et d'un oiseau mort. M. Saint-Jean a rencontré celui des fleurs. Avec une vingtaine de fleurs et de feuilles, arrangées en rond, il a fait une œuvre de main de maître, supérieure, sauf une ou deux exceptions, aux quinze cents autres tableaux du salon, parce que le sien est excellent dans son genre (il n'y a pas de mauvais genre), et que les autres sont médiocres, c'est-à-dire nuls, dans le leur.

Sous le rapport de l'exécution, M. Meissonnier nous paraît en progrès. Sa touche a acquis, ce semble, plus de sûreté, sans rien perdre de sa délicatesse. Toutes les parties sont traitées avec un égal amour de la perfection; les têtes surtout sont d'une extrême finesse de forme et de ton, étudiées à fond, avec détail et précision, mais sans minutie. Il y a peut-être cependant un défaut de modelé et de rendu dans les jambes de son peintre, qui se laissent chercher. La couleur manque aussi un peu de ce ressort puissant qu'on admire dans les bons maîtres flamands et hollandais. Au reste, dans l'exécution de M. Meissonnier, il y a en général plus d'esprit et de finesse que de force et de décision.

C'est le temps seul qui classe les œuvres et y met leur vrai prix. Parmi ces quinze cents tableaux du salon, combien y en a-t-il d'assez forts pour pouvoir se soutenir après trente ans dans une galerie à côté des maîtres anciens? S'il y en a deux, trois, celui de M. Meissonnier sera nécessairement du nombre, et, s'il n'y en a qu'un, ce sera probablement le sien.

La manière de M. Meissonnier, ou plutôt son succès, a fait des prosélytes. On n'a pas tardé à l'imiter, et même à le parodier. C'est ce qui est arrivé cette année à M. Jacquand avec son *Café Procope* en deux parties. Mais à quoi pense donc M. Jacquand? Dans quelle société, bon Dieu! va-t-il se fourrer? Piron, Voltaire, Gresset, Rousseau, Marmontel, Thomas, Crébillon, et qui sais-je encore? Quel rapport peut-il y avoir entre ces gens-là et M. Jacquand? M. Meissonnier, qui a de l'esprit et qui en met dans sa peinture, n'eût pas osé les mettre en scène. M. Jacquand, lui, a jugé que sa touche était assez fine pour exprimer tout ce qu'il y a eu de plus spirituel au monde. Ce qu'il y a de plus bouffon en ceci, c'est qu'une bonne partie du public a pris la parodie au sérieux.

M. Giraud n'a pas été beaucoup plus heureux avec la poudre, les paniers, les habits de soie, la pommade, et toute la défroque des boudoirs de la régence. Que ne faudrait-il pas d'art et d'exécution pour faire supporter cette pitoyable anecdote des *crêpes?* Passe pour le *Colin-Maillard*. Encore ne voyons-nous là qu'une grimace de Watteau, ou plutôt de Lancret. Or, à quoi bon faire du mauvais Lancret? Et quand on en ferait du bon, à qui, à quoi cela servirait-il? On me dit qu'il y a du talent dans tout cela. Du talent! Mais où n'y en a-t-il pas dans ces mille toiles? Ne faut-il pas du talent pour faire les horribles Savoyards de M. Hornung?

Les *Chanteurs espagnols* de M. Adolphe Leleux nous placent dans un ordre d'idées plus sain. Sous une treille, à la porte d'une *posada* de Navarre, des groupes d'hommes, d'enfans et de femmes, sont échelonnés à diverses hauteurs sur les marches d'un escalier. Un des personnages chante en s'accompagnant de la guitare. Cette donnée fort simple n'a d'autre intérêt que celui qu'y peut mettre l'imagination de l'artiste. M. A. Leleux en a tiré une fraîche, grave et douce scène, analogue sans doute par le caractère à la romance chantée par le guitariste. La disposition scénique des figures est ingénieuse, facile à saisir, et d'un effet piquant, quoique naturel. Cependant les plans sont trop faiblement accusés, et empiètent les uns sur les autres. Ceci est un péché d'habitude. On a cru retrouver dans ces physionomies espagnoles un reste du caractère mélancolique de ces Bretons dont il nous a déjà plus d'une fois raconté les mœurs. Il s'y retrouve en effet, mais il n'a pas été pris en Bretagne; c'est le sentiment de l'artiste qui se reflète sur ces visages de paysans espagnols, comme sur ceux des paysans bretons. L'artiste ne prend au fond presque rien à la nature, il tire tout de lui; car la nature donne tout

ce qu'on y cherche, et on n'y cherche que ce qu'on a déjà en soi. Chaque artiste a son ton général, non-seulement dans sa couleur, mais aussi dans tout le reste; et ceux qui passent pour les plus créateurs n'ont guère fait que se répéter. Il en est peu qui aient inventé plus d'un type de tête. Ils ont beau vouloir s'en écarter, ils y retombent toujours. Si M. A. Leleux passe un jour d'Espagne en Italie, il y trouvera aussi la Bretagne, car il verra les Italiens des mêmes yeux qu'il a vu les Bretons. Ceci n'est point un blâme; ce serait plutôt un éloge. La couleur a sensiblement gagné en éclat et en effet; malheureusement elle manque encore de solidité et de nerf; c'est moins de la couleur qu'un joli bariolage. Avec tout cela, cette composition est attachante par la douceur et la naïveté du sentiment qui y domine; ce sentiment est le côté original de la manière de M. A. Leleux, et s'il y a parmi nos peintres des talens plus forts, plus brillans, plus hardis et plus complets, il n'y en a pas certainement de plus aimable.

Nous serons très sobre de citations de tableaux de genre, précisément parce qu'ils abondent. L'*Atelier d'un peintre*, *les Chanteurs navarrais* et *la Guirlande de fleurs* sont les seuls trois morceaux qu'on regarde plus d'une fois; à moins qu'on ne veuille y ajouter *les Templiers*, de M. Granet, scène d'intérieur exécutée avec la vigueur de touche qui caractérise ce maître, mais dont le mérite est maintenant trop prévu pour exciter beaucoup d'intérêt.

Il y a dans *les Condottieri* de M. Baron quelque chose qu'on pourrait appeler du marivaudage de coloris. Et ceci serait flatteur, car le marivaudage est une charmante chose, surtout dans Marivaux; par malheur il y a quelque chose de plus visible, c'est le pastiche. Il a emprunté des couleurs à tous ceux qui passent pour en avoir, à Decamps, à Isabey, à Lepoitevin, à Delacroix et autres, et les a mises sur sa toile côte à côte, sans doute pour que les prêteurs pussent reconnaître leur bien et le réclamer au besoin. Ce petit morceau ne laisse pas cependant que d'être agréable. M. Lepoitevin a représenté le peintre Van de Velde placé sur un grand canot, peignant d'après nature un combat naval. Cette peinture est extrêmement soignée, lissée, proprette, en un mot prête à livrer. Cette coquetterie est du reste justifiée par des qualités réelles.

Avec de bonnes études faites sur les ouvrages de M. Henri Scheffer, de M. Destouches, de M. Jacquand et autres maîtres de l'école du drame larmoyant, on peut arriver à composer un tableau comme les *Derniers conseils d'un père*, de M. Hunin. Cette peinture va à l'adresse

des cœurs sensibles, et, comme elle est très morale, nous en recommandons la lecture.

Il y a un bon sentiment de couleur dans deux petits tableaux de M. Alexandre Couder (qui n'est pas l'académicien), *le Juif* et *la Servante;* des idées ingénieuses et un joli ton dans les six de M. A. Delacroix, intitulés *le Départ pour la pêche*, *la Fontaine*, *la Promenade*, etc. Ce sont les productions d'un art modeste dont il serait aussi difficile de caractériser le mérite que les défauts, mais qui tiennent rang honorable dans la masse et sur le catalogue des acheteurs.

Je ne sais quel nom il faut donner, dans la vaste nomenclature des genres, à ce petit tableau microscopique, peint on ne sait sur quoi ni avec quoi, qui représente une *Courtisane*. Nous pensons que cette chinoiserie de M. Patry fera un très bon effet entre les quatre baguettes d'un écran. Du reste, comme travail de miniature et sous le rapport de la difficulté vaincue, ce morceau n'est pas sans valeur. La tête de la courtisane est même d'un goût de dessin assez pur; mais, malgré tous les mérites de ce phénomène rare et curieux, nous ne voudrions pas assurer que ce fût là le plus beau tableau du salon de l'année 1843.

Mme Lavalard, nom peu connu au salon, mais beaucoup des artistes qui ont vu et admiré ses précieuses copies de tableaux flamands, a exposé, sous le titre de *Geneviève la fleuriste*, une petite composition qui prouve qu'elle n'a pas oublié les leçons de ses maîtres.

Tout auprès, nous avons revu, avec plaisir et regret tout à la fois, quelques beaux dessins au lavis et à l'aquarelle de M. Révoil, peintre de talent et qui fit école, mort il y a peu de mois. Le plus grand et le plus intéressant pour le sujet représente une pêche faite en présence de François Ier.

M. Guillemin et M. Gros-Claude se partagent le domaine de la bouffonnerie pendant les congés de M. Biard, qui ne fait plus que des combats de mer, des aurores boréales et des ours blancs. Le premier est un plaisant assez froid, il est vrai, mais qui a un certain talent d'observation et quelques qualités d'art. L'art, le goût, la raison, défendent de parler du second.

Qu'est-ce que *Sultan chien de chasse?* C'est un beau chien braque, je crois, entouré de tous les attributs de sa profession. La tête est vivante. Une grande vérité d'imitation, une bonne couleur, recommandent cette peinture d'un artiste dont le nom ne nous était pas encore parvenu (M. L. Appert), à moins qu'il ne fût l'auteur d'une

certaine *Agrippine* du précédent salon, laquelle ne valait pas *Sultan*, à beaucoup près.

Examiner les portraits, triste et fatigante besogne de critique! Chercher dans tout le dictionnaire des arts des mots introuvables pour exprimer des différences qu'on peut à peine sentir! Essayons pourtant; il en est cinq ou six qui méritent cet effort. Et d'abord les deux portraits de M. Couture, celui d'homme surtout, peints tous deux dans une grande, large et simple manière; puis ceux de MM. Hyppolite et Paul Flandrin, serrés et presque pincés de dessin, d'un modelé ferme et précis, non sans quelque raideur pourtant et un peu de pédantisme. Le portrait d'homme de M. Léon Cogniet (grand salon) est d'une saillie puissante, plein de vie, d'action et de vérité. On trouve des qualités analogues dans celui de M. Drolling (deux figures de femmes). Celui de femme par M. Cornu est grassement et largement peint. Ceux de M. Henri Lehmann (une comtesse, une vicomtesse et une marquise) ont précisément les qualités opposées. Ils seraient plutôt froids et secs. Ils pèchent surtout par la couleur, qui manque à la fois et de vérité et de charme.

M. Chasseriau a voulu, peut-être sans nécessité, entreprendre une chose difficile, faire un tableau avec deux figures de femmes, toutes deux en pied, de même taille, toutes deux de face, toutes deux vêtues d'une robe de même couleur, de même étoffe, avec le même châle, posé de la même manière, et soutenir cette espèce de gageure sans employer aucun artifice de lumière et d'effet, uniquement par l'autorité du style, de la forme, du caractère. A-t-il suffisamment réussi? Nous ne le pensons pas. Cependant il a exécuté ce tour de force avec une résolution et une habileté qui méritaient de triompher. Quant aux portraits, considérés isolément, les figures ont une grande tournure; les têtes et les mains sont d'un dessin sévère, énergique et fin, quoique manquant un peu de relief et de plans dans le modelé.

On ne conçoit vraiment rien au jury. Il refuse la sculpture de M. Antonin Moine, et prend sa peinture; c'est opérer au rebours du bons sens. Il y a plus, cette peinture de M. Antonin Moine le statuaire se trouve être un pastel, et ce pastel est un portrait en pied d'une jeune et très agréable dame en costume des bergères de Boucher!

Quant aux portraits de M. J.-B. Guignet, ce que nous avions prévu est arrivé. Il en avait huit l'an passé, on en remarqua deux; il en a huit aussi cette année, et on n'en cite qu'un, rare, à la vérité, par

le ridicule. Ce n'est pas qu'il n'y ait dans ceux-ci ce qu'il y avait dans les autres. C'est le même moule; il donne les mêmes épreuves; mais ces épreuves n'ont plus de valeur, par cette unique raison que ce sont les mêmes.

Nous sommes heureux de rencontrer au bout de cet ingrat catalogue quatre charmans petits portraits en pied au crayon, de M. V. Vidal, d'un dessin facile, élégant et original; ils sont d'un goût imprévu par le mélange du caprice du croquis avec la recherche du caractère. Quoi qu'il puisse advenir de cette nouvelle manière, elle indique un talent d'une rare distinction.

Lorsque, dans une réunion de paysagistes de notre jeune école, on compte parmi les absens MM. Cabat, Marilhat, Aligny, J. Dupré, qui n'ont rien envoyé, MM. Corot, Huet, Français, Flers, Loubon, Legentile, expulsés ou horriblement mutilés par le jury, on peut s'attendre à des mécomptes. Cependant, malgré la brèche faite par les démissions et les décimations, il y a encore à choisir.

Ce genre est riche en œuvres et en talens, et c'est celui où l'on a le plus souvent à annoncer des nouveautés de goût. Il semble qu'il y a plus de spontanéité, d'individualité dans les tableaux de paysage que dans les autres. La différence d'une toile à l'autre est plus marquée; on y est moins importuné de la fatigante uniformité des procédés, du technique, de l'école. Ils offrent une bien plus grande variété de styles, de manières, de systèmes. Serait-ce parce que les paysagistes passent moins de temps dans les ateliers que dans les champs, et qu'ils se mettent de meilleure heure et plus souvent en rapport avec la nature? qu'ayant reçu dans ce contact des impressions plus fraîches, plus naïves, ils sont moins influencés, lorsqu'ils se mettent à exécuter, par l'autorité des exemples, par les règles conventionnelles de l'école et les habitudes routinières du métier? Sans doute, tout cela est pour beaucoup dans le résultat, mais nous croyons qu'il a une cause plus générale. Bien qu'il y ait aussi un apprentissage dans l'étude et l'observation de cette nature, qu'on appelle si à tort inanimée, bien qu'on ait besoin d'apprendre à la voir, comme la nature vivante, les aspects sous lesquels elle peut apparaître à l'artiste sont beaucoup plus variés et changeans. Elle ne pose pas devant lui comme le modèle vivant dans l'atelier, qui n'a qu'une attitude que tous voient et sont forcés de voir à très peu près de la même manière. Faites peindre d'après nature le même site à vingt jeunes gens, vous serez surpris de la diversité extraordinaire des copies; elle différeront d'effet, de caractère, de couleur, de lu-

mière; aucun n'aura vu ce que voyait l'autre. Répétez l'expérience sur le modèle vivant, et vous obtiendrez le résultat inverse; ici c'est l'uniformité des imitations qui vous frappera; il y aura encore nécessairement des différences individuelles, mais elles seront dominées par les ressemblances. Dans le paysage, l'objet à représenter, n'étant pas rigoureusement délimité, est par cela même susceptible d'un plus grand nombre d'interprétations, et par conséquent l'imitation, qui est toujours une interprétation, en est plus libre, plus arbitraire. C'est là ce qui contribue principalement à introduire dans les peintures de paysage une plus grande variété de types. Cependant, comme il est extrêmement difficile de voir par ses propres yeux et assez facile d'imiter un maître, il se forme aussi, en paysage, des écoles, des systèmes, des routines. Seulement ces formules sont moins despotiques, plus variées, et laissent plus de jeu à la manifestation des qualités natives et individuelles de chaque artiste.

M. Edouard Bertin, dans ses *Souvenirs de Sorrente*, a cette fois admirablement réussi; nous disons cette fois, car il est inégal. On pourrait voir la nature italienne autrement, mais difficilement d'une manière plus large et plus poétique. Parmi les paysages de style, celui-ci est certainement un des plus distingués et par l'esprit et par l'exécution. Nous sommes moins satisfait du *Cyclope* de M. Desgoffe, composé dans le goût héroïque. Ce n'est pas que la composition n'ait une certaine grandeur; mais l'exécution n'y répond pas tout-à-fait : elle est insuffisante et par trop conventionnelle. Admettons qu'il faut idéaliser, c'est-à-dire beaucoup élaguer dans le matériel de l'imitation; il faut pourtant aussi que des rochers soient des rochers, que des arbres soient des arbres. Sa vue de la *Campagne de Rome* est bien préférable sous ce rapport. L'effet en est calme et grave; elle donne l'impression de la solitude et du silence. M. Paul Flandrin est aussi de cette école de paysagistes qu'on pourrait appeler l'*école romaine*, et qui procède du Poussin. Son petit paysage à cadre rond, reconnaissable par un petit berger marchant en tête de son troupeau, est d'un sentiment et d'un goût pleins de charme. Sa *Promenade du Poussin* plaira moins. Elle manque de vérité partout, dans le ton, dans le modelé des terrains, dans les eaux, dans la végétation. La composition est d'ailleurs d'une simplicité très voisine du dénûment. Le grand paysage historique de M. Buttura (*le Ravin*) a une forte teinte d'académisme; il sent l'école. Nous n'y voyons qu'une mise en œuvre habile de matériaux tirés des grands magasins du pittoresque classique. M. Buttura a besoin de la nature. C'est là aussi

qu'il faut renvoyer M. Blanchard, qui, dans ses deux grandes *Vues* des environs de Lyon et de Luzarches, s'est encore trop souvenu de ses études d'atelier. Ce sont là, du reste, deux talens qui ont de l'étoffe et de l'avenir.

Le jury n'ayant pas voulu nous laisser voir le grand paysage historique de M. Corot (*la Destruction de Sodome*), il faut lui savoir gré d'avoir accepté ses *Jeunes filles au bain*. Ces jeunes filles, au nombre de trois, ne sont pas précisément belles; elles n'ont que cette grace naïve de sentiment et de mouvement qui est un des secrets du talent de l'artiste, et dont le charme attractif fait oublier les négligences du dessin et la maladresse de l'exécution. Dans les paysages de M. Corot, les arbres sont comme les figures; ils ont le même port, la même tournure, le même abandon, la même innocence. C'est probablement à l'influence de son exemple que nous devons la composition de M. Teytaut (*Diane surprise par Actéon*); on y retrouve des inspirations de sa manière, dont M. Teytaut semblerait vouloir être le Michel-Ange, laissant à son maître la gloire d'en être le Raphaël. Ce grand paysage a le tort de trop ressembler, au premier aspect, à un morceau de décoration de toile peinte; on ne peut cependant y méconnaître beaucoup de force d'invention et une véritable originalité. Les grandes montagnes du fond sont d'un jet hardi et d'une grande tournure, et l'on peut en dire autant des arbres qui les encadrent des deux côtés. Il y a dans tout cela trop de fantaisie, pas assez de science, mais certainement de la force et de l'imagination. Quant aux figures, elles sont de celles que les paysagistes doivent donner par-dessus le marché à l'acheteur, à l'exemple de leur patriarche Claude Lorrain, qui cependant les faisait un peu meilleures.

M. Koekkoek ne peint pas à Paris, comme son nom l'indique de reste; il a envoyé de Clèves un grand paysage auquel on a donné, par courtoisie nationale, une des places d'honneur au salon carré. Ce morceau est très admiré, et il doit l'être, car c'est véritablement un prodige de travail. Il est difficile d'aller plus loin comme imitation matérielle de la nature; c'est un trompe-l'œil. Cette habileté, toute rare qu'elle soit, n'est pas cependant tout-à-fait de l'art; elle inspire plus de curiosité que d'intérêt. Il y a une extrême vérité matérielle, mais elle n'est que dans le détail; l'effet d'ensemble est nul, ou même faux; aussi est-on étonné que ce portrait *si bien fait* d'une forêt ne vous renvoie aucune de ces impressions que le spectacle des grands bois fait toujours sur l'ame.

Malgré le mérite technique de cette production d'outre-Rhin,

nous aurions préféré voir à la place un autre *intérieur de bois* relégué au bout de la galerie. Nous voulons parler du très beau paysage de M. Gaspard Lacroix, qui, à peine à son second début, se rapproche beaucoup du premier rang. Ce paysage est surtout remarquable par la couleur, qui est riche, animée et vigoureuse. Les fonds sont lumineux et chauds; l'air joue et circule bien partout. La composition est moins satisfaisante, et a un peu l'air de n'être qu'une petite étude agrandie. Les trois figures du premier plan sont spirituellement touchées et fraîchement peintes. Ce morceau nous promet un paysagiste de plus.

Quelques autres œuvres mériteraient mieux qu'une mention; mais la masse des prétendans est si forte, qu'il faut nous réduire à citer des noms, et s'il fallait les placer dans l'ordre de mérite, comme dans une liste de présentation pour quelque candidature, nous nommerions successivement : MM. Huet (*Vue d'Avignon*), Hostein, Charles Leroux, Gresy, Thuillier, Héroult (très belles aquarelles), Jollivard, Achard, de Francesco (grand cadre d'études), Dagnan, Coignet, Carelli (débutant qui paraît confectionner de la peinture de paysage comme M. Larivière de la peinture historique), Postelle, Ricois et Giroux. En d'autres temps ce dernier aurait pu être placé différemment.

N'oublions pas cependant quelques *vues de villes*, et surtout celle du *Campo-Vaccino* à Rome, si magistralement peinte par M. Joyand; morceau de marque dans son genre, et qui doit compter parmi les meilleurs de l'exposition; la vue de *l'Arc-de-Triomphe de Djimilah*, de M. Dauzats, qui a su faire un agréable tableau avec cet unique fragment de ruine; la petite vue de la *Piazzetta de Venise*, de M. Wyld, qui, par la finesse du détail, la fraîcheur du ton et l'esprit de la touche, rappelle de très près Bonington, son modèle; la même vue en grand, par M. Raffort; l'*Intérieur d'une église de Bruges*, par M. Sebron, et le *Cimetière arabe* à Alexandrie, de M. Léon Vinit.

Quant aux *marines*, lorsqu'on aura dit que la *Vue du Port de Boulogne*, de M. Eugène Isabey, est le triomphe du lâché, de la pochade, un feu d'artifice de coloris, une palette ingénieusement chargée de couleurs; qu'il y a de belles eaux dans le *Débarquement de Bonaparte* au retour d'Égypte, de M. Louis Meyer, et des détails très exacts du matériel naval dans le *Négrier*, de M. Morel-Fatio, on aura à peu près rendu justice à qui de droit. Ce n'est pas en politique seulement qu'on a pu dire que la force de la France est sur terre. Nos artistes n'aiment pas la mer : il y a à peine un *mariniste* sur cent

paysagistes. Nous n'avons en ce genre que deux réputations, l'une ancienne, Joseph Vernet, l'autre moderne, M. Gudin.

L'architecture, cette année, se borne à des travaux d'archéologie; nous n'en parlerons pas. La *gravure*, très pauvre comme de coutume, comme quantité, a cependant quelques morceaux importans, mais connus déjà du public depuis long-temps, tels que le *Portrait de Léon X*, d'après Raphaël, par M. Jesi; le *Cromwell* de M. Delaroche, par M. A. Martinet, et la *Françoise de Rimini* de M. A. Scheffer, par M. Calamatta: trois belles estampes entre lesquelles il serait difficile de décider; une gravure de paysage en taille-douce, chose extrêmement rare aujourd'hui, de M. Ransonnette; les *eaux fortes* de M. Blezy. Le voisinage nous remet heureusement sous les yeux six petites compositions de M. Gérard-Seguin sur l'histoire de *la Passion* du Christ, dignes d'Overbeck dont elles procèdent, et qui mériteraient bien de devenir des tableaux.

Nous avons lu quelque part que la sculpture était en progrès, et on le prouvait par le salon. Nous soutiendrions volontiers la thèse contraire en vertu du même argument. Notre tour de galerie ne sera pas long. Commençons par le caveau. En y entrant, on rencontre d'abord une femme nue, par M. Pradier, à sa place ordinaire. Cette figure a souvent changé de nom. Elle s'est appelée, suivant les temps, Psyché, Vénus, bacchante, odalisque. Cette année, le livret assure qu'elle se nomme *Cassandre*. Soit. Nous ne reprochons qu'une chose à cette statue, c'est que M. Pradier n'y aborde pas franchement la question. Il se débat entre deux systèmes, accordant un peu à l'un, un peu à l'autre, et remplit son marbre de contresens et de disparates. A la tête, au cou, aux bras, il cherche la pureté de la ligne, la beauté de la forme; arrivé au torse, aux flancs, il veut de la chair, de la vérité vraie, et cette vérité n'est pas toujours belle. Il s'adresse ainsi tantôt à l'art, tantôt à la nature, qu'il n'essaie même pas de fondre et de combiner, se contentant de les juxtaposer. Il résulte de cette double préoccupation que sa figure manque d'unité de style et de caractère. Comme talent d'exécution, on n'a plus rien à dire sur cet habile statuaire; personne de notre temps ne manie le marbre avec plus de morbidesse et n'entend mieux le travail du ciseau. Mais avec ces qualités on peut faire une médiocre statue, de même qu'avec un bon sentiment de couleur et une touche facile on peut faire un médiocre tableau.

Avec moins de science, moins de métier, M. Simart a fait une figure qui nous semble mieux remplir les conditions de la statuaire

et le but de cet art, qui est avant tout l'expression du beau de la ligne, de la forme. La statue de M. Simart représente la *Philosophie*. Comme aspect d'ensemble, elle a une grande et sévère tournure qu'on rencontre rarement ailleurs que dans les statues antiques. La tête est d'un type noble, énergique et élégant. Le bras qui retient la draperie est peut-être un peu plat et d'une musculature trop masculine. Parmi les autres statues, grandes et petites, on n'aurait guère à citer que le *Charles d'Anjou*, de M. Daumas, dont on avait vu déjà le plâtre; la *Jeune fille à l'escargot*, de M. Desprez, d'une pose ingrate et d'une exécution extrêmement faible; la *Baigneuse* ou *Galathée*, de M. Feuchères, bonne étude de la nature, vraie, mais sans style; la *Sainte Cécile*, de M. Foyatier, dont la draperie est particulièrement disgracieuse; la statue du maréchal Brune, de M. Lanno, bien posée et d'un jet assez hardi, mais d'une exécution mécanique, et la petite *Psyché* de M. Gruyère, sculpture d'un travail délicat et fin.

M. Molchneht a emprunté à Murillo le type d'une Vierge; l'exécution en est très étudiée, trop étudiée, car elle va jusqu'à la recherche et à l'afféterie fine cependant dans les détails; les mains sont délicatement belles. Dans l'ensemble peu de caractère.

Le *Jeune berger piqué par un serpent*, de M. Maindron, pèche aussi par excès; le détail absorbe la ligne. Son groupe (si le serpent est une figure) est conçu au point de vue du pittoresque; en général, on pourrait dire que la sculpture, comprise à la manière de M. Maindron, est de la sculpture de peintre.

La Charité, de M. Oudiné, n'a de suffisamment réussi que les figures d'enfans. La tête de la figure principale est insignifiante. C'est là un de ces ouvrages à l'égard desquels l'éloge et la critique seraient également déplacés.

Les bustes et portraits prédominent ici comme dans les salles de la peinture. Nous remarquerons, d'une manière générale, que les sculpteurs modernes ne savent véritablement pas ce que c'est qu'une tête humaine. Les anciens seuls l'ont su. Maintenant, nous sommes plus à l'aise pour recommander les bustes-portraits : de M. Briand (Louis), d'un modelé fin et exact; de M. Elschoët, quoiqu'il ait trouvé moyen de rendre petitement une tête dont le type était grand, celle de M. Jouffroy; de M. Legendre-Héral (*Portrait de M. Granet*). Il vaudrait mieux se taire sur le bas-relief en bronze de M. Lemaire (la *Distribution des croix d'honneur au camp de Boulogne*), création des plus malheureuses.

Les *Animaux* de M. Mène ne mériteraient peut-être pas d'être

mentionnés, s'ils n'avaient le mérite de rappeler ceux de M. Barye, et de faire sentir la convenance d'un jugement qui exclut les uns et admet les autres.

Lorsqu'on a parcouru pas à pas cette immense collection des œuvres de l'art contemporain, et qu'on a fermé le livret à sa dernière page, on est tenté de poser des questions. Où va l'art? Est-il en progrès ou en décadence? Peut-on, d'après ce qui se fait, prévoir ce qui se fera? Mais on n'est guère tenté de chercher une réponse. L'œil le plus pénétrant ne saurait regarder bien loin dans la fortune future de l'art. Les révolutions du goût sont, comme celles de la société, toujours imprévues quant au temps, toujours différentes de ce qu'avait pu préjuger la raison qui construit l'avenir sur le modèle du passé. Qui aurait prévu qu'après Poussin viendraient Vanloo et Boucher, après ceux-ci, et presque sans transition, David, et après David, ce que nous voyons? Et non-seulement la destinée, même prochaine, de l'art dépasse la portée de nos prévisions, mais son état présent nous échappe. Plongés au sein des choses, nous n'en voyons que les détails, les diversités; nous en sommes trop près pour embrasser l'ensemble, qui ne peut être saisi que dans la perspective du temps. Il doit y avoir une unité, une physionomie générale dans les produits de l'art contemporain. Qui pourrait aujourd'hui reconnaître, nommer cette résultante? Nous n'essaierons donc même pas d'agiter ces problèmes; nous n'ajouterons pas à tant de décisions si sujettes à erreur sur le présent des hypothèses sur l'avenir, et nous terminerons ici nos observations sur le salon de 1843.

L. Peisse.

DES

INTÉRÊTS FRANÇAIS

DANS L'OCÉANIE.

Les questions que semblaient pouvoir susciter nos établissemens nouveaux dans l'Océan Pacifique ont perdu une partie de leur importance depuis les explications échangées dans les deux chambres du parlement anglais. Le cabinet britannique n'élève aucune objection contre l'occupation des îles Marquises et des îles de la Société; il reconnaît pleinement le droit de la France d'étendre son système de colonisation par tous les procédés conformes aux règles du droit des gens; il ne réclame, en faveur de ses nationaux, que le respect de principes inviolables et sacrés, auxquels la France ne pourrait porter la plus légère atteinte sans se mettre elle-même en contradiction avec ses lois fondamentales.

Les déclarations de sir Robert Peel et de lord Aberdeen ne nous ont pas surpris. Des motifs généraux, sur lesquels il est inutile d'insister, ne permettaient pas de croire que le cabinet français se fût exposé, pour un intérêt fort secondaire, à des difficultés sérieuses, systématiquement écartées depuis deux ans au prix de sacrifices plus pénibles. Un gouvernement qui eût couru le plus léger risque d'altérer ses bons rapports avec l'Angleterre pour conquérir Nukahiva et pour exercer un protectorat à Papiti, après avoir abandonné

l'Orient et l'Espagne à l'ascendant de son allié, n'eût pas été seulement le plus téméraire des pouvoirs, il en aurait encore été le plus insensé. Il y avait donc certitude morale que les entreprises de l'amiral commandant notre station dans la mer du Sud ne feraient naître aucune complication diplomatique, et que, si des clameurs étaient poussées par certains organes de la presse anglaise et dans quelques *meetings* religieux, le gouvernement prudent et habile que dirige sir Robert Peel ne s'associerait point à ces violences et à ces injures.

Ce gouvernement poursuit d'ailleurs à cette heure même près de la France des négociations dont l'issue le préoccupe trop vivement pour qu'il se laisse entraîner par les déclamations de quelques énergumènes. Lorsqu'on croit entrevoir la possibilité d'ouvrir enfin le marché français à la fabrique anglaise, lorsqu'on médite et qu'on espère l'asservissement industriel de l'Espagne, on ne se détourne pas de ces grands et hardis desseins pour prêter l'oreille aux cris d'*Exeter-Hall*, et prendre fait et cause pour le roi Yotété ou la reine Pomaré-Vahine.

Cette conduite mesurée s'explique d'ailleurs par le caractère précaire et peu menaçant de nos futurs établissemens coloniaux, et plus encore peut-être par les négociations auxquelles il est naturel de supposer qu'ont donné lieu des faits antérieurs peu éclaircis jusqu'à ce jour. Disons-en d'abord quelques mots.

On se rappelle qu'aux derniers mois de 1839 de grands projets de colonisation avaient été conçus pour la Nouvelle-Zélande. Le concours du gouvernement français dans cette opération est devenu plus manifeste encore depuis que la récente discussion de la loi des comptes a révélé au public le genre d'assistance donné aux colons embarqués à Nantes et à Bordeaux (1). C'était une prise de possession qu'on entendait évidemment consommer, c'était un établissement politique et militaire qu'on se proposait de fonder à la presqu'île de Banks.

Mais l'Angleterre savait tout ce que renferme de richesse et d'avenir ce sol fertile et salubre, et ses navigateurs comme ses missionnaires lui avaient depuis long-temps révélé l'importance de cette position maritime. Elle hésita d'abord à prendre possession officielle d'un vaste territoire sur lequel elle ne pouvait faire valoir

(1) Ordonnance royale du 4 janvier 1840, qui attribue six canons avec leurs affûts et une assez grande quantité d'armes et de munitions à la compagnie de la Nouvelle-Zélande.

aucun titre de priorité de découverte, de cession ni de conquête. On sait en effet que la Nouvelle-Zélande, visitée au commencement du XVIIe siècle par des marins hollandais, est divisée en une multitude de peuplades distinctes, sans aucun lien même nominal, et qu'aucun chef n'est en mesure de consentir un transfert quelque peu spécieux de souveraineté sur l'une ou l'autre des deux grandes îles. Cependant cet obstacle n'arrêta pas le capitaine Hobson, envoyé sur les lieux dans le cours de 1839, avec mission de négocier des achats partiels de territoire dans le but de faciliter la création de quelques établissemens agricoles. Apprenant qu'une expédition française était sur le point d'arriver, et vingt jours seulement avant le débarquement de nos colons dans la baie des Iles, Hobson proclama audacieusement la souveraineté de l'Angleterre sur toutes les terres et îles adjacentes. La hardiesse de cette mesure, prise en violation flagrante du droit international comme de celui des indigènes, fit un instant reculer le cabinet britannique. Mais ce gouvernement ne désavoue guère les agens qui, dans les circonstances difficiles, confessent énergiquement la puissance de leur patrie. L'opinion publique était vivement excitée par les organes d'une compagnie à la tête de laquelle se trouvaient placés des capitalistes et des hommes parlementaires. Le sentiment religieux, si puissant sur cette grande race anglaise, venait d'ailleurs de s'éveiller au récit de la visite pastorale récemment faite par l'évêque d'Australie aux missionnaires épiscopaux établis sur quelques points de ces côtes abandonnées (1). Enfin, dans la douloureuse période écoulée entre le traité du 15 juillet et la convention des détroits, la France n'était pas en mesure de poursuivre aux extrémités du monde le redressement d'un grief qui affectait son honneur plus que ses intérêts. Toutes ces circonstances déterminèrent le cabinet de la reine Victoria à faire un pas nouveau dans cette voie d'agrandissement colonial, qui est bien moins, depuis un siècle, le résultat d'un système que la conséquence de pressantes nécessités. Ainsi, la Nouvelle-Zélande fut solennellement proclamée colonie de la couronne, partie intégrante du domaine britannique, et siége d'une église épiscopale. Depuis 1841, des ventes de terre considérables s'y opèrent chaque année au compte du gouvernement, et la ville de Wellington s'élève comme par enchantement sur ces rivages où la France n'abordera plus désormais sans trouver un souvenir de

(1) *Proceedings of the church missionnary society*, 1840, p. 85. — *Polynesia including New-Zeland*, by the Right. rev. M. Russell, p. 359.

Waterloo. La question de souveraineté a donc été tranchée, malgré des réclamations qui n'ont pu manquer d'être pressantes, et les négociations encore pendantes indiquées par M. le ministre des affaires étrangères dans la discussion des comptes de 1840 (1) ne peuvent désormais porter que sur les droits personnels de nos colons et la sécurité de leurs propriétés particulières. Nous ne concevons à cet égard nulle inquiétude; nous sommes aussi rassurés que les Anglais ont droit de l'être pour ceux de leurs compatriotes que les hasards de leur vie ou le dévouement religieux ont conduits dans les deux archipels sur lesquels flotte en ce moment le drapeau français.

Dans le cours de ces transactions, le gouvernement britannique, pour désintéresser plus facilement le nôtre, a sans doute déroulé plus d'une fois devant lui la carte de ces terres innombrables que la Providence a semées sur une ligne de deux mille lieues entre l'Amérique et l'Asie, comme autant de stations inoccupées pour le commerce et la civilisation de l'Europe. Il lui a montré, au-delà de ces grandes terres désormais et à toujours anglaises, les archipels des Amis, des Navigateurs, de la Société, de Gambier, des Marquises, toutes ces belles îles de corail, les dernières œuvres de la création, les plus brillantes perles de sa couronne, terres vierges et parfumées, qui ont échappé jusqu'à ce jour au contact et à la domination du vieux monde. Il nous aura lui-même conviés à nous faire une part dans ce partage. Lorsque, par ses soldats, ses marins, ses missionnaires et ses *convicts*, l'Angleterre s'est rendue maîtresse des Indes et des principales terres australes; lorsqu'elle s'est ouvert la Chine, et s'est choisi d'inexpugnables positions dans toutes les mers; quand elle subit, sinon sans mécontentement, du moins sans murmure, la présence de la Hollande à Java, à Sumatra, à Bornéo et dans les archipels indiens, celle de l'Espagne aux Philippines et aux Mariannes, elle aurait assurément bien mauvaise grace à s'inquiéter de quelques établissemens formés par nous à l'extrémité de la Polynésie. Si c'est à cette condition que l'Angleterre a terminé l'affaire de la Nouvelle-Zélande, personne ne niera qu'elle n'ait été bien inspirée. Elle sait fort bien que nos colonies océaniennes seront des stations toutes pacifiques, de purs comptoirs renforcés, que nous ne songerons jamais à organiser pour la guerre. Ce n'est pas entre les côtes du Japon et celles de la Californie que la France concentrera ses forces et ses ressources en cas de lutte maritime. Lorsqu'il ne lui a pas été

(1) Séance du 17 mars.

donné de conserver, à l'entrée de la mer des Indes, l'île inexpugnable qui porte son nom, elle n'épuisera pas follement ses finances pour préparer de faciles conquêtes à la puissance qui règne à Canton comme à Calcutta, et qui a jeté la chaîne sur toutes les mers du globe. Elle gardera toute son énergie pour l'attaque, et ne la dépensera pas stérilement dans une résistance lointaine et impossible. S'il est de son devoir de maintenir en état de défense ses colonies des Antilles, c'est parce que leur population est d'origine française, et qu'à ce titre elle a un droit imprescriptible à la protection de notre drapeau. Mais personne, du moins nous le supposons, n'imaginera d'appliquer au fond de la Polynésie le régime caduc qui expire dans l'Atlantique, et de transporter une population européenne à Taïti, à Cimeo, à Raiatea, à Nukahiva, et dans les chétifs îlots qui en dépendent; personne ne consentirait à recommencer le pacte colonial, et à préparer gratuitement à nos neveux des embarras analogues à ceux contre lesquels nous luttons à si grand' peine. Le gouvernement ne le veut pas, les chambres le voudraient bien moins encore.

La conquête et la civilisation de l'Algérie suffit pour tout le cours de ce siècle à nos efforts et à notre force d'expansion. Jeter un pont sur la Méditerranée, le faire franchir à nos mœurs, à notre langue, à notre foi, asseoir le christianisme et le génie français à l'autre côté du bassin qu'enlacent la côte d'Afrique et celle de Provence, recommencer et développer l'œuvre romaine, c'est là une tâche que la Providence nous a imposée par une glorieuse fatalité, et qu'elle nous interdit de cumuler avec une autre. Dans l'ordre des desseins de Dieu, l'ouverture de l'Afrique est une aussi grande chose que celle de la Chine, et la France, chargée d'initier à la vérité religieuse et à la vie sociale ces populations innombrables, n'a rien à envier à l'Angleterre. Si elle accomplit un jour cette mission, elle aura fait pour l'humanité plus que tous les peuples connus. Le théâtre de ses efforts comme de ses intérêts est là plutôt que dans l'Océan Pacifique.

Si nous applaudissons, si l'opinion publique applaudit avec nous aux deux entreprises menées à bonne fin par M. le contre-amiral Dupetit-Thouars, avec l'approbation et probablement aussi sur l'initiative du cabinet, c'est que ces entreprises ne sortiront pas, nous l'espérons, des bornes étroites où la prudence prescrit de les circonscrire sous le rapport militaire et financier. Les observations pleines de sens et de portée faites par M. le ministre des affaires étrangères à propos de l'occupation de Nosse-Bey ont rencontré

dans la chambre une approbation générale, et sont le meilleur gage des vues prévoyantes du gouvernement. Préparer des points de ravitaillement et de relâche pour nos bâtimens de guerre, et surtout pour nos baleiniers, augmenter peut-être ainsi le nombre de ceux qui tenteront la pêche du cachalot, cette grande école de l'homme de mer, voilà la conséquence la plus heureuse de notre double établissement. La faible population de ces deux archipels, chaque jour diminuée par son contact avec la race blanche, ne permet pas de les envisager comme un marché de quelque importance. Personne n'ignore que ni l'un ni l'autre n'est placé sur la route commerciale de l'Amérique à la Chine et aux Indes, qui d'ordinaire se maintient au nord jusqu'à la hauteur des îles Sandwich pour se diriger ensuite vers le continent asiatique par le travers des Mariannes ou des Carolines; chacun sait enfin que les îles Marquises et celles de la Société n'acquerront une valeur réelle comme station maritime que par l'exécution certaine, on peut le croire, mais assurément fort éloignée, du canal de Panama.

Il n'y a donc pas là pour la France un intérêt matériel d'une grande valeur; car quelques kilomètres de terrain mis en culture au pied de l'Atlas ont pour sa puissance politique et militaire plus d'importance que les îles reculées qu'elle s'est conquises. Et cependant cette conquête est en soi un grand évènement, et cet évènement modifiera d'une manière profonde les destinées de l'humanité elle-même. C'est qu'il y a dans le monde autre chose que de la politique, de l'industrie et du commerce, quelque bruyante possession qu'ils affectent d'en prendre, quelque dictature qu'ils croient y exercer; c'est qu'aux temps où les intérêts affichent le plus hautement la prétention de gouverner les sociétés, ils sont eux-mêmes les aveugles instrumens des plans divins qui leur échappent. Si les voies de la Providence sont moins lumineuses et plus cachées, le travail de Dieu sur l'œuvre de la création ne se poursuit pas de nos jours avec moins de suite et moins de puissance. Pendant que notre société démocratique semble se changer en un vaste rucher de laborieuses abeilles, il s'opère dans son sein un mouvement qui, pour échapper aux regards distraits de l'indifférence et de la foule, n'a ni une moindre réalité ni une portée moins sérieuse. Jamais peut-être la sève chrétienne ne circula plus abondante et plus énergique dans les profondeurs de la société française que sous l'épaisse couche de glace qui en dérobe le cours mystérieux. On étonnerait assurément la plupart des hommes qui croient connaître le mieux l'époque contemporaine, si

on leur montrait dans leurs réalités intimes les œuvres de la foi et de la charité dans cette seule ville de Paris, dont la vie semble s'écouler tout entière au milieu du bruit, des affaires et des plaisirs! Que diraient-ils s'ils savaient qu'il y a aujourd'hui dans la capitale des associations de prières et d'œuvres saintes plus nombreuses peut-être qu'au moyen-âge?

Que diraient les chefs de tous les partis, de toutes les factions, de toutes les écoles philosophiques, si on les invitait à percevoir sou à sou une rente annuelle de 3 millions sur leurs partisans ou sur leurs disciples? Aucun, assurément, ne tenterait une telle expérience, et ce serait sagesse. Il est pourtant réalisé ce miracle de dévouement et de foi populaire; il est réalisé au prix de *cinq centimes par semaine*, et cette association, la plus nombreuse assurément qui soit au monde, a pour organe l'un des écrits les plus saisissans et les plus dramatiques de ce temps-ci, les *Annales de la propagation de la foi* (1). Dans une de nos villes de province, quelques hommes conçoivent un jour la pensée de s'associer pour apporter l'obole de leur charité à la plus grande œuvre qui ait été entreprise sous le soleil, la conversion de tous les peuples au christianisme, l'union de toutes les civilisations et de toutes les races au sein d'une même église et d'une même foi. Reprendre l'œuvre de François-Xavier, rentrer en Chine, à Siam, au Tong-King, pour y rechercher les traces des premiers martyrs, préparer un hardi retour au Japon, où le XVIIe siècle avait vu disparaître une jeune et belle chrétienté noyée tout entière dans son sang, lutter par l'austérité du dogme et l'immutabilité de la hiérarchie contre ces myriades de sectes dissidentes que la politique autant que le dévouement, l'industrialisme autant que la foi, jettent et entretiennent à grands frais sur tous les continens conquis à l'Angleterre, sur tous les rochers auxquels elle a rivé les mailles du réseau qui enlace le monde, quelle entreprise d'une réalisation plus improbable, d'une témérité plus apparente! Cette pensée, cependant, était à peine née à Lyon, que déjà elle embrassait la France entière, et par la France l'Europe, et par l'Europe le monde.

Aujourd'hui cette ville est le siége d'une association qui compte plus d'un million de membres dans son sein. Cette association, que plusieurs de nos lecteurs entendent peut-être nommer pour la première fois, est appelée à apprécier chaque année les besoins de toutes

(1) Tirées à Lyon à plus de 150,000 exemplaires, savoir : en français, 80,000; en allemand, 20,000; en anglais, 18,000; en italien, 30,000; en espagnol, en portugais et en hollandais, environ 10,000.

les chrétientés de l'univers; elle consacre plus de 600,000 fr. à maintenir dans l'Orient l'influence catholique, inséparablement unie à celle de la France; ses secours nourrissent dans l'Inde de pauvres évêques dont la considération ne s'affaiblit pas plus que la foi devant l'opulence d'églises rivales; elle envoie au Maduré, en Chine, en Cochinchine, à Siam, en Tartarie, le morceau de pain destiné à prolonger la vie des confesseurs qui attendent à la cangue l'instant de livrer leur dernier combat. Cette association communique avec toutes les parties du globe, et chaque jour lui arrivent, d'au-delà des mers, des vœux, des prières, des souvenirs sanglans et bénis de quelque lointain martyr. Elle est présente à la fois dans les grandes solitudes américaines et sur les ruines des empires de l'Asie; vous la voyez soutenir en même temps de ses dons l'église renaissante d'Afrique, qui rapporte triomphalement à Hippone les restes d'Augustin, et l'église du Tong-King, aujourd'hui baignée dans le sang de ses catéchistes et de ses prêtres. Quatre congrégations françaises, celles des Missions Étrangères, des Lazaristes, de Picpus et des Maristes, fournissent pour cet immense et redoutable apostolat une masse de sujets sans cesse croissante. L'église devient plus féconde à mesure que s'élargit le champ de ses conquêtes, et l'ouverture de la Chine éveille en son sein de profondes sympathies, d'ardentes et mystérieuses espérances. Je voudrais connaître une autre pensée en mesure d'unir à ce point les intelligences et les ames, et de couvrir ainsi le monde des rameaux d'une végétation soudaine; je voudrais qu'on m'indiquât en ce temps-ci une association quelconque dont le nom pût être cité après celui de l'association populaire pour la propagation de la foi!

Je respecte profondément le caractère et les vertus qu'ont développés de nos jours les communions religieuses séparées de l'unité romaine; j'accepte de grand cœur leur concours pour atteindre le but du développement intellectuel et social de l'humanité tout entière; mais ce n'est pas injurier les membres des églises protestantes que d'adresser à la réforme le double défi de faire jamais ou des sœurs de la charité ou des missionnaires apostoliques dans la véritable acception du mot; ce n'est pas la calomnier que de lui dénier la plénitude de cet esprit de sacrifice contre lequel elle a été une solennelle réaction, et de constater que, par la suppression du célibat religieux, elle a substitué la prudence humaine à ce que le catholicisme appela toujours et appelle encore la folie de la croix.

Le protestantisme anglo-américain a essayé sans doute des mis-

sions et beaucoup : il est travaillé d'un besoin trop sincère d'améliorer le sort de l'espèce humaine pour n'avoir pas tenté de mettre à profit et l'immense puissance politique dont il dispose dans les deux mondes, et les sommes presque incroyables recueillies pour cet objet des mains de l'aristocratie la plus riche de l'univers. Quelles conquêtes ont faites pourtant les agens de ces sociétés si puissantes dans les pays même que leur gouvernement domine? quelles populations ont-ils préparées au baptême de sang? à quelles persécutions leur œuvre a-t-elle jamais résisté? Les missions protestantes ne sont et ne peuvent guère être autre chose que des oasis de civilisation au sein de la barbarie, des fermes modèles exploitées par des ménages joignant à l'exemple de leurs vertus privées celui d'un savoir agricole ou industriel fort recommandable. On entre dans les missions anglaises à peu près comme dans les consulats, pour se créer loin de sa patrie une position indépendante, et pour transmettre à ses enfans l'héritage de ses services; il n'y a rien là, rien absolument de cette ardeur dévorante qui jette le jeune prêtre catholique, seul et sans autre appui qu'une croix de bois, sur ces terres où la mort l'attend, où il l'appelle avec une inexprimable impatience, comme le couronnement prévu de ses travaux, le terme de ses plus chères espérances.

Et cependant le cœur de l'homme est ainsi fait que la folie de l'un est mille fois plus puissante sur les peuples que la prudence de l'autre. Il est démontré par une expérience réitérée qu'une mission protestante n'a jamais pu se maintenir en face d'une mission catholique sans attenter à la liberté de celle-ci. Entre le dévouement qui fait les docteurs et le dévouement qui fait les martyrs, la lutte est trop inégale; les établissemens subventionnés par les sociétés bibliques ne peuvent donc subsister qu'en restant seuls maîtres du terrain. Pour eux, la concurrence est impossible, et la liberté serait la mort. Ceci est confessé si loyalement par tous les missionnaires épiscopaux et méthodistes, qu'aucune contestation sérieuse n'est à craindre sur ce point. On comprend donc toute la portée de la question qu'a fait surgir l'établissement imprévu d'une grande puissance catholique au centre même des missions protestantes de la Polynésie. La liberté substituée à Otaïti au monopole religieux et à l'omnipotence politique et commerciale des ministres wesleyens, la concurrence organisée sous des lois égales pour tous, ce n'est rien moins que la cinquième partie du monde évidemment perdue pour la réforme et prochainement conquise par le catholicisme. Jamais consé-

quence ne fut pour nous plus incontestable, et jamais nous n'avions trouvé moins d'intérêt à la déguiser.

Le protestantisme, impuissant aux Indes, avait jusqu'à ces derniers temps respecté les lois terribles qui écartaient le christianisme du territoire du céleste empire. L'Océanie restait donc seule comme un théâtre privilégié pour les *exertions* de ses missionnaires. Ceux-ci ont rendu, depuis les premières années de ce siècle, à ces populations infortunées, des services que nous sommes loin de méconnaître : ils les ont arrachées à l'antropophagie et à cette dissolution qui semble le terme extrême de la barbarie, aussi bien que de la civilisation; ils ont installé les croyances, les besoins et les lois de l'Angleterre dans quelques archipels de ces mers; mais, tous les voyageurs le reconnaissent, la transition n'a été ni ménagée, ni prudente, et ces jeunes populations, tombées soudain sous la domination absolue d'un méthodisme rigide et d'une foi sans poésie, sont atteintes aux sources même de leur vie. Un marasme profond les prédispose à une sorte d'incurable rachitisme, et une incompatibilité chaque jour plus profonde se révèle entre le génie de ces peuples enfans et la raideur de leurs instituteurs religieux et politiques.

Les prodiges opérés, aux îles Gambier, par quelques prêtres de la maison de Picpus, jetés sans secours sur les côtes, voici douze ans à peine, contrastent avec le tableau que les marins de toutes les nations ont tracé des missions wesleyennes à Sandwich et aux îles de la Société. A la dépopulation imminente d'Otaïti les missionnaires français opposent l'état florissant de celle de Mangavera, cette fille aînée du catholicisme en Océanie, ce Paraguay de la Polynésie orientale. Aussi n'est-il sorte de persécution que les agens des sociétés bibliques n'aient infligé aux missionnaires et aux néophytes de l'église rivale. Depuis que la convention de l'amiral Dupetit-Thouars pour le protectorat de Taïti est connue, il n'est pas un organe de la réforme, quelle que soit d'ailleurs la libéralité habituelle de ses principes, qui ne soutienne cette thèse étrange : que dans l'Océanie les missionnaires méthodistes ont usé d'un droit incontestable en interdisant aux faibles gouvernemens qu'ils dominent la faculté de recevoir sur leur territoire les prêtres catholiques, en prescrivant au roi de Sandwich, comme à la reine d'Otaïti, l'expulsion immédiate de ces malheureux et l'extirpation du culte romain par tous les moyens dont ils disposent. On reste confondu en lisant des déclarations aussi nettes, et l'on croit rêver lorsque l'on trouve, par exemple, dans *le Semeur*, inspiré par le principe du libre examen,

des doctrines que le principe d'autorité ne rendrait à coup sûr ni plus acceptables en elles-mêmes, ni moins imprudentes dans leurs manifestations.

Le gouvernement anglais s'est peu ému de notre acquisition récente : nous avons dit pourquoi. Il n'a pas porté un intérêt direct à des missions étrangères à l'épiscopat de l'église établie, et a laissé faire à Taïti ce qu'il ne permettrait à coup sûr ni à la Nouvelle-Zélande, ni à la Nouvelle-Guinée. Cependant, si le pouvoir est resté calme, le fanatisme s'est agité : les portes de Somnauth ont trouvé leur pendant dans le traité de l'amiral Dupetit-Thouars. Des *meetings* se tiennent ou se préparent sur tous les points du royaume uni, des prières publiques sont prescrites, des brochures populaires sont répandues, et d'horribles imprécations s'élèvent contre le catholicisme et contre la France. Ce n'est pas qu'on s'inquiète du sort des missionnaires méthodistes. On sait fort bien que le traité d'occupation garantit de la manière la plus formelle le respect des propriétés et la liberté de prédication; mais c'est cette liberté même qu'on ne craint pas de présenter comme le plus odieux attentat contre le droit des gens et la civilisation. Les protestans d'Angleterre et, nous avons regret d'ajouter, les protestans de France, donnent, dans cette affaire, un déplorable exemple d'intolérance; ils rendent nécessaires des révélations qui importent désormais à la politique et à l'histoire.

Que s'est-il passé à Sandwich et à Taïti depuis dix ans? Quels attentats contre la justice et l'humanité ont imposé au gouvernement français l'obligation d'exiger enfin des réparations? Il est utile que le pays le sache pour comprendre de quel côté sont les griefs, pour être fixé sur la nature et la légitimité de ses droits.

Ce fut en 1827 que deux missionnaires catholiques abordèrent pour la première fois à l'archipel de Sandwich. Ils trouvèrent ce pays dominé par les méthodistes, dont le chef, nommé Bingham, exerçait sur les populations un despotisme incroyable. Lois politiques et religieuses, règlemens de morale, d'administration et de commerce, impôts, ventes et cultures, tout émanait des missionnaires, qui avaient constitué, sous le nom de *kumucks*, ou maîtres d'écoles brevetés, un corps auquel appartenait exclusivement le maniement des affaires publiques. Cependant, les progrès du catholicisme furent rapides, et les conquêtes de MM. Bachelot et Short, le premier de la maison de Picpus, le second prêtre irlandais, alarmèrent bientôt les dominateurs du pays. Ceux-ci n'hésitèrent pas à les faire arracher de leur domicile malgré les énergiques protestations des consuls d'Angleterre et

d'Amérique, et à les faire déporter, à la fin de 1831, sur une côte déserte de la Californie, qu'ils atteignirent après les plus grands périls. Apprenant qu'un changement était survenu dans le gouvernement de ces îles par la mort de la reine Kaahumanu, les courageux missionnaires se confièrent de nouveau à la Providence et se dirigèrent, en 1837, vers les terres chéries que leur parole avait déjà fécondées. D'affreuses nouvelles avaient, depuis cinq ans, aggravé pour eux les douleurs de l'exil, et les poussaient à des résolutions désespérées. Tous les navires du commerce qui abordaient au port d'Honolulu, tous les journaux américains en mesure de donner quelques nouvelles de ces lointaines contrées, annonçaient qu'une persécution générale était organisée pour anéantir le catholicisme dans les îles. En lisant le récit de ces actes des apôtres polynésiens dans les *Annales de la propagation de la foi*, on se croit en effet transporté au berceau même de l'église; ce sont les mêmes épreuves et le même héroïsme, ce sont presque les mêmes noms que dans les lettres de saint Paul, dénominations imposées par un récent baptême pour préparer ceux qui les portent à un prochain martyre. C'est Luc, c'est Philippe, c'est Hélène, c'est Pulchérie, que vous voyez conduire en présence des méthodistes ou de leurs *kumucks*, et qui, sur leur refus d'assister au prêche, sont condamnés au travail des carrières.

« On faisait cependant de continuels efforts pour séduire les confesseurs. La vieille reine alla elle-même solliciter Esther Uhète d'assister à la prière de Bingham; toutes ses instances furent inutiles. L'aveugle Didyme ne fut pas moins inébranlable; il était toujours content, quoique ses gardes, par un raffinement de barbarie, ne permissent pas à sa mère Monique de le conduire et de l'aider dans le travail auquel il avait été condamné... Le 26 août 1832, les gardes signifièrent aux catholiques captifs que, s'ils n'embrassaient pas le culte des protestans, leurs cases seraient démolies, toutes leurs possessions confisquées, et les femmes séparées de leurs maris. Les choses en demeurèrent là jusqu'au 1er septembre. A cette époque, on voulut mettre les prisonniers aux fers, et déjà on allait commencer par la petite Marguerite, âgée de sept ans, lorsqu'Esther s'y opposa avec fermeté et obtint d'être conduite au chef avant de subir le nouveau châtiment. Elle partit donc suivie de Philippe, d'Hélène, et de quelques autres (1). »

Cette première persécution fut un moment arrêtée par l'énergique intervention du consul d'Angleterre, qui nourrit de ses deniers les

(1) *Annales de la propagation de la foi*, tom. XII, nº LXX.

malheureux prisonniers dans les cachots où ils étaient plongés; mais ce fut pour reprendre bientôt avec une nouvelle fureur.

« Le calme dont jouirent les fidèles de Sandwich ne fut pas de longue durée. Bingham, tout-puissant sur l'esprit de Kinau, ne cessait de l'animer contre les catholiques. D'ailleurs les méthodistes américains avaient reçu du renfort. Il se trouvait dans l'archipel, au mois de juillet 1835, cent quarante-trois de ces sectaires. Les *kumucks* ou maîtres subalternes, étaient encore plus nombreux. Dès le mois de juin, on recommença donc à inquiéter les néophytes pour les obliger à fréquenter les écoles et les temples des protestans. Luc fut un des premiers qu'on arrêta : conduit au fort et mis dans les fers, il ne sortit de prison qu'après avoir payé une amende de 25 piastres.

« Deux chrétiennes âgées, Kilina et Lahina, furent aussi jetées dans les fers pour avoir refusé d'embrasser la religion de Bingham et d'assister à la prière des méthodistes. On les contraignit de ramasser avec les mains les excrémens des gardes et des prisonniers du fort, et de porter ces ordures à la mer. Pendant ce travail rebutant, elles avaient à essuyer les insultes de la populace. La plupart des indigènes auraient préféré la mort. Cependant elles obéissaient sans se plaindre, en disant que leur ame était à Dieu, et que, quant à leur corps, elles en faisaient volontiers le sacrifice pour demeurer fidèles au Seigneur. Les opinions des indigènes sont partagées à leur sujet : les uns les traitent d'idolâtres, d'autres sont édifiés de la fermeté de ces pauvres femmes. Plusieurs en ont été si touchés, qu'ils demandent à être instruits dans la doctrine catholique, malgré les dangers auxquels ils s'exposent. »

Ce fut dans ces circonstances que MM. Bachelot et Short débarquèrent d'une goëlette anglaise dans le port de Woahou, le 17 avril 1837; mais ils avaient à peine mis pied à terre, qu'ils reçurent l'ordre de remonter à l'instant à bord. En vain tous les agens consulaires intervinrent-ils en leur faveur; les méthodistes furent inflexibles, et après deux mois de négociations, les deux prêtres durent reprendre la mer pour regagner la côte de Californie. C'est à ces outrages réitérés que le gouvernement français crut devoir répondre par une expédition militaire dont l'intervention a suffi pour amener une situation plus supportable.

En changeant les noms et les dates, en substituant M. Pritchard à M. Bingham, on connaît par les évènemens de Sandwich ceux dont l'île de Taïti a été le théâtre, et l'on se rend un compte exact des motifs qui ont conduit tour à tour dans cet archipel M. Dumont d'Urville et le contre-amiral Dupetit-Thouars.

Ce fut dans les derniers jours de 1836, que MM. Laval et Caret, quittant l'île de Mangavera, pénétrèrent à Taïti. Après une série d'accidens et d'aventures dont le récit emprunte un charme extrême à sa naïveté même, ils furent admis près de la reine Pomaré. Cette princesse les accueillit avec bonté, et reçut les modestes présens des pauvres prêtres : c'était une sorte d'autorisation tacite de résider dans ses domaines; mais l'arrivée des prêtres français était à peine connue que les méthodistes avaient pris l'alarme. Maîtres du gouvernement et des finances du pays, ayant le monopole exclusif de son commerce extérieur, il était impossible que la reine résistât long-temps à leurs sommations menaçantes.

Les deux étrangers ayant refusé de partir, et s'étant placés sous la protection du consulat des États-Unis, les méthodistes n'hésitèrent pas à consommer un acte qui n'a pas besoin d'être qualifié. Le 12 décembre, au moment où ils célébraient la messe, ces deux prêtres furent saisis dans leur domicile, agenouillés au pied de la table qui leur servait d'autel. Comme ils avaient pris la précaution de barricader les portes et les fenêtres, les agens de M. Pritchard pratiquèrent une ouverture dans le toit de bambou de cette case indienne, et ce fut ainsi qu'on pénétra jusqu'à eux. Portés de force à bord d'une goëlette anglaise et dépouillés de tout, ils furent conduits à Valparaiso. C'est là le fait qui, dans la polémique d'une feuille ordinairement mieux inspirée, est présenté comme un vain prétexte à l'intervention de la France.

Au surplus, que les dissidens se rassurent, que les tréteaux d'Exeter-Hall soient sobres d'injures contre la Babylone écarlate et l'ambition de notre gouvernement. Celui-ci n'usera pas de représailles : la France saura pratiquer la liberté religieuse à l'extrémité du monde aussi bien que chez elle. Si le méthodisme ne résiste pas à cette épreuve solennelle, il pourra sans doute le regretter, mais il n'aura en bonne justice aucun reproche à nous faire. Sans dévier jamais des grands principes de liberté que nous représentons, et qui sont notre force et notre honneur dans tout l'univers, laissons donc faire à la Providence et au temps; ouvrons un monde nouveau à la lutte des doctrines, à la concurrence des dévouemens, et, quelles que puissent être nos convictions personnelles, n'oublions jamais, au point de vue politique, qu'au dehors le catholicisme, c'est la France.

LOUIS DE CARNÉ.

MARIA.

. . . . Incomtum Lacænæ
More comam religata nodum.

HORACE.

A M. DE LURDE.

Sur un front de quinze ans la chevelure est belle;
Elle est de l'arbre en fleurs la grace naturelle,
Le luxe du printemps et son premier amour :
Le sourire la suit et voltige alentour;
La mère en est heureuse, et dans sa chaste joie
Seule en sait les trésors et seule les déploie;
Les cœurs des jeunes gens, en passant remués,
Sont pris aux frais bandeaux décemment renoués;
Y poser une fleur est la gloire suprême :
Qui la pose une fois la détache lui-même.

Même aux jeunes garçons, sous l'airain des combats,
La boucle à flots tombans, certes, ne messied pas :

Qu'Euphorbe si charmant, la tête renversée,
Boive aux murs d'Ilion la sanglante rosée,
C'est un jeune olivier au feuillage léger,
Qui, tendrement nourri dans l'enclos d'un verger,
N'a connu que vents frais et source qui s'épanche,
Et, tout blanc, s'est couvert de fleurs à chaque branche;
Mais d'un coup furieux l'ouragan l'a détruit :
Il jonche au loin la terre, et la pitié le suit.

Quand une vierge est morte, en ce pays de Grèce,
Autour de son tombeau j'aperçois mainte tresse,
Des chevelures d'or, avec ces mots touchans :
« De l'aimable Timas, ou d'Érinne aux doux chants,
La cendre ici repose : à l'aube d'hyménée,
Vierge, elle s'est sentie au lit sombre entraînée.
Ses compagnes en deuil, sous le tranchant du fer,
Ont coupé leurs cheveux, leur trésor le plus cher. »

Et que fait parmi nous, dans sa ferveur sacrée,
Héloïse elle-même, Amélie égarée,
Celle qui, sans retour, va se dire au Seigneur,
Que fait-elle d'abord que de livrer l'honneur
De son front virginal au fer du sacrifice,
Pour être sûre enfin que rien ne l'embellisse,
Que rien ne s'y dérobe à l'invisible Époux?
Du rameau sans feuillage aucun nid n'est jaloux.
Or, puisque c'est l'attrait dans la belle jeunesse
Que ce luxe ondoyant que le zéphyr caresse,
Et d'où vient jusqu'au sage un parfum de désir,
Je veux redire ici, d'un vers simple à plaisir,
Non pas le jeu piquant d'une boucle enlevée,
Mais sur un jeune front la grace préservée.

« J'étais, me dit un jour un ami voyageur,

D'un souvenir lointain ressaisissant la fleur,
J'étais en Portugal, et la guerre civile,
Tout d'un coup s'embrâsant, nous cerna dans la ville :
C'est le lot trop fréquent de ces climats si beaux;
On y rachète Éden par les humains fléaux.
Le blocus nous tenait, mais sans trop se poursuivre;
Dans ce mal d'habitude, on se remit à vivre;
La nature est ainsi : jusque sous les boulets,
Pour peu que cela dure, on rouvre ses volets;
On cause, on s'évertue, et l'oubli vient en aide;
Le marchand à faux poids vend, et le plaideur plaide;
La coquette sourit. Chez le barbier du coin,
Un Français, un Gascon (la graine en va très loin),
Moi j'aimais à m'asseoir, guettant chaque figure :
Molière ainsi souvent observa la nature.
Un matin, le barbier me dit d'un air joyeux :
« Monsieur, la bonne affaire! (et sur les beaux cheveux
D'une enfant là présente et sur sa brune tête
Il étendait la main en façon de conquête),
Pour dix francs tout cela! la mère me les vend.
— Quoi? dis-je en portugais, la pitié m'émouvant,
Quoi? dis-je à cette mère empressée à conclure,
Vous venez vendre ainsi la plus belle parure
De votre enfant; c'est mal. Le gain vous tente : eh! bien,
Je vous l'achète double, et pour n'en couper rien.
Mais il faut m'amener l'enfant chaque semaine :
Chaque fois un à-compte, et la somme est certaine. »
Qui fut sot? mon barbier. Il sourit d'un air fin,
Croyant avoir surpris quelque profond dessein.
La mère fut exacte à la chose entendue :
Elle amenait l'enfant, et je payais à vue.
Puis, lorsqu'elle eut compris que pour motif secret
Je n'avais, après tout, qu'un honnête intérêt,
Elle me l'envoya seule; et l'enfant timide
Entrait, me regardait de son grand œil humide,

Puis sortait emportant la pièce dans sa main.
A force toutefois de savoir le chemin,
Elle s'apprivoisa : — comme un oiseau volage,
Que le premier automne a privé du feuillage,
Et qui, timidement laissant les vastes bois,
Se hasarde au rebord des fenêtres des toits;
Si quelque jeune fille, ame compâtissante,
Lui jette de son pain la miette finissante,
Il vient chaque matin, d'abord humble et tremblant,
Fuyant dès qu'on fait signe, et bientôt revolant;
Puis l'hiver l'enhardit, et l'heure accoutumée :
Il va jusqu'à frapper à la vitre fermée;
Ce que le cœur lui garde, il le sait, il y croit;
Son aile s'enfle d'aise, il est là sur son toit;
Et si, quand février d'un rayon se colore,
La fenêtre entr'ouverte et sans lilas encore
Essaie un pot de fleurs au soleil exposé,
Il entre en se jouant, innocent et rusé;
Il vole tout d'abord à l'hôtesse connue,
En sons vifs et légers lui rend la bienvenue,
Et becquète son doigt ou ses cheveux flottans,
Comme un gai messager des bonheurs du printemps.

» Telle de Maria (c'était ma jeune fille)
Jusqu'à moi, du plus loin, la caresse gentille
Souriait, s'égayait, et d'un air glorieux
Elle accourait montrant à deux mains ses cheveux.
Je pourrais bien ici faire le romanesque,
Vous peindre Maria dans la couleur mauresque,
Quelque gitana fière, à l'œil sombre, au front d'or;
Mais je sais peu décrire et moins mentir encor.
Non, rien de tout cela, sinon qu'elle était belle,
Belle enfant comme on l'est sous ce climat fidèle,
Comme l'est tout beau fruit et tout rameau vermeil

Prêt à demain éclore au pays du soleil.
Elle avait jusque-là très peu connu sa grace;
Elle oubliait son heure et que l'enfance passe.
L'intérêt délicat qu'un regard étranger
Marquait pour les trésors de son front en danger
Éveilla dans son ame une aurore naissante :
Elle se comprit belle et fut reconnaissante.
Pour le mieux témoigner, en son charme innocent,
La jeune fille en elle empruntait à l'enfant;
Ses visites bientôt n'auraient été complètes
Sans un bouquet pour moi de fraîches violettes,
Qu'elle m'allait cueillir, se jouant des hasards,
Jusque sous les boulets, aux glacis des remparts.

» Souvenir odorant, même après des années!
Violettes d'un jour, et que rien n'a fanées!
J'ai quitté le pays, j'ai traversé des mers;
Ce doux parfum me suit parmi d'autres amers.
Toujours, lorsqu'en courant je me surprends encore
A contempler un front que son avril décore,
Un cou d'enfant rieuse élégamment penché,
Un nœud de tresse errante à peine rattaché,
Toujours l'idée en moi renaît pure et nouvelle :
Sur un front de quinze ans la chevelure est belle. »

SAINTE-BEUVE.

REVUE MUSICALE.

S'il y a un musicien au monde qui semble peu fait pour brusquer la Muse et soumettre son talent aux calculs administratifs d'une spéculation dramatique, c'est à coup sûr M. Halévy. Esprit correct et soigneux, naturellement peu doué, il ne saurait produire rien d'estimable qu'à force de patience et d'élaboration. La mélodie elle-même, lorsque par hasard vous la rencontrez, est chez lui un résultat obtenu, plutôt que le jet libre et spontané d'une imagination qui s'exalte. En bonne conscience, et pour se conformer aux lois imprescriptibles de son organisation, M. Halévy aurait dû se contenter d'écrire un opéra tous les dix ans. Au lieu de cela, que voyons-nous? A *la Reine de Chypre* succède immédiatement *Charles VI;* les partitions de M. Halévy encombrent le répertoire, et quelles partitions! bon Dieu! Jamais moins de cinq actes! Voilà certes un bien superbe défi jeté à la nature, mais dont on ne saurait envisager sans tristesse les conséquences; car, s'il est beau de voir l'homme entrer en lutte avec la nature extérieure, dompter les torrens, combler les précipices, creuser des chemins à travers les montagnes, je ne sais pas de plus désolant spectacle que celui que présente une imagination aux prises avec elle-même et s'efforçant de remuer un sol ingrat et stérile, qui, pour prix de tant de peines et de sueurs, ne lui donnera à récolter que l'insuccès et la déception. Je le répète, personne moins que M. Halévy n'était appelé à faire de la musique de commande. Une pareille besogne exige une facilité de mise en œuvre et des qualités d'improvisation qu'il n'aura jamais. Il y avait pour l'auteur de *la Juive* une autre route bien tracée. En mettant son aptitude instrumentale, sa science des moindres détails de l'orchestre, au service du peu d'imagination que la nature lui a dé-

parti, et cela sans s'épargner ni le temps ni la peine, M. Halévy pouvait se maintenir dignement dans l'estime du public et produire de loin en loin, sinon des chefs-d'œuvre (qui fait des chefs-d'œuvre aujourd'hui?), du moins de ces partitions honorables, et qui réussissent à l'aide d'un grand chanteur dont on exploite les prémices, ou mieux encore d'une procession ordonnée avec pompe. Après cela, que M. Halévy trouve plus avantageux d'entasser partitions sur partitions, qu'il soit plus selon les calculs de sa fortune de ne pas laisser son cerveau se reposer un seul jour, nous le concevons très volontiers; seulement il nous est permis de lui dire qu'il perd à ce jeu le peu qu'il avait. En effet, en pareille matière, le dernier des maîtres italiens lui en remontrerait. Ceux-là du moins ont le génie de l'improvisation; ils savent comment on fabrique un opéra de pièces et de morceaux, et se tirent d'affaire à force de réminiscences et d'artifices. M. Halévy, au contraire, apporte jusque dans ces ébauches une pesanteur classique et une monotonie qui vous assomment; c'est une lettre que nul esprit ne vivifie, un canevas de Conservatoire où l'on sent que le musicien n'a point pris la peine de broder une pensée qui lui soit propre, en un mot le vide organisé.

On ne s'attend point à ce que nous analysions l'un après l'autre les vingt ou trente morceaux qui composent cette énorme partition de *Charles VI*, écrite au jour le jour, sans ordre, sans suite et sans conviction; autant vaudrait prétendre discourir sur la valeur historique de ces habits rouges dont on a si naïvement affublé les soldats de Lancastre. Le musicien qui accepte une tâche du genre de celle que M. Halévy vient d'accomplir se range volontairement dans la catégorie des machinistes et des costumiers, et, comme tel, il ne nous appartient pas de le juger. M. Halévy rirait bien de nous voir prendre au sérieux ces trombones, ces tambours et ces clairons qui accompagnent pour la quatrième fois ce fameux cortége de cavaliers et de fantassins qui depuis tantôt dix ans ne se lasse pas de défiler dans tous ses opéras. D'ailleurs, pour que la critique puisse s'exercer utilement sur une œuvre, il faut que cette œuvre ait en elle des conditions essentielles et vitales que nous ne reconnaissons point à *Charles VI*. Dans sa première scène avec Odette, le vieux roi dit quelque part que pour les morts il n'est fleurs ni soleil, à quoi nous nous contenterons d'ajouter qu'il n'est pas non plus de critique. Un morceau cependant conserve le privilége d'exciter les applaudissemens : nous voulons parler du duo des cartes au second acte. Ce vieux roi en démence jouant à la bataille avec une jeune fille présentait en effet une situation originale et neuve. Mais le musicien en a-t-il su tirer parti? Il s'en faut que la phrase du début réponde à l'appel héroïque des paroles. Nous ne saurions voir là qu'un assemblage de trompettes et de tambours, qu'un véritable tintamarre des cuivres, rendu encore plus assourdissant par les cris de Mme Stoltz; et si vous enlevez cette phrase ramenée jusqu'à trois fois, que reste-t-il à ce duo? Nous préférons de beaucoup à ce morceau la ritournelle qui accompagne l'entrée du roi, motif savamment conduit, où se trouve un trait de basses d'un beau caractère. Nous indiquerons aussi en passant le trio entre Odette,

Charles VI et le dauphin, au troisième acte, non que les idées abondent davantage, mais du moins croit-on y voir percer çà et là quelques lueurs mélodieuses, auxquelles on s'attache avec cette avidité de gens poursuivant à travers le chaos et les ténèbres un pélerinage de cinq heures. Au nombre de ces lueurs fugitives, nous citerons un passage de clarinettes d'un goût charmant, et qu'on s'étonne de ne pas voir reproduit dans le cours du morceau. D'où vient que M. Halévy l'abandonne si vite? Est-ce parce qu'il rappelle presque note pour note la délicieuse phrase de l'air d'Adolar dans l'*Euryanthe* de Weber? Ce serait là au contraire une raison de ne point se lasser de le répéter.

Le poème de M. Casimir Delavigne était peu fait, nous l'avouons, pour inspirer un musicien. Peut-être un homme comme Weber ou Meyerbeer, un esprit amoureux du caractère et de la couleur historique, aurait-il trouvé dans cette donnée le motif de quelque tentative intéressante et originale. Dans la musique comme dans les lettres, il y a des esprits qui aiment à creuser le fond d'un sujet, à s'inspirer plutôt de l'idée que du texte, et qui voient autre chose dans un opéra que des cavatines, des chœurs et des duos à coudre à la file les uns des autres. C'est en une disposition pareille que Weber créa son *Euryanthe*, Meyerbeer ses *Huguenots*. Mais d'abord M. Halévy n'appartient point à cette famille de penseurs; ensuite le poème de M. Delavigne, plus littéraire si l'on veut que *les Huguenots* de M. Scribe, ou que l'*Euryanthe* de Mme de Chézy, était loin d'offrir les mêmes ressources à un compositeur. Il y a dans *les Huguenots* une intelligence du drame lyrique, une habileté à distribuer les masses chorales, à manipuler, si je puis m'exprimer ainsi, les élémens que la musique anime et coordonne, dont M. Casimir Delavigne ne se doute pas; et quant à la fable si extravagante d'*Euryanthe*, elle échappait, par son extravagance même, aux conditions prosaïques et bourgeoises de la pièce de *Charles VI*, conditions anti-musicales s'il en fut. Qu'attendre en effet de cette espèce de Géronte couronné, qui va et vient dans son palais, sans cesse cramponné à la jupe d'une petite fille qu'il suit comme son ombre? La musique est un art épique, à l'Opéra plus que partout ailleurs; et quand vous nous montrez un roi de France qu'on amène à signer l'acte de déchéance de son fils, en lui confisquant pour un moment son jeu de cartes, une pareille scène touche de plus près au grotesque, à la parade, qu'au vrai drame lyrique. Pourquoi, si l'on tenait tant à mettre au théâtre un roi fou, pourquoi ne pas emprunter à Shakspeare une de ses plus magnifiques créations, pourquoi ne point prendre *le Roi Lear*? Celui-là du moins reste grand et poétique dans son infortune, et sa démence n'a rien qui blesse ou qui répugne. Il est vrai qu'avec *le Roi Lear* on était forcé de s'interdire tous ces charmans refrains de gloire et de victoire, ainsi que ces piquans défis à grand orchestre jetés à l'Angleterre, sur lesquels l'auteur des *Messéniennes* devait naturellement compter beaucoup pour le succès. Somme toute, le grand tort de l'opéra de M. Casimir Delavigne, c'est de ressembler à la première tragédie médiocre qu'il vous plaira de choisir dans le répertoire du théâtre français. J'imagine que M. Delavigne avait ébauché jadis une tragédie

en bonne forme sur le sujet de Charles VI, que telle ou telle circonstance le força d'interrompre et d'oublier dans quelque carton où elle dormait du bienheureux sommeil des justes et des tragédies, lorsqu'il y a deux ans, les événemens ayant amené des chances de guerre avec l'Angleterre, la mouche de l'allusion politique vint tout à coup le piquer à l'oreille, et ce fut sans doute à cette époque que le chantre de *Jeanne d'Arc* conçut l'idée de faire d'une vieille tragédie un opéra nouveau.

Il sera dieu, table ou cuvette.

Les poètes utilisent tout. Malheureusement, des conditions fondamentales s'opposent à ces transformations, et ce serait s'abuser étrangement que de croire qu'on trouvera dans une tragédie manquée l'étoffe d'une bonne partition. L'opéra est un genre constitué, un genre peu littéraire sans doute, mais ayant sa poétique à part, sa poétique fort connue de M. Scribe, auprès duquel M. Casimir Delavigne eût bien fait de s'informer d'avance.

Mme Stoltz apporte dans le personnage d'Odette cet aplomb singulier de cantatrice et de comédienne dont elle a déjà donné tant de preuves sur le théâtre de l'Opéra. A la bonne heure, voilà du moins un rôle combiné à souhait pour mettre en relief tout son mérite, et ses prétentions doivent être comblées. En effet, pour peu que vous y preniez garde, vous vous apercevez qu'il n'y a dans *Charles VI* de musique et d'action que pour elle; à peine si les autres chanteurs osent ouvrir la bouche; Mme Stoltz réduit tout le monde au silence. Dans les cinq actes interminables de cette grande œuvre, évidemment dédiée par les auteurs à l'illustre virtuose, Duprez, Barroilhet, Mme Dorus, n'apparaissent qu'au second rang, et jouent un peu le rôle de comparses, fort heureux encore d'être admis à donner la réplique, car après tout l'idée pouvait bien venir à Mme Stoltz de chanter des duos à elle seule. Au fait, pourquoi Mme Stoltz ne se passerait-elle pas cette fantaisie? Ne possède-t-elle pas deux voix bien tranchées, bien distinctes, une voix de contralto grave et caverneuse pour tenir l'emploi de Barroilhet, et, pour s'exercer dans les régions aériennes de Mme Dorus, une voix de soprano à rendre une fauvette jalouse? Il y a là peut-être des ressources auxquelles M. Halévy fera bien de songer pour la partition nouvelle qu'il médite sans doute déjà; de la sorte, du moins, la mise en scène ne sera point entravée, et les auteurs s'épargneront les réclamations et la mauvaise humeur de tout ce monde mécontent de se voir sacrifié aux exigences de la prima donna. Nous ne concevrons jamais qu'on puisse prendre au sérieux cette manière de chanter, qui consiste à ouvrir la bouche, et à s'en remettre ensuite au pur hasard de la justesse d'une intonation. A quelle école, bon Dieu! appartient cet art de phraser? D'où cette vocalisation excentrique nous vient-elle? On voit que Mme Stoltz a beaucoup écouté chanter Duprez, dont elle a retenu çà et là certains procédés qu'elle répète de routine, ce qui doit faire à peu près tout le fond de son éducation musicale; mais ces imitations, que nous consentirions volontiers à prendre pour d'assez amusantes parodies

d'un grand chanteur, ne sauraient avoir cours sur la scène de l'Académie royale de musique, et dans un opéra affichant des prétentions sérieuses. Que dites-vous aussi de cette pantomime agaçante, de cette fureur d'aller et de venir, et de gesticuler sans relâche? Nous recommandons surtout à l'attention du public un certain mouvement de bras sur la dernière mesure de l'introduction du fameux duo de la partie de cartes, et par lequel l'illustre virtuose, à genoux sur un carreau et renversée sur elle-même, a l'air de faire signe aux bravos de descendre des combles de la salle. On annonce que Mme Stoltz va jouer prochainement la Fenella de *la Muette*, un rôle de danseuse créé jadis par Mlle Noblet; c'est sans doute pour préluder à ce nouveau caprice que Mme Stoltz s'évertue de la sorte dans *Charles VI*, et, pour rendre cette figure calme et naïve d'Odette, croit devoir s'inspirer de Mme Montessu dans *la Fille mal gardée*. Nous nous abstiendrons de parler de Duprez dans le rôle du dauphin. Évidemment il y est à la gêne, et sur un comédien qui chante par autorité de justice, la critique perd ses droits. D'ailleurs, nous respectons trop les arrêts du tribunal, pour rien oser dire qui puisse décourager Duprez, et le mettre de nouveau en rébellion vis à vis de son directeur. Quand il nous plaira de constater l'état où cette voix, jadis toute puissante, est désormais, nous irons l'entendre dans un rôle plus favorable, et moins fait pour soulever les répugnances d'un grand chanteur qui, tout déchu qu'il est, n'en conserve pas moins au fond de l'ame l'orgueil du premier rang, et à ce titre seul méritait mieux. Quant à Barroilhet, tel vous l'avez vu dans le Lusignan de *la Reine de Chypre*, tel vous le retrouvez dans *Charles VI*, avec cette différence toutefois, que le timbre de sa voix semble avoir souffert et perdu quelque peu de cette vibration métallique qui en constituait le charme principal. Barroilhet fera bien d'y prendre garde, et de porter toute sa sollicitude du côté de son organe, si délicat et si fragile dans sa force apparente. Il y a deux ans, nous disions, à propos des débuts de Barroilhet, que c'était là un de ces virtuoses de luxe qu'il faut, avant tout, savoir employer, un chanteur appelé à venir dire à un moment donné sa cavatine et son duo, comme Taglioni ou Fanny Elssler dansent un pas, mais incapable de tenir tête aux écrasantes conditions du grand opéra français. Nous sommes-nous trompé, et M. Donizetti, qui, certes, en sa qualité de maître italien, doit se connaître en voix, ne donnait-il point raison d'avance à nos critiques, en composant tout exprès, pour le transfuge de Milan et de Naples, la partie d'Alfonse dans *la Favorite*, partie de chanteur, s'il en fut, et qui côtoie les grandes situations de l'ouvrage, à la manière des rôles que Meyerbeer écrivait dans ses opéras pour Mme Damoreau? Aussi ce rôle d'Alfonse dans *la Favorite* reste encore aujourd'hui la création la plus estimable de Barroilhet et son meilleur titre à la faveur du public. Avec son inexpérience de l'art du chant, et l'habitude qu'il a de traiter la voix humaine comme un trombone, M. Halévy ne pouvait que méconnaître les conditions du talent de Barroilhet. Deux opéras de l'auteur de *la Juive* coup sur coup, et deux fois un rôle capital dans ces opéras, il y avait là, sans aucun doute,

plus qu'il n'en fallait pour briser dans sa délicatesse une organisation d'élite; et si le mal n'est pas encore consommé, du moins doit-on en constater dès aujourd'hui les tristes progrès. Ainsi, ces ravissantes demi-teintes, ce clair obscur délicieux que Barroilhet empruntait à l'école moderne d'Italie, ont tout-à-fait disparu par la nécessité constante où il se trouve de lutter avec ces masses d'orchestre que M. Habeneck déchaîne sur lui à tour de bras. Heureux encore si les agrémens seuls étaient à regretter; mais l'habitude de forcer la voix a amené des accidens plus graves, et vous surprenez à tout moment l'intonation en défaut. Nous reprocherons aussi à Barroilhet cette couleur uniforme et terne qu'il donne à tous ses rôles indistinctement. Personne plus que nous n'est disposé à reconnaître les rapports qui existent entre le Lusignan de *la Reine de Chypre* et le Charles VI de l'opéra nouveau. Nourrit lui-même aurait eu de la peine à créer une physionomie individuelle à chacun de ces personnages, d'un caractère également languissant et soporifique. Mais Guillaume-Tell, par exemple, n'appartient point à cette famille de rois imbéciles et moribonds, et Barroilhet, lorsqu'il aborde, à certains intervalles, l'opéra de Rossini, devrait bien se garder d'y apporter ce ton de véritable psalmodie qu'a développé chez lui un commerce déjà beaucoup trop prolongé avec les chefs-d'œuvre de M. Halévy.

La clôture des Italiens a été marquée cette année par toute sorte de petits incidens bouffes ou sérieux, comme il vous plaira, et qui sont venus remplacer avec assez d'avantage ces éternels tributs de fleurs dont le dilettantisme enthousiaste avait coutume de joncher la scène à pareille époque. Nous avons eu, entre autres divertissemens, les harangues de Lablache, qui a cru devoir prendre congé du public parisien par une allocution touchante, débitée devant la rampe d'un ton moitié paterne, moitié goguenard, emprunté à ses meilleures créations. Il est donc vrai, Lablache se retire? Eh quoi! Tamburini nous menace de ne plus revenir? Voilà donc la troupe italienne en pleine dissolution. Que dire? que faire? Se peut-il maintenant qu'il y ait des gens pour se réjouir de ce qui arrive? Pourquoi pas? Certes, Lablache et Tamburini tenaient une bien large place dans la constitution du Théâtre-Italien, et nul ne songe à revenir sur des mérites si réels et de si légitimes renommées; mais ces illustres virtuoses, niera-t-on que le public les savait par cœur désormais, celui-ci avec ses points d'orgue en saccades, celui-là avec ses bouffonneries sublimes, mais un peu stéréotypées, quoi qu'on dise. Quant à nous, cet état de choses n'a rien qui nous effraie. Nous commençons par reconnaître que nous ne l'eussions point provoqué; mais, puisqu'il éclate, qu'il nous soit permis d'en prendre franchement notre parti, et d'y voir moins un péril de ruine imminente pour les Bouffes qu'une occasion de se raviver par la nouveauté. Maintenant qu'on est une fois sorti de la voie facile et commode sur laquelle il suffisait de se laisser aller, c'est à l'administration de montrer son habileté; il y a plus d'un essai intéressant à tenter, plus d'une chance à courir. Nous ne disons pas qu'on fera mieux; on fera autrement, et l'art ne peut que gagner à ces transformations, à ces luttes, toujours incom-

patibles avec les habitudes d'une troupe organisée comme l'avait été jusqu'ici la troupe du Théâtre-Italien, naturellement trop sûre d'elle-même pour s'informer de ce qui se passait au dehors, trop confiante en ses propres forces, trop gâtée du public pour ne pas s'endormir entre les succès de la veille et ceux du lendemain. D'ailleurs, cette dissolution que l'on déplore ne date pas d'hier, mais du jour où Rubini déserta notre scène. De ce jour, Tamburini et Lablache, ses deux compagnons de gloire, ses acolytes naturels, étaient restés chez nous dépareillés, un peu semblables à ces oiseaux sympathiques qui se tiennent sur leur perchoir immobiles et contristés, lorsque le coryphée mélodieux qui leur donnait la note s'est envolé aux campagnes du ciel. La première condition pour vivre, c'est de se renouveler; il n'est pas de si exquise jouissance qui ne doive finir par amener la satiété, et, quant à moi, je n'ai jamais pu comprendre comment faisaient les dieux immortels pour se repaître ainsi toute une éternité de nectar et d'ambroisie, régime monotone, s'il en fut, auquel nous défions le plus intrépide dilettante de résister plus de douze ans. Maintenant, si l'on recherche la cause de cette grande rumeur, elle est tout entière dans l'avènement de Ronconi.

Au commencement de la saison, Ronconi arrive ici, libre de toute espèce d'engagements; il venait soi-disant pour voir Paris, étudier les chanteurs en renom, observer le public et passer trois ou quatre mois qu'il voulait perdre en attendant le jour où de nouveaux engagemens le rappelaient à Vienne, toutes raisons qui ne l'empêchèrent de se faire entendre dès la seconde semaine de son arrivée. On sait quel mouvement unanime il excita, d'abord à l'ambassade de Naples, et, de là, dans tous les salons, où les succès les plus flatteurs, les plus incontestés, l'accueillirent soudain. A peine Ronconi avait chanté dix fois, qu'il était à la mode pour l'hiver et qu'il érigeait contre les Italiens du théâtre Ventadour la plus dangereuse concurrence. En effet, partout on ne voulait que lui, Tamburini fut répudié, on oublia Lablache, et la Grisi vit chômer ces belles soirées où des pluies d'or tombaient à ses pieds pour une cavatine. Nous savons quelle part il convient de faire, en toute chose, au hasard de la mode, à la fortune du premier jour, en un mot à ce qu'on appelle l'engouement du public; cependant on nous accordera qu'un chanteur parfaitement inconnu la veille, et qui, sans journaux, sans coterie, sans avoir mis en œuvre aucun de ces appareils organisés au moyen desquels les succès se brassent de nos jours, s'acquiert du soir au lendemain une si unanime célébrité, doit avoir quelque valeur dans son art et mériter qu'on s'en occupe. Quoi qu'il en soit, le directeur des italiens dut céder devant l'autorité des suffrages qui se déclaraient pour Ronconi, et force fut bien à l'administration de faire taire les répugnances qu'elle avait manifestées d'abord à l'endroit de l'engagement du nouveau baryton, répugnances peu sérieuses du reste, et qui, nous aimons à le croire, venaient moins de son propre chef que de certaines suggestions intéressées, et surtout d'une sorte d'effroi qui s'emparait d'elle au moment de porter la main sur cette espèce de *statu quo* de douze années. Ronconi une fois engagé, Tamburini quittait la place, on le

conçoit; mais Lablache, qui donc l'obligeait à prendre ainsi la mouche? Le dirons-nous? Geronimo est père de famille, don Magnifico a un fils qui chante le baryton, un fils auquel il destinait, dans sa pensée, l'héritage de Tamburini, beau rêve paternel que l'avènement de Ronconi dissipait en un moment. D'ailleurs, Ronconi chante, à ce qu'on assure, certains rôles du répertoire de Lablache, entre autres le charlatan de *l'Elisir d'Amore*. N'était-ce point assez que tout cela pour provoquer une rupture définitive entre l'illustre buffo et l'administration du Théâtre-Italien? Il ne nous appartient pas de prévoir quel effet Ronconi est appelé à produire sur notre scène, nous laisserons ce soin aux juges plus compétens qui l'ont vu tenir son emploi sur les théâtres de Milan, de Naples ou de Vienne; mais pour ce qui regarde le virtuose, le chanteur, nous pouvons dire, dès à présent, que c'est là un artiste de premier ordre, un maître tel que, depuis Rubini, nous n'en avions pas rencontré. Nous en appelons sur ce point à tous ceux qui l'ont entendu chanter l'air de *Beatrice di Tenda*, la romance de *Maria di Rudenz*, dans le genre bouffe le duo de *l'Elisir d'Amore*, et cette admirable scène de la *Calumnia*, de Rossini, qu'on lui redemandait toujours.

La manière de Ronconi appartient à cette nouvelle méthode italienne qui préconise avant tout un style large et ferme, veut une voix égale, un son pur, et n'admet que rarement les roulades, les points d'orgue, et s'éloigne autant de ce chant saccadé auquel Tamburini nous avait accoutumés, que des éternelles ondulations du style soi-disant *sostenuto*. Il existait dans le chant classique d'autrefois deux règles immuables : nous voulons parler des fameux crescendo en montant et diminuendo en descendant, formules sacramentelles dont il ne fallait pas démordre, et qui, lorsqu'abondaient les passages montans et descendans, produisaient à la longue une espèce de roulis à vous donner le mal de mer. L'école de Crescentini, de Bianchi, de Nozzari, de Velluti même, n'était pas exempte de ce défaut; à cela près, la nouvelle méthode italienne se rapproche de celle de Crescentini, surtout dans ce que cette méthode avait de vraiment *spianato*. Ainsi je citerai dans le cahier de solfèges de Crescentini un certain exercice dans le style dit *religioso*, qui, chanté avec plus de franchise et d'un ton un peu moins ondulé, rentrerait tout-à-fait dans la manière de Ronconi. Sans être très étendue, la voix de Ronconi allie aux cordes vibrantes du baryton les plus suaves et les plus molles inflexions du ténor. Du reste, dans ce qu'elle est, cette voix est parfaite; vous n'y trouverez pas à côté d'une belle note une note faible; tous les registres s'unissent et se fondent avec une égalité merveilleuse. Qu'il faille voir dans ce niveau parfait un don de la nature ou un effort de l'art, on ne saurait assez l'admirer, aujourd'hui surtout que les voix égales semblent devenir si rares, qu'on dirait que l'espèce va s'en perdre. Mais la plus belle qualité de Ronconi, celle qui constitue la physionomie originale, le vrai caractère de son talent, c'est une expression mordante, un accent d'ironie froide et perçante comme l'acier, une sorte de rage contenue (qu'on se rappelle l'admirable duo d'*Elena di Feltra*) qui donne à la voix une vibration singulière

et met comme la sourdine aux cordes du larynx. Aux avantages que nous énumérons ici, on reconnaîtra facilement tout ce que Barroilhet emprunte au brillant coryphée de l'école italienne moderne. La meilleure partie des succès qui l'accueillirent lors de son arrivée, Barroilhet la dut sans contredit à sa manière tout adroite d'imiter Ronconi. C'était même là l'originalité de ce chanteur.

Maintenant oserons-nous bien nous lancer à travers cette innombrable armée de virtuoses instrumentistes qui viennent chaque hiver s'abattre sur Paris des quatre coins de l'Europe, tous plus ou moins fameux, plus ou moins *prodiges,* plus ou moins illuminés au front d'un éclair de génie, rois d'un après-midi ou d'une soirée par la grace de leur piano, de leur basse ou de leur violon? A ce propos, je n'ai jamais pu m'expliquer comment ce monde-là faisait pour se reproduire avec une si incroyable rapidité. D'une année à l'autre, ce sont des noms nouveaux, d'autres talens, d'autres chevelures. Cela pullule et fourmille, bourdonne et vibre, et multiplie au point que vous finissez par ne plus vous y reconnaître. Le héros d'hier se voit délaissé tout à coup pour l'heureux vainqueur d'aujourd'hui, qui, à son tour, cèdera la place au triomphateur sur qui l'étoile de demain se lèvera. Se souvient-on seulement à l'heure qu'il est du nom de certains virtuoses qu'on encensait naguère avec un fanatisme ridicule? Qui parle de M. Vieuxtemps aujourd'hui? Et M. Batta, l'angélique M. Batta, l'héritier du théorbe de sainte Cécile, se serait-il par hasard envolé vers le ciel sur les ailes du glorieux séraphin dont l'extase rayonnait dans ses traits, lorsqu'il chantait sur son violoncelle les mélodies langoureuses de Bellini? En vérité, il s'agit bien de M. Batta : nous avons aujourd'hui M. Servais; il s'agit bien de M. Vieuxtemps : voilà Sivori, le petit Italien à l'œil de flamme, à l'archet d'or, gnome issu de l'inspiration fantastique de Paganini. Et telle est la nature éphémère de ces illustrations sans consistance, qu'elle vous frappe non seulement chez les talens de second ordre, mais jusque dans les plus hautes renommées. Voyez M. Thalberg. Qui se serait attendu jamais à l'accueil froid et glacial qu'il a reçu cet hiver de la société parisienne? A peine s'est-on informé de lui dans le monde, et l'unique fois qu'il se soit fait entendre en public, au concert donné pour Galli, le public ne lui a témoigné qu'un assez médiocre intérêt. D'où vient cela? De pareils mécomptes ne sont-ils donc imputables qu'à l'inconstance du succès, et n'y aurait-il pas plutôt dans ces retours d'opinion un peu de la faute des virtuoses eux-mêmes? En effet, à peine le succès se déclare en leur faveur, ces messieurs ne songent plus qu'à l'exploiter au profit de leur fortune. Un morceau réussit-il, soudain ils colportent ce morceau par toute l'Europe. Ils vont de Londres à Vienne, de Vienne à Berlin, de Berlin à Saint-Pétersbourg, puis nous reviennent toujours avec cet éternel morceau *favori,* qui, pour recommencer son tour du monde, vient tâcher de reprendre un peu d'élan chez nous. Cette fois-là cependant, lorsqu'on voit que rien n'a varié dans ce jeu, que c'est toujours le même mécanisme savamment combiné, mais dépouillé du prestige des premiers jours, et dont une exploitation

quotidienne a chassé l'ame, on fait pour eux comme le public de Paris a fait pour M. Thalberg; on leur dit : A quoi bon nous chanter cette vieille gamme que nous savons par cœur? Tâchez de découvrir un pays où vos procédés ne soient pas encore connus; mais, pour revenir nous voir, attendez le jour où vous aurez quelque chose de nouveau à nous dire. Du reste, M. Thalberg semble avoir compris cet avertissement, car il se propose, sitôt en quittant Paris, de s'embarquer pour l'Amérique, et d'aller chercher au-delà des mers, dans le Nouveau-Monde, les succès qui l'abandonnent dans celui-ci.

Pendant que l'astre de Thalberg déclinait cette année du côté de l'Océan, nous avons vu l'étoile de Dreyschock se lever. Ici du moins, on assiste à l'élan fougueux d'une inspiration pleine de jeunesse et de sève, au travail libre et généreux d'une poétique nature qui se livre sans réserve et jette au hasard des sons ses fantaisies, ses caprices, ses rêves, en un mot tout ce qu'elle sent. J'ai rarement rencontré un talent plus essentiellement poétique, et chez lequel l'imprévu joue un rôle plus original. Sans parler de ces foudroyantes octaves et de cette puissance matérielle qu'il exerce sur son instrument, je dirai que jamais on ne vit tant de fraîcheur, de grace, de légèreté vaporeuse, s'unir à une force véritablement herculéenne. Il y a du barbare, du sauvage du Nord dans cet homme nerveux qui s'assied au piano, frappe un coup sec, et mêle à grand bruit ses élémens dont il fait un chaos, comme pour se donner la joie de le débrouiller plus tard à loisir. Vous vous croiriez au fond d'un bois de chênes: le vent siffle à travers les branches, la tempête gronde, mais derrière ces épais nuages noirs qui filent, emportés en si grande hâte, glisse toujours par instans ce romantique rayon de lune de la poésie allemande, cette vaporeuse lueur qui calme et qui apaise, et vient *rasserenar il cielo,* comme disent tous les finales de l'Opéra-Italien. Nous avons entendu plusieurs fois Dreyschock jouer ses deux morceaux de prédilection : *le Vallon* et *les Clochettes,* et tel est l'effet qu'il a toujours produit sur nous.

Après Dreyschock, et puisque nous sommes sur le chapitre des pianistes, il faut citer encore un virtuose qui se recommande surtout par une étude approfondie des grands maîtres. Nous voulons parler de M. Halle, l'interprète religieux de Beethoven. M. Halle a voué aux chefs-d'œuvre du sublime musicien de Bonn ce culte intelligent et généreux que le Conservatoire ne cesse de leur rendre depuis quinze ans; et pour tant de veilles et d'efforts, on peut dire que l'esprit du chantre immortel de la symphonie en *ut* a passé dans les doigts de son jeune interprète. M. Halle compose une symphonie de Beethoven, et l'exécute ensuite avec ce soin minutieux, cette exactitude profonde, cette scrupuleuse fidélité qu'on ne trouve que dans cette noble association des concerts de la rue Bergère. Son piano, c'est l'orchestre du Conservatoire en miniature, et nous ne connaissons pas de plus bel éloge à lui faire. On sait du reste quelle pénible tâche est celle-là, et comme il faut s'abdiquer soi-même pour en venir à rendre jusqu'à la dernière note, jusqu'à la plus imperceptible intention, un génie aussi exigeant, aussi entier que Beethoven. M. Liszt,

avec toutes les ressources musicales et poétiques de son organisation, ou plutôt à cause même de ces ressources, ne réussit pas toujours en pareil cas, et le public de Vienne lui reprochait, au plus fort de son enthousiasme, de sacrifier Beethoven à son élan fantasque, et de mettre sa propre individualité à la place de celle du grand maître. Cette œuvre d'interprétation exige, de la part de celui qui s'y livre, des qualités de recueillement et d'abnégation qui ne se rencontrent guère d'ordinaire chez les virtuoses accoutumés à faire la chasse au succès : qualités négatives, si l'on veut, mais en fin de compte les seules utiles, tant qu'on ne nous prouvera pas que l'art de l'exécutant ait été inventé dans un autre but que celui de traduire, pour l'édification du plus grand nombre, le texte sacré des maîtres.

Les concerts de M. Berlioz ont manqué cette année; ce complément indispensable au carnaval nous a fait défaut. A l'heure qu'il est, l'auteur de *Benvenuto Cellini* voyage en Allemagne et promène, à travers les villes et les bourgs de la Prusse et de la Bavière, le théâtre forain de ses symphonies. Au nombre des particularités amusantes qui signalent ce pèlerinage au pays de Mozart et de Beethoven, on cite un fait digne du *Roman comique,* et que nous craindrions de passer sous silence. Dernièrement, M. Berlioz donnait concert à Berlin, et, selon les habitudes hétéroclytes du musicien fantastique, il y avait deux orchestres sur la scène, un orchestre que dirigeait à tour de bras le bénéficiaire lui-même, l'autre conduit par M. Mendelsohn. Jusque-là, tout allait bien. Celui-ci avait le département des trombones et des ophycléïdes, celui-là menait les grosses caisses. Courage Mendelsohn! bravo Berlioz! vive le chantre de *Paulus!* gloire à l'immortel *poète* d'*Harold aux montagnes!* L'enthousiasme grandissait avec le bruit. On se renvoya la paume à qui mieux mieux, on s'anima, on s'échauffa, on s'exalta, on fit si bien, que, sur les dernières mesures, les deux maëstri, n'y tenant plus, s'élancèrent tout ébouriffés l'un vers l'autre, et, après s'être embrassés comme deux oncles de comédie, échangèrent solennellement leurs bâtons de mesure aux yeux de tout un public qui ne comprenait rien à ce singulier manège. Ainsi, voilà l'univers bien et dûment averti que désormais c'est avec le bâton de Mendelsohn-Bartholdy, l'auteur de *Paulus,* que l'auteur de la *Symphonie fantastique* dirigera dans la salle Musard l'exécution de ses chefs-d'œuvre, et qu'à son tour Mendelsohn-Bartholdy, l'auteur de *Paulus*, aura pour conduire *Paulus* la baguette sacro-sainte dont se servait naguère le chantre de la *Symphonie fantastique!* Les journaux allemands, qui, malgré qu'on en dise, s'obstinent à ne vouloir prendre au sérieux ni M. Berlioz, ni sa musique, se sont fort égayés de cette ridicule pasquinade. Nous citerons, entre autres, dans la *Gazette de Leipzig,* un article très vif attribué à l'auteur des *Lettres* sur Paris. Certes, si M. Gutzkow ne se fût jamais attaqué qu'à de semblables sujets, à coup sûr personne n'eût songé à se récrier. Un Français qui parcourt l'Allemagne en y donnant des représentations tombe naturellement sous la juridiction de la critique du pays. Un concert public n'est point une invitation privée, une de ces admissions toutes de confiance où la

plume de l'écrivain, à plus forte raison lorsque cet écrivain est étranger, n'a rien à voir. Si, comme on l'a prétendu, M. Berlioz voyage en Allemagne par ordre du ministre de l'instruction publique, nous demanderons de quelle utilité il peut être pour les progrès de la musique en France que la symphonie d'*Harold* soit applaudie ou sifflée à Berlin; et que signifie une semblable mission, à moins qu'elle n'ait eu pour but secret de conquérir à notre pays le bâton de mesure de M. Mendelsohn-Bartholdy?

Nous ne terminerons pas sans dire un mot d'une fondation toute méritante et faite pour intéresser au plus haut point le dilettantisme éclairé. Il vient de se former dans le monde, et sous la présidence de M. le prince de la Moskowa, une association ayant pour but de mettre en lumière les chefs-d'œuvre, fort ignorés encore chez nous, des anciens maîtres italiens, et de développer le sentiment de la musique religieuse. A une époque où la chapelle du roi a cessé d'exister en France, une pareille tentative ne saurait qu'être approuvée des gens de goût, d'autant plus que l'intelligence parfaite du directeur (il faut bien lui donner son nouveau titre), non moins que l'instinct musical des patronesses, les plus illustres voix qu'on cite dans la société parisienne, répondent d'avance des soins qui seront apportés tant dans le choix des morceaux que dans l'exécution. M. de la Moskowa, qui joint aux connaissances techniques d'un compositeur l'érudition et la patience d'un archiviste, a découvert, à ce qu'on assure, de véritables trésors dans ce genre. Il ne s'agit de rien moins que de nous faire entendre ou plutôt de nous révéler Orlando di Lasso, Allegri, Scarlatti, et jusqu'à Vittoria, vieux maître espagnol dont à coup sûr vous ne vous doutiez guère. On parle déjà d'un certain cantique: *Alla Trinità,* du XVIe siècle, et sans nom d'auteur, qui aux répétitions fait merveille. Nous le dirons encore, une semblable institution trouvant ses ressources en elle-même, et dirigée avec tact et bon goût, ne peut manquer d'avoir pour la musique de très utiles et de très avantageux résultats. Seulement, s'il nous était permis de risquer un avis, nous recommanderions au directeur de veiller de toute son autorité à ce que l'esprit du programme soit maintenu, et d'empêcher que cette fondation pour la musique religieuse et classique ne dégénère, à la longue, en une société de concerts où Bellini et Donizetti finiraient par prendre la place d'Allegri et de Palestrina. De toute façon, en pareille matière, un peu d'exclusion ne messied pas. Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de rester ce qu'on est, et de ne point oublier qu'il s'agit d'une institution tout aristocratique, d'une espèce d'*Almacks* musical.

H. W.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 avril 1843.

Aucun fait important n'a modifié la situation dans la quinzaine qui vient de s'écouler, et n'est venu altérer d'une manière notable le bilan respectif du ministère et de l'opposition.

Le cabinet a obtenu, à la majorité d'une voix, la loi sur l'augmentation du personnel de la cour royale de Paris, victoire qu'il a la loyauté d'assimiler à une défaite; il s'est vu renvoyer, par la chambre, plusieurs pétitions importantes, malgré ses vives résistances : voilà la part de ses revers.

L'opposition, de son côté, a subi un échec sur la proposition introduite par l'honorable chef de la gauche relativement à la révision de divers articles des lois de septembre. Cet échec, assurément, était aussi facile à éviter qu'à prévoir, et M. Odilon Barrot connaît trop bien la chambre pour avoir entretenu quelque illusion sur le sort réservé à une proposition si subitement introduite. C'est donc sciemment qu'il s'est fait battre. Une telle résolution n'est jamais habile, mais elle est parfois nécessaire, et nous sommes disposés à admettre que, dans l'état actuel des choses, il était assez difficile à M. Barrot de ne pas lever au moins une fois son propre drapeau, même avec la certitude d'être vaincu.

Tant que les questions ministérielles ont été pendantes, la gauche, jusque dans ses nuances les plus vives, s'est effacée avec une abnégation qu'il est juste de reconnaître; elle ne s'est refusée à aucun ajournement, à aucune tactique, à aucune transaction pour faire arriver au pouvoir des hommes sans aucun engagement avec elle. On sait quel a été le résultat de cette modération inaccoutumée : toutes les prévisions ont été déconcertées, le cabinet a traversé les plus dangereuses épreuves, et la gauche n'a pas eu seulement le

malheur d'être battue, accident dont elle est coutumière; elle s'est encore vue comme abandonnée par le centre gauche, au profit et sur l'insistance duquel elle avait consenti à s'effacer à ce point. Cette partie notable de l'opposition, refusant en quelque sorte le combat, évitant la tribune avec autant de soin qu'elle en mettait naguère à y monter, a laissé la gauche constitutionnelle en butte aux reproches des opinions ardentes, aux excitations des hommes excentriques, et n'ayant rien, pas même un demi-succès, pour se consoler de ses sacrifices.

Un mouvement naturel à prévoir a dû s'opérer alors au sein de ce parti. Les esprits les plus absolus, les moins touchés du côté pratique des choses, ont pu, avec une assez spécieuse apparence, accuser cette modération, que les évènemens ont rendue stérile; ils ont réclamé de la gauche un retour à l'énergie de ses principes, à l'ardeur de ses vieilles convictions. Mais il n'est pas plus donné aux partis de reprendre leurs passions et de retourner vers leur passé qu'aux fleuves de remonter à leur source, qu'à l'âge mûr de retrouver la verdeur de la jeunesse. De tels efforts n'aboutissent d'ordinaire qu'à montrer de plus en plus la foi qui se retire et l'ardeur qui s'éteint. C'est de cette loi générale que la gauche a subi l'empire. C'est là ce qui explique également la mollesse avec laquelle a été soutenue la proposition de M. Barrot, et l'éclatant échec que cette tentative a provoqué.

La législation de septembre 1835 a sans doute été un fait considérable, son établissement a soulevé de vives passions et prêté à de nombreuses critiques de détail; mais ce fait est aujourd'hui accepté sans résistance par le pays tout entier, et l'on espérerait en vain le tirer de son indifférence, ou, si l'on veut, de son apathie, en lui parlant de la définition de l'attentat. De telles questions ont pu servir à couvrir certaines positions parlementaires, à ménager certains antécédens et certains amours-propres, mais elles touchent trop peu d'intérêts pour qu'il soit possible de descendre par elles jusqu'au cœur même de la nation. M. Barrot n'a donc pas trouvé au dehors une compensation pour l'échec que lui ont infligé les bureaux de la chambre, et l'effort essayé par la gauche pour se reconstituer sur son ancien terrain a visiblement avorté dans l'opinion aussi bien que dans le parlement. Placée entre l'indifférence publique, la systématique réserve du centre gauche, et les témérités novatrices de M. de Lamartine, dans quelle voie l'opposition s'engagera-t-elle? C'est là un problème qui est encore bien loin d'être résolu pour elle-même.

Depuis l'ouverture de la session, les bons esprits avaient entrevu que le point d'attaque vraiment sérieux contre le cabinet gisait surtout dans les questions d'affaires. Les convictions individuelles, si affaiblies et si tièdes quant aux principes, se montrent par cela même plus intraitables dans tout ce qui touche aux intérêts matériels, et tel député des centres qui donnera un blanc-seing au pouvoir pour tout ce qui concerne l'esprit général de la politique et les rapports de la France avec l'Europe, ne lui sacrifiera pas une idée économique ou financière éclose dans son étude de notaire et développée à l'ombre

du clocher de son village. Le ministère est appelé à en faire bientôt une dangereuse expérience. Indépendamment de la loi des sucres, au sacrifice de laquelle il paraît à peu près résigné, il est à croire que le projet porté par M. le ministre des travaux publics pour la concession du chemin de fer du nord rencontrera les plus sérieuses objections. La discussion des bureaux l'a déjà fait pressentir, et il est difficile de penser que l'instinct auquel a cédé la chambre, en rejetant le projet d'emprunt pour la Teste, ne la fasse pas reculer devant les conditions du bail passé avec la compagnie anglo-française.

On sait que le bail provisoire dont l'homologation est réclamée contient les stipulations suivantes, qui sont la première application du système formulé dans la loi du 11 juin 1842. — Chaussée, stations et travaux d'art, à la charge de l'état, qui doit acquitter également le prix des terrains, sauf son recours pour les deux tiers contre les départemens et les communes intéressées; — concession gratuite durant une période de quarante ans, à la compagnie, de tous les péages à percevoir sur la ligne; — réduction à deux catégories des trois espèces de wagons en usage aujourd'hui sur nos chemins français, ce qui obligera par le fait la plupart des voyageurs à monter dans les diligences au prix de 9 centimes par kilomètre, pour éviter les chariots découverts; — remboursement à dire d'experts après les quarante ans de jouissance gratuite de la valeur des rails et du mobilier d'exploitation.

Ainsi l'état débourse une somme actuelle d'environ 100 millions que coûteront les terrassemens et travaux d'art sur le chemin de Bruxelles, avec la double bifurcation sur Calais et sur Dunkerque, et il reçoit de la compagnie un concours de 60 millions, sur lesquels moitié environ devront être remboursés à la fin du bail. Pour cette somme de 60 millions, il abandonne à la compagnie, sans nulle réserve, tous les produits du chemin de Belgique et d'Angleterre, c'est-à-dire de la communication la plus fréquentée de la France, pour ne pas dire de l'Europe. Or, la chambre se trouvera ici en présence de chiffres et de documens d'une haute gravité : elle aura sous les yeux les calculs même de M. Stephenson, l'agent de la compagnie, qui ne porte pas à moins de 21,126,959 francs par année le chiffre de la recette probable sur ce chemin, même avec le tarif d'Orléans, inférieur à celui qui est concédé à la compagnie du nord. En estimant à 50 pour 100 des recettes brutes les frais d'administration, de traction et d'entretien, le chiffre des bénéfices nets à réaliser par la compagnie n'en resterait pas moins fixé à plus de 10 millions par an, intérêt qui pourrait bien être trouvé par trop usuraire.

Dans une pareille situation, et en face d'un bénéfice mathématiquement assuré, il est difficile d'expliquer pourquoi l'état, au lieu d'affecter 100 millions au chemin du nord, n'emprunterait pas 60 millions de plus, qu'il ne lui serait pas plus difficile d'obtenir d'une compagnie financière à titre d'emprunt qu'à titre de subvention spéciale; il serait ainsi complètement maître de la ligne la plus importante du royaume, et retirerait de ses capitaux des bénéfices gratuitement concédés pendant une période de quarante ans.

****

Que l'état se dégage des chances inconnues au moyen de sacrifices même exagérés, nous l'admettons sans difficulté, et c'est pour cela que nous approuvons en principe la concession à une compagnie des terrassemens et des travaux d'art du chemin de fer d'Avignon, quelque élevé que soit le prix réclamé par elle; mais que le gouvernement prenne à sa charge toute la partie éventuelle des travaux, pour concéder ensuite à des compagnies privilégiées des bénéfices énormes et certains, c'est ce qu'il est moins facile d'accorder. Lorsque l'industrie privée court des risques et passe avec l'état un contrat aléatoire, il est légitime, il est nécessaire que les subventions soient élevées; mais lorsqu'elle n'intervient que pour un service parfaitement défini, et dont les profits sont assurés, alors elle ne fait plus qu'un placement dans des conditions ordinaires, et l'état n'est pas plus admis à lui concéder un intérêt exorbitant qu'à aliéner des rentes à un taux inférieur à celui de leur valeur sur la place.

Les intérêts privés engagés dans le chemin du nord et dans celui d'Avignon à Marseille ont déterminé M. de Larochejaquelein à déposer une proposition dont les bureaux ont fait prompte justice, en n'en permettant pas la lecture. Où s'arrêtera le besoin d'amoindrir la chambre sous prétexte de relever sa considération? Le moindre inconvénient de la mesure réglementaire proposée par l'honorable membre était de manquer son but, car évidemment aucun contrôle n'est possible en pareille matière, et les députés les plus constamment étrangers aux spéculations industrielles peuvent du jour au lendemain, par suite de successions ou de transactions de la nature la plus légitime, se trouver détenteurs d'actions qui les frapperaient soudain d'incapacité politique. Une telle proposition n'était pas sérieuse, du moins dans la rédaction présentée par son auteur, et la chambre n'a pu s'y arrêter.

Des chances fort incertaines paraissent réservées au projet sur les ministres d'état. Quelque favorable qu'on puisse être au principe de cette mesure, on ne saurait méconnaître que la légèreté avec laquelle elle semble avoir été conçue en a singulièrement compromis le sort. Dans le courant de décembre, une ordonnance royale, précédée d'un solennel rapport au roi, institue avec éclat une sorte de conseil privé, présenté comme le complément nécessaire de la loi sur la régence; cette ordonnance désigne comme admissibles les anciens ministres secrétaires d'état, les présidens des deux chambres, et un grand nombre de hauts fonctionnaires de l'armée, de la magistrature et du corps diplomatique. Un projet de loi est aujourd'hui présenté où il n'est fait aucune allusion, même indirecte, à l'institution politique qu'avait paru vouloir fonder l'ordonnance royale, et qui se borne à attribuer des pensions viagères aux anciens secrétaires d'état et aux présidens des deux chambres auxquels le roi estimerait utile de conférer le titre de ministre d'état. Le projet de loi a-t-il fait disparaître l'ordonnance? y aura-t-il des ministres d'état salariés pris dans une certaine catégorie, et des ministres d'état honoraires choisis dans des catégories beaucoup plus larges, en dehors de tout contrôle légis-

latif? Ce sont là des incertitudes que la discussion des bureaux n'a pas levées, et qui se dissiperont sans doute pour la chambre au jour éclatant de la tribune.

Un corps politique dans lequel iraient se confondre de droit tous les anciens serviteurs de la couronne, toutes les personnes successivement investies de sa confiance et de celle du parlement, une institution purement consultative, à laquelle appartiendraient tous les chefs des grandes opinions constitutionnelles, tous les personnages consulaires du pays, ce serait peut-être là un élément précieux dans ce temps de mobilité démocratique, au sein de ce gouvernement sans traditions. Mais que fait le projet de loi? contient-il le germe d'une pensée vraiment politique? Il est permis d'en douter. La faculté de pensionner quelques ministres sortans, à l'exclusion de certains autres, ne sera pas une force attribuée à la royauté, qui se consolide plus par des institutions indépendantes et stables que par les faveurs personnelles qu'elle est dans le cas de répandre. Croit-on que la couronne ait beaucoup gagné au droit de choisir, selon son bon plaisir, tous les membres de la chambre des pairs? et oserait-on bien soutenir que la transmission par l'hérédité était moins monarchique que le système en vertu duquel on a imaginé, pour équilibrer trois pouvoirs entre eux, d'investir l'un de ces pouvoirs du droit absolu de nommer l'autre? L'on peut sans doute se rendre pour un temps le gouvernement facile en dominant les hommes et en affaiblissant les institutions, mais c'est sous condition de voir celles-ci manquer bientôt à ceux qui en auront épuisé la sève. L'art véritable de gouverner consiste à créer des forces pour être au besoin en mesure de s'appuyer sur elles. Il peut suffire à l'empirisme de conjurer les embarras de chaque jour en prenant chaque situation par ses détails et chaque homme par ses faiblesses; l'esprit politique doit aspirer à des victoires plus durables et moins périlleuses pour l'avenir. Si la création d'un conseil privé de la couronne doit être autre chose qu'un expédient propre à rendre plus faciles quelques combinaisons de personnes, nous désirons que le gouvernement et les chambres ne perdent pas de vue ce grand principe, qu'il n'y a de force que dans ce qui existe par soi-même.

Une partie de l'opposition paraît décidée à repousser d'une manière absolue la création des ministres d'état et à refuser le vote financier qui en est la conséquence. Il en est une autre mieux avisée qui accepte cet établissement à condition qu'on le revête du caractère d'une institution. Celle-là comprend qu'il n'y a profit pour la dignité de personne à exposer des hommes politiques, le jour même où ils quittent les affaires, à recevoir de leurs successeurs ou une faveur pécuniaire, ou une injurieuse exclusion; elle voudrait en conséquence que le titre de ministre d'état fût attribué de droit à tous les secrétaires d'état qui quitteraient le pouvoir. Cette opinion paraît faire de grands progrès dans la chambre, et ce ne seront certes pas les considérations monarchiques qui manqueront pour l'appuyer. Opposer partout l'organisation à l'arbitraire, la hiérarchie à la faveur, faire successivement pour toutes

les carrières civiles, et jusqu'à un certain point pour la vie politique elle-même, ce que la charte a fait pour la magistrature, ce que la loi a fait pour l'armée, c'est là le seul moyen d'asseoir une monarchie sur le sol mobile qui se dérobe sous nos pas. Agir autrement, n'est-ce pas renforcer le roi aux dépens de la royauté même? n'est-ce pas escompter l'avenir au profit du présent, et préparer au pouvoir le plus périlleux des triomphes en l'isolant au sein de la corruption universelle?

L'Europe jouit comme la France d'une période de calme qui ne laisse pressentir que de lointains orages. Pendant que l'Angleterre se montre disposée à résoudre à l'amiable les grandes questions de droit maritime qui la séparent de l'Amérique, et peut-être même celle qui la sépare de la France, l'Espagne ouvre ses nouvelles cortès sans voir aucune de ces perturbations qu'il semblait naturel d'attendre. Pas de coup d'état, peut-être même pas de changement de ministère. Le bombardement de Barcelone, l'état de siége de la Catalogne, les mitraillades de Van Halen et les fusillades de Zurbano, tout cela semble devenu soudainement de l'histoire ancienne. A voir l'exaltation des partis et l'exaspération de la presse à la suite de ces terribles évènemens, à en juger par la véhémence des attaques qui étaient loin de s'arrêter devant l'inviolabilité constitutionnelle du régent, on pouvait croire qu'une alternative fatale attendait le général Espartero après les élections, et qu'il était placé entre une mise en accusation et un 18 brumaire. Mais en Espagne, moins encore qu'ailleurs, la logique gouverne les affaires humaines, et les péripéties diverses que traverse ce pays depuis vingt ans sont à décourager les plus hardis faiseurs de conjectures. La seule chose sur laquelle on puisse compter, c'est la persistance du sentiment national et l'antipathie des influences étrangères; c'est là ce qui peut et doit rassurer relativement au traité de commerce avec l'Angleterre. Difficile comme mesure d'omnipotence militaire, si le régent l'avait tenté après la crise de la Catalogne, il est devenu impossible par les voies légales, en présence de l'opinion et avec le concours des deux chambres. Nous nous refusons d'ailleurs de plus en plus à croire que notre gouvernement, mettant en oubli sur ce point nos constantes traditions diplomatiques, consente à faciliter les négociations de l'Angleterre au-delà des Pyrénées, en associant nos intérêts commerciaux avec les siens. Nous croyons avoir déjà surabondamment démontré par des faits combien serait désastreuse une telle manière de procéder. Il paraît que le traité portugais, dont nous annoncions, voici quinze jours, la conclusion, a rencontré à Lisbonne de nouvelles et sérieuses difficultés. Enfin, dans les dernières discussions du parlement, sir Robert Peel et M. Labouchère ont parlé du traité avec la France comme d'une négociation toujours pendante, mais dont l'issue ne semble pas se rapprocher. On sait notre opinion sur ce point. Sans repousser une telle convention en principe, et tout en en désirant la conclusion, nous la tenons pour l'une des plus grandes épreuves que notre gouvernement puisse traverser. Dès-lors, il est fort légitime que le ministère hésite, et que les leçons du passé

profitent à l'avenir. On ne recommence pas deux fois un traité du 20 décembre, et l'expérience reste lorsqu'on l'a payée aussi cher,

N'ayant à suivre au dehors aucune grande négociation, le ministère des affaires étrangères va, dit-on, profiter de cet instant de calme pour remanier le personnel du corps diplomatique. Ce travail lui sera d'autant plus facile, qu'il a depuis long-temps sous sa main, en congé à Paris, un très grand nombre de ses principaux agens. Indépendamment des ambassadeurs que des difficultés politiques éloignent de leur poste, l'usage paraît s'introduire de donner des suppléans aux ministres, en constituant ainsi une classe nouvelle d'agens *in partibus*. M. de Pontois promène en Italie son titre d'ambassadeur près la Porte ottomane, dont M. de Bourqueney remplit les fonctions. M. de Bacourt se voit suppléer à Washington par un ministre-coadjuteur; on dit enfin que l'un de nos agens les plus actifs et plus expérimentés, M. de Lagrénée, ministre en Grèce, va bientôt se trouver dans une position analogue. Dès-lors il n'est pas sans quelque péril pour un membre du corps diplomatique de quitter son poste un seul instant, et M. de Bois-le-Comte en aurait fait, assure-t-on, l'expérience. On ajoute que cette surabondance de personnel aurait fait naître l'idée de créer des missions nouvelles, et qu'un ambassadeur à demi-solde pourrait bien être envoyé un de ces jours à Pékin dans le but de lui trouver de l'emploi. Ce sont là sans doute des bruits qui ne peuvent avoir rien de sérieux. M. le ministre des affaires étrangères a l'esprit trop élevé pour exposer gratuitement la France à l'affront possible d'un refus d'admission, et il persistera sans doute dans sa pensée première d'éclairer d'abord cette grande et si nouvelle question par les observations d'hommes spéciaux et les rapports de ses agens consulaires. Qu'on soit souvent débordé par les exigences personnelles, c'est là un malheur plus qu'une faute; mais jeter le pays dans des prodigalités inutiles en exposant aux caprices d'un gouvernement fort insolent, tant qu'il n'a pas expérimenté la force, un représentant solennel du roi et de la France, ce serait un tort dont le cabinet ne saurait se rendre coupable, et que les chambres ne sanctionneraient point: elles ont gardé bon souvenir des dépenses de l'ambassade de Perse, mission stérile même pour celui qui l'a remplie. Nous croyons donc qu'il n'y a rien de fondé dans les bruits de ce genre répandus dans les salons depuis quelques jours.

La littérature s'écarte de plus en plus des voies sérieuses; on chercherait en vain une œuvre digne d'attention parmi les publications qui se succèdent chaque jour. A qui la faute, aux écrivains, au public, ou aux éditeurs? Sans doute les succès faciles du roman-feuilleton, l'insouciance des écrivains, l'indifférence du public, sont pour quelque chose dans cette situation; mais parmi les causes du mal ne faut-il compter pour rien l'ignorance ou l'aveuglement de la librairie? Loin de lutter avec énergie et intelligence contre les tendances fâcheuses de la littérature, elle a tout fait, elle fait tout

encore pour les encourager. Au lieu de contenir les mauvais instincts, elle les provoque. Elle s'épuise en publications pittoresques, en réimpressions insignifiantes, en éditions incorrectes, en traductions inutiles. Partout l'illustration étale ses ornemens frivoles, et on a non-seulement des livres, mais des journaux illustrés. A voir ce débordement d'images, on dirait vraiment que la librairie n'a affaire qu'à une société de femmes et d'enfans. Son véritable intérêt devrait cependant lui tracer un autre rôle. Il y a quelques années, elle avait eu une idée qui pouvait devenir féconde. Nous voulons parler des *bibliothèques choisies*. Malheureusement, détournées de leur but, ces entreprises n'ont pas tenu leurs promesses. Les deux plus importantes, la *Bibliothèque d'élite* de M. Gosselin et la *Bibliothèque Charpentier*, sont loin de remplir leur programme. La première admet tout sans examen; la seconde s'ouvre à des réimpressions dont la plupart ont peu d'intérêt, et à des traductions très imparfaites d'œuvres déjà connues. C'est ainsi qu'on a retraduit Sterne, Fielding, tandis que nous attendons encore une bonne traduction de Moore, et que de grands poètes étrangers, en Angleterre Wordsworth, en Allemagne Tieck, en Italie Leopardi, sont encore inconnus pour ceux qui ne peuvent lire l'original. Cependant, au lieu de combler ces lacunes, l'éditeur de cette dernière bibliothèque publie une édition avec gravures d'un livre qui semblait devoir être protégé contre l'illustration par son caractère d'intime et discrète confidence, *les Prisons* de Silvio Pellico. Et comme si ce n'était pas trop déjà d'une édition illustrée des *Prisons,* cette tentative malheureuse a trouvé un imitateur ou un devancier, comme on voudra. Ce n'est pas le premier exemple, au reste, que donne notre librairie de ces ridicules concurrences. Elle ne brille guère par les idées et les lumières, et, comme les sociétés en décadence, elle se plaît à entretenir dans son sein la guerre civile, qui lui enlève ses dernières forces. Voilà donc deux éditions illustrées des *Prisons,* l'une ornée de gravures sur bois, l'autre de gravures sur acier, toutes deux d'une exécution matérielle fort médiocre. Nous ne dirons rien des tristes dessins, des scènes vulgaires que l'illustration a tirés du livre de Silvio, du vernis de mélodrame qu'elle a répandu sur ces simples pages. Ce qu'il faut surtout déplorer, c'est la tendance que ces publications révèlent. Pourquoi l'éditeur d'un de ces livres illustrés ne s'efforce-t-il pas plutôt d'enrichir sa bibliothèque de traductions vraiment nouvelles d'ouvrages étrangers peu connus en France? En présence de notre situation littéraire, il y aurait pour la librairie plus d'une chose utile à tenter, plus d'une voie féconde à suivre; mais que penser de nos éditeurs, quand on les voit renoncer aux sages entreprises pour d'aussi étranges spéculations?

— Les romans chinois en valent vraiment d'autres : s'ils n'ont pas ce qu'on pourrait nommer le fracas mélodramatique, cet art qui sait donner le soubresaut final au lecteur, et ramener périodiquement l'intérêt à l'endroit précis où le chapitre (c'est-à-dire le feuilleton) se termine, on y retrouve au moins des détails naïfs, des sentimens simples, une morale honnête, à peu près tout

ce qui a disparu de nos romans contemporains. Je ne veux pas dire qu'il y ait là de bien parfaits modèles, et assurément je ne conseillerai à personne ni personne ne s'avisera d'imiter *les Deux Cousines* que nous a donné naguère Abel Rémusat, ou *la Femme Accomplie* (1) que vient de publier un membre de la société asiatique : on serait parfaitement sûr de n'avoir pas vingt lecteurs. Mais comme ce n'est pas là une invention française, comme c'est tout bonnement une traduction, le piquant du contraste littéraire vient s'ajouter à l'intérêt de mille révélations inattendues sur les mœurs du céleste empire. Ce qui intéressera les lecteurs français dans *la Femme Accomplie* ne sera pas, à coup sûr, ce qui intéresse en Chine les nombreux lecteurs de ce populaire roman. Pour eux c'est une composition littéraire qui charme leur imagination; pour nous ce sera surtout une sorte de voyage, un tableau de mœurs qui exciteront notre curiosité. Les mandarins, s'ils savaient la destinée de leurs livres chez nous, seraient peu flattés : ce dédain de leur littérature les choquerait autant que cet étonnement curieux de leur façon de vivre. Décidément nous sommes des *barbares,* comme disent les proclamations de l'empereur de Chine.

L'intrigue du roman, traduit par M. Guillard d'Arcy, est fort simple. Il s'agit d'une jeune fille nommée Ping-Sin : le père de Ping-Sin, impliqué à tort dans la disgrace d'un général qui avait mal défendu les frontières, est parti pour l'exil et a laissé la pauvre enfant entre les mains d'un tuteur corrompu qui veut la perdre. Or un mauvais sujet du canton, Kouo-Khi-Tsou, fils d'un magistrat puissant, s'est épris de Ping-Sin et veut l'épouser malgré elle. Mais la belle jeune fille qui, pour être candide et pure, n'en a pas moins beaucoup de malice, déjoue habilement tous les plans, toutes les tromperies du séducteur et du tuteur conjurés : c'est presque *l'Adroite Princesse* des contes de Perrault. En vain, à plusieurs reprises, on essaie de l'enlever : toujours quelque tour vengeur vient mortifier ses deux ennemis. Cependant les marauds ne se tiennent pas pour battus, et, simulant à la fin un ordre du roi qui gracie le père de Ping-Sin, ils réussissent à faire pénétrer chez elle une troupe d'affidés. Ces bandits emmènent Ping-Sin de force et la conduisent chez le préfet qu'on a gagné et qui doit consommer le mariage. Mais il y a une Providence pour les jeunes filles : dans le chemin ces misérables ont l'insolence de renverser un passant; il se trouve que ce passant est Tchoung-Yu, le héros vertueux et courageux par excellence. Tchoung-Yu se venge aussitôt et intervient avec bruit; tout se découvre alors, et voilà un sauveur pour la jeune fille persécutée. Cependant le magistrat et ses complices dissimulent, afin de frapper plus sûrement Tchoung-Yu : on l'accueille donc à merveille, on le loge même dans un couvent de bonzes pour qu'il guérisse ses blessures. Mais ce n'est là qu'une fourberie, qu'un moyen meilleur d'assurer la vengeance; les bonzes, en effet, empoisonneront leur hôte à

(1) Un vol. in-8°, chez Benjamin Duprat; rue du Cloître-Saint-Benoît, 7.

petites doses. Ce secret, heureusement, vient aux oreilles de Ping-Sin, qui n'hésite pas à braver la sévérité des coutumes chinoises et à faire enlever son libérateur, à le recueillir chez elle et à le sauver. La chose une fois connue fait grand scandale : une jeune fille qui a parlé à un jeune homme ! c'est une grosse affaire, et Ping-Sin a bientôt ses apologistes comme ses détracteurs. Dans cet intervalle le père de la jeune fille est revenu de l'exil : les deux familles désirent un mariage. Tchoung-Yu et Ping-Sin y consentent, mais ils demeureront dans des appartemens séparés, ils ne seront époux que de nom; ils ne veulent pas qu'on les soupçonne d'avoir enfreint la loi, les rites sacrés qui exigent qu'un fiancé n'ait jamais vu sa fiancée. Avec le temps, l'empereur est informé de ces détails, et il évoque l'affaire; alors une enquête solennelle a lieu, et la conduite de Ping-Sin est réhabilitée avec toute sorte de louanges, ses persécuteurs sont punis comme ils le méritent, le mariage se consomme, et les deux jeunes époux s'en retournent couverts d'honneurs et de dignités.

Tel est le cadre de ce roman chinois où des vues morales et des détails agréables viennent s'entremêler à propos. Le traducteur a bien fait de ne rien supprimer, de laisser subsister les longueurs, les redites; chaque acteur, en effet, qui revient en scène ne manque jamais de raconter ce qui vient de se passer, ce que le lecteur sait déjà. Encore une fois c'est là un caractère que les interprètes font bien de respecter : on lit beaucoup plus un roman chinois pour s'instruire que pour s'amuser, et ce qu'on veut connaître, c'est la littérature orientale, non pas arrangée et parée, mais telle qu'elle est. Le roman de *la Femme Accomplie* avait déjà été donné en anglais par Davis : pour son début de sinologue, M. Guillard d'Arcy aurait donc mieux fait d'aborder un autre texte, un texte inconnu en Europe. On pense aussi que quelques détails sur l'auteur et le livre n'auraient pas été déplacés en tête de *la Femme Accomplie;* mais M. Guillard d'Arcy a cru devoir se dispenser de toute espèce de notice littéraire, en sorte que son livre devient inutile à quiconque sait assez d'anglais pour lire l'édition de Davis. Ce n'est pas ainsi qu'on relèvera ce métier honorable de traducteur que des maîtres comme Goethe n'ont pas dédaigné et qui demande aussi son inspiration.

V. DE MARS.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 508 621